

BIBLIOTHÈQUE DES MISSIONNAIRES DU SACRÉ-CŒUR

NOTRE-DAME
DU
SACRÉ-CŒUR

D'APRÈS

L'ÉCRITURE SAINTE, LES SAINTS PÈRES ET LA THÉOLOGIE

PAR

LE T. R. P. JULES CHEVALIER

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES MISSIONNAIRES DU SACRÉ-CŒUR

QUATRIÈME ÉDITION

Approuvée par un grand nombre d'Évêques.



AU PÈLERINAGE DE N.-D. DU SACRÉ-CŒUR
A ISSOUDUN (INDRE)

—
Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette, PARIS.

PRIX : 4 FRANCS. — 5 FR. FRANCO.

1895



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

NOTRE-DAME
DU
SACRÉ-CŒUR

IMPRIMATUR.

Atrebat, die 15 Augusti 1895.

Z. LIÉNARD, Vic. Gen.



NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR PRIEZ POUR NOUS

ELLE EST L'ESPÉRANCE DES DÉSPÉRÉS (S'ÉPHREM).

PROPRIÉTÉ DES MISSIONNAIRES DU SACRÉ CŒUR À ISSROUDUN (INDHE) DÉPOSÉE

Image reproduite par W. G. Schmitt, Par. A. le 26 Avril 1875



LETTRE

CONCERNANT LA PREMIÈRE ÉDITION.

TRÈS SAINT PÈRE,

C'est avec les sentiments de l'humilité la plus profonde, de la vénération la plus entière et de l'obéissance la plus absolue que nous déposons aux pieds de VOTRE SAINTETÉ, comme un nouveau témoignage de notre amour filial envers VOTRE PERSONNE sacrée et de notre attachement inaltérable au Siège Pontifical, l'ouvrage intitulé :

LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS DANS SES RAPPORTS AVEC MARIE, OU :
NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Dans ce livre nous avons essayé de méditer quelques-unes des grandeurs et des magnificences du Cœur adorable du Verbe Incarné. Cette étude nous a fait pénétrer plus avant dans ce Monde de merveilles. Elle nous a montré ce Cœur Sacré, comme le sanctuaire de la Divinité, le siège de la charité, l'origine des Sacrements, la vie de l'Église, le centre de la création et la source de toutes les grâces. Éclairés par les Saints Docteurs et la Tradition, nous avons vu que toutes ces grâces ont été mises entre les mains de Marie pour être distribuées aux enfants d'Adam. Mais il est un Nom béni sous lequel cette Divine Mère se plaît à être invoquée, pour marquer sa coopération dans la diffusion des dons du Cœur de son Fils ! Ce Nom, vous le connaissez, TRÈS SAINT PÈRE, et vous l'aimez, c'est celui de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il se trouve aujourd'hui sur les lèvres de tous les chrétiens ; à son invocation, le Ciel devient favorable et répand sur les hommes ses plus précieuses faveurs.

Aussi, VOTRE SAINTETÉ, touchée de tant de merveilles, a voulu qu'un temple magnifique fût érigé à la gloire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au sein même de *Rome*, et devint le centre universel de l'Archiconfrérie de la Patronne des causes difficiles et désespérées.

Cette œuvre, TRÈS SAINT PÈRE, qui est l'œuvre de Votre cœur,

attirera sur l'Église et sur le monde, nous sommes heureux de l'espérer, les bénédictions les plus chères du Cœur de Jésus.

Daignez, TRÈS SAINT PÈRE, agréer l'expression de notre vive reconnaissance, et donner au Livre dont nous sommes heureux de Vous faire hommage, à son auteur, aux Missionnaires du Sacré-Cœur, à leur Petite-Œuvre, à leurs missions lointaines de l'Océanie, à tous les membres de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et à tous nos bienfaiteurs, Votre plus paternelle Bénédiction. — C'est l'insigne faveur que sollicite instamment,

TRÈS SAINT PÈRE,
DE VOTRE SAINTETÉ

le fils très humble et très obéissant in Corde Jesu

J. CHEVALIER

miss. S. C.

Issoudun, en la fête du Sacré-Cœur, le 20 Juin 1884.

—————

L'Archevêque de Bourges, humblement prosterné aux pieds du Souverain Pontife, supplie Sa Béatitudo d'accueillir avec bienveillance l'ouvrage du Révérend Père Chevalier, et d'accorder la Bénédiction Apostolique à la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur, et aux œuvres qu'elle accomplit avec tant de zèle et de persévérance pour la propagation et l'accroissement de la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

Bourges, en la fête de S. Jean-Baptiste, le 24 juin 1884.

† JOSEPH, *Archev. de Bourges.*

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Dum non sine acerbo animi mœrore et horrore spectare cogimur infanda satanici prorsus odii perditorum pectoribus ingesti a portis inferi adversus amantissimum Salvatorem nostrum et dulcissimam ejus Matrem, Dilecte Fili, acceptissimum plane Nobis obvenit oblatum a te volumen, quo tu, veluti significas in epistola tua, delitescentes caritatis in Jesu Corde thesauros reserare studuisti, et eos cum Virgine Matre sic communicatos ostendere, ut per eam omnia nobis obvenire voluerit beneficia infinito sanguinis sui pretio quæsita. Quod sane si pio grato ac fidente animo jugiter a fidelibus recoli

oporteret, nunc certe vel maxime opportunum fit ac necessarium, cum atrocioribus passim injuriis impudentissime Cœlum impetitur, et dum tristissimus temporis apparatus et animorum trepidatio studiosiorem auxilii superni implorationem, et vividiorum exposcunt fiduciam. Dum itaque gratulamur, te per recentem lucubrationem tuam novos addere stimulos curasse peculiari cultui Dominae Nostræ a Sacro Corde, jam per Congregationem tuam latissime propagato ; ultro obsecundantes voto egregii Burgensis Archiepiscopi et tuo, piissimo illi cultui ulteriora semper precamur incrementa : Deumque rogamus, ut benedictionibus suis cumulare velit, tum sodales universos qui variis in orbis regionibus nomen dederunt ejusdem cultus exercitio, tum præsertim Missionarios a Sacro Corde, qui illum propagarunt, tum diversas eorum missiones, tum cætera eorum opera, et eas potissimum curas, quas adhibent augendo rarescenti Clero. Confirmet vota Nostra Deus ; et favoris ejus sit auspex Apostolica Benedictio, quam paternæ Nostræ benevolentia testem tibi, Dilecte Fili, totique Congregationi Tuæ ejusque piis cœptis peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, 22 Septembris 1884, Pontificatus Nostri anno septimo.

LEO PP. XIII.

LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Tandis que Nous sommes contraint, non sans une amère tristesse et une profonde horreur, d'être témoin des affreux attentats de la haine absolument satanique d'hommes perdus, haine inspirée par les puissances de l'enfer, contre notre très aimable Sauveur et sa très douce Mère, il Nous a été très agréable, cher Fils, de recevoir le volume que vous Nous avez offert, dans lequel, ainsi que vous Nous le dites dans votre lettre, vous vous êtes appliqué à faire connaître *les trésors de charité cachés dans le Cœur de Jésus*, et à les montrer *mis à la disposition de la Vierge, sa Mère*, à tel point qu'il a voulu que par Elle nous fussent transmis tous les bienfaits qui sont le prix infini de son sang. Cette double vérité, sans doute, il faudrait qu'elle fût toujours l'objet des pieux souvenirs, de la reconnaissance et de la confiance des âmes fidèles ; mais la rap-

peler est souverainement opportun et nécessaire, aujourd'hui surtout, où d'horribles forfaits outragent partout le Ciel avec une impudence extrême et où le déplorable état des temps et le désordre des esprits exigent une invocation plus pressante du secours d'en-Haut et une plus vive confiance.

C'est pourquoi, tandis que Nous vous félicitons d'avoir pris soin, dans votre récent Ouvrage, de donner un nouvel élan à la dévotion spéciale de Notre-Dame du Sacré-Cœur, dévotion propagée déjà fort au loin par votre Congrégation, accédant volontiers au désir de l'éminent Archevêque de Bourges et au vôtre, Nous souhaitons constamment à cette très pieuse dévotion de nouveaux accroissements et Nous prions aussi Dieu de vouloir bien combler de ses bénédictions non seulement tous les Associés qui, dans les différentes parties du monde, se sont engagés, en donnant leur nom, à pratiquer cette dévotion, mais encore et surtout les Missionnaires du Sacré-Cœur qui l'ont propagée, ainsi que leurs diverses Missions, toutes leurs autres œuvres et tout spécialement les efforts qu'ils font en vue d'augmenter le nombre des prêtres diminuant chaque jour.

Que Dieu daigne confirmer Nos vœux; comme gage de sa faveur et comme preuve de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement à vous, cher Fils, et à toute votre Congrégation comme à ses pieuses entreprises, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 22 septembre 1884, de Notre Pontificat la septième année.

LEON XIII, PAPE.





SOCIÉTÉ
DES MISSIONNAIRES
DU SACRÉ-CŒUR
(ISSOUDUN, Indre.)

Issoudun, le 24 août 1884,
fête du Saint Cœur de Marie.



LETTRE

concernant la première Édition

MONSEIGNEUR,

Vous fûtes heureux, en venant vous asseoir sur le siège de Bourges, qu'ont illustré tant de glorieux Pontifes, de trouver au centre du vaste diocèse, confié à votre pieuse sollicitude, le foyer de deux grandes dévotions connues aujourd'hui du monde entier.

Ayant reçu de Rome la mission officielle de répandre le culte du Sacré Cœur de Jésus, nous avons mis tout en œuvre pour atteindre ce but. Malgré nos efforts, nous voyions avec peine que cette salutaire dévotion, donnée par Notre-Seigneur lui-même aux sociétés modernes, comme une planche de salut, ne se propageait pas au gré de nos désirs. Sachant que tout se fait par Marie, nous eûmes la pensée de l'associer à la diffusion de la connaissance du Cœur de son divin Fils.

Mais il lui fallait un titre nouveau qui marquât sa coopération à cette œuvre de régénération ! C'est alors que nous vint la pensée de la nommer *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Notre espérance ne fut pas trompée. Quinze millions d'âmes s'empressèrent de se mettre sous sa protection, et se firent avec Elle les zélées propagatrices de la dévotion au Cœur de Jésus.

Nos nombreux adhérents, témoins des prodiges qui s'opéraient, chaque jour, dans la nouvelle Association, ne cessaient de nous demander un livre qui pût leur faire connaître et aimer encore da-

Votre beau et bon livre sera reçu avec confiance, puisqu'il a été examiné et autorisé à Rome ; on le lira avec joie, parce que tous sentiront que c'est de toute votre âme que vous aimez et que vous travaillez à faire aimer *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Je prie cette divine Mère de vous obtenir la récompense qui sera la plus douce à votre cœur. Je lui demande donc de protéger vos fils qui saluent en Elle *l'Étoile de la Mer*, et s'en vont, sans autre appui, porter la bonne nouvelle aux populations à peine connues des îles lointaines de l'Océanie, et je la supplie de vous accorder de pouvoir bientôt la remercier et la bénir dans ce sanctuaire où tant d'âmes reviendraient en foule l'honorer et l'invoquer.

Veillez agréer, je vous prie, l'expression des sentiments affectueux avec lesquels je suis, mon Révérend Père, votre bien dévoué en Notre-Seigneur.

† JOSEPH,
Archevêque de Bourges.





ÉVÊCHÉ
DE
MOULINS

Moulins, le 31 Août 1895.

Mon Très Révérend Père,

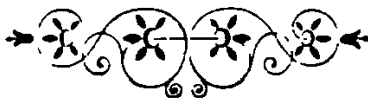
Je viens de lire avec une attention soutenue le dernier ouvrage qui est sorti de votre plume et de votre cœur, et que vous avez bien voulu soumettre à mon humble appréciation. C'est un véritable monument que vous avez élevé en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Tout ce que la théologie la plus transcendante a appliqué à Marie, tout ce que les Pères, les Docteurs, les Commentateurs de nos Saintes Écritures ont écrit sur elle de plus remarquable, se trouve condensé dans votre livre avec une abondance de textes qui suppose d'immenses recherches et dénote une somme surprenante de connaissances variées et d'opiniâtres labeurs. Votre ouvrage m'apparaît comme une vaste encyclopédie et une mine précieuse, où pourront puiser avec le plus grand profit les futurs panégyristes de la Vierge. Aucun côté de la douce et caractéristique physionomie de Marie n'est laissé dans l'ombre ; mais vous vous êtes ingénié surtout — et vous y avez selon moi pleinement réussi — à mettre en lumière les raisons décisives et l'opportunité manifeste de cette appellation significative de Notre-Dame du Sacré-Cœur, due à l'inspiration affectueuse de deux saints prêtres dont vous pouvez dire *Quorum pars magna fuit*. Combien cette pensée, que vous faites si bien ressortir, est encourageante et réconfortante pour les âmes dévouées à Notre-Dame du Sacré-Cœur : Le culte du Sacré-Cœur et celui de la sainte Vierge sont les deux grandes dévotions de nos temps actuels et celles qui répondent aussi le mieux aux aspirations et aux besoins de notre époque pré-

sente ; or les deux se rencontrent et s'unifient dans la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur ; par la Mère on est certain d'arriver au cœur du Fils, *Per Matrem ad cor Filii!*...

Mais vous ne vous êtes pas contenté de cette étude théologique abstraite et forcément aride pour une certaine catégorie de vos lecteurs. A cet exposé de principes, à cette partie dogmatique vous avez joint, avec un heureux à-propos, une partie historique et une partie liturgique ou cérémonielle. Ce récit si intéressant et si vivant des grâces obtenues et des principaux miracles opérés dans les cinq parties du monde est une sorte de *morale en action* ou de *leçons de choses*, selon l'expression bizarre trop à la mode aujourd'hui, qui ne peut manquer de raviver la confiance en Notre-Dame du Sacré-Cœur, si maternelle et si miséricordieuse. D'autre part, les diverses pratiques que vous énumérez, les prières dont vous donnez les formules, les lettres ou allocutions épiscopales que vous reproduisez, constituent un *Manuel* utile et précieux pour vos associés, et, en faisant mieux connaître votre œuvre au dehors, recruteront de nouveaux adhérents à votre Archiconfrérie dont les membres inscrits dépassent déjà le chiffre éloquent de plusieurs millions. J'ai donc l'intime persuasion que votre livre est appelé à faire un très grand bien, et pour ce motif, vous avez mérité une fois de plus de Marie dont vous êtes l'infatigable apôtre, et acquis de nouveaux titres à la profonde gratitude des pieux serviteurs de Notre-Dame du Sacré-Cœur, parmi lesquels je revendique une modeste place.

Agréer, mon Très Révérend Père, l'assurance de mon dévouement le plus respectueux en N.-S. J.-C.

† AUGUSTE,
Évêque de Moulins.





DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Nous déclarons soumettre absolument et sans réserve aucune à Notre Saint-Père le Pape, dont les jugements sont irréfornables, et au Saint-Siège Apostolique, cet ouvrage, et tout ce que nous avons déjà publié ou pourrions publier dans la suite. Nous désavouons et nous condamnons par avance tout ce que le Saint-Siège croirait devoir désavouer ou condamner. C'est dans ces sentiments de filiale soumission, et d'amour le plus vif et le plus parfait pour la Sainte Église Romaine que nous voulons vivre et mourir.

Nous déclarons, en outre, conformément au décret du Pape Urbain VIII, que si dans le cours de cet ouvrage nous avons donné quelquefois le titre de Saint ou de Bienheureux à quelques personnages recommandables par leurs vertus, c'est uniquement en témoignage de notre vénération pour eux, et nullement dans la pensée de prévenir le jugement de notre sainte Mère l'Église.

Nous déclarons pareillement que tous les faits extraordinaires que nous rapportons dans cet ouvrage, n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons, sans réserve et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.



A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

LE 8 septembre 1869, dans votre sanctuaire privilégié d'Issoudun, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, votre Pontife bien-aimé, Pie IX, de sainte mémoire, déposait sur votre front, par les mains bénies de l'Ange du diocèse de Bourges, Mgr de la Tour d'Auvergne, une couronne d'or et de diamants, en présence de douze Évêques et de trente mille Pèlerins.

Après les désastres de notre infortunée Patrie, votre Basilique fut témoin d'un nouveau triomphe, jusqu'alors sans exemple. De tous les points du monde civilisé, de nombreux chrétiens accoururent déposer à vos pieds le tribut de leur amour et de leur reconnaissance. Deux cent cinquante bannières, venues de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique, de la Russie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne, de la Hollande, de la Belgique et de la France, flottent, en Votre honneur, dans nos murs.

Quarante mille étrangers se groupent autour de Vous et Vous forment un cortège incomparable. Dans les rues pavées, couvertes de fleurs et ornées d'arcs de triomphe, défile une longue suite de Pontifes, de Prêtres et de fidèles. L'air retentit du chant de vos cantiques ; la prière jaillit de toutes les lèvres et la joie déborde de tous les cœurs.

Hélas ! pourquoi cet *Hosanna* devait-il si tôt se changer en tristesse ? Oui, pourquoi ? Dites-le-nous, ô *Notre-Dame* ! Car la foi des faibles chancelle, et les forts eux-mêmes ont besoin d'être rassurés !! Ah ! je vous comprends ! Ici, comme toujours, la Mère est inséparable du Fils. La captivité de l'un entraîne nécessairement celle de l'autre. *Votre Cœur ne peut*

*quitter son trésor*¹. Liée au Cœur de Jésus par les nœuds les plus sacrés et les plus indissolubles, puisant en Lui votre confiance et votre force, votre puissance et votre amour, les secrets de vos miséricordes et la vie de vos enfants, Vous ne pouviez en être séparée ; il Vous fallait boire au même calice et le vider avec Lui jusqu'à la lie.

Voilà une première raison !

En voici une seconde :

La société actuelle a besoin d'une régénération complète. N'étant plus conduite, depuis longtemps, par l'Esprit de Dieu, elle marche à la dérive. Aujourd'hui, l'impiété triomphe, la justice est foulée aux pieds, le droit est méconnu, la propriété violée et la liberté indignement outragée ; la Religion n'est plus pour la foule qu'un objet de mépris ; le prêtre, un fourbe, un hypocrite dont il faut se défier ; la croix, ce symbole de salut et de la civilisation, est arrachée des écoles, et le Christ lui-même est banni de l'esprit et du cœur des enfants ; Satan est déchaîné partout ; il règne en maître et dicte ses lois au monde épouvanté. De toutes parts, on entend des cris sinistres qui jettent l'effroi dans les âmes honnêtes. Il en est un qui domine tous les autres et qui s'élève jusqu'au ciel pour en faire descendre la foudre : « Le Christianisme, voilà l'ennemi ; guerre à Dieu et à son Christ ; guerre à la Religion et à ceux qui la pratiquent. *Nolumus hunc regnare super nos.* »

C'en est fait du corps social ; il renferme évidemment dans ses flancs les germes de dissolution dont parle Donoso Cortès : « Le monde moderne qui n'a plus l'Église pour point d'appui, dit ce grand philosophe, est arrivé au dernier degré de maturité pour la mort ; il porte en lui un germe évident de dissolution générale, à moins qu'il ne se convertisse et que ne s'opère une grande rénovation religieuse. »

Qui fera cette conversion ? Qui opérera cette rénovation ? Qui obtiendra cette grâce de salut ? Il faut une réparation,

¹ S. Matth. vi. 21.

une expiation proportionnée à la grandeur des crimes qui se commettent ; il faut une victime dont les mérites apaisent la justice divine et fasse surabonder la grâce là où l'iniquité déborde, ou bien l'Ange du Seigneur fulminera la terrible sentence : *Mane, Thecel, Pharès*, qui annonçait la fin du royaume de Balthasar.

Aujourd'hui, comme autrefois, le remède sortira du mal. Les juifs portent sur le Christ des mains sacrilèges, Le crucifient et percent son Cœur : de là, la Rédemption et le salut ! De nos jours, on Le persécute dans ses amis fidèles, et on appose les scellés sur ses chapelles dont on Lui fait autant de sépulcres.

Mais chose étrange ! une de ses chapelles, devenue Basilique, c'est-à-dire maison royale, érigée en l'honneur de son Cœur adorable et de Notre-Dame, était le rendez-vous universel des chrétiens qui veulent aller au Sacré Cœur de Jésus par Marie. Ce sanctuaire privilégié, qui, dans ses jours de solennité, voyait accourir de tous les points du monde trente et quarante mille pèlerins à la fois, est aujourd'hui fermé. *Seul* de tous les lieux de grands pèlerinages, dont se glorifie notre Patrie, il a fixé l'attention de l'impiété. Se trouvant au Cœur de la France, dont les idées révolutionnaires s'imposent à tous les peuples, il fut visé, comme le Cœur de Jésus sur la croix, pour être, sans doute, la victime exigée de l'expiation. Aussi ses autels furent-ils dépouillés et ses prêtres bannis. Aujourd'hui tout y est morne et silencieux. Et le Cœur de Jésus est là, insulté dans son amour, outragé dans ses bienfaits, méconnu dans ses miséricordes, offrant à l'auguste Trinité tout entière ses expiations adorables, ses mérites infinis !

Comme autrefois sur le Calvaire, lorsque le vide se faisait autour de la croix, Il trouve à ses côtés la Vierge Marie, partageant ses délaissements, ses angoisses, ses humiliations et ses souffrances ; offrant à Dieu, Elle aussi, ses sacrifices, demandant grâce pour les hommes coupables, grâce pour la France, qui est son royaume de prédilection¹, et sol-

¹ Regnum Gallie. regnum Marie.

licitant pour l'Église éprouvée et pour son chef persécuté tous les secours capables d'assurer un prochain et complet triomphe. Comme au jour de la Présentation de Jésus-Christ, Elle s'est montrée généreuse jusqu'à l'héroïsme. Voyant l'orage s'amonceler sur notre Patrie et la foudre sur le point d'éclater, Elle s'écria : « Seigneur, il faut un holocauste pour
 « apaiser votre juste courroux, et préserver les temples qui
 « Vous sont chers. Eh bien, acceptez, pour le salut de tous,
 « l'offrande que je Vous fais aujourd'hui ! Que l'impiété, imi-
 « tant le Centurion du Calvaire, frappe au cœur de la fille
 « aînée de l'Église ; elle y trouvera le Cœur de mon Fils ; et
 « la sanglante blessure qu'elle va Lui faire deviendra une
 « source de bénédictions plus abondante encore. La Victime,
 « une fois immolée, criera miséricorde. Je m'ensevelirai avec
 « Elle dans ce nouveau tombeau où la force triomphante ap-
 « posera ses scellés. J'attendrai dans l'épreuve et l'humiliation
 « le jour de la résurrection. Ce jour viendra, j'en donne l'as-
 « surance à mes enfants ; qu'ils sachent attendre dans la prière
 « et la pénitence. O Dieu clément ! abaissez un regard d'amour
 « sur ce béni sanctuaire où je régnais en souveraine Dispen-
 « satrice de vos trésors. Je Vous l'offre en sacrifice, puisqu'il
 « le faut. Puisse ce sacrifice désarmer votre justice et faire
 « descendre sur cette France, qui m'est toujours si chère, vos
 « plus précieuses faveurs ! ! »

Ainsi s'explique la fermeture de la Basilique du Sacré-Cœur et de Notre-Dame d'Issoudun. Si de tous les grands sanctuaires où les foules se pressent en pèlerinage, il est le seul à avoir ce privilège, j'allais dire cet honneur, c'est qu'il entrerait dans les desseins de Dieu, comme au temps de Jésus-Christ, qu'une Victime fût offerte en sacrifice pour le salut de tous. *Expedi vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat*².

¹ Suscipe, Pater omnipotens, suscipe oblationem hanc quam Tibi offero pro toto orbe. Ancilla tua !... Suscipe nunc de manibus Ancillæ tuæ sacrosanctum hoc sacrificium matutinum... Respice, Pater piissime, quod offero et attende pro quo offero (S. Thom. à Villanov., p. 611.)

² S. Joan. XI. 50.

Vous avez été cette victime, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, mais bientôt vous sortirez triomphante du tombeau où les ennemis de votre Fils et de son divin Cœur ont voulu vous ensevelir. La France vous reconnaissant alors pour sa libératrice, tombera à vos genoux, comme Madeleine aux pieds du Sauveur, au matin de la Résurrection ; nous la verrons, après avoir abjuré ses erreurs, venir, comme Thomas, repentante et pleine de joie, se prosterner devant Vous, Vous supplier de lui présenter de nouveau le Cœur de Jésus ; elle mettra sa main sur la blessure sacrée de ce Cœur adorable, ou plutôt elle y collera ses lèvres pour y puiser la force, la lumière et la vie.

Aujourd'hui, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, une solitude profonde s'est faite autour de Vous ; la lumière de vos cent lampes entretenues par la piété de vos enfants, ne brille plus devant votre Image vénérée ; l'orgue a cessé ses harmonies, et ne chante plus vos louanges ; comme une Reine, victime d'une émeute, Vous êtes prisonnière dans votre propre Palais, où règnent maintenant le silence le plus profond et la solitude la plus absolue. Les portes qui donnent accès à votre trône sont fermées et gardées avec soin. Votre Basilique, à l'heure où j'écris ces lignes, ressemble au cachot où Pierre était retenu captif, et mieux encore au sépulcre du Sauveur où le sceau de César fut apposé. Mais vos fidèles serviteurs, qui vivent de foi, d'espérance et d'amour, ne Vous abandonnent pas. Par la pensée, ils Vous envoient leurs hommages, leurs vœux et leurs prières. Ils se pressent, avec une nouvelle ardeur, autour de votre autel solitaire, pour Vous former une garde d'honneur qui ne craint point la dispersion. Et encore pour beaucoup ce n'est pas assez ; nous en voyons qui viennent, même de très loin, se prosterner devant les portes closes de votre demeure, embrasser et arroser de leurs larmes ce sol sanctifié par la persécution, y déposer des couronnes et le couvrir de fleurs.

Eh quoi, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! C'est au milieu de ces tristesses amères que je viens parler de vos incomparables prérogatives ! C'est quand le démon croit avoir détruit votre gloire que j'ose mettre en relief les splendeurs de votre

Nom ! Ne serait-ce pas une illusion ? Oh non ! Au sein de vos humiliations je Vous vois resplendir d'un éclat plus beau. Les chaînes qui Vous retiennent captive brillent comme des diamants ; elles projettent sur Vous je ne sais quelle lumière éblouissante qui Vous enveloppe comme d'un manteau glorieux où se reflètent tous les rayons du Ciel. Bientôt, je l'espère, l'heure de la délivrance et du triomphe sonnera. Les portes de votre prison s'ouvriront sous l'action d'une force surnaturelle ; la pierre de votre sépulcre sera renversée par la main du Tout-Puissant, et Vous nous apparaîtrez, dans votre majesté, rayonnante de joie et de bonheur ; vos enfants se presseront alors plus que jamais dans votre béni sanctuaire ; ils aimeront de nouveau à contempler vos traits augustes, votre front virginal paré non seulement du diadème où brillent le saphir, la topaze et l'émeraude, mais encore de la couronne plus belle de la persécution.

Votre Basilique reprendra sa physionomie d'autrefois ; elle verra revivre ses splendides cérémonies, et, dans son enceinte devenue trop étroite, montera de nouveau vers le Ciel l'hymne de l'amour et de la reconnaissance.

On raconte qu'un jour où saint Hyacinthe venait de célébrer la sainte Messe dans son monastère, à Liovie, en Pologne, on vint l'avertir que les Tartares avaient pénétré dans l'intérieur de la ville et se disposaient au pillage. Redoutant moins la ruine de son couvent et l'expulsion de ses religieux que la profanation de l'Eucharistie, Hyacinthe, plein de foi, s'approche du tabernacle, en tire le ciboire, le cache sous sa tunique et sur son cœur, et sort accompagné de tous ses frères. Mais, comme il se retirait, il entend une voix forte qui lui crie : « Hyacinthe ! Hyacinthe ! » Il lève les yeux, et remarque, au grand étonnement des assistants, que cette voix sort d'une statue d'albâtre représentant Notre-Dame. La voix ajouta : « Tu sauves le Fils et tu laisses la Mère ! » Mais comme il alléguait sa faiblesse : « Aie confiance, lui fut-il répondu, le Fils ne veut pas être séparé de la Mère. » Et un grand miracle s'opéra pour justifier cette parole.

Il y a neuf ans, bientôt, je célébrais les Saints Mystères sur votre autel privilégié, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, lorsqu'on vint m'avertir que de nouveaux Tartares assiégeaient notre couvent et menaçaient d'envahir votre temple. J'entendais déjà leurs cris tumultueux et le bruit de la hache qui essayait de leur frayer un passage. Avant d'aller leur faire résistance, je pris vite, sous votre regard attristé, Jésus-Eucharistie pour le soustraire à la profanation. Je l'emportai pressé sur mon cœur, accompagné de mes frères bien-aimés que la force brutale allait chasser, à l'instant, de leur paisible domicile. En traversant votre demeure sacrée, il m'a semblé entendre, au fond de mon âme, une voix qui me disait aussi : « Aie confiance, le Fils ne veut pas être séparé de la Mère... Il reviendra triomphant sur son trône d'amour. »

O Notre-Dame ! j'espère que, touchée par nos supplications, vous ouvrirez bientôt les portes de votre béni sanctuaire, où nos cœurs vont, si souvent, rallumer les lampes éteintes et essuyer votre marbre qui pleure ¹.

¹ Après quatorze ans d'attente et de prières, les scellés sont enfin tombés. Usant de la tolérance du Gouvernement, les fidèles peuvent pénétrer dans la Basilique et assister aux offices qui ont lieu comme par le passé. Les grands pèlerinages reprennent le chemin d'Issoudun et font entendre leurs chants d'amour et de reconnaissance.





DÉDICACE

*de la nouvelle édition du Livre intitulé : NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR
à Sa Grandeur Mgr Boyer, archevêque de Bourges.*

MONSEIGNEUR,

C'est sous votre fécond et glorieux Épiscopat que paraît cette nouvelle édition du livre intitulé : *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Je suis heureux de le déposer aux pieds de Votre Grandeur et de lui en faire l'humble hommage. La dévotion qu'il proclame et qu'il justifie, a pris naissance au cœur même de votre diocèse consacré à Marie, dès l'origine du Christianisme, par saint Ursin que l'on dit être le Nathanaël de l'Évangile. Envoyé par les Apôtres dans nos contrées, il fit de la capitale des Bituriges le centre de son apostolat. Son premier soin fut d'ériger dans toutes les villes qu'il parcourut des temples non seulement à saint Étienne, au martyr duquel il avait assisté, mais surtout à la Mère de Dieu qu'il avait eu le bonheur de contempler pendant sa vie. Bourges eut le sien connu sous le titre de *Notre-Dame de Sales*. L'antique Xoldun, deuxième ville de la province et rivale d'Avaric, ne fut pas oublié par notre Saint. Voyant sur le monticule ou *Dun*, qui domine la cité, un temple consacré à Isis, mère du soleil et déesse de la fécondité, il en brisa l'idole et le dédia à Celle qui enfanta le vrai *Soleil de Justice*. Depuis lors, les *Xoldunens* eurent toujours pour l'auguste Vierge une dévotion particulière.

Si, comme nous le croyons, les *Bituriges* reçurent avec la foi, du temps des Apôtres, la connaissance et l'amour de Marie, ils furent initiés aussi au *Culte du Sacré Cœur* au début de son apparition. En souvenir du frère de sainte Chantal

Mgr Frémiot, archevêque de Bourges, les Visitandines s'empressèrent de s'établir dans notre diocèse. Issoudun eut un de leurs premiers Monastères, et devint comme un foyer de Dévotion au divin Cœur de Jésus.

Cet ensemble de circonstances, Monseigneur, ne semblerait-il pas expliquer le choix que le Ciel fit de notre Berry et de la ville d'Issoudun pour y faire naître une dévotion qui réunit tout à la fois et la Source de la grâce et sa divine Dispensatrice. Lors de son apparition, les pieux fidèles l'accueillirent avec autant d'empressement que d'enthousiasme. De tous les côtés on nous demandait un livre qui en fît connaître l'origine, le but et les avantages. C'est en 1883 qu'en parut la première édition. Comme les questions qui s'y trouvaient traitées touchaient aux dogmes les plus élevés de notre foi et aux questions les plus délicates de la Théologie, je l'ai soumis, avant d'en saisir le public, à l'examen sévère du Maître du Sacré-Palais ; et Mgr Bausa, aujourd'hui cardinal-archevêque de Florence, en approuva la doctrine et en permit l'impression.

Cette nouvelle édition, où j'ai supprimé, pour la rendre moins volumineuse, les chapitres concernant le culte du Sacré Cœur, se compose de ceux qui regardent la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur ; je n'y ai rien changé ; je n'ai ajouté que le chapitre : *La Royauté de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Il est inutile de redire ici, Monseigneur, que je sou mets de nouveau et sans réserve à Notre Saint-Père le Pape, dont les jugements sont irréformables, cet ouvrage, et que je condamne et désavoue par avance ce que le Saint-Siège croirait devoir désavouer ou condamner.

En justifiant le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur et en parlant de la puissance que Notre-Seigneur Jésus-Christ a bien voulu donner à sa Très Sainte Mère sur son Cœur sacré, loin de moi de prétendre que le pouvoir ineffable de Marie trouve dans le nouveau vocable et dans les témoignages des Saints Pères, une vertu et une efficacité de plus ; ce serait une erreur. L'auguste Vierge reste ce que Dieu l'a faite, une Toute-puissance suppliante : *Omnipotentia supplex*, la Trésor-

rière et la Dispensatrice de toutes ses grâces : *Thesaurizaria gratiarum ejus*¹, *Dispensatrix omnium gratiarum*².

La dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur, Monseigneur, et je tiens à le dire, n'est point le fait d'une révélation ni d'une intervention surnaturelle ; elle découle par déduction de la Maternité divine, source de toutes les grandeurs et prérogatives de Marie : c'est ainsi que ce livre la présente. Et si, dans le cours de cet ouvrage, il est question de faits extraordinaires, comme guérisons, conversions remarquables, etc., obtenues par l'intercession de Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous déclarons n'y attacher qu'une autorité purement humaine, même lorsque les pieux fidèles, dans un élan de reconnaissance et d'un saint enthousiasme, les qualifient de miracles. Il n'appartient qu'à l'Église seule de se prononcer sur des points aussi graves.

Que Votre Grandeur,

Monseigneur,

daigne me bénir et agréer l'hommage du plus humble et du plus respectueux de ses enfants in C. J.

Issoudun, le 2 juillet 1895.

J. CHEVALIER,

M. S.-C.

¹ Ric. a S. Laur., de *Lau'l. B. M. V.*, lib. II, c. 1.

² S. Bern. Sen., c. III, de *Exalt. B. V.*





ARCHEVÊCHÉ
DE
BOURGES

Bourges, le 6 Août 1895.

Mon Révérend Père Supérieur Général,

Je suis bien touché du sentiment de déférence qui vous porte à me dédier la nouvelle Édition (réduite à ce qui concerne la Très Sainte Vierge) de votre grand ouvrage sur le *Sacré Cœur* et *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

J'y retrouve votre ardeur à proclamer partout et sous tous leurs aspects, les prérogatives ineffables et le rôle de seconde Médiatrice que Dieu a accordés à Marie par amour pour nous ; et aujourd'hui, après les onze ans qui nous séparent de la première édition, ce n'est plus en forme de souhait, comme se plaisait à le faire, en vous écrivant, mon vénéré Prédécesseur, c'est à titre de constatation bien consolante que j'aime à redire avec lui : « Votre livre aura contribué à rendre la dévotion, la confiance envers la Reine du Ciel plus profonde, plus ferme et plus efficace, parce qu'il l'aura rendue plus agréable à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui en est l'objet. »

Après avoir ainsi rendu, dans toute la joie de mon cœur de Père, hommage à votre piété pour Celle dont vous avez fait le centre et l'axe de votre longue vie de Missionnaire, j'ai dû me rappeler le grave devoir de gardien du dépôt et de juge de la doctrine en son Diocèse, que Dieu et l'Église imposent à l'Évêque.

A ce titre, et sans rien diminuer, — bien au contraire, — de ma sympathie pour vos œuvres, de ma confiance dans les intentions les plus droites de votre orthodoxie et de mon admiration pour votre présent ouvrage, je me suis fait un devoir

d'appeler vos réflexions sur quelques passages de votre écrit, susceptibles d'interprétations inexactes et, partant, contraires à votre pensée.

Aussitôt, mon Révérend Père, vous m'en avez remercié, parce que, en matière dogmatique, et dans un ouvrage de haute portée, on ne saurait être trop scrupuleux en fait de rectitude théologique ; et vous vous êtes empressé de prévenir, par les déclarations les plus décisives, toutes les interprétations abusives des passages auxquels j'avais fait allusion.

De mon côté, je me plais à vous louer de toute mon âme, du nouveau service que vous allez rendre à la cause de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, si chère à notre Berry et à tous les vrais fidèles.

Recevez, mon Très Révérend et cher Père, la nouvelle expression de mon religieux et affectueux dévouement en N.-S.

† J. PIERRE,
Archevêque de Bourges.





LIVRE PREMIER

ORIGINE DU TITRE

DE

NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR

ET FONDEMENT DE SA DÉVOTION

CHAPITRE PREMIER.

DU TITRE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR ET DE LA BASILIQUE
D'ISSOUDUN.

I.

C'EST au 8 décembre 1854, jour à jamais mémorable de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, qu'il faut remonter pour trouver l'origine de la *Dévotion* à Notre-Dame du Sacré-Cœur, telle qu'elle existe aujourd'hui.

En 1848, quelques jeunes gens formèrent au grand séminaire de Bourges une Association de prières pour glorifier le Sacré-Cœur et la Vierge Immaculée. Leur but était de former aux pieds de leurs autels, pendant les promenades et les récréations, une *garde d'honneur*; les membres, avertis les uns par les autres, s'y succédaient à tour de rôle et sans interruption. Qu'y faisaient-ils? ils adoraient le Cœur de Jésus, réparaient les outrages qu'il reçoit de toutes parts, et sollicitaient de sa bonté, par l'entremise de Marie, les grâces dont pouvaient avoir besoin l'Église et son Chef, les Évêques et leurs Prêtres, les justes et les pécheurs. Son Éminence le Cardinal du Pont daigna approuver cette œuvre, et voulut bien

accorder 100 jours d'indulgence à chacune des visites ¹. Les adhérents devinrent assez nombreux. Les élèves les appelaient les *Chevaliers du Sacré-Cœur et de Notre-Dame*.

Trois d'entre eux se lièrent d'une étroite amitié. Ils aimaient, dans leurs récréations, à parler de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes. L'un d'eux, se laissant aller à l'ardeur de ses désirs, pensait déjà à former une Congrégation exclusivement dévouée au Sacré Cœur de Jésus, et dont la mission serait de faire connaître aux âmes tous les trésors d'amour et de miséricorde que renferme ce divin Cœur. Il jeta même les yeux sur ses deux condisciples, comme pouvant un jour s'adjoindre à lui. « Mais où placer le berceau de cette œuvre ? se demandait-il. Je ne vois qu'*Issoudun* ². Cette ville populeuse est privée, pour ainsi dire, de tout secours religieux ; elle n'a qu'une paroisse avec un vieillard plus que septuagénaire pour curé, et deux vicaires seulement, pouvant à peine suffire au service matériel. L'esprit qui y règne passe pour être des plus mauvais ; les hommes, dit-on, ne viennent plus à l'église, et le reste de la population en a presque oublié le chemin. Aussi les offices sont-ils déserts, et les sacrements généralement abandonnés. Le soleil, paraît-il, y aurait même ses adorateurs. Au séminaire, on la regarde comme une terre tellement ingrate que les nouveaux Prêtres redoutent d'y aller exercer le saint ministère. Placée au cœur même de la France, on serait porté à croire que Satan l'a choisie, de préférence à tant d'autres, pour y établir son règne. Eh bien ! puisque, d'après nos Livres Saints, *la grâce doit surabonder là où le péché abonde* ³, c'est *Issoudun* qui devrait avoir le bénéfice de cette fondation, si jamais elle existe. »

Le temps s'écoule ; le jeune Léвите, dont il est ici question, devint Prêtre. Après cinq années de séparation, il se trouve, contre toute espérance et prévision possible, vicaire dans cette même ville, avec un de ses premiers amis. Le projet d'autrefois lui revint à la pensée. Plus il cherchait à l'éloigner, plus il en était rempli. Enfin, pour s'assurer de la volonté divine, il crut devoir s'en ouvrir à son pieux confrère. Celui-ci le regarde fixement et lui répond : « Vous avez donc lu dans mon âme ! Moi aussi je pensais la même chose dès le grand séminaire, et je comptais sur vous, sans jamais avoir osé vous en parler. » Aussi touchés qu'étonnés de cette double

¹ La visite réglementaire durait cinq minutes dans la chapelle du jardin où se prenait habituellement la récréation, et un quart d'heure dans celle de la maison de campagne du grand séminaire où résidait le Saint Sacrement, lorsque les élèves y allaient en promenade.

² Issoudun est une Sous-Préfecture de 15.000 habitants au centre du Berry.

³ *Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia.* (*Rom.* v, 20.)

confiance, les deux Prêtres se jettent dans les bras l'un de l'autre et adressent au Ciel une ardente prière pour le succès de leur entreprise. Ils communiquent ce dessein à des hommes sérieux. Les uns le regardent comme le fruit d'une imagination exaltée, et les autres comme une folie. « Comment pouvez-vous espérer réussir ? leur dit la sagesse humaine. Vous êtes sans crédit, sans fortune, sans influence, sans prestige et sans nom ; en un mot vous n'avez rien de ce qui peut assurer le succès. Croyez-nous, renoncez à votre projet ; il est plus que téméraire, il est insensé. » Sans se décourager, les deux jeunes Prêtres se disent : « Après tout, nous ne voulons que la volonté de Dieu. Pour la connaître, faisons une neuvaine à Marie ; les circonstances ne sauraient être plus favorables. Bientôt l'Église la proclamera *Immaculée* ; demandons-Lui, comme premier fruit de cette gloire incomparable qui va couronner son front, d'obtenir du Cœur de Jésus la fondation de cette Société ; Elle peut tout sur ce divin Cœur, car sa prière est toute-puissante, et, si Elle nous exauce, nous prenons dès aujourd'hui l'engagement de La faire honorer d'une *manière spéciale* ; si au contraire le Ciel reste sourd à nos vœux, nous en concluons que cette œuvre n'entraîne point dans les desseins de la divine Providence, et nous n'y penserons plus. »

Des difficultés insurmontables se présentaient, en effet, de toutes parts. Humainement parlant, la réussite paraissait impossible. La cause était vraiment *désespérée*, et sans une intervention surnaturelle, il fallait évidemment s'attendre à une réelle déception. Marie prit en main cette cause et la plaida avec tant d'éloquence que, le 8 décembre 1854, à l'heure même où Rome la proclamait *Immaculée*, Elle triomphait de tous les obstacles : *la grâce était obtenue*.

Voici le fait : Immédiatement après la Grand'Messe, un Monsieur de la ville se présente à la sacristie, et dit, avec un air mystérieux, qu'il désire parler aux Vicaires de la Paroisse. L'un d'eux se rend alors au Presbytère.

« Monsieur l'abbé, je viens vous annoncer une heureuse nouvelle. Une personne, étrangère à la localité et qui tient à rester inconnue, vous offre une somme de 20.000 fr. pour établir à Issoudun une bonne œuvre. — Laquelle ? — Celle que vous voudrez ; cependant une Maison de *Missionnaires* sourirait assez au Bienfaiteur... » Ce bienfaiteur, il est aujourd'hui permis de le nommer, c'est M. l'abbé de Champgrand, Prêtre de Saint-Sulpice, originaire de Bourges, mort il y a quelques années seulement.

L'âme du jeune Prêtre déborde de joie. Il cherche son confrère pour lui faire part de son bonheur ; il le trouve aux pieds de la statue de la Sainte Vierge, absorbé dans un recueillement profond.

— « Venez vite, lui dit-il, j'ai quelque chose d'important à vous communiquer. — Et moi aussi, lui répond son ami ; j'ai la conviction que nous sommes exaucés. »

Les deux Prêtres se regardent, les yeux mouillés de larmes, et s'embrassent sans pouvoir échanger un seul mot, car l'émotion les suffoque. Ils ont compris le mystère d'amour qui vient de s'opérer. Le voile de l'avenir se soulevant, pour ainsi dire, devant eux, ils semblent entrevoir, dans une vision rapide comme l'éclair, les luttes qui les attendent, les épreuves qu'ils auront à subir. Ils acceptent par avance, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, tout ce qu'il plaira au Sauveur de leur envoyer, et forment avec son adorable Cœur et celui de sa très sainte Mère des liens sacrés que rien au monde ne pourra désormais briser.

Cette Congrégation religieuse naquit donc du Sacré Cœur de Jésus, sous les auspices de Marie Immaculée. Elle porte le triple sceau dont Dieu marque tout ce qu'Il fait : l'infirmité au berceau, le développement à travers la lutte, un succès humainement inexplicable. Cette œuvre s'accrut au milieu d'obstacles toujours renaissants, et toujours heureusement renversés par sa puissante Protectrice, qui semblait réclamer à juste titre l'*exécution de la promesse*. Mais là se trouvait la difficulté. Comment faire honorer Marie *d'une manière spéciale* ? Quel titre nouveau Lui donner ? Quel hommage Lui rendre qu'Elle n'eût déjà reçu dans les siècles précédents ?

On attendait depuis un an la solution de ce problème.

En 1855, le dimanche 9 septembre, fête du *saint NOM de Marie*, les Missionnaires étaient installés par son Éminence le Cardinal du Pont, archevêque de Bourges, et recevaient officiellement le *NOM des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus*. C'est alors qu'ils prirent pour devise ces paroles remarquables : *Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus*, auxquelles Pie IX voulut bien attacher 100 jours d'indulgence.

Ce jour-là même, désireux de témoigner à Marie leur amour et leur gratitude, ils Lui donnaient, dans leur pensée, le *NOM de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Ce Titre semblait venir d'en Haut. Il était, tout à la fois, l'expression de la vive reconnaissance que les nouveaux Religieux devaient à leur auguste Bienfaitrice, et le symbole de la Puissance que Dieu Lui donna sur le Cœur de son Fils.

Peu de temps après leur installation, ils placèrent dans leur jardin, sous un berceau de tilleuls, (qui existe encore), une statue de la Vierge Immaculée, avec cette inscription, qu'on lisait pour la première fois : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !*

La chapelle primitive des Pères du Sacré-Cœur, installée provisoirement dans une étable, menaçait ruine. Une partie même venait de s'écrouler, lorsqu'en 1857, aidés par la charité de quelques pieux fidèles, ils jetèrent les fondements d'un nouveau sanctuaire à la gloire du Cœur de Jésus, *au nom de la France* qu'Il a choisie pour manifester ses divines miséricordes, et *du monde entier* sur lequel Il veut régner en Maître souverain¹.

C'est alors qu'ils conçurent le projet de dédier l'autel de la Vierge à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et de faire représenter Marie, invoquée sous ce Titre nouveau, dans un vitrail qu'on voit encore au fond de l'église. Cet autel et ce vitrail ne furent placés qu'en 1860, le jour de l'inauguration de la première partie du sanctuaire.

Ce Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* répondait entièrement au désir des pieux Missionnaires.

En même temps qu'il est l'expression de leur reconnaissance à Marie, il dit en outre ce qu'est cette divine Mère dans ses *rappports* avec le Cœur de son Fils ; il exprime non seulement son intercession *toute-puissante* sur ce Cœur sacré², mais encore l'honneur qu'Elle a d'être la *Trésorière* de ses grâces et la *libérale Dispensatrice* de ses bienfaits ; il présage sa merveilleuse *coopération* à l'établissement et à la diffusion de cette admirable dévotion au Sacré Cœur qui doit si puissamment contribuer au salut des hommes.

Le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fut donc comme un trait de lumière.... C'était la réponse de Marie au vœu de ses enfants.

Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus!... Cette invocation, si simple et si naturelle, parut de plus en plus suave et pleine d'à-propos. Méditée, elle était un sujet inépuisable de pieuses pensées ; examinée au point de vue de la Théologie, de la doctrine des saints Pères et de la Tradition, elle semblait irréprochable ; elle fut d'abord soumise à l'autorité de Mgr de La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, qui l'approuva. Ce fut en 1862 que parut le premier opuscule traitant de la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Ce travail, communiqué à NN. SS. les Évêques de France, reçut immédiatement leur haute approbation et leurs précieux encouragements. Le nouveau Titre de Marie, expression de la foi constante de l'Église, fut accueilli partout avec empressement. Il répondait à un besoin des cœurs. Aujourd'hui, *plus de cinq cents* Archevêques ou Évêques ont approuvé publiquement cette dévotion et l'ont répandue dans leurs diocèses.

¹ *Ametur ubique terrarum Cor Jesu Sacratissimum.* (100 j. d'ind., Pie IX, 1860.)

² *Omnipotentia supplæ.* (S. Bern.)

II

Issoudun, berceau de cette admirable dévotion, est aujourd'hui connu du monde entier ; son nom se trouve sur toutes les lèvres. Il est béni comme celui de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dont il est, pour ainsi dire, inséparable. Cette ville, étant le centre de l'archiconfrérie de la Patronne des causes difficiles et désespérées, est devenue le rendez-vous de ses millions d'associés. Leurs regards se tournent instinctivement vers le célèbre sanctuaire qui s'est élevé dans ses murs ; et là, par la pensée, les cœurs s'épanchent et les larmes coulent en silence.

O Marie ! Vous à qui Jésus a donné tout pouvoir sur son Cœur ! que ne puis-je aller me prosterner aux pieds de votre statue miraculeuse : ma prière serait plus fervente et ma confiance plus grande ! Combien j'envie le sort de ceux qui habitent votre cité privilégiée ! Me sera-t-il jamais donné de la voir, de fouler du pied son sol béni, témoin de tant de prodiges ? Si je ne puis jamais avoir ce bonheur, ou du moins, en attendant qu'il me soit accordé, *Issoudun*, dis-moi ton origine, raconte-moi ton histoire et, si tu le peux, révèle-moi les motifs qui ont engagé le Ciel à fixer sur toi son regard.

Essayons de donner satisfaction à cette légitime curiosité ¹.

Issoudun, très important dans le passé, n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu d'arrondissement comptant à peine 15,000 âmes, situé au centre du diocèse de Bourges et au cœur de la France ; cette ville est assise sur les bords d'une petite rivière, la *Théols*, nom mystérieux et symbolique, comme nous le verrons plus tard ; ses plaines sont fertiles, et ses vignobles appréciés. Elle est le siège d'une Sous-Préfecture et d'un tribunal de première instance ; ses habitants sont actifs, laborieux et économes ; son église paroissiale, nouvellement restaurée, est vaste et monumentale ; le Presbytère est une construction du xv^e siècle dont on admire, avec raison, la belle architecture ; son hôtel de ville est remarquable ; son Palais de justice et ses nouveaux hospices sont dignes de fixer l'attention ; son vieil hôpital, avec sa chapelle gothique et ses deux arbres généalogiques admirablement sculptés, partant de Jessé pour se terminer à Jésus-Christ, renferme, au point de vue de l'art, des richesses incontestables. Son Belfroi, les ruines de son château-fort

¹ On peut consulter pour ce chapitre l'histoire d'Issoudun par M. Pérémé et l'histoire du Berry par de la Thaumassière.

et les débris de ses vieux remparts lui donnent un aspect imposant. Ses promenades assez convenables, ses jardins cultivés avec soin, la salubrité de son climat et la facilité de ses communications, par le chemin de fer du centre qui la traverse, en font un séjour agréable.

Nous ne saurions oublier qu'elle est le berceau de la famille du grand Bourdaloue et qu'elle a vu naître le célèbre P. Berthier, Jésuite ¹.

Issoudun était autrefois la capitale du bas Berry ; sa juridiction s'exerçait sur 262 paroisses ou contrées ; elle s'étendait sur plusieurs Seigneuries de la Touraine, du Blésois, de l'Orléanais, du Nivernais, du Bourbonnais, de la Marche, du Limousin et du Poitou ².

A plusieurs reprises, la ville fut ravagée par la guerre ou détruite par l'incendie. Au xv^e siècle, elle comptait au moins 35,000 habitants ³.

Quant à son origine, elle se perd dans la nuit des temps.

Bourges, d'après quelques auteurs ⁴, aurait eu pour fondateur un petit-fils de Japhet, appelé *Ogyges* ; ses descendants prirent le nom de *Bytogyges* ou *Bituriges* ⁵.

Issoudun, qui, de tout temps, a été la deuxième ville de la Province, doit aussi très probablement sa naissance à ces peuples anciens.

Quoi qu'il en soit, « le Berry était déjà un royaume florissant, lorsque Rome n'était encore qu'un village couvert de chaume et de paille ⁶. »

A cette époque, ses souverains étendaient leur domination sur tous les peuples de l'Aquitaine. Bourges, ou plutôt Biturix, leur capitale, était « la Reine de toutes les cités de ces vastes contrées ⁷. »

¹ *Hist. d'Issoudun*, par M. A. Pérémé, p. 337.

² De la Thaumass., *Hist. du Berry*, liv. V, ch. ix, p. 360.

³ *Hist. d'Iss.*, par M. Pérémé, p. 156.

⁴ *Éloges historiques*, par l'auteur du Patriarcat. — Chaumeau, *Histoire du Berry*, liv. VI.

⁵ *Bitogyges*, ou *Bituriges*, vient d'abord de *Bit*, dit Chaumeau ; ce mot *Bit*, d'après Béroze (*Hist. de la Chaldée*), signifie *Fils* en langue chaldéenne, et arménienne. — *Bit-ogyges* veut donc dire : fils d'*Ogyges*, quasi *fili Ogygis* (Chaumeau, *Hist. du Berry*, liv. VI.) C'est donc la signification de *Biturix*, *Bourges*. *Bourges* s'appelait aussi *Avaricum*. Ce mot exprime, au fond, la même idée que plus haut, il viendrait de *Arroeriv*, qui en langue cimbrienne veut dire le royaume des anciens, ou le plus ancien des royaumes (l'abbé de Montveron, *Sur la Coutume du Berry*, art. 1). — Le P. Labbe, *Antiquités Gauloises*, liv. II, nouvelle Biblioth. — Goropé Beran. — Voir de la Thaum., *Hist. du Berry*, chap. II, liv. I.

⁶ De la Thaumass., *Hist. du Berry*, liv. I, chap. 1, page 2. — P. Labbe, *Hist. du Berry* (abrégée), éd. 1840, page 4.

⁷ De la Thaumass., *Hist. du Berry*, liv. I, chap. 1, page 2. — Cæsar., *Com.*, liv. IV, dicit : *Avaricum fuisse pulcherrimam prope totius Galliæ urbem*.

« Sous le règne de Tarquin l'Ancien, dit Tite-Live, les Byturiges ou Berruyers, dont Ambigat était le roi, tenaient l'empire de toute la Gaule celtique et lui imposaient ses chefs qu'ils prenaient parmi eux ¹. »

À quelle date précise remonte la fondation d'*Issoudun* ?

L'histoire garde sur ce point un silence profond. Cependant, en nous appuyant sur des témoignages certains, nous pouvons affirmer que cette ville existait bien avant la conquête des Gaules par Jules César ². La découverte de plusieurs pièces monétaires nous autorise à soutenir qu'elle est d'origine celtique ; car son nom primitif était *Xoldun* ³.

« Tantôt elle était la rivale, et l'alliée d'*Avaric* ⁴, » Bourges. Ses habitants s'appelaient *Xoldunens* et étaient redoutés à cause de leur courage ⁵.

Comme tous les Gaulois, ils avaient une grande vénération pour *Isis*, déesse de la fécondité. Ils lui dressèrent un temple sur le monticule de leur ville, appelé *Dun* ; et le *Xoldun* devint *Isis-Xoldun*, et plus tard *Issoldun* ⁶ ou *Issoudun* ⁷.

En 1833, des ouvriers, en creusant au sommet de ce monticule, remarquèrent certaines pierres sculptées, de forme très ancienne. Poussée par une curiosité légitime, l'administration municipale y fit des fouilles ; et bientôt on mit à découvert les ruines d'un petit sanctuaire. Les voûtes antiques et les débris de son autel accusaient les temps les plus reculés du Christianisme. L'édifice appartenait à l'ère gallo-romaine ⁸.

Parmi les matériaux employés dans sa construction, on en remarqua plusieurs de l'époque celtique la plus reculée ⁹, et d'autres

¹ Celtarumque... Tarquinio priseò Romæ regnante, penes Bituriges summa imperii fuit. Hi regem Celtico dabant (Tit. Liv., decade 1, lib. V). — De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. I, c. 1, page 2. — *Gallia Christiana, in Prov. eccles. Bitur.*, tome II, page 1. — P. Labbe, *Hist. du Berry* (abrégée), éd. 1840, page 4.

² De la Thaum., *id.* — *Com. Cæs.*, lib. IV.

³ M. Pierquin de Gembloux, carte Géo-monétaire du Berry. — Voir *Hist. d'Iss.*, par M. Pérémé, p. 19-23.

⁴ *Hist. d'Iss.*, *id.*, *ibid.*

⁵ De la Thaum., *Hist. du B.* — *Hist. d'Iss.*, par M. Pér., p. 39.

⁶ *Hist. d'Iss.*, page 19. — De la Thaum., liv. V, chap. 1, page 353.

⁷ Plusieurs habitations celtiques portaient le nom d'*Isis* ; telles que *Issoldunum*, Issoudun (l'abbé Langevin, *Hist. de Falaïse*). D'autres pensent que la ville, placée au bas d'une colline, s'appelait *Is*, à l'origine ; et colline dans la langue celtique signifiant *Dun*, on a fait *Is-sou-Dun* (Chaumeau-Lancelot du Lac, *Hist. du Berry*). *Is* veut dire au-dessous ; *Is-Ombria*, basse Ombrie (Michelet, *Hist. de France*).

⁸ *Hist. d'Iss.*, page 33, par M. Pérémé. Mémoire de l'auteur sur les temples chrétiens primitifs présenté à l'Académie des Inscriptions.

⁹ *Hist. d'Iss.*, par M. Pérémé, page 37.

qui dénotaient clairement que les fils de Romulus avaient habité ces contrées.

En effet, l'histoire, d'accord avec les monuments, constate que les Romains, lors de la prise d'*Avaric*, Bourges, par César, vinrent camper à Issoudun ¹. Selon toute apparence, cette ville fut du nombre de celles que les *Berruyers* incendièrent eux-mêmes pour affamer l'armée du Conquérant des Gaules². Un grand nombre de ses habitants durent alors émigrer avec les autres Bituriges privés d'asile. Ils se rendirent dans l'autre partie de l'Aquitaine sur laquelle ils exerçaient encore la suprématie, et fondèrent sur les bords de la Garonne, une ville qui devint célèbre. Ils l'appelèrent de leur nom *Biturigale* ou *Burdigale*, c'est-à-dire *Bordeaux* ³.

Les ruines d'Issoudun furent vite relevées par les *Noldunens* qui étaient restés pour les garder. Cette vieille cité, par l'activité de ses enfants et sous l'habile direction de ses nouveaux maîtres, ne tarda pas à reprendre son ancienne importance, au point de vue civil.

Considérons-la maintenant, au point de vue religieux.

III.

Le Christ venait d'expirer. Presqu'au lendemain de sa mort, ses disciples se dispersèrent aux quatre coins du monde.

Pierre, que le Sauveur avait établi chef de son Église, assigne à chacun sa mission. Plusieurs furent dirigés vers les Gaules. De ce nombre fut saint Ursin ¹ qui, d'après une antique tradi-

¹ *Hist. d'Iss.*, chap. III, pag. 39-41. Voir Du Chesne, Chaumeau, *Hist. du Berry*; Catherinot, *Antiquités du Berry*, etc.

² De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. I, chap. v, page 6. — *Comment. Caes.*, lib. VI, cap. xv, uno die viginti urbes Biturigum incenduntur. Hoc idem fit in reliquis civitatibus. In omnibus partibus incendia conspiciuntur.

³ *Hist. du Berry*, par de la Thaumass., liv. I, chap. vi, page 13. — Isid. de Sév. — Lourbe en sa chronique de Bordeaux. — Strabon : « Quæ sola Biturigum istorum gens, in Aquitania peregrina degit. » — Version de Xylander. — Vinet et Scaliger sont de cet avis aussi bien que Cujas et Casauleon sur Strabon. Plusieurs croient que Bordeaux fut fondé par Bellovèse ; ils n'appuient cette opinion sur aucune preuve, car s'il en était ainsi, César n'aurait certainement pas manqué de parler de cette nouvelle ville, et des Bituriges viviques, tandis qu'il n'en dit pas un mot dans ses commentaires. — Le P. Labbe, *Hist. du Berry* (abrégée), édit. 1840, p. 7, première partie, § 7, Burdigalam contracté, quasi Biturigalam, a Burgis, id est, Biturigibus Gallis (Isidore de Séville).

⁴ Greg. Turon., *de Glor. confess.*, lib. I, c. 80, et serm. de *Invent. corp. B. Ursini*. — Id., *Brev. Biturie*, veter. in fest. S. Ursini.

Hist. primitive de S. Ursin. — Voir de la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. IV, ch. XIII, page 283. — Voir l'ancien bréviaire de Bourges. — Voir les leçons qui se chantaient dans l'ancienne Liturgie, au jour de la fête de saint Ursin. — Voir les

tion, serait le *Nathanaël* de l'Évangile ¹. « S'il faut en croire l'auteur de sa vie, nous dit de la Thaumassière, il était du nombre des disciples de Jésus-Christ ; il assista à la Cène et fut présent lorsque Notre-Seigneur lava les pieds à ses apôtres ; il fut témoin de sa Passion aussi bien que de son Ascension ; il accompagna les Apôtres jusqu'au jour de la Pentecôte, reçut avec eux la grâce du Saint-Esprit et le don des langues ; il suivit saint Étienne jusqu'au jour de son martyre, recueillit, le premier, les gouttes de son sang précieux versé pour la foi, et rendit au martyr les honneurs de la sépulture. Après la perte de ce cher compagnon, il suivit le prince des Apôtres dans ses voyages, jusqu'au jour où celui-ci fut crucifié, sous l'empereur Néron ; après la mort de saint Pierre, notre Saint fut envoyé par saint Clément dans les Gaules avec saint Martial et d'autres disciples. Saint Denys alla à Paris, Saturnin à Toulouse, Martial à Limoges, Trophime à Arles, Paulin à Narbonne, Gatien à Tours, Austremonne à Clermont, et enfin saint Ursin prit le chemin de Bourges ². »

A cette époque, Léocade, sénateur romain et gouverneur des Gaules, avait fait d'*Avaric* ou *Biturix* le lieu principal de sa résidence ³. (Voir l'appendice sur saint Ursin à la fin de cet ouvrage.)

sculptures d'un des portiques de la cathédrale de Bourges où saint Ursin est représenté recevant sa mission du pape saint Clément, et baptisant saint Léocade et saint Lusor. Beaucoup d'auteurs partagent ce sentiment : entre autres Vincent de Beauvais ; — Volateran ; — le frère Jean de la Gogue, prieur de Saint-Gildas ; — Guillaume de Nangis, *Hist. de Deols, chron. de France* ; — Baronius, *Annal.*, lib. I, c. xxviii et xxxiv, n. 309252 ; — le Père Labbe, *Elog. de Bourges*, page 19, et *Biblioth.*, tom. I, p. 125 ; — Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Église*, t. IV, t. XXIV, p. 422 ; — Abbé Darras, *id.* ; — M. Faillon (Monum. inéd.) ; — Gallia Christian. in Prov. eccl. Bitur. ; — M. l'abbé Arbelot, *Hist. de saint Martial*, etc. — Voici un texte très remarquable et très précieux de Grégoire de Tours qui ne laisse aucun doute sur la grave question qui nous occupe : « Biturica urbs a S. Ursino, qui ab apostolis ordinatus Episcopus in Gallias destinatus est, sicut in ejus actibus invenitur, verbum salutis accepit, atque ecclesiam Bituricensis primus instruxit, rexit. » (Greg. Turon., lib. I, *de Glor. confes.*, c. viii, et serm. *de Inrent. corp. B. Ursin.*) Ce texte est cité par de la Thaum., liv. I, chap. xiii, p. 283. Il est identique à celui qui se trouve dans les Actes véritables de saint Ursin que M. Faillon a découverts tout récemment à la Bibliothèque nationale. (Voir l'appendice qui est à la fin de cet ouvrage.) Il est vrai que Grégoire de Tours se contredit dans un autre endroit de ses ouvrages, en faisant venir les apôtres des Gaules sous l'empereur Déce en 249. Mais les critiques les plus sérieux pensent ou que cette phrase fut modifiée dans la suite, par le texte que nous venons de citer (*ita* Ruinart) ; ou qu'il s'agit de nouveaux missionnaires envoyés par le Saint-Siège, pour continuer l'évangélisation de saint Ursin et de ses compagnons. (Voir de la Thaum., le P. Labbe, etc.)

¹ Unus ex septuaginta duobus discipulis Domini, juxta quosdam, *Nathanael* nomine, Ursinus in baptismo vocatus a sanctis Apostolis, ab urbe Roma secum deferens pretiosissimum protomartyris Stephani sanguinem, in Gallias missus est, cum aliis præsulibus (*Brev. Bituric. veter. in fest. S. Ursini*). — *Histoire de saint Ursin*, par M. l'abbé de Lutho. — Le P. Labbe, *Hist. du Berry*, édit. 1840, page 19.

² De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. IV, c. xiii, pag. 282. — Le P. Labbe, *Hist. du Berry* (abrégée), page 19.

³ In Burgundiam et Aquitaniam ab Imperatore romano potestatem quasi regiam obtinuerat nobilis Galliarum Senator Leocadius, vir ethnicus... Aulam pul-

Saint Ursin alla le trouver à Lyon où il séjournait alors, pour le prier de convertir en église son vaste palais. Ayant obtenu le consentement désiré, l'apôtre du Berry consacra le nouveau sanctuaire à la mémoire de saint Étienne dont il était l'ami fidèle. Il avait assisté à sa lapidation et recueilli plusieurs gouttes de son sang, qu'il apporta avec lui comme une précieuse relique ¹. Il fit aussi construire un oratoire, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, dans un endroit de la ville appelé *Sales*, d'où vient le nom de *Notre-Dame de Sales* ².

Dévoré par le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, saint Ursin se répandit au dehors et établit plusieurs autres églises sur le territoire des Bituriges ³.

Une tradition très digne de foi rapporte qu'*Issoudun*, dont l'importance était alors considérable ⁴, eut le bonheur de recevoir sa visite et d'entendre sa parole ; ce grand saint fit à *Isis-Dunum* comme à *Biturix*, il érigea deux églises, l'une à saint Étienne au nord du *Dun* celtique ⁵, et l'autre à la Mère de Dieu, sur le sommet de ce monticule dont nous avons déjà parlé.

Là s'élevait le fameux temple d'*Isis*, que les *Xoldunens* honoraient comme la Mère du Soleil ⁶, lorsqu'il est dans sa splendeur ⁷. Eh bien ! ce sera sur ses ruines qu'Ursin jettera les fondements du sanctuaire qu'il veut dédier à Celle qui enfanta le vrai *Soleil de justice qui illumine tout homme venant en ce monde*. A la place de ces dieux de la fable qui ne sont que ténèbres, impuissance et corruption, vont s'asseoir sur ce tertre sacré, la lumière, la force et la sainteté, l'amour, la miséricorde et la fécondité. C'est de ce sommet

cherrimam in urbe Avarici Leocadius possidebat. (*Id.* in fest. S. Leocadii.) — De la Thaumassière, *Hist. du Berry*, liv. IV, chap. XIII, page 283. — Le P. Labbe, *Hist. du Berry*, édit. 1840, page 9.

¹ Ad Leocadium totius Aquitanie et Burgundie proconsulem, tunc Lugduni manentem, se contulit, quam Avarici aulam habebat ab eo petiturus. Præsulis precibus benigne annuit Leocadius ; et aulam regiam suam Bituricensem illi concessit ut ecclesiam Deo et B. protomartyri Stephano consecraret... Venerandas protomartyris Stephani sanguinis guttulas ab ipso diligenter collectas ibidem deposuit Ursinus. (*Brev. Bituric. veter. in fest. S. Ursini.* — Voir *Hist. de S. Ursin.* par M. de Lutho, vic. gén.)

² De la Thaumassière, *Hist. du Berry*, liv. II, chap. XII, page 115.

³ Plurimas in territorio Bituricensi sanctus Præsul ædificavit ecclesias. (*Breviar. Bitur. veter. in fest. S. Ursini.*)

⁴ *Hist. d'Issoudun*, chap. IV, p. 64. — « Issoudun a été de tout temps et d'ancienneté et jusques en notre âge très-célèbre et insigne. » (Chaumeau, *Hist. du Berry*.) — Baudrand la désigne sous le titre de Præclarum oppidum Gallie celticæ, et le P. Labbe l'appelle : non incelebre oppidum.

⁵ *Hist. d'Issoudun*, chap. XVI, page 277. — Cette primitive église conserva jusqu'au XII^e siècle son titre de Saint-Étienne, d'église matrice, ou principale. (De la Thaumassière, *Hist. du Berry*, liv. V, chap. VI, page 359.)

⁶ *Issoudun* s'écrivait aussi : *Ex sole Dunum*, La ville du Soleil. — Cette étymologie paraît la plus plausible.

⁷ *Diction. Biog.* Voir *Isis* et *Horus*.

que Marie va répandre sur ses nouveaux enfants les grâces et les bénédictions dont le Cœur de son divin Fils est la source, et qu'il a bien voulu déposer entre ses mains.

Jaloux de tous ces succès, Satan suscita une violente persécution. Issoudun eut ses martyrs : deux noms seulement, échappés à l'oubli, sont parvenus jusqu'à nous ; ce sont ceux de *Thalasius* et *Baius*. Le premier descendait d'une famille patricienne et avait le titre de sénateur ; le second était revêtu du sacerdoce et de la dignité d'Archiprêtre, ou plutôt de Chorévêque ¹. Ces généreux athlètes versèrent leur sang pour Jésus-Christ ² vers la fin du iv^e siècle ou au commencement du v^e ³.

IV.

Les guerres et les invasions des barbares ruinèrent en grande partie la ville et sa célèbre Basilique, dédiée à Marie ¹. Ne la croyant plus en sûreté sur le *Dun* gaulois qu'occupaient les envahisseurs, les chrétiens la reconstruisirent de l'autre côté de la rive, sur les bords de la *Théols*.

Ils voyaient dans le nom mystérieux et sacré de cette petite rivière qui baignait les murs de ce nouveau sanctuaire, un augure favorable et un symbolisme ingénieux.

Ce sanctuaire conserva son titre primitif, et on continua à l'appeler l'*Église de Notre-Dame*. Sa fondation remonte vers la fin du v^e siècle. De la Thaumassière affirme qu'on l'a toujours considérée comme étant une des plus anciennes du Diocèse de Bourges ⁵.

Elle fut restaurée, agrandie et érigée en Abbaye, en 947, par Raoul le Large, seigneur d'Issoudun et fondateur de Châteauroux. Ce prince la dota d'un Monastère qu'il fit construire sur d'assez

¹ Thalasius et Baius, quorum primus senator Exolduni, alter vero Archipresbyter in eodem, martyrizati. — De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. V, chap. v, page 358 — *Hist. d'Issoudun*, pag. 54-55.

² *Breviar. Bitur.* in fest. Thalassii et Baii, 30 octob. Quinto labente sæculo, persecutione Exolduni saviente. Thalasius et Baius fidem constanter profitentes, sanguinis effusione martyrium simul compleverunt, die trigesimo octobris. Sanctitate et miraculis fulgebant (*Gallia Christ. in Prov. Bitur.*)

³ L'histoire d'Issoudun met leur martyre vers l'an 300 ou 320, page 377. — La Tradition place leur exécution à l'extrémité de la rue des *Quatre Vents*, près la Grand'Rue. — Autrefois, cette partie de la ville s'appelait le Carrefour des Martyrs.

⁴ Ab Ecclesiis auferentes sacra ministeria, ipsos incenso cremabant. (Greg. Tur., hist. 1, *de Glor. conf.*, chap. xxxi.)

⁵ De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. V, chap. v, pag. 357.

vastes proportions. Il l'appela le monastère de Sainte-Marie ¹. Cette transformation se fit à l'occasion de la translation des reliques de saint Paterne ou Patier, évêque de Vannes, de saint Patrice ou Patrik, évêque et patron de l'Irlande, et de sainte Brigide ou Brigitte d'Écosse, qu'un pieux abbé apportait au centre de la France pour les soustraire à la fureur des Northmans et des pirates Danois, qui portaient partout le fer et la flamme ².

Cette nouvelle Abbaye reçut de larges dotations et de très grands privilèges. Ses puissants bienfaiteurs étendirent sa juridiction sur tous les couvents, à plus de vingt lieues à la ronde, et établirent dans son église un droit d'asile ou *lieu de refuge* ³. Tous les coupables qui pouvaient s'y renfermer étaient protégés et soustraits à la justice.

Le sanctuaire devenait inviolable pour eux, et la loi ne pouvait plus les atteindre ⁴ ; c'est ce qui existait autrefois pour le peuple hébreu ⁵.

A cette époque, *Issoudun* jouissait d'une grande réputation.

Quatre Conciles s'y tinrent successivement.

Ces mémorables assemblées étaient présidées par des Légats du Pape. Un grand nombre d'Évêques, d'Abbés mitrés et de Chanoines y prirent place ⁶.

Les réunions se tinrent très probablement dans les grandes salles de l'abbaye de *Notre-Dame*.

Les habitants d'Issoudun eurent toujours pour la Très Sainte Vierge une dévotion particulière. Aussi Marie fit-elle de cette ville sa ville privilégiée. Elle y régnait en souveraine, et aimait à répandre ses bienfaits sur tous ceux qui venaient implorer son secours et se placer sous son puissant patronage. L'*Isis-Xoldunum* était devenue sa cité de prédilection, son bien, sa propriété, son patrimoine, nous dit un vieil historien. *Apud Exoldunum, in territorio sanctæ Dei Genitricis* ⁷.

¹ Sanctæ Mariæ Auxilioduni Monasterium (Charte d'Emenon, *Hist. d'Issoudun*, page 288).

² *Hist. d'Iss.*, chap. xvi, pages 285 et 277. Translatio corporis S. Paterni Antistitis Venetensis, quando sublātum fuit a Britanniis, et apud Exoldunum in territorio sanctæ Dei Genitricis, condigna veneratione conditum. (De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. V, ch. v, p. 358.)

³ De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. V, chap. v, page 357.

⁴ *Id.*, *ibid.*

⁵ *Nomb.* xxxv, 11. — *Deuteur.* xix, 2.

⁶ *Hist. d'Issoud.*, page 78. — Les Légats du Saint-Siège étaient : Hugo, Rom. Eccl. Legatus, Amatus, Episc. Merensis. — Archevêque. Ricardus Bituric. Richerius Senonensis. Rodulfus Turon., Gauscelinus Burdegal., — Episc. 12, Canonie, 20. (Voir Yves de Chartres — le P. Labbe — Hardouin — Dacherii spicil. Veter. scrip.)

⁷ De la Thaum., *Hist. du Berry*, liv. V, chap. v, page 358.

Au commencement du XI^e siècle, l'abbaye de *Notre-Dame d'Issoudun*, presque entièrement ruinée par les guerres que les seigneurs se faisaient entre eux, fut transférée de nouveau dans la partie la plus élevée de la ville, à proximité du château, pour être protégée et mise à l'abri de nouvelles dévastations. En 1018, Eudes I non seulement confirma tous ses privilèges, mais les augmenta encore ; il étendit ses domaines et ses attributions ¹.

Outre l'église Mère et Paroissiale, consacrée à saint Etienne, Issoudun en avait encore un grand nombre ², une entre autres dont on ne saurait établir l'origine ; elle doit remonter aux premiers siècles de notre ère. Elle fut construite en dehors du *Dun* gaulois, à 200 mètres environ du château, vers le levant. A qui fut-elle dédiée primitivement ?

L'histoire n'en dit rien ; mais ce que l'on sait, c'est qu'elle fut soumise à beaucoup de transformations, occasionnées par les guerres et les incendies ; on la vit dix fois détruite et dix fois réédifiée tour à tour. En 1876, on en démolit une ancienne partie, qui avait besoin d'être agrandie et harmonisée avec une construction monumentale du XV^e siècle qui lui servait de chœur. Dans les fouilles, on constata six dallages superposés, et on mit à découvert d'anciens chapiteaux, plusieurs sculptures et des pierres tombales ; mais surtout une agrafe en ivoire remontant au V^e siècle, peut-être au IV^e : cet objet d'art, excessivement précieux et intéressant, a été offert par la fabrique au Musée d'Issoudun.

Cette ancienne église était déjà paroissiale au IX^e siècle. Elle fut restaurée par Charles le Chauve qui voulut y adjoindre une collégiale ; il la plaça sous le patronage de saint Cyr dont le culte commençait à se répandre en France ³.

La cure était alors distincte du chapitre et avait pour titulaire un archiprêtre ou chorévêque ; elle fut réunie à la collégiale en 1547⁴.

Par suite d'alliances, Issoudun devint en 1176 la propriété des rois d'Angleterre ; Philippe Auguste voulut reconquérir cette ville qui lui était restée fidèle. Richard Cœur-de-Lion, qui en était le possesseur, fit construire, pour la défendre contre les attaques de son royal ennemi, une forteresse redoutable. Cette tour, qui montre encore avec orgueil son front noirci par les ans, a la forme d'un *cœur*, depuis la base jusqu'au sommet ; cette forme

¹ De la Thaum., *id.*, *ibid.* — *Hist. d'Issoudun*, chap. xvi, page 293.

² Un vieil auteur en parlant d'Issoudun dit que cette ville était remarquable par le nombre de ses églises. — On en comptait une vingtaine environ. (Voir l'*Hist. d'Issoudun*, page 269, de la Thaumass., Chaumeau.)

³ *Hist. d'Issoudun*, par M. Pérémé, chap. xxvi, page 272.

⁴ *Id.*, *ibid.*, page 274.

étrange fut inspirée, sans doute, par le nom du seigneur de la cité¹.

Cette tour symbolique a pour fondement la primitive Basilique de *Notre-Dame*, elle semble s'élancer triomphante du milieu de ses ruines ; on dirait qu'elle y puise cette force qui encourage et cette majesté qui s'impose. Elle est là comme un phare qui éclaire, comme une puissance qui commande. Emblème du Cœur de Jésus, elle projetait son ombre protectrice sur l'humble Basilique de *Notre-Dame* qui s'abritait jadis à ses pieds², et sur la cité tout entière.

V.

Le voile du mystère est déchiré ! Nous comprenons maintenant les desseins de Dieu sur *Issoudun*. Destinant cette ville à devenir le berceau d'une œuvre répandue à cette heure dans le monde entier, Il devait la préparer de loin à cette belle et glorieuse mission. Le Sacré Cœur de Jésus, source de la grâce et de la bénédiction, viendra poser son trône dans cette vieille cité des Xoldunens, et son image, comme un emblème de puissance et d'amour, planera au-dessus de ses murs et protégera ses habitants.

Son piédestal sera juste au niveau du sommet de cette tour remarquable qui, par sa forme presque unique, en est comme le symbole,

Le temple antique de la Vierge, bâti sur les ruines de celui d'*Isis*, sera remplacé par une splendide Basilique dédiée, tout à la fois, au *Cœur de Jésus* et à *Marie*, sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ce nouveau nom, aussi doux que profond, donné à la Mère de Dieu, exprime avec exactitude et concision la mission pro-

¹ *Id.*, *ibid.*, pages 245-250. — D'autres pensent que cette forme a été imaginée pour donner moins de prise aux attaques de l'ennemi. L'une et l'autre pensée ont pu présider à sa construction.

N. B. La reine Blanche vint à *Issoudun* et habita dans la tour, qui depuis fut appelée la tour *blanche*. (*Hist. d'Iss.*, page 247.)

Issoudun, dit l'histoire, formait le plus riche joyau de la dot de Blanche de Castille (*id.*, *ibid.*) Cette princesse aimait beaucoup cette ville et saint Louis aussi. Ce pieux monarque lui accorda de grands privilèges (*id.*, *ibid.*) *Issoudun* fut une ville toujours très attachée à ses souverains légitimes, comme l'attestent ses annales. Presque tous les rois de France, depuis le ix^e siècle jusqu'au xviii^e, l'ont visitée et lui ont laissé des marques de leur munificence ; Louis XIV fut de ce nombre (*Hist. d'Iss.*, pag. 65-197.)

Issoudun fut aussi très attaché à sa Religion, en même temps qu'il défendait le trône avec une extrême énergie. Depuis 1562 jusqu'en 1593, ses habitants combattirent avec une indomptable opiniâtreté et un invincible courage, pour leur foi et leurs autels ; ils détruisirent sans pitié le temple protestant qui, par surprise, s'était érigé dans leurs murs, et chassèrent impitoyablement l'hérésie de leur sein. (*Hist. d'Issoudun*, chap. x, page 170.)

² A la place de cette ancienne église s'élève aujourd'hui le Palais de justice.

videntielle qu'Elle doit remplir dans la diffusion de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Ce nom glorieux nous dit que c'est par son intercession toute-puissante que le Cœur du Sauveur nous est ouvert, et que c'est par ses mains virginales que les précieuses faveurs de ce Cœur sacré arrivent jusqu'à nous. Ce nom, tout embaumé des parfums du Ciel, inspire la confiance la plus illimitée et relève le courage le plus abattu, parce qu'il nous dit que Celle qui le porte a un immense pouvoir sur le Cœur de son Fils, qu'Elle possède la clef de ses divins trésors, qu'Elle sauve tous ceux qu'Elle protège, et qu'Elle sait faire triompher toutes les causes qui Lui sont confiées, les plus délicates comme les plus désespérées.

Ah ! si la primitive Basilique de *Notre-Dame d'Issoudun* avait le privilège insigne de soustraire à la justice humaine les coupables de toutes sortes qui venaient s'y réfugier, que devons-nous penser du glorieux Sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* où la miséricorde et l'amour ont fixé leur demeure ? Ce sanctuaire incomparable est devenu un asile de sûreté, un véritable lieu de refuge pour les cœurs ulcérés et découragés, pour les âmes pécheresses, déchirées ou meurtries, craintives ou désespérées, un rendez-vous universel où toutes les douleurs et les souffrances, où toutes les peines et les chagrins de la vie se rencontrent, pour demander la paix et le bonheur.

Notre-Dame du Sacré-Cœur abaisse sur tous les infortunés qui implorent son secours un regard maternel ; Elle les met à l'abri du courroux du Ciel et les arrache à la fureur du Démon : Elle désarme, en leur faveur, la justice divine, déchire la sentence de leur condamnation, plaide leur cause et obtient leur pardon.

O pécheurs, qui que vous soyez, et quelles que soient vos fautes ou vos crimes, venez vous réfugier, vous agenouiller, au moins par la pensée, dans ce sanctuaire privilégié ; vous y trouverez un asile inviolable où la vengeance céleste ne saurait vous poursuivre ; là coule la vraie *Théols*, c'est-à-dire un fleuve de grâces, qui s'échappe du Cœur de Jésus, et que Marie, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dirige vers nous pour nous purifier, nous fortifier et nous guérir.

De nos jours, comme dans les siècles passés, *Issoudun* a vu des foules, accourues de toutes parts, se presser dans ses rues, sur ses places publiques et aux pieds des autels, entonnant l'hymne du repentir, le chant de la prière, ou de l'action de grâces, en faisant monter jusqu'au ciel les louanges de Marie.

Ces grandes et solennelles assemblées d'Évêques et de Prêtres, présidées au moyen âge par les Légats du Pape, sous le regard de *Notre-Dame d'Issoudun*, n'étaient que le prélude de ces fêtes splendides qui, naguère, se tenaient dans nos murs. Qui ne se rappelle

la consécration de notre église du Sacré-Cœur, par le Cardinal de Paris, Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, le 2 juillet 1864, où assistaient presque tous les successeurs de ces anciens Prélats, réunis en concile dans l'Abbaye Issoldunoise? Qui ne se rappelle le couronnement de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, où Mgr de la Tour d'Auvergne, environné de 15 Évêques et de 500 Prêtres, fut désigné, par le Souverain Pontife, Pie IX, pour être son Légat dans cette imposante et magnifique cérémonie?

Qui ne se rappelle l'incomparable pèlerinage de 1873, formé, pour ainsi dire, des représentants de tous les peuples de l'Église, et où se trouvaient 10 Évêques et Abbés mitrés, 600 Prêtres et 30,000 étrangers, parcourant la cité sous des dômes de feuillages, des arcs de triomphe, le chapelet à la main et la prière sur les lèvres; l'enthousiasme était à son comble. Cette solennité était présidée par l'Éminentissime Archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, dont l'un des prédécesseurs, Amat, avait été le représentant de Grégoire VII au concile tenu à Issoudun en 1084¹.

Qui ne se rappelle encore ces groupes si nombreux de pèlerins que la France, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre envoyaient, chaque année, prier *Notre-Dame du Sacré-Cœur*?

Si, du temps de saint Louis, « Issoudun était le plus riche joyau de la dot de la reine, sa mère, et si, pour cela, Blanche de Castille aimait particulièrement cette ville et la comblait de ses faveurs², » aujourd'hui la Mère du Roi des rois, la Souveraine du Ciel et de la terre, la considère comme l'une de ses plus chères possessions, comme un de ses fiefs les plus précieux, comme un de ses domaines les plus sacrés, où son amour, après y avoir fait jaillir une source de bénédictions, a dressé son trône, accessible à tous ses sujets, où Elle se plaît à donner ses audiences et à répandre ses bienfaits sur tous ceux qui viennent les solliciter.

Si Louis XIV, touché de la fidélité des Issoldunois, qui pour lui témoigner leur reconnaissance lui remirent les clefs de leur ville lorsqu'il vint les visiter en 1651, leur laissa des marques de sa royale munificence et voulut en faire un peuple privilégié³, en

¹ Filius noster Amatus, Burdegalensis Archiepiscopus, unus erat de Legatis Romano Ecclesie a Gregorio septimo, predecessore nostro, in Galliam destinatus in Exoldunensi concilio, etc. Dat. Turonis anno Domini Incarnat. 1097 (*Hist. d'Issoudun*.. chap. v, pag. 79-80).

² *Hist. d'Issoudun*, chap. vii, page 120; *id.*, chap. xv, page 247.

³ Quand Louis XIV vint à Issoudun. « les habitants lui donnèrent une marque de cet inépuisable attachement dont ils furent le modèle unique dans l'histoire. » Le jeune monarque, pour leur témoigner sa reconnaissance, décréta que « tous leurs Maires et leurs descendants jouiraient du titre de noblesse. » Issoudun fut toujours l'objet de sa prédilection. Quelques auteurs prétendent que ce fut la seule ville du royaume exempte du ban, de l'arrière-ban, taille et ustensille, et du logement des troupes, etc. (*Hist. d'Issoudun*.. chap. i.ii, page 205-209.)

décrétant que tous les Maires d'Issoudun et leurs descendants jouiraient du titre de noblesse, que ne fera pas pour eux le Cœur adorable du Souverain Seigneur de toutes choses, à qui ils ont dressé un temple magnifique et qu'ils ont établi le gardien, le maître de leur antiquité ? Plus généreux que Louis le Grand, Il ne les dotera pas seulement de vains titres de noblesse, Il ne se contentera pas d'attacher à leurs noms un rayon de sa grandeur, Il les comblera des trésors de sa grâce, et placera au milieu d'eux le centre et le berceau d'une œuvre admirable qui sera l'honneur, la gloire et la richesse du pays.

N. B. Avant la grande Révolution, il y avait à Issoudun un Monastère de la Visitation. Là vivait une sainte Religieuse dont l'infirmière disait : « S'il m'était permis de parler, je dirais d'elle des choses qui égalent, peut-être même qui surpassent, celles que l'on dit de la V. Marguerite-Marie. »

(Voir l'Année Sainte ou Annales de la Visitation.)





CHAPITRE II.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR DANS LE PLAN DIVIN.

I.

DIEU est l'Être nécessaire, absolu, éternel, souverainement parfait, existant par lui-même ¹. *Il est le principe de toutes choses et le centre où tout aboutit* ². Sa vie est une vie d'intelligence ³ et d'amour ⁴, elle est nécessairement féconde ⁵. Dieu se connaît, et par la contemplation de son être infini, Il engendre de toute éternité son Verbe ⁶, qui est *sa pensée, sa parole intérieure* ⁷, *son image fidèle* ⁸, *la splendeur de sa gloire* ⁹, *la figure de sa substance* ¹⁰, *son Fils unique* ¹¹ en un mot, égal à Lui-même, subsistant et infini comme Lui. C'est *de son Cœur*, nous disent les saints Pères ¹², que sort ce Fils unique, expression vivante et substantielle

¹ *Eccl.* III, 14.

² Principium et finis. (*Apoc.* I, 8.)

³ Spiritus est Deus. (*S. Joan.* IV, 24.)

⁴ Deus charitas est. (*I Joan.* IV, 16.)

⁵ Pater habet vitam in semetipso. (*S. Joan.* V, 26.) — Apud Te est fons vitæ. (*Ps.* XXXV, 10.)

⁶ In principio erat Verbum et Deus erat Verbum. (*S. Joan.* I, 1.) — Filius a Patre genitus. (*Symb. S. Athan.*)

⁷ Eructavit cor meum verbum bonum. (*Psal.* XLIV.)

⁸ Qui est imago Dei. (*II Cor.* IV, 14.)

⁹ Qui cum sit splendor gloriæ. (*Hebr.* I, 3.)

¹⁰ Et figura substantiæ ejus. (*Ibid.*)

¹¹ Filium unigenitum suum misit Deus. (*I Joan.* IV, 4.)

¹² Verbum semper existens, et in Corde Dei insitum. (*S. Théophile d'Antioche*, liv. II, à *Antolyque*, n. 22.)

— Ego ex ore Altissimi prodivi ; id est : Ego ex Corde Patris prodii et Pater dicit : *Eructavit cor meum verbum bonum* (*Ps.* XLIV). (*Cornel. a Lap.*, in *Eccl.* XXIV, 5.)

— *Vulnerasti Cor meum.* (*Cant.* IV, 9.) *Vulneravit utique Maria Cor Patris æterni, ubi Verbum divinum ab æterno latebat, sibi que Verbum avulsit, sed quia idem cum Corde Patris illud avellere non potuit, quin totum Patris Cor simul avelleret, ac proinde tametsi Verbum utero suo concepit, dicenda tamen est ex*

de sa vertu, de sa sagesse, de sa puissance, de sa bonté, de sa charité, de sa miséricorde et de son amour.

Dieu et son Verbe, en s'aimant réciproquement, produisent le Saint-Esprit comme le terme vivant et personnel de leur amour ; c'est Lui qui relie incessamment le Père au Fils, et le Fils au Père. Il est comme le flux et le reflux de cet Océan infini de vie.

Ces trois Personnes divines, quoique essentiellement distinctes entre Elles, ne sont cependant qu'un seul et même Dieu, ayant la même nature et la même divinité.

Dieu, voyant éternellement qu'il était convenable que sa bonté, essentiellement communicative, sortît d'elle-même dans le temps, et se répandît au dehors, résolut, dans la plénitude de sa liberté, de manifester extérieurement ses grandeurs et ses richesses¹. Il agira donc au dehors comme au dedans, afin que le dehors même, calqué sur le dedans², Lui renvoie une image glorieuse de lui-même. Or, au dedans, c'est par son Verbe que tout lui fait retour, et que toute la Trinité est exprimée³.

Il en sera de même au dehors.

Il décréta donc, de toute éternité, l'entrée du Verbe dans un monde à venir, c'est-à-dire, son union hypostatique ou personnelle à une nature créée. Par là, Il se communiquerait intimement à son œuvre, se la rattacherait étroitement et y mettrait une harmonie aussi parfaite que sublime ; par là encore Il s'assurerait de sa gloire, fin suprême et nécessaire de ses opérations extérieures ; car, le reste de la création se détournât-il de lui, le Verbe, uni à elle, resterait nécessairement fidèle, et, d'ailleurs, étant seul capable de rendre un hommage proportionné à son infinie grandeur, Il ramènerait à son

Corde Patris concepisse. Unde S. Augustinus ait : *Mariam genuisse ex Corde Verbum* (Lib. de *S. Virginit.*) ex verbis : *Eructavit cor meum verbum bonum* (Ps. xlii). (Vega, *Theol. Marian.*, n. 1801.)

— (Pater) Verbum suum, quod erat et est in Corde suo, mihi totum infudit. (Rupert., lib. I, *in Cant.*)

— Verbum, non principium habens ex se, sed de Corde Patris. (*Id.*, lib. IV, *in Cant.*)

— Filius Dei, totus et integre eructatus fuit de Corde Patris in uterum Mariæ. (S. Petrus Dam., serm. 43.)

— (Maria) Verbum ex ipso Patris Corde suscepit. (S. Bern., serm. de *Nativ. Mariæ*.) — (Maria) Filium unicum et unigenitum de Corde extraxit. (Alb. Mag., *in Mariadi*, cap. cxciv.)

¹ Ipsa autem natura Dei est essentia bonitatis. Unde ad rationem Dei, utpote summi boni, pertinet quod summo modo se creaturæ communicet. (S. Thom., p. III, q. 1, art. 1, *de Iue.*)

² Invisibilia enim Ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta, conspiciuntur. (*Rom.* 1, 20 ; *Heb.* xi, 3.)

³ Pater enim intelligendo se, et Filium et Spiritum Sanctum et omnia alia quæ ejus scientia continentur, concepit Verbum ut sic tota Trinitas Verbo dicitur. (S. Thom., p. I, q. 31, art. 1, ad 3. — Vide etiam Gonet, *Clipp. Thom.*, disp. 9, de *Person. Filii*.)

Auteur la création entière, et justifierait ainsi l'œuvre et l'ouvrier ¹.

Mais quelle nature créée le Verbe prendra-t-Il pour la diviniser et la ramener à Dieu ? La nature angélique, ou la nature purement matérielle ? Son choix libre ne se fixera ni sur l'une ni sur l'autre, car ces deux natures Lui parurent sans doute trop extrêmes dans la création. Sorti *du Cœur* de Dieu, comme nous venons de le voir, il convenait qu'Il allât droit *au cœur* de la création, pour rayonner de là à tous les points de son immense circonférence et l'embrasser dans tout son ensemble. Et ce cœur de la création, quel est-il ? C'est la nature humaine ², anneau central de deux chaînes d'êtres, dont l'une part des extrémités de la matière informe pour monter par degrés vers la vie organisée, et l'autre s'élève jusqu'à la nature angélique, dont la spiritualité est l'image créée la plus parfaite de la spiritualité divine.

Ayant donc résolu que le Verbe prendrait la nature humaine, Dieu voulut lui donner une Mère de notre race, mais une Mère pure et sans tache ³.

« Il pouvait sans doute, dit saint François de Sales, faire en plusieurs façons l'humanité de son Fils, en le rendant vrai homme, comme, par exemple, le créant de rien, non seulement quant à l'âme, mais aussi quant au corps ; ou bien formant le corps de quelque matière précédente, comme Il fit celui d'Adam et d'Ève, ou bien par voie de génération ordinaire d'homme et de femme,

¹ Voir Mgr Gay : *Élévations sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C.*, 2^e élévation, pages 5 et suiv.

— Cette doctrine, si belle et si conforme à la Sainte Écriture et aux principes de la Théologie sur l'origine de la grâce, est embrassée par saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Basile, saint Anselme, par le docteur Scot et son école, Suarez, saint François de Sales (*Traité de l'am. de Dieu*, livre II, chap. v et vi) et un grand nombre d'auteurs.

— Saint Thomas est d'un avis contraire : il soutient avec beaucoup de théologiens, que si le péché n'eût pas existé, l'Incarnation n'aurait pas eu lieu ; mais il ajoute que, la puissance divine n'étant pas limitée, Dieu eut pu cependant s'incarner, lors même que le péché n'aurait pas existé. (Part. III, q. 1, art. 3.) — « Il est des auteurs, dit-il dans son livre sur les *Sentences*, qui supposent que le Verbe se serait incarné, quand même l'homme n'aurait point péché. Ils donnent pour raison que l'Incarnation n'a pas seulement pour but la délivrance du péché, mais encore l'exaltation de la nature humaine et la perfection de la création. Cette opinion ne manque pas de fondement et les raisons en sont probables. » Non solum liberatio a peccato sed etiam humanæ naturæ exaltatio et totius universi consummatio et hoc etiam probabiliter sustineri potest.

² Quamquam Deus aliunde naturam humanam suscipere potuisset, quam ex Adam, convenientius tamen fuit, ad plenam pro peccato satisfactionem, et majorem hominum dignitatem, et divinam potentiam ostendendam, ut ex illo humanam naturam assumeret. (S. Thom., *de Incar.*, p. III, q. 4, art. 6.) — *Id.*, S. Franç. de Sales, *Traité de l'am. de Dieu*, liv. II, chap. iv.

³ Decens erat ut in ea puritate qua major sub Deo nequit intelligi, Virgo illa niteret, cui Deus Pater unicum Filium suum, quem *de Corde suo æqualem sibi genitum* tanquam se ipsum diligebat, ita dare disponebat ut *naturaliter* esset unus idemque *communis* Dei Patris et Virginis Filius. (S. Anselm., *de Concept. Virginali*, cap. xviii.)

ou bien enfin par génération extraordinaire d'une femme sans homme. Il délibéra que la chose se ferait en cette façon ; Il élit la Très Sainte Vierge, Notre-Dame, par l'entremise de laquelle le Sauveur de nos âmes serait non seulement homme, mais enfant du genre humain ¹. »

Il convenait, en effet, que celui qui est engendré de toute éternité dans la *Virginité*² fût aussi sur la terre le Fils de la *Virginité*, et que sa naissance, en ce monde, devint une véritable nouveauté³.

Ainsi Marie trouvait sa place dans le plan divin.

II.

La Mère n'a donc pas été séparée du Fils dans l'élection divine⁴ ; sa Prédestination est de toute éternité comme celle du Verbe incarné⁵. Comme son Fils est le *premier né*, Elle est la *première née* de toute créature⁶.

Pendant que l'Esprit-Saint Lui préparait tous les ornements et tous les charmes convenables à une épouse divine, le Verbe La prédisposait à Lui fournir de son sang virginal un corps humain, et par cela même un *Cœur* où seraient renfermés tous les trésors du ciel, et d'où jaillirait la source de toutes les grâces et de toutes les bénédictions dont Elle serait elle-même le canal privilégié⁷. Il l'associait par avance à son œuvre de régénération ; Il L'y faisait

¹ S. Fr. de Sales, *Traité de l'am. de Dieu*, liv. II, chap. iv. — Cajetan, Gonet, Contenson, Billuart. — S. Aug., *de Trinit.*, xiii, 18.

² Prima Virgo Sanctissima Trinitas. (S. Athan.)

³ Nova autem nativitate genitus est, conceptus a Virgine, natus ex Virgine, sine paterno carnis concupiscentia, sine materno integritatis injuria. (S. Leo, *serm. 2, de Nativ.*)

⁴ Quando a Matre Filii sui oculos suos avertent Pater et Spiritus Sanctus, cum omnimoda conversione Pater sit in Filio, Filius in Patre, Spiritus Sanctus in Patre et Filio, nihilominus et in Matre et in Filio. (*Petri Cellensis sermones, Bibl. Patrum*, t. XXIII, *serm. de Purificat.*, p. 653.)

⁵ Una et prima post Unitatem et Trinitatem. (*Id.*, *ibid.*)

— Maria honorata est a Deo quia ab æterno prædestinata et electa. (Ricard. a S. Laurent., *de Laud. B. M.* — S. Ant. Floren., *Bibl. Virg.*, t. II, p. 466.)

⁶ Tu ante omnem creaturam in mente Dei prædestinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares. (S. Bern. Sen., *serm. 51, de B. V.*, cap. iv.)

Mater hominum dignitate, quia ipsa primogenita ante omnem creaturam. (Alb. Mag., *sup. Miss.*, cap. cxxxii.)

⁷ Deus, qui Verbum suum, quod erat et est in Corde suo, mihi totum infudit, quomodo non etiam cum Illo mihi omnia donavit ? (Rupert., lib. I, *in Cant.*) — Quam Pater, ante sæcula Deus, perpetuam prædestinavit in Virginem dignissimam ; Filius elegit in matrem ; Spiritus Sanctus omnis gratiæ domicilium præparavit. (S. Bern. Sen., *serm. 9, de Visit.*)

entrer par amour comme partie intégrante, consentante et agissante, et La considérait non seulement comme Mère, mais aussi comme Coopératrice et Dispensatrice de ses bienfaits ¹.

Marie nous apparaît donc déjà le front ceint de cette nouvelle couronne que Lui assure sa Prédestination à la Maternité divine.

L'auguste Vierge n'a été prédestinée, préparée, créée, comblée de tant de grâces que pour être la Mère du Verbe incarné ², et fournir la substance qui devait former son Cœur adorable ; autrement elle n'a plus sa raison d'être, puisque tout en elle, la vie naturelle et ses dons, la vie surnaturelle et ses privilèges ne lui ont été conférés qu'à cette fin ³. Première née de toute créature, après son Fils, en dignité, en perfection, en grâce et en gloire ⁴, Elle en est par là même avec Lui la cause finale ⁵. Pour Elle, comme pour son Fils, toute créature est faite ; pour Elle, *le monde entier* a été créé, ajoute saint Bernard ⁶.

Après son Fils, sans doute, mais néanmoins avec son Fils, Elle est donc la cause finale de toutes les créations ⁷. Avec et après son Fils, Idée éternelle de Dieu, Elle était appelée à la réalisation du plan divin, et, dans l'exécution, aux yeux des hommes, Elle y contribuera avant son Fils même, étant venue avant l'Incarnation, quant à la priorité du temps et de l'office.

¹ Maria tamen est primogenita et prima, in quam Deus coniecit oculos quando misericordiae isto decreto statuit ad Filii sui similitudinem producere filios gratiae et adoptionis. (Barthol. de los Rios, *de Hierarchia Mariana*, lib. V, p. 506.)

² Virginis primordia, uno eodemque decreto, cum divinitus sapientiae Incarnatione fuerant praestituta. (*Bulla Pii Papae IX ad Concep. Immacul.*)

³ Ordine dignitatis ante omnes puras creaturas ab aeterno, in mente Dei, praelecta, ut esset in tempore Dei Mater, ante omnes alias rerum ideas praconcepta, et in summitate eminentissimae sanctitatis et omnium virtutum ab aeterno ordinata fuit, quia Ipsa est opus magnificentum, et fabrica divina, non unius horae, mensis, anni aut saeculi, sed saeculorum omnium. (Paciuchellus, *in Psal.* lxxxvii, *Exercit.* 5, in-fol., 1677, p. 29.)

⁴ Elegit Eam Deus et praelegit Eam. Elegit ab aeterno praordinando, et praelegit Eam, id est, pra omnibus aliis excellentiorem disposuit facere. (S. Anton. Flor., *Bibl. Virg.*, t. II, 466.)

⁵ Licet in Dei electione non sit ordo temporis, quia omnia ab aeterno sunt electa, est tamen ordo dignitatis ; nam quidam electi sunt ad majorem gradum et dignitatem quam alii ; unde Virgo dicitur singulariter ordinata et electa. Sed quia electa est ad maximam et singularem dignitatem, propter quod de Illa canit Ecclesia : *Elegit Eam Deus et praelegit Eam*. Unde ad duo fuit electa : primo ut sit Mater Dei, secundo ut sit mundi advocata. (S. Thom. a Villanov., p. 565.)

⁶ Propter Hanc totus mundus factus est. (*In append.*, S. Bern., t. II, *in Ant. Sabre Reg.*, serm. 3, p. 727.)

— Totus mundus, post primorum nostrorum parentum culpam, amore tantae Virginis a Deo praeservatus est. Maria namque, per multa millia annorum antequam nasceretur, primo et principaliter Adam et Evam, et totam ejus posteritatem praeservavit in esse... nec, ut merebantur, in nihilum sunt redacti. (S. Bern. Sen., t. IV, p. 129, et p. 91.)

— *Id.*, Corn., *in Eccl.* xxvi. 26. — Suarez, etc.

⁷ Fuit causa finalis cur Deus omnia creavit. (Cornel. a Lap., éd. Vivés, t. IX, p. 618, col. 1.)

Prédestinée Mère de Dieu, Elle sera la Mère du monde entier, la source de la vie universelle ¹. Dieu en La choisissant et La prédestinant à la Maternité divine, dépose en elle seule toutes les grâces qu'Il destine aux Anges et aux hommes ², L'investit de toutes les prérogatives.

Puisque, après le Verbe incarné, la Très Sainte Vierge est la cause de toutes les œuvres naturelles et surnaturelles, la prédestination de tous les élus se rapporte à la sienne. Elle est le vase de toute élection, *vas electionis*, à cause de la part efficace qu'Elle doit prendre à l'œuvre de la sanctification. Dans la pensée de Dieu, Elle précède tous les êtres qu'Il appellera du néant à la vie. Faut-il s'étonner maintenant que toute la Tradition chrétienne et l'Église elle-même, dans sa liturgie, appliquent à Marie ce qui a été dit de la Sagesse incréée : « *Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née la première de toutes créatures. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies* ³. » En effet, Marie n'est-Elle pas avec Jésus la première possession de Dieu ⁴ ?

¹ Corn. a Lap., *in Eccli.* cap. xxiv, vers. 1 et 2, page 618, édition Vivès : *Quarta* : Dices : *Secundo* : *Ego feci ut in celo oriretur lumen indeficiens.* Ad litteram : Ego fui causa, cur Deus creavit lucem, celos, mare, flumina totumque universum. Hujus enim creatio ordinata fuit ad justificationem et glorificationem sanctorum, factam a Christo, per B. Virginem, tanquam ad suum finem : ordo enim nature creatus et institutus est propter ordinem gratiæ. Quia ergo B. Virgo fuit Mater Christi, ac consequenter fuit medium nostre redemptionis, ac totius ordinis gratiarum a Christo instituti : hinc pariter fuit causa finalis creationis universi : universi enim finis est Christus ejusque Mater et Sancti : ut scilicet, Sancti in universo hoc per Christum et B. Virginem, gratia et gloria donentur. Quare creationis universi causa finalis fuit prædestinatio Christi, B. Virginis et Sanctorum. Licet enim universi partes quedam sint Christus et B. Virgo, ideoque eo posteriores in genere causæ materiales : tamen in genere causæ finales sunt priores. Quare inter creationem universi, et Nativitatem Christi ac B. Virginis, est mutua quedam contradependentia : nec enim Deus nasci voluit Christum ac B. Virginem, nisi in universo hoc ; nec vicissim voluit universum hoc existere sine Christo et B. Virgine : imo propter illos illud creavit. Totum enim universum ad Christum et B. Virginem, ordinemque gratiarum, velut ad sui complementum et finem referri et ordinari voluit. (Vide Suarez, Vasquez, Valentiam, III p., q. 1, ac Canisium, *Marial.*, lib. V, c. vi, et lib. I, c. xu.)

² B. Virgo ab ipso Patre æterno recepit fontalem fecunditatem ad generandum omnes electos et etiam ipsos Angelos in aliquo gustu, et gradu, et experientia divinorum. (S. Bern. Sen., t. III, serm. 11, art. 2.)

— Les Anges ont-ils été créés dans la grâce ? Les Théologiens sont partagés sur ce point. Les uns disent avec saint Augustin, que les Anges ont été créés seulement dans l'état de nature, tandis que les autres, avec saint Thomas, prétendent qu'ils ont été créés dans la grâce et qu'ils ont mérité la béatitude, mais qu'ils pouvaient se détourner de Dieu. (S. Thom., p. I, q. 1, disp. 12, a. 3.)

³ Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam. (*Eccli.* xxiv, 5). Mystice hæc verba Siracidis adaptes B. Virgini. (Corn. a Lap., etc.) — Virgo est primogenita ante omnem creaturam. (Alb. Mag., *sup. Mis.* — S. Anton., IV p., tit. 15, c. xxiv.)

⁴ Dominus possedit me in initio viarum suarum. (*Prov.* viii, 22.)

— Mystice Dominus creavit et possedit B. Virginem, utpote Christi Matrem quasi principium viarum, id est operum suorum, quia, ut recte notat Suarez, III p., t. II, q. 27, dist. 1, sect. 3, Mater a Filio non fuit disjuncta etiam in electione divina. (Corn. a Lap., *in Prov.* viii.)

Elle est possédée avant toute voie, même avant le Christ comme homme, selon la priorité du temps¹. Comme Verbe, Jésus est éternellement possédé dans le sein qui l'engendre ; et comme homme aussi, Il est possédé dans le décret de sa création et de son union hypostatique, avec toute la plénitude de sa grâce et de sa gloire². Or, ce décret, et la possession qui en découle, ne se pouvant exécuter que par Marie, Dieu La possédait donc de toute éternité avec Celui qui devait prendre d'Elle la forme humaine. C'est pourquoi, poursuit Marie : « *Dès le commencement et avant qu'aucune chose fût faite, dès l'éternité, en un mot, j'ai été ordonnée, conçue, engendrée, dans l'entendement divin* ». » pour devenir la Mère du Verbe incarné ; car « *Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle*³. *Dieu n'avait pas encore fait la terre ni les fleuves, affermi le monde sur ses pôles, que j'étais là ; lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente, je me trouvais avec lui et je réglais toutes choses* ». »

Or, c'est par Marie avec Jésus qu'ont été accomplies tant de merveilles figurées et annoncées par l'Esprit-Saint⁴. Étant avec Jésus la fin de la création, Elle demeurait inséparable de Lui, Sagesse in-créée ; et pendant qu'Il se récréait dans les œuvres divines de l'Incarnation et de la Rédemption qu'Il devait accomplir avec sa Mère, et qu'Il se délectait dans les privilèges incomparables qu'Il Lui préparait, Celle-ci était présente à ses côtés et se jouait avec Lui dans le monde des élus comme dans la création projetée de la grâce et de la gloire⁵.

III.

Le ciel et la terre étaient à peine créés, que Dieu daigna faire une première manifestation de son plan, et le proposa comme

¹ Ipsa est principium Christi secundum humanitatem, qui est os Patris. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M.*)

² Et Verbum caro factum est... et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis. (S. Joan. I, 14.)

³ Deus B. Virginem mente concepit ac prædestinavit. (Corn. a Lap., *in Proc.* VIII, 22.)

— Creata siquidem fuit in mente divina ante sæcula, id est, prædestinata ut esset Mater Dei, et inde Mater nostra. (S. Ant. Flor., *Bibl. Virg.*, t. II, p. 459.)

⁴ Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo. (*Ecccl.* XXIV, 12.)

⁵ *Proc.* VIII, 24, etc.

— Mystice hæc adaptes B. Virgini. (Corn. a Lap., *in Proc.* VIII.)

⁶ B. Maria, tabernaculum a Deo formatum, in quo universæ ter et prophete reipsa sunt adimpleti, et in eo adumbratæ typicorum characterum formæ fuere deletæ, speculis veritate dissolutis. (S. Andr. Cret., *orat.* 1, *de Annunt. B. M.*)

⁷ In Israel hæreditare et in electis meis mitte radices. (*Ecccl.* XXIV, 13.) — Mystice hæc omnia adaptes B. Virgini. (Corn. a Lap., *in Proc.* VIII, 30.)

épreuve à la création angélique ¹. Il fit connaître aux Anges, suivant une opinion probable, non seulement son Unité substantielle et la Trinité de ses Personnes, mais une de ses Personnes, le Verbe s'incarnant et se faisant homme dans le temps ; et Il leur enjoignit de L'adorer comme homme aussi bien que comme Dieu.

Avec cet Homme, Il leur montra une Femme qui deviendrait la Mère de son Verbe, et Il La leur imposa pour Supérieure et pour Reine.

Cette Femme, Il La leur présenta, non en réalité puisqu'Elle n'était pas encore, mais en *signe* ou en *image*.

N'est-ce pas le *grand signe apparu dans le ciel* ², dont il est parlé au livre de l'Apocalypse ?

Grand signe, en effet, signe d'obéissance et de révolte, de salut et de réprobation ; semblable au signe de la contradiction dont parlera le vieillard Siméon, en tenant l'Enfant-Dieu entre ses bras et en montrant sa Mère.

Quel est donc ce signe qui paraissait au ciel ? *Une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles* ³ : c'est-à-dire Marie, revêtue du Soleil de justice, pénétrée de ses rayons, ayant sous ses pieds, avec la lune, la nuit du péché, tandis que son front baigne dans le jour de la grâce, et se couronne de toutes les vertus, comme d'autant de brillantes étoiles ⁴. Or *cette femme était montrée dans son état de maternité* ⁵, source de sa sagesse et de ses grandeurs.

Les esprits angéliques comprirent aussitôt quel serait dans l'avenir le rôle de cette Femme qui verrait un jour le Fils de Dieu, devenu le sien, Lui obéir, L'associer à ses mérites, déposer entre ses

¹ Deus revelavit Angelis suis quod eorum ordo repararetur... dicens omnibus quod ipse crearet et formaret Virginem, ex cujus fructu tota civitas ista populabitur. Cogitate quomodo sancti Angeli conceperunt illam sanctam Virginem in mentibus suis, per quam ruina repararetur. (S. Vinc. Ferr., serm. 4, de Concep. M., t. II, p. 12.)

— Probabilis est multorum theologorum sententia. Luciferi peccatum et superbiam in celo fuisse quod, cum Deus illi revelaret Filium Dei assumpturum humanam naturam, juberetque ut Christo homini se subderet, invideret Christo, quod scilicet homo sibi qui erat nobilissimus Angelus, praeferretur et assumere-tur ad unionem hypostaticam cum Verbo : quare illum sibi ambiverit, ideoque contra Christum et Deum rebellavit. (Corn. a Lap., édit. Vivès, t. XV, p. 120, col. 2. — Item Suarez, de Ang., l. VII, c. xiii ; S. Bern., serm. 17, in Cant. ; Vega, Theol. Mor., n. 1525-1526 ; S. Thom., p. I, q. 106, a. 1.)

² Signum magnum apparuit in celo : Mulier amicta sole. (Apoc. xii, 1.)

— Alluditur hic etiam altera ex parte ad mysterium incarnationis Verbi, et ad partum B. Virginis, ejusque prolem, Christum. (Corn. a Lap., in Apoc. xii, 1 et seq.)

³ Apoc. xii, 1.

⁴ In te manet (sol Christus) et Tu in Eo : et vestis Eum, et vestieris ab Eo. Vestis eum substantia carnis, et vestit Ille Te gloria suam majestatis. Vestis solem nube, et sole ipso vestiris. (S. Bern., serm. de B. Virgine circa hunc Apoc.)

⁵ In utero habens. (Apoc. xii, 2.)

mains sa puissance, Lui donner tant de pouvoir sur son Cœur divin, en faire le canal de ses grâces, L'exalter dans la gloire et tout soumettre à son empire¹. *C'est alors qu'un autre signe fut vu dans le ciel, un grand Dragon², c'est-à-dire Lucifer ne voulant pas admettre que le Verbe se revête d'une nature inférieure à la sienne.*

Il entraîne dans sa révolte la *troisième partie des Anges³*, puis il *s'arrête devant la Femme qui va enfanter, afin de dévorer son Fils aussitôt qu'Elle l'aura mis au monde.* Mais la Femme est soustraite à sa fureur. *Alors il se fait un grand combat dans le ciel. Michel et ses Anges, qui ont reconnu la Femme pour leur souveraine, combattent contre le Dragon et les compagnons de sa rébellion. Mais ceux-ci ne prévalent pas, ils sont précipités sur la terre et leur place ne se trouve plus dans le ciel⁴*, où la Femme du signe fut destinée, par les décrets divins, à être Reine pour l'éternité. Mais où cette Femme ainsi prédestinée a-t-elle puisé les secours qu'Elle a fournis à ses glorieux combattants et qui L'ont rendue victorieuse? Dans la source même de la grâce, c'est-à-dire dans le Cœur de celui qui, dans les desseins éternels, devait être un jour son Fils : car ce Cœur divin lui était ouvert par anticipation. Elle y régnait par l'amour.

O Vierge prédestinée à tant de grandeurs ! puisque vous disposez à votre gré de toutes les grâces renfermées dans le Cœur de Jésus, combattez avec nous l'ennemi de notre salut, et rendez-nous triomphants.

Précipité sur la terre, le Dragon *poursuit la femme qui vient*

¹ Qui enim Verbum suum, quod erat et est in Corde suo, mihi totum infudit, quomodo non etiam cum Illo mihi omnia donavit ? Non enim introductio qualiscumque hæc debet intelligi, sed introductio cum *jure* possidendi, sicut jus est sponsam legitimam cum tabulis matrimonii in dotem suam introduci. (Rupert., lib. I, in *Cant.*)

² *Apoc.* XII, 3 et seq.

³ Dicitur Lucifer traxisse post se tertiam partem stellarum, id est Angelorum. (Corn. a Lap., in *Apoc.* XII, 4.)

— Draco hic, id est diabolus Lucifer. (Corn. a Lap., in *Apoc.* XII, 3.)

— Ex his ergo multi moderni Doctores scholastici, inter quos est Suarez, III p., t. II, disp. 31, probabiliter opinantur Luciferi et asseclorum ejus ambitionem in eo sitam fuisse, quod accepta a Deo revelatione de futura unionem hypostaticam Verbi cum humana natura, humanæ naturæ hanc dignitatem inviderit : videbat enim eam sibi angelis præponi. Quocirca illam sibi appetit, itaque voluit fieri Deus non per essentiam (hoc enim sciebat esse impossibile, et implicare contradictionem), sed per unionem hypostaticam. Idcirco enim insecutus est puerum masculum quem peperit Mulier, puta Christum, ob Eumque in cælo cum Michaele dimicavit, uti hic dicitur, volens Eum neci tradere, quia invidit Ei hanc unionem. Omne enim ejus bellum contra Puerum hunc, adeoque duellum quod cum Eo inchoavit in cælo, illud ipsum continuat jugiter in terra. (Corn. a Lap., in *Apoc.* XII, 4.)

— Per quam (Mariam) tentator Diabolus *cælo decidit*. (S. Cyrillus, homil. habita Ephesi p. 2, act. 1 concil. Ephesini.)

— Item. (S. Bern., serm. 16, in *Cant.*)

— Vide, *Theol. Marian.*, 2 vol., p. 266, n. 1525, et p. 267.

⁴ *Apoc.* XII, 7-9.

*d'enfanter un Fils*¹. C'est l'histoire de Marie et de tous ceux qui naîtront d'Elle dans l'ordre de la grâce. Aussi dès que le Dragon verra la première femme réelle, après la Femme, du *signe*, il la poursuivra encore, et vaincu de nouveau dans sa victoire apparente, puisque de Celle qu'il a vaincue doit sortir le grand Vainqueur, *il continuera de s'irriter contre la Femme, et il ira faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu et ont le témoignage de Jésus-Christ*². Mais ne craignons rien ; comme les anges fidèles, rangeons-nous sans crainte autour de cette Femme de bénédiction. Elle possède toujours les trésors du Cœur du Verbe incarné. Avec Elle nous remporterons la victoire.

IV.

Telle est donc la préparation éternelle de la Sainte Vierge ; telle est sa Prédestination ! Bien exposée et bien comprise, cette Prédestination renferme toutes *les Splendeurs de la Théologie de Marie*.

Prééminence, grandeurs incomparables, coopération aux œuvres divines, intercession toute-puissante sur le Cœur de Dieu, accumulation de toutes les grâces et dispensation aux hommes de tous les mérites de l'Incarnation du Verbe, de la Rédemption ; tout, jusqu'à la gloire des Anges, l'espérance des justes, le triomphe des Saints, les devoirs des chrétiens et leur confiance illimitée, sort de cette Prédestination comme la conséquence du principe, comme l'effet de la cause.

Aussi saint Bernard, en contemplant ce mystère, s'écriait-il : « O Marie ! c'est vers Vous, comme vers le Centre de la création, l'Arche de Dieu, la Cause de toutes choses, l'Affaire de tous les siècles, que se portent les regards de tous les habitants du ciel et de la terre, des Anges et des hommes, des justes et des pécheurs, des âges passés et des âges futurs. Voilà pourquoi toutes les générations Vous proclameront bienheureuse, ô Mère de Dieu, Maîtresse du monde, Reine de la céleste Cité ! Oui, toutes les générations, et celles du ciel et celles de la terre, toutes les générations Vous proclameront bienheureuse ; car, à toutes, Vous leur avez

¹ Draco stetit ante Mulierem, quæ erat paritura ut, cum peperisset, Filium ejus devoraret. (Apoc. XII, 1.)

² Et iratus est Draco in Mulierem : et abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus, qui custodiunt mandata Dei, et habent testimonium Jesu Christi. (Apoc. XII, 17.)

procuré la vie et la gloire. En Vous, pour l'éternité, les Anges trouvent la joie, les justes la grâce, les pécheurs le pardon. C'est donc avec raison que se tournent vers Vous les yeux de toute créature, puisque en Vous, et par Vous, et de Vous, la douce main du Tout-Puissant a recréé tout ce qu'il avait créé ¹ ».

Pourquoi Dieu a-t-il ainsi tout concentré en Marie ? se demande le même Docteur. « Parce qu'Elle est son trésor, et que ce trésor renferme son Cœur ², » c'est-à-dire son Verbe, et que ce Verbe, fait homme, donne, à son tour, à cette Vierge bénie son propre Cœur et toutes les grâces qu'il contient ³.

Oh ! qu'il est délicieux de confesser, d'exalter cette Femme unique dans ses rapports avec le Cœur de Jésus !

Quel titre lui donnerons-nous pour exprimer ces rapports ineffables ! Celui de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Notre-Dame du Sacré-Cœur ! Nom nouveau, si on veut, mais qui nous apparaît écrit en lettres d'or, de la main de Dieu même, aux premières pages du livre des grandeurs de Marie !

¹ Et tunc jam operabatur salutem nostram, in medio terre, in utero videlicet Virginis Mariæ, quæ mirabili proprietate terre medium appellatur. Ad illam enim, sicut ad medium, sicut ad arcam Dei, sicut ad rerum causam, sicut ad negotium sæculorum, respiciunt, et qui in cælo habitant, et qui in inferno, et qui nos præcesserunt, et nos qui sumus et qui sequuntur, et nati natorum et qui nascentur ab illis. Illi qui sunt in cælo, ut resarciantur, et qui in inferno ut eripiantur ; qui præcesserunt, ut Prophetæ fideles inveniantur ; qui sequuntur ut glorificentur.

Et beatam Te dicent omnes generationes, Genitrix Dei, Domina mundi, Regina cæli. Omnes, inquam, generationes : sunt enim generationes cæli et terræ. *Pater Spirituum*, ait Apostolus, *e.e quo omnis paternitas in cælo et in terra nominatur*. Ex hoc ergo beatam Te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti. In Te enim Angeli lætitiæ, Justi gratiam, peccatores veniam in æternum. Merito in Te respiciunt oculi totius creaturæ, quia in Te, et per Te, et de Te, benigna manus Omnipotentis, quidquid creaverat recreavit. (S. Bern., in festo Pentec., serm. 2, n. 4.)

² Annon thesaurus Dei Maria ubicumque Illa est, et Cor ejus. Oculi ejus super Eam. (S. Bern., t. I, serm. 3, in *Annunt. B. M.*, p. 981.)

³ Aquæductus, qui plenitudinem fontis Ipsius de Corde Patris excipiens, nobis edidit Illum, si non prout est, saltem prout capere poteramus. (S. Bern., serm. de *Aquæductu*, in *Nativ. B. V. Mariæ*.)

— Totum paternum est quod de Corde Patris Christus attulit nobis, nihil in Filio Dei nisi dulce, nisi paternum, humani generis trepidatio suspicetur. (S. Bern., in festo Pentec., serm. 2, n. 3.)





CHAPITRE III.

PRÉPARATION FIGURATIVE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

APRÈS la chute des Anges, Dieu créa les hommes¹. Adam et Ève apparurent comme devant être la source de l'humanité, la figure du Rédempteur et de sa Mère. Lucifer connaissant le précepte qui leur avait été intimé par le Créateur, résolut de les tenter. Il commença par Ève, dans l'espoir de mieux atteindre son but. Quelle ne fut pas sa joie lorsqu'il eut réussi à la séduire ! Il s'applaudissait de son triomphe, et se flattait déjà d'avoir, pour toujours, anéanti l'œuvre divine dans la postérité de cette femme, Mais quelle fut bientôt sa douleur, en entendant sortir de la bouche de Dieu même ces paroles significatives : « Tu seras maudit ; je mettrai désormais des inimitiés entre toi et la femme, entre ta semence et la sienne ; c'est Elle qui détruira ton empire : *Ipsa conteret caput tuum*². » Cette femme est évidemment Marie³.

*La fin de la loi ancienne, dit saint Paul, est le Christ*⁴. Tout n'était que figure dans les personnes comme dans les événements⁵. Le Rédempteur est symbolisé dans les Patriarches, dans les croyances et dans tous les rites. A chaque page, on trouve son image, peinte sous des traits divers et à tous les âges de sa vie. Ainsi en est-il de Marie. La Mère, en effet, est inséparable du Fils. Nous La voyons se dessiner sous la figure des saintes Femmes. Chacune retrace quelque chose de sa vie, ou La représente dans ses attributions ; Marie les résume toutes, et même les surpasse. Elle est le chef-

¹ Soli homines beandi, puta electi, suppleant hanc tertiam partem Angelorum lapsorum, eorumque ruinas adimplent. (Corn. a Lap., *in Apoc.* xii, 4.)

² *Genes.* iii, 15.

³ Potius Mulier est B. Maria, Evæ filia ; semen ejus est Jesus et Christiani ; serpens est diabolus ; semen ejus sunt infideles, omnesque impii. Ergo B. Maria contrivit serpentem ; quia Ipsa semper plena et gloriosa fuit victrix diaboli. (Corn. a Lap., *in Genes.* iii, 15.)

⁴ Finis enim legis Christus. (*Rom.* x, 4.)

⁵ Hæc autem omnia in figura contingebant illis. (*I Cor.* x, 11.)

d'œuvre de la puissance divine qui renferme en lui seul plus de grandeur, de vertu, de perfection, que toutes les créatures réunies¹.

I.

La première esquisse de Marie, dans l'ordre du temps comme dans l'ordre des décrets divins, c'est la première femme ; l'examen des rapports qui les unissent, dans la similitude comme dans les contrastes, nous prouvera qu'*Ève* est une des plus belles figures de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*².

La première femme reçut de Dieu des dons bien précieux. Le Verbe et l'Esprit-Saint l'ornèrent de grâces abondantes ; elle devint l'objet des complaisances de l'auguste Trinité. C'est l'histoire anticipée de Notre-Dame, épuisant, pour ainsi dire, toutes les largesses du Très-Haut³, et concentrant en Elle toutes les bénédictions du Ciel⁴.

Ève fut tirée du premier Adam ; Marie fournira toute la substance du second. Créées l'une et l'autre dans un état d'innocence, elles furent données l'une et l'autre aux deux Adam, comme *aides semblables à eux*⁵. Ève dut aux charmes dont Dieu l'avait parée cet ascendant qu'elle exerça sur le cœur de son époux en l'inclinant à ses désirs. Hélas ! qu'en est-il résulté ? L'inimitié de Dieu, la ruine du genre humain, la perte du ciel, la déchéance universelle, et enfin la mort !

Marie, Elle aussi, doit à sa beauté incomparable, aux éminentes qualités qui La distinguent, à ses glorieux privilèges, à ses grandeurs ineffables, à toutes les grâces dont Elle est enrichie, de captiver le Cœur du nouvel Adam, qui s'écrie en La voyant : « O ma bien-aimée, ô mon Unique, ma toute belle ! vous avez ravi mon Cœur ; *Vulnerasti Cor meum*⁶. Je Vous le donne donc ; tous ses trésors

¹ Gratia Mariana.... superat gratiam consummatam omnium sanctorum hominum et Angelorum simul sumptorum. (*Theol. Marian.* n. 656, p. 318. — *Ita* Suarez, in III p., disp. 4, sect. 1. — Etiam S. Thom., p. III, q. 27, a. 5.)

² Eva typus fuit B. Mariæ. (S. Epiphân., *Hæres.* 78.)

³ Ipsa autem sola gratia plena, quia majorem gratiam non potuit habere, nisi etiam Divinitati uniretur. (D. Alb. Mag., *sup. Missus.*)

⁴ In ipsa congregatio omnium gratiarum. (D. Alb., *Bibliæ B. M. V.*, t. I, p. 485.)

⁵ Adjutorium simile sibi. (*Gen.* II, 18.)

⁶ *Cant.* IV, 9. — Septuaginta vertunt : excordasti, abstulisti, Cor eripuisti, (Nyssenus). Cor meum conclusisti in corde tuo, vel captivasti. (S. Ambros.)

— Abstulerat Ipsa Cor Jesu, et Jesus abstulerat cor ejus, quia Cor Jesu vivebat in Magdalena, et cor Magdalena vivebat in Jesu. (Origenes, *Homil. de S. Magdalena.*) Hæc omnia conveniunt a fortiori B. M. Virgini. (Corn. a Lap., *in Cant. cant.* IV, 9.)

Vous appartiennent désormais ; je Vous en établis la Gardienne, la Dispensatrice universelle. Les hommes, condamnés à la mort, exclus de l'héritage céleste, viendront de toutes parts Vous demander avec la vie, les secours dont ils auront besoin ; et c'est dans mon Cœur que Vous puiserez tous ces biens. Par l'empire que Vous avez acquis sur lui, Vous l'amènerez toujours à condescendre à vos désirs ¹. »

II.

Dieu veut se choisir un peuple de prédilection, un peuple qui *l'adorera en esprit et en vérité*, qui sera comblé de ses bénédictions, qui verra naître le Messie dans son sein, et, par ce Messie, commandera à toutes les nations de la terre. A ce peuple, il faut une mère privilégiée ², une mère choisie entre mille, une mère qui soit à la hauteur de sa vocation et digne de représenter Celle qui donnera naissance au véritable *Isaac*, *en qui seront bénies toutes les générations* ³. Cette femme est *Sara*. Elle n'a qu'un fils, qui est le fils de la promesse et du salut.

Sa destinée, sa mission, ses grandeurs, ses gloires seront renfermées dans son *nom*, qui a la même signification que celui de Marie. Il veut dire la *Princesse*, la *Reine*, la *Maitresse*, la *Dame*, la *Souveraine* ⁴.

Oui, *Sara* est la *Reine* du nouveau peuple qui sortira d'elle ; elle règne sur le cœur d'Abraham, son époux, et sur celui de son fils, Isaac, objet de toutes bénédictions.

Marie, Elle aussi, est la Mère de tout un peuple, du peuple chrétien et de tous les élus. Elle est la Souveraine du ciel et de la terre, des Anges et des hommes. Elle exerce, par ses vertus, par son amour, la plus maternelle influence sur le Cœur du véritable Isaac,

¹ Loquere, Domina, quia audit Filius tuus, et quæcumque petieris, impetrabis. (S. Bern., serm. *Puer. Virg.*)

² Sara typus fuit B. Mariæ parientis Christum, qui est desiderium et gaudium collium æternorum. (Cornel. a Lap., *in Genes.* XXI, 6.)

³ *Gen.* XVIII, 18.

⁴ Sarai enim hebraice idem est, quod princeps, vel Domina mea. Sara vero absolute significat Principem et Dominam, q. d. Sarai hactenus unius mariti et familie fuit *Domina*. Jam vero erit Sara, id est, absolute Princeps et Domina, quia erit mater gentium plurium, imo cunctarum per Isaac, quem pariet. Ex Isaac enim nascetur Christus, qui erit pater omnium gentium fidelium et christianarum : harum ergo avia, Mater, Domina et Princeps erit Sara. Ita S. Hieronymus, Ambrosius, et alii. (Cornel. a Lap., *in Genes.* XVII, 15.)

c'est-à-dire sur le Cœur du Fils de Dieu, sur ce Cœur adorable, source réelle, efficace, de toutes les grâces, duquel Elle obtient tout ce qu'Elle demande ¹. Elle peut disposer en Maîtresse, en Souveraine, de tous ses trésors ², et les répandre sur qui bon lui semble³.

III.

Rébecca et Rachel, autres images gracieuses de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elles se distinguent toutes les deux par leur beauté virginale, captivant les cœurs que Dieu leur destine.

Rébecca, rencontrée au bord d'une fontaine par Eliézer, présente l'eau de son urne au messager d'Abraham, et abreuve ses chameaux. Reconnue à cette délicate prévenance, comme l'épouse providentielle, elle accepte l'alliance offerte et devient la mère de Jacob ou d'Israël ⁴.

Ainsi Marie, la belle, la pure ⁵, reçoit le message de l'Ambassadeur céleste ; Elle apprend de lui que son innocence virginale a ravi le Cœur du Fils de Dieu. Elle aussi acquiesce à l'alliance proposée et devient la mère du véritable Jacob, de Jésus, dont le Cœur est cette source mystérieuse qui jaillit jusqu'au ciel. Elle garde les avenues de cette source ; Elle a le droit d'y puiser ⁶ par un privilège spécial, et d'en offrir à quiconque a besoin de se désaltérer.

Elle appelle tous les hommes à cette fontaine sacrée qu'Elle ne quitte jamais ⁷ : « Venez, leur dit-Elle, venez et buvez ⁸. L'eau que je distribue est inappréciable. Non seulement elle apaise la soif, mais elle fortifie et donne la vie ⁹. Répondez à mon invitation, et je vous introduirai dans la maison de mon Père où vous aurez tout

¹ Summa prærogativa Mariæ, cui nihil vult aut potest Filius denegare. (Rich. a S. Laur., *de Laud. B. M. V.*, lib. VI, c. XIII-CCIII.)

² Habuit, ob Filii Dei maternitatem, dominium in omnia. (Cornel. a Lap., t. V, cap. CCXIII, 9^e éd. Vivès.)

— Imò ratione maternæ dignitatis habet singulare jus ad bona filii. (Suarez, t. XIX, sect. 2, n. 7, p. 9, édit. Vivès.)

³ Quibus vult, quando vult, quomodo vult et quantum vult, per manus Ipsius administrantur. (S. Bern. Sen., *de Nativ. B. M. V.*, cap. XIII.)

⁴ (Rebecca) decora nimis, virgoque pulcherrima, et incognita viro. (*Genes.* XXIV, 16.)

⁵ Tota pulchra es, amica mea. (*Cant.* IV, 7.)

⁶ Habet singulare jus ad bona Filii. (Suarez, *vide supra*.)

⁷ Si quis sitit, veniat ad me et bibat. (*Joan.* VII, 37.)

⁸ Bibe... et dedit ei potum. (*Genes.* XXIV, 18.)

⁹ Qui sitit veniat; et qui vult, accipiat aquam vitæ. (*Apoc.* XXII, 17.)

en abondance ¹. » « Nous acceptons vos offres généreuses, ô divine Rébecca ! Donnez-nous vite de cette eau. Inclinez vers nous le vase béni qui la contient ², et conduisez-nous dans cette demeure privilégiée qu'habitent les enfants de Dieu ³. »

Tel est le sens du Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il n'avait point échappé au grand Évêque de Poitiers. Écoutez-le s'écrier : « O vous donc, gracieuse et charitable Rébecca, qui êtes en permanence auprès de cette riche fontaine, daignez incliner l'urne vers moi. *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, abaissez ce vase de miséricorde et de grâces jusqu'à mes lèvres, afin que je boive et que je me désaltère : *Inclina hydriam tuam ut bibam* ⁴.

« Que dis-je ! ma demande est trop réservée, car plus serviable encore que votre devancière, ô Marie, Vous voulez, Vous aussi, puiser à la source de quoi rafraîchir tout le troupeau. *Quin et hauriam, donec cuncti bibant* ⁵.

« Ouvrez donc, ô Marie, ouvrez-nous cette veine d'eau vive dont votre Fils a dit que le sein dans lequel elle sera versée *deviendra lui-même une fontaine d'eau jaillissante jusque dans la vie éternelle* ⁶. Ouvrez-la à tant et tant de cœurs qui ont soif de mieux connaître et d'aimer davantage votre divin Fils. Ouvrez-la à tant d'âmes que dévorent, à l'heure présente, la douleur et l'inquiétude ! Ouvrez-la, cette source du Cœur de Jésus, à ces peuples infortunés qui le renient, à ces sociétés mourantes qui l'abandonnent. Ouvrez-la à cette France qui eut l'honneur et la double initiative du culte de ce Cœur adorable et de votre invocation sous le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ouvrez-la à cette capitale de la chrétienté qui se plaît à ratifier les élans partis du cœur de la France. Ouvrez-la à cette famille religieuse, restauratrice et gardienne de votre sanctuaire, à ces jeunes lévites qui seront les apôtres de votre culte et du culte du Cœur sacré de Jésus ⁷.

¹ Et addidit, dicens : ... locus spatiosus ad manendum. (*Gen.* xxiv, 25.) — Ingredere... Preparavi domum. (*Ibid.*, 31.)

² Pauxillum aque mihi ad bibendum præbe de hydria tua... Celeriterque deposuit hydriam super ulnam suam, et dedit ei potum. (*Ibid.*, 17, 18.)

³ Est in domo patris tui locus ad manendum ?... Et introduxit eum in hospitium... Et appositus est in conspectu ejus panis. (*Ibid.*, 23, 32, 33.)

— Rebecca Mariæ typus fuit. (Morales, *in cap. I Matth.*, t. I, édit. Vivès, p. 175.)
— Tu nova es Rebecca quæ divinam nobis benedictionem arte ingeniosa comparasti. (*Summa aur.*, t. XIII, p. 255, édit. Mig.)

— Deus ipso illo æternitatis momento, quo decreverat Mariam Virg., novellam illam Rebeccam ex gratiarum plenitudine vere saginatam, Matrem dare Unigenito suo, unico illi Isaaco, qui mundum *visu*, lætitiæque completurus erat, statuit quoque exornare illam gemmis præclarissimis, etc. (*Id.*, *ibid.*, p. 287.)

⁴ *Gen.* xxiv, 11.

⁵ *Ibid.*, 19.

⁶ *Joh.* iv, 14.

⁷ Il s'agit ici des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun établis à Rome et de leurs scolastiques qui suivent les cours de l'Apollinaire.

« Enfin, en l'ouvrant au troupeau, ouvrez-la plus libéralement encore, cette source divine, aux pasteurs du bercail, particulièrement au Chef de tous les pasteurs et de tous les troupeaux, à ce Léon.... qui, plus d'une fois, a fait directement appel à votre qualification de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ¹. »

IV.

Rachel, nous dit la Sainte Écriture, subjugué par ses charmes incomparables le cœur de Jacob, qui est appelé *le fort contre Dieu*, et qui consentit à travailler deux fois sept ans pour l'obtenir. Elle devient la mère de Joseph qui, vendu par ses frères, leur pardonne, les nourrit, les enrichit, les sauve de la captivité, et les arrache à la mort.

A ce tableau figuratif qui ne reconnaîtrait pas *Notre-Dame* ? N'a-t-Elle pas conquis, Elle aussi, par ses attraits irrésistibles, le Cœur du vrai Jacob, qui a lutté contre la justice de Dieu et a fini par remporter la victoire ? Terrassé par l'Ange du combat, il est frappé *au Cœur* ; mais ce Cœur ainsi blessé devient une source abondante de bénédictions, et c'est Marie qui a mission de les répandre sur le monde ².

De plus, Elle est la Mère du *vrai Joseph*, dont le fils de Rachel n'était que l'image, de ce Jésus qui Lui aussi, trahi et vendu par ses frères, leur pardonne avec une générosité sans exemple, les nourrit du pain de la vérité et de sa chair sacrée, les enrichit de ses divins trésors, les arrache à la captivité de Satan et les sauve de la mort éternelle. Tous ces bienfaits ont une source, et cette source d'où jaillit-elle ? Du Cœur adorable de Jésus. Et de quelle substance est-il formé ce Cœur sacré ? De la substance même de Marie, qui devient en retour la Dépositaire de ses grâces et le Canal de ses bénédictions.

¹ Allocution prononcée par S. Ém. le cardinal Pie dans l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* à Rome, le 10 avril 1880.

² Rachel decora facie fuit typus Mariæ. (Morales, t. I, p. 175.)

— Rachel es formosissima, quæ Josephum enixa est Ægypti, Te mundi universi Servatorem. (*Summa aur.*, t. XIII, p. 97, edit. Migne.)

— Tu Rachel es speciosissima ; fac, amabo te, quæ Salvatorem peperisti, ut salvus fiam in altitudine diei. (*Id.*, *ibid.*, p. 98.)

— Tu amabilis Rachel, quæ hydriam beneficentiæ tuæ Eliezeri et camelis, justis et injustis, effudisti. (*Id.*, *ibid.*, p. 256.)

V.

Le cri des opprimés est monté vers le trône du Tout-Puissant, et son Cœur s'est ému. Il veut tirer son peuple de l'esclavage où il gémit, et le conduire dans la terre promise. Il suscitera un libérateur qu'il armera de sa puissance et revêtira de son autorité. Ce libérateur d'Israël vient au monde. Pour le soustraire à la fureur du tyran, sa mère le dépose dans un berceau de jonc que balancent les flots du Nil, et l'abandonne ainsi à la divine Providence. Un regard ami, cependant, est fixé sur lui, et ne le quitte pas. Comment appelez-vous cet ange qui veille avec tant de sollicitude sur ce précieux dépôt, et qui couvre de sa protection celui qui doit être le salut des enfants de Dieu ? Son nom est *Marie* : c'est la première fois que l'histoire en fait mention. Il dit la mission dont celle qui le porte est investie. Oui, ce nom, qui sera précisément celui de la Mère de Dieu, est toute une révélation : il signifie *Gardiennne, Intendante, Préposée, Maîtresse*¹. N'est-ce pas le rôle que remplit en ce moment la sœur de Moïse ? Parce qu'elle a contribué à sauver de la mort cet enfant de bénédiction, elle aura une place à part dans son cœur, avec le double honneur de coopérer à sa mission, et de partager un jour ses mérites. Aussi la voyons-nous au passage de la mer Rouge guider les femmes israélites, et entonner la première le cantique de l'action de grâces².

Voilà bien encore une des plus frappantes figures de Notre-Dame³. Elle aussi s'appelle *Marie*, et nous savons ce que signifie ce nom mystérieux. La Vierge qui le porte veille avec une anxieuse tendresse sur le berceau du vrai Libérateur du genre humain, lorsqu'il est en danger. Elle en a le dépôt sacré. Ce trésor du ciel et de la terre est confié par Dieu lui-même à sa sollicitude. Elle met à l'abri de la fureur d'Hérode le Verbe incarné, et par là, outre tous ses autres droits, Elle mérite, de l'amour et de la reconnaissance du Sacré Cœur de Jésus, d'être la *Dispensatrice* de toutes les grâces qu'il renferme, de nous faire triompher de nos ennemis, et de nous conduire, au milieu des dangers qui nous environnent, dans la vraie terre promise.

¹ Tutrix, Magistra, Dominica, Conduetrix, etc. (Cornel. a Lap., in *Ecol.*, xv, 20, 21.) — Vide Morales, in *1 Matth.*, t. I, lib. III, tract. 5, p. 218, édit. Vivès.)

² *Ecol.*, xv, 20.

³ Maria hæc virgo typus fuit (ut docet S. Ambros., *Exhort. ad Virgines*) Virginis Matris, puta B. Mariæ Deiparæ. (Cornel. a Lap., *ibid.*)

VI.

Debora, Jahel et Judith sont encore des types de notre auguste Souveraine ¹ par les charmes dont Dieu les orna, la force dont il les revêtit, et le triomphe qu'il leur fit remporter sur ses ennemis. Aussi sont-elles acclamées comme *bénies entre toutes les femmes, comme étant la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël et l'honneur de la nation* ². Leurs éclatantes victoires sur Sisara et sur Holoferne, qui menaçaient de tout détruire, rappellent naturellement les triomphes de l'auguste Vierge, qui a terrassé le démon, détruit son empire, arraché de la servitude universelle tous les enfants d'Adam, en brisant leurs chaînes ³. Où va-t-Elle puiser ces secours sans nombre qu'Elle répand avec tant de profusion sur les hommes pour les soutenir dans la lutte et les rendre vainqueurs ? Dans le Cœur adorable de Jésus, qui s'est donné à Elle avec tous ses trésors.

VII.

Nous ne pouvons passer sous silence *Bethsabée*. La voyez-vous cette femme si aimée, si exaltée, siéger en *souveraine* dans le palais de son fils ? Elle reçoit avec empressement les requêtes des sujets pour les remettre au roi, et promet de les appuyer de toute son autorité ¹. Elle s'avance en effet avec assurance ². A sa vue, Salomon reconnaît sa mère. Il se lève, vient au-devant d'elle, la salue

¹ Ego vero in generatione mea ipsius serpentis caput contrivi. Et si Judith, Debora, Jahel laudatæ ac benedictæ vocatæ fuerunt a generationibus suæ ætatis quia debellarunt inimicum particularem suæ gentis, Ego autem cum vicerim ac supplantaverim universalem inimicum omnium generationum, quæ fuerunt ab initio sæculi et erunt usque ad finem, beatam Me dicent omnes generationes, præteritæ, præsentis et futuræ. (*Summa aur.*, t. XIII, p. 761.)

— Tu nova es Jahel, quæ caput Sisaræ infernalis ad terram affixisti ; formosa Judith, quæ gulam peccati confregisti. (*Summa aur.*, *id.*, p. 256.)

² *Judith xv.*

³ Allegorice Holofernes typus est diaboli, cujus caput vera Judith, id est B. Virgo, contrivit, juxta oraculum a Deo editum, *Genes.* III. At B. Virgo innumeras dæmonum phalanges duello singulari prostravit, et in dies prosternit. (Cornel. a Lap., in *Judith* XIII, 10 et reliqua.)

⁴ Bene ego loquar pro te regi. (*III Reg.* II, 18.)

⁵ Venit ergo Bethsabée ad regem Salomonem ut loqueretur ei. (*Ibid.*, 19.)

profondément et la fait asseoir, à sa droite, sur un trône à côté du sien ¹. Alors elle lui dit : « Je viens vous adresser une demande ; ne me refusez pas ². » Le roi lui répond : « *Ma mère, dites ce que vous désirez ; car il ne serait pas juste de vous renvoyer mécontente* ³. »

N'est-ce pas là l'histoire anticipée de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ? Est-il possible de mieux désigner la puissance d'intercession qu'Elle exerce sur le Cœur du *vrai Salomon*, c'est-à-dire de Jésus, son divin Fils ⁴ ?

VIII.

Laissons la fille de *Jephté* et *Anne*, mère de *Samuel*, *Ruth* et tant d'autres, pour arriver à *Esther*, cette figure incomparable de la Reine du ciel et de la terre.

Comme Marie, elle est belle d'une beauté qui peut se passer de parure. Ses charmes sont si doux, ses attraits si puissants, qu'elle fixe le cœur du grand roi. En la voyant, Assuérus est forcé de s'écrier : « O combien je vous trouve ravissante ; vos grâces m'ont séduit. C'est à vous que je donne la préférence.... je vous choisis pour régner avec moi. Je vous offre mon royaume avec mon cœur. Je veux moi-même déposer sur votre front le diadème royal ⁵. » C'est ce qu'il fait devant tous les grands de sa cour avec un éclat inusité. Puis il ordonne qu'on fasse un splendide festin où seront invités tous les seigneurs de son palais, et qu'on distribue des pré-

¹ Et surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum ; positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus. (III Reg. II, 19.)

² Dixitque ei : Petitionem unam parvulam ego deprecor a te : ne confundas faciem meam. (*Ibid.*, 20.)

³ Et dixit ei rex : Pete, mater mea, neque enim fas est ut avertam faciem tuam. (*Ibid.*)

⁴ Eia ergo, B. Virgo, cui sedenti in throno ad dexteram Filii incessanter ipse dicit, et præstantius quidem, quam rex Salomon matri suæ Bethsabee : Pete, mater mea ; nec enim fas est ut avertam faciem tuam (III Reg. II, 20), pro omnibus nobis intercede, omnium divitiarum Dei thesauraria es, nobis indigentibus liberaliter impertire, et communica. (Morales, in *Matth.*, t. I, lib. III, p. 338.)

— Si Salomon omnia matris postulata implet, multo magis Christus concedit Matri suæ omnia quæ pro nobis supplicando petit. Illam ergo adæmum, et per illam omnia impetrabimus. (Cornel. a Lap., in III Reg., cap. XX.)

⁵ (Esther) pulchra nimis et decora facie. (*Esth.* II, 7.)

— Quæ placuit ei, et invenit gratiam in conspectu illius. (*Ibid.*, 9.)

— Erat enim formosa valde, et incredibili pulchritudine, omnium oculis gratiosa et amabilis videbatur. (*Ibid.*, 15.)

— Et adamavit eam rex plus quam omnes mulieres, habuitque gratiam et misericordiam eorum eo super omnes mulieres, et posuit diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare. (*Ibid.*, 17.)

sents, dignes de la magnificence d'un prince, à tous les peuples de son empire ¹. Mais hélas ! les enfants d'Israël, heureux de cette alliance qui leur annonçait des jours de paix et de prospérité, sont bientôt plongés dans une tristesse profonde ². Satan, jaloux du bonheur qui les attend et des hommages qu'ils rendent au vrai Dieu, inspire sa haine à l'impie Aman, et en fait l'instrument de ses vengeances. Un édit de mort est porté contre tous les Juifs du royaume, sous le prétexte mensonger qu'ils sont des conspirateurs ou des ennemis de la nation ³. Le décret d'extermination est affiché partout, et partout aussi la consternation règne parmi le peuple de Dieu.

Esther, désolée et fondant en larmes à la vue des malheurs qui menacent ses frères, se met en prière et demande au Ciel une inspiration. Sa résolution est prise ; elle ira trouver le puissant et redoutable monarque pour obtenir la grâce des Juifs condamnés à mourir ⁴. La voilà revêtue de ses plus riches ornements ; elle s'avance tremblante vers le trône où siège Assuérus ⁵. Sa vue plaît au roi ⁶, et comme marque de bienveillance, il étend vers elle le sceptre d'or qu'il tient à la main. « *Esther, lui dit-il, que voulez-vous ? Ne craignez rien. N'êtes-vous pas mon épouse privilégiée et la souveraine de mes états, ou plutôt de mon cœur ? Quel est l'objet de votre demande ? Parlez, que désirez-vous que je fasse ? Quand vous exigeriez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais* ⁸, car, je vous le répète, vous avez tout pouvoir dans mon empire comme sur mon cœur. — *Si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ô grand Roi,*

¹ Et jussit convivium præparari permagnificum cunctis principibus et servis suis. pro conjunctione et nuptiis Esther. Et dedit requiem universis provinciis ac dona largitus est juxta magnificentiam principalem. (*Esth.* II, 18.)

² Planctus ingens erat apud Judæos. (*Ibid.* IV, 3.)

³ (Litteræ) missæ sunt per cursores regis ad universas provincias, ut occiderent atque delerent omnes Judæos, a puero usque ad senem, parvulos ac mulieres. (*Ibid.* III, 13.)

⁴ Et ego cum ancillis meis similiter jejunabo, et tunc ingrediar ad regem. (*Ibid.* IV, 16.)

⁵ Induta est Esther regalibus vestimentis et stetit in atrio domus regis. (*Ibid.* V, 1.)

⁶ Placuit oculis ejus. et extendit contra eam virgam auream, quam tenebat manu. (*Ibid.* V, 2.)

Calmez, reine, calmez la frayeur qui vous presse :
Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse,
Éprouvez seulement son ardente amitié.

Éh ! se peut-il qu'un roi, craint de la terre entière,
Devant qui tout fléchit et baise la poussière,
Jette sur son esclave un regard si serein,
Et m'offre sur son cœur un pouvoir souverain !

(RACINE, trag. d'Esther).

⁸ Dixitque ad eam rex : Quis vis, Esther regina ? que est petitio tua ? Etiam si dimidiam partem regni petieris, dabitur tibi. (*Esth.* V, 3.)

*je vous conjure de m'accorder, si vous le jugez bon, ma propre vie et celle de mon peuple, pour lequel j'implore votre clémence, car nous sommes condamnés à périr*¹. — *Esther, n'ayez aucune crainte, noli metueri, vous ne mourrez, ni vous, ni le peuple pour lequel vous intercédez, non morieris*². » Il la relève, en lui donnant les marques de la plus tendre affection, et lui accorde tout ce qu'elle désire³.

O Marie, ô Souveraine du ciel et de la terre ! je me reporte à cinq ou six siècles avant votre apparition dans le monde, et je Vous vois figurée dans le palais de Suse. C'est Vous que je contemple sous les traits d'Esther. Comme elle, Vous avez gagné le Cœur d'un Roi puissant. Mais de quel Roi ? Son empire ne s'étend pas seulement de l'Inde à l'Éthiopie, mais sur tous les mondes. Vous étendez votre sceptre non pas sur cent vingt-sept provinces, mais sur la terre entière, sur les Anges et les Saints, et, pour nous servir de la parole même de saint Bernard, sur *Dieu lui-même*⁴. Ce divin Monarque, pour célébrer avec Vous ses noces sacrées, invite la nature entière à se réjouir⁵ ; Vous voilà devenue comme le nœud mystérieux de l'union qu'Il daigne contracter avec l'humanité. Il descend les degrés de son trône immortel pour venir vers Vous et s'asseoir à votre table⁶. Il se soumet à vos désirs, et c'est Lui-même qui Vous sert⁷. O prodige ! Il Vous a demandé un Cœur formé de votre sang pour aimer les hommes et y déposer tous les trésors de la Divinité : et, en retour, Il Vous L'offre avec toutes ses richesses. Aussi, lorsque Satan nous fait tomber dans le péché, et que la justice divine prononce l'arrêt de notre condamnation, Vous faites, ô Marie ! comme la pieuse Esther ; Vous Vous présentez devant le trône du Tout-Puissant. Votre vue le désarme. Le charme que Vous exercez sur son Cœur est si grand qu'Il Vous dit : « Que désirez-Vous ? Parlez, je ne puis rien Vous refuser. Je ferai tout ce que Vous voudrez. » A votre demande, ô Vierge bénie, notre sen-

¹ Si inveni gratiam in oculis tuis, o rex, et si tibi placet, dona mihi animam meam, pro qua rogo, et populum meum, pro quo obsecro. (*Esth.* vii. 3.)

² Non morieris : non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est. (*Ibid.* xv. 13.)

³ Accede igitur, et tange sceptrum... et posuit super collum ejus et osculatus est eam. (*Ibid.* xv. 11, 15.)

⁴ Deo Femina principetur. (S. Bern., *Hom.* 1, *super Missus.*) — B. Virgo habuit dominium maternum, seu potestatem patriam in Christum. (Mald., *in II Luc.* ; Vega, *Theol. Mor.*, n. 1698.) — Maria habet jus maternum in Deum. (Cornel. a Lap., *in Prop.* xxxi, 29.)

⁵ Venite ad nuptias. (S. *Matth.* xxii. 4.)

⁶ Descendit de caelis et incarnatus est. (*Symb.*)

⁷ Et erat sub litus illis. (S. *Luc.* ii. 51.)

— Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus. (S. Bern. Sen., *serm.* 3, *de Nomine Marie.*)

tence de mort est révoquée ; au lieu du châtement que méritent nos péchés, Vous obtenez notre pardon, et Vous répandez encore sur nous, qui sommes votre peuple, les bénédictions du Cœur de Jésus.

O mon Dieu ! que vous êtes admirable dans vos œuvres ! Vous ne vous contentez pas seulement de produire des figures de votre Verbe incarné et de sa divine Mère, afin de préparer les peuples à leur venue, mais vous allez jusqu'à nous faire connaître, par avance, les trésors de grâces qu'apporte au monde votre Fils qui s'incarne, et la puissance d'intercession que sa Mère aura sur son divin Cœur.

Esther ici n'est pas seulement l'image de Marie¹ dans ses attributions, elle l'est encore dans les diverses significations de son Nom.

Esther, d'après les interprètes, vient du mot *Hadasa*², *Edissa* ou *Satar*, qui veut dire : *Belle* par excellence³. Oui, elle était si belle, qu'Assuérus la choisit pour épouse et l'établit reine de son empire. Et la beauté de la Très Sainte Vierge était également si merveilleuse, sa pureté si grande et sa sainteté si éminente, qu'Elle captiva le Cœur du Roi des rois, qui La proclama Reine de l'univers.

Comme celui de Marie, le nom d'Esther signifie *Étoile*⁴, parce que celle qui le porte brille comme un astre de salut au firmament d'Israël, ou comme un soleil radieux au milieu des vierges qui l'entourent.

O Notre-Dame ! c'est bien Vous qui êtes l'*Étoile* véritable⁵. Au milieu des écueils ou des orages de la vie, nous jetons vers Vous un regard confiant, et Vous nous guidez vers le port. Au plus fort de la tempête, lorsque le désespoir nous envahit, nous implorons votre secours, car *Vous êtes l'espérance des désespérés*⁶, et Vous nous sauvez de la mort.

Esther vient encore de la racine *es*, qui veut dire *feu*, et *ther* ou *satar*, *cacher*, *renfermer*⁷.

Cette application Vous convient admirablement, ô Mère du

¹ Allegorice, Esther est B. Virgo. (Corn. a Lap., in *Esth.* 11, 8.)

² Esther, *Hadasa*, sive *Edissa*, hebraice idem est quod *myrteo* ; ita ergo fuit appellata ob eximiam pulchritudinem. (*Id.*)

³ Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.... Vulnerasti cor meum. soror mea, sponsa. (*Cant.* IV, 7, 9.)

⁴ Unde ab Esther dici *aster*, græce, id est *stella*, quæ inde a Germanis dicitur *stern*. Esther enim fuit *astrum* lucidius cæteris virginibus regis ; imo *sol* Israelis æque ac Persidis. (Cornel. a Lap., in *Esth.* 11, 8.)

⁵ Ave, maris Stella.

Stella matutina. (*Lit. B. M. V.*) — S. Bern., serm. 2, *sup. Missus*.

⁶ Spes desperantium. (S. Ephr.) — S. Bern., serm. 2, *sup. Missus*.

⁷ Rursum, *Esther*, hebraice idem est quod *ignis absconditus* : *Es* enim est *ignis*, *satar*, abscondere. (Cornel. a Lap., in *Esth.* 11, 8.)

Christ ! N'avez-Vous pas caché, renfermé dans votre sein virginal le feu de la charité divine ? N'est-ce pas de Vous, et par Vous, qu'il s'est répandu sur la terre pour purifier et embraser les âmes ¹ ? Et ce feu sacré, où se trouve-t-il ? Dans le Cœur de votre Fils. Votre mission est de nous faire participer à ses divines ardeurs.

Que veut dire encore le nom d'*Esther* ? Il veut dire *application du remède*. (Corn. a Lap., *ibid.*)

Le genre humain, blessé à mort par le serpent infernal, était étendu, avant la venue du divin Samaritain, sur le chemin des siècles, couvert de plaies, comme cet infortuné que des voleurs avaient dépouillé et meurtri de coups sur la route de Jérusalem à Jéricho ². Le Verbe de Dieu, touché de compassion, vient du ciel pour le guérir ³. Le remède qu'il offre est souverain ⁴. Il est tiré de son Cœur, source de toute bénédiction ; et comme il fut préparé avec le concours de Marie ⁵, c'est à Elle qu'appartient le soin d'en faire l'application ⁶.

Étudiée dans la langue des Arabes comme dans celle des Perses, dérivant l'une et l'autre de l'hébreu, la signification du nom d'*Esther* nous révèle de nouvelles prérogatives : il veut dire *refuge* et *protection* ⁷. Oui, la nièce de Mardochée a bien été la protectrice du peuple juif et son refuge dans le malheur. Et Vous, ô *Notre-Dame* ! n'êtes-vous pas aussi notre *refuge* ? Si la justice divine nous poursuit et nous menace de son glaive vengeur, à qui viendrons-nous demander un abri ? A Vous, qui êtes la *Mère de la divine grâce* ; à Vous, qui tenez entre vos mains tous les trésors de la miséricorde incarnée, c'est-à-dire du Cœur de votre Fils.

N'êtes-Vous pas de droit et par devoir notre céleste *Protectrice* ? C'est quand tout est désespéré que Vous plaidez avec plus d'ar-

¹ Ignem veni mittere in terram... Quid volo nisi ut accendatur ? (S. Luc. xii, 49.)

² S. Luc. x, 33.

³ Ego enim Dominus sanator tuus. (*Evangel.* xv, 26.)

⁴ Dedit tibi Christum per Mariam, ut sanaret omnes infirmitates tuas. Remedium est, quia ex Deo et homine, tanquam cataplasma divinum, confectum est. (S. Bern., *de Laucl. B. M. V.*)

⁵ Confusæ sunt autem et commixtæ istæ duæ species in utero Virginis, tanquam in mortariolo. (*Id.*)

⁶ Mater est misericordiæ, et Matris est suaviter et dulciter tangere puerum. Pueri sunt peccatores, quibus Ipsa novit levi manu, suavi attractu, tumorem premere, putredinem ejicere, vulnera circumligare. (Rich. a S. Laur., *de Laucl. B. M. V.*, lib. IV, cap. xxvi, p. 111.)

⁷ Verum quia *Esther* est nomen persicum, hinc et etymon ejus ab Arabibus et Persis (quorum lingua vicina est, et utraque ab hebræa descendens) arcendum est. « *Esther* » ergo, arabice et persice, idem est quod *Receptatrix* et *Protectrice*. *Satar* enim est recipere, celare, abscondere, et protegere. Unde *satur* arabice est *protector* ; *satar* est *receptor*, qui servos fugientes recipit et occultat. (Cornel. a Lap., *in Esth.* ii, 8.)

deur notre cause et que Vous la faites triompher : *Spes desperatorum*.

Enfin, Esther veut dire, dans la langue chaldaïque, *joyeuse*¹. Elle s'est réjouie, en effet, de la délivrance de ses frères destinés à périr et des privilèges dont ils furent l'objet de la part d'Assuérus. Marie, Elle aussi, est *joyeuse* d'avoir procuré au monde son salut, de répandre sur nous les bienfaits du Sacré Cœur de Jésus, de terrasser nos ennemis, de nous rendre victorieux, de nous couvrir de bénédictions, et de nous ouvrir le ciel.

¹ *Esther*, chaldaice idem est quod *hilaritas*. (Corn. a Lap., in *Esth.* II, 8.)

— Docent doctores tui, Albertus Mag., Bonav., Ric. a S. Laur., Bern., *Estherem umbram tuam, Virgo clarissima, fuisse, palam est omnibus*. (*Summa aur.*, t. XIII, p. 182.)

— Per dominam Esther reginam intellige Mariam. (S. Bonav., *Specul.*, cap. III.)

— Sicut Esther ad regnum illud persicum arcano Dei nutu evecta erat, ut in summæ necessitatis ac supremi periculi tempore, genti suæ præsidio salutique esset : ita de Te, o Virgo, Ecclesia sancta secrete orat : « Idcirco de præsentî sæculo a Deo fuisti ad regnum cœleste translata, ut pro peccatis nostris apud Eundem fiducialiter intercedas, et tanquam judicis Mater et Mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotiâ pertractes. » (S. Bern., serm. 1, *de Assumpt.* — *Summa aur.*, t. XIII, p. 183.)





CHAPITRE IV.

ANNONCES PROPHÉTIQUES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

L'HOMME vient de consommer son crime. Convaincu par le Seigneur de sa désobéissance, il entend fulminer contre lui une sentence de mort : *morte morieris* ¹.

Mais le plan divin ne sera pas renversé par cette sentence. *La miséricorde et la justice s'embrasseront un jour* ². Elles s'embrassent déjà. Du Cœur de Dieu sort un oracle miséricordieux qui rend en quelque sorte présent le Sauveur futur ³. La prophétie le montre aux coupables pour adoucir leur tristesse et relever leur courage ; et déjà, dans l'ombre lumineuse de la divine promesse, apparaît Celle qui écrasera la tête du serpent ⁴ et nous rendra toutes les tendresses du Cœur de Dieu.

Cette prophétie est transmise par Adam à sa postérité. Ses descendants la lèguent à leurs fils, comme un héritage d'un prix infini. Noé, qui l'avait reçue de ses ancêtres, l'emporta dans l'arche, et la redit à Sem, l'homme de la foi et de l'espérance ; et Sem vécut assez pour la redire à Abraham, *le Père des croyants*. D'Abraham, elle parvient à David, par Jacob et la tribu de Juda, dont le fils de Jessé était le rejeton.

Il était réservé à ce royal ancêtre de Marie de déchirer les voiles de l'avenir. Il nous la dépeint, cette auguste Vierge, avec une précision admirable ; il en parle comme s'il l'avait sous les yeux. Son regard inspiré pénètre jusqu'au plus intime de son âme et nous en découvre les ravissantes beautés, qui captivent le Cœur du sou-

¹ *Gen.* II, 17.

² *Justitia et pax osculatie sunt.* (*Ps.* I.XXXIV, 11.)

³ *Misit Deus Filium suum factum ex muliere.* (*Gal.* IV, 4.)

⁴ *Ipsa conteret caput tuum.* (*Gen.* III, 15.)

verain Roi¹. *Le Seigneur, dit-il, l'invite à quitter le monde et sa famille pour venir converser avec lui dans la solitude*². Puis, entrevoyant, à dix siècles de distance, la Maternité divine et toutes ses prérogatives, il s'écrie dans un saint enthousiasme : *O cité merveilleuse de Dieu, quelles glorieuses destinées vous sont réservées ! Que de grandes choses publieront de vous les générations à venir*³ ! *L'éclat de vos mérites dépasse la splendeur du soleil ; et l'Éternel, qui habite les hauteurs inaccessibles, doit fixer en vous sa demeure*⁴. Sur sa lyre, il chante les grandeurs de cette *Reine du ciel, qu'il voit assise à la droite du Roi des cieux, enveloppée dans les longs plis d'une robe, rehaussée de franges d'or, brillante des reflets variés de l'arc-en-ciel*⁵. C'est la même Femme que saint Jean, dans l'Apocalypse, nous montrera revêtue du soleil, c'est-à-dire, du manteau de la Divinité⁶, et possédant toutes les richesses du Tout-Puissant ; aussi David annonce-t-il que *tous les peuples de la terre viendront la prier*⁷, et solliciteront de sa bonté tous les trésors dont elle sera la dépositaire. Dans ce portrait sublime, tracé sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, qui ne reconnaîtrait *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avec tous ses privilèges ? C'est bien Elle qui est dépeinte dans cette Vierge par excellence, dans cette Fille du Roi du ciel dont parle le Prophète. Par ses vertus, Elle ravit le Cœur de Jésus, qui L'a revêtue de sa puissance comme d'un vêtement de gloire, et établie Trésorière de toutes ses grâces et Dispensatrice de tous ses biens : *Vultum tuum deprecabuntur*⁸.

II.

Le fils et le successeur de David, Salomon, à qui Dieu a dévoilé les secrets de l'avenir, prédit, lui aussi, les grandeurs de Marie. II

¹ Omnis gloria ejus Filie Regis ab intus. (Ps. XLIV, 11.)

— Et concupiscet Rex decorem tuum. (*Ibid.*, 12.)

Possunt hæc omnia accommodari potissimum B. Virgini Mariæ. (Cornel. a Lap., in Ps. XLIV, 10.)

² Audi, Filia, et vide, et inclina aurem tuam ; et obliviscere populum tuum et domum patris tui. (Ps. XLIV, 11.)

³ Gloriosa dicta sunt de Te, civitas Dei. (Ps. LXXXVI, 3.)

⁴ In sole posuit tabernaculum suum... tanquam sponsus procedens de thalamo suo. (Ps. XVIII, 6.)

⁵ Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate. (Ps. XLIV, 10.)

⁶ In Te manet sol (Christus) et Tu in Eo ; et vestis Eum, et vestioris ab Eo. (S. Bern., serm. de B. Virg.)

⁷ Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis. (Ps. XLIV, 13.) — Denominavit Propheta omnes gentiles. (Corn. a Lap., in Ps. XLIV, 13.)

⁸ Ce n'est pas sans une raison profonde, dit Cornelius a Lapidé, que l'Eglise, dans la sainte Liturgie, applique tous ces textes à la Bienheureuse Vierge Marie. (Itaque non sine ratione, hic Psalmus canitur in festis B. Virginis. In Ps. XLIV, 11.)

parle de sa Prédestination de toute éternité¹, de son incomparable Pureté, qui dépasse celle des Anges², de la Prédilection que Dieu eut pour Elle³, du choix qu'Il en fit pour être la Mère de son Fils, Sagesse increée⁴, de son alliance avec le Verbe, qu'Elle captiva par sa beauté. Dans ses Proverbes, il La peint sous les mêmes traits dont il peint la divine Sagesse qui préside à tout, qui jouit de tout, qui possède toutes les richesses et les distribue avec générosité à quiconque en a besoin⁵, et, en dernier lieu, il La salue comme la Femme forte, opulente entre toutes, et les surpassant par l'abondance de ses biens, l'éclat de son prestige et la tendresse compatissante de son cœur⁶.

Pourquoi tant de prestige et de gloire, tant de distinction et d'éclat, tant de grandeur et de puissance, tant de trésors, en un mot, accumulés sur une simple créature ? Pourquoi cette créature privilégiée invite-t-elle tous les peuples à venir à elle pour trouver la vie, chercher le salut et puiser le bonheur ? Répondez-nous, Fils de David, vous à qui le ciel livre ses secrets ! « Ah ! c'est que cette Vierge unique, chef-d'œuvre incomparable de l'auguste Trinité, ravit, par ses charmes, le Cœur du Verbe, Lui fit une blessure d'amour et L'attira à Elle, pour Le renfermer dans son chaste sein⁷. Et puisque ce Cœur sacré du Fils de Dieu a déposé entre ses mains ses richesses infinies, pour qu'elles soient distribuées au monde, il faut que toutes les nations aient recours à sa puissante intercession. *Vulnerasti Cor meum, soror mea, sponsa ! Vulnerasti Cor meum.* » (Cant. iv, 9.)

Ne trouvons-nous pas, dans cette coopération anticipée de Marie, l'explication et la justification du Nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ?

III.

Entendez-vous maintenant Jérémie s'écrier : *Le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : Une femme encendra un*

¹ Ab aeterno ordinata sum. (Prov. viii, 23.)

² Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in Te. (Cant. iv, 7.)

³ Ego in altissimis habitavi. (Eccli. xxiv, 7.)

⁴ Sapientia edificavit sibi domum. (Prov. ix, 1.)

— Ego Mater pulchræ dilectionis. (Eccli. xxiv, 21.)

⁵ Ego Sapientia habito in consilio.... Mecum sunt divitiæ et gloria.... Qui Me invenit, inveniet Vitam, et hauriet salutem a Domino. (Prov. viii, 12, 18, 35.)

⁶ Mulierem fortem quis inveniet ? etc. (Prov. xxxi, 10 et seq.)

⁷ Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa ; vulnerasti cor meum. (Cant. iv, 9.) Pro vulnerasti, hebraïce est *excorulasti*, id est, cor mihi abstulisti, cor meum mihi eripuisti, et in corde tuo conclusisti et captivasti. (Cornel. a Lap., in Cant., cont. c. iv, 9.)

*homme*¹. « Quelle est cette femme ? Quel est cet homme ? » se demande saint Bernard. C'est l'homme dont parle saint Paul, *l'homme fait de la femme dans la plénitude des temps*², de la femme seule, c'est-à-dire, d'une Vierge ; et cette femme est Marie³.

Voilà le double prodige dont parle le Prophète ; c'est d'abord le *nouvel Adam*, c'est-à-dire, un Homme-Dieu qui sera conçu d'une Vierge, par la seule opération du Saint-Esprit, en vertu d'une nouvelle génération....

C'est ensuite la nouvelle Ève, prédite dès l'origine des temps, qui est montrée à la terre dans un état de Maternité et de Virginité tout à la fois. Elle porte dans son sein immaculé, non pas un enfant ordinaire, engendré comme les autres, mais un homme complet, parfait en sagesse, en grâce et en gloire, dès le premier instant de sa conception miraculeuse, bien qu'il apparaisse à la vie sous la forme d'un nouveau-né, et qu'on voie son corps se développer selon les lois de la nature. C'est, d'après le texte hébreu, un Homme fort et puissant, un Héros, et pour mieux dire, c'est la Force même de Dieu, c'est le Dieu fort. C'est le Christ. c'est le Messie, le Prince de la paix, le Père du siècle futur qui donnera à un monde nouveau une loi nouvelle, une alliance nouvelle, et toutes choses nouvelles⁴.

¹ Creavit Dominus novum super terram : *Femina circumdabit virum*. (Jerem. xxxi, 22.) Femina, id est, B. Virgo. (Cornel. a Lap., in Jerem. xxxi, 22.)

² At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege. (Gal. iv, 4.)

³ Mystice, hæc omnia adaptes B. Virgini. Ipsa enim ab æterno ordinata fuit quia ipsa est opus magnificum. etc. (Cornel. a Lap., in *Pror.* vii, 23 et seq.)

⁴ 1. Dico ergo plane et genuine : « *Novum*, » hoc est novus homo, scilicet homo Deus, ex nova Virgine Matre, nova generatione, scilicet absque viri semine, sola Spiritus Sancti creatione productus, ut hic dicitur, *q. d.*, femina, id est B. Virgo, circumdabit, et utero suo claudet virum, hebraice *geber*, id est illum fortem et potentem Virum, sive heroem (unde aliqui pro *geber* legunt *gibbor*, id est fortis) quem Gabriel et nomine et sua legatione annuntiavit B. Virgini. Gabriel enim ex *geber* et *el* componitur, significatque fortitudinem Dei, vel fortem Deum. « *Circumdabit ergo virum*, » id est Christum, qui, cum Deus sit, nullis locis aut terminis concludi potest.

2. Quia licet Christus, quæ homo conceptus et nascens, statura et ætate sit infans, est tamen a primo suæ conceptionis instanti vir, sapientia, gratia, gloria perfectus.

3. Quia Christus puer est vir fortis, qui jam tum dæmonem et omnes hostes prostravit. *Is.* vii, 4 ; hic enim infans erit Deus, fortis, Princeps pacis, Pater futuri sæculi : qui novo orbi novam legem, novum fœdus, et nova omnia dabit. (S. Hieronymus, Rabanus, Hugo, D. Thomas, Lyranus, S. Augustinus, serm. 9, *de Tempore*, S. Cyprianus, serm. *de Nativitate Domini* : estque communis hæc Patrum, Interpretum et Doctorum orthodoxorum explicatio.)

— S. Hieronymus, cui adhaeret constans SS. Patrum et Interpretum Catholicorum traditio, per hæc verba *Femina circumdabit virum*, statuit designari Virginem illam quæ Messiam sit paritura (*Is.* vii, 14). Quæ *ambire* dicatur, id est concipere et ventris ambitu cingere, *virum*, id est *Messiam* cujus hæc verba sunt : « Novam rem creavit Dominus super terram : absque viri semine, absque illo coitu et conceptu, femina circumdabit virum gremio uteri sui, qui juxta incrementum quidem ætatis, per vagitus atque infantiam, proficere videbitur sapientia et ætate, sed perfectus vir in ventre femineo, solitis mensibus

Écoutons saint Augustin sur ce sujet : « La grande merveille dont parle Jérémie, dit-il, c'est que le *Créateur* de l'homme se fasse *homme* lui-même, que le *Régulateur* de toutes choses se laisse conduire, que le *Pain* de vie qui rassasie toutes les faims ait besoin de se nourrir, que la *Source* qui étanche toutes les soifs demande à boire, que la *Lumière* éternelle se livre au sommeil, que Celui qui est la vraie *Voie* se fatigue à la marche, que la *Vérité* par essence soit obscurcie par de faux témoignages, que le *Juge* des vivants et des morts soit jugé lui-même, que la *Justice* personnifiée soit condamnée, que l'*Innocence* soit flagellée, que la *Grandeur* soit couronnée d'épines, que le *Soutien* de tous les mondes soit suspendu à un gibet, que la *Force* devienne faiblesse, que le *Salut* reçoive des blessures, et que la *Vie* connaisse la mort ¹. »

« Voilà autant de merveilles renfermées dans cette parole du prophète : *Une femme enceindra un homme*. Mais il en est d'autres non moins merveilleuses. Cette Femme destinée à être Mère sera Vierge, et cette Vierge ne perdra rien de son intégrité dans la conception divine qui est annoncée. La terre restera étrangère à ce prodige. C'est la vertu du Très-Haut qui, sans autre concours que celui de l'Esprit-Saint, opérera cette *nouveauté* merveilleuse. Le Verbe divin, venu du ciel, se renfermera dans le chaste sein de Marie, comme dans un cercle mystérieux qui l'environnera de toute part, ou comme un sanctuaire inviolable que Salomon appelle un *Jardin fermé, une fontaine scellée*. La Vierge deviendra une circonférence dont le Christ sera le centre ². »

Et le Christ qu'est-il ? *La lumière éternelle, la splendeur de Dieu*. Et voilà que ce vrai *soleil de justice sera circonscrit dans un astre radieux*, qui est Marie ³. Et du point central de ce divin Soleil s'échappera une infinité de rayons, qui passeront tous par la circonférence pour se communiquer à l'extérieur.

continebitur. » (Haccados, et alii Rabbinii citati a Castro, lib. VII, cap. XIV. — Cornel. a Lap., in *Jerem.* xxxi, 22, édit. Vivès, p. 230.)

¹ Audi S. Augustinum, serm. *de Natali Domini* : « Homo, ait, factus hominis Factor ; ut sugeret ubera Regens sidera ; ut esuriret Panis ; ut sitiret Fons ; dormiret Lux ; ab itinere Via fatigaretur ; falsis testibus Veritas occultaretur ; Judex vivorum et mortuorum a iudice mortali judicaretur ; ab injustis Justitia damnaretur ; flagellis Disciplina caederetur ; spinis Botrus coronaretur ; in ligno Fundamentum suspenderetur ; Virtus infirmaretur, Salus vulneraretur ; Vita moreretur. »

² Hæc sunt nova et portenta inclusa in hac sententia : *Femina circumdabit circum*. Nota primo : Verbum *circumdabit* apprime Virginitatem B. Mariæ in conceptu explicat ; *q. d.* : Hæc Femina factum non a viro accipiet (erit enim Virgo), sed intra se coïtus datum, claudet in modum circuli, undequeque integri et perfecti, nulla vel minima scissione violati ; hæc de causa *Cont.* IV, 12, vocatur *Ipsa hortus conclusus, fons signatus*. Centrum ergo est Christus, circulus Virgo. (Cornel. a Lap., in *Jerem.* xxxi, 22.)

³ In sole posuit tabernaculum suum. (*Ps.* XVIII, 6.)

Ce point central quel est-il ? Le Cœur de Jésus¹, ce foyer d'amour, ce trône de miséricorde, cet océan de toutes bénédictions. Ces rayons, ce sont les grâces dont il est la source ; ce cercle mystérieux qui enserme tout, et par qui tout doit passer pour se répandre au dehors, c'est *Notre-Dame*².

IV.

Élie veut annoncer au peuple de Dieu la fin des maux qui l'affligent. Il lui promet que des années d'une extrême abondance feront place à une stérilité désolante, engendrant de tous côtés la famine et la mort. Il se recueille sur la montagne du Carmel. Qu'aperçoit-il dans sa vision ? *Un petit nuage, gros comme le pied d'un homme, qui s'élève de la mer*³. Ce nuage se développe et devient considérable. Puis, de son sein s'échappe une pluie abondante, qui porte partout la fécondité.

Ce petit nuage, qui s'élève au-dessus de la mer, et qui répand sur toute la terre une pluie bienfaisante, nous représente Marie, disent les saints Docteurs. De son sein virginal est sorti le Christ dont le Cœur adorable, fontaine mystérieuse qui s'alimente au ciel⁴, a versé sur le monde stérile des âmes la rosée céleste, cause de leur divine fécondité⁵.

¹ Cor situm in medio hominis. (S. Thom., *de Motu cordis*.)

— Sol est Verbum, Filius tuus. (Blosius, *in Ps. LXXXVII.*)

— (Virgo) circumscriptio Eius, qui circumscribi non potest... Complexio Eius, qui cætera complectitur. (S. Method., *orat. de Hyppar.*)

— (Maria) Stella Solem procreans... Aurora de qua nascitur Sol justitiæ. (S. Petr. Dam., *serm. 1 et 3, de Nativ. Virg.*, et *serm. de Assumpt.*)

² B. Maria... inter beata viscera clausit et portavit (Eum), ut Ipsa sit jam facta quasi orbis cuius centrum est Filius Dei, Jesus Christus, quoniam Ipse est sicut centrum in circulo a quo exeunt omnes lineæ. (S. Bern. Sen., t. IV, p. 93.)

³ Ecce nubecula, parva quasi vestigium hominis, ascendebat de mari. (III Reg. xviii, 44.)

⁴ In die illa erit Fons patens domui Davi l. (*Zach. xiii, 1.*)

— Harrietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. (*Is. xii, 3.*)

⁵ Stupendam illam nubeculam, quam levandæ triennali annonæ vilit olim Elias e pelago proleutem : *Ecce nubecula, parva, inquit sacer textus, quasi vestigium hominis, ascendebat de mari.* (III Reg. xviii, 44.) Istam, aio, nubeculam voluit Joannes Hierosolymitanus antistes Matrem esse admirabilem cum dixit : « Deus sub figurata visione revelavit tunc Elie, quod quædam infantula nasceretur, scilicet B. Maria, per illam nubeculam significata. » Optime omnino si qui lem quemadmodum nubes aqua gravidatur necessitati ac solatio humano depluenda, ita Virgo Deo fit plena, cui humana acclamarit egestas atque solitudo : *Rorate, Cæli desuper, et nubes pluant Justum.* (*Is. xlv, 8.*) Nubecula e mari levata, quia cæterarum nubium instar salsas Oceani aquas attrahentium easque in dulcedinem prius colliquantium, quam desuper effluentium, exacerbatum peccatis Deum visceribus suis hausit, totumque nobis indulcoravit, priusquam feliciter enixa est. (*Summa aurea, t. XIII, p. 261.*)

Puisque c'est par Marie qu'a pris naissance cette fontaine sacrée, c'est encore par Elle que ses eaux salutaires viendront jusqu'à nous ¹.

V.

Ouvrons Isaïe : Le roi de Juda est menacé par ses ennemis, qui veulent détruire son empire et anéantir son peuple. Achaz est saisi de frayeur et perd confiance. Le Prophète le vient trouver par l'ordre de Dieu, et lui dit : « Non, vos ennemis ne triompheront pas, et votre peuple ne sera pas détruit, car c'est de lui que doit naître le Messie. Écoutez : *Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous* ². »

L'Évangéliste, huit siècles plus tard, invoquera cette célèbre prophétie, lorsqu'il racontera la naissance du Sauveur du monde. Il mettra en regard la figure anticipée et l'original, la promesse et sa réalisation ³. Cet Enfant libérateur, poursuit Isaïe, *portera sur son épaule le signe de sa domination. Il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix. Il s'assiéra sur le trône de David ; Il fondera et affermira à jamais son règne ; son empire s'étendra de plus en plus, et la paix qu'Il établira n'aura point de fin* ⁴. *Il sortira d'un rejeton de Jessé, comme une fleur sort de sa tige. L'Esprit du Seigneur se reposera sur Lui, l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété* ⁵. C'est ce rejeton de Jessé, c'est la Vierge par excellence, qui nous donnera l'Emmanuel, ou Dieu lui-même ; Elle s'appellera Marie ⁶. Mais ce Dieu incarné dans son chaste sein ⁷, pour Lui témoigner sa recon-

¹ O Mater, Mater sanctissima ! Tu es optatissima illa nubes de qua Joannes Hieronym. : « Nubecula parva, dulcis et pura. » (*Somma aurea*, t. XIII, p. 156.)
— Per eam exivit de Cœlis, quidquid gratiæ venit in mundum. (S. Anton., p. IV, t. XV, c. xx, § 12.)

² Ecce Virgo concipiet, et pariet Filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. (*Is.* VII, 11.)

³ *Matth.* I, 23.

⁴ *Is.* IX, 6, 7.

⁵ *Ibid.* XI, 2.

⁶ De fide est sic vertendum esse, *Ecce Virgo concipiet* ; et hæc verba intelligenda esse de B. Virgine Deipara, integra et intacta Virginitate Christum Dominum concipiente et pariente. Id patet *Matth.* I, 20 et 23. (Cornel. a Lap., in *Is.* VII, 14.)

⁷ Emmanuel, est nobiscum Deus ; est Fortis, puta Deus ; est Admirabilis. Consiliarius, Deus, Fortis, etc. — Est Jesus nostra redemptio, est Verbum infans. Puer sapiens, Deus lactens, ait S. Bernardus. (Cornel. a Lap., in *Is.* VII, 14.)

naissance, La rendra participante de ses grandeurs et de ses divins trésors ; Il L'établira Dispensatrice de tous ses dons...

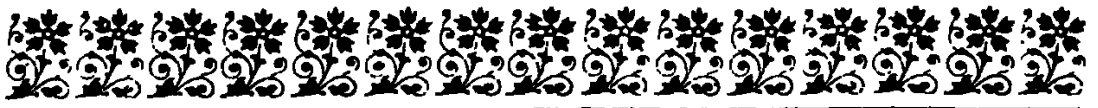
Ne paraît-il pas naturel, en effet, que la tige mystique, qui s'épanouira sous la rosée du Ciel, se glorifie de la fleur merveilleuse qu'Elle aura seule produite, qu'Elle participe à la suavité de ses parfums, et qu'Elle revendique, en quelque sorte, la richesse de ses brillantes couleurs ?

Cette Tige sacrée, c'est Marie ; cette Fleur divine, c'est le Christ ; ces couleurs et ces parfums variés sont les grâces qui sortent de son Cœur adorable, comme d'une corolle mystérieuse. Et ces grâces, pour venir jusqu'à nous, passent toutes par vos mains bénies, ô divine Vierge !

En remontant le fleuve des âges jusqu'à sa source, et de là, nous élevant jusqu'à Dieu, nous avons vu Marie prédestinée, figurée et annoncée, non seulement comme Mère du Verbe incarné, mais aussi comme *Dispensatrice* de toutes les richesses que renferme son Cœur Sacré ; c'est pourquoi nous l'appelons *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Descendons maintenant le cours des siècles qui contourne son berceau et s'étend jusqu'à nous ; nous trouverons encore, d'une manière plus frappante, la raison d'être de ce nouveau Titre.





CHAPITRE V.

L'IMMACULÉE-CONCEPTION ET NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

S I L'Évangile ne dit rien des parents immédiats de Marie, une tradition constante et consacrée par l'Église nous apprend qu'ils s'appelaient Anne et Joachim ¹. Ils descendaient tous les deux du saint roi David ², qui devait être l'ancêtre du Messie, selon la promesse divine renouvelée plusieurs fois à Salomon : *Je placerai sur ton trône, dit le Seigneur, un Fils né de toi : j'affermirai sa puissance : j'établirai pour toujours son règne dans Juda et son empire sur Israël* ³.

Que le Messie dût naître Roi, c'est ce qui résulte également de tout l'Évangile ⁴. Le Christ lui-même l'affirme sans hésiter ⁵. Hérodé, Pilate et les Juifs ne s'y trompent pas ; et prenant ce titre au sens temporel et terrestre ⁶, ils placent sur la croix du Sauveur cette inscription : *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs* ⁷, qui devient comme une couronne rayonnante et immortelle. « Roi, voilà donc le titre de Jésus ; titre inscrit sur les langes de son berceau ⁸ et sur l'instrument de son supplice ; titre qui résume ses droits et sa destinée, sur la terre comme au ciel, et devant lequel les siècles et les mondes, les Anges et les hommes s'inclinent, en répétant, non plus d'une façon dérisoire, mais en sincère adoration : *Salut, ô Roi !*

¹ Nicéph., *Hist. eccl.*, l. I, cap. vii, et l. II, cap. iii. — S. Epiph., *Her.* 78. — S. Damasc., l. IX, cap. xv.

² Vide geneal. a SS. Matth. et Luc.

³ De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. (*Ps.* cxxxii, 11.)

— Regnum ipsius omnibus dominabitur. (*Ps.* cii, 19.)

— Regnum tuum, regnum omnium sæculorum. (*Ps.* cxlii, 13.)

⁴ *Matth.* ii, 2.

⁵ *Ibid.* xxvii, 11.

⁶ *Jonn.* xix, 3 et 15.

⁷ *Ibidem.*

⁸ *Matth.* ii, 2.

« Or ce droit royal ne Lui pouvait venir que par Marie, qui le tenait et de son père et de sa mère ¹, lesquels ne l'avaient reçu que comme descendants directs, et dans l'ordre de primogéniture ou d'aînesse, de Nathan et de Salomon, tous les deux fils de David ². »

Marie n'est pas seulement de race royale. Elle est aussi de race sacerdotale par sainte Anne sa mère, fille du prêtre Bethléemite de la tribu de Lévi ³.

« Cette double noblesse, dit saint Thomas, était comme requise en la Mère de Celui qui devait être Prêtre aussi bien que Roi ⁴. »

Cette illustration de Marie s'arrêtera-t-elle à David ? Non ; elle va plus loin. Elle remonte jusqu'à Abraham ; et allant plus haut encore, saint Luc repart d'Abraham pour s'élever, par une échelle ininterrompue d'ancêtres, jusqu'à Dieu : *Qui fuit Dei* ⁵. Et quels ancêtres ? tous Patriarches, Juges ou Chefs de peuples, Rois ou de famille royale, Législateurs ou Prêtres ; tous remettant leurs droits à Marie, chargée Elle-même de les remettre au Christ, son Fils.

« Eh bien ! toute cette splendeur d'antiquité, de grandeur et de gloire, toute cette noblesse revient, après le Christ, à Marie, puisque c'est pour Elle qu'une telle généalogie a été si prodigieusement préordonnée et dirigée par Dieu, et c'est par Elle que tout cela a fait retour au Christ d'abord, puis à toute la race humaine. ... Il y a plus : on peut dire que Marie tient à la race de Dieu même par un lien de consanguinité, c'est-à-dire au Verbe de Dieu en tant que subsistant dans la nature humaine. Sans doute, ses ancêtres ont quelque affinité ou parenté éloignée avec le Christ ; mais comme, à Marie, ils cessent de toucher au Christ par la voie ordinaire de génération, ils n'ont pas sur Lui une influence prochaine et immédiate, ni, par conséquent, avec Lui une parenté proche et rigoureuse. C'est le privilège de la seule Marie, qui, comme Mère du Christ et vraie Mère de Dieu, prête, sans nul partage paternel, le concours propre à toutes les mères dans la formation corporelle du Christ, et contracte une parenté et une consanguinité prochaine et unique avec Dieu-Homme ⁶.

¹ *Beata Virgo per matrem Annam naturaliter descendebat ex Salomone ; per patrem vero Heli sive Joachim, descendebat ex Nathan.* (Cornel. a Lap., in *Luc.*, t. XVI, c. III, p. 95, col. 2, éd. Vivès.)

² *Vie de la Sainte Vierge*, par M. l'abbé Meynard.

³ *B. Virgo secundum maternam stirpem ex Levi.* (Meynard, *Vie de la Sainte Vierge*, t. II, p. 388.)

⁴ D. Thom., III part., quæst. 31, art. 3, ad 2 ; et Suarez, t. II, in III part., quæst. 27, art. 1, disp. 2, sect. 3.

⁵ *Luc.* III, 38.

⁶ *Maria est consanguinea SS. Trinitatis.* (Cornel. a Lap., t. V, p. 230, 1^{re} éd. Vivès.) *Quare Deo Patri consanguinea est Deipara ; eundem genuit Filium, quam et Deus Pater, eumque naturalem, non adoptivum.* (*Id.*, in *Prov.* VIII, 23.)

— *B. Virgo vere est consanguinea Deo, quatenus subsistenti in natura hu-*

« Jésus-Christ, comme chef de toute l'humanité, comme maître souverain de toutes choses, a voulu donner la noblesse à sa Mère, pour la recevoir d'Elle. Mais de la noblesse Il n'a pris que ce qui la constitue essentiellement, et Il en a dédaigné la pompe extérieure; Il a préféré son appareil intérieur et spirituel, consistant dans le divin cortège des vertus de pauvreté, d'humilité et d'obéissance.

« C'est cette double noblesse du sang et de la pureté intérieure¹ qu'il a procurée à sa Mère, voulant en recevoir par Elle la double transmission². »

II.

Anne et Joachim, quoique déshérités des biens de la fortune, vivaient dans une honnête aisance, pratiquant toutes les vertus³. La Tradition nous dit qu'ils faisaient trois parts de leur modique revenu. La première était consacrée à l'entretien du Temple et des Prêtres; la seconde, au soulagement des pauvres, et la troisième, qui était la moindre, à leurs modestes besoins⁴.

Après vingt ans d'un mariage stérile, ils virent leurs ardues prières exaucées, lorsque tout espoir était perdu sans retour⁵. Et Marie, *cette espérance des désespérés*, devint comme la fleur et le fruit de leur éminente sainteté.

mana. (Ita P. Vasquez, t. I. in III part., disp. 99, cap. 1, num. 2; — Pineda, in advertentiis ad decretum regis Joannis, advert. 7, § 2; — Christ. Vega, in *Theol. Marian.*, num. 1582; — Canisius, lib. V, cap. xv.)

Cognatio matris ad filium est vera, et propria consanguinitas in primo gradu, quia est vera et proxima sanguinis unitas; sed B. Virgo est vere et proprie dicenda Mater Dei; ergo B. Virgo est vere consanguinea Deo. B. Virgo aetiori vinculo, et perfectiori consanguinitate copulatur cum suo Filio, qui verus Deus est, quam reliquæ matres cum suis filiis, quia Christus habuit substantiam suam a sola Matre, non ut alii filii a patre et matre. Ergo, etc. — Vigil. Sedlmayr, Bened. Profes. (Vide *Summa aurea*, tom. VII, part. IV, sectio 1, art. 6, num. 530 et seq.)

¹ Omnis gloria Ejus Filiae Regis ab *intus*. (Ps. XLIV, 14.) — Ista omnia spiritua- lia sunt, æterna sunt, in corde requirenda sunt. (Corn. a Lap., in Ps. XLIV, 15.)

² *Vie de la Sainte Vierge*, par M. l'abbé Meynard, II^e part.

³ Virginis Parentes sanctissimi, Joachim et Anna, honestæ conditionis spectatæque vitæ apud Deum et homines irreprehensibiles erant. (S. Greg. Nvs., orat. *de Ch. Nativ.* — Niceph., *Hist. eccl.*, lib. I, cap. vii. — Canisius, lib. I, *de Virg.*, cap. iv.)

⁴ Omnem substantiam suam trifariam diviserunt, scilicet templo, peregrinis et pauperibus et suæ familiæ usibus perseverant justitia, pace, et charitate maritali. (S. Hieronym., lib. *de Ortu Virg.*, t. IV.)

⁵ Metaphrast., *de Vita Virg.* — S. Ildeph., serm. *de Nativ.* — Andr. Cret., etc., etc. — Per viginti annos integros in matrimonio conjuncti, absque ulla prole vixerunt, in operibus pietatis detenti semper et occupati. (S. Hieronym., *de Ortu Virg.* — Christ. a Castro, in *Hist. Deip.*, cap. ii, c. 5, art. 1. — D. Damasc., orat. 1, *de Nativ. Virg.*)

Cette Enfant de bénédiction leur fut annoncée par un Ange, qui leur révéla ses glorieuses destinées avec le nom symbolique qu'Elle devait porter¹. Anne et Joachim crurent à la parole du Messager céleste. Leur foi fut récompensée². Agissant sous l'action de l'Esprit-Saint qui les purifia de plus en plus, ils vivaient plutôt au ciel que sur la terre ; et Marie, qui devait enfanter un jour l'Auteur de toute pureté, fut la fille de leur âme plus que de leur corps, de la grâce plus que de la nature, *la Fille de la Chasteté*, comme Jésus devait être *le Fils de la Virginité*³.

Il était convenable que la conception qui préparait l'*Immaculée* fût elle-même merveilleuse. Oui, il était convenable, qu'une naissance, qui allait être le principe de tant de prodiges, fût prodigieuse elle-même.

Après Marie, Anne n'eut pas d'autres enfants⁴, disent les saints Docteurs, pas plus que Marie n'eut d'autres fils après Jésus. Marie fut pour sa mère *la Colombe unique et parfaite*, qu'avait annoncée le Cantique⁵.

¹ Angelus conceptionem Virginis Parentibus nuntiat. (D. Damasc., orat. 1. *de Dormit. Virg.*) — Divinitus revelatum fuit Parentibus nomen Mariæ. (D. Hieronym., lib. *de Ortu Virg.*)

² S. Epiphani., orat. *de Laud. M.* — S. Andr. Cret., *Can. in B. Ann. Concept.*, od. 1 et 6, 2^e vol. — Surius. Giry, etc.

³ Quoniam futurum erat, ut Dei Genitrix Virgo ex Anna oriretur, natura gratia germen antevertere minime ausa est : verum tantisper expectavit donec gratia fructum suum produceret. Siquidem oportebat Eam primogenitam in lucem edi, quæ rerum omnium conditarum Primogenitum paritura erat. (S. Joan. Damasc., orat. 4. *de Virg. M.* — S. Andr. Cretens., orat. 4, in *Notie. B. M.*, t. XCVII, p. 875, éd. Migne.)

— Decebat enim et illos (Joachim et Annam) tanta nobilitate animi præstantes, tanta justitiæ laude florentes, tanto ardore Deum rebus omnibus præferentes, tanta mentis deformitate vigentes, non alium, sed hanc generare prolem, et ipsam, cujus beatam excellentiam prætermittit oratio, quia non potest exprimere, non alios sed hos habere parentes. Decebat enim illius congressus, qui concipiendæ Virginis causa fuit, primordiale et antecedentem causam non esse aliud quam Dei congressum, ut qua fieri potest, sola purissima, propheticum quoque illud evitare potest, *in iniquitatibus conceptus sum*, potest de seipsa affirmare, solam non in peccatis concepit me mater mea. (S. Germ., orat. 2, in *Deipara Present.*, c. XIII, p. 36. — Isidor. Tessal., serm. in *Present. B. M. V.*, t. CXXXIX, p. 51-54.) — Hoc præstante Deo, ut sine ullo inquieto ardore libidinis fetus gigneretur. (S. Aug., lib. IX, c. III, *de Gen.*, t. XXXIV, p. 395.) — Magis voluissent mori, quam carnali amore convenire, et voluptas in eis erat mortua. Convenerunt carne contra voluntatem suam ex divina dilectione, non ex concupiscentia. (S. Brig., lib. I, *Revelat.*)

— Maria Virgo de Anna sterili, et de patre jam sene, extra consuetudinem mulierum, post refrigerentem calorem, et sanguinem jam tepidum in pectore refrigerentem, et omnem amorum libidinis discessum, mundo corde, et corpore absque omni pollutione carnali orta est, sic enim Dominus voluit ut de tali vasculo Mater sua nasceretur. (S. Ildif., Arch. Tol., serm. *de Natie. M.*)

⁴ Te *Unigenitam* ac *Primogenitam* hodierno die ex sterili patre produxit. (S. Joan. Damasc., orat. *de Natie. Virg.*)

Sic. Andr. Cretens., *encom. de 1 Dormit. Deip.* orat. ; — S. Germ. Const., serm. *de Oblat. M. in Templo* ; — *de Laud. M.* ; — S. Thom., in *cap. 1, ad Galat.* ; — Suarez, t. II, in III part., disp. 5, sect. 4, etc.

⁵ Unica est columba mea, etc. (*Cant.* vi.) Hæc igitur, ait Spiritus Sanctus, *unica* est Matri suæ Annæ, aperte, innuens B. Annam nullam sobolem aliam

Marie, dans sa Conception même, sera l'objet d'une autre faveur bien plus étonnante, d'un miracle unique, incommunicable, réservé à la seule Mère de Dieu : *l'exemption du péché originel et de ses suites désastreuses dans le corps et dans l'âme*¹.

Par un privilège spécial, par une grâce particulière d'exemption accordée en vertu des mérites anticipés de son divin Fils, Elle fut mise à l'abri de la souillure commune à tous les enfants d'Adam par la transmission d'un sang coupable ; et dès lors, dans ce premier instant, sa Conception fut immaculée. C'est un dogme de notre foi².

La première Ève était sortie pure des mains de Dieu ; la seconde, à plus forte raison, devait jouir de la même prérogative. Il convenait, en effet, que la malédiction prononcée contre Adam et sa postérité ne regardât ni ne pût atteindre Marie, *antérieure, primogenita*, et non postérieure à Adam dans les décrets divins. « Fille d'Adam, il est vrai, dans l'ordre physique, Elle est sa Mère dans l'ordre moral, dans l'ordre supérieur de la grâce³ ; car c'est d'Elle et par Elle, comme Mère du Verbe incarné et rédempteur, qu'il a reçu toute grâce, la première aussi bien que la seconde. Adam n'est donc pas le chef moral de Marie, et de lui Elle n'a rien à recevoir, ni justice, ni tache originelle. Marie, *première née* de toute créature, n'a que Jésus-Christ pour chef, pour auteur de sa grâce et de tous ses dons surnaturels ; et Adam ne peut se jeter entre Elle et Lui pour en arrêter la libre et pleine effusion⁴. »

Il convenait que votre Conception, ô Marie, fût *immaculée* ; c'est ce que proclament les gloires de votre Prédestination, comme les grandeurs de vos destinées.

III.

Marie est choisie de toute éternité pour être la Mère du Fils de Dieu ; « et à ce titre, comme nous le lisons dans les actes de l'a-

procresse. (Canisius, lib. I. *de B. Virg.*, cap. iv. — Ita Rupert. Theodoret, cit. a Vega, *Theol. Mar.*, n. 926.)

— *Maria quam unica erat Joachimi et Annæ filia.* (Cornel. a Lap., in *Luc.* III, 23, tom. XVI, p. 95, n. 1.)

¹ *Solus enim Filius Virginis fuit ab originali culpa immunis et ipsa Mater ejus Virgo.* (S. Bonav., *de B. M. Virg.*, serm. 2, édit. Vivès, t. XIV, p. 111.)

² *Bulla Pii IX ad desin. Im. Concep. B. M. Virg.*

³ *Maria fuit a Deo prædestinata ante omnes creaturas.* (Cornel. a Lap., édit. Vivès, t. IX, p. 617, col. 2.)

— *Fuit a Deo ab æterno prædestinata, non solum ut esset sancta, sed et Mater sanctorum.* (*Id.*, t. V, p. 232, col. 1.)

— *Est prima creaturarum.* (*Id.*, t. IX, p. 571, col. 2.)

⁴ *Vie de la Sainte Vierge*, par M. l'abbé Meynard, II^e partie.

pôtre saint André, Elle devait être exempte de la tache originelle. Le premier homme ayant été créé de la terre immaculée, il était nécessaire que d'une vierge immaculée naquit l'homme parfait, destiné à réparer cette vie éternelle que les hommes avaient perdue par Adam¹. »

« Le Verbe, qui avait résolu de s'incarner, s'écrie Yves de Chartres, sanctifia la chair de sa Mère ; et voulant la faire sienne, Il L'éleva jusqu'à la pureté divine, en La préservant de toute trace de péché, tant originel qu'actuel². » « Il ne pouvait en être autrement, dit à son tour saint Fulbert, car Celle qui était destinée à mettre au monde la source même de toute sainteté, devait être sainte, immaculée dans sa Conception³. »

« En effet, observe Bossuet, la Conception de Marie est comme la première origine du sang de Jésus. C'est de là que ce beau fleuve commence à se répandre, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les Sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Église. Et de même que les fontaines, se souvenant toujours de leurs sources, portent leurs eaux en rejaillissant jusqu'à la hauteur qu'elles vont chercher au milieu de l'air ; ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa vertu jusqu'à la Conception de sa Mère, pour honorer le lieu d'où il est sorti. »

Chacun de nous subit, en quelque sorte, sa mère ; mais, si nous avons le droit de choisir la nôtre, et la puissance de l'orner de toutes les vertus, de faire briller en elle l'innocence et la sainteté d'un éclat merveilleux, et d'en faire, en un mot, un chef-d'œuvre incomparable de la nature et de la grâce, hésiterions-nous ? Évidemment non. Eh bien ! Jésus a choisi la sienne, et L'ayant choisi

¹ Et propterea quod ex immaculata terra creatus fuerat primus homo, necesse erat ut de immaculata Virgine nasceretur perfectus homo, qua Filius Dei, qui ante condiderat hominem, vitam æternam, quam perdiderant homines per Adamum, repararet. (*Martyr. S. Andrew Apost.*, apud Marcelli.)

— Sicut primus Adam ex terra immaculata, ita et Christus ex Virgine immaculata. (D. Andreas ap. apud Bartholom. Pisanum, lib. V, de *Laud. Virg. fructu*, viii.)

— Sicut Adam formatus ex terra, antequam esset maledicta, ita et secundus Adam ex terra virginea nunquam maledicta. (D. And. ap. apud Achaïam Presbyt. in *Vit. ejusd. apost.*)

— Idem apud Abdiam in *gestis dir. Andrew*, lib. IV.

— Ex illibata virgine terra formavit Adam, sic pro alia terra, ut ita dicam, munda hac prorsusque *immaculata* de natura tota electa Virgine novus Adam Adam fictor evasit. (S. And. Cret., orat. in *Nativ. B. M.*, t. V, p. 817, éd. Mign.)

² Quomodo Matrem carnis suæ sanctificaverit (Verbum) audiamus, ut inde lætetur catholicus, et hæreticus confundatur. Omnem quippe nævum tam originalem quam actualis culpæ in Ea delevit, sicque carnem de Ejus carne sumens in divinam munditiam transformavit. (Ivo Carnot., serm. de *Nativ. Christi*.)

³ Electa insignis inter filias quæ immaculata semper extitisti, ab exordio tuæ creationis, quia paritura eras Creatorem totius sanctitatis. (S. Fulb. Carnot., serm. 3, de *Nativ. Mariæ*.)

sie, Il a dû, pour répondre au désir de son Cœur, La dispenser de la loi qui La soumettait au démon, La séparer de la contagion générale, La prévenir de toutes les faveurs et L'embellir de toutes les vertus ¹.

O Marie ! Vous êtes bien *le Tabernacle qui n'est pas de cette création, par lequel il convenait que le Pontife des biens futurs, Jésus-Christ, saint, immaculé, entrât dans le monde* ².

« Oui, Marie est la brebis immaculée, mère de *l'Agneau sans tache* ³. » Aussi, est-elle l'objet des prédilections de l'adorable Trinité.

Dieu renverse pour Elle les lois de la nature, L'exempte de la souillure originelle, et ne permet pas qu'Elle soit atteinte par le mortel poison qui infecte tous les hommes, lorsqu'ils apparaissent à la vie; et, par cette faveur insigne, la grâce La saisit, L'enveloppe, L'emporte hors de l'atteinte de l'ennemi, jusque dans la sainteté la plus éminente ⁴.

« L'encore que le torrent de l'iniquité originelle, dit saint François de Sales, vint rouler ses ondes infortunées sur la Conception de cette sacrée Dame, arrivé là, il ne passa point outre, mais s'arrêta court, comme anciennement le Jourdain, du temps de Josué, et pour le même respect; car le fleuve retint son cours en révérence du passage de l'Arche de l'alliance, et le péché originel retira ses eaux, révéralant et redoutant la présence du vrai tabernacle de l'éternelle alliance. » (Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, liv. II, c. XI.)

¹ *Sapientia, quæ Dei erat, et Deus erat, de sinu Patris ad nos veniens, ut list-carit sibi domum, Ipsam scilicet Matrem suam, Virginem Mariam.* (S. Bern., serm. 52, de *Dir.*, n. 2. — Lect. de festo Transl. Alm. Dom. B. M. V., 10 decemb., in *liver. Rom.*, in suppl. pro aliis loc.)

² *Christus...per amplius et perfectius tabernaculum non manufactum, id est non hujus creationis (introivit semel). (Hebr. ix, 11.) — (Maria) Tabernaculum Dei sanctum, non manufactum, in quo Rex noster, Rex gloriæ factus est Pontifex, etc.* (Div. Dion. Alex., in *epist. contra Paul. Samosat.* — *Id.*, S. Germ., serm. in *Nativ. B. V.*)

³ S. Andreæ apostol. — *Ovis immaculata, quæ peperit Agnum Christum.* (S. Epiphani., serm. de *Laudib. B. V.*)

⁴ (Maria) omnibus abundavit gratiis : et causam explicans, div. Athanas. inquit : *Ex Te prodixit Deus noster, omnem Tibi largiens gratiam.* (S. Athanas., serm. de *S. Deipara.*)

— *Cæteris per partes, Mariæ autem se totam infudit gratiæ plenitudo.* (Sophron., serm. de *Assumpt.* qui inter opera Hieron. habetur.)

— *Mariæ tota plenitudo gratiæ supervenit.* (S. Petrus Dam., serm. de *Assumpt. Virg.*)

IV.

Cette première grâce en appelle d'autres ¹. Elles sont si prodigieuses, si multipliées, que Dieu seul peut en connaître toute l'étendue ².

Elles dépassent tout ce qui fut accordé au plus élevé des Saints et au plus sublime des Anges³. Marie commence où les autres finissent. *Cette cité est bâtie sur les hauteurs* ⁴. Où les montagnes ont leur sommet, Elle a ses fondements. Si dans la création d'Adam, qui ne devait être qu'un simple serviteur de Dieu, les trois divines Personnes, entrant en une sorte de conseil, dirent entre Elles : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* ⁵, quel langage n'ont-Elles pas dû tenir lors de la formation de Celle qui devait être la Mère du Fils de l'Éternel ! Elles ont dû employer tout leur amour, toute leur puissance, toute leur sagesse, afin de L'élever à la plus haute, à la plus éminente perfection, et d'en faire un chef-d'œuvre unique⁶. Tous les fleuves de la grâce débordèrent dans cet Océan. Dès le premier instant de sa Conception, Marie reçut à Elle seule plus de grâces que n'en possédèrent et n'en posséderont ja-

¹ *Abyssus abyssum invocat.* (Ps. xli, 8.)

² Quapropter Illam ita mirifice cumulavit, ut Ipsa eam innocentiae et sanctitatis plenitudinem prae se ferret, quam praeter Deum nemo assequi cogitando potest. (*Id.* Pii IX ad def. *Immac. Concept. B. M. V.*)

— Tanta igitur fuit perfectio Ejus, ut soli Deo cognoscenda reservetur. (S. Bern. Sen., *de Immac. Conc. B. M. V.*, serm. 4, art. 3, c. 1.)

³ D. Aug., lib. *de Nat. et Grat.*, c. xxxvi. — *Id.*, Suarez, t. II, in III p., disp. 3. — *Id.*, c. 1.

⁴ Ps. lxxxvi, 1. — Aldo, pium et verisimile esse credere, gratiam virginis in prima sanctificatione, intensiorem fuisse quam supremam gratiam in qua consummantur Angeli et homines. Solet et ad hanc accommodari illud Ps. lxxxvi : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* : quia fundamenta sanctitatis Virginis posita fuerunt ubi alii sancti consummantur. (Suarez, in III p.; D. Thom., IX, 27, disp. 4, sect. 1. — *Ita* D. Thom., Laur. Justin., Joan. Damasc., Vinc. Ferr., S. Bern., etc.)

⁵ *Gen.* 1, 26.

⁶ Prius enim Altissimus sibi Eam quasi mundum specialissimum creavit. (S. Bern., t. II, serm. *de Nat. B. M. V.*, p. 961.)

— Deus Pater cujus Maria opus est speciale. (Rich. a S. L., *de Lawl. B. M. V.*, lib. XII, c. 1, p. 329.)

— Beatissima Virgo est Christo propinquissima, habebit etiam ipsa animam omnibus caeteris hominibus perfectiorem. (Vega, *Theol. Mariana*, n. 739.)

— Ipsa autem sola gratia plena, quia majorem gratiam non potuit habere, nisi etiam ipsa Divinitati uniretur : hoc enim est, nisi ipsa esset Deus, non posset major gratia intelligi, quam quod ipsa esset Dei Mater. (D. Alb. Mag., *sup. Ev. Missus est.*)

— Tanta fuit in ea gratia, ut in creatura non unita Divinitati major non possit intelligi. (S. Bonav., *de B. M. V.*, s. 2, in ord. 38.)

mais tous les hommes et tous les Anges réunis ¹. Voilà pourquoi saint Bernardin de Sienne L'a nommée la *Magnificence* de Dieu ; « parce que, dit-il, cette divine Vierge glorifie Dieu, à Elle seule, plus que toutes les créatures ensemble ². »

Quel privilège ! Examinons-le quelques instants pour la gloire de notre Mère.

Qu'est-ce donc que la grâce ? C'est la vie même de Dieu communiquée à une âme, non pas en image, si ressemblante que cette image puisse être, mais réellement et en vérité ³. Par la grâce, nous sommes pénétrés de Dieu, imprégnés de Dieu, nous vivons en Lui et de Lui, nous participons à sa nature, comme le fer rouge participe à la nature du feu ; et tout en restant fer, il devient feu, brillant et brûlant comme le feu. De là ces expressions si connues et si peu comprises, que, par la grâce, nous sommes fils de Dieu ⁴, membres de Jésus-Christ ⁵, et dieux nous-mêmes ⁶, expressions qui ne sont pas de simples figures, mais qui renferment, dans leurs insondables profondeurs, des réalités aussi merveilleuses que certaines.

Tel est le mystère de la justification : par la grâce nous sommes déifiés. C'est la plus grande œuvre de Dieu ⁷.

« L'acte créateur est certainement moins magnifique, quoique, par sa nature même, il soit exclusivement divin : cet acte n'aboutissant jamais qu'à faire une créature, celui-ci fait de cette créature un Dieu ⁸. »

Mais cette grâce, une fois reçue, la conservons-nous toujours au même degré, sans qu'elle puisse, en nous, se développer et grandir ? Nullement ! En elle-même, c'est vrai, la vie divine est infinie et ne peut prendre d'accroissement, mais dans la créature, elle est nécessairement bornée, et par là même, susceptible de progrès. Quel que soit le degré de cette vie de Dieu en nous, nous pou-

¹ Gratia Mariana jam pro primo Conceptionis instanti, superat gratiam consummatam omnium sanctorum hominum, et Angelorum simul sumptorum. (*Theol. Mor.*, n. 636, p. 318. — *Ita* Suarez, t. II, in III p., disp. 3 de c. 1. — *Ita* D. Thom., p. III, q. 7, ad 10.)

² Singularis magnificentia Dei fuit B. Virgo, quia in ejus exultatione plus magnificatur... plus magnificat Dominum quam omnis creatura alia simul sumpta. (S. Bern. Sen., serm. in *Assumpt. B. V.*, art. I, c. II.)

³ Per gratiam, adipiscimur ipsum Spiritum Sanctum, ejusque naturam divinam. (Cornel. à Lap., in *Oser* 1, 10.) — Tota ergo Trinitas personaliter et substantialiter venit (per gratiam) in animam quæ justificatur et adoptatur. (*Id.*, *ibid.*)

⁴ Videte qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. (I *Johann.* III, 1.)

⁵ Vos estis corpus Christi et membra de membro. (I *Cor.* XII, 27.)

⁶ Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes. (*Ps.* LXXXI, 6.)

⁷ S. Thom., 1-2, q. 113, art. 9.

⁸ Mgr Gay, *De la vie et des vertus Chrétiennes*, t. I, ch. v, p. 38, édit. in-8. Cfr. S. Aug., *Tract.* 72, in *Johann.* ; et S. Thom., 1-2, q. 113, a. 9, 10.)

vons nous plonger en Lui davantage, nous pénétrer davantage de sa substance. Si haut que nous soyons, notre édifice peut s'élever encore ¹, et si brillante que soit notre lumière, elle peut devenir plus brillante ².

Cette croissance est même pour nous un devoir, et le plus impérieux, puisqu'il résume tous les autres. Que le juste se justifie encore ! que le saint se sanctifie encore ³ !

Point d'obligation plus universelle et plus constante. Ajoutons que, pour la remplir, tout peut devenir un moyen, le repos comme le travail, la joie comme la souffrance. Dès qu'un acte, fait en état de grâce, est bon en lui-même, c'est-à-dire selon l'ordre, il constitue un mérite, et tout mérite est un accroissement de grâce.

Ces principes posés, voici dans quelles proportions peut grandir en nous la vie divine. Je prends une âme en état de grâce ; elle produit, je le suppose, un acte parfait, c'est-à-dire que, cet acte étant bon en lui-même et dans son objet, elle y met, de plus, l'intention la plus pure, toute l'énergie de sa volonté, toute l'intensité de son amour, et l'attention nécessaire ; quel sera pour elle le résultat de cet acte ? Aussitôt, dans son cœur, la grâce sera doublée ⁴.

Sans doute, si l'acte n'est pas parfait, qu'il s'y mêle quelques défauts, le mérite ne sera pas aussi grand, mais l'acte produira toujours un effet proportionné ; et s'il n'est pas absolument sûr que, dans ce cas, la grâce méritée soit donnée à l'âme sur-le-champ, du moins, c'est plus vraisemblable ⁵.

Quels trésors de vie divine une âme, même vulgaire, peut accumuler en elle, pour peu qu'elle vive en état de grâce ! Et parmi les âmes, combien reçoivent, dès le principe, des grâces immenses et y répondent parfaitement ! Quelle n'est pas leur croissance !

Et la multitude des âmes, vivant et grandissant ainsi dans la grâce, qui pourra l'apprécier ? Combien dans le passé !... Combien aujourd'hui !... et dans l'avenir !... Quel nombre que celui des saints que l'humanité doit donner à Dieu !...

Et qui dira les flots de vie divine épanchés sur eux ?

Avec les saints, voici les Anges !... Ils sont sans nombre.

Et sur eux comme sur nous, s'est déversée la grâce ; en quelle

¹ In quo (Christo) omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino. (*Eph.* II, 21.)

² Justorum autem semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem. (*Prov.* IV, 18.)

³ Qui Justus est justificetur adhuc, etc. (*Apoc.* XXII, 11.)

⁴ Suarez, in III p., disp. 18, q. 38, art. 1, sect. 1, 5, 6. Ed. Vivès, tom. XIX, p. 291. — Cornelia Lap., in *Luc. gratia plena*. Tom. XVI, p. 17. éd. Vivès.

⁵ Suarez. *ibid.*, n. 5, p. 291 292.

proportion ? Nous l'ignorons, mais certainement avec une surabondance qui surpasse toute expression. Quelle merveille !

Et maintenant laisserons-nous notre imagination rêver un instant ? Regardez cette poussière d'astres, qui, au souffle de Dieu, tourbillonne en des espaces sans fin. Ne sont-ils pas habités, ces astres ? N'avons-nous pas, dans ces soleils lointains, des frères, des sœurs, inconnus, innombrables, que nous verrons plus tard ? C'est possible. N'est-ce pas probable ?... Beaucoup le croient aujourd'hui ! Et en effet, comme il semble bien plus beau, bien plus grand et plus digne de Dieu, cet univers habité par des êtres intelligents, capables de connaître, d'aimer, de servir le Créateur ! Or, s'ils existent, ces êtres intelligents, il est probable qu'eux aussi sont appelés à la grâce, et par la grâce à la gloire : comme nous, ils sont membres du Christ, préservés par lui, comme les Anges fidèles, ou rachetés par lui, comme les hommes pécheurs.

N'est-ce pas pour son Christ et par son Christ que Dieu a tout fait ?

Donc sur eux aussi s'épanche la vie divine... Et qui dira le nombre, et la grandeur, et la beauté, et le degré de sainteté de ces élus que les astres, comme la terre, envoient au Ciel ? Quel ensemble déjà ! Les saints, les Anges, et peut-être des myriades encore d'autres élus !... Quel spectacle !...

Voici cependant un spectacle plus beau, un astre plus resplendissant, un abîme plus profond ; voici un monde incomparable, unique, c'est Marie !

« Marie, Dieu l'aime plus que toute l'Église réunie ². »

Or les bienfaits de Dieu sont proportionnés à son amour ; et le *bien-fait* de Dieu par excellence, le *bien* qu'Il aime le plus à *faire*, c'est-à-dire à communiquer, c'est Lui-même, Lui Dieu, se donnant ici-bas par la grâce, au ciel par la gloire ; parce qu'il est le bien, le seul bien désirable, le seul infini, le seul vrai *Bien*.

Donc Marie, plus aimée que toute l'Église, a reçu, Elle seule, plus de grâces, plus de vie divine que tous les Anges, que tous les Saints ensemble ³.

¹ Voir l'appendice sur la *Pluralité des mondes*.

² Deus plus amat solam B. Virginem quam totam Ecclesiam, id est, quam omnes homines et Angelos simul sumptos. (Cornel. a Lap., in *Lur.* I. 28.)

³ (Maria) sanctior Cherubin, sanctior Seraphin, et nulla comparatione ceteris omnibus superis exercitibus gloriosior. (S. Epiph., cité par Suarez, t. II, page 291, éd. Viv.) — Flumina sunt charismata Spiritus Sancti ; omnia ergo flumina intrant in mare, dum omnia charismata sanctorum intrant in Mariam. Flumen etiam gratiæ Angelorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ patriarcharum et prophetarum intrat in Mariam, et flumen gratiæ apostolorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ martyrum intrat in Mariam, et flumen gratiæ confessorum intrat in Mariam, flumen gratiæ virginum intrat in Mariam, omnia flumina intrant in

Prenez des vases d'or de grandeurs diverses ; au milieu, en voici un plus beau, plus grand, dont la capacité surpasse celle de tous les autres réunis ; c'est de ce vase que s'est épanchée la liqueur divine dont tous les autres sont pleins¹ ; pas une goutte dans ceux-ci qui n'ait été dans celui-là ; et en donnant ce qu'il a donné, ce vase auguste ne s'est point appauvri ; une source intarissable le remplissait lui-même incessamment. Ces vases d'or de grandeurs diverses, ce sont les anges et les saints ; ce vase plus grand qui les remplit tous, c'est Marie, et la source, c'est Jésus, c'est son Cœur² !...

Impossible à nous de mesurer, de compter les torrents, les fleuves, les océans de vie divine répandus en Marie, au premier instant de sa conception ; il n'y a que Dieu, encore une fois, qui puisse les connaître.

Marie est donc déjà, au début de sa vie, comme le réservoir de toutes les vertus, ou plutôt l'abîme où toutes atteignent une profondeur incommensurable³. Non seulement Elle les possède toutes, dit saint Thomas, mais Elle les pratique dans une perfection que l'œil de l'homme ni celui de l'Ange n'apprécieront jamais⁴. Elle commença à les augmenter, dès le sein de sa mère, où Dieu lui donna la jouissance complète de toutes ses facultés, ajoute saint Bernardin de Sienne⁵. Que seront-elles, au jour de sa naissance,

mare. id est, omnes gratiæ intrant in Mariam. Quid mirum, si omnis gratia in Mariam confluit, per quam tanta gratia ad omnes defluit. (S. Bonav., in spec. Lut. 3.)

¹ In Virgine ut in aquæductu congregantur omnes gradus gratiæ qui ad rivulos (sanctos scilicet) derivantur. (Suarez, loco citato, n. 12, p. 215.)

² Cor Jesu, fons omnium gratiarum. -

³ In te tota gratiæ pariter veniet plenitudo. (S. Pet. Chrys., serm. 140, *de Annunt. B. M. V.*)

— Huic vero Virgini se infudit plenitudo gratiæ. (S. Ildeph., Arch. Tol., *de Ass. B. M. V.*, serm. 6, t. XII, p. 585.)

— Maria dicitur mare, quia omnibus gratiis semper plenissima est ; quia sicut in mari est omnium aquarum congregatio, ita in Ipsa, congregatio omnium gratiarum. (Alb. Mag., *Biblia B. M. V.*, t. I, p. 485.)

— Omnes enim aquæ, id est, gratiæ, quæ sub cælo sunt, id est sub Deo, congregatæ fuerunt in locum sacrum, id est in animam Beatæ Virginis. (Rich. a S. Laur., *de Laucl. B. M. V.*, l. VIII, c. 1, p. 228.)

⁴ B. Virgo omnium virtutum opera exercuit. (D. Thom., *opusc. VII*, 64.)

⁵ Beata Virgo, etiam dum erat in utero matris, habuit usum liberi arbitrii, atque lumen perfectum in intellectu et ratione. Proinde secundum quosdam, tunc fuit in sublimiori contemplationis statu, quam unquam fuerit aliqua creatura humana in perfecta ætate. Et licet in utero matris suæ, sicut et cæteri infantes, dormiret, attamen somnus, qui abyssat et sepelit in nobis rationis et liberi arbitrii actus, et per consequens actum merendi, non credo quod talia in Ipsa fuerit operatus, sed anima sua libere ac meritorio actu, tunc tendebat ad Deum. Unde illo tempore contemplatrix, quam unquam fuerit aliquis alius, dum vigilavit. Unde et Ipsa ait : *Ego dormio et cor meum vigilat* (*Cant. v*, 2). Scilicet in contemplatione perfecta a nulla actione debilitata. (S. Bern. Sen., t. IV, p. 83. — *Item* Suarez, t. II, in III part., disp. 14. — Vasquez, disp. 119, t. II, in III

de sa Maternité divine, et surtout à l'heure de sa mort bienheureuse, si on se rappelle que chaque instant qui s'écoule augmente ses mérites ! *O altitudo !*

V.

Voilà l'immaculée Conception de Marie, et les grâces qui l'accompagnent. C'est la concentration de l'innocence, de la sainteté, de tous les dons, de toutes les vertus, autant qu'elle peut avoir lieu dans une simple créature : c'est le miroir fidèle de la pureté divine où Dieu aime à se contempler ; et dans la joie qu'Il en éprouve, Il s'écrie : « *Que vous êtes belle, ô ma bien-aimée !* mon regard, qui découvre des taches jusque dans les Anges, ne remarque en Vous que splendeur incomparable. Aussi Vous êtes la privilégiée de mon Cœur ¹.

« Je Vous donne la préférence sur toutes les créatures ². Vous l'emportez dans mon esprit sur toutes les richesses de la terre, sur tous les royaumes du monde ³. Aussi je veux m'unir à Vous par les liens les plus étroits ⁴, car je me plais dans votre société ⁵. Les vierges auront le privilège de suivre l'Agneau sans tache partout où Il ira ; mais Vous, mon Immaculée, Vous les précéderez toutes ⁶.

« *Je Lui ai donné toutes les nations en héritage, je L'ai établi le Roi immortel de tous les siècles.* Eh bien ! parce que Vous avez été conçue dans l'innocence et la sainteté, Vous l'aurez pour ami. ce Roi universel ⁷, c'est-à-dire Vous régnerez sur son Cœur par l'amour. »

En effet, où l'amitié véritable réside-t-elle ? Au fond du cœur.

part., c. III. — Dionys. Cart., lib. de *Laud.* V., art. 12. — Rich. a S. Laur., de *Laud. M.*, c. xcviii.)

— S. Ant. Flor., *Sum. theol.*, part. IV, tit. 15, c. xix, § 1.

— S. Birg., lib. I, *Revel.*, c. 11.

— D. Alb. Magn., c. *xcvi Mariolis.*

— Gerson, *super Moysif.* Alph. 7, litt. 2.

— *Theolog. Mor.* a V. Seldmayer., n. 621, p. 309. — *Idem Vega. Theol. Marian.*, n. 738.

¹ *Tota pulchra es, amica mea .. macula non est in Te.* (*Cant.* iv, 7.)

² *Tu supergressa es universas.* (*Prov.* xxxi, 29.)

³ *Omnis autem potentia non est digna continentis anime.* (*Eccli.* xxvi, 20.)

⁴ *Incorruptio autem facit esse proximum Deo.* (*Sup.* vi, 20.)

⁵ *Qui pascitur inter lilia.* (*Cant.* ii, 16 ; vi, 2.)

⁶ *In laudibus Virginum singulariter canitur, quod sequuntur Agnum quocumque ierit. Quibus ergo laudibus judicas dignam, qui etiam precit?* (S. Bern., serm. I, *sup. Missas est.*)

⁷ *Qui diligit cordis munditiam..... habebit amicum regem.* (*Prov.* xxii, 11.)

Et qui possède toute notre amitié possède ordinairement tout notre cœur, use de notre cœur, puise dans notre cœur ; et pour tout dire en un mot, il a tout pouvoir sur notre cœur.

Tels sont les privilèges de la Vierge immaculée. Sa beauté intérieure était si remarquable, si exceptionnelle, elle resplendissait d'un si vif éclat, elle éclipsait tellement toutes les autres, elle était si incomparable, si unique en son genre, si au-dessus de la terre et du monde angélique ¹, si semblable à celle de Dieu dont elle était le reflet véritable, que le Roi Jésus ², gagné par ses charmes, fit de Marie sa préférée et la bien-aimée de son Cœur, la Reine de son empire et la Dépositaire de tous ses divins trésors ³.

Voilà pourquoi, dans une apparition célèbre, une enfant de bénédiction, éblouie de la splendeur de Celle qui se manifestait à ses regards émerveillés, osa Lui demander qui Elle était ? Il lui fut répondu : *Je suis l'Immaculée Conception*. Ce mot, aussi profond qu'il paraît simple, nous donne la clef de bien des mystères.

VI.

C'est le 8 décembre 1854, dans l'insigne basilique du Vatican, que le Vicaire de Jésus-Christ, le Souverain Pontife Pie IX, entouré du collège des Cardinaux et d'une immense assemblée d'Evêques, de Prêtres, de fidèles, définissait solennellement et proclamait dogme de foi l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie.

Cette définition jeta l'univers entier dans l'allégresse ; et la terre faisant écho au Ciel, redisait avec enthousiasme : *Bénie soit la sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie !* L'Église, contemplant sa Mère et sa Reine, toute resplendissante d'une nouvelle beauté, ne cessait de Lui offrir, dans sa liturgie sacrée, le tribut de ses louanges. Elle Lui chantait dans ses solennelles antiennes : *Vous êtes toute belle, ô Marie, et il n'y a point de tache en Vous. — Votre vêtement est blanc comme la neige, et votre visage radieux comme le soleil. — Vous êtes la gloire de Jé-*

¹ Erunt sicut Angeli Dei in cœlo. (*Matth.* xxii. 30.)

² Jesu Rex. (*Ibid.* xxvii, 37.)

³ Amica mea. (*Cont.*)

— Adamavit eam rex plus quam omnes mulieres. — Habuitque (*Esth.*) gratiam... coram eo... et posuit diadema regni in capite ejus, fecitque eam regnare. (*Esth.* ii, 17.)

*rusalem, la joie d'Israël, l'honneur de tout votre peuple. — Vous êtes bénie, ô Vierge sainte, par le Dieu Très-Haut ; et sa bénédiction Vous élève incomparablement au-dessus de toutes les femmes de la terre. — Attirez-nous après Vous, ô Vierge Immaculée ; nous courrons à l'odeur de vos parfums*¹. En même temps, elle implorait son secours, aussi puissant que sa beauté était grande, en Lui disant dans ses hymnes sacrées : *Insigne Gardienne des vierges, Mère sans tache du Sauveur, Porte de la sainte Cité, notre Espérance et la joie du Ciel, Lis virginal épanoui dans les roses, Colombe aux formes ravissantes, Tige aux plus belles fleurs, soyez le remède à tous nos maux. Tour inaccessible à l'ennemi, défendez-nous de ses embûches ; Étoile amie du voyageur, guidez-nous par vos célestes feux, dissipez les ténèbres, écartez les périls, dirigez et assurez notre route au milieu des vagues soulevées par la tempête*².

Jamais, sur terre, manifestation plus solennelle et plus éclatante n'avait eu lieu en l'honneur de la Vierge Marie, dans cette Église catholique, arrivée au dix-neuvième siècle de son existence. Partout, sur tous les points du globe, les enfants célébraient avec amour la gloire de leur Mère, les triomphes de son Immaculée Conception.

Triomphe ! ce fut vraiment le mot propre de ces grandes solennités, comme c'est le mot propre des fêtes célébrées chaque année, au jour anniversaire de la définition dogmatique.

L'Immaculée Conception de Marie n'est-elle pas, en effet, le triomphe de cette auguste Vierge ; le triomphe aussi de l'amour de son Dieu ? Et l'époque choisie par la divine Providence pour la définition du dogme n'est-elle pas comme l'aurore de ces temps de triomphe, où l'Église verra à ses pieds, je voudrais dire à ses genoux, ses ennemis vaincus ?

Marie triomphe en son Immaculée Conception ; Elle triomphe du Démon. *L'ennemi ne se réjouira pas à son sujet. Le Tout-Puisant l'a revêtue d'une force invincible. Elle tient écrasée sous son pied virginal la tête du serpent.* Elle triomphe aussi de l'œuvre de Satan qui est le mal, le mal suprême, le péché. Quand le saint auteur des Psaumes demande : *Qui donc a l'intelligence du péché ?* il faut répondre : une seule créature après Jésus-Christ, Marie ! Et cette horreur du péché, la Vierge l'eût assurément étendue jusqu'au péché originel, bien que ce ne soit pas un péché commis, mais simplement contracté, si Elle eût dû, dans sa Conception, en subir la

¹ *Offic. de Imm. Concep.*, 8 déc.

² *Id.*, *ibid.*

souillure. — Mais non, ô Marie ! le Démon fuit loin de Vous, devant l'abîme de grâces de votre sein immaculé. La virginité, qui Vous fut si chère, ne sera pas moins l'ornement de votre âme que celui de votre corps ; et, du reste, cette double virginité est nécessaire à votre future dignité de Mère de Dieu ?

J'ajoute, avec un docte et pieux auteur, que la grâce de l'Immaculée Conception n'était pas en Marie pour la laisser dans une pureté *négative*, c'est-à-dire dans une complète absence de tout mal ; mais « qu'elle fut dans l'âme de la Vierge ce que sont, dans notre atmosphère, la transparence et la limpidité. La transparence de notre atmosphère terrestre est, en définitive, la liberté donnée et le passage ouvert aux illuminations du soleil ; de sorte que cette pureté, dès qu'elle existe, se trouve transformée en splendeur : de même parce qu'Elle est Immaculée, Marie est toute ouverte et toute livrée à ce qui vient d'en haut. Dieu peut descendre et L'envahir jusqu'à La combler. Où qu'Il aille, Il trouve la place faite ; quoi qu'Il veuille opérer, le sujet est prêt et soumis. Dieu est moins maître du Ciel et de la terre visibles, qui ne sauraient pourtant lui résister, que de cette libre et humble Vierge. Toute grâce peut affluer, et affluera, en effet, en Elle ; l'abîme peut tout contenir. Ce mystère est caché sous ces paroles de l'Ecclésiaste : *Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer n'en regorge point* ¹. »

Quel triomphe donc pour Marie que cette Immaculée Conception qui L'enrichit de tant et si incomparables grâces ; qui La soustrait, Elle seule, au Prince de ce monde, et qui L'élève au-dessus de toutes les créatures humaines et angéliques dont Elle devient la Reine, si haut, si haut, qu'Elle monte jusqu'à Dieu pour en recevoir le Fils, en qualité de Mère, dans son sein doublement virginal !

Aussi, quelle reconnaissance sort à flots pressés, depuis le premier instant de son existence, du Cœur si pur et si humble de la Vierge Immaculée, pour le Dieu qui L'a élevée à de telles hauteurs, qui L'a revêtue d'une telle beauté ! Son *Magnificat* incessant et immense, remplissant, embrassant la terre et le ciel, rend fidèlement, amplement, à son Dieu, toute la joie et toute la gloire accidentelles qu'Il peut recevoir.

Mais l'Immaculée Conception n'est pour Marie un triomphe qu'après avoir été un triomphe pour Dieu, et particulièrement pour le Dieu fait homme, pour son Cœur Sacré.

Dieu est saint ; et sa gloire est de déverser sa sainteté au dehors, et son triomphe est de former des saints. Mais, hélas ! quelle barrière le péché oppose à ces épanchements de la divine Sainteté !

¹ Mgr Gay.

La vérité est que, dans la malheureuse race humaine, depuis la chute d'Adam, Dieu n'a pas la première place en ses créatures. Satan occupe cette place. Il a pu s'emparer, pour les corrompre, des sources de la vie humaine, et y règne en maître. Bien que ces âmes puissent ensuite être lavées, régénérées, sanctifiées par la grâce toute-puissante de Dieu, néanmoins, elles auront passé un temps plus ou moins long sans être son temple. Toute conception est maculée par l'extension et la communication de la tache originelle. N'y a-t-il pas là pour Dieu comme une défaite perpétuelle que Satan inflige à son œuvre ; et cette défaite n'appelait-elle pas une souveraine victoire, un éclatant triomphe !

Ce triomphe de Dieu, c'est l'Immaculée Conception de Marie. L'âme de Marie est la terre toute pure du Seigneur, terre que l'ennemi n'a pas foulée, même l'ombre d'un instant : elle est *le jardin fermé*, absolument réservé au Roi du Ciel, et où le souffle empesté de Satan n'a jamais passé ; elle est son palais d'ivoire, son trône d'or, son temple très saint, le lieu de ses parfaites délices.

Mais, ainsi que l'Église nous l'enseigne dans l'oraison de la fête, c'est par la vertu anticipée des mérites de Jésus-Christ, le Dieu fait homme ; c'est eu égard au sang divin répandu dans la Passion, que Marie a été préservée de la tache originelle. L'Immaculée Conception est donc très particulièrement le triomphe de la Rédemption de Jésus-Christ, parce qu'elle est, pour la Vierge, une *rédemption originelle*, et, par là même, absolument parfaite.

Or, cette Rédemption incomparable fut l'œuvre de l'amour, incomparable aussi, de Jésus pour Marie ; lequel amour de Jésus n'est autre chose que l'éternel et essentiel Amour apporté à la terre par le Fils de Dieu en son Incarnation, et ne fait qu'un, par conséquent, avec l'amour du Père et du Saint-Esprit, pour s'épancher, dans une divine unité, sur l'Immaculée Vierge.

VII.

Rappelons-nous maintenant que l'amour de Jésus-Christ a pour organe et pour symbole son Sacré Cœur ; de plus, que, de toute éternité, ce Cœur était vu par la Très Sainte Trinité comme le radieux foyer du divin Amour au milieu des hommes : et alors, nous pourrions comprendre et dire que la grâce de l'Immaculée Conception, le plus beau des fruits du Sang rédempteur, est sortie, par an-

icipation, avec ce précieux sang, du Cœur de Jésus, de ce Cœur dont elle a été la douce, glorieuse et éternelle pensée, je dirai aussi le soutien le plus fort et la consolation la plus suave au milieu des inexprimables tourments de la Passion. Jésus sur la Croix payait de son sang, avant toutes les autres grâces des Anges et des hommes, l'Immaculée Conception de sa Mère ; et alors son Cœur Sacré lançait ce sang avec bonheur dans ses plaies béantes, d'où il inondait Marie au pied de la Croix, et par Elle, les hommes, et la terre, et l'univers entier dont Elle est l'auguste Reine.

C'est donc, en dernière analyse, du Cœur de Jésus qu'est sortie l'Immaculée Conception de Marie. Et n'est-ce pas encore ce qu'a voulu signifier la Vierge Immaculée, en prenant son beau titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Au nom général que ses enfants Lui donnent, *Notre-Dame*, Elle a voulu ajouter son titre de noblesse, le *Nom* du lieu sacré d'où Elle est originaire, où Elle a été conçue dans sa suprême beauté par le divin Amour ; et ce lieu mille fois saint, c'est le foyer même de cet amour, c'est le Sacré Cœur de Jésus. C'est pourquoi, étant vraiment notre Dame et notre Mère, la dispensatrice des trésors du Cœur de son Fils, Elle demande que nous Lui disions, pour La qualifier tout entière en un seul mot : *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Et remarquons bien quand et comment la Vierge Immaculée a invité ses enfants à La nommer ainsi. C'est au jour même de la promulgation du dogme de son Immaculée Conception. Elle a voulu qu'en ce jour prit naissance, très directement et très manifestement sous ses auspices, une petite Société, vouée spécialement au culte du Sacré Cœur de son Fils, et dans laquelle Elle serait honorée sous le Titre qui dirait à tous d'où procédait son Immaculée Conception ; sous le Titre qui renverrait toute sa gloire au Sacré Cœur de Jésus, et qui La voilerait Elle-même, en quelque sorte, et L'ombragerait sous les magnificences de ce divin Cœur.

Quel merveilleux lien entre l'*Immaculée Conception* et le beau titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Et afin que ce lien fût plus évident encore, c'est le même Pontife qui avait défini l'Immaculée Conception, Pie IX, qui approuva la Société des Missionnaires du Sacré Cœur, et qui couronna solennellement la Vierge dans leur église d'Issoudun sous son nouveau Titre de gloire. — L'Enfant Jésus triomphant montre, d'une main, sa Mère Immaculée, et de l'autre, son Sacré Cœur, d'où est sortie la grâce de l'Immaculée Conception, fondement du majestueux édifice de toutes les autres grâces de Marie. Et la Vierge sans tache, triomphante aussi, montre son Fils bien-aimé, dont le Cœur, c'est-à-dire l'amour, L'a faite si

belle, et L'a rendue, par son Immaculée Conception, digne de devenir sa Mère, avec tous les charmes, toutes les prérogatives et toutes les puissances de la Maternité.

VIII.

Complétons maintenant notre pensée, en montrant que cette définition de l'Immaculée Conception de Marie, qui a donné naissance à la Dévotion de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, est le présage et l'aurore du triomphe de la sainte Église.

Nous venons de dire que Marie, illustrée en son Immaculée Conception par son Fils et par le Vicaire de son Fils, avait voulu rapporter à ce Fils, à son divin Cœur, la gloire qui rejaillissait sur Elle, et que son Nom seul de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* traduisait cette pensée. Fidèle à ce que signifiait son nouveau Titre, Marie n'a pas cessé, depuis 1854, de travailler de toute manière à l'établissement du règne du Sacré Cœur de Jésus : car on doit voir et suivre son inspiration et son action dans tous les faits qui, depuis vingt-sept ans, se sont rapportés à la gloire du Sacré Cœur.

Il fallait d'abord que la Dévotion à ce divin Cœur triomphât de toutes les contradictions, et que les splendides manifestations du xvii^e siècle, qui l'avaient établie, cessassent d'être combattues. C'est le but qu'atteignit la Béatification de la Vierge de Paray-le-Monial. Puis, le Pontife de Marie, le Pontife de l'Immaculée Conception, devenant le Pontife du Sacré Cœur, invita tous les fidèles du monde catholique, sur la demande réitérée du R. P. Ramière, des Missionnaires d'Issoudun et des enfants de *Notre-Dame*, à se consacrer ensemble, dans un sublime élan et une majestueuse unité, à ce divin Cœur. Et depuis ce temps, le culte du Sacré Cœur va partout grandissant tous les jours. Chaque église possède un autel dédié à ce Cœur adorable : et, dans notre chère France, où a pris naissance cette sainte Dévotion, le temple immense et national de Montmartre s'élève en l'honneur du Cœur de Jésus comme une protestation contre l'impiété, un acte de réparation, un témoignage d'amour.

Eh bien ! je le répète, c'est Marie, Reine de la France, c'est *Notre-Dame*, c'est la Vierge de La Salette et de Lourdes, *la Vierge du Sacré-Cœur*, qui pousse ainsi ses enfants vers leur Roi, vers Jésus, vers son Cœur si miséricordieux. Et quand la France se sera plongée pleinement dans les abîmes d'amour de ce Cœur Sacré,

quand elle en sera sortie transformée, rajeunie, elle sera encore, n'en doutons pas, entre les mains de sa Reine immaculée, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, l'instrument des plus grandes choses dans ce monde pour la gloire de Dieu et le règne de Jésus-Christ.

La sainte Église chante, en la fête de l'Immaculée Conception : « *Immaculata Conceptio tua, sancta Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo.* — Votre Immaculée Conception, ô Vierge, Mère de Dieu, a été une annonce de joie pour le monde entier. » Elle ne saurait se tromper.

Outre la joie de la propagation merveilleuse de la Dévotion au Sacré Cœur, d'autres joies sont encore sorties de l'Immaculée Conception de Marie ; notamment celle de l'extension du culte de saint Joseph et de sa déclaration de Patron de l'Église universelle. Marie, qui ne voulait pas grandir aux yeux des peuples sans que grandît en même temps Jésus dans le mystère d'amour de son Sacré Cœur, voulait aussi ne pas grandir sans que grandît encore son saint Époux ; et Joseph, à la parole de Pie IX, est apparu aux yeux des peuples, à sa vraie place de *Protecteur*, près de cette autre Nazareth où vivent toujours Jésus et Marie, et qui est la sainte Église.

A côté de cette joie, il y a eu aussi celle de ce grand Concile, où le Pontife de Marie Immaculée a reçu, à son tour, de la Reine de l'Église une couronne : celle de l'Infaillibilité Pontificale. Il en est encore bien d'autres que nous ne pouvons énumérer, mais que des yeux et des esprits attentifs saisissent facilement en promenant leurs regards sur ce monde, où la foi catholique se ranime, se fortifie et s'étend en divers pays et dans un grand nombre d'âmes, à proportion même des attaques dont elle est l'objet et où des merveilles de grâce surgissent en tant de lieux, pour défendre les justes contre les séductions des doctrines de l'Enfer.

Oui, ce sont là des joies. Mais ce ne sont encore que les joies de l'aurore ; nous attendons les joies du plein jour : et ce plein jour sera quand Jésus, dans l'épanouissement de son amour, c'est-à-dire de son Cœur, règnera pleinement sur ce monde. Car c'est lui qui est *la lumière, en dehors de laquelle il n'y a que des ténèbres*¹.

Ah ! si les ennemis de l'Église étaient tenus, eux aussi, ô Marie ! comme le Serpent, sous votre pied virginal ; si le Cœur de Jésus pouvait, comme il le veut, s'épanouir librement dans ce monde, par vos mains maternelles, en flots d'amour et de grâce, quel triomphe nous verrions !

O Vierge Marie ! ce triomphe, votre Immaculée Conception ne

¹ Ego sum lux mundi : qui sequitur Me non ambulat in tenebris. (*S. Joan.* VIII, 12.)

nous l'annonce-t-elle pas ? Les paroles que chante la sainte Église, ne comportent-elles pas ce sens ? Cette joie dernière, en attendant la joie éternelle, nous manquerait-elle ? — Nous ne le croyons pas ; nous espérons, au contraire, que, des joies annoncées par votre Immaculée Conception, nous allons voir bientôt les plus complètes et les plus ravissantes ; et que le Cœur de Jésus, après avoir versé, à votre prière, sur la terre si coupable, des torrents de miséricorde, règnera, du fond de tous ses tabernacles, sur cette terre purifiée et soumise aux douces lois de son amour.

C'est Vous, ô Marie Immaculée, ô Notre-Dame ! c'est Vous qui êtes toute la raison de cette espérance. C'est pourquoi nous nous pressons à vos pieds, et nous nous jetons dans votre sein maternel. Entendez nos prières, exaucez nos vœux ; et vienne le jour où tous les enfants qui Vous ont été donnés ne feront, avec Vous, qu'un cœur et qu'une âme, pour louer et glorifier, en tout et partout, le Cœur Sacré de Jésus !





CHAPITRE VI.

LA MATERNITÉ DIVINE.

I.

C'EST sur le fondement sacré et inébranlable de la Maternité divine que reposent toutes les gloires, toutes les grandeurs de Marie¹. Et si les supplications de cette Vierge immaculée sont *toutes-puissantes* sur le Cœur de Jésus, dit, après tant d'autres, Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, c'est en vertu de cette auguste prérogative.

« Par cela seul que Marie, au jour à jamais béni de l'Incarnation, est devenue la Mère de Dieu, Elle a obtenu sur sa personne un véritable domaine, une autorité légitime, une juridiction naturelle, un droit sacré et incontestable : *le droit maternel, jus maternum*, comme l'appelle si éloquemment un des plus doctes commentateurs de la Sainte Écriture (Corn. a Lap.); droit maternel plus grand que celui des autres mères, car c'est d'Elle seule que son divin Fils a tiré toute sa substance ; droit maternel en vertu duquel Elle peut Lui commander, Lui ordonner : *jus quo ei, quasi filio, potest precipere et imperare (id.)* ; droit maternel qui a arraché à saint Bernardin de Sienne cette magnifique assertion : *A l'empire de la Vierge toute puissance obéit, même Dieu ; vous n'avez qu'à vouloir, ô Vierge, et tout se fera !* droit maternel, enfin, que Notre-Sei-

¹ *De qui natus est Jesus. Quid amplius quæris ? Quid ultra requiris in Virgine ? Sufficit tibi quod Mater Dei est : quænam pulchritudo, quænam virtus, quæ perfectio, quæ gratia, quæ gloria Matri Dei non congruit ? Tantum auge, quantum vales, tantum adde, major est ista Virgo, excellentior est hæc Virgo, superior est Virgo ista. Totum in hoc clauditur breviloquio de qua natus est Jesus. (S. Thom., VII, p. 569.)*

— *Omni laude dignissima : quia eæ Te ortus est Sol justitiæ Christus Deus noster. (Miss. vot. Salve sancta Parens. in offert.)*

— Si quis consideret Virginei consensus ad tantum mysterium finale terminum, clare intelliget, quod omnis dignitas et perfectio inclusa in hoc quod est esse Matrem Dei tam mente quam carne, comprehendantur in eo. (S. Bern. Sen., serm. pro Cœcept. Im. Virg., art. 3. c. 1.)

gneur lui-même a reconnu, auquel Il s'est volontairement soumis, non par nécessité de nature, mais par humilité et par amour ; les trente années de Nazareth sont là pour l'attester ! *Et erat subditus illis*, et il leur était obéissant. » (*Luc.* II, 51)¹.

Ces paroles pourraient suffire : elles disent tout, brièvement et si bien !

Ce qui suit n'en sera que le commentaire.

Il ne s'agit pas ici de droit, ni de juridiction, ni de domaine absolu : ni de quoi que ce soit qui ait une relation, vraie ou intime, avec la signification du mot droit ou *jus* : Marie n'est qu'une simple créature ; Elle n'a d'autre autorité sur son Fils que celle qu'Il a bien voulu Lui accorder. Cette autorité, quelque étendue qu'elle soit, n'est donc qu'une autorité librement concédée, une autorité *lato sensu*, et à laquelle Jésus s'est librement soumis ; ce n'est qu'une autorité de *supplication*, *l'omnipotentia supplex* que l'Église reconnaît à la Mère de Dieu.

II.

Une Vierge doit être la Mère du Verbe fait chair². Aussi sera-t-elle le chef-d'œuvre de la puissance et de l'amour d'un Dieu. « O Marie, s'écrie saint Thomas de Villeneuve, quelle gloire pour Vous d'avoir un Fils commun avec Dieu, car Vous avez engendré dans le temps Celui qu'Il engendre de toute éternité³. »

Pour opérer donc ce grand mystère, Il ne veut pas imposer sa volonté. Ève a perdu le monde *librement* : c'est *librement* que Marie le sauvera, en enfantant son Rédempteur.

« Le prix de notre salut, dit saint Bernard, Vous est offert, ô Marie ; si Vous consentez, nous sommes aussitôt sauvés. O divine Maîtresse, hâtez-Vous de donner votre réponse⁴. Voici Adam inconsolable, exilé du Paradis terrestre avec toute sa postérité ; voici

¹ Extrait du Mandement de Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, pour le couronnement de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, le 8 septembre 1869.

² Tu ante omnem creaturam in mente Dei prædestinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares. (S. Bern. Sen., serm. 51, *de B. M. V.*, c. 1v.)

— Maria honorata est a Deo quia ab æterno prædestinata et electa : elegit Eam Deus ab æterno præordinando. (S. Ant. de P., t. II, p. 166. — Rich. a S. L., *de L. B. M. V.*)

³ Communem ergo cum Deo Filium habebis, o Virgo ! (S. Thom. a Vill., *in fest. Annunt. B. M. V.*, conc. 2, n. 5.)

⁴ Et ecce offertur Tibi pretium salutis nostræ : statim liberabimur si consentis... Da, Virgo, responsum festinanter, o Domina. (S. Bern., *sup. Miss.*, hom. 1, n. 8.)

Abraham et David ; voici les autres saints, vos aïeux, qui habitent la région de l'ombre de la mort ; voici le monde entier prosterné à vos genoux ! O Vierge, dites un mot qui est attendu de la terre, des Enfers et du Ciel ; êtes-Vous celle à qui cela est promis, ou devons-nous en attendre une autre ? Oui, c'est Vous, et non une autre. Hâtez-Vous donc de répondre à l'Ange, ou plutôt à Dieu par l'Ange. Dites une parole, et recevez la *Parole* du Père ; proférez votre parole, et concevez le Verbe divin, émettez une parole passagère et renfermez dans votre sein le Verbe éternel ¹. »

Dieu lui demande son consentement ! Et c'est librement qu'Elle le donne, ce consentement ; « et si librement, ajoute un pieux et savant théologien, que si Elle l'eût refusé, comme Elle le pouvait, le Verbe ne se serait pas fait chair... C'est donc à Marie que Dieu, en un certain sens, doit de s'être fait homme ². » O merveille incomparable ! Quelle gloire pour l'auguste Vierge !

Tous les hommes sont morts en Adam... Tout est corruption, tout est chaos. L'humanité semble vivre, et, comme un blessé à mort, elle dort au fond d'un sépulcre ³, dit le Prophète.

Un mot de Marie, et tout revient à la vie, et une nouvelle création s'opère. « O *Souveraine*, dit encore saint Bernard, laissez tomber de vos lèvres cette parole que le ciel et la terre attendent avec anxiété. Le Seigneur lui-même désire votre réponse. Oh ! dites ce mot d'adhésion, et la joie est dans tous les cœurs ⁴ ! » Marie peut-Elle prononcer ce mot sans en comprendre la signification ? « Non, s'écrie saint Bernardin de Sienne ; car ce mot, si Elle le prononce, Lui faisant enfanter le Sauveur, La cloue sans pitié à sa croix, et La voue aux exigences implacables de la justice divine. Il est donc rationnel qu'Elle ne le laisse tomber de ses lèvres que dans

¹ Hoc supplicat a te, o pia Virgo, flebilis Adam cum misera sobole sua, exul de paradiso : hoc David, hoc ceteri flagitant sancti Patres, Patres scilicet tui, qui et ipsi habitant in regione umbræ mortis, hoc totus mundus tuis genibus provolutus expectat... O Domina, responde verbum, quod terra, quod inferi, quod expectant et superi : tu es cui hoc promissum est, an aliam expectamus ? Imo tu ipsa, non alia... Responde itaque citius angelo, imo per angelum Domino. Responde Verbum, et suscipe Verbum : profer tuum, et concipe divinum ; emitte transitorium, et amplectere sempiternum. (S. Bern., serm 4, in Missus est.)

² Maria Virgo Verbum genuit, in quantum hominem, non necessario, sed libere. Nam si Maria, ut potuit, consensum suum non præberet, Verbum non fieret caro... Ergo Deus debet Mariæ quod homo sit. (De ornatu et vestibus Aaron, auct. Didaco del Castillo Artiga, in-fol., 1687, p. 131. — Id expressit Bernardus homil. 1, super Missus est, n. 8.)

³ Ps. LXXXVII, 6.

⁴ O Domina, responde verbum quod terra, quod expectant inferi et superi. Ipse quoque omnium Rex et Dominus desiderat responsionis assensum. (D. Bern., sup. Missus est, hom. 4, n. 8.)

— Responde jam, Virgo sacra, vitam quid tu eas mundo. (S. Aug., serm. 120, E. B. app.)

une plénitude de connaissance entraînant à son tour la plénitude de sa volonté ¹. »

« Voilà pourquoi toute la cour céleste interviendra, ajoute le même saint. A l'heure donc où Gabriel doit être envoyé vers Marie, tous les esprits bienheureux comprennent que de l'issue de cette ambassade dépend le salut universel de tous les élus. Aussi tous les Anges, sans exception, réunissent tous leurs désirs, redoublent tous leurs efforts pour aider la Vierge, par leur puissante intercession, à donner son consentement à la proposition qui va Lui être faite ; c'est pour cela qu'ils adressent au Très-Haut d'instantes prières. Les Séraphins, recevant immédiatement de Dieu le secours voulu, le communiquent aux Chérubins, les Chérubins aux Trônes, les Trônes aux Dominations, les Dominations aux Vertus, les Vertus aux Puissances, les Puissances aux Principautés, les Principautés aux Archanges, les Archanges aux Anges, et les Anges à Gabriel ; Gabriel annonce à Marie, au nom de tous, le mystère ineffable, et Lui fait présent de tous les trésors du Ciel ². »

« *Je vous salue, pleine de grâce, lui dit-il, le Seigneur est avec Vous, Vous êtes bénie entre toutes les femmes.* — Le Messager céleste ne dit rien de lui-même : il n'est ici que l'organe du Tout-Puissant dont il exprime les pensées et les sentiments personnels : c'est donc Dieu lui-même qui salue Marie. Jamais rien de semblable ne s'était vu ni sur la terre ni dans le ciel. Ce salut contient, en la dépassant, la complaisance intime que le Créateur avait prise à regarder le monde, après que ses mains l'eurent tiré du néant. Marie

¹ Oportet quod meritoria perfectio hujus consensus fuerit perfectioni sui termini proportionata. Ex his igitur colligi potest, quod Virgo Beata in Conceptionis Filii Dei consensu, plus meruit, quam omnes creature. (S. Bern. Sen., *de Inim. Concep. B. M. V.*, serm. 1, art. 3, c. 1.)

² Ad hunc consensum, per promerentis viam, in adiutorium cooperans fuit totus cœtus precedentium sanctorum, qui utique vel implicite vel explicite, super omnia apud Deum, desideraverunt Salvatorem eorum in vitam æternam. Ergo eo ipso omnium intentiones, sive sancta desideria virtualiter concurrerant ad salvatorem impetrandum et introducendum a Deo, atque, per consequens, ad illam et ad adventum ejus, per quam et in quam dandus erat Salvator mundi. (S. Bern. Sen., *de Consensu Virginali*, serm. 2, art. 3, c. iv.) — Ad hunc consensum ministerialiter operatus est influxus hierarchicus omnium Angelorum, quorum ministerio, secundum Dionysium, tota nostra regitur hierarchia. Constat autem quod in toto eorum ministerio circa nos, nihil tantum optabant et intendebant sicut universalem electorum salutem atque salvationem. Sed in hora qua Gabriel missus est, omnes noverunt quod, per Virginis consensum, formandum erat a Deo caput et principium nostre salutis, Christus scilicet, in quantum homo. Ergo, in illa hora, tota angelica curia, seu hierarchia, totis desideriis et conatibus intendebat in Virgineum suo ministerio adjuvandam, ad tantum opus debite suscipiendum atque perficiendum. Et hoc tam apud Deum totis viribus pro hac re orando, quam etiam in ipsam, secundum proportionem hierarchici ordinis, influendo. Nam Seraphim, tale adiutorium suscipientes a Deo, illud infuebant in Cherubim, Cherubim in Thronos, Throni in Dominaciones, Dominaciones in Virtutes, Virtutes in Potestates, Potestates in Principates, Principatus in Archangelos, Archangeli in Angelos, Angeli in Gabrielem, Gabriel in Virginem benedictam. (S. Bern. Sen., *de Consensu Virginali*, serm. 2, art. 3, c. iii.)

occupait en effet, avec Jésus qui devait naître d'Elle, la cime et le centre des choses. Elle était comme le cœur de cette création que Dieu déclarait *bonne et excellente*. Puis Il L'appelle *Pleine de grâce*. Lui seul peut savoir tout ce que ces mots signifient et supposent. Cette grâce dont Il dit que Marie est remplie, c'est positivement *toute grâce* : oui, toute celle dont une pure créature est capable. Non que la grâce ne doive s'accroître et se développer dans la Mère du Sauveur ; elle ira grandissant toujours au contraire, et dans des proportions qui ne se peuvent point mesurer. Mais, outre que Dieu voit déjà les fruits dans leur germe et la consommation des choses dans leur premier début, telle est la grâce de la Sainte Vierge, au moment où Dieu Lui parle ici par son Ange, que, vu l'ensemble et l'ordonnance de ses desseins sur Elle, Elle ne pouvait pas actuellement en avoir plus qu'Elle en avait. La grâce de Marie comprenait donc tout un monde de grâces sanctifiantes et de grâces gratuites : grâces pour toutes les circonstances de la vie, pour tous les devoirs, pour tous les ministères. Puis, par-dessus celles-là, il y avait des grâces singulières, spéciales, nouvelles, transcendantes, et qui nous sont tout à fait inconnues. Tout cela, avec toutes sortes de dons et de biens ineffables, entré dans le trésor intime de la future Mère du Messie, et formait cette plénitude auguste que Dieu saluait en Elle.... Il La fait entrer si avant dans ses œuvres, que c'est en Elle, et en Elle seule, qu'Il entend trouver tout d'abord le moyen de se déclarer, de se communiquer au monde et de s'y glorifier : Elle est l'issue et l'instrument de ce mystère du Christ, où Dieu donne et reçoit tout ce qu'Il peut donner et recevoir au dehors. Tout cela fait partie de *la grâce* de cette Vierge incomparable, et, comme le Lui dit l'Archange, Elle en est *toute pleine*. Dès son Immaculée Conception, Dieu L'en a remplie jusqu'au comble ; et, en se dilatant toujours depuis l'heure de ce premier don, Elle est demeurée toujours comble, sa plénitude suivant fidèlement le progrès incessant de ses dilatations.

« *Le Seigneur est avec vous*. C'est la seconde partie du Message... Ce n'est point là un simple souhait, c'est l'énoncé d'un fait. Dieu ne se contente point d'enrichir cette Créature unique des dons les plus précieux qui soient dans ses trésors ; Lui-même se donne à Elle, et lie son Être au sien. Leur relation est directe, immédiate, vivante et personnelle.... Il est vrai, tout à l'heure, Il va *survenir*¹. Par l'ineffable action de son divin Esprit, son Verbe prendra chair en Elle ; Il sera donc alors avec Elle plus qu'auparavant. Il y était par essence, par présence, par puissance ; Il y était par complai-

¹ Spiritus Sanctus superveniet in te. (Luc. 1. 35.)

sance, Il y était par préférence ; désormais Il y sera, nous pourrions dire avec saint Pierre Damien, par *identité*¹, la chair de cette Mère Vierge devenant la chair du Fils unique du Père². » Cette union de Dieu avec Marie remonte à l'origine des choses. Il L'avait eue toujours présente en sa pensée. *Elle était avec Lui, Il était avec Elle*³, comme Il n'avait été, comme Il ne serait jamais avec aucune pure créature ; Il y était principalement comme *Seigneur, Dominus Tecum* : « Dieu est avec Elle à ce titre, non seulement parce qu'Elle Lui est, à Elle toute seule, un univers très humble, très docile et absolument livré ; mais encore parce que le dessein pour lequel Il se L'est associée, allait à promulguer, à établir et à faire accepter par toute créature, et d'abord par l'humanité, ses droits suprêmes et infinis. Le mystère tout entier du Christ est le mystère du *règne de Dieu*. Dieu avait donc décrété de devoir à cette Femme l'investiture, le libre exercice et la complète installation de sa royauté sur ce monde⁴. » O Marie, quelle nouvelle auréole vient ceindre votre front ! Quoi, le Souverain Maître du ciel et de la terre Vous sera redevable⁵ ! C'est donc avec raison que les siècles à venir Vous appelleront *Notre-Dame*.

Enfin la Salutation mystérieuse se termine par ces paroles : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*. O Marie, c'est-à-dire entre toutes les créatures, dont Vous êtes la plus privilégiée, mais très spécialement entre toutes les filles d'Ève, parce que le principe et la substance de votre bénédiction, c'est que Vous enfanterez le Verbe Jésus, le Messie et le Rédempteur de tous. Qui Vous donne cette bénédiction ? C'est Dieu, par l'organe de l'Ange, ou plutôt c'est son Verbe, qui est sa Parole intérieure. Et cette Parole intérieure et substantielle du Père, grâce à Vous, manifestera bientôt au dehors les secrets de son amour, les mystères de sa charité et les miséricordes de son Cœur. Revêtue de l'humanité dans votre chaste sein, Elle redira à tous les échos du temps et de l'éternité les grandeurs de Dieu et l'immensité de ses bienfaits.

Et Vous, ô Marie, dans cet harmonieux et sublime concert, Vous serez le cantique créé de la Virginité et de la Plénitude de Dieu. En Vous saluant, Il Vous bénit ; et en Vous bénissant, Il Vous remplit. Aussi, par le mystère inouï qui va s'accomplir en Vous,

¹ Quarto modo inest Deus uni creaturae, videlicet Mariæ Virgini, identitate, quia idem est quod illa. (S. Petr. Dam., in *Nativ. B. V.*, serm. I.)

² *ib. Eler. sur la vie et la doct. de N.-S. J.-C.*, par Mgr Gay, pages 55, 56.

³ Cum eo eram cuncta componens. (*Pror.* VIII, 30.)

⁴ Voir Mgr Gay, *ib. Eler. sur la vie et la doct. de N.-S. J.-C.*

⁵ Tibi autem etiam Ille debet. (S. Metholus, de *Purif. Virg.*, citat. a Didaco del Castillo, in-fol., 1687, p. 131.)

Vous aurez de moitié avec Lui sa Parole incréée, et son vrai Fils sera le vôtre. Cette bénédiction donc que Vous recevez pour devenir la Mère du Verbe Vous fait, pour ainsi dire, entrer dans le sein même de la Paternité divine ¹, et tout cela par l'effet de l'amour de son Cœur pour Vous. Saint Antonin résume en quelques mots les grâces dont la libéralité divine a enrichi Marie. « En premier lieu, dit-il, Elle a reçu toutes les grâces générales et spéciales de tous les saints dans un suprême degré. Puis Elle eut des grâces qui ne furent jamais accordées à aucune créature. En troisième lieu, plusieurs de ces grâces furent si sublimes qu'une pure créature n'était pas capable d'en recevoir de plus grandes. Enfin, Elle a renfermé dans son sein virginal la Grâce incréée, la source de toutes les grâces, l'abîme de toutes les grandeurs, c'est-à-dire, Dieu lui-même ; c'est ainsi qu'Elle est devenue pleine de grâce ². »

Une fois instruite des desseins du Très-Haut, l'humble Vierge de Nazareth donne son consentement en disant à l'Ange : *Qu'il me soit fait selon votre Parole* ³.

III.

Aussitôt les cieux s'entr'ouvrent et le Fils de l'Éternel descend dans le chaste sein de Marie. « Tous les torrents de la grâce L'inondent à cette heure solennelle, L'enveloppent de toutes parts et La portent dans des sphères si élevées et tellement au-dessus de toutes les créatures, soit des Anges, soit des hommes, dit saint Bernardin, que Dieu seul peut comprendre jusqu'où va son élévation ⁴. » — « Elle reçut dans cette circonstance, affirme saint Thomas, une plénitude

¹ Voir Mgr Gay, *G. Élévat. sur la vie et la mort. de N.-S. J.-C.*

² Beata Maria fuit plena gratia quadrupliciter. *Primo*, quia omnes gratias generales et speciales omnium creaturarum habuit in summo. *Secundo*, quia illas gratias habuit a quibus omnis creatura vacua fuit. *Tertio*, quia sua gratia tanta fuit, quod pura creatura majoris gratiæ capax non fuit. *Quarto*, quia etiam gratiam increatam, id est Deum, in se totam continuit, et sic per omnem modum gratia plena fuit. (S. Anton., *Summ.*, p. IV, tit. 15, c. xx, § 15.)

³ Fiat mihi secundum verbum tuum. (S. Luc. 1, 38.) — O Fiat potens, O Fiat efficax ! O Fiat super omne, O Fiat venerandum ! (S. Thom. a Villanov., *de Annunt.*, c. 1.)

⁴ Virgo gloriosa, quæ plus meruit in uno suo consensu, scilicet Conceptionis Filii Dei, quam omnes creaturæ, sive angeli, sive homines in cunctis suis actibus, motibus et cogitationibus. (S. Bern. Sen., t. I, serm. 61 ; Bulla Pii IX *ad defun. Inmar. Concept. B. M. V.*) — Tanta gratia Virgini a Domino data est, quanta uni puræ creaturæ dari possibile est. (S. Bern. Sen., serm. *de Exult. B. V.*, art. 1, c. x.)

de grâce aussi grande que cela était nécessaire pour qu'Elle fût rapprochée le plus possible de l'Auteur même de la grâce ; cela devait être, puisqu'Elle allait renfermer dans son sein Celui qui est plein de toute grâce, et qu'en Le mettant au monde, Elle répandrait, en quelque sorte, sur toutes les créatures, cette même grâce dont Il est la source ¹. » « Aussi tout ce qu'il y a de plus excellent, de plus relevé dans la grâce et dans la gloire, ajoute saint Laurent Justinien, a été déposé en Marie ², où Dieu a mis la plénitude de tout bien ³. »

Du sang virginal de cette femme incomparable, l'Esprit-Saint forme alors, par sa vertu toute-puissante, le corps du Verbe incarné : Il donne à ce divin corps, dont l'organisme, dès le début, est aussi complet que parfait ⁴, une âme incomparable avec la plénitude de ses facultés ⁵. Tout, dans cette merveilleuse formation, a été simultanément et instantané. A peine conçue, la chair du Christ était déjà envahie par une âme créée et par la personnalité incréée du Verbe. Avec une succession quelconque dans la formation du Christ, ni le Christ n'aurait été toujours l'Homme-Dieu, ni Marie toujours la Mère de Dieu. Dieu s'est fait homme, mais à proprement parler, l'homme n'a pas été fait Dieu ; c'est-à-dire que le Verbe n'a pas pris une humanité formée d'avance, pour l'élever ensuite à la Personnalité divine. Le Christ, dit la Théologie, a jailli tout entier, avec l'instantanéité qu'emporte un *Fiat* tout-puissant ⁶.

Marie est donc Mère de Dieu, parce qu'Elle est la Mère du

¹ B. V. Maria tantam obtinuit plenitudinem, ut esset propinquissima Creatori gratiæ; ita quod eum qui est plenus omni gratia in se reciperet, et eum pariendo, quodammodo gratiam ad omnes derivaret. (S. Thom., part. III, quæst. 27, art. 5, n. 1.)

² Quidquid honoris, quidquid dignitatis, quidquid meriti, quidquid gratiæ, quidquid est gloriæ, totum fuit in Maria. (S. Laurent. Justin., *De casto connub. Verb. et animo*, c. ix.)

³ Totius boni plenitudinem posuit in Maria. (S. Bern., serm. *Nativ. B. M. V. de Aqueduct.*)

⁴ Ideo in primo instanti... fuit perfecte formatum Corpus Christi et assumptum. (D. Thom., *Sum. th.*, p. III, q. 33, art. 1. — V. Suarez sur cette q., t. XIX, p. 174, éd. Vivès.)

⁵ Vir igitur erat Jesus, necdum etiam natus, sed sapientia, non retate; animi vigore, non viribus corporis; maturitate sensuum, non corpulentia membrorum; neque enim minus habuit sapientiæ, vel potius non minus fuit Sapientia Jesus conceptus quam natus, parvus quam magnus. (S. Bern., *sup. Missus est*, hom. 2, n. 9.)

— Christus in ipso momento conceptionis fuit vir perfectus, etc. (Rich. a S. Laur., *de Laud. B. M. V.*, c. xiii, p. 118.)

⁶ Hanc ergo carnem, tunc ex se natura Virginis concipientis exhibuit, cum in eam Deus concipiendus advenit; non est igitur aliquod intervallum temporis æstimandum, inter conceptæ carnis initium, et concipiendæ Majestatis adventum, una quippe fuit in utero Matris Virginis Conceptio Divinitatis et carnis; et unus est Christus, Dei Filius, in utraque natura conceptus. (S. Fulg., *de Epist.* XVII, c. iii, n. 7.)

Christ, qui a toujours été l'Homme-Dieu ; Elle n'a pas seulement engendré la nature humaine, comme le voulait l'impie Nestorius, mais encore la propre Personne du Verbe ¹. « La génération ne pouvant avoir pour terme que la Personne ², » et Jésus-Christ n'ayant qu'une seule Personne, celle du Verbe, il s'ensuit que la Très Sainte Vierge est véritablement Mère du Fils unique de Dieu, en qui s'unissent, du premier coup et inséparablement, la nature humaine et la nature divine ³. Sans doute Elle n'a contribué ni à la génération de la nature divine, ni à son union hypostatique avec la nature humaine, mais Elle n'en est pas moins Mère, et Mère de Dieu : Mère comme toutes les autres mères, qui ne sont pour rien ni dans la création de l'âme, ni dans son union avec le corps ; Elle a conçu seule, et fourni seule le principe matériel de l'humanité du Sauveur ¹.

Le modèle d'une telle Maternité ne doit plus être cherché sur la terre : il est seulement au ciel. La génération éternelle du Verbe ayant été le modèle de sa génération temporelle ⁵, la Paternité du Père dans l'éternité sera le modèle de la Maternité de Marie dans le temps. De même donc que le Père seul a éternellement engendré son Fils de son sein et de sa propre substance, ainsi Marie a conçu seule, au milieu des temps, ce même Fils dans son sein virginal et de son propre sang. Fils unique de Dieu, le Verbe, en tant qu'incarné, est le Fils unique de Marie ⁶. Ce Fils, bien qu'unique,

¹ Concil. Ephesin. ; Chalcedon. ; Sexta synod., id est, Constantinop. 3, art. 4, et 11 ; Septima synod., id est, Nicena 2 ; Concil. Lateran. sub Martin. I, can. 3, etc. In instanti temporis in quo anima Christi unita est corpori, concurrente beata Virgine, concursu materno ... animam et carnem Dei, ex vi actionis, seu concursu beate Virginis, fuisse inter se unitas. (Suarez, in III p. ; D. Thom., quæst. 27, tom. II, disp. 1, sect. 1.) — Si quis S. Mariam Deiparam non credit, extra divinitatem est... atheus est. (S. Greg. Vog., orat. 51.) — Docemur... Virginem materno modo e sua substantia, supernaturaliter operante Spiritu Sancto, naturam humanam communicasse hypostasi divinæ : atque ita *hunc hominem* qui est Deus Verbum subsistens in humana natura, non quidem secundum suam divinam naturam sed secundum suam naturam humanam, et quatenus homo est, vitali subministratione materna in similitudinem naturæ ac Matri consubstantialiæ esse productum ; h. e., B. Virgo Deum *veraciter* genuit. (J. B. Franzelin, *Tract. de Verbo incarnato*, cap. v, th. xxxix, p. 376. Ad. Rom.)

² Filiatio proprie convenit hypostasi, vel personæ, non autem naturæ. (S. Thom., III p., q. 25, a. 3.) — Concipi et nasci, personæ attribuitur, et hypostasi, secundum naturam illam, in qua concipitur. (*Id.*, quæst. 35, a. 4.)

³ *Una* quippe fuit in utero Matris virginis *conceptio divinitatis et carnis* ; et unus est Christus, Dei Filius, in utraque natura conceptus. (S. Fulg., *de Epist.* XVII, cap. iii, n. 7.)

⁴ *Ipsa* sola fuit Pater et Mater Christi. (Cornel. a Lap., *in Matth.* 1, 16.) — Materiam corporis sola B. Virgo subministravit Filio suo. (*Id.*, *in Matth.* v, 19.)

⁵ *Generatio* temporalis imago est generationis æternæ. (Alb. Mag., *in Mariali*, cap. ccxxxviii.)

⁶ *Communem* ergo cum Deo Filium habebis, o Virgo ! et Illius Mater eris, cujus Deus Pater est ; Filii Mater, Patris sponsa, Spiritus Sancti domicilium, totiusque Trinitatis sacrarium. (S. Thom. a Villanov., *in festo Annuntiat. B. M. V.*, conc. 1, n. 5, p. 580.)

— Sic autem et quod natum est ex ipso Patre, erit tuus, et quod nascetur ex

le Père n'a pas voulu le garder pour lui seul; Il l'a donné à Marie, qui le possède au même titre que lui, non par adoption, mais par nature. Entre le Père et Elle, il y a ainsi plus que similitude, il y a une sorte d'égalité¹.

Jésus, voilà le trésor de Marie ! trésor immense, incomparable, trésor d'un prix infini. « Il renferme, et au delà, toutes les richesses dont furent gratifiés et les saints et les Anges et Marie elle-même². » En lui sont accumulés, non seulement tous ces océans de vie divine que Dieu a répandus sur tous les Esprits célestes et sur tous les Prédestinés, quels qu'ils soient, mais bien d'autres encore, et plus vastes et plus profonds.

Que dirons-nous maintenant de son âme, unie hypostatiquement au Verbe, considérée au point de vue naturel et surnaturel ? Le P. Faber, s'inspirant de saint Thomas³, va nous répondre.

« En elle semblent se trouver et toutes les natures et toutes leurs excellences, en ce sens que cette âme est le centre, la cause, le modèle, le complément et la couronne de toute nature, soit angélique, soit humaine, soit matérielle. Elle possède une perfection de nature assez achevée, assez glorieuse, assez abondante, pour lui donner sur toutes les natures un droit strict de souveraineté⁴. »
« Cette création, — l'âme de Jésus, — est plus aimable que les intelligences des Anges, plus vaste que l'espace sidéral, plus variée

Te. erit Ejus; ut tamen non sint duo Filii, sed unus. Et licet aliud quidem ex Te, aliud ex Illo sit; jam non tamen cujusque suus, sed unus utriusque erit Filius. (S. Bern., t. II, sup. Miss., hom. 6, n. 4.)

— Nec ita ut duo essent, unus videlicet Filius Dei, alius Filius Mariæ; sed idem ipse qui Filius Dei, in una persona esset Filius Mariæ; et qui Filius Mariæ, unus et idem esset in una persona Filius Dei. (S. Ans., lib. *de Exer. B. M. V.*, c. III.)

¹ Oportuit enim, ut sic dicam, eam elevari ad quamdam æqualitatem divinam. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, art. 1, cap. XII, *de Nativ. B. M.* — Vega, *Theol. Marian.*, n. 1169.) — Utique habet quamdam infinitatem esse Matrem Infiniti. (S. Thom. a Villanov., conc. 3. *de Nativ.*, p. 567.)

— Status maternitatis Dei erat summus status, qui puræ creaturæ dari posset; ergo electricus Dei charitas altissimo modo pervenit, et movit cor Virginis ad hoc opus; ergo istud opus altissime participavit perfectionem atque influxum et deiformem similitudinem electricis amatrix charitatis Dei a qua manabat. (S. Bern. Sen., *de Consensu Virg.*, serm. 8, art. 3, cap. 1.) — Hyperdulia exhibetur creaturis, quæ habent specialem affinitatem ad Deum, sicut B. Virgini in quantum est Mater Dei. (S. Thom., 2-2, quæst. 103, art. 4.) — Sola fines Deitatis propria operatione naturali attigit, dum Deum concepit, peperit, genuit et lacte proprio pavit. (*Comment. Cajetani, eodem loco.*)

² Christi gratia, tam ipsius Virginis, quam reliquorum sanctorum angelorum et hominum gratias etiam simul collectas plurimum superat. (Suarez, III p., disp. 18, q. 38, art. 4, n. 12.)

³ Christi anima et ejus gloria magis Deo diligitur, et majoris est valoris quam omnes prædestinati. (*Id.*, III, q. 1, art. 4, disp. 5, art. 4, n. 18, t. XVII, p. 245, édit. Vivès). — Il y a deux degrés dans la beauté : la beauté *naturelle* ou *ressemblance* avec Dieu, et la beauté *surnaturelle* ou *union* avec Dieu, si belle que soit la première, la seconde l'embellit infiniment.

⁴ Le P. Faber, *Bethléem*, ch. VI, *âme et corps*, t. II, p. 106, in-12.

que la nature matérielle, et pour mieux dire, elle unit en soi et surpasse, au delà de toute expression, toutes les magnificences actuelles de toutes les autres créations, telles que Marie, les Anges, les hommes, la matière ¹. »

En un mot, rien n'est comparable à cette magnificence unique, pas même les magnificences réunies de tous les êtres. En effet, comment juge-t-on de la perfection d'une œuvre ?

C'est par la fin de cette œuvre et son aptitude à l'atteindre. Or que l'âme de Jésus soit parfaitement apte à atteindre sa fin, on ne pourrait le contester sans blasphème. Quelle est-elle donc cette fin ? C'est de mener une vie divine, nous l'avons vu ; l'âme de Jésus ne vit pas, comme la nôtre, d'une vie humaine, si parfaite qu'elle soit ; sa vie est, dans toute la force du terme, la vie même de Dieu ; c'est pour *vivre de cette vie-là*, de cette vie de Dieu, qu'elle a été faite. Telle est sa fin, et elle est parfaitement appropriée à cette fin. Elle est tout un monde d'incompréhensibles merveilles. Or, parmi ces merveilles, n'en est-il pas une plus grande que toutes les autres, en dehors de l'union hypostatique ?

Oui, c'est l'amour ! N'est-ce pas, en effet, ce que nous mettons au-dessus de tout, dans l'âme humaine ? Si développée que soit l'intelligence, qu'est-elle sans l'amour ? un instrument néfaste. Voyez les coryphées de l'impiété ! Ils ne manquent ni de science ni d'esprit ! Voyez Satan, leur chef ! Que sont-ils ? Du reste, ne soyons point surpris de cette prééminence de l'amour. En voici la raison : « Notre âme est une trinité créée, faite à l'image de la Trinité increée. » Dieu est notre modèle. Or, en Dieu, le Père se connaissant, engendre sa Pensée, sa Parole, le Verbe, son Fils ; et le Père et le Fils produisent l'Esprit-Saint, l'Amour. C'est à l'amour qu'aboutissent, en Dieu, ces ineffables opérations qui constituent sa vie intime. Donc, en nous comme en Dieu, c'est à l'amour que tout doit aboutir. De là ce que j'appelle la prééminence de l'amour. En Dieu, c'est vrai, l'Esprit-Saint n'est en rien au-dessus du Père et du Fils ; au sein de l'infini, il ne peut y avoir d'inégalité. Mais, dans la créature bornée, cette égalité disparaît. Ce qui est but, en nous, ce qui est fin, l'emporte nécessairement sur ce qui est disposé, ordonné en vue de ce but. Tel est l'amour. L'intelligence a pour fin de le provoquer, de l'éveiller, en nous ; c'est l'amour qui complète notre vie intime : notre âme est la tige ; notre pensée, la fleur ; le fruit, c'est l'amour comme dit saint Thomas ². Que serait

¹ Christi gratia, tam ipsius Virginis, quam reliquorum sanctorum angelorum et hominum gratias etiam simul collectas plurimum superat. (Suarez, III p., disp. 18, q. 38, art. 4, n. 12.)

² S. Thom., I, q. 27, a. 3.

la tige sans fleur, la fleur sans fruit? Qu'elles sont vraies ces paroles : « Malheur à la science qui ne tourne pas à aimer ¹ ! » et celles-ci : « L'amour est le tout de l'âme ². »

Ainsi en est-il dans tous les hommes, ainsi en Jésus. Oui, en Jésus comme en nous, et beaucoup mieux, « l'âme est une trinité créée, image de la Trinité increée. » Dans cette âme si parfaite, rien n'est pensé qui ne tourne à aimer. L'amour est le tout de cette âme ! Voilà le trésor de ce trésor ! C'est pour l'âme que Dieu fait le corps ³ : et le corps, Dieu le fait à l'image de l'âme pour l'unir à l'âme ⁴ ; et Il y met d'autant plus de perfection qu'Il doit l'unir à une âme plus parfaite. Donc, aussi, parmi les corps, rien n'est plus parfait que le corps de Jésus.

Et dans son corps, quelle n'est pas la perfection de son Cœur ?

Prenons donc cette merveille incomparable du monde matériel, le *Cœur* de Jésus ; cette merveille incomparable du monde spirituel, l'*âme* de Jésus ; et dans cette âme, l'*amour*, ce qu'il y a de plus merveilleux dans cette merveille. Unissons cette matière et cette âme, cet amour et ce Cœur dans lequel se trouve la plénitude de la divinité. De ces merveilles sans nom, faisons une merveille unique. Voilà le *Sacré Cœur* ! Le *Sacré Cœur* est donc l'organe parfait de l'amour créé le plus parfait, et, de plus, l'organe divin de l'amour increé, infini, *parce qu'il est le Cœur de Dieu*.

O Marie, quel trésor vous possédez !! Quelles richesses inouïes vous donnez au monde!!!

IV.

Scrutons encore les abîmes de la Maternité divine ; nous y trouverons de nouveaux prodiges.

« Le Verbe divin, dit Alcuin, en venant en Marie pour s'incarner, ne quitte pas le sein de son Père ; étant partout tout entier, et partout parfait, Il ne peut souffrir de partage dans la plénitude de sa Divinité ; Il est tout entier dans le sein de son Père et tout entier dans le sein de la Vierge ⁵. » D'où il résulte « que Marie a

¹ Bossuet.

² Gratry.

³ Corpus ad ejus (animæ) esse trahitur. (Billuart, *de Incarn.*, dissert. 4, art. 4. — S. Thom., I p., q. 91, art. 3.)

⁴ Corpus hominis est imago mentis. (Corn. a Lap., *Com. in Gen.*, cap. 1, 2, 6.)

⁵ Uterum Matris gignendus implevit, nec dimisit Patrem, cum venit ad Virginem. Ubique totus, ubique perfectus : nec plenitudo Divinitatis partiri potest, sed totus Filius in Patre, totus Filius in utero Virginis. (Alc. abb., *de fide Trin.*, lib. III, c. xi.)

engendré véritablement, dans le temps, le même Fils que Dieu engendre de toute éternité¹. « Oh ! quel profond abîme que celui de la Maternité divine ! s'écrie saint Pierre Damien ; quelle incomparable dignité ! l'œil effrayé ose à peine en considérer toute l'immensité, car dans ce mystère, Dieu se trouve dans la Vierge d'une manière spéciale, c'est-à-dire par *identité*, parce que, en prenant sa chair, Il devient ce qu'Elle est Elle-même². »

Ainsi donc, Dieu, en unissant la Personne de son Verbe à l'humanité formée par l'Esprit-Saint dans le chaste sein de Marie, Lui a donné par Elle une nouvelle manière d'être qu'Il n'avait pas auparavant. Cette manière d'être nouvelle devint tellement propre et personnelle au Verbe, qu'il est littéralement vrai de dire de Lui, comme du reste des hommes : Il est né, Il a été visible, Il a souffert, Il est mort. Ce qui fait dire à Cornille de la Pierre « que, par l'Incarnation, Dieu le Père daigna associer Marie à sa génération, afin qu'Elle devînt Mère du propre Fils dont Il est lui-même le Père. Le même Fils, qu'Il engendra comme Dieu, est le même que Marie engendre comme Homme³. »

V.

O grandeur ! O sublimité sans exemple ! O mystère insondable !!!
Je comprends maintenant que les saints Docteurs aient osé ap-

¹ Quem enim ipse genuit Deum, ego Eundem generavi hominem. (Cornel. a Lap., in *Luc.* 1, 46.)

² Quarto modo inest Deus uni creaturæ, videlicet Mariæ Virgini, *identitate*, quia *idem est quod Illa*. Hic taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere, tantæ dignitatis immensitatem. (S. P. Dam., serm. 1, *de Nat. B. M. V.*) — Dignitas *Matris Dei* quanta sit, rite solum æstimari potest ex ipsa Filii dignitate. Potest autem spectari maternitas 1^o *physice* et per sese. Ita in eo est sita, quod pars aliqua substantiæ matris transit ac derivatur tanquam a principio (materno modo) generante in similitudinem suæ naturæ, ut fiat natura hypostaticè unita et propriâ Dei Verbi, sicque Verbum ipsum fiat homo ex materna substantia. Hæc autem est affinitas intima cum Deo homine eadem ratione, qua quivis nostrum cum matre sua habet naturalem conjunctionem et velut unitatem secundum naturam ; licet enim in Filio natura sit alia numero quam in Matre, est tamen illa hujus fructus, et ab hac tanquam a causa derivata. Hoc sensu ait S. P. Damianus serm. *de Nativ. Mar.*, p. 218 : tribus modis inest Deus aliis creaturis, *essentiæ, operatione, illuminatione* : « quarto modo inest uni creaturæ, videlicet Mariæ Virgini, *identitate*, quia idem est quod Illa. (J. B. Franzelin, Card., *Tract. de Verbo incarn.*, cap. v, thes. xxxix, p. 361. ad Rom.)

³ *Magnificat anima mea Dominum*, id est, primo, Deum Patrem, qui me dignatus est evchere ad suæ generationis consortium, ut ejusdem Filii sim Mater, cujus ipse est Pater : quem enim ipse genuit Deum, ego Eundem generavi hominem. (Cornel. a Lap., in *Luc.* 1, 46.)

— Pater sedenim æternus ex cognitione adæquata, et comprehensiva Deitatis, Verbum generat ; Virgo autem B. per comprehensionem totius Dei in utero contenti, ipsum Verbum gignit. (Vega, *Theol. Marian.*, n. 1800.)

peler Marie *complément de la Trinité*¹. Ils ne veulent pas dire par là que la Trinité soit susceptible de complément en Elle-même, étant en tous sens infinie; non, mais Elle peut se compléter au dehors par des relations nouvelles, et ces relations Lui viennent par Marie². Au Père céleste Marie donne empire, non sur les créatures, mais ce qui est bien plus, sur son égal, sur son Fils, devenu son inférieur en tant qu'Homme³. Au Fils Elle donne un être nouveau, l'être de Rédempteur, de Médiateur de l'humanité, de Glorificateur de Dieu, et Elle Lui permet ainsi de rendre à son Père autant qu'Il avait reçu, c'est-à-dire l'infini⁴. Au Saint-Esprit qui semble seul stérile dans la Trinité, Elle procure une fécondité, lorsqu'Il forme en Elle le corps du Fils de Dieu, et qu'Il étend et prolonge, par son action sanctifiante, l'Incarnation dans l'espace et dans les siècles⁵.

O Marie! quelle place tenez-vous donc dans les desseins de Dieu? Dans quelle sphère faut-il aller Vous chercher? L'Ange du Seigneur Vous saluait *pleine de grâce!* et voilà que la Source même de toutes les grâces se donne à Vous et se renferme dans votre chaste sein! Vous en possédez toutes les avenues. Puisque c'est dans votre propre fonds qu'elle a pris naissance, il est juste alors que Vous présidiez à la distribution de ses eaux mystérieuses; car n'est-ce pas à votre parole qu'elles ont jailli sur le monde pour le purifier, pour y porter la vie et la fécondité?

Aussi Dieu veut-Il que cette Vierge incomparable ait sous sa dépendance *cette fontaine sacrée où tous les peuples doivent venir puiser*⁶.

Il veut qu'Elle en soit pour toujours l'*Intendante fidèle*, en même temps que le *Canal* unique. Voilà pourquoi l'Église met sur les lèvres de la Mère du Christ ces paroles admirables de l'Esprit-

¹ (Maria complementum Trinitatis) quandoquidem et Spiritus Sanctus adveniebat et hospitabatur, atque Pater obumbrabat, et Filius utero gestatus inhabitabat. (Hesychius, serm. 2, de Laudib. Virg.)

² Dicitur Trinitatis complementum, quia, ex Incarnationis mysterio in Maria peracto, Trinitatis opera *ad extra* singulari luce emittuerunt, ipsumque Trinitatis mysterium maxime patuit; quia tres divinae Personae ad tanti mysterii sacramentum coierunt. (Vega, *Theol. Marian.*, n. 1781.)

³ Minor Patre secundum humanitatem. (*Symb. Athan.*)

⁴ Honorifico Patrem meum. (*Joan.* viii, 49.) — Pater, gratias ago Tibi. (*Ibid.* xi, 41.)

⁵ Solus Spiritus Sanctus ut infœcundus, sic incompletus manere visus est, nisi se B. Virgini ea communicatione mirabiliter infudisset, producendo in Ea Filium. (Vega, *Theol. Marian.*, n. 1783.)

⁶ In die illa erit fons patens domui David. (*Zach.* xiii, 1.)

— Fons aquæ salientis in vitam æternam. (*Joan.* iv, 14.)

— Aperi eis... fontem aquæ vivæ. (*Num.* xx, 6.) — Deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas tuas divide. (*Prov.* v, 16.)

— Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. (*Is.* xii, 3.)

Saint : *O vous tous qui cherchez la véritable vie, la vie de l'éternité, venez à moi et vous la trouverez ! Si vous êtes altérés des biens célestes, le Seigneur étanchera votre soif et vous donnera le salut* ¹.

Quelle est donc cette source intarissable de toutes les grâces dont Marie nous a enrichis, et dont Elle a la garde sacrée ? C'est JÉSUS que l'Apôtre appelle le TRONE DE LA GRACE, OU SI VOUS L'AIMEZ MIEUX, c'est son CŒUR ADORABLE ! *Cor Jesu fons omnium gratiarum.*

Ainsi le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui exprime le puissant crédit de Marie sur le Cœur de son Fils, et son amour pour les hommes, trouve encore sa justification dans ce que nous venons de dire de la *Maternité divine* ².

A cette preuve, déjà si concluante, joignons le témoignage de Dieu lui-même.

L'auguste Vierge apparut un jour à sainte Elisabeth, reine de Hongrie, et lui dit : « Interroge-moi en toute sécurité, je répondrai à tout. »

La Sainte hasarda cette question : « Dites-moi donc, Ma Dame, pourquoi vous aviez un si violent désir, lorsque vous étiez au temple, de voir la Vierge qui devait enfanter le Fils de Dieu ? » La Sainte Vierge répondit : « Un jour, ayant ouvert le livre (des divines Écritures), je tombai sur cette parole d'Isaïe : *Voici que la Vierge concevra.* Je compris que le Fils de Dieu devait choisir une Vierge pour tirer d'elle son origine, et aussitôt je résolus dans mon cœur, par amour et respect pour cette Vierge, de garder la Virginité et de me donner à elle pour servante et de ne jamais me séparer d'elle ;... et je suppliai ardemment le Seigneur de vouloir bien me prolonger la vie jusqu'à ce que je puisse voir cette Vierge

¹ Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem à Domino. (*De Parab. Salom.*, c. VIII, lect. 1. *in fest. B. M. V., per annum.*)

— Si quis sitit, veniat ad Me, et bibat. (*Jouan.* VII, 37.)

— Qui sitit, veniat ; et qui vult, accipiat aquam vitæ. (*Apor.* XXII, 17.)

— Per Te salutem hauriamus, Virgo Maria, ex vulneribus Christi. (*En officio sept. Dolor. B. M. V.*)

² Summa prerogativa Mariæ, cui nihil vult aut potest Filius denegare. Quia autem orat Patrem, aut *jubet* Natum, et *semper* exauditur pro sua reverentia, etiam antequam petat. (Ricard. a S. Laurent., *de Laud. B. M. V.*, lib. VI, c. XIII, p. 203.)

— Euge, euge, Dei Mater, cui ille omnium creditor, debitor sit. Deo debemus omnes : tibi ipse obstrictus est. (S. Methodius, *orat. de Sim. et Anna*, t. XXVIII, p. 374, éd. Migne.)

— Deo debemus omnes, Tibi Ipse. (Joan. de Cardenas, disp. 1, *de infinita Dign. Mat. Dei.* c. VII.)

— Cedit autem in gloriam, quod, cum Matris sit *debitor*, velit Ei vices reddere, et pro reddendo, omnia bona nobis conferenda committere ; quia hoc et pietatem filialem commendat, et observantiam Christi erga Matrem extollit. (*Theol. Marian.*, a Virg. Seldmayr, n. 1741.) — (Maria) quia Thesaurus Domini est, et thesauraria gratiarum ipsius. (Idiota, in Prolog. contemplat. de Virg. Maria.)

de mes yeux et la servir de mes mains. Tout à coup, je me vois environnée d'une splendeur plus éclatante que le soleil, et du milieu de cette splendeur, j'entendis une voix me disant : *Prépare-toi à enfanter mon Fils. Sache que la soumission que tu veux faire à une autre pour l'amour de moi, je veux qu'ELLE TE SOIT FAITE PAR LES AUTRES. JE VEUX que tu sois la MÈRE, la DAME et la DOMINATRICE de mon Fils, en sorte que non seulement tu l'aies, mais encore que tu puisses le donner A QUICONQUE IL TE PLAIRA. Il n'aura point ma grâce, ni mon amour, ni la grâce et l'amour de mon Fils, quiconque ne l'aimera pas;... et quiconque n'implorera pas ta faveur ne pourra avoir aucune consolation de mon Fils¹. »*

Le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'est pas autre chose que le résumé de ces enseignements donnés par Marie à sa fidèle servante.

¹ *Hist. univ. de l'Eglise*, par Rohrbacher, t. IX, Gaume, Paris. Edit. 4^e, vol. in-4. p. 168.

— Voici le texte latin de cette importante révélation :

— Et ecce quidam splendor clarior sole et de splendoris medio audivi vocem dicentem mihi : « *Præpara te ad pariendum Filium meum.* »

Et adjunxit certissime : « *Scias quod illa subjectio, quam, mei amore, alteri vis facere, volo quod ab aliis tibi fiat, et volo quod sis FILII MEI MATER, DOMINA et DOMINATRIX, ut ipsum non solum habeas, sed omnibus quibus tibi placuerit illum prestare possis. Nec meam gratiam, nec meum habebit amorem, nec Filii mei, qui te non amaverit, et qui te Filii mei matrem confessus non fuerit, in regnum meum non intrabit.* » (*Histoire de sainte Elisabeth*, par le comte de Montalembert, 3^e édit., in-8 de 1841, appendice, note 5, pages 362 et 363.)

La collection authentique de ces Révélations, sous le titre : *Revelationes Beatæ Mariæ factæ Elisabeth, filie regis Hungariæ*, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles; nous l'avons vue; elle occupe les deux tiers d'un volume in-folio de pièces diverses, consacrées aux Saints du 19 novembre.





CHAPITRE VII.

GRANDEUR DES PRÉROGATIVES QUE CONFÈRE A MARIE LA MATERNITÉ DIVINE.

AVANT de traiter cette question, rappelons deux principes. I. Marie, quelque parfaite qu'Elle soit, n'est qu'une simple créature. Tout ce qu'Elle a Lui vient évidemment de Dieu. *Omne donum descendens a Patre luminum*¹, Dieu est la source de tout don. « Tout pouvoir, dit saint Paul, vient de Dieu : *Non est enim potestas nisi a Deo*². »

II. Lorsque certaines dignités, comme celle de la maternité, par exemple, emportent avec elles certains droits, certaines prérogatives, c'est Dieu qui a réglé et voulu qu'il en fût ainsi, en attachant à ces dignités ces droits et ces prérogatives. *Quæ autem sunt, a Deo ordinatæ sunt*³. Et l'élévation d'une créature, quelque prodigieuse qu'elle soit, loin de diminuer la puissance du Créateur, ne sert, au contraire, qu'à la faire ressortir davantage.

Mais lorsque ces dignités, par une volonté expresse de Dieu, et par une exception aux lois de la nature, sortent de l'ordre commun des choses, et s'exercent dans un ordre supérieur, les droits et les devoirs changent alors en conséquence, et n'ont plus d'autre mesure que celle assignée spécialement par le Très-Haut pour l'accomplissement de ses desseins.

Les droits maternels que Marie exerce sur le Verbe fait chair devenu son Fils sont bien plus des privilèges que des droits. C'est volontairement, par excès d'amour et non par obligation, que Jésus s'est soumis à sa Mère ; mais la parole du Saint-Esprit n'en est pas moins vraie par le fait : *Et erat subditus illis*. Donc, l'autorité que Marie peut avoir sur Jésus et sur son divin Cœur n'est qu'une autorité concédée par bonté, par bienveillance et par amour, et qui

¹ *Jac.* 1, 17.

² *Rom.* XIII, 1.

³ *Ibidem.*

n'affaiblit en rien l'autorité suprême de Dieu, qui a tout accordé, tout reconnu.

Cette vérité établie, examinons maintenant les prérogatives de Marie.

I.

Que va-t-il résulter pour cette auguste Vierge de cette Maternité divine ? Une grandeur incommensurable, des prodiges de grâce incompréhensibles aux Anges et aux hommes, et connus de *Dieu seul*. Rien n'approche, dans les êtres créés, de la plénitude de grâce qui Lui est départie¹ ; il faut monter, pour ainsi dire, jusqu'à la Divinité, dit saint Bernardin de Sienne² ; et Suarez ne craint pas d'avancer, en descendant dans la profondeur du mystère, que la Maternité divine appartient en quelque sorte à l'ordre de l'union hypostatique, à cause des relations si intimes qui unissent Marie à Jésus³. Conçoit-on, en effet, quelqu'un qui soit plus à une mère que son fils ? Quelle est donc la créature qui soit plus près du Verbe incarné que Celle qui Lui donne le jour ? Aussi Marie est-Elle associée à tous les sentiments, à toutes les pensées, à tous les désirs de Jésus-Christ⁴. Il La rend participante de tous ses trésors. « En con-

¹ *Si formam Dei appellem, digna existis.* (S. Aug., *de Assumpt. B. M.*, serm. 208, *de Sanctis*.)

— *Si formam Dei appellem, digna existis.* (S. Max., episc. Taur., *de Assumpt. B. M. Virg.*, serm. 1.)

— *Filio Dei in Eam descendente, non solum luminosa est jam effecta, sed tota est deificata.* (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M.*, lib. V, c. 1, p. 157.)

² *Oportuit enim, ut sic dicam, Eam elevari ad quamdam aequalitatem divinam, per quamdam quasi infinitatem perfectionum et gratiarum, quam aequalitatem creatura nunquam experta est.* (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, serm. 5, c. XII, *de Nativ. B. M.*)

³ *Hæc dignitas Matris est altioris ordinis ; pertinet enim quodammodo ad ordinem unionis hypostaticæ, illam enim intrinsece respicit, et cum illa necessariam conjunctionem habet.* (Suarez, in III p., t. XIX, disp. 1, sect. 2, n. 4.)

— *Hæc autem unioni hypostaticæ, quæ facit hunc hominem, puta Jesum, esse Deum, intime et proxime cooperata est B. Virgo, dum Verbum æternum e suis visceribus incorporavit, et carne sua induit. Maternitas ergo ejus proxime accedit ad Verbi incarnationem. Unde sicut nihil hac unione, sic nec Maternitate Dei quidquam præstantius, vel ab ipso Deo fieri potest, uti docet D. Thom., I p., quæst. 25, art. 6, ad 4. (Cornel. a Lap., *in Prov.* xxxi, 29, édit. Vivès, t. VI, p. 526, col. 1.)*

— *Tu enim es proxima Deo, adhærens Deo, conjuncta Deo.* (S. Ildif., lib. *de Virginit. B. M.*, c. 1, *in Brer. rom.*, die 18 dec. *in fest. Eep. Partus B. M. V.*)

— *Nec a dominatione Filii mater potest esse sejuncta : una est Mariæ et Christi caro.* (Arn. Carnoten., *de Laud. Mariæ*, Bibliot. P., t. XXII, p. 1282.)

⁴ *Cum consensu Ejus (Christi), omnes Illius cogitationes et interiores actus intueri potest.* (Suarez, in III p., disp. 21, sect. 3, n. 5, p. 321 ; t. XIX, édit. Vivès.)

— *Spirituali et corporali intus et extra Christi præsentia fruebatur.* (S. Cypr., *serm. de Nativ*)

templant ce grand mystère de l'Incarnation, dit encore saint Bernard, où la Divinité tout entière, avec ses attributs, se renferme dans les chastes entrailles d'une Vierge, je ne crains pas de dire qu'en vertu de cette union, Marie possède une certaine juridiction sur les effusions de toutes les grâces, puisque c'est de son sein, comme d'un Océan divin, que s'en échappent tous les ruisseaux et tous les fleuves ¹. » « En sorte qu'elle a entre les mains, dit Albert le Grand, l'universalité de toutes les grâces, quelles qu'elles soient ². » « Et c'est de sa plénitude universelle, ajoute saint Bernard, que les hommes doivent tout recevoir ³. »

Pourquoi ces privilèges inouïs ? Ah ! c'est qu'entre la Mère et le Fils tout devient commun. « En effet, dit Richard de Saint-Laurent, quand le Verbe s'est fait chair, la B. Vierge et la divine Sagesse furent alors un seul esprit et une seule chair ; et voilà pourquoi il est dit : *Ils seront deux*, à savoir le Christ et Marie, dans une seule chair virginale ; et tout ce qui se dit de la divine Sagesse peut presque se dire de Marie et Lui être attribué ⁴. »

Oui, ô Jésus ! Vous tenez à l'immaculée Vierge par le plus intime de votre être, puisque Vous êtes *la chair de sa chair et le sang de son sang* ; et par Vous Elle tient à Dieu aussi parfaitement qu'il soit possible à une pure créature : étant de sa substance comme son Fils, Vous êtes en même temps de la substance de Dieu ⁵ !

La Maternité de Marie, la Théologie l'appelle une dignité *infinie* en son genre, à cause de son union intime avec une personne divine. Dieu, dit saint Thomas, ne pouvait conférer à un être créé une dignité plus haute ⁶.

Aussi Marie forme-t-Elle un ordre à part dans l'univers. Elle est

¹ Quum enim tota natura divina, totum esse, posse, scire et velle divinum, intra Virginis uterum extiterit clausum : non timeo dicere, quod omnium gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo, de cujus utero, quasi de quodam Divinitatis oceano, rivi et flumina emanabant omnium gratiarum. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, art 1, cap. viii. *de Nativ. B. M.*)

² Manifestum est, quod Beatissima Domina habuerit universitatem gratiarum gratuitarum et gratis datarum. Quod omnifarie credimus esse verum. (Vib. Mag., *sup. Miss.*, q. 160.)

³ Singularem quod sola hanc inveneris plenitudinem generalem, quod de ipsa plenitudine accipiant universi. (S. Bern., *in Annunt. B. M.*, serm. 3, n. 8.)

⁴ Quando Verbum caro factum est : et tunc fuerunt beata Virgo et divina Sapientia unus Spiritus et una caro... ideo dicitur : *Erunt duo*, id est, Christus et Maria, *in carne una* virginali. Propter hanc convenientiam et multiplicem unionem inter Mariam et divinam Sapientiam, fere omnia quæ dicuntur de divina Sapientia exponi possunt de Maria, et Ei eadem attribuuntur. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M. Virg.*, lib. I, c. v. p. 21.)

⁵ Jesus Christus Dei filius, Deus et homo est. Deus est ex substantia Patris... et homo est ex substantia Matris. (*Symb. S. Athan.*)

⁶ Dicendum quod Humanitas Christi ex hoc quod est unita Deo... et beata Virgo ex hoc quod est Mater Dei, habent quamdam dignitatem infinitam, ex homo infinito, quod est Deus. Et ex hac parte non potest aliquid fieri melius eis... (S. Thom., I, q. 25, art. 6, ad 4.)

à Elle seule une création merveilleuse, dont rien n'approche au ciel comme sur la terre. Elle n'est pas Dieu, sans doute ; mais sa chair a servi pour former la chair d'un Dieu : vérité qui inspirait à saint Augustin, et plus tard à saint Pierre Damien, ces belles paroles : « La naissance unit tellement la Mère et le Fils, qu'elle n'en fait qu'un¹. » Ainsi quand la langue a prononcé ce mot : MÈRE DE DIEU, *Mater Dei*, le regard cherche en vain, en dehors du Christ, une élévation plus sublime².

« O Bienheureuse Vierge, entre Vous et Jésus, je ne vois aucun intermédiaire ; Vous ne faites qu'un avec votre Fils. D'où il suit que votre union avec la Divinité est tellement étroite et au-dessus de toute conception créée, que les esprits célestes les plus élevés ne sauraient la comprendre³. »

¹ *Nativitas unam effecerit Matrem et Filium.* (S. Aug., *homil.* 4, *in Assump.*) — *Caro Jesu caro est Mariae.* (S. Aug., *lib. de Ass. B. V.*, c. v.) — *Habitat Deus in Virgine, cum qua unius nature habet identitatem.* (S. Pet. Dam., *in Nativ. B. V.*, s. 1.)

² *Hoc solum de S. Virgine predicari quod Dei Mater est, excedit omnem altitudinem, quæ post Deum dici vel cogitari potest.* (S. Anselm., *de Eccl. B. V.*, c. II, p. 135, col. 2, a. b.)

— *Maternitas Dei enim est dignitas incomparabilis et incomprehensibilis. Ipsa enim est consanguinitas cum Deo eaque proxima, summa et arcissima : quare per Eam B. Virgo elevata est, facta quasi ordinis divini, ut eundem Deum habeat Filium sibi consubstantialem in humanitate, quem Deus Pater sibi habet consubstantialem in divinitate. Quare sicut Ei dicitur Deus Pater : *Filius meus es tu, ego hodie genui Te* ; sic idem Eadem dicere potest B. Virgo. Ipsa ergo præ cæteris omnibus proprie est *Mater, Filia, Sponsa Dei*. Quid ergo quantumque est esse Matrem Dei ? Est esse maternitate quodam modo superiorem Deo, est parere et gignere Deum ; est Deo dare suam substantiam, suam essentiam, suum corpus, suam carnem et sanguinem ; *est habere jus maternum in Deum, velut suum infantem et prolem ; est Deum habere sibi subditum, seu filium, ut Deus Eam vocet Genitricem suam, Eam colat ut Matrem, amet ut Matrem, Ei obediat ut Matri* ; rursus ut Eam exornet illis dotibus et gratiis, quæ et Matrem Dei et Deum Filium decent : honor enim filii pendet ab honore matris. Quare sicut matrem regis decet esse reginam tanto filio dignam : sic pariter Dei Matrem decet esse Deo dignam. Sicut enim turpe esset regi habere matrem eo indignam, vilem et abjectam : sic pariter turpe esset, si Deus haberet Matrem se indignam, nec iis ornatam dotibus quæ Deum decent. Hinc Matris Dei decus obstupescens S. Bernardus exclamat, *hom.* 1, *super Missus est* : « Utrunque stupor, utrinque miraculum, et quod Deus *femina obtemperet*, humilitas absque exemplo ; et quod Deo *femina principetur*, sublimitas sine socio. » (Cornel. a Lap., *in Prop.* xxxi, 29, t. VI, p. 526, édit. Vivès.) — *Dignitas Matris suo genere infinita.* (Suarez, *de Inc.*, p. III, d. 1, s. 2, n. 7.)*

³ *Adeo nihil invenire est tuis laudibus offerendum quod possit prope accedere ad id quod Te concedet... Quantum inter gloriam tuam, summumque Angelorum ordinem intersit, solus noverit Deus, captum vero humanum fugit omnino, adeo superior es universa natura Spirituum. Taceo enim genus nostrum mortale, quum Deo sis proxima, nihilque intermedium suas inter Te tuumque Filium, quod demonstratione ulla indigere non arbitror. Nam si Tu *una cum Filio* es (qui enim aliter ?) ille vero cum Patre et Paraclito, liquet esse Tibi locum apud Illos, quo nullus sit dignior. Quare et ineffabili illorum gloriæ tantam habes vicinitatem, quantum nec maximum celestium mentium ordo. (Emmanuel Paleologus, *orat. in Deip. dorm.*, p. 57, apud Maraccium, in op. inscripto *Cæsares marioni*. — *Ib.*, p. 58 et 55-56.)*

— *Quidquid de Te a mortali homine dicitur, celsitudinis tuæ meritis non æquatur.* (S. Pet. Dam., *serm.* 46, idemque 3, *in Deip. Nativ.*)

II.

Que donne encore à Marie cette sublime dignité ? Une *autorité* maternelle sur le Christ ¹. Comme Fils de Dieu, engendré de toute éternité, Jésus ne dépend et ne saurait dépendre d'aucune créature, pas même de sa Mère ; Il le prouve, du reste, en restant dans le temple sans qu'Elle le sache ². Mais, selon la nature humaine, Il est *serviteur de son Père* ³ et *soumis à l'autorité* de sa Mère ⁴.

En effet, d'après les lois de la nature, le fils est soumis à la mère, dans les bornes tracées par la Providence, et la mère a droit à la soumission, au respect, à l'amour de son fils. Cette soumission est dans l'ordre, c'est Dieu qui l'impose ⁵.

En choisissant Marie pour sa Mère, Jésus a voulu Lui devoir son existence humaine. Il ne vit, comme homme et comme Homme-Dieu, qu'en vertu de l'Incarnation, laquelle, Dieu l'ayant ainsi voulu, n'a pu s'opérer qu'avec le consentement et la coopération de Marie. C'est Elle qui a fourni toute la substance de son corps sacré. « Le don de la mère à l'enfant, comme le dit Mgr Gay, c'est ce qui devient l'enfant lui-même. Marie donne au sien en substance ces organes merveilleux qui serviront immédiatement les attributs divins, devenant les organes propres d'une Personne divine : ce Cœur, ce visage, ces yeux, ce front, ces lèvres, ces mains, ces pieds, tout ce corps enfin, d'où jailliront tant de lumières, d'où ruisselleront tant de grâces, d'où s'échapperont tant de miracles. Elle lui donne du sang : ce sang qui apaisera la justice et sauvera le monde ; Elle lui donne des larmes : ces larmes qui en feront couler tant d'autres, et si douces et si saintes ! Elle lui donne, d'une certaine manière, cette compassion, cette sensibilité, cette tendresse qui tiennent à notre nature, qui sont l'une de ses perfections, et que Marie possède en un degré où nul n'arrive, excepté Elle ⁶. »

¹ *Beata Virgo habuit dominium maternum, seu potestatem patriam in Christum.* (*Theol. Marian.*, a Virg. Sedlmayr., n. 1581. — Ita Mald., in cap. II Luc. 51 ; Vega, *Theol. Marian.*, n. 1668. ; Salazar, t. I, in *Proo.* VIII, 16.)

² *S. Luc.* II, 49.

³ *Minor Patre secundum humanitatem.* (*Symb. S. Athan.*)

⁴ *Erat subditus illis.* (*S. Luc.* II, 51.)

⁵ *Deus vult cuique suum jus servari : unde requirit, id est, severe jubet, exigit et punit, ut « judicium, » id est sententia et auctoritas matris, conservetur et fiat a filiis ; atque hoc ipso sancit et confirmat matris jus, auctoritatem, sententiam et præceptum apud filios.* (Cornel. a Lap., t. IX, p. 115, col. 2, *Comm. in Eccl.* III, 3, édit. Vivès.)

⁶ Mgr Gay, *13^e Élérat. sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C.*, t. I, p. 114.

D'où vient maintenant cet ordre admirable qui soumet l'enfant aux parents, tant qu'il reste sous leur dépendance ? N'est-ce pas du Verbe qui est l'ordre par excellence ?

Qu'y a-t-il d'ordonné, qui ne le soit par lui ?

Or le Verbe fait homme, sans rien perdre de ses droits divins, a voulu se soumettre à cet ordre établi par lui-même, et, dans la mesure qui répondait à ses desseins de miséricorde infinie, obéir à sa mère ; « car entre la Vierge et le Christ comme homme, dit Suarez, il y a les mêmes relations, aussi réelles, aussi parfaites, qu'entre les autres mères et leurs enfants ². »

Aussi Corneille de la Pierre ne craint pas d'affirmer que Marie a eu sur Jésus un droit maternel plus étendu, plus parfait que celui des autres mères sur leurs fils ³.

Que de témoignages nous pourrions apporter à l'appui de cette doctrine ! « Par Marie, dit saint Ildefonse, le Christ-Dieu devint Homme, le Verbe se fit chair, et le Fils de Dieu, le Créateur de toutes choses, devint le Fils d'une Mère qu'Il avait formée : en sorte que le Dominateur fut, en naissant, soumis à sa servante, qu'Il avait créée ; et ainsi la servante eut puissance sur le Seigneur, qui Lui était soumis ⁴. » Saint Bernardin de Sienne tient le même langage ⁵ ; et Gerson ne craint pas de s'écrier, dans son sermon sur l'Annonciation : « Nous ne pouvons donner de Marie une idée plus élevée

¹ Omnia per Ipsum et in Ipso creata sunt. (*Ad Colos.* 1, 16.)

— Omnia in Ipso constant. (*Ibid.* 1, 17.)

— Omnia et in omnibus Christus. (*Ibid.* III, 11.)

² In B. Virgine relatio matris est tam realis et perfecta quam in aliis matribus, et ejusdem rationis ; etiam in Christo quatenus homine, seu quatenus producto a B. Virgine, est etiam tam realis et perfecta relatio filii, quam in aliis filiis. (Suarez, *Theol. Sum.*, part. III, disp. 12, sect. 1 ; t. XIX, p. 200, édit. Vivès.)

³ Hinc sequitur quod B. Virgo majus jus habuerit in Christum quam habent cæteræ matres in suos filios. (Cornel. a Lap., t. XV, p. 60, col. 1, in *Matth.* 1, 10.)

— *Id.*, p. 59. Virgo enim Deipara habebat jus et auctoritatem maternam in Christum, uti habent aliæ matres in suos filios, quos genuerunt, imo plus quam aliæ matres, quia Ipsa magis fuit Mater Christi, quam sint aliæ matres suorum filiorum.

— Magis est Mater Dei quam sint matres hominum : hæc enim non dant totam substantiam filio. (Cornel. a Lap., in *Ecol.* xxiv, 12.) — Ipsa sola fuit Pater et Mater Christi. (*Id.*, in *Matth.* 1, 16 ; t. IX, p. 627, col. 2, et t. XV, p. 60, col. 1.)

— Materiam corporis quam aliis filiis subministrat tam pater quam mater, hanc sola B. Virgo subministravit Filio suo. (*Id.*, in *Matth.* 1, 18, t. XV, p. 65, col. 1, édit. Vivès.)

⁴ Ut per hanc Virginem Christus Deus fieret homo, Verbum fieret caro, et Filius Dei factor omnium, fieret filius Matris, quam ipse formaverat ; essetque Dominator nascendo subditus ancillæ, quam ipse condiderat ; sicque haberet ancilla potestatem in subditum Dominum. (S. Ildef., lib. de *Virginit. Marie*, cap. viii.)

⁵ Et iterum hæc est vera propositio : Imperio Virginis omnia famulantur, et Deus. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, art. 1, cap. vi de *Nativ. B. M.*)

qu'en l'appelant Mère de Dieu, puisque par là *Elle a comme une autorité et un domaine naturel* sur le Maître de tout l'univers, et, à plus forte raison, sur tout ce qui lui est soumis. « Aussi l'appellerai-je la *Souveraine du Créateur Lui-même*, c'est saint Luc qui m'y autorise¹. » « En sorte, dit à son tour Richard de Saint-Laurent, que non seulement Elle peut, comme les autres Saints, supplier son Fils pour le salut de ses serviteurs, mais encore Lui *commander avec une autorité maternelle*². »

« Il est donc certain, dit encore Cornelius de la Pierre, que Marie *a eu sur le Christ un droit et une autorité maternels semblables au droit et à l'autorité que possèdent les autres mères sur leurs enfants*³. Que dis-je ? bien plus que les autres mères, pour les raisons apportées plus haut. D'où il résulte qu'Elle étend son domaine sur tous ses biens⁴. »

De tout ce qui précède, il est facile de conclure combien doit être puissante et efficace l'intercession de Marie, en vertu de sa divine Maternité⁵.

¹ Melius Eam appellare non possumus, quam Matrem Dei, quoniam per hoc habet veluti auctoritatem et naturale *dominium ul totius mundi Dominum*, et a fortiori, ad omne id, quod huic subjectum est Domino. (Gerson, serm. *de Annunt.*, consid. 4, t. III, p. 1366.)

— *Domina ipsius Creatoris*, sicut Luc. II, 51 scriptum est : « Et erat subditus illis. » Proinde hæc est vera : Deo subdita est omnis creatura, et B. Virgo. B. Virgini subdita est omnis creatura et Deus. (S. Bernard. Sen., *Pro fest. V. M.*, s. 3, art. 1, *de glorioso Nomine V. M.*)

² Quia pro salute famulantium sibi non solum potest Filio supplicare, sicut alii sancti, sed etiam potest auctoritate materna Eidem imperare. (Ric. a S. Laur., *de Laul. B. M.*, lib. II, cap. I, n. 21, p. 39.)

³ Virgo enim Deipara habebat jus et auctoritatem maternam in Christum, uti habent aliæ matres in suos filios, quos genuerunt, imo plus quam aliæ matres, ob rationem quam mox afferam. (Cornel. a Lap., t. XV, p. 59, col. 2, *in Matth.* I, 16.)

⁴ Habuit ob Filii Dei maternitatem dominium in omnia. (*Id.*, t. V, p. 213, col. 1.)

⁵ *Domina cujus omnipotens est auxilium*. (Cosmat. Hierosol., *in Theogon.*, hym. 6.)

— *Domina misericordiæ et gratiæ*. (S. Anselm. *de Excellent. V. M.*, cap. XII.)

— *Domina juxta Deum, quem de suo utero Virgo Filium peperit, residens et jure materno cælo terræque cum eodem Filio suo præsidens*. (S. Anselm., *de Excellent. V. M.*, cap. IX.) — *Domina benedicta, cui ipse Rex gloriæ principaliter obnoxius, ex propriæ carnis collatione dignoscitur*. (Guibertus abbas, *de Laul. B. M.*, cap. XIII.)

— *Domina valentissima, cui nulla accedit impotentia*. (Guibertus abbas, *in tract. contra Judæos*, lib. I, cap. I.)

— *Domina nostra, quæ gratia plena omni petenti se tribuit, in manu et potestate habens thesauros cælestes, et profundum divitiarum Dei semper penetrans, et erogans ; nunquam tamen minuens, aut evacuans... pro libitu propinabat, et quibus vellet, distribuere poterat*. (Petr. Cellens., serm. 3, *in Annunt.*)

— *Domina Dei Israel*. (D. Bonav., *in Cant. Psal. B. V.*, t. XIV, p. 222, éd. Vivès.)

— *Domina gloriosa, quam Deus Pater Filio, de Corde suo sibi consubstantiali genito præparavit in Matrem, in qua Deus Filius corporaliter habitavit*. (Albert. Mag., *in Postillis, super cap. I Matth.*, 19.)

— *Domina omnium creaturarum, utpote Mater Conditoris, adjutrix Re*

III.

Voyons maintenant les relations de Marie avec l'Esprit-Saint, *qui est survenu en Elle* pour opérer le grand et insondable mystère de l'Incarnation. Quel prodige de grandeur et de grâce !!! « Ce divin Esprit, dit saint Amédée de Lausanne, en se communiquant à l'auguste Vierge, s'est répandu en abondance, en affluence, en plénitude et en effusion, non seulement en son âme, mais en sa chair¹. » « Aussi, ajoute Albert le Grand, est-Elle devenue le *Réservoir* de toutes les grâces divines qui découlent sur le genre humain². » « Par la présence du *Saint-Esprit qui survient en Elle*, dit saint Bernardin de Sienne, Elle reçoit toute la plénitude de la grâce qui est dans le Christ, en sorte que c'est par Elle que tous les trésors spirituels sont transmis dans l'Église³. » « Il doit en être ainsi, dit Suarez,

demptoris, Regina Creatoris. (Albert. Mag., *super Missus est*, cap. cc.)

— Domina, cui a Filio, tanquam Matri, data est omnis potestas in cœlo et in terra, et subtus terram. (Ern. Prag., *in Mariali*, cap. cxxvii.)

— Domina gratiæ. (Gerson Joan., *tract. IV, sup. Magnif.*, t. IV, p. 237.)

— Domina cui subditus fuit Dominus. (Dion. Carth., *in Cant.*, art. 24.)

— Imperatrix clementiæ ac misericordiæ Regina quam Trinitas Deus in regni sui sumpsit consortem... ejus meritis et precibus nihil decrevit esse negandum. (Arnold. Bostius, *de Patron. et patronin. Icip. V. in Carm. ord.*, cap. iv, § 1. *In speculo Carmelitano, a Daniel a Virgine* (t. 1, p. 390).

— Regina cœlorum, habens plenariam potestatem... quidquid potest facere Filius tuus, tu illud potes ab Ipso impetrare tuis precibus. (Idiota, *de B. V.* part. IX, contem. 14.)

— Ipsa enim regina est illius civitatis, cujus Filius suus rex... unde dicit cum Filio : « Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. » (*Matth. xxviii, 18.*) In Jerusalem superna potestas mea, imperandi scilicet quod volo, virtutibus angelicis et animabus sanctis, et faciendi ad beneplacitum meum, et quos volo introducendi. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M.*, lib. IV, cap. xxix, p. 146.)

— Maria regina propter significationem. Designatur enim per reginam Saba, III *Reg.*, c. x, et II *Paral.*, c. ix, et per Esther reginam. (*Id.*, *ibid.*, lib. VI, cap. xiii, n. 3, p. 200.)

— Regina cœli, jus et dominium et usumfructum possessionis habens in rebus Filii sui. (Alb. Mag., *super Missus est*, cap. cv.)

— Regina super patrimonium et proprietatem Filii sui. (D. Bernard. Sen., *Pro Fest. V. M.*, serm. 5, art. 1, cap. iii, *de Nativ. B. V.*)

— Comme nous l'avons dit plus haut, il ne faut pas prendre dans leur sens absolu les mots *autorité, droit, juridiction, domaine*, dont les saints Docteurs se servent pour exprimer le pouvoir de Marie sur son divin Fils. Tout ce que Marie possède, Elle le tient de Dieu. Donc son pouvoir, quelque grand qu'on le suppose, n'est qu'un pouvoir de *concession* ; et sa puissance, quelque étendue qu'elle soit, n'est qu'une puissance de *supplication*. — OMNIPOTENTIA SUPPLEX.

¹ *Homil. 3, de Virg. Concept.*

² Ex fonte enim Hujus plenæ plenitudinis profluit omnis beatitudo humani generis. (Alb. Mag., *super Miss.*, cap. cxcviii.)

³ In illa Spiritus Sancti obumbratione, qua B. Virgo concepit Filium Dei... tota gratiæ plenitudo, quæ est in Christo, in Mariam venit, quamquam aliter : in Christo, ut in capite influente ; et in Maria, ut in collo corpori Ecclesiæ transfundente. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. B. V.*, serm. 4, art. 3, cap. 1, *de Immac. Conc. B. M. V.*)

puisque Marie, en vertu de sa Maternité, a un droit spécial aux biens de son Fils ¹. » « Lorsque l'Esprit-Saint vint en Vous, ô Marie, Vous étiez déjà pleine de grâce, s'écrie Richard de Saint-Laurent ; que pouvait-il faire de plus ? Vous donner une plénitude, une surabondance, pour répandre sur les hommes ; car Vous êtes le canal sacré qui, depuis l'incarnation du Verbe, est uni d'un côté à Dieu, et de l'autre à l'humanité ². » « O Vierge incomparable, dit à son tour Albert le Grand, vous êtes un océan, un abîme, que l'Esprit-Saint a rempli de ses divines effusions ³. »

IV.

Si nous sondons encore le mystère de la Maternité divine, qu'y découvrons-nous ? De nouveaux prodiges.

Dieu, en se connaissant lui-même, engendre, de toute éternité, son Fils unique, qui est sa Sagesse, son Verbe, l'Image de sa substance, infini comme lui et égal à lui ; génération ineffable et toute spirituelle, par laquelle le Fils naît du Père, comme la science naît de l'esprit qui la conçoit et la produit sans l'amoinrir.

Ce Fils reçoit tout du Père qui est son principe ; il ne peut ni vouloir, ni penser qu'en Lui ; il n'agit et n'opère qu'avec Lui ; c'est de Lui qu'il a tout ; il ne saurait vivre sans Lui ⁴, car le Père est la puissance radicale, « la fontaine de la divinité, » comme l'appelle saint Denis : *Fontana Divinitatis* ⁵.

Cet acte, par lequel le Père engendre le Fils, n'est pas un acte transitoire, mais permanent, qui n'a jamais eu de commencement et qui n'aura jamais de fin.

« Aussi partout où Dieu le Père se trouve, dit Véga, Il engendre son Verbe et Lui fait ses communications ineffables ⁶. » « Voilà pour-

¹ Imo ratione Maternæ dignitatis habet singulare jus ad bona Filii. (Suarez, in III p., disp. 1. sect. 2, n. 7, p. 10, édit. Vivès, t. XIX.)

² *Spiritus Sanctus superveniet in Te, scilicet ut Te faciat inundare, et de tua plenitudine accipiant universi... quia in utero tuo facta est conjunctio divinæ et humanæ naturæ.* (Ric. a S. L., *de Laud. B. M. V.*, l. IX, c. III, p. 239 ; l. IV, c. xxvi, p. 141 ; l. V, c. II, n. 38, p. 172.)

³ *Maria, mare, in quo omnium gratiarum congregatio.* (Alb. Mag., *super Miss.*, q. 28, § 2, p. 31.)

⁴ *S. Joan.* III, 35 ; v, 19 ; vi, 37 ; viii, 28 ; x, 18 ; xii, 49 ; xiv, 10 ; xv, 10, etc.

⁵ *S. Maximi scholia in lib. S. Dionysii, de Div. Nom.*, t. II, p. 226, éd. Migne.

⁶ *Itaque licet æternus Pater, ubicumque est, Verbum producat, et Filius, ubicumque reperitur, cum Patre Spiritum Sanctum spiret.* (Christ. de Vega, *Theol. Marian.*, v. 2, n. 1797, p. 464.)

quoi le même mystère, ajoute saint Chrysologue, s'est opéré dans les chastes entrailles de l'auguste Vierge ¹, » que saint André de Crète appelle le sanctuaire des divines opérations ².

Saint Bernardin de Sienna s'exprime à ce sujet de la manière la plus précise. Voici ses admirables paroles : « Dans le sein virginal de Marie, dit-il, je remarque, pendant les neuf mois que le Fils du Très-Haut y séjourna, plusieurs prodiges : Dieu continua à L'y engendrer, comme Il le fait de toute éternité, et à Lui communiquer ses perfections adorables ; et le Verbe, de son côté, y prenait en même temps une nouvelle naissance en se revêtant de notre humanité, en sorte que, dans le sein de cette divine Vierge, il y eut une double génération : la génération éternelle du Verbe par le Père et la génération du Christ par sa mère ³. Qui dira votre gloire, ô sein virginal de Marie ? Qui dira vos grandeurs ? Vous êtes un temple sacré où l'adorable Trinité opéra des merveilles ⁴. »

¹ *Christi autem generatio sic erat : Cum esset desponsata Mater ejus Maria Joseph, etc. (S. Matth., c. 1). Non dixit, sic facta est, sed sic erat, quia Christi generatio erat apud Patrem, quando generabatur ex Matre. Quod erat, semper erat : quod factum est, hoc reddebatur : erat Deus, reddebatur homo. (S. Chrysolog., serm. 116.)*

² *Andr. Cretens. appellat Mariam officinam in qua Pater et Verbum ad intra operantur. (In Dormit. S. M., homil. 1.) Siquidem in Maria Christus Deus dicitur concipi, generari, seu nasci etiam ante externam de utero nativitatem, post novem menses peractam... Quid ergo, an Christus ut Deus, et æterni Patris Filius in Maria, in utero, inquam, ejus nascitur ? (Ch. de Vega, Theol. Marian., n. 1780.)*

³ *Deux générations bien distinctes et de natures tout à fait différentes. Marie est totalement étrangère à la première, même lorsque le Fils de Dieu prend la nature humaine dans son chaste sein. « Generatio Filii Dei secundum humanitatem, qua in tempore genitus est a Matre, est perfectio alia omnino diversa a generatione secundum naturam divinam, qua idem Filius Dei ab æterno genitus est et gignitur a Patre. Sicut duæ sunt distinctæ et diversæ naturæ unius Filii, ita ejusdem unius Filii duæ sunt generationes distinctæ et diversæ. Non ergo dici ullo modo potest Virginem esse sociam et adjutorium Deo Patri ad eam generationem, qua Filius generatur a Patre, sive jam hæc æterna generatio secundum divinitatem spectetur in ipsa incarnatione Filii, h. e., dum subit alteram generationem ex Matre secundum humanitatem, sive expectetur extra actum Incarnationis. » (Card. Franzelin, Tract. de Incarn., cap. v, thes. xxxix, p. 38, n. 1.)*

⁴ « Reperio, ait, in Rege nostro Jesu duas mirabiles dignitates : videlicet quod sit æternus Deus genitus ab æterno, et æternum Deum producat, eo quod Spiritum Sanctum spirat, et ipse clausus in virgineo utero, in æternitate a Deo Patre Deus generabatur æternus, et in eadem æternitate ipse Puer in ventre Matris Deum inspirabat, et producebat. » (*Pro Fest. V. M., serm. 5, art. 1, c. VIII, de Nativ. B. M.*)—Itaque in Virginis almæ utero Christus concipitur, et in eodem a Patre nascitur, et in eodem Spiritus Sanctus spiratur. Duplex ergo generatio in Mariæ utero peragitur, et Verbi a Patre, et Christi a Matre, et etiam Jesus clausus spirabat Spiritum Sanctum. O Virgineum Mariæ uterum, totius Trinitatis officinam admirandam ! ubi arcanum S. Triados mysterium operatur ! (Ch. de Vega, *Theol. Marian., n. 1780.*)

— Le Cardinal Franzelin, dans son traité de l'Incarnation, enseigne la même doctrine. Voici ses paroles :

In hac intima affinitate cum Filio Dei, qui est et Filius Virginis, includitur singularis ac plane mirabilis quædam relatio Matris Dei ad Deum Patrem generantem Filium eundem secundum divinam naturam, quem ipsa generavit secundum naturam humanam, et ad Spiritum Sanctum cujus ipse Filius Virginis

« O Marie ! que Vous êtes grande dans ce mystère ! s'écrie saint Pierre Damien. Vous êtes toute revêtue à l'intérieur de la Divinité qui habite en Vous, avec tous ses attributs, pour Vous vivifier et Vous animer de sa vertu toute-puissante. La majesté du Très-Haut s'est comme liquéfiée en Vous et répandue tout entière, d'une manière admirable, dans vos chastes entrailles, où Dieu lui-même a daigné prendre une nature identique à la vôtre ¹. »

Étant associée, dans cette génération temporelle du Verbe, à l'action merveilleuse du Père éternel ², qui se communiquait à son Fils, au moment de son Incarnation, Marie *toute déifiée* ³, selon l'expression de Richard de Saint-Laurent, dut ressentir, dit le célèbre Alcuin, des effets prodigieux de ces manifestations mystérieuses ⁴, et en avoir toute la vue que pouvait comporter sa condition ⁵. Dieu L'avait donc choisie, non seulement pour en faire sa

est principium secundum divinitatem et fructus quidam atque effectus secundum humanitatem per Spiritus Sancti supernaturalem operationem in ipsam Virginem Matrem. (Card. Franzelin, *Tract. de Verbo incarnato*, cap. v, thes. xxxix, p. 381.)

¹ Habitat Deus in Virgine, habitat cum illa, cum qui unus nature habet identitatem. (S. Pet. Dam., t. II, p. 100, in *Natir. B. V.*, s. 1.) — In hujus utero, Majestas Altissimi mirabiliter liquefacta. (serm. de *Annunt.*) — Quum enim tota natura divina, totum esse, posse, scire et velle divinum, intra Virginis uterum existerit clausum. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, a. 1, c. viii, de *Natir. B. M.*)

² Pater solummodo æternus, ex cognitione adæquata, et comprehensiva Deitatis Verbum generat ; Virgo autem B., per comprehensionem totius Dei in utero contenti, ipsum Verbum gignit. (Christ. de Vega, *Theol. Marian.*, n. 1800.)

³ Tota est deificata. (Ric. a S. Laurent., de *Lou l. B. M.*, l. V, c. 1, p. 157. — *Ibid.*, S. Pet. Dam., serm. 1, de *Natir. B. M. V.*)

⁴ Ineffabili potentiæ suæ manifestatione, uterum Matris gignendus implevit. (Alcuin, de *file Trin.*, lib. III, c. xi.)

— Les théologiens enseignent que la vision béatifique, dont jouissent les saints dans le Ciel, est une certaine participation de l'acte par lequel Dieu se voit et se connaît. *Visio intuitiva est quedam participatio illius visionis, qui Deus seipsum videt.* (Suarez, de *Deo*, lib. II, cap. xix, n. 10, p. 118, t. I, édit. Vives.)

— Mais comme c'est par cet acte qu'il engendre son Verbe, il faut en conclure que tous les saints peuvent connaître et sentir quelque chose des communications ineffables que Dieu Lui fait perpétuellement. Or si de simples serviteurs ont ce privilège, peut-on le refuser à leur Reine, c'est-à-dire à Celle qui a véritablement engendré dans le temps, et pour la glorification de tous les bienheureux, ce même Verbe que Dieu engendre dans l'éternité ? Non assurément.

⁵ Affirmant aliqui bonæ notæ auctores Virginem Deiparam frequentius extases et raptus passam fuisse mortalis vitæ superstitem. (*Theol. Marian.*, Vega, n. 801 ; Alb. Mag., *super Miss.*, c. clxvii ; S. Brig., *Rerel.*, lib. VII, c. xxi ; Gerson, tract. 1, *super Magnif.*, t. IV, p. 211 ; Canisius, lib. V, de *Deip.*, c. 1.)

— Dico ergo pie ac probabiliter credi posse, B. Virginem in hac vita interdum elevatam fuisse ad videndum clare divinam essentiam brevi tempore. (Suarez, in III p., disp. 19, sect. 4, n. 2, p. 394, t. XIX, édit. Vivès ; S. Ant., IV p., tit. 15, c. xvii, part. I ; S. Bern., *homil.* 4, *super Miss.*, n. 4.)

— Dum ipsa Virgo gratiosa habuisset Christum in utero, participabat et sentiebat cum Christo passiones et gaudia, amando proximum et dolendo de offensis. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 11, art. 1, de *Parif. B. V.*)

— Virgo gloriosa habuit etiam quatuor cogitationes dum Dei Filium haberet in utero, etc. (S. Bern. Sen., *ibid.*)

— Sanc et recte dici potest de contemplatione et visione B. Virginis in hac

demeure et la Mère de son Fils, mais encore pour se communiquer, par son intermédiaire, à ce même Fils, lorsqu'il devenait *le fruit béni de ses chastes entrailles*¹, comme le suc de la terre se communique au fruit de l'arbre par la branche qui le produit. Quoique Marie n'ait pas produit de son propre fonds la Personne du Verbe, comme Elle en a produit le corps, néanmoins Dieu a voulu se servir d'Elle pour donner au monde cette divine Personne et verser dans son Cœur adorable, dont Elle a fourni elle-même la substance, *tous les trésors de sa sagesse et de sa science*².

« Marie n'est-Elle pas, en effet, *cet arbre mystérieux du Père éternel* qui devait produire le fruit du salut³ ? » « Dieu, dit un pieux auteur, était en Elle, comme Il est, au fond de la plante, le principe de cette vertu féconde, qui donne au fruit, par l'entremise de la tige, ses propriétés spécifiques et toutes les qualités qui lui sont propres⁴. » C'est donc alors par Marie, *véritable tige de Jésus*⁵, « qu'Il fit passer jusqu'au Cœur de Jésus, *fruit béni de ses chastes entrailles*, les immenses richesses qui doivent composer son trésor, c'est-à-dire toutes les grâces nécessaires à l'œuvre de la Rédemption, au salut des pécheurs et au bonheur des justes, et tous ces dons inénarrables de vertu, de sagesse et de gloire dont Il jouit maintenant dans le Ciel⁶. »

vita, etc. (Engelbertus, Abb. Admond., *de Grat. et Virt. B. M. V.*, part. III, c. XLIII.)

— B. Virgo in cognitione sua plura habuit privilegia, etc. (Alb. Mag., *super Miss.*, c. CXLIX.)

¹ *Et Verbum caro factum est...* Statim omni gratia et virtute Infans repletus, omnium charismatum donis insignitus. (S. Thom. a Villanov., *in Annunt. B. M. V.*, concio I, p. 581.)

² In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. (*Colos.* II, 3.)

³ Maria, arbor æterni Patris. Insevit enim velut in arbore ramum in Maria Filium, eum ex Ipsa carnem sumere voluit. (S. Ephrem., *serm. de Margar. pretiosa*. — *Summa aur.*, t. IX, p. 910.) — Arbor producens fructum vitæ. (D. Amed., *homil. 7, de Laud. Virg.*) — Arbor fructus vitæ. (D. Bon., *in spec. B. V.*, c. XVI.)

⁴ Sive vitem pubescentem, sive ficum geminantem, sive olivam turgidam, divitem hanc arborem appelles : medulla et virtus ex insitione supernæ feracitatis incubuit in ea, et ad prolem divinam qua Patris feracitas coronatur, gravidatam reddidit et imbutam. Curne Angelus, ut Virginitatis negare dispendium, fecunditatisque pignus sponderet, *virtus*, inquit, *Altissimi obumbrabit tibi*? Quasi dicat : Adhuc qua Virgo, virga informis, et inculta jaces ; nec animaris in florem, nec pubescis in fructum : sed omnem ad feracitatem respuis impulsam. Insita tibi arborea virtutis Altissimi medulla germinandi vigorem conciliabit : sinum nodo, surculove Pater insarciet, dum in tua viscera pignus absconditum immittet. (Joseph de la Zerda, *Maria, effigies Trinitatis*, acad. 3, sect. 2, p. 51.)

⁵ Egredietur Virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. (*Isai.*, II, 1.) — Maria, virga que florem hunc Christum spirituali tantum infusione sine hominis corruptionis accessione produxit. (S. Ildel., *lib. de Virginit. V. M.*, c. III.)

— Crede jam radicem Jesse ultro germinasse immarcescibilem florem vitæ. (S. Proclus., *orat. 6, de Laud. S. Mariæ*, n. 9, p. 733, édit. Migne.)

⁶ Cum hoc protulit verbum : *Fiat mihi secundum verbum tuum*, statim namque ad hujus verbi sonitum, *Verbum caro factum est* ; subito ex purissimis

Cette conséquence de la Maternité divine ainsi expliquée justifie, de la manière la plus satisfaisante et la plus complète, la doctrine des saints Docteurs, qui nous disent que *tout nous vient par Marie*, Dans cet incomparable privilège se trouve la raison fondamentale des louanges que l'Église donne à l'auguste Vierge, lorsqu'elle parle de sa médiation *toute-puissante*, et qu'elle Lui attribue tout le bien arrivé en ce monde ¹. Car si, dans l'Incarnation, Dieu communique à Jésus, par sa Mère, toutes les grâces qu'Il Lui destine, afin qu'Il les verse ensuite de sa plénitude sur l'humanité, on comprend dès lors que Marie soit le canal et l'instrument universel dont le Christ se serve pour distribuer toutes ses faveurs.

« Ainsi, pour nous servir des paroles mêmes de Mgr Gay, l'Incarnation fait, pour ainsi dire, entrer Marie dans le sein même de la Paternité divine ; elle L'installe à la Source ; elle La fait Source Elle-même, Source du Verbe, Mère de Dieu, comme on l'a défini à Ephèse. Jésus est avant tout et au-dessus de tout ². Jésus est le *principe* ³ et contient tous les biens ⁴. Or, Marie est la Mère de Jésus. Ce qui nous vient de Jésus et par Jésus, nous vient donc aussi de Marie. Le sacrifice avec tous ses effets, l'Eucharistie avec toutes ses grâces, les divers sacrements, la doctrine, l'Église avec ses dons, ses états, ses vertus, ses travaux, ses souffrances, ses mérites, toute cité de Dieu qui se construit dans le temps pour être dédiée dans l'éterni-

ejus sanguinibus. Spiritus Sancti opere, sanctum Domini fabricatum est corpus subito organizatum, subito animatum, subito Dei Verbo unitum, statim omni gratia et virtute infans repletus, omnium charismatum donis insignitus, et clara Dei visione beatus : denique omni illa sapientia, et gratia, et gloria, qua nunc pollet in cœlo, ditatus. (S. Thom. a Villanov., in *Annunt. B. M. V.*, conc. 1, p. 581.)

— Ab instanti Conceptionis fuit in Christi anima totus actus internus, quo Deo, pro omnibus, satisfacit, et quo ad omnem pœnam et mortem Deo placitam vel exactam, se promptissime exposuit, in suo velle interno. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, serm. 8, art. 2, c. 1, de *Consensu Virg.*)

¹ Saint Cyrille avait compris ce grand privilège de Marie, quand il s'écriait devant le saint Concile d'Ephèse : « Nous vous saluons, ô Marie, Mère de Dieu, Vous, par qui la Trinité est glorifiée et adorée, par qui la précieuse Croix du Sauveur est exaltée et révéérée, par qui le Ciel triomphe, les Anges se réjouissent, et les démons sont chassés ; Vous, par qui le tentateur est vaincu et la nature fragile élevée jusqu'au ciel ; Vous, par qui la créature raisonnable, qu'avaient infectée les idoles, est venue à la connaissance de la vérité ; Vous, par qui les fidèles obtiennent le baptême, par qui toutes les églises du monde ont été fondées, et toutes les nations ramenées à la pénitence. Que dirai-je davantage ? Vous, par qui la lumière du monde, le Fils unique de Dieu, éclaire ceux qui étaient dans les ténèbres, assis à l'ombre de la mort ; par qui les prophètes ont prélué l'avenir, et les apôtres annoncé le salut aux nations ; Vous, par qui les morts sont ressuscités, par qui les rois régneront. Quelle bouche peut donc louer dignement la très louable Vierge Marie ? » (*Act. Concilii Ephes., homil. contra Nestorium.* — Vide in *Brev.*, die 15 sept. Octav. Nativ. B. M. V.)

² *Coloss.* 1, 17.

³ *Joan.* VIII, 25.

⁴ *Sap.* VII, 11.

té, tout découle de Marie, tout s'appuie sur Marie, Mère de Dieu et auteur du Christ¹. »

« Dieu, dit Bossuet, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la Très Sainte Vierge, cet ordre ne se change plus, et les dons de Dieu sont sans repentance. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par Elle, une fois, le principe universel de la grâce, nous en recevons encore, par son entremise, les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne². »

« Marie est la *Coadjutrice* de Dieu dans l'ordre de notre salut, dit encore Bourdaloue : et comme le salut a commencé par Elle, et par son consentement à la parole de Dieu, c'est par Elle et par sa coopération qu'il doit être consommé³. »

« Cette Vierge bienheureuse est personnellement, et à toutes sortes de titres, *Dispensatrice* des grâces que sa prière obtient. Elle a, comme Reine du monde et Mère de Dieu, une suprême intendance sur tous les fruits de vie et de sanctification que les mystères chrétiens ont la vertu de produire, et Elle les distribue Elle-même à ses dévots enfants... Dieu l'a ainsi réglé de toute éternité, et cela est devenu l'ordre même des choses⁴. »

Ainsi ce privilège inouï de Marie, que nous venons de mettre en lumière en sondant les abîmes de la Maternité divine à l'aide du

¹ Mgr Gay, *6^e Elér. sur la vie et la doct. de N.-S. J.-C.*, p. 58.

² Bossuet, s. 3, *pour la Concep.*, p. 60, édit. de Lebel : s. 1, *sur la Nativ.*, p. 111.

³ Bourdaloue, t. XI, serm. 2, *pour la fête de l'Assompt.*, II^e part.

— Omnia bona quæ illie summa Majestas decrevit facere, tuis manibus voluit commendare. Commissi quippe sunt Tibi thesauri et ornamenta gratiarum. (S. Ildel., *de Cor. Virg.*, c. xv.)

— Per ipsam exiit quicquid unquam gratiæ creatum vel increatum, in hunc mundum venit. (Alb. Mag., *super Missas*, c. c.lxxxvi.)

— Flumen enim gratiæ Angelorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ Patriarcharum et Prophetarum intrat in Mariam, et flumen gratiæ Apostolorum... flumen gratiæ Martyrum, Confessorum, Virginum... id est, omnes gratiæ intrant in Mariam... Per manus hujus *Dominæ* habemus quicquid boni possidemus. (S. Bonav., *Spec.*, lect. 111, p. 238 et 241, t. XIV, édit. Vivès.)

— O Femina plena et superplena gratia, de cujus plenitudinis exundantia respersa, sic reviviscit omnis creatura. (S. Ansel., orat. 51, *ad B. M.*, citatus a S. Bonav., *Spec.*, lect. 1, p. 234.)

— Per Mariam nati sumus, per Illam nutrimur, crescimus per Illam. Per Illam nati sumus, non mundo, sed Deo ; per Illam nutrimur, non lacte carnis, sed illo, de quo dicit Apostolus : *Lac vobis potum dedi*. Per Illam crescimus, non magnitudine corporis, sed in virtute animæ. Ideo nobis magis Mater, quam Mater carnis nostræ. (S. Aelredi Rievallis abbatis, *in Nativ. B. M.*, *Biblioth. pat. Cister.*, t. V, p. 212.)

— Maria gratiarum fluente *jugiter haurit de fontibus Salvatoris*, et amicis suis refundere nunquam cessat. Ipsa enim est fons misericordie et *puteus aquarum viventium*, quæ a Christo ad Ipsam et ab Ipsa ad nos fluunt. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M. V.*, lib. II, c. II, p. 46 ; lib. IV, c. xxii, p. 138.)

⁴ Mgr Gay, *Elérat.*, t. II, p. 296 et 289. — Per te, Regina clemens, gratiæ suæ munera largiatur Jesus Christus, Filius tuus, Dominus noster. (S. Bern., serm. 4, *de Assumpt. B. M. V.*, n. 9.)

flambeau de la Tradition, est établi ou supposé par les saints Pères et donne la clef de l'action universelle de cette incomparable Vierge sur l'Église et sur les âmes.

Aurions-nous dit cependant le dernier mot des grandeurs de la Mère de Dieu ? « Non pas, s'écrie Bossuet, cette dignité reste toujours inexplicable et inénarrable ; elle renferme de si grandes grâces qu'il ne faut ni tenter ni espérer de les comprendre ¹. »

Il n'y a que Dieu seul qui ait ce pouvoir ². Aussi, à l'exemple de Richard de Saint-Laurent, nous nous inclinons avec respect et piété devant ce *chef-d'œuvre* du Tout-Puissant, dont les merveilles dépassent l'intelligence humaine ³.

Faut-il s'étonner maintenant si les Docteurs nous disent que Dieu fait passer par Marie toutes les grâces qu'Il nous destine ?

Non, car ne paraît-il pas convenable que tous les dons que Jésus a reçus de son Père pour la Sainte Église et pour nous dans le sein de Marie ⁴, passent encore par Marie pour arriver jusqu'à nous ⁵.

Nous contemplons, dans la Maternité divine, un autre prodige tout aussi merveilleux.

V.

Il y a dans le Verbe un acte intérieur, immanent, éternel qui Lui est commun avec le Père, je veux dire la spiration active de l'Esprit-Saint ⁶. Le Verbe engendré de Dieu le Père, de toute éternité, pro-

¹ Bossuet, édit. de Versailles. t. XIII, p. 280 ; t. III, p. 222.

² Pie IX, *Bulle de l'Immaculée Conception*.

³ Sentiendum est etiam de tanta Domina in bonitate cordis, quod est illa omnia quæ de Ipsa non intelliguntur venerari et pie credere ; nam infinita sunt circa B. Virginem quæ excedunt intellectum humanum. (Ricard. a S. Laur., *de Laudib. B. M.*, lib. II, c. III, p. 60.)

⁴ Cujus uterus factus est *riu* ipsi ad sanandum peccatorem venienti Salvatore. (Eadmer, *de Evell. B. M. V.*, c. 1, apud S. Anselm.)

⁵ Totum nos habere voluit per Mariam. (S. Bern., *in Nativ. B. M. V.*, serm. *de Aqueduct.*, n. 7.)

— A tempore enim, quo concepit Deum in utero suo quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem, seu auctoritatem habuit in omni temporali processione Spiritus Sancti, ita quod nulla creatura aliquam a Deo recipit gratiam virtutis, nisi secundum dispensationem ipsius Virginis Matris. Quum enim Christus sit caput nostrum, a quo omnis influxus divinæ gratiæ in mysticum corpus fluit, Beata Virgo est collum, per quod hic fluxus pertransit ad corporis membra... Merito ergo dici potest *gratia plena*, a qua omnes gratiæ manant in Ecclesiam militantem. (S. Bernard. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 6, art. 1, c. II, *de Annunt. Virg.*)

⁶ La génération est *active* considérée dans le Père qui engendre, *passive* dans le Fils qui est engendré : de même la spiration, considérée dans le Père et le Fils qui produisent le Saint-Esprit, se nomme spiration *active*, dans l'Esprit Saint lui-même, elle est *passive*.

duit aussi avec Lui, de toute éternité, le Saint-Esprit. Cette divine production, étant perpétuelle et ininterrompue, s'est continuée dans le sein de Marie, nous dit encore saint Bernardin de Sienne, lorsque le Fils s'y tenait caché pour y prendre sa sainte humanité ¹.

Que devient l'humanité de Jésus dans cet acte? Elle est associée à la génération passive du Verbe. A quel point? Nous n'en savons rien, si ce n'est que des théologiens ne reculent pas devant cette expression : *le Christ, en tant qu'homme, est le Fils naturel de Dieu*. Le pape Adrien et le Concile de Francfort, d'après Suarez, semblent prouver *ex-professo*, qu'on peut employer cette expression, et il cite des textes à l'appui ².

Sans doute, par l'Incarnation, rien n'est ajouté ni diminué dans la génération éternelle du Fils de Dieu; cet acte est absolument immuable, aucun changement ne peut s'y produire, si léger qu'on le suppose; néanmoins, l'Incarnation unit la nature humaine à la personne du Verbe, ou, si l'on veut, le Verbe qui n'avait auparavant que la nature divine, a depuis lors la nature humaine, et cette nature est aussi bien sa nature que la nature divine; il est *un* dans ces deux natures comme auparavant dans une seule.

De même donc que la nature humaine est associée, en Jésus, à la génération passive du Verbe, elle l'est aussi, d'une manière analogue et dans les mêmes proportions, à la spiration éternelle de l'Esprit-Saint par le Père et le Fils. Pourquoi? Parce que ce qui donne au Fils d'être, avec le Père, principe de l'Esprit-Saint, c'est son éternelle génération ³. Par là même, associée à cette génération, la nature humaine l'est aussi à la spiration qui en est la conséquence nécessaire. Elle n'ajoute rien à cette spiration, elle n'y diminue rien; elle est associée, voilà tout; ce qui se faisait sans elle avant l'Incarnation, se fait depuis avec elle, ni mieux ni moins parfaitement, mais seulement avec elle et non plus sans elle. La nature humaine est unie hypostatiquement au Verbe produisant avec le Père le Saint-Esprit, c'est vrai, mais aucun acte de l'humanité du Sauveur ne peut concourir à cette spiration éternelle et permanente de l'Esprit-Saint. Le principe de cette spiration n'est

¹ Carl. Franzelin jam citat.

² *Ex professo probare videntur Christum, non solum secundum Divinitatem, sed etiam secundum humanitatem, esse Filium Dei naturalem*. Unde Adrianus, ponderans verbum illud ad Rom. viii, 32 : « *Proprio Filio non peperit, etc.* » Scimus, quia non est traditus secundum Divinitatem, sed *secundum id quod rerus homo erat*, et inferius, exponens similiter illud Matth., iii et xvii : *Hic est Filius meus dilectus*, inquit, super quem descendit Spiritus Sanctus in specie columbæ; super Deum? An super hominem? et infra : *Secundum id quod homo est*. Spiritum Sanctum super se venientem suscepit, etc. (Suarez, in III p., disp. 49, sect. 1, n. 3, t. XVIII, p. 480, édit. Vivés, et id., sect. 2, p. 483.)

³ S. Thomas, I, q. 36, art. 3.

autre que le Père et le Fils ayant une seule et même nature divine¹. L'humanité en Jésus est comme un cristal absolument pur, interposé entre le soleil et nous ; il n'ajoute rien, ce cristal, aux rayons de l'astre ; il n'en diminue pas l'éclat, n'en modifie pas les couleurs ; nul changement, les rayons le traversent sans s'altérer ; et c'est pour ce cristal une grande perfection de ne pas amoindrir la splendeur du soleil : de même, rien ne donne une plus haute idée de l'humanité du Christ que de la voir associée ainsi à tous les actes du Verbe.

Par là le Verbe veut l'honorer, parce qu'Il l'aime d'un incomparable amour ; et la raison de cet amour, la voici, me semble-t-il : c'est que, dans cette humanité, à laquelle Il est hypostatiquement uni, le Verbe trouve le moyen d'honorer son Père en s'abaissant, et avec son Père, c'est Lui-même et l'Esprit-Saint, c'est la Très Sainte Trinité qu'Il honore.

Étant la Pensée, la Parole intérieure, la connaissance éternelle et infinie que Dieu a de lui-même, Il comprend, et seul Il comprend parfaitement, ce que Dieu mérite d'adorations.

Mais, étant Dieu lui-même, Il ne peut adorer. Que faire ? Voici son humanité ; Il la saisit, *s'anéantit, en prenant cette forme d'esclave*², et devient ce Dieu homme, ce Dieu adorateur, l'Adorateur par excellence. Que dis-je ? Il voit le péché, Dieu outragé, sa justice irritée, la nécessité d'une réparation infinie comme le crime, l'impuissance des créatures : Sagesse infinie, s'Il pouvait souffrir, Il souffrirait infiniment de ce désordre.

Grâce à son humanité, Il peut réparer ; avec elle Il se précipite de douleurs en douleurs, et, du même coup, rétablit l'ordre et rachète les coupables.

De là son amour, j'allais dire avec Mgr Gay, sa reconnaissance pour son humanité sainte³. De là ce besoin de l'honorer, d'accumuler sur elle toutes ses faveurs. Parce qu'elle lui donne le bienheureux pouvoir de s'abaisser et de souffrir, Il veut l'élever le plus possible ; et parce qu'Il est la grandeur même, Il ne peut rien de mieux pour l'élever que de s'unir à elle par les liens les plus étroits.

Il la prend donc sur lui, cette humanité chérie, Il la greffe sur

¹ Humana natura est hypostaticè unita Verbo spiranti cum Patre Spiritum Sanctum. sed nullus actus humanitatis concurrere potest ad hanc spirationem ; hujus enim spirationis principium non est aliud quam Pater et Filius. quatenus unam sunt divina natura sub formali ratione dilectionis productivæ seu vis spirantis Amorem procedentem. Non humanitas est principium Spiritus Sancti, sed Spiritus Sanctus et cum Patre et Filio causa humanitatis et unionis hypostaticæ ad Filium. (Franzelin, *Tract. de Incarn.*, cap. v, th. xxxix, p. 382, not. 1.)

² Semetipsum exinanivit formam servi accipiens. (*Philip.* II, 7.)

³ Mgr Gay, *92^e Élér.*, t. II, p. 221.

son être divin, et l'associant à tout ce qu'Il est, et à tout ce qu'Il fait, Il s'unit à elle jusqu'à l'unité ; et, par elle, Il pourra manifester au monde son immense charité, et répandre sur les hommes tous les trésors renfermés dans le Cœur d'un Dieu.

Et cette humanité associée à de si grandes choses, où le Verbe l'a-t-Il puisée?... Dans le sein de Marie. Et pendant que Marie Lui fournissait les éléments de son corps adorable, que se passait-il ? se demande encore saint Bernardin de Sienne. « Nous l'avons vu : Il produisait le Saint-Esprit par une même spiration avec le Père. Puisqu'il en est ainsi, s'écrie ce grand Saint, il paraît juste que Marie, qui fut le tabernacle auguste où se sont opérées ces merveilles ineffables, ait une certaine juridiction sur les effusions temporelles de cet Esprit divin, et *qu'Elle distribue ses dons et ses grâces à qui Elle veut, quand Elle le veut, comme Elle le veut, et autant qu'Elle le veut*¹. »

O grandeur incomparable de la Maternité divine ! abîme sans fond ! océan sans rivage dont l'immensité n'est connue que de Dieu ! je comprends aujourd'hui, mieux que jamais, que vous êtes la source de tous les privilèges, de toutes les prérogatives de Marie.

¹ Reperio namque, in Rege nostro Jesu, duas mirabiles dignitates, videlicet, quod sit æternus Deus, genitus ab æterno, et æternum Deum producat ; eo quod Spiritum Sanctum spiret, et ipse clausus in Virgineo utero, in æternitate a Deo Patre Deus generabatur æternus, et in eadem æternitate, ipse puer in ventre Matris Deum inspirabat et producebat. Primam Filii dignitatem, scilicet quod sit generatus a Deo, tam supremo modo Virgo benedicta participavit, quod Jesus non dicatur verius Filius Dei, quam Filius Virginis : nec major, nec minor, nec dignior est Dei Filius in throno paterno sedens, vestitus claritate, quam habuit antequam mundus fieret, quam pannis pauperibus involutus et intra fenem in præsepio reclinatus. Et quia talis est Mater Filii Dei, qui producit Spiritum Sanctum : ideo omnia dona, virtutes et gratiæ ipsius Spiritus Sancti, quibus vult, quando vult, quomodo vult, et quantum vult, per manus ipsius administrantur. (S. Bernardin. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, art. I, cap. viii, *de Nativ. B. M.*)

— A tempore enim a quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem, seu auctoritatem obtinuit in omni Spiritus Sancti processione temporali : ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam vel virtutem, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem. (*Id.*, *ibid.*)

— Deipara jurisdictionem quamdam, ut sic dicam, atque auctoritatem, in omnem divini Spiritus temporalem processionem obtinuit. (*Mundus marian.*, a Laurent. Chrysogono, disc. 16, n. 39, t. I, p. 531.)





CHAPITRE VIII.

LE MYSTÈRE DE LA VISITATION DE MARIE ET NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

L'E grand mystère de l'Incarnation est opéré. Marie renferme dans son sein virginal le Rédempteur du monde. Elle vient de Lui fournir un Cœur qui contient la plénitude de la grâce¹. Cette grâce déborde et veut déjà se communiquer.

Mais par qui se communiquera-t-elle ? Par Celle dont Dieu s'est servi pour nous donner son Fils et avec son Fils tous ses divins trésors².

La vie de Jésus-Christ est marquée par trois époques solennelles : *son entrée* dans le monde, *sa mission* publique et *sa mort* sur la croix. Eh bien ! son auguste Mère est là, associée à ces grands actes qui opèrent toute une régénération. Elle est là, comme le *Sacrement* de l'amour divin, comme l'*Aide* mystérieux de l'Adam nouveau dans une création nouvelle³.

Sur le Calvaire, fécondé par le sang et la grâce du Christ qui s'échappent de son Cœur sacré, Elle enfantera à Dieu tous les peuples⁴.

A Cana, Elle obtiendra de son Fils le premier de ses miracles, établira les Apôtres dans la foi⁵, et recevra l'assurance de l'institution de la sainte Eucharistie et des autres sacrements⁶.

¹ Plenum gratiæ et veritatis. (S. Joan. 1. 14.)⁷

² A tempore enim, a quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei.... nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam, nisi secundum ipsius Matris dispensationem. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, c. viii. *de Nativ. B. M.*, et s. 6, a. 1, c. ii. *de Annunt. Virg.*)

³ Faciamus ei adjutorium simile sibi. (*Gen.* 11, 18.)

⁴ Ecce Mater tua. (S. Joan. xix, 27.) — Mater omnium spiritualium. (Alb. Mag., *sup. Miss.*, c. clxxxiv.)

⁵ Et crediderunt in Eum Discipuli ejus. (S. Joan. 11, 11.)

⁶ Desideravit præ cæteris Deipara hujus SS. Sacramenti institutionem, et il-

A Hébron, Elle va porter le Sauveur, encore caché dans son sein, et faire descendre sur le Fils d'Élisabeth la grâce du salut.

I.

L'Incarnation du Fils de Dieu est réalisée ! Marie quitte avec empressement Nazareth, pour se rendre, accompagnée de son chaste époux¹, dans la maison de Zacharie. L'Ange vient de Lui apprendre les merveilles dont sa cousine est l'objet, et la destinée de l'enfant qu'elle porte miraculeusement dans son sein. Éclairée par une lumière surnaturelle, Elle comprend les désirs du Cœur adorable du Verbe incarné. Elle sera le premier Apôtre de sa grâce et le premier Missionnaire de son amour.

Il y a, sous le toit d'Élisabeth, un enfant dont les yeux ne sont pas encore ouverts aux clartés du jour ; il sommeille dans la nuit du péché. Le sein qui le porte est son premier tombeau. Son âme, privée de la justice originelle, est plongée dans la mort. Or, cet enfant doit être, un jour, le Précurseur du Messie.

Ce ne sera plus de loin, comme le faisaient les Prophètes, qu'il montrera le Sauveur, mais de près, en disant : *Voici l'Agneau de Dieu*. Son rôle sera de lui conduire les peuples, pour qu'ils obtiennent la rémission des péchés, de frapper à la porte de leurs cœurs, pour les émouvoir et les détacher du mal, par la crainte de la mort éternelle et de la vengeance divine.

Supérieur à la loi, dont la lumière ne dirige que les Juifs, il sera envoyé, comme [un flambeau, destiné à éclairer toute l'Église par sa splendeur². Il rendra un témoignage éclatant au Fils de Dieu, afin que tous croient à sa venue dans ce monde ; et c'est par son ministère que ce même Fils de Dieu sera connu en Judée, et de la Judée chez les Gentils, par toute la terre.

lam... postulavit. (Rutilius Benzoni, in *Magnificat Dissertat.*, lib. III, c. xxxiv, dub. 25, p. 218, éd. 1606.)

— *Vinum non habent*. B. Virgo institutionem sacramenti Eucharistiæ desiderabat. (*Biblia Marian.*, a F. Joseph Miguel et Barco Burgensem, in-fol. 1749.)

— S. Iren., *adv. Hæres.*, lib. III, c. xvi, n. 7 ; S. Aug., serm. 3, *de Nuptiis Canæ*, in Append., p. 1111, éd. Migne.

— Append. S. Bern., t. III, in *Antiph. Salu. Reg.*, serm. 3, n. 4, p. 1070, éd. Migne.

¹ Comite Sancto Joseph, ut decentius ac verisimilius ab omnibus prudenter indicatum est, in montana perrexit Virgo. (Suarez, in III p., disp. 13, t. XIX, p. 212, éd. Vivès.)

² Ille erat lucerna ardens et lucens. (S. Joan. v, 35.)

Pourquoi cet enfant, que personne ne devait surpasser dans l'ordre de la grâce, que la Sagesse éternelle proclamera le plus grand des Prophètes, et dont Elle canonisera Elle-même les vertus héroïques, reste-t-il, pendant six mois entiers, souillé par le péché, l'esclave du démon et l'ennemi de Dieu ? Cependant, il est un des plus grands prédestinés, une des élections primitives et privilégiées du Verbe ! Dieu aurait pu, sans doute, lui donner plus tôt la sanctification ; mais ayant résolu d'engendrer à la vie de la grâce, par Marie, tous ses enfants d'adoption dont saint Jean doit être le premier, Il attend, pour le délivrer du malheur de sa conception, que l'auguste Vierge soit réellement devenue, par l'Incarnation, la *Mère de la divine grâce*. Aussi en sera-t-Elle la Trésorière et la Dispensatrice officielle. Voilà pourquoi l'Évangile nous La représente *marchant en grande hâte* vers la maison où doit s'exercer le premier apostolat du Cœur de Jésus. Poussée ou plutôt portée par la charité, Elle n'est retardée ni par la longueur ni par l'aspérité du chemin. En entrant, son premier mouvement fut de saluer sa cousine, avec la formule usitée : *La paix soit avec vous*¹. La salutation de Marie, inspirée par le Cœur de son Fils, retentit jusqu'au fond des entrailles d'Élisabeth. Elle va réveiller au sein maternel l'enfant qui n'y a puisé que des germes de mort. Une seule parole de la Vierge de Nazareth le fait tressaillir de bonheur et de joie². Cette parole inonde son âme de splendeur, et l'illumine du double jour de la raison et de la foi³. La lumière surnaturelle éclaire ses yeux, avant même qu'ils soient ouverts aux rayons du soleil⁴. Ne pouvant contenir les transports de son amour et de sa reconnaissance, il s'agite devant le Dieu caché qui lui apporte, *par sa divine Mère*⁵, le pardon, la miséricorde et le salut, et tous les dons né-

¹ Ex more gentis, Maria salutavit eam, dicens : *Pax tecum*. (Vita Deip. M., a Christoph. de Castro, c. vi, n. 3.)

² S. Luc. 1, 41.

³ *E-cultarit in gaudio infans in utero meo*. Id est, Joannes habuit usum rationis, libertatis et virtutis... 1. Acceleratus ergo fuit Joanni semestri in utero matris usus rationis, ut, Deo revelante, Christum in utero Virginis incarnatum agnosceret, adoraret, diligeret.... Virginem salutantem resalutaret. 2. Joannes tum accepit donum prophetiæ de Christo. 3. Joannes eodem instanti purgatus est a peccato originali. (Cornel. a Lap., *Comment. in Luc.*, c. 1, 41.)

— Ita Origenes, in *Luc.*, homil. 7. — S. Ambrosius, *expos. Evang.*, lib. II, in *11 Luc.*, n. 23. — S. Chrysost., in *concept. S. Joan.*, t. II, p. 791, éd. Migne. — S. Maximus, in *Nativ. S. Joan.* — Theophyl., *enarr. in Luc.*, c. 1, 41. — Euthymius, *Comment. in Luc.*, c. 1, 41. — S. Bonav., *expos. in 1 Luc.* — S. Chrysol., *de concept. S. Joan.*

⁴ S. Joan. Chrys., 2^a lect., *Off. de Visit.*

⁵ Disce hic quam utilis et efficax sit salutatio et precatio... B. Virginis. utpote quæ, unico salutationis verbo, tam Joannem quam Elisabeth Spiritu Sancto replevit, omnibusque ejus donis cumulavit. (Cornel. a Lap., *Comment. in Luc.* c. 1, 41.)

cessaires pour accomplir plus tard sa mission ¹. Il reçoit la plénitude de l'Esprit-Saint ², et devient tout à coup ce prodige de sainteté qui fera l'admiration de tous les siècles ³. Il adore Celui dont il proclamera bientôt la Divinité à la face d'Israël ⁴, et il commence à accomplir, même avant de naître, le sublime apostolat auquel il est prédestiné. Ses saintes exultations sont le *premier témoignage* qu'il rend à la Vérité vivante. C'est le premier cri d'admiration que ce grand Prophète fait entendre, en apercevant dans son premier et véritable Ostensor, qui est Marie, le Verbe fait chair ⁵. Comme Joseph, il est la limite des deux âges, et il a le caractère des deux lois : sévérité et douceur, grandeur et humilité.

Quelle destinée que celle de saint Jean-Baptiste ! Il naît à la vie naturelle dans le sein d'une femme stérile, et il s'éveille à la vie de la grâce, dans laquelle il est confirmé ⁶, à la voix d'une Vierge qui lui confère le don de virginité.

Voilà le Précurseur du Sauveur ! Le voilà avec toutes les merveilles dont il est l'objet. Mais, ne l'oublions pas, ces merveilles se sont opérées *par Marie* ⁷ ! Bien que remplie du Saint-Esprit ⁸, et toute pleine, par conséquent, de l'intelligence du mystère, Elisabeth ne s'y trompe pas. C'est à la Mère de l'Homme-Dieu qu'elle rapporte toute louange, c'est à sa vertu efficace qu'elle attribue les prodiges de sanctification qui viennent de s'opérer dans son sein, c'est sa venue et non celle de son divin Fils, c'est sa voix et non celle de Jésus, qui, dans sa pensée, ont fait tressaillir l'enfant, et l'ont comblé de bénédictions ⁹.

O Marie ! quel ministère remplissiez-Vous, à cette heure solennelle ? Vous faites ici l'office de Prêtre, de Pontife et d'Apôtre. En

¹ *Acceptit gratiam non qualem qualem, sed eximiam, quae praecursorem Christi, mox futurum decebat, gratiam, inquam, cum omnibus virtutibus infusus.* (Cornel. a Lap., *Comment. in Luc.*, c. 1, 41.)

² *Joannes prius fuit repletus Spiritu S.* (Cornel. a Lap., *ibid.* — Ita S. Ambros., *Orig.*, Euthym., Theophyl., in locis citatis.)

³ *Non surrexit major Joanne Baptista.* (S. *Matth.* xi, 11.)

⁴ *Vide prius, Cornel. a Lap., ibid.* — Magna haec Joannis gloria, quod post Virginem sacram primum Verbum incarnatum agnovit, et primum omnium promulgavit. (S. Thom. a Villan., *de Visitat. Virg.*, p. 600.)

⁵ *Christus fecit Mariam salutare Elisabeth, ut sermo procedens de utero Matris, ubi habitabat Dominus, per aures Elisabeth ingressus, descenderet ad Joannem, ut illic eum ungeret in prophetam.* (Bernardin. de Bustis, *in Mariol.*, p. 6, s. 1.)

⁶ *Multi dicunt Joannem Baptistam fuisse confirmatum in gratia in utero matris.* (Suarez, *de Gratia*, lib. X, c. viii, n. 20, t. IX, p. 615, éd. Vivès.)

⁷ *Verba B. Mariae, velut quaedam instrumenta fuerunt per quae divina Omnipotentia effecit in Joanne.* (*Theolog. Mariana* a Virgil. Sedlmayr, n. 1631, p. 693.)

⁸ *Et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth.* (S. *Luc.* ii, 41.)

⁹ *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuae in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.* (S. *Luc.* i, 41.)

effet, Vous communiquez à saint Jean la grâce du Baptême¹, Vous lui donnez une plénitude de l'Esprit du Seigneur², Vous lui faites connaître Jésus-Christ, source de la lumière et de la vie, et, avec Jésus-Christ, tous les trésors de son Cœur³.

C'est dans ce grand mystère de la Visitation que se manifeste, du premier coup, toute l'économie de la Rédemption dans la distribution de la grâce. Toute Rédemption, toute grâce nous viennent, sans doute, de Jésus, comme de leur seule cause opérante et méritoire, mais rien ne nous arrive que *par la médiation de Marie*⁴, qui continue à donner les fruits de la Rédemption, après avoir donné le Rédempteur lui-même.

Ainsi donc, si Jésus-Christ, encore au sein maternel, répand, *par Marie*, tous les dons qu'Il destine au fils de Zacharie, c'est pour nous montrer qu'étant redevable à cette Vierge bénie de son humanité sainte, et par cela même, de son Cœur Sacré, source de toutes bénédictions, Il ne veut accorder que par son entremise les grâces qu'il renferme.

II.

Les effets merveilleux que le Cœur du Verbe incarné vient d'opérer, par la salutation de Marie, ne s'arrêtent pas seulement à saint Jean, ils se produisent aussi dans sa mère. A la voix de la Vierge, Élisabeth se sent tout à coup *remplie du Saint-Esprit*. Elle comprend le mystère accompli sur l'enfant renfermé dans son sein, et les glorieuses destinées qui lui sont réservées⁵. Les paroles

¹ Mater spiritualis genuit Joannem modo speciali, non solum levans eum de terra, quando natus est, quia præsens in partu ejus ; sed etiam, et magis quando (ut de sacro fonte, Spiritu Sancto, et aqua gratiæ baptizatus est Joannes), in utero sanctificatus ad vocem Virginis, quando salutavit Elisabeth. (S. Anton. Florent., *Biblioth. Virg.*, t. II, 475.)

² S. Ambr., Orig., Cornel. a Lap., *in Luc.* 1, 41.

³ Ecce quam magnæ virtutis est B. Virginis salutatio, quæ confert gaudium, confert Spiritum Sanctum, confert et revelationem secretorum divinatorum, confert et prophetiæ actum. (*Biblioth. Virg.*, t. I ; Alexander de Hales, *sup. Missus est, et sup. Glossa Magnif.*, p. 173.)

⁴ Ad illam, sicut ad medium, sicut ad negotium sæculorum, respiciunt, et qui præcesserunt, et nos sumus, et qui sequentur. (S. Bern., *in Pentec.*, serm. 2, n. 4.)

⁵ Tum ex vehementia spiritus et ardoris sibi a Spiritu Sancto aspirati, tum ex novitate et admiratione mysteriorum sibi a Spiritu Sancto revelatorum ; puta incarnationis Verbi, conceptionis B. Virginis, saltus et sanctificationis Joannis in utero suo, etc. (Cornel. a Lap., *in Luc.* 1, 42.)

— Spiritu Sancto plena Elisabeth prophetavit ea quæ in Evangelio scripta sunt ; et in una hora tantos profectus habuit. (Origen., *homil.* 9, *in Lucam.*, t. III, p. 1822, éd. Migne.)

de sa jeune cousine l'inondent de clartés divines. Elles font descendre dans son âme un fleuve de vie, de lumière et d'amour. L'épouse de Zacharie ne s'écrie pas, comme la femme de l'Évangile : *Bienheureux le sein qui Vous a porté*¹. Mais, s'élevant, pour ainsi dire, à toute la hauteur des vertus de la Mère du Christ, elle Lui dit : *Vous êtes Bienheureuse, parce que vous avez cru*². Et, pénétrant soudain l'insondable mystère qui noue, dans l'unité d'une Personne divine, le Fils de Dieu et le fils d'Adam, elle ajoute : *D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Dieu vienne à moi*³ ! *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni*⁴.

Ainsi Élisabeth, éclairée sur les secrets du passé et sur les scènes de l'avenir, fait connaître à la terre les grandeurs incomparables de Marie : sa prédestination, son élévation au-dessus de toutes les créatures, le privilège unique de son Immaculée-Conception, l'accumulation de tous les dons du Ciel dans son âme, les hommages qui Lui sont réservés dans la suite des siècles, la gloire dont Elle sera environnée, les acclamations dont Elle sera l'objet de la part de tous les peuples⁵, et enfin sa Maternité divine, comme étant la source de toutes ses illustres prérogatives⁶.

Élisabeth aura donc l'insigne honneur de donner la première à Marie le Titre sublime et incommunicable de *Mère de Dieu*. Et les Pères du Concile d'Éphèse, quatre siècles plus tard, se rappelleront ces mémorables paroles, et les citeront pour confondre l'impie Nestorius et anéantir son hérésie.

La voilà cette humble femme de la Judée, vivant jusque-là dans l'oubli, accablée de vieillesse, versant en secret des larmes à cause du mépris dont elle est l'objet de la part de ses concitoyens, *qui ne l'appellent que la stérile*⁷, la voilà, dis-je, cette femme si déshéritée, si humiliée, transfigurée tout à coup, illuminée de toutes les splendeurs de la foi, consolée, dédommée de toutes ses amertumes, et portée jusqu'aux sommets de la sainteté par le salut de Marie⁸. Avant ce salut, elle est ignorante des secrets du Ciel ; mais à peine l'a-t-elle reçu qu'elle possède la science du Prophète⁹. Elle

¹ S. Luc. xi, 17.

² *Ibid.*, 1, 45.

³ *Ibid.*, 43.

⁴ *Ibid.*, 42.

⁵ *Ibid.*, 42 et 45.

⁶ *Ibid.*, 43.

⁷ Quæ vocatur sterilis. (S. Luc. i, 36.)

⁸ Jam facta est longe justior et sanctior. (Cornel. a Lap., in Luc. i, 41.)

⁹ (Élisabeth) accepit donum prophetiæ. ex Spiritu Sancto cœpit prophetare. id est revelare arcanam Verbi incarnationem factam in Virgine, eique futura prædicere. (*Id.*, *ibid.*)

révèle les grandeurs du Messie, dont elle proclame la divine présence, lorsque rien encore ne le fait pressentir, et prédit ses triomphes et les gloires de sa très sainte Mère¹. A la science du Prophète, elle joint aussi celle de l'Apôtre et du Docteur. C'est elle qui est, après l'Archange Gabriel, le premier messenger de la bonne nouvelle. Elle annonce l'Incarnation du Verbe, sa conception miraculeuse, son enfantement merveilleux et les bénédictions qu'Il apporte à la terre ; elle parle comme le fera plus tard l'Évangéliste, qui a vu et entendu ce qu'il raconte. Chose étrange ! elle s'exprime avec une précision théologique aussi remarquable que concise. Elle jette sur les questions les plus difficiles, les plus délicates et les plus profondes du dogme catholique, les clartés les plus vives. Elle affirme, sans nulle hésitation, que le Fils de Dieu s'est fait Homme, que sa Mère est une Vierge ; que cette Vierge, par la vertu du Très-Haut, L'a revêtu, dans son chaste sein, d'une chair mortelle et semblable à la nôtre ; qu'il y a en Lui deux natures, la nature divine et la nature humaine, et une seule personne, qui est la Personne du Verbe ; que ce Verbe incarné est vrai Dieu et vrai Homme tout à la fois, et qu'Il porte ce double caractère dans ses actes et dans ses attributs : et enfin que Celle qui va Lui donner le jour ne sera pas seulement Mère du Christ, comme le prétendront plus tard certains hérétiques, mais bien véritablement Mère de Dieu².

Qui donne à Élisabeth ces lumières si vives, ces connaissances si

¹ Elisabeth ergo, inspirante Spiritu, hic cognovit jam B. Virginem concepisse, et in Ea incarnatum esse Filium Dei, quod nullo alio indicio vel signo scire poterat. (Corn. a Lap., in Luc. 1, 42.)

² *Benedictus fructus ventris tui.* — *Benedictus*, non tantum inter mulieres ut Tu ; sed absolute pro Angelis, hominibus, et creaturis omnibus ; utpote omnium Creator et Dominus. Porro, cæteri Evæ filii omnes sunt maledicti, quia ex ea et Adamo contrahunt peccatum originale ; solus Christus est benedictus : quia non est filius naturalis Adæ, sed supernaturaliter in Virgine conceptus est ex Spiritu Sancto. (*Id.*, *ibid.*)

— *Et unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me ?* — *Domini*, id est Dei, qui absolute vocatur Dominus, quia Rex regum et Dominus dominantium. Hinc ergo : 1. liquet jam Christi humanitatem in Christo fuisse animatam et unitam Verbo, sive Dei Filio. 2. B. Virginem recte vocari Deiparam, non tantum Christiparam, uti volebat Nestorius. 3. In Christo esse duas naturas, scilicet humanam : hanc enim solam Ei dare potuit Virgo Mater ; et divinam, quam Ei solus communicavit Pater ; sed unicam Personam, scilicet non humanam, sed divinam, puta hypostasim Verbi. Si enim in Christo essent duæ personæ sicut sunt duæ naturæ, non recte diceretur Deus ex Virgine natus, passus, crucifixus, sed alius, scilicet homo, sive persona hominis. Jam autem id recte dicitur, quia una est persona in Christo, utramque naturam divinam et humanam sustentans ; quæ proinde facit, ut attributa unius naturæ tribuantur alteri in concreto, ut scilicet hic homo, puta Jesus, recte dicatur esse Deus, æternus, omnipotens, ac vicissim Deus in eo dicatur esse homo, passibilis, mortalis, imo passus et mortuus ; quia scilicet eadem est persona, quæ ob duas naturas quas habet, simul est Deus et homo, ac proinde tam Dei, quam hominis actiones et attributa in se suscipit. Actiones enim sunt suppositorum, sive personarum ; atque hanc unicam in Christo personam significat tam vox hic homo, sive Jesus, quam vox Deus, vel Dei Filius : quare quod de uno vere dicitur, etiam de altero vere dicitur. (Cornel. a Lap., in Luc. 1, 43.)

parfaites, si étendues, cette sainteté si éminente, ces grâces si étonnantes et si variées ?

C'est Marie !!! L'Évangile lui-même le proclame¹.

Et Marie, où a-t-Elle pris toutes ces faveurs, tous ces trésors ? car d'Elle-même Elle n'a rien... C'est dans le Cœur du Fils de Dieu, qui est devenu son propre Fils et qu'Elle porte, en ce moment, dans ses bénies entrailles.

III.

Élisabeth, se voyant comblée de si grandes bénédictions, exalte, dans son admiration, la Vierge qui les lui confère au nom du Ciel. La divine Mère du Sauveur s'abaisse et s'humilie devant ces louanges. Elle décline l'honneur qui Lui est décerné, et renvoie toute la gloire de ces merveilles à Dieu seul qui en est l'Auteur. Ravie jusqu'aux cieux, inspirée par le Verbe éternel caché dans son sein, et inondée de la grâce qui s'échappe de son Cœur, Elle entonne son incomparable cantique : *Magnificat* !

Ce poème sublime, d'où s'exhalent l'admiration, la reconnaissance et l'amour, renferme des richesses immenses, et embrasse, à la fois, dans son ensemble, les grandeurs de Dieu et le triomphe de l'humanité, sur la terre par la grâce, et dans le ciel par la gloire.

« *Mon âme glorifie le Seigneur, s'écrie Marie, et fait monter jusqu'à Lui les transports qui l'animent.* »

C'est le chant de l'action de grâces ! rien de plus naturel. Mais ces paroles, nous disent les saints Docteurs, renferment un autre sens : elles expriment toute l'étendue, toute la profondeur du mystère, et en dévoilent les sublimes conséquences. Elles disent au ciel et à la terre, qui les entendent, que la Mère du Verbe incarné *agrandit le Seigneur* : *Magnificat*².

¹ S. Luc. 1, 41-44. — Fons enim omnium benedictionum et gratiarum B. Virgini collatarum a Deo, est Maternitas Dei, quod scilicet ipsa Deum conceperit et in se incarnarit ; Deus enim Matrem suam omni gratia adornavit ad hoc, ut dignum se fieret habitaculum, imo ut digna esset quæ fieret Mater Dei. (Cornel. a Lap., in Luc. 1, 42.)

² Origenes, in Luc., homil. 8 : Deus, ait, magnificatur, quando ejus imago grandis efficitur. — S. Amb., *serm. Evang. in Luc.*, lib. II, n. 27 : Imago Dei Christus est ; et ideo si quid justum fecerit anima aut religiosum, illam imaginem Dei, ad cujus est similitudinem creata, magnificat. — *Idem* S. Basilius. — S. Aug., *serm. de Assumpt.*, n. 6 : Quæcumque, inquit, anima sancta Verbum concipere potes credendo, pare predicando, magnifica amando, ut dicas : *Magnificat anima mea Dominum.* (Cornel. a Lap., in Luc. 1, 42.)

Mais comment la bienheureuse Vierge peut-Elle agrandir le Seigneur ? Dieu est-Il susceptible d'accroissement ? Qui est-Il ? L'Être infini que rien ne saurait limiter ! l'Être par excellence à qui rien ne manque, parce qu'Il est le souverain bien, la source de tout ce qui existe, la cause première et nécessaire de tout ce qui est et de tout ce qui vit...

Et cependant Marie ne craint point de dire qu'Elle *agrandit* le Seigneur.

Oui, Elle L'agrandit, en nous manifestant la puissance divine dans son acte suprême. En effet, que devient-Elle, cette divine Vierge, par l'Incarnation ? Mère de Dieu ! Or, faire qu'une simple créature, tirée du néant, produise de son sein, par la vertu toute-puissante du Saint-Esprit, un Fils qui, tout en étant le sien propre, est aussi le Fils réel du Très-Haut, c'est, d'après l'enseignement de toute la théologie, réaliser un chef-d'œuvre si grand, si parfait, qu'il n'est pas possible à Dieu même, d'en inventer un autre qui en dépasse l'excellence ¹.

La Très Sainte Vierge *agrandit* encore le Seigneur, parce qu'Elle révèle au monde sa divine Sagesse dans ce qu'elle a de plus intime, de plus profond ².

Rien n'est si éloigné de Dieu que la substance créée ; une distance infinie les sépare. Cependant, par la vertu communiquée à Marie, la nature divine et la nature humaine se rapprochent et s'unissent si intimement en Jésus-Christ, qu'elles ne forment qu'une seule et même Personne qui est celle du Verbe. Dieu descend dans la chair de l'homme pour l'élever jusqu'à Lui ; et dès lors Il vit de notre vie, et nous vivons de la sienne. Marie peut donc s'écrier en-

¹ S. Liguori, *Fêtes de Marie*, disc. 4, *l'Annonc.*, n. 2.

— Uno excepto Deo, rebus omnibus excelsior est. (S. Andr. Cretens., *in Dormit. S. M.*, *homil.* 3, p. 1099, éd. Migne.)

— Nihil tibi, Domina, æquale ; omne enim quod est aut supra te est, aut subtus te : quod supra, solus Deus ; quod infra, omne quod Deus non est. (S. Ansel., *de Conc. B. M.*, t. II, p. 307, éd. Migne.)

— Hoc solum de Sancta Virgine prædicari, quod Dei Mater est, excedit omnem altitudinem quæ, post Deum, dici vel cogitari potest. (S. Ansel., *de Excel. Virg.*, c. 11.)

— Status Maternitatis Dei erat summæ creaturæ dari posset. (S. Bern. Senens., *Pro Fest. V. M.*, s. 8, a. 3, c. 1, *de Consensu Virginali.*)

— Deus B. Virgini summum donum donavit, cujus pura creatura capax fuit, scilicet Dei Maternitatem. (Alb. Mag., *sup. Miss.*, c. CLXXVIII.)

— Majorem mundum posset facere Deus, majus cælum ; majorem matrem, quam Matrem Dei, non posset facere. (S. Bonav., *Spec. B. Virg.*, lect. 10, p. 260, t. XIV, éd. Vivès.)

² Hoc incarnationis Verbi opus fuit summæ Sapientiæ, quæ hanc unionem fecit in Persona divina, ut utrique naturæ, humanæ scilicet et divinæ, sua servaretur integritas. Vide D. Thomam, III p., quæst. 1, a. 4. (Cornel. a Lap., *in Luc.* 1, 46.)

— Fuit enim opus summæ potentiæ, unire Deum homini, cælum terræ, spiritum carni, hæc enim sunt duo extrema in infinitum a se distantia. (*Id.*, *ibid.*)

core : « *Magnificat anima mea Dominum !* Mon âme agrandit le Seigneur ! »

« Jeune fille d'Israël, que dis-tu ? s'écrie le grand évêque de Tulle, Mgr Bertaud. Tu as agrandi Dieu ? Mais Dieu serait-Il apte à recevoir des agrandissements ? Oui ! Voyez, Il est doux, Il est miséricordieux.... Il a des entrailles de charité, *viscera misericordiæ*... Et cependant, sans l'Incarnation, il manque à la miséricorde une grâce, une vérité, un élément. Un Dieu miséricordieux qui ne peut avoir des larmes pour les autres ! Immuable, tranquille, serein dans les splendeurs de son Être, Il n'a point d'yeux pour pleurer.... (de Cœur pour aimer, de bouche pour instruire, de mains pour bénir, de pieds pour courir après la brebis égarée, de bras pour la presser sur sa poitrine, et de lèvres pour lui donner le baiser de paix.) C'est une miséricorde incomplète ! « Eh bien ! moi, dit la Vierge, je la compléterai, et les peuples m'appelleront Mère de la miséricorde, *Mater misericordiæ*. Le Verbe divin s'incarnera dans mon sein. Il aura faim et soif ; Il aura été comme un de la race humaine ; Il subira les clous et les verges ; Il souffrira jusqu'à l'effusion de son sang, jusqu'à l'ouverture de son flanc sacré ; Il connaîtra la mort. » Et après cela Il ressuscite glorieux ; Il ne permet pas que sa chair virginale, ce bel instrument de traduction de ses attributs divins, subisse la corruption du tombeau.... (Il infuse sa propre vie dans les veines de l'humanité, institue le sacrement de son amour, où Il se donne en nourriture à l'homme qu'Il élève ainsi jusqu'à Lui ; et par l'homme Il s'unit à la création tout entière. De plus Il établit son Église, cette société des élus dans laquelle Il se perpétue jusqu'à la consommation des temps.) C'est donc en toute vérité que Marie s'écrie : *Magnificat* ¹. »

Nous ajoutons enfin que Marie *agrandit* Dieu par les œuvres et les mérites de sa vie.

La Maternité divine, dernier effort de la puissance, de la sagesse et de l'amour de Dieu ², constitue, comme nous l'avons dit, une dignité si haute, que les théologiens l'appellent infinie en son genre ³, c'est-à-dire, tellement parfaite qu'il est impossible à Dieu

¹ Discours de Mgr Bertaud au Couron. de N.-D. du S.-C., Issoudun, le 8 sept. 1869.

² Status Maternitatis Dei erat summus status, qui puræ creaturæ dari posset. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 8, a. 3, c. 1, *de Consensu Virginali*.)

— Deus B. Virgini summum donum donavit, cujus pura creatura capax fuit, scilicet Dei Maternitatem. (Alb. Mag., *sup. Miss.*, c. CLXXVIII.)

³ Dignitas Matris Dei suo genere est infinita. (Suarez, in III p., disp. 1, sect. 2, n. 7, t. XIX, p. 9, éd. Vivès.)

— Immediate post esse Deum, est esse Matrem Dei. (Alb. Mag., *sup. Miss.*, c. CLXXX.)

même d'en concevoir une qui lui soit supérieure¹. Or, cette dignité de Mère de Dieu lie à jamais les gloires et les grandeurs de Marie à celles de son divin Fils². Elle imprime à toutes ses pensées, à tous ses actes, un caractère d'excellence dont il est impossible à un être créé de comprendre et de mesurer le prix. Elle La fait participer à la grâce de Jésus-Christ, source de toute grandeur surnaturelle pour les êtres créés, non comme une servante, mais comme la vraie Mère de l'Auteur même de la grâce et de la gloire³. Contemplée au point de vue de son union consubstantielle avec l'Homme-Dieu, cette divine Vierge, disent les saints Docteurs, a plus acquis de mérites par un seul de ses soupirs, par une seule de ses larmes, par un seul mouvement libre de son âme que n'en ont acquis tous les élus ensemble pendant toute la durée de leur épreuve. Un seul acte d'amour, parti du Cœur immaculé de notre Mère bien-aimée, est un monde de merveilles qui surpasse en beauté, en excellence et en perfection tout ce qu'il y a jamais eu d'héroïsme dans le cœur des saints⁴.

Ah ! je vous le demande ! qui pourra jamais se former une idée complète des mérites acquis par la Très Sainte Vierge pendant tout le cours de sa vie ? Qui mesurera la longue chaîne de ses grandeurs, dont le premier anneau touche à Dieu le Père, pour aller aboutir au Verbe fait chair ? Qui pourra dire l'immensité de sa gloire ?

Cité de Dieu, Marie est donc l'image la plus parfaite, après Jésus-Christ, des trois Personnes divines⁵. Elle est leur chef-d'œuvre, leur habitation, leur ciel. Elle a donc pu dire avec vérité : « Mon âme agrandit le Seigneur ! *Magnificat anima mea Dominum !* »

Faut-il s'étonner si Dieu, pour Lui témoigner son amour et sa

¹ Quid mirabilius quam esse Dei Matrem ? Ipsa est qua majorem Deus facere non posset. Majorem mundum posset facere Deus, majus cœlum ; majorem matrem, quam Matrem Dei, non posset facere. (S. Bonav., *Specul. B. V.*, lect. 9-10, p. 259 et 260, t. XIV, éd. Vivès.)

² Maternitas divina est suprema quœdam conjunctio cum Persona infinita. (Suarez, in III p., disp. 1, sect. 2, n. 7, t. XIX, p. 9, éd. Vivès.)

³ Beata autem Virgo Maria propinquissima Christo fuit, quia ex Ea accepit humanam naturam ; et ideo præ cæteris majorem debuit a Christo gratiæ plenitudinem obtinere. (S. Thom., III, q. 27, a. 5.)

⁴ Omnes gratias generales et speciales in summo habuit. (Alb. Mag., *Bibl. Marian.*, *Luv.*, n. 13, et *sup. Miss.*, c. cxcviii.)

— Sine ulla comparatione, magis quam cœlestes exercitus, multo gloriosior. (S. Ephrem., *de Laul. Dei Genit.*, precat. 9, græco-lat., p. 545, t. III, éd. Assemani.)

— Uno Deo excepto, rebus omnibus excelsior est. (S. And. Cretens., in *Dorm. S. M.*, *homil.* 3, p. 1099, éd. Migne.)

⁵ Suarez, in III p., disp. 18, sect. 2, n. 7, t. XIX, p. 236, éd. Vivès. — S. Li-guori, *de Fest. Mariæ, in Nativ.*, pars II.

— (Maria) Imago divina. (S. Amed., *homil.* 3, *de Laul. B. M. V.*) — Speculum bonitatis Dei. (Alb. Mag., *Bibl. Marian.*, *super lib. Sap.*)

reconnaissance¹, L'a rendue Dépositaire et Dispensatrice de sa grâce, et si Jésus, le fruit béni de son chaste sein, Lui a donné tant de pouvoir sur son divin Cœur² ?

IV.

Eclairée par tous les rayons du divin Soleil de justice, et pénétrant de plus en plus les indicibles secrets de l'Incarnation et ses ineffables conséquences, Elle en résume les merveilles en s'écriant : *Le Tout-Puissant a fait en Moi, pour Moi et par Moi, de grandes choses*³.

Quelles sont ces merveilles ? Le Docteur Angélique nous répond que c'est l'Incarnation du Verbe, la *Maternité* divine et la *Vision* béatifique de l'homme. Ces trois prodiges, ajoute-t-il, ne sauraient être *ni meilleurs ni plus grands* ; parce qu'ils nous montrent l'union de Dieu avec ses créatures dans un degré si éminent qu'il est impossible d'en concevoir un autre plus élevé⁴.

— La plus haute de toutes les unités est, sans contredit, celle que nous contemplons dans le mystère de l'adorable Trinité, où trois personnes, essentiellement distinctes, n'ont qu'une seule et même nature. Cependant, en étudiant l'Incarnation, nous y trouvons une autre unité aussi surprenante peut-être. En effet, que voyons-nous dans le Fils de Marie ? Trois substances diverses : le Verbe de Dieu, l'âme humaine et une chair mortelle⁵. Or, ces trois substances, quoique radicalement distinctes par leur essence propre, ne constituent néanmoins, en Jésus-Christ, qu'une seule et même Personne divine⁶. D'où saint Bernard conclut que l'Incarnation est l'union

¹ Cæteris per partes præstatur (gratia). Mariæ vero se tota infudit plenitudo gratiæ. (S. Sophron., Patriarch. Hieros., *de Assumpt.*, n. 5, inter opera S. Hieronym., t. XI, p. 127, éd. Migne.)

² Deus debet Mariæ quod homo sit. (Didaco de Cast., *de ornatu et vestibus Aaron.*, vers. 37, illat. 260, n. 117, in-fol., 1709, p. 431.)

— Cedit autem in gloriam, quod cum Matris sit debitor. (*Theol. Marian.*, Virg. Sedlmayr, n. 1741, p. 736.)

³ Fecit Mihi magna qui potens est. (S. Luc. 1, 49.)

⁴ Humanitas Christi ex hoc quod est unita Deo, et beatitudo creata ex hoc quod est fruitio Dei, et beata Virgo ex hoc quod est Mater Dei, habent quamdam dignitatem infinitam ex bono infinito, quod est Deus : et ex hac parte non potest aliquid fieri melius eis, sicut non potest aliquid melius esse Deo. (S. Thom., I, q. 25, art. 6, ad 4.)

⁵ Verbum enim, et anima, et caro in unam convenere personam. (S. Bern., *in eig. Nativ. Domini*, s. 3, n. 8, t. II, col. 98.)

⁶ Et ideo quantum ad hoc, unio incarnationis præeminet unitati numerali, ra-

suprême, c'est-à-dire, la plus grande unité qui puisse exister en dehors de Dieu ¹.

— D'un autre côté, la Très Sainte Vierge, en engendrant, de sa propre substance, un Fils qui est le Fils de Dieu, est élevée par cette génération, à une union si parfaite avec la Divinité que Suarez ne craint pas de dire qu'Elle appartient, d'une certaine manière, à l'ordre de l'union hypostatique, avec laquelle Elle se trouve nécessairement liée²; en sorte qu'il ne saurait y en avoir de plus étroite³. En effet, dit saint Pierre Damien, elle est si intime qu'elle établit entre Dieu et Marie une certaine égalité ou identité⁴, et en fait, pour ainsi dire, une même chose⁵.

Voilà pourquoi Albert le Grand affirme que Marie, par l'Incarnation, ne pouvait être plus unie à Dieu, à moins de devenir Dieu lui-même⁶.

— Enfin, par la vision béatifique, l'âme humaine s'unit à Dieu par le lien le plus fort, après celui de l'Incarnation et de la Maternité divine. *Elle devient semblable à Lui, parce qu'Elle le voit tel qu'Il est*⁷. Et elle vit de sa vie propre, *puisqu'elle est participante de la nature divine*⁸.

Eh bien ! ces trois merveilles, qui forment le monde de la grâce et de la gloire, qui manifestent toutes les splendeurs communicables des richesses divines, et qui nous laissent apercevoir, en un mot, les dernières et suprêmes inventions de la Sagesse infinie, ont été accomplies dans le sein et par le ministère de Marie, lorsqu'Elle prononça son immortel *Fiat*. « O parole incomparable !

tione scilicet unitatis divinæ Personæ. (S. Thom., III. quæst. 2. art. 9. ad 1.)

— Ipse Homo, quantum ad aliquod, est in Filio magis, quam Filius in Patre; in quantum scilicet idem supponitur in hoc quod dico, *Homo*, prout sumitur pro Christo. et in hoc quod dico, *Filius Dei*; non autem est idem suppositum Patris et Filii. (*Id.*, *ibid.*, ad 3.)

— Homo potius est in Filio Dei, quam Filius in Patre. (S. Aug., *de Trinit.*, lib. I, c. x.)

¹ Tantam denique, tamque expressam unionis vim in se præfert ea Persona, in qua Deus et homo unus est Christus. (S. Bern., *de Consid.*, lib. V, c. ix, n. 21.)

² Dignitas Matris est altioris ordinis : pertinet enim quodammodo ad ordinem unionis hypostaticæ ; illam enim intrinsece respicit, et cum illa necessariam conjunctionem habet. (Suarez, in III p., disp. 1. sect. 2. n. 4, t. XIX, p. 8, éd. Vivès.)

³ Post hypostaticam conjunctionem, non est alia tam vicina ut unio Matris Dei cum Filio suo. (Dionys. Cart., *de Laud. V. M.*, lib. I, c. xxxv.)

⁴ Quarto modo inest (Deus) uni creaturæ, videlicet Mariæ Virgini, identitate, quia idem est quod Illa. (S. Pet. Dam., *in Nativ. B. V.*, s. 1.)

⁵ Quod femina conciperet et pareret Deum, oportuit eam elevari ad quamdam æqualitatem divinam, per quamdam quasi infinitatem gratiarum. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5: a. 1. c. XII, *de Nativ. B. V.*)

⁶ Magis Deo conjungi, nisi fieret Deus, non potuit. (Alb. Mag., *sup Miss.*, r. ad 3. q. 140.)

⁷ Scimus quoniam cum apparuerit, similes Ei erimus : quoniam videbimus Eum sicuti est. (I *Jonn.* III, 2.)

⁸ Divinæ consortes naturæ. (II *Pet.* I, 4.)

s'écrie saint Thomas de Villeneuve, sa puissance est si efficace qu'Elle fait descendre des cieux le Verbe éternel qui, à l'instant même, s'incarne ¹. » Une Vierge devient alors Mère de Dieu, et son chaste sein est le tabernacle vivant où l'âme du Christ contemple, d'une vue immédiate, l'essence divine. Marie, dans ce mystère, est comme le nœud de la nature, de la grâce et de la gloire, le point de jonction du fini et de l'infini, le centre des plus hautes manifestations des attributs divins, et le canal mystérieux par lequel la lumière éternelle et tous les trésors célestes descendent sur le monde ².

Nous comprenons maintenant toute la profondeur de cette parole sortie de votre bouche sacrée : *Le Tout-Puissant a fait en Moi, pour Moi et par Moi, de grandes choses. C'est pour cela que toutes les générations m'appelleront Bienheureuse* ³.

V.

Étrange prophétie !!! Une jeune femme pauvre, ignorée, vivant dans l'oubli, ayant pour époux un modeste artisan, qui coule ses jours dans le silence, le travail et l'obscurité, ose dire, à la face du ciel et de la terre, *que toutes les générations l'appelleront Bienheureuse*. Et cette parole inouïe, Elle la prononce sous un humble toit, dans un coin de la Judée, au moment où le paganisme couvre le monde entier, et où le vrai Dieu n'a plus d'adorateurs que dans le royaume de Juda, tributaire de Rome idolâtre !

Et voilà qu'à dix-neuf siècles de distance, en remontant le cours des âges, nous voyons les rois et les peuples, les savants et les ignorants, les riches et les pauvres, les grands et les petits, de tous les temps et de tous les lieux, La proclamer *Bienheureuse*. Le guerrier L'invoque en allant au combat, le matelot L'implore lorsque les vagues se déchaînent contre son navire et que les abîmes s'entr'ouvrent devant lui. La littérature, la poésie, les sciences et les arts célèbrent, à l'envi, ses grandeurs. Les temples retentissent de ses louanges : ses autels sont partout ; son culte a envahi toutes les

¹ O Fiat potens ! O Fiat efficax ! O Fiat super omne fiat venerandum.... (S. Thom. a Villan., *de Annunt.* conc. 1, p. 581.)

— Qui.... descendit de cœlis, et incarnatus est. (*Symb.*)

² Quæ.... lumen æternum mundo effudit. (*Præf. Miss. Rom.*)

³ Ex hoc Beatam Me dicent omnes generationes. (*Cant. Magnificat.*)

nations civilisées; son nom est sur toutes les lèvres; son amour, dans tous les cœurs; et des centaines de millions de voix chantent ses gloires et acclament ses bienfaits. *Beatam me dicent omnes generationes.*

L'accomplissement de cette étonnante prophétie prouve donc, jusqu'à l'évidence, que Dieu a parlé par la bouche de Marie. Cette auguste Vierge pouvait-Elle, en effet, commander aux princes et aux sujets, aux pontifes et aux prêtres, aux nations policées ou barbares, de se faire les panégyristes de ses grandeurs et les admirateurs de ses vertus? Pouvait-Elle charger l'avenir d'écrire, sous sa dictée, le fait incompréhensible, mais réel cependant, de la royauté de sa gloire sur toutes les générations, de son amour sur toutes les âmes, et de sa puissance d'intercession sur le Cœur du Christ Rédempteur? Cette dernière royauté est le secret de ses triomphes, la clef de ses libéralités, la source de la confiance des peuples et l'explication des grâces qu'Elle accorde.

VI.

Pourquoi Dieu a-t-Il comblé Marie de si grands dons? Pourquoi L'a-t-Il prédestinée à tant de merveilles? Pourquoi les Anges et les Saints La regardent-ils comme leur Reine, et le Fils de Dieu comme sa Mère? Pourquoi la terre, avec toutes ses générations, La proclame-t-elle *Bienheureuse*, c'est-à-dire environnée de toutes les splendeurs, de toutes les gloires possibles, et enrichie de tous les trésors contenus dans le Cœur d'un Dieu? Oui, pourquoi? Ah! *parce que le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante*¹!

L'humilité de la Vierge, voilà donc le principe de toutes ses grandeurs. En effet, plus Dieu voit une âme vide d'elle-même et cachée dans son néant, plus Il l'élève vers les hauteurs inaccessibles de son trône². Voilà pourquoi le Christ, dit saint Paul, a trouvé dans ses anéantissements la glorification de son nom³.

¹ Quia respexit humilitatem ancillæ suæ. (S. Luc. I, 48.)

² Qui se humiliat, exaltabitur. (Matth. XXIII, 12; Luc. XIV, 11.)

³ Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo; sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus. et habitu inventus ut homo. *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen: ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum; et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.* (Ad Philip. II, 6 et seq.)

L'humilité est devenue l'élément constitutif, si je puis parler ainsi, des destinées suréminentes de son adorable humanité et comme la vertu créatrice de ses grandeurs.

Ainsi l'humilité est le fondement où Dieu vient asseoir l'édifice des destinées surnaturelles d'une créature ¹. Or, Marie, dès son enfance, l'a pratiquée jusqu'à l'héroïsme ². Aussi est-ce par cette vertu, dit un pieux auteur, qu'Elle a conquis le Cœur de son divin Epoux ³. Et c'est parce qu'Elle l'a possédée et aimée, cette vertu, qu'Elle est devenue la mère du Verbe incarné, et qu'Elle a donné Dieu aux hommes ⁴. Elle avait toujours devant les yeux d'un côté la Majesté divine, et de l'autre, son propre néant ⁵. Aussi se regardait-Elle comme très méprisable et indigne de la plus petite faveur de la part de Dieu ⁶; et s'il n'y a pas au monde, après Jésus-Christ, une créature plus élevée en dignité, c'est qu'il n'y en a jamais eu qui se soit plus abaissée ⁷.

C'est donc par son incomparable humilité que l'auguste Vierge est parvenue, par delà tous les mondes, dans une sphère de gloire où Elle habite seule à côté de son Fils, et où les trois Personnes divines L'ont couronnée Reine de l'univers; c'est donc en se dépouillant de toute estime d'Elle-même et en se complaisant dans sa bassesse qu'Elle est arrivée au dernier degré des grandeurs communicables à une simple créature; c'est donc en se tenant sans cesse cachée dans les abîmes de son néant qu'Elle a mérité cette Béatification sublime ⁸.

D'où lui vient cette humilité, qui est le fondement de son éléva-

¹ Humilitas est fundamentum custosque virtutum. (S. Bern., in *Nativ. D.*, s. 1, n. 1.)

² Ab infantia enim, tantæ humilitatis fui, quod nunquam me creaturæ prætulî. (S. Mechtild., *Liber specialis gratiæ*, pars I, c. xxix, p. 100, éd. Solesmes, 1877.)

³ Vulnerasti cor meum. Soror mea, Sponsa... in uno crine colli tui. (*Cant.* iv, 19.) « In uno crine, » id est, in nimia humilitate cordis tui. Iste est crinis colli, humilis cogitatus. (Ab. Rupert., in *Cant. Cantic.*, lib. III, c. iv.)

— Unum illum crinem tuum, scilicet spiritum humilem et contribulatum in me jecisti, veluti spiculum præacutum, et vulnerasti Cor meum. (*Id.*, *ibid.*)

⁴ O vere beata humilitas, quæ Deum hominibus peperit, paradisum aperuit et animas ab inferis liberavit! (S. Aug., de *Assumpt. B. M.*, n. 10, serm. 208, éd. Migne.)

⁵ Virgo continue habebat actualem relationem ad divinam Majestatem et ad suam nihilitatem. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 4, a. 3, c. II, de *Concept. B. V. M.*)

⁶ Pro firmo scias, quod me reputabam vilissimam et gratia Dei indignam (Verba B. M. ad S. Elisabeth., apud S. Bonav., *Me l. ritæ Christi*, c. III, t. XII, p. 513, éd. Vivès.)

⁷ Sicut nulla, post Filium Dei, creatura tantum ascendit in gratiæ dignitatem, sic nec tantum descendit in abyssum humilitatis. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 4, a. 1, c. III, de *Concept. B. M. V.*)

⁸ Et si placuit ex virginitate, tamen ex humilitate concepit. (S. Bern., *homil.* 1, *super Missus*, n. 5.)

tion, le principe de toutes ses gloires, la racine de sa suréminente dignité? Du Cœur sacré du Sauveur ¹. C'est dans ce Cœur adorable, selon l'invitation qui Lui en a été faite, et pas ailleurs, qu'Elle est allée la puiser.

Et puisque c'est par cette vertu que Marie possède, non seulement tous les trésors de la grâce, mais qu'Elle exerce une si grande influence sur la source même qui la produit, Elle est donc bien *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

VII.

Marie, en ce moment solennel, est le Tabernacle vivant où la Divinité repose ². Après l'humble demeure de Nazareth, la maison de Zacharie devient le premier temple que Dieu daigne habiter corporellement. Cette modeste chaumière l'emporte de beaucoup sur le sanctuaire de Jérusalem; car il n'a jamais reçu une visite semblable.

Ah! si l'arche d'alliance sanctifia la maison d'Obédédom, pendant les trois mois qu'elle y séjourna, et valut à la famille d'abondantes bénédictions de la part du Seigneur ³, qui énumérera tous les trésors de grâces dont fut enrichie l'habitation d'Hébron, pendant tout le temps qu'y résida l'auguste Vierge, cette Arche sacrée de la nouvelle alliance dont la première n'était que la figure ⁴? Ce n'est pas la manne du désert ni la table de la loi qu'elle renferme, mais le souverain Législateur, le véritable Emmanuel, le Pain vivant descendu du Ciel.

Nous avons vu les merveilles qui se sont opérées dans saint Jean et dans sainte Élisabeth, sa mère, au début de la salutation virginale. Ces merveilles n'ont pu que s'accroître pendant tout le temps

¹ Discite a Me, quia mitis sum et humilis corde. (S. Matth. xi. 29.)

² Tabernaculum Dei cum hominibus. (Apoc. XXI, 3.)

— (Maria) Tabernaculum Dei. (D. Petr. Dam., *homil. in Nativ. B. V. M.*, serm. 46, t. I, p. 753, éd. Migne.)

— (Maria) Tabernaculum Dei animatum; tabernaculum cœleste, in quo Verbum habitavit. (S. Andr. Creten., *in can. de Nativ. B. V. et de Concept. S. Annæ*.)

³ Habitavit arca Domini in domo Obededom... tribus mensibus: et benedixit Dominus Obededom, et omnem domum ejus. (II Reg. vi, 11.)

⁴ (Maria) fœderis arca. (*Litan. B. V. M.*)

— Arca testamenti est B. Virgo, quæ Christum novi fœderis et testamenti auctorem utero suo complexa mundo peperit. (Cornel. a Lap., *in II Reg. vi. 7.*)

que Marie prolongea son séjour ¹. Mais les trois mois, dont parle l'Évangile, sont écoulés... Le saint Précurseur vient de naître, et le chef de cette heureuse famille, le véritable Obédédom, n'a pas encore reçu sa bénédiction particulière. Le Tabernacle de Dieu incarné ne peut quitter son toit sans répandre sur lui ses largesses². Marie ne partira pas avant que son Fils ait opéré *par Elle* un nouveau prodige. Aussi assistera-t-Elle, non seulement à la naissance de l'enfant pour le contempler, le presser sur son cœur et le bénir ³, mais à l'imposition du nom qui lui sera donné ⁴. Mère du Verbe qui est la Parole substantielle de Dieu, il est convenable qu'Elle soit là, lorsque la langue de Zacharie, déliée par un miracle, entonnera son sublime cantique : *Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'Il a visité et racheté son peuple* ⁵ ! Il est convenable qu'Elle soit là, pour lui communiquer l'Esprit-Saint dont Elle est toute remplie ⁶, et lui transmettre le don de prophétie qu'Elle possède à un si haut degré ⁷.

Éclairé par la grâce, Zacharie comprend qu'il a devant les yeux l'Ostensoir vivant du Christ, la Mère du Sauveur promis à la terre. Il descend dans les profondeurs du mystère qu'il explique; il en déroule toutes les heureuses conséquences et dans le présent et dans l'ave-

¹ Felix domus quam Maria visitat. (P. Engelgrav., *Carl. Panth.*, in *Visit.*, § 2, t. II, p. 8, éd. 1690.)

² I *Paral.* XIII, 14.

³ Usque in diem nativitatis ejus, gloriosa Virgo, cum cognata sua, morata est, donec puerum natum sinu beatissimo confoveret. (S. Petr. Dam., serm. 23, *de Nativ. S. Joannis*, t. I, p. 630, éd. Migne.)

— Mansit igitur B. Virgo Maria... Octavo vero Kal. Julii natus est Joannes... Natum puerum nobilis Virgo Maria, Dei Mater et Domina, suis sanctis manibus de terra levavit, et morem gerulæ officiosissime peregit. (Bartholom. Trident., *Vita B. Joan. Baptist.*, per an. circul., c. LXXX; *id.*, Maldon. — Orig., *homil.* 3, in *Luc.*; S. Ambros., *œpos. Evang.*, l. II, n. 29 et 30.)

— Tandiu mansit Maria, donec Elisabeth, partus tempore completo, Præcursoris Domini sui, propter quam maxime venerat, nativitatem videret. (Ven. Bed., *Comment. in Luc.*, lib. I, t. III, p. 323, éd. Migne.) *Cette opinion est controversée.*

— Quem (puerum Joannem) Domina levavit a terra et diligenter aptavit. (S. Bonav., *Melit. ritæ Christi*, c. v. — *Id.*, Gerson. *Josephina*, dist. 6, t. IV, p. 766. — Corncl. a Lap., in *Luc.* 1, 56.)

⁴ C'est le sentiment que l'Eglise semble préférer, si nous en jugeons par sa sainte Liturgie. — Elle fixe, en effet, le mystère de la Visitation huit jours après la naissance de saint Jean (24 juin, 2 juillet). Or, chez les Hébreux, d'après la loi, le nom était donné à l'enfant le jour de sa circoncision, c'est-à-dire le huitième jour après sa naissance. (S. *Luc.* 1, 59.) D'où il résulte que Marie n'a dû partir qu'après cette cérémonie.

— Ecclesia, certior de tempore quo visitatio finita est quam de tempore quo coëpta est, celebrat diem festum Visitationis post natalem S. Joannis Baptistæ, quia tunc vel paulo ante visitatio finem habuit et B. Virgo domum suam rediit. (Azorius, *Instit. moral.*, part. II, lib. I, c. xxiii. — It. Tromb., *Vita S. Mariæ*, dissert. 12, c. iv, q. 8; S. Anton. Flor., *Biblioth. Virg.*, t. II, p. 475.)

⁵ S. *Luc.* 1, 68.

⁶ Zacharias Pater ejus repletus est Spiritu Sancto. (*Ibid.*, 67.)

⁷ Et prophetavit. (*Ibidem.*)

nir. Il annonce le règne de la miséricorde et de l'amour, de la justice et de la paix, de la sainteté et du salut, par la rémission des péchés. Il prédit la conversion des Gentils qui sont ensevelis dans l'ombre de la mort, les grandeurs de son Fils qui vient de naître, et la sublime mission de précurseur du Messie qu'il aura bientôt à remplir ¹.

O bienheureuse Vierge ! où les avez-Vous prises ces bénédictions ? A quelle source les avez-Vous puisées ? De quel trésor les avez-Vous tirées ? Dites-nous leur origine. Ah ! je Vous entends ! Je Vous comprends ! Elles viennent toutes du Cœur du Verbe incarné, qui palpite en ce moment dans votre sein. Ce Cœur adorable du Fils de Dieu est votre bien ². Vous avez fourni le sang virginal dont il est formé. Aussi dépose-t-Il entre vos mains les richesses infinies qu'Il renferme ³, pour qu'elles soient communiquées par Vous à la terre ⁴. Il commence au jour de votre Visitation, afin de nous faire comprendre que Vous serez en tout temps, en tous lieux et à toute heure, la Dispensatrice de tous ses bienfaits, le Canal de toutes ses grâces ⁵.

Aussi le ministère que Vous remplissez en ce jour nous montre bien que Vous méritez le Titre si beau sous lequel on vous invoque aujourd'hui.

O ma tendre Mère ! puisque Vous êtes la Dépositaire de tous les trésors du Cœur de votre divin Fils ⁶, venez nous visiter ! Restez avec nous ! Communiquez-nous vos dons si précieux ! Faites jaillir la lumière dans nos esprits ! Fortifiez nos âmes ! Faites-nous aimer la justice et la vérité ! Rendez-nous humbles, pieux et constants dans la vertu. Aujourd'hui, demain et toujours, que votre voix résonne à nos oreilles, et nous fasse tressaillir dans la miséricorde et l'amour du Sacré-Cœur.

¹ S. Luc. 1, 68 et seq.

² Ager iste est Maria, in qua Thesaurus Dei Patris absconditus est. (S. Bonnav., *Spec. B. V.*, lect. 7, p. 254, t. XIV, éd. Vivés.)

³ Cum Ipsa totus gratiæ thesaurus reconditus erat. (S. Greg. Thaum., *in Annunt. B. M.*, homil. 1, p. 1150, éd. Migne.)

⁴ Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis sit, si quid gratiæ, si quid salutis, ab Ea noverimus redundare. (S. Bern., *de Aquev.*, n. 6.)

⁵ (Maria) Thesaurus Domini et Thesauraria gratiarum. (Idiota, *cont. de V. M.*, in *prin.*)

— Thesaurus Domini. (Ric. a S. Laur., *de Lau. B. M. V.*, lib. II, c. 1.)

— Thesaurizaria gratiarum. (*Id.*, *ibid.*)

— Dispensatrix omnium gratiarum. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 13, a. 2, c. III, *de Exalt. B. V.*)

⁶ Maria est Thesaurus, quia in Ea, ut in gazophylacio, reposuit Dominus omnia dona gratiarum ; et de hoc thesauro largitur ipse larga stipendia suis militibus et operariis. (Ric. a S. Laurent., *de Lau. B. M.*, lib. IV, c. XXI, p. 134.)



CHAPITRE IX.

LES MYSTÈRES DE BETHLÉEM ET NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I

LES temps sont accomplis. Le Sauveur promis doit apparaître au milieu de nous. La Vierge, prédite par les Prophètes, va donner au monde son Rédempteur et son Dieu.

D'après les oracles divins, c'est à Bethléem¹, *maison de pain, la ville féconde*², que doit *descendre du ciel le vrai Pain de vie*³, Celui qui est destiné à servir de nourriture aux âmes affamées et à répandre partout la fécondité.

Mais celle que le Très-Haut a choisie pour être sa mère réside à Nazareth ! Que ferez-vous, Seigneur ? Vous vous servirez, pour l'accomplissement de vos desseins, du plus puissant des monarques, du César de Rome à qui la terre obéit.

C'est lui qui sera, sans le savoir, l'instrument de votre volonté souveraine, l'exécuteur de vos décrets.

Voulant connaître le nombre de ses sujets, il ordonne à chacun d'aller se faire inscrire au lieu où se trouve le berceau de sa famille. Joseph et Marie, qui descendent l'un et l'autre de la maison de David, se rendent dans la ville qui en fut le berceau, c'est-à-dire à Bethléem. L'affluence est si grande qu'il n'y a même pas de place pour les loger⁴. Ils sortent de son enceinte et vont aux environs chercher un abri ; ils le trouvent dans une grotte ouverte, débris d'une ancienne forteresse que David avait fait construire autrefois⁵. C'est là, au milieu de ces décombres, que vient au monde Celui qui

¹ Mich. v, 2 ; Matth. II, 6-8.

² Cornel. a Lap., *Com. in Matth.* II, 6. Ephrata idem est quod frugifer, id est fertilitas. — Bethléem s'appelait aussi Ephrata.

³ Joan. VI, 41.

⁴ S. Luc. II, 7.

⁵ Les Petits Bollandistes, t. XII, 25 décemb., p. 394.

doit relever toutes les ruines ; c'est là, sur cette terre de Jessé, où David dressa son premier trône¹, qu'apparaît l'héritier de son royaume ; c'est sur ce sol béni, où le premier roi de Juda fut sacré², que le Verbe incarné recevra, dans une consécration solennelle³, un nom suradorable, un nom au-dessus de tous les noms, un nom qui doit faire fléchir tout genou au Ciel, sur la terre et dans les enfers, un nom plus resplendissant que toutes les couronnes, plus éclatant que tous les soleils, un nom qui révèle la grandeur et la gloire, la puissance et l'amour de Celui qui le portera ; ce nom est celui de Jésus qui *veut dire Sauveur*⁴.

Marie pénètre dans la grotte que la divine Providence Lui ménage. Sentant que l'heure est arrivée où Elle doit donner au monde son Sauveur⁵, Elle se jette à genoux, dit sainte Brigitte. Aussitôt, Elle se voit environnée d'une lumière resplendissante ; puis, inspirée par le Saint-Esprit, Elle adresse à Dieu cette prière : « Père éternel qui m'avez fait l'honneur de me choisir pour la Mère de votre Fils unique ; qui avez renfermé dans mon sein le trésor inestimable de votre Sagesse, et qui avez caché dans mon corps, comme dans une coquille mystérieuse, la Perle sans prix de votre Figure, je vous prie de faire paraître présentement au monde cette parfaite image de votre infinie bonté, afin que, par elle, tous les hommes soient attirés à votre connaissance.

« Que le Créateur du Ciel et de la terre sorte de sa créature, la source de son ruisseau, la racine de son rejeton, la vigne de son sarmant, le soleil de son rayon, et l'époux de son lit nuptial. Que le monde voie son auteur, l'Ange son Roi, le juste sa vie, le pécheur son remède, le Gentil sa lumière, le Juif sa gloire, et l'affligé sa consolation. Enfin que votre très humble servante voie son Fils unique et son bien-Aimé⁶. »

Puis Elle fut ravie en extase⁷, et, pendant cet heureux moment, la splendeur du Père éternel, le rayonnement de sa gloire, sa Parole vivante, en un mot, son Verbe fait chair, traverse le sein virginal qui Le renferme, comme le rayon lumineux traverse un pur cristal, comme Lui-même traversera plus tard, sans la briser, la pierre du

¹ Les Petits Bollandistes, t. XII, 25 déc., p. 394.

² *Id.*, *ibid.*, p. 395.

³ S. Epiphanius, *adv. Hæreses*, lib. I, hæres. 20, p. 274, éd. Migne. ; Nicephorus, *Hist. eccl.*, lib. I, cap. x, p. 659, éd. Migne.

⁴ S. Luc. II, 21.

⁵ *Ibid.*, 6.

⁶ S. Brig., *Revel.*, lib. VII, c. XXI ; S. Augustin., serm. 5, in *Nat. Domini*, serm. 187, éd. Migne.

⁷ *Ead.*, *ibid.* Stabat, quasi in extasi contemplationis suspensa, etc.

sépulcre. Il en sort avec la même pureté que les pensées jaillissent de l'esprit, que les désirs naissent du cœur ¹.

Un élan de son âme, un tressaillement d'amour inspiré par le ciel, La tire de son ravissement et La rappelle à Elle. Ses yeux s'abaissent, et Elle voit l'Enfant-Dieu, le Messie promis au monde, le trésor des élus reposer doucement à terre dans les plis de son blanc manteau et sur son voile d'azur, qu'Elle avait eu soin d'étendre dans la grotte ².

Elle s'incline pour l'adorer ; « Elle l'adore en son propre nom ; Elle l'adore au nom de la création tout entière : Dieu seul a pu mesurer la profondeur et la sublimité de cette première adoration. Unie à celle que la très sainte âme de Jésus rendait simultanément à son Père, et l'imitant d'aussi près que possible, cette adoration de Marie réparait les déshonneurs sans nombre que les faux cultes, les idolâtries et les impiétés de tout le genre humain avaient, depuis quatre mille ans, infligés à la Divinité et lui devaient infliger jusqu'à la fin des siècles. Elle résumait en outre, et couronnait, en la dépassant, l'adoration de tous les justes qui avaient vécu dans l'antiquité, celle de tous les saints à venir, et même celle des bons Anges. Cette adoration de la Vierge avait d'ailleurs un caractère spécial qui ne se pouvait point trouver, même dans celle de son Fils. L'adoration du Fils va toute et purement à la divinité ; l'adoration de la Mère allait à la divinité apparue et vivant dans la chair....

« Après qu'Elle eut adoré Dieu dans cet enfant, Elle le regarde. On ne peut penser à ce regard sans éprouver un impérieux besoin de s'agenouiller et de se taire. Marie regardant Jésus pour la première fois ! Ah ! quelle révérence, quelle piété, quelle simplicité, quelle tranquillité, quelle candeur, quelle pénétration, quel amour ! Ce regard devait ressembler beaucoup à une caresse ; il devait faire l'impression d'une onction. Il s'y écoula, sans doute, quelque chose du regard ineffable de Dieu sur sa Création, après qu'Il l'eut achevée, et que, y trouvant *toutes choses très bonnes*, Il s'y complut amoureuxment. Ce regard de la Vierge traduisait encore toutes sortes d'admiration humbles et de transports paisibles, selon qu'il est naturel à l'âme d'en ressentir, quand, étant sainte, elle est divinement émue. Depuis le commencement du monde, nul n'avait regardé Dieu ainsi. Jésus en fut touché jusqu'au fond des entrailles.

¹ S. Augustin., serm. 8, in *Nat. Domini*, n. 2, serm. 191, éd. Migne. *Illud corpus Domini intravit ad discipulos januis clausis. quod ad humanos oculos per nativitatem suam clauso exiit utero Virginis.* (S. Greg. Mag., *homil.* 26, in *Erang.*, n. 1.)—*Virtus divina per humanum corpus. quasi lux per vitreas membranas. apparebat.* (S. Basilius, *homil. in Christi generat.*, t. III, p. 1475, éd. Migne.)

² S. Brig., *Revel.*, lib. VII, c. XXI.

C'est de quoi il dit dans le Cantique : *Tu as blessé mon Cœur, ô ma Sœur, qui es aussi mon épouse ; tu as blessé et ravi mon Cœur par l'unique regard de tes yeux.* Dieu avait décidé que saint Jean verrait bien loin — (dans les profondeurs du Verbe incarné) ; — Jean avait un œil d'aigle. Jamais cet aigle n'atteindra à ce que vit d'emblée l'œil de cette virginale Colombe. C'était tout l'être de Marie qui regardait tout l'être de Jésus. Les yeux ne faisaient ici que servir l'âme, et l'âme, allant par eux, traversait, non sans ravissement, le corps plus que merveilleux de cet Enfant sacré, ce corps en qui se trouvaient, par un surcroît de douceur et d'éclat, les traits déjà si beaux de sa bienheureuse Mère ; Elle pénétrait jusqu'à son âme, jusque dans son Cœur adorable pour en contempler tout l'amour, toutes les richesses, et, par l'énergie divine de sa foi, qu'il illuminait alors une clarté toute extraordinaire, Elle s'élançait de là, comme par un bond, jusqu'à sa personne qui est le Verbe, c'est-à-dire Dieu lui-même. Ce regard renfermait, en principe, tous ceux que les saints Docteurs devaient jeter, un jour, sur le Christ pour y chercher la vérité, la science, la sagesse et la vie absolues. Il dut aussi contenir éminemment les regards de tous les Martyrs ;.... et les regards des Confesseurs, et les regards des Vierges : regards si humbles, si purs, si pieux, si suppliants, si passionnés, si tendres ! Et il donna, à lui seul, plus de joie et de gloire à Jésus que tous ces précieux regards de ses saints ne lui en ont procuré sur la terre.

« Enfin, qui pourrait en douter ? Marie baisa Jésus. Peut-être qu'avant de le regarder, Elle l'adora longtemps ; certainement Elle le regarda longtemps avant de lui donner un baiser de ses lèvres. Il me semble qu'Elle alla chercher ce baiser, non pas seulement au plus intime d'Elle-même, mais au delà, dans ce Cœur même de Dieu, dont le sien était devenu le sanctuaire. Il me semble que, sans y dépenser plus d'un instant, Elle le prépara, comme le parfumeur prépare un baume exquis où il a résolu de faire entrer toutes les essences. Ce premier baiser dut être comme la récolte toute ramassée de son jardin intérieur. Toutes ses puissances y contribuèrent, toutes ses grâces s'y concertèrent, et pour ainsi parler, s'y surpassèrent. Ce baiser était leur fruit.

« Rien de si solennel, ni de si doux ne s'était encore extérieurement passé depuis l'origine des choses.... Jésus ne serait descendu ici-bas que pour y recevoir ce baiser que sa Création lui donnait par les lèvres immaculées et brûlantes de sa Mère, il eût tiré une joie immense de son Incarnation et se fût applaudi de l'avoir décréée.

« Pour achever de tout dire, il faudrait raconter encore ce que l'Enfant rendit à sa Mère pour ce qu'Elle lui donna dans ce premier

moment : car on ne peut pas douter qu'il ne se fit alors entre eux un admirable échange¹. » A cette heure, Il dut La couvrir de toutes ses bénédictions et La rendre dépositaire de tous les trésors de son Cœur.

Marie enveloppe alors de langes les membres délicats de Jésus et le dépose dans la crèche sur une poignée de paille. Voilà le berceau de Celui que saint Paul appellera le *Premier-Né de Dieu*².

« Il fallait bien, ajoute saint Grégoire de Nysse, que la Sagesse Divine, qui est le pain de Vie, se mît dans l'auge des animaux, puisque l'homme, dont Il voulait se faire la nourriture et la vie, s'était mis au rang des bêtes sans raison, et qu'il leur était devenu semblable³. »

() Mystère insondable ! Celui-là même qui, depuis l'origine du temps, *tient sa main ouverte pour remplir de bénédiction toute créature vivante*⁴, Celui qui nourrit tout ce qui vit, *Celui dont le nom est l'amour*⁵, *dont l'essence est la vie*⁶, dont l'action ici-bas se nomme la Providence, Le voilà qui réclame, à son tour, l'aliment dont Il a besoin ; Il demande à sa Mère le lait nécessaire pour soutenir ses forces et entretenir sa vie. Marie a tout compris. O spectacle étonnant ! Que vois-je ? la créature nourrir son Créateur ; elle le nourrit de sa propre substance ! Elle verse dans sa bouche enfantine, pour apaiser sa faim, un nectar plus doux que toutes les saveurs de la terre, une liqueur plus vivifiante que la manne du désert. Le Ciel tout entier demeure comme suspendu devant cette vision étrange. « Le lait de Marie est comme la quintessence de tout ce qu'il y a de suave et de bienfaisant dans le monde des corps ;... il est comme l'Eucharistie humaine de Jésus⁷, » comme le moyen dont se sert toute la création pour faire retour à son Créateur, comme l'annonce du mystère de la croix. « Marie savait, à n'en pouvoir douter, que tout se terminerait pour Jésus par une immolation sanglante. Le rocher de Bethléem lui représentait déjà celui du Calvaire. Donc Elle n'ignorait pas que cette source de lait, qui coulait d'Elle et passait en Jésus, y deviendrait ce sang qu'il verserait un jour jusqu'à la

¹ Mgr Gay, *Elécat. sur la vie et la doct. de N.-S.*, 15^e élév., p. 128 et suivantes.

² *Hebr.* I, 6.

³ In præsepî. quod est animalium ratione vacantium sedes, e cœlo delapsus vitæ panis proponitur, ut et quæ a ratione remota sunt animalia, rationis cibo nutriantur, atque ita ratione decorentur. (S. Gregor. Nyss., in *Nat. Christi*, t. III, p. 1113, éd. Migne.— Ita S. Gregor. Thaum., *homil.* I, in *Annunt. V. M.*, p. 1151, éd. Migne.— Petits Bolland., 26^e déc., t. XII, p. 399.)

⁴ *Ps.* cXLIV, 16.

⁵ I *Joh.* IV, 6.

⁶ S. *Joh.* XIV, 6.

⁷ Mgr Gay, *16^e Elév.*, p. 139.

dernière goutte. Éclairée sur le grand mystère de la Rédemption, Elle s'y trouve initiée à titre d'Associée... et de Coopératrice. Rien n'égale la sublimité du rang où Dieu L'élève en ce moment ; rien ne se peut comparer à la grandeur du ministère qu'Elle inaugure ici. D'office, Elle est au centre, au sommet, à la source : et c'est d'Elle que jaillit la source. Tout dépend de Jésus, et Jésus dépend d'Elle, du soin qu'Elle prend de lui et du lait qu'Elle lui donne. Résumant en Elle-même le monde dont Elle est pour Dieu et la fleur et le fruit, Elle le donne en communion à Jésus par ce lait dont Elle l'abreuve : puis ce Jésus, dont Elle est la Mère et sur qui, à ce titre, Elle exerce un pouvoir, ce Jésus à qui Elle unit, en qui, pour ainsi parler, Elle consomme ce monde qu'Elle résume, Elle le donne, comme lui-même se donne avec Elle et par Elle, en communion à Dieu¹. » O Marie ! grâce à Vous, *la terre a donc germé son Sauveur*².

La source mystérieuse, dont parle le Prophète, et qui doit répandre partout la fécondité, vient de jaillir³. Le Prince de la paix, annoncé depuis tant de siècles⁴, a fait son apparition dans le monde.

Les idoles vont céder leur place au vrai Dieu, qui veut être adoré en esprit et en vérité⁵, et les oracles resteront muets devant cette bouche de la Divinité qui va s'ouvrir pour instruire l'humanité tout entière. L'histoire apporte son témoignage pour certifier ces vérités évangéliques.

Un ancien auteur raconte, en s'appuyant sur une antique tradition, que Romulus, en contemplant le premier palais qui venait d'être construit par ses ordres, s'écria, après avoir consulté la Sibylle : « Cet édifice ne tombera que lorsqu'une Vierge enfantera⁶. » Rome combattit pendant sept siècles pour établir sa puissance sur le monde entier. César Auguste, fatigué de tant de luttes, ordonna à ses légions de cesser la guerre. Pour marquer cette ère de repos universel, il fit construire un temple qu'il dédia à la Paix. Il consulta Apollon sur sa durée. « Il durera, répondit l'Oracle, jusqu'à ce qu'une Vierge enfante. » D'un enfantement impossible, il conclut à une durée éternelle ; puis il fit graver au fronton ces mots célèbres : *Temple de la Paix pour l'éternité*⁷.

¹ Mgr Gay, 16^e *Élég.*

² *Is.* XLV, 8.

³ *Zach.* XIII, 1.

⁴ *Is.* IX, 6.

⁵ *Joan.* IV, 24.

⁶ P. Orosius, *adversus Paganos*, lib. VI, c. xx-xxii. Vide etiam lib. VII, c. iii, p. 533 et 571, éd. 1582 ; Niceph., *Hist. eccl.*, lib. I, c. x, p. 659, éd. Migne ; Trombelli, *Vita B. M.*, t. II, pars I, dissert. 14, c. ii, n. 4. ; S. Petr. Dam., *Opuse.* 36, c. xii.— Quæsierunt usquequo durare posset tam excellentis operis operosa constructio ? Responsum est : *Donec Virgo pareret.* (Serm. de Nativ. Salvatoris, inter opera S. Petr. Damiani, t. I, p. 848, éd. Migne.)

⁷ Quum Romani toti Orbi dominarentur, et pax ubique regnaret, fecerunt RO-

La fameuse inscription était à peine tracée que le même empereur aperçut dans les nues une Vierge, assise sur l'autel d'un temple et tenant un enfant dans ses bras¹. Cette étrange vision le trouble. « Pour se rassurer sur le sort du monument qu'il vient de construire, disent plusieurs historiens, il vint consulter le célèbre Apollon de Delphes, qui ne répondit rien. Pressé par Auguste de déclarer la raison de son silence, il avoua : Qu'un enfant Hébreux, Maître des dieux, lui fermait la bouche et le forçait de se taire² ». De retour à Rome, écrit Nicéphore³, ce prince, apprenant que le palais de Romulus et le temple de la Paix s'étaient écroulés, fit dresser un autel au Capitole avec ce titre fameux : *Autel du premier-né de Dieu*⁴. C'est alors qu'on vit surgir, au sein de Rome, dans la cour de l'hôpital des anciens soldats, une fontaine d'huile qui coula pendant 24 heures, sans qu'on sût d'où elle pouvait sortir⁵. Les esprits sérieux, témoins de ce fait étrange, crurent à l'annonce d'un grand

mani ipsi quoddam templum notabile, ubi statuam posuerunt Romuli primi Urbis ædificatoris, quem in Deum colebant, vocaveruntque istud *Templum Pacis* : sciscitanti quoque sunt per idolum Apollonis, quantum templum illud duraturum esset : qui eis responsum dedit, scilicet diabolus, per eum : *Usquequo Virgo pareret : et Virgo permaneret*. Et quia visum est eis impossibile Virginem parere, (quod verum est secundum communem cursum naturæ), scribi, vel sculpi fecerunt in valvis ejus : *Templum Pacis æternam* : æstimantes nunquam evenire posse : Quod pareret Virgo. Sed nocte qua natus est Christus, templum illud funditus corruit, quia scilicet Virgo peperit tunc Filium suum primogenitum. (S. Antoninus, pars IV, tit. 15, c. xxxi ; Innocent. III, serm. 2, in *Nativ. Domini* ; Bartholom. Tridentin., *Vita et actus sanctorum*, c. xi, *Nativ. D. N. J. C.*, et c. clxiii ; Trombelli, *Vita B. M.*, pars I, sect. 1, dissert. 14, c. ii, n. 4, nota.)

¹ In die media circulus aureus apparuit circa solem, et in medio circuli Virgo pulcherrima puerum gestans in gremio. (S. Bonav., *Opusc. de quinque Festiv. pueri Jesu*, 2^e festiv., t. XIV, p. 143, éd. Vivès ; Orosius, *adv. Paganos*, lib. VI, c. xx, p. 533, éd. 1582.) — Id autem contigisse in eo loco, aiunt, qui *Ara cæli* dicitur a Romanis. Eglog. IV, v. 1. — Vide quæ de Sibyllis tradit Bened. XIV, *de serr. Beatif.*, lib. III, c. xlvi, n. 8.

² Nicophorus, *Hist. eccles.*, lib. I, c. xvii, pag. 683, éd. Migne. — Suidas in verb. Augustus. — Cedrenus, in *Compendio hist.*, p. 358, éd. Migne. — Baronius, in *apparatu ad Annal. eccles.*, n. 25. — Trombelli, *Vita B. M.*, t. II, pars I, dissert. 14, c. ii, n. 6, p. 319.

³ Me puer Hebraeus, divos Deus ipse gubernans, cedere sede jubet. (Nicophorus, *Hist. eccles.*, lib. I, c. xvii, p. 683, éd. Migne.)

⁴ Muratori cite des documents très curieux relatifs à cette tradition, entre autres le témoignage de Godefroy de Viterbe qui vivait en 1180 et qui s'en fait l'écho. « L'empereur Octave Auguste, dit-il, après avoir consulté la Sibylle de Cumès pour savoir s'il devait accepter les honneurs de la Divinité qui lui étaient offerts par le Sénat, eut une vision. Tout à coup le Ciel s'ouvrit devant ses yeux et l'enveloppa de lumière : il aperçut sur l'autel du temple une Vierge d'une rare beauté, tenant un enfant entre ses bras et disant : *Hæc ara filii Dei est*. Auguste se prosterna devant cette apparition ; puis il revint vers les Sénateurs pour leur dire de renoncer à leur projet, car il n'était pas un Dieu. A cet endroit même, il fit dresser un autel avec cette célèbre inscription : *Ara primogeniti Dei*. C'est sur les ruines de cet autel que s'élève aujourd'hui la fameuse église qu'on appelle l'*Ara-Cæli*, ou *Sancta Maria Ara-Cæli*. » (M. Rohault de Fleury, *la Sainte Vierge*, études archéologiques, t. II, p. 46.)

⁵ His diebus, trans Tiberim, e taberna meritoria fons olei terra exundavit, ac per totum diem largissimo rivo fluxit. (Paul. Orosius, *adv. Paganos*, lib. VI, c. xviii, p. 527, éd. 1582.)

événement¹. Ils ne se trompaient pas ; car, le jour même où ce prodige arrivait, naissait à Bethléem, comme au sein d'un hospice universel, le Messie qui devait être une source de bénédictions pour le monde corrompu, un remède pour tous les maux et un baume pour toutes les plaies².

Les premiers chrétiens, conduits par l'esprit de Dieu, élevèrent, à l'endroit même où ce miracle eut lieu, une magnifique basilique à Notre-Dame, que l'on admire aujourd'hui sous le titre de *Sainte-Marie en Transtévère*, ou de *Sainte-Marie ad fontem olei*³.

Le visiteur y contemple avec joie un tableau ravissant, où l'enfant Jésus tient à la main son Cœur, comme étant la source de la grâce dont l'huile est le symbole, et l'offre à sa divine Mère qui l'a formé de sa substance virginale. Il est permis d'y voir l'explication du fait merveilleux dont nous venons de parler, et la signification du Titre si glorieux de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui exprime admirablement cette doctrine.

II.

A son entrée dans le monde, le Verbe incarné reçoit les premières adorations de Marie et de Joseph. Les Anges, témoins de ce spectacle et adorant eux-mêmes en silence le Nouveau-Né, laissent une garde d'honneur autour de son étrange berceau, et vont annoncer la bonne nouvelle, sans doute aux justes des Limbes, à la maison de Zacharie, et peut-être à quelques autres saints de la terre. Parmi les privilégiés, l'Évangile ne mentionne que les Bergers et les Mages.

A cette heure solennelle, il y avait, aux environs de Bethléem, des pasteurs qui veillaient à la garde de leurs troupeaux. Ils étaient au nombre de trois, nous dit la Tradition⁴, et le Messager céleste qui leur apparut serait, d'après saint Jean Chrysostome et saint Jérôme,

¹ Quosigno quid evidentius, quam in diebus Cæsaris toto orbe regnantis futura Christi Nativitas declarata est ? Christus enim, lingua gentis ejus, in qua natus est. unctus interpretatur. (Paul. Orosius, *adv. Paganos*, lib. VI, c. xx, p. 533.)

² Nonnulli.... tradunt fontem eum significasse Christi gratiam ex gentibus. (Eusebius, *Chronic.*, lib. II, p. 521, t. I, éd. Migne ; Trombelli, *Vita B. M.*, t. II, dissert. 14, pars I, c. 11, n. 2 ; S. Thom., III, q. 36, art. 3, ad 3.)

³ Alex. Rufini, *Guide de Rome*. — Trombelli, *Vita B. M.*, pars I, dissert. 14, c. 11, n. 2.

⁴ Tromb., *Vita B. M.*, pars I, dissert. 20, c. 11, n. 11. — S. Bernard., *in Vigil. Nativ. Domini*, serm. 6, n. 8, docet tot fuisse pastores, quot et Magos. — *Id.*, Beda, *de Locis sanctis*, c. VIII. — Baronius, *anno I Christi*, n. 14.

l'archange Gabriel¹. Se voyant environnés tout à coup d'une lumière éclatante, ils sont saisis de frayeur. *Ne craignez rien, leur dit l'Envoyé du Seigneur, car je viens vous annoncer une grande joie pour tout le peuple ; c'est qu'il vous est né, aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est le Christ Seigneur. Voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.*

Au même instant se joignit à l'Ange une multitude d'esprits célestes louant Dieu et disant : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté*² !

Il est à croire que l'Évangéliste, dans ces deux mots, ne nous donne que le commencement de l'hymne que les Anges apportent du Ciel et dont ils font retentir les airs. Les Bergers seuls entendent ce sublime Cantique. Les magnificences qu'il leur dévoile et les divines mélodies qui frappent leurs oreilles les ravissent et les embrasent d'une sainte ardeur. Aussi, dès que les Anges les eurent quittés, ils se dirent les uns aux autres : *Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce prodige qui est arrivé et que le Seigneur nous a fait connaître*³. « *Ils vinrent donc, en toute hâte, à la grotte, conduits par un Esprit céleste, ou dirigés par une lumière surnaturelle, et ils trouvèrent Marie, et Joseph, et l'enfant couché dans la crèche*⁴. »

Heureux Bergers ! pourquoi Dieu vous préfère-t-Il aux hommes versés dans la science, aux sages de la terre, aux grands du monde, pour être les premiers adorateurs de son Fils ? Ah ! c'est que dans l'étable tout respire l'humilité, la simplicité et la pauvreté⁵ ! Voilà une des raisons du choix qui est fait de vous !

Vous venez adorer le descendant des Patriarches, voué comme vous à la vie pastorale, le bon Pasteur, qui empruntera plus tard à votre profession la plus touchante image de sa miséricordieuse et vivifiante mission⁶. Votre foi naïve, votre vie d'innocence et de sacrifice et la pureté de vos mœurs vous rendent plus aptes à reconnaître le Messie dans le dénûment et les humiliations de la crèche. De plus, il était convenable, dit saint Augustin, que Celui qui devait un jour

¹ S. Cyprian., *de Nativ. Dom.*, Toletus, Franciscus Lucas et alii censent Angelum hunc fuisse Gabrielem. (Cornel. a Lap., *in Luc.* II, 9.)

² S. *Luc.* II, 14.

³ *Ibid.*, 15.

⁴ *Ibidem.*

⁵ Est quod omnia hic in Christi præsepio spirent paupertatem, et humilitatem, quodque pastores simplices, pauperes et humiles, magis placeant Deo quam superbi divites, etc. (Cornel. a Lap., *in Luc.* II, 9.)

⁶ Quia hi Pastores veterum Patriarcharum vitam sectabantur, scilicet innocentissimam artium agriculturam, vel potius pastoritiam. (*Id.*, *ibid.*)

s'offrir pour le salut du monde, comme un tendre Agneau, se manifestât d'abord aux gardiens des agneaux ¹.

Ces heureux Pasteurs de la Judée reconnaissent leur Sauveur aux langes grossiers qui l'enveloppent et à l'étable délabrée qui lui sert de berceau ; mais ce qui les frappe tout d'abord, c'est Marie : *Invenerunt Mariam*. Pourquoi ? Ah ! c'est parce qu'Elle sert d'*Ostensoir* à son Fils ; et il en sera toujours ainsi. Pour aller à Jésus nous devons passer par Marie. Rien de plus juste, Marie étant l'arbre unique qui produit le fruit de vie, si nous voulons le cueillir, ce fruit, il faut aller à la tige qui le porte.

Voilà pourquoi Jésus fait éclater cette vérité au début de sa vie, comme il le fit à Hébron, au jour de la Visitation. Les premiers hommes qui viennent à lui, y viennent par sa très sainte Mère, et les premières faveurs qui vont s'épancher de son Sacré Cœur, passeront par ses mains. Les Bergers l'interrogent, cette divine Mère, sur le mystère de Bethléem ; et Marie, devenant l'organe de Jésus, son Fils, leur révèle les secrets de cette merveilleuse Naissance. Ses paroles portant la lumière dans leurs esprits et la grâce dans leurs cœurs, ils se jettent à genoux, se prosternent dans la poussière, et adorent dans le silence leur Sauveur et leur Dieu. « Puis ils s'empresent de raconter l'apparition des Anges, les concerts célestes, l'évangile de gloire et de paix qui leur avait été annoncé.

« Marie les écoutait ravie. Elle se faisait un trésor de toutes ces choses dans son cœur ; Elle les conférait les unes aux autres dans une magnifique harmonie ; car, seule, Elle en avait le sens plein, et Elle gardait le tout, en dépositaire fidèle, pour en faire plus tard la communication au monde ². »

Les Bergers s'en retournèrent, couverts de bénédictions, enrichis des trésors de la foi, glorifiant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu, et surtout entendu raconter par la Vierge d'Israël, qui seule pouvait les instruire, d'une manière complète, sur l'Incarnation du Verbe et le motif de ses abaissements, sur le but de sa venue en ce monde et le résultat de sa divine mission.

O Marie, dans cette pauvre demeure, comme dans la maison d'Élisabeth, Vous êtes encore la Dispensatrice des bienfaits du Ciel, des trésors du Cœur de Jésus !!!

Lorsque Vous mettiez votre Fils au monde, nous rapporte un de vos historiens, on vit une source jaillir au sein de la grotte où Vous

¹ In hoc conveniens ab Angelis peractus ordo conspicitur, ut prius pastoribus natus Agnus et gregibus Pastor nuntiaretur. (S. August., *de mirabilib. Sac. Script.*, lib. III, c. III, t. III, p. 2193. éd. Migne. — Cornel. a Lap., *in Luc.* II, 9.)

² M. Maynard, *Vie de la Sainte Vierge*, part. II, p. 182.

Vous êtes retirée. Son eau pure et limpide coulait avec abondance¹. Ce prodige n'a rien d'étonnant ; il nous rappelle celui de la montagne d'Horeb. Moïse, pour apaiser la soif de son peuple qui traverse un désert aride et brûlant, frappe un rocher ; de ses flancs s'échappe tout à coup une onde rafraîchissante, où chacun vient se désaltérer².

Voilà pourquoi le Psalmiste et Isaïe s'écrient : *De la pierre est sortie une fontaine abondante qui coule comme un torrent*³. Cette pierre, d'après saint Paul, est la figure du Christ, et la fontaine qui en découle, le symbole de sa grâce⁴.

« Un temps viendra, annonce le prophète Joël, qu'une source jaillira de la demeure de Dieu⁵ et qu'elle sera mise à découvert dans la maison de David⁶. » « C'est alors, dit le Seigneur, que je répandrai son eau salutaire sur toute âme qui a soif⁷. Ah ! vous tous qui êtes altérés, venez, et que votre pauvreté ne vous empêche pas d'accourir : je vous en distribuerai gratuitement autant que vous le voudrez⁸. »

Ce jour de bénédiction vient de luire.

A côté de la source qui jaillit du rocher de la grotte, la vraie fontaine de vie sort en même temps du sein virginal de Marie⁹. Jésus, la lumière des nations, Jésus, la miséricorde incarnée, Jésus, notre joie et notre salut, nous apparaît *plein de grâce et de vérité*¹⁰. Aussi sa très sainte Mère, lui servant ici de bouche, nous dit :

¹ Fontem aquæ purissimæ emanasse in ea spelunca, in quam sese abdidit Virgo, ut in ea Christum pareret, affirmat Bedæ. (*De Locis sanctis*, c. viii. — Vide Trombæ, *Vita B. M.*, pars I. dissert. 14, c. ii, n. 1, p. 317.)

² *Ezech.* xvii, 6.

³ Quoniam percussit petram, et fluxerunt aquæ. (*Ps.* lxxvii, 20.) — Aquam de petra produxit eis, et scidit petram, et fluxerunt aquæ. (*Is.* xlviii, 21.)

⁴ Bibebant autem de spiritali, consequente eos, petra : Petra autem erat Christus. (*I Cor.* x, 4.)

⁵ Et fons de Domo Domini egredietur. (*Joel* iii, 18.)

⁶ In die illa erit fons patens domui David. (*Zach.* xiii, 1.)

⁷ Effundam enim aquas super sitientem. (*Is.* xlii, 3.)

⁸ Omnes sitientes, venite ad aquas ; et qui non habetis argentum, properate... Venite, emite absque argento. (*Is.* lv, 1.)

⁹ Ex hoc perenni ac semper vivo fonte (Maria), progreditur perennis et vera lux mundi, Christus Deus noster. (S. Greg. Thaum., *homil.* 1, in *Annunt.*, p. 1150, éd. Migne.)

— (Maria) Fons... ex quo fons vitæ manat. (D. Hieronymus, *epist.* IV ad Paulam, de *Assumpt.* B. M. t. XI, p. 132, éd. Migne.) — Fons habens vitam. (S. Andr. Cretens., in *Can. de Nativ.* B. M.) — Fons vitæ. (Anast. Antioch., *orat.* 1, de *Annunt.* B. M. V.) — Fons aquæ vivæ. (S. Joan. Damasc., *orat.* 3, de *Assumpt.* B. M. V.) — Fons fontis viventis. (D. Pet. Dam., in *carminib.* de *Assumpt.* B. M., apud Surium, t. VII.) — Fons fontis vivi. (*Id.*, *homil.* in *Nativ.* B. M. V.) — Fons omnino plenus gratiæ Dei. (Joan. Gerson., *serm.* de *Concept.* B. M. V.) — Vide *Polyanthea Mariana* a Hippoly. Marraccio.

¹⁰ Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis ; et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi Unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis. (S. Joan. 1, 14.)

*O vous tous qui avez soif de la vie éternelle, venez à moi, je vous satisferai pleinement et sans qu'il vous en coûte*¹.

III.

Depuis huit jours, le monde possède son Sauveur. Par sa naissance, le Fils de Marie s'est rangé lui-même au nombre des enfants des hommes. Venant sur la terre pour accomplir la loi, il ne tardera pas plus longtemps à se soumettre à ses prescriptions.

Dieu, voyant la corruption s'étendre et l'idolâtrie régner partout, voulut se choisir un peuple qui fit profession publique de le connaître, de l'adorer, de l'aimer et de le servir avec fidélité. Il prit Abraham pour en être le père. *Voici, lui dit-il, l'alliance que je veux faire avec vous et avec vos descendants, et le pacte que vous devez inviolablement observer : Tout enfant mâle sera circoncis au huitième jour. Celui qu'on n'aura pas circoncis sera exterminé, parce qu'il aura violé mon alliance*².

Dieu fit insérer plus tard ce commandement dans sa loi, lorsqu'il la donna à Moïse, sur le mont Sinaï³. Aussi les Juifs se sont toujours montrés religieux observateurs de cette pratique. Ils regardaient comme une chose ignominieuse de s'en exempter, et traitaient avec dédain les autres peuples qui n'y étaient pas soumis : ils les appelaient *les incirconcis*, et ne voulaient avoir aucune espèce de rapport avec eux.

La Circoncision était une grande marque de bonté de la part du Seigneur. Elle rattachait l'homme au Ciel qu'elle lui ouvrait en principe, grâce à la vertu du sang rédempteur dont elle annonçait et figurait de loin l'effusion. Elle n'était pas *la cause efficiente* de la grâce, de la régénération, mais le *signe*. Si elle n'enlevait pas par elle-même la tache originelle, comme le fait le saint Baptême par une vertu que Notre-Seigneur lui a communiquée, elle produisait, à peu près, le même effet⁴. C'est Dieu qui opérait directement par elle, et qui, sans nul instrument, rendait à l'âme l'innocence perdue par le péché de nos premiers parents⁵.

Il est certain que Notre-Seigneur, source de toute justice et de

¹ Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ, gratis. (Apoc. XXI, 6.)

² Gen. XVII, 9-14.

³ Levit. XII, 3.

⁴ S. Aug., *contra Julianum Pelag.*, lib. VI, n. 20.

⁵ Vide Corn. a Lap., *in Gen.* XVII, 10.

toute sainteté, n'était point sujet à cette loi de la Circoncision qui n'était instituée que pour les pécheurs. Cependant il était convenable, dit saint Épiphane, qu'il s'y assujettit. Par là, il montrait que son corps était de la même substance que le nôtre ; par là, il affirmait qu'il était de la race d'Abraham, puisque la Circoncision en était la marque et le signe perpétuel. Par cet exemple de soumission volontaire, il nous enseigne l'obéissance la plus généreuse et la plus absolue à la loi de Dieu ¹.

De plus, en se faisant circoncire, il se met au rang des coupables, bien qu'il soit la sainteté même ; il se constitue publiquement pécheur, à la place et au nom de tous, pécheur par conséquent unique et universel, s'obligeant pour nous tous à la loi que l'éternelle justice a portée, dans le temps, contre l'iniquité humaine ; « et cette loi terrible, il la met, comme dit David, *au milieu de son Cœur* ². » Elle devient, par elle-même, le centre de sa vie, la règle de ses sentiments. Il prend donc, dans cette cérémonie, en livrant sa chair virginale au couteau, l'engagement de répandre plus tard son sang pour la Rédemption du monde ; et c'est là l'intime du mystère ³.

Où s'est-il passé, ce mystère de justice et d'amour ? Dans quel lieu béni les premières gouttes de ce sang ont-elles été versées ? Est-ce à Nazareth ou à Jérusalem ? Non : c'est à l'endroit même où le Verbe incarné est apparu à la lumière !

La grotte, qui entendit les premiers vagissements du Dieu Sauveur, reçut les prémices de son sang, et les anges, témoins de sa naissance, ont contemplé, avec autant d'admiration que d'effroi, ces gouttes plus belles que les émeraudes, plus brillantes que les diamants, plus précieuses que tous les trésors du monde ⁴.

¹ Corn. a Lap., *in Luc.* II, 21 ; S. Thom., III, q. 37, art. 1.

² Tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam ; Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei. (*Ps.* XXXIX, 8-9.) — Fuit igitur Christus, non tantum peccator, verum omnium peccatorum maximus, ea ratione qua peccata omnium in se expianda transtulit. (P. Salmeron, *Comment. in Évang. de Circumc. Domini*, t. III, tract. 36.)

³ Adhuc tamen, antequam totum effunderet sanguinem, quod animarum pretium est, totius pretii reddendi, sanguinem in circumcissione, veluti arrham ; veluti signum, ac pignus redemptionis nostræ, Patri obtulit, protestans integrum pretium in mensa crucis suo tempore enumerandum, ubi sæculum pecuniarum totum effudit : qui enim unica sanguinis guttula (quæ infiniti valoris erat ab infinito valore divinæ personæ) mundum valebat redimere, ne unam quidem sibi reservandam putavit. Et sic hæc sanguinis arrha, in circumcissione exhibita, non tantum arrhæ rationem præcise, sed etiam partis, imo, et totius pretii natura valoris rei et oblationis considerata sortitur. (Morales, *in 1 Matth.*, lib. V, tract. 3, vol. II, p. 95, col. 2 ; Corn. a Lap., *in Luc.* II, 21 ; Suarez, *in III p.*, q. 40, art. 3, disp. 28, sect. 2.)

⁴ Christus circumcissus fuit in ipsa spelunca in qua natus est. (Cornel. a Lap., *in Luc.*, c. II, 21 ; Morales, *in 1 Matth.*, lib. V, tract. 3, vol. II, p. 93.) — In ea ipsa spelunca Puer circumcissus fuit. (Chryst. de Castro, *Hist. Deip. V. M.*, pars I, sect. 2, c. VII.) — Circumciderunt illum in spelunca. (S. Epiphane., *adv. Hæres.*, lib. I, hæres. 20, p. 271, édit. Migne ; Nicephor., *Hist. eccl.*, lib. I, c. XII, p. 667, éd. Migne ; Tromb., *Vita B. M.*, pars I, sect. 1, dissert. 21, q. 2.)

Mais par qui l'Enfant-Dieu fut-il circoncis ? Saint Épiphane et plusieurs Pères de l'Eglise n'hésitent pas à déférer cet honneur à Marie, qui fut assistée dans ce ministère par son chaste époux ¹. En effet, disent-ils, il était convenable que la Chair sacrée de Dieu ne fût touchée que par des mains virginales, et que les prémices du sang rédempteur fussent offertes à la justice divine par la propre Mère de la Victime, par celle-là même qui, d'office, se trouverait un jour associée au sacrifice de la croix, et deviendrait la Corédemptrice du genre humain. Marie, seule, avait fourni le sang qui coulait dans les veines de son Fils, à Elle seule appartenait le droit de le faire jaillir dans cette cérémonie et de le présenter au Ciel pour les péchés des hommes, comme une rançon anticipée ; Elle seule avait le privilège d'intervenir, au nom du Sauveur dont Elle emprunte les sentiments et dont Elle devient l'organe et la bouche, pour dire à Dieu : *Seigneur, puisqu'il est impossible que le sang des taureaux efface les péchés et que les victimes vous soient agréables, me voici ! recevez l'oblation que je vous fais aujourd'hui ; elle est pure et sans tache, et telle que la réclame votre souveraine justice* ².

O Marie, que Vous êtes grande dans cette circonstance ! plus grande que tous les pontifes de l'ancienne loi ! Le sacrifice que Vous offrez est d'un prix infini ; il l'emporte autant sur celui des holocaustes que le ciel l'emporte sur la terre !! Il nous découvre les horizons de l'avenir ³. En lui nous trouvons le sommaire de la vie du Christ et l'abrégé des prérogatives qui Vous sont réservées dans le cours des âges. Ah ! faites descendre sur nous les premières bénédictions du sang de votre Fils ! de ce sang précieux dont il a déposé tous les mérites entre vos mains ; de ce sang adorable dont son Cœur est la source sacrée, et qu'il a puisé dans votre sein béni.

IV.

Un nom, révélé par le Ciel, apporté par un Ange, résumant toutes les grandeurs du Messie et la sublimité de sa mission régénératrice,

¹ Putant pii viri nonnulli Jesum a Matre sua Virgine circumcisum, quia scilicet nullus alius dignus erat Christi sacratissimam carnem attingere : ut quidem in Sephora circumcidente filium suum fuerat præfiguratum. (Salmeron, *Comment. in Evang. de Circumcis. Domini*, t. III, tract. 36.) — Christus octavo die circumciditur a Matre. (S. Hieronym., *epist.* 19, *de vera Circumcis.*, n. 18, t. XI, p. 206, éd. Migne.) — Virgo Christum genuit, lactavit, octavo die circumcidit. (Auctor tract. *de Lâment. Virg.*, S. Bern. ascripti.)

² Holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt ; tunc dixi : ecce venio... Impossibile enim est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata... unam pro peccatis offerens hostiam. (*Hebr.* x. 4. etc.)

³ Primitias prius sanguinis Christus obtulit, totum postea in cruce effudit. (P. Barradas, t. I, lib. IX, c. iv. — Morales, *in 1 Matth.*, lib. V, tract. 3.)

doit être imposé à l'Enfant circoncis, comme une consécration solennelle de tout ce qui vient de s'accomplir. Ce nom est celui de *Jésus*. C'est un Nom qui est, dès l'origine, baigné dans le sang, et qui, plus tard, sera encore inondé de sang sur l'arbre de la Croix. Le Nom de Jésus est donc un Nom de sang. Voilà pourquoi il veut dire Sauveur ¹. Mais le sang dont il est imprégné, ne le rend que plus beau, plus glorieux. Il brille d'un éclat incomparable, il devient un signe de ralliement, un signe de salut ². Et l'Auteur de ce Nom suradorable *qui doit faire fléchir tout genou au Ciel, sur la terre et dans les enfers* ³, c'est Dieu !!! A lui seul appartenait de le donner, parce que lui seul connaît Jésus-Christ ⁴, et que lui seul a puissance sur lui ⁵.

De plus, ce Nom de Jésus est le Nom *propre* du Verbe incarné, comme le nom du premier homme est *Adam*. Ce Nom signifie Sauveur, nous l'avons dit, mais Sauveur par excellence, parce que le salut qu'il procure doit s'étendre sur les corps et sur les âmes, sur les Juifs et sur les Gentils, sur les Vivants et sur les Morts, sur le temps et sur l'éternité ; parce qu'il sauve par sa propre vertu et non par une vertu étrangère ⁶.

Est-ce tout ? Non. Ce divin Nom produit encore dans l'âme qui le savoure, des effets merveilleux. Écoutez ce qu'en dit saint Bernard : « *Ce Nom, comme une huile répandue* ⁷, est une lumière, une nourriture et un remède. N'est-ce pas par la splendeur de ce Nom que Dieu nous a appelés des ténèbres, où nous étions plongés, à l'admirable lumière de la foi, qu'il a fait briller à nos yeux les vérités de la religion et qu'il continue à nous éclairer dans les sentiers ténébreux que nous avons à parcourir ? Pour suivre ce chemin qui nous conduit au Ciel, malgré le flambeau qui l'illumine et les secours qui nous sont offerts, nous avons besoin d'être soutenus et fortifiés. Eh bien ! toute nourriture de l'âme est sèche si elle n'est

¹ Sine sanguinis effusione non fit remissio. (*Hebr.* ix, 22.)

² In nomine ejus gentes sperabunt. (*Matth.* xii, 21.) — Vitam habeatis in nomine ejus. (*Joh.* xx, 31.)

³ In nomine Jesu omne genu flectatur caelestium, terrestrium et infernorum. (*Philip.* ii, 10.)

⁴ Nemo novit Filium, nisi Pater. (*Matth.* xi, 27.)

⁵ Nomen hoc novum, Jesus, a Patre, opinor, per Angeli vocem impositum est. (D. Cyril., lib. *de recta fide ad Theol.*, n. 39, t. IX, p. 1175, éd. Migne.) — Innatum est ei nomen hoc, non inditum ab humana vel angelica creatura. (S. Bern., serm. 2, *de Circumcis.*, n. 3.) — Cujus rei aperta est ratio : quia nomen imponere munus est habentis auctoritatem in eum, cui imponitur. Sed nullus *propriam* jus et auctoritatem habuit in Christum, hominem, nisi Deus ipse ; ergo ad eum proprie pertinuit nomen imponere. (Morales, *in 1 Matth.*, lib. III, tract. 5.)

⁶ Jesus est salvator in actu perfecto, quia non tantum ipse salvavit homines, sed et Apostolis similibusque vim salvandi alios attribuit. (Corn. a Lap., *in Luc.* ii, 21.)

⁷ Oleum effusum Nomen tuum. (*Cant.* i, 2.)

pas trempée dans cette huile mystérieuse ; elle est insipide si elle n'est pas assaisonnée de ce sel divin.» « Un livre n'a pas de goût pour moi, s'écrie encore le saint Docteur, si je n'y trouve le nom de Jésus ; un entretien ne saurait me plaire si l'on n'y parle de Jésus ; Jésus est un miel à la langue, une mélodie aux oreilles, un chant d'allégresse au cœur. Mais il est aussi un remède. Quelqu'un ressent-il la tristesse envahir son âme, qu'il invoque le nom de Jésus ! Ce Nom sacré n'est pas plus tôt prononcé, qu'il chasse l'ennui, ramène le calme et la sérénité. Quelqu'un tombe-t-il dans un crime, si le Nom de Jésus se met sur ses lèvres, la confiance revient et l'espoir du pardon renaît dans son cœur : rien n'est plus propre à arrêter l'impétuosité de la colère, à abaisser l'enflure de l'orgueil, à guérir les plaies de l'envie, à réprimer les tentations impures, à éteindre le feu de la convoitise, à apaiser la soif de l'avarice ou de l'ambition, et à bannir tous les plaisirs honteux et déréglés ¹. »

Enfin, ce Nom divin exprime et met sous nos yeux toutes les actions et toutes les souffrances de Notre-Seigneur, avec les fruits merveilleux qui découlent de son ministère, de sa Passion et de sa Résurrection². En effet, il n'a jamais rien fait ni souffert qui ne fût pour remplir la signification du Nom de *Jésus* et de *Sauveur*.

S'il est né dans une étable, s'il a souffert la rigueur de la Circoncision, s'il a fui en Égypte, s'il a passé trente ans dans une vie inconnue et méprisée, s'il s'est exposé à mille travaux et à mille fatigues, s'il s'est livré lui-même à l'infamie et à la cruauté du supplice de la croix, s'il est sorti glorieux du tombeau, s'il est monté à la droite de son Père, ce n'a été que pour être parfaitement Jésus, c'est-à-dire *Sauveur*. Ainsi, quand nous l'appelons Jésus, nous disons, en un mot, un Dieu-Homme, un Dieu pauvre et humilié, méprisé, souffrant et mourant, nous disons un avocat tout-puissant qui intercède continuellement pour nous dans le Ciel. De même, tous les biens qui ont coulé de cette source, et qui se sont répandus dans le ciel et sur la terre, ne sont autre chose que des grâces de ce *Sauveur*.

La fidélité et la persévérance des chœurs angéliques, dont le péché des démons avait diminué le concert, la délivrance des Saints qui

¹ S. Bern., serm. 1, *in Vigil. Natal. Dom.*, *scil. præcipue*, serm. 15, *in Cant.*, n. 6 : « Nihil ita sicut hoc nomen Jesus, quia nomen Jesu lucet prædicatum, pascit recogitatum, invocatum lenit et ungit. Jesus mel in ore, in aure melos, in corde júbilus. Aridus est omnimæ cibus, si non oleo nominis Jesu infunditur ; insipidus est, si non hoc sale conditur. Si scribas, non sapit mihi, nisi legero ibi Jesum. Si disputes, aut conferas, non sapit mihi, nisi sonuerit ibi Jesus. Tristatur aliquis vestrum ? Veniat in cor Jesus, et inde saliat in os ; et nubilum omne diffugit, reddit serenum, etc. » Vide etiam S. Bern. Sen., *de Nom. Jesu*.

² Vide Orosium, t. IV, conc. 1, *de Nom. Jesu*.

étaient dans les limbes, la vocation des gentils, la foi des nations, la justification des pécheurs, le renouvellement du monde, la constance des martyrs, la lumière des docteurs, la dévotion des confesseurs, l'austérité des religieux, la pureté des Vierges, la fermeté de l'Église, la mort précieuse des Justes, le couronnement des Saints et la consommation de toutes choses appartiennent à la Mission du Sauveur et sont exprimés dans le Nom de Jésus qu'il porte ¹.

Ce Nom de Jésus résume et renferme tous les autres noms donnés au Messie ; il veut dire, par exemple, l'Emmanuel, l'Admirable, le Dieu fort, le Conseiller, le Prince de la paix, le Père du siècle à venir, etc. ² Les noms que nous venons de citer sont tirés de la Cause du salut, qui est l'alliance de Dieu avec la nature humaine ; car Dieu ne pouvait satisfaire, et l'homme sans Dieu était incapable de donner à ses mérites un prix infini. Il fallait donc un Sauveur qui réunît tout à la fois et la divinité et l'humanité, c'est-à-dire, la *matière* du salut, qui est le péché avec toutes ses suites, la *voie* du salut, qui est de nous éclairer, de nous justifier et de nous remplir de force et de constance, enfin le *terme* du salut, qui est la paix éternelle et le bonheur sans fin. Or le nom de Jésus, signifiant un *Rédempteur* parfait, s'étend généralement à toutes ces choses ³. Il nous exprime et nous représente Celui qui est Dieu et homme, qui détruit le péché, qui surmonte la mort, qui dépouille l'enfer, qui enchaîne le Démon, qui nous remplit de lumière, qui nous rétablit dans la grâce et dans la dignité des enfants de Dieu, qui nous fortifie contre les tentations, qui nous donne la persévérance, qui nous ouvre la porte du royaume des cieux, et qui nous y conduit heureusement pour régner avec lui dans l'éternité. Ainsi le Nom suradorable de Jésus renferme tous ces noms du Messie annoncé par les Prophètes, et il en est comme le *précis* et l'*abrégé* ⁴.

Il ne faut donc pas s'étonner si le grand Apôtre le répète si souvent dans ses écrits et s'il le portait si profondément gravé dans son âme. « Lorsqu'on lui eut tranché la tête, sa langue le prononça encore trois fois. Ce fut peut-être aussi la douceur de ce Nom qui changea en lait le sang qui devait sortir de son cou, lorsque la

¹ Voir les Petits Bolland., t. I, p. 15. — Vide Orosium, *ibid.*, t. IV.

² In omnibus illis nominibus quodammodo significatur hoc nomen *Jesus*, quod est significativum salutis. (S. Thom., III, q. 37, art. 2, ad 1.) — Hoc nomen Jesu merito omnium nominum proprietates ac virtutes habet. (P. Salmeron, *Comment. in Evang.*, t. III, tract. 37.)

³ In hoc nomine Jesu epilogum habemus omnium Christi operum, ac beneficiorum. (Orosius, t. IV, conc. 1, de *Nomine Jesu*.)

⁴ Hoc nomen Jesu merito omnium nominum proprietates ac virtutes habet. (P. Salmeron, *Comment. in Evang.*, t. III, tract. 37.)

hache du bourreau lui eut tranché la tête ¹. » Saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr, l'avait si bien imprimé dans son cœur, que, lorsqu'on l'ouvrit après sa mort, on y trouva *Jésus* écrit en lettres d'or ². C'est par la vertu de ce Nom que nos prières vont jusqu'à Dieu, pénètrent dans son Cœur, et font descendre sur nous ses bénédictions ; c'est encore par la vertu de ce Nom que les Apôtres et les Saints ont fait de si grands miracles ³.

Qui a pénétré plus avant que Marie dans les profondeurs du Nom de Jésus ?

Qui, après Dieu, en a mieux connu les grandeurs et les significations, les glorieux résultats et les merveilleux effets ?

C'est donc à Elle qu'il appartenait de l'imposer à l'Enfant !!

« En effet, dit un pieux auteur, il convenait devant Dieu et devant les Anges que ce fût la Bienheureuse Vierge qui imposât le nom de Jésus à son Fils, parce que de toutes les créatures Elle était la seule qui avait des droits véritables sur le Christ ⁴. » Ayant seule fourni au Verbe incarné son humanité, à Elle seule appartenait le privilège de lui donner son Nom ⁵. Aussi lorsque l'Ange vint Lui annoncer le mystère de l'Incarnation, il Lui dit : *Vous enfanterez un Fils et vous l'appellerez Jésus* ⁶.

C'est donc Marie qui reçoit, comme Mère, la mission de donner à l'Enfant divin le Nom de Jésus ; et lorsqu'Elle vit pour la première fois *le Verbe incarné* resplendissant de gloire dans la grotte, Elle dut dire, au moins dans son cœur : « *O Jésus, mon fils et mon Sauveur, je vous adore !* » Et lorsque dans le mystère de la Circoncision, Elle l'offrit à Dieu avec les prémices de son sang, il était naturel qu'Elle le nommât de son Nom propre de Sauveur, c'est-à-dire *Jésus*.

O Joseph, je ne veux en rien diminuer votre honneur ni amoindrir vos prérogatives. Je sais que l'ange vous a dit aussi que *vous*

¹ P. Bolland., t. I. p. 17.

² Inde nonnulli putant manasse id quod vulgo dicitur, Jesu nomen. post mortem. in corde Ignatii litteris aureis inscriptum. inventum esse. (Corn. a Iap., in *Ezech.* xxxvi, 27.) — S. Thom., S. Anton., *Morales et alii plures hanc sententiam seculi sunt.*

³ S. Joan. xiv, 13, etc.

⁴ Secundum autem suavem divinæ providentiæ dispositionem. conveniens fuit, quod B. Virgo, quasi jure materno, hanc sibi imponendi nominis potestatem vindicaret. (*Morales. in 1 Matth.*, lib. III, tract. 5, p. 244, col. 2, t. I.) — Cum ergo B. Virgo esset vera Christi Mater, et sola ipsa fuerit ejus Parens, ad eam solam, hoc munus Filio nomen imponendi jure pertinuit. (*Id.*, *ibid.*)

⁵ Coram Deo autem et Angelis, ad solam Virginem Beatissimam hæc divini nominis impositio spectabat. quia ipsa sola inter homines verum jus maternitatis naturalis habebat in Christum. (*Morales, in 1 Matth.*, lib. V, tract. 3, p. 97, col. 2, t. II.)

⁶ Ecce concipies in utero. et paries Filium. et vocabis nomen ejus Jesum. (S. Luc. 1, 31.)

*appelleriez Jésus l'Enfant qui devait naître de votre virginale épouse*¹. Présent à la Circoncision et prêtant votre concours à Marie, vous avez, sans doute, comme représentant de Dieu le Père, mêlé votre voix à la sienne et imposé avec Elle le Nom de Jésus au Sauveur du monde². Au reste les gloires de la Vierge d'Israël sont, en quelque sorte, vos gloires ; publier ses louanges, c'est exalter les vôtres.

Nom béni de *Jésus*, que de merveilles vous renfermez ! A vous seul vous exprimez tous les titres, toutes les grandeurs, toutes les magnificences du Verbe incarné. Vous nous dites sa puissance, son amour, ses miséricordes, ses travaux, ses souffrances, ses humiliations, sa douceur, sa patience, ses triomphes et ses victoires.

Vous êtes comme le précis de sa vie tout entière, le réservoir de ses mérites infinis, l'expression abrégée de tous ses mystères, le trésor de toutes ses richesses, le rendez-vous de toutes ses gloires, le programme de toutes ses actions, le mémorial de tous ses bienfaits, le vase où sont concentrées toutes les essences de ses vertus, et la traduction fidèle de tous les sentiments de son divin Cœur.

Voilà pourquoi l'Esprit-Saint nous affirme que le Nom de *Jésus est le seul qui soit donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés*³. Voilà pourquoi, aussi, saint Paul s'écrie que le Nom de Jésus est un Nom unique, un Nom au-dessus de tous les noms⁴, un Nom d'espérance, de régénération, de force, de bénédiction, de joie et de salut⁵.

Et ce Nom si grand, si saint, si sublime, si terrible, si puissant, si merveilleux, est le Nom de votre Fils. O Marie ! puisque ce divin Fils a bien voulu déposer entre vos mains tous les mérites de sa vie, de sa passion et de sa mort qu'exprime et renferme son Nom sacré, Vous pouvez nous rendre participants de tous les fruits qu'il produit.

¹ *Vocabis nomen ejus Jesum. (S. Matth. I, 21.)*

² *Nomen Jesu imposuerunt Deus, Angelus, Maria et Joseph. Deus quidem, rem nominis præstando, Angelus prædicendo, Maria imperando, et Joseph exequendo. (Isolanus, Summa de donis S. Joseph, pars II, c. XI. — Ita Morales, in I Matth., lib. III, tract. 8, vol. I, p. 291 ; idem, lib. IV, tract. 12, vol. II.)*

— *Etiamsi enim nihil ad generationem conferas, sed intacta Virgo maneat ; attamen quod est patri proprium, etsi virginitatis dignitatem non labefactet, hoc tibi confero, ut Nato nomen imponas. Tu enim vocabis illum. (S. J. Chrysost., in Matth., homil. 4, n. 6.)*

³ *Non est in alio aliquo salus ; nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. (Act. IV, 12.)*

⁴ *Donavit illi nomen, quod est super omne nomen. (Philip. II, 9.)*

⁵ *In nomine ejus gentes sperabunt. (Matth. XII, 21.) — Ut credentes vitam habeatis in nomine ejus. (S. Joan. XX, 31.) — Nonne in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus ? (Matth. VII, 22.) — Ibant gaudentes... quoniam digni habitati sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. (Act. V, 41.) — Omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit. (Act. II, 21.)*

Ici encore, Vous apparaissez comme la Dispensatrice des dons de Dieu, et le Canal des grâces dont le Cœur de Celui qui s'appelle Jésus est la Source.

V.

La nation Juive, dans la personne des Bergers, est la première appelée à reconnaître le Messie et à lui rendre ses hommages; cependant Dieu, étant le Père de tous les hommes, et s'étant revêtu de la nature humaine pour les sauver, ne veut pas seulement se manifester aux enfants d'Israël, qui sont déjà éclairés par la loi et les Prophètes, mais aussi à la gentilité qui vivait dans l'ignorance et l'infidélité¹. Que fait-il alors?... .

Au moment où les Anges invitent les Pasteurs de Bethléem à se rendre à la crèche, il fait luire, dans l'Orient, une étoile miraculeuse, aussi remarquable par l'éclat et la beauté de ses feux que par l'appel mystérieux qu'elle semble adresser à ses contemplateurs. Qu'était cette étoile ? Un corps lumineux que Dieu venait de créer pour la circonstance² ? ou bien la conjonction de plusieurs planètes ménagée par la divine Providence, comme le pense le docteur Sepp³ ? ou bien l'Esprit-Saint, selon l'opinion de saint Augustin⁴ ? ou enfin un Ange revêtu d'une lumière éclatante⁵ ? Quoi qu'il en soit, ce fait est étrange et merveilleux ; Dieu l'avait annoncé au monde quinze siècles avant son apparition. Écoutez Balaam, fils de Béor : « Voici ce que dit l'homme qui a l'œil fermé ; voici ce que dit celui qui entend les paroles de Dieu ; qui a vu les visions du Tout-Puissant, et qui, en tombant, a les yeux ouverts. Je verrai le Messie, mais non pas maintenant, je le considérerai, mais non pas de près. *Une étoile sortira de Jacob* ; un rejeton s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab, et ruinera tous les enfants de Seth. Il possèdera l'Idumée ; l'héritage de Seïr passera à ses ennemis, et Israël agira avec un grand courage. Il sor-

¹ Pastores primum vocavit, postea Magos ; Judæis enim primum, gentibus postea, evangelium erat nuntiandum. (S. Aug., serm. 2, de Nativit. J. C.)

² Hæc vero prædicta est ipsa nocte Nativitatis Christi. Nova ergo fuit, et nunquam antea visa, nec postea. (Cornel. a Lap., in Matth., c. II, 2. — Ita S. Augustinus, contra Faustum, lib. II, c. v.)

³ Doct. Sepp, Vie de N.-S. J.-C. (Voir les Petits Bolland., 6 janv., vol. I.)

⁴ S. Augustinus censet stellam hanc fuisse Spiritum Sanctum, qui sicut per columbam descendit in Christum, sic per stellam direxit Magos. (De mirabil. S. Script., lib. III, c. IV ; Cornel. a Lap., in Matth., c. II, 2.)

⁵ Origenes, Theophylactus, S. Chrysostomus et Maldonatus, putant stellam fuisse Angelum, quia scilicet Angelus erat motor et quasi auriga stellæ. (Cornel. a Lap., in Matth. II, 2, p. 75, éd. Vivès.)

tira de Jacob un *Dominateur* qui perdra les restes de la cité¹. »

Dans ces contrées vivaient des hommes, héritiers de ces traditions² et versés dans la science des astres. « Ils choisirent parmi eux douze sages, sous le nom de Mages, qui devaient attendre l'apparition de l'étoile promise et la signaler à la terre. Héréditaires dans une famille, leurs fonctions se perpétuèrent jusqu'aux temps marqués par les oracles. Établis au pied d'un mont fameux, appelé *Montagne de la Victoire*, chaque année, après l'époque où les gerbes tombent sous la faucille des moissonneurs, trois d'entre eux montaient jusqu'à la cime. Ils s'arrêtaient près d'une caverne pleine de mystère, entourée au dehors d'arbres séculaires qui la protégeaient de leur ombre. Une fontaine sacrée, dont les eaux avaient des propriétés merveilleuses, l'arrosait à l'intérieur. Après y avoir fait plusieurs ablutions, les Mages adoraient en silence la majesté du Seigneur et continuaient à observer le cours des astres, pour découvrir l'étoile si longtemps attendue.

« Tout à coup, ils aperçurent, descendant de la voûte du Ciel, une étoile, d'une grandeur extraordinaire, qui paraissait s'approcher d'eux ; à mesure qu'elle avançait, ils distinguaient au milieu de ses rayons *un enfant d'une ravissante beauté, qui portait sur sa tête, dans une auréole de lumière, la forme d'une croix*³. » En même temps, ils entendirent une voix qui leur disait : « Allez au pays de Juda ; et là vous trouverez le Roi qui vous a été promis et qui vient de naître⁴. »

¹ Num. xxiv. 15. etc. — Christ. de Castro. *Hist. Deip.*, pars I, sect. 2. c. viii.

² Magi autem fuere posteri vel successores Balaam... Ita, ex Balaam et Sibylla, Magos cognovisse stellam hanc esse indicem Christi, censent S. Basilius, S. Hieronymus, Origenes, S. Leo, Eusebius, Prosper, S. Cyprianus, etc. (Cornel. a Lap., *in Matth.* II, 2.)

³ Erat quædam gens, sita in ipso principio Orientis, apud quos ferebatur quædam scriptura, inscripta nomine Seth, de apparitura hac stella, et muneribus ei hujusmodi offerendis, quæ per generationes studiosorum hominum, patribus referentibus filiis suis, habebatur deducta. Itaque elegerunt seipsos duodecim quidam ex ipsis studiosiores, et amatores mysteriorum cælestium, et posuerunt seipsos ad expectationem stelle illius. Et si quis moriebatur ex eis, filius ejus, aut aliquis propinquorum, qui ejusdem voluntatis inveniebatur, in loco constituebatur defuncti. Dicebantur autem Magi lingua eorum, quia in silentio, et voce tacita, Deum glorificabant. Hi ergo per singulos annos, post messem trituratorium, ascendebant in montem aliquem positum ibi, qui vocabatur, lingua eorum, *Mons Victoralis*, habens in se quamdam speluncam in saxo, fontibus et electis arboribus amenissimus : in quem ascendentes, et lavantes se, orabant, (alii, offerebant) et laudabant in silentio Deum tribus diebus, et sic faciebant per singulas generationes, expectantes semper, ne forte in generatione sua stella illa beatitudinis oriretur, donec apparuit eis, descendens super montem illum Victoralium, habens in se formam quasi pueri parvuli, et super se similitudinem crucis : et locuta est eis, et docuit eos, et præcepit eis, ut proficiscerentur in Judæam. (Auctor operis imperfecti *in Matth.*, *homil.* 2, inter opera S. Chrysostomi, t. VI, p. 637, éd. Migne. — Trombelli, *Vita B. M. V.*, pars I, dissert. 23, q. 7, p. 384. — Cornel. a Lap., *in Matth.* II, 2. — Rohault de Fleury, *la Sainte Vierge*, études archéolog., t. I, c. VII, p. 152.)

⁴ Magi enim, secretiori cælestis numinis afflatu instincti, hanc, quasi cœli lin-

Ces Mages, nous disent les saints Pères, joignaient à la science des astres la religion et la souveraineté. Ils étaient *Prêtres* : ils étaient *Rois*¹. Chacun d'eux, par la couleur de son teint, représentait une des trois grandes races humaines, comme ils étaient, à eux trois, les représentants de la gentilité². Éclairés par la grâce, ils comprirent le mystère qui se déroulait à leurs yeux³, et crurent entendre résonner dans leurs cœurs ces paroles de nos Livres Saints : *Les rois de Tharse et des îles offriront des présents : les rois d'Arabie et de Saba apporteront leurs dons*⁴. . . . *Ils viendront de Madian et d'Épha sur des chameaux avec de l'or et de l'encens, pour adorer le Messie promis à la terre*⁵. *Toutes les nations le reconnaîtront, et se soumettront à son empire, et les rois de la terre se courberont devant lui*⁶.

C'en est fait ! L'étoile qu'ils remarquent est bien l'étoile annoncée, l'étoile du Descendant de Jacob ; l'étoile du Rédempteur⁷. Ils n'en doutent point, et pour répondre à la voix qui leur disait : « *Allez au pays de Juda, et là vous trouverez le Roi qui vous a été promis et qui vient de naître* », ils laissent tout et marchent à la suite du flambeau divin qui les guide ; et lorsque, pour les éprouver, Dieu permit son éclipse à Jérusalem, leur foi, loin d'être ébranlée, n'en devient que plus forte. Ils vont résolument trouver Hérode et le prient de leur dire, *où est né le Roi des Juifs ; car, disent-ils, nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer*⁸.

« Étant informés du lieu de cette naissance mystérieuse, ils reprennent leur route, qu'éclaire de nouveau l'astre lumineux. Et

quam loquentem, natum esse in Judæa Christum audiverunt, eamque, usque ad Bethleem et ad cunas Christi, persecuti sunt. (S. Aug., serm. 2, de Epiphân. — Cornel. a Lap., in Matth. II, 2.)

¹ Magi sapientes Astrologi fuerunt. (Anselm., Comment. in Matth. apud Suarez.) — Magi enim erant Theologi et sacerdotes. (Sirmond., ad eam., t. I, p. 667.) — Porphyr., lib. III. — Communis fidelium vox et sensus est. Magos hos fuisse reges, id est regulos, sive principes, idque diserte tradunt S. Chrysostomus, S. Cyprianus, S. Basilius, etc. (Cornel. a Lap., in Matth. II, 2.) — Eos numero tres fuisse docet S. Aug., serm. 29 et 33, de tempore. (Id., ibid.)

² Venerab. Beda, in collectaneis, t. V, p. 541, éd. Migne.

³ Idcognoverunt ex instinctu et revelatione divina. (Cornel. a Lap., in Matth. II, 2.) — Dedit (Deus) aspicientibus intellectum, qui præstitit signum (stellæ), et quod fecit intelligi, fecit inquiri, et se inveniendum obtulit inquisitus. (S. Leo, serm. 1, de Epiphân., t. I, p. 235, éd. Migne.)

⁴ Ps. LXXI, 10.

⁵ Is. LX, 6.

⁶ Ps. LXXI, 11.

⁷ Tanta enim claritas et majestas fuit stellæ, ut divinam esse, ac divinum quid portendere Magi intelligerent, scilicet Deum incarnatum esse, uti eis suggerbat Spiritus Sanctus. (Cornel. a Lap., in Matth. II, 2.)

⁸ S. Matth. II, 2.

après treize jours d'une marche pénible, l'étoile s'arrête et se fixe au-dessus d'une étable.

« Les Mages, voyant une mesure au lieu d'un palais, se regardent avec étonnement et ne peuvent s'imaginer que c'est là la demeure du souverain Monarque qui leur est annoncé.

« Tout à coup le divin luminaire qui leur sert de guide jette de nouveaux rayons d'une splendeur éblouissante, comme pour leur dire : *C'est ici que réside le roi que vous cherchez.*

« Ils descendent de leurs montures, s'approchent de la grotte ; l'un d'eux soulève le rideau qui en ferme l'entrée pour empêcher le froid d'y pénétrer. Puis ils s'avancent tous les trois. A ce bruit insolite, l'auguste Vierge se présente ; sa vue les jette dans l'admiration. « Que désirez-vous ? leur dit-elle. — Savez-vous, lui dirent-ils, où est né le roi des Juifs, parce que nous voulons l'adorer ? » Elle leur répond : « Les Princes du peuple, les Docteurs de la loi qui résident à Jérusalem, doivent le savoir. » Ces paroles de Marie enflamment leurs cœurs.

« — Ah ! c'est vous, sans doute, qui en êtes la Mère, lui dirent-ils ; « depuis quand l'avez-vous enfanté ? — Oui, reprend la jeune Vierge, « je l'ai mis au monde il y a 13 jours. — Nous faisons appel à votre « bonté, s'écrièrent-ils ; de grâce daignez nous Le montrer. » Marie, connaissant leur pieux dessein, va prendre l'Enfant dans la crèche et le présente à leurs yeux ravis. « — Veuillez maintenant nous « dire comment il s'appelle ? — *Jésus*, répond la Vierge. » A ce nom mystérieux, ils se prosternent et l'adorent en disant : « O divin « Sauveur, soyez le bienvenu ! O souverain Maître, quelle profonde « humilité ! Quoi, vous venez au monde dans une pauvre étable ! « Vous, le Dieu infini, vous vous renfermez dans un corps humain ! « Vous, le Créateur de toutes choses, vous vous faites créature ! « Vous, l'immortel, l'impassible, vous vous assujettissez à la souffrance, à la mort ! O Seigneur, quelle condescendance ! Quelle « immense charité. » Puis, gardant tout à coup le silence, ils posent, avec autant d'amour que de respect, leurs lèvres sur les pieds de l'Enfant-Dieu. Ensuite, restant toujours dans l'attitude de l'adoration, ils s'adressent à sa très sainte Mère, en lui disant : « O Marie, « Vous êtes le Vestibule du Ciel, le Temple de Dieu, le Sanctuaire « de l'Esprit-Saint, soyez mille fois bénie ! car c'est Vous qui « donnez à la terre son Sauveur ². »

¹ Divina inspiratione id factum est, ad significandam in Christo regiam potestatem (per aurum), divinam majestatem (per thus), et humanam mortalitatem (per myrrham). (Glossa apud Cornel. a Lap., in *Matth.* II, 11. — Ita S. Ambros. exposit. *Evang.*, lib. II, c. II *Luc.*, n. 44 ; S. Greg., in *Evang.*, lib. I, homil. 10, n. 6.)

² Reges autem mirabantur, cum non viderent ibi palatium nec magnam domum, et aspiciebant se mutuo dicentes : « Quid est hoc quod stella non move-

« Mages de l'Orient, que faites-vous là ? s'écrie saint Bernard. O sages du monde, à quoi pensez-vous ? Vous adorez un enfant qui vient de naître, logé dans une vieille chaumière, et enveloppé de pauvres langes. Quoi donc ! croyez-vous que cet enfant soit Dieu ? Dieu est dans l'immensité du Ciel comme dans le temple de sa gloire, et cet enfant est réduit à la demeure étroite d'une étable, d'une crèche et du sein d'une Mère.

« Croyez-vous, encore une fois, qu'il soit roi ?

« Où est donc son palais royal ? Où est le trône de son Père ? Où est le cercle de ses courtisans ? Peut-être que l'étable est son palais ; la crèche son trône ; Marie et Joseph ses courtisans ? Comment est-ce que des personnes si sages se sont tellement aveuglées et ont renoncé, jusqu'à ce point, au sens commun, que d'adorer, comme Dieu, un enfant dont l'âge et la suite semblaient n'avoir rien que de méprisable et d'infiniment éloigné de la Divinité ? C'est sans doute le Saint-Esprit qui les aveugle et qui leur inspire cette folie selon le monde, pour les rendre sages devant Dieu ! »

Oui assurément, la présence des Mages à Bethléem est l'œuvre du Saint-Esprit ; et Marie, qui est, en ce moment, l'organe de ce divin Esprit, leur explique le sens du mystère de la crèche ; Elle leur donne tous les renseignements qu'ils désirent et leur fait toutes les révélations dont ils ont besoin pour éclairer et fortifier leur foi².

tur ? » *Dicit Marimus in sermone, quod stella emittebat radios novos et clariores quasi dicens Regibus : Hic est Rex, quem quæritis. Reges autem descenderunt de animalibus suis, et unus eorum veniens ad porticum, elevavit modicum flacciatam, sive coopertam extensam, ne frigus intret, dicens : « Quis est hic ? » Et accedentes alii duo Reges, quando viderunt semper Virginem, statim habuerunt magnam devotionem, quæ dixit eis : « Domini, quid placet vobis ? » Qui responderunt : « Scitis Vos, ubi est, qui notus est Rex Judæorum, quia volumus ipsum adorare ? » Semper Virgo non dixit se nescire, sed dixit : « O Domini, hoc scire debent magni Domini et Rabini, et Rectores civitatis. » Et verum dicebat. Et interim Reges totaliter in corde fuerunt calefacti ; inde exeuntes, respexerunt stellam pulchriorem, quæ stabat superius immobiliter, et iterum redierunt ad semper Virginem, et dixerunt ei : « Vos habetis Filium ? » Quæ respondet : « Ita, Domini. » Et illi : « Estne diu quo peperistis ? » Respondit : « Domini, hodie sunt tredecim dies. » Dixerunt Reges : « O bona juvencula, ostendatis Ipsum nobis. » Tunc semper Virgo sciens, quod veniebant pro bono, accepit Filium de præsepio et ostendit eis ; qui dixerunt : « Quomodo vocatur ? » Respondit semper Virgo : « Jesus ! » Quo nomine audito, prociuentes adoraverunt eum, dicentes : « O Salvator, Vos bene veneritis ! O Domine, tanta est humilitas vestra, quod voluistis venire in stabulo hujus mundi miseri ! Vos, qui estis infinitus in divinitate, estis restrictus in humanitate ! Vos, qui estis Creator, estis factus creatura ! Vos, qui estis solus immortalis et impassibilis, estis factus passibilis et mortalis ! O Domine, tanta gratia est ista ! » Et silentes, osculantur pedes ejus. Deinde adorantes, semper Virgini, id est Matri, dicebant : « O camera paradisi, templum Dei, sacrarium Spiritus Sancti. O Benedicta ! Vos portastis nobis Salvatorem. » (Anton. de Ghislandis, or. l. Prædic., *Opus aureum super Evang., in Epiph. Domini*, dub. 51, ex D. Vinc. Ferrerii, p. 36. éd. 1578. — *Biblia Marian.* a F. Joseph Miguel et Barco Burgensem, ex S. Mattheo, p. 268, in-fol. 1749.)*

¹ S. Bern., serm. in Epiph. Domini, n. 5.

² Non dubium est Magos cum B. Virgine per se arabice (quia B. Virgo dono linguarum pollebat) vel per interpretem hebraice, fuisse collocutos, ab eaque didicisse modum conceptionis, partus et nativitatis Christi, ideoque Christum, ut

C'est Elle qui reçoit, au nom de son Fils, les présents qu'ils lui apportent, et qui devient l'interprète fidèle des sentiments de son Cœur sacré pour eux¹. Elle profite de cette circonstance pour achever de les instruire. Voici les paroles que nous pouvons, sans témérité, Lui mettre sur les lèvres, en nous inspirant des pensées de saint Éphrem :

« L'or que vous offrez, dit-elle, est le symbole de la royauté universelle que doit exercer l'Enfant que vous venez adorer. *Toutes les nations lui sont données en héritage*. Il vient au monde pour régner, en maître souverain, sur tous les esprits comme sur tous les cœurs ; son sceptre s'étendra sur toute créature, et son règne n'aura pas de fin ; il se perpétuera pendant toute l'éternité, comme celui de Dieu ; car il est Dieu lui-même, puisqu'il est la splendeur du Père éternel, la figure de sa gloire, l'image de sa substance, sa pensée incréée, sa parole intérieure, son Verbe divin qu'il engendre de tout temps et à qui sont dues les adorations des Anges et des hommes : voilà ce que signifie l'encens que vous avez déposé à ses pieds. Quant à vos aromates, ils figurent l'Humanité sainte et la sépulture de mon Fils.

« Le Verbe de Dieu s'est revêtu d'une chair mortelle, et par la vertu toute-puissante de l'Esprit-Saint, dans le sein d'une Vierge qui fut le mien. Il reçut un nom au-dessus de tous les noms, c'est celui de *Jésus*, qui veut dire *Sauveur*, parce qu'il vient sur la terre pour racheter tous les enfants d'Adam, notre premier père, les réconcilier avec Dieu et les conduire au Ciel, d'où ils étaient exclus pour toujours. C'est pour cela qu'il mourra un jour sur une croix, pour expier leurs crimes. Ses ennemis, après l'avoir crucifié, le mettront dans un tombeau : mais il en sortira glorieux et plein de vie. Puis il remontera vers le Ciel qu'il donnera en récompense à tous ceux qui auront fidèlement observé sa loi.

Deum Deique Filium, adorasse, ac ei terrena munera obtulisse, sed majora ab eo spiritualia munera in mente recepisse, puta illuminationes, consolationes et ardores celestes, ut pro Christo usque ad fatigationem laborare, cruciari et necari optarent. Pro auro ergo, quod obtulerunt, receperunt augmentum sapientiæ et amoris ardentis ; pro thure, donum orationis et devotionis ; pro myrrha, studium puræ et incorruptæ vitæ. (Cornel. a Lap., in *Matth.* II, 11.)

¹ Ingredientes Magi, thesauros suos aperiunt ; munera Christo Domino offerunt, quæ tamen oblata sunt, sanctissima Virgine interveniente ; nam, cum Christus Dominus, instar aliorum puerorum, in omnibus se gereret, non poterat propriis manibus hujusmodi dona acceptare, ac recipere ; ergo hoc totum per Virginem exhibitum ; per quod nobis innuitur, quod opera nostra, interrentu Virginis, ad Deum ascendunt. (P. Sylveira, *Comment. in Evang.*, lib. II, c. IV, q. 35. — *Biblia Marian.*, a F. Joseph Miguel et Barco Burgensem, ex S. Mattheo, p. 269, in-fol. 1719.)

— Vide Cornel. a Lap., in *Matth.* II, 11 : Non est dubium, etc.

— Aurum regi congruit, thus vero in Dei sacrificium ponebatur, myrrha autem mortuorum corpora concluduntur. (S. Greg. Magn., *homil.* 10, in *Evang.*, lib. I, n. 6.)

« — Nous le voyons, répondent les Mages à la Très Sainte Vierge, votre Fils est en même temps le Roi du Ciel et de la terre, c'est-à-dire, le Roi des rois à qui tout obéit, le souverain Seigneur de toutes choses, la source de toute grandeur, de toute richesse et de tout bien. Il déverse ses trésors sur le monde ; il commande aux astres du Ciel qui se mettent à sa disposition pour annoncer sa naissance ; et c'est par un de ces sublimes luminaires que nous avons été conduits jusqu'ici.

« Ce Dieu éternel, par amour pour l'humanité déchue, s'est fait petit enfant, et c'est lui que nous voyons en ce moment sur vos genoux, comme sur un trône de gloire, recevoir nos hommages et nos adorations. Il est sans diadème apparent, c'est vrai, mais un temps viendra que toutes les couronnes se courberont devant lui. Nous le contemplons dans la faiblesse et l'humiliation, mais nous savons que c'est parce qu'il le veut, que les Anges du ciel forment sa Cour, qu'il est l'Ancien des jours, le Premier de tous, et qu'Adam lui-même est plus jeune que lui.

« — Découvrez-moi, reprit Marie, les merveilles qui se sont passées dans vos contrées.

« — Une grande étoile nous est apparue, beaucoup plus éclatante que toutes les autres ; de sa lumière tout notre pays a été illuminé, et elle nous a annoncé la naissance d'un Roi. Nous pensons que c'est l'Ange de votre Annonciation qui s'est montré sous cette forme brillante, pour ne pas se faire connaître à nous ; il nous a révélé, comme à vous, que votre Fils est en même temps le Fils du Très-Haut, que vous l'avez engendré, en dehors de l'ordre de la nature, et qu'il est au-dessus de tout....

« Hérode le redoute ; il voudra le faire mourir, nous l'avons compris ; les scribes et les prêtres de Jérusalem seront ses plus cruels ennemis ; mais ne craignez rien, ô divine Mère, votre Fils renversera le trône de celui qui conspire contre lui, et brisera son sceptre ; il confondra ceux qui méditent sa ruine, abolira le sacerdoce de l'ancienne loi, et ne déposera sa vie que lorsqu'il le voudra.

« — Eh bien ! ajoute l'auguste Vierge, soyez, vous aussi, les messagers de la bonne nouvelle. Retournez dans votre pays, chargés des bénédictions de mon Fils. Je vous les offre en son nom. Répandez-les sur votre passage, et qu'elles vous accompagnent jusqu'au sein de votre patrie. Que l'Assyrie tressaille de joie à votre retour, et quand le règne du Christ se manifestera, qu'il s'établisse dans vos contrées.

« — Puisse le Ciel, ô douce Mère du Sauveur, reprirent les saints Rois, exaucer vos désirs ! Que pourrait-il vous refuser ? La terre, un

jour, retentira de vos gloires ; elle exaltera votre Fils, et marquera ses triomphes ¹. »

Cette scène, que décrit saint Éphrem, est aussi touchante que vraisemblable.

Les Mages retournèrent dans leurs pays, comblés de faveurs célestes. Ils furent des Apôtres de la vérité et les propagateurs du règne de Jésus-Christ.

Saint Thomas leur conféra plus tard le Baptême et les confirma dans la foi qu'ils signèrent de leur sang ².

Ainsi, nous l'avons vu, le mystère de Bethléem est le centre et le point de départ des grandeurs et de la mission de Marie dans le monde.

« Unie de toute éternité à la prédestination de son divin Fils, Elle ne s'en séparera plus. A la chute originelle Elle est annoncée par Dieu lui-même, avec le Rédempteur, comme devant être l'instrument dont Il se servira pour détruire l'empire de Satan. Dans la suite des siècles, les Prophètes La contemplent toujours, dans leurs sublimes visions, unie au Messie comme la racine à son rejeton, la tige à sa fleur, l'arbre à son fruit, la terre à sa germination, la nuée à la rosée qu'elle répand, et la Mère à son Fils.

« Si Jésus, dans l'étable, s'offre aux adorations des pauvres et des grands, s'il reçoit leurs présents et leur accorde des faveurs, c'est *par Marie* ; s'il se présente au temple, comme une Victime qui prend l'engagement de s'immoler un jour, c'est *avec Marie et par Marie* ; s'il se retire en Égypte pour fuir la persécution, c'est *avec Marie et par Marie* ; s'il vit à Nazareth, c'est *avec Marie*, et c'est *de Marie* qu'il y reçoit tous les soins nécessaires à son âge ; s'il fait son premier miracle à Cana, c'est *à la prière de Marie* ; s'il prêche aux foules, c'est en présence de Marie ; s'il est couvert d'opprobres et conduit au supplice, Marie ne le quitte pas ; s'il est attaché à la croix, Marie est pleine de force et de courage pour compatir à ses souffrances, et recevoir ses dernières recommandations ; s'il est détaché de son gibet, Marie le reçoit, la première, dans ses bras, et étanche le sang qui coule de la blessure de son Cœur, dont Elle comprend tout l'amour ; s'il sort glorieux du tombeau, c'est à Marie d'abord qu'il apparaît ; s'il remonte au Ciel, c'est Marie qui recueille, la première, ses bénédictions avec tous les dons qu'il laisse à la terre ; s'il envoie, au jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit à ses disciples, Marie se trouve au milieu d'eux pour appuyer leurs

¹ S. Ephrem, *Canticum de Maria et Magis*, p. 601-602, græco-lat., t. III, éd. Assemani. — M. Rohault de Fleury, *la Sainte Vierge*, étu les archéolog., c. VII, p. 153.

² Morales, *in 1 Matth.*, lib. V, tract. 4, p. 117, t. II, éd. Vivès.

prières et leur donner toute la perfection nécessaire pour qu'elles soient exaucées ; s'il est assis à la droite de son Père, Marie se trouve près de lui, sur un trône à part, revêtue d'un manteau de gloire et le front ceint de la couronne de sa royale Maternité.

« Enfin, lorsque Jésus viendra, à la fin du monde, juger les vivants et les morts, nous contemplerons encore Marie à ses côtés ; car l'Église tout entière, figurée par les dix vierges de l'Évangile, viendra au-devant de l'Époux et de l'Épouse, c'est-à-dire du Christ et de Marie. En outre, le Fils et la Mère sont tellement unis qu'ils semblent avoir les mêmes destinées ; ainsi, partout où l'empire de Jésus-Christ s'établit, nous voyons s'étendre également celui de Marie. De tout ce qui précède, nous pouvons donc affirmer que *les dons, les prérogatives et les privilèges de Marie n'ont d'autres bornes que la Toute-Puissance de Dieu* ; en sorte que tout ce qui n'implique pas de contradiction, doit lui être concédé ¹. »

Voilà pourquoi Elle est au pied de la Crèche ce qu'Elle sera dans la suite des temps : le *Canal* des grâces que le Cœur de Jésus veut répandre sur les hommes, la *Dépositaire* de ses bienfaits et la *Dispensatrice* de tous ses trésors.

Sous quel nom L'invoquerons-nous, pour marquer sa coopération à la diffusion de ces divines richesses ? Sous le nom mille fois béni de *Notre-Dame du Sacré-Cœur !!!*

¹ *Et intrantes domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus. Semper Jesus cum Maria, semperque Maria cum Jesu.* « Est enim, ait P. Salmeron, ab æterno prædestinatus Jesus ; at non sine Maria... Concipitur ex tempore in Nazareth ; sed non nisi in Maria assensum præstante. Nascitur in Bethleem, sed ex Maria ; adoratus est a militia cœlestis exercitus, sed prius a Maria quæ prima lactat, ac fovet, educatque. Invenitur et a pastoribus et Magis, semper tamen adest Maria, quæ conservat omnia verba, conferens in corde suo. Exhibetur in Templo, at non sine Maria ; secedit in Ægyptum, fugiens Herodem ; verum Mariæ in ulnis gestatur. Edit primum miraculum ad nuptias in Cana Galilææ, sed postulante Maria ; prædicat turbis, sed contendit audire B. Virgo. Pendet in cruce, sed prima juxta crucem fortissima Maria exprimitur. Deponitur de cruce in sindone munda, sed hic elegans contemplator agnoscit eam feminam, quæ vere munda circumdedit Virum. Sepelitur in sepulchro novo quod excisum fuerat de petra ; sed quodnam est sepulchrum aliud, quam ipsa B. Virgo, quæ ex-cisa est de petra, hoc est, de Christo, sicut prima femina de costa viri... Resurgens apparuit mulieribus, deinde discipulis, sed primo Virgini Matri. Ascendit Jesus Christus in cœlum, sed ut prima et electissima dona accipiat Maria. Orant Apostoli pro adventu Spiritus Sancti, sed et ibi adest Maria, preces ipsorum fulciens, atque perficiens. Sedet Filius ad dexteram Patris, sed et consedere fecit et Matrem, ut dignissimam Reginam in vestitu deaurato circumdatam varietate. Denique speratur ejus lateri adesse Mariam ? Nam decem virgines (in quibus repræsentatur tota Ecclesia) exierunt obviam Sponso et Sponsæ, nimirum Christo et Mariæ. » (*Comment. in Evang.*, t. III, tract. 40, in medio.) — Tum præterea, quia cum nomen Jesu scriptum sit in libro vitæ, nomen Mariæ post illud immediate etiam scriptum est. Et ideo duo hæc nomina ita sunt similia adhuc in numero litterarum, quod inter ea nullum signum distinctionis reperitur. Sunt etiam hæc duo nomina, Jesus et Maria, ita connexa, quod ubicumque Christi imperium augetur, crescit etiam Deiparæ nomen et imperium. Et tandem excellentissima Mariæ dignitas per Christi excellentiam cognoscenda est. Unde mensura donorum, prærogativarum et privilegiorum Mariæ, est ipsa Dei omnipotentia, et sic illi concedendum est omne quod contradictionem non implicet. (P. Morales, in *1. Math.*, lib. V, tract. 4, p. 112, t. II, éd. Vivès.)



CHAPITRE X.

LA PRÉSENTATION DE NOTRE-SEIGNEUR AU TEMPLE ET NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

NOUS voici en présence d'un grand mystère. La prophétie annoncée par Malachie reçoit aujourd'hui son accomplissement. « O peuple d'Israël, dit le Seigneur des armées, voilà que le Dominateur que vous attendez depuis tant de siècles, voilà que l'Ange du Testament après lequel vous soupirez avec tant d'ardeur, vient dans son Temple¹. » Dans quel but ? Isaïe nous répond qu'il y vient « pour s'offrir de lui-même à Dieu pour nous². »

Le crime d'Adam criait vengeance et la malédiction divine pesait sur sa postérité³. L'homme n'osait plus lever les yeux vers le Ciel : le glaive de la justice céleste était toujours étincelant et suspendu sur sa tête. Aussi le Psalmiste s'écrie-t-il : « Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié en votre présence⁴ ; » et Job, à son tour, ne craint pas de dire : « Je redoute mes œuvres, sachant, ô Dieu juste, que vous ne pardonnez pas au pécheur⁵. »

De tous les côtés, c'est la voix de la menace et du châtement qui se fait entendre, et la terre, sentant alors le poids de ses iniquités, réclame avec instance la miséricorde et le pardon⁶. Ses gémissements, restés sans écho depuis quatre mille ans, sont enfin entendus et recueillis dans un coin de la Judée. Là, dans le silence et la prière,

¹ *Malach.* III, 1 : Et statim veniet ad Templum suum Dominator quem vos quæritis.

² *Is.* LIII, 7 : Oblatus est quia ipse voluit.

³ *Gen.* III, 17, 18, 19 : Maledicta terra in opere tuo. — Spinas et tribulos germinabit tibi. — In sudore tuo vultus tui, vesceris pane ;... et in pulverem reverteris.

⁴ *Psa.* CXLI, 2 : Non intres in iudicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.

⁵ *Job* IX, 28 : Verebar opera mea. sciens quod non parceres delinquenti.

⁶ IV. Dim. de l'Avent.

vit une jeune Vierge, ornée de toutes les perfections possibles. Plus pure que les Anges, Elle ne fut jamais atteinte par le plus léger souille du péché. Elle est devenue le sanctuaire vivant où l'auguste Trinité s'est réfugiée sur la terre ; — partout ailleurs ce n'est que souillure et corruption ; aussi Dieu fait-Il ses délices d'habiter avec Elle. car ses charmes ont captivé son Cœur¹. De tous les enfants d'Adam, Elle fut la seule qui échappa au naufrage universel et qui resplendit de toutes les beautés du Ciel. En Elle se concentraient toutes les espérances de l'humanité déchue².

Cette jeune Vierge, témoin de tant de souffrances et de larmes, se fit l'interprète des désirs du peuple d'Israël, et se rappelant les paroles du Prophète, Elle ne cessait de s'écrier du sein de sa solitude : « O Dieu tout-puissant, laissez-vous toucher par nos malheurs, faites que la terre s'entr'ouvre et germe son Sauveur ! Hâtez-vous de nous envoyer des Cieux le Juste que nous attendons³. »

Cette prière de Marie alla jusqu'au Cœur de Dieu, en fit descendre son Verbe et avança le grand mystère de l'Incarnation⁴.

La Vierge de Nazareth fut choisie pour être la Mère de ce Sauveur tant désiré ; Elle le mit au monde à Bethléem, offrit les prémices de son sang divin dans le mystère de la Circoncision, et lui donna le nom de Jésus qui veut dire *Rédempteur* ou *Victime vouée à l'im-molation*.

De là Elle se rend à Jérusalem. O merveille inouïe ! Elle entre dans le Temple matériel pour consacrer le Temple spirituel et vivant qu'Elle porte dans ses bras. Le Temple se présente dans le temple, Dieu s'offre à Dieu ; et Celui qui est la rançon du monde va être racheté par une vile monnaie !!!

Poussé par une inspiration surnaturelle, Siméon se trouvait déjà dans la maison du Seigneur. L'Esprit-Saint lui avait fait connaître qu'il ne mourrait pas avant d'avoir contemplé le Messie promis à la terre. Il comprend que l'heure solennelle est arrivée. Prosterné le front dans la poussière, il sent son cœur agité. Il lui semble entendre les tressaillements du sol à l'approche du Saint d'Israël. Des rayons nouveaux et plus resplendissants que ceux de l'astre du jour illuminent les cieux et jettent un vif éclat jusqu'au sein du sanctuaire où il est agenouillé. « Quoi ! s'écrie-t-il, le jour tant désiré aurait-il donc lui ? Le Soleil de justice serait-il levé sur le monde ? La terre aurait-elle germé son Sauveur ? Les nuées ont-elles donné

¹ *Cant.* iv, 9 : *Vulnerasti, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum.*

² *Gen.* iii, 15 : *Ipsa conteret caput tuum.*

³ *Is.* xlv, 8 : *Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant Justum.*

⁴ *Suarez. de Incarnat., art. 2, disp. 10, sect. 6, § 3.*

passage au Juste par excellence ? Le règne de la justice et de la paix serait-il arrivé ? Mes yeux presque éteints pourront voir le Rédempteur qu'attendaient nos pères ? Ah ! Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, soyez à jamais béni et glorifié. »

La prière du vieillard était à peine achevée, que survint une sainte femme dont la vie s'était écoulée dans les jeûnes et la pratique de toutes les vertus. Douée du don de prophétie, elle savait que l'accomplissement des promesses divines était proche. Inspirée par le Saint-Esprit, elle se mit à louer le Messie et à parler de lui à tous ceux qui attendaient sa venue. « Seigneur, s'écrie-t-elle, le prodige dont parle Isaïe est donc accompli ! Une Vierge a enfanté, elle a mis au monde un Fils, et ce Fils est le vôtre, ... c'est l'Emmanuel, c'est Dieu avec nous, c'est le bonheur, c'est la vie !!! » Elle chantait encore cette hymne de la reconnaissance et de l'amour quand elle entend les portes du Temple s'ouvrir... Plus d'hésitation, plus de doute ; c'est bien le *Désiré des nations*. Tous les voiles sont déchirés : les ombres disparaissent, et la lumière apparaît dans tout son jour. C'est bien, en effet, le Maître souverain, le Seigneur des seigneurs qui entre dans sa propre demeure, son visage resplendit de la beauté du Ciel, et sa divine Mère est environnée d'une auréole de gloire qui révèle sa dignité ¹.

Subjugués par la grâce qui s'échappe déjà du Cœur de l'Enfant, Siméon et Anne la prophétesse l'adorent dans les bras de Marie. Puis, Jésus s'inclinant vers eux les bénit. Le vieillard brûle du désir de le presser sur son cœur ; la Très Sainte Vierge le prévient, et sachant qu'Elle est la Dispensatrice des dons de son Fils, Elle le lui confie pour un instant, dit saint Méthodius, en s'écriant : « Prenez, ô vieillard respectable et le meilleur des Prêtres, prenez le Seigneur, et votre espoir sera accompli : prenez ce trésor inépuisable, ces richesses qu'on ne peut enlever. » Siméon lui répond : « Que Vous dirai-je, ô Mère-Vierge, et Vierge-Mère ? Je Vous saluerai fille de David, avec les cantiques de votre ancêtre. Je ne saurais Vous donner d'autres ornements que ceux qui sont votre gloire. Recevez-les donc, ô Vierge incomparable, ces dons précieux qui ne conviennent qu'à Vous, à Vous plus élevée que toutes les générations, à Vous qui avez brillé avec plus d'honneur que toutes les créatures visibles et invisibles. Heureuse tige de Jessé, ô trois fois heureuse la maison où Vous avez fleuri. O merveille ! celui qui est le créancier

¹ Cornél. a Lap., *Com. in Luc.* II, 27. — Timotheus, Presbyter Hierosolymitanus, putat (Simeonem) vidisse Deiparam divino circumdatam lumine inter feminas reliquas, atque ex eo indicio Messiam matrem esse intellexisse. Carthusianus pariter : « Forsitan, inquit, vidit divinum quemdam splendorem in vultu Pueri. »

de tous devient votre débiteur... Car seule Vous avez engendré un Dieu de Dieu le Père, en lui donnant une chair mortelle ¹. »

II.

Siméon n'est pas seul dans cette rencontre ; il est la figure vivante, la représentation personnelle de tous les Patriarches et de tous les justes de l'ancienne loi. Il est comme le dernier rejeton de cet arbre planté par Dieu lui-même et dont la racine est Adam. Il en contient la sève, il en attend le fruit, objet de toutes les aspirations, centre de tous les désirs, terme où tout doit aboutir : *Finis legis Christus*. Ce fruit, il le voit, il le contemple dans le ravissement et l'amour ; il le possède, il le savoure ; et c'est Marie qui le lui donne ; c'est Elle qui le met en possession de ce trésor.

Siméon est ici le trait d'union des deux Testaments, le point de jonction des deux grands fleuves de l'humanité. C'est entre ses bras qu'ils se rencontrent, ces deux fleuves, et se confondent pour ne plus former qu'un même cours ; et c'est du Cœur du Christ, qui palpète sur le cœur du saint vieillard, que jaillissent les eaux de la grâce qui iront porter partout la fraîcheur et la fécondité ².

Ici tout se tient, tout s'éclaircit. Le passé se soude à l'avenir. Le monde antique a fait son œuvre ; un ordre nouveau commence, et la grande ère des siècles, annoncée par les païens eux-mêmes, va s'ouvrir ³.

La loi ancienne reçoit dans cette circonstance, avec le salut et le baiser de Jésus, son congé et fait ses adieux solennels. Elle avait pour mission et pour fin spéciale de former des serviteurs au souverain Seigneur ⁴. Elle s'en va donc en paix et comblée de bénédictions ⁵. Elle n'a vécu que pour annoncer et préparer le Christ ; or, le Christ, ce flambeau de Dieu, est là comme une lampe sur son candélabre pour chasser toutes les ombres et porter la lumière partout ⁶. La loi mosaïque le voit, elle le tient, elle l'embrasse, après l'avoir, si longtemps et avec de si grands soupirs, cherché, appelé, invoqué. Elle peut donc partir heureuse et tranquille. Sa journée

¹ S. Methodius, serm. de Purific. B. M. Virg. — Voir la Sainte Vierge, par M. Rohault de Fleury, c. ix, p. 143.

² S. Joan. vii, 38 : Qui credit in me... flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ.

³ Virgil., *Eglog.*, IV.

⁴ S. Joan. xv, 15 ; Rom. viii, 15.

⁵ S. Luc. ii, 29.

⁶ *Ibid.*, 32.

est finie, sa tâche est terminée ; elle reçoit du Père de famille le denier promis, et quel denier ! Le Verbe fait chair ; le Salut de Dieu. *Salutare Dei*. Elle le contemple maintenant, non plus en figure, mais en réalité, non plus à travers les ombres, mais de ses propres yeux : *Quia viderunt oculi mei salutare tuum*.

Et ce Salut de Dieu, c'est Marie qui le donne aux Juifs, en le mettant aux mains de Siméon ; Elle l'expose à la face de toutes les nations, comme un phare lumineux, *lumen ad revelationem gentium*. Par là se consomme la gloire d'Israël et s'accomplit la prédiction de l'adoption divine des Gentils. Oui, c'est une gloire immense pour Israël d'avoir fourni le *Judaïsme* sur lequel le *Christianisme* vient se greffer, selon l'énergique expression de saint Paul ¹.

Ce rameau, à l'aide de la sève qui le féconde, va s'épanouir et devenir un arbre gigantesque qui couvrira bientôt le genre humain tout entier. Sans doute, par suite de la perversité de notre race et de la malice du démon, des branches se détacheront, seront mises de côté et jetées au rebut, mais de nouvelles pousses remplaceront, au fur et à mesure, les pousses arrachées ou coupées. L'arbre divin possèdera à la fin tous ses rameaux ; il aura toutes ses fleurs ; il donnera à Dieu tous ses fruits ; et il sera éternellement vrai que les chrétiens auront eu les Juifs pour racine. C'est pourquoi, parlant au nom des enfants d'Israël, Siméon chante tout haut que leur gloire, que leur impérissable honneur, viendra de ce qu'ils auront fourni au monde entier le froment divin, le pain mystérieux qui lui servira d'aliment, le vivifiera et le sauvera, en lui donnant par Marie l'adorable Jésus ².

III.

Ce n'est pas assez pour l'auguste Vierge d'offrir le salut aux Juifs, sa bonté prévoyante va plus loin ; Elle l'offre aussi à toutes les âmes fidèles de tous les temps et de tous les lieux, en déposant son divin Enfant dans les bras du juste Siméon ; car ce saint vieillard représente tout à la fois et la synagogue qui finit et le peuple chrétien qui commence.

La nature humaine tout entière soupirait depuis quatre mille ans après son Sauveur, et son attente la faisait languir. Marie connaissait la tendresse infinie du Cœur de Jésus pour les hommes et le

¹ Rom. XI, 17.

² Corn. a Lap., Com. in Luc. II, 32.

désir ardent qu'il avait de se donner à eux sans réserve ; aussi s'empresse-t-Elle de correspondre à ses desseins miséricordieux. S'inspirant alors de son titre de Mère qui lui confère, dans une certaine mesure, tout pouvoir sur le fruit béni de ses entrailles, Elle interprète la volonté de Jésus, et nous met en possession de ce riche trésor.

Jusqu'ici l'Église n'était point entrée en participation des autres mystères avec une solennité si imposante ni des circonstances aussi remarquables.

Ainsi les secrets de l'Incarnation du Verbe, à Nazareth ; de la communication de son amour, à Hébron ; de sa naissance, à Bethléem ; de sa manifestation aux Gentils, de sa Circoncision et de l'imposition de son nom de Jésus, ne furent livrés à l'Église, par Marie, qu'avec réserve et discrétion. Mais aujourd'hui la scène change. L'Église reçoit ostensiblement et au grand jour, dans ses bras, ce même Sauveur. Et qui lui fait ce don précieux ? C'est encore Marie ; et Elle le fait par Siméon. Ce juste figuratif, dans cet acte mystérieux qui embrasse un passé qui s'éteint et un avenir qui ne finira plus, représente les enfants de la lumière et de la vérité¹. Ainsi l'Église, mère de tous ces nouveaux enfants de l'amour et de la foi, entre avec le saint vieillard dans la possession de son divin Emmanuel, c'est-à-dire du Rédempteur du monde ; en sorte qu'elle peut, elle aussi, dans l'excès de son bonheur, s'écrier, comme le peuple juif : « Seigneur, nous avons reçu votre miséricorde au milieu de votre Temple ; *Suscipimus misericordiam tuam in medio templi tui* ». »

IV.

Siméon est enivré de joie ; son cœur déborde ; volontiers il s'écrierait : « C'est assez, Seigneur ; c'est assez ! » Cependant, l'heure est venue de se séparer de son précieux fardeau ; il le presse encore sur sa poitrine, le contemple de nouveau, et le remet à Marie, en lui disant : « Voici que cet enfant est posé pour la ruine et la résurrection de plusieurs en Israël, et comme un signe auquel il sera contredit, et votre âme, à Vous-même, sera percée d'un glaive³. »

Quel étrange contraste ! Tout à l'heure, le prophète annonçait le pardon, la concorde, la résurrection et la vie, maintenant c'est un

¹ Corn. a Lap., *Com. in Luc. II, 32.* — Ita S. Augustin., Beda, Theophyl., etc.

² *Psalm. XLVII.*

³ S. *Luc. II, 34, 35.*

langage tout opposé. Cet enfant divin, c'est *la paix*¹, et voilà qu'il donnera prétexte à une guerre effroyable. Il vient pour rallier ce qui était dispersé, unir ce qui était séparé, et on se divisera à cause de lui. Il apporte la vie, une vie bienheureuse, sublime, inépuisable, éternelle ; et il sera une occasion de mort pour un grand nombre ; il vient pour réédifier ce qui était tombé, et des ruines nouvelles s'accumuleront à son sujet. Il est la voie, la vérité et le salut, la splendeur, la gloire et le don plénier de Dieu, et cependant il deviendra l'objet perpétuel de toutes les discussions, le but de toutes les contradictions, le point de départ de toutes les erreurs, de toutes les hérésies, et, en résumé, de toutes les damnations ; et c'est pourquoi, ô Marie, votre âme sera transpercée d'un glaive de douleur. Oui, Vous serez vouée à la souffrance, parce que Vous verrez l'abus que les hommes feront des grâces du Cœur de votre divin Fils, et l'ingratitude avec laquelle ils répondront aux marques de son ardente charité.

Nous aurions tort de nous étonner de cette douloureuse annonce ; il devait en être ainsi. En effet, si nous ouvrons la Bible à la page où se jouent les destinées humaines, nous voyons qu'il est déjà question de Marie. Dieu, dans sa justice comme dans son amour, lie indissolublement son sort à celui du Sauveur qu'il promet pour réparer le désastre et tout restaurer. Aussi cette Vierge incomparable qui doit un jour écraser la tête du serpent infernal, vit-Elle dans l'esprit et dans le cœur de tous les Patriarches. Les Prophètes La désignent, les justes L'attendent, la loi La suppose, et le culte est rempli de son souvenir.

Siméon, résumant ici tout le passé, ne pouvait La laisser dans l'ombre et ne rien dire de sa double mission. Il ne lui suffit donc pas de La louer, en publiant les grandeurs de son Fils, et les merveilles de son règne, mais il faut, de plus, qu'il La désigne solennellement aux âges futurs, par un signe spécial et distinctif. Or, ce signe dont il La marque, ou plutôt dont il nous La montre marquée par le Ciel, c'est qu'Elle entre comme coopératrice dans l'œuvre de la Rédemption et de la régénération des peuples. Le glaive, qui tuera le Fils et transpercera son Cœur sur le Calvaire, immolera en même temps la Mère et déchirera son âme.

V.

Voilà pourquoi Marie se dirige vers l'autel pour faire à Dieu le sacrifice de Jésus et l'offrir comme une victime de propitiation pour

¹ *Michée* v, 5 : Et erit iste pax.

le salut du monde¹. Anne, la prophétesse, est à ses côtés; Joseph et Siméon les précèdent; et, dans une incomparable joie, ils chantent au nom de toutes les générations, ce cantique de David: «Peuples de l'univers, louez le Seigneur; que toutes les nations exaltent son nom, parce que sa miséricorde nous est assurée et qu'elle réside maintenant avec nous. C'est aujourd'hui que nous voyons l'accomplissement de ses promesses; aussi sa vérité demeure éternellement². O Dieu de nos Pères, soyez béni! car cette miséricorde s'est rendue sensible; nous la voyons, nous la touchons aujourd'hui, elle est là au milieu de votre temple, couverte du voile de notre humanité³. »

Le cortège n'est pas nombreux, mais qu'il est imposant! Que de mystères il représente! Dieu et l'homme, le ciel et la terre, tous les âges, le passé et l'avenir, sont ici présents.

«O Vierge sacrée, s'écrie saint Bernard, voici le moment solennel! Offrez votre Fils et présentez au Seigneur le fruit béni de vos entrailles; offrez-le comme une victime sainte et agréable au Ciel pour la Rédemption de tous. Dieu le Père acceptera avec empressement la nouvelle oblation, la très précieuse hostie dont il dit lui-même: *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances*⁴. Un jour cette Victime reparaitra, non plus dans le temple, portée dans vos bras, mais hors de la ville, sur l'arbre de la croix. Elle ne sera plus rachetée, comme aujourd'hui, mais elle rachètera les autres par son propre sang... Cette immolation sera le sacrifice du soir, celle-ci est celui du matin. La première se fait au temps de la Nativité, l'autre se consommera dans la plénitude de l'âge. Cependant, dès la conception de ce Fils adorable, Vous avez pu comprendre ce que le Prophète avait prédit: (Il a été offert parce qu'il l'a voulu; *Oblatus est ipse quia voluit*⁵.) A l'heure actuelle, il s'offre par vos mains sacrées, non qu'il en ait besoin, non qu'il soit sous la loi, mais parce qu'il le veut; et un jour, il s'offrira sur la croix, non qu'il l'ait mérité, non que les Juifs aient pu le crucifier, mais parce qu'il l'aura encore voulu⁶. »

«Et ce Fils que Vous offrez, qu'est-il? La joie des Patriarches, le désir des Prophètes, l'attente des nations, la Rédemption de son peuple, la réparation de la ruine des Anges⁷. »

¹ Sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret pro salute mundi. (Ric. a S. Laurent., *de Laud. B. M. V.* lib. IV, c. xviii, p. 131.)

² *Psal.* cxvi.

³ *Psal.* xlvii.

⁴ *Matth.* III, 17.

⁵ *Is.* LIII, 7.

⁶ S. Bernard., serm. 3, in *Purific. B. Mariæ.*

⁷ *Id.*, serm. 5, in *Purific. B. M.*

A ces paroles, dit saint Bernardin de Sienne, Marie répond : « Oui, je procure le salut au monde, je me fais l'avocate du monde, je remplis mon office. Je sais ce qui lui manque ; il a besoin d'un Sauveur ; c'est pourquoi Dieu dans l'amour qu'il porte aux hommes m'a donné ce Fils qui est aussi le sien, afin qu'il les rachetât de leurs iniquités¹. Et moi aussi, je le donne, ce divin Fils, et cela par une charité tirée du fond de mes entrailles, car je ne l'ai reçu que pour le sacrifier. N'ayant pu le donner plus tôt, je m'empresse de l'offrir aujourd'hui. Je l'offre tout entier, non pas pour quelques-uns en particulier, mais pour tous indistinctement, non avec parcimonie, mais sans réserve aucune. Je le donne donc comme un présent d'illumination, un modèle de vie et un gage de glorification. Je sais ce que je fais, je connais ce que je donne et pour qui je le donne. Je l'offre pour les hommes qui sont mes enfants bien-aimés ; je l'offre pour les délivrer de la mort éternelle et de l'esclavage du démon ; je l'offre pour l'expiation de leurs péchés ; je l'offre pour les former à la vertu, les instruire, leur donner une vie nouvelle, les combler de bienfaits et leur procurer la gloire du Ciel ; je l'offre parce qu'il est lui-même le véritable Agneau qui efface les péchés du monde. Seule riche, je l'offre ce divin Agneau, parce que seule je l'ai conçu sans souillure, porté sans fatigue, enfanté sans douleur et mis au monde Dieu et homme tout à la fois, conservant ma virginité dans toute son intégrité. Je sais donc encore une fois ce que je donne aux fils de la grâce qui veulent être participants de ce don ; et non seulement je donne mon Fils, mais je me donne aussi moi-même avec lui, ajoutant mon don au sien ; et, par une charité inviolable, je leur promets de nouveau d'être leur avocate, leur mère, leur protectrice. Je plaiderai leur cause en les excusant, je les défendrai contre tous leurs ennemis, et, de plus, je serai à leur égard la *dispensatrice* des trésors de mon Fils². »

Saint Bernardin ne pouvait mieux faire ressortir la grandeur du mystère de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple et le rôle

¹ *Joann.* vi, 16.

² Pro mundi salute mihi donavit illum, quia sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret. Dono igitur illum etiam ego, et hoc charitate festina, quia prius non potui ; charitate integra, quia nihil mihi retinui ; charitate materna, quia nihil invidi ; charitate consummata, quia plus dare non volui. Dono igitur illum in donum illuminationis, in exemplum conversationis, in præmium glorificationis. Novi quid dono ; novi quid facio, novi pro quibus dono ; pro dilectis filiis meis illum offero ; pro illis expiandis, pro illis reformandis, instruendis, reficiendis, gratificandis atque glorificandis, illum expono, quia ipse est Agnus qui tollit peccata mundi. Scio ergo quid dono filiis gratiæ, qui volunt esse participes hujus doni ; nec solum Filium meum, sed meipsam super hoc donum dono : atque ipsorum advocatam, genitricem, tutricem, excusatricem et ab omnibus hostibus defensatricem, necnon et thesaurorum Filii mei dispensatricem, charitate inviolabili repromitto. (S. Bern. Senens., in *Purific. B. M. V.*, sermo 10, art. 3, c. III, tom. IV, p. 115.)

important qu'y remplit Marie, qu'en mettant dans la bouche de cette divine Vierge les paroles que nous venons de citer.

VI.

« Lorsque le cortège fut arrivé au pied de l'autel, ajoute saint Thomas de Villeneuve, l'auguste Vierge se jette à genoux, et, tout embrasée du feu sacré de l'Esprit-Saint, plus que ne le sera jamais un séraphin, Elle élève vers le Ciel son Fils qu'Elle tient dans ses mains, et l'offre à Dieu, comme un holocauste, en faisant cette prière : Recevez, ô Père tout-puissant, recevez cette oblation que je vous offre pour l'univers tout entier, moi votre très humble servante. Recevez ce Fils qui nous est commun ; il est à vous, parce que vous l'avez engendré de toute éternité ; il est à moi, parce que je lui ai donné naissance dans le temps. Je vous rends d'immenses actions de grâces de ce que vous avez daigné me faire Mère de Celui dont vous êtes le Père. Acceptez maintenant des mains de votre servante ce sacrifice du matin qui, un jour, vers le soir, vous sera offert entre les bras de la croix ; regardez, ô Père, celui que je vous offre et considérez pour qui je vous l'offre ¹. »

« O Seigneur, quelle est cette oblation ? s'écrie saint Bonaventure. Non jamais il n'y en a eu de pareille, et il n'y en aura jamais de semblable ². » Que de mystères renferme cette cérémonie ! Plus on l'étudie, plus on y découvre d'aperçus nouveaux ; plus on la médite, et plus on voit éclater la sagesse de Dieu et les desseins de sa divine Providence. N'oublions pas que c'est Marie qui fait d'Elle-même cette oblation.

« Dieu voulait, dit Bourdaloue, que, dans chaque famille, le premier né lui fût voué pour lui répondre de tous les autres et pour être comme un otage de la dépendance de ceux dont il était le chef. Mais chacun de ces premiers nés n'était chef que de sa maison, et la loi dont je parle n'obligeant que les enfants d'Israël, il n'en pou-

¹ Postquam igitur ad altare ventum est, Virgo sacra, genibus flexis, divino inflammata Spiritu plus quam Seraphim, Filium manibus tenens, ipsum offert Domino, munus et oblationem acceptabilem Deo. in hunc modum orans : « Suscipe, Pater omnipotens, suscipe oblationem hanc, quam tibi offero pro toto orbe, ancilla tua : suscipe communem Filium, tuum ab æterno, meum ex tempore. Gratias tibi immensas, quia sic me sublimare dignatus es. ut sim mater, cujus tu es pater. Suscipe nunc de manibus ancillæ tuæ sacrosanctum hoc sacrificium matutinum, Tibi quondam in crucis brachiis offerendum in sacrificium vespertinum. Respice, Pater piissime, quod offero, et attende pro quo offero. » (S. Thom. a Villanov., serm. *de Purif. Virg.*, p. 612.)

² S. Bonav.

vait revenir à Dieu qu'un honneur borné et fini. Que fait Dieu ? Il choisit dans la plénitude des temps un homme, chef de tous les hommes, dont l'oblation lui est comme un tribut universel pour toutes les nations et pour tous les peuples ; un homme qui nous représente tous, et qui, faisant à notre égard l'office d'aîné, répond à Dieu de lui et de nous, à moins que nous n'ayons l'audace de le désavouer, et que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui ; un homme, dit le grand apôtre, dans qui tous les êtres réunis rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, et qui, par son obéissance, remet sous l'empire de Dieu tout ce que le péché en avait soustrait. Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'épître aux Éphésiens : *Instaurare omnia in Christo*, et c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aînesse que Jésus-Christ devait avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ*.

« Je dis plus : toutes créatures, prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu, et, comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, qu'un atome et qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvait être pleinement honoré par elles, et dans le culte qu'il en recevait il restait toujours un vide infini que tous les sacrifices du monde n'étaient pas capables de remplir. Il fallait un sujet aussi grand que Dieu, et qui, par le plus étonnant de tous les miracles, possédant d'un côté la souveraineté de l'être, et de l'autre se mettant en état d'être immolé, pût dire, mais dans la rigueur, qu'il offrait à Dieu un sacrifice aussi excellent que Dieu même. Or, c'est ce que fait aujourd'hui le Fils de Dieu, et, par son unique oblation, il donne à jamais à ceux qui doivent être sanctifiés une idée parfaite du culte qui est dû au Dieu vivant¹. »

« Ce qui se passe dans la Présentation n'est pas une simple cérémonie, c'est une offrande réelle, la même offrande que le Fils de Dieu fit de lui-même pour toute la création, lorsque, entrant dans le monde, il a dit à Dieu son Père : *Vous n'avez pas voulu d'oblation ni de sacrifice, mais vous m'avez adapté un corps qui me rendit capable d'être moi-même offert ; alors j'ai dit : Me voici, ô Dieu, pour faire votre volonté !* (Psal. xxxix) la même offrande dont il prononça lui-même la consommation en rendant le dernier soupir sur le Calvaire, et dont tous les instants de sa vie n'ont été que l'extension. Le mystère de sa Présentation au Temple en a été plus particulièrement la profession ; c'est là, en effet, qu'il est expressément offert

¹ Bourdaloue, 2. Sermon de la Purification de la Vierge.

comme *premier né* de la Maison, de cette Maison de l'univers que lui-même a faite et que nous occupons : *Quæ domus sumus nos* (*Hebr. III, 6*) ¹. »

Ainsi la Présentation de Jésus-Christ met en relief bien des faits et déchire bien des voiles ; elle éclaire plus d'une obscurité et nous livre la clef de profonds mystères ; elle justifie en outre la prédiction d'Aggée de la manière la plus complète.

Le Prophète, s'adressant à ceux des Juifs qui avaient vu la magnificence de l'ancien temple et qui se désolaient de ce que le nouveau n'avait pas la même beauté, leur dit : « Voici ce que vous annonce le Seigneur : Le Désiré de toutes les nations viendra dans cette dernière demeure ; je la remplirai de gloire et je donnerai la paix en ce lieu ². »

Le Temple de Salomon était, il est vrai, une des sept merveilles du monde. L'art y avait épuisé toutes ses ressources, et l'Orient s'était plu à y accumuler toutes ses richesses ; l'or le plus pur y brillait de toutes parts. Mais que sont toutes ces choses, quelque ravissantes qu'on les suppose, en comparaison de ce que nous remarquons aujourd'hui dans le nouveau sanctuaire ? Qu'y voyons-nous ? Le Christ, c'est-à-dire la Gloire par essence, la Splendeur de Dieu le Père, la Lumière éternelle qui illumine le ciel et la terre, le vrai Soleil de justice dont les rayons éclatants pénètrent tout ; c'est, en un mot, le Verbe incarné, le Libérateur promis, qui apporte la paix, la joie, le bonheur, la délivrance et le salut. Il est là dans les bras de Marie qui lui servent de trône ; Elle l'offre à Dieu pour nous, puis Elle le rachète et nous le donne avec tous les trésors de son adorable Cœur.

VII.

Qui donc pourra jamais énumérer les gloires de Marie ! A sa voix, le Fils de Dieu s'incarne ; seule de toutes les créatures qui soient sorties des mains divines, Elle est jugée digne d'être sa Mère : Le Christ n'est pas encore né qu'Elle sert déjà d'instrument de son amour et de canal à ses bénédictions. A peine est-il au monde, qu'Elle le présente au ciel qui tressaille d'allégresse et l'offre à la terre qui voit en lui son Sauveur. Elle l'offre aux adorations des

¹ Auguste Nicolas, *de la Purification de Marie*, c. XIII.

² *Agg. II, 8, 9, 10* : Et movebo omnes gentes, et veniet Desideratus cunctis gentibus ; et implebo domum istam gloria, et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.

anges et des saints, des petits et des grands, des justes et des pécheurs. Elle devient l'ostensoir réel et vivant du Dieu fait homme. De sa main virginale, au jour de la Circoncision, Elle fait couler les premières gouttes de son sang rédempteur, en présente les prémices à l'auguste Trinité pour réparer sa gloire outragée, et en purifie, pour ainsi dire, l'humanité souillée par tant de crimes. C'est Elle qui reçoit la mission de lui imposer le nom suradorable de Jésus, ce Nom qui est toute une révélation et livre aux enfants d'Adam tous les secrets de la miséricorde divine.

Aujourd'hui, nous La voyons affirmer solennellement, de la manière la plus claire et la plus précise, ses droits maternels. Elle ne se contente pas de les revendiquer, Elle les exerce encore avec autorité. Aussi Elle ne craint pas de dire que c'est à Elle, après Dieu, que le monde est redevable de son salut, et que, si Elle offre en ce moment son Fils, Elle le fait de son plein gré, avec connaissance de cause, et par amour pour nous. *Salutem mundi procuro... novi quid facio, pro dilectis filiis meis illum offero*. Non seulement Elle proclame à la face du ciel et de la terre qu'Elle nous donne librement Jésus, qui est la *chair de sa chair*, et qu'Elle le voue à l'immolation pour l'expiation de nos péchés, *pro illis expiandis* ; mais Elle nous assure qu'Elle tient entre ses mains tous les trésors renfermés dans son Cœur sacré pour nous les distribuer selon nos besoins avec une charité qui ne se démentira jamais : *Necnon et thesaurorum Filii dispensatricem, charitate inviolabili repromitto*.

Ce n'est pas tout. Que fait encore cette divine Vierge dans cette touchante cérémonie ? Quel ministère exerce-t-Elle ? La voyez-vous au pied de l'autel ? Elle remplit l'office de Prêtre et de Sacrificateur !! Elle tient entre ses mains l'adorable Victime qui devra bientôt s'immoler pour sauver les hommes. Cette victime Lui appartient ; elle est à Elle ; c'est son bien, sa propriété ; c'est Elle qui l'a formée de sa propre substance ; Elle a sur elle des droits sacrés ; si Elle l'offre à la majesté divine à qui tout appartient, Elle la rachète bien vite comme un trésor d'un prix infini. Que veut-Elle en faire ? la garder pour Elle pendant tout le cours de sa vie ? Non, Elle s'en dessaisira quand l'heure de la Rédemption sera venue ; aujourd'hui, Elle prend l'engagement inviolable de la sacrifier pour nous : ce qui porte Gerson à dire que, dans le mystère de la Présentation, Jésus-Christ fait entrer sa très sainte Mère en participation de son caractère sacerdotal, non pas d'une manière formelle, mais bien plus éminemment que les autres prêtres, afin qu'Elle puisse concourir, avec plus d'efficacité, à la réconciliation des pécheurs¹. Aussi

¹ Gerson, tract. 9, *super Magnificat*.

saint Épiphan ne craint pas de donner à Marie le nom de Prêtre et d'Autel ¹.

Ainsi, si Elle rachète son divin Fils, ce n'est pas pour Elle seulement, mais pour le monde entier, afin qu'Elle en ait la garde et la possession jusqu'à ce que vienne le temps de l'immolation et qu'Elle acquière de nouveaux droits sur tous ses biens ².

Il ressort donc de cette étude que Marie, liée si intimement aux mystères de notre salut, est l'instrument providentiel dont Jésus-Christ se sert pour nous rendre participants de ses bienfaits. C'est par Elle qu'il s'est donné à nous, c'est par Elle qu'il s'offre à Dieu son Père pour apaiser sa justice, c'est encore par Elle, et toujours par Elle, qu'il répandra sur le monde les grâces dont son Cœur est la source.

¹ S. Epiphan.

² Statutum est, veluti decreto, ut *omnis primogenitus venderetur (Exod. XIII), ut cum ille primogenitus nasceretur, ipse quoque emeretur a matre, non sibi soli sed mundo, et per hanc ejus emptionem, in omnia illius opera actionem sortiretur et jus.* (S. Thom. a Villanov., serm. de Purific. Virg., p. 614.)





LIVRE DEUXIÈME

DE LA MISSION

DE

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

CHAPITRE I.

L'INTERCESSION TOUTE-PUISSANTE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

I.

AVANT de prouver que l'intercession de Marie est réellement *toute-puissante*, commençons par bien établir une vérité capitale : à savoir que Jésus-Christ est le *seul* vrai *Médiateur* entre Dieu et les hommes, que Lui *seul*, dans la rigueur du mot, *mérite* d'être exaucé, que Lui *seul* a, par Lui-même, une puissance infinie, et que c'est de Lui *seul* que Marie reçoit tout ce qu'Elle possède.

L'homme s'était révolté contre le Ciel ; ses crimes, sans cesse multipliés, criaient vengeance. Ils avaient établi entre Dieu et lui un mur de division ¹. Dépouillé de ses prérogatives, exclu de l'héritage céleste, *il devint odieux* ² à Celui qui l'avait créé et comblé de ses miséricordes.

Pour mettre un terme à ces inimitiés, que faut-il ? Un *Médiateur*,

¹ Iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum vestrum. (Is. LIV, 2.)

² Rom. I, 30.

expiant pour les hommes, et opérant ainsi leur réconciliation avec Dieu. Qui sera ce *Médiateur* et cette *Victime* tout à la fois ? Jésus-Christ, et Jésus-Christ *seul*.

En effet, Jésus-Christ est Dieu-Homme et Homme-Dieu, unissant en sa Personne adorable l'humanité et la Divinité. Ces deux natures étaient nécessaires au succès de sa médiation. « Il fallait, dit saint Augustin, que le *Médiateur* de Dieu et des hommes ressemblât à la fois à Dieu et à l'homme. Entièrement semblable à l'homme, il eût été loin de Dieu : entièrement semblable à Dieu, il eût été loin de l'homme ; ainsi, il n'eût pas été *Médiateur* ¹. »

« Le péché ayant été commis par l'homme, ajoute le même Docteur, c'est l'homme qui devait l'expié ; mais ayant été commis contre la majesté infinie de Dieu, qui ne peut trouver qu'en elle-même une satisfaction digne d'elle, le péché ne pouvait être expié que par Dieu². »

Jésus-Christ étant homme peut souffrir, *offrant avec de grands cris et des torrents de larmes ses supplications et ses prières à Celui qui pouvait le tirer de la mort* ³.

Étant Dieu en même temps, Il donnait à ses souffrances un prix infini, et *désarmait la justice divine* ⁴. Aussi Dieu était dans le Christ *se réconciliant le monde, n'imputant point aux hommes leurs péchés* ⁵, puisque le Christ *Médiateur s'est livré pour la rédemption de tous* ⁶. C'est pourquoi il a plu au Père de se réconcilier par Lui toutes choses : *pacifiant, par le sang de sa croix, tout ce qui est sur la terre et tout ce qui est au ciel* ⁷. Devenu notre paix, Il a renversé dans sa chair la muraille de séparation, en tuant les inimitiés dans sa Personne : et, par Lui, nous avons tous, les uns et les autres, dans un seul esprit, accès auprès du Père⁸.

Voilà donc notre vrai *Médiateur* ! Nous savons, en effet, qu'on s'entremet soit en priant, soit en proposant les conditions de l'accord à faire, soit en faisant satisfaction à la personne offensée pour celle qui a commis l'offense. Or, Jésus-Christ a prié Dieu son Père

¹ Mediator autem inter Deum et homines oportebat ut haberet aliquid simile Deo, aliquid simile hominibus ; ne in utroque hominibus similis, longe esset a Deo ; aut in utroque Deo similis, longe esset ab hominibus, atque ita Mediator non esset. (S. Aug., lib. X, *Conf.*, c. cxlii.)

² Peccatum Adæ tantum erat ut illud non deberet solvere nisi homo, sed non posset nisi Deus. (S. Aug. citat. a Ventura : *Restauration de l'Univers par l'Incarnation*.)

³ *Hebr.* v, 7.

⁴ *Rom.* v, 9.

⁵ *II Cor.* v, 19.

⁶ *I Tim.* ii, 5 et 6.

⁷ *Colos.* i, 20.

⁸ *Ephes.* ii, 14, 16, 18.

de pardonner aux hommes, et a mérité d'être exaucé à cause de sa dignité¹. Il a transmis aux hommes les préceptes et les dons de Dieu²; mais surtout Il a fait à Dieu satisfaction complète pour les hommes, en se livrant Lui-même pour les sauver³. Et comme seul Il avait le pouvoir, par la dignité de sa Personne, de faire cette satisfaction, Lui seul est Médiateur, *unus Mediator*, non pas seulement dans le sens de conciliateur, d'arbitre, d'avocat⁴, mais Médiateur réel, par ses propres mérites, par rédemption⁵.

C'est donc Lui seul qui nous a mérité la grâce⁶; c'est donc dans son Cœur adorable qu'elle se trouve, comme dans sa source⁷; c'est donc là qu'il faut la puiser⁸. Ce n'est pas à dire, pour cela, que nous ne puissions recourir à Marie pour obtenir cette grâce; oh non! l'Église et ses Docteurs nous enseignent le contraire⁹. Elle peut, cette divine Vierge, nous l'obtenir par son intercession toute-puissante, et devenir notre Médiatrice auprès de son Fils¹⁰. Mais, encore une fois, à Jésus seul dont le sang divin a réconcilié Dieu et le monde¹¹, à Jésus seul la gloire d'être notre unique Médiateur. A Lui seul la Toute-Puissance absolue d'un Dieu, et à Vous, ô Marie, la Toute-Puissance d'intercession d'une Mère bien-aimée¹². Cet incomparable privilège, concédé à Marie, bien loin de porter atteinte à la grandeur souveraine de Dieu, ne fait au contraire que

¹ Exauditus est pro sua reverentia. (*Hebr.* v, 7.)

² In quantum etiam est homo, convenit ei conjungere homines Deo. præcepta et dona Dei hominibus exhibendo, et pro hominibus Deo satisfaciendo et interpellando. (S. Thom., III, q. 26, art. 2.)

³ Mediator Dei et hominum. homo Christus Jesus, qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus. (*I Tim.* II, 5 et 6.)

⁴ Ut sequester, arbiter, advocatus. (Peron., *de Incarn.*, pars II, c. v, prop. 2, n. 597.)

⁵ Tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis. (*Ephes.* v, 2.)

⁶ Per quem accepimus gratiam. (*Rom.* I, 5.) Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. (*Rom.* VII, 25.)

⁷ Cor Jesu fons omnium gratiarum.

⁸ Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (*Hebr.* IV, 16.)

⁹ Iste (est) hierarchicus ordo et defluxus cælestium gratiarum, ut prius a Deo defluat in Christi animam; deinde defluat in animam Virginis, inde in Seraphim... demum in Ecclesiam militantem. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 3, art. 5, cap. II, *de Nomine Mariae*.)

¹⁰ Dico, Deipara Virgo recte vocatur *omnipotens in impetrando*. Ita communis sensus SS. Patrum; quia B. Virgo id meruit de congruo, quod Christus de condigno ex supra dictis: ergo quia Christus Dominus propter hoc universale meritum, habet potentiam omnia impetrandi immediate a suo Patre, habet etiam B. Virgo propter suum universale meritum de congruo, potestatem omnia impetrandi per Christum. (*Theol. Marian.*, a Virgil. Sedlmayr, n. 2089 et 2090, p. 859.)

¹¹ II Cor. v, 19.

¹² Ab omnipotente Filio omnipotens Mater est effecta. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M. V.*, lib. IV, c. xxix, p. 170.)

l'exalter davantage ; et cette Toute-Puissance *d'intercession* qui Lui est accordée, devient une gloire immense pour le Tout-Puissant lui-même¹.

II.

La prière, voilà pour Marie son moyen d'action. Or qu'est-ce que la prière ? Et d'où vient son efficacité ?

La prière est une cause seconde, un instrument qui tient, comme tout autre, son efficacité de Dieu seul.

Vous êtes malade, vous employez tel médicament, et la santé vous revient : le médicament employé est un instrument dont Dieu s'est servi pour vous guérir.

Ce serait absurde d'attribuer au médicament cette vertu curative, sans remonter à Dieu qui en est le principe.

De même pour la prière.

Nous prions pour obtenir une faveur, et de fait nous l'obtenons : pourquoi ? Parce que Dieu avait décrété de toute éternité que nous obtiendrions cette faveur par telle prière. N'allons pas nous figurer que notre prière modifie la volonté divine, pas du tout : elle l'accomplit ; elle était, cette prière, une condition exigée de Dieu ; cette condition remplie par nous, l'effet que Dieu y avait attaché se produit, et la grâce demandée nous arrive².

Expliquons plus à fond cette vérité capitale.

Dieu sait tout, par un seul acte de son intelligence. Pour Lui, ni passé ni avenir, tout est présent³.

¹ Non est dubium, quicquid in laudibus Matris proferimus, ad Filium pertinere ; et rursum, cum Filium honoramus, a gloria Matris non recedimus. (S. Bern., *sup. Miss., hom. 4, n. 1.*)

— Honor Matris refertur ad Filium, quia Ipsa Mater est propter Filium adoranda ; non tamen eo modo quo honor imaginis refertur ad exemplar, quia ipsa imago, prout in se consideratur ut res quædam, nullo modo est veneranda. (S. Thom., III, q. 25, art. 5, ad 2.)

— Sicut ipsa Virgo per Christum orat, et sicut nos, cum Deum oramus, per Christum petimus, ita cum oramus Virginem, non aliud petimus, quam ut Christum ipsum pro nobis oret, vel Deum per Christum, et ut nostram indignitatem et infirmitatem suppleat, et ita *totum re lundat in gloriam Christi*. Atque eadem ratione *totum celit in divinam gloriam*. (Suarez, in III p., disp. 23, sect. 3, n. 3, t. XIX, p. 336, éd. Vivès.)

² Non enim propter hoc oramus, ut divinam dispositionem immutemus, sed ut id impetremus, quod Deus disposuit per orationes esse implendum : ut scilicet « homines postulando mereantur accipere, quod eis Deus omnipotens ante sæcula disposuit donare, » ut Gregorius dicit *in dialogorum*, lib. I, c. viii. (S. Thom., 2-2, q. 83, a. 2.)

³ Omnia, quæ sub cælo sunt, respicit. (*Job xxviii, 24.*)

— Domino enim Deo, antequam crearentur, omnia sunt agnita : sic et post perfectum respicit omnia. (*Eccli. xxiii, 29.*)

— Omnia autem nuda et aperta sunt oculis Ejus. (*Hebr. iv, 13.*)

De même, tout ce qui se fera hors de Lui, par Lui et par ses créatures, tous les êtres et tous les événements, tous, absolument tous, les plus petits comme les plus grands, Dieu les veut ou les permet, par un seul et même acte de sa volonté¹.

Or, cet acte ne règle pas seulement que les choses arriveront, mais comment et par quelles causes. Il dispose tout, cet acte tout-puissant, l'enchaînement des causes et la production des effets².

Et, quand nous posons une condition que Dieu a prévue, voulue ou permise, l'effet, qu'Il a prévu, qu'Il a voulu ou permis comme sa cause, se produit, non pas, évidemment, par une modification, mais par l'accomplissement de la volonté divine³.

Redisons-le, la prière est une condition de ce genre.

Tel malade emploie, pour se guérir, tous les moyens naturels, il ne réussit pas ; il prie tel saint, tel autre, même insuccès. Le voilà qui s'adresse à Marie ; il fait neuvaine sur neuvaine, sans rien obtenir. Enfin un pèlerinage le guérit. Comment expliquer cette guérison ? Dieu l'a refusée d'abord, il l'accorde ensuite : a-t-Il donc changé ? Pas du tout⁴.

Voilà ce qui est arrivé : de toute éternité, Dieu avait décrété que ce malade serait guéri, non point par des médicaments, ni par telle ou telle prière, mais tel jour, à tel endroit, par tel pèlerinage.

D'où vient, par là même, à ce pèlerinage son efficacité ? Évidemment c'est de Dieu, qui avait réglé les choses.

C'est-à-dire qu'il ne faut pas se figurer Dieu d'une manière tout humaine, comme un roi qui, n'ayant pas prévu cette chose, modifie sa volonté quand cette chose imprévue se produit. Encore une fois, Dieu prévoit tout, Dieu règle tout. Rien, dans ses décrets, ne gêne la liberté de l'homme, mais rien non plus, dans les œuvres de l'homme, ne modifie ses décrets⁵.

Et ainsi, la puissance de la prière en général, de telle prière en particulier, faite à tel ou tel Saint, faite ici ou là, cette puissance

¹ Non ex hoc in illud cogitatione mutata, sed omnino incommutabiliter videt. Ipse vero hæc omnia stabili ac sempiterna præsentia comprehendit. (S. Aug., *de Civit. Dei*, lib. XI, c. xx1.)

² Res non sunt *Fi* futuræ, sed præsentis ; ac per hoc, non jam præscientia, sed tantum scientia dici potest. (S. Aug., lib II, *de dic. quæst. ad Simpl.*, q. 2, n. 2.)

³ Considerandum est, quod ex divina Providentia non solum disponitur qui effectus fiant, sed etiam ex quibus causis, et quo ordine proveniant. (S. Thom., 2-2, q. 83, art. 2.)

⁴ Apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio. (S. Jac. 1, 17.) — Apud quem non est immutatio, nec momenti obumbratio. (S. Aug., *de Civit. Dei*, lib. II, c. xx1.)

⁵ Inter alias autem causas, sunt etiam quorundam causæ actus humani. Unde oportet homines agere aliqua, non ut per suos actus divinam dispositionem immutent, sed ut per actus suos impleant quosdam effectus, secundum ordinem a Deo dispositum ; et idem etiam est in naturalibus causis. Et simile est etiam de ratione. (S. Thom., 2-2, q. 83, art. 2.)

ne vient, répétons-le, ni de la prière elle-même, ni du Saint invoqué, ni du pèlerinage accompli ; cette puissance n'a pas d'autre source que la volonté suprême de Dieu ; les œuvres faites sont des conditions, des instruments, pas autre chose. Dieu pourrait s'en passer toujours, de fait il s'en passe quelquefois, mais d'ordinaire, c'est-à-dire dans l'ordre habituel, il ne s'en passe pas, non qu'il en ait besoin, mais parce qu'il lui plaît de s'en servir.

Maintenant, pourquoi cela lui plaît-il ? Pourquoi cette prière puissante pour celui-ci, est-elle impuissante pour celui-là ? Pourquoi tel malade est-il guéri à La Salette, tel autre à Lourdes, celui-ci par l'invocation de Notre-Dame des Victoires, celui-là par l'invocation de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ? Pourquoi ? Bien souvent Dieu laisse voir ou deviner les desseins qui le font agir ainsi ; mais nous les cacherait-Il, nous savons, nous, qu'Il le veut ainsi, qu'Il a des raisons pour le vouloir, et que ses raisons ne nous regardent pas.... Je suis le Seigneur.... nous dit-il, *Ego Dominus*.

Or, ce principe posé, connaissant la prière en général, voyons maintenant ce qu'est, en particulier, la prière de la Très Sainte Vierge.

III.

En quoi diffère-t-elle de la nôtre au point de vue de la *puissance* et de l'*efficacité* ? Le voici :

D'abord, notre prière n'est pas toujours exaucée, dans le sens du moins où nous la faisons. Pourquoi ? Parce que nous ne demandons pas toujours ce qui pour nous est le meilleur ¹.

Ignorants, aveugles, nous prions selon nos idées, et Dieu nous exauce selon les siennes, infiniment meilleures pour nous que les nôtres.

Marie n'a pas cette ignorance ² ; aussi sa prière est-elle, toujours et en tout, ce qu'elle doit être : et toujours Dieu l'exauce ³, parce qu'il n'y a jamais contradiction entre ses idées et celles de Marie, entre ses volontés et les volontés de Marie. En effet, il ne sau-

¹ *Petitis, et non accipitis, eo quod male petatis. (S. Jac. iv, 3.)*

² *Ostensum est B. Virginem intueri in Verbo quæ hic geruntur apud nos... certissimum est Mariam res nostras agnoscere. (Suarez, in III p., disp. 23, sect. 2, n. 4, t. XIX, p. 334, éd. Vivès.)*

³ *Impossibile erat eam non exaudiri. (S. Anton. Flor., Biblioth. Virg., t. II, p. 536.) Tu autem, quæ materna in Deum auctoritate polles, etiam iis qui enormiter peccant, gratiam concilias. Non enim potes non exaudiri. (S. Germ. Const., serm. 2, in Dorm. Deip., p. 351, éd. Migne.)*

rait en être autrement. Tout chrétien doit dire avec Jésus-Christ : *O mon Dieu, que votre volonté s'accomplisse et non pas la mienne*¹. *Je ne suis en ce monde que pour me soumettre à la sagesse de vos décrets*². *Ce ne sont point mes désirs personnels que je dois chercher, mais les vôtres, car c'est la condition exigée pour aller au ciel*³. *Et quiconque fait votre volonté est regardé comme votre enfant de prédilection*⁴. *De plus il est assuré de vivre éternellement dans la gloire*⁵. « Ce langage est aussi celui de Marie ⁶, » dit Corneille de la Pierre. On peut donc affirmer, en toute vérité, qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais contradiction entre la volonté de Marie et la volonté de Dieu.

« Et comment cette contradiction pourrait-elle exister, s'écrient les saints Docteurs, puisque la divine Sagesse, qui est venue habiter en la Vierge, L'a remplie de ses grâces, inondée de ses lumières, enrichie des trésors de sa science, en Lui donnant la parfaite intelligence des créatures et du Créateur, autant qu'il est possible de l'avoir ⁷ ? » Entendez saint Bernard : « Quelle est donc cette femme que l'Esprit-Saint nous représente revêtue du soleil, pénétrant, plus que je ne saurais le dire, dans les profondeurs insondables de la Sagesse divine, et paraissant unie à cette lumière inaccessible, autant que le permet la condition de la créature?... C'est Marie⁸!!! »

¹ S. Luc. xxii, 42.

² Hebr. x, 9.

³ S. Matth. vii, 21.

⁴ *Ibid.* xii, 50.

⁵ I Joan. ii, 16 ; S. Joan. vi, 38.

⁶ Semper Dei voluntatem et gratiamattente (Maria) exceptit. (Cornel. a Lap.)

⁷ Vere autem alvus ille Mariæ crater tornatilis, in quo erat Sapientia, quæ miscuit in cratere vinum suum, *involenscientem* piæ cognitionis gratiam, divinitatis suæ plenitudinem subministrans. (S. Ambros., lib. *de Virgin.*, c. xiv, n. 90. — Vide Suarez, in III part., disp. 19, sect. 2, n. 1, t. XIX, p. 299, éd. Vivès.)

— Intravit Jesus in quoddam castellum : Christus est, ait Apostolus (I ad Cor., et ad Colos., ii), Dei virtus, et Dei sapientia : et in eo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ Dei ; Christus autem in Maria. Ergo omnes thesauri sapientiæ et scientiæ Dei sunt in Maria. (S. Anselm., in *hom. sup. Ev. Luce.* c. x. — Vide Suarez, *ibid.*)

— In prima sanctificatione, quantum ad rationem et intellectum, tanta enim sapientiæ claritas a Deo superinfusa est, quod perfecte intelligebat creaturas et Creatorem, et spiritus, et omnia bona amplectenda, et mala fugienda. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 4, a. 1, c. ii, *de Concept. B. M.* — Idem sentit Alb. Mag. *sup. Missus*, q. 149. — Vide Suarez, *ibid.*, p. 301.)

— Neque Angelica tantum, verum etiam Filii jugiter visione ac colloquio exultavit ; illi enim cœlestis visio debebatur, cui incomparabilis gratiæ inerat plenitudo. (S. Laur. Justin., *serm. de Assumpt.* — Rupert., lib. I, in *Cantic.*, idem infirmat. — Vide Suarez, *ibid.*, p. 305.)

— Divinorum splendorum fons inexhaustus. (S. Andr. Cret., *homil. 3, in Dormit. S. M.*, p. 1091, éd. Migne. — Vide Suarez, *ibid.*)

⁸ Jure sole perhibetur amicta, quæ profundissimum divinæ Sapientiæ, ultra quam credi valeat, penetravit abyssum : ut quantum creaturæ conditio patitur, luci illi inaccessiblei videatur immersa. (S. Bern., in *serm. Signum magnum*,

« (1) Vierge auguste, ajoute saint Germain de Constantinople, du sein de ces splendeurs, du sommet de ces clartés éblouissantes. Vous observez tout, et votre regard s'étend à tous les hommes¹. »
 « C'est le Verbe, dit Suarez, qui dévoile à Marie tous ces mystères. Elle voit en Lui toutes les actions des hommes, leurs pensées et leurs désirs, le but de leur création, qui est le ciel, et la volonté de Dieu à leur égard. La raison de ce privilège se trouve dans le consentement de Marie au mystère de l'Incarnation, source de tous les biens spirituels². » Voilà pourquoi Marie, Mère du Christ et des hommes, ne saurait avoir d'autre volonté que celle de Dieu *qui veut le salut de tous*³. « Aussi peut-Elle demander tout ce qu'Elle voudra, dirons-nous avec sainte Brigitte : Elle est sûre d'être toujours exaucée⁴. » « Et son intercession est si efficace, écrit un des Princes de la théologie, qu'elle l'emporte sur celle de tous les hommes, de tous les Saints et de tous les Anges réunis dont la puissance est plus ou moins restreinte⁵. » La sphère de son action s'étend à tout et partout. « Pas un genre de bien temporel ou spirituel qu'Elle ne puisse obtenir⁶. »

« Dieu l'a voulu ainsi, nous dit saint Liguori, pour honorer sa Mère, et de plus Il veut encore que les Saints aient recours à Elle pour obtenir les grâces qu'ils sollicitent en faveur de leurs protégés. Cette doctrine, ajoute-t-il, est celle de saint Bernard, de saint

n. 3, tractans illa (Apoc. xii) : *Et mulier amictu sola, et per illam, Virginem intelligens cum D. Augustino, in tract. de Symb. ad Catech., c. III, n. 6. — Vide Suarez, ibid., 321.)*

¹ Spiritus tuus semper vivit : omnes visitas, tuaque, Dei Mater, inspectio in omnes existit. (S. Germanus, Const. arch., *homil. 1, in Dormit. B. M.*, p. 316. éd. Migne.)

² Videt Virgo in Verbo quidquid Deus per scientiam visionis, exceptis his quæ ad Christum singulariter pertinent... Ratio est... quia omnia supernaturalia quodammodo per Virginem et propter Virginem facta sunt, ut Sancti loquuntur. Quia per Illam facta est Incarnatio, per quam seu propter quam facta sunt cætera omnia bona : mala enim sunt horum defectus, quæ sicut privationes per habitus cognoscuntur : est ergo B. Virgo sub Christo veluti universalis causa illi conjunctissima : ergo ad illius statum pertinet totum universum, et congruentiam habet cum dignitate Matris Dei, Dominæ ac Reginae rerum omnium, nihilque est quod illi obstare possit. (Suarez, *ibid.*, p. 320, n. 5 ; p. 321, col. 2, ratio 3.)

³ Deus omnes homines vult salvos fieri. (I *Tim.* II, 4.)

⁴ Quod enim Tu vis, hoc factum est. (S. Birg., *Revel.*, lib. IV, c. lxxiv.)

— Pete quod vis : non enim inanis potest esse petitio tua. (S. Birg., *Revel.*, lib. VI, c. xxiii.)

⁵ Existimo a B. Virgine in hac potestate et efficacia non solum Sanctos singulos, sed omnem etiam cœlestem curiam superari. (Suarez, *ibid.*, n. 5, p. 334.)

— Majoris efficaciam et valoris apud Deum, Virginis, quam reliquorum sanctorum omnium, oratio est. (*Id.*, *ibid.*)

— Colligitur ex dictis, non solum intercedere pro nobis B. Virginem, sed etiam ejus intercessionem omnium efficacissimam. (*Id.*, *ibid.*)

⁶ Totis medullis cordium Mariam hanc veneremur ; quia sic est voluntas Ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. (S. Bern., *de Aquaed.*, n. 7.)

— Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus. (*Id.*, *ibid.*)

Anselme, de saint Bonaventure, de Suarez et d'autres encore ¹. »

Enfin, différence capitale, Dieu accorde une immense quantité de biens que nous ne demandons pas, indépendants de notre prière, que nous recevons nous-mêmes, et que les autres reçoivent, sans que nous en soyons cause en aucune façon.

Telle n'est pas la prière de l'auguste Vierge. *Omnia per Mariam* : tout par Marie ; point d'exception. C'est ainsi que Dieu l'a décrété. Il a voulu que tout don, que toute faveur, quelle qu'elle soit, naturelle et surnaturelle, du temps ou de l'éternité, nous vînt uniquement par Elle : cette cause seconde est absolument universelle : *Totum nos habere voluit per Mariam* ².

C'est en Vous, ô Marie, s'écrie saint Augustin, c'est par Vous et de Vous que nous recevons ou que nous recevrons tous les biens que le Ciel nous destine : nous en avons la certitude ³, « parce que, ajoute saint Bernardin de Sienne, Vous avez été de toute éternité établie par Dieu *Dispensatrice*, non seulement de toutes ses grâces selon son bon plaisir, mais encore de tous les divins trésors de votre Fils ⁴. » Voilà la doctrine qu'exprime si admirablement le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Ainsi donc, lorsque nous affirmons que l'intercession de Marie est *toute-puissante* sur le Cœur de son Fils, nous voulons dire que sa prière est toujours exaucée, et que Dieu en a fait le canal unique de la grâce, comme Jésus est la source unique de tout bien ⁵.

« Aussi saint Éphrem ne craint pas d'affirmer que tout ce qui a été et que tout ce qui sera accordé de gloire, d'honneur, de sainteté et de bénédictions, depuis le premier Adam jusqu'à la consumma-

¹ S. Lig., *Gloires de Marie*, explic. *Salv. Reg.*, c. v, p. 140, 1 vol. in-18, éd. Casterman. — Frustra alios sanctos oraret, quem Ista non adjuvaret. (S. Bern.) — Quod possunt omnes isti *Tecum*, Tu sola potes sine illis omnibus. (S. Anselm., orat. 45.) Voir S. Lig., *ibid.*

² S. Bern., serm. *de Nativ. B. M. V.*, n. 7.

³ In Te, et per Te, et de Te, quidquid boni recipimus et recepturi sumus, per Te recipere vere cognoscimus. (Serm. *de Assumpt. B. M. V.*, Nov. Biblioth. Patrum, t. I, p. 453.)

⁴ Ab æterno ordinata sum. (*Prov.* VIII, 23) : scilicet dispensatrix gratiarum cœlestium. (S. Bernard. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 13, a. 2, c. III, *de Exalt. B. V.*) — Thesaurorum Filii sui dispensatrix. (*Id.*, *ibid.*, s. 9, art. 2, c. III, *de Purif. B. V.*)

— Omnium cœlestium thesaurorum dispensatrix largiflua pro suæ complacentia voluntatis. (*Id.*, *ibid.*, s. 12, art. 2, c. III, *de Assumpt. B. V.*)

— Nullus, nisi per Te, cui donum indulgeatur. (S. Germ. Const., serm. *de Zona Virg.*, p. 379, éd. Migne.)

⁵ In Christo fuit plenitudo gratiæ, sicut in Capite influente ; in Maria sicut in collo transfundente. (S. Hier., serm. *de Assumpt. B. M.*)

— Per Eam exivit de cœlis ad nos, quidquid unquam gratiæ venit in mundum. (S. Antonin., *Biblioth. Virg.*, t. II, p. 558.)

— Nulla gratia venit de cœlo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ. (S. Bern. apud S. Bernard. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, c. VIII, *de Nativ. B. V.*)

tion des temps, aux Apôtres, aux Prophètes, aux justes, aux humbles de cœur, à toute créature, en un mot, l'a été et le sera à la considération de Marie ou à sa prière ¹. »

IV.

En effet qui peut s'y opposer? Ce n'est point l'immutabilité de Dieu, puisque la prière de Marie, pas plus que la nôtre, ne change la volonté divine. Au contraire, la prière de Marie est toujours en harmonie parfaite avec cette très sainte volonté : elle l'accomplit sans y rien modifier.

Dira-t-on qu'en faisant ainsi de la prière de Marie la condition de tout bien, Dieu semblerait abdiquer entre ses mains, et se donner à Lui-même une Souveraine? Comment! Dieu abdiquer, quand c'est Lui qui règle tout!... Dieu perdre en partie son pouvoir, parce qu'Il se sert d'un instrument? Car, après tout, c'est à cela que revient la difficulté. La prière de Marie, quelque efficace qu'elle soit sur le Cœur de Jésus, n'est qu'une cause seconde; dira-t-on que Dieu abdique sa puissance parce qu'Il emploie ce genre de cause²? Sa lumière est-elle diminuée, sa fécondité amoindrie, parce qu'il nous éclaire par le soleil, et féconde par les sucres terrestres les germes des plantes?... C'est vrai, dans notre idée, Marie est plus qu'une cause seconde, particulière, Elle est la cause seconde, générale et par excellence. Est-ce là ce qui répugne à la puissance de Dieu? Quoi! Dieu qui fait de Jésus le *centre de toutes choses créées*³, le moteur premier de tout mouvement, Dieu ne pourrait faire de Marie le second centre, le second moteur, dépendant du premier et unique, comme Lui ⁴?

Sera-t-Il moins cause première, parce qu'il y aura une cause seconde, recevant de Lui et transmettant tous les mouvements qu'Il

¹ Per Te omnis gloria, honor et sanctitas, ab ipso primo Adamo et usque ad consummationem seculi, Apostolis, Prophetis, justis et humilibus corde, sola Immaculatissima, derivata est, derivatur ac derivabitur, atque in Te gaudet, gratia plena, omnis creatura. (S. Ephrem., orat. 1. ad Deiparam. p. 532, græcolat., t. III, éd. Assemani.)

² Deus... vult rogari a Virgine pro nobis ad majorem sui gloriam, et charitatis Virginis ostensionem, et ut secundum Ipsum B. Virgo a nobis honoretur. (Suarez, in III p., disp. 23, sect. 2, n. 1, t. XIX, p. 331, éd. Vivès.)

³ Omnia in Ipso constant. (Coloss. 1. 17.)

⁴ Ordo gratiarum, in quo primus est Christus et B. Virgo, est idea, et exemplare, juxta quod Deus creavit et disposuit ordinem nature totiusque Universi. (Cornel. a Lap., in Bæd. xxiv, 2)

veut transmettre ? Sera-t-Il moins source première, parce que, avant de se diviser en mille canaux, ses eaux jailliront par un canal unique ?

Mais en tout Dieu cherche l'unité ; l'unité c'est la condition essentielle du beau, du vrai, de la vie même et de l'être.

La science ne se croit-elle pas à la veille de prouver cette vérité ? Encore un pas, et peut-être aura-t-elle démontré que les innombrables forces du monde physique ne sont pas autre chose que la matière en mouvement ¹. L'astronomie fait entrevoir que les astres, semés comme une poussière dans l'immensité, tournent autour d'un centre unique, soleil gigantesque, astre-roi qui imprime tout mouvement à tout ce qui se meut ².

Eh bien ! répétons-le, dans le monde spirituel, oui, il y a aussi un Astre-Roi, un Soleil. Centre unique, Principe de toute vie, de toute grâce et de toute gloire ³ : cet Astre, c'est Vous, ô Jésus ! Vous, réunissant, *récapitulant en Vous-même toutes choses* ⁴, comme le point central réunit tous les rayons de la sphère.

Et là, au centre, dans ce point, d'où rayonne et où converge tout ce qui est, *Marie nous apparaît, revêtue, enveloppée de toute la splendeur de ce divin soleil* ⁵ ; Elle est là, non par droit de nature comme Jésus, mais par une faveur toute gratuite, et cette faveur, pour être gratuite, n'en est pas moins glorieuse pour Elle ⁶. Aussi, de même que Dieu n'est pas moins le premier moteur, parce que ce soleil central entraîne tout autour de lui, de même Jésus reste Roi suprême, Maître absolu, bien que par sa libéralité, Marie

¹ *Unité des forces physiques*, par le P. Secchi, p. 691-692 ; et *Introduction*, p. 17.

² *Astronomie populaire*, par F. Arago, mise au courant du progrès de la science par M. J.-A. Barral. *Le centre commun des astres*.

³ *Invisibilia Ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur.* (*Rom.* I, 20.)

— *Invisibilia videntur per res creatas in mundo, id est per speculum.* (Cornel. a Lap., *Com. et Roman.* I, 20.)

— *Revera quæ videntur manifestæ sunt imagines eorum quæ non videntur.* (S. Den. Areop., *epist.* 10, *Joanni Theol. apost. et evang.*, t. I, p. 1118, éd. Migne.)

⁴ *Omnia in ipso constant.* (*Coloss.* I, 17.)

⁵ *Signum magnum apparuit in cælo, mulier amicta sole.* (*Apor.* XII, 1.) — *Mulierem hanc nonnulli dixerunt esse Domini Matrem...* Sed et sole stipatam fuisse possumus accipere, quod beata Virgo sole spirituali sive Christo operata fuerit. (Arethas, *Cæsareæ Capp. Episc.*, in *Apor.* c. XXXIII, p. 659, éd. Migne.)

⁶ *Totus mundus describit quamdam intelligibilem spheram, cujus centrum est Filius Dei, Jesus Christus, quoniam Ipse est sicut centrum in circulo, a quo exeunt omnes lineæ, id est, universæ creaturæ, sicut ostendit B. Dionysius, de divinis Nominibus, c. IV. Et inter omnia brevissimum facit circulum B. V. Maria, quæ per mentis devotionem ætius eum constrinxit, et inter beata viscera clausit et portavit, ut Ipsa sit jam facta quasi orbis.* (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. I, art. 2, c. II, de *Nomine Mariæ*.)

ait sur son Cœur adorable une *toute-puissance d'intercession* ¹.

N'allons pas, en effet, nous représenter Dieu d'une manière trop humaine ; n'allons pas croire que Marie, étant, pour ainsi dire, toute-puissante sur le Cœur de Jésus, si Dieu veut telle chose et Marie telle autre, c'est Marie qui l'emportera. Non, certes, ce n'est là ni ce qu'on veut dire, ni ce que l'on dit ².

Il ne peut pas y avoir, entre Dieu et Marie, différence de volonté.

Si Dieu accorde à Marie ce qu'Il a refusé à tout autre, ce n'est pas que, ayant eu la volonté de refuser d'abord, Il a changé ensuite : nullement : mais Il a eu, de toute éternité, l'intention d'accorder par Marie et par Elle seulement ³.

Si la *prière* de Marie a sur le Cœur de Jésus la *toute-puissance* dont nous parlons, c'est que Dieu l'a voulu ainsi, comme un roi qui voudrait que tout fût fait par la reine, sa mère.

Dira-t-on qu'un roi ne pourrait pas toujours donner à sa mère cette autorité ? Je le veux bien, mais pourquoi ? Parce que son autorité à lui-même n'est pas absolue, parce qu'il dépend de la constitution des lois ; Dieu dépend-Il de quelque chose ?

Allons plus loin, et montrons que cette *toute-puissance d'intercession* de Marie est une très grande gloire pour Dieu ⁴.

En effet, la gloire de l'auteur, c'est la perfection de son œuvre. Voilà pourquoi Dieu est plus glorifié par la force incalculable de certains agents, qu'Il ne l'est par la force moindre de certains autres.

Donc, c'est une gloire pour Lui, que, ne pouvant faire une créa-

¹ Ab omnipotente Filio omnipotens Mater est effecta. (Ricard. a S. Laur., *de Laud. B. M.*, lib. IV, c. xxix, p. 170.)

— Redundat ad Filium quod impenditur Matri ; transit honor in Regem, qui defertur in famulatum Reginae. (S. Idef., lib. *de Virginit. S. M.*, c. xii.)

² Nulla fit in hoc injuria Christo : sed totum potius in Illius gloriam cedit... nam quando Virgo in nomine Ejus petit, Eum pro nobis orat, et per Ipsum impetrat quicquid impetrat. (Suarez, in III part., disp. 23, sect. 2, n. 4, t. XIX, p. 334, éd. Vivès.)

³ Deus, quicquid boni dat creaturis suis, per manus Matris Virginis vult transire. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M.*, lib. II, c. iii, n. 4, p. 60.)

— Omnia bona, quae illie summa Majestas decrevit facere, tuis manibus voluit commendare. Commissi quippe sunt Tibi thesauri... et ornamenta gratiarum. (S. Idef., *de Cor. Virg.*, c. xv.)

— Per Ipsam, et in Ipsa, et de Ipsa, et cum Ipsa totum hoc faciendum decernitur : ut sicut *sine Illo nihil factum* (S. Joan. 1, 3), ita sine Illa nihil refectum sit. Traditur epistola Gabrieli, in qua salutatio Virginis, Incarnatio Redemptoris, plenitudo gratiae, gloriae magnitudo, multitudo laetitiae continetur. (S. Petr. Dam., *serm. in Annunt. B. V. M.*)

— Per Te omnis gloria, honor et sanctitas, ab ipso primo Adamo et usque ad consummationem saeculi, Apostolis, Prophetis, justis et humilibus corde, sola Immaculatissima, derivata est, derivatur, ac derivabitur, atque in Te gaudet, gratia plena, omnis creatura. (S. Ephrem., *orat. 4. ad Deiparam*, græco-lat., t. III, p. 532, éd. Assemani.)

⁴ Quicquid omnes homines, et Ipsa Virgo a Deo obtinent, per merita Christi obtinent : sic igitur per Virginis intercessionem non obscuratur, sed illustratur potius Christi gloria, quandoquidem tota illa oratio Virginis Christo nititur. (Suarez, in III p., disp. 23, s. 2, n. 4, t. XIX, p. 334, éd. Vivès.)

ture très puissante par elle-même, Il la fasse aussi puissante que possible par Lui ; Marie est cette créature privilégiée, et son intercession *toute-puissante* sur le Cœur de Jésus glorifie d'autant plus Dieu, qu'elle est plus réelle et plus étendue ¹.

« Elle va si loin, cette intercession, dit saint Anselme, que souvent on a plus tôt obtenu de Jésus-Christ, ce qu'on lui demande, en sollicitant sa très sainte Mère, qu'en s'adressant directement à lui-même. Je ne veux pas dire par là, que Marie l'emporte sur son divin Fils, en grandeur et en puissance ! Non évidemment ; n'étant qu'une simple créature, sa puissance lui vient tout entière de Dieu, et ce n'est que par lui qu'elle l'exerce. Mais je n'en maintiens pas moins ce que j'avance ; en voici la raison : c'est que Jésus-Christ son Fils, étant le Seigneur par excellence et le juge suprême de tous les hommes, discernant les mérites de chacun et pesant les justices mêmes, ne saurait exaucer, aussi vite qu'on le voudrait, les requêtes qui lui sont présentées ; tandis que le pécheur, en invoquant sa Mère, bien qu'il soit indigne de toute faveur, se verra bien accueilli, non par ses propres mérites, puisqu'il n'en possède aucun, mais à cause de ceux de cette divine Mère qui plaide pour lui ². »

C'est aussi la pensée d'un pieux et savant auteur.

« Il en est plusieurs, dit-il, qui, selon le cours ordinaire, devraient

¹ Sicut Ipsa Virgo per Christum orat, et sicut nos, cum Deum oramus, per Christum petimus, ita cum oramus Virginem, non aliud petimus, quam ut Christum ipsum pro nobis oret, vel Deum per Christum, et ut nostram indignitatem et infirmitatem suppleat, et ita *totum revertat in gloriam Christi*. Atque eadem ratione *totum cedit in divinam gloriam*. (Suarez, in III part., disp. 23, sect. 3, n. 3, p. 336.)

— Quia Dominus potentissimus Tecum est, ideo et Tu es potentissima secum, potentissima es per Ipsum. potentissima apud Ipsum, ita ut vere dicere possis illud *Ecc. xxiv, 15 : In Jerusalem potestas mea*. (S. Bonav., in *Spec. Virg.*, c. viii, p. 256, t. XIV, éd. Vivés.)

— Voluit Deus, ut nemo salvetur nisi Ipsa Maria consentiente. imo adjuvante et dirigente. (Cornel. a Lap., *Com. in Prov. viii, 22.*)

— Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus. (S. Bern., *de Aqued.*, n. 8.)

— Per Te, o Maria, tuum Filium, ac Deum nobis propitium invenimus propter *indefessus intercessionibus tuas* apud Eum. (S. Ephr., *orat. 6, ut Deiparam*, græco-lat., t. III, p. 537, éd. Assemani.)

— Oratio Sanctorum non innititur alicui rei ex parte sui, sed tantum misericordiæ ex parte Dei ; oratio autem Virginis innititur gratiæ Dei jure naturali et justitiæ Evangelii. Nam Filius non tantum tenetur audire Matrem, sed et obedire, juxta illud Apostoli : *Filii, obedite parentibus vestris*, quod est etiam de jure nature ; et ideo oratio Deiparæ erat nobilissimus modus orandi, tum quia habebat rationem *jussivis*, et *imperii*, tum quia impossibile erat Eam non audiri. (*Theol. Marianu* a Virgilio Sedlmayr, n. 2084, p. 858.)

² Velocior est nonnunquam salus, memorato nomine ejus, quam invocato nomine Domini Jesu, unici Filii ejus. Et id quidem non ideo fit quod ipsa major aut potentior eo sit ; nec enim ipse magnus aut potens est per eam, sed illa per ipsum. Quare ergo promptior salus in recordatione ejus, quam Filii sui, sæpe percipitur ? Dicam quid sentio : Filius ejus Dominus est et judex omnium, discernens merita singulorum, *dum igitur* ipse a quovis suo nomine invocatus non statim exaudit, profecto id justo judicio facit. Invocato autem nomine Matris suæ, etsi merita invocantis non merentur, merita tamen Matris intercedunt ut exaudiatur. (S. Anselm. vel Eadmerus, lib. *de Excellentia Virg. Mariæ*, c. vi.)

être condamnés par la justice du Fils, et qui sont délivrés et sauvés par la miséricorde et la bonté de la Mère ¹. »

« O Marie, s'écrie Georges de Nicomédie, comme Mère de Dieu, Vous avez une confiance qui ne peut être trompée ; Vous êtes revêtue d'une puissance invincible et d'une force inexpugnable. Je Vous en conjure, que nos péchés sans nombre n'arrêtent pas votre immense miséricorde, et que nos actions mauvaises ne détournent point de nous les effets de votre incomparable bonté ! Quelle que soit la multitude de nos iniquités, elles seront facilement effacées, si Vous le voulez.

« Rien ne résiste à votre puissance, rien ne s'oppose à votre volonté ; tout plie sous votre empire ; tout se soumet à vos ordres ; tout obéit à votre commandement. Votre Fils Vous a fait asseoir au plus haut des cieux et Vous a placée au-dessus de toutes les créatures ; et il prouve le rang de distinction auquel il Vous a élevée, par les merveilles qu'il opère en faveur de ceux qui ont recours à votre maternelle protection. Vous obtenez, sans aucun travail, toutes ces faveurs ; Vous n'avez pas besoin d'intermédiaire pour parler à Dieu, votre Créateur ; votre intercession le flatte et vos demandes lui sont agréables. Votre Fils se garde bien de Vous faire éprouver un refus, car ses intérêts sont tellement unis aux vôtres, qu'il tient votre gloire pour la sienne, et qu'il croit remplir un devoir et s'acquitter d'une dette, lorsqu'il s'empresse d'exaucer vos prières ². »

¹ Sæpe quos justitia Filii potest damnare, Matris misericordia liberat. (Idiota, in Prolog. contemplat. de Virg. Mariae.)

² Habes ut Mater indeprecabilem, ac nesciam repulsæ apud Filium fiduciam ; habes insuperabilem potentiam, habes vim inexpugnabilem. Ne, rogo, multa nostra peccata immensam tuæ miserationis vim superent ; ne absona nostra opera incomparabilem misericordiam tuam impediunt. Quanta enim libet multitudine delicta increverint, facile dissolventur, dum tantum ipsa velis. Nihil enim resistit tuæ potentiae, nihil repugnat tuæ virtuti ; cedunt omnia jussioni tuæ ; universa morem gerunt præcipienti ; imperanti omnia serviunt. Te Filius tuus cælis celsiorem, ac universis præposuit creatis ; tuæque illi prælacioni, ex iis quæ mirabiliter operatur, fidem astruit. Nullus tibi labor ut hæc consequaris ; nullo pro his medio Deum Creatorem alloqueris ; placet ei petitio ; intercessio delectat ; non recusat implere ; quippe suam ipse, tuam existimat gloriam ; eaque tanquam Filius exultans, postulata ceu debitor implet. (Georg. Metropol. Nicomed., orat. 6, in SS. Dei Genitricis ingressum in templ., p. 1439, éd. Migne.)





CHAPITRE II.

COOPÉRATION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR A L'ŒUVRE DE LA RÉDEMPTION.

JÉSUS-CHRIST, dit le grand Apôtre, est le *seul médiateur* entre Dieu et les hommes, et notre *unique Rédempteur*¹ ; cependant, nous venons affirmer que Marie, sa Mère, est sa coopératrice, et qu'à ce titre, Elle mérite d'être appelée *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Voici pourquoi :

I.

Dieu, dans sa souveraine sagesse, a voulu, dit saint Paul, que la Rédemption s'accomplît d'une manière semblable à celle dont la prévarication elle-même s'était opérée. *Adam nous transmet la mort, c'est Jésus qui nous donnera la vie*². « Une femme nous a perdus, une autre femme nous a sauvés, » ajoute saint Augustin³ ; « Ève fut la cause de nos larmes, Marie sera celle de notre joie⁴. » Marie est donc la nouvelle Ève, comme Jésus-Christ est le nouvel Adam. Nous pouvons dire alors qu'Elle a coopéré à la réparation, dans le même sens que notre première mère a coopéré à la chute originelle d'une manière analogue.

En effet, quelle part Ève eut-elle dans notre déchéance ? une part très réelle et très efficace, en poussant Adam à la prévarica-

¹ Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus. (I Tim. II, 5.)

— Justificati gratis..., per Redemptionem, quæ est in Christo Jesu. (Rom. III, 24.)

— Dedit (Christus) Redemptionem semetipsum pro omnibus. (I Tim. II, 6.)

— In quo (Filio) habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum. (Eph. I, 7 ; Col. I, 14.)

— Factus est justitia, et sanctificatio, et redemptio. (I Cor. I, 30.)

² Et sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur. (I Cor. xv, 22, 45.)

³ S. Aug., de Symb. ad Catech., c. III, n. 10, et serm. 194, n. 1 et 2, de Sanctis, éd. Migne.

⁴ S. Epiph., advers. Hæres., lib. III, hæres. 78, n. 18.

tion ¹. Sans doute, Adam pouvait pécher sans y être excité par Ève, sans qu'Ève elle-même péchât, mais il n'en est pas moins certain que son péché a été commis, parce que sa compagne l'y a poussé et le lui a fait commettre par ses sollicitations. Donc, ce péché peut être attribué tout entier, dans un degré inférieur toutefois, à Ève, puisque c'est à son instigation qu'il fut consommé, en même temps qu'il demeure tout entier et uniquement l'œuvre d'Adam qui l'a commis : *C'est par un homme, dit l'Apôtre, que le péché est entré dans le monde et par le péché la mort* ². C'est sur lui seul que pèse toute la responsabilité de la faute³, c'est lui seul qui en est la vraie cause, la cause totale, nécessaire ⁴.

Et cependant nous sommes en droit de dire, avec l'Église et les saints Docteurs, « que c'est la première femme qui nous a perdus, qui nous a rendus esclaves du démon et qui nous a fermé les portes du Ciel ». Elle fut d'autant plus coupable qu'elle connaissait d'avance, et de la manière la plus certaine, les tristes conséquences de cette désobéissance à laquelle elle poussait son époux ⁵.

Il est donc avéré qu'elle a voulu notre perte, non pas directement, à la vérité, mais suffisamment pour qu'il soit vrai d'affirmer qu'elle l'a voulue. Aussi la ruine du genre humain lui est-elle imputable ; et nous pouvons affirmer sans exagération, *qu'elle nous a légué la mort au lieu de la vie* ⁷, et qu'elle a attiré sur nous la malédiction de Dieu, bien qu'Adam soit l'unique auteur de la transgression.

II.

De même pour la Rédemption, elle a été opérée par Jésus-Christ seul, qui est la cause véritable, la cause totale, nécessaire et pleine-

¹ *Genes.* III, 6.

— Si vir cecidit per feminam, jam non erigitur nisi per feminam. (S. Bern., serm. 2, *super Missus est.* n. 3.)

² Propterea, sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt. (*Rom.* v. 12.)

³ Caput mulieris, vir. (I *Cor.* xi, 3.)

⁴ *Genes.* III, 17 et seq.

— In quo omnes peccaverunt. (*Rom.* v. 12.)

⁵ Sciebat enim Deus æternaliter, quod quædam mulier erat futura, scilicet Eva, quam esset initium et causa omnis mali ; quia ipsa primo peccavit : « *A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur.* » (*Eccli.* xxv, 33.) Ex ista ratione proposuit Deus creare unam mulierem, scilicet Virginem Mariam, quæ esset causa totius boni et initium. Deus sine muliere potuisset redimere et salvare hominem. (S. Vincent. Ferr., serm. *de Concept.* V. M., t. II, p. 12, éd. 1729.)

⁶ *Genes.* III, 15 et seq.

⁷ Per illam omnes morimur. (*Eccl.* xxv, 33.)

ment suffisante, surabondante même de toute notre justification et de tout notre salut ¹. Bien que les mérites de Marie n'ajoutent rien à la valeur du sacrifice de son divin Fils, puisqu'il est infini, il n'est pas moins vrai de dire qu'Elle a coopéré à la Rédemption. Elle y a coopéré de la même manière et dans le même sens que nous l'avons dit pour Ève, par rapport à la prévarication ; et si l'Église affirme que la *première femme nous a donné la mort*, elle dit aussi que la *seconde nous a donné la vie*. Comment cela ? se demande saint Thomas. « Par sa participation aux grands mystères de notre régénération. Il fallait, dit ce grand Docteur qui résume tous les théologiens qui l'ont précédé, il fallait le consentement de la nouvelle Ève à l'Incarnation du Verbe, afin que la Rédemption du genre humain eût son principe dans l'adhésion qu'une femme donnerait à la proposition de l'Ange, qui venait la saluer de la part de Dieu, comme la ruine de ce même genre humain avait eu son principe dans le consentement qu'une autre femme avait donné à la suggestion de l'Ange tentateur ². »

Saint Bernard et saint Augustin tiennent le même langage ³. Si Dieu, dans ses desseins impénétrables, a voulu que notre salut dépendît de la volonté de Marie, le consentement qu'Elle y donna est donc une coopération très réelle à la Rédemption et aux fruits qui en découlent, quoique cette Rédemption elle-même demeure, uniquement et entièrement, l'œuvre de Jésus-Christ.

« Mais, dira-t-on, était-il convenable que Dieu fît dépendre l'Incarnation de son Fils et son sacrifice sur la croix de Celle qui serait choisie pour être sa Mère ? Et si Elle eût refusé son consentement, comme Elle le pouvait, puisqu'Elle était libre d'acquiescer ou non, que serait-il donc arrivé ? Le dessein de Dieu n'aurait donc pas eu son accomplissement ? Pouvait-il convenir à sa souveraine Majesté de subordonner de la sorte, à une volonté humaine, une œuvre qui était, par-dessus tout, dans ses intentions miséricordieuses, tant pour sa propre gloire que pour le bonheur de ses créatures ? » Oui, répondent les saints Docteurs, il était convenable que Dieu agit ainsi ; car Il voulait que la rédemption s'opérât de la même manière qu'avait eu lieu la prévarication ⁴. De même qu'Ève avait, par son conseil, formellement coopéré à la désobéissance d'Adam, et, par

¹ Si enim, cum inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus : multo magis reconciliati, salvi erimus in vita ipsius. (Rom. v, 10.)

² S. Thom., III, q. 30, a. 1 et 2.

³ S. Bern., *super Missus*, homil. 4, n. 6.

— S. Aug., serm. 194, *de Sanctis*, n. 3, éd. Migne.

— Quod damnavit Eva, salvavit Maria. (Innoc. III, serm. 2, *de Assumpt. B. M.*)

⁴ Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur. (I Cor. xv, 22.)

cela même, rempli le monde de maux incalculables. ainsi Marie, nouvelle Ève, devait, par le consentement qu'Elle donnerait à l'immolation de Jésus-Christ, coopérer formellement à la Rédemption qu'Il opérerait, et par là, ouvrir une source divine d'abondantes bénédictions¹.

« Il était convenable, dit saint Bernard, que les deux sexes qui composent la nature humaine, après avoir concouru à la prévarication, eussent aussi leur part réciproque à la réparation, bien qu'il suffît, pour que nous fussions rachetés, que le Christ opérât notre salut, puisque tout le mérite de la justification vient de Lui². »

Dieu n'avait point à craindre que l'œuvre de notre justification manquât, en la mettant ainsi entre les mains de la Vierge Immaculée. Marie, étant la plus parfaite des créatures, ne pouvait vouloir autre chose que ce que Dieu voulait ; penser autrement serait un blasphème.

De plus, nous savons que Dieu, par l'efficacité de sa grâce, sans faire la moindre violence, sans porter la moindre atteinte à la liberté de sa créature, et même précisément en rendant cette liberté plus parfaite et plus semblable à la sienne, peut l'amener, sans la contraindre, à vouloir ce qu'Il veut. Tous les théologiens sont d'accord sur ce point. C'est donc de la volonté parfaitement libre de Marie que sortit la Rédemption, lorsque cette divine Vierge acquiesça au mystère de l'Incarnation qui lui était proposé par l'Ange. « Versée, comme Elle l'était, dans la connaissance des saintes Écritures, dont Elle avait l'intelligence parfaite³, dit Albert le Grand, Elle savait que le Sauveur promis à la terre répandrait son sang pour le salut de tous les hommes, au milieu des supplices les plus affreux. » A ce titre encore, il était juste qu'Elle ne fût pas vouée malgré Elle, et assujettie, sans y avoir préalablement consenti, à la souffrance la plus indicible, au martyre le plus cruel qu'une mère puisse jamais éprouver, celui d'assister à l'immolation de son propre fils⁴. Et

¹ Per mulierem mala oriuntur, per mulierem bona scaturiunt. (S. Chrysost., in *Annuat. B. V.*, t. II, p. 795, éd. Migne.)

— Si vir cecidit per feminam, jam non erigitur nisi per feminam. (S. Bern., serm. 2, *super Missus est*, n. 3.)

— Quod damnavit Eva, salvavit Maria. (Innoc. III, serm. 2, *de Assumpt. B. M.*)

— Sicut Eva inobediens facta, et sibi, et universo generi humano causa facta mortis : sic et Maria Virgo obediens, et sibi, et universo generi humano causa facta est salutis. (S. Iren., Ep. Lugd., *contra Hæres.*, lib. III, c. xxii, n. 4, p. 959, éd. Migne.)

² Et quidem sufficere poterat Christus ; siquidem omnis sufficientia nostra ex ipso est. Congruum magis ut adesset nostræ reparationi sexus uterque. (S. Bern., ex serm. *de 12 Stellis*, n. 1.)

³ Hæc comprehendit perfectam cognitionem Scripturarum. (Albert. Magn., *super Miss.*, q. 149.)

⁴ S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 8, art. 2, c. 1, *de Cons. Virg.*

puisque c'est Marie qui, par son consentement, nous a valu le Sauveur, nous Lui devons donc notre salut, et c'est pour cela que nous La nommons *Notre-Dame*. Oui ; mais nous n'en sommes pas moins redevables à Notre-Seigneur qui nous a rachetés, au prix de son sang, et à la charité du Père céleste qui, dans l'excès de son amour, nous a donné son propre Fils¹.

On nous dira peut-être : « Mais, si c'est Marie qui nous a procuré le salut, Elle n'a pas eu besoin de la Rédemption ; ou si la Rédemption Lui a été nécessaire, Elle ne saurait être alors la Coopératrice à cette œuvre de régénération ! »

L'auguste Vierge, en prévision de la mort de Jésus-Christ, a été rachetée par anticipation, et Elle doit aux seuls mérites de son Fils le privilège insigne de son Immaculée Conception, sa sainteté suréminente, les grâces prodigieuses dont Elle a été comblée et la gloire incomparable dont Elle jouit dans le ciel : c'est un dogme de notre foi².

Mais il n'est pas moins certain qu'Elle a coopéré, par son consentement, à l'Incarnation du Verbe et à la Rédemption³. Aussi l'Église L'appelle-t-elle *la cause de notre joie*⁴, commé elle appelle Ève *la cause de notre tristesse*⁵.

III.

La voyez-vous dans le Temple, au jour de la Présentation ? Un enfant est dans ses bras. C'est le sien ! c'est sa propriété, son trésor ; *c'est la chair de sa chair, l'os de ses os*. Elle l'offre spontanément, généreusement, librement, comme une victime qui doit un jour être immolée pour le salut du monde⁶.

¹ Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. (*Joan.* III, 16.)

² Omnes norunt, quantopere solliciti fuerint Sacrorum Antistites... profiteri sanctissimam Dei Genitricem Virginem Mariam, ob prævisa Christi Redemptoris merita, nunquam originali subjacuisse peccato, et idcirco *sublimiori modo redemptam*. (Pius IX, *Bul. Ineffab.*)

³ Cooperatrix nostræ salutis. (S. Bern. Senens., *Pro Fest. V. M.*, s. 8, *de Consens. Virg.*)

— Cooperatrix Redemptionis sive Incarnationis. (*Idem. ibid.*)

— Cooperatrix voluntaria, atque prompta mysterii Incarnationis. (*Idem. ibid.*)

— Cooperatrix Filio suo in Redemptione humana, et ruina angelorum reparatione. (Claud. Rapin. Cœlestin.)

⁴ Causa nostræ lætitiæ. (*Litan. Lauvet.*)

⁵ Per illam (Evam) omnes morimur. (*Ecccl.* xxv, 33.)

— Eva, quæ esset initium et causa omnis mali. (S. Vincent. Ferr., serm. 4, *de Concept. B. V. M.*, t. II, p. 12, édit. 1729.)

⁶ Sic Maria dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret pro salute mundi. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M. V.*, lib. IV, c. xviii. p. 131.)

C'est pour cela que Dieu le Père Le Lui a donné. Aussi en fait-Elle volontairement le sacrifice pour nous témoigner son amour. Sans doute l'Enfant-Dieu se présente *Lui-même* : *Ecce venio*¹, et de *Lui-même* à la divine Majesté, *pour servir de propitiation pour les péchés des hommes*² : *Semetipsum obtulit*³, *oblatus est quia Ipse voluit*⁴ ; mais en même temps, Il est présenté par sa Mère, comme un bien qui est à Elle, et mis par Elle à la disposition de la souveraine justice, pour le salut et la rédemption de tous : *Ipsum offert DOMINO*⁵.

Elle le rachète, il est vrai. Ce n'est pas pour Elle seulement, mais pour le monde entier, afin qu'Elle en ait la garde et la possession, jusqu'à ce que vienne le temps de l'Immolation et qu'Elle acquière de nouveaux droits sur tous ses biens⁶.

IV.

Enfin l'heure vient de sonner ! La croix se dresse sur le Calvaire, Jésus-Christ y sera Victime et Prêtre tout à la fois. *Victime*, puisque c'est Lui-même qui est immolé ; *Prêtre*, puisque, suivant sa parole, *c'est de Lui-même et par sa libre volonté qu'Il abandonne la vie*⁷. Les juges et les bourreaux ne sont que les instruments de son sacrifice qui est vraiment offert et accompli par Lui.

Eh bien ! Marie partagera avec son Fils cette double qualité de *Prêtre* et de *Victime*, nous disent les saints Docteurs.

« Le Père céleste m'a donné un Fils pour le salut du monde, dit-Elle par la bouche de saint Bernardin de Sienne, et moi, je Le

¹ *Hebr.* x, 7.

² *Ibid.* ix, 28.

³ *Ibid.* 11.

⁴ *Is.* l.iii, 7.

⁵ S. Thom. a Villanov., serm. *de Purific. Virg.* p. 612. Postquam igitur ad altare ventum est, Virgo sacra, genibus flexis, divino inflammata Spiritu plus quam Seraphim, Filium manibus tenens, ipsum offert Domino, munus et oblationem acceptabilem Deo, in hunc modum orans : « Suscipe, Pater omnipotens, suscipe oblationem hanc, quam tibi offero pro toto orbe, ancilla tua : suscipe communem Filium, tuum ab aeterno, meum ex tempore. Gratias tibi immensas, quia sic me sublimare dignatus es, ut sim mater, cujus tu es pater. Suscipe nunc de manibus ancillæ tuæ sacrosanctum hoc sacrificium matutinum, Tibi quondam in crucis brachiis offerendum in sacrificium vespertinum. Respice, Pater piissime, quod offero, et attende pro quo offero. »

⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 614. — Statutum est, veluti decreto, ut *omnis primogenitus venderetur* (*Exod.* xiii), ut cum ille primogenitus nasceretur, ipse quoque emeretur a matre, non sibi soli se l mundo, et per hanc ejus emptionem, *in omnia illius opera actionem sortiretur et jus.* (S. Thom. a Villanov., serm. *de Purific. Virg.*, p. 614.)

⁷ S. Joan. x, 17 et 18.

donne à mon tour.... Je Le donne, sachant tout le prix du don que je fais. Je Le donne par amour pour les hommes, pour qu'ils soient délivrés de leurs péchés et rendus participants des biens éternels. Et, de plus, je m'offre avec Lui ¹. » Voilà pourquoi Elle se tenait debout au pied de la Croix, s'associant librement à l'œuvre de la Rédemption et s'unissant à la divine Victime, par l'union parfaite de sa volonté, et s'immolant avec Elle².

Ainsi donc, lorsque Marie acquiesçait à la proposition de l'Ange, Elle savait très bien qu'Elle serait la Mère de Celui qui devait être *holocauste pour le péché*³, la Mère d'une Victime de naissance et de prédestination ; Elle savait très bien que la Croix serait la consommation d'un sacrifice commencé à la crèche. Elle l'a voulu ce sacrifice, non seulement pour tous les hommes en général, mais pour chacun d'eux en particulier : autre caractère qui augmente encore le mérite de la coopération de Marie, et qui doit exciter en nous une plus grande reconnaissance.

V.

Adam et Ève, en commettant le péché, n'ont pas voulu d'une manière directe et explicite la perte du genre humain. Ce qu'ils

¹ Novi quid dono ; novi quid facio ; novi pro quibus dono : pro dilectis filiis meis illum offero.... Nec solum filium meum, sed *meipsam* super hoc donum dono ; atque ipsorum advocatam, genitricem, tutricem, excusatricem, et ab omnibus hostibus defensatricem, necnon et thesaurorum Filii mei dispensatricem, charitate inviolabili repromitto. (S. Bern. Senens., *Pro Fest. V. M.*, s. 9, a. 2, c. III, *de Purific. B. V.*)

— Imo certe in cruce cum Filio, ibi crucifixa eras secum. (S. Bonav., *in Stimulo amoris*, p. I, c. III, t. XII, p. 638, éd. Vivès.)

² Non decet igitur eum esse solum, sed me (Mariam) matrem suam secum juxta eum datam sibi in adjutorium in Redemptione per compassionem maximam. (S. Anton. Florent., *Biblioth. Virg.*, t. II, p. 681.)

— Maria consors Passionis, Adjutrix facta est Redemptionis et Mater regenerationis. (Alb. Mag., *super Missus est*, c. LIV.)

— Dividunt coram Patre inter se Mater et Filius pietatis officia, et miris allegationibus muniunt Redemptionis humanæ negotium, et condunt inter se reconciliationis nostræ inviolabile testamentum. Maria Christo se spiritu immolat et pro mundi salute obsecrat, Filius impetrat, Pater condonat... Movebat enim Eum Matris affectio, et omnino tunc erat *una Christi et Mariæ voluntas, unumque holocaustum ambo pariter offerebant Deo* : hæc in sanguine cordis, hic in sanguine carnis.... In tabernaculo illo, duo videres altaria : aliud in pectore Mariæ, aliud in corpore Christi. Christus carnem, Maria immolabat animam. Optabat quidem ipsa, ad sanguinem animæ, et carnis suæ addere sanguinem. Sed hoc solius summi Sacerdotis privilegium erat, ut de sanguine munus intra Sancta inferret... Cooperabatur tamen plurimum secundum modum suum, ad propitiandum Deum ille Matris affectus ; cum, tam propria quam matris vota, caritas Christi perferret ad Patrem ; cum quod Mater peteret, Filius approbaret, Pater donaret... Matre supplicante, Filio interpellante, Patre propitiante. (Arnoldus Carnutensis, abbas Bonævallis, *Biblioth. Patr.*, t. XXII, p. 1281, *de Laud. Mar.*, et p. 1268, *de septem verbis Domini*.)

³ *Hebr.* x, 6.

cherchaient, c'était leur satisfaction personnelle, mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient responsables du désastre qui est résulté de leur faute. Cependant, on comprend que, n'ayant voulu cette conséquence qu'implicitement et indirectement, la cause de notre déchéance est de moindre valeur que s'ils eussent agi autrement. Mais il n'en est pas ainsi du *Rédempteur* ni de la *Coopératrice* à la Rédemption. Notre-Seigneur a voulu, d'une manière explicite et formelle, l'œuvre de notre salut, et c'est dans cette vue et à cette intention qu'Il s'est incarné et qu'Il s'est offert comme Victime ; et par conséquent Il est l'auteur de notre rédemption beaucoup plus et beaucoup mieux qu'Adam ne l'est de notre prévarication¹. Et de même, Marie, en consentant au grand mystère de la Croix, l'a voulu directement et explicitement, et c'est bien dans l'intention formelle que nos âmes soient rachetées, qu'Elle a embrassé le sacrifice par lequel elles devaient l'être. Elle aussi est donc la *Coopératrice* de notre rédemption, bien plus et bien mieux qu'Ève ne le fut de notre déchéance.

VI.

Mais ce n'est pas assez ; Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de vouloir notre salut d'une manière directe et explicite, Il l'a voulu de cette même volonté pour chacun de nous en particulier, tout aussi spécialement que si chacun de nous en particulier eût été seul à racheter et à sauver : en sorte que tout homme a le droit de s'écrier comme saint Paul : *Le Fils de Dieu m'a aimé et Il s'est livré spécialement pour moi*².

Tous les Théologiens admettent, en effet, que, dès le moment de son Incarnation, Notre-Seigneur a eu, non pas seulement en tant que Dieu et dans son intelligence divine, mais aussi en tant qu'homme et dans son intelligence humaine, la parfaite connaissance de toutes les créatures. Ce n'est donc pas seulement de tous les hommes en général qu'Il a voulu la rédemption, d'une volonté expresse et formelle, mais aussi de chacun en particulier. — Il n'en est pas de même d'Adam pour la prévarication ; on ne peut pas dire qu'il a voulu la perte de chacun en particulier, puisqu'il n'avait pas la connaissance distincte de chacun des hommes qui

¹ Rom. v, 20 : Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia.

² Qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me. (*Gal.* II, 20.)
— Tradidit semetipsum pro nobis oblationem. (*Eph.* v, 2.)

devaient naître de lui jusqu'à la fin des temps. Nous pouvons dire la même chose d'Ève.

Mais à l'égard de Marie il n'en est pas ainsi. Ayant trouvé jusqu'ici une conformité parfaite entre le Fils comme *Rédempteur* et la Mère comme *Coopératrice* sur tous les autres points, il ne saurait y avoir de différence sur celui-ci. — Et nous pouvons dire que la Très Sainte Vierge a voulu l'Incarnation et la Rédemption, non seulement pour tous les hommes en général, mais encore pour chacun d'eux en particulier et qu'Elle avait, Elle aussi, par un don spécial de Dieu, la connaissance claire et distincte de chacun d'eux¹. Ce privilège, qui n'ôte absolument rien à la médiation souveraine du Sauveur, et qui n'en diminue en aucune manière ni la nécessité, ni l'excellence, ni le prix, perfectionne, au contraire, la coopération de Marie dans l'œuvre de notre salut. Car il est évident que cette coopération, ainsi comprise, est bien plus parfaite que celle où l'auguste Vierge n'aurait voulu le salut de tous les hommes que d'une manière générale, et Lui procure, par cela même, beaucoup plus de gloire. C'est le sentiment des saints Pères et des théologiens qui ont traité cette question. L'un d'eux s'écrie : « Oui, la Mère du Rédempteur a connu tous les hommes *de l'avenir* et ceux *du passé* ; et c'est en appliquant ses mérites spécialement à quelques-uns, qu'Elle leur a obtenu des grâces efficaces, les mérites et la gloire². »

« La glorieuse Vierge, dit saint Bernardin de Sienne, au premier jour de l'Incarnation, par un privilège spécial, eut quatre connaissances : Elle connut d'abord toutes les créatures matérielles, dont Elle avait une parfaite intelligence ; en second lieu, *tous les hommes, les justes et les pécheurs* ; ensuite, tous les esprits célestes, tous sans exception ; enfin, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. Car il était juste que la glorieuse et sainte Mère de Dieu eût la connaissance de toutes les sciences et de tous les êtres, tant du monde visible que du monde invisible³. »

Et Albert le Grand affirme, lui aussi, « que Marie, en vertu d'un don particulier, eut la connaissance parfaite des hommes et des

¹ Le P. de Rhodes, *Theologie dogmatique*, t. II, p. 266.

² Ostensum est B. Virginem intueri in Verbo quæ hic geruntur apud nos... certissimum est Mariam res nostras agnoscere. (Suarez, in III part., disp. 23, sect. 2, n. 1, t. XIX, p. 334, éd. Vivès.) Voir la p. 81 de cet ouvrage.

³ Virgo gloriosa habuit etiam quatuor cogitationes, dum Dei Filium haberet in utero. Prima, quia habuit cognitionem totius creaturæ irrationabilis creatæ, quia sciebat, cognoscebat et intelligebat omnes creaturas irrationabiles : secunda, quia habuit cognitionem totius creaturæ formatæ, quia sciebat et cognoscebat justos et peccatores : tertia cognitio fuit, quia cognoscebat, sciebat et intelligebat omnes intelligentias, et habuit cognitionem omnem spirituum. Quarta cognitio, quia cognovit verum Deum et verum hominem, quia in ipsa gloriosa et pia Matre Dei fuit cognitio omnium scientiarum et rerum atque naturæ creatæ et increatæ. (S. Bern. Senens., *Pro Fest. V. M.*, s. 11, art. 1, *de Purif. B. V.*)

choses, des Anges et de Dieu, autant que Dieu puisse la donner à une simple créature ; rien ne lui est demeuré inconnu *de tout ce qui a été, de tout ce qui sera* jusqu'à la consommation des temps. »

Richard de Saint-Laurent, saint Thomas de Villeneuve, saint Antonin de Florence, et beaucoup d'autres encore, tiennent le même langage².

« Il devait en être ainsi, ajoute un auteur aussi distingué par sa science que par sa vertu, puisque Dieu a établi Marie la Mère spirituelle de tous les hommes, Il a dû Lui donner, non seulement la connaissance distincte de tous ses enfants, mais l'intelligence des besoins et des péchés *de chacun d'eux*, afin qu'Elle puisse les secourir³. »

O Marie ! quelle reconnaissance ne Vous dois-je pas ! qu'il m'est

¹ *Beata Virgo in cognitione sua plura habuit privilegia. Primum est, perfecta cognitio Trinitatis Dei sine medio, quam habuit in via per specialissimam gratiam. Secundum est, perfecta cognitio mysterii Incarnationis, et hanc habuit per gratiam et singularem experientiam. Tertium est, cognitio suæ prædestinationis, quam habuit per revelationem ad causam. Quartum est, animæ suæ et spirituum per proprias species cognitio, quam habuit dispositive per naturam, complete per gratiam, et secundum hanc vidit Angelos, et animas, et demones. Quintum est, perfecta cognitio omnium ad statum viæ pertinentium, quam habuit per gratiæ infusionem et inspirationem, et hæc comprehendit perfectam cognitionem Scripturarum, operandorum, et contemplandorum. Sextum est, cognitio circa se futurorum, quam habuit per revelationem, et in speculo lectionum. Septimum est, omnium ad statum patriæ pertinentium cognitio, quam habuit per contemplationis revelationem. Octavum est, omnium creaturarum stantium cognitio, quam habuit per naturam, et gratiam, et contemplationem. Nonum est, quod habuit matutinam et vespertinam cognitionem : matutinam per gratiam, vespertinam per naturam et gratiam. Decimum est, conclusio ex prædictis omnibus, quod nullius proprie habuit ignorantiam. Unde, objecta solventes, dicimus : quod Beatissima Virgo sufficienter perfecta fuit per habitum naturæ et gratiæ, potens in operationes exire et finem consequi cujuslibet scientiæ : et hæc scientia exivit in actum et operationem, quando, ubi, qualiter et quantum ordinabatur sibi in beatitudinem, et aliis in salutem... Ex his manifestum est, quod Beatissima Domina habuerit universitatem gratiarum gratuitarum, et gratis datarum : quod omnifarie credimus esse verum. (Alb. Mag., *super Missas*, q. 119 et 160.)*

— De necessaria consequentia oportet dicere et tenere quod nullius rei ignorantiam, sed plenam scientiam et cognitionem habuerit omnium scibilibum et cognoscibilibum. (Engelbertus, abbas Admonten., *de gratiis et virtutib. B. M. V.*, pars III, c. XLIII, *Anecd. Perii*, t. I, col. 682.)

² Ricard. a S. Laur., *de Laud. B. M. V.*, lib. IV, c. xxx, p. 149.

— S. Thom. a Villanov., *de Nativ. V. M.*, conc. 3, p. 573-574.

— S. Antoninus Florent., *Biblioth. virginul.*, t. II, p. 473 et 696.

— Paciuchellius, *Ordinis Prædicatorum, in Ave Maria, cæcitat.* 8, p. 217 et seq., in-fol., éd. 1680.

³ Collige primo omni cum probabilitate affirmari posse beatam Virginem de peccatis *uniuscujusque nostrum* doluisse et pro illis lacrymas effudisse. Cum enim hæc de statu futuro Ecclesiæ fuerit per divinam revelationem et instructa, consequenter etiam omnium *et singulorum hominum, tum presentium et futurorum, peccata cognovit*. Quod etiam verisimilius est quod talis notitia videbatur illi ratione status debita. Erat enim Mater spiritualis omnium nostrum : « *Fuit (inquit D. Augustinus, de sancta Virginitate) Mater spiritu non capitis nostri, sed plane mater membrorum ejus, quod nos sumus : quia cooperata est charitate sua, ut omnes fideles in Ecclesia nascerentur.* » Par autem est, ut miseræ *singulorum filiorum matri innotescant*, ut illis compati et pro viribus succurrere valeat. (*De eminentia B. Virginis Mariæ*, a J. B. Novati, c. v, q. 21, p. 180-181, t. II, éd. 1637.)

doux de penser qu'en donnant votre consentement à la Rédemption, Vous le donniez pour moi en particulier, aussi spécialement que si j'eusse été seul à être racheté et sauvé ! — Vous avez vu, ô ma divine Mère, ma pauvre âme enfoncée dans l'abîme du péché et de la damnation, Vous en avez eu pitié, et Vous avez dit à Dieu : « Pour que cette âme soit sanctifiée, je Vous offre mon Fils et j'embrasse avec Lui toutes les humiliations de sa vie et toutes les douleurs du Calvaire. » Oh ! soyez mille et mille fois bénie, Vierge Sainte ! Et faites que je puisse Vous bénir encore pendant toute l'éternité !...

VII.

Notre réconciliation est donc opérée par les seuls mérites de la Passion et de la mort du Sauveur, mais avec la coopération de Marie ; nos âmes vivront désormais d'une vie surnaturelle et divine. Mais qui nous mettra en possession de cette vie surnaturelle et divine que nous procure l'immolation du Calvaire ? L'Esprit-Saint, qui nous sera envoyé par Jésus-Christ pour habiter substantiellement en nous. Par Lui la grâce nous sera communiquée, et alors nos âmes seront réellement vivifiées¹. Mais cette application des mérites de la mort du Sauveur ne se fera pour chacun des hommes, dit saint Antonin, que dans la succession des temps², par le ministère de Marie, au moyen des sacrements³. Or cette application réelle ne doit commencer qu'après l'Ascension de Jésus-Christ, lorsque Lui-même, étant assis à la droite de son Père, enverra l'Esprit de Vérité pour opérer ces merveilles, selon la promesse qu'Il en a faite à ses Apôtres⁴. Voilà, en effet, que la Pentecôte arrive ! Le Ciel s'ouvre pour laisser descendre l'Esprit-Saint ; il s'ouvre pour ne plus se refermer jusqu'à la consommation des siècles : il s'ouvre, et le fruit du sacrifice accompli sur le Calvaire, et offert en même temps

¹ Spiritus est qui vivificat. (S. Joan. vi, 64.)

— In nationes gratia Spiritus Sancti effusa est. (Act. x, 45.)

— Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum. (Rom. v, 5.)

² Simul quantum ad virtutem causæ, non simul quantum ad esse, sed diversis temporibus, quantum ad applicationem effectus ipsius passionis. (S. Anton. Flor., *Bibl. Virginal.*, t. II, p. 517.)

³ Omnis nempe gratia, quæ huic sæculo communicatur, triplicem habet processum. Nam a Deo in Christum, a Christo in Virginem, a Virgine in nos ordinatissime dispensatur. (S. Bernard. Sen., *Pro Fest. V. M.*, serm. 6, art. 1, c. II, in *Annunt. B. V.*)

⁴ S. Joan. xiv, 16-26 ; xvi, 7-13.

par le Rédempteur et sa divine Mère, est enfin donné aux enfants d'Adam, et continuera à leur être donné sans interruption jusqu'à la fin.

O jour mille fois béni, où une nouvelle et véritable création s'opère, la création de la vie divine dans les âmes ! Par cette création, les âmes deviennent le temple vivant du Saint-Esprit¹ ; elles sont tellement possédées par Lui, et, à leur tour, elles Le possèdent tellement, qu'elles sont réellement divinisées, *rendues participantes de la nature même de Dieu*² !

Mais quelle part aura Marie dans cette donation actuelle de l'Esprit-Saint qui complète la Rédemption en ce qu'elle en est le fruit ? Il fallait, pour que ce divin Esprit fût donné, que Notre-Seigneur fût remonté au Ciel, offrît ses mérites à la divine Majesté et commençât cet office d'intercession souveraine qui doit durer, suivant l'Apôtre, jusqu'à la consommation des siècles³. Mais il fallait aussi la demande de la Très Sainte Vierge, pour que Jésus-Christ intercédât⁴.

« C'est si vrai, s'écrie saint Vincent Ferrer, que les Apôtres, rassemblés dans le cénacle, dirent à Marie : « O Vierge bénie ! priez, « Vous aussi, car nous savons que votre Fils Vous exaucera sans « retard. » Alors la Mère de Dieu se mit à genoux, et s'écria : *Envoyez votre divin Esprit, et avec Lui les vertus et les perfections, et tout sera créé, et Vous renouvellez la face de la terre, par la prédication. Et aussitôt un grand bruit venant du Ciel se fit entendre ; ce fut comme la réponse à la prière de l'auguste Vierge. Et l'Esprit-Saint, remplissant la maison tout entière, se communiqua, sous la forme de langues de feu, à tous les assistants, qui se mirent à parler un langage tout nouveau* ». »

« Mais par qui se fit cette communication ? se demande saint Ildephonse. Par Marie !... Oui, c'est Elle, ajoute-t-il, et nous le croyons sans hésiter, oui, c'est Elle qui reçut, pour les Apôtres, cette grâce

¹ I Cor. III, 16 ; VI, 19 ; II Cor. VI, 16.

² Per quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit : ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ. (II Petr. I, 4.)

³ Semper vivens ad interpellandum pro nobis. (Hebr. VII, 25.)

⁴ Cum quod Mater peteret, Filius approbaret, Pater donaret... Mater supplicante, Filio interpellante, Patre propitiante. (Arnoldus Carnutensis, abbas Bonævallis, Biblioth. Patr., t. XXII, p. 1268, de septem verbis Domini.)

⁵ Et dixerunt Apostoli Virgini Mariæ : « Virgo benedicta, vos etiam oretis, quia statim audiet vos Filius vester. » Tunc Virgo, flexis genibus, oravit, dicens : « Emitte spiritum tuum, et creabuntur, scilicet virtutes et perfectiones, et renovabis faciem terræ. scilicet per prædicationem. » Subito factus est de celo sonus, et fuit quasi vox responsiva Virgini Mariæ. Et subito, ad instar venti, descendit de cælo, et ille sonus replevit totam domum, et tota domus repleta est igne. Sed ille ignis non comburebat, sed illuminabat, et divisit se ad instar linguarum, et repleti sunt omnes Spiritu Sancto. (S. Vincent. Ferrer., serm. 100, de Pentecoste, t. I, p. 309, éd. 1729.)

de l'Esprit-Saint, qu'Elle possédait dans sa plénitude, depuis la conception même du Christ¹. » Aussi saint Pierre Damien affirme-t-il, avec saint Thomas de Villeneuve, « qu'au jour de la Pentecôte toute la plénitude des grâces de l'Esprit-Saint fut d'abord donnée à Marie, et ensuite communiquée aux autres par partie². » — « Il devait en être ainsi, puisqu'en devenant Mère de Dieu, dit saint Bernardin de Sienne, Marie obtint une certaine juridiction sur toute procession temporelle de l'Esprit-Saint, en sorte qu'Elle distribue tous les dons, toutes les vertus et toutes les grâces de cet Esprit vivifiant, à qui Elle veut, quand Elle veut, comme Elle veut, et autant qu'Elle le veut³. »

VIII.

En outre, Marie, étant coopératrice de son Fils dans l'œuvre de notre salut, doit l'être aussi dans l'application de ses fruits. Par sa coopération, la médiation d'intercession que Jésus exerce au ciel, comme complément de la Rédemption, en offrant à Dieu son Père ses mérites et la vertu de son sang pour nous, ne perd rien de son efficacité. Jésus-Christ reste toujours *l'unique intercesseur*, quoique sa divine Mère coopère véritablement et efficacement à son inter-

¹ Credimus eam interfuisse gaudiis Dominicæ Ascensionis, et in die sancto Pentecostes cum sanctis Apostolis percepisse gratiam Spiritus Sancti, quem constat eam plenissime habere. ab ipsa conceptione Christi. (S. Ildef. Toletan., *de Assumpt. B. M.*, serm. 5. *Biblioth. Patr.*, t. XII. p. 584.)

² Et si cæteris per partes Spiritus affluit, Mariæ tamen tota plenitudo gratiæ supervenit. (S. Petr. Damianus, serm. 40, *de Assumpt. B. M. V.*, t. I, p. 722, éd. Migne.)

— In die Pentecostes, Spiritu Sancto jam plenissima, iterum eundem Spiritum Sanctum peramplius, et plenius, quam Apostolicus ille cœtus accepit, ut esset in ea abundans et surabundans gratia : cui non per partes, ut cæteris, sed tota se influit gratiæ plenitudo. (S. Thom. a Villanov., *de Assumpt. Virg.*, conc. 4, p. 661.)

³ A tempore enim, a quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem seu auctoritatem obtinuit in omni Spiritus Sancti processione temporali : ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam vel virtutem, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem... Ideo omnia dona, virtutes et gratiæ Spiritus Sancti, quibus vult, quando vult, quomodo vult et quantum vult, per manus ipsius administrantur. (S. Bern. Senens., *Pro Fest. V. M.*, s. 5, art. 1, cap. viii, *de Nat. B. M.*)

— Quia non vult ipse Spiritus Sanctus, nisi per Eam communicari, sicut et Filius, a quo Spiritus Sanctus procedit, per Ipsam datus est nobis ; figurataque fuit Virgo in fonte illo, de quo *Gen. II*, qui de terra ascendens irrigabat universam superficiem terræ, et iterum *Psal. xlv*, ait : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei*, id est, Ecclesiam militantem. (S. Bern. Senens., *Pro Fest. V. M.*, s. 6, art. 1, cap. II, *de Annunt. Virg.*)

— Quemadmodum Dei Filius, non per alium, quam per Virginem, Incarnationis administram, nobis datus est, ita et Spiritus Sanctus per Eam communiter datur. (Salmeron, *Comment. in Evang.*, t. III, tract. 8.)

cession, de même qu'Il est le *seul Rédempteur*¹, bien que Marie soit réellement associée à l'œuvre de la Rédemption, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Cette intercession de l'auguste Victime du Calvaire est, par elle-même et par sa vertu propre, abondamment suffisante pour nous obtenir toutes les différentes grâces. Ce n'est que par Elle, et par Elle seule, que les faveurs du Ciel nous sont accordées, depuis la première jusqu'à la dernière. Elle ne saurait être ni remplacée, ni suppléée, ni rendue plus efficace par aucune autre, pas plus par celle de la Très Sainte Vierge que par celle des Saints et des Anges.

Jésus-Christ est *l'unique Intercesseur*², comme Il est *l'unique Rédempteur*, et tellement l'unique, qu'il n'est pas possible qu'Il le soit davantage.

Mais Il a voulu, dans sa souveraine sagesse, que son intercession se fit de concert avec celle de sa Très Sainte Mère. Du reste, puisque toutes les grâces n'ont été méritées par la Rédemption que moyennant le consentement de Marie à l'Incarnation, il était convenable qu'Elle intervînt, pour présenter au divin Médiateur les prières de ses enfants³, et que rien de ce qu'Elle a acheté si cher ne fût donné sans sa coopération⁴. C'est ainsi que dans l'œuvre de la Rédemption tout entière, c'est-à-dire dans ce qui a été fait sur la terre et dans ce qui se fait maintenant au Ciel, Jésus-Christ est *l'unique Médiateur, l'unique Sauveur, l'unique Rédempteur* ; et cependant Marie est, comme nous l'avons vu, la *Coopératrice* de Jésus-Christ, et avec Lui *Médiatrice*⁵. Nous sommes donc redevables à cette divine Mère, à cause de son consentement, de la Rédemption elle-même et de l'application qui nous en est faite. Il n'y a rien de notre sanctification et de notre salut dont nous ne devions La remercier pendant toute l'éternité.

¹ *Matre supplicante. Filio interpellante. Patre propitiante.* (Arnold. Carnuntensis, abbas Bonævallis, *Biblioth. Patrum*, t. XXII. p. 1268, *de septem rebus Domini.*)

² *Unus Mediator Christus Jesus.* (I *Tim.* II, 5.)

³ B. Virgo proprie dicitur *porta cæli*, quia per Ipsam exivit quidquid unquam gratiæ creatum, vel increatum in hunc mundum venit. *Omnium enim bonorum Mater est* (*Sapient.* VII, 12), et Mater gratiæ, et Mater misericordiæ ; et etiam ipsa sapientia increata, tanquam aquæductus, exivit ab Ipsa, et venit in mundum. Item per Ipsam intravit quidquid unquam boni de cælis in terram descendit, et e converso. Unde dicit Filius : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa* (*Sup.* VII, 11). — Alb. Mag., *super Miss.*, cap. CLXXXVI.

⁴ Per hanc ejus emptionem, in omnia illius (Jesu) opera actionem sortiretur et jus. (S. Thom. a Villanov., *serm. de Purif. Virg.*, p. 614.)

⁵ Pie IX, dans la Bulle *Ineffabilis* où il résume toute la Tradition sur les grandeurs de Marie, nous enseigne en ces termes cette vérité capitale : « Sic sanctissima Virgo, arctissimo et indissolubili vinculo cum Ico conjuncta una cum Illo et per Illum, sempiternas contra venenosum serpentem inimicitias exercens ac de ipso plenissime triumphans, illud caput immaculato pede contrivit. » (Ex Bulla dogm. *Ineffabilis* Pii Pape Noni.)

La dette de reconnaissance que nous devons à Dieu et à Notre-Seigneur n'est pas diminuée pour cela, car toutes les grâces nous viennent de Dieu qui en est la première source¹ ; elles nous sont toujours départies en considération des mérites du Sauveur, et à cause de l'offrande qu'Il fait de ses mérites à la divine Majesté ; mais cette offrande ne se fait que moyennant la coopération de la Très Sainte Vierge² : *Matre supplicante, Filio interpellante, Patre propitiante*. Voilà la gradation, dans laquelle, comme on le voit, il y a trois volontés d'où nous viennent toutes les grâces : la volonté divine, la volonté humaine du Souverain Médiateur et la volonté de Marie³ ; trois volontés intervenant de telle manière que nous sommes redevables à chacune d'elles de toutes les grâces que nous procure l'application des fruits de la Rédemption, comme de la Rédemption elle-même.

De cette nécessité de l'intercession de Marie il ne suit pas que dans nos prières nous ne puissions jamais nous adresser directement à Notre-Seigneur. Non, évidemment. De même que la médiation du Sauveur, bien qu'Elle nous soit nécessaire pour que Dieu nous accorde ses dons, ne nous empêche pas cependant de recourir directement à Dieu lui-même, toutes les fois que nous le voulons ; de même aussi, quoique l'intercession de Marie nous soit indispensable, d'après l'ordre établi par la divine Providence, nous pouvons, en toute liberté et suivant notre attrait, notre inspiration, nous adresser directement à Dieu, ou à Notre-Seigneur, ou aux Saints, parce que Marie, par un privilège spécial, voyant dans le Verbe où tout se reflète, *tous* les besoins et *tous* les désirs de ses enfants, unit immédiatement sa toute-puissante intercession à celles qui montent vers le trône de la divine miséricorde⁴.

IX.

O Marie ! nous comprenons, plus que jamais, la part précieuse que Vous avez eue dans l'œuvre de notre Rédemption, et l'import-

¹ Omne donum perfectum.... descendens a Patre luminum. (S. Jacob. 1, 17.)

² Omnis nempe gratia, quæ huic sæculo communicatur, triplicem habet processum. Nam a Deo in Christum, a Christo in Virginem, a Virgine in nos ordinatissime dispensatur. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 6, art. 1, cap. II, in *Annunt. B. V.*)

³ Exaudiet utique Matrem Filius, et exaudiet Filium Pater. (S. Bern., in *Nativ. B. M. V.*, n. 7.)

⁴ Ostensum est B. Virginem intueri in Verbo quæ hic geruntur apud nos.... Certissimum est Mariam res nostras agnoscere. (Suarez, in III p., disp. 22, sect. 3, n. 4, t. XIX, p. 334, édit. Vivès.)

— Deus vult rogari a Virgine pro nobis ad majorem sui gloriam, et charitatis Virginis ostensionem, et ut secundum ipsum B. Virgo a nobis honoretur. (Suarez, *ibid.*)

tance de votre médiation dans l'application des fruits qui nous en est faite ! Jamais, peut-être, nous n'avons saisi avec autant de clarté la raison d'être de votre intercession toute-puissante, de votre amour pour nous, de votre royauté sur nos âmes, et par cela même la légitimité de votre Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui n'est que la signification de ces glorieux privilèges !

En effet, qu'exprime ce Titre ? que veut-il dire ? Que Marie est *notre* Reine, *notre* Mère et par conséquent *Notre* Dame. Il veut dire encore que les grâces qu'Elle nous donne viennent du Cœur de Jésus, qui a bien voulu déposer entre ses mains tous les trésors de sa miséricorde¹.

Or toutes ces prérogatives ressortent de la coopération de cette auguste Vierge à l'œuvre de notre salut.

1. N'est-ce pas par Elle et en Elle que le grand mystère de l'Incarnation s'est accompli ? Pour le réaliser, Dieu veut le libre concours de sa volonté. Que fait-Il ? Il Lui députe un Ange, pour Lui demander si Elle consent à devenir la Mère du Sauveur. O grandeur incomparable ! O prodige ineffable ! Voilà Marie admise, pour ainsi dire, dans les conseils du Tout-Puissant : le Très-Haut Lui communique le secret de ses miséricordes, et semble faire dépendre de son adhésion le rachat de l'humanité, en La constituant l'*Arbitre* de nos destinées, et en déposant entre ses mains l'œuvre par excellence de sa sagesse et de sa puissance.

Le Verbe divin se soumet alors à Elle, et Lui offre son amour et son Cœur. Refuserez-Vous, ô Marie, ces dons précieux ? Vous le pouvez, sans doute ! Mais si Vous acquiescez au désir qui Vous est manifesté, la Trinité tout entière Vous en saura gré, puisqu'Elle recevra par là un surcroît de gloire qu'Elle n'aurait pas eue sans Vous : Vous en serez comme le complément². Le Père se verra adoré par un autre lui-même : le Fils, engendré de toute éternité dans le sein de son Père, où Il demeure caché, naîtra dans le temps, et fera connaître au monde la pensée de Dieu et les secrets de son Cœur ; le Saint-Esprit manifestera sa fécondité, en coopérant, par sa vertu *toute-puissante*, à la naissance temporelle d'une Personne divine.

Le Rédempteur lui-même deviendra, en une certaine manière, votre débiteur³, ô Vierge Sainte, et tous les hommes Vous devront leur salut.

¹ In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini. (S. Petr. Dam., serm. 1, in *Natic. B. M. V.*)

² Maria universum Trinitatis complementum. (S. Hesichius, Patriarcha Hierosol., serm. 2, de *Laud. Virg.*)

³ Deo debemus omnes : Tibi ipse obstrictus est. (S. Methodius, orat. de *Sim. et Anna*, p. 374.)

C'en est fait : Marie s'incline avec respect ; et par son *fiat*, Elle obtient du Cœur du Fils de Dieu, qui devient en même temps son Fils, les plus tendres témoignages de reconnaissance. On comprend, dès lors, que ce divin Cœur dépose entre ses mains toutes les richesses qui composent son trésor, et qu'il Lui dise : *Demandez tout ce que Vous voudrez ; Vous serez toujours exaucée* ¹. On comprend aussi que les pauvres enfants d'Ève aillent, dans leurs besoins, réclamer, avec une confiance illimitée, son intercession toute-puissante auprès de ce Cœur adorable, *source unique de toutes les grâces* ², et L'invoquent sous son nouveau Titre, comme indiquant la source d'où Elle reçoit ses prérogatives et son pouvoir.

2. Avançons avec Marie dans la série des mystères de sa vie. Nous La voyons, au jour de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple, prendre un engagement solennel : celui de sacrifier son Fils pour le salut du monde. Il est vrai que Jésus s'offre de Lui-même, mais c'est par les mains de sa Mère qu'Il le fait ostensiblement, comme pour Lui laisser l'initiative de ce grand acte qui doit bientôt procurer la Rédemption du genre humain.

3. L'heure de l'expiation est arrivée : la Victime monte sur le Calvaire, et, en présence du ciel et de la terre, Elle fait entendre de nouveau ces paroles mémorables : *O Père éternel ! puisque Vous n'avez point agréé les holocaustes pour le péché, Me voici* ³. Et Marie s'écrie de son côté : « O Dieu tout-puissant, cet holocauste, qui se présente aujourd'hui, est mon Fils : eh bien ! puisqu'il le faut, je Vous l'offre comme un bien qui m'est propre ⁴. » — « Par cette oblation volontaire, dit saint Thomas de Villeneuve, l'auguste Vierge acquiert de nouveaux droits sur tout ce qui appartient à Jésus, et ce divin Sauveur, pour Lui témoigner son amour et sa reconnaissance, La rendra dépositaire des mérites de sa passion et de sa mort ⁵. »

4. Mais ce n'est pas suffisant. Qui donc rendra les hommes participants des fruits de la Rédemption, sortis du Cœur de Jésus comme de leur source naturelle ? Qui viendra leur en faire, dans la succession des temps, une application spéciale, à l'heure voulue, et selon leurs besoins particuliers ? Marie !

¹ Loquere. Domina, quia audit Filius tuus ; et quæcumque petieris, impetrabis. (S. Bern., serm. de Purif. Virg., n. 7. t. III, p. 1014, éd. Migne.)

² Cor Jesu fons omnium gratiarum. (Lit. SS. Cordis.)

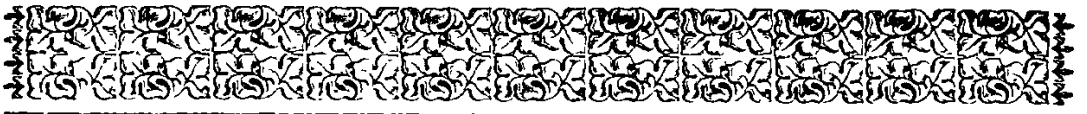
³ Holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio. (Hebr. x, 6 et 7.)

⁴ Suscipe, Pater omnipotens, suscipe oblationem hanc, quam tibi offero pro toto orbe. (S. Thom. a Villanov., serm. de Purif. Virg., p. 612.)

⁵ In omnia Illius opera actionem sortiretur et jus. (Id., ibid., p. 614.)

Pour cette raison encore. Elle mérite d'être appelée *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, parce que ce nouveau Titre ne veut pas dire seulement qu'Elle a été faite par son divin Fils la Dépositaire de toutes les grâces, mais qu'Elle aime à les répandre sur nous tous qui sommes ses enfants.





CHAPITRE III.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR MÈRE DES HOMMES.

MARIE est *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour deux motifs : parce qu'Elle est *Mère de Dieu*, nous l'avons vu précédemment, et aussi parce qu'Elle est *Mère des hommes*, ce qu'il faut maintenant établir.

Entrons, dès le premier mot, au cœur de cette question.

I.

Le Christ, qu'est-Il ? La tête de toute l'Église¹. Et l'Église elle-même, qu'est-elle ? Le corps mystique du Christ dont les chrétiens sont les membres².

Ce corps mystique, ce n'est pas simplement une société formée entre Jésus et nous par une communauté plus ou moins parfaite d'idées, de sentiments et d'œuvres : prenons le mot *corps* dans un sens plus littéral. Membres de ce corps, nous vivons de la vie même de Jésus ; non pas d'une vie, image de la sienne, si parfaite que soit cette image, mais bien de sa vie propre et réelle : *Divinæ consortes naturæ* (II Petr. 1, 4). *Je suis le cep et vous êtes les branches*³, nous dit Jésus ; et saint Paul : *Le Christ est la tête de tout homme*⁴. N'y a-t-il pas la même vie entre le cep et les branches, entre la tête et les membres ? De même entre Jésus et nous. *Christus.... vita vestra.* (Coloss. III, 4.)

Cette communication, cet épanchement en nous de la vie divine

¹ Ipse est Caput corporis Ecclesiæ. (Coloss. 1, 18.)

² Sicut enim in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eundem actum habent : ita multi unum corpus sumus in Christo. (Rom. XII, 4 et 5.) — Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro. (I Cor. XII, 27.)

³ Ego sum vitis, vos palmites. (S. Joann. xv, 5.)

⁴ Viri caput Christus est. (I Cor. XI, 3.)

se fait, ici-bas, par la grâce sanctifiante¹, dans le ciel, par la gloire². C'est-à-dire que, par la grâce et par la gloire, nous sommes pénétrés de Dieu, imprégnés de Dieu; *nous devenons des dieux nous-mêmes*³, *par participation*, autant que nous pouvons l'être sans cesser d'être des créatures.

Ce n'est donc pas d'une simple adoption qu'il s'agit ici. Remarquons-le bien. Dans un sens, c'est vrai, nous sommes *filii adoptivi de Deo*⁴. C'est-à-dire que nous ne possédons pas ce titre *naturellement* et *par droit*, mais *surnaturellement* et *par faveur*, et *faveur gratuite*.

Mais Dieu, nous adoptant, fait de nous ses fils, dans un sens tellement profond que nous pouvons redire avec l'Apôtre : *Je vis, mais non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*⁵.

Ceci est vrai pour les chrétiens en état de grâce, et pour les Saints dans la gloire.

Mais, en ce monde, que d'âmes chrétiennes qui n'ont pas la grâce ? Marie n'est-Elle pas leur Mère ? Elle l'est, hâtons-nous de le dire⁶ ; ces âmes sont pour Marie des enfants qui ne vivent plus, il est vrai, mais qui peuvent revivre. Elles ont eu la grâce, ces âmes, et peuvent encore l'avoir ; c'est assez pour que Marie les appelle ses enfants. Marie voit en elles comme des traces ineffaçables de leur grandeur d'autrefois, stigmates sacrés, traits de famille encore reconnaissables ; c'est peu, mais il faut si peu pour qu'une Mère reconnaisse ses fils ! D'ailleurs ne sont-ils pas l'image de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Et si cette ressemblance suffit pour attirer sur l'homme toutes les haines de l'enfer, à plus forte raison suffit-elle pour attirer sur tous les pécheurs, si misérables qu'ils soient, l'amour maternel de Marie⁷.

Sa *Maternité* s'arrête-t-elle ici ? Non, elle va aussi loin que la *Paternité* du Christ. Expliquons cette pensée, saint Thomas sera

¹ Gratia est quedam participatio Divinitatis in creatura rationali. (D. Thom., III, q. 7, art. 1, ad 1.)

— Lumen gratiæ est participatio diviniæ naturæ. (*Id.*, 1-2, q. 110, art. 3.)

² *Id.*, 2-2, q. 21, art. 3, ad 2.

³ Per gratiam homo elevatur et fit ordinis non angelici, sed divini; adeoque consors, socius et particeps Divinitatis. (Suarez et Cornél. a Lap., *in II Petr.* 1, 4.)

⁴ Misit Filium... ut adoptionem filiorum reciperemus. (*Gal.* IV, 4 et 5 ; *Rom.* VIII, 15.)

⁵ Vivo autem, jam non ego ; vivit vero in me Christus. (*Gal.* II, 20.)

— Unigenitus siquidem Dei Filius, suæ divinitatis volens nos esse participes, naturam nostram assumpsit. ut homines deos faceret, factus homo. (S. Thom., opusc. 57, lect. 1.)

⁶ Maria Mater pia peccatorum. (D. Ant., pars IV, tit. 7, c. II, § 5.)

⁷ Ipsa B. Virgo S. Brigittæ (lib. IV *Rerel.*, c. cxxxviii) revelavit se non tantum justorum, sed etiam peccatorum, qui ad bonam frugem recipere se volunt, Matrem esse, eisque opem ferre. (Cornél. a Lap., *in Eccl.* xv, 2.)

notre guide. Voici, d'après ce grand Docteur, les différents degrés dans lesquels Jésus-Christ est le chef des hommes. Il l'est, en premier lieu et principalement, de ceux qui Lui sont maintenant unis par la gloire, par la charité et la grâce. Il l'est, après cela, de ceux qui n'ont d'union avec Lui que par le lien de la foi, comme sont les fidèles en état de péché mortel. Il l'est, en outre, de ceux qui Lui sont unis seulement par la possibilité de cette union, possibilité qui n'est point encore maintenant réduite en acte, mais qui doit cependant y être réduite un jour, selon le dessein de la prédestination divine. Enfin, et c'est le dernier degré, Il l'est de ceux qui Lui sont unis seulement par une possibilité de cette union, qui ne sera jamais réduite en acte, comme sont les hommes qui vivent encore, mais n'arriveront jamais au salut, et qui, en sortant de ce monde, cessent entièrement d'être membres de Jésus-Christ, et perdent toute possibilité de l'être. Or, c'est aussi de la même manière, et dans ces divers degrés, si bien définis par ce saint Docteur, que la Sainte Vierge est la Mère des hommes. Elle l'est donc, en premier lieu et principalement, de la manière la plus parfaite et dans le degré le plus élevé, des Saints qui sont maintenant dans la gloire. Elle l'est, ensuite, dans un degré inférieur à la vérité, mais qui est le plus excellent après celui de la gloire, de tous les fidèles qui sont en état de grâce, et qui, par cet état de grâce, vivent réellement de la vie surnaturelle. Elle l'est, après cela, mais dans un degré moins excellent, des fidèles qui sont dans l'état du péché, qui, par cet état du péché, sont privés de la vie, mais en retiennent le principe par la foi qu'ils conservent. Elle l'est, ensuite, de ceux qui n'ont pas même ce principe de la vie surnaturelle, mais qui peuvent cependant être amenés à cette vie divine pour en être mis en possession, et qui véritablement y seront amenés un jour. Elle l'est, enfin, mais dans le moindre degré, de ceux qui n'ayant maintenant ni la vie surnaturelle elle-même, ni même le principe de cette vie divine, pourraient y venir, mais qui, cependant, n'y viendront jamais et n'en seront jamais mis en possession.

Marie est donc la Mère de tous les hommes indistinctement, de tous les enfants d'Adam, sans exception ¹.

En Dieu, il n'y a ni passé, ni avenir : tout est présent. Dans sa prescience divine, Il embrasse tous les événements. De toute éternité ayant prévu la chute de l'homme, de toute éternité aussi Il a décrété l'Incarnation de son Verbe et la Maternité divine de Marie².

¹ Per Mariam nati sumus, per Illam nutrimur, crescimus per Illam... Ideo nobis magis Mater, quam Mater carnis nostræ. (S. Aelredus, Rieval. abbas, *in Nativ. B. M., Biblioth. Patr. Cisterc.*, t. V, p. 212; et S. P. Damian., *serm. 2, in Nativ. B. M. V.*, t. I, p. 743, éd. Migne.)

² Sciendum, quod liber æternalis est mens divina, in quo sunt omnia, quæ

Il a déclaré aussi qu'Elle serait notre Mère et que toutes les grâces nous viendraient par Elle¹. *La première femme ayant donné la mort à tous les hommes*², une autre leur donnera la vie. Voilà pourquoi Dieu, aussitôt après la faute originelle, promet un Sauveur³, et annonce qu'une femme sera l'instrument de la régénération : *Ipsa conteret caput tuum*⁴. Tous les peuples alors trouveront leur salut dans l'espérance du Christ Rédempteur et dans Celle qui Lui donnera le jour. Ils ne pourront renaître à la vie de la grâce et redevenir enfants de Dieu que par Jésus et Marie, nous disent les saints Docteurs. Marie est donc la Mère de tous les hommes : *Maria, mater viventium*⁵.

« O Dieu ! après la désobéissance de nos premiers parents, non seulement Vous deviez les punir de mort, mais les anéantir pour toujours. Votre inflexible justice, qui s'est exercée d'une manière si terrible sur les Anges rebelles et qui ne fait acception de personne, réclame ce châtiment ; et le monde, témoin d'un si grand crime, devait, lui aussi, rentrer dans le néant. Mais non ! Vous laissez la vie et Vous pardonnez encore, et le monde subsiste. Ah ! pourquoi cette immense miséricorde ? qui Vous l'inspire ? C'est cette Vierge bien-aimée, que Vous voyez renfermée dans Adam, c'est Marie de qui devait naître Jésus-Christ, votre Fils. Et si dans la suite, Vous avez sauvé Noé du déluge et Abraham du massacre que lui préparait le roi des Élamites, si Vous avez délivré le peuple

fuertint, sunt. et erunt scripta : ista scriptura est notitia Dei, quæ est omnium rerum, non solum, quæ facta sunt, sed etiam, quæ fieri possunt, quæ nunquam erunt, sed eorum, quæ creata sunt, et creabuntur, seu erunt. Inter cætera, sunt in hoc libro æterno scripti omnes electi Dei, præordinati ab Eo in vitam æternam, et omnia bona, quæ eis collaturus est ; de quo libro dicit Apostolus de quibusdam discipulis (*Philipp.* iv. 3) : « *Quorum nomina scripta sunt in libro vitæ.* » In hoc libro non est prioritas temporis, ut scilicet prius mens divina unum cognoscat, et postea aliud, sed prioritas dignitatis, ut dicatur prius scriptum quod nobilior et perfectius est dispositum. Unde et de Ea cantatur : *Elegit Eam Deus, et præelegit Eam.* Elegit ab æterno præordinando, et præelegit Eam, id est, præ omnibus aliis excellentiorem disposuit facere. (S. Ant. Flor., *Bibl. Virg.*, t. II, p. 466-467. — *Id.*, S. Thom. a Villanov., *de Nativ. V. M.*, conc. 3, p. 565-566. — *Id.*, S. Petr. Dam., serm. 2, *de Nativ. B. M. V.*)

¹ *Ab initio, inquit, et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam.* (*Eccli.* xxiv, 14.) Creata siquidem fuit in mente divina ante sæcula, id est, prædestinata ut esset Mater Dei, et inde Mater nostra. *Nec usque ad futurum, id est, ad aliam vitam patriæ, postquam fuit in mundo nata, non desinit pietatem et misericordiam exhibere invocantibus Eam.* (S. Ant. Flor., *Bibl. Virg.*, t. II, p. 459.)

— Virginis primordia, uno eodemque decreto, cum divinæ sapientiæ incarnatione fuerant præstituta. (Bulla Pii IX *ad Concept. immac.*)

² A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur. (*Eccli.* xxv, 33.)

³ *Gen.* iii, 15.

⁴ *Ibid.*

⁵ Mater hominum dignitate, quia Ipsa primogenita ante omnem creaturam. (Alb. Mag., *sup. Miss.*, c. clxxxiv.)

juif de la cruelle tyrannie de Pharaon et des dangers qu'il courait en traversant la mer Rouge, si Vous l'avez arraché des mains de ses divers tyrans qui avaient conjuré sa perte, et de tant d'autres périls, et si Vous l'avez couvert de vos bénédictions..., c'est à cause de cette jeune Vierge que Vous aimiez déjà d'un si grand amour, et que Vous aviez prédestinée à être la Mère du Sauveur ¹. »

Il est donc incontestable que Marie est la Mère de tous les hommes qui ont existé depuis Adam et qui existeront jusqu'à la consommation du temps, puisque c'est à Elle, après Dieu, que tous doivent la vie.

« Non seulement le monde tout entier a été préservé d'une ruine totale à cause de Marie, mais il fut créé uniquement à cause d'Elle et pour Elle ², » nous dit saint Bernard.

Quant aux réprouvés, ils cessent entièrement de Lui appartenir en qualité d'enfants, comme ils cessent entièrement d'être membres de Jésus-Christ.

¹ Dictum est enim quod *nulla gratia de celo, nisi Ea dispensante, ad nos descendit*. Hoc enim singulare officium divinitus ab æterno adepta est, sicut Ipsa testatur, dicens : *Ab æterno ordinata sum* (*Prov. XIII, 33*), scilicet, dispensatrix gratiarum cœlestium... Totus mundus, post primorum nostrorum parentum culpam, amore tantæ Virginis a Deo præservatus est. Maria namque, per multa millia annorum antequam nasceretur, primo et principaliter Adam et Evam, et totam ejus posteritatem præservavit in esse. Constat, nempe, quod ex propria transgressione, Adam et Eva, non solum mortis, sed et annihilationis exterminium meruerunt, et divina ultio, quæ personarum acceptionem ignorat, sicut nec culpam angelicam, sic nec etiam humanam dimisisset impunem. Sed propter præcipuam reverentiam, et singularissimam dilectionem, quam habebat ad Virginem, præservavit ; quia Eam ab æterno, super omnes creaturas Deo uniendas, quæ creandæ erant, superexcessive dilexit : propterea præservati sunt protoplasti, nec, ut merebantur, in nihilum sunt redacti. Ratio hujus est, quia hæc benedicta Puella in lumbis erat Adæ, secundum seminalem rationem, potentiaque producendæ Puellæ in primis parentibus impressa erat, donec educeretur in actum. De Ipsa namque nasci debebat Dei Filius, Jesus Christus, qui secundum corpulentam substantiam in Adam existens erat solum de Virgine et de nulla alia educendus. Indulsit ergo misericors Deus primis parentibus, nec eos annihilavit : quia sic non fuisset exorta B. Virgo, nec per consequens Christus, sive Deus, carnem vestiisset humanam. Ergo propter istam nobilem creaturam Deus salvavit parentes primos de prima eorum transgressione (*Gen. III*) : Noe diluvio inundante (*Gen. VII*), Abraham de cæde regis Chodorlahomor (*Gen. XIV*), Judaicum populum de Ægypto et de impia Pharaonis manu (*Exod. XII*), et de mari Rubro (*Exod. XIV*), de vitulo in deserto (*Exod. XXXII*), de manibus diversorum regum et tyrannorum, scilicet Nabuchodonosor, Daniele de captivitate Babylonæ (*Is. XIII*) et Assyriorum (*IV Reg. XIX*), Davidem de leone et urso (*I Reg. XVII*), de Goliath (*eodem cap.*), de Saule (*I Reg. XVIII*). Et ut brevi sermone cuncta comprehendam, omnes liberationes et indulgentias factas in veteri Testamento, non ambigo Deum fecisse propter hujus benedictæ Puellæ reverentiam et amorem, quibus Eam Deus in suam prædestinationem præhonorandam cunctis operibus suis ab æterno præordinavit. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 13, art. 2, cap. III, *de Exalt. B. V. M.* ; et s. 5, art. 1, cap. II, *de Nativ. B. M.*)

² Et ut breviter concludam, de Hac, et ob Hanc, et propter Hanc, omnis scriptura facta est, propter Hanc totus mundus factus est. (*In Append. S. Bern., t. III, in Ant. Salve Regina*, serm. 3, p. 1069, éd. Migne.)

II.

Maintenant montons ensemble sur le Calvaire. C'est au pied de la Croix, dans la douleur et l'agonie, que *ce Titre de Mère des hommes* va recevoir sa solennelle consécration. C'est là que Marie, au milieu des tourments les plus indicibles, dit encore saint Antonin, nous enfante à la vie de la grâce, et devient véritablement notre Mère ¹.

L'Homme-Dieu, cloué sur l'arbre du salut, abaisse tendrement les yeux sur son auguste Mère ; puis, ouvrant sa bouche adorable, Il prononce ces paroles mystérieuses : « Femme, voilà votre Fils ; *Mulier, ecce Filius tuus* ². »

Tournant ensuite ses regards vers saint Jean, devenu son frère d'adoption, Jésus ajoute : « Voilà ta Mère ; *Ecce Mater tua* ³. » Ce qui veut dire : « O Femme bénie entre toutes les femmes ⁴, *la vraie Mère des vivants* ⁵ ! ô vous qui êtes l'*Ève nouvelle*, comme je suis l'*Adam nouveau* ! ô ma Mère ! je vous investis en ce moment suprême d'une *nouvelle maternité*. Je vous associe à l'œuvre de la Rédemption. Vous serez la Mère de tous les enfants de la grâce, comme vous l'êtes de mon Disciple bien-aimé. Votre médiation, inséparable de la mienne, fera descendre sur l'humanité, régénérée dans mon sang, tous les fruits du grand sacrifice que j'offre à mon Père pour le salut du monde. »

C'est bien là, au pied de la Croix, qui est vraiment l'*Arbre de la vie*, que prend naissance la nouvelle postérité de Marie ; c'est bien là que cette Mère bénie enfante, dans les gémissements et la douleur, tous les enfants de la grâce et de la bénédiction ⁶.

¹ Mater nostra ob genituram ; sicut Christus nos genuit verbo veritatis ad esse spirituale gratiæ, quod perfectius est, quam esse naturale in cruce patiendo : ita et B. Virgo Maria nos genuit et peperit in maximis doloribus, Filio compatiendo, pœnas immensas pro nobis patienti. (D. Anton., *Biblioth. Virg.*, t. II, p. 458.)

² S. Joan. XIX, 26.

³ *Ibid.*

⁴ Benedicta tu in mulieribus.

⁵ Ipsa ergo vera est fidelium Eva, id est, Mater viventium. (Cornel. a Lap., t. XVI, p. 618, col. 1, *Com. in Joan. XIX, 27.*)

— Hæc est (Maria), quam adumbravit Eva quæ viventium mater quodam ænigmatis involuero nuncupatur. (S. Epiph., *adv. Hæres.*, lib. III, hæres. 78, n. 18.)

— Virgo Maria nos genuit et peperit in maximis doloribus, Filio compatiendo, pœnas immensas pro nobis patienti. (S. Anton. Flor., *Biblioth. Virg.*, t. II, p. 458.)

— Parturivit juxta crucem non unum, sed multos filios, simul quantum ad virtutem causæ, non simul quantum ad esse, sed diversis temporibus. (*Id.*, *ibid.*, p. 517.)

⁶ Mater omnium hominum : quia nimirum, salutis omnium causam, tunc sine

En effet, les saints Docteurs enseignent que ces paroles du Christ mourant : *Ecce Filius tuus, Ecce Mater tua*, renferment deux sens profonds : *Voici votre Fils, voici votre Mère*. Le premier, qui est symbolique, nous dit que saint Jean devient le fils de Marie et réciproquement. « Mais dans ce *Fils d'adoption*, s'écrie Denys le Chartreux, il faut chercher un autre personnage. La *Filiation* du Disciple que Jésus aimait, et la *Maternité* de Marie par rapport à saint Jean, contiennent un mystère beaucoup plus élevé et bien plus important : le mystère de *notre Filiation* par rapport à Marie, et de la *Maternité de Marie par rapport à nous*, qui étions représentés par saint Jean et compris en lui¹. »

En racontant la naissance du Christ dans l'étable de Bethléem, saint Luc se sert d'une expression remplie de mystère : « Elle enfanta son premier-né, nous dit-il ; *Et peperit Filium suum primogenitum*. » Pourquoi est-il fait mention d'un *premier-né* ? La Mère *Immaculée* du Verbe fait chair, l'auguste Mère du *Fils unique* du Père, pouvait-Elle avoir un second enfantement ? « Oui, nous répondent les saints Pères. La *Mère de la divine grâce* devait enfanter, dans la douleur, la postérité surnaturelle du *nouvel Adam*. Et cet enfantement, accompagné d'inexprimables tortures, s'accomplissait au moment même où, du haut de l'arbre du salut, Jésus-Christ, *Père du siècle futur*, dit à la *Femme par excellence*, à l'*Eve divine*, à la Mère de tous ses fils d'adoption : « Voilà votre Fils ; *Mulier, ecce Filius tuus*². »

dolore peperit, quando Deum, hominem factum, de carne sua genuit. Et nunc magno dolore parturiebat, quando juxta crucem Ejus stabat. (Rupert., lib. XIII, in *Joan.*, t. III, p. 789, éd. Migne.)

— Peperit primo B. Maria sine dolore, et peperit masculum suum *Primogenitum*, quem paucis iurolet : parturivit postea juxta crucem, dolorem immensum sentiendo cum Filio in Cruce. non unum, sed multos filios, qui redempti sunt a Domino, simul quantum ad virtutem causæ, non simul quantum ad esse, sed diversis temporibus, quantum ad applicationem effectus ipsius passionis. Quis audivit tantum gaudium ut in primo ? Quis vidit tantum dolorem ut in secundo partu ? Certe nullus. (S. Anton. Flor., *Biblioth. Virg.*, t. II, p. 517.)

— Mater nostra spiritualis, quæ vivificat, quos prima occiderat. (D. Ant., *ibid.*, p. 674.)

— Mater nostræ spiritualis generationis. (*Id.*, *ibid.*, p. 517.)

¹ Discipulus iste electus designat unumquemque fidelem, cum ergo Christus dixit Joanni : *Ecce Mater tua*, unicuique Christiano dedit Matrem suam in matrem. (Dion. Carth., in *Joan.*)

— Intelligimus in Joanne omnes animas electorum, quorum per dilectionem beata Virgo facta est Mater. (S. Bern. Sen., *de Passione Domini*, serm. 51, c. III.)

— Joannes est nomen particulare, discipulus commune : ut denotetur quod Maria omnibus detur in Matrem. (Sylveira, in *Evang.*, lib. VIII, c. XVII, q. 14.)

² Primo ergo *peperit Filium suum Primogenitum* sine dolore, in sua Nativitate ; postea peperit totam gentem simul in Filii passionem, ubi factus fuit *Ei in adiutorium simile sibi* ; ubi ipsa, Mater misericordiæ, Patrem misericordiarum adjovit ; et una secum omnes homines regeneravit ; unde et apud crucem stetit ; et hæc regeneratio cum summo dolore utique fuit. (Alb. Mag., *Bibl. B. V. Marice*, in *Apocalyp.*, *Biblioth. Virginal.*, t. I, p. 519.)

La bienheureuse Vierge nous enfantera à la vie du Christ, comme Elle a enfanté le Christ à la vie de l'homme. Elle nous fera les fils et les frères d'un Dieu, comme Elle a fait d'un Dieu le Fils et le Frère de l'homme : *Mulier, ecce Filius tuus; et ad Discipulum : Ecce Mater tua* ¹.

Écoutons, sur cette question, saint Antonin² : « La Mère de miséricorde, s'écrie-t-il, a été établie Coopératrice de notre Rédemption, et Mère de notre naissance spirituelle. Et c'est de cette double maternité de la Vierge qu'il est dit : *Avant que vînt pour Elle le temps de l'enfantement, Elle a enfanté un Fils. Qui a jamais entendu parler d'une telle merveille* ³, et qui a jamais vu rien de semblable ? La bienheureuse Marie, en effet, a mis au monde, sans douleur, son Fils premier-né, *qu'Elle enveloppa de langes* ⁴ ; et ensuite Elle a enfanté au pied de la Croix, en éprouvant d'immenses douleurs, une multitude d'enfants, *tous ceux qui étaient rachetés par le Seigneur* ⁵. Elle les a enfantés tous à la fois en un sens, en ce sens que c'est par un seul acte et en un seul instant qu'Elle a donné ce qui est pour tous la cause de la vie, mais non pas tous à la fois, pour ce qui est de l'application faite aux âmes des fruits de la Passion, application qui produit en réalité la vie dans chacune des âmes, et qui se fait dans la succession des temps. Qui a jamais entendu parler d'une aussi grande joie que celle du premier enfantement ? Qui a jamais vu une aussi grande douleur que celle du second ? Personne assurément. »

Si nous examinons maintenant cette nouvelle maternité au point de vue des privilèges et des devoirs qui en découlent, nous verrons qu'elle justifie aussi le TITRE que nous voulons établir et la Dévotion qui s'y rattache.

III.

Nous sommes créés, avons-nous dit, pour être les membres du corps mystique du Christ, par la grâce dans le temps, et par la gloire dans l'éternité. Voilà notre fin !

¹ S. Joan. XIX, 26 et 27.

² S. Anton., *Biblioth. Virginal.*, t. II, p. 517.

— *Maria non solum spiritu, verum etiam corpore, et Mater est et Virgo. Et Mater quidem spiritu membrorum Capitis nostri, quod nos sumus ; quia cooperata est charitate, ut Fideles in Ecclesia nascerentur, quæ illius Capitis membra sunt : corpore vero ipsius Capitis Mater.* (S. Aug., *de Sanct. Virg.*, c. VI.)

— *Parturivit summe condolendo in Passione Filii.* (S. Anton., *Biblioth. Virginal.*, t. II, p. 459.)

³ Is. LXVI, 7 et 8.

⁴ S. Luc. II, 7.

⁵ Ps. CVI, 2.

Or, Marie étant, en quelque sorte, Mère de ce corps mystique dont nous faisons partie, nous pouvons et devons recourir à Elle selon nos besoins, et implorer son assistance ; et Elle est toute disposée à nous venir en aide, dans la mesure de sa puissance ; et nous savons que sa puissance est la puissance même de son Fils que Dieu Lui a donnée ¹. Elle peut d'autant moins nous refuser son secours, pour nous aider à faire notre salut, qu'en nous sauvant, Elle achève le corps mystique de Jésus-Christ.

En effet, il n'est pas fini ce divin corps ; quand il sera fini, le temps aussi le sera, puisque le temps n'existe que pour la formation du Christ dans ses élus. Il va donc, ce corps mystérieux, se développant, grandissant à travers les âges, recevant de chaque génération un accroissement nouveau, pour atteindre, comme dit saint Paul, sa *plénitude et son complément* ².

Or, c'est par Marie qu'il reçoit ce complément mystérieux. Voilà donc le devoir de Marie, son devoir capital, unique : travailler à l'achèvement du corps du Christ. De même que ce corps mystique du Christ est le prolongement et le complément de son corps naturel, cette maternité de Marie envers nous, membres de ce corps, est le prolongement, le complément de sa Maternité divine ; et ses devoirs envers nous sont le prolongement, le complément de ses devoirs de Mère envers Jésus. C'est donc à Jésus, en même temps qu'à nous, que Marie doit de nous donner son concours : et Elle le doit d'autant mieux que cette seconde maternité, qui fait de nous ses véritables enfants, implique sa toute-puissante médiation entre Jésus-Christ, c'est-à-dire son divin Cœur, et les hommes.

En effet, Marie, comme les mères ordinaires, doit aimer ses enfants, veiller sur eux, pourvoir à tous leurs besoins, souvent si nombreux, si pressants, les protéger au milieu des dangers, les défendre contre les attaques si formidables du démon, les soulager dans leurs misères, les consoler dans leurs peines, leur prêter son appui, et les aider de toute sa puissance à atteindre le but de leur création et de leur régénération, qui est le Ciel.

C'est dans l'ordre, c'est dans la nature.

« Dieu, dit saint Thomas, n'impose aucune charge, n'appelle à aucun emploi, sans donner en même temps tout ce qui est nécessaire pour s'en bien acquitter ³ ; autrement il demanderait l'impossible,

¹ Ab omnipotente Filio omnipotens Mater est effecta. (Ric. a S. Laur., *de Laur.* B. M. V., lib. IV, c. xxix, p. 170.)

² Quæ est Corpus Ipsius, et plenitudo Ejus. (*Ephes.* 1, 23.)

³ Illos, quos Deus ad aliquid eligit, ita præparat et disponit, ut ad id ad quod eliguntur, inveniatur idonei, secundum illud : *Idoneos nos fecit ministros novi Testamenti.* (S. Thom., III, q. 27, a. 4.)

ce qui serait contraire à sa sagesse et à sa justice : *Deus impossibilia non jubet.* »

« Le choix divin, ajoute saint Bernardin de Sienne, confère toujours par lui-même à la personne élue tout ce qu'il lui importe d'avoir pour qu'elle remplisse dignement sa fonction ¹. »

Or, en même temps que Jésus-Christ établissait Marie Mère des hommes. Il mettait dans son Cœur tous les sentiments de la maternité ², et Lui conférait aussi toutes les grâces, tous les secours, tous les moyens, toutes les aptitudes dont Elle pourrait avoir besoin pour accomplir efficacement son importante et délicate mission.

Un des premiers devoirs de la mère est de pourvoir à tous les besoins de ses enfants, de les nourrir, de les mettre à même d'entretenir la vie qu'elle leur a donnée et de la développer en eux. Or Marie, nous ayant enfantés à la vie spirituelle, a dû, Elle aussi, pourvoir aux moyens nécessaires pour l'entretenir et la développer dans nos âmes. Comme c'est par Elle que nous avons la Rédemption, c'est aussi par Elle que nous nous en appliquerons les fruits³. Sans doute Elle nous a donné Jésus-Christ, et avec Lui l'Église et les Sacrements, et en ce sens nous lui sommes redevables de tous ces trésors de sanctification. Mais les saints Pères vont plus loin, et ne craignent pas d'affirmer que c'est à la prière de la Sainte Vierge que Jésus fit jaillir ces sources de grâces dont le miracle de Cana n'était que la figure ⁴.

Quant à la sainte Eucharistie, qui est la nourriture par excellence de nos âmes, l'aliment sacré qui doit entretenir et développer en nous cette vie surnaturelle, cette vie divine, que nous a donnée Marie, à qui la devons-nous ? A cette Mère du Ciel. En consentant au grand mystère de l'Incarnation, Elle consentit en même temps, nous disent les Docteurs de l'Église, à ce que cette même chair que le Fils de Dieu prenait dans son chaste sein, fût un jour donnée en

¹ Generalis regula est, quod quancumque divina gratia elegit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donat, quæ illi personæ sic electæ, et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose decorant. (S. Bernard. Sen., serm. 1, de S. Joseph.)

² Ipse dixit, et facta sunt. (Ps. cxlviii, 5.)

³ Per Ipsam, et in Ipsa, et de Ipsa, et cum Ipsa totum hoc faciendum decernitur : ut sicut *sine Illo nihil factum*, ita *sine Illa nihil refectum sit*. (S. Petr. Dam., serm. in Annunt. B. V. M.)

⁴ Hæc impetratio gratiæ figurata est, ubi vino deficiente in nuptiis, vinum impetravit a Filio. Nec solum gratiam impetrat, sed et impetratam conservat. (Ric. a S. Laur., de Laud. B. M., lib. II, c. 1, p. 35.)

— Bene in domo harum nuptiarum, quæ Christi et Ecclesiæ sacramenta figurarent, triclinium, id est, tres ordines discumbentium, altitudine distantes, inesse describuntur : quia nimirum tres ordines fidelium sunt, quibus Ecclesia constat, conjugatorum videlicet, continentium et doctorum. (V. Beda, in Ev. Joan., c. 11, t. III, col. 661, éd. Migne.)

— S. Petr. Dam., serm. 2, de Nativ. B. M. V., t. I, p. 743, éd. Migne.— S. Eucher., Lugd. Ep., Formul. Spir. Intellig., c. xi, n. 6, p. 770, éd. Migne.

nourriture aux fidèles dans le Sacrement de nos autels ¹. « Pourquoi ? se demande saint Thomas. Parce que l'Eucharistie est le complément de la donation divine. *Divinæ donationis complementum.* » (*Eucharistia.*)

Ce n'est pas assez pour Marie d'avoir compris dans son consentement à l'Incarnation l'institution de la Sainte Eucharistie, Elle demande encore cet auguste Sacrement à son divin Enfant, au moment de sa naissance. Voici les paroles que lui prête saint Ephrem :

« Je vous en conjure, ô mon Fils, lorsque le temps sera venu, rendez-vous présent sous la figure du pain. Changez-le en votre corps sacré ; demeurez dans ce pain mystérieux et dans ceux qui le mangeront. Les peuples actuels ont l'insigne bonheur de vous contempler en personne, c'est vrai, mais la génération future sera bien plus heureuse, puisque par l'Eucharistie, non seulement elle verra le Pain vivant descendu du Ciel, mais elle le possèdera, ce qui est plus précieux encore. ² »

Marie renouvellera cette importante demande au banquet mystérieux où Elle laisse tomber de ses lèvres les paroles que Lui inspire sa sollicitude maternelle : « Ils n'ont pas de vin : *Vinum non habent.* » Son Fils a tout compris... Il change l'eau en vin ; et ce miracle, qui renferme tant de mystères, est la preuve certaine, disent les Pères de l'Église, que le désir de notre Mère sera exaucé ³.

¹ *Quando Virgo consentit, ut carnem et sanguinem ex suis visceribus sumeret Dei Filius, simul etiam consentit, ut eadem caro in cibum et sanguis in potum Eucharisticum, fidelibus aliquando traderetur. (Eucharistici amores, a J. B. Novati, t. I, p. 431, in-fol., 1726.)*

— *Quum Maria Ipsa consentit, ut ex Ipsa Filius Dei carnem sumeret, simul implicite et virtualiter in omnia mysteria nostræ Redemptionis et salutis assensum dedit ; ac per consequens et institutioni hujus Sacramenti consensisse, ambigendum non est. (Paciuchellius, Ordin. Prædicat. Exercitationes dormitantis animæ, in Magnif., v. 8, excit. 27, n. 7, p. 102, in-fol., 1680.)*

² *Tuam, oro, imaginem representet panis ac mens ; morare in pane, et in comedentibus illum ; in utroque objecto, manifesto atque occulto, videat Te, ut Mater, sic Ecclesia tua. Compares sunt, absens, qui panem desideravit tuum ; et præsens, qui amavit formam tuam : in pane et in corpore viderunt Te primi et novissimi. Attamen conspicuus panis, Nate, tuus, aliquatenus pretiosior est, quam corpus tuum, istud namque viderunt etiam infideles, panem tuum vivum non item ; quocirca lætati sunt absentes, quoniam Ipsorum sors sortem præsentium superavit. (S. Ephr., syriace, in Nativ. Dom., serm. 11, t. II, p. 427, éd. Salvioni, 1740.)*

³ *Vinum non habent.* B. Virgo institutionem sacramenti Eucharistiæ desiderabat. Fervore quodam ducebatur bibendi sanguinis Christi poculum. (*Bibl. Marian., a Fr. Joseph Miguel et Barco Burgensem, in-fol., 1749. — S. Iren., ult. Hæres., lib. III, c. xvi, n. 7.*)

— *Maria... intercessit pro nobis gentibus apud æternum Filium Dei, et suum secundum carnem natum, ut donaret nobis indigentibus celestis vini lætitiâ. (S. Gaudentius, Brixixæ Episc., serm. 9, p. 902, éd. Migne.)*

— *Dic, Domina rerum, dic pro nobis Filio tuo, Vinum non habent... Hoc, a Te et per Te, speramus non solum vinum, sed et panem. Panis enim cor hominis confirmat. Panis ille de quo Scriptura : Panem Angelorum manducavit homo. Panis ipse Filii tui. (In Append. S. Bern., t. III, in Ant. Salve Regina, serm. 4, p. 1073, éd. Migne.)*

— *In Append. S. Aug., serm. 3, in Nuptiis Caneæ, p. 1144, éd. Migne.*

Mais le moment approche où la réalité figurée va nous apparaître dans toute sa splendeur, comme un des trésors les plus précieux du Cœur de Jésus.

« Comme tout nous vient par Marie, s'écrie un pieux et profond théologien, nous pouvons affirmer avec certitude que c'est à sa prière si efficace, à son intervention toute-puissante, que Jésus-Christ nous a donné l'Eucharistie, ce prodige de toutes les merveilles, ce *compendium* de tous les bienfaits, ce gage assuré de toutes les promesses ¹. » « Il devait en être ainsi ; le Cœur si bon, si aimant de ce divin Fils, pouvait-il refuser d'exaucer le désir de la plus tendre des mères, surtout au moment de la séparation, car Marie allait bientôt rester seule sur la terre ? Aussi Jésus se rendra présent sous les espèces du pain et du vin pour consoler de son absence cette Mère bien-aimée, La nourrir de son corps sacré, et nous rendre nous-mêmes participants de cette divine nourriture ². »

« Oui, ajoute un pieux auteur, Marie désira par dessus tout l'institution de cet adorable Sacrement qui nous donne Dieu lui-même ; Elle soupira ardemment après lui, Elle l'attendit avec impatience, le demanda avec instance et l'obtint avec bonheur ³. »

« Elle a mérité ce pain du Ciel : et c'est à cause d'Elle qu'il nous fut donné ⁴, » dit à son tour saint Pierre Damien.

¹ Eucharistia peculiariter sit epulum a B. Maria mundo exhibitum, ex generali propositione, quam sapius ex D. Bernardo, aliisque attulimus et confirmavimus (nihil dari mortalium generi a Deo quod non transeat per manus Mariæ), facile infertur conclusio ; cum mirabilium omnium prodigium, beneficiorum omnium compendium, promissorum omnium pignus certissimum sit Eucharistia, eam nulla ratione concessam nobis, ita ut non peculiari ratione debeamus eam Virgini Mariæ referre acceptam. Precibus Illa suis, nobis donum tam singulare impetravit, ut divinis epulis accumbamus. (Bartholomæus de Los Rios, de *Hierarchia Mariana*, lib. IV, p. 378.)

² An putas Cor illud amantissimum optimi Filii ac sponsi dilectissimi, et supra omnem charitatem diligentis, non vehementissime affectum fuisse, quando Matrem et sponsum orbam et viduam relinquebat ? Eo tandem devenisse, ut sui absentis Matri exhiberet præsentiam, remaneretque sub vini et panis speciebus realiter cum Illa, qui vere in celos ascendebat, et mundo visibilem suam subtraheret præsentiam. Instituebat nimirum convivium quotidie cum Matre sua epulaturus, cujus nos deinde fructum, tanquam mercedem mancipia et servi, comedentes, micæ tam lautas, ex mensa Domine nostræ, etiam perciperemus, adeo ut vere dici possit propter Mariam epulas has Ecclesiæ datas, forte nulla ratione dandas, nisi Ipsa sic consolanda fuisset. (*Id.*, *ibid.*, p. 380)

³ Desideravit præ cæteris Deipara hujus sanctissimi sacramenti institutionem, illam toto affectu anhelavit, concupivit, exoptavit, expectavit et postulavit, ut rem maxime pertinentem ad Filium suum. Nihil enim magis ad Illum pertinet, quam sua Ipsamet substantia : et quoniam Ipsamet Filio maxime per hoc sacramentum incorporabatur juxta illud : *In me manet et ego in eo*. (Rutilius Benzonius, in *Magnif. Dissert.*, lib. III, c. xxxiv, dub. 25, p. 248, éd. 1606.)

⁴ Maria meruit cœlicum Eucharistiæ panem et propter Ipsam ille institutus fuit ; eadem Virgo humani generis massæ illum donasse censetur, eundemque hominum fidelitati præparasse judicatur. (*Domus sapientiv*, auctore F. Lucas a Monteforti, p. 314 et 315.)

— Cibum Maria edidit qui nobis cœlestis convivii aditum patefecit. (S. Petr. Dam., serm. 2, de *Nativ. B. M. V.*)

Oh ! Marie, non seulement Vous êtes notre Mère, mais Vous exercez à notre égard l'office de la plus tendre des mères, puisque Vous nous avez procuré l'aliment sacré dont nos âmes avaient un si grand besoin pour entretenir et développer en elles la vie surnaturelle. Et ce don si précieux de l'Eucharistie, qui nous est fait sur votre demande, prouve évidemment que votre divin Fils Vous a donné tant de pouvoir sur son Cœur qu'Il ne sait rien refuser à vos prières, que Vous êtes en possession de tous ses trésors ¹.

Mais pour qui ce crédit sans limites auprès de Dieu, cette accumulation de toutes les grâces, cette plénitude de toutes les faveurs du Très-Haut ? Pour nous, qui sommes ses enfants : *Propter nos homines et propter nostram salutem*. Elle est donc la DISPENSATRICE de tous les dons surnaturels, qui découlent du sang et des mérites infinis du Rédempteur qui est son Fils.

« En effet, Jésus-Christ, dit saint Bernard, est un *baume divin*, composé de deux substances : de la substance de Dieu et de la substance de l'homme. Ces deux substances ont été unies, mêlées en quelque sorte, fondues ensemble, bien que distinctes, dans le sein de la Vierge, comme dans un vase préparateur, le Saint-Esprit les mêlant, les unissant sans les confondre, avec une savante et inexprimable suavité ². » N'est-il pas juste que Marie ait la garde de ce baume salulaire et qu'Elle en fasse l'application aux maux de l'humanité, dont Elle est la Mère... ?

« O Femme *bénie entre toutes les femmes*, s'écrie le même Saint, puisque c'est dans vos chastes entrailles que l'Esprit-Saint a préparé, au feu de son amour, le vrai Pain de vie, il est juste encore que Vous l'offriez Vous-même aux hommes qui sont vos enfants ³. »

Tel est l'ordre établi par le Ciel. Dieu ne veut pas qu'une seule faveur, qu'une seule bénédiction descende sur la terre sans passer par les mains de Marie ⁴. La bienheureuse Mère de Jésus-Christ est le *canal* par lequel coule l'eau de la grâce divine, sortie, sur le Calvaire, du Cœur Sacré de Jésus pour arriver jusqu'à nous, arroser nos âmes et éteindre notre soif. Quand une source d'eau vive entre tout entière dans l'aqueduc qui la reçoit à sa naissance, nul

¹ In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini, et sola electa es, cui gratia tanta conceditur. (S. P. Dam., serm. 1, *de Nativ. B. M. V.*)

² Dedit tibi Christum per Mariam, ut sanaret omnes infirmitates tuas. Remedium est, quia ex Deo et homine, tanquam cataplasma, confectum est. Confusæ sunt autem et commixtæ hæc duæ species in utero Virginis, tanquam in mortariolo, Sancto Spiritu, tanquam pistillo, illas suaviter commiscente. (D. Bern., serm. 3. *in Vigil. Nativ. Domini*, n. 10.)

³ O felix Mulier, benedicta inter mulieres, in cujus castis visceribus, superveniente igne Sancti Spiritus, coctus est Panis iste. (D. Bern., *de Lawl. B. V. M.*)

⁴ Nihil nos Deus habere voluit, quod per Mariæ manus non transiret. (*Id.*, *in Vigil. Nativ. Domini*, n. 10.)

ne peut en boire s'il ne va la puiser au canal par lequel elle s'épanche¹.

Résumons-nous ; Marie est la Mère de tous les hommes sans exception ; c'est pour Elle que le monde fut créé et préservé d'une ruine totale, après la faute originelle ; c'est à cause d'Elle que la race humaine ne fut point anéantie, parce qu'Elle était renfermée dans Adam, comme le fruit dans sa semence. Puisque c'est en sa considération que les hommes furent créés et sauvés, Elle est donc doublement leur *Mère*. Mais c'est surtout sur le Calvaire que Marie nous a tous enfantés à la vie surnaturelle, et qu'Elle est devenue notre Mère. C'est au pied de la Croix qu'Elle a recueilli, comme dans leur source naturelle, toutes les grâces, toutes les bénédictions, tombant du Cœur de Jésus transpercé par la lance, pour les répandre sur nous qui sommes ses enfants ; et nos malheurs, loin de la rebuter, ne font au contraire qu'exciter sa tendresse².

¹ *Maria aquæductus gratiæ divinæ. (D. Bern., de Laud. B. M.)*

— *Fons Christus, canalis Maria, campus Ecclesia. (Ibid.)*

— *Caput Christus, collum Maria, corpus Ecclesia. (Ibid.)*

² *Mater est misericordiæ, et Matris est suaviter et dulciter tangere puerum. Pueri sunt peccatores, quibus novit levi manu, suavi attractu, tumorem premere, putredinem ejicere, vulnera circumligare, spem et securitatem misericordiæ præstare ; et ideo dicit : In Me omnis gratia (Eccli. xxiv. 25). (Ricard. a S. Laur., de Laud. B. M. V., lib. IV, c. xxvi, p. 111.)*

— *Insanabile vulnere Medicina. (S. Germ. Const., serm. 2. in Present. Deip., p. 318, éd. Migne.)*

— *Factum a Deo tabernaculum, in quod solus Deus ingressus est, ut in te, sacra ac arcana ratione, munus sacrum pro universis obiret. (S. Andr. Cret., orat. 1, in Nativ. B. M., pp. 878 et 879, éd. Migne.)*

N. B. — A l'occasion de cette nouvelle Maternité de Marie que nous venons d'établir, on pourra nous objecter que c'est l'Eglise qui est notre Mère dans l'ordre de la grâce, et que c'est elle qui nous enfante à la vie surnaturelle ! Comment peut-il se faire alors que la Sainte Vierge soit vraiment notre Mère, et si c'est l'Eglise qui l'est ? Et comment l'Eglise peut-elle l'être, si c'est la Sainte Vierge ? Ou bien pouvons-nous avoir deux mères, qui le soient l'une et l'autre dans un sens réel et véritable ?

Pour résoudre cette difficulté, il suffit de considérer, dirons-nous avec un pieux auteur, que notre vie surnaturelle est produite par plusieurs causes diverses, et dépend de ces diverses causes, dont chacune en est le principe, mais de différentes manières et à des degrés différents. Ainsi Dieu, par son infinie charité, veut nous la donner, cette vie divine, et nous la donne, moyennant la Rédemption opérée par le Sauveur qu'Il nous envoie. En voilà la première cause, la première source, cause fondamentale et principale : Dieu lui-même. *Sic enim Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret. (S. Joan., III, 16.)*

Le Verbe incarné nous l'a méritée, nous l'a procurée, par le sacrifice qu'Il a offert à la Justice divine, par sa Passion et sa Mort. En voilà une seconde cause, la cause méritoire : Jésus-Christ par son sacrifice et les mérites infinis de son sacrifice. Mais cette Rédemption ne s'est opérée, ses mérites par conséquent qui nous procurent cette vie surnaturelle n'ont été acquis que moyennant le consentement de l'auguste Vierge Marie.

En voilà une troisième. Et ces trois causes coopèrent, chacune dans son ordre, à la Rédemption elle-même, vrai principe de notre vie surnaturelle. Mais pour que cette vie divine soit produite en nous et que nous la possédions véritablement, il ne suffit pas que la Rédemption ait été opérée, il faut de plus que ses mérites nous en soient appliqués et appropriés. C'est pourquoi le Sauveur a confié le dépôt et le trésor de ses mérites à son Eglise, la chargeant de les appliquer à chacun par la prédication, l'enseignement de la vraie doctrine et l'administra-

Comme Elle a tout reçu du Cœur de son Fils, comme Elle a tout puisé dans ce Cœur adorable, au moment même où Elle était investie de la dignité de *Mère des hommes*, n'est-il pas rationnel qu'Elle se présente à eux avec un TITRE qui indique tout à la fois la *source* de sa puissance, et la *confiance* sans bornes qu'Elle doit inspirer à ses nouveaux enfants ?

Ce TITRE est celui de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

tion des Sacrements. Ainsi, voilà encore une autre cause de la vie surnaturelle : l'Eglise par ses enseignements et les Sacrements qu'elle nous administre. La vie divine nous vient donc de Dieu qui, en considération du prix offert à sa justice par le Rédempteur, nous donne cette vie, qui nous rend *semblables à Lui et participants de sa nature* : et Dieu est ainsi notre Père, non seulement par adoption, mais encore par une vraie génération : *en Deo nati sunt*. Elle nous vient aussi par Marie qui, par son consentement, a procuré l'Incarnation et la Rédemption ; et Marie est de même notre Mère, non seulement par adoption, mais encore par un véritable enfantement à la vie de la grâce. Enfin, elle nous vient par l'Eglise, qui nous fait l'application des mérites et des fruits de la Rédemption ; et ainsi l'Eglise est encore, elle aussi, notre Mère qui nous enfante à Jésus-Christ. Or, à la vérité, on ne peut pas avoir plusieurs pères ou plusieurs mères qui le soient véritablement dans l'ordre naturel et pour la vie physique ; mais il n'en est pas de même pour la vie surnaturelle, qui nous est communiquée de diverses manières et à des degrés différents, comme nous venons de le voir. Nous pouvons donc dire, en toute vérité, que Marie est notre Mère, que l'Eglise est aussi notre Mère, seulement par une action différente et à un degré différent.

Maintenant, si nous comparons ces deux Maternités, celle de la Sainte Vierge et celle de l'Eglise, et les causes qui les produisent, il est évident que celle de la Sainte Vierge est bien supérieure à celle de l'Eglise et bien plus noble ; puisque ce qui la constitue c'est la Rédemption elle-même, c'est-à-dire la part qu'Elle a dû y prendre pour qu'elle soit accomplie ; tandis que ce qui constitue la Maternité de l'Eglise, ce n'est que l'application qu'elle nous fait des mérites du Rédempteur, en vertu du pouvoir que le Rédempteur lui-même lui en a donné. Mais quelque nécessaire que soit cette application des mérites de Jésus-Christ, elle n'en est pas moins quelque chose de bien inférieur à la Rédemption elle-même, puisque c'est la Rédemption qui en est la cause et le principe.

Non seulement Marie est notre Mère d'une manière plus excellente et plus relevée que l'Eglise, mais, de plus, Elle est Mère de l'Eglise elle-même ; nous venons de le voir. Oui, Elle est la Mère de l'Eglise, d'abord en ce que l'Eglise est la réunion des enfants de Dieu, et qu'il n'y a aucun enfant de Dieu dont Marie ne soit la Mère. Mais Elle l'est encore en ce sens que Notre-Seigneur ayant opéré la Rédemption, et pour chacun en particulier, et aussi pour tous comme ne devant former entre eux et avec Lui qu'un même corps mystique, Elle y a efficacement coopéré. Ce corps mystique, qui est l'Eglise, Lui appartient donc, puisqu'il est le fruit de la Rédemption qu'Elle a procurée au monde par son consentement. C'est au pied de la croix qu'Elle a enfanté cette Eglise, nous disent les saints Docteurs ; Elle en est donc la Mère (*Mater Ecclesie*.)

Mais cette Maternité de l'Eglise, jusqu'où s'étend-elle ?

En droit, elle s'étend à tous les hommes, sans exception ¹, comme celle de Marie, bien qu'en fait, elle ne s'adresse qu'à une certaine catégorie. Il n'y a pas un seul homme, grand ou petit, riche ou pauvre, savant ou ignorant, prince ou sujet, civilisé ou sauvage, qui ait le droit de ne pas se soumettre à son autorité suprême, qui ait le droit de rejeter la vie surnaturelle ou qui puisse la recevoir d'une autre source. Sa royauté, comme celle du Christ et de sa divine Mère, s'impose à toute créature humaine, ne relève d'aucune puissance terrestre, et sa sollicitude, comme celle de Marie, s'étend à tous ses enfants. Elle a le droit et le devoir de tout mettre en œuvre pour leur procurer le salut, et de veiller à ce que le flambeau de la foi se ravive de plus en plus, et d'écarter avec soin tout ce qui pourrait l'éteindre. *Tibi tradidit Deus omnia regna mundi*.

Cependant, quelque sublime que soit cette Maternité de l'Eglise, celle de la Sainte Vierge la surpasse de beaucoup et lui est bien supérieure, comme nous venons de l'établir.

¹ *Tibi tradidit Deus omnia regna mundi. (Offic. S. Petr.)*



CHAPITRE IV.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR MÈRE DES VIVANTS.

Ce titre est d'une merveilleuse profondeur. Méditons-le quelques instants.

I.

DIEU est tout amour ¹. Marie, sa plus parfaite image, après Jésus, est donc la plus aimante des créatures. C'est dire que pas une créature n'aime Dieu, n'aime les hommes, autant que Marie. Dieu, Marie L'aime comme son Dieu et comme son Fils. Les hommes, Marie les aime, non seulement parce que Dieu les aime, et parce qu'ils sont les images de son Fils; les membres de son corps mystique, mais encore parce qu'ils sont ses véritables enfants dans l'ordre de la grâce. Marie veut donc, de toutes les forces de son être, le bien de Dieu et le bien des hommes. Or, quel peut être le bien de Dieu, qui est lui-même le souverain Bien ? L'infini peut-il recevoir ? Lui manque-t-il quelque chose ? A-t-il besoin ? Non assurément ; et cependant malgré son infinité, ou plutôt, même à cause de son infinité, Dieu veut librement éprouver un besoin, besoin suprême, faim et soif inénarrables : Il a faim, Il a soif de se donner ; plénitude infinie, océan sans rivage et sans fond, Il veut déborder, se répandre. Et c'est par la grâce surtout qu'Il se répand et se donne ². Donc le besoin suprême de Marie, son désir le plus intense, le désir qui, pour Elle, résume et réunit tous les

¹ Deus Caritas est. (*Joum.* iv, 8.)

² Per gratiam adipiscimur ipsum Spiritum Sanctum, ejusque naturam divinum. (Cornel. a Lap., *in Osee* 1, 10.)

— Spiritus Sanctus, descendens personaliter in animam justam, secum adducit divinas personas, Patrem et Filium, utpote a quibus separari nequit. Tota ergo Trinitas personaliter et substantialiter venit ad animam quæ justificatur et adoptatur. (*Id.*, *ibid.*)

autres, c'est d'aider Dieu à se répandre, en communiquant la grâce. Dieu est une source infiniment abondante qui n'aspire qu'à épancher ses eaux. Marie, canal béni, n'aspire qu'à favoriser ce divin épanchement.

Elle le veut aussi par amour des hommes.

L'homme est fait pour vivre de Dieu : par la grâce dans le temps, par la gloire dans l'éternité.

Quel est donc pour lui le bien suprême, sinon la grâce et la gloire, c'est-à-dire la vie même de Dieu ! De là, dans tout son être, cette faim de Dieu, que Dieu seul peut satisfaire.

L'admirable spectacle ! *Dieu et l'homme se précipitant l'un vers l'autre* ; Dieu, entraîné par le poids de son amour¹, et l'homme, emporté vers Dieu par toutes les forces de son besoin et la puissance de ses aspirations². L'homme a faim et soif de Dieu, et Dieu a faim et soif de l'homme !! L'admirable spectacle !

Et Vous êtes, ô Marie, dévorée plus que personne de cette faim, de cette soif sacrée de Dieu, mais dévorée et satisfaite, rassasiée pleinement³ ; laissez-moi dire, ô Marie, satisfaite, rassasiée, ce n'est pas assez, Vous êtes enivrée d'amour de Dieu et d'amour des hommes.

Donc, en Marie, quel besoin de donner Dieu aux hommes, et de donner les hommes à Dieu !... Voilà ce qui explique qu'Elle est la *Reine des Apôtres* et des *Prédicateurs* de la vérité⁴ ; Elle est, après Dieu, et autant qu'Elle peut l'être, la charité vivante, le zèle vivant. Que ne ferait-Elle pas pour verser dans une âme ne serait-ce qu'une goutte de vie divine !

Vous voulez, ô Marie, répandre la grâce !

Eh bien ! *Vous en serez la Mère*⁵. Voici la source même de la grâce, c'est le Sacré Cœur, il est vôtre, prenez-le, ouvrez-le, versez-le. Faites, du même coup, son bonheur et le vôtre, et le bonheur des âmes. Donnez, donnez ; Vous ne donnerez jamais tout, puisqu'il est infini ; Vous ne donnerez *jamais assez, puisque cet infini même, il veut le donner*⁶.

Du moins, Marie nous donnera *tout ce qui sera donné*, c'est-à-

¹ Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. (*Joan.* III, 16.)

² Fecisti nos ad Te, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in Te. (S. Aug., *Conf.*, lib. I, c. 1.)

³ Gratia plena : Dominus Tecum. (S. *Luc.* 1, 28.)

— O Maria ! Tecum, certe Tecum, Tecum fuit, Tecum est, Tecum erit. (S. Bonav., *Spec. B. M.* V., c. XI, p. 262, t. XIV, éd. Vivès.)

⁴ Regina Apostolorum.

⁵ Mater divinæ gratiæ.

⁶ Ego merces tua magna nimis. (*Gen.* xv, 1.)

dire que pas une grâce ne s'épanchera du Sacré Cœur, si ce n'est par Elle¹.

Ah ! sans doute, heureuse de communiquer la grâce, Elle appellera le plus possible les autres créatures, les hommes et les Anges, à l'honneur et au bonheur de L'aider Elle-même dans ces communications divines, comme une mère qui fait passer ses dons par les mains de ses enfants. Mais les Anges, les Saints, les plus grands même, ne donneront que de seconde main, ou plutôt, ils demanderont, ils porteront, mais seule Marie donnera tout, après qu'Elle-même aura tout obtenu. Nous pouvons donc, à juste titre, La proclamer le *Missionnaire* par excellence du Sacré Cœur de Jésus.

Mère des vivants !! Pas un vivant qui ne Lui doive sa vie *dans l'ordre de la grâce*, et toute sa vie². Marie l'a conçu, Marie l'a enfanté, Marie l'a nourri, Marie l'a préservé, Marie l'a guéri, Marie l'a ressuscité³. C'est de Dieu que viennent toutes ces grâces, mais c'est par Marie qu'elles se distribuent.

Se figure-t-on, dans une âme, une goutte de vie divine ne venant pas par Marie ! Serait-ce possible qu'un enfant ne dût pas toute sa vie à sa mère⁴ !

C'est donc au pied de la lettre qu'il faut prendre ce mot : *Toute grâce vient par Marie* ; de même que *rien n'a été fait sans le Verbe*, rien n'a été fait, au moins dans le monde surnaturel, sans la Mère de la grâce, sans la Mère du Verbe⁵.

Or, la grâce, Marie, comme Dieu, ne désire la donner que pour conduire à la gloire ceux qui la reçoivent.

Donc, si intense que soit le désir qu'a Marie de communiquer la grâce, plus intense encore est son désir de communiquer la gloire. *Mère de tous les vivants*⁶, *Femme bénie entre toutes les femmes*,

¹ Omnia per Mariam. (S. Bern.)

² Sicut enim Eva dicta est *Mater omnium viventium*, vita naturæ ; sic Maria, *Mater omnium viventium*, vita gratiæ. (Ric. a S. Laurent., *de Laud. B. M. V.*, lib. VI, c. 1, p. 187.)

³ Certe Ipsa est vere Mater nostra. Per Illam enim nati sumus. per Illam nutritur, crescimus per Illam... non magnitudine corporis, sed in virtute animæ. Ideo nobis magis Mater, quam Mater carnis nostræ. (S. Aereldus, Rieval. abbas, *in Nativ. B. M.*, *Biblioth. Patr. Cisterc.*, t. V, p. 212.)

⁴ Mater est omnium ad vitam resuscitantium. Mater siquidem est vitæ, qua vivunt universi. (Guerrie. abb., *in Append. S. Bern.*, *in Assumpt. B. M.*, serm. 1, n. 2, t. IV, p. 188, éd. Migne.)

⁵ Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere. Deus igitur est Pater rerum creatarum, et Maria Mater rerum recreatarum, etc. (S. Anselmus, orat. 51 *ad B. V. M.*)

⁶ Ipsa enim ante sæcula prædestinata est, ut esset principium, ex quo recreandum fuit omne creatum... Totius creaturæ, per recreationem, Mater effecta fuit. (Alb. Mag., *sup. Missus*, c. c.lxxxiv.)

— Omnes Sancti, qui fuerunt ante Christum, salvi fuerunt, et gratiam receperunt per fidem Verbi incarnandi de Virgine Maria, explicitam, vel saltem implicitam, de cuius plenitudine omnes Sancti receperunt. Horum igitur omnium re-

Elle veut, par sa mystérieuse et merveilleuse fécondité, donner au Père d'innombrables enfants ; mais tant qu'ils ne sont pas nés, Elle éprouve pour eux des angoisses de mère. Sa joie n'est complète qu'au moment où, entrant dans la gloire, ses enfants naissent à la vraie vie. Quelle joie pour Marie quand une âme arrive au ciel ! Tout à l'heure nous en dirons quelque chose ; nous essaierons du moins.

II.

Pour le moment, voyons ses enfants dans cet état intermédiaire et si douloureux qui sépare l'épreuve de la jouissance, la terre du ciel : les âmes dans le Purgatoire ¹ !! Elle est sûre, Marie, que ces enfants Lui seront un jour donnés dans la gloire. Ils ne mourront pas de l'éternelle mort, ils vivront de l'éternelle vie ; mais ils vivront plus tard ; pour le moment ils ne vivent pas encore, du moins complètement, ils ont la certitude de la gloire ; bienheureuse certitude, infiniment au-dessous cependant de la possession elle-même.

Qui nous dira ce que Marie éprouve pour ces âmes qui sont ses enfants ² ? Comme Elle voudrait les introduire au ciel, les donner à ce Père qui les Lui donne, les jeter à tout jamais dans ses bras, et les recevoir Elle-même dans les siens !

En effet, c'est par Elle qu'elles naîtront à la gloire. On ne peut avoir qu'une mère. Conçues par Marie dans le temps à la vie de la grâce, elles naîtront par Marie à la vie de la gloire dans l'éternité ³.

Elle met tout en œuvre pour hâter cet heureux moment ; Elle les visite, Elle les soulage, disent saint Bonaventure et saint Bernardin de Sienne ⁴.

Au reste, n'est-Elle pas leur Mère ? « Il ne se passe pas d'heure,

generatorum spiritualiter per gratiam Virgo Mater est. (S. Antoninus Flor., *Biblioth. Virginal.*, t. II. p. 517.)

¹ B. Virgo in regno Purgatorii dominium tenet. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, serm. 3. a. 2. c. III, *de Nomine Marie.*)

² Quia filii sunt. (S. Bern. Sen., *ibid.*)

³ Nec solum per Eam lux gratiæ in terris, sed etiam visio Dei animabus data est in cœlis. (Ric. a S. Vict., *in Cant. Cant.*, pars I, c. xxxix, p. 517, éd. Migne.)

⁴ Gyrum cœli circuivi sola, et profundum abyssi penetravi. (*Eccli.* xxiv, 8.) Abyssus, id est, Purgatorii, adjuvans illas sanctas animas. (S. Bonav. cité par S. Liguori, *Gloires de Marie.* I^{re} p., ch. viii, § 2.)

— Et in fluctibus maris ambulavi. (*Eccli.* xxiv, 8.) Scilicet, visitans et subveniens necessitatibus, et tormentis devotorum meorum. (S. Bernard. Sen., *Pro Fest. V. M.* s. 3, art. 2, c. III, *de Nomine Marie.*)

dit-Elle à sainte Brigitte, que la rigueur de leurs peines ne soit adoucie par mon intercession ¹. »

Mais, ce n'est pas tout, il y a des indulgences gagnées ici-bas qui paient pour ces âmes et les soulagent, ou même les délivrent.

Qui leur fera l'application de ces indulgences ?

Pourrions-nous le demander ? Sachant que toutes les grâces passent par les mains de Marie, nous pouvons en toute logique dire que c'est là sa fonction, son privilège de Mère !

De quoi donc se compose le trésor des indulgences ? N'est-ce pas des satisfactions de Jésus, des siennes propres, et des satisfactions surabondantes des Saints ? Mais Jésus n'est-Il pas son Fils ? Les Saints ne sont-ils pas ses enfants ? N'a-t-Elle pas sur ce trésor un droit maternel que Dieu Lui a concédé ² ?

Et les âmes de la terre qui, par la grâce, ont gagné ces indulgences, puisé dans ce trésor, n'est-ce pas à Marie qu'elles doivent cette faveur ?

Qui pourrait donc contester que ce soit à Elle d'appliquer ces indulgences ? C'est son bonheur en même temps que son privilège : bonheur et privilège de mère !

Jésus voudrait-Il L'en priver ? Oh ! non, Il aime trop sa Mère ! « Au reste, s'écrie saint Pierre Damien, n'a-t-Il pas placé entre ses mains tous les trésors de la miséricorde divine ³ ? »

A Vous, ô Mère compatissante, de soigner vos enfants dans leurs souffrances, de leur venir en aide dans leur détresse, de les soulager dans leurs besoins ! A Vous, de puiser pour eux dans le Cœur de Jésus, source de tout bien et dont Vous avez la clef, tous les secours qui leur sont nécessaires !

Ainsi, nous le voyons, au Purgatoire comme sur la terre, Marie est la souveraine Dispensatrice des trésors du Sacré Cœur.

III.

Maintenant, si nous élevons nos yeux vers le Ciel, la Très Sainte Vierge nous apparaît encore la *Mère des vivants*.

¹ Sum etiam Mater omnium, qui sunt in Purgatorio, quia omnes poenae, quae debentur purgandis pro peccatis suis, in qualibet hora propter preces meas quodammodo mitigantur. (S. Brig., *Revel.*, lib. IV, c. cxxxviii.)

² Habuit, ob Filii Dei Maternitatem, dominium in omnia. (Cornel. a Lap., t. V, p. 213, col. 1, éd. Vivès.)

— Imo ratione maternæ dignitatis habet singulare jus ad bona Filii. (Suarez, in III part., disp. 1, sect. 2, n. 7, t. XIX, p. 10, éd. Vivès.)

³ Serm. 1, in *Nativ. B. M. V.*, p. 740, t. I, éd. Migne.

Les premiers de ces Vivants sont les Anges. Saint Bernardin de Sienne nous dit que ces Esprits bienheureux doivent à Marie, après son divin Fils, leur persévérance dans la grâce et leur élévation dans la gloire ¹.

« En les créant, ajoute saint Vincent Ferrier, Dieu leur montra la Vierge prédestinée, avant toute créature, à devenir la Mère du Christ, et leur fit voir que c'était par Elle que leur ruine serait réparée et que toute la Cité céleste serait peuplée ². »

C'est la pensée de Richard de Saint-Laurent, et le sentiment commun des Théologiens, dit le docte Sedlmayr ³. Aussi, Albert le Grand, adoptant cette opinion, affirme-t-il que nous pouvons appeler Marie « la Mère des Anges, puisqu'Elle a engendré le Père des Anges et leur Restaurateur ⁴. »

IV.

Qu'ils sont donc bien les Vivants, ces fortunés habitants du ciel ! Tous y sont *pleins de vie*, et leur vie, c'est Celui-là même qui est

¹ Altiori tamen intelligentia dicere possumus, quod B. Virgo in Altissimo lumine contemplationis vidit, per merita sua, post Filium suum, plurimum profuisse sanctis Angelis in gratificatione et glorificatione eorum. (S. Bern. Sen. Pro Fest. V. M., serm. 9, a. 2, c. II, de Visit. B. V. M.)

— Unde ab ipso Deo Patre recepit fontalem fecunditatem ad omnes generandos electos, et etiam ipsos Angelos, in aliquo gustu, et gradu, et experientia divinorum, quum etiam, ab ipso exordio creationis et glorificationis eorum, præviderint Eam futuram Matrem Dei. Igitur ipsa Virgo, ex hoc habet a Patre rationem primitatis et sublimitatis regalis et imperialis super omnem creatam naturam. (*Id., ibid.*, serm. 12, a. 2, c. 1, de Assumpt. B. V.)

² Deus revelavit sanctis Angelis quod eorum ordo repararetur... dicens omnibus quod ipse crearet et formaret Virginem, ex cujus fructu tota civitas ista populabitur. Cogitate quomodo sancti Angeli conceperunt illam sanctam Virginem in mentibus suis, per quam eorum ruina repararetur. (S. Vinc. Ferr., serm. 4, de Concept. V. M., t. II, p. 12-13, éd. 1720.)

— Ruina Angelica per Eam reparata. (Ric. a S. Laur., de Laud. B. M. V., lib. IV, c. IX, n. 7, p. 115.)

— Il y a une autre opinion qui a pour elle de graves autorités ; elle soutient que la grâce donnée aux Anges, et même à Adam innocent, ne vient pas des mérites anticipés du Sauveur.

³ Christus et B. Virgo meruerunt Angelis gratiam habitualement et gloriam essentialem, merito dignitatis spectantē ad genus causæ finalis, quatenus Angeli sunt creati, gratia et gloria dotati, propter Christum et Mariam. Hæc assertio est in re communis Theologorum, spectando ea, quæ dicta sunt superius, de prædestinatione. (*Theologia Marian.*, a Virgil. Sedlmayr, n. 1870, p. 782, etc.)

— Ideo B. Virgo est causa gratiæ sanctificantis, et gloriæ essentialis in sanctis Angelis. (*Id., ibid.*) — Per quam Angeli et Archangeli lutantur, per quam Dæmones fugantur, per quam tentator Diabolus cælo decidit ; per quam prolapsa creatura in cælum assumitur. (S. Cyrillus, *hom. habita Ephesi*, p. 2, act. 1, *concl. Ephesin.*, t. X, p. 991, éd. Migne.)

⁴ Ipsa enim ante sæcula prælestinata est, ut esset principium, ex quo recreandum fuit omne creatum. Angelorum quoque Mater dici potest ; quia generavit Patrem Angelorum et Restauratorem eorum. (Alb. Mag., *super Missus*, c. CLXXXIV.)

la Vie, c'est Dieu ; les Bienheureux vivent en Dieu ; ils vivent de Dieu ; vie parfaite, stable, éternelle, sans mélange de mortalité.

C'est-à-dire qu'en eux la grâce a fait place à la gloire. « Car, comme dit saint Thomas, la grâce est le commencement de la gloire, de même que la gloire est la consommation de la grâce ¹. » La vie divine a passé en eux de sa forme première et initiale à sa forme dernière et parfaite. Jadis ils la portaient dans leur sein comme un trésor caché, caché pour les autres et pour eux-mêmes ; la voilà maintenant, cette vie, coulant à pleins bords dans tout leur être, et visible, visible pour eux, visible pour tous.

Or, cette vie, c'est par Marie qu'ils la recevaient dans l'épreuve, à l'état de grâce, c'est donc par Marie qu'ils la reçoivent au ciel, à l'état de gloire ².

Le sang jaillit en nous du cœur par une artère puissante, et se répand ensuite par tout notre corps ; nous ne voyons rien de cette admirable circulation ; mais si tout à coup, notre chair devenant transparente, ces mystères nous apparaissent, y aurait-il quelque changement dans la circulation elle-même ? Nullement. C'est toujours du cœur que viendrait le sang, et toujours par la même artère principale qu'il serait, au sortir du cœur, versé, distribué dans les artères secondaires. Le sang, c'est l'image de la vie divine. Cette vie, c'est du Cœur de Jésus qu'elle nous vient, et elle nous vient par cette artère unique, Marie, *Mère des vivants*. Nous ne voyons aujourd'hui ni le cœur, ni l'artère ; ni la source, ni le canal premier ; le sang lui-même, nous ne le voyons pas : nous verrons au ciel toutes ces merveilles : mais en devenant visibles elles ne changeront pas. La source sera toujours la même, le canal toujours le même, seulement nous verrons, et cette vision sera notre éternel bonheur.

Dieu alors, et Jésus et Marie nous apparaîtront dans toute leur gloire. Dieu, source de vie, sans fond et sans rivage ; source jaillis-

¹ S. Thom., 2-2, q. 24, a. 3, ad 2.

² Per Te, Domina... ad æternam gloriam quicumque sumus perventuri, pervenimus. (S. Anselm., *tract. de Concept. B. M.*, t. II, p. 315, éd. Migne.)

— Nec solum per Fam lux gratiæ in terris, sed etiam visio Dei animabus, data est in cœlis. (Ric. a S. Vict., *in Cant. Cant.*, pars I, c. xxxix, p. 517, éd. Migne.)

— Habet plenitudinem gloriæ omnium sanctorum. (Cornel. a Lap., t. IX, p. 731, col. 2, éd. Vivès.)

— Est in cœlis sanctorum hilaritas. (*Id.*, t. IV, p. 568, col. 2.)

— Habuit, ob Filii maternitatem, dominium in omnia (ergo in gloriam). (*Id.*, t. V, p. 213, col. 1.)

— Per Te resurrectionis nostræ tesseram certissimam tenemus. (S. Ephrem., *orat. 1, ad Deiparam*, græco-lat., t. III, p. 532, éd. Assemani.)

— Meæ animæ, corporisque restauratio. (*Id.*, *ibid.*, p. 530.)

sant tout entière en Jésus, et de Jésus se communiquant à tous ses élus par Marie ¹.

Immense et merveilleuse société, merveilleuse par le nombre de ses membres, par la beauté de chacun, plus merveilleuse par son unité parfaite ! Une seule vie, un seul corps, une seule tête et un seul cœur. Et ce tout, d'une variété merveilleuse, dans une merveilleuse unité, *ce sera le Christ*.

Et Marie apparaîtra *Mère de ce Christ*, Mère de tous les vivants et de chacun : il n'y aura de vie que la vie donnée par Elle; on La verra comme Elle est : *Mère de la vie* ².

Et parce que cette vie, Elle l'aura donnée après l'avoir demandée et obtenue, en vertu de son intercession *toute-puissante* sur le Cœur de son Fils, source de toute vie, Elle apparaîtra dans tout l'éclat de sa gloire et de son triomphe, en même temps que Mère des vivants, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

¹ (Omnia per Mariam. (S. Bern.)

— Omnis gratia, quæ huic sæculo communicatur, triplicem habet processum. Nam a Deo in Christum, a Christo in Virginem, a Virgine in nos ordinatissime dispensatur. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, s. 6, art. 1, c. II, *de Annunt. B. V.*)

² Maria. Mater Vitæ, scilicet Christi, qua vivunt universi. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M. V.*, lib. VI, c. 1, p. 186.)

— Quia, ut dicitur Jac. 1, *omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum*. Deinde defluit in animam Virginis, inde in Seraphim, deinde in Cherubim, et sic successive in alios ordines Angelorum, atque Sanctorum, demum in Ecclesiam militantem, et maxime in amicos Dei et Virginis gloriosæ. (S. Bern. Senens., *Pro Fest. V. M.*, s. 3, art. 3, c. II, *de glorioso Nomine Mariæ*.)

— Deus, quidquid boni dat creaturis suis, per manus Matris Virginis vult transire. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M.*, lib. II, c. III, n. 3, p. 60.)

— Quid dicam, quid proloquar ? quo pacto Beatam prædicabo *gloriæ radicem* ? (S. Epiphân., *de Laud. Deip.*, homil. 5.)

— Vel primo per Eam replebimur animæ glorificatione ; secundo replebimur corporis immortalitate. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M. Virg.*, lib. IX, c. xxx, p. 283.)

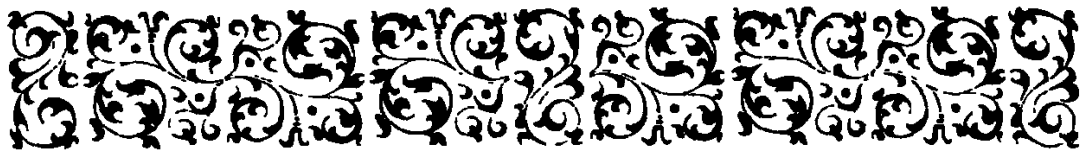




VOICI CE CŒUR QUI A TANT AIMÉ LES HOMMES !

PROPRIÉTÉ DES MISSIONNAIRES DU SACRÉ CŒUR A ISSOUDUN (INDRE)

B. KÜHLEN, TYPOGR. APOST. — M. GLADBACH



LIVRE TROISIÈME

SIGNIFICATION DU TITRE

DE

NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR

CHAPITRE I.

EXPLICATION ET LÉGITIMITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR.

I.

MARIE, comme Mère de Dieu, exerce, avons-nous dit, un pouvoir ineffable sur son Fils¹, et par cela même sur son Cœur, qui est le résumé de sa divine Personne.

Cette vérité brille d'un vif éclat dans l'Évangile. Qu'y voyons-nous en effet ? Que Notre-Seigneur lui-même a donné à sa Mère ce *pouvoir de supplication* auquel Il s'est volontairement soumis : *Et erat subditus illis.*

« Il leur était obéissant, dit saint Luc². Dieu, à qui les Princi-

¹ B. Virgo habuit dominium maternum, seu potestatem patriam in Christum. (*Theol. Marian.*, a Virg. Sedlmayr, n. 1581. — *Ita Mald.*, in II *Luc.* ; Vega, in *Theol. Marian.*, n. 1068 ; Salazar, t. I, in *Proz.* VIII, 16.)

— Ratione Maternæ dignitatis habet singulare jus ad bona Filii. (Suarez, in III p., disp. 1, sect. 2, n. 7, t. XIX, p. 10, éd. Vivès.)

— Non timeo dicere quod in omnium gratiarum effusus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo. (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, serm. 5, art. 1. c. VIII, de *Notiv. B. V.*)

² S. *Luc.* II, 51.

pautés et les Puissances obéissent, était soumis à Marie, s'écrie saint Bernard, non seulement à Marie, mais encore à Joseph, à cause de Marie. Que Dieu obéisse à une femme, humilité sans exemple : qu'une femme COMMANDE à Dieu, grandeur sans rivale. » « *La Bienheureuse Vierge est donc vraiment une SOUVERAINE* ¹, » ajoute saint Bernardin de Sienne.

Cependant deux faits semblent en opposition avec notre thèse ; le premier, c'est l'acte de Jésus restant au temple sans prévenir Marie, et Lui répondant : *Pourquoi me cherchiez-Vous*, etc.

Le second, c'est la réponse qu'Il Lui fait à Cana, lorsqu'Elle Le prévient que le vin manque dans la salle du festin : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre Vous et Moi ? Mon heure n'est pas encore venue* ².

Mais ces deux faits, étudiés sérieusement, n'appuieraient-ils pas au contraire la doctrine qu'ils semblent tout d'abord infirmer ?

Reprenons les choses de plus haut.

« La volonté humaine en Jésus est absolument conforme à sa volonté divine, laquelle est elle-même la volonté de Dieu le Père ³. »

Or, précisément pour nous faire sentir qu'il y a en Lui deux volontés, et que la volonté inférieure se conforme à la supérieure, Jésus s'écrie pendant sa Passion : *Mon Père, si c'est possible, que ce calice passe loin de moi ! cependant, que votre volonté soit faite et non pas la mienne* ⁴. Il fait ressortir là, nettement, l'existence de ses deux volontés, et la subordination de sa volonté d'homme à sa volonté de Dieu ⁵.

Ne peut-on pas dire de même, que, dans les faits rappelés plus haut, Jésus manifeste ces deux choses : *de droit*, sa volonté d'Homme-Dieu n'est nullement soumise à Marie, mais, *de fait*, Il veut bien la Lui soumettre ?

En effet : *Pourquoi me cherchiez-Vous*, Lui dit-Il, *ne saviez-Vous pas qu'il faut que je sois aux choses de mon Père* ⁶ ? Voilà l'Homme-Dieu, qui, *de droit*, n'est soumis qu'à Dieu, et n'a, en aucune manière, l'obligation d'obéir à sa Mère, ni de La consulter.

¹ *Et erat subditus illis.* (Luc. 11, 51.) Proinde hæc est vera : Deo subdita est omnis creatura, et B. Virgo. Beatæ Virgini subdita est omnis creatura et Deus. Unde Bernard., *sup. Miss. est, hom.* 2, inquit : « Deus, cui serviunt Principatus, et Potestates obediunt, subditus erit Mariæ, nec tantum Mariæ, sed et Joseph propter Mariam : utrinque stupor, utrinque miraculum : et quod feminae Deus obtemperet, hæc enim est humilitas sine exemplo ; et quod Deo femina principetur, sublimitas sine socio. » *Vere igitur Beata Virgo DOMINA est.* (S. Bern. Sen., *Pro Fest. V. M.*, serm. 3, art. 1, c. 1, *de glorioso Nom. V. M.*)

² S. Joan. 11, 4.

³ Conc. gen. VI Constantinop.

⁴ S. Luc. xxii, 42.

⁵ S. Thom., III, q. 18, art. 1, 2, 3.

⁶ S. Luc. 11, 49.

Mais, *de fait*, cet *Homme-Dieu* quitte le temple, revient et reste à Nazareth. Marie l'en a-t-Elle prié ? Rien ne le prouve, rien même ne l'insinue. Elle Lui a simplement posé une question : *Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous ? Voici que votre père et moi, nous vous cherchions avec douleur*¹... Quelles sont *ces choses de son Père* ? Marie ni Joseph *ne le comprennent*² ; cependant Marie ne demande point d'explication. Elle a exprimé sa pensée avec une sorte de réserve, de discrétion parfaite : Elle n'ajoute rien, mais Jésus comprend le désir de sa Mère, désir qu'Elle ne formule même pas, c'est assez pour Lui ; Il se met à leur suite : *Et Il leur était soumis*³.

N'y a-t-il pas là une distinction parfaitement nette entre le *droit* qu'a Jésus de ne pas obéir, et la *condescendance*, absolument libre, par laquelle, *de fait*, Il obéit ?

De même pour les noces de Cana : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre Vous et Moi*, c'est-à-dire que nous importe, à Vous et à Moi, si les convives vont manquer de vin : c'est l'affaire de l'époux ; au reste, qu'y pouvons-nous⁴ ? *Mon heure n'est pas encore venue*⁵. C'est l'Homme-Dieu, le Maître suprême, qui parle là, ne devant soumission à personne.

Mais voici l'Homme-Dieu se soumettant librement ; Marie n'a rien demandé : *Ils n'ont pas de vin*⁶, dit-Elle simplement ; rien de plus ; mais Elle sait que son Fils, qui a parfaitement le *droit* de ne pas faire sa volonté, la fera cependant par *condescendance* : *Faites ce qu'Il vous dira*, dit-Elle aux serviteurs. Et en effet, Jésus voyant ce que sa Mère désire, fait ce qu'Elle ne demande pas : *Il change l'eau en vin*⁷.

Il nous semble que Jésus et Marie apparaissent là parfaitement ce qu'ils sont l'un pour l'autre : Marie, *créature et Mère*⁸, deman-

¹ S. Luc. II, 46.

² *Ibid.*, 50.

³ *Ibid.*, 51.

⁴ Bossuet, éd. de Versailles, t. XIII, p. 224.

— Quid ad nos, te scilicet et me, spectat. si vinum non habent. (Gagneius, in *Evang.*, in-4, éd. 1552, p. 167.)

— Quasi dicat Christus : Quid ad nos, quia hoc pertinet ad sponsum ; tamen expectetis, quia nondum venit hora mea. (S. Vincentius Ferrer., serm. 30, t. I, p. 96, éd. 1729. — Ita S. Irenæus, *adv. Hæres.*, lib. III, c. xvi, n. 7.)

⁵ S. Joan. II, 4.

⁶ *Ibid.*, 3.

⁷ *Ibidem*.

⁸ « Rien ne se fit en cela contre les décrets divins, dit un docteur de l'Église, saint Liguori : il est vrai que, généralement parlant, le temps des miracles n'était pas encore arrivé ; mais, de toute éternité, Dieu avait arrêté par un autre décret général, que jamais rien de ce que demanderait Marie ne lui serait refusé. Voilà pourquoi la Bienheureuse Vierge, qui connaissait son privilège, ne s'inquiéta point de ce que son Fils avait paru rejeter sa demande, et fit comme si la grâce

dant comme créature, et cela, avec quelle modestie! et obtenant, comme Mère, ce qu'Elle désire; et Jésus, *Créateur et Fils*, accordant *librement*, comme Fils, ce qu'Il a, comme Créateur, le droit de refuser.

Il est donc vrai, s'écrie saint Antonin, que la prière de Marie revêt le caractère d'un ordre qui est toujours suivi ¹.

Jésus change alors l'eau en vin et fait son premier miracle.

Et ce miracle, dû à l'efficace *intercession* de Marie, que procure-t-il au monde? Écoutons, et nous verrons combien doit nous être cher le TITRE de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui nous rappelle si bien l'ineffable pouvoir que le Fils a bien voulu donner sur son Cœur à sa Mère ².

Ce premier miracle procure d'abord la manifestation de la gloire de Jésus-Christ ³. N'en soyons pas étonnés; il devait en être ainsi. La splendeur éternelle du Père ⁴ s'était voilée dans le sein virginal de Marie; c'est dans ce cénacle mystérieux, à ces noces sacrées de la Divinité avec l'humanité, que la gloire extérieure du Verbe s'obscurcit: *semetipsum exinanivit* ⁵. N'était-il pas juste que ce fût aussi par Marie que cette même gloire du Christ, tenue cachée jusqu'alors, fût manifestée au monde? ⁶

Le Verbe, Sagesse incréée, Parole substantielle du Père, s'est condamné au silence et à l'inaction apparente, en s'incarnant dans les flancs immaculés de la Vierge; n'était-il pas juste que cette bouche de la Divinité ⁶ fût ouverte par Marie à l'heure où elle devait instruire l'humanité; n'était-il pas juste que cette Puissance infinie, enchaînée par l'humilité dans le sein virginal, fût déliée par Marie, afin qu'Elle se manifestât, par cette régénération des enfants d'Adam, dans la lumière et dans la vérité? ⁷

Ce miracle procure enfin aux Apôtres la foi en la Divinité et en la mission du Sauveur ⁷. C'est là que ces pierres, destinées à former

lui était accordée. C'est le sentiment de saint Jean Chrysostome: *Et licet responderit, maternis tamen precibus obtemperavit. (In Joan., hom. 21.)* Et celui de saint Thomas: *Per illa verba: « Nonlum venit hora mea, » ostendit se dilaturum facisse miraculum, si alius rogasset: quia tamen rogabat Mater, fecit. » (S. Liguori, explication du Salve Regina, c. vi. Gloires de Marie, p. 150, édit. Casterman, 1 vol. in-18.)*

¹ Oratio (Deiparæ) habebat rationem jussionis et imperii, quia impossibile erat eam non exaudiri. (D. Ant. Flor., *Biblioth. Virg.*, tom. II, p. 536.)

² Ab omnipotente Filio omnipotens Mater est effecta. (Ric. a S. Laurentio, *de Lau-l. B. M. V.*, lib. IV, c. xxix, p. 170.)

³ Manifestavit gloriam suam. (S. Joan., II, 11.)

⁴ Qui cum sit splendor gloriæ, et figura substantiæ Ejus. (*Hebr.* I, 3.)

⁵ *Phil.* II, 7.

⁶ Ipsa est principium Christi secundum humanitatem, qui est os Patris. (Ric. a S. Laur., *de Lau-l. B. M. V.*, lib. IV, c. IV, p. 105.)

⁷ Et crediderunt in eum discipuli ejus. (S. Joan., II, 11.)

l'édifice incomparable de l'Église, s'agrègent et se soudent, pour ainsi dire, au fondement sacré, à *la pierre angulaire qui est le Christ*¹.

Calculons, si nous le pouvons, tout ce que Dieu recevra de gloire, tout ce que les hommes recevront de bienfaits, pendant le temps et pendant l'éternité, de ce premier miracle, *dû au pouvoir d'intercession de Marie sur le Cœur de Jésus*.

Il est donc incontestable, d'après l'Évangile lui-même, que Jésus sur la terre a donné à sa divine Mère *une grande puissance* sur son Cœur adorable².

II.

Mais qu'est devenu actuellement ce pouvoir de Marie sur le Cœur de son divin Fils ? Jésus, en La couronnant Reine du ciel et de la terre, L'en aurait-Il dépouillée ?

La tradition tout entière de l'Église se lève pour nous répondre non : mille fois non !

« La Bienheureuse Vierge, dit Suarez, au sein de la béatitude où Elle se trouve, n'a pas diminué sa charité pour les hommes ; Elle a toujours pitié de nous, et Elle ne cesse de prier Dieu en notre faveur. Elle le fait avec autant d'intérêt que si Elle était au milieu de nous. Elle s'y sent d'autant plus portée que, du haut de sa gloire, Elle voit dans le Verbe tout ce qui se passe ici-bas. D'où il suit qu'Elle peut encore mieux prier pour nous au ciel que sur la terre, parce que sur la terre Elle ne connaissait pas toutes nos misères, et que, celles qu'Elle connaissait, Elle ne les considérait pas toujours comme Elle les contemple maintenant, et pendant toute l'éternité, dans le Verbe divin.

« De plus, de la part de Dieu, il n'y a rien qui s'oppose à ce que l'intercession de la Bienheureuse Vierge soit aussi puissante au ciel que sur la terre, parce que, bien que Dieu soit toujours très disposé à nous venir en aide, Il veut cependant que nous Le priions (c'est la condition qu'Il met à ses bienfaits), et que la Très Sainte Vierge Le prie pour nous, afin que par là Il manifeste davantage sa gloire, que nous soyons témoins de la charité de Marie, et que nous hono-

¹ Petra autem erat Christus. (I Cor. x, 4.)

² Cum autem eadem sit potestas Matris et Filii, ab omnipotente Filio omnipotens Mater est effecta. (Ric. a S. Laur., *de Lau'l. B. V. M.*, lib. IV, c. xxix, p. 170.)

rions cette tendre Mère comme Elle le mérite. En cela, il ne saurait y avoir injure pour le Christ, qui est seul médiateur véritable entre Dieu et les hommes ; non, c'est au contraire une gloire pour Lui, parce que tout ce que Marie demande pour nous, Elle le demande au nom de Jésus-Christ, et tout ce qu'Elle obtient, Elle ne l'obtient que par Lui et à cause de ses mérites infinis. Ainsi, bien loin que la gloire du Christ soit obscurcie par l'efficace *intercession* de Marie, elle n'en brille, au contraire, que d'un plus vif éclat, parce que toute l'efficacité des prières de cette auguste Vierge repose uniquement sur Lui ¹. »

Au reste, entre Jésus-Christ et Marie, bien qu'ils soient l'un et l'autre au ciel, il y a toujours les mêmes relations de Fils et de Mère. La mort n'a rien détruit. « La Maternité dans Marie et la Filiation dans le Christ durent toujours ². »

En outre, « *les dons de Dieu sont sans repentance*³. Or, Dieu ayant une fois voulu faire de Marie la Mère de son Fils, et Lui ayant communiqué, à cet effet, l'honneur et les droits de la Maternité, cet ordre de choses ne change plus ; l'état glorieux du Sauveur n'y fait pas obstacle : au ciel, comme sur la terre, le droit maternel subsiste, et par conséquent son pouvoir demeure ! De là, toutes ces magnifiques appellations que Lui ont décernées la reconnaissance et la piété des siècles. Elle est la *Dispensatrice de tous les biens, l'Inventrice de la grâce, le Port le plus sûr des naufragés ; Elle est la Mère de la vraie Miséricorde*, etc., etc. Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer tous les titres que Lui donnent les Docteurs et les Saints.

« Or, je le demande, que veulent dire toutes ces expressions, sinon que Marie peut parler en Mère, et qu'Elle sera toujours exaucée ¹. »

Écoutons saint Bernard : « Depuis qu'Elle est montée aux cieux, l'auguste Vierge ne cesse de combler les hommes de ses dons. Qui

¹ Suarez, in III p., disput. 23, sect. 2, n. 4, t. XIX, p. 334, édit. Vivès.

² Maternitas et filiatio in Virgine et Christo semper durant. (Suarez, *ibid.*, disert. 12, sect. 3, n. 3, p. 208.)

— Dicendum vero est primo, B. Virginem pro nobis in celo orare ac intercedere. Est de fide ex communi sensu Ecclesie, et traditione. (Suarez, *ibid.*, disp. 23, sect. 2, n. 3, p. 332.)

— Caro Christi, quamvis gloria resurrectionis fuerit magnificata, eadem tamen mansit, quæ suscepta est de Maria. (*Tract. de Assumpt. Virg.*, c. v. auctoris incerti, in *Appenl. S. Aug.*, t. VI, p. 1145.)

³ *Hebr.* vii, 21.

⁴ Mandement de Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, pour le couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur, septembre 1869.

— Recordare, Virgo Mater Dei, dum steteris in conspectu Domini, ut loquaris pro nobis bona, et ut avertat indignationem suam a nobis. (Festum septem Dolorum B. M. Virg., in *Missu.*)

pourrait en douter ? car ce n'est ni le *pouvoir* ni la *volonté* qui Lui manquent¹. »

« Voulez-vous avoir un avocat auprès de Jésus ? ajoute ce grand docteur, recourez à Marie, Elle ne peut essuyer un refus. Je le dis sans hésiter : en considération de sa dignité, le Fils exaucera la Mère, et le Père exaucera le Fils². »

« Il est impossible qu'il en soit autrement, s'écrie saint Germain de Constantinople, puisque Dieu Lui témoigne une *si grande déférence* à cause de sa Maternité divine³. »

« Tous les autres Saints et les Anges, dit à son tour Richard de Saint-Laurent, peuvent bien supplier le Christ et être exaucés de Dieu : mais la Vierge seule, en vertu de *son autorité maternelle*, peut Lui commander comme à son Fils, Le prier avec efficacité ; c'est pourquoi nous devons nous adresser à Elle avec confiance ; et disons-Lui : *Montrez que vous êtes MÈRE* ; c'est comme si nous Lui faisons entendre ces paroles : O Marie, intercédez pour nous auprès de votre Fils, avec toute l'autorité maternelle et souveraine qu'Il Vous reconnaît⁴. »

L'Église tout'entière croit, avec saint Pierre Damien, *que tous les trésors de la miséricorde sont entre les mains de Marie*⁵. Mais, où les a-t-Elle puisés ? Dans le Cœur de Jésus qui en est la source, et que l'Apôtre appelle *le trône de la grâce*⁶. *Elle-même étant le Trésor de Dieu*, dit saint Bernard, *le Cœur de Dieu est partout où Elle se trouve*, voilà pourquoi il Lui est toujours ouvert⁷.

« O Vierge bénie, s'écrie saint Pierre Damien, dans un saint enthousiasme, le Tout-Puissant a fait en Vous de grandes choses ; Il Vous a donné tout pouvoir au ciel et sur la terre, et rien ne Vous est

¹ Ascendens ergo in altum Virgo beata, dabit ipsa quoque dona hominibus. Quidni daret ? Siquidem nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas. (S. Bernard., serm. 1, *Assumpt. B. M. V.*, n. 2.)

² Advocatum habere vis et ad Ipsum ? Ad Mariam recurre. Nec dubium dixerim : exaudietur et Ipsa pro reverentia sua. Exaudiet utique Matrem Filius, et exaudiet Filium Pater... Quid enim ? Potestne Filius aut repellere, aut sustinere repulsam ; non audire, aut non audiri Filius potest ? Neutrum plane. « Invenisti, ait Angelus, gratiam apud Deum. » Feliciter. Semper Hæc inveniet gratiam. et sola est gratia qua egemus. (*Id.*, serm. *Nativ. B. M.*, n. 7.)

³ Non enim potes non exaudiri. cum Deus, ut veræ ac intemeratæ Matri suæ, quoad omnia, et per omnia, et in omnibus, morem gerat. (S. Germ. Const., serm. 2, in *Dormit. Deip.*, p. 351, éd. Migne.)

⁴ Cum omnes alii Sancti et Angeli possunt Christo supplicare et a Deo exaudiri, Ipsa sola *materna auctoritate* potest Ei ut Filio *imperare*. Ideo sic oramus Eam : *Monstra Te esse Matrem*, quasi diceretur Ei : *Imperiosa* et *materna auctoritate* supplica pro nobis Filio tuo. (Ric. a S. Laurent., *de Laud. B. M. V.* lib. III, c. xi, p. 94.)

⁵ In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini. (S. P. Dam., serm. 1, in *Nativ. B. M. V.* p. 740, t. I. éd. Migne.)

⁶ *Hebr.* iv, 16.

⁷ Annon Thesaurus Dei Maria ? Ubi cumque illa est, et Cor ejus. (S. Bern., in *Annunt. B. M.* serm. 3. n. 7. t. II, p. 369, éd. Migne.)

impossible, puisque Vous pouvez ramener l'espérance de la béatitude dans toutes les âmes désespérées. Comment, en effet, Celui qui a pris naissance dans votre sein pourra-t-Il s'opposer à votre puissance? Approchez-Vous donc sans crainte de cet autel de la réconciliation humaine, non seulement pour prier, mais pour *commander*, non pas comme une servante, mais comme une *Souveraine* ¹. »

Et saint Bernardin de Sienne, que dit-il? Écoutons: « Marie, s'il est permis de le dire, est non seulement établie *souveraine* de toute créature, mais encore du *Créateur lui-même* ². Comme tous les êtres, Elle est soumise à Dieu, mais Dieu à son tour s'est mis *sous sa dépendance* ³. »

A tous ces témoignages si imposants, joignons encore celui de l'illustre Saint que nous venons de citer.

« O grandeur ineffable de la Vierge Marie! s'écrie-t-il, ô incompréhensible profondeur des mystères de Dieu! une Femme juive est entrée triomphalement dans le palais du Monarque éternel. Je ne sais par quels charmes *elle a blessé et ravi son Cœur*; aussi tout, jusqu'à DIEU, *lui est soumis* ⁴. » « Et dès lors, ajoute saint Bernard, qui est plus digne que Vous, ô Marie, de parler pour nous au Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Vous lui parlerez, ô *Souveraine*, car votre Fils Vous écoute, et tout ce que Vous lui demanderez, *Vous l'obtiendrez* ⁵. »

¹ *Fecit tibi magna qui potens est, et data est tibi omnis potestas in cælo et in terra, et nihil tibi impossibile est desperatos in spem beatitudinis relevare. Quomodo enim illa Potestas potentie tuæ poterit obviare, que de carne tua carnis suscepit originem? Accedis enim ad illud aureum reconciliationis humanæ altare non solum rogans, sed etiam imperans: DOMINA, non ancilla. (S. Petrus Damianus, serm. 1, in Nativ. B. M. V., cité par Suarez, t. XIX, p. 333, éd. Vivès.)*

² Ce grand Saint, comme tous ceux qui ont employé de semblables expressions, ne veut pas évidemment parler ici d'une souveraineté *absolue*, mais bien dans le sens de cette efficacité d'*intercession* concédée par Dieu lui-même. « C'est tout simplement pour nous faire mieux comprendre, dit Suarez, la grande efficacité des prières de Marie. » *Quod enim per metaphoram dictum est ad exaggerandam efficaciam intercessionis Virginis, non est proprie usurpandum. (Suarez, in III p., disp. 24, sect. 2, n. 3, t. XIX, p. 333, éd. Vives.)*

³ *Inno, si fas est dicere, non tantum facta est Domina omnis creature, verum etiam ipsius Creatoris, sicut scriptum est: « Et erit sub litis illis. » Proinde hæc est vera: Deo sub-lita est omnis creatura, et Deus. (S. Bernardin. Sen., Pro Fest. V. M., serm. 3, art. 1, c. 1, de glorioso Nomine V. M.)*

— *Regina* Creatoris. (Alb. Mag., sup. Miss., c. cc.)

— *Domina* misericordie et gratiæ. (S. Ans., de Excell. V. M., c. XII.)

— *Humanissima Mater* benigni et misericordis Dei; *misericors* et *bona*; *boni ac miserentis* nutrix *Virgo Domina*. (S. Ephrem., orat. 7, ad Deiparam, græcolat., t. III, p. 511, éd. Assemani.)

⁴ *O incogitabilis virtus Virginis Matris! O incomprehensibilis altitudo mysteriorum Dei! Una mulier Hebræa fecit invasionem in domo Regis æterni; una puella, nescio quibus blanditiis... vulneravit et rapuit divinum Cor! (S. Bern. Sen., Pro Fest. V. M., serm. 5, art. 1, c. IV, de Nativ. B. M.)*

— *Imperio* Virginis omnia famulantur, et DEUS. (*Id., ibid., c. VI.*)

⁵ *Quis tam idoneus, ut loquatur ad Cor Domini Nostri Jesu Christi, ut Tu, felix Maria? Loquere, DOMINA, quia audit Filius tuus, et quæcumque pelieris, imperabis. (S. Bern., serm. de Paneg. Virg., n. 7, t. III, p. 1014, éd. Migne.)*

En vérité, est-il possible de faire ressortir avec plus de force et d'éclat la grandeur du pouvoir de Marie sur le Cœur de son Fils?

D'ailleurs, n'est-ce pas ce que veut nous faire entendre l'Église, lorsqu'elle applique à la Très Sainte Vierge cette parole de nos Livres sacrés : « Vous avez blessé mon Cœur, ô ma Sœur, ô mon Épouse ; Vous avez blessé mon Cœur ¹ ! » C'est-à-dire Vous, me l'avez enlevé : *Abstulisti* ; Vous me l'avez arraché : *Excordasti* ; Vous l'avez enfermé dans le vôtre et rendu captif : *In Corde tuo conclusisti et captivasti* ². Ainsi l'expliquent les meilleurs commentateurs. Et Isidore de Saint-Michel, dans son magnifique ouvrage *sur la Génération temporelle du Christ*, nous dit ces paroles remarquables : « Seule Marie, par l'attrait de sa virginité sacrée, par la parure splendide de toutes ses vertus, par la force irrésistible de son incomparable humilité et sa profonde obéissance, attira à Elle le vrai Samson, c'est-à-dire le Verbe divin. Épris de tant de beauté et fasciné par le charme séduisant de ses prières, Il Lui livra *les secrets de son Cœur* ³. » C'est aussi la pensée de saint Antonin ⁴.

Oui, ô Marie ! Vous possédez les secrets du Cœur de Jésus ! Vous avez la clef de tous ses mystères ! Vous connaissez tous les desseins de sa miséricorde, et son amour immense pour les hommes ; Vous tenez entre vos mains tous ses trésors ; Vous pouvez les distribuer à qui bon Vous semble, ramener à la vie de la grâce ceux qui sont dans la mort du péché, sécher les larmes de ceux qui pleurent, relever les espérances déçues, et donner le ciel à ceux qui l'ont perdu ⁵.

¹ *Vulnerasti Cor meum, soror mea, sponsa ; vulnerasti Cor meum. (Cant. iv. 19.)*

² *Pro vulnerasti, hebraïce est excordasti, id est : « Cor mihi abstulisti. »*

— Alii vertunt : « Incordiasti me, » id est, ut ait Nyssenus : « Cor meum mihi eripuisti, et in Corde tuo conclusisti et captivasti. » (Corn. a Lap., in *Cant. Cant.* iv. 19, t. VIII, p. 63 et 67, éd. Vivès.)

³ *Sola Maria... pulchritudine sacratæ virginitatis, virtutum omnium fulta radiantî splendore, et vallo septa profundissimæ humilitatis et obedientiæ, ad se traxit fortissimum Samson, qui fascinatûs tanta speciositate, orationumque incantatione, tradidit ei custodiendum secretum Cordis, divinum Verbum. (De temporali Generat. Christi ab Isidoro a S. Michaelis, c. vii, n. 36, in-fol., 1701, p. 178.)*

⁴ *Contra ipsum Deum fortis fuit (Maria), quia Deum de cœlis ad terram vinculis carnis ligatum, et charitate vulneratum, in gremio uteri sui, beatissimæ virginitatis carcere captivavit. (S. Antonin. Florent., Biblioth. Virg., t. II, p. 679.)*

⁵ *Tu nostrum unicum remedium, subsidium et asylum. (S. Thom. a Villanov., de Nativ. V. M., conc. 3, p. 571.)*

— *Portus naufragantium, auxilium destitutorum, et unica adjutrix. (S. Ephrem., serm. de Lav. B. V. M., græco-lat., t. III, p. 575, éd. Assemani.)*

III.

Résumant donc ce qui précède, nous répétons avec l'auguste Pie IX : *L'Église et la société n'ont d'espérance que dans le Cœur de Jésus. C'est lui qui guérira tous nos maux*¹.

Nous le répétons aussi : ce Cœur sacré ne nous guérira pas *sans la coopération* de la Très Sainte Vierge ; d'après le sentiment unanime des Pères, Dieu n'accorde aucune grâce aux hommes *sans la faire passer par les mains de Marie*².

Puisque Marie, par un privilège incomparable, possède la clef du Cœur de son Fils, de ce Cœur qui est la source intarissable de toutes les grâces, et qu'Elle peut ouvrir à son gré pour répandre sur le monde tous les trésors d'amour et de miséricorde, de lumière et de salut qu'il renferme, il nous est donc permis, pour exprimer son intercession auprès du Cœur de Jésus en notre faveur, de La nommer *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et de nous adresser à Elle sous ce nouveau titre, avec une confiance sans bornes, dans les moments les plus difficiles, dans les besoins les plus pressants et les causes les plus désespérées.

Pour confirmer encore cette doctrine si consolante, nous allons emprunter à la Bienheureuse Marguerite-Marie le récit authentique d'une vision célèbre.

« Un jour de la Visitation, dit notre Sainte, étant devant le Saint Sacrement, où je demandais à mon Dieu quelque grâce particulière pour notre Institut, je trouvais cette divine Bonté inflexible à ma prière, me disant ces paroles : *Ne m'en parle plus, elles font la sourde oreille à ma voix, et détruisent le fondement de l'édifice. Si l'on pense de l'élever sur un étranger, je le renverserai.* — Mais la Très Sainte Vierge, prenant nos intérêts auprès de son divin Fils courroucé, parut accompagnée d'une multitude d'esprits bienheureux, qui Lui rendaient mille honneurs et louanges ; et Elle se prosterna devant Lui, avec ces tendres paroles : Déchargez sur moi votre juste courroux, ce sont les filles de mon Cœur, je leur serai un manteau de protection qui recevra les coups que vous leur donnerez.

« Alors ce divin Sauveur, prenant un visage doux et serein, Lui

¹ Audience du 10 septembre 1860.

² *Nihil nos Deus habere voluit, quod per Mariæ manus non transiret.* (S. Bern., serm. 3, in *Vigil. Nativit. Domini*, n. 10.)

dit : *Ma Mère, vous avez tout pouvoir de leur départir mes grâces comme il vous plaira. Je suis prêt, pour l'amour de vous, de souffrir l'abus qu'elles en font*¹. »

O MARIE ! nous pouvons bien aussi Vous appeler *Notre-Dame des désespérés*² ; priez donc pour nous le Cœur de Jésus qui ne sait rien Vous refuser.

¹ *Vie de la B. M.-M. Alacoque*. écrite par ses contemporaines, t. I, p. 291, édit. 2.

² *Unica spes desperantium*. (S. Ephrem., orat. *ad Deip.*, græco-latine, t. III, p. 577, éd. Assemani.)

— Nullus est adeo maledictus, qui, quamdiu vivit, careat misericordia mea. (S. Brig., *Revel.*, lib. VI, c. x.)

— Nil tibi impossibile, cui possibile est desperatos in spem beatitudinis relevare. Quomodo enim illa Potestas tuæ potentiae poterit obviare, quæ de carne tua carnis suscepit originem ? (S. Petr. Dam., serm. 1, *de Nativ. B. M. V.*, p. 740, t. I, éd. Migne.)





CHAPITRE II.

SIGNIFICATION DU SAINT NOM DE MARIE ET LE TITRE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

MARIE est *Mère de Dieu* ; comme Mère, Elle a un immense pouvoir d'intercession auprès du Cœur de son divin Fils, nous l'avons vu. Elle est aussi *Mère des hommes* : c'est une conséquence de sa Maternité divine ; cette dignité Lui confère des droits et Lui impose des devoirs. Ces droits et ces devoirs, dans le sens indiqué plus haut, sont éminemment renfermés dans le TITRE de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous l'avons démontré.

Ce que nous voudrions prouver maintenant, c'est que le *Nom de MARIE* signifie tout ce que nous venons d'établir.

D'après saint Thomas, « un nom est une sorte de définition abrégée : il doit exprimer la nature de l'être qu'il désigne, ou tout au moins répondre à ses propriétés¹. » C'est ainsi qu'Adam, instruit par Dieu, donna à chacun des animaux le nom qui lui convient, « *son vrai nom*, » ajoute l'Esprit-Saint², c'est-à-dire le nom qui exprime vraiment sa nature.

ADAM, par exemple, signifie : *Tiré de la terre* ; ÈVE, *Mère des vivants* ; NOÉ, *cessation ou apaisement* ; ABRAHAM, *Père des croyants ou de la multitude* ; JOSUÉ, *Libérateur*, etc., etc.

Dans la nouvelle Loi, Simon devient PIERRE, parce que sur cette Pierre Dieu bâtira son Église³.

Et, au-dessus de tous les noms, est celui de Jésus. Bien compris, ce *Nom* divin nous dit *tout ce qu'est Jésus, en lui-même et pour nous*. C'est un *miroir* où l'œil exercé contemple la grande figure du Mes-

¹ Nomina debent proprietatibus rerum respondere... ratio quam significat nomen, est definitio, quæ designat propriam rei naturam. (S. Thom., III, q. 37, n. 2.)

— Nomina, quasi omina, rei naturam, virtutem aut proprietatem aliquam præsentem aut futuram significantia. (Corn. a. Lap., in *I Es lrae* 1, 8.)

² Ipsum est nomen ejus. (*Gen.* II, 19.)

³ Simon Bar-Jona... tu es Petrus et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam. (S. *Matth.* XVI, 17 et 18.)

sie avec tous les caractères de sa divinité. C'est un *livre* où est condensée la vie tout entière du Verbe incarné. On peut y lire ses grandeurs, la sublimité de sa mission, l'héroïsme de son sacrifice, et l'immensité de son amour pour les hommes.

S'il en est ainsi du Fils, il doit en être de même de la Mère ¹.

Peut-on supposer, en effet, que Dieu n'ait pas donné à cette divine Mère un nom choisi, préféré, le plus propre, par conséquent, à dire ce qu'Elle est ?

Aussi Christophe de Castro dit-il « que le *Nom de MARIE fut apporté du Ciel et révélé à ses parents* ². » Et saint Antonin affirme que le jour où Elle naquit, son père et sa mère Lui donnèrent le NOM DE MARIE, pour se conformer à une révélation ³.

Opinion que, sans doute, on ne peut établir sur des textes évangéliques, mais que Benoît XIV cependant ne veut pas contredire ⁴.

Quel est donc le sens de ce *Nom* mystérieux que saint Pierre Chrysologue appelle une sorte de prophétie : *Nomen hoc prophetiæ germanum est* ⁵, et que saint Pierre Damien dit avoir été tiré du trésor de la Divinité ⁶.

Bien des sens ont été donnés à cet auguste *Nom*, avec plus de piété peut-être que de justesse. On peut les admettre, on doit les respecter, comme autant de titres de Marie aussi beaux que mérités ; mais au point de vue étymologique, on ne saurait les considérer tous comme exacts.

Voici différentes interprétations qui semblent être les plus autorisées par la critique et par la science.

Elles résument admirablement la doctrine que nous avons établie dans les chapitres précédents.

I.

D'abord le Nom de Marie exprime la *Maternité divine*, source de toutes les grandeurs de la Vierge immaculée.

En effet, d'après saint Ambroise, Marie veut dire : Dieu est de

¹ Ante causam, dignitas Virginis annuntiatur e: nomine. (S. Petr. Chrysolog., serm. 142, de Virg. Annuntiatione. p. 579, éd. Migne.)

² Divinitus revelatum fuit parentibus nomen Mariæ. (Christophorus de Castro, Hist. B. Virg., c. II, n. 10.)

³ Die qua nata est (B. Virgo) impositum est ei nomen Maria a parentibus secundum angelicam revelationem. (D. Anton., Biblioth. Virg., t. II, p. 515.)

⁴ Benedict. XIV, de Festis D. N. J. C. et B. Mariæ, lib. II, c. x.

⁵ S. Petr. Chrysol., serm. 146, p. 593, éd. Migne.

⁶ De thesauro Divinitatis Mariæ nomen evolvitur. (S. P. Dam., serm. 11, de Annuntiat. B. M. V., t. I, p. 558, éd. Migne.)

ma race, *Deus ex genere meo* ¹. « A la vérité, ajoute le Père d'Argentan, nous ne voyons pas de quelle racine des langues hébraïque, grecque ou latine, saint Ambroise a tiré cette interprétation du Nom de Marie ; mais la seule autorité d'un si saint docteur nous suffit pour la recevoir. » (*Conférence du Nom sacré de Marie.*)

Ce que le Père d'Argentan ne savait pas, Christophe de Véga nous l'apprend et prouve parfaitement la légitimité de cette interprétation.

« Saint Ambroise, dit-il, s'appuie sur la vérité la plus rigoureuse en donnant au Nom de Marie cette signification.

« Il le fait dériver de deux mots hébreux qui veulent dire : Dieu a pris ma nature ou *Dieu est de ma race* ². »

On le voit, ce Nom sublime étudié dans sa racine, au flambeau de la science, nous dit la *Maternité divine*, c'est-à-dire, le grand mystère de l'amour de Dieu pour les hommes.

O Dieu, que Vous êtes adorable dans vos œuvres !

Depuis quatre mille ans les peuples sont dans l'attente. Le moment solennel est arrivé où le Soleil de justice va bientôt se lever sur le monde, pour dissiper les ténèbres qui l'enveloppent de toutes parts, mais Vous le faites précéder par une douce aurore qui annonce sa venue. La grande voix des Prophètes s'est tue depuis des siècles. Tout est dans le silence. La terre gémit et appelle son Sauveur. Elle regarde le ciel pour y saisir un signe qui relève son courage, ranime ses espérances. Que voit-elle ? Un *Nom* qui brille comme l'étoile de Jacob : *Signum magnum apparuit in cœlo : Mulier amicta sole* ³. Elle tressaille.... Ce *Nom* est toute une révélation pour elle ; en l'étudiant, elle voit que c'est bien celui que doit porter la Mère du Rédempteur. Elle comprend dès lors que l'heure de sa délivrance est proche ; elle se livre à l'allégresse et entonne le chant du triomphe.

Quand Dieu eut créé la première femme, Il lui donna un *Nom* qui révèle tout le plan de sa Providence ; et quand Il veut régénérer le monde par l'Incarnation de son Verbe, Il fait luire un autre *Nom* qui dévoile tous les mystères de son amour.

O Sagesse éternelle ! Je Vous bénis ; je Vous adore ! Quelle har-

¹ Unde et speciale Maria Domini hoc nomen invenit, quod significat : Deus ex genere meo. (S. Ambrosius. lib. de Instit. Virg., c. v, n. 33.)

² Maria igitur juxta Ambrosium componitur ex IAH, quod est nomen Dei, et ex MAH, quod ad radicem, HARAH, revocat, que vox generare significat : unde MARIAM perinde erit, ac genus meum Deus, seu, ut Ambrosius vertit, Deus ex genere meo. Quod quidem nomen sublime munus, ad quod erecta fuit, nempe Maternitatis Dei, jam prius se ferebat. (Christoph. de Vega, Theol. Marian., n. 1377.)

³ Apoc. XII, 1.

monie sublime ! Quelle délicatesse infinie j'admire dans vos conceptions, dans l'accomplissement de vos desseins !

II.

L'auguste Vierge n'est pas seulement *Mère de Dieu*, ce que signifie son nom ; Elle est aussi *Souveraine*¹ : c'est ce que veut dire encore le *Nom de MARIE*.

D'après Richard de Saint-Laurent, *Marie* signifie précisément *Dame, maîtresse* ou *Souveraine*² ; et tel est le sens le plus incontestable de ce *Nom*³.

La vraie étymologie du *Nom de MARIE*, dit à son tour Corneille de la Pierre, c'est qu'il signifie *Souveraine, maîtresse* et *Princesse* ; et il cite à l'appui l'autorité de saint Épiphane, de saint Jean Damascène, de saint Euchère, de saint Pierre Chrysologue et du vénérable Bède⁴.

Pour appuyer son assertion sur des preuves irréfutables, il décompose le mot, puis il en examine chaque partie dans sa racine

¹ Qui ex Virgine natus est, rex est, et ipse Dominus Deus. Ejusque gratia, quæ ipsum genuit, Regina. Domina est Deipara proprie ac vere prædicatur. (S. Athan., sermo in Annunt. Deip., n. 13, t. IV, p. 938.)

² Roganda est igitur assidue Maria, ut nomen suum, quod est *Domina*, interpretetur in nobis. (Ric. a S. Laur., de Laul. B. M. V., lib. I, c. II, p. 9. — Christoph. de Vega, Theol. Mariæ., n. 1367.)

³ Voir les études de M. l'abbé Daniel sur le nom de Marie. *Univers* du 23 juin 1878.

⁴ Hanc esse veram etymologiam nominis Maria, ut *Dominam* significet, patet ex eo quod ita nomen Maria interpretantur Epiphanius, Damascenus, Eucherus, Chrysologus, Beda. (Corn. a Lap., in *Erod.* xv, 20.)

— Maria, id est *Domina, Magistra* et *Princeps*. (Corn. a Lap., *Com. in Eccl.* xxiv, 12.)

— Itaque gratia (nam hoc sonat Annæ vocabulum) *Dominam* parit. (Id enim Mariæ nomine significatur.) (S. Joan. Damasc., de *Fide orthodoxa*, lib. IV, c. xiv, in *Brev. Rom. in festo Præs. B. M. V.*, 21 nov.)

— Et dans le grec il n'y a pas seulement *Souveraine, Dominam*, mais avec l'article, *la Souveraine, ten Kurian*, c'est-à-dire *la Souveraine par excellence*.

— Maria græce *Kuria*, id est, *Domina*. (Orig., *Lec. nom. hebr.*, inter opera S. Hieronym., t. III, p. 1191.)

— Sciendum quod Maria, sermone syro, *Domina* nuncupatur. (S. Hieron., lib. de *Nom. hebr.*, t. III, p. 842.)

— Maria, sermone syro *Domina*. (S. Euchère., *Instruct. ad Salôniun*, lib. II, c. 1, p. 813.)

— Maria, hebraeo sermone, latine *Domina* nuncupatur. (S. Chrysol., serm. 142, de *Virg. Annuntiatione*, p. 579.)

— Maria, syriace *Domina* vocatur. (V. Beda, *Exposit. in Luc.*, l. I, t. III p. 316.)

— S. Anselm., de *Excell. Virg.*, c. ix.

— S. Athan., in *Annunt. Deip.*, n. 13, t. IV, p. 938.

— S. Greg. Naz., de *Christo patiente*, v. 639, t. IV, p. 187.

hébraïque, et démontre qu'il renferme les titres que nous venons d'exprimer ¹.

Chose admirable ! le sens du *Nom de MARIE*, si plein de mystères, avait été pressenti et annoncé avant l'Incarnation par le rabbin Haccados, si célèbre par sa science et sa vertu. *La Mère du Messie*, disait-il, *se nommera MAITRESSE* ².

Et cette auguste Maîtresse, à laquelle le Verbe incarné a bien voulu se soumettre par condescendance, nous l'appelons *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Ce *Nom* béni, qui nous dit de si grandes choses, doit avoir encore de nouvelles révélations à nous faire. Descendons dans ses profondeurs, nous allons y découvrir de nouveaux trésors. Il va nous donner la clef de tous les mystères de grandeur et d'amour qui s'y trouvent renfermés, en nous disant que c'est pour le Corps mystique du Christ, c'est-à-dire *pour les élus du Seigneur* ³, qu'un si grand pouvoir est conféré à la Vierge immaculée.

III.

En effet, pour qui cette merveilleuse puissance d'intercession que Jésus donne à Marie sur son divin Cœur et que symbolise si bien son Nom ? Nous l'avons dit, uniquement pour les hommes, dont Elle est la Mère. Oui, c'est pour nous qu'Elle l'a reçue : c'est pour nous sauver des périls sans nombre, qui font si justement comparer le monde à une mer orageuse et féconde en naufrages. Marie doit donc régner encore en *Souveraine* sur cette mer pour en calmer les flots, en apaiser les tempêtes et nous tirer de ces abîmes, si nous avons eu le malheur d'y tomber. Eh bien ! ce sens, dit le savant Corneille de la Pierre, est aussi renfermé dans le *Nom de MARIE* qui, d'après sa racine hébraïque, veut dire également *Maîtresse de la mer, Domina maris* ⁴.

¹ Maria, id est Domina, Magistra et Princeps : MORE enim est Dominus, Magister, Princeps, a radice מַרָא, id est, docuit, direxit. (Cornel. a Lap., in *Eccli.* xxiv, 12.)

— Voir à la fin de ce chapitre les éclaircissements sur l'interprétation du saint Nom de Marie.

² R. Haccados, doctrina et sanctitate celeberrimus, ante Christum Hebræorum doctor, Messie Matrem (scilicet B. Mariam) *Domina* nuncupandam prædixit. (Corn. a Lap., in *Eccli.* xv, 20.)

— Ipsam primam creaturarum et primum hominem appellat. (*Id.* *ibid.*)

³ Omnia propter electos. (II *Tim.* ii, 10.)

⁴ Nomen Maria compositum est ex מוֹרָא, id est, *Magistra et Domina*, et יַמַּ, id est, *maris*. (Corn. a Lap., in *Eccli.* xv, 20.)

IV.

Ce n'est pas tout. Satan est acharné à notre perte ; il met tout en œuvre pour nous séduire et nous entraîner dans sa ruine. Pour y parvenir, il prend toutes les formes, il emploie tous les moyens. *Comme un lion rugissant, il rôde sans cesse autour de nous et cherche à nous dévorer*¹ ; et pour atteindre son but, *il a demandé à nous cribler comme on crible du froment*², c'est-à-dire à exercer contre nous toute sa rage, afin de nous perdre et de nous jeter comme un mauvais grain ou comme une paille légère, dans les flammes éternelles. Ce pouvoir de chercher à nous nuire lui a été donné, nous le voyons au livre de Job³ et surtout dans l'Évangile. Il tient donc continuellement le crible entre ses mains ; et Dieu sait avec quelle violence il l'agite ! Tous, nous y sommes jetés plus ou moins. Mais ayons confiance ! Celle qui est la Mère des Elus et qui a une si grande puissance de supplication sur le Cœur de Jésus, est par cela même *Souveraine de ce crible, Domina cribri* ; c'est-à-dire qu'Elle commande en Maîtresse à Satan. Elle lui dit ce que le Seigneur lui disait autrefois, au sujet de son serviteur Job : *Je te défends de nuire à l'âme de mes enfants*⁴.

Eh bien ! ce pouvoir immense de Marie sur toutes les puissances de l'Enfer, en faveur des Prédestinés, est encore renfermé dans son Nom, nous dit Christophe de Véga, dans son magnifique ouvrage : *La Théologie de Marie*⁵.

¹ I Petr. v, 8.

² Ecce Satanus expetivit vos ut cribraret sicut triticum. (S. Luc. xxii. 31.)

³ Ecce universa quæ habet. in manu tua sunt. (Job 1, 12.)

— Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te. (Job. xii. 13.)

⁴ Veruntamen animam illius serva. (Job 11, 6.)

⁵ Ex syriacis thematibus nomen Mariæ. *Dominam* cribri significat... Apud Amos : Ecce ego mandabo, et concutiam in omnibus gentibus domum Israel, sicut concutitur triticum in *cribro*. In quæ verba D. Hieronymus arbitratur per cribrum adumbrari eo loco Dei prædestinationem et reprobationem ; cujus cribri Maria *Domina* merito vocari potest ; vel quia ferventior in Mariam amor ac cultus, inter principalia prædestinationis signa a Patribus recenseri solet ; vel quia per merita Mariana congrua, post Christi merita, omnium justorum ad gloriam adscriptio peracta fuit. (Ch. de Vega, *Theol. Marian.*, n. 1376.)

N. B. — *Eclaircissements sur l'interprétation du saint Nom de Marie.*

L'étymologie du Nom de la Sainte Vierge, qui a été donné universellement par les Pères orientaux, et mentionnée aussi par les écrivains occidentaux, lesquels l'ont, pour la plupart, adoptée sans en exclure d'autres, dit M. l'abbé Daniel, est celle de *Souveraine, Maîtresse, Dame, DOMINA*.

.... Un des mots les plus usités dans la langue syriaque est le mot *moré, morô, morio*, qui signifie *Dominus* : « potissimum et frequentissimum Syris vocabu-

Quel respect ne devons-nous pas avoir pour le Nom sacré de notre Mère ! Il doit exciter en nous autant d'admiration que de confiance !

Ainsi, nous l'avons vu, le TITRE de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ou, si nous l'aimons mieux, la *dévotion* qui s'y rattache a son germe dans la *Maternité divine*, son développement dans ses illustres prérogatives, sa raison d'être dans notre filiation au pied de la croix,

lum », dit Machaelis. Là où les Syriens mettent la voyelle *o*, les Hébreux mettent la voyelle *a*.

... La forme masculine, *mor*, *mar*, a donc incontestablement, en araméen, dans la langue qu'on parlait en Palestine du temps de Notre-Seigneur, le sens de « Maître, Seigneur ». Cette appellation est donnée à Notre-Seigneur lui-même par saint Paul (I Cor. xvi, 22) : *Maran atha*, ce qui signifie : Notre-Seigneur ou Jésus-Christ est venu. *Maran* est le mot *mor* avec la voyelle *a*, conformément à la prononciation juive, suivie du suffixe ou de l'adjectif possessif de la première personne du pluriel, *an*, notre.

Le titre de *mor* est donné dans les livres syriaques, non seulement aux vivants dont on veut parler avec honneur, mais aussi aux morts, et en particulier aux saints. C'est ainsi que l'on dit *Mor Ephrem*, comme nous disons saint Ephrem. Quand on parle des rois, au lieu de dire *mor*, seigneur, on dit *moron*, notre Seigneur. On voit que c'est ce titre royal que saint Paul a donné à Jésus-Christ, et il y a tout lieu de croire qu'en s'exprimant ainsi il s'est servi simplement de l'expression usitée dans les églises de Palestine et de Syrie pour désigner le divin Maître.

Les premiers chrétiens de langue araméenne ayant l'habitude d'appeler Jésus-Christ *Moran*, comme nous l'appelons nous-mêmes Notre-Seigneur, qui n'est que la traduction de ce nom, on conçoit sans peine qu'ils aient remarqué de bonne heure que le nom de sa Mère venait de la même racine que ce mot de *Maran*. De là l'interprétation de *Maria Domina* dans toute l'Église orientale et par les Pères de cette Église, et saint Jérôme dans l'Église occidentale.

Cependant si le sens de *seigneur* est certain pour *mar*, il n'en est pas tout à fait de même de celui de *souveraine* pour *Mariam*. La forme féminine de *mar* est *Martha* dans la langue araméenne. C'est le nom que porte la sœur de Lazare que nous fait connaître l'Évangile. Tous les orientalistes admettent que le nom de Marthe signifie *maîtresse, souveraine*.

Mais la forme *Mariam* ne peut-elle pas être une autre forme féminine, irrégulière ou archaïque, ou plutôt hébraïque, de *mar* ? On ne saurait assurément établir le contraire. Il est vrai qu'il est plus naturel de chercher l'étymologie d'un nom porté déjà par la sœur de Moïse dans la langue hébraïque, que dans la langue syriaque, et qu'on ne trouve en hébreu aucune racine *mar* ayant le sens de commander, mais on n'en trouve pas davantage en syriaque, où *mar* est isolé et a seulement des dérivés, sans qu'on puisse lui assigner à lui-même une racine certaine.

On peut alléguer encore une autre difficulté contre l'étymologie que nous étudions : c'est la terminaison *am* de *Mariam*. Cette dernière difficulté, qui a pourtant été faite assez souvent, n'est pas sérieuse. Les meilleurs des grammairiens et les plus habiles lexicographes s'accordent à admettre que la syllabe *am* est une finale qui s'ajoute aux substantifs propres, de même qu'aux substantifs communs, comme une sorte de lettre servile. Il n'est pas aisé de déterminer l'origine et la valeur de cet appendice, mais le fait n'en demeure pas moins établi et constaté par maints exemples.

Ainsi Zétam, I Par. xxiii, 8. Comparez Zétam, I Par. viii, 10 ; Étam, I Par. iv, 32, 33 ; II Par. xi, 6 ; Onam, Gen. xxxvi, 23 ; Ulam, I Par. vii, 46 ; Schouham, Num. xxvi, 42 ; Gatham, Gen. xxxvi, 11 ; Balaam, Num. xxii, 15, etc., etc. Qu'on appelle donc la désinence *am* intensive, comme l'a fait Hiller, ou simplement formative comme Genesius, peu importe ; il nous reste comme élément essentiel du nom de Marie, *Mar* dans le sens de *maîtresse, souveraine*. S'il n'a pas la terminaison féminine de l'araméen, c'est qu'il ne vient pas de l'araméen, mais de l'hébreu : *Martha* est la forme syriaque ; *Mariam*, la forme hébraïque que nous trouvons dans la Bible, dès le temps de Moïse, désignant la sœur du législateur des Hébreux. C'est donc là, de toutes les étymologies du

et sa justification dans le NOM même de MARIE, qui est à lui seul le résumé le plus complet de toutes les gloires de l'auguste Vierge.

nom de Marie, celle qui nous paraît *la plus vraisemblable et la mieux fondée*. Elle n'est pas la moins belle. La signification en est la même que celle de Sara, « la princesse, la reine. » Dieu a voulu que la Mère des chrétiens eût un nom semblable par le sens à celui de la mère du peuple juif, la mère d'Isaac, l'épouse d'Abraham.

O Imperatrix cœlitum,
 Maria, lux terrigenum,
 Esthere pulchra pulchrior,
 Juditha forti fortior,
 Rebecca miti mitior,
 Rachele cara carior,
 Quo te celebrem nomine,
 O Virgo plena numine ?...
 'Tu..., REGINA ES.

(Hymne ancienne.)

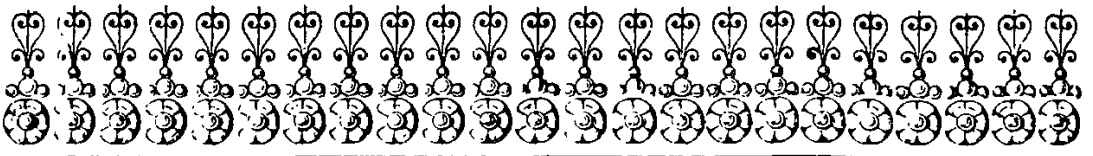
L'abbé M. DANIEL.

P.-S. — Nous avons la preuve que le mot *mar, mor, moran, mara*, dans le sens de *maître, seigneur*, était connu, en Égypte, du temps de Moïse, des Égyptiens eux-mêmes.

Dans un papyrus, où le scribe Huf raconte le voyage de Mohar, en Palestine et en Syrie, du temps de Ramsés II, l'auteur donne au Mohar le titre de *Mariana*. Tous les égyptologues s'accordent à reconnaître que ce titre est sémitique et signifie *maître, seigneur*. Il n'y a pas d'ailleurs de doute possible sur sa signification, parce que le groupe hiéroglyphique qui exprime le mot *marina* est suivi du signe qui marque l'idée de *seigneur, chef, celui qui commande*, l'homme armé du bâton de commandement. Ce mot de *marina* se lit deux fois dans ce papyrus, page 23, ligne 3, et page 27, ligne 9. On le lit aussi dans le papyrus Harris, au pluriel et précisément pour désigner des chefs des Aperious ou Hébreux, ce qui nous montre de plus combien ce mot était familier aux Hébreux comme aux Égyptiens. Rien donc d'étonnant qu'on ait donné le nom de *Mariam* à la sœur de Moïse, dans le sens que constatent les monuments égyptiens, celui de *maîtresse, souveraine*.

(Études de M. l'abbé Daniel sur le nom de Marie.)





CHAPITRE III.

CONVENANCE ET OPPORTUNITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

CE nouveau TITRE donné à Marie est-il opportun ? Cette Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est-elle en harmonie avec les besoins du temps?... Nous osons le croire avec NN. SS. de Bourges, de Sens et tant d'autres Prélats aussi distingués par leurs lumières que par leur piété ¹.

Les deux grandes dévotions de ce siècle sont la dévotion au Sacré Cœur de Jésus et la dévotion à Marie Immaculée. Ce siècle les a reçues directement de Dieu lui-même, qui a bien voulu à Paray-le-Monial, à Lourdes, à la Salette, les révéler, les confirmer et les consacrer. La dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* réunit, sous un seul titre, ces deux dévotions ; elle les résume ; elle les développe ; elle double leurs forces, en les associant. C'est un premier degré d'opportunité.

Le second vient de la situation présente, où tout semble mis en péril et désespéré. Les grands principes d'ordre moral, avons-nous dit, sont outragés et foulés aux pieds. Les défections se multiplient de tous côtés : les caractères s'affaiblissent et disparaissent de plus en plus. L'autorité est avilie et méconnue jusqu'au sein de la famille ; les ruines s'accumulent et la révolution est partout.

Aussi la société est-elle profondément ulcérée ; elle chancelle sur ses bases ; les passions sont liguées contre elle ; l'enfer lui livre une guerre acharnée. On ne veut plus de religion ; alors le mal triomphe, les abîmes se creusent et les âmes se perdent, en méprisant les

¹ Plus de 450 Archevêques et Evêques ont approuvé la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. (Voir plusieurs de leurs lettres à la fin de ce volume.)

mérites de Jésus-Christ.... Mais la justice divine tient en main la coupe de ses vengeances.... Le Ciel s'obscurcit et la tempête se forme....

Ne désespérons pas cependant ; au milieu de ces nuages qui portent avec eux la foudre, un nouvel arc-en-ciel apparaît ; c'est Marie.... mais Marie, avec une de ses plus riches parures, un de ses diadèmes les plus brillants ! Marie, avec le signe de sa puissance et la source de ses trésors infinis, c'est-à-dire Marie avec le Cœur de son adorable Enfant : *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui, par sa puissante intercession, coopère au relèvement de la société.

Jusqu'ici on a pu offrir aux pécheurs, aux mourants, aux faibles, aux malheureux, à la France, au monde, Marie sous les noms si doux de Notre-Dame de Grâce, de Bon-Secours, de Bon-Remède, de Bon-Conseil, de la Paix, etc., etc. ; et La voilà qui se présente aujourd'hui à nous, sous celui de NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, dont nous avons donné dans le cours de cet ouvrage la touchante signification.

Mais, pour que ce nouveau Titre et cette nouvelle Dévotion aient leur raison d'être, il faut que le Sacré Cœur de Jésus soit, à l'heure qu'il est, notre unique espérance et notre salut. Or, nous ne saurions en douter.

Ce n'est pas sans un dessein particulier de la Providence que nous voyons aujourd'hui ce divin Cœur établir partout son règne, et le développer dans les âmes... Il est évidemment l'*Astre* qui brille au sein des ténèbres de notre siècle, et qui vient nous rassurer au milieu des tempêtes sociales dont nous sommes alarmés. *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes !* nous dit Jésus-Christ lui-même... *Il contient des grâces de sanctification et de salut nécessaires pour les tirer de l'abîme de perdition* ¹.

Les âmes de notre temps, le siècle où nous vivons, ont-ils besoin des bénédictions et des miséricordes dont ce Cœur sacré est la source ? Poser cette question, c'est la résoudre.

Au reste, écoutons Pie IX : il connaissait les maux de son époque ; il avait mission pour en parler et nous dire où se trouvait le remède. Voici ses mémorables paroles qui furent adressées à nous-mêmes, en septembre 1860, lorsque nous étions à ses pieds : *L'Église et la société n'ont d'espérance que dans le Cœur de Jésus ; c'est lui qui guérira tous nos maux.*

Qui donc viendra, par ses supplications *toujours efficaces*, nous ouvrir ce divin Cœur, source de la grâce et de la bénédiction, de la

¹ *Vie et œuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, t. I, p. 123, et t. II, 379, éd. 2.

lumière et de la vie ? Marie... nous l'avons vu. *Elle tient la clef de ce trésor¹ : Elle peut l'ouvrir à son gré à qui Elle veut, quand Elle le veut, comme Elle le veut, et autant qu'Elle le veut².*

II.

« Oui, c'est à cette Vierge auguste, s'écrie saint Bernard, que revient la sublime mission de parler pour nous au Cœur de Jésus. *Quis tam idoneus ut loquatur ad Cor Domini nostri Jesu Christi, ut felix Maria³ ?* »

Mais la cause de notre siècle est une *cause des plus difficiles, une cause presque perdue et à moitié désespérée*. Le monde court à sa perte ; les âmes s'éloignent de Dieu et ne veulent plus du salut. L'erreur et le mensonge triomphent, la corruption ne connaît plus de limites, et les fléaux terribles exercent sur le monde les justes vengeances du Ciel outragé.

« N'importe, nous répond saint Éphrem, que le mal paraisse incurable !... C'est précisément le motif pour lequel Marie prendra en main cette cause, si vous la Lui remettez. Ne savez-vous pas qu'Elle est l'espérance de ceux dont on désespère, *spes desperantium* ; l'espérance de ceux qui désespèrent, *spes desperantium*, et l'espérance même de ceux qui, ici-bas, ont perdu toute espérance, *spes desperantium*⁴ !... »

Pourquoi, se demande Pie IX, résumant la croyance universelle de l'Église, pourquoi ? *Parce qu'il n'est rien que la Mère de Dieu ne puisse obtenir de son divin Fils⁵.*

Elle tient entre ses mains tous les trésors de la divine miséricorde, s'écrie saint Pierre Damien. Tout pouvoir lui a été donné au

¹ Nihil nos Deus habere voluit, quod per Mariæ manus non transiret. (S. Bern., serm. 3, in Vigil. Nativ. Domini, n. 10.) — Quid est Maria ? DOMINA. Et quid dicam de Domina nostra ? Nisi quod gratia plena, omni petenti se tribuit, in manu et potestate habens thesauros cœlestes. (Petrus Cellensis, serm. 3, in Domini. Annunt., p. 712, éd. Migne.)

² Omnia dona... quibus vult, quando vult, quomodo vult, et quantum vult per manus Ipsius administrantur. (S. Bern. Sen., Pro Fest. V. M., s. 5, art. 1, c. viii, de Nativ. B. V.)

³ S. Bern., serm. de Paneg. Virg., n. 7.

⁴ Post mediatorem mediatrix, pons mundi totius ad altissimum cœlum nos ducens, hominum tutela, clavis in cœlum nos introducens. (S. Ephrem., orat. 4, ad Deiparam, græco-lat., t. III, p. 328 et 329, éd. Assemani.)

⁵ Nihil est quod ab Eo impetrare non valeat. (Bulle du Jubilé 1864.)
— Dabit ipsa quoque dona hominibus, siquidem nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas. (S. Bern., serm. 1, Assumpt., n. 2.)

*ciel et sur la terre, et rien ne Lui est impossible, puisqu'Elle peut ramener au salut ceux qui en avaient perdu l'espoir*¹.

Mais nos infidélités réitérées et nos crimes sans nombre, la violation publique, universelle, des lois de Dieu et de l'Église, de la justice et de la morale, toutes ces iniquités ne sont-elles pas de nature à indisposer Marie contre nous ? Loin de nous secourir, ne serait-Elle pas plutôt portée à nous abandonner à la justice divine ? Non, n'oublions pas la mission providentielle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. N'est-Elle pas l'avocate des *causes les plus délaissées*², *l'unique espoir des désespérés*³ ? Pourquoi ? « Parce qu'Elle est la Reine de la miséricorde, dit Gerson, et la Maîtresse de la grâce⁴. »

Voyez-vous maintenant la raison de ce cri d'espérance qui retentit au sein de l'Église et va se répétant de toute part :

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, priez pour nous !

NOTRE-DAME DES DÉSESPÉRÉS, secourez-nous !

III.

O Marie ! ces pages, consacrées à l'explication de votre glorieux Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ont-elles épuisé votre louange ? Le prétendre serait folie ; « car votre louange est une source qui ne tarit jamais, s'écrie un pieux auteur, et plus on y puise, plus elle devient abondante⁵. » Aussi, quand bien même tous les Anges, tous

¹ *In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini.* (S. Petr. Dam., serm. 1, in *Nativ. B. M. V.*, p. 740, t. I, éd. Migne.)

— *Data est Tibi omnis potestas in celo et in terra. Nil Tibi impossibile, cui possibile est desperatos in spem beatitudinis relevare.* (*Id.*, *ibid.*)

² *Spes desperantium.* (S. Ephrem., de *Lamentat. V. M.*, et serm. de *Laul. B. M.*, græco-lat., t. III, p. 575, éd. Assemani.)

³ *Unica spes desperatorum.* (S. Ephrem., orat. ad *B. M. V.*, *ibid.*, p. 577.)

— *Peccatorum et auxilio destitutorum unica Advocata atque Adjutrix, Refugium et Diversorium.* (S. Ephrem., serm. de *Laul. B. M.*, *ibid.*, p. 575.)

— *Scala cœlestis, per quam supernus Rex humiliatus ad ima descendit ; et homo, qui prostratus jacebat, ad superna exaltatus ascendit.* (S. Petr. Dam., homil. de *Nativ. B. M. V.*, p. 753.)

— *Citius cœlum cum terra perierit, quam Ipsa aliquem serio se implorantem sua ope destituat.* (Ludov. Blosius, *Spec. spirital.*, c. XII, p. 70, éd. 1568.)

— *Velocior est nonnunquam salus, memorato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu... Filius Dominus est et Judex :... invocato autem nomine Matris, etsi merita invocantis non merentur, merita tamen Matris intercedunt, ut exaudiatur.* (S. Anselm., de *Excell. Virg.*, c. VI.)

⁴ *Regina est misericordiae, et Domina gratiae, sub cujus imperio sunt omnia jura regnorum.* (Gerson, *Cancellar. Parisiens.*, tract. 4, *super Magnif.*, t. IV, p. 287.)

⁵ *Laus Mariæ fons est indeficiens, qui, quanto longius extenditur, tanto amplius impletur, et quanto amplius impletur, tanto latius dilatatur.* (Ab. Franco, de *Grat. Dei*, lib. VII.)

— *Et si omnium nostrum membra verterentur in linguas, eam laudare sufficeret nullus.* (S. Aug., in *Assumpt. B. M.*, n. 4, serm. 208, in append., éd. Migne.)

les Saints du ciel, toutes les créatures de la terre s'uniraient pour énumérer vos gloires, nous ne les saurions pas encore, puisque, d'après saint Bernardin de Sienne et l'immortel Pie IX, « il n'y a que Dieu seul qui en connaisse toute l'étendue ¹. » Faut-il se taire pour cela ? « Non, réplique Richard de Saint-Laurent, non ; car, en publiant les grandeurs de la Vierge Immaculée, on s'assure le ciel pour l'éternité ². » « En effet, ajoute le même auteur, Elle est si pleine de gratitude qu'Elle ne peut manquer de glorifier dans l'autre vie ceux qui ont soin de L'honorer dans celle-ci ³. » Au reste, ô Marie, ne déclarez-Vous pas Vous-même avec l'Église : *Que ceux qui s'attacheront à Vous faire connaître et aimer sur la terre, jouiront du bonheur céleste* ⁴ ?

Un de vos plus grands serviteurs l'avait ainsi compris, quand il s'écriait : « O mon âme, réjouis-toi en Marie, car des biens sans nombre sont réservés à ceux qui La glorifient ⁵. » Mais qu'ai-je fait pour Vous, ô Vierge incomparable ? rien !... Aussi, je Vous supplierai, avec Thomas a Kempis, de dire à Jésus pour moi ces paroles qui toucheront son Cœur miséricordieux, auprès duquel Vous exercez un si puissant crédit : « O mon Fils, ayez pitié d'une âme qui voudrait m'aimer et qui a cherché à me glorifier ⁶. »

O Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! faites que la lecture de ce livre augmente la confiance de vos enfants, porte la paix dans quelque âme troublée, jette la lumière dans les esprits indécis, fortifie quelques faibles, ranime une espérance qui s'en va et ramène celle qui n'est déjà plus, qu'elle cicatrise une plaie saignante et guérisse un cœur ulcéré. Saint Anselme fait espérer ces faveurs, quand il dit « que ceux qui entendent raconter vos louanges y trouvent leur salut ⁷. »

C'est le vœu le plus cher de mon cœur.

¹ S. Bern. Sen. — Pie IX, Bul. *ad def. Im. Concept.* — Vide p. 66.

² Honorare Mariam, thesaurizare est sibi vitam æternam. (Ric. a S. Laur., *de Laud. B. M.*, lib. II, c. 1, p. 33.)

³ Glorificabit in futuro honorantes se in presenti. (*Id.*, *ibid.*)

⁴ Qui elucidant Me, vitam æternam habebunt. (*Eccli.* xxiv, 31.)

⁵ Exulta, anima mea, et lætare in Illa : quia multa bona sunt laudatoribus præparata. (S. Bonav., *Psalt. B. V.*, Ps. XLIII, p. 205, t. XIV, éd. Vivés.)

⁶ Fili ! miserere animæ famuli tui, amatoris et laudatoris mei. (Thom. a Kemp., *ad Nor.*, serm. 21.)

⁷ Qui namque fieri potest ut ex memoria laudis ejus salus non proveniat peccatori, cujus uterus factus est via ad sanandum peccatorem ? (S. Anselm., *de Excell. Virg.*, c. 1.)





CHAPITRE IV.

LA ROYAUTE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

Dieu, voulant manifester sa bonté au monde, décréta, de toute éternité, que son Verbe, le rayonnement de sa gloire, la figure de sa substance, son Fils unique en un mot, en tout semblable à Lui, s'incarnerait un jour pour sauver les hommes. A ce Fils il fallait une Mère, et cette Mère, elle aussi, fut prédestinée de toute éternité, avant tout le reste de la création, comme devant fournir de son sang virginal le corps du Verbe¹, et par cela même son Cœur où seraient renfermés tous les trésors du Ciel et d'où jaillirait la source de toutes les grâces et de toutes les bénédictions dont Elle serait Elle-même le canal privilégié².

Marie donc, dans le plan divin et dans son exécution, est inséparable de son Fils, et Elle devient avec Lui la cause finale de la création tout entière³, ce qui fait dire à saint Bernard que Dieu a récréé en *Elle*, par *Elle*, et d'*Elle* tout ce qu'Il avait créé⁴. Aussi peut-Elle s'écrier, d'après Richard de Saint-Laurent : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre⁵. » Pourquoi cette place suréminente de l'auguste Vierge dans les desseins du Tout-Puissant, et de si grands privilèges ? « Parce qu'*Elle* est son trésor, ajoute saint Bernard, et que ce trésor renferme son Cœur⁶ », c'est-à-dire

¹ Tu ante omnem creaturam in mente Dei prædestinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares. (S. Bern. Sen., serm. 51, *de B. V.*, cap. iv.)

² Cum illo mihi omnia donavit. (Rupert., lib. I, *in Cant.*)

³ Fuit causa finalis cur Deus omnia creavit. (Corn. a Lap., éd. Vivès, t. IX, p. 618, col. 1.)

⁴ In Te, et per Te, et de Te, benigna manus Omnipotentis, quidquid creaverat recreavit. (S. Bern., *in Festo Pentec.*, serm. 2, n. 4.)

⁵ Ideo potest vere dicere cum Filio : Data est mihi omnis potestas in celo et in terra. (Ric. a S. Laurent., *in Laul. B. V. M.*, lib. VI.)

⁶ Annon thesaurus Dei Maria ubicumque Illa est, et Cor ejus ? Oculi ejus super eam. (S. Bern., t. I, serm. 3, *in Annunt. B. M.*, p. 981.)

son Verbe, et que ce Verbe, fait homme, donne, à son tour, à sa Mère, son propre Cœur et toutes les grâces qu'il contient ¹.

Voilà donc Marie, couronnée de son beau Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, en possession de toutes les richesses de son divin Fils, et étendant son empire sur tous ses domaines ². Aussi sa Royauté est-elle universelle : elle embrasse le monde de la nature et de la grâce ³, et va aussi loin que celle des trois Personnes divines, nous dit saint Bernardin de Sienne. Voici ses paroles : « Autant de créatures sont soumises à la glorieuse Vierge qu'à l'adorable Trinité elle-même, car tous les êtres créés, quelque rang qu'ils tiennent parmi les œuvres de Dieu, qu'ils soient de purs esprits comme les Anges, des êtres doués de raison comme les hommes, des corps purement matériels, comme les corps célestes et les éléments ; tout ce qui existe au ciel et sur la terre, les damnés eux-mêmes, comme les Bienheureux, tout ce qui est soumis à la puissance divine est soumis de même à Marie et reconnaît son autorité, car le Fils de Dieu qui est en même temps celui de la Vierge bénie, voulant égaler l'empire de sa Mère à celui de son Père céleste, se fit le serviteur de sa divine Mère sur la terre, et Lui fut soumis. D'où il suit que l'on peut dire en toute vérité : Tout obéit au pouvoir divin, même la Vierge ; tout obéit au pouvoir de la Vierge, même Dieu ⁴. »

II.

Quels titres invoquerons-nous pour établir cette royauté de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ? Ils sont multiples. Elle repose d'abord sur

¹ Aqueductus, qui plenitudinem fontis Ipsius de Corde Patris excipiens, nobis edidit illum, si non prout est, saltem prout capere poteramus. (S. Bern., serm. de Aqueductu in Nativ. B. V. M.)

— Totum paternum est quod de Corde Patris Christus attulit nobis. (S. Bern., in Festo Pentec., serm. 2, n. 3.)

² Jus et dominiū et usumfructum possessionis habens in rebus Filii sui. (Alb. Magn., super Missas est, cap. cv.)

— Regina super patrimonium et proprietatem Filii sui. (S. Bern. Sen., Pro Festo V. M., serm. 5, art. 1, cap. iii, de Nativ. B. V.) — Totum possedit Filii regnum. (Rupert.)

³ Regina omnium vere. (S. Greg. Nazianz., in Traged. de Christo patiente.)

⁴ Tot enim creaturæ serviunt gloriosæ Virgini, quot serviunt Trinitati. Omnes enim creaturæ, quemcumque gradum teneant in creatis, sive spirituales, ut Angeli, sive rationales ut homines, sive corporales ut corpora caelestia vel elementa, et omnia quæ sunt in cælo et in terra, sive damnati, sive beati, quæ omnia sunt divino imperio subjugata ; eadem gloriosæ Virgini sunt subjecta. Ille enim, qui Filius Dei est, et Virginis benedictæ, volens paterno principatui principatum æquiparare maternum, ipse, qui Deus erat, Matri famulabatur in terra, et erat subditus illis. Propterea hæc est vera propositio : Divino imperio omnia famulantur, etiam Virgo ; et iterum hæc est vera : Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus. (S. Bern. Sen., serm. 61, art. 3, cap. vi.)

le droit naturel. Il est hors de doute que Marie est de race royale. Nos Livres saints le proclament. *Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, père de David, et une fleur naîtra de sa racine* ¹. Le rejeton de Jessé, c'est bien la glorieuse Vierge; de *sa racine*, c'est-à-dire de son sein virginal, est sorti Notre-Seigneur Jésus-Christ, cette fleur divine d'une odeur si suave. Elle est de la race d'Abraham, de la tribu de Juda et de la famille du roi David ². Aussi transmet-Elle à son divin Fils tous les droits de son aïeul en même temps que son sang royal.

La royauté de Notre-Dame s'appuie encore sur le droit divin. Étant devenue la Mère de Dieu, Elle partage avec le Verbe incarné, fruit béni de son chaste sein, le droit de régner et de commander ³. Et puisque son Fils est, de droit divin, le roi et le monarque de l'univers entier, dit un pieux auteur, sa Mère est aussi de droit divin la Reine de ce même univers ⁴.

¹ Is. xi, 1.

² Nativitas gloriosæ Virginis Mariæ, ex semine Abraham. ortæ de tribu Juda, clara ex stirpe David... Regali ex progenie Maria exorta refulget. (*Offic. Nativ. B. M. V. ad Laudes.*)

³ Regina constituta totum in jure possidet Filii regnum. (Rupert., *in Cant.* iv.)
— Vere omnium rerum conditarum *Dominæ* effecta est, cum Creatoris Mater extitit. (S. Damasc., lib. IV, *de Fide*, cap. xv.)

⁴ Fateor non esse potestatem nisi a Deo; at, propter eandem rationem, a Virgine quoque Deipara est. Quæris quomodo? Eo quia una est utriusque potentia et unum individuum imperium. « Hæc, inquit Rupertus abbas (*in cap. iv, Cant.*), in cælis regina sanctorum, et in terris regina regnorum est; quandoquidem est Mater Regis coronati, quem constituit Dominus super opera manuum suarum, ac proinde regina constituta totum jure possidet Filii regnum. » Quidni possideat Filii regnum si totum possidet ipsum Filium? Numquid non igitur ad omnia Filii bona jus habet? Sed adhuc expressius Arnoldus Carnotensis, inquiring (*de Laud. Virg.*): « Nec a dominatione, vel potentia Filii Mater potest esse sejuncta. Una est Mariæ et Christi caro, unus spiritus, una Charitas: et ex quo dictum est ei, *Dominus tecum*, inseparabiliter perseveravit promissum et donum. Unitas divisionem non recipit, nec sectatur in partes; et licet ex duobus factum sit unum, illud tamen ultra scindi non potest. »

Ad quid noctes sectamur? Quid vagamus per umbras? En lux clara, et veritas manifesta: Jesu pueri gesta? D. Lucas describens, ait: *Et erat subditus illis*. Filius Dei, Verbum Patris subditum se Mariæ et Joseph præstavit. Quid clarius? Quis in meridie sic excæcutiens, ut Principem cum Deo Mariam non intueatur? Mirantur et superadmirantur Patres hujus sublimis Dominae vastissimum principatum, et Dei creatoris omnem subjectionem. « Ergo, inquit D. Idephonsus, qui cuncta poscit, celestia et terrestria simul regit, hunc sacratissima Virgo lacte carnis aluit et nutrit: ad cujus deinde nutum universi reguntur; sub ejus disciplina et arbitrio infans Deus versatur. » D. Bernardinus Senensis totus extaticus effectus hæc meditans, inquit: « Ille qui Filius Dei est, et Virginis benedictio, volens paterno principatui quodammodo principatum æquiparare, ut si dicam maternum, ipse qui Deus erat, Matri famulabatur in terra. Unde Lucas: *Et erat subditus illis*. Atque ita sicut verum est: Divino imperio omnia famulantur, et Virgo; ita quoque verum est: Imperio Virginis omnia famulantur, et Deus. » Et tandem stupore percussus merito vociferatur: O stupendum miraculum, et inauditæ altitudinis fastigium, ut a muliere Dei Filius quodammodo recognoscere esse humanum videretur! Tandem D. Bernardus, totus magnam in admirationem profusus (homil. I, *super Missus est*), vix ista suo tam illuminato intellectu assequi valens, et mellifluus et igneus hujusmodi ita prosequitur: *Et erat subditus illis*. Quis? Quibus? « Deus hominibus. Deus, inquam, cui Angeli subditi sunt, cui Principatus et Potestates obediunt, subditus erat Mariæ. Mirare ergo

Le Cœur de Jésus, centre et roi de tous les cœurs, rayonne comme un foyer divin sur tous les mondes, pour y répandre la chaleur, la lumière et la vie ; alors Celle qui l'a formé de son sang virginal et que nous appelons, par cela même, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, doit, Elle aussi, étendre partout son empire, puisqu'Elle a la mission de distribuer à qui Elle veut, quand Elle le veut et comme Elle le veut, toutes les bénédictions dont il est la source. Étant la Mère de la grâce et de la miséricorde, aucune créature ne saurait se soustraire à son influence.

La Royauté universelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* revendique encore d'autres titres. D'abord le droit d'hérédité, puisqu'Elle descend de David et des autres rois de Juda, nous l'avons vu. De plus, Dieu a fait *Jésus-Christ héritier de toutes choses*, dit saint Paul¹. En vertu de cette hérédité, le Sauveur possède le domaine direct, absolu, spirituel et temporel sur tous les royaumes du monde². Or, affirment les saints Pères, Marie étend son sceptre sur tout ce qui appartient à son Fils³.

Par suite de la prévarication de notre premier père, la nature tout entière s'était révoltée contre Dieu et gémissait sous le joug de Satan. Pour l'arracher à l'esclavage et la rendre à la liberté, que fait Jésus-Christ ? Il entre en lutte avec toutes les puissances de l'enfer, et, *les ayant désarmées, Il les a menées hautement en triomphe, à la face de tout l'Univers, après les avoir vaincues par Lui-même*⁴. Or, Notre-Dame a puissamment contribué à ces précieux succès en donnant la vie au glorieux Vainqueur et en Lui fournissant le sang divin par lequel Il a conquis le monde et nous a rachetés. N'est-il pas juste qu'Elle partage sa victoire ?

III.

Il est vaste, alors, l'empire de cette auguste Souveraine : il embrasse le ciel, la terre et les enfers. Elle nous en fait Elle-même

utrumlibet et elige. quod amplius mireris, sive Filii benignissimam dignationem, sive Matris excellentissimam dignitatem. Utrinque stupor, utrinque miraculum : et quod Deus femine obtemperet, humilitas sine exemplo ; et quod Deo femina principetur, sublimitas sine socio. » (Paciuchellius, *super Ave Maria*, exercitatio VII.)

¹ Quem constituit hæredem universorum. (*Hebr.* 1, 2.)

² Suarez, III part., q. 22, art. 4. — *Id.*, S. Thom. — S. Anton.

³ Ratione Maternæ dignitatis habet singulare jus ad bona Filii. (Suarez, III part., disp. 1, sect. 2, n. 7, p. 10, éd. Vivès, t. XIX.)

— *Id.*, S. Bern. Sen., *Pro Fest. B. M.*, serm. 5, art. 1, c. III, de *Natio. B. V.*

⁴ Et exspolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso. (*Coloss.* II, 15.)

connaître l'étendue, lorsqu'Elle dit ces paroles que l'Église met sur ses lèvres : *J'ai habité dans les lieux très hauts, et mon trône est dans une colonne de nuée. J'ai fait seule le tour du Ciel : j'ai pénétré la profondeur des abîmes ; j'ai marché sur les flots de la mer, et j'ai parcouru toute la terre. J'ai eu l'empire sur tous les peuples et sur toutes les nations. J'ai vu à mes pieds les cœurs de tous les hommes, grands et petits, à cause de ma puissance, et je resterai dans l'héritage du Seigneur* ¹.

Quel immense royaume que celui de Notre-Dame ! Il comprend tout : le ciel et la terre, les Anges et les hommes, le Purgatoire et l'Enfer. Elle le doit, ce royaume, à la bonté du Cœur de son Fils, qui a bien voulu, en L'associant à sa gloire et à sa puissance, La rendre dépositaire de tous ses trésors, afin qu'Elle les répande à son gré, en véritable souveraine, sur tous ceux qui le peuplent. Aussi, s'écrie Richard de Saint-Laurent, cette auguste Reine peut dire en toute vérité avec son Fils : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre* ². Oui, au ciel, Elle règne sur les Anges, c'est l'Église qui nous le dit : *Ave, Regina Angelorum !* Pourquoi ? Parce que Jésus-Christ, son Fils, *est le chef de toute principauté* ³ et le Roi des Anges, en sorte que, en son nom, tout genou doit fléchir au ciel. Tous les esprits célestes, tenant de Lui la grâce et la gloire, Le reconnaissent pour leur Souverain, et par cela même, ils reconnaissent Marie, sa Mère, pour leur glorieuse Reine ; car tous les fruits de sanctification que le Sauveur a conférés aux Anges et aux Saints, c'est par le moyen de la Très Sainte Vierge qu'Il les a opérés. Aussi saint Bernardin appelle-t-il Marie, non seulement la Reine, mais la Mère de ces Esprits célestes. « La Bienheureuse Vierge, dit-il, a reçu de Dieu le Père une fécondité inépuisable pour enfanter et pour faire naître les Anges eux-mêmes à un accroissement de délices ⁴. » Saint Antonin, de son côté, s'écrie : « Si les Anges reçoivent la gloire, la perfection et la béatitude de Jésus, qui a restauré toutes choses sur la terre et dans les cieux, Marie, étant la Mère de ce divin Rédempteur, est, en quelque manière, le

¹ *Ego in altissimis habitavi, et thronus meus in columna nubis. Gyrum cœli circuivi sola, et profundum abyssi penetravi, in fluctibus maris ambulavi, et in omni terra steti ; et in omni populo, et in omni gente primatum habui ; et omnium excellentium et humilium corda virtute calcavi ; et in his omnibus requiem quæsi, et in hæreditate Domini morabor. (Eccli. xxiv, 7-11.)*

² *Ideo potest vere dicere cum Filio : Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. (Ric. a S. Laurent., de Laudibus S. V. M., lib. VI.)*

³ *Coloss. 1, 10.*

⁴ *Beata Virgo ab ipso Patre æterno recepit fontalem fœcunditatem ad generandos omnes electos, et etiam ipsos Angelos in aliquo gustu et gradu et experientia divinorum. (S. Bernard. Sen., t. II, serm. 11, art. 2.)*

principe et la source de la gloire des Anges et peut, à bon droit, être appelée leur Mère ¹. »

Mais où a-t-Elle puisé, cette divine Vierge, les grâces qui ont rendu les Esprits célestes victorieux dans leur lutte avec Lucifer, et ont augmenté leur gloire ? N'est-ce pas dans le Cœur de son Fils, que Dieu offrit par anticipation à leurs adorations ² ? Sa royauté s'étend donc sur tout le monde angélique où Elle règne en souveraine Maîtresse ³.

IV.

Le Purgatoire est aussi son domaine. Nous ne nous arrêterons pas à prouver l'existence de ce lieu de souffrance. Qu'il nous suffise de savoir que c'est un dogme de notre foi, que la raison elle-même justifie. Mais quels supplices y endure-t-on ? Le feu qui s'y trouve, dit saint Augustin, l'emporte sur tous les tourments que l'homme peut supporter ici-bas ⁴. Les tortures les plus horribles des saints martyrs ne sont rien en comparaison des souffrances de ce lieu d'expiation ⁵. La moindre de ces souffrances, ajoute saint Thomas, surpasse les plus cruelles douleurs de cette vie ⁶. Outre la peine du dam, c'est-à-dire de la privation de Dieu, qui est la plus horrible de toutes, affirme Suarez, les âmes, plongées dans les flammes du Purgatoire, quoique séparées de leurs corps, ressentent quelque chose d'analogue à l'effet que produit sur les vivants, soit l'ardeur du feu, soit quelque autre agent de tortures corporelles ⁷.

¹ Si Angeli recipiunt illuminationem, perfectionem et beatificationem a Jesu, per quem omnia restaurantur in caelo et in terra : ergo B. Virgo, cum sit Mater Jesu, causa est aliquo modo gloriæ Angelorum, ut apte dicatur Mater eorum. (S. Anton., part. IV, tit. 15, cap. xiv.)

² Voir dans cet ouvrage le chapitre de Prédestination de Notre-Dame du Sacré-Cœur. III.

³ Merito habent de Illa omnes cœlestes spiritus confiteri et dicere illud IV Reg. x, 5 : *Servi tui sumus : quocumque jusseris faciemus.* (S. Bern. Sen., tom. III, serm. 3, art. 3.)

⁴ Gravior erit ille ignis quam quicquid homo potest pati in hac vita. (S. Aug., in *Psal.* xxxvii.)

— Ille autem ignis, etsi æternus non sit, nunc tamen modo gravis est ; excedit enim omnem pœnam quam unquam aliquis passus est in hac vita. (*Id.*, lib. de vera et falsa Penitentiâ.)

⁵ Illa correctio gravior est quam quid unquam passi sunt latrones et sancti martyres, vel quicquid gravius excogitare potest homo. (Ven. Beda, in *Psal.* xxxvii.)

⁶ Pœna Purgatorii minima excedit maximam pœnam hujus vitæ. (S. Thom., IV, dist. 21, q. 1, art. 1, quæst. 3.)

⁷ B. Virgo in regno Purgatorii dominium tenet, propterea inquit : *Et in fluctibus maris ambulavi.* Pœna quidem Purgatorii dicitur *fluctus*, quia transitoria est, sed additur *maris*, quia nimirum est amara. (S. Bern. Sen., serm. 2, de glorioso Nom. Mariæ, art. 2.)

Ces chers exilés de la Patrie céleste n'ont-ils pas une Reine qui s'intéresse à eux, qui puisse les soulager dans leurs misères et leur apporter de douces consolations ? Oui, assurément ; ils ont *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui étend sur eux son sceptre, les couvre de son manteau, adoucit leurs souffrances et les délivre de leurs tourments. Et comment ? parce que le Cœur de Jésus L'a rendue dépositaire de tous les trésors de sa miséricorde et qu'Elle aime à en enrichir ses enfants ; Elle le fait avec d'autant d'empressement et de joie, qu'Elle les sait pauvres et malheureux.

Pourrait-il en être autrement, puisque ces âmes sont marquées du sceau de la Prédestination et que, en attendant leur bonheur, elles sont détenues dans un des domaines de son vaste empire. Voyant donc leurs pleurs et leurs gémissements, Elle s'empresse de les soulager et de faire luire, dans leurs sombres cachots, quelques rayons d'espérance, qui s'échappent du Cœur de son Fils, et de les consoler ¹ ; puis Elle déverse sur les flammes qui les enveloppent de toutes parts l'eau rafraîchissante qui s'écoule, comme autant de grâces, de la fontaine mystérieuse et sacrée dont Elle a la garde et la clef.

() *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, puisque Vous êtes la Reine et la Mère de ces âmes qui nous sont si chères, couvrez-les de toutes vos tendresses, usez de votre puissance et conduisez-les dans votre glorieux empire où elles chanteront, pendant toute l'éternité, vos gloires, vos miséricordes et celles du Cœur adorable de Jésus.

V.

La royauté de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ne s'exerce pas seulement au ciel et dans le Purgatoire, mais encore aux enfers ².

Marie est appelée Reine sans restriction. Son empire embrasse tout ce qui existe : *Regina omnium vere* (S. Grég. Nazianz.) Il n'y a pas de lieu où ne s'exerce sa puissance ; il n'en est pas surtout où sa miséricorde ne répande des bienfaits. Elle dit dans l'Ecclésiast-

¹ Maria bona existentibus in Purgatorio, quia per eam ibi detentæ animæ habent suffragium. (S. Vinc. Ferr., serm. 2, *de Nativ.*)

— Tu es Mater misericordiæ, tu consolatio eorum qui sunt in Purgatorio. (S. Brig., lib. I, *Revel.*, cap. xvi.)

— Audivit S. Brigitta ipsam Dei Genitricem Virginem dicentem : Ego sum Mater Dei, et Mater omnium qui sunt in Purgatorio ; quapropter omnes pœnæ quæ debentur purgandis pro peccatis ipsorum, per preces meas qualibet hora aliquo modo mitigantur. (Blos., in *Molini spirituali*, cap. xiii.)

² Demum nedum in cœlo et in terra, sed in inferno Domina est. (S. Bonav., in *Spec. B. V. M.*, cap. vii.)

tique : « J'ai pénétré dans la profondeur de l'abîme ; *Profundum abyssi penetravi* (XXI, 8). » Cet abîme, selon saint Bernardin de Sienne, n'est autre que l'enfer ; la bonté de la puissante Trésorière du Cœur de Jésus irait donc jusque-là ? Pourquoi pas !

Ce n'est pas à dire qu'Elle tire du gouffre infernal les damnés qui y sont précipités, pour les conduire dans le séjour de la gloire, non ; car, selon la parole de Jésus-Christ et l'enseignement de l'Église, ils y resteront pendant toute l'éternité : *Ite in ignem æternum* : il n'y a plus de rédemption possible pour eux.

Cependant, Marie arrache de ce gouffre bien des pécheurs en faisant révoquer la sentence de leur condamnation. Que d'hommes, en effet, seraient infailliblement perdus pour toujours, si cette divine Mère n'intercédaît pour eux ! Par ses supplications et sa puissance sur le Cœur de Jésus, Elle les enlève des mains de Satan, qui les entraînait déjà dans son sombre empire, et leur obtient d'échapper à la damnation éternelle ¹.

Bien plus, d'après saint Thomas, Marie peut faire revenir à la vie certains coupables, morts en état de péché mortel, auxquels Elle s'intéresse, afin de les soustraire aux supplices éternels. Dans ce cas, évidemment, la sentence définitive du souverain Juge ne serait pas encore portée contre eux, car Dieu ne revient pas sur cette sentence, mais elle resterait suspendue quoique justement méritée. Le coupable connaîtrait le sort qui lui est dû et aurait trempé ses lèvres sur le bord de la coupe amère des douleurs infinies. Mais Dieu, sachant l'intérêt que la puissante et miséricordieuse Dispensatrice des trésors du Cœur de Jésus porte au malheureux pécheur, au lieu de le plonger à jamais dans l'abîme, attend l'intercession qui doit le sauver ².

Que *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont nous connaissons la tendresse pour ses enfants, ait le pouvoir de suspendre ainsi, en certaines circonstances, l'arrêt du Juge suprême en faveur de quelques pécheurs privilégiés, soit immédiatement après leur mort pour qu'ils implorant leur pardon, soit en les rappelant à la vie, afin de leur procurer le moyen de faire pénitence, nous ne pouvons en douter. L'histoire en rapporte de nombreux exemples appuyés sur des témoignages irrécusables. D'ailleurs, comment hésiter à le croire, lorsque nous savons que plusieurs saints ont ressuscité des morts, certainement décédés en état de péché mortel, et par consé-

¹ In adventu Filii tui clementissimi Dei nostri, cum assistemus omnes iudicandi, tu, quæso, per maternam potentiam, valida manu tua ab æterno igne nos eripiens, fac ut sempiterna consequamur bona. (S. Germ. Const., sermo *de Zona B. M. V.*)

² S. Thom., *de Veritate*, quæst. VI, art. 6.

quent irrévocablement damnés, si Dieu n'avait suspendu la sentence en leur faveur, à cause des mérites de ses serviteurs ?

C'est ainsi que sainte Thècle, vierge et martyre, priant pour sa mère, morte dans l'idolâtrie, obtint qu'elle ressuscitât et devînt chrétienne. La bienheureuse Agnès rendit la vie au fils du préfet, que le démon avait frappé de mort subite et qui, sans nul doute, aurait été précipité dans l'enfer, pour avoir tenté de la séduire. Dieu ferait-Il moins pour honorer sa Mère que pour manifester la sainteté de ses serviteurs ?

Ajoutons enfin que la Très Sainte Vierge vient encore en aide aux damnés en adoucissant réellement leurs supplices. C'est le sentiment commun des théologiens. Par la miséricorde infinie de Dieu, disent-ils, et par la tendre compassion de Marie, les tourments de ces malheureux ne sont pas en rapport avec leurs crimes, c'est-à-dire qu'ils sont moins punis qu'ils ne le méritent¹, sans toutefois que les droits de la justice divine soient violés, car, à la demande de sa Mère, le Sauveur sait faire miséricorde et rester juste.

VI.

O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au ciel aucune créature ne saurait se soustraire à votre empire. Les Anges Vous reconnaissent pour leur Reine ; tous les Justes de l'ancienne loi, les Patriarches et les Prophètes chantent vos gloires, proclament votre puissance et Vous regardent non seulement comme leur souveraine, mais encore comme l'instrument de leur bonheur ; le Purgatoire, où gémissent tant d'âmes, est votre domaine, Vous y réglez pour encourager l'espérance et y répandre vos bienfaits ; sur l'enfer lui-même Vous étendez votre sceptre et les damnés sont contraints d'accepter votre royauté. Votre empire s'arrête-t-il à ces limites ? Non ; il est universel comme celui de votre Fils ! Il n'embrasse pas le ciel seulement, mais encore la terre tout entière et tous ceux qui l'habitent.

Nous lisons dans l'Apocalypse qu'*un grand signe apparut dans le ciel : c'était une Femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles ; cette Femme était montrée dans son état de maternité. Un énorme dragon, c'est-à-dire Lucifer², se met à la poursuivre. Il s'arrête devant Elle,*

¹ *Quantitas pœnæ damnatorum, ex Dei misericordia, et intercessione B. Mariæ Virginis, citra conditionem taxatur. (Rutilius Benson., cap. xxxiii.)*

² *Draco hic, id est diabolus Lucifer. (Corn. a Lap., in Apoc. xii, 4.)*

afin de dévorer son Fils aussitôt qu'Elle l'aura mis au monde¹. Mais la Femme est soustraite à sa fureur. Il continuera de s'irriter contre Elle et ira faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu et ont le témoignage de Jésus-Christ².

Cette guerre est déclarée depuis le jour où Marie, représentée par cette Femme, nous a donné naissance, sur le Calvaire, à la vie divine. L'Église, composée de ses premiers enfants, était à peine sortie du Cœur entr'ouvert de Jésus-Christ qu'elle est en butte à la rage de Satan ; il ne cessera de la poursuivre jusqu'à la consommation des temps. Mais elle n'a rien à craindre ; elle appartient, elle aussi, au royaume de Marie. Cette divine Reine a mission de veiller sur elle et de la protéger. Elle l'éclaire, Elle la dirige et la fait triompher de tous ses ennemis. Elle fut avec les Apôtres pour les encourager au combat, avec les Martyrs pour les soutenir dans leurs luttes, avec les Confesseurs de la foi pour les inonder de ses lumières, avec les Vierges pour les couvrir de son manteau virginal ; aussi tous et toutes La proclament-ils leur souveraine : *Regina Apostolorum, Regina Martyrum, Regina Confessorum, Regina Virginum*. Où cette Reine incomparable puisait-Elle les grâces de force, de lumière, de science et de pureté qu'Elle répandait avec profusion sur ses enfants ? dans le Cœur adorable de son divin Fils, dans ce Cœur qui s'est donné tout à Elle et dont Elle est l'ineffable trésorière.

Mais devons-nous moins espérer de la bonté et de la puissance de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ? Loin de nous cette pensée ! Plus nous sommes exposés, plus nous sommes malheureux ; plus le démon nous poursuit, et plus aussi nous devons avoir confiance en son amour, en ses miséricordes. Dès lors que nous sommes ses sujets et qu'Elle est notre Reine, nous pouvons compter sur sa protection³. Que dis-je ? Elle nous accordera des secours d'autant plus abondants qu'Elle nous verra plus pauvres, plus éloignés du salut. En cela Elle imite Notre-Seigneur, car son cœur est semblable au sien : *Cor Jesu, cor Mariæ*. Que disait-Il, ce divin Sauveur ? *Je ne suis point venu sur la terre pour les justes, mais bien pour les pécheurs*⁴. Aussi Le voyons-nous courir après la brebis égarée et tendre les bras à l'enfant prodigue. Il en est de même de sa très sainte Mère, dit saint Anselme, Elle donne sa préférence aux pé-

¹ Apoc. XII.

² *Ibidem*.

³ Numquid quia deificata. ideo nostre salutis oblita es ? Nequaquam. Domina. scis in quo discrimine nos reliqueris, ubi jaceant. quantum deliquerint servi tui. Non enim ita memorans justitiæ Dei solius, ut misericordiam in nos non habeas, neque ita et impassibilis, ut sis incompassibilis. (S. Petr. Dam., serm. 1. *de Nativ.*)

⁴ Non veni vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam. (*Luc. v, 32.*)

cheurs ¹. « Elle est l'espérance de ceux qui n'en ont plus, le port assuré des infortunés qui ont fait naufrage ². » Et saint Bonaventure, partageant les sentiments de saint Ephrem, s'écrie : « O Notre-Dame, le pécheur, fût-il devenu le rebut du monde entier, ne Vous fait point horreur, Vous l'accueillez avec bonté, et Vous ne le quittez point que Vous ne l'ayez réconcilié avec son redoutable Juge... Sur la terre votre miséricorde était grande ; maintenant que Vous êtes au ciel, elle a pris les proportions de votre gloire ; elle est d'autant plus étendue que les innombrables maux des hommes Vous sont plus à découvert ³. »

Que nous sommes heureux, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de faire partie de votre royaume et de Vous avoir pour souveraine ! Puisque tous les trésors de la divine miséricorde sont entre vos mains et que Vous en êtes la dispensatrice, accordez-nous toutes les grâces dont nous avons besoin. Réglez sur nos esprits pour les éclairer, réglez sur nos cœurs pour les purifier, réglez sur notre volonté pour la diriger ; conduisez-nous dans les voies du salut, et faites qu'un jour nous partagions votre gloire dans votre céleste empire.

¹ Scio illam magis propter peccatores quam propter justos factam esse Dei Matrem. (S. Anselm., lib. *de Excell. Virg.*, c. 1.)

² S. Ephr., orat. *ad B. M. V.*

³ S. Bonav., *Specul.* lect. 5.





CHAPITRE V.

EFFICACITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

NOUS avons pour garantie de cette efficacité des faits nombreux, irrécusables, significatifs que nous citerons bientôt. Cette dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous l'avons vu, est un moyen sûr d'obtenir les grâces les plus signalées. Elle nous fait connaître la puissance étonnante de l'intercession de Marie auprès du Cœur de Jésus. Cette puissance est si grande que nous ne pourrions jamais en mesurer l'étendue. Notre-Seigneur dit sans cesse à son auguste Mère ces paroles qu'Il adressait autrefois à sainte Gertrude : « O Reine, ô Souveraine ! tu peux très bien me commander ; j'accéderai à ta volonté et à ton désir avec plus d'empressement que jamais un ministre n'en pourra apporter au service de sa Souveraine ¹. »

« Comme je te l'ai promis, tu posséderas les trésors de mon Cœur, et je te permets d'en disposer, à ton gré, en faveur des sujets préparés à les recevoir. N'en sois pas chiche, car ils sont infinis ². Tu ne manqueras de secours que lorsque mon Cœur manquera de puissance ³. »

Si Jésus-Christ fait de pareilles promesses à de simples créatures qui ne sont que des esclaves, que ne doit-Il pas réserver à Marie qui est sa Mère ? « Non seulement cette divine Mère, s'écrie saint Basile, possède la puissance de tous les Saints, mais Elle la surpasse d'une manière suréminente ⁴. »

¹ *Ita, Domina regina, tu optime potes mihi imperare ; quia voluntati tuæ ac desiderio promptius obtemperabo, quam unquam aliquis minister Domine suæ possit ministrare.* (S. Gertrud., *legatus divinæ pietatis*, lib. III, c. xxxiii, p. 196, édit. Solesm. Bened., apud Oudin.)

² *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par ses contemporaines, t. I, p. 155, éd. 2.

³ *Id.*, *ibid.*, p. 155 et 159.

⁴ *Quis ingentem Deiparæ potentiam non miretur ? Quis non miretur, quanto-pere superemineat, quotquot honoramus sanctos ? Nam si Deus servis tantum impertitus est gratiæ, ut non tactu solum ægros persanarent, sed et umbræ projectu idem præstarent : « Proponebant enim in foro medio ægros », ut Actorum*

Il ne faut donc pas s'étonner si Marie, invoquée sous son titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, se montre si libérale.

A peine ce nouveau Nom est-il connu qu'il inspire aussitôt la confiance la plus illimitée. Il se trouve bientôt sur toutes les lèvres. On aime à le prononcer dans la joie et dans la tristesse, dans les peines et dans les souffrances, dans les chagrins et dans les épreuves de la vie. Aussitôt des grâces abondantes et merveilleuses, des conversions nombreuses, des guérisons *subites* et *désespérées*, des faveurs spirituelles et temporelles *de toutes sortes* sont bientôt obtenues par la *puissante intercession de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

I.

Depuis l'origine de cette dévotion jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant l'espace de vingt-cinq ans, nous comptons déjà plus de *cinq cent mille* faveurs *inscrites* dans les archives de l'Association. Le nombre de celles qu'on a négligé de nous adresser sont peut-être plus considérables encore.

Il nous suffira de relater ici quelques-unes de ces grâces merveilleuses, avec tous les témoignages qui en assurent l'authenticité.

Comme *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a étendu son influence sur le monde entier, nous interrogerons alors les cinq parties du monde, et leurs réponses seront tout à la gloire de Notre Mère.

Liber edocet, et umbra Petri morbos depellebat ; Pauli vero nescio quis, apprehenso linteo manuali, et corporis ipsius exterso odore, daemones ultores abigebat : qualem Matri virtutem inesse cogitabimus ? An non majorem multo, quam Eï subjectis ? Cuius notum. Ecquid mirum si viventes virtute miraculorum pollebant sancti, quando eorum potestatem non una cum ipsis demortuis humus consepelivit ? Lapidés enim qui horum occulunt corpora, iis qui male anguntur, si modo pro dignitate accesserunt, salutem dare possunt. Quod si his tam rara perpetrare concessit, quale nutritionis pretium Matri dederit ? Aut quibus Ipsam gratiis illustraverit ? Si Petrus beatus appellatus est, clavesque regni cœlorum concreditas habuit ; cur non præ omnibus una beata prædicetur, cui eum datum est eniti, quem ille confessus est ? Si Paulus vas electionis cognominatus est, quod augustum Christi nomen extulerit, quod ubique terrarum id evulgaverit : quale vas erit Dei Mater ? Non aureæ instar arcæ, quæ manna cepit, sed cœlestem panem alvo comprehendit ; panem alimenti roborisque causa creditibus datum. Sed cavero, ne dum de Ipsa plura puro dicere, parumque ex ejus dignitate, mihi plus pudoris asseram. Quare orationis vela contraham, et in tutum silentii portum referar, pauca prius ad eos qui huc convenerunt, locutus. Cum multa nobis bona, quæ nullius oratio possit assequi, Deiparæ opera nobis contingant, eam bene merenti vicem rependamus, quæ in nos recipocetur... O Virgo sanctissima, de qua qui cum laude graviterque dixerit, non ille quidem a veritate aberrabit, sed pro merito haud fecerit satis ; superne nos respice, esto propitia. Nunc quidem nos in pace rege ; at sub thronum iudicis sine pudore adductos in ea statione nos colloca, quæ est ad Filii tui dexteram, ut in sublime rapiamur. (S. Basil. Seleuc., orat. 39, in *Annunt. Deip.*, n. 6, p. 447-451, éd. Migne.)

EUROPE.

FRANCE.

RELATION D'UNE GUÉRISON OBTENUE PENDANT UNE NEUVAINÉ
A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Paris, le 7 février 1866.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai point oublié le pieux désir que vous avez bien voulu m'exprimer, il y a quelques mois, d'avoir la relation de la guérison opérée en faveur d'une de nos Religieuses, par la puissante intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Si j'ai tant tardé à vous satisfaire, Monsieur le Directeur, c'est que je voulais vous donner, avec le temps, des garanties suffisantes d'une vraie et complète guérison.

Je crois donc pouvoir aujourd'hui, Monsieur le Directeur, vous envoyer cette petite relation en toute sécurité ; car, depuis sept mois que cette Religieuse est guérie, sa santé n'a pas varié un seul instant ; elle jeûne au pain et à l'eau deux fois par semaine, et fait beaucoup d'autres petites pratiques pieuses, ainsi qu'elle l'a promis à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sans en éprouver le moindre inconvénient.

Nous avons l'intime confiance que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* continuera à lui faire ressentir les salutaires effets de sa toute-puissante protection, et que nous aurons souvent encore à exalter ses bienfaits et son amour.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, dans les divins Cœurs de Jésus et de Marie,

Votre très humble servante,

MARIE DE SAINT-STANISLAS,

Supérieure générale.

En l'année 1855, une Religieuse de la Congrégation de la Mère-de-Dieu, dont le noviciat est établi à Paris, rue Picpus, n° 45, tomba, dans cette maison, dangereusement malade d'une fluxion de poitrine. Elle se remit difficilement. Cependant, après une pénible conva-

lescence, elle reprit, pour quelques mois, ses occupations ordinaires. Bientôt après, une nouvelle maladie l'atteignit ; la rechute fut des plus graves. La pauvre Religieuse semblait devoir en mourir, et en serait certainement morte, si Dieu ne l'eût réservée à de si longues souffrances pour sanctifier d'abord son âme, et pour faire éclater ensuite les merveilles de la miséricorde et de l'amour du Cœur de Jésus et de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Cette rechute ne devait pas être la dernière. Elle fut suivie de maladies diverses et de cruelles souffrances non interrompues pendant près de dix années consécutives ; de telle sorte que les médecins ne savaient ce dont ils devaient le plus s'étonner de voir tous les maux se réunir sur une même personne, ou de voir cette personne, toujours mortellement atteinte, n'en point mourir.

Au mois de juillet 1865, les choses en étaient là, quand une brochure traitant de la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fut mise entre les mains de la pauvre malade par sa supérieure, au commencement de juillet 1865. Elle lut avec intérêt les nombreuses faveurs dont *Notre-Dame* comblait ceux qui l'invoquaient ; et, dès lors, elle eut la conviction qu'elle serait guérie.

Le 6 juillet, jour spécialement destiné à honorer *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, la malade se sentit vivement pressée du désir de faire une neuvaine en son honneur. Cette pensée la poursuivit tout le jour. Elle s'en ouvrit à la révérende Mère Supérieure générale de la Congrégation, qui sanctionna, avec un pieux empressement, tout ce qui fut disposé pour cette neuvaine, ainsi que les promesses faites par la malade si elle obtenait sa guérison.

Le vendredi 7, toutes les Religieuses et les élèves de la maison s'unirent dans une commune prière, et la neuvaine commença. Dès le premier jour, la malade en éprouva des effets sensibles : les membres paralysés commencèrent à se dégonfler et à agir. Mais de ce bien même sortit un mal nouveau. La Religieuse eut à endurer de cruelles douleurs le vendredi et les jours suivants. Cependant sa foi et son espérance ne faiblirent pas un instant. Le mercredi, elle pensa mourir ; elle eut comme deux heures d'agonie, et elle s'écriait : « Mon Dieu, je vais guérir ou mourir ; que votre volonté soit faite ! Si vous voulez me prendre, je suis à vous ; si vous voulez me guérir, vous le pouvez. Si vous voulez que je continue à porter ma croix, j'y consens ; *fiat* ! Oui, mon Dieu, comme vous le voulez ! »

C'était la dernière épreuve présentée à cette âme par le Cœur de Jésus, qui est avide de recevoir des témoignages de confiance et d'amour. Le soir, la malade se sentait beaucoup mieux, et au fond de son cœur le mot guérison était inscrit. Le samedi 15 juillet, jour

de la clôture de la neuvaine, elle se leva à six heures, s'habilla sans être aidée de personne : ce qu'elle n'avait pu faire depuis plusieurs années ; elle descendit à la chapelle, à la grande surprise et à la grande joie de la Communauté et des élèves de la maison. A la Messe, elle eut le bonheur de faire la sainte Communion, elle qui depuis si longtemps ne recevait plus la divine Eucharistie que dans son lit. Après les exercices, elle parcourut le jardin et la maison, rendant avec ses Sœurs mille actions de grâces à Notre-Seigneur et à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. A l'heure de la réfection, elle partagea le repas de la Communauté, mangeant sans peine, ce qu'elle n'avait pu faire depuis de longues années. Le lendemain Dimanche, elle put assister à tous les offices sans aucune fatigue, malgré les sons de l'orgue, que précédemment elle ne pouvait supporter, même de loin. Elle a repris, depuis, le travail et tous les exercices communs de la maison. Sa santé est si florissante qu'elle peut, sans être trop fatiguée, jeûner deux fois par semaine, au pain et à l'eau, ainsi qu'elle l'avait promis pour une année, si elle était guérie.

Le médecin de la maison ne fut pas appelé tout le temps que dura la neuvaine. La semaine suivante il montra une extrême surprise en voyant la Religieuse debout et si bien portante. Il lui demanda avec empressement ce qu'elle avait fait pour obtenir un résultat semblable. La Religieuse, supposant que le docteur demandait les remèdes qu'elle avait employés, répondit naïvement : « Monsieur, je n'ai rien fait. — Impossible ! repartit le docteur, chez qui la foi chrétienne était à la hauteur de la science et de l'expérience. Vous avez dû prier Dieu ! C'est un miracle ! » Et il resta tout pénétré de la puissance infinie de Celui qui seul peut opérer de si grandes merveilles.

REMARQUABLES GUÉRISONS
OBTENUES A L'HOPITAL DE NIORT PAR L'INTERCESSION
DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Hôpital de Niort, 20 avril 1880.

Amour et gloire à Notre-Dame du Sacré-Cœur !

Très Révérend Père,

Au moment où *Notre-Dame du Sacré-Cœur* me fait la plus grande des grâces, en m'appelant près d'Elle, dans votre sainte Société qui

veut bien me recevoir, vous me demandez de vous faire part des faveurs les plus récentes que cette bonne Mère nous a accordées dans son béni sanctuaire de notre hospice.

Oh ! oui, de tout mon cœur, mon Révérend Père, je paierai une fois encore à Marie la dette de la reconnaissance. Nous Lui devons trop, je Lui dois trop personnellement, pour y manquer.

I. — La première des faveurs obtenues, après celles qui ont été mentionnées dans les *Annales* de septembre dernier, est la guérison d'un digne ecclésiastique, M. l'abbé B***, curé dans le diocèse de la Rochelle.

Il vint à notre hospice, envoyé par les médecins, au commencement du mois d'août, pour suivre le régime des douches. Atteint d'anémie depuis plusieurs années déjà, il avait dû, devant l'aggravation de son mal, se démettre, quelques mois avant son arrivée à Niort, de la paroisse qu'il occupait. A l'anémie s'ajoutaient, en effet, la privation de sommeil malgré l'emploi de narcotiques puissants, et aussi l'exaltation et le trouble dans les idées, accompagnés de craintes et de frayeurs perpétuelles.

Évidemment, dans cet état, notre pauvre confrère n'avait pas le bonheur de célébrer la sainte Messe. Tout au plus pouvions-nous le maintenir dans le sentiment d'une juste confiance en Dieu.

Cependant, la Très Sainte Vierge pour laquelle il avait toujours eu une particulière dévotion, ne l'avait pas amené en vain dans notre maison. Il accueillit avec joie la pensée d'une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, mais bien plus, comme il le disait, dans l'espoir que Marie terminerait sa malheureuse vie que dans celui de la guérison.

La neuvaine eut lieu du mercredi 13 août au jeudi 21, durant les belles fêtes de l'Assomption. M. l'abbé B*** en suivit très exactement les exercices ; et, toutefois, il ne cessait de répéter qu'il était perdu : la faiblesse de son corps persistait, de même que l'agonie de son âme. Le jour de clôture de la neuvaine, ce ne fut que par obéissance qu'il se décida à monter au saint autel, appuyé sur la promesse formelle qu'il y serait accompagné et assisté durant la sainte Messe. Mais à peine en eut-il gravi les marches qu'il se sentit transformé, et physiquement et moralement ; et il put offrir le très saint Sacrifice avec facilité et avec bonheur. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* attendait à son autel son serviteur, son enfant et son prêtre, pour lui accorder la faveur d'une guérison vraiment désespérée.

A l'issue de la sainte Messe, notre bon confrère ne se reconnaissait plus, tellement était grand le changement qui s'était opéré dans

tout son être. Et, par le fait, il n'était plus reconnaissable : l'attitude, la physionomie, la voix, le regard surtout, jusque-là hagard, inquiet et troublé, avaient subi une modification profonde, comme l'intérieur lui-même, où s'étaient immédiatement répandues la confiance et la paix. Il reçut, au sortir de la chapelle, les félicitations de tous, tandis qu'il ne cessait de bénir *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et d'exprimer sa vive gratitude à ceux et à celles qui lui avaient prêté, dans son immense affliction, le secours de leurs prières.

M. l'abbé B^{***}, tout à fait guéri, retrouva aussitôt l'appétit et le sommeil. Il passa quelques jours encore avec nous, pour faire son action de grâces dans la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et célébrer la sainte Messe à l'autel de cette bonne Mère, devant sa radieuse image ; puis, peu après, il fut remplacé par son Évêque, tout heureux de sa guérison, dans son ancienne paroisse, au grand étonnement et à la grande joie de son troupeau.

« Voilà le neuvième mois depuis ma guérison, m'écrivait-il ces jours derniers, et jamais ma santé n'a été meilleure. Gloire, reconnaissance et amour à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! En recevant d'Elle cette insigne faveur, j'ai contracté la douce obligation d'honorer plus que jamais cette céleste Mère. Aussi, je suis heureux en toute occasion de m'acquitter envers Elle, et mon plus ardent désir est qu'Elle soit partout aimée, invoquée sous son beau titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. »

II. — La deuxième faveur est la guérison d'une infirmière de la maison, dans les circonstances que je vais vous faire connaître, pour la plus grande gloire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Le 4 octobre dernier, avait lieu, dans l'une des salles du service des femmes malades, la cruelle opération d'un cancer. Après l'opération, les personnes de la salle remarquèrent le trouble, les larmes de l'infirmière. La Sœur du service, avertie, demanda à Marcelline (c'est le nom de cette bonne fille) quel était le sujet de sa peine, et s'il était autre que l'émotion causée par le spectacle auquel elle avait dû assister.

— C'est bien autre chose, ma bonne Sœur, répondit-elle, car bientôt on sera obligé d'en faire autant pour moi.

A la suite de cet aveu, examen fut fait par des personnes compétentes, et il fut évident qu'il était temps d'opérer, si l'on voulait pouvoir réussir. La pauvre fille avait eu grand tort de ne pas se plaindre plus tôt, quoique le commencement de ses souffrances remontât déjà à deux années, et qu'elle fût de plus en plus embarrassée dans le mouvement du bras par la proximité d'une glande cancéreuse qui croissait toujours.

Toutefois, devant sa répugnance à l'opération, il fut convenu qu'on allait tout d'abord recourir à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Marcelline mettait avec d'autant plus de raison toute sa confiance en la Très Sainte Vierge que, dix ans auparavant, à la Roche-sur-Yon, elle avait été complètement guérie par cette bonne Mère, invoquée sous le nom de Notre-Dame de Lourdes, de crises d'épilepsie aussi fortes que fréquentes. Cette première grâce, accordée par Marie, en faisait aujourd'hui, dans un cas si pressant, désirer, demander et espérer une seconde.

La neuvaine eut lieu du mercredi 8 octobre au jeudi 16. Durant cette neuvaine, la malade appliquait sur son mal de l'huile de l'une des lampes brûlant devant la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*¹. Ce fut là tout le remède qu'elle fit ; mais cela lui permit de constater que, pendant ces neuf jours, aucun des indices extérieurs de son mal ne s'était modifié. D'autre part, les souffrances augmentaient, c'était bon signe.

Le jeudi 16, durant la sainte Messe, célébrée à son intention, les douleurs s'accrurent encore jusqu'au temps de la sainte Communion. Mais aussitôt après la Communion, toute douleur disparaît ; Marcelline peut ôter son voile avec aisance ; elle se croit guérie et elle l'est en effet.

La Sœur pharmacienne fut à même de le constater quelques instants après. De même que la douleur, la glande, de la grosseur d'un œuf, avait entièrement disparu au moment de la venue du divin Fils de Marie en sa servante infirme et désolée.

Inutile d'ajouter que la guérison est persistante et qu'aucune trace du mal n'a reparu.

Deux ex-voto signalent dans notre chère chapelle les guérisons de M. l'abbé B*** et de Marcelline Clet.

Deux autres, placés plus récemment encore, sont également relatifs à des guérisons : la première, d'un cancer aussi, mais avec les plus graves complications ; la deuxième, d'un cas d'aliénation mentale. Il ne m'est pas possible, vu les circonstances, d'entrer dans les détails de ces dernières guérisons ; j'ajouterai seulement qu'elles ont provoqué dans nos cœurs de nouveaux sentiments de reconnaissance et d'amour envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui, là encore persévéramment invoquée, a tout obtenu.

Depuis le 9 juin 1875, jour de la consécration de notre chapelle,

¹ Nous sommes heureux de constater que cette huile appliquée avec foi sur des plaies incurables, des tumeurs cancéreuses, des membres paralysés, etc., etc., a produit et produit encore de véritables merveilles. Les maux les plus invétérés, les douleurs les plus intolérables disparaissent comme par enchantement, la plupart du temps. — Nous aurions des milliers de faveurs de ce genre à faire connaître.

c'est-à-dire depuis cinq ans environ, elle a été ornée de 39 ex-voto. Plus de 20 d'entre eux se rapportent à des guérisons, dont 10 ont eu lieu dans la chapelle même.

Je ne doute pas, mon Très Révérend Père, que d'autres faveurs ne suivent celles qui nous ont été accordées jusqu'à ce jour. Il n'y aura de changé que le secrétaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Mais vous savez qu'il ne La quitte ici que pour se rapprocher plus près d'Elle, et pour répondre à son appel maternel.

Témoin des merveilles opérées sous ses yeux, il n'en sera que plus dévoué au culte de cette tendre Mère, en même temps que, Très Révérend Père, votre plus fidèle et affectionné serviteur et fils dans le Sacré Cœur de Jésus.

L'abbé BONTEMPS,

aumônier à l'hôpital de Niort,
(aujourd'hui missionnaire du Sacré-Cœur
aux îles Gilbert, Océanie).

(*Annales françaises*, juillet 1880.)

CONVERSION A L'ARTICLE DE LA MORT.

Oloron, Sainte-Marie.

Mon Révérend Père,

Je viens accomplir un devoir de reconnaissance envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Un de mes oncles était près de mourir. Nous ne pouvions nous faire aucune illusion sur son état ; et lui-même, étant médecin, en comprenait parfaitement la gravité.

Mais il fallait le préparer à la mort et lui faire accomplir ses devoirs religieux : chose bien difficile et que nous n'osions aborder. Une bonne Carmélite, à qui il avait autrefois donné ses soins, lui envoya quelques reliques et objets pieux, en lui faisant dire qu'elle prierait beaucoup pour lui. Tout cela fut bien accueilli ; mais quand nous en vîmes à lui dire que, pour s'unir à ces prières, il faudrait qu'il se confessât, nous rencontrâmes un refus formel.

Cependant le mal augmentait ; à une nouvelle crise qui eut lieu, je cours chercher un confesseur au Séminaire. En y arrivant je trouvais un prêtre qui allait monter à l'autel, et j'eus la consolation de pouvoir faire offrir le Saint Sacrifice de la Messe pour notre pauvre malade ; puis j'emmenai avec moi, à la campagne que nous habitons, le vénérable supérieur de la maison.

Quand nous entrâmes dans la chambre de mon oncle, je fis à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* la promesse que, s'il se confessait, je publierais mon action de grâces dans les *Annales*.

Notre pauvre moribond, touché par la grâce, fit bon accueil au prêtre. Il se confessa, reçut le saint Viatique, et durant les cérémonies de l'Extrême-Onction, il présentait lui-même ses mains pour qu'on les marquât de l'huile sainte.

Que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* soit mille fois bénie et remerciée !

VEUVE DUFOUR.

(*Annales françaises*, octobre 1883).

VOUS AVEZ GUÉRI, DANS SA VIEILLESSE, LE PRÊTRE ZÉLÉ DE VOTRE FILS,
Ô NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Robersart (Nord), 8 décembre 1883.

Très Révérend Père,

Il y a plus de deux mois que l'on vous écrivit de la paroisse de Robersart, diocèse de Cambrai, pour vous faire connaître que le curé du lieu, vieillard de 82 ans, se trouvait malade depuis six mois, et que sa faiblesse, au physique et au moral, l'empêchait de remplir aucun acte du saint ministère, et surtout de monter au saint autel, où il était tombé en défaillance la dernière fois qu'il avait eu le bonheur d'y offrir nos augustes Mystères.

Dans cette triste conjoncture, on songea à adresser un message à Issoudun, pour faire intervenir en faveur du malade la grande et puissante Vierge du Sacré-Cœur, honorée dans votre sanctuaire, et que l'on n'invoque jamais en vain, même dans les causes désespérées.

La sage médication d'un docteur renommé, les encouragements affectueux d'un grand nombre d'amis, les consolations, les bénédictions données au patient par le magnanime Archevêque de Cambrai, qui avait daigné lui envoyer, par une lettre écrite de sa propre main, bien des faveurs précieuses : rien ne modifia la position de celui à qui l'on portait tant d'intérêt ; il allait toujours en dépérissant, et son arrêt de mort avait été prononcé.

Mais, chose remarquable, dès l'arrivée de votre réponse, tout change subitement dans l'état du malade : l'appétit perdu revient, le sommeil éloigné reparait ; l'ennui le plus profond, la tristesse la

plus accablante, les idées noires se dissipent ; les rapports interrompus avec les choses et les hommes se rétablissent ; les pieux exercices et les saintes fonctions sont repris avec joie ; et lorsque la cloche annonce la première Messe d'actions de grâces pour tant de bienfaits, la surprise est générale, et un cri unanime et comme instinctif se fait entendre : « C'est providentiel ! C'est un prodige de la droite de Dieu, et de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui est la ressource et la consolation des affligés. »

A de longues et pénibles souffrances ont enfin succédé le calme et le bien-être, et jamais la reconnaissance ne pourra égaler le bienfait : une fois de plus, il sera donc vrai de répéter cet oracle divin : « J'ai espéré en vous, Seigneur, et je n'ai pas été déçu dans ma confiance. » Et pour complément, nous ajouterons cette parole du Docteur le plus dévot à Marie : « Non, jamais l'on n'a entendu dire, ô Vierge compatissante, que Vous avez délaissé celui qui a eu recours à Vous, imploré votre secours et demandé votre assistance. »

Le pauvre curé guéri, c'est moi-même ; et je suis heureux de vous transmettre mon action de grâces, à laquelle donnera le plus grand prix la note suivante, que je viens de recevoir à l'instant de notre pieux pontife :

« Je ne vois que des avantages dans la publication à donner au récit de votre guérison vraiment extraordinaire par sa soudaineté.

« † ALFRED, arch. de Cambrai. »

Veillez agréer, Très Révérend Père, l'hommage des sentiments les plus respectueux et les plus dévoués en Jésus et en Marie de votre très humble serviteur.

Joseph BALIGAND, curé vice-doyen.

(*Annales françaises*, janvier 1884).

CONFIANCE RÉCOMPENSÉE.

Nous extrayons d'une lettre de la chère Sœur supérieure des Filles de la Sagesse, à l'hospice de Niort, la relation d'une nouvelle grâce de guérison accordée par *Notre-Dame du Sacré-Cœur* à une des Sœurs de la Congrégation :

Sœur Rosalie de la Croix était, depuis deux ans et demi, bien souffrante, sans que, pour cela, elle ait interrompu son emploi. Mais, le 10 avril 1884, elle tomba tout à fait malade, et le médecin qui la vit déclara qu'elle était affligée d'abcès à l'intérieur, que sa

maladie serait longue si toutefois elle guérissait. Notre bonne Sœur fut alors appelée de la maison où elle se trouvait à la Maison-Mère de Saint-Laurent-sur-Sèvre pour prendre les soins et le repos qui lui étaient nécessaires. Après plusieurs mois de traitement, comme son état s'aggravait au lieu de s'améliorer, on se décida à l'envoyer à l'hôpital de Niort, afin qu'elle pût consulter d'autres médecins et essayer d'un nouveau traitement. Mais c'est là que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* attendait notre chère Sœur. Elle voulait nous donner une nouvelle preuve de sa tendresse maternelle, et nous montrer une fois de plus qu'on ne l'invoque jamais en vain.

Sœur Rosalie arriva en notre maison le 12 juillet. Les médecins déclarèrent, comme ceux qui avaient été précédemment consultés, que la maladie serait longue, qu'ils ne savaient quel en serait le dénouement, et ils manifestèrent de grandes craintes.

Les soins les plus intelligents et les plus dévoués furent prodigués à la malade, et les remèdes les plus énergiques, employés, mais tous sans aucun succès ; le mal faisait au contraire de sensibles progrès. Il y avait déjà longtemps que notre pauvre Sœur ne marchait qu'à l'aide d'un bras ou d'un bâton. Les docteurs ne savaient plus quoi faire. Quant à notre chère infirme, elle espérait toujours et disait : Ce ne sont pas les médecins qui me guériront, mais ce sera *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

On avait déjà fait deux neuvaines, mais sans obtenir la plus légère amélioration, et même, le jour de la clôture de la seconde neuvaine, notre chère Sœur fut prise de douleurs si aiguës suivies de si fortes suffocations qu'elle perdit connaissance et nous fit craindre pour sa vie.

A dater de ce jour, il ne lui fut plus possible de faire un pas. Toutefois, en même temps que le mal, croissait la confiance de la malade en *Notre-Dame du Sacré-Cœur* : elle demanda une troisième neuvaine, à laquelle elle s'unit de son mieux. Le jeudi 18 septembre, jour de la clôture de la neuvaine, elle fit la sainte Communion dans son lit. Son état demeurait le même. Vers neuf heures du matin, la chère Sœur supérieure alla faire sa visite à l'infirmerie. Sœur Rosalie lui dit : « Ma chère Sœur, c'est aujourd'hui la clôture de ma neuvaine, si je me levais pour voir si je suis guérie ? » Il n'y avait aucune apparence de cette guérison ; aussi la Supérieure lui répondit-elle : « Restez dans votre lit, ma pauvre enfant ; ce soir, si vous êtes guérie, vous viendrez à la bénédiction. — C'est vrai, ajouta la malade, je sens que je ne puis me lever, car je suis bien fatiguée. » Toutefois, après le départ de sa Supérieure, sœur Rosalie sentit en elle quelque chose qui n'était pas ordinaire ; il lui semblait que quelqu'un la poussait et lui disait : « Lève-toi et

sors de ton lit. » Il était en ce moment 10 heures. Elle dit à ses compagnes d'infirmierie : « Je vais essayer de me lever. » Celles-ci cherchèrent à l'en détourner, en lui représentant que c'était une grande imprudence. « Du moins, avant que vous vous leviez, ajouta l'une d'elles qu'impressionnait le désir si vif de la bonne Sœur, disons ensemble la petite Couronne de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; après, vous vous lèverez. » La malade accepta, mais tout en récitant les invocations à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, elle commençait à se vêtir et pouvait mettre ses bas toute seule, ce qui ne lui avait pas été possible depuis cinq mois ; puis, elle se leva, se tenant droite et sans l'aide de personne, mais en conservant l'apparence d'enflure énorme qui était la conséquence de sa maladie. Toutefois, elle se met à genoux avec facilité pour réciter le Souvenez-vous de la petite Couronne ; et pendant la récitation de cette dernière prière sa taille reprend sa forme naturelle, ses jambes leur agilité : notre pauvre infirme était parfaitement guérie et disait avec toute l'émotion et l'ardeur de son âme : *Magnificat ! Magnificat !*

Toute la Communauté entoura bientôt la chère Sœur, et l'accompagna jusqu'au béni sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* où fut chanté un Magnificat solennel en témoignage de reconnaissance et d'amour envers notre bonne Mère. Le lendemain, l'heureuse privilégiée de Marie assistait à la Messe de Communauté célébrée à l'autel de Notre-Dame en action de grâces de la faveur signalée dont elle avait été l'objet ; elle a repris ensuite ses exercices religieux et ses fonctions de charité.

Voilà bientôt un an que la guérison a eu lieu, et elle s'est admirablement soutenue. Un ex-voto, qui est le 95^e ornant les murs de notre béni sanctuaire, atteste cette nouvelle faveur et redira sans cesse : « Gloire, amour à jamais à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, guérison des malades et Protectrice de tous ceux qui l'invoquent ! »

(*Annales françaises*, septembre 1885).

PLAIE GUÉRIE.

Mayet-de-Montagne (Allier).

Il y a deux ans, nous vous priions de recommander aux prières des Associés de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, un homme ayant une plaie à une jambe depuis trente-deux ans. Il éprouvait des souffrances atroces, cette plaie se fermant par intervalle et se rouvrant toujours avec de nouvelles douleurs. Après avoir fait le pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières, il reçut un peu de soulagement, mais

sans guérison. L'os de la jambe était attaqué. Enfin, sa confiance se tourna vers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et aussitôt qu'on vous eût écrit pour le recommander aux Associés, il y a de cela deux ans, la plaie s'est cicatrisée, et il n'a plus ressenti aucune douleur. Gloire donc à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

(*Annales françaises*, décembre 1886.)

PROMESSE EXÉCUTÉE. GUÉRISON.

Ambert (Puy-de-Dôme).

Je viens vous faire part de deux grâces que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a bien voulu m'accorder malgré mon indignité.

Il y a quelques mois, un de mes enfants est tombé malade d'une maladie très sérieuse et compliquée d'un « noir » très dangereux ; il ne cessait de dire : « Je suis perdu. » Le médecin en était lui-même fort inquiet et me disait un jour, que ce noir aggravait sa maladie. Aussitôt, je m'adressai à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* en lui promettant que, si elle guérissait mon enfant, je le ferais publier dans vos *Annales* et ferais placer un ex-voto dans sa chapelle, tant pour sa plus grande gloire que pour porter les habitants de notre ville à la vénérer davantage. — Gloire, amour et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! la guérison ne s'est pas fait attendre : le même jour, il y a eu du changement, et, quatre ou cinq jours après, mon fils a repris ses occupations ordinaires et le mieux s'est maintenu.

Voici la seconde grâce sollicitée depuis longtemps :

Vous vous souviendrez peut-être qu'il y a dix-huit mois je vous ai envoyé une neuvaine d'intentions de messes en vous priant de demander la guérison de ma fille, religieuse de la Contemplation, tombée malade subitement, le 14 juillet, d'une maladie sans nom, dont la science des hommes n'a pu trouver les causes ni le remède. Dès le début, j'avais conçu le désir et fait vœu d'offrir une statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* à la Communauté, où se trouve ma fille, mais j'avais toujours retardé d'après les conseils de la supérieure, ma fille restant toujours malade et ne pouvant plus suivre sa règle. En novembre, la supérieure m'écrivait que ma pauvre enfant était bien plus malade, qu'elle restait toujours au lit ; aussitôt, je commandai ma statue et, le 28 décembre, elle a fait son apparition dans le monastère. Le jour même qu'on l'a déballée, ma

filles s'est levée pour aller la voir et, depuis ce jour, ma pauvre enfant a été mieux, elle peut suivre les exercices de la Communauté. C'est elle-même qui m'écrit maintenant, le cœur plein d'amour. Quelle joie pour une mère ! C'est aussi avec une grande reconnaissance que je viens remercier ma puissante protectrice ! Que sa gloire s'étende dans nos montagnes et que chaque jour les affligés dont elle est la protectrice et la consolatrice, recourent à elle dans leurs peines en la nommant : *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

J. OUVRY, associée.

(*Annales françaises*, mars 1887.)

GUÉRISON REMARQUABLE.

Bernetière (Maine-et-Loire), 25 mai 1886.

C'est avec la plus vive reconnaissance que je viens vous faire part d'une guérison vraiment miraculeuse. Une petite fille de 7 ans a été prise d'une angine. Elle était désespérée et abandonnée du médecin. On la recommande à la Patronne des causes désespérées, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et à saint Joseph. Ses parents commencent une neuvaine de *Souvenez-vous* à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Ils promettent que, si l'enfant guérit, ils enverront 5 francs à Issoudun pour faire dire deux messes en action de grâces pour les âmes du Purgatoire. Deux jours se sont écoulés dans des étouffements terribles. On n'attendait plus que le coup de la mort, lorsque, au grand étonnement de ceux qui étaient auprès de la petite malade, le samedi, dans la matinée, elle se lève sur son lit, demande à manger et à s'amuser. La respiration était libre et bien établie. On ne savait à quoi attribuer un changement si prompt. Mais, quand nous avons reçu votre lettre qui nous disait que vous aviez célébré la Messe et fait la neuvaine, on a bien reconnu que c'était *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui avait obtenu cette guérison. On avait donné une petite statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* à la malade. Elle la baisait souvent ; elle avait une grande confiance qu'elle allait la guérir. Gloire, amour et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Une autre petite fille de trois ans, prise à peu près de la même maladie, et désespérée de son médecin, a été recommandée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elle a aussi guéri ; mais la guérison n'a pas

été aussi prompte que la première et on avait promis de faire dire une Messe à Issoudun, si l'enfant guérissait.

Femme BONDU.

RAISON REVENUÉ.

Fayet (Aisne), 16 août 1886.

Il y a environ un mois, un prêtre était en mission dans une paroisse où il remplaçait M. le curé absent. Or, dans cette paroisse, se trouvait une pauvre malade, atteinte du *delirium tremens*, et depuis bien longtemps éloignée de toute pratique religieuse. Bientôt, la folie devint complète, et il fut impossible d'obtenir une parole sensée de la malade qui se livrait à des accès de colère, et ne répondait que par des mots incohérents. Tout espoir de la convertir était perdu. Elle était, du reste, fort mal disposée avant sa maladie, ayant toujours passé dans le pays pour une femme incroyante, sinon hostile à la religion ; elle s'abandonnait à l'ivresse depuis plusieurs années, et, à ces obstacles déjà si grands, s'ajoutait une folie qui allait croissant chaque jour. Le médecin se rencontra à son chevet avec le prêtre, et il lui déclara positivement qu'il était inutile de chercher à la confesser : « J'ai une longue expérience des aliénés, disait-il (il avait été médecin d'un hospice de fous), et je vous dis qu'il est impossible qu'elle retrouve sa raison. » C'était là, mon Révérend Père, si je ne me trompe, une cause absolument perdue, d'autant plus que le prêtre était forcé de partir dans la journée même, et d'abandonner la malade. C'était donc une des causes préférées de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Le prêtre ne l'oublia pas ; il alla se jeter aux pieds d'une statue de Marie, et lui rappela que le matin même, en chaire, il avait parlé de l'espérance des désespérés, et avait dit « que jamais on ne lui avait demandé rien inutilement, que la prière à Marie était toujours exaucée, eût-on un pied dans l'enfer » ; et il supplia la bonne Mère de ne pas tromper sa confiance, puis il retourna chez la malade. La Vierge puissante ne trompa point son attente. La médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avait été passée au cou de la malade ; une image du Sacré-Cœur de Jésus placée au-dessus de son lit ; Marie fit le reste. La raison fut rendue pendant quelques instants à la pauvre folle : elle comprit, se confessa, communia et reçut l'Extrême-Onction. Le doigt de Dieu était là, et l'assistance de Marie trop visible pour que l'on pût en douter ; c'était une sorte de miracle : miracle de la grâce,

plus grand que ceux de la nature. On m'a chargé de le raconter à la gloire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, puissante avocate des causes les plus désespérées, et je suis heureux de le faire. Bien des fois déjà j'ai eu l'occasion de mettre à l'épreuve l'efficacité de l'intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et jamais je n'ai vu ma confiance trompée. Je dois aussi des actions de grâces pour deux autres conversions. Que Marie en soit à jamais bénie !

E. JEANROY.

(*Annales françaises*, juillet 1887.)

CONFIANCE RÉCOMPENSÉE.

Marciac (Gers), 2 février 1887.

Il y a cinq ans, je commençai à souffrir du côté, je ne me plaignis pas tout d'abord, parce que je pensais que ce ne serait rien. Cependant, je sentais mes forces s'en aller, et je ne pouvais faire quelques pas sans être essouffée. En même temps, je fus prise de vomissements, je ne pouvais rien manger sans le rejeter aussitôt. Les médecins me firent prendre beaucoup de remèdes pour arrêter les vomissements, mais plus j'en prenais, plus je vomissais. On me mit des vésicatoires sur l'estomac, pensant que le siège du mal était là, mais rien ne me fit ; enfin, je m'alitai, m'affaiblissant de plus en plus. Le médecin finit par découvrir une tumeur que j'avais entre les intestins. On me mit tout de suite un vésicatoire ; les vomissements diminuèrent, mais jamais ils n'ont cessé complètement. Je m'étais alitée au mois de février. Au mois de juillet, un peu de mieux : je me promenais, je m'occupais un peu d'ouvrages manuels, mais c'est tout ce que je pouvais faire. Voilà que le 16, je m'alite de nouveau, les vomissements commencent à me reprendre de plus belle, je fus à toute extrémité, on me donna les derniers sacrements et on s'attendait toujours à me voir mourir. Ma faiblesse était tellement grande, que de remuer simplement la tête, cela me faisait trouver mal ; enfin, dans ces alternatives, je restai quatorze mois, toujours couchée sur un lit de douleurs. J'étais complètement abandonnée des médecins, qui ne comprenaient rien à ma maladie, laquelle, disaient-ils, était extraordinaire. Tous les remèdes que je prenais, me rendaient plus malade. Enfin, un jour, le médecin de la maison qui, malgré tout, venait me voir régulièrement, me dit : « Ma pauvre Marie, demandez au bon Dieu et à la Sainte Vierge qu'ils vous guérissent ; quant à moi, j'y renonce complètement. » Ces paroles ne me donnèrent pas grand es-

poir, et je vous avoue que je ne me sentais pas une assez grande confiance envers la Sainte Vierge, pour lui demander ma guérison. J'ai une sœur religieuse dans l'Ordre de Nevers, qui m'écrivait sans cesse d'avoir recours à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; mes amies m'en disaient autant. Un jour, je lui dis : « Bonne Mère du Ciel, si vous avez l'intention de me guérir, comme on me dit que vous le ferez, donnez-moi la foi et la confiance nécessaires pour vous demander cette grâce ! » — et la confiance ne venait jamais. A la fin du mois d'août dernier, ma sœur obtint la permission de venir passer ses vacances près de moi. Elle renouvela ses instances, et me dit qu'elle allait faire une neuvaine à Notre-Dame de la Croix (Vierge honorée dans une chapelle voisine), et invoquer en même temps *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elle allait avec la supérieure du couvent, tous les jours de la neuvaine, dans le sanctuaire de notre bonne Mère, et je mettais de l'eau du puits de cette chapelle dans tout ce que je prenais ; je me joignis à elles pour faire la neuvaine, qui devait se terminer le jour de la Nativité (8 septembre) ; je sentis en même temps une grande confiance dans mon âme. Cependant, le deuxième et le troisième jour de la neuvaine, j'eus deux fortes crises, et je me plaignis à ma sœur qui me dit que la Sainte Vierge voulait de la sorte éprouver ma foi ; malgré ma fatigue, je demandai à être portée le jour de la clôture de la neuvaine à Notre-Dame de la Croix, qui est à un ou deux kilomètres de la ville ; on ne voulut pas me contrarier, mais on craignait que je ne meure en route : on me mit dans une voiture, bien étendue sur des oreillers, et nous nous dirigeâmes vers la chapelle. Au grand étonnement de tous, je ne fus pas trop fatiguée. On me descend de voiture pour me porter aux pieds de la Vierge miraculeuse, on pria avec beaucoup de ferveur, et je ne sentais pas encore si j'étais guérie ; on me remonte dans la voiture, un peu découragée, lorsque tout d'un coup, je me sens pousser par quelque chose d'invisible, je redescends toute seule de voiture, me dirigeant sans appui vers le pavillon, je remonte de même, et nous revenons en ville, ne me sentant pas la moindre souffrance. En rentrant chez moi, je ne voulus pas me coucher, je m'étendis sur une chaise longue, et là, je passai le reste de la journée. Cependant, encore ce jour-là et le lendemain, j'ai vomi quelques gorgées, mais le vendredi, plus de vomissements, et depuis lors, je n'ai rien rejeté. Le médecin, qui est profondément religieux, m'a bien dit que ce n'était que l'œuvre de la Sainte Vierge, que pour moi aucun moyen humain n'aurait réussi.

Marie LAFFARGUE.

CONVERSION REMARQUABLE.

Dans une paroisse du nord de la France, un pauvre malade s'éteignait lentement, consumé par un mal qui ne pardonne pas : la phthisie. De grands obstacles s'opposaient à sa conversion. Il était ouvertement incrédule et hostile à la religion. Lecteur des plus mauvaises feuilles de la province, propriétaire d'un café, où se réunissaient fréquemment les impies et les francs-maçons de l'endroit, on l'avait vu entrer en fureur, parce qu'on s'était hasardé à prononcer devant lui les mots de jubilé et de confession. Un autre jour, en plein office, il était sorti brusquement de l'église, où il était venu contre son habitude, parce qu'un mot du sermon lui avait déplu. On regardait sa conversion comme impossible, et l'on disait que ce serait un miracle. Personne n'osait lui parler de confession, car on connaissait son caractère absolu et bizarre, et on savait que la moindre imprudence pouvait tout compromettre. Cependant, sa femme, chrétienne fervente, promit un ex-voto à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et réussit à placer sous son oreiller une médaille, ainsi qu'une image du Sacré Cœur au chevet du lit. Cependant, tout échouait devant l'opiniâtre résistance du pauvre pécheur : plusieurs tentatives ne servirent qu'à l'indisposer, et un jour, il repoussa durement le prêtre qui l'exhortait, en lui enjoignant de le laisser tranquille, et de ne plus reparaître, s'il n'était appelé. Le mal faisait des progrès rapides. Le premier samedi de novembre, jour consacré à la Sainte Vierge, M. le curé voit entrer chez lui un excellent chrétien de sa paroisse, qui lui dit : « M. X^{***} ne va pas bien ; mais il vous sera difficile de l'amener à se confesser. » M. le curé a une confiance sans limites en *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; il répète souvent qu'elle est « délicieusement bonne », et il l'a établie officiellement *Curé de sa paroisse*, la suppliant de ne laisser mourir personne en mauvais état. Il répond donc, en montrant un petit cadre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qu'il porte toujours sur lui, et avec un ton de certitude qui ne souffre pas de réplique : « Je n'ai aucune inquiétude, il se convertira. Voilà Celle à qui je l'ai confié ; c'est son affaire. Elle ne le laissera pas mourir sans confession. » Puis prenant avec lui l'image de Notre-Dame, il se rend chez le malade et lui propose de se confesser. Refus formel et catégorique. Une fois de plus, il était donc bien avéré que cette conversion était désespérée ; mais les causes les plus désespérées sont précisément l'apanage de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. A peine M. le curé est-il rentré au presbytère qu'on vient l'appeler de la part de M. X^{***} qui demande à se confesser. Le *miracle* était ac-

compli. Marie n'avait pas voulu donner un démenti à la confiance de son serviteur. Après la confession, le malade fut transformé. Lui qui autrefois voyait de mauvais œil sa femme aller à l'église et fréquenter les sacrements et ne lui laissait à cet égard qu'une liberté fort incomplète, lui disait maintenant, quand il entendait sonner la messe : « Eh bien ! il faut aller à l'église, il n'y aurait personne aujourd'hui à la messe ; je puis rester seul ; il faut aller prier. » A cette première faveur, Marie allait en ajouter une autre. M. X^{***}, ne se croyant pas en danger de mort, voulait attendre encore, avant de recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Rien du reste ne faisait croire à une fin immédiate. Or, le 21 novembre, jour de la Présentation de la Très Sainte Vierge, M. le curé demande à Marie d'achever ce qu'elle a commencé et de faire en sorte que le malade puisse ce jour-là même recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Cependant le jour s'écoule, sans que la chose soit possible ; vers le soir, M. le curé avec un de ses amis renouvelle sa prière avec plus d'instance, en y ajoutant une promesse. Il n'y avait aucune apparence qu'il pût être exaucé ; il était 6 ou 7 heures du soir, et l'on ne pouvait songer à retourner voir le malade à une heure aussi tardive. Le lendemain matin, il se rend à l'église pour y célébrer la sainte Messe, et déjà il était revêtu des ornements sacerdotaux, quand on vint en toute hâte le demander de la part de M. X^{***}. Toute la nuit il avait été inquiet et troublé ; à minuit, il disait à sa femme : « Je crois qu'il est temps ; je voudrais voir M. le curé. » Il demanda plusieurs fois quelle heure il était ; il lui tardait de voir venir le jour. Marie l'avait donc décidé le jour même de la Présentation, à minuit. Il reçut avec joie la sainte Eucharistie et l'Extrême-Onction. Il était temps, en effet ; le lendemain, il mourut, après une agonie douloureuse, qui dut sans doute abrégé son purgatoire. Gloire à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Elle est délicieusement et suavement bonne. Un ex-voto, placé près d'une statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, redira en ces simples mots la bonté de Marie : 21 novembre 1887.

(Annales françaises, septembre 1888).

CONVERSION DÉSESPÉRÉE.

Lille (Nord), paroisse de Notre-Dame de Fives, 10 mai 1887.

J'ai trop tardé à vous remercier de la sainte Messe que vous avez dite pour notre malade, qui voulait mourir en libre-penseur ; c'est vraiment une conversion consolante. Je bénis de toute mon âme

Notre-Dame du Sacré-Cœur. Depuis 47 ans, j'exerce le saint ministère à Lille, je n'avais jamais rencontré de pécheur si obstiné ; mon premier vicaire, qui l'avait visité, me prévint que ce serait difficile de l'aborder. En effet, il me lança une grossière injure que je n'avais jamais entendue ; la maladie fut longue, il se fit conduire successivement à l'hôpital Saint-Sauveur, à l'hôpital Sainte-Eugénie ; les médecins n'avaient pas encore rencontré de malade si terrible. Quand il revint de l'hôpital, je proposai une petite Sœur, servante du Sacré Cœur de Jésus, pour passer la nuit ; il refusa obstinément ; c'est alors que je vous écrivis. J'envoyai une excellente demoiselle qui fait partie de la confrérie de Saint-Vincent de Paul : elle n'obtint pas l'entrée de la maison ; une seconde visite, accompagnée de petites douceurs, fut acceptée. A la troisième visite, il consentit à recevoir une médaille de la Sainte Vierge ; puis, le lendemain, il récita un *Ave Maria*. Il avait fait un testament devant témoins, déclarant qu'il ne recevrait pas la visite du prêtre. Il fit un écrit devant témoins pour rétracter ce testament, puis un vicaire nouveau fut introduit, il reçut les Sacrements avec une tendre dévotion ; la pieuse enfant de Marie et de saint François, qui avait réussi dans cette conversion si belle, proposa au malade de lui offrir un souvenir. Il répondit : « Depuis 15 ans que je suis marié, je n'ai jamais eu de crucifix, si vous voulez m'en donner un, je serais bien heureux ! » Alors il me fit appeler pour me demander pardon de m'avoir si mal reçu. Je donnai joyeusement le baiser de pardon à l'enfant prodigue. Quelques jours après, il quitta la terre.

MEESEMAECKER, curé.

(*Annales françaises*, novembre 1888).

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, CONVERTISSEZ-LE !

Lyon (Rhône), 28 février 1889.

Un vieillard de 88 ans, éloigné de Dieu, dix-huit mois avant sa mort ne pouvait plus sortir ; malgré cet isolement, personne ne pouvait pénétrer chez lui ; soit parce qu'il n'y tenait pas, soit aussi parce que sa femme ne le voulait pas. On était réduit à demander discrètement de ses nouvelles. D'après certaines choses qu'il m'est interdit de transcrire, on comprit bien vite que jamais prêtre, sous aucun prétexte, ne pourrait pénétrer dans cette maison. Une associée de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sa voisine, qui avait promis à

Dieu de s'intéresser à cette pauvre âme, l'abandonna à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* en lui disant : « *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, pour qu'un prêtre arrive jusqu'à lui, il faut qu'il le demande, et la chose est impossible ; si vous ne faites pas un miracle, il mourra comme il a vécu, vous le voyez bien ; ayez pitié de lui. » Mais tout en mettant sa confiance en *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, elle sentait que ce qu'elle demandait était bien extraordinaire. Elle n'osait pas y penser, mais elle redoublait ses invocations, et le vieillard baissait, baissait toujours. Chaque fois qu'elle passait devant sa porte, elle s'était imposé de dire : « *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, priez pour lui. » Enfin, trois jours avant sa mort, il se trouva si mal qu'à grand'peine sa femme le mit au lit. La pieuse associée, l'ayant appris, s'empressa d'en prévenir un prêtre qui connaissait le malade, et qui, malgré cela, ne pouvait pénétrer près de lui, dans la crainte de tout compromettre... Comme vous le voyez, la position était plus que critique. On invoquait toujours *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Enfin, comme tout devenait de plus en plus impossible, cette brave associée disait à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* : « Au moins, faites que sa femme réclame mes services et je braverai tout. » Mais *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fit mieux. Le jour de la mort, à 5 heures du matin, ce vieillard, *lui-même*, pria sa femme d'aller lui chercher le vénérable prêtre dont il est parlé plus haut, disant qu'il voulait le voir avant de mourir. Le prêtre accourut et resta une heure et demie près de lui, le confessa et lui donna l'Extrême-Onction. Le pauvre vieillard tendait au prêtre ses bras décharnés en signe de reconnaissance ; et le soir du même jour il expirait à 8 heures. Le prêtre qui le connaissait depuis longtemps, fut si touché de ses sentiments, qu'il ne comprit rien à ce changement mystérieux. Comme il exprimait son étonnement et son édification, on crut nécessaire, pour proclamer la puissance de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de lui donner tous les détails. Après avoir religieusement écouté, il s'écria : « C'est un miracle dans les miracles ! » Gloire donc, honneur et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, l'Avocate des causes les plus désespérées ! Je suis obligée de taire les détails les plus saisissants de cette conversion qui, seuls, pourraient donner aux âmes les plus découragées une foi aveugle en *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Pour moi qui sais ce que je ne puis relater, je ne peux que dire à toutes les personnes qui liront ces lignes : Espérez ! espérez toujours en *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! plus sera désespérée la cause que vous lui demandez, plus en Elle espérez !...

E. G.
Zélatrice de la P.-CÆ.

GUÉRISON D'UN DIACRE.

Grand-Séminaire de Sées (Orne), 22 mai 1889.

L'année dernière vous avez reçu une lettre, datée du 13 juin, si ma mémoire est fidèle, portant cette signature : Jules Mary, vicaire à Moulins-la-Marche (Orne). Cette lettre vous suppliait de dire le plus tôt possible une Messe en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et d'adresser à cette bonne Mère une neuvaine de prières en faveur d'un diacre qui se mourait, victime d'une fièvre terrible. Quelques jours après, vous receviez une seconde lettre, portant même signature ; celle-ci vous annonçait la guérison subite du malade, arrivée le lendemain même de l'envoi de la première lettre, le 14 juin. Le diacre en question est celui qui trace ces lignes ; les lettres étaient de mon frère aîné. Les remerciements de mon frère ne me paraissent pas suffisants pour satisfaire mes sentiments de reconnaissance envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ni envers vous, le zélé propagateur du culte de cette bonne Mère. Le 15 juin prochain, c'est-à-dire le lendemain du jour anniversaire de ma guérison, j'aurai l'indicible bonheur de recevoir le divin sacerdoce de Jésus-Christ. Ces circonstances me commandent de vous écrire : je le fais avec un véritable bonheur ; je le fais pour vous rendre mille actions de grâces d'avoir si bien prié pour un pauvre inconnu ; je le fais afin de vous demander de prier encore pour moi, surtout pendant les huit jours de retraite qui me serviront de préparation immédiate à l'Ordination ; je le fais enfin pour vous prier d'offrir le très saint Sacrifice de la Messe, selon mes intentions, cette fois sacrifice d'actions de grâces rendues à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Vous voudrez bien célébrer cette Messe le 15 juin, jour même de mon élévation au sacerdoce. Au mois de septembre prochain, auparavant si je puis, j'irai moi-même, avec mon frère, faire le pèlerinage que j'ai promis à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et je vous raconterai de vive voix tous les détails de ma maladie. Cependant je ne puis résister à l'envie de vous en faire le récit abrégé. — Je me trouvais extrêmement fatigué vers la fin du mois de mai. Les dix derniers jours, je ne mangais presque pas, et pourtant j'avais une force extraordinaire. La fièvre déjà me nourrissait : je ne m'en apercevais pas. Le 26 mai, je reçus l'ordre du diaconat. Le 1^{er} juin, la fièvre me dévorait... Messieurs les Directeurs du séminaire décidèrent le soir que je partirais le lendemain matin. Je n'avais pas encore vu le médecin. Il déclara, lorsqu'il me vit, que j'allais avoir une forte fièvre. Il avait l'air effrayé ; il s'entretint en particulier avec mon directeur. Ce bon maître me proposa de me conduire

chez mes parents. Ceux-ci furent terrifiés de me voir arriver malade. Le dimanche de la Fête-Dieu, vers cinq heures du soir, le délire, déjà sensible depuis quatre jours, et un accès de fièvre épouvantable s'emparèrent complètement de moi. Vaincu par les larmes de ma mère et de mon père, plus encore que par la violence, je me résignai à me coucher, et, pendant plusieurs heures qui m'ont paru des éternités, j'ai souffert en tout mon corps et en mon âme tout ce qu'un homme de ma force peut souffrir. Mes frères et mes sœurs, affolés de terreur, n'osaient plus entrer dans ma chambre. Mon frère aîné, prêtre, arriva. Je restai dans cette situation jusqu'au mercredi soir, 6 juin, la fièvre étant plus ou moins vive et le délire continuant toujours. En désespoir de ne pouvoir me guérir à la maison, on décida, sur l'avis du médecin, de me conduire à l'hospice de Mortagne. Mon pauvre père, plus mort que vif, M. le curé, et l'un de mes cousins, prêtre, qui étaient venus avec moi, s'en retournèrent, l'âme plongée dans la douleur. Mon frère demeura pour m'assister. Le premier médecin jugea la fièvre trop violente pour l'arrêter : il me donna cinq ou six jours, dix jours de vie au plus, et déclina la responsabilité de traiter pareille maladie. Le second me donna quelques remèdes, qui furent, je crois, peu utiles. Jusqu'au treize, je ne mangeai presque pas ; je ne pris qu'un bain tiède. Il me fit plus de mal que de bien. Le délire continuait, mais la fièvre diminuait, n'ayant plus guère d'aliment sans doute à dévorer... J'étais devenu maigre comme un clou ! Le 13, au matin, un vicaire de la ville et un prêtre de mes cousins vinrent me voir ; ils s'en retournèrent, désespérant de ma guérison. Or, il faut vous dire que dans mon délire, je parlais presque incessamment du Sacré Cœur. C'était mon unique pensée et consolation ; je le priais à ma façon, et aussi la Sainte Vierge. Le 13 au soir, mon frère m'apportait quelque remède. Je lui fis cette question : « N'y a-t-il pas à Issoudun des Missionnaires, des Religieuses, dévoués au Sacré Cœur ? n'y a-t-il point là un pèlerinage ? — Probablement, dit-il ; il y a des Missionnaires. C'est là qu'est honorée *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. — Nous irons là, n'est-ce pas ? — Oui, répondit-il, j'ai précisément écrit au Père de dire pour toi une messe et de commencer une neuvaine de prières en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. — Nous irons ? — Oui, si tu guéris, nous irons ! — Cela suffit, ajoutai-je. Laisse-moi maintenant dormir. » Je dormis en effet jusqu'à 7 heures du matin ou à peu près. Lorsque mon frère voulut entrer, je lui défendis d'ouvrir la porte avant qu'il ne m'eût promis de m'obéir en tout point. Il promit et entra. — « Apporte-moi, lui dis-je, mes vêtements. » Il me regardait tout surpris, ne sachant trop que faire. — « N'aie pas peur, lui dis-je,

c'est bien fini cette fois, va ! La fièvre est passée ; fais ce que je te dis et vite. » Les religieuses étaient stupéfaites. Je me levai ; je mangeai avec un appétit extrême. Puis j'exprimai le désir de faire une promenade dans la campagne. — « N'aie pas peur, dis-je à mon frère qui hésitait, viens... » et nous allâmes. Le soir, M. le docteur Caillet, celui qui me donnait ses soins et qui ne savait rien de mon état présent, vint me voir... Il me trouva à table et fut singulièrement surpris : il avait désespéré de ma vie ! Il m'avoua, quelques jours après, qu'il trouvait ma guérison « merveilleuse ». C'est le mot qu'il employa. Je lui exprimai ma foi à l'assistance spéciale de Dieu. J'écrivis aussitôt, moi-même, à mes parents, et au grand séminaire de Séez. La douleur fit place à la joie... Huit jours après, le 21, j'allai à Séez en voiture (18 lieues aller et retour), je me levai à trois heures du matin, me couchai à onze heures du soir, après avoir fait sous-diacre, le matin, pendant deux heures, à une profession religieuse, et toute la journée, tenu tête à tous mes condisciples et amis, qui ne s'attendaient guère, je vous assure, à me revoir de sitôt et en pareil état. Que dirai-je de ma mère quand elle me revit ! Je l'avais laissée crucifiée de douleur, quand je l'embrassai sur le seuil de la porte ! Elle avait désiré de me voir mourir à ses pieds, plutôt que de me voir mourir ailleurs, ou vivre de la plus triste des vies ! Je suis rentré, après les vacances, au grand séminaire, le 5 novembre, j'ai passé mes examens comme un autre, et le 15 juin je recevrai le sacerdoce ! Ai-je, je vous le demande, de grandes actions de grâces à rendre au Sacré Cœur et à la Très Sainte Vierge Marie, sa Trésorière ! Dès que je pourrai, je ferai avec joie le pèlerinage promis. Vive à jamais le Cœur de Jésus et *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Théodore MARY, diacre.

N.-B. — Le pèlerinage a été accompli au mois d'août : les deux frères sont venus en personne remercier *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

(Annales françaises, février 1890).

TUMEUR GUÉRIE.

Niort (Deux-Sèvres), 14 juin 1889.

Virginie Ragny, âgée de 29 ans, de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres), était tombée malade le 23 décembre 1887. A partir de cette époque, la pauvre patiente, privée de sommeil et de repos, souffrait beaucoup, ne pouvait supporter aucune nourriture. Cela provenait d'une tumeur abdominale qui la forçait de rejeter même le breu-

vage le plus léger. Elle avait employé tous les secours de la médecine : pointes de feu, vésicatoires, lavages de l'estomac ; rien ne put la guérir, ni même la soulager. Sur l'avis des deux docteurs qui la soignaient, la malade fut conduite à l'hôpital de Niort, le 7 février 1889. La médecine tenta de nouvelles expériences, mais toujours sans résultat. De là un découragement profond chez notre pauvre Virginie. On lui proposa de faire une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Après une certaine hésitation, tant sa désespérance était grande, elle accepte. Son mari lui-même, pour la déterminer, dut unir ses instances à celles des chères Sœurs et lui promettre de la faire avec elle à sa manière. Pendant cette neuvaine, qui commença le 17 avril pour se clôturer le 25, chaque jour, conduite dans une petite voiture par son infirmière, elle se rendait à la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et récitait avec la Communauté des religieuses de l'hôpital les prières d'usage. Le dernier jour, la sainte Messe fut dite à son intention. Elle y fit la sainte Communion avec une grande ferveur. Après son action de grâces elle remonte dans sa voiture pour regagner sa chambre et son lit de douleur. C'était l'heure choisie par la Très Sainte Vierge. Après quelques pas, s'adressant à la personne qui la conduisait, elle s'écrie : « Arrêtez ! quelque chose me dit que je suis guérie. Je sens le besoin de marcher. » Aussitôt, d'elle-même, elle descend de la voiture et se met à marcher librement, ce qu'elle n'avait pas fait depuis près de deux ans. Jugez de notre joie à tous et de l'enthousiasme avec lequel nous avons remercié *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et chanté le *Magnificat* en son honneur. Virginie Ragny resta encore quelques jours à l'hôpital afin de faire une neuvaine d'actions de grâces. Depuis son retour dans sa famille, elle continue à se bien porter ; elle vaque facilement aux soins du ménage, et garde dans son cœur une reconnaissance éternelle à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour une guérison si inespérée.

L'abbé E. L.

(*Annales françaises*, juin 1890).

SAUVÉE D'UN GRAND DANGER.

Lyon (Rhône), septembre 1889.

Je viens accomplir la promesse que j'avais faite à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* de faire publier, si j'avais le bonheur d'arriver à la sainte profession, quelques-unes des grâces signalées qu'Elle m'a accordées dans sa mystérieuse bonté. — Je ne citerai qu'un trait particulier de sa protection dans mon enfance. C'était en 1878, le

3 mai, j'avais douze ans. Je fus envoyée par mes parents pour aider une de mes sœurs à surveiller notre troupeau dans un espace très étroit ; dans notre voisinage se trouvait une bergère qui gardait également son bétail parmi lequel se trouvait une vache méchante. Avant de partir pour le lieu qui m'avait été désigné, j'eus l'heureuse inspiration de prendre sur moi une petite statuette de la Sainte Vierge. Arrivée à notre pâturage, je vis cette vache devenir furieuse et s'élançer sur ma sœur ; je voulus la défendre et je donnai à la bête un vigoureux coup de bâton, mais elle voulut se venger et je la vis s'élançer sur moi. Me prendre sur ses cornes, se mettre à courir avec son fardeau fut l'affaire d'un instant ; quand elle fut lasse de sa course folle, elle me jeta à terre et me foula aux pieds ; à la vue du danger, mon premier cri fut : « O Marie, conçue sans péché, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous ! » J'étais saine et sauve, sans aucun mal, quoique mes habits fussent tout déchirés. Ne devais-je pas à Marie la conservation de ma vie ?

(*Annales françaises*, novembre 1890.)

GUÉRISON D'UNE PHLÉBITE.

Coutances (Manche), 17 octobre 1890.

Au mois de janvier 1886, je fus atteinte d'une phlébite. Le docteur, appelé en toute hâte, me condamna à garder le lit pour un temps indéterminé ; ma jambe malade fut bandée avec soin, et je ne devais plus poser le pied à terre, sans m'exposer, disait-il, à une mort instantanée. Mes Supérieures, obligées de me faire remplacer dans mon emploi, jugèrent opportun de me rappeler à la Maison-Mère ; le voyage s'effectua le 31 mars. Au mois de mai, les douleurs de la jambe s'étant calmées, je manifestai le désir qu'on enlevât les bandages ; bientôt, je fus prise d'une péritonite aiguë ; le médecin ayant déclaré que je ne passerais pas la nuit, je reçus l'Extrême-Onction. Mais le Cœur de Jésus en avait décidé autrement ; le 31 mai, un mieux sensible se manifestait et au mois d'octobre suivant, je me trouvais en demeure de rendre quelques services au pensionnat, tout en prenant de grandes précautions. Au mois de mai 1887, à date fixe, la péritonite me saisit à nouveau, accompagnée de tous les symptômes de la phlébite ; il me fallut reprendre le lit et ma douloureuse immobilité ; des alternatives de mieux et de plus mal se succédèrent jusqu'en janvier 1889 ; à cette époque, une nouvelle crise plus cruelle que les précédentes fit craindre pour mes

jours : j'en triomphai encore cette fois, et j'atteignis, non sans souffrances, le mois d'août que le médecin avait choisi pour me faire transporter au bord de la mer. J'y puisai de nouvelles forces et un bien-être tel que mes Supérieures purent disposer de moi pour faire une classe à de jeunes enfants. Elles m'envoyèrent alors dans un de nos postes, situé au bord de la mer, comptant sur la bénigne influence de cette atmosphère qui m'avait été si favorable. Au mois de décembre, la phlébite reparut avec des caractères alarmants ; le docteur me condamna à un an de repos absolu : ma guérison semblait désespérée. Rapportée à la Maison-Mère, je perdis l'appétit, le sommeil ; mes souffrances devinrent excessives et la faiblesse extrême ; je m'évanouissais chaque fois que l'on me transportait d'un lit sur l'autre ; j'attendais la mort presque en souriant, tant elle me paraissait désirable. Au mois de mai, cependant, une lueur d'espoir se fit jour dans mon âme ; je me sentis fortement pressée de recourir à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, l'Espérance des désespérés. Je commençai ma neuvaine avec une ferveur et une confiance inaccoutumées ; elle devait se terminer le 31, fête de cette Avocate et reine toute-puissante. Ce jour à jamais béni, je me levai radieuse, sûre de l'intervention de ma Mère du Ciel ; je traversai les cours et le jardin du Sacré-Cœur, qui séparent la chapelle de l'infirmerie, appuyée sur le bras de notre bonne Mère Supérieure générale. Je restai longtemps en action de grâces devant l'autel de Marie ; j'avais été privée de ce bonheur depuis tant de mois ! Mon cœur débordait de reconnaissance. Quel moment ! je ne l'oublierai jamais : il était vraiment la réponse à toutes mes douleurs physiques et morales ; oh ! je ne l'avais pas acheté trop cher ! Depuis lors, ma santé n'a reçu aucune atteinte ; il m'était resté dans la jambe malade une lassitude qui disparut au bout de quelques jours. C'était au matin de la Fête-Dieu ; notre Mère Supérieure m'ayant demandé si je comptais aller à la procession, je lui répondis : « Oui, ma Mère, si vous me le permettez. » Elle réfléchit un instant, puis me dit : « Allez, mon enfant. » Je partis et revins deux heures plus tard, sans éprouver la moindre fatigue ; la lassitude que je mentionnais plus haut avait entièrement disparu dans le parcours de la procession. A dater de cette époque, ou du moins peu après, j'ai repris la vie commune : nourriture, observation de la sainte Règle, sans ménagements, sans compter avec mes forces. Les exercices de la retraite auxquels j'ai pris une part active (devant avoir le bonheur de prononcer mes vœux perpétuels), sont venus s'ajouter encore à cette vie déjà si laborieuse et rien n'a pu altérer une santé qui est, sans contredit, l'œuvre de la Très Sainte Vierge, et que je veux lui consacrer désormais tout entière. Je remplis à nouveau ma mission d'institutrice au-

près de jeunes orphelines, avec une ardeur et un dévouement faciles à comprendre : leur faire connaître, aimer et bénir *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est l'objet de tous mes soins, de toute mon ambition : puissé-je ainsi lui témoigner ma profonde gratitude, et ajouter un fleuron de plus à sa couronne immortelle ! Veuillez m'aider à remercier cette bonne Mère dont vous êtes le missionnaire si dévoué, et faire connaître, selon ma promesse, à ses Associés, la grâce de ma guérison.

SŒUR SAINTE-MARTHE,
Religieuse du Sacré-Cœur.

(*Annales françaises*, octobre 1891.)

CONVERSION REMARQUABLE.

Pessan, par Auch (Gers), 30 mars 1892.

Je vous prie de vouloir bien faire placer dans l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* un ex-voto en marbre portant ces mots : Amour et reconnaissance éternelle à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour ma conversion, janvier 1889, P. Seillan. Il est certain que je dois ma conversion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; car c'est à la Sainte Vierge invoquée sous ce titre, que, pour obtenir mon changement, ma mère et ma femme ont adressé des prières pendant six ans : c'est de préférence dans son sanctuaire d'Issoudun qu'elles ont fait brûler des lampes et dire des messes ; enfin c'est précisément le dernier jour d'une neuvaine faite à mon insu par ma femme, devant une image encadrée de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, toujours exposée dans notre chambre, que je me suis converti. Pourquoi faire prier pour moi dans le sanctuaire d'Issoudun, plutôt que dans d'autres plus rapprochés ? D'où venait à ma mère et à ma femme, cet attrait vers *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ? Qui le leur inspirait ? Qui ? Si ce n'est *Notre-Dame du Sacré-Cœur* elle-même ? — Ma mère l'avait oublié, ma femme ne l'avait jamais su ; mais j'avais fait ma première communion au petit séminaire d'Auch, le 31 mai 1866, précisément le jour de la fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ce jour-là donc je m'étais lié d'une façon spéciale à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; j'avais acquis des droits à sa protection en la priant de mettre ma foi sous sa sauvegarde. Tous les matins j'ai sous les yeux l'estampe qu'on me donna alors pour souvenir de première communion ; elle porte ces mots : « O ma bonne Mère, souvenez-vous que j'ai mis ma persévérance sous votre sainte pro-

tection ! » Cette prière, je la fis certainement le 31 mai 1866 ; *Notre-Dame du Sacré-Cœur* l'entendit sans doute, car elle m'a ramené dans mes voies premières. Pour préparer mon retour à Dieu, elle a eu soin d'adjoindre à ma pieuse mère une femme non moins pieuse ; la douce influence de ses bons exemples a peu à peu changé mon cœur ; enfin, pour décider ma conversion, la bonne Vierge m'avait ménagé dans ce séminaire où je l'avais chargée de veiller sur ma foi un ami dévoué, un prêtre grand par l'intelligence et plus encore par le cœur, qui, le 28 janvier 1889, vint m'enlever à Satan.

Pierre SEILLAN.

(*Annales françaises*, mars 1893).

PUISSANCE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Auvesines, par Cuq-Toulza (Tarn), janvier 1893.

J'avais souvent parcouru du regard vos pages d'actions de grâces à l'adresse de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sans penser qu'il me serait donné d'y ajouter une page nouvelle. Et voilà qu'aujourd'hui le devoir m'incombe de porter témoignage à mon tour en faveur de la bonté et de la puissance de notre Vierge tant aimée. La sœur Marie-Eugène, religieuse de la Présentation de Castres, est aussi son enfant privilégiée, elle lui doit, je l'ai constaté de mes yeux, la santé et la vie. Pour la gloire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et pour la joie de ses dévots serviteurs, je vous prie d'accueillir dans vos *Annales* le récit des circonstances qui ont accompagné cette guérison vraiment extraordinaire.

Atteinte de la cruelle maladie de la moelle épinière, la malade avait momentanément quitté son couvent pour venir à Auvesines, au sein de sa famille, respirer l'air pur de la campagne. Son cas avait été jugé très grave par le médecin, lequel déclarait sans détours que « sur cent cas semblables, quatre-vingt-dix-neuf au moins devaient aboutir à une catastrophe ».

Huit mois s'écoulèrent, emportant une à une les illusions caressées par l'amitié ou la tendresse. Les forces avaient diminué peu à peu avec l'appétit, la paralysie des jambes avait fait des progrès effrayants, la béquille et le bras ami étaient devenus impuissants à soutenir une marche toujours pénible et chancelante : il fallut s'aliter.

Deux médecins, appelés simultanément, s'accordèrent à dire que

tout espoir était perdu. Néanmoins, ils voulurent tenter le douloureux traitement des pointes de feu ; ce fut en vain. La terre avait dit son dernier mot, le moment était venu de s'adresser au Ciel. Je conseillai une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; elle resta sans résultat. Les douleurs, répandues dans tout le corps, se localisèrent bientôt sur une des premières vertèbres, au milieu des épaules, et rendirent tout mouvement de tête impossible. L'estomac, entièrement fermé, se refusait à prendre la moindre nourriture : il suffisait de quelques cuillerées de bouillon ou même de café pour jeter la malade dans le malaise et l'abattement. Les défaillances étaient presque continuelles et faisaient craindre, à tout moment, la crise finale. Sept longues semaines s'écoulèrent ainsi, au cours desquelles une seconde neuvaine n'avait apporté aucun soulagement. Je crus prudent de donner à la malade les derniers Sacrements.

Cependant, je lui conseillai une troisième neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. « Mes soins, disait le médecin, ne peuvent guère que prolonger la vie de deux ou trois jours. »

Le matin du 2 octobre, jour du Saint Rosaire, la malade reçut la Communion en viatique pour clore la neuvaine. Son action de grâces finie, elle releva la tête en souriant et demanda à déjeuner. On lui présenta quelques friandises. « Je suis guérie ! » dit-elle. Et, à la stupéfaction de ses parents, qui n'en pouvaient croire leurs yeux, elle prit plus de nourriture qu'elle n'en avait jamais pris pendant les dix mois qu'avait duré sa maladie. Le soir même, elle était debout, réellement guérie. Plus de douleurs d'aucune sorte, plus de paralysie, seulement un reste de faiblesse, qui disparut au bout de quelques jours.

Le vendredi 14 octobre, fête de l'Adoration perpétuelle dans la paroisse, la sœur Marie-Eugène était présente aux deux Messes et à Vêpres et nous prêtait le concours de sa voix pour chanter les louanges de Jésus et de Marie.

Le mois du Saint Rosaire, commencé dans la tristesse et les larmes, n'était pas encore terminé qu'elle avait regagné son couvent, heureuse de publier, au milieu de ses compagnes ravies, les infinies miséricordes de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

E. NÈGRE,

Curé d'Avesines, prêtre séculier du Sacré-Cœur.

GUÉRISON MERVEILLEUSE.

Niort (Deux-Sèvres), Hôpital-Hospice, 5 novembre 1892.

Ma Sœur X. M. éprouvait depuis longtemps un malaise général qu'elle ne pouvait définir, quand, au mois d'août 1890, des symptômes alarmants nous donnèrent les plus vives inquiétudes. Les médecins qui la virent déclarèrent que la malade n'avait que quelques mois à vivre si on ne l'opérait promptement. Cette cruelle et dangereuse opération eut lieu le 3 janvier 1891. Tout se passa aussi bien que possible et notre opérée reprit son service au mois de mars ; mais elle ne s'en acquittait que péniblement. Au mois d'octobre, elle fut reprise de vomissements et tous les symptômes de la première maladie reparurent, mais avec des douleurs plus aiguës et une fièvre intense et continue. En dépit des remèdes le mal s'aggravait de jour en jour. Le chirurgien qui l'avait opérée disait alors que, n'ayant pu enlever la racine du mal à cause du danger imminent pour la vie, ce qui en restait produisait les mêmes accidents qu'avant l'opération. Le 21 novembre, le médecin déclara que la malade n'avait plus que quelques jours à vivre. Elle reçut l'Extrême-Onction et attendit, calme et résignée, l'heure de la délivrance, pour aller s'unir à son divin Époux. Nous avions fait bien des neuvaines à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; mais le moment du bon Dieu n'était pas venu, et, dans ses desseins impénétrables, il inspirait autre chose à notre chère malade, qui ne pouvait prier à cette intention, ne ressentant aucun désir de guérir. Le 30 décembre, une autre Sœur montait à l'infirmerie, atteinte d'une pneumonie. Cette fervente Religieuse, qui n'avait plus que quelques heures à vivre, nous dit confidemment : « Sœur X. M. guérira et moi j'irai voir le bon Dieu, la beauté et la vérité éternelle ! Ah ! que mon bonheur est grand, je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir !... » Deux jours après cette belle âme quittait la terre d'exil, laissant dans nos cœurs, avec de profonds regrets, une espérance de guérison pour notre bonne Sœur X. M., malgré son état toujours très grave. Ceci se passait le 5 janvier. La patiente, toujours sur son lit de douleurs, ne pensait plus qu'à bien mourir. Les médecins ne trouvant plus rien dans leur science qui pût la soulager l'abandonnèrent peu à peu, et ainsi on arriva à la Semaine Sainte. Ranimant alors la foi et la confiance de notre chère malade en *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous lui dîmes : « Nous allons faire avec ferveur une neuvaine pour demander votre guérison. Vous vous unirez à la Communauté et vous viendrez à la Messe de clôture. » Notre bonne Sœur fut

saisie de ces paroles et conçut presque aussitôt l'assurance qu'elle serait guérie. Elle s'unissait à nous de tout cœur et oignait fidèlement tous les jours la partie malade avec de l'huile brûlée dans le sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Chose étonnante, elle n'éprouvait plus aucune répugnance et se soumettait à rester encore sur cette terre, si telle était la sainte volonté de Dieu. Le jeudi de Pâques, 21 avril, la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans son béni sanctuaire rayonnait de splendeur et semblait nous dire : Aujourd'hui, je vous montrerai ma puissance comme plusieurs fois déjà, à pareille époque, je vous l'ai montrée. (Il faut dire que le jeudi de Pâques est le jour que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* semble avoir choisi pour accorder ses faveurs à l'hôpital de Niort.) La sainte Messe commençait, tout le monde priait avec ferveur et la malade, que l'on avait conduite en voiture, avait été placée tout près du sanctuaire. Après l'Élévation, elle sentit comme un frisson bienfaisant qui passait dans tout son être ; elle fit la sainte Communion et resta à genoux jusqu'à la fin de la Messe sans oser croire à sa guérison, sans même oser la demander à la Sainte Vierge, puisqu'on lui avait dit de se laisser faire. Enfin, lorsque tout le monde fut sorti de la chapelle, nous lui dîmes : « Venez, et montrez-nous si vous êtes guérie. » Elle se leva, marcha et ne ressentit plus aucune douleur. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avait exaucé nos vœux ! Notre bonne Sœur ne retourna à l'infirmerie que le soir pour se coucher. Le 25 avril, elle reprit son service avec une activité toute nouvelle, qui ne s'est pas démentie un seul instant depuis 6 mois. Elle se sent même beaucoup plus forte qu'avant cette terrible maladie. Amour, gloire et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Sœur P.

(*Annales françaises*, novembre 1893).

GUÉRISON DE L'ÂME ET DU CORPS.

Azat-le-Ris (Haute-Vienne), 30 décembre 1892.

C'est avec la plus sincère reconnaissance envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et saint Joseph, que je viens vous prier d'insérer dans les *Annales* deux grâces bien signalées, que nous venons d'obtenir par leur intercession. La première grâce obtenue est la conversion d'un jeune homme de 25 ans, atteint de phthisie depuis longtemps. Ce malade ne pouvait se résigner à faire le sacrifice de sa vie et ne

voulait pas entendre parler de confession ; cependant il approchait à grands pas de son éternité. La famille était désolée en voyant les sentiments du pauvre jeune homme ; de mon côté, j'étais très inquiète, car c'était en vain que j'avais fait tous mes efforts pour le faire décider à se réconcilier avec le bon Dieu ; quand on lui parlait de cela, il se tournait d'un autre côté et ne répondait pas. Un jour, je lui offris une médaille de la Sainte Vierge, en lui disant de la porter sur lui, d'avoir en cette bonne Mère une grande confiance ; je lui racontai quelques grâces très sensibles de la protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il me répondit qu'il n'avait pas confiance en tout cela, que je pouvais reprendre ma médaille, et qu'il ne la porterait pas. Inutile de dire combien je fus peinée de ce refus et surtout de pareils sentiments. En arrivant à notre chère petite Communauté, je fis part à mes chères Sœurs de mon chagrin. Alors, je dis : Non, la Sainte Vierge ne permettra pas que cette âme lui échappe, elle la sauvera. Dès lors, nous commençâmes une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et à saint Joseph ; beaucoup de personnes pieuses s'unirent à nous pour prier. Quelques jours après, je le priai d'accepter des scapulaires dans lesquels j'avais glissé la précieuse médaille, en même temps je lui dis que j'avais connaissance qu'il s'était revêtu de ce précieux habit le jour de sa première Communion. Tout en disant cela, je lui passai au cou cette arme précieuse qui devait mettre Satan en fuite. En effet, l'esprit infernal a pris la fuite, car, dès ce moment, les sentiments du malade changèrent ; il hésitait encore à se préparer, disant qu'il attendait à être plus malade pour se confesser, mais qu'il ne voulait pas mourir sans se réconcilier avec le bon Dieu. Une de ses cousines, femme très chrétienne, ignorant ce qui se passait, vint me trouver toute désolée, me priant de faire de nouvelles instances auprès de son cousin pour le décider à se confesser. Je lui dis : « Laissons faire la Sainte Vierge, c'est elle qui fera tout, mais promettez une Messe d'action de grâces à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et ayez confiance. » Elle me dit : « Oh ! de grand cœur, je la promets. » Quelques jours après le malade se confessa et reçut le saint Viatique, avec des sentiments de piété qui édifièrent les personnes présentes ; il reçut tous les Sacrements en parfaite connaissance, il demanda lui-même à recevoir l'Extrême-Onction : « Vite, disait-il, il ne faut pas attendre, ce soir, ce serait peut-être trop tard ! » Dans ses derniers moments, il était heureux d'entendre parler du bon Dieu et de la Sainte Vierge. Oh ! qu'il est vrai de dire que jamais cette bonne Mère ne s'est laissé invoquer en vain ! — *Notre-Dame du Sacré-Cœur* vient aussi de rendre la santé à un père de famille, atteint d'une fièvre typhoïde des plus graves. Le malade était à la dernière extrémité,

il avait reçu les derniers Sacrements. Nous commençâmes une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, pour demander la guérison du malade ; les parents promirent une Messe s'ils étaient exaucés. Aujourd'hui, le malade est en bonne voie de guérison, au grand étonnement des personnes qui l'ont vu. Aussi, tous s'accordent à reconnaître que c'est bien l'œuvre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Daigne, cette bonne Mère, nous continuer sa maternelle protection, afin de ranimer l'esprit de foi dans les âmes.

Sœur C. du S.-C.,

Fille de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus.

(*Annales françaises*, décembre 1893.)

GUÉRISON SUBITE OBTENUE A ISSOUDUN LE 1^{er} JUILLET 1894
PAR NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Madame Marthe Rossignol, de Tours, est âgée de 49 ans. Elle souffrait depuis longtemps d'une maladie intérieure survenue après la naissance de son dernier enfant, il y a six ans. Elle avait une paralysie de la vessie et du gros intestin. L'abdomen était gonflé et très douloureux, au point qu'il lui était impossible de s'habiller et de supporter le plus léger contact.

La maladie était déclarée incurable par un professeur de médecine de Tours ; elle ne fit, du reste, qu'empirer depuis le mois d'octobre dernier, époque à laquelle elle fut forcée de garder le lit.

Elle souffrait énormément, et bien qu'elle se vît encore nécessaire à ses enfants, la mort lui paraissait une délivrance de ses maux qui étaient devenus intolérables.

Ce fut alors qu'elle promit à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* que, si elle pouvait se lever et être transportée à Issoudun, elle y viendrait demander sa guérison.

Le lendemain même, elle put se lever et marcher un peu, mais elle ne pouvait encore se livrer à aucun travail ; le mieux ne dura ou plutôt ne continua pas.

Le médecin, son mari, ses amis, son confesseur, s'opposèrent à son voyage, jugeant la chose impossible et craignant qu'elle ne vînt à mourir en route. Malgré cela, poussée par un grand désir, par ce qu'elle croyait être un appel intérieur, elle se fit transporter au chemin de fer et vint à Issoudun. A son arrivée chez nous, brisée par la fatigue, elle dut se mettre au lit et eut plusieurs défail-

lances. Dans la soirée, cependant, elle put, quoique très péniblement, descendre à la chapelle pour se confesser. Elle remonta dans sa chambre, et, après s'être couchée, elle s'endormit : depuis longtemps elle ne goûtait plus de sommeil.

Ce fut pendant la nuit que s'opéra la guérison. Quel ne fut pas son étonnement quand, le lendemain à son réveil, elle s'aperçut que ses douleurs avaient totalement disparu, ainsi que l'enflure de son corps qui, jusque-là, ne lui avait permis de porter qu'un léger peignoir ! Elle put mettre alors un corset qu'elle fit acheter, ce qu'elle n'avait pu faire depuis bien longtemps. Quels ne furent pas notre étonnement et notre joie, à nous qui l'avions vue dans le triste état où elle était arrivée ! Nous mêlâmes ensemble nos prières et nos actions de grâces et proclamâmes la puissance et la bonté de la Patronne des causes difficiles et désespérées. Madame Rossignol se rendit à la Basilique pour remercier sa céleste Bienfaitrice ; elle fit la sainte Communion et y resta assez longtemps. De retour au couvent, elle put manger un peu, ce qu'elle n'avait pu faire depuis longtemps, car elle ne pouvait prendre autre chose que du jus de citron. A midi, elle prit du bouillon, de la viande, des cerises, sans la moindre incommodité ; le lendemain, elle fit de même ; en un mot, elle se sentait complètement guérie et marcha toute la journée sans souffrance ; elle ne ressentait plus qu'une grande faiblesse.

Que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* en soit mille et mille fois bénie !

SŒUR MARIE-LOUISE,

Fille de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Issoudun (Indre), 6 juillet 1894.

Je puis attester la véracité de ce récit, ainsi que plusieurs de nos confrères et les Religieuses de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui ont soigné la malade.

J. CHEVALIER,

Missionnaire du Sacré-Cœur.

Voici la lettre que nous adressa la miraculée quelques jours après son voyage à Issoudun ; c'est un chant de confiance et de reconnaissance envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Ma bonne Mère,

Je viens vous remercier des bons soins que vous nous avez prodigués pendant notre séjour chez vous et vous dire que mon retour s'est fait sans éprouver de fatigues. Les personnes qui m'avaient

conduite à la gare, samedi, ne pouvaient croire à un tel changement en deux jours. Mon docteur même en a été frappé ; je suis aussi bien que possible : je fais mon ménage, je soigne mon jardin et je marche mieux que je ne l'avais fait depuis trois ans au moins. Beaucoup de ces dames sont venues me voir. Je ne puis sortir sans être entourée. Les opinions sont partagées ; ceux qui ne veulent pas croire au miracle disent que c'est l'effet des nerfs et que je retomberai. Pour moi, je suis persuadée que la Sainte Vierge ne fera pas les choses à moitié. Nous la remercions tous les jours, et nous commencerons une neuvaine d'action de grâces le 21, qui se terminera le 29. Il n'y a que la nourriture qui passe encore difficilement ; tout le reste va bien.

M^{me} ROSSIGNOL.

(*Annales françaises*, août 1891.)

HONNEUR ET RECONNAISSANCE A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Calvaire de Lacapelle-Marival (Lot).

Le 26 février 1893, une de nos élèves, M^{lle} M. L..., orpheline, âgée de 18 ans, s'alitait. Le médecin appelé ne parut reconnaître qu'une légère indisposition et nous fit espérer un prompt rétablissement. Il n'en fut pas ainsi ; la maladie de notre chère enfant en se prolongeant s'aggrava et prit bientôt des caractères alarmants, malgré les soins aussi intelligents que dévoués de notre docteur qui, peu satisfait du résultat de son traitement, fit appeler un de ses confrères. Ce dernier, aussi ami de la famille qu'habile dans son art, déploya tout son talent auprès de notre malade, mais ses soins furent vains. Voyant que tout échouait, nos cœurs désolés se tournèrent d'un commun accord vers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Des neuvaines furent faites à la Patronne des causes désespérées, mais nous avons toujours la douleur de voir notre patiente dans le même état. Depuis près de deux mois, elle ne prenait plus aucune nourriture. Le 22 mai, une troisième neuvaine fut commencée. Toute la Communauté s'y associa, et tous nos enfants du pensionnat voulurent y prendre part. Hélas ! plus nos sacrifices et nos prières se multipliaient, plus l'état de notre chère malade semblait s'aggraver !... Néanmoins sa confiance envers sa divine Mère semblait croître avec ses souffrances. « Il n'y a que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui puisse me tirer de là, » nous disait-elle au fort de la douleur. Sa grande foi excitait la nôtre !... Nous espérons que le 31 mai, fête patronale de la Vierge d'Issoudun, notre enfant serait mieux. Il n'en

fut rien !... « Continuons de prier, dit-on à la Communauté et à la malade, unissons-nous au *Triduum* de prières et d'actions de grâces qui se fait à Issoudun ! Courage ! » Les trois premiers jours de juin furent pour notre enfant un continuel martyre, elle était à bout de force : « Que je souffre, me dit-elle à plusieurs reprises, il se passe quelque chose en moi que je ne puis définir ; mais tout me fait mal. » Nos cœurs étaient brisés. C'était le samedi 4 juin. Nous étions dans l'octave du Saint Sacrement. Notre pauvre malade se confessa, et, le lendemain, M. l'aumônier lui apporta le Pain des forts. Son action de grâces dura longtemps ; de son lit de douleurs, elle s'unit, comme les dimanches précédents, au Saint Sacrifice de la Messe, mais rien ne faisait encore présager l'approche du moment tant désiré : elle souffrait toujours des douleurs insupportables. Cependant, deux heures plus tard, la puissance de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* devait se manifester !... Une de ses amies était auprès de son lit ; sa tante, religieuse dans la maison, était aussi dans la chambre et la malade avait l'air de reposer, quand subitement elle appelle sa chère compagne par ces mots : « P..., je suis guérie ! j'ai faim. » Elle pleurait ! Les deux témoins crurent à un accès de délire, car, hélas ! depuis si longtemps, elle ne prenait plus de nourriture. Mais la protégée de la Vierge d'Issoudun ne se dédit pas. A la nouvelle de la merveille opérée, tout le monde est saisi dans la maison. Maîtresses et élèves courent auprès de la privilégiée de Marie ; on l'embrasse, des larmes de joie coulent de tous les yeux, et chacun répète avec notre chère enfant : Que la Sainte Vierge est bonne ! Aimons-la !... Un potage est aussitôt apporté, mais il ne suffit pas pour satisfaire l'appétit de notre malade pour ainsi dire ressuscitée. Quelques minutes après, nous avons la satisfaction de lui voir faire un repas substantiel ; et, une heure plus tard, une longue promenade qu'elle a renouvelée les jours suivants. Les crises douloureuses n'ont pas reparu.

SŒUR SAINT-AUGUSTIN.

(*Annales françaises*, août 1894.)

GUÉRISON INSTANTANÉE D'ÉGLANTINE DERNY ACCOMPLIE PENDANT UNE PROCESSION DU SAINT SACREMENT AU PARC DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR LE 9 SEPTEMBRE 1894, LE LENDEMAIN DU XXV^e ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE LA STATUE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Quoique cette guérison ait été déjà relatée dans nos *Annales*, nous croyons utile d'ajouter quelques détails pour l'édification de nos lecteurs.

Eglantine Derny, originaire de la Guadeloupe, habitant actuellement sur la paroisse de Saint-Louis d'Antin, rue Saint-Lazare, 94, se fit inscrire d'abord pour le pèlerinage de Paris à Lourdes. Le 10 août, jour du départ, gare d'Orléans, elle se trouva en retard. Hélas ! à son plus grand désespoir, force lui fut de rester à la capitale.

Dans les desseins de la sainte et divine Providence, elle était réservée pour Issoudun.

M. l'abbé Allégret, vicaire de la Trinité, à qui elle communiqua sa déconvenue, la consola de son vif chagrin en lui conseillant de se faire inscrire immédiatement à la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur, rue de Calais, 21, pour le pèlerinage d'Issoudun, lui promettant que la Sainte Vierge la guérirait tout aussi bien à Issoudun qu'à Lourdes.

Sur les indications de cet ecclésiastique, cette pauvre désespérée se rendit péniblement à la maison des Missionnaires du Sacré-Cœur afin de retenir sa place pour le pèlerinage à Issoudun.

« Je vais à Issoudun, dit-elle, demander à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ma guérison. J'ai besoin de gagner ma vie, je suis très malheureuse en cet état. — Ayez confiance, lui fut-il répondu, ayez confiance, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* vous obtiendra cette faveur ; vous serez guérie, encore une fois, ayez confiance. »

Notre infirme souffrait d'un mal appelé *arthrite rhumatismale* qui lui ôtait presque l'usage de sa jambe gauche. Elle ne pouvait marcher qu'en traînant cette pauvre jambe avec la plus grande douleur. M^{me} Saint-Ignace de Loyola, religieuse du Sacré-Cœur de Coutances, avenue de Saint-Ouen, 39, à Paris, qui se trouvait dans le même compartiment qu'elle en voyageant de Paris à Issoudun, nous donne une idée de ses souffrances.

« Nous venions, dit-elle, d'achever les sept psaumes de la Pénitence, lorsque notre malade pousse un cri avec cette plainte : « Mon Dieu, que je souffre ! » et les larmes et la sueur se mêlaient sur son visage contracté par la douleur ; tout son corps était violemment agité.

« Nous étions en présence de ces douleurs aiguës qu'il est impossible de décrire ; plusieurs fois, elle a failli perdre connaissance ; nous lui faisons respirer de l'éther ; mais à peine se sentait-elle revenir, qu'elle prenait elle-même le flacon et se soignait comme elle en avait l'habitude.

« Elle ne trouva un peu de soulagement qu'en plaçant sa jambe sur la banquette opposée et en enlevant les longs bandages qui soutenaient ce membre à demi-mort.

« Elle appréhendait tellement le moindre contact que nous ne

pouvions l'aider qu'à distance de la main, et c'était elle qui commençait à dérouler les bandes avec les précautions ordinaires.

« Quoiqu'il n'y eût pas de plaie, cette jambe faisait mal à voir par sa couleur violacée, les muscles tendus et la peau luisante et sensible.

« Le centre du mal paraissait être autour de la rotule avec extension d'une vingtaine de centimètres au-dessus et au-dessous. La crise étant un peu passée, la malade nous apprit que depuis huit ans elle supportait souvent de semblables douleurs, encore parfois augmentées par les remèdes qu'elle avait dû prendre pour enrayer la tumeur qui se formait au genou. Plus d'une fois, les médecins avaient déclaré qu'il n'y avait d'autre remède que l'amputation ; mais, ajouta-t-elle, comme je sais ce que c'est que de souffrir, j'ai toujours préféré prendre n'importe quels remèdes et garder ma jambe, car, dit-elle, j'ai besoin de mes membres pour gagner ma vie. Oh ! si la Sainte Vierge voulait me guérir ! et nous répétions : *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, guérissez-la. »

A Issoudun, Églantine Derny trouva une bienveillante et généreuse hospitalité à l'orphelinat des jeunes filles tenu par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Elle suivit les exercices du pèlerinage à la Basilique le 7 au soir, le 8 toute la journée, le 9 pendant la matinée, et la guérison ne se produisit point. Au contraire, le mal avait augmenté par suite de marches pénibles.

La malade s'affligeait, mais sans se décourager, car, avant tout, elle voulait se conformer à la volonté de Dieu.

Une cérémonie restait à accomplir dans la soirée : la procession du Saint Sacrement qu'on n'avait pu faire la veille dans le grand parc. Il fut décidé qu'Églantine serait transportée sur le passage du Saint Sacrement et qu'on invoquerait pour elle le Dieu de l'Eucharistie. La pauvre fille y répugnait beaucoup, car alors sa jambe n'était pas seule malade, son cœur était brisé par les émotions et elle se trouvait dans un état de prostration générale qui pouvait être l'annonce d'un dénouement fatal. N'importe, la malade y consentant est transportée au parc, et l'ostensoir contenant le Saint Sacrement est posé sur sa tête par le célébrant, pendant qu'un prêtre acclame à haute voix des invocations que la foule répète avec enthousiasme.

Que se passait-il alors chez la malade ? Elle ne saurait elle-même le dire, car les émotions la tenaient hors d'elle-même.

Le fait est qu'ayant été rapportée à la hâte dans un local pour être abritée contre la pluie, ses émotions se calmèrent. Elle témoigna ne plus sentir de douleur à la jambe qu'on pouvait toucher et frapper sans qu'elle éprouvât aucun mal. A différentes reprises, elle

s'agenouilla sur un prie-Dieu, ce qu'elle n'avait pu faire depuis huit heures du soir. Et si elle ne s'en retourna pas à pied à l'orphelinat parce qu'on s'y opposa, elle voulut monter seule l'escalier rapide qui conduit à sa chambre. Si la jambe ne souffrait plus, le cœur était loin de se trouver dans son état normal ; aussi, les personnes qui s'étaient constituées si charitablement ses infirmières, la détournèrent de repartir le lendemain avec les pèlerins de Paris, mais le directeur du pèlerinage, plus confiant, décida qu'elle ne devait point se séparer de ses compagnons de voyage. On n'eut point à s'en repentir ; car, si le trajet d'Issoudun à Vierzon fut pénible, arrivés dans cette dernière ville, Églantine Derny se trouva dans un état satisfaisant. M^{me} Saint-Ignace de Loyola, qui l'avait non pas oubliée, mais perdue de vue à Issoudun, au milieu de la foule des pèlerins, fut toute surprise de voir le changement qui s'était opéré en elle. Voici ce qu'elle raconte :

« Au retour, ce fut seulement à Vierzon que l'ayant aperçue dans la salle d'attente, je m'approche d'elle et lui demande : Eh bien ! que devenez-vous ? — J'ai tant d'émotions depuis deux jours que j'en deviendrai blanche comme vous ; et, en effet, le bronze de son teint s'était tellement affaibli que je me demandais si c'était bien la personne que j'avais vue trois jours auparavant, car quand j'ajoutai : Et votre jambe vous fait-elle toujours mal ? Mais non, me répondit-elle, surprise, comme si j'avais dû savoir ce qui s'était passé à Issoudun ; vous ne savez donc pas, mais je suis guérie, et aussitôt elle se mit à faire le tour de la salle avec une assurance qui me bouleversa.

« Elle me dit en se rasseyant : « Je me demande si c'est bien moi qui marche ainsi ? Depuis tant d'années que je ne l'avais pu faire. »

« Et moi, tout hors de moi de voir pour la première fois quelque chose d'aussi extraordinaire, je me demandai : Est-ce bien moi qui vois de si près une intervention surnaturelle ?

« Pour mieux me convaincre, elle m'appelle tout près d'elle et me fait voir sa jambe... Quel changement ! Toute teinte violacée avait disparu, ainsi que le gonflement, l'inflammation ; en un mot, cette jambe était dans un état naturel, et pour me montrer qu'elle ne lui faisait plus aucun mal, elle se mit à l'agiter et à la secouer de toutes ses forces, et, chaque fois qu'un pèlerin, ignorant la puissance de Marie en sa faveur, venait à apprendre la nouvelle, aussitôt elle recommençait sa marche pour montrer que, vraiment, le mal avait disparu.

« Arrivés à Paris, notre chère malade descendit seule de wagon et même sans s'apuyer.

« Ceux qui avaient assisté à son douloureux départ furent les heureux témoins de cette guérison merveilleuse et constatèrent une fois de plus qu'on n'invoque pas en vain l'Espérance des désespérés. »

Et maintenant qu'un mois s'est écoulé depuis cette époque, notre chère malade continue d'aller bien ; sa jambe est aussi souple, malgré ses 64 ans, qu'elle l'était à l'époque de sa jeunesse ; elle fait de longues courses dans Paris, rapportant de lourds fardeaux, mais sans oublier de remercier à chaque instant sa divine Protectrice du Paradis.

Hier encore, je revis cette heureuse privilégiée de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et puisai à la source de sa foi vive un nouvel élan à ma ferveur, car, moi aussi, il faut le dire à la gloire de notre auguste Mère, j'ai reçu, dans ce pieux pèlerinage, plusieurs faveurs par l'entremise de sa puissante intercession.

Puissiez-vous, vous tous qui lirez ces lignes, recevoir à votre tour les nombreuses bénédictions que notre divine Mère tient en réserve ! pour cela, priez avec foi, confiance et persévérance, surtout ne lui refusez pas les sacrifices qu'elle vous demande.

Le docteur de Launay, qui avait donné ses soins à Églantine Derny dans les premiers temps de sa maladie, lui a délivré le certificat de guérison que voici :

« Je certifie que M^{lle} Églantine Derny, demeurant 94, rue Saint-Lazare, à Paris, est actuellement tout à fait guérie de l'*arthrite rhumatismale grave du genou gauche* pour laquelle je lui ai donné mes soins en l'année 1888.

« Paris, le 8 octobre 1894.

Signé : D^r DE LAUNAY. »

Les originaux du rapport de M^{me} Saint-Ignace de Loyola, du certificat de M. de Launay et plusieurs autres témoignages émanants de personnes graves et sérieuses, sont conservés dans les archives de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

(*Annales françaises*, janvier 1895.)

CRI DE RECONNAISSANCE.

Paris.

Le petit enfant à propos duquel ma femme vous a écrit a été sauvé. Je ne doute pas que vos prières et la protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'aient beaucoup contribué à ce résultat. Le cas était des plus graves et les médecins s'étaient vus obligés de prévenir les parents qu'ils avaient lieu de tout craindre. Grâce à la

Sainte Vierge et au bon Dieu, le danger a disparu subitement. Merci donc, mon bien cher Père, à vous, aux dignes religieux, à toutes les personnes qui ont donné le concours d'ardentes prières. Veuillez transmettre autour de vous l'expression respectueuse de notre gratitude et de la reconnaissance du père et de la mère, nos amis, qui avaient éprouvé les plus cruelles angoisses. — Les impressions si douces que j'avais rapportées d'Issoudun, ont été encore ravivées par cet exemple de la puissance des intercessions adressées à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Je voudrais communiquer ma confiance à tant d'âmes qui sont dans la souffrance et dans l'inquiétude. Quel sujet d'espoir pour tous les intérêts qui nous sont chers !

Eugène TAVERNIER,
Rédacteur à *l'Univers*.

Annales françaises, mars 1895).

Pour ne pas fatiguer le lecteur, nous renvoyons aux *Annales*, où sont relatées un très grand nombre d'autres grâces, les personnes désireuses d'accroître leur confiance et leur amour envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Prix de l'abonnement : 3 francs par an pour la France.

ITALIE.

ÉCLATANTE CONVERSION DU PÈRE JOSEPH DE PRETURO,
PAR NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

26 juillet 1877.

Le P. Joseph de Preturo, prêtre Mineur Observantin du couvent d'Aquilée, en Italie, avait laissé percer quelques-unes de ses opinions dangereuses, contraires à la doctrine de l'Église ; entraîné, d'un côté, par le courant, séduit, de l'autre, par des lectures pernicieuses, se laissant aller chaque jour de plus en plus à l'esprit d'innovation, il en vint finalement, en 1864, à renier la Foi.... N'ayant pas le courage de supporter, à Aquilée, le regard de tant d'honnêtes catholiques qui, pensait-il intérieurement, lui reprocheraient son apostasie, et voulant se procurer des moyens de subsistance dans son nouvel état, il accepta à Ancône l'office de ministre protestant.

Là, à partir de 1864, il fit imprimer plusieurs ouvrages dans lesquels il glissa tout le poison de l'hérésie. Privé de toute lumière divine par son orgueil, il en vint à étouffer les remords de sa conscience, et, comme il l'avoua plus tard, à demeurer convaincu des erreurs qu'il enseignait aux autres.

Cela dura pendant plusieurs années ; enfin, l'état de sa santé le contraignit à abandonner l'office de prédicant, pour venir respirer l'air bienfaisant du pays natal...

Que les voies de Dieu sont admirables ! La Providence choisissait Aquilée pour le théâtre d'un nouveau prodige de la grâce.

C'est là que la Vierge Marie attendait le Père Joseph, pour le récompenser du peu qu'il avait fait autrefois pour Elle. Revenu donc à Aquilée, il y passa trois ans, sans y rencontrer autre chose que la pitié de la part des bons, l'indifférence et le mépris de la part du plus grand nombre ; le sérieux de son esprit, sa tendance vers la retraite, ses habitudes qui avaient conservé quelque chose de religieux, avaient cependant fait naître dans quelques-uns l'espérance d'un retour possible, espérance toutefois bien incertaine.

Le premier qui osa tenter de le ramener dans le droit sentier fut le Prieur de la confrérie de l'*Addolorata*, mais ses bons désirs furent sans effet.

Cependant, la maladie devenait plus grave ; elle résistait à toutes les ressources de l'art, et le Père Joseph s'avançait à grands pas vers la tombe !

Les protestants d'Aquilée ne s'éloignaient que rarement de la demeure d'Augustin Vittorini, pressentant peut-être ce qui devait arriver dans la suite ; et les catholiques avaient les plus grands obstacles à surmonter pour arriver jusqu'à lui ; encore le trouvaient-ils souvent dans un tel état de souffrance, qu'il lui était impossible de supporter de longues discussions, de sorte que les charitables visiteurs se voyaient poliment congédiés.

Les Filles de la Charité d'Aquilée, après avoir essuyé bien des refus, trouvèrent par une piété ingénieuse le moyen d'entourer le pauvre malade de leurs soins les plus assidus ; tout en s'occupant du corps, elles ne perdirent pas de vue l'âme à laquelle surtout elles s'intéressaient. Timides au commencement, c'est à peine si elles osaient glisser quelques mots de piété ; mais le zèle doublant leur courage, elles se mirent à exercer leur apostolat sans réserve, avec une patience et une aménité incomparables. Quelque actifs que fussent leurs soins, elles n'obtinrent rien. Le malade repoussa avec dédain et avec mépris la médaille de Lourdes, ainsi que le saint scapulaire du Carmel et celui de la bonne mort.

M. le chanoine curé de la cathédrale travaillait de concert avec les

Filles de la Charité, ainsi qu'un laïque, jeune homme très connu par sa science et sa piété, à la conversion de l'apostat. Tous travaillaient... mais les tentatives étaient vaines ; Augustin admirait la charité de tous, en faisait l'éloge, et demeurait impassible et dur comme un rocher...

Le curé de notre métropole, qui ne demeurait auprès du malade que par pure charité chrétienne, car il était convaincu désormais que tout effort, toute tentative étaient inutiles auprès d'Augustin, imagina néanmoins un moyen.

Depuis plusieurs années, *la pieuse Association de Notre-Dame du Sacré-Cœur est canoniquement érigée dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine de cette cité* ; il fit donc inscrire le nom d'Augustin dans les recommandations de la pieuse Association, et par l'entremise des Filles de la Charité, il envoya *une médaille de Notre-Dame du Sacré-Cœur* à Augustin, si revêche à tout moyen de salut : celui-ci la reçut avec la même indifférence glaciale qu'auparavant. Il la fit placer ensuite je ne sais dans quel endroit de la chambre.

Le seize juillet, fête de N.-D. du Mont-Carmel, nouvelle tentative du curé et nouveau refus du malade. Peu après, le pieux et noble jeune homme dont nous avons parlé, intervint à son tour. Il voulut lui aussi visiter le malade, et s'il fut d'abord congédié avec politesse, à force d'instances, il parvint à se faire accueillir.

Augustin Vittorini fut tellement saisi des manières affables de ce jeune homme, que, le 22 juillet, il lui écrivit au crayon quelques lignes de remerciement. Dans son langage tout à fait protestant, il le rassura sur ses obligations religieuses, déclarant qu'il suivrait toujours la voix de sa conscience, *éclairée par la révélation*.

Sans se laisser décourager, ce jeune homme lui écrivit une lettre très touchante. Faisant plutôt appel au cœur qu'à l'intelligence d'Augustin Vittorini, il le conjurait de pourvoir sérieusement à l'intérêt de son âme. Il courut prier les Filles de la Charité de vouloir bien remettre cette lettre en son nom entre les mains du malade, mais il trouva ces Religieuses froides, découragées et presque décidées à ne plus se rendre que rarement auprès d'Augustin, puisqu'il s'obstinait chaque jour davantage. Quand il fut certain qu'un parti si désespéré avait été pris, saisi de tristesse, il reconnut dans cette décision une ruse habilement voilée de l'esprit des ténèbres, qui voulait tenir éloignées de sa victime ces âmes angéliques.

Aux prières des particuliers et des communautés, ses anciens frères en religion eurent la pensée d'ajouter un triduum public, dans l'église de Sainte-Marie de *Collemaggio*, en l'honneur de la Mère de Dieu, *sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus*, pour recommander à cette bonne Mère cette conversion *désespérée*.

Le triduum fut terminé par une Messe à l'autel où se vénère l'image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* (23 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine). Jusqu'à ce moment, Augustin Vittorini avait toujours affirmé avoir la conscience tranquille au sujet de ce qu'il avait fait depuis 1864, et il le croyait ; mais ce jour-là, jour de grâce, Marie, écoutant les prières de tant de saintes âmes, bouleversa l'esprit d'Augustin, qui perdit tout à coup son calme trompeur. Un trouble d'abord, une vague inquiétude ensuite, puis l'idée du sacrement de Pénitence tinrent en suspens son esprit durant tout ce jour.

Le 26 juillet, le trouble était à son comble ; Augustin Vittorini ne luttait plus contre lui-même, mais contre la Sainte Vierge, comme il l'a manifesté lui-même ; ce combat dura environ quatre heures. Une voix qu'il croyait entendre lui *ordonnait de porter la médaille de Notre-Dame du Sacré-Cœur, qu'il avait reçue du chanoine curé de la cathédrale*. Comme il s'obstinait, il entendit, ou du moins, il lui parut entendre la voix plus forte, plus impérieuse qu'auparavant. Vaincu enfin, il demanda la *médaille* ; il voulut qu'elle fût attachée à un cordon, se la passa au cou, et, ce qu'il n'avait pas fait depuis plus de 13 ans, il récita avec une vive piété la Salutation Angélique.

Il n'avait pas encore terminé cet *Ave Maria*, il n'avait pas encore placé sur sa poitrine oppressée la *médaille miraculeuse*, que la tempête, qui trois jours auparavant l'avait agité, revint avec plus de fureur. Ce n'était plus alors un simple trouble, mais une agitation profonde et très sensible. Ce n'était pas une vague terreur, c'était une main mystérieuse qui l'étreignait. Il voyait, il touchait le bien qui lui manquait, il voulait le posséder. « *Je n'aurai pas de repos, s'écrie-t-il, je ne fermerai pas les yeux au sommeil, si je n'ai auparavant le bonheur de faire ma confession.* »

De sa main il écrivit au chanoine, curé de la métropole, le priant de venir en toute hâte à sa maison, et de peur que celui-ci ne tardât trop, il fit des instances pour qu'on appelât en son absence le premier prêtre qu'on rencontrerait. Il était un peu plus de deux heures après-midi. Le chanoine, pressant le pas, arriva enfin.

En un instant, le visage du malade devint calme, et sans attendre les politesses d'usage : *Vous me demandez une rétractation, dit-il, me voici prêt à vous la donner : Je crois à l'Église Catholique, Apostolique et Romaine : je crois que vous êtes un de ses ministres, je veux me confesser, et, avant tout, je vous déclare être prêt à vous obéir sans réserve en tout ce qu'il vous plaira de m'imposer.*

Le spectacle est digne des Anges qui en ressentent une indicible joie !

L'apostat Augustin Vittorini est aux pieds du confesseur, il lui dévoile ses fautes en pleurant, en sanglotant ; à ses larmes, le prêtre

ne peut retenir les siennes : il pleure de tendresse à la vue d'un si grand coupable : il pleure de joie en présence d'un prodige si étonnant. La confession entendue, le chanoine, pour donner au pénitent la facilité de se rappeler ses fautes, que les années avaient probablement fait oublier, et surtout pour se conformer aux dispositions des saints Canons en telle circonstance, remet la grâce de l'absolution au lendemain. Quand le malade eut ainsi déposé le fardeau qui pesait sur son âme, un torrent de joie céleste inonda cette âme encore enchaînée, mais en voie de retour vers le Seigneur. Cette joie est fille de la paix et du calme, joie non pas imaginaire ni affectée, mais réelle et sincère, parce qu'elle est le fruit de la grâce de Jésus-Christ qui peut seul la produire dans le cœur du pécheur repentant. Cette joie arriva à son comble le jour suivant, quand, délivré des censures, rétabli en grâce par le sacrement de la réconciliation, le malade reçut Jésus-Christ sous les espèces eucharistiques.

Le Père Joseph Augustin Vittorini de Preturo fit l'abjuration de ses erreurs, et il écrivit de sa main sa rétractation. Il obtint d'être réhabilité dans l'Ordre de Saint-François, auquel il me semble qu'il a procuré plus de gloire par sa conversion qu'il ne lui a causé de honte par son apostasie.

La grâce acheva bientôt son œuvre. Le cher converti se tourna vers Dieu pour obtenir de sa bonté un détachement total de tout ce qu'il avait eu de plus cher, et de tout ce qui l'entourait ; et Dieu, toujours plein de miséricorde, exauça sa prière, selon qu'il l'attesta lui-même à son intime ami, et comme les faits vinrent le prouver.

Quand la grâce l'eut changé, combien de fois ne l'entendit-on pas répéter : *Si Dieu m'accordait santé et force, seulement pendant quelques jours, je voudrais aller à travers les rues, à travers les places publiques, prêcher la puissance de NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, l'aveuglement et la sottise de ceux qui se détournent de Dieu.* Le Seigneur agréa ce désir et le rendit méritoire pour le Père Joseph, mais dans sa sagesse infinie, il n'en voulut point l'exécution.

Trente cinq jours s'étaient écoulés depuis la merveilleuse conversion du Père Joseph Augustin Vittorini de Preturo ; chacun de ces jours, le Père se confessait et communiait avec une telle ferveur, qu'il paraissait ainsi vouloir réparer le passé ; il supporta avec une patience et une résignation admirables ses dernières et douloureuses souffrances, les acceptant de la main de Dieu comme une expiation de ses péchés.

Il ne cessait de remercier tous ceux qui s'étaient intéressés à son bien, et il paraissait ne pas pouvoir comprendre comment il avait pu y avoir tant de charité à Aquilée pour son humble personne.

« *Si je fusse mort quinze jours avant le 26 juillet, répétait-il*

souvent en parlant de la tendresse de Marie envers les pécheurs, *si Dieu n'avait eu pitié de moi, si Marie ma bonne Mère n'avait parlé au Cœur de son Fils, s'il m'avait rejeté loin de lui, oh ! que je serais malheureux, je serais éternellement perdu !* »

« Oui, se plaisait-il à dire, *oui, je dois le miracle de ma conversion à NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR dont la médaille, à peine placée sur ma poitrine, a été aussitôt pour mon cœur comme un charbon ardent, qui ne m'a pas permis de passer la nuit sans me réconcilier auparavant avec Dieu par l'entremise de son prêtre.* »

Il demeura dans ces sentiments jusqu'au 30 août, dernier jour de sa vie agitée. Assisté presque continuellement par trois prêtres, il ne faisait que prier. Les dernières paroles qui sortirent de sa bouche furent celles-ci : *Priez pour nous, pauvres pécheurs.*

Accablé sous l'intensité du mal, il les prononçait encore, mais d'une voix confuse, interrompue. Après deux heures d'une dernière agonie, il s'endormit doucement dans la paix du Seigneur, sous le regard bienveillant de *Notre-Dame du Sacré-Cœur.*

(Extrait du discours funèbre du Prévôt H. Gualtieri).

(*Annales françaises*, novembre 1877).

GUÉRISON INSTANTANÉE DE M^{lle} ELVIRA NELLI,
OBTENUE PAR L'INTERCESSION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

Récit de Mlle Elvira Nelli.

Florence, mai 1875.

Le 22 novembre 1874, je fus atteinte aux poumons d'une affection grave avec de fréquents vomissements de sang qui me causaient une extrême faiblesse, et me faisaient éprouver au cœur des souffrances très vives.

Tous les jours, le docteur me prescrivait de nouveaux remèdes, sans aucun résultat. Le mal continuait opiniâtrément. Le 6 janvier, jour de l'Épiphanie, mon état s'étant aggravé, on m'apporta le saint Viatique. J'allais chaque jour plus mal. Le 11, je reçus l'Extrême-Onction. La douleur de ma famille était au comble. Mais Dieu ne voulut pas qu'elle s'augmentât ; il nous prit en pitié. Un peu de mieux se manifesta. Après quelques jours, il était sensible, tout

danger disparaissait. J'en vins à pouvoir me lever dans les derniers jours du mois de mars.

Néanmoins, je sentais bien que je n'étais pas guérie, et qu'une chute très grave était prochaine. Je ne me trompais pas ; le 26 avril, j'étais encore alitée. Les vomissements de sang me reprenaient, j'en rendais une grande quantité par jour ; malgré tous les soins et tous les médicaments, pendant quinze jours consécutifs, on ne put les arrêter.

Quand l'hémoptysie diminua, les bras, les jambes, tout le corps, gonflèrent ; puis survinrent des accidents convulsifs, et des spasmes violents au cœur ; mon estomac ne pouvait supporter aucune nourriture, pas même le moindre liquide. Ma famille désirait que je reçusse de nouveau les divins Sacrements ; M. le curé jugea que les vomissements continuels étaient une sérieuse raison de s'en abstenir.

Voyant que tous les soins étaient inutiles, et que l'on s'attendait à tout moment à mon dernier soupir, j'appelai une de mes tantes qui ne m'avait pas quittée durant ma maladie, et la priai de porter bien vite un cierge à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Je demandai sa sainte image, je la plaçai sur mon cœur, et je priai avec une tendre confiance. La Vierge bénie ne tarda guère à exaucer sa pauvre servante.

La nuit du 24 au 25, à trois heures, je fus prise d'évanouissement ; dans cet état de défaillance, il me sembla apercevoir près de mon lit, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avec le divin Enfant sur ses bras. Elle avait une robe toute brodée d'or et un très beau manteau blanc. L'enfant Jésus était vêtu comme sa mère.

Elle était très jeune ; son visage resplendissait comme le soleil et me parut d'une beauté telle que je n'ai jamais rien vu de comparable. Elle tenait en sa main droite une lampe et son divin Fils en tenait une aussi.

Elle s'approcha de moi et me dit :

« Prends l'image que tu as sur ta poitrine et regarde bien si elle me ressemble. »

Puis étendant sa main droite, elle me montrait sa lampe, et je voyais qu'il n'y avait plus d'huile et qu'elle allait s'éteindre.

« Cette lampe, me dit-elle, est l'image de ta vie ; elle est en ce moment sur le point de finir ; mais je ne le veux pas, je désire au contraire qu'elle devienne comme celle-ci. »

En me disant ces paroles, elle me faisait voir la lampe de son divin Fils, dont la lumière était vive, nourrie et resplendissante.

A ce moment je me disais à moi-même : Est-ce que je rêve ?

« Non tu ne rêves pas, » me répondit la Vierge.

Je me touchais les bras, le corps, et je sentais que l'enflure disparaissait partout. La Vierge ajouta :

« *Lève-toi, tu es guérie, profite de la vie qu'il me plaît de t'accorder, et retire-toi quelque temps dans la solitude.* »

Et elle disparut.

Ma mère était près de mon lit ; elle avait entendu toutes mes paroles, mais elle croyait que j'étais dans le délire. A quatre heures je repris connaissance, je demandai à boire. Le liquide et d'autres nourritures passèrent aisément ; l'enflure avait totalement disparu ; je ne ressentais plus absolument aucune douleur ; à six heures, je me levai ; à onze heures, je voulais aller à l'église Sainte-Marie-Majeure pour remercier la Très Sainte Vierge de ce grand prodige.

Oui, vraiment, prodige bien immérité, mais si grand qu'il saisit d'étonnement tous ceux qui m'ont vue mourante sur mon lit de douleur.

Le médecin M. le docteur Ceusotti est prêt à donner une attestation des faits.

Oh ! que Marie soit glorifiée ! en ces jours si tristes, nous avons bien besoin de son secours. Heureux ceux qui lui sont dévoués ! Oui, dévotion, honneur et gloire à Celle que l'on invoque sous le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Je suis heureuse, je suis contente, je suis joyeuse, non pas tant d'avoir recouvré la vie, que de l'avoir recouvrée par une faveur signalée de cette bonne Mère. Cette faveur sera ineffaçable, éternelle dans mon esprit et dans mon cœur.

O nuit du 24 mai, je ne t'oublierai jamais !

Écrit de ma main.

ELVIRA NELLI, âgée de 19 ans, enfant de Marie.

II.

Attestation du médecin.

Florence, 28 mai 1875.

Je soussigné, médecin-chirurgien, certifie que la jeune Elvira Nelli, de Florence, a été prise au mois de novembre 1874, d'une grave hémoptysie (crachement de sang) avec complication de convulsions qui la rendirent très malade pendant environ cinq mois. Ensuite, s'étant un peu rétablie, elle fut un mois dans un état satisfaisant ; mais l'hémoptysie revint avec des formes extraordinaires, et des accès convulsifs bien plus capables de compromettre sa vie. Le mal fut attaqué avec le traitement énergique que la science prescrit.

Rien n'en put vaincre ni diminuer la violence : on épuisa toutes les ressources de l'art.

Cet état désespéré dura 24 jours, durant lesquels l'œdème (l'enflure) des régions supérieures se développa dans des proportions énormes. L'affaissement et les suffocations donnaient des symptômes de mort prochaine.

Tous ces phénomènes menaçants ont disparu soudainement. La malade est revenue dans un état normal, et s'est trouvée, en un instant, capable de se lever, de sortir de sa chambre, d'aller par la ville, comme après une lente et progressive convalescence.

En foi de quoi, j'ai signé en tout honneur le présent certificat.

DOCT. ALESSANDRO CEUSOTTI.

III.

Extrait d'une lettre de M. le curé de Sainte-Marie-Majeure de Florence à la R. Mère Supérieure des Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun.

(Paroisse de Sainte-Marie-Majeure.)

Florence, 25 juillet 1875.

Il est certain que mademoiselle Elvira Nelli, âgée de près de vingt ans et domiciliée dans ma paroisse, s'est recommandée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et qu'elle a été instantanément guérie.

Je trouve moi-même ce fait vraiment merveilleux, et laissant de côté toute autre maladie grave dont Elvira Nelli était atteinte, je m'appuie principalement sur ce qu'elle a été délivrée instantanément de l'enflure, qui était si grande, que mon vicaire ne put qu'avec peine lui faire porter la main au front pour qu'elle fît le signe de la croix.

Elle s'est levée aussitôt, a marché librement, sans aide, pour aller entendre la sainte Messe et remercier *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; elle s'est promenée le matin même par toute la ville. Tout ceci peut persuader quiconque douterait d'un fait aussi prodigieux.

Je pense vous envoyer l'image que la jeune fille a mise sur sa poitrine.

Je vous prie de présenter mes respects au T. R. Père Supérieur des Missionnaires, et de me pardonner mon retard à répondre. Je vous bénis et vous laisse avec Jésus et Marie, en vous priant de vous

souvenir de moi, qui suis avec respect et estime votre tout dévoué en N.-S.

Jean-Baptiste MASSELLI, curé.

(*Annales françaises*, décembre 1875).

N.-B. — Les *Annales* Italiennes, Espagnoles, Anglaises, Belges, Hollandaises, Américaines, Allemandes et Australiennes de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui paraissent tous les mois, sont remplies de récits du dernier intérêt racontant des faveurs de toutes sortes obtenues par l'intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

CONVERSION D'UN DOCTEUR EN MÉDECINE RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

Tomba di Pesaro, 27 septembre 1879.

Monsieur le Curé,

Dans mon enfance, j'aimais tendrement la Sainte Vierge ; très souvent je baisais avec une filiale tendresse son image chère à mon cœur ; j'étais heureux alors. J'avais vingt ans quand la révolution, cette fille de l'enfer, se déchaîna sur l'Italie. Ses maximes infectèrent mon âme ; les paroles : *liberté et peuple*, me firent oublier la *religion et Dieu*. La lecture de mauvais livres ébranla ma foi ; plein d'indifférence pour la piété, je m'éloignai de Marie. Vainement sa douce voix résonnait encore de temps en temps au fond de mon cœur et m'invitait à laisser le mensonge pour la vérité. Je fermai l'oreille à cet appel si miséricordieux et m'enfonçai dans le mal. La vie des camps s'ouvrit à moi ; la brillante position de médecin dans l'armée m'affectionna aux plaisirs mondains, aux réunions bruyantes d'une société hypocrite et impie ; de l'indifférence je courus bien vite à l'athéisme.

Dépourvue du secours de la grâce que je ne voulais plus, mon âme se précipita d'abîme en abîme.

Ayant abandonné la vie militaire je vins exercer la médecine à Bologne. Là, je regardais, avec la plus froide indifférence et le plus profond mépris, la religion et ses ministres. Je me moquais des miracles, des extases et des visions. La science même que je professais nourrissait en moi toutes ces erreurs. Cependant plus je m'éloignais de Dieu, plus l'agitation, l'inquiétude et la tristesse envahissaient mon pauvre cœur.

L'honneur dont je jouissais, l'estime que l'on professait pour moi, les succès que j'obtenais, rien ne pouvait me rendre la paix perdue. Tout m'ennuyait. La vie même m'était odieuse. Je haïssais jusqu'à mon existence.

Des affaires de famille m'ayant fait quitter Bologne, j'allais professer la médecine dans un pays de la Romagne. Là, je me liai avec les sectaires ; je ne rêvais que le bouleversement social ; je nourrissais une haine profonde pour la religion, ses mystères et son culte : j'étais devenu un fougueux satellite de Satan. Ma pieuse épouse déplorant mes erreurs, me fit recommander en secret aux prières des associés de *Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus*, à Issoudun ; puis elle mit en secret dans mes vêtements une médaille de cette bonne Mère, et pria ardemment pour ma conversion. Je ne tardai pas à m'apercevoir de cette pieuse industrie ; je souris avec dédain ; mais je n'eus pas le courage de jeter loin de moi la *médaille de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

C'en fut assez pour attirer sur moi un regard de compassion de la part de la puissante Avocate des causes difficiles et désespérées. Elle se rappela sans doute la dévotion si tendre que j'avais autrefois pour Elle, et les baisers affectueux que je prodiguais dans mon enfance à ses saintes images ; Elle écouta les prières ferventes que tant d'âmes catholiques lui adressaient pour moi.

Pour convertir un impie comme moi, il fallait, je l'avoue, que Marie usât de sa toute-puissante intercession auprès du Cœur de son Fils et déversât sur mon âme coupable les trésors de la miséricorde dont ce Cœur divin est rempli.

Voici maintenant comment s'est opéré mon retour à Dieu : c'est un véritable prodige.

Le mercredi saint de cette année, étant à Tomba où j'exerçais ma profession, je me sentis tout à coup saisi, vers le soir, d'un vif désir de me confesser et de communier : ce que je n'avais plus fait depuis de longues années... Je ne m'expliquais pas ce mystère. Je suivis mon impulsion, et le lendemain, j'eus le bonheur de m'approcher de la sainte Table et de recevoir le Pain des Anges devant une image miraculeuse de Marie. Deux jours après, en invoquant *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, je fus miraculeusement préservé d'un grand péril... Marie m'avait déjà pris par la main. La nuit du 3 mai, vers une heure du matin, plongé dans un demi sommeil, il me sembla que j'étais allé dans la cathédrale d'Urbino, mais devant traverser une nef tout à fait obscure, je reculai plein d'effroi et entrai dans la chapelle de Notre-Dame des Douleurs ; là, m'apparut sur les gradins de l'autel une belle dame, d'une splendeur extraordinaire, vêtue de noir et priant avec toutes les marques de l'affliction.

Attiré par ses charmes indescriptibles, et pénétré à sa vue d'une joie extraordinaire, je m'approchai d'elle et lui dis : « *Oh ! comme je désirerais être le fils ou le frère d'une Dame si bonne et si ravissante ! — Hélas ! Hélas !* me répondit-Elle en tournant vers moi son

visage plus blanc que la neige, *Hélas ! Hélas ! l'église est déserte ! On nous oublie. Je pleure et je prie : io piango e prego... »*

En disant cela, Elle se couvrit le visage de son voile de deuil, et moi consterné je me retirai... mais au moment de sortir de l'église, une voix me cria :

« *Regarde ! c'est la Vierge de la Compassion, Essa è l'Addolorata.* »

Plein de joie et de crainte, je me réveillai alors, et tout éveillé que j'étais, il me semblait toujours la voir, toujours entendre résonner à mes oreilles ces paroles... *Essa è l'Addolorata... C'est Notre-Dame des Douleurs.*

Tout le jour je fus triste et abattu ; je ne cessai de penser à Marie, la Mère des douleurs : ses paroles : *Je prie, je pleure*, remplissaient mon âme d'angoisses.

J'allai trouver mon vénéré curé, M. l'abbé Silvestri Bonci, qui, après avoir écouté mon récit, me donna les plus sages conseils.

Dans la nuit du 4, à la même heure que la veille, je vis encore dans mon sommeil une dame qui me dit : *Gardez le souvenir de ce qui s'est passé, et n'oubliez jamais ce que vous avez entendu.*

Me répondant ensuite, la vision ajouta : *Vous ne portez donc rien de béni sur vous ?...* (ce qui était vrai hélas !...); elle m'exhorta alors à prendre un scapulaire ou un petit chapelet avec la médaille, et me les présenta l'un et l'autre.

Le matin, je demandai à ma femme la médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et elle m'apporta à la place le petit chapelet ou *petite couronne* que je trouvai, à ma grande surprise, parfaitement conforme à celle qui m'avait été offerte pendant la nuit. Je la pris, la baisai, et je la garde pour ne plus la laisser jamais.

Depuis lors, cher Monsieur le Curé, j'ai reconquis la paix de l'âme. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fait mes délices. Je la prie continuellement de vouloir bien m'obtenir du Cœur de son divin Fils le pardon de toutes mes fautes, m'accorder la sainte persévérance et m'accueillir un jour sous son manteau tutélaire.

Après la faveur que je viens de décrire, et plein de reconnaissance pour ma généreuse Souveraine et ma bien-aimée Bienfaitrice, il était naturel que j'eusse le désir de faire placer, dans cette église, pour l'exposer au culte public, la chère image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

L'excellent archiprêtre Bonci et la pieuse famille Renelli de Tomba me prêtèrent leur bienveillante assistance pour les préparatifs d'une fête dont je suis heureux de vous transmettre la relation écrite par M. le curé lui-même.

Je vous prie de publier cette lettre dans les *Annales* pour exciter de plus en plus l'amour, la confiance et la dévotion envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Docteur THÉMISTOCLE SANTOPADRE,
médecin-chirurgien à Tomba di Pesaro.

(Extrait des *Annales italiennes*, novembre 1871).

GRACES DIVERSES OBTENUES DANS LA CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, ÉTABLIE A PÉROUSE EN 1875 PAR L'ÉMINENTISSIME CARDINAL PECCI, AUJOURD'HUI LÉON XIII, HEUREUSEMENT RÉGNANT.

Lettre d'action de grâces.

Pérouse, janvier 1880.

Mon Très Révérend Père,

Parmi les nombreuses affiliations à l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus*, se trouve, comme le sait déjà Votre Paternité, celle qui fut érigée dans mon église paroissiale de Saint-Fortunat à Pérouse, par les soins et le zèle incomparable de Notre Saint-Père Léon XIII, lorsqu'il n'était encore que cardinal-évêque de cette ville. Depuis l'époque de sa fondation, en 1875, jusqu'à ce jour, le nombre des Associés est allé toujours croissant, ainsi que leur confiance envers notre Protectrice, à cause des grâces très précieuses obtenues par son intercession et dont plusieurs ont déjà été publiées.

Mais en voici deux nouvelles, communiquées par une personne très recommandable qui désirerait les faire connaître, si Votre Paternité le juge à propos, par le moyen de vos excellentes *Annales*.

Une pieuse fille, Anna Cacciavillani, des environs de Pérouse, élevée dans le monastère des Sœurs Clarisses, à Saint-Paul, en cette ville, a l'habitude de se retirer de temps en temps, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, auprès de ces Religieuses pour y retremper son âme dans la ferveur.

Au mois de novembre dernier, elle se trouvait de nouveau pleine de vie et de dévotion au milieu d'elles. Mais, par une permission de Dieu, elle devint la cause innocente de grands chagrins pour la Communauté ; sa confiance fut mise à l'épreuve, et sa dévotion envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur* remporta un éclatant triomphe.

Le troisième jour de ses exercices spirituels, elle est prise d'une fièvre terrible, accompagnée d'un violent délire.

La petite vérole noire se déclare avec tous les caractères de la plus alarmante gravité. Le médecin juge la maladie mortelle, et la déclare tout à fait contagieuse ; il fait sortir immédiatement les élèves, interdit l'entrée de la chambre de l'infirmes à toutes les Religieuses ; pour la soigner, il fait appeler sa mère, et lui-même s'abstint de faire ses visites à d'autres maisons et à d'autres couvents.

La terreur de l'infection, l'isolement de la chère malade, sa mort presque certaine, la sortie nécessaire des élèves, les conséquences que pouvait amener un si triste événement, avaient abattu l'âme de toutes les Religieuses. Mais de quoi n'est pas capable la foi vive d'une âme vraiment chrétienne et d'un cœur innocent qui prie avec humilité et confiance ? Ces bonnes Religieuses, toutes pleines de dévotion envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et toutes inscrites à sa pieuse Archiconfrérie, se ressouvenant des grâces obtenues, se réunirent avec ferveur au pied de son Image et commencèrent un Triduum de prières. S'il se fut trouvé là quelques-uns de ces soi-disant esprits forts, plus corrompus encore dans les mœurs qu'impies dans leurs principes, ils eussent à l'ironie ajouté l'insulte sur la douleur de ces bonnes âmes.

Le mal est contagieux, la vie de l'infirmes est désespérée, toute la famille religieuse en souffrira, cependant ces révérendes Sœurs ne pensent qu'à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Et cette bonne Mère a exaucé déjà leurs prières, adouci leur amertume, consolé leur cœur. rendu évidente sa maternelle protection. Le premier jour du Triduum, cessa le délire ; le jour suivant, le médecin trouva l'infirmes dans un état d'amélioration ; le troisième, il put dire à la malade : *Votre guérison est assurée*. En effet la jeune fille retrouva en peu de jours la santé de sa jeunesse, nouveau triomphe de la protection de Notre-Dame, et elle se rend au pied de son Image où elle suspend, comme témoignage de reconnaissance, une bague en or qu'elle s'enlève du doigt.

Il y en aura beaucoup, mon Révérend Père, qui attribueront une si grande grâce à différentes causes naturelles selon leurs divers sentiments, mais il n'en est pas ainsi de ces Religieuses. Toutes sont pénétrées d'une vive gratitude envers notre chère Protectrice des causes difficiles et désespérées ; et elles ne font qu'accomplir leur promesse en publiant cette relation. Le médecin lui-même a reconnu ouvertement dans cette guérison le concours d'une cause surnaturelle. Oh ! qu'elle est bonne et bienveillante *Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus !* Daigne, cette excellente Mère, désinfecter aussi tant de cœurs malades et les guérir pour la vie éternelle !

Un enfant de dix ans appartenant à une noble famille de Pérouse, souffrait depuis quelques années d'un mal terrible à la jambe. Plusieurs fois il dut se soumettre à des soins douloureux, et se laisser conduire aux bains de mer de Viareggio, sans en rapporter jamais la moindre amélioration. Le mal prit un tel développement que l'enfant ne pouvait plus poser son pied à terre ; plusieurs caustères lui avaient raidi la jambe.

Au milieu de tant de douleurs, il eut la grâce de supporter son mal avec une grande patience. Une de ses tantes, Religieuse Clarisse, apercevant de si belles dispositions dans un enfant d'un âge encore si tendre, voulut allumer en lui la confiance en *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et le faire inscrire dans la pieuse Confrérie. L'enfant n'obtint d'abord qu'une plus grande force de résignation ; le mal devenait plus opiniâtre et ses parents crurent que le moment était venu d'employer les derniers remèdes, quelque douloureux qu'ils pussent être. La délicatesse du pauvre patient et la sensibilité qui avait suivi les soins antérieurs étaient cependant un obstacle. On eut recours à la Protectrice des causes difficiles, et l'on obtint du jeune enfant un courage supérieur à son âge. Il fut donc conduit à Florence, auprès d'un savant professeur. Toutefois on recommanda par dessus tout le succès à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, en lui confiant cette affaire pour la plus grande gloire de Dieu et le bien spirituel de l'enfant, et lui promettant, lorsque tout serait terminé, de publier cette faveur dans les *Annales*.

L'opération fut faite de main de maître, avec une constance à peine croyable de la part de l'infirmes. L'inflammation que l'on redoutait, à cause de la saison d'été où l'on se trouvait alors, se fit à peine sentir. On enveloppa la jambe avec un linge qui avait touché à la sainte Image, et grâce aux prières ferventes du pieux enfant et de sa tante, la blessure se referma ; l'enfant put appuyer son pied à terre et faire quelques pas avec l'aide d'un petit bâton, jusqu'à ce que, mettant de côté cet appui, il lui fût possible de marcher de lui-même, quoique assez lentement.

« Ce cher enfant, écrivait sa tante religieuse, aime tendrement sa céleste Protectrice, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à qui il attribue le bienfait de sa guérison. Il a résolu de faire faire une petite jambe en argent pour la suspendre, comme don votif, à l'Image miraculeuse. A cette fin, il se prive des amusements innocents que lui permet son âge, pour recueillir le prix nécessaire. Tous les cadeaux qu'il reçoit de ses parents sont mis en réserve. Il s'en prive avec joie, au point d'exciter l'admiration de tous ceux qui l'entourent. Oh ! louée soit à jamais *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Daigne, cette céleste Mère, accorder à mon cher petit neveu un cœur toujours

droit et innocent, et que sa guérison lui soit un moyen d'entrer en Paradis ! »

Que Votre Paternité daigne me croire, comme je le suis,
votre très humble serviteur,

D. QUIRICO FILIPPONI, curé.

(Annales françaises, avril 1880).

REMARQUABLE PRÉSERVATION DE TOUS LES ASSOCIÉS DE NOTRE-DAME DU
SACRÉ-CŒUR DANS LE TERRIBLE DÉSASTRE DE CASAMICCIOLA, 4 MARS
1881.

Rome, 29 mai 1881.

Très Révérend Père,

Je viens vous faire part de la protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, en faveur de ses fidèles enfants de Casamicciola d'Ischia, à l'occasion du terrible tremblement de terre arrivé le 4 mars dernier.

M. l'abbé Morgiva m'écrit : « Tous les Associés de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au nombre de 100, ont échappé au désastre d'une manière vraiment prodigieuse. Les pierres, qui tombaient du haut des édifices en ruines, formaient comme de petites cabanes, qui permirent à tous les prêtres d'échapper au danger, à l'exception d'un seul qui eut les jambes fracassées. Sous ces murs écroulés, onze personnes restèrent ensevelies pendant plusieurs heures, séparées les unes des autres par un amas de pierres, sans souffrir le moindre mal ; pendant tout ce temps, elles ne cessaient d'invoquer Marie leur libératrice. »

Le même prêtre, dans une autre lettre, me dit que sa petite nièce, âgée de 4 ans, s'amusait sur la terrasse au moment où s'annonça une terrible secousse. La terrasse se détache de la maison, entraînant avec elle au fond de la vallée la chère petite, qui ne ressentit pas la plus légère atteinte, et n'éprouva pas la plus petite émotion. L'enfant portait sur elle la médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

M. Sirabella commence ainsi une de ses lettres : « *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a montré sa puissante intercession en faveur des habitants du quartier de la marine, consacrés à cette bonne Mère ; car ceux-là ont échappé au danger, bien qu'ils aient éprouvé les mêmes secousses du tremblement de terre. Les maisons de mes parents, situées sur la montagne même où s'écroula la ville entière, mais du côté du quartier susdit, bien qu'attendant aux maisons

tombées, sont restées debout, et tous ses habitants ont pu s'échapper et sauver leurs meubles. »

M. l'abbé Pisani nous dit aussi que les habitants de la rue Spezieria ont disparu sous les ruines de leurs maisons et des rues avoisinantes qui se sont effondrées sous leurs pieds, à l'exception d'une salle où s'était réunie toute la famille, et qui, à son tour, s'écroula, dès que ceux-ci, entraînés par la force des soldats, l'abandonnèrent.

Dans une autre lettre, M. l'abbé Morgiva me dit : « La paroisse s'est écroulée ; pour le moment notre église paroissiale est celle de la marine, qui seule est restée parfaitement intacte, malgré la violence des secousses qui ont tout renversé. C'est qu'en ce lieu se trouvait l'image de Marie, honorée sous le vocable de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et le centre de son aggrégation récemment fondée. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a voulu sauver sa petite chapelle. En ce moment, tous les offices ont lieu ici, et le curé y exerce toutes les charges de son ministère pastoral. La dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* va toujours croissant, et ces miracles de préservation ont accru davantage la confiance en cette bonne Mère. »

Voilà, Très Révérend Père, quelques détails sur le grand désastre de Casamicciola où *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a montré plus que jamais sa maternelle miséricorde.

Je suis, Très Révérend Père, votre très humble servante,

HÉLÈNE SODERINI COTOGNI.

(*Annales italiennes*, juin 1881).

GUÉRISON DE SŒUR MARIE-HÉLÈNE CAPRARA, CAPUCINE DU MONASTÈRE
DE SAINTE-VÉRONIQUE GIULIANI A CITTA DI CASTELLO.

Città di Castello, 3 juillet 1881.

J'ai honte d'avoir remis jusqu'à ce jour la relation de ma guérison, due à l'entremise de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Mais le bon Jésus et sa sainte Mère savent bien pourquoi j'ai différé si longtemps. Mes supérieurs, par une sage prudence, ont voulu attendre que la constance de ma guérison confirmât le prodige. J'ai dû, en me soumettant, refouler dans mon cœur l'élan de ma reconnaissance.

Voici le fait : il a rempli mon âme d'émotion et suscité l'admiration de tous ceux qui ont connu l'état où je me trouvais.

Depuis dix-neuf ans, j'étais atteinte d'une maladie de la moelle épinière : elle me rendait impossible, non seulement l'observation de nos saintes Règles, mais encore toute occupation physique et intellectuelle. En vain employa-t-on toutes les ressources de l'art ; on dût bientôt cesser tous les remèdes, reconnus dès lors impuissants. Ainsi désespérée du docteur François Garasei (comme il l'atteste dans une longue et minutieuse relation que nous conservons avec le plus grand soin dans nos archives), j'attendais qu'il plût au Seigneur de m'unir à mon céleste Époux Jésus, en mettant un terme à mes souffrances et aux fatigues que j'imposais à la charité de mes Sœurs.

C'est alors que le confesseur de notre monastère se sentit comme inspiré d'allumer en moi l'espérance de la guérison, et m'imposa, en vertu de la sainte obéissance, l'obligation de demander à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* de me rendre apte à l'observance.

Nous étions au 8 mai 1880. Dans le secret de mon cœur je priai avec foi ma bonne Mère. Avec la prière, il est vrai, croissait la douleur, mais je sentais les forces revenir, et à mesure qu'elles m'étaient rendues, je les employais, par obéissance, à reprendre les exercices de la Communauté. Je redouble mes supplications, et je ne négligeai rien, surtout pendant la neuvaine préparatoire à la fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, afin d'attirer son assistance, non pas tant pour mon bien que pour la gloire qui lui reviendrait d'un prodige accompli au jour de sa bien-aimée fête.

Tout à coup je me sens délivrée de plusieurs infirmités : ma voix reprend sa clarté, mon mal de tête et mon oppression à la poitrine s'évanouissent. Ces heureux indices accroissent mon espérance, et toujours par obéissance, je continue à prier avec plus de ferveur pour que le Sacré-Cœur, par l'entremise de Marie, achève son œuvre pendant le mois qui Lui est consacré... et la faveur arriva complète. A la fin du mois, des maux innombrables dont j'étais tourmentée, il ne me restait qu'une demi-paralysie aux entrailles et une douleur à l'épine dorsale. Mon Père spirituel me donna l'ordre de demander instamment à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* la parfaite guérison pour la fête bien rapprochée du Carmel. J'obéis, et précisément dans la nuit qui précéda cette solennité, je fus entièrement et instantanément délivrée de tout mal.

Depuis lors je n'ai ressenti aucune infirmité, et plus forte que jamais, je puis exercer n'importe quel emploi de la Communauté et suivre l'observance, ce qui m'était depuis si longtemps impossible.

Oh ! qu'elle est bonne *Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus !*

Qu'éternelle soit ma reconnaissance et qu'un jour il me soit donné de la Lui exprimer dans le ciel !

Marie-Hélène CAPRARA,

capucine du monastère de Sainte-Véronique.

Confesseur ordinaire des Sœurs Capucines, au couvent de Sainte-Véronique Giuliani, à Città di Castello, j'ai moi-même été témoin de la guérison de sœur Marie-Hélène Caprara, religieuse de ce monastère. Le prodige opéré par *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, est bien plus grand qu'il n'apparaît d'après la relation. La publication d'un tel bienfait ne peut que tourner à la gloire de cette auguste Reine dont j'ai reçu moi aussi d'insignes faveurs.

SAVINO GUIDOBALDI.

(*Annales italiennes*, mars 1882).

GUÉRISON DE JOSÉPHINE RONTINA A L'HOSPICE DE NAPLES.

Naples, 14 août 1882.

Ma chère Sœur Ildefonse,

Je suis encore toute émue de la grâce extraordinaire que vient de nous obtenir *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Joséphine Rontina a été guérie d'une tumeur viscérale, guérie en un instant et guérie par la main de Marie.

Cette chère enfant — elle a quinze ans — avait une tumeur viscérale qui la condamnait depuis un an aux plus cruelles opérations.

Lorsque nous lui suggérâmes de commencer une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, elle nous fit des difficultés, parce qu'une grave maladie d'yeux l'avait réduite à l'état de ne pouvoir lire. Cependant elle l'entreprit de bon gré, lorsqu'elle sut qu'il lui suffirait d'appliquer son esprit et son cœur à la lecture qui lui serait faite.

Voici comment Marie se plut à exaucer son enfant.

Dès le premier jour de la neuvaine, elle put d'elle-même lire les prières indiquées. A partir de ce jour, c'était vers le milieu du mois de mai, jusqu'à aujourd'hui, elle ne l'interrompit jamais, faisant succéder neuvaine à neuvaine, pendant l'espace de trois mois, et lisant toujours elle-même, bien que toute autre lecture lui fût demeurée impossible. C'était là une grâce qui préluait à la faveur insigne que lui préparait Marie.

Il y a un mois et demi, Joséphine se trouva plus mal ; découragée, elle abandonne la prière. Au jour suivant, aux premières heures du matin, étant tout à fait réveillée et ne voyant personne, elle entend distinctement une voix lui dire : *Joséphine, tu ne fais plus la prière... et tu n'as plus de force.*

Le 12 du mois courant, à quatre heures et demie du matin, Joséphine, après une heure de veille et de crises douloureuses, (depuis trois jours elle se trouvait très mal,) s'endormit de nouveau et vit en songe une ombre blanche, majestueuse, mais à formes indécises. Effrayée et pensant à une de ses compagnes, morte depuis peu, elle lui demanda qui elle était. L'ombre répond : *Je suis Notre-Dame.* Encouragée par cette douce et bienveillante réponse de Marie, Joséphine lui dit : *Eh bien! vous ne voulez donc pas me consoler ?* — *Écoute,* reprit la voix mystérieuse qui sortait de cette ombre, *tu devais mourir et demeurer pendant quinze ans en purgatoire ; cette maladie t'en a préservée.*

L'enfant, n'osant plus alors insister pour obtenir sa guérison, pensait en elle-même : *Il n'y a donc plus d'espoir, il faut me résigner à supporter ma maladie.* La voix ajouta : *Cependant je veux te consoler.* Alors l'enfant sentit s'opérer en elle la guérison ; il lui sembla que Marie venait de lui enlever sa tumeur et lui disait : *Descends et raconte la chose à la Supérieure.*

Joséphine se réveille ; ô prodige ! elle est guérie, le mal a disparu, la douleur aussi.

Les médecins étonnés ont constaté la guérison. Joséphine n'a conservé qu'une légère fatigue, elle se porte bien et s'est remise au règlement.

Rien ne peut traduire l'effet qu'a produit sur elle une grâce si merveilleuse et si inattendue. A notre tour de répéter avec elle et avec Pie IX de sainte mémoire : *Oh! qu'elle est bonne Notre-Dame du Sacré-Cœur !*

Les personnes de la maison ne parlent que de ce prodige. Bon nombre d'étrangers (et vous savez combien ils sont ici nombreux) ne peuvent contenir leur émotion : ils crient au miracle, remercient Marie, veulent voir la jeune personne, entendre de sa bouche la relation détaillée du fait et ne se fatiguent pas de s'écrier : *O bonté et puissance de Marie !*

Il s'en est suivi un véritable enthousiasme ; tous veulent être associés, avoir des médailles, des images, des exemplaires de la neuve faite par Joséphine, la neuve du *Souvenez-vous.*

Voyez donc, bonne sœur Ildefonse, quelles grâces nous fait la Très Sainte Vierge. Communiquez, je vous prie, ce fait aux Missionnaires du Sacré-Cœur, afin qu'ils l'insèrent dans les *Annales,*

selon la promesse que notre chère Joséphine avait faite comme nous.

Votre très affectionnée,

Elisabeth BERTAGNA,

Sœur de la Charité.

(*Annales italiennes*, novembre 1882).

UNE MÈRE RENDUE A SA FAMILLE.

Solmona, 13 avril 1877.

Je dois à la gloire de Dieu et de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* la publication d'une guérison merveilleuse, opérée en mars dernier en faveur d'une excellente mère de famille.

Elle était atteinte depuis quelque temps d'une phthisie pulmonaire, quand lui survint à la jambe gauche une plaie cancéreuse dont les progrès furent si rapides qu'un habile médecin déclara tout espoir perdu.

Alors que tout remède était inutile et que la mort avançait à grands pas, je fus inspiré d'apporter à la malade une médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. En la lui présentant, je l'exhortai à mettre sa confiance dans cette bonne et puissante Avocate des causes désespérées. La moribonde prend la médaille, et faisant un suprême effort, de ses mains décharnées elle la porte avec amour à ses lèvres, et d'une voix mourante elle dit : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour moi !*

Cette invocation à peine terminée, elle tombe dans un profond sommeil qui dura toute la nuit. Au point du jour elle s'éveille, et à sa grande surprise elle constate un mieux sensible et le retour de ses forces. Le mieux augmenta de jour en jour ; la plaie se ferma peu à peu ; les caractères de la phthisie disparurent ; en un mot la malade est parfaitement guérie, et elle a été la première à venir remercier *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dont la belle image fut inaugurée ici, il y a quelques semaines.

FRANCESCO TRIPPITELLI, prêtre.

(*Annales italiennes*, avril 1877).

ELLE M'A RASSURÉE SUR LE SORT ÉTERNEL DE MON PÈRE.

Rome. — Institution des Aveugles, 2 août 1882.

Depuis plusieurs années je gémissais, le cœur oppressé de la plus sensible des peines : celle de voir mon père éloigné de tout secours spirituel, de toute pratique religieuse. Dieu, dans son infinie miséricorde, daigna m'appeler à l'état religieux dès l'âge de 17 ans. J'offris tout ce que j'aurais à souffrir à Dieu et à Notre-Dame, leur demandant en retour la consolation d'apprendre qu'au moins avant de quitter cet exil mon père s'était amendé, et était revenu à Dieu.

Douze ans se passèrent, pendant lesquels, plusieurs fois dans la journée au pied de Jésus-Hostie et d'un autel consacré à Notre-Dame, j'adressais ma prière pour la conversion de son âme, lorsqu'un jour de cette année je reçois un télégramme venant d'Asie, qui m'apprend la mort de mon bien-aimé père ; et ce qui me fit le plus de peine, c'est que le Seigneur l'avait appelé à Lui subitement. Tout espoir était donc perdu. Je voyais mes longs et nombreux sacrifices sans acceptation devant Dieu, puisque la fin pour laquelle je les avais supportés m'était refusée.

Mon esprit se trouvait dans l'angoisse au delà de toute expression et de toute mesure. Dans ma douleur cependant, je tournai mon regard vers Celle que j'aime à appeler ma Mère très tendre et très aimée, et je déversai dans son sein le trop plein de ma douleur. Je la suppliai de me consoler Elle-même, en me faisant par quelque signe espérer pour l'éternité de mon bien-aimé père.

Marie n'abandonne jamais : Elle est en effet l'*Espérance des désespérés*, et c'est ainsi qu'Elle devait se montrer à moi dans un tel abattement. Elle m'accorda la grâce de voir en songe mon cher et bien-aimé père heureux et content d'avoir quitté cet exil. Je l'interrogeai pour savoir où il était, et j'en obtins la réponse suivante : « Sache, ô ma fille, que lorsque mon corps était étendu immobile entre les bras de tes sœurs et de ton frère, et qu'autour de mon cadavre ils pleuraient et priaient, mon âme était encore présente ; j'entendais tout, mais il ne m'était plus possible de donner aucun signe de vie. Je connus toute la gravité de mon état, et voyant qu'il n'y avait alors plus de remède pour moi, que je devais comparaître devant le tribunal suprême, j'implorai du fond du cœur la miséricorde divine ; Marie pria pour moi, et le divin Juge me dit qu'il changeait ma peine éternelle en peine temporelle, en récompense des nombreuses aumônes que j'avais faites dans le cours de ma vie ;

mais plus encore pour plaire à sa Mère qui avait tant prié pour moi. »

Bien que ce fût un simple songe, cependant je me sentis consolée, mon esprit était soulagé et je me fis un devoir bien doux de remercier *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et aussi de redoubler mes prières.

Environ un mois après ce songe, une de mes Sœurs en religion, Maltaise de naissance, vint me trouver toute impressionnée pour me communiquer un songe qu'elle avait fait, et qui, d'après elle, devait me consoler beaucoup. Le voici :

« J'allai, me dit-elle, dans l'église de Saint-Laurent, et je m'y arrêtai devant la grille du maître-autel pour demander le soulagement des âmes du purgatoire, lorsque ma prière fut interrompue par la vision d'un homme de haute stature, de forte et robuste complexion, revêtu d'un habit blanc comme la neige et finement plissé. Le bras droit seul était couvert de noir et portait deux rubans de soie, l'un blanc et l'autre noir ; tous deux étaient couverts d'inscriptions que je ne pouvais pas lire. Tout d'un coup cet homme s'approcha de moi, et me saluant poliment il me dit : « Voudriez-vous me faire un plaisir, ou plutôt une grande faveur ? — Oui, lui répondis-je aussitôt, avec grand plaisir. »

« Sachez, reprit-il, que beaucoup de vos Sœurs sont passées par là, et aucune n'a voulu me rendre le service que je vous demande ; je vous serais très reconnaissant si vous vouliez me faire plaisir. » Il m'offrit un livre en forme de Missel, et il me dit : « Donnez-le à ma fille, sœur Thérèse, en lui disant qu'elle le lise attentivement. » Alors il ouvrit le livre et je vis un grand nombre d'inscriptions, mais qui étaient illisibles comme celles des rubans. Il y avait de plus 20 feuilles blanches, et comme j'interrogeais cet homme (c'était mon père défunt), il me répondit : « Dites à ma fille qu'elle doit remplir ces pages vides avec cette oraison jaculatoire, et exclusivement avec celle-ci : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.* » Et en disant ces paroles, son visage changea complètement, comme si un rayon de lumière l'avait frappé, comme si une flamme l'avait illuminé ; et il ajouta : « Oh ! combien est puissante Marie invoquée sous ce titre ! et ce qui nous paraît impossible, ce qui nous semble folie à espérer, tout, absolument tout, est possible à Notre-Dame. » Il salua ensuite la Sœur, et comme il se retirait, le réveil sonna et la fit sortir de ce songe.

Ce fut pour moi un nouvel encouragement, un témoignage de la bonté de Marie pour moi qui l'ai tant invoquée. Je m'empressai de faire dire des Messes à cet autel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de faire réciter sa Couronne par les personnes qui me sont confiées,

pour satisfaire au désir de mon pauvre père en remplissant les feuilles encore blanches.

Gloire et reconnaissance soit toujours rendue à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Sœur THÉRÈSE, supérieure.

(*Annales italiennes*, septembre 1882).

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR NOUS A SAUVÉS.

Bénévent, 3 juin 1883.

Le 6 novembre 1882, nous allâmes, mon père et moi, visiter une de mes sœurs, religieuse. Mon père étant incapable de faire la route à pied, à cause de sa faiblesse et de son grand âge (il avait 85 ans), nous avons pris une voiture.

Au retour, alors que nous parcourions la rue qui conduit à la gare, les chevaux entendant le sifflet de la locomotive prirent peur et s'emportèrent sans que le cocher pût les retenir.

A la vue du danger je commençai à réciter le *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Quand je fus à ces paroles : « Accordez-nous, nous vous en conjurons, la faveur que nous sollicitons, » nous étions précipités dans un abîme. Alors je me mis à crier de toutes mes forces : « *O Espérance des causes désespérées*, il est temps de montrer votre puissante protection ; ayez pitié de vos enfants ! »

Le cas était vraiment désespéré. Dans cette chute périlleuse mon père était tombé la tête en bas sur les chevaux, et pour peu qu'ils eussent remués, nous étions foulés aux pieds et écrasés. Mais, ô prodige ! ô puissance de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! les chevaux s'arrêtent comme retenus par une force supérieure, et ils restent *immobiles* jusqu'à ce qu'un homme, accourant aux cris du cocher, nous sortit de la voiture brisée.

Je ne puis vous exprimer notre joie mutuelle en nous voyant sains et saufs, sans la moindre contusion, sans la plus petite égratignure, tellement qu'après quelques minutes de repos nous pûmes retourner à la maison en faisant un kilomètre à pied, ce que mon père ne croyait pouvoir faire avant l'accident.

Je désire que vous publiez ce fait dans les *Annales* pour montrer aux lecteurs combien est bonne et puissante *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Irène DE MARTINI.

(*Annales italiennes*, août 1883).

GUÉRISON DE LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES SŒURS
DE SAINTE-DOROTHÉE.

Rome, 2 novembre 1881.

On verra par la relation suivante combien est puissante sur Marie la prière unanime et confiante.

Il y a quelques mois, la révérende Mère Pauline Frassinetti, Supérieure générale et Fondatrice de notre Institut, éprouvait à un doigt de violentes douleurs, qui résistaient à tout remède et faisaient craindre quelque grave maladie. Bientôt les médecins déclarèrent ouvertement que c'était une gangrène sèche. Le cas était des plus inquiétants, car notre Mère était très âgée et avait déjà subi deux attaques de paralysie ; cette gangrène, au dire des médecins, en était la conséquence. Malgré tous les secours de l'art, les douleurs de la malade augmentaient au point qu'elle n'avait plus un moment de repos ni jour ni nuit. Les chirurgiens nous firent comprendre qu'ils ne pouvaient plus rien faire pour la soulager, et qu'elle était condamnée à perdre la vie au milieu d'atroces convulsions. Eux-mêmes nous montraient le ciel comme notre seul espoir.

Recommandons-la à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, *espérance des désespérés!* tel fut notre cri unanime ; et voilà qu'on commence des tridui à cette auguste Vierge, non seulement ici à Rome, mais encore dans toutes les maisons de notre Congrégation. *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, toujours si bonne, toujours si miséricordieuse, entendit nos supplications et nous exauça. Arrivé à la première phalange du doigt, le mal s'arrêta, les douleurs s'évanouirent, l'appétit revint à la malade, et peu après la chair et les os gangrenés tombèrent d'eux-mêmes ; maintenant notre Mère est parfaitement rétablie ¹.

Éternelle reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur!*

Une religieuse de Sainte-Dorothée.

(Annales italiennes, décembre 1881).

¹ Cette guérison si remarquable a produit à Rome une impression d'autant plus grande que les quatre Communautés des Religieuses de Sainte-Dorothée avec toutes leurs nombreuses élèves, s'étaient rendues, pendant trois jours, à l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, pour implorer publiquement la faveur si ardemment désirée. La grâce obtenue, les mêmes Religieuses et leurs élèves se sont fait un pieux devoir de reconnaissance de porter un ex-voto à la Madone miraculeuse et de communier à la Messe qui se célébrait à leur intention.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR L'A SAUVÉE D'UNE PIQURE ENVENIMÉE.

Gubbio, 12 décembre 1881.

Très Révérend Père,

Une jeune fille de dix ans, Attilia Gaggioli, de la paroisse de Saint-Second à Montefoce, paissait son troupeau à quelque distance de sa maison, lorsqu'elle fut piquée à la joue gauche par un insecte venimeux. Après 24 heures, son visage était si horriblement enflé qu'elle ne pouvait plus ouvrir les yeux. Ce fut en vain que les médecins employèrent toutes les ressources de leur art. Sur leur déclaration, les parents affligés furent obligés de lui faire administrer les Sacrements. M. le curé la communia donc pour la première fois ; tout espoir était perdu.

Dans une telle extrémité, à qui devait-on recourir, sinon à l'Avocate des causes difficiles et désespérées ? A peine eut-on fait prendre à l'enfant la médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qu'elle rouvrit les yeux, l'enflure de sa joue commença à diminuer, et au grand étonnement des médecins eux-mêmes, peu de jours après, elle quitta le lit, et maintenant, elle jouit d'une parfaite santé.

Si je voulais faire insérer dans les *Annales* toutes les faveurs prodigieuses reçues de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* par moi et par ma famille, ce ne serait pas assez d'un volume. Que cette grâce, entre tant d'autres, suffise pour prouver la puissante intercession de Marie invoquée sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

ANTONIO CIUCCIOLI.

(Annales italiennes, mars 1882).

VOUS L'AVEZ RAPPELÉE DES PORTES DU TOMBEAU,
Ô NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Castropignano, 18 juillet 1883.

Très Révérend Père,

Au mois de mars, une de mes parentes fut subitement atteinte d'une terrible maladie que vint aggraver une forte hémorragie. Aux yeux même de notre habile médecin, la guérison semblait impossible. Déjà la pauvre malade s'était préparée à recevoir les derniers

Sacrements et à paraître devant Dieu. D'une voix mourante, elle disait un dernier adieu à son époux et à tous les siens en pleurs.

Ma mère, comme si elle eût été divinement inspirée, prend la médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qu'elle portait, la présente à baiser à la moribonde et la lui suspend au cou.

Connaissant par expérience le pouvoir miséricordieux de Marie, je commençais, en union avec une pieuse jeune fille, un triduo en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, avec promesse, si la guérison était obtenue, de la faire insérer dans ses *Annales*.

Dès ce moment, on vit un mieux sensible ; à la fin du triduo, la guérison était assurée, et aujourd'hui ma parente jouit d'une parfaite santé.

Gloire soit à jamais rendue à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

MARIANNINA MADDALENA.

(*Annales italiennes*, octobre 1881).

— Guérison subite, après un triduum à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, le 24 mai 1874, de M^{lle} Anna Zan, privée depuis deux ans de l'usage de la jambe gauche, à Venise.

Récit de D. Poli, vicaire de Saint-Sébastien.

Annales 1874, page 140.

— Guérison subite, à Gènes, le 6 juillet 1875, de sœur Rose, obtenue pendant que les compagnes de la malade faisaient pour elle un pèlerinage à la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Récit du journal *Figlie di Maria*, août 1875.

Annales 1875, page 263.

— Guérison subite, à Florence, le 2 mai 1876, après 42 mois de maladie, de mademoiselle Laura Caldini, au 2^e jour d'un triduum en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Extrait de la *Semaine religieuse* de Florence du 6 mai 1876.

Annales 1876, page 168.

— Cessation subite du choléra à Trinapoli, le 15 juin 1872, après une neuvaine publique à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Le lendemain, 16 juin, on brûlait sur la place, à la vue du peuple reconnaissant, le char funèbre qui avait servi au transport des cadavres.

Annales 1872, page 293.

ESPAGNE.

PROTECTION SIGNALÉE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR DANS LE TERRIBLE
ACCIDENT DU CHEMIN DE FER DE TARRAGONE A VALENCE.

Couvent des religieuses de Jésus-Marie, Tarragone, 15 janvier 1873.

Les Annales espagnoles nous font connaître par les actions de grâces déjà nombreuses qu'elles ont publiées, combien la confiance envers la céleste Trésorière du Cœur de Jésus est grande. Mais il est des faveurs qui passent inaperçues pour le grand nombre, et qui nous touchent profondément. Vous me permettrez de vous citer deux traits qui se rattachent à la grande catastrophe arrivée sur le chemin de fer de Tarragone à Valence, dans la nuit du 8 septembre dernier.

La locomotive et tous les wagons de voyageurs furent précipités dans l'abîme, causant la mort à 17 personnes ; le nombre des blessés s'élevait à 28. Voilà, du moins, les chiffres qui ont été donnés par les journaux.

Un seul wagon, celui qui portait le courrier, resta sur le terre-plein, les trois employés qui l'occupaient sortirent sains et saufs, et purent immédiatement aller au secours des victimes. *Il y avait dans ce wagon un paquet d'images de Notre-Dame du Sacré-Cœur que nous avions, ce jour-là même, confié au courrier.* Ce détail eût passé probablement inaperçu, si les circonstances suivantes, toutes empreintes de la bénédiction maternelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, n'avaient attiré nos regards sur ce fait. Voici en effet la lettre que nous reçûmes quelques jours après, et qui a été publiée dans les Annales espagnoles de janvier 1873.

« Un monsieur, qui, depuis quelque temps déjà, a consacré sa personne et ses affaires à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, vint à Tarragone avec l'intention de partir pour Valence dans la nuit du 8 septembre dernier, qui fut la nuit de cet épouvantable accident. Ses affaires terminées plus vite qu'il ne l'avait cru, il profite des *vingt-quatre* heures qui lui restaient encore pour faire, entre autres choses, un pèlerinage à notre chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il se prosterne avec foi et amour aux pieds de la céleste Trésorière du Cœur de Jésus ; dans sa piété toute filiale, il ne veut point quitter ce béni sanctuaire sans y laisser un symbole de sa dévotion envers Marie, et il demande qu'on veuille bien faire brûler une lampe en son nom, pendant un mois, aux pieds de l'image de

Notre-Dame du Sacré-Cœur. Devant s'embarquer bientôt pour la Havane, il suppliait cette céleste Étoile de la mer de *veiller* sur son long voyage.

« Tandis qu'agenouillé il confie ainsi son avenir à l'Avocate des causes difficiles, il entend une voix intérieure qui lui dit : *Pars aujourd'hui de Tarragone, n'attends pas demain, n'attends pas demain!* Poussé par cette grâce invisible, mais puissante, il cède à cette inspiration inattendue ; un secret pressentiment lui disait d'obéir à cet appel mystérieux dont il ne comprenait pas la raison. Il part ; une protection des plus signalées l'accompagne tout le long de sa route jusqu'à la Havane ; les périls, écrit-il, semblaient le fuir, et les malheurs dans lesquels il aurait dû périr n'arrivaient que lorsqu'il était à l'abri de tout danger ; mais le plus frappant pour lui a été de se trouver délivré de ce funeste accident de chemin de fer dans lequel il se serait rencontré sans cette singulière protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sans cette voix qui lui dit : *Pars aujourd'hui de Tarragone, n'attends pas demain...* »

Une autre dame de Tortosa, madame de R***, nous écrit aussi, relativement au même fait, une action de grâce à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elle s'était consacrée d'une manière toute spéciale, comme vous le savez, elle et toute sa famille, à la Vierge du Cœur de Jésus, qui l'en a grandement récompensée. Elle nous conjure de l'aider à remercier Dieu de lui avoir conservé son mari, qui se serait trouvé infailliblement dans cette catastrophe de Valence, *puisque'il devait faire le voyage avec les deux banquiers français qui sont morts d'une manière si malheureuse.* Une circonstance tout à fait imprévue fit avancer son départ de quelques jours. Pour nous, nous avons encore vu là une protection marquée de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à laquelle madame de R*** avait tout confié ; de plus, c'est cette dame qui a donné la *première aumône* destinée à la nouvelle chapelle, circonstance dont elle ne se souvient peut-être pas, *mais que Notre-Dame du Sacré-Cœur n'a pas oubliée...*

MÈRE SAINTE-EULALIE, supérieure.

(Annales espagnoles. février 1878)

FRAPPÉE DE LA FOUDRE, ELLE S'EST RELEVÉE SAINTE ET SAUVE, SES VÊTEMENTS EN CENDRES, A L'EXCEPTION DE LA POCHE OU ELLE PORTAIT LA NEUVAINA A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Alcanar, janvier 1873.

Voici un fait remarquable qui a été publié dans les Annales espagnoles de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* du mois de juillet dernier.

Dans l'automne de l'année dernière, une jeune fille d'Alcanar fut frappée de la foudre, mais elle se releva *saine et sauve* ; sa robe était *entièrement brûlée* par le feu du ciel, *seule la poche était demeurée intacte*. Cette singulière coïncidence lui remet aussitôt en mémoire le précieux trésor qu'elle y avait renfermé, c'était la *neuvaine de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, modeste petite brochure qu'elle avait achetée peu de jours auparavant et dont elle avait déjà commencé la lecture avec piété, afin de se mettre entièrement sous la protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*... La protection avait été visible.

Toute tremblante encore et toute pénétrée d'effroi, la pauvre enfant reconnaît à ce signe que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* vient de la soustraire à une mort imminente ; elle fait monter vers sa céleste Bienfaitrice le cri de sa reconnaissance, et sa famille, émue jusqu'aux larmes, s'unit à elle pour remercier l'Espérance des désespérés...

Pendant quelques jours, la protégée de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* conserva une impression indicible d'étonnement d'un événement si extraordinaire, mais ce malaise dura peu, elle recouvra bientôt son premier état, et, aujourd'hui, elle exprime le désir le plus ardent d'être aidée par tous les Associés pour dire mille fois merci à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

MARIANA R. DE D., zélatrice.

(Extrait des *Annales espagnoles*, juillet 1873).

GLOIRE A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, CONSOLATION DES AFFLIGÉS
ET SANTÉ DES INFIRMES !

Saint-André de Palomar. Barcelone, 19 novembre 1883.

Mon Révérend Père,

Permettez-moi, au commencement de cette relation, de m'écrier avec toute l'effusion de mon âme : « Gloire soit à jamais à *Notre-*

Dame du Sacré-Cœur, à Celle qui est la consolation des affligés et la santé des infirmes ! »

Cette bonne et tendre Mère, qui écoute toujours ceux qui l'invoquent, daigna exaucer mes supplications.

Depuis neuf mois, je souffrais d'une fistule, formée à l'articulation de la jambe gauche, et d'une tumeur scrofuleuse à la jambe droite. Déjà l'os était carié ; on en avait enlevé deux fragments ; un surtout m'avait occasionné les plus grandes douleurs. Les médecins croyaient indispensable d'en venir à une opération redoutée et dont le succès était incertain.

Pendant près de deux mois je dus garder le lit, ne pouvant, depuis lors, faire un pas toute seule, ni rester debout sans m'évanouir.

La maladie était pénible et incurable. J'étais cependant résignée et contente de pouvoir offrir quelque chose au Cœur très doux de mon divin Époux. Ma vénérée et bien-aimée Supérieure fit faire dans la Communauté des prières spéciales à Celle qui est l'Espérance des désespérés. On fit aussi diverses promesses, entre autres celle d'une Messe solennelle d'actions de grâces à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans sa chapelle de Tarragone.

J'eus le bonheur de visiter alors sa belle statue et d'être conduite par mes chères Sœurs dans son dévot *camerino*¹. Là, au milieu de mes larmes et de mes soupirs, je Lui demandai la santé, pour travailler de plus en plus à l'éducation de la jeunesse, qui est le but de notre saint Institut.

Je retournai sans avoir obtenu ma guérison. Le mal s'était aggravé, mais de jour en jour croissaient en mon cœur la confiance et même l'assurance d'obtenir enfin la grâce tant désirée.

C'était le 13 août et la Communauté déjà avait commencé, toujours à la même intention, le triduum préparatoire à la fête de l'Assomption.

Je passai la veille de la fête en souffrant plus que de coutume, ma confiance ne diminuait pas. Le 15, deux de mes Sœurs me portèrent à la sainte Messe ; en descendant les gradins de la table de communion, mes jambes étaient tellement engourdies qu'à grand-peine on put me reporter à ma place.

Pendant l'action de grâces j'offris de nouveau à Notre-Seigneur mon sacrifice, me résignant à tout ce qu'il voudrait décider de moi.

Essayant alors de me mettre à genoux, je le fis sans difficulté. Je crus que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* allait opérer un prodige. Je me mis à presser sa chère image contre mon cœur, tenant déjà la

¹ On nomme ainsi en Espagne la niche où se trouve la statue ; cette niche est disposée de façon à permettre aux fidèles de pouvoir satisfaire plus facilement leur dévotion.

grâce pour obtenue. Tout à coup je sentis en moi quelque chose d'extraordinaire. Je me levai, et marchai rapidement : ce qui mit hors d'eux-mêmes tous ceux qui me virent.

Plus grande encore fut leur surprise, lorsque, entrant avec la Communauté dans l'église pour y entendre la sainte Messe, je demurai tout le temps à genoux. Le soir j'assistai à la procession qui parcourut notre jardin pendant une heure. La grâce était évidente, il n'y avait plus à douter, et nous manifestâmes notre reconnaissance à la Reine du Ciel en entonnant avec enthousiasme le beau cantique du *Magnificat*.

Trois mois sont passés sans que le mal soit reparu.

Sans difficulté aucune je marche et j'accomplis mes obligations ; je suis tous les exercices de la Communauté comme si jamais je n'avais été malade.

Qu'il est grand le pouvoir de Marie !... Plaise à Dieu que tous les cœurs s'embrasent de son amour, et attendent tout de Celle qui est l'Avocate des causes difficiles et la miséricordieuse Trésorière du Cœur de Jésus !

Je vous prie, mon Révérend Père, de publier dans les *Annales*, selon la promesse que j'en ai faite, une faveur si signalée.

SŒUR MARIE DES DÉLAISSÉS,
Religieuse de Jésus-Marie.

(*Annales espagnoles*, février 1881).

PORTUGAL.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR EN PORTUGAL. — PREMIÈRE CHAPELLE
DÉDIÉE A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR EN CE PAYS.

Lisbonne, le 15 mai 1876.

Mon Révérend Père, je vous ai parlé d'une fondation religieuse qui commença dans un petit village, à quelques lieues de Porto, et dont l'église fut dédiée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il faut vous dire que ce fut par une voie très extraordinaire que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a été choisie pour être la patronne de cette église.

La fondatrice est d'une humble origine. Elle se trouvait à Lisbonne. Par différentes fois Dieu lui fit connaître qu'il la destinait à fonder un couvent de l'Ordre de Sainte-Claire, c'est la règle la plus

sévère qui soit en Portugal. Cette pauvre femme, craignant que ce ne fût une suggestion du démon, faisait tous ses efforts pour oublier cette idée, et employait tous les moyens possibles pour connaître si cette inspiration venait de Dieu. Atteinte d'une maladie qui la rendait incapable d'observer les jeûnes, et qui la réduisait à un état de très grande faiblesse, elle se demandait comment elle pourrait jamais accomplir un si grand dessein. Un jour, plus affligée que de coutume, elle se jette aux pieds de son crucifix, et prie instamment le divin Maître de lui venir en aide.

Sa prière fut exaucée. En ce moment, elle vit la Vierge qui devait être sa puissante protectrice. C'était *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, telle qu'elle devait la reconnaître plus tard, lorsque pour la première fois elle recevrait une image de notre Association. Cette vision extraordinaire lui donna la force de commencer une œuvre si difficile. Quelques prêtres très respectables l'encouragèrent. En dépit de tous les obstacles, cette pauvre femme de 33 ans, sans connaissance, sans un sou de fortune, a pu bâtir une église, et à côté un monastère et une école gratuite.

L'église est modeste, mais elle est convenable, le Saint Sacrement y est exposé chaque dimanche. Le monastère, tout pauvre qu'il est, contient vingt Religieuses vivant de la vie la plus parfaite.

L'école gratuite pour les filles a été obligatoire, le gouvernement désirant faire disparaître toutes les maisons religieuses qui ne s'emploient pas à l'éducation de l'enfance.

Mais je reviens à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Quand notre Religieuse vit son église terminée, elle n'eut rien de plus pressé que de la faire bénir. Elle alla donc trouver l'évêque, et lui fit la plus naïve et la plus instante de toutes les supplications. Le prélat demanda à quel saint la nouvelle église serait dédiée.

Dans son ignorance du nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, la Religieuse répondit ingénument : « A Notre-Dame. »

« Mais sous quel titre ? » reprit le prélat ; et passant en revue les diverses invocations, et les différents mystères de la vie de la Très Sainte Vierge, il fit à l'humble Religieuse toutes les propositions possibles... Aucune ne la satisfaisait.

Croyant avoir tout épuisé, le pieux évêque lui conseilla de mettre l'église sous le patronage du Sacré-Cœur de Jésus.

« J'accepterai bien par obéissance, dit sans hésiter la pauvre fondatrice, mais pourtant ce n'est pas là ce que j'ai vu et ce que le bon Dieu semble vouloir. » Elle tâcha alors d'expliquer de son mieux l'invocation qui répondait à ce qu'elle avait vu, mais n'y pouvant parvenir : « Eh bien ! ma Mère du ciel, s'écria-t-elle, si vous voulez que mon église ait une invocation jusqu'à présent in-

connue en Portugal, vous l'aurez, car vous savez bien faire ce que vous désirez. » Là-dessus elle accepta les dernières instructions de Mgr l'évêque de Porto ; il était bien décidé que la nouvelle église serait dédiée au Sacré-Cœur, et l'ordonnance devait en faire mention spéciale. Mais le secrétaire chargé de rédiger la pièce oublia justement d'indiquer l'invocation, et l'évêque lui-même appliqua son sceau sans remarquer l'omission qui avait été faite.

Peu de temps après, retournant à Porto pour régler ses affaires, notre pauvre Religieuse s'arrête à demander l'aumône à un riche négociant de la ville, qui lui demanda au premier abord si elle a trouvé un patron pour son église ; sur une réponse négative, celui-ci lui présente une image de l'*Association de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Elle m'a dit, mon Révérend Père, qu'à la vue de cette image son cœur battait avec la plus grande violence, et que c'était bien là la Vierge qu'elle avait vue.

Ce monsieur qui avait eu le bonheur de voir sa femme et son nouveau-né échapper à la mort par l'entremise de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et qui avait promis en reconnaissance de faire élever un autel à Marie sous ce titre, en propageant autant qu'il le pourrait cette belle dévotion, donna tout de suite une forte somme d'argent à la Religieuse pour que cette église fût dédiée sous ce vocable.

C'est ce qui a eu lieu. Aujourd'hui toute cette affaire est terminée, l'église est dédiée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, l'autel est le premier ex-voto de la reconnaissance, et les fidèles qui ont appris l'existence d'une si belle Association désirent en faire partie. La Religieuse elle-même vous prie instamment de lui donner tous les renseignements nécessaires pour qu'elle fasse dans son église les mêmes exercices religieux qu'à Issoudun ; et elle se recommande instamment, elle et toutes ses œuvres, aux prières de toute l'Association.

ANNA DE SOUZA CONTINHO,
Zélatrice de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

BELGIQUE.

La Belgique, après la France, l'emporte sur toutes les autres contrées de l'Europe dans sa fervente dévotion envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les nombreux sanctuaires qui lui ont été consacrés attirent les pieux fidèles. A Bruxelles, Anvers, Gand,

Bruges, Mons, Liège, Namur, Malines, Louvain, Tournai, Tirlemont, Courtrai... dans les premières cités belges, aussi bien que dans les villes moins importantes et dans les petites paroisses, partout *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est connue, aimée, honorée. On peut bien penser et dire, après cela, que l'auguste Trésorière du Cœur de Jésus protège tout particulièrement la Belgique qui lui est si dévouée dans la lutte qu'elle soutient pour la conservation de sa foi.

ELLE CRUT ENTENDRE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR LUI DIRE :
« VEUX-TU QUE JE TE GUÉRISSE ? » ET ELLE FUT GUÉRIE

Tournai, monastère de Sainte-Claire, 1873.

Nous prenons la confiance de vous envoyer la relation d'une guérison opérée, dans une maison de notre Ordre, par la puissante entremise de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Vous pouvez l'insérer dans vos intéressantes *Annales*.

Une de nos sœurs, religieuse de Sainte-Claire, âgée de 25 ans, avait deux tumeurs dans l'intérieur du corps ; de plus, une excroissance de chair lui était venue sur l'estomac. Les cruelles souffrances qu'elle endurait la réduisirent bientôt au plus triste état. Le mal augmentait de jour en jour, et le docteur, craignant que la mort ne fût très prochaine, jugea bon de la faire administrer.

A cette nouvelle, la révérende Mère Abbesse, comprenant toute la perte que ferait la Communauté si cette fervente clarisse venait à mourir, dit à la pauvre malade de demander sa guérison au Sacré Cœur de Jésus, par l'intercession de sainte Lutgarde.

On sait que cette grande Sainte entendit un jour Notre-Seigneur lui dire : *Contemple ici ce que tu dois aimer, Lutgarde, et comment tu dois aimer, et tu trouveras en mon Cœur les délices du divin amour*. Et elle reçut l'assurance, de la bouche même de Marie, que cette précieuse grâce *ne lui serait jamais enlevée*... Aussi sainte Lutgarde obtenait-elle tout ce qu'elle voulait du Sacré-Cœur, les guérisons de toutes sortes de maladies, et les plus étonnantes faveurs spirituelles.

La Mère Abbesse, après avoir inspiré à la mourante une grande confiance envers cette grande Sainte, se retira, et la malade réfléchissant sur le conseil qu'elle venait de recevoir, résolut de commencer la neuvaine le 1^{er} juin. Sur ces entrefaites, elle prend un

livre de piété, elle y trouve une image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* :

« *O ma bonne Mère, s'écria-t-elle, vous avez bien plus de pouvoir sur le Cœur de Jésus que sainte Lutgarde, je me confie en vous, obtenez-moi la guérison, afin que je puisse servir la Communauté et suivre la Règle comme mes autres Sœurs.* »

Son mal était alors extrême ; l'excroissance s'était étendue sur l'estomac et menaçait de grandir encore. Mais une inébranlable confiance en *Notre-Dame du Sacré-Cœur* venait de pénétrer dans cette âme. Elle saisit avec amour la précieuse image de la Trésorière du Cœur de Jésus, la met sur la partie malade et aussitôt toute douleur disparaît, son mal intérieur était complètement guéri. Elle applique alors la sainte image sur son mal extérieur, et elle est aussitôt comme ravie en extase.

Ce qui se passa en elle, elle-même ne sait pas le manifester. Elle croyait entendre la Sainte Vierge lui adresser ces paroles : *Voulez-vous que je guérisse aussi l'estomac ?* — *Non, ma bonne Mère,* répondit l'humble Religieuse, *puisque je ne souffre plus, je veux garder cette marque extérieure comme souvenir de mon mal et de ma guérison.* Elle sortit alors de son extase et se trouva complètement guérie ; plus de douleur, plus de difficulté à se mouvoir, tout était passé, excepté le signe qu'elle avait tenu à conserver. Elle se lève, elle marche, elle se trouve en mesure de descendre au chœur, et la Communauté l'accompagnant, on chante le *Te Deum* en actions de grâces.

La Mère Supérieure était dans la joie d'une si grande faveur ; elle voulut que rien n'y manquât. Elle ordonna donc à la Sœur si heureusement guérie de faire une seconde neuvaine pour obtenir que l'infirmité extérieure disparût, parce que cette espèce de boule qu'elle avait sur l'estomac était une gêne pour se prosterner et pour travailler... Le septième jour de la neuvaine, tout avait disparu... *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avait complété, sur la demande de la révérende Mère, ce qu'elle avait laissé inachevé pour répondre au désir de l'humble clarisse.

Sœur MARIE, religieuse clarisse.

(*Annales françaises, février 1874*).

UNE CRUELLE MALADIE DE SEPT ANS SUBITEMENT GUÉRIE APRÈS UNE
NEUVAINÉ A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Gand, 5 septembre 1866.

J'étais atteinte, depuis plus de sept ans, d'une maladie dans l'épine dorsale ; je ne pouvais marcher qu'à l'aide de béquilles, et,

malgré les remèdes les plus violents, la maladie faisait de rapides progrès. Tout se paralysait en moi, tant intérieurement qu'extérieurement, au point que je ne pouvais plus remuer ni bras, ni jambes, ni rien avaler de solide. Notre révérende Mère me voyant dans cette douloureuse position, abandonnée des médecins, fit faire par toute la Congrégation plusieurs neuvaines à saint Joseph pour obtenir ma guérison. Mais ce bon Saint voulait laisser cet honneur à la Sainte Vierge.

On commença donc, le 23 mai, une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; le soir du 31, jour de sa fête, j'étais beaucoup plus mal ; je me résignai de tout cœur au bon plaisir de Dieu, mais, ô surprise ! le lendemain matin tout mal avait disparu. J'essayai de me lever. Quelle joie ! quel bonheur ! j'étais entièrement guérie !...

On me rapporta mes effets, et je m'habillai seule, et me rendis à la Messe au grand étonnement de toute la Communauté.

Quelques jours après, j'allai à la rencontre du médecin qui n'avait pas été prévenu. Dès qu'il m'aperçut, saisi de surprise de me voir marcher, il fit deux pas en arrière. Après que je lui eus fait le récit de ce qui s'était passé, il répéta plusieurs fois : « C'est merveilleux ! oui, c'est merveilleux ! »

Deux autres médecins, consultés, il y a plus d'un an, et qui avaient déclaré ma maladie incurable, assurent que ma guérison n'est pas naturelle.

Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, mon Révérend Père, ce n'a été que pour me soumettre au jugement de mes supérieurs. Aujourd'hui qu'ils ont acquiescé à ma pieuse requête, qu'ils désirent, autant que moi, rendre hommage à ma céleste Bienfaitrice et accroître sa gloire, je vous communique, dans toute la joie de mon âme, l'inappréciable faveur qu'elle m'a obtenue du Cœur de son divin Fils.

Cet événement, mon Révérend Père, a augmenté encore de beaucoup notre confiance déjà bien grande en *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Sœur M. INNOCENTIA,

Sœur de la Charité de Marie et de Jésus.

GUÉRISON INSTANTANÉE DE M^{lle} FLORENCE BROES, APRÈS UNE MALADIE
INCURABLE QUI DURAIT DEPUIS TRENTE-TROIS MOIS.

Plusieurs guérisons des plus merveilleuses ont été obtenues en Belgique par l'intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, si vénérée dans ce catholique pays.

On écrit de Lierre (Belgique) au *Bien public* :

Le vendredi, 14 août 1874, notre ville a été témoin d'un événement qui a produit la plus grande sensation : la guérison instantanée de M^{lle} Florence Broes. Depuis deux ans et neuf mois, trois maladies, que tous les efforts de la science n'avaient pu combattre, la tenaient clouée sur un lit de douleurs. La partie inférieure du corps était complètement paralysée. Les hommes de l'art avaient déclaré ces maladies incurables.

M^{lle} Broes, âgée de 29 à 30 ans, est d'une piété édifiante, et depuis quelque temps elle avait une grande dévotion pour *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; tous ses désirs étaient de voir sa statue décorer une église de la ville. Une circonstance particulièrement favorable lui fit espérer, il y a un an, de voir ses vœux se réaliser bientôt. On venait de créer une nouvelle paroisse à Lisp (hameau de Lierre), une église était en construction ; M^{lle} Broes fit part de ses désirs au nouveau curé, et il fut décidé que la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* serait placée dans la nouvelle église de Lisp.

M^{lle} Broes se met aussitôt à l'œuvre, elle organise une souscription qui, par le concours de quelques-unes de ses amies, a déjà le plus grand succès, lorsqu'une dame souffrante également offre de la donner à elle seule.

M^{lle} Broes, voyant ses espérances dépassées, donna une grande extension à son projet : au lieu de doter la nouvelle église d'une statue, elle la dotera d'une statue et d'un autel.

Mais l'église de Lisp est maintenant achevée, et après la cérémonie de la bénédiction, elle est solennellement livrée au culte. Le moment est donc venu de faire parvenir la statue à sa destination. C'est le jeudi, 13 août de cette année 1874, que la statue arriva chez M. Broes. Vendredi après-midi on en fit le déballage, auquel la malade voulut assister à tout prix. On eut beau dire que la statue serait immédiatement portée auprès d'elle ; ce fut en vain, elle insista jusqu'à ce que son père, assisté de la Sœur qui la soignait, la descendit dans une chambre au rez-de-chaussée. La statue est bientôt déballée.

C'est alors qu'une amie de la malade lui dit : « Allons, M^{lle} Florence, mettez au cou de la Vierge la chaîne que vous lui avez promise. »

Florence, poussée par une main invisible, fait un léger effort, elle se lève, s'approche devant la statue, prend la chaîne et la lui met au cou ; elle tombe à genoux, dit un *Ave*, elle n'en pouvait dire davantage : l'émotion l'avait maîtrisée.

Elle était complètement guérie ! la paralysie avait disparu, les autres maladies ne laissaient plus également aucunes traces.

Impossible de décrire la sensation causée par cet événement : le père, les Sœurs et toutes les personnes de la maison n'en croient pas leurs yeux, ils sont dans la stupeur, ils éclatent en sanglots et rendent mille fois grâces au Seigneur du bienfait dont ils sont témoins.

La nouvelle de cette guérison se répand en un moment dans toute la ville. Bientôt des milliers de personnes encombrent la rue d'Anvers, les abords de la maison qu'occupe la famille Broes. Le pauvre, comme le riche, veut aller la féliciter, et présenter ses hommages à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Qu'il était attendrissant de voir la foule se presser devant la statue, la couvrant de fleurs ! Des larmes coulaient de tous les yeux. Ah ! c'était beau !... et ce spectacle s'est continué jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le lendemain, jour de l'Assomption, M^{lle} Florence Broes s'est rendue à l'église de Saint-Gommaire ; elle a assisté à la Messe de sept heures, pendant laquelle elle a eu le bonheur de se nourrir du Pain des Anges, rendant mille grâces à Dieu des bienfaits dont elle était comblée.

—

A ce récit, nous sommes heureux d'ajouter un extrait de la lettre que M^{lle} Florence Broes adressait elle-même à Issoudun quelques jours après sa guérison :

Lierre, 10 septembre 1874.

Mon Révérend Père,

Gloire, honneur et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Oui, c'est le 14 août, à trois heures après-midi, que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a eu pitié de son indigne servante, en me guérissant subitement d'une maladie dont je souffrais depuis deux ans et neuf mois, et que les médecins avaient déclarée incurable.

Zélatrice depuis l'année dernière, je redoublerai de ferveur pour bien m'acquitter de mon apostolat et correspondre ainsi à la grande grâce que j'ai reçue...

Inutile de vous dire que ma guérison inespérée a produit le plus grand bien dans la ville et les environs : aussi tout le monde s'empresse de se faire inscrire dans notre confrérie. Je désire placer un ex-voto à Issoudun, en reconnaissance de ma guérison.

Priez, mon Père, pour que je ne sois pas une enfant ingrate de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Florence BROES, zél. de N.-D. du S.-C.

— Guérison subite après un pèlerinage auprès d'une statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à Nivelles, de M^{lle} Victoire Ladrière, paralytique depuis treize ans.

Récit des journaux belges. *Annales* 1874, page 285.

— Guérison subite, après une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de M^{lle} Gennotte, à Havelange, malade depuis quatre ans d'une maladie incurable.

Récit de l'*Écho de Namur et de la Guirlande de Marie*.
Janvier 1875. *Annales* 1875, page 89.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR A LOUVAIN.

Les Pères Mineurs Conventuels ont, à Louvain, une chapelle dédiée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et très chère à la piété catholique. Le 17 octobre 1885, les Religieux chantaient, à 9 heures, une Messe des morts. Tout à coup, une femme assise sur une chaise et qui s'appuyait sur deux béquilles, se met à pleurer, à sangloter et à crier. Chacun s'étonne et s'agite. Cependant elle se lève, tenant dans ses mains ses béquilles et disant à haute voix : « Je suis guérie ! je suis guérie ! » Elle court en effet à travers l'assistance et se précipite vers la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* : « Il faut la remercier, » dit-elle encore. « Je veux la remercier. » Et elle essaie d'atteindre la Madone miraculeuse. Son mari qui était là, tout près, tremblant et pleurant, prend sa femme dans ses bras, et la soulève jusqu'aux mains de la statue. La « miraculée » alors prend à son doigt l'anneau nuptial, son seul trésor, et elle le passe au doigt de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les fidèles, émus jusqu'aux larmes de ce prodige éclatant et d'une telle foi, se mettent, les uns à chanter des litanies et les autres à réciter le rosaire. L'après-midi, l'heureuse créature fait des courses à travers la ville, racontant son miracle à qui voulait l'entendre. Depuis de longues années elle ne pouvait marcher. Elle avait une jambe plus courte que l'autre. Il lui fallait une courroie pour soutenir le genou. Son mari l'avait portée, ce matin-là, à la chapelle des Pères Mineurs, pour y assister à une Messe que l'on disait pour leurs parents défunts. Huit jours après, dans la même chapelle bénie, elle faisait chanter une Messe d'actions de grâces, et, depuis lors, elle marche à merveille. — Nous tenons ce récit du R. P. Gardien du couvent de Louvain.

Depuis ce miracle, les Pères Mineurs Conventuels ont élevé à

Notre-Dame du Sacré-Cœur une autre chapelle, grave tout à la fois et gracieuse, élégante et correcte. C'est l'œuvre du très distingué M. Helleputte, professeur à l'Université de Louvain. Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université, le Père Vaudon et le Père Gardien des Capucins de Bruxelles, prêchèrent le *Triduum* préparatoire à l'inauguration de l'église. Nous savons que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* y est toujours la généreuse dispensatrice des grâces du Cœur de Jésus.

(*Annales françaises*, janvier 1889).

HANOVRE.

CE QUE PEUT L'INNOCENCE AUPRÈS DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Kettenburg.

Mon Très Révérend Père,

C'était au mois d'avril, je venais de perdre mon mari ; une mort subite et imprévue me l'avait enlevé et me laissait seule avec quatre petits enfants.

Ces quatre petits anges étaient une charge bien grande pour moi et l'objet de mes soucis ; ils étaient toutefois ma seule consolation, lorsque le second d'entre eux, un petit garçon, âgé de deux ans et demi et portant le nom de Joseph, tomba subitement malade. En quelques heures, je le vis entrer en convulsions et près d'expirer... Désespérée, je me jette au milieu de ma chambre, criant à Dieu d'avoir pitié de moi. Puis, me relevant et m'approchant du lit de mon cher petit, mes yeux tombent sur une image de la Sainte Vierge. Alors l'idée me vint de m'adresser à Celle que l'Église appelle la « consolation de l'affligé. » Je l'invoque sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et lui promets, si mon enfant guérit, de publier sa guérison en la faisant insérer dans vos *Annales*.

Le médecin que j'avais fait appeler me laissa de suite entrevoir qu'il n'avait aucun espoir, et que je devais probablement me préparer à un nouveau sacrifice. Je remplis de mon mieux ses ordonnances ; mais je n'avais d'espérance que dans le secours de notre Mère du ciel. Douze jours et douze nuits, je veillai au chevet de mon ange mourant ; puis je fis venir sept petites filles pauvres (selon l'usage de l'endroit en cas désespéré), lesquelles, sous la conduite d'une femme, se rendirent à l'église, éloignée de 20 minutes à

peu près, en récitant le chapelet. Je leur avais dit, avant leur départ de la maison : Priez bien *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Puis, en entendant ces innocentes voix faire monter au ciel leurs *Ave Maria*, je m'étais prise à sangloter, et en même temps à espérer. En rentrant dans la chambre de mon petit malade, je priais aussi de toute mon âme ; puis m'approchant de lui, je le vis qui semblait vouloir s'endormir ; il dormit, en effet, plusieurs heures d'un sommeil tranquille !... A partir de ce moment, le danger avait disparu.... Il était d'une faiblesse fort grande, mais son état n'avait plus rien d'inquiétant.

Le médecin ne pouvait comprendre que cet enfant, d'une santé toute délicate, ait pu surmonter une telle maladie. Et moi, mon Révérend Père, je viens vous dire ce que j'ai déjà dit à bien d'autres : C'est *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui a sauvé mon enfant ; c'est à Elle seule que je dois de voir aujourd'hui mon petit Joseph faire la joie de tous ceux qui le connaissent. Amour donc et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Je Lui consacre tout particulièrement cette chère existence que sa bonté m'a conservée, et La prie de me donner les grâces nécessaires pour bien cultiver ces jeunes cœurs que Dieu m'a confiés. Je n'ai d'autre désir que d'y faire croître, avec l'amour de Jésus, celui de Marie, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Agréez, mon Très Révérend Père, le plus profond respect avec lequel je suis votre très humble servante,

VEUVE SCHUSTER.

(*Annales françaises*, janvier 1881).

H O L L A N D E .

ÉTABLISSEMENT DE L'ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR EN HOLLANDE.

Au mois de mars 1866, une petite fille nommée Hubertine Demarteau, pensionnaire au couvent des Ursulines de Sittard, reçut de sa mère, qui habitait Liège, une petite médaille de la Vierge. Cette médaille était à l'effigie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont le nom et l'image étaient encore inconnus dans le couvent.

Nombreuses furent les interrogations des élèves et des religieuses pour savoir où était honorée Marie, sous ce titre si gracieux... Toutes les recherches étant inutiles, et la dévotion grandissant tous les jours, le pensionnat résolut d'invoquer tous les jours la Vierge, en répé-

tant 33 fois : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !*... Le 29 juin de la même année, une pensionnaire, Agnès Verheggen, avala une fine aiguille, qui exposa gravement sa vie... Le médecin désespérait de sauver l'enfant ; religieuses et élèves étaient dans la consternation. — L'idée vient tout d'un coup de recourir à la Vierge de la médaille mystérieuse que l'on aimait tant. — L'heureuse propriétaire de ce petit trésor s'en dessaisit un instant pour la passer au cou de la jeune malade ; les invocations commencent, et pendant que la prière est adressée avec les larmes de la confiance et de la douleur, l'enfant rejette l'aiguille ; elle est sauvée !

A cette vue, la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* augmente : on veut avoir de ses médailles, on veut connaître le lieu fortuné où est honorée *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Il fallut prier encore et attendre jusqu'en décembre 1866...

A cette époque, arrive à Sittard une religieuse Ursuline, qui venait de faire un pèlerinage à Issoudun, et qui en était encore émue jusqu'au fond de l'âme... « Je n'oublierai jamais ce sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, » disait-elle.

Ce mot produisit l'effet d'une révélation. C'est donc à Issoudun que réside *Notre-Dame du Sacré-Cœur*... On se fait tout expliquer, on veut tout savoir, on écrit pour faire partie de l'Œuvre, et, le 6 février 1867, pensionnaires et religieuses étaient enrôlées, les premières de la Hollande, sous la bannière de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Le 16 septembre 1872, la jeune Agnès Verheggen, qui n'avait plus voulu rendre la petite médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, était reçue comme religieuse dans ce même couvent de Sittard, où elle prenait le nom de sœur Alphonse de Notre-Dame du Sacré-Cœur... La jeune Hubertine Demarteau, frappée de tout ce qu'avait excité de piété sa petite médaille, est entrée comme religieuse dans le même couvent, 6 janvier 1872, et s'appelle sœur Marie de Jésus... Et le Souverain Pontife Pie IX a daigné faire couronner, le 11 décembre 1873, la statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur, au couvent des Religieuses Ursulines de Sittard.

La dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* s'est bientôt répandue dans toute la Hollande, qui a été largement et dignement représentée au grand pèlerinage catholique du 8 septembre 1873.

Le 3 mai 1881, Sa Grandeur Mgr Adrien Godschalc, évêque de Bois-le-Duc, écrivait au R. P. Jouet, procureur général des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun à Rome, cette bienveillante lettre :

Mes sentiments pour la pieuse institution de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* vous sont connus d'assez longue date. La permission

que j'ai donnée à vos confrères d'Issoudun de s'établir à la maison de Gerra (maison de campagne de l'évêché) dans mon diocèse, en est, ce semble, une preuve éclatante. C'était donc pour moi, pendant mon séjour à Rome, un grand bonheur et une vraie consolation d'avoir l'occasion de visiter votre nouvel établissement récemment commencé à Rome, sous les auspices de Sa Sainteté Léon XIII, et de célébrer la sainte Messe dans ce beau sanctuaire dont les travaux de restauration sont en bonne voie d'exécution.

Satisfaisant très volontiers à votre pieux désir, je m'empresse de vous donner avec toute l'effusion de mon âme la bénédiction demandée, et de vous assurer en même temps, que vos confrères de la Hollande peuvent compter sur ma constante protection.

† ADRIEN, évêque de Bois-le-Duc.

Rome, 3 mai, 1881.

Depuis lors, l'humble colonie des Religieux du Sacré-Cœur expulsés a grandi ; à la première demeure offerte dans la campagne de Gerra a succédé la maison de Tilburg, avec son noviciat, sa petite Œuvre apostolique, sa chapelle, où *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est si aimée, et les *Annales* hollandaises de l'Archiconfrérie, publiant chaque mois les témoignages innombrables de la confiance filiale des catholiques hollandais en *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et les récits des grâces extraordinaires obtenues.

Par privilège de Sa Sainteté Léon XIII, toute personne, de quelque endroit qu'elle soit, qui se fait inscrire à Tilburg, chez les Missionnaires du Sacré-Cœur directement ou par lettres, dans l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur, a droit aux mêmes indulgences et aux mêmes faveurs que si elles étaient inscrites dans les registres d'Issoudun ou de Rome.

Sittard (Limbourg hollandais), 28 avril 1894.

Vive Notre-Dame du Sacré-Cœur !... Elle vient de nous accorder une grâce insigne, que nous pouvons considérer comme un petit miracle. Pour la consolation des chrétiens abonnés à vos chères *Annales*, pour la gloire de Marie, nous vous supplions de vouloir, s'il est possible, insérer le fait dans votre revue : Un des élèves de notre école apostolique, âgé de 15 ans, et doué de facultés extraordinaires, est tombé malade au mois de décembre. En quelques semaines son état devint désespérant. Jugez de notre consternation. Cet enfant, un ange de candeur et de simplicité, était la joie, la

consolation de ses maîtres, de ses condisciples. Il allait nous être ravi au printemps de la vie. D'affreux abcès se déclarèrent. Notre médecin refusant d'assumer la responsabilité d'une opération, nous obligea à faire transporter l'enfant dans sa famille. Là encore, le médecin déclara qu'il ne répondait de rien. — L'abcès se rapprochait du cœur. — L'opération devait infailliblement entraîner une fièvre violente, laquelle, vu l'état de faiblesse, de prostration du jeune homme, serait, selon toutes les apparences, suivie de la mort à bref délai. Au milieu de la consternation générale, une voix s'éleva, celle de notre Supérieur : « Mes enfants, priez *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, l'Avocate des causes désespérées !... Si elle nous accorde cette guérison, nous ferons publier le fait dans les *Annales* ! » La neuvaine fut commencée et continuée avec l'entrain du désespoir. Du commencement à la fin des récréations les enfants se succédaient à tour de rôle devant l'autel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Nous n'avions aucune espérance dans les moyens humains, aussi notre confiance en Marie était inébranlable. Bientôt on nous apprit que l'opération avait parfaitement réussi, contre l'attente du docteur lui-même ! L'enfant serait, disait-on, dans l'impossibilité de reprendre ses études avant un an ; et déjà, à Pâques, il est venu gaîment reprendre son travail accoutumé. Il est en pleine voie de convalescence. Les cicatrices et quelques petites difficultés dans la marche restent seules, pour attester que c'est bien par une protection extraordinaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* que l'enfant n'a pas succombé. Pendant deux mois entiers il n'avait pu faire le moindre mouvement ; il est maintenant des plus ardents au jeu et à la course. Gloire soit rendue à Marie ! Cet enfant sera un jour prêtre et missionnaire, il fera aimer Celle qui lui a sauvé la vie !

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ST-JEAN BERCHMANS.

Les *Annales hollandaises de Notre-Dame du Sacré-Cœur* paraissent tous les mois. — S'adresser au R. P. Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur. Tilburg, Hollande.

ANGLETERRE.

A peine le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* arrivait-il en Angleterre, que Mgr Manning, archevêque de Westminster, écrivait en 1866 : « Je désire voir cette Association s'établir et se répandre dans tout mon diocèse, pour le plus grand honneur de l'Im-

maculée Mère de Dieu, qui est aussi notre Mère, dans ces jours où ses enfants reçoivent tant d'outrages. »

Sa Grandeur elle-même voulut faire connaître cette belle dévotion aux fidèles, en la prêchant, le jour de la Fête-Dieu, dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges à Boyswater. Des grâces signalées furent obtenues ; une église paroissiale de Londres fut dédiée par Mgr l'Archevêque à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et elle porte aujourd'hui le nom de paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

C'est à la conversion des protestants que *Notre-Dame du Cœur de Jésus* travaille surtout en Angleterre ; de nombreux faits sont déjà venus consoler le zèle de nos Associés. Depuis trente-quatre ans, une dame irlandaise priait pour sa fille, qui, en se mariant à un protestant anglais, avait abandonné la foi catholique. Les prières n'apportaient aucun changement à sa position. Lorsque la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fut connue à Londres, cette pieuse dame, ranimant sa confiance, invoqua l'Avocate des causes difficiles et désespérées ; et peu après la brebis égarée retournait au bercail.

Une autre dame catholique avait eu aussi le malheur d'apostasier en se mariant à un protestant. Durant trente ans, elle persévéra dans son malheureux état ; mais les Religieuses du couvent où elle avait été élevée, la firent inscrire à son insu dans l'Association naissante de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

O bonté de Marie ! quelques jours s'étaient à peine écoulés, que la Religieuse qui l'avait ainsi affiliée secrètement sous la bannière de Marie, apprend sa complète conversion. En récompense de la confiance si filiale de ses enfants dévoués, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avait demandé et obtenu le retour de cette enfant prodigue au sein de la véritable église de Jésus-Christ.

Peu de temps après, on écrivait de Londres :

« Je ne saurais vous dire, Monsieur, combien de faveurs nous avons reçues, ainsi que les personnes pour lesquelles nous avons prié, depuis que nous invoquons *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Aidez-moi à rendre à Dieu et à notre toute-puissante avocate, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de dignes actions de grâces. »

Cette fois, c'est la catholique Irlande qui nous envoie le récit détaillé d'une grâce bien importante, la guérison d'un scrupuleux. Nous avons une correspondance active avec cette héroïque nation, ainsi qu'avec la population catholique d'Angleterre, et même avec l'Amérique anglaise.

Littlehampton (Sussex), 11 juin 1889.

Il y a vingt-trois ans que nous avons commencé à prier spécialement pour la conversion d'un proche parent, déjà avancé en âge. Il avait entièrement perdu la foi dès sa jeunesse, croyait vaguement à l'Être suprême de Robespierre et à l'immortalité de l'âme, et, dans sa vie mondaine, à la poursuite des honneurs, n'avait conservé qu'un certain respect pour les prêtres qui lui semblaient plus distingués par leur savoir et leur vertu. Jamais il ne mettait le pied à l'église, si ce n'est par curiosité, en voyage, et souvent, chose révoltante, il y restait couvert. Je le fis inscrire, presque au début, dans l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sans lui en rien dire, et récitai pour lui la double invocation de chaque jour. Je dus y manquer plus d'une fois, mais nous avons toujours gardé notre confiance en Marie, Espérance des désespérés et Avocate des causes les plus difficiles, *in spem contra spem*. Le vicillard combattait souvent la religion, appuyait les lois persécutrices, et s'obstinait contre tous les raisonnements et les appels de deux jeunes parents qu'il aimait beaucoup. Ils le nommaient parfois entre eux le vieux récalcitrant à la grâce, et rien, humainement, ne semblait plus à espérer. A des connaissances très étendues en littérature, en histoire, en droit, se mêlaient chez lui une foule de préjugés invétérés, fruits d'une philosophie éclectique ou déiste et des relations d'une longue vie passée loin de Dieu. La miséricorde divine se mit de la partie. Elle lui envoya de rudes épreuves qui émurent profondément ceux qui, autour de lui, l'aimaient en chrétiens. Il fut atteint dans ses affections de famille, dans son honneur, dans sa fortune, dans sa santé ; il avait, du reste, abusé de tout cela. Un secours en argent, que lui envoyèrent les deux susdits parents, le toucha jusqu'aux larmes, mais sembla l'endurcir encore davantage dans son incrédulité. Il mettait toujours notre adorable Sauveur au niveau des grands philosophes, etc. L'épreuve le poursuivit, disons plutôt : la grâce le serra de plus près. Il fallut se charger de son entretien. Les Religieuses auxquelles il fut confié dans une maison de santé, furent admirables de dévouement pour lui. Le cœur céda devant ces exemples d'abnégation, et la foi y pénétra insensiblement, si bien que *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, toujours priée, a rendu moins impossible l'idée de la confession. La raison et la nature étaient toutefois encore bien puissantes : il ne voulait point entendre parler ni de l'enfer (comme inconciliable avec la bonté de Dieu), ni de confession à tel ou tel prêtre trop jeune, à l'air peu avenant, etc... Il paraissait devoir être bien difficile à satisfaire, à

amener au pas décisif ; c'est toujours une raison ou une autre de refuser. Nous faisons, cependant, assaut de prières à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Enfin, nous vîmes le cher vieux récalcitrant de 82 ans faire taire toutes les répugnances de la raison contre l'enfer, etc., et retourner à son Dieu, qu'il négligeait depuis plus de soixante ans. Il a fait ses Pâques dernièrement, m'écrivait-on de France, d'une manière très édifiante. Ceci nous eût été dit il y a dix ans, que nous l'eussions regardé comme un vrai miracle ; pour avoir été attendue 23 ans et préparée par les circonstances, nous ne croyons pas que cette victoire de la grâce ait perdu de son importance. Aussi, selon la promesse que j'avais faite à Notre-Dame, vers 1886, de vous écrire la conversion quand elle aurait eu lieu, je le fais aujourd'hui avec bonheur, en vous priant de vouloir bien recommander à vos Associés de ferventes actions de grâces et une confiance sans bornes en Celle qui dispose des trésors infinis du Cœur de Jésus.

(*Annales françaises*, juin 1890).

AUTRICHE.

GUÉRISON D'UNE PHTHISIE TRACHÉALE.

Stumiago (Tyrol-Autriche), 1^{er} décembre 1876.

Mon Révérend Père,

Un homme de Fiare, âgé de 40 ans, fut atteint d'une phthisie trachéale qui, après quatre mois de souffrances, le réduisit à une extrême faiblesse. Ne pouvant plus se tenir debout, il dut garder le lit et se résigner à une mort prochaine.

Une personne, dévouée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, apprenant son état, accourut près de lui et l'exhorta si bien à mettre sa confiance en cette Avocate des causes désespérées qu'elle l'amena à faire une neuvaine en son honneur pour obtenir sa guérison.

Le second jour de cette neuvaine était à peine arrivé qu'un mieux sensible se fit sentir ; ce mieux augmenta durant le troisième et le quatrième jour, et au cinquième le malade avait si bien recouvré ses forces qu'il put se lever, sortir de sa chambre et se promener au grand étonnement de ceux qui avaient vu à quelle extrémité il avait été réduit.

Il est heureux maintenant d'offrir ses plus vives actions de grâces à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

GIACOMO CÆLI, curé.

(*Annales italiennes*, avril 1887).

ASIE.

BULGARIE.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE SOFIA ET PHILIPPOLI.

Philippoli, le 18 janvier 1887.

Révérénd Père ¹.

J'ai à cœur de m'acquitter d'un devoir de stricte reconnaissance. Depuis que nous avons exposé, il y a six ans, la statue miraculeuse de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans cette église cathédrale, de nombreuses faveurs spirituelles et temporelles ont été obtenues par notre cher peuple ; et il serait trop long de les rapporter toutes ici. Mais je ne puis cependant garder le silence sur une grâce spéciale obtenue ces jours-ci, parce que, à mon avis et de l'avis de tout le monde, elle porte en soi des caractères évidents de prodige.

Une jeune fille d'environ quatre ans avait dès sa naissance les jambes dans un si triste état qu'elles ressemblaient à deux minces morceaux de bois. Naturellement, il ne pouvait être question de marcher, et même cette mort partielle des jambes menaçait d'envahir entièrement son pauvre petit corps, qui, chaque jour, s'amaigrissait et approchait du tombeau. Après avoir épuisé en vain toutes les ressources de la science médicale, n'ayant plus d'espérance humaine, la pieuse mère songea à consacrer sa jeune fille à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et elle confirma son offrande par un vœu. Marie, toujours aimable envers celui qui se confie à Elle, accepta l'offrande, et la jeune fille, avec une rapidité qui tient du prodige, vit ses pieds décharnés se couvrir de chair, et tous ses membres débilités retrouver leur force. Ces jours-ci, elle-même est venue me donner un témoignage vivant de la guérison obtenue, et accomplir le vœu fait par sa mère. Demain, sur la demande expresse de la famille, je cé-

¹ Le Révérend Père Jouet, Procureur général des Missionnaires du Sacré-Cœur à Rome. — Cette action de grâce a été publiée par les *Annales italiennes* de février.

lébrerai la Messe pontificale en action de grâces, et le peuple ému y assistera, car la grâce est déjà publiée et évidente par elle-même.

Du reste, cette famille méritait la bienveillante intervention de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Le père est un fervent catholique, la mère est pieuse, un fils de dix-sept ans est déjà capucin (c'est celui que vous vîtes à Rome, il y a quatre ans), la fille de seize ans est Sœur de Saint-Joseph, deux ou trois autres des plus jeunes enfants semblent se disposer à suivre la même voie. C'est une famille bulgare, bénie dans ses enfants qui sont nombreux, bénie dans ses biens qui sont assez considérables, et elle consacre les uns et les autres à la seule gloire de Dieu.

Au mois de novembre passé, je donnai à mon peuple un cours d'exercices spirituels, et, à la fin, *je couronnai Notre-Dame du Sacré-Cœur comme Reine de la Bulgarie*. Ce peuple pauvre et agité cherche toujours un prince ou un roi qui le gouverne et protège l'indépendance nationale qu'il a acquise. Il n'y a pas de Reine meilleure que Marie. S'ils lui sont fidèles, Elle les affranchira de l'esclavage de Satan, bien pire que celui des Turcs ; Elle ouvrira les yeux à leurs frères séparés, et sous son sceptre maternel les gouvernera bien mieux qu'aucun roi de la terre, et les conduira au salut.

L'autel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est ici en grande vénération : les ornements sont riches et somptueux ; des lampes brûlent nuit et jour ; il y a des ex-voto en abondance ; tous les samedis Messe avec chant, et à la fin la prière du *Souvenez-vous*, traduite en Bulgare. Tous les jours du mois de mai, il y a des dévotions particulières ; mais le 31 mai est la fête solennelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. L'Association dès son origine a été agrégée à l'Archiconfrérie Romaine.

Je vous devais toutes ces nouvelles ; maintenant que j'ai accompli mon devoir, je recommande à vos ferventes prières et à celles des chers Associés ma personne, mon cher peuple et toute la Bulgarie, et en vous saluant respectueusement, je me dis

Votre serviteur très obligé,

L. † S.

† Fr. Robert MENINI,

Vicaire apostolique de Sofia et Philippopoli,
Archevêque de Gangra.

TURQUIE D'ASIE.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR A SMYRNE.

Smyrne, le 19 février 1887.

COLLÈGE

DE LA
PROPAGANDE

Mon Révérend Père,

Je vous écris par ce même courrier une seconde lettre pour vous prier de faire publier dans les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur* le récit de trois grâces signalées, obtenues par une famille de nos chers Associés de Smyrne, par l'intercession de notre bonne Mère du ciel ; la famille en question ne veut pas faire connaître son nom, par des raisons toutes particulières ; mais elle veut absolument que le récit édifiant de ces grâces obtenues paraisse le plus tôt possible sur les *Annales*. Je vous envoie ce récit, tel que l'on me l'a donné, écrit de la propre main de la personne intéressée.

Je suis tout à vous, dans l'amour de Notre-Seigneur et de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

LOUIS GESUALDI,

Prêtre Lazariste.

I.

J'éprouvais de grandes inquiétudes pour la santé d'une personne qui m'est bien chère. La maladie dont elle était affectée présentait des caractères si étranges, que tout me faisait craindre les plus funestes résultats. Rien n'a été épargné par les médecins, pour rendre la santé à ce cher malade aussi découragé pour les soins qu'il recevait, que sa famille qui les lui prodiguait avec tant de dévouement.

J'ai eu la pensée de le recommander à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* en promettant à la Très Sainte Vierge de faire connaître publiquement sa puissance. La bonne Mère a daigné m'exaucer, et le 31 mai, jour de la fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, le malade a pu se lever, et plus que cela, sortir, pour aller lui-même remercier Marie dans un de ses sanctuaires, de la grâce signalée qu'Elle lui avait obtenue.

Dignare me laudare te, Virgo sacrata.

II.

C'était au mois d'octobre dernier. Un incendie venait d'éclater, au milieu de la nuit, dans une maison voisine de la nôtre. Nous étions menacés du danger, au point que les flammes et les étincelles tombaient sur les toits de nos chambres. Nous nous voyions perdus. Sans perdre de temps, je pris avec confiance les deux images du Sacré-Cœur de Jésus et de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et les baisant avec amour, je les conjurai de nous sauver, leur promettant de publier dans les *Annales* la faveur que j'en espérais. Je n'avais pas terminé ma prière, que nous vîmes immédiatement le vent changer de direction et, par conséquent, les flammes diminuer peu à peu, et finir par tomber. Au bout d'une heure, l'incendie, qui avait menacé de détruire toute une localité, s'éteignait complètement.

Gloire à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

III.

Ma mère souffrait, depuis longtemps, d'une maladie, dite incurable par tous les médecins qui l'ont soignée. Après avoir employé tous les remèdes suggérés par les médecins, j'ai eu l'inspiration de l'inscrire dans l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. La malade accueillit l'image et la médaille de la Très Sainte Vierge avec le plus grand bonheur, et les porta avec un respect et une dévotion toute particulièrement pleine de confiance, que la bonne Mère, seule, pouvait la guérir. En effet, peu de temps après, une amélioration sensible se fit dans son état de santé. À l'heure présente, je constate, avec bonheur, à la gloire de ma bonne Mère, que notre chère malade est en parfaite santé.

Encore une fois, louanges, honneur et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

NAZARETH.

ÉRECTION D'UNE STATUE A NOTRE-DAME DU SACRÉ CŒUR.

On nous communique la lettre suivante qui contient de charmants détails.

Nazareth, 11 décembre 1886.

Vous attendez, sans nul doute, avec impatience, des nouvelles de l'inauguration de la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dans cette ville de Nazareth, petite comme au temps de Notre-Seigneur, mais bien chérie de tous. Quelques jours avant la fête de l'Immaculée-Conception, nous recevions la précieuse caisse. Quelle anxiété en l'ouvrant ! Car les sentiers qui conduisent à nos montagnes sont bien rocailleux. Enfin la ravissante image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* se montre aux cœurs émus, belle et intacte... Simple de décors, elle est d'une expression touchante et digne, telle que l'on aime à se représenter la Vierge de Nazareth, lorsqu'aux jours de sa vie mortelle, elle présentait, pour la première fois, le petit Enfant Jésus à ceux de sa patrie. C'est cette fête que nous célébrons le 7 janvier. En attendant mieux, une place provisoire fut préparée sur le côté de notre humble chapelle, en face d'une galerie qui se prête aux processions. Trois jours avant la fête seulement, la statue put être posée sur son modeste socle et bénite solennellement. Les corbeilles rustiques formaient le milieu du reposoir élevé en pyramide aux pieds de la statue. On ouvrait, à cette occasion, une petite mission pour les jeunes filles de la Congrégation de la Sainte Vierge qui se préparaient à leur fête patronale. Dès le matin, leurs plus beaux chants s'élevèrent avec ferveur en face de la belle image. Ils étaient fort simples certainement et relevés seulement par l'élan d'une foi toujours vive et expansive en Orient.

Après la Messe, nos respectables matrones se succédèrent implorant naïvement la divine Mère, dans des colloques expressifs accompagnés des gestes traditionnels : se frapper la poitrine, baiser la main qui touche le socle de la sainte image, déposant parfois un cierge au nom de jeunes enfants qui gazouillaient en tendant leurs mains vers le petit Jésus. La première grâce obtenue fut le retour de deux brebis égarées, auxquelles on avait dû enlever la médaille de la Congrégation. Elles s'étaient senties touchées de repentir, et revenaient s'offrant à faire la pénitence d'usage, accompagnées d'une respectable femme qui servit de caution. Vers midi, les mères de

famille réunies, saluaient avec joie *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. A deux heures, les jeunes filles leur succédaient pour consacrer à la Vierge Immaculée les nouvelles élues au nombre de douze. M. l'aumônier, à cette occasion, célébrait la Vierge de Nazareth dans la poétique langue orientale, si féconde en accents émus et touchants pour la glorieuse Reine, saluée par l'Ange au nom du Ciel et de la terre, tout auprès de ces lieux. Puis la bénédiction solennelle de notre doux Sauveur terminait cette fête.

A cinq heures, une procession aux flambeaux ramenait toutes les congréganistes aux pieds de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, pour une dernière consécration. Elles étaient plus de cent jeunes filles.

Cependant nous avons besoin de nous recueillir dans l'intime, et de remercier notre puissante Reine de toutes les faveurs obtenues. La dernière heure du jour lui fut encore consacrée. Nos petites orphelines pieusement recueillies, suivies de la Communauté, venaient encore une fois à la bonne Mère nommer leurs bienfaitrices, prier et remercier, jusqu'au temps où le silence de la nuit vint mettre le solennel cachet du recueillement sur ces pieuses expansions, bien simples dans leurs formes, mais très goûtées de la population, qui aime les prières publiques et surtout très longues. Nos petites Nazaréennes ne savent pas, au milieu de leurs montagnes, préparer les splendides fêtes auxquelles on est accoutumé en France, mais je pense que personne ne dépasse leur amour et leur confiance naïve en la Vierge bien-aimée de Nazareth, qu'elles ne cesseront d'invoquer.

Sœur M. G.

Religieuse de Nazareth, Supérieure.

AUTRES CENTRES DE DÉVOTION.

La dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est aussi florissante : à *Jérusalem*, au monastère de l'*Ecce-Homo* depuis 1868 ; à *Kofour-el-Fétouh* (Liban) depuis 1871 ; à *Alep*, à la paroisse maronite où se trouve la grande statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* payée par les élèves de la Petite-Œuvre du Sacré-Cœur d'Issoudun en 1877 ; à *Beyrouth*, dans l'église de l'université catholique, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a une chapelle et une statue depuis 1877 ; Mgr le délégué apostolique a approuvé la dévotion et autorisé sa propagation le 4 février 1880 ; à *Mossoul*, à l'école catholique, existe une congrégation en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* établie par Mgr le délégué apostolique, en 1877 ; à *Mar-Yacoub* (Kurdistan), sur

l'Euphrate, centre de dévotion au collège des Dominicains, le *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur* a été traduit en chaldéen ; un exemplaire a été envoyé à Issoudun, avril 1876 ; à *Badjejock*, près Nicomédie (Arménie), se trouvent un oratoire et une statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* érigés en mai 1885 ; en Perse, à *Selmas*, une église a été dédiée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et une statue érigée en 1870. Enfin, à l'entrée du Canal de Suez, à *Port-Saïd*, la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* occupe la place d'honneur dans l'église des Pères Franciscains.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR DANS LES INDES.

Dans cette région où Léon XIII vient d'établir la hiérarchie catholique, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a aussi des chapelles et des statues depuis longtemps.

À *Agra*, le couvent des Religieuses de Jésus-Marie, depuis 1870, propage activement cette dévotion. La directrice du pensionnat nous écrivait dernièrement :

« Les progrès de notre chère dévotion sont des plus satisfaisants et s'étendent rapidement dans les diverses parties de l'Inde par un effet de la divine Providence. J'ai pu semer quelques petites graines de la dévotion sur les montagnes de l'Himalaya qui, je l'espère, deviendront avec le secours de la grâce de grands arbres fertiles en fruits de salut... Je vous envoie aussi une offrande de reconnaissance en faveur de vos petits clercs pour une guérison obtenue par l'intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, puis une liste d'Associés et de recommandations. »

À *Vizagapatam*, depuis 1868, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a une belle chapelle dédiée par Mgr Tissot, archevêque de cette ville et depuis longtemps dévoué à notre chère dévotion. Une lettre récente du secrétaire de Mgr Tissot donne d'intéressants détails sur cette chapelle et les fêtes qui y sont célébrées. La voici :

Posuerunt me custodem I.
(Cant. 1. 5).

« Enfants de Marie, si jamais vous venez dans l'Inde, ne manquez pas de visiter *Vizagapatam*, chef-lieu de la Mission de ce nom confiée aux missionnaires de Saint-François-de-Sales dont la Maison-Mère est à Annecy (Haute-Savoie). Les Messageries maritimes vous amèneront jusqu'à Madras, capitale de la présidence dont *Vizaga-*

¹ On m'a placé là comme une garçonne.

patam fait partie. De Madras les *steamers* anglais vous amèneront vers cette partie de l'Inde appelée communément les *Kirkans du Nord* sur le golfe de Bengale. Après trois jours de navigation, vous vous trouverez en face de Vizagapatam. C'est une jolie petite ville d'environ 40,000 âmes, assise sur un bosquet de palmiers et de cocotiers, sur le bord de la mer qui s'étend à ses pieds comme un tapis d'azur. Au nord et au sud, deux chaînes de montagnes et de collines, avec leurs verts arbrisseaux et leurs dattiers sauvages, lui forment deux guirlandes de verdure qui semblent suspendues à l'un des pics des monts Ghattes qui s'élève comme une couronne au-dessus de sa tête en bornant la vallée du côté de l'ouest.

« Au sud-ouest de la ville, sur un petit mamelon d'environ 250 pieds de haut, vous verrez le signe auguste de notre rédemption briller au sommet du sanctuaire vénéré qui domine toute la vallée : c'est la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ce sanctuaire, qui est déjà devenu un lieu de pèlerinage, dit à tous que les missionnaires, se souvenant que *tout nous vient par Marie*, ont choisi cette *Vierge puissante, Reine des Apôtres*, pour la protectrice de leurs travaux, la gardienne de leur ville et de leur mission. *Posuerunt me custodem*.

« Vers la fin de la première moitié de ce siècle, vivait, à Vizagapatam, un riche *gentleman*, furieux protestant et grand ennemi des catholiques. Il employa une partie de ses richesses à se bâtir une superbe maison sur le sommet de cette montagne qui s'appelle, de son nom, *Ross's Hill*. Il a dû dépenser une assez forte somme d'argent pour arriver à son but dans un endroit de si difficile accès ; mais les Anglais semblent avoir ceci de particulier que rien ne coûte lorsqu'il s'agit de réaliser une idée originale. Ce pauvre protestant pensait bien peu travailler alors pour la Sainte Vierge, et contribuer à donner plus d'éclat au culte catholique ! Ses affaires, paraît-il, n'allèrent pas toujours comme il l'aurait désiré. Bref, il mourut sans avoir pu jouir longtemps des agréments de cette nouvelle maison. Elle passa à des étrangers, et, en 1868, elle appartenait à un païen qui ne savait trop quel parti en tirer, car les difficultés du site en éloignaient et les locataires et les acheteurs. Alors, Mgr Tissot, vicaire apostolique de Vizagapatam, l'acheta pour la modique somme de 700 roupies (environ 1,400 francs), et, du mieux qu'il put, il la transforma en chapelle ; à l'extérieur, un petit couronnement fut ajouté à la façade pour soutenir une croix ; à l'intérieur, on abattit par-ci par-là quelques murs de séparation pour former le vase principal, et on laissa quelques appartements latéraux pour servir de sacristie, de vestiaire, de logement pour le prêtre.

« Il fallait voir la joie de nos bons catholiques de Vizagapatam lorsque, pour la première fois, ils virent la croix briller sur le point le plus culminant de la ville, et le sanctuaire de la Mère de Dieu dominer la mosquée que les Musulmans avaient construite, longtemps auparavant, sur le flanc oriental de cette montagne !

« Le zélé missionnaire, chargé de cette chapelle, n'omit rien pour la rendre digne de sa destination. Il commença par y attirer, au moyen de ces belles et touchantes cérémonies qui parlent aux yeux et aux cœurs, non seulement des catholiques, mais encore des hérétiques et des infidèles. Ensuite, il fit appel à la pieuse générosité de ceux qui trouvaient tant de bonheur à aller prier dans ce nouveau sanctuaire de Marie. Un magnifique autel, au-dessus duquel la Vierge immaculée nous montre l'Enfant Jésus avec son cœur ouvert, de superbes tableaux, de riches ornements, deux belles cloches et mille autres choses (produit de ces cueillettes) sont là pour dire à tous combien Marie est aimée et vénérée de nos chers chrétiens, pauvres des biens de ce monde, mais riches en dévouement et prêts à toutes sortes de sacrifices lorsqu'il s'agit de l'honneur de la religion, du soin des pauvres et des orphelins, enfin de la gloire de Jésus et de Marie.

« Dans ce sanctuaire béni, les missionnaires, au retour de leurs longues et pénibles courses apostoliques, aiment à venir retremper leurs âmes, sous les yeux de leur Mère, dans les saints exercices de la retraite. Oh ! comment décrire les délices qu'ils goûtent en priant et méditant là, dans cette douce solitude, *cum Maria matre Jesu* !

« Sur la rampe escarpée de cette montagne, vous voyez souvent de pieux pèlerins s'acheminer vers l'aimable rendez-vous des enfants de Marie. Ils vont remercier leur douce Mère de quelque grâce obtenue par son intercession : c'est l'accomplissement d'un vœu. D'autres fois, ils vont pleurer aux pieds de cette tendre et miséricordieuse Mère, la priant d'avoir pitié de leur misère, et de venir à leur secours ; Dieu les a visités par quelque grande affliction, et ils savent que si Marie intercède pour eux, leur tristesse se changera en joie.

« Tous les samedis, cette sainte montagne a une apparence de fête : la cloche appelle les fidèles à nos augustes Mystères ; plusieurs enfants de Marie veulent avoir, ce jour-là, le bonheur de communier sous les yeux de leur Mère. La montée est bien un peu rapide, et ceux qui sont souffrants sont obligés de s'arrêter de temps en temps pour reprendre haleine ; mais qu'est-ce que cette fatigue pour des enfants qui courent auprès de leur Mère ? Et puis, là-haut, on respire un air si pur, les chants sont si beaux, on goûte tant de

bonheur qu'on voudrait y demeurer toujours, tant on s'y sent près du ciel !

« Enfant de Marie, venez visiter la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; mais tâchez d'être là un jour des grandes fêtes de la Vierge, l'Immaculée-Conception, l'Annonciation, etc. Oh ! alors, comme vous serez heureux de voir cette belle procession gravir la montagne, vers la tombée de la nuit, à la lueur des torches, au son des cloches, de la musique et des chants les plus joyeux ! La chapelle toute illuminée paraît, de loin, comme une gerbe de feu. La statue de Marie est portée en triomphe par des hommes robustes qui se changent de temps en temps, et à qui l'amour fait trouver trop courts les heureux moments où vient leur tour de porter ce doux fardeau. Les bannières aux couleurs variées flottent à travers des torrents de lumière produits par les torches qui bordent le chemin, les feux de Bengale et autres feux d'artifice qui, en s'élançant vers le ciel, semblent y porter les vœux et les prières qui sortent de tous ces cœurs brûlants d'amour pour Jésus et Marie.

A. RICCARD,

Missionnaire de Saint-François-de-Sales.

(*Annales françaises*, mai 1887.)

THIBET.

EFFET DE LA PROTECTION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR SUR LA MISSION DU THIBET.

Mission du Thibet-Yerkalo, le 30 juin 1880.

Mon Révérend Père,

Je viens demander à votre charité de vouloir bien m'aider à acquitter, en partie, une immense dette de reconnaissance que je viens de contracter envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Pour cela, il suffira de donner à cette lettre une place dans votre intéressante revue qui publie chaque mois les faveurs de notre bonne Mère du ciel.

Voici le fait : Au commencement de cette année 1880, les trois grandes Lamaseries de Lhassa, qui gouvernent le Thibet, (on peut le dire, bien qu'elles n'en soient point légalement chargées,) résolurent de se débarrasser, coûte que coûte, des missionnaires et des

chrétiens, et de faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de la religion du Maître du Ciel, religion dont le voisinage leur cause tant d'alarmes. A cet effet, les lamas de Lhassa préparèrent le terrain en envoyant à toutes les Lamaseries des provinces soumises à la Chine, l'ordre d'avoir à leur prêter main-forte pour l'expulsion ou l'extermination des missionnaires et des chrétiens. Tous les moyens étaient bons pour nous faire disparaître ; la capitale répondait des conséquences, quelles qu'elles fussent. Cet écrit portait les cachets du roi de Lhassa, du Talaï-lama et des trois grandes Lamaseries. Les courriers porteurs de la circulaire devaient accomplir leur mission le plus promptement et le plus secrètement possible. Peu après le départ de ces courriers, les chefs de la milice de Lhassa et les délégués des grandes Lamaseries se mirent en campagne et levèrent des troupes pour faire, disaient-ils, la guerre aux Saguens (tribu de brigands limitrophe du territoire de Pathang). Grâce à ce mensonge, ils pensaient pouvoir réunir sur la frontière de Pathang une assez nombreuse armée, qui, secondée par toutes les Lamaseries prévenues d'avance, tomberait sur nous à l'improviste et balayerait le terrain sans difficultés. Alors on était débarrassé du cauchemar d'avoir des chrétiens si près de soi, et la Terre des esprits rentrait dans son ancienne quiétude. C'est ce que l'on espérait, et le diable avait bien dressé ses batteries pour y réussir.

Mais *Notre-Dame du Sacré-Cœur* veillait sur nous. Elle aussi avait pris une petite précaution humaine, si je puis parler ainsi, et avait choisi un instrument dont Elle devait se servir, tout en laissant voir sa main dans tous les événements. Cet instrument était un mandarin chinois bien disposé à notre égard et doué d'une énergie bien rare dans les enfants du Céleste Empire. Cet homme venait occuper la première place mandarinale de Pathang au moment que Lhassa jurait notre perte. Un jour il apprit qu'un courrier extraordinaire venait d'arriver à la Lamaserie. Connaissant les lamas et les sachant capables de tout, il soupçonna aussitôt un complot. Sur le champ il envoya demander le courrier avec ses lettres et le *Kumbo* (supérieur) de la Lamaserie. Ayant pris connaissance de la circulaire dont j'ai donné le contenu plus haut, il demanda au Kumbo s'il avait l'intention d'obéir à Lhassa. Le bon lama, sachant que c'était pour lui une question de vie ou de mort, répondit qu'il obéirait au représentant du Grand Empereur et non à d'autres. Cette réponse était bien une sorte d'apostasie, mais on peut affirmer qu'elle était sur ses lèvres et bien loin du cœur. Quoi qu'il en soit, l'aveu était important ; car les 1,800 lamas de Pathang pouvaient à eux seuls exécuter la besogne commandée par Lhassa.

Peu après les lamas-soldats étaient à notre frontière. Le mandarin leur fit savoir qu'ils auraient à lui couper la tête, à lui, avant de mettre la main sur nous, et qu'il saurait défendre sa ville. Pathang pouvait donc compter sur l'énergie du mandarin ; mais il n'en était pas ainsi des deux chrétientés de Bongmé et de Yerkalo dont je suis chargé. Pour nous, pas de défense possible ; nous étions à la merci de nos ennemis. Aussi les chrétiens de Bongmé, qui connaissent par expérience les procédés des *Lhassaoua*, ne tardèrent pas à se réfugier auprès du missionnaire, à Yerkalo, en attendant l'invasion. Quelques-uns de ces pauvres chrétiens, obligés de porter leurs petits enfants sur le dos et de transporter leurs bagages pendant trois ou quatre jours au milieu de la pluie ou de la neige, m'arrivèrent ici dans un pitoyable état. Enfin je fus averti officiellement que, dans deux ou trois jours au plus, l'armée de Lhassa marcherait sur Pathang, tandis qu'un détachement tomberait sur Yerkalo. La situation était grave ; je ne pouvais garder avec moi tous les chrétiens jusqu'à l'arrivée de ces bandits. J'envoyai à sept ou huit lieues d'ici dans un village païen du territoire du Yunnan, les femmes, les enfants et un certain nombre d'hommes chargés de veiller à la colonie et à mes bagages. Mais avant de partir, tous les chrétiens voulurent s'approcher des Sacrements ; ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême me prièrent de le leur conférer, afin de pouvoir supporter courageusement la persécution et mourir pour leur foi, s'il le fallait. D'autres, trop peu instruits pour recevoir le baptême, voulurent recevoir le catéchuménat. Cependant, l'avenir n'était pas rassurant ; les païens disaient aux chrétiens : « Au Yunnan, on massacre prédicateurs de religion et chrétiens ; si vous fuyez de ce côté, vous n'échapperez pas, et si vous restez ici, les lamas tombent sur vous. » Aux yeux de tout le monde, notre situation était désespérée, la chrétienté de Yerkalo était perdue et, à sa suite, probablement toute la partie Thibétaine de la mission, comptant cinq chrétientés.

Dans de telles circonstances, privé de tout secours humain, seul et sans appui au milieu de tout un peuple qui se soulève contre lui, le missionnaire n'a pas à choisir vers qui se tourner : il lève les yeux vers le Ciel d'où il attend tout son secours, et il s'abandonne à la sainte et adorable volonté de Dieu ; mais il espère, il espère envers et contre tout, jusqu'à ce que la ruine soit consommée. Nous n'avions pas attendu l'extrémité pour chercher un secours plus efficace que celui des hommes, desquels, du reste, nous n'avions rien à espérer. Dès que le danger fut certain, je fis commencer une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, patronne de la chrétienté de Yerkalo, et à saint Joseph. Chaque jour j'offrais le

Saint Sacrifice de la Messe pour le salut de la mission. La Messe terminée, nous récitons tous ensemble *cing Pater, cing Ave, un Gloria Patri* et trois fois les invocations : *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, priez pour nous ; saint Joseph, sauvez-nous. Les chrétiens dispersés devaient continuer à réciter ces prières, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de décider de notre sort.

Je vous avoue, mon Révérend Père, que j'avais une confiance sans bornes en *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et j'attendais qu'elle fît un miracle, si le miracle était nécessaire, car ce n'était pas ma cause, mais la cause des âmes qui était en jeu. Plusieurs fois, chaque jour, examinant sur mon toit les routes par lesquelles devait descendre l'ennemi, je disais au fond de mon âme : « O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, déjà en 1873, vous avez préservé cette chrétienté de la destruction, alors que toutes les autres étaient incendiées. Eh bien ! sauvez-nous encore une fois, vous le pouvez. J'offrirai plusieurs fois le Saint Sacrifice en actions de grâces, les chrétiens vous seront reconnaissants et deviendront plus fermes dans la foi. Pour moi, je publierai cette faveur, afin que l'on sache au loin que votre protection s'étend sur toute la terre et que vous embrassez dans votre regard maternel les régions encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, aussi bien que celles qui sont depuis longtemps illuminées du flambeau de la foi. Non, non, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, Vous ne nous abandonnerez pas, cela est impossible ! » Je n'oubliais pas non plus de demander à cette bonne Mère d'affermir mes pauvres chrétiens dans la foi et de les préserver du malheur de l'apostasie. J'eus bientôt la preuve que cette dernière prière était complètement exaucée. J'aurais à ce sujet des choses bien édifiantes à raconter ; mais ce serait donner à ma lettre une longueur démesurée.

Cependant notre situation ne s'améliorait point ; au contraire. Les lamas, sur le point de venir nous incendier, avaient déjà plusieurs fois jeté les sorts, et les réponses avaient été en notre faveur, il est vrai ; mais enfin les sorts s'étaient tournés contre nous ; peuple et lamas, consultant le diable à l'envi, s'accordaient à dire que c'en était fait de nous. Tous les chefs, un seul excepté, nous abandonnaient à la merci de Lhassa. Les lamas, prévoyant notre déroute prochaine, défendaient au peuple de nous loger et de nous vendre ni nourriture, ni quoi que ce fût. Ils faisaient chasser mes chrétiens du village païen, où je les avais envoyés, leur accordant cependant la permission de coucher à la belle étoile, non loin du village, jusqu'à ce que je les eusse rejoints. Les païens de Yerkalo et des environs, fous de frayeur, cachaient leur petit mobilier dans n'importe quel buisson, et chassaient leur bétail aux sommets des montagnes,

pour le soustraire à la rapacité des envahisseurs ; car ces pauvres païens étaient compromis aux yeux de Lhassa, pour avoir permis notre établissement au milieu d'eux. Bientôt on dit que les Lhassaoua arrivent ; tout est perdu !... Non, ce ne sont pas les Lhassaoua qui arrivent, mais un de mes confrères de Pathang, qui vient m'annoncer que nous sommes sauvés. Le légat impérial, résidant à Lhassa, a ordonné aux lamas de rebrousser chemin, et ils se retirent. Ils ont stationné un mois à la porte de deux chrétientés sans défense, et n'ont rien osé contre elles. Ce dénouement était tellement inattendu et si peu naturel, que les païens ne voulurent pas d'abord y croire ; ils ne furent convaincus qu'en voyant les chrétiens retourner à leurs demeures. Mais ils ne sont pas encore parvenus à s'expliquer ce mystère. Comment ! Lhassa qui s'impose à tout ce qui est Thibétain, même dans les provinces réunies à la Chine ; Lhassa, qui a des milliers de lamas à enrôler, sans compter le peuple qu'elle force à prendre les armes ; Lhassa, qui a annoncé la destruction complète de la religion chrétienne partout où il y a une Lamaserie ; Lhassa la formidable vient d'échouer sans combattre, et les chefs d'expédition se retirent sans piller, sans brûler !... Qu'est-ce que tout cela ?...

Cela n'est pas un mystère pour nous, qui avons le bonheur de voir la main de la Providence diriger tous les événements, et réduire à néant tous les complots des méchants, quand Elle le juge à propos. Mais si cette défaite de nos ennemis n'est pas un mystère, je puis bien dire que c'est un miracle, et c'est le cri que chaque missionnaire a laissé échapper de son cœur, en apprenant l'heureuse nouvelle de notre délivrance. — « Oui, c'est un miracle, et c'est *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui nous a sauvés !... » Les chrétiens n'en sont pas moins convaincus, et j'espère qu'ils en seront pour toujours reconnaissants envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, notre bonne Mère et aimable Patronne, ainsi qu'à saint Joseph, ami du Sacré-Cœur.

Pour moi, mon Révérend Père, j'aime à voir dans cette signalée faveur de Marie un nouveau gage de ses futures miséricordes envers cette pauvre mission du Thibet, si constamment persécutée depuis sa fondation. Mais j'y vois aussi, en même temps qu'un encouragement, une grande dette de reconnaissance à acquitter ; ce sera, je l'espère, l'œuvre de toute ma vie, et je ne cesserai de dire : Gloire et actions de grâces à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! et loué soit saint Joseph, ami du Sacré-Cœur !!!

Veillez, mon Révérend Père, agréer, etc.

P. GIRAudeau, Miss. apost. au Thibet.

Voici ce que nous écrivait, le 18 janvier 1868, le R. P. Desgodins, missionnaire apostolique au Thibet :

« J'avais demandé à mon vénérable vicaire apostolique, Mgr Chauveau, la permission, au cas où nous pourrions nous établir dans le pays et y bâtir une chapelle, de la consacrer à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Si donc *Notre-Dame du Sacré-Cœur* veut avoir son sanctuaire en pays thibétain, qu'Elle daigne elle-même faire lever tous les obstacles, car nous ne pouvons plus rien. Je ne puis acheter un pouce de terrain ¹. »

Notre-Dame du Sacré-Cœur, invitée à se procurer elle-même l'hommage qui lui était destiné, mit la main à l'œuvre ; laissons le missionnaire nous raconter lui-même cette faveur.

Yerkalo, Thibet, 25 juillet 1872.

Je m'empresse de vous annoncer une bonne et très bonne nouvelle. Tous les obstacles à la construction de la maison et chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* sont levés depuis hier soir ; *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a disposé toutes choses bien mieux que nous ne l'aurions fait, bien mieux que nous ne l'espérions. Après avoir bien recommandé notre supplique à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous la présentons au chef indigène, auquel le peuple nous avait renvoyés (il s'agissait d'obtenir la permission de bâtir). Ce chef nous reçoit bien, nous dit de fort belles paroles ; nous revenons plusieurs fois à la charge, c'est toujours la même tactique, mais rien n'avance. Enfin, une fois, en rentrant à la maison, presque découragé, je dis à la bonne Mère : « C'est votre affaire, arrangez-la comme vous voudrez, je ne m'en mêle plus. » Elle s'en mêla si bien, que, huit jours après, sans nouvelle instance de notre part, le chef nous envoyait le brouillon d'un écrit, par lequel il ordonnait au peuple de nous laisser toute liberté pour la construction de notre maison. Il n'y avait que deux ou trois mots à changer à cet écrit pour qu'il fût excellent : il les changea, et apposa son grand cachet rouge officiel ; et voilà que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est devenue officiellement citoyenne du Thibet ! Elle en sera la patronne toute-puissante.

Remarquez que tout d'abord nous ne demandions au chef que la permission de couper du bois dans la forêt. Mais *Notre-Dame du Sacré-Cœur* nous fait donner un écrit qui change entièrement notre position. D'étrangers que nous étions, toujours en camp volant,

¹ *Annales*, octobre 1868.

nous voilà reconnus officiellement. Nous ne pouvions espérer cette faveur ¹.

DESGODINS, Miss. apost.

Depuis lors, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'a cessé de protéger cette mission lointaine ; et le missionnaire reconnaissant a envoyé à la Basilique d'Issoudun une magnifique lampe d'argent, qui brûlera à perpétuité devant la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* au nom des Thibétains.

INDES ORIENTALES.

DÈS QUE LE BANDEAU FUT ENLEVÉ, L'ENFANT S'ÉCRIA :
JE VOIS, JE VOIS !

A madame la Supérieure des Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Kampti, le 29 décembre 1879.

Ma Très Révérende Mère,

Permettez-moi d'avoir de nouveau recours à votre bienveillance envers la mission de Vizagapatam, pour vous prier de remercier et faire remercier *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'une grâce toute particulière obtenue par son entremise. Voici le fait :

Une jeune pensionnaire du couvent de Jubutpore était devenue aveugle tout à coup. On appela le médecin de la localité pour la soigner. Il déclara dès le principe que le mal était sans remède. La digne Supérieure me fit part de l'accident, en me disant qu'elle était désolée d'entendre dire au médecin que le mal était sans remède. On fit transporter l'enfant à l'hôpital général, on répéta de nouveau que le mal était *sans remède*.

Je me contentais d'écrire à la bonne Supérieure que, puisque tout le monde lui disait que le cas de cette pauvre enfant était désespéré, il ne lui restait d'autre ressource que d'avoir recours à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et de commencer une neuvaine à cette intention. Sur ces entrefaites, la mère de cette enfant arriva pour voir sa fille

¹ *Annales*. janvier 1873.

et s'assurer par elle-même s'il n'y avait pas un moyen de la sauver. La première entrevue fut des plus déchirantes, quand l'enfant, se jetant dans les bras de sa mère, lui dit et lui répéta : *Je suis aveugle et l'on dit que c'est sans remède*. Les assistants ne peuvent s'empêcher de verser des larmes à ce spectacle.

La pauvre mère interroge les médecins, leur demande si c'est bien vrai qu'il n'y a pas de remède, ils lui répondent qu'il faut qu'elle se résigne, qu'il n'y a aucun espoir de guérison. La neuvaine continue; vers la fin, l'enfant demande en grâce qu'on lui enlève le bandeau qu'a mis le docteur qui avait visité l'enfant la veille même et n'avait trouvé aucun changement. Dès que le bandeau fut enlevé, l'enfant s'écria : *Je vois, je vois!!!* Tout le monde croit que c'est une illusion. Le médecin l'interroge, lui demande quelle est la couleur et la forme de son habit, il lui présente la main en lui demandant si elle est ouverte ou fermée, elle répond à toutes les questions qui lui sont faites avec la plus grande assurance, sans hésiter. Le médecin la quitte en disant : Je n'y comprends rien, pour moi c'est un vrai prodige. Depuis ce jour, la vue de l'enfant s'est améliorée, et elle peut maintenant lire et écrire, en un mot, la guérison est parfaite. Cette faveur a beaucoup augmenté la dévotion qu'on avait déjà à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

J'ai eu l'honneur de vous parler, ma révérende Mère, de la petite chapelle, dédiée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, que j'ai bâtie sur une petite montagne qui domine la ville et la rade de Vizagapatam. On m'écrit que cette année, à l'occasion du 25^e anniversaire de la Proclamation du Dogme de l'Immaculée-Conception, on est allé en procession à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avec une statue de la Vierge au milieu d'un grand concours de païens, dont la tenue était des plus respectueuses et des plus sympathiques. Un rajah des environs, qui se trouvait au chef-lieu, a pris part à la cérémonie ainsi que sa suite. La petite montagne était couverte de monde. On a déployé en cette circonstance toute la pompe possible. La cérémonie s'est terminée par des feux d'artifice. J'ai la plus grande confiance que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* continuera à protéger la pauvre ville de Vizagapatam. Le jour de la fête on a eu la consolation de baptiser un bon nombre de païens, c'est par là qu'ont commencé les cérémonies de cette auguste fête; le soir, consécration à Marie dans sa chapelle.

Le pèlerinage à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* devient très populaire, on parle d'un grand nombre de grâces qui ont été obtenues et qu'il serait trop long de vous raconter en détail. Ce qui est sûr, c'est qu'en ce moment les conversions dans la mission sont nombreuses. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* protège d'une manière bien

sensible toutes nos œuvres et en particulier le dessèchement des marais à l'entrée de la ville, que tout le monde regardait comme une entreprise impossible. J'ai bâti notre crèche sur cet emplacement autrefois si insalubre.

Veillez donc m'aider à remercier *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour tant de faveurs, en particulier pour la guérison de la petite aveugle. Je suis avec la considération la plus distinguée, ma très révérende Mère,

Votre très humble serviteur,

† J. M. TISSOT, M. F. S., év. vic. ap.

(*Annales françaises*, mars 1880).

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR DANS L'INONDATION DE VELLORE.

Extrait d'une lettre de Mme la Supérieure de la Communauté de Vellore, adressée à Mme la Supérieure générale de la Congrégation du Bon-Pasteur, à Angers.

Vellore (Indes), 9 mai 1872.

C'est bien aujourd'hui que nous pouvons dire que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est l'Espérance des désespérés ! Elle vient de nous sauver d'un malheur où 2,000 personnes ont péri, et où 818 maisons ont été emportées.

Jeudi dernier, 2 mai, des cris épouvantables se font entendre ; le peuple, tant païens que chrétiens, accourt vers l'église catholique, criant que l'eau emporte les maisons ; et c'était vrai. Quatre réservoirs immensément grands du sud et de l'est de Vellore avaient brisé leurs digues, et dans notre enclos se trouve l'ancien lit de la rivière... L'eau venait avec tant de rapidité, que personne n'avait le temps de rien sauver, on ne pensait qu'à échapper à la mort...

Les malheureux habitants passaient par le toit de leurs maisons ; d'autres s'accrochaient aux branches des arbres, mais 2,000 n'en eurent pas le temps, on ne retrouva plus que leurs cadavres.

Tout cela s'est passé sous nos yeux...

Toutes, religieuses et enfants, nous étions allées nous prosterner devant le Saint Sacrement, Le supplier de sauver ce pauvre peuple, lorsque je vois avec force l'eau entrer dans notre enclos ; en quelques instants elle passa au-dessus du toit de notre classe d'indigènes, qui n'est pas aussi élevée que notre couvent. Cinq minutes après,

il y avait trois pieds d'eau dans l'enclos, l'inondation venait comme les vagues d'une mer en furie. Qu'opposer à un pareil torrent ?... Je pense à la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. J'appelle une de nos Sœurs pour me l'apporter, et nous la plaçons sur un tabouret qui nageait dans l'eau... Au même instant, le torrent prend un cours contraire, et, dans cinq minutes, nous revoyons l'herbe. Nous étions si touchées, que sœur Marie de Sainte-Suzanne se jeta à genoux au milieu de l'eau qui s'éloignait.

Nous rendions grâces à notre puissante Protectrice, pendant que nous voyions les maisons, les arbres, les bestiaux emportés sous nos yeux. Les personnes qui purent se sauver se réfugièrent du côté de notre couvent ; en tout autre endroit, on était perdu. C'était vraiment effrayant de voir une telle inondation. Derrière notre couvent, dont les murs sont très élevés, il y avait 40 pieds d'eau.

Le lendemain, nous avons communié en action de grâces, et nous faisons dire des messes dans la même intention. Un comité de bienfaisance donne la nourriture à 3,000 familles demeurées sans asile.

Nous vous prions, digne Mère générale, de nous aider à remercier *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont la protection a été si visible pour nous.

S . . . , Supérieure du Couvent du
Bon-Pasteur, à Vellore.

(*Annales*, juillet 1872).

INDES ANGLAISES.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR A GOA.

Le 16 février 1869, les schismatiques de Goa s'emparèrent, sans aucun droit, de la plus vaste église catholique du pays, pour en faire le centre de leurs opérations. « Le lendemain, dit le missionnaire dont nous résumons le récit, j'y entrai accompagné de quatre gendarmes et d'une foule de chrétiens ; les Goanais, qui avaient entonné bien haut le chant de la victoire, devinrent comme des chiens enragés.

Sur ces entrefaites, arriva à Salem, le R. P. Baulez, si dévoué à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont il me fit connaître les merveilles et la sublime dévotion ; il fixa les images de cette puissante Reine dans le chœur de mon église, et nous en confiâmes la garde à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, avec l'intention de Lui construire un autel sous ce titre, quand tout serait fini.

Depuis ce jour, jusqu'au 12 mai, les Goanais ne se donnèrent aucun repos et tramèrent si bien leur plan que, le 13 au soir, une masse de furieux entourèrent l'église, enfoncèrent la porte de la sacristie, s'emparèrent de tous les bâtiments, et le lendemain, 14, au matin, ils arrivèrent en triomphe, tambours et trompettes en tête, dans cette église, dont j'étais absent.

Arrivant peu après, alors que les Goanais n'y étaient pas et qu'ils avaient de nouveau barricadé l'église, j'invoquai Marie sous son titre d'Espérance des désespérés ; après bien des tentatives inutiles, je parvins à enfoncer les portes et à rentrer dans la maison de Dieu ; il était dix heures du soir.

Le lendemain, quand la cloche sonna pour la messe, les Goanais, qui croyaient encore les portes fermées, étaient plus semblables à des tigres qu'à des hommes. Cependant, un de mes confrères commença la messe au milieu de leurs vociférations ; pour moi, craignant qu'ils ne se précipitassent sur lui, je me tins dans le chœur. La force armée arriva, mit cette grave affaire en jugement.

Après cinq séances, où je plaidai ma cause jusqu'à perdre haleine, les juges reconnurent mes droits.

Depuis lors, tout est fini.

Puisse *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui n'a pas permis le triomphe de l'erreur et de l'injustice, m'aider à convertir ces pauvres schismatiques, devenus tout à fait souples à notre égard !

En mémoire de pareils faits, j'ai fait ériger dans l'église un autel commémoratif à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont l'image est admirablement bien réussie. Marie semble avoir conduit la main du peintre. Cette église porte le nom de Saint-Pierre et de Saint-Paul d'Outtemenour.

B. BRISSARD, Miss. apost.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR AU MADURÉ.

Voici ce qu'un R. P. Missionnaire écrivait du Maduré, peu après l'érection, dans ce pays, d'un sanctuaire à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Un homme, de trente-cinq à trente-huit ans, renommé par son intelligence, était le plus proche voisin de notre église, dédiée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Personne, dans toute la ville de Satancoulam, ne le surpassait en fanatisme. Plusieurs de ses proches étaient baptisés ; il s'était fait

leur persécuteur. Les autres païens eux-mêmes trouvaient de l'excès dans les hommages extravagants qu'il rendait à ses idoles.

Une seule fois, il avait consenti à venir auprès de moi ;.... mais il ne démordit pas d'un brin de ses absurdes idées. Cependant, il tomba malade, et pour obtenir sa guérison, pas un devin qu'il n'eût consulté, pas un diable auquel il n'eût offert une partie de sa fortune ; et le mal ne faisait qu'empirer.

Mon catéchiste, assez bon médecin, le traita pendant quelques jours ; et un mieux très prononcé se déclara, le malade put sortir.

Que fit le malheureux ? Il se rendit à Trichendour pour accomplir un vœu au dieu Soupramamou qu'on y vénère. Il en revint en mourant, et, depuis lors, son état fut désespéré.

Je l'avais vu plusieurs fois ; mais impossible de lui parler de religion... Vers le même temps, je fis placer dans notre église une grande et belle image du Sacré-Cœur de Jésus. Chrétiens et païens vinrent la voir et je leur dis : « Voilà une image qui va convertir tous nos païens ! »

Un chrétien répliqua : « Qu'elle se hâte donc de convertir un tel ! » C'était notre malade.

« Elle le convertira, repris-je, si nous prions bien. »

« Ah ! dit le chrétien, nous avons prié ; il est aussi enragé que jamais... »

Le 28 août 1866, après une quinzaine de jours d'absence, je vins le voir : il se plaignit de ce que je n'étais pas venu depuis longtemps. Cela m'enhardit à lui dire, au sujet de son âme, quelques mots qui ne furent pas mal reçus.

Le lendemain, à la sainte Messe et dans mes autres exercices de la journée, je priai pour lui ; j'engageai d'autres personnes à le faire.

Et voilà que, dans la soirée, quand j'achevais mon office, que j'avais offert pour lui au Cœur de Jésus, le malade me fit dire qu'il voulait recevoir le baptême. J'y courus ; il n'était pas besoin de l'instruire... il demanda publiquement pardon de tout ce qu'il avait dit et fait contre la religion, et du retard qu'il avait mis à la suivre.

Il ajouta : « C'est aujourd'hui que je nais, Père, je vous confie ma fille, élevez-la dans votre religion. » Et il dit à ses parents de la faire baptiser, et d'aller eux-mêmes à l'église... Il mourut le 10 septembre dans les meilleurs sentiments de foi, de résignation et de piété.

Et c'est ainsi que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'a pas voulu laisser périr son plus proche voisin, tout enragé qu'il était.

LIBAN

Un prêtre du Liban avait un grand désir de placer une statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans sa paroisse. Quelques personnes pieuses de France contribuèrent, par leurs aumônes, à la lui procurer. Voici l'extrait d'une lettre dans laquelle le curé maronite raconte les faits surprenants dont cette statue a été l'occasion.

De Kfour-el-Fetouh, 8 octobre 1872.

...Père honoré, les bienfaits que Dieu fait paraître par le moyen de cette bénie statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* sont manifestes pour tout le monde, comme nous l'avons déjà rapporté ¹. C'est une preuve évidente qui confirme ce que nous avons dit précédemment. Les grâces ne tarissent pas, et, en particulier, nous disons :

Qu'au milieu du mois de Marie (1872) nous avons préparé les fleurs ordinairement offertes, dans ce mois vénéré, pour orner l'autel de cette noble statue. Parmi ces fleurs se trouvaient deux lis que j'avais coupés au-dessus du sol, absolument sans racines, sur une montagne du voisinage ; ils étaient fleuris et hauts de plus d'un mètre. J'ai mis chacun d'eux dans un vase d'argile, et je les ai placés l'un à droite, l'autre à gauche de la statue.

A la fin du mois susdit, nous voulons les ôter, comme les autres fleurs, parce qu'ils étaient desséchés ; et nous avons trouvé la branche placée du côté du peuple (à gauche de la statue), bourgeonnant vers le milieu de la tige des pousses nouvelles ; l'autre branche était desséchée sans bourgeons. Alors nous les avons laissées, et la branche bourgeonnant n'a cessé de pousser, tellement qu'elle est entourée de rejetons, du bas jusqu'en haut, sans que nous l'ayons jamais arrosée.

Quant à la tige, elle est sèche et creuse comme un roseau. Ce fait singulier étant connu, beaucoup de visiteurs sont venus pour le voir. L'un d'eux fit cette observation : « Il est vrai, dit-il, ce lis est sans eau ni racines ; mais peut-être la terre seule le fait-elle végéter. » Nous avons répondu : « Est-ce qu'il n'y a pas de terre au pied des autres ? » Aussitôt nous avons ôté toute la terre. Déjà environ cinq mois sont écoulés, et l'accroissement de ce lis augmente de jour en jour.

Une jeune personne de notre paroisse éprouva tout à coup une vive douleur et une forte enflure à un œil ; la prunelle, s'enfonçant,

¹ *Annales*, avril et août 1872.

disparut tout à fait : de là, cécité complète de cet œil. Ne voulant pas être soignée par les mains d'un médecin, elle se fit apporter un peu des feuilles du lis, dont nous parlons. Elle les fit toucher à son œil, et à l'instant elle fut guérie ; depuis lors, elle n'a plus senti de douleurs. Je vous envoie trois feuilles des premières fleurs desséchées de la branche qui a ainsi poussé ; elles sont collées sur un papier avec une fleur nouvelle. Vous nous recommandiez de vous envoyer quelques fleurs du Liban, qui aient touché les mains de la statue ; il vous arrivera quelques fleurs du jardin de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, placé près de l'église, et quelques autres fleurs des montagnes voisines...

Le Curé : BOUTROS ABI-SAAB.

PALESTINE.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR EN TERRE SAINTE.

Recueillons au moins quelques paroles des lettres qui, de ces lieux mille fois bénis où vécut la sainte Famille, sont venues jusqu'à Issoudun porter leur témoignage d'amour envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

A Jérusalem, c'est sur les ruines du Prétoire, où Pilate présenta Notre-Seigneur, en disant à la foule : *Ecce homo* ; c'est dans ce lieu, témoin du couronnement d'épines, de la flagellation et de la condamnation à mort du Sauveur, qu'un juif, miraculeusement converti par la Très Sainte Vierge, le R. P. Marie-Alphonse Ratisbonne, a installé le trône de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Voici ce qu'il nous écrivait lui-même :

Jérusalem, 10 juin 1868.

La statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est arrivée hier. Jamais objet semblable ne nous est arrivé en meilleur état : pas l'ombre du plus petit accident. Que dire de la statue elle-même ? Elle est délicieuse. Elle impressionne vivement, car elle ne parle que de miséricorde et d'amour. Déjà elle a trouvé sa place dans une belle niche qui semble faite tout exprès pour Elle, et dans l'endroit le plus apparent, le plus fréquenté du monastère de l'*Ecce homo*, où le public lui-même peut en jouir.

Hier soir, il y a eu une illumination, fleurs et fêtes autour de l'image de notre céleste Mère.

M.-A. RATISBONNE, Prêtre de Sion ¹.

¹ *Annales*, septembre 1868.

La lettre qui nous arrivait des environs de Bethléem n'était pas moins pieuse :

Betsahour (village des pasteurs), près Bethléem, 14 décembre 1872.

Dans vos prières, dans vos réunions aux pieds de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dites-lui donc qu'Elle fasse, *dans son pays*, ce qu'Elle fait si largement dans tous les pays du monde.

Priez-La de nous rendre de vrais disciples de Celui qui est né près d'ici, dans une étable. Je voudrais obtenir la conversion du village tout entier, comprenant près de mille habitants, dont la moitié environ sont schismatiques. Le reste est partagé entre musulmans et catholiques. Il coûterait peu à cette divine Mère d'obtenir cette grâce insigne du Cœur sacré de son divin Fils. Je pense que la Sainte Vierge ne refusera pas de faire du bien, même à ceux dont les ancêtres l'ont si mal reçue ¹.

MORÉTAÏN, Miss. apost. ch.

Deux cents jeunes filles nazaréennes, à l'annonce que Marie était honorée sous un nouveau titre, ont envoyé de Nazareth leurs noms à Issoudun, pour qu'ils fussent inscrits dans l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et qu'il y eût entre elles et nous un continuel échange de prières aux pieds de Marie.

Nous avons donc aussi dans ces lieux, les plus saints de la terre, des Associés, qui nous sont unis dans l'amour de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

AFRIQUE

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR ET LA MISSION DE L'AFRIQUE CENTRALE.

Quelque temps avant sa mort, Mgr Comboni, du fond de l'Afrique centrale, nous adressait une lettre très intéressante dont nous sommes heureux de citer les passages suivants, relatifs à la dévotion de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et aux merveilles qu'Elle opère dans ces contrées idolâtres.

¹ *Annales*, avril 1872

Vicariat apostolique de l'Afrique centrale.
Djebel-Nouba, 28 mai 1881.

Mon bien révérend et très cher Père,

... J'en viens maintenant à vous parler de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Grâce à l'aide toute-puissante de cette céleste Trésorière du Sacré-Cœur de Jésus, nous avons réussi, à force de sacrifices, et au milieu des maladies et des peines, à construire à El-Obeid, ville d'environ cent mille âmes, capitale du Cordofan, l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, Reine de la Nigritie, église qui est le plus beau et le plus grand temple qui ait jamais existé dans l'Afrique centrale. Elle est toute recouverte de lames de fer galvanisé, afin de pouvoir résister aux pluies torrentielles de la saison des pluies, et elle a été construite par les mains des Missionnaires, de nos frères coadjuteurs et de nos noirs, sous la direction d'un de mes jeunes missionnaires qui en a été l'architecte. Et ce qu'il faut remarquer surtout dans cette œuvre, vraiment miraculeuse, c'est que, dans l'Afrique centrale, il n'y a presque point d'outils ni d'autres moyens de construction ; de sorte qu'il a fallu que tout se fasse par les mains et les doigts des missionnaires et des membres de la Mission : ce qui nous a coûté une fatigue inouïe. Joignez à cela la rareté de l'eau, que nous étions obligés d'acheter à grand prix. Il nous a assurément fallu une protection toute spéciale de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, pour que nous ayons pu accomplir cette œuvre en son honneur.

Aussi quelle a été ma joie, après toutes les peines et les fatigues endurées, d'avoir pu faire les offices de la Semaine Sainte, et pontifier solennellement, le jour de Pâques, dans notre belle et miraculeuse église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Mais nous n'y avons encore que la petite statue que vous m'avez donnée à Issoudun, et qui a été endommagée dans le désastre qui m'est arrivé sur le Nil, quand l'eau a pénétré dans notre barque de manière à tout gâter. C'est pourquoi je vous prierais, mon cher Père, de m'en choisir une grande et solide en bois, de la bénir vous-même et de me l'envoyer.

... De plus, dans la mission et dans toutes les stations, le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est sur toutes les lèvres ; et cela à cause des grandes grâces obtenues par son invocation. Ce culte de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est dû au zèle avec lequel le propage ma Supérieure provinciale de l'Afrique centrale, sœur Thérésa, à qui cette dévotion a toujours été chère, depuis qu'elle a eu le bonheur d'apprendre à la connaître à Osimo, en Italie.

Une des grâces les plus éclatantes que nous ayons reçues, est celle de la guérison vraiment prodigieuse de sœur Victoire, supérieure de la maison de Khartoum, qui avait été atteinte, à El-Obeid, d'un cancer dont elle devait mourir, d'après l'avis des médecins. Après un vœu de la Supérieure provinciale et des prières à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, cette Sœur a pu faire le voyage de El-Obeid à Khartoum, voyage extrêmement long et fatigant, et elle est arrivée à Khartoum, d'où elle devait partir pour l'Europe, mais où elle est restée dans un très bon état de santé.

Une autre Sœur qui, à El-Obeid, était réduite à la dernière extrémité, a été guérie, elle aussi, après des prières à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, il y a de cela une année ; et elle continue à très bien se porter.

... Je n'ai plus de force pour écrire. La chaleur, le manque d'appétit et de sommeil, les grands voyages que j'ai faits pendant trois mois, à cheval, à chameau et à dromadaire, tout cela m'a réduit à une extrême faiblesse. Nous avons grandement souffert de la soif au Cordofan ; et il ne nous faut pas moins encore de 40 à 50 francs par jour pour acheter de l'eau sale et saumâtre. A moi, comme évêque, on me donne aussi de l'eau pour me laver ; mais elle me doit durer trois ou quatre fois.

Le salon d'où je vous écris cette lettre est une petite hutte de paille, où, pour me sauver de la pluie, il me faut tenir le parapluie ouvert. J'ai ma malle pour chaise, et à côté, un petit lit de missionnaire. Le jour me vient par quelques trous, toujours ouverts, en guise de fenêtres.

Eh bien ! nous sommes très heureux ; et moi plus que tous... Ici j'ai mes missionnaires, et quatre sœurs de ma congrégation qui n'ont aucune peur des lions et des hyènes qui nous entourent.

Les peuples au milieu desquels nous nous trouvons sont tout à fait barbares. Mais nous avons confiance : *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fera pour eux ce que nous désirons.

C'est de ce pays barbare que j'ai écrit et daté, en 1873, ma circulaire sur la consécration du Vicariat de l'Afrique centrale à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ici aussi, nous avons presque achevé une église qui est la merveille de ce pays : un autel sera dédié à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Adieu, mon très cher Père, je vous bénis, ainsi que toute votre communauté, et je me recommande à vos prières.

† DANIEL COMBONI,

Èvêque de Claudiopolis i. p. i., vic. apost. de l'Afrique centrale.

FRUITS DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR
A L'ILE BOURBON.

Ile Bourbon, paroisse de N.-D. de l'Immaculée-Conception
des Avirons, le 11 juillet 1881.

Très révérend et bien cher Père,

Comment faire pour dire d'une manière à peu près convenable la centième partie des consolations que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* donne, chaque jour, aux enfants privilégiés qui ont eu le bonheur d'avoir en héritage la charmante petite *basilique virginale* érigée sur le sommet d'une haute montagne de notre île ?

Les *Annales* mensuelles ont parlé de notre magnifique cérémonie du 8 septembre 1880, jour de prise de possession. Depuis cette époque, nos progrès ont été *inespérés* sous tous les rapports....

Œuvres spirituelles : 1° Depuis notre premier pèlerinage, près de trois mille personnes ont donné leurs noms pour être inscrites sur les registres de l'Archiconfrérie.

2° Tous nos pèlerinages mensuels ont été nombreux et édifiants ; il y a eu, en moyenne, 1,000 communions et 150 pèlerins.

3° Nous avons à faire enregistrer plus de 2,000 demandes et au moins 800 actions de grâces.

4° Grâces obtenues par l'intercession de notre puissante Mère.

Voici deux faits, entre mille, relatés dans nos actions de grâces :

I. Veille de Noël, une jeune fille abandonnée par les médecins, se trouvant dans un état désespéré, est guérie instantanément avec une médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; j'ai été témoin du fait.

II. Jour du dimanche dans l'octave de l'Ascension, un enfant de dix ans, atteint de convulsions, est guéri sur-le-champ avec une médaille envoyée d'Issoudun.

Je cite à la hâte et sans choisir. Nous avons beaucoup d'autres faits extraordinaires, qui plus tard seront relatés dans nos petites archives.

Voilà, mon bien cher Père, comme *Notre-Dame du Sacré-Cœur* sait faire les choses dans une petite paroisse qui compte environ 2,100 catholiques. J'aurais beaucoup à dire encore ; le temps me manque, je dois fermer cette lettre en me recommandant à vos saintes prières, à celles de mes frères, les bons missionnaires, et

aux prières de l'Archiconfrérie. Priez pour moi, pour ma paroisse bien-aimée et pour notre chère île Bourbon ; elle en a grand besoin.

Adieu, cher Père, bénissez mes œuvres, et daignez recevoir la nouvelle assurance de mon profond respect, et celle de ma sincère affection.

O. AUG. MARTIN,

Curé de Notre-Dame des Avirons.

(*Annales françaises*, janvier 1882).

ALGÉRIE.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR EN ALGÉRIE.

Le 13 août 1865, deux musulmans et un missionnaire d'Afrique se trouvèrent en chemin de fer, dans un même compartiment, sur la ligne de Lyon, avec un jeune prêtre qui se rendait à Issoudun¹.

Tandis que les disciples de Mahomet faisaient leurs ablutions et ne cessaient de répéter : « Allah ! Allah ! » les deux prêtres engagèrent la conversation sur la difficulté de faire des conversions en Algérie, et sur le nom nouveau de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, Avocate des causes difficiles. Le missionnaire, sentant se ranimer sa confiance, promet qu'il fera connaître cette dévotion naissante, si *Notre-Dame du Sacré-Cœur* de Jésus lui donne auparavant une preuve bien claire de son pouvoir. En conséquence, il Lui demande la conversion de deux jeunes musulmans qu'il fallait sauver à tout prix d'une position des plus périlleuses. La cause était humainement des plus difficiles. La supplique, écrite au crayon et dans le wagon même, est envoyée au sanctuaire d'Issoudun, et nos voyageurs se séparent à la gare de Lyon. Quelque temps après, une lettre venant d'Algérie annonçait à Issoudun le baptême des deux jeunes musulmans, Louis et Stanislas. La grâce avait été obtenue, et Marie tenait à conserver, malgré toute la rage de l'enfer, les deux âmes qu'Elle venait de donner au bon missionnaire, pour lui montrer qu'Elle était bien l'Espérance des désespérés.

En voici une nouvelle preuve dans la lettre suivante, que le même Père écrivait au sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

¹ *Annales*, juillet 1869.

Vendredi Saint, 19 avril 1867.

Les deux enfants arabes à qui *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avait déjà procuré la grâce du Baptême, viennent d'éprouver une fois de plus sa puissante protection.

Leurs parents avaient obtenu qu'ils revinssent passer quelques semaines dans leur famille, mais avec promesse formelle de leur laisser toute liberté pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, de ne les astreindre à aucune pratique superstitieuse et de les renvoyer en France au temps convenu.

Le démon, jaloux de ressaisir ces deux conquêtes, suscita un malheureux apostat, très influent, et dressa toutes ses batteries pour changer les dispositions des parents et arriver, par promesses ou par menaces, à faire apostasier les enfants.

Nous les recommandâmes à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et à saint Joseph, et nous espérâmes contre toute espérance. Bientôt Dieu frappa l'apostat d'une manière soudaine et qui fit trembler. Le cœur des parents fut changé si promptement qu'on ne peut s'empêcher d'y voir l'action de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Le consentement pour le retour des enfants en France fut obtenu le jour où l'Église célébrait la fête de la prière de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers.

Toutes les prières, communions, bonnes œuvres qui avaient été faites pour ces enfants si chers, furent sans doute présentées au Cœur de Jésus par *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui s'est montrée encore cette fois l'Avocate des causes désespérées ¹.

Un très bel ex-voto en marbre, avec inscription arabe, a été envoyé au sanctuaire d'Issoudun, en témoignage de la grâce obtenue par l'intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

SENÉGAL.

COMME SAINT PAUL, IL ÉTAIT AU FOND DE LA MER, ET VOUS L'EN AVEZ
RETIRÉ, Ô NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR !

Beauvais, 12 décembre 1883.

Très Révérend Père,

Depuis que j'ai eu le bonheur de vous écrire, j'ai été envoyée en Afrique, où j'ai passé quelques années. Rappelée en France pour

¹ *Annales*. juin 1867.

cause de santé, j'ai hâte de porter à votre connaissance, suivant ma promesse, un fait arrivé pendant que j'étais en mission, et dans lequel éclatent la maternelle bonté et la puissance de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Monseigneur Duret, de pieuse et sainte mémoire, étant venu nous faire une visite, comme nous avions appris qu'il était tombé à la mer, nous lui demandâmes de vouloir bien nous raconter comment il avait été sauvé ; et voici ce qu'il nous répondit :

« Nous étions arrivés à une lieue de Saint-Louis (Sénégal), barre du fleuve, lorsque le capitaine nous déclara qu'il était impossible de passer. Nous pouvions donc être obligés de rester là plusieurs jours, ce qui me contrariait beaucoup, car j'avais hâte d'être arrivé.

« Je me décidai alors à descendre dans une pirogue. Nous avançons difficilement quand, soudain, une grosse vague renverse la pirogue et nous tombons tous à la mer. Peu à peu, malgré mes efforts, j'arrive au fond et je tombe la figure dans le sable. Je n'avais plus qu'à attendre la mort, en recommandant mon âme à Dieu. Mais tout à coup je me rappelle que Mgr Bessieux m'avait dit un jour : « Mon ami, si jamais vous vous trouvez dans un cas désespéré, invoquez *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; elle vous viendra certainement en aide. » Dans le cas absolument désespéré où je me trouvais, j'invoquai donc *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; à peine l'avais-je fait que je me sentis soulevé et que j'arrivai à la surface des flots, juste à l'endroit où était la pirogue qui avait été renversée. Les noirs, qui nagent comme des poissons, l'avaient retournée, et ils continuaient leur chemin, s'inquiétant fort peu de ce que j'étais devenu. Je leur tends la main, ils la saisissent, mais dans le mouvement qu'ils firent pour me faire entrer dans la pirogue, celle-ci fut encore renversée ; et me voilà de nouveau dans la mer. Mais *Notre-Dame du Sacré-Cœur* veillait sur moi, un noir se jeta à ma recherche et me ramena à bord. J'avais perdu connaissance. Dans la crainte d'une nouvelle chute, ils m'attachèrent à l'embarcation ; et ainsi nous arrivâmes à Saint-Louis. Là, on me fit rendre l'eau dont j'étais rempli, et je revins à moi. Certainement, je n'ai été sauvé que par *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! »

Voilà, mon Très Révérend Père, ce que Monseigneur nous raconta, et ce que je vous rends bien imparfaitement, mais bien exactement.

Que la divine Mère daigne aussi recevoir l'humble hommage de ma reconnaissance pour les grâces qu'Elle m'a obtenues, et pour les dangers dont Elle m'a délivrée, durant mon séjour en mission ! A deux reprises le navire qui m'emportait a manqué de faire naufrage. Une fois, entre autres, nous avons été sur un banc de sable ; nous

devions tous périr.... Nous nous sommes recommandés à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; nous lui avons fait vœu, et nous avons été sauvés. Qu'elle en soit à jamais bénie !

SŒUR MARIE DU SACRÉ-CŒUR,
de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny.

AMÉRIQUE DU SUD

GUATÉMALA.

GUÉRISON INSTANTANÉE DE LA SŒUR MARIE-ADÉLAÏDE,
DES RELIGIEUSES THÉRÉSIENNES DE GUATÉMALA.

(Cette lettre, adressée à Mgr l'archevêque de Guatémala, qui avait demandé le récit détaillé de cette guérison, nous a été envoyée par Sa Grandeur avec le récit de plusieurs autres faveurs remarquables.)

Du couvent de Sainte-Thérèse de Guatémala,
17 décembre 1873.

Monseigneur,

Avec le plus grand plaisir, j'adresse à Votre Grandeur la relation qu'Elle a bien voulu me demander.

Il y a dix ans, je reçus un très mauvais coup en plein visage. Il en résulta une tumeur qui durcit comme une pierre et qui envahit bientôt le nez, la joue et l'œil droit. Quatre ans après, le médecin ayant voulu de nouveau sonder le mal, trouva que cette grosseur était formée d'une matière dure qui s'était largement étendue sur les os de la joue ; à cause de cela, il ne voulut point faire une opération dont il redoutait pour moi les terribles conséquences. Le mal s'aggrava dans ces derniers temps et devint extrême. Deux médecins l'examinèrent le 20 novembre de cette année 1873, et déclarèrent qu'il était urgent de faire une prompte opération, qui serait difficile, longue et des plus douloureuses. Il ne s'agissait de rien moins que de couper une large partie de la joue, du nez et de l'os de la joue droite. Cette cruelle décision, qui me fut donnée le 20 novembre, à midi, me fut renouvelée plus pressante le soir du même jour, à 5 heures. A cette nouvelle, mes pauvres filles écla-

tent en sanglots et demeurent inconsolables. Leur peine était pour moi un plus grand sujet d'affliction que mes douleurs elles-mêmes, qui avaient toujours fait luire à mes yeux l'espérance d'une mort prochaine.

Ce fut alors qu'un autel fut érigé en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans un petit ermitage, appelé ermitage de Nazareth, que nous avons dans notre monastère. Il fut décidé que le lendemain matin la Communauté irait là commencer des prières pour obtenir ma guérison.

Le 21, je me levai de très bonne heure, mais le mal était devenu si grave, que notre Père aumônier, en me donnant la sainte Communion, en fut profondément affligé. La Messe fut une grande consolation pour moi et pour mes pauvres filles. On me pria de faire chanter le *Miserere*. Je répondis à mes chères filles que je ne voulais pas chanter le *Miserere*, mais mon psaume chéri : « Glorifiez le Seigneur, parce qu'il est bon, glorifiez-le, parce que sa miséricorde est éternelle ; *Confitemini Domino, quoniam bonus : quoniam in æternum misericordia ejus...* (Ps. cxxxv). » Nous le chantâmes tout entier, et je ne demandai nullement à Notre-Seigneur ma guérison ; je n'eus pas même un seul moment la pensée qu'un pareil prodige pût avoir lieu ; mes religieuses cependant le demandaient pour moi.

Seulement, je fis deux prières instantes à notre bon Maître : la première était qu'il voulût bien appeler tous les péchés de ma vie passée et leur donner rendez-vous sur ce mal épouvantable, afin qu'ils fussent exterminés à tout jamais par les douleurs que j'endurais, et par l'opération que j'allais subir ; la seconde, qu'il accordât à mes filles affligées assez de force pour voir souffrir leur Mère.

La Messe terminée, nous récitâmes *Sexte* et *None* et nous commençâmes immédiatement la procession à l'ermitage, moi-même je récitais les litanies.

A peine étions-nous arrivées à l'autel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et avions-nous dit les premières prières de la neuvaine, que je sentis l'air pénétrer tout d'un coup dans mes narines, depuis *dix ans obstrués* par la tumeur ; en même temps j'éprouvais dans toutes les puissances de mon âme une allégresse indicible, et dans tout mon corps une légèreté comme si j'étais au ciel.

Je n'osai rien dire à mes religieuses sans être bien certaine de ce qui venait de se passer ; car déjà, en prévision de la mort, j'avais réglé toutes choses pour laisser le gouvernement de la maison à une autre et toutes les affaires en règle. J'allai me renfermer dans ma cellule, je portai la main à mon visage, et, à mon grand étonnement, je ne trouvai plus vestige du mal.

Je pris une petite image de l'enfant Jésus, encadrée sous verre, et, m'en servant comme d'une glace, (car vous savez, Monseigneur, que les filles de sainte Thérèse n'usent pas de miroir), je m'examinais attentivement, mais plus de trace du mal qui durant dix ans m'avait si cruellement fait souffrir.

Il n'y avait plus à douter, *j'étais guérie.*

Je sentais que Dieu était bien près de moi, je le remerciai dans l'élan de mon cœur, et j'aurais passé là, toute seule, de longs moments en actions de grâces, goûtant toutes les tendresses de son amour à mon égard, si je n'avais senti le besoin d'annoncer à mes Sœurs la faveur que leurs prières venaient d'obtenir. J'entrai dans la cellule de l'une d'elles et lui demandai de me regarder... Stupéfaite, elle me répond : *Ma Mère, vous n'avez plus rien...* Je me rends ainsi dans plusieurs cellules, mais la nouvelle de la guérison, marchant plus vite que moi, retentit dans tout le monastère ; ce sont des cris de joie et des larmes d'émotion ; c'est une allégresse générale qui éclate partout comme si le ciel était descendu dans le couvent.

Ah ! Monseigneur, quelle dette de reconnaissance j'ai contractée envers Dieu et envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !... Je sens que mon cœur a besoin d'aimer et de servir un si bon Père. Priez-le de m'accorder la correspondance à la grâce, l'observance de mes saintes Règles, la fidélité à entendre ses douces paroles, et à accomplir avec joie tout ce qu'elles me diront.

Daignez agréer, Mgr...

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAINTE-THÉRÈSE, Carmélite.

— Guérison subite, à Guatémala (Amérique centrale), le dernier jour d'une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de sœur Marie Josefa, religieuse de Notre-Dame, arrivée à la troisième période de la phthisie et réputée incurable.

Attestation du docteur. *Annales* 1874, page 67.

BRÉSIL.

GUÉRISON INSTANTANÉE DE SŒUR ROSE HAYDEN, FILLE DE LA CHARITÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, OBTENUE A LA SUITE D'UNE NEUVAINÉ DEVANT UNE STATUE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR D'ISSOUDUN AU COLLÈGE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, A RIO DE JANEIRO, PROVINCE DU BRÉSIL ¹.

Lettre de la Révérende Sœur Saugère, supérieure du Collège de l'Immaculée-Conception.

Rio de Janeiro, 11 février 1875.

Monsieur et très honoré Père,

Votre bénédiction, s'il vous plaît !...

Marie, notre bonne et tendre Mère, veut être honorée sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Interrogée à ce sujet par la plus petite de ses enfants, qui, de son côté, osait lui faire des promesses en retour de sa condescendance, cette bonne Mère a daigné répondre de la manière la plus intelligible. Avec une bien juste confusion, mais avec une immense reconnaissance, j'entreprends ce récit, qui est le tribut promis à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Ma sœur Rose, âgée de vingt-sept ans, est née au Brésil. Depuis six ans, elle appartient à la famille de saint Vincent de Paul : mais il y a plus longtemps que nous la connaissons et l'aimons, l'ayant eue au nombre de nos élèves lorsqu'elle n'avait encore que dix ans.

Ma chère petite Sœur souffrait de la *moelle épinière* depuis plus de deux ans ; mais ce ne fut que vers la fin de l'année dernière que les médecins reconnurent la maladie. Elle commença par une ozène, qui vraisemblablement lui corrompit le sang. Elle s'étendait du nez à la gorge, et, à cause de l'odeur fétide qu'elle exhalait, cette partie lui semblait corrompue. Le mal, qui allait toujours en

¹ Plusieurs confrères, qui se trouvaient à Rio de Janeiro à l'époque où a eu lieu la guérison extraordinaire racontée dans cette lettre, nous ont assuré qu'il n'y a rien que de très véridique dans tout ce qu'elle dit. Ces confrères et toutes les personnes pieuses qui ont eu connaissance de ce fait, sont unanimes à le proclamer miraculeux. Le médecin lui-même n'a pu s'empêcher de le reconnaître. Une autre guérison bien extraordinaire a eu lieu aussi dans la même Maison, il y a plusieurs années, en faveur d'une autre Sœur malade, qui vit encore et se porte bien.

augmentant, avait dès lors réduit notre chère Sœur au plus triste état. Le siège du mal était dans la tête, qui *lui semblait comprimée dans un étau de fer, à partir de la nuque, et devenir parfois excessivement grosse et lourde.*

Effrayé des progrès de la maladie, le médecin demanda une consultation, qui se fit en décembre et ne laissa aucun doute sur la gravité du mal. Le premier médecin, parent de notre chère Sœur et ami de sa famille, ne put cacher qu'il ne conservait plus aucune espérance et qu'il pressentait un dénouement fatal. Le docteur consulté, qui continua ses soins à la malade, dit que, malgré la gravité du cas, il comptait sur la jeunesse de la Sœur, espérant qu'elle favoriserait le traitement. Outre les remèdes internes, des frictions, un vésicatoire, *vingt-quatre ventouses chargées* furent successivement appliquées à l'épine dorsale, sans compter près de *cent ventouses sèches.*

Au commencement de janvier, ma sœur Rose perdit tout à fait l'usage de ses jambes, qui étaient presque insensibles et toujours glacées. Désormais, les deux plus fortes de nos Sœurs durent la porter à la chapelle pour la sainte Communion. Elle passait ses journées à l'infirmerie, clouée sur un fauteuil, ayant devant elle un petit banc et des coussins pour point d'appui, le mal empêchant toute autre position.

A l'avant-dernière de ses visites, le médecin répondit à mes pressantes questions sur l'état de la malade : *Je ne trouve pas le mal aggravé, continuons les remèdes et espérons.* Aux doutes que je semblais émettre à ce sujet, il me confessa ingénument que le bon Dieu seul en avait le secret ; mais que, si elle ne guérissait pas, nous aurions la douleur de la voir entièrement paralysée, et, ce qui est pire, aliénée...

C'est la triste perspective qui nous restait, lorsque mademoiselle Rose Hayden, fervente zélatrice de l'Œuvre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et unique sœur de notre malade¹, me proposa de demander sa guérison par une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ma réponse textuelle fut celle-ci :

— Oui, mon enfant, oui, assurément. Et si Notre-Dame du Sacré-Cœur guérit ma sœur Rose, ce me sera une preuve qu'Elle veut être honorée sous ce titre, et je lui promets de faire la relation du fait, d'en garantir l'authenticité par ma signature, et de l'envoyer pour être publié dans ses Annales.

¹ Bien avant d'entrer en religion, la malade dont nous rapportons la guérison extraordinaire était déjà, ainsi que sa sœur, zélatrice de l'œuvre, et avait enrôlé dans l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun beaucoup de personnes, à la tête desquelles l'impératrice du Brésil.

Telle fut la proposition, je dirai presque le défi que j'osai faire à notre Mère. Elle, toujours bonne et condescendante envers ses enfants, ne se fâcha point de ma témérité ; au contraire, Elle daigna agréer la proposition et y répondre par un prodige.

Mademoiselle Rose, qui est toute dévouée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, enchantée de la promesse qu'elle avait entendue de ma bouche, me dit : *Ma mère, faites attention, je prends note du fait.*

Nous convînmes que la neuvaine commencerait le 24 janvier, et ainsi se terminerait le 1^{er} février.

Afin d'en assurer le succès, qu'elle envisageait comme une nouvelle gloire pour notre Mère, mademoiselle Rose résolut de ne rien épargner.

1^o Elle fit un appel à tous les Associés de l'Œuvre, pour qu'ils demandassent la guérison d'une personne victime d'une cruelle maladie ; elle ne la nommait pas.

2^o Elle écrivit sa requête, qu'elle mit dans les mains du petit Jésus, qui est debout devant la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et qui ainsi semblait la montrer à sa Mère. Il est probable que le nom de ma sœur Rose fut inscrit dans ce document, où il pouvait figurer sans inconvénient.

3^o Enfin, le diadème de Notre-Dame fut envoyé à la malade, qui le conserva sous ses yeux, à l'infirmerie, tout le temps de la neuvaine.

Chacun faisait cette neuvaine chez soi, à sa dévotion. Mademoiselle Rose, avec sa mère et une vingtaine d'enfants, auxquels elle apprend à connaître le bon Dieu, la firent dans l'oratoire qu'elle a fait consacrer, chez elle, à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, le premier et unique, je pense, qui soit sous ce vocable au Brésil. Chez nous, les enfants firent leur neuvaine dans leurs classes respectives, et les Sœurs à la chapelle.

Notre petite malade se fût estimée bienheureuse d'aller vers le bon Dieu ; mais, en fille soumise, elle se résignait à la guérison que je désirais, et répondait à celles de nos Sœurs qui semblaient envier son bonheur, et déjà lui donnaient des commissions pour le Ciel : *Ma Sœur ne veut pas que je meure encore ; elle veut que je demande ma guérison.*

Elle la demanda en effet, et dès les premiers jours de la neuvaine, elle lui semblait assurée. Déjà elle faisait ses plans ; car elle voulait me surprendre, me disait-elle. Se trouvant guérie tout à coup, elle surmonterait son émotion et n'en dirait rien ; puis, se trouvant seule, elle courrait se cacher dans notre cabinet, où elle jouirait de ma surprise, pendant que nos Sœurs la chercheraient dans toute la maison, etc.

Le 29 janvier, la confiance de notre chère malade commença à s'ébranler, et, le 1^{er} février, elle avait perdu tout espoir, vu l'augmentation de ses souffrances. Pour moi, lorsque le 2 février, après la sainte Communion, je vis notre chère petite Sœur emportée, par ses deux charitables aides, en la manière accoutumée, je conclus que le bon Dieu voulait qu'elle se sanctifiât par la souffrance, et j'inclinai ma volonté à la sienne, toujours sainte et adorable. Lorsque j'abordai notre petite malade, elle me dit en souriant : *Vous voyez, ma Sœur, que Notre-Seigneur ne veut pas me guérir ; il veut que je lui fasse compagnie sur la croix. Hé bien ! de nouveau, je viens de me donner toute à lui par les mains de Marie, suppliant cette bonne Mère de m'obtenir de son divin Fils la grâce de bien faire sa sainte volonté, à la vie et à la mort.*

La journée fut très douloureuse ; la malade souffrit surtout de la tête et de l'estomac. Elle ne mangea presque pas, et s'excusa sur ce que la mauvaise odeur qu'elle sentait ordinairement la dégoûtait de la viande, qu'elle lui faisait paraître corrompue. Le froid des parties inférieures, ordinairement glacées, montait ce jour-là jusqu'à la ceinture, malgré la sueur abondante qui lui baignait le corps, raisons pour lesquelles on coucha ma sœur Rose plus tôt que de coutume. Depuis longtemps, elle ne s'endormait que vers 1 heure du matin et dormait fort peu. Ce soir-là, 2 février, ma chère compagne s'endort de 9 à 10 heures, pour ne se réveiller que le lendemain au son de la cloche qui réveille la Communauté à 4 heures. Grand est son étonnement d'avoir si bien dormi ; mais le sommeil appesantit ses yeux, et elle se rendort sans autre réflexion. A 6 heures, l'une de nos Sœurs entre à l'infirmerie ; elle croit entendre gémir la malade et lui demande si elle veut quelque chose ; celle-ci remercie et dit qu'elle n'a besoin que de dormir. La Sœur se retire, et ma sœur Rose, se retournant pour continuer son sommeil, est entièrement réveillée. Étonnée de la facilité avec laquelle elle se meut, — elle, dont la nuque et le dos étaient, selon son expression, roides comme du fer, — elle recueille ses souvenirs, interroge chacune des parties malades, et ne sent plus rien, rien qu'un bien-être général. Elle se dit : *Mon Dieu, serais-je guérie ?*

Elle s'assied sur le lit, essaie de se glisser jusqu'à terre, puis, sentant le plancher sous ses pieds et ses jambes fermes, elle fait deux ou trois pas sans appui. Alors, transportée de joie, elle se met à genoux, se prosterne même sans aucune difficulté. Mais, tout à coup, craignant de se tromper ou de faire quelque imprudence, elle se remet précipitamment au lit, comme pour y cacher son bonheur, dont elle veut me faire le premier témoin.

La Communauté qui, dans le même moment, assistait à la sainte

Messe, descendit peu après de la chapelle au réfectoire. Dès que ma sœur Rose n'entend plus personne en haut, elle saute de son lit, se jette à genoux pour faire sa première prière, remercier le Seigneur, lui demander sa bénédiction et s'offrir de nouveau à sa divine majesté. Puis, s'habillant en toute hâte, elle court se cacher dans notre cabinet.

A peine est-elle sortie de l'infirmerie, qu'on lui apporte son déjeuner. Étonnée de ne pas la trouver, la Sœur infirmière l'appelle, la cherche et vient me demander où j'ai fait placer la malade. Ne comprenant rien à cette question, je répons qu'elle est à l'infirmerie, vers laquelle je me dirige. La Sœur infirmière m'assure que je l'y chercherais vainement, vu que même ses vêtements n'y sont plus. Ce mot est pour moi un trait de lumière ; saisie d'émotion, je m'écrie : *Alors elle est guérie ! Venez, mes Sœurs, venez ; elle sera dans notre cabinet.* Et nous courons...

Arrivée à la porte, je tremble et hésite pour l'ouvrir. N'aurai-je pas une immense déception ?... Mais voilà qu'elle s'ouvre brusquement devant moi, et ma chère petite compagne est dans mes bras, riant, sautant comme une enfant, et me répondant sur tous les tons : *Je suis guérie, ma Sœur, je suis guérie !!!*

Moi, pleurant et tremblant d'émotion : *Est-ce bien vrai ? Ne vous trompez-vous pas ?*

— *Oh ! non, ma Sœur, voyez plutôt.*

Et la gymnastique de ces jambes inertes la veille encore, et la souplesse de tout ce corps, me donnaient une réponse sans réplique. Oh ! mon Dieu ! Quelle joie ! Je ne savais où j'en étais, et j'eusse voulu la faire partager immédiatement à tout le monde, cette joie si grande ! Que ne pouvais-je voler auprès de la bonne mère, de la pieuse sœur, de ma chère petite compagne !... Et nos Sœurs... et les enfants... Puis, m'adressant aux deux Sœurs qui étaient là muettes d'émotion, partageant ma surprise : *Je vous en prie, au plus vite, faites monter nos Sœurs à la chambre de communauté ; toutefois, ne dites rien du prodige.*

Mais, comment contenir de telles émotions ? Nos Sœurs furent fidèles à la consigne ; cependant leur air effaré, le ton pressant de l'invitation trahissait un secret que tout le monde demandait : *Qu'y a-t-il ? Qu'est-ce qui est arrivé ?...*

Moi, n'y tenant plus, je fais apparaître ma sœur Rose, dès que cinq ou six de nos Sœurs sont là. Alors, commence une scène tout à fait indescriptible. A la vue de ma sœur Rose, on rit, on pleure, on s'embrasse, on court à la chapelle remercier le bon Dieu ; puis on revient encore pour jouir de la surprise de nos Sœurs qui viennent de l'extrémité de la maison et arrivent les dernières. De ce

nombre est ma sœur Geneviève, qui, douée d'une force peu commune, avait l'avantage d'aider à porter notre petite infirme à la chapelle. En la voyant si ferme sur ses pieds, elle est d'abord interdite, puis, dans un transport irréséchi, elle saisit ma sœur Rose dans ses bras, l'enlève comme une plume, et la jette à genoux pour s'assurer, dit-elle, de la guérison...

Tout ceci, on le comprend, ne pouvait se faire en silence : chacune enchérissait sur les exclamations de sa voisine pour exprimer plus énergiquement son admiration. Au moment donné, il arriva que le diapason de cet étrange concert prit un développement qui jeta l'alarme parmi nos chères petites orphelines, quelques-unes l'ayant entendu de loin. Elles se demandèrent si ma sœur Rose n'avait pas une attaque ou si elle n'était pas morte déjà.

Peu après, un coup de cloche, qui réunit en une même salle toutes les enfants de la maison, calma les alarmes et répandit l'allégresse dans tous ces jeunes cœurs. Bientôt elles sont là plus de deux cents, demandant le sujet d'une réunion si extraordinaire. L'apparition de notre chère et heureuse petite Sœur fut une réponse dont les chères enfants comprirent toute l'éloquence.

A sa vue, quel délicieux saisissement ! On entonne le *Magnificat*, qui est chanté plus du cœur que de la voix, celle-ci se ressentant de l'émotion générale. Déjà chacune de nos Sœurs était allée à la chapelle épancher le trop plein de son cœur aux pieds de Jésus et de sa Mère immaculée. Comment lui dire notre gratitude pour ce nouveau bienfait, gage de ses maternelles complaisances ?

En ce jour d'allégresse, les enfants ne parlent plus que de ce qu'elles appellent un *grand miracle*. L'hymne de la reconnaissance est dans toutes les bouches, dans tous les cœurs... Devant toutes les statues de Marie, nombreuses dans la maison, des cierges sont allumés. Bientôt une espèce de pèlerinage s'organise. Il commence au petit ouvroir, qui possède une belle statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il fait sa seconde station à l'infirmerie d'où l'on a immédiatement fait disparaître fauteuils, coussins, etc... pour installer *Notre-Dame du Sacré-Cœur* sur un autel improvisé qui devient presque une chapelle ardente.

Le parcours de ce nouveau pèlerinage est de 100 mètres environ ; nos enfants les plus jeunes et les plus légères suivent la procession avec recueillement, récitant le chapelet à haute voix.

La dernière station se fit à la chapelle, où, après le chapelet, on chanta à Marie tout ce qu'on avait en son honneur de plus beau, de plus affectueux.

C'est avec un entrain sans précédent que même les plus petites

faisaient résonner la strophe suivante, dont la traduction est facile :

O coração de Maria !
 Fonte de divino amor,
 Fonte de dolce alegria ;
 Celebramos teo louvor.

J'avais une première et bien pressante dette à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Je lui avais promis que, si elle guérissait ma chère compagne, j'irais immédiatement, avec celle-ci, m'agenouiller dans l'oratoire qu'elle possède chez madame et mademoiselle Hayden, mère et sœur de notre chère petite privilégiée. Du reste, pouvais-je retarder plus longtemps le bonheur de la mère et de la fille ? Moi-même n'avais-je pas un immense besoin d'épancher mon âme, de publier une faveur qui me semblait comme un regard bienveillant de Marie, un gage de sa maternelle protection sur cette maison, sur cette terre que nous aimons, et qui, infestée par de mauvaises doctrines, a déjà produit des épines bien douloureuses au cœur de l'Église notre mère ?

Ce point de vue si consolant a été saisi par des yeux plus clairvoyants que les miens. De la bouche d'un Évêque, confesseur de la Foi, j'ai entendu cette réflexion : *Une telle grâce n'est pas un fait simplement personnel, isolé ; non. Il est pour nous tous une garantie que notre pauvre Brésil est encore cher à Jésus, qui ne l'a pas rejeté de son Cœur.*

Malgré les précédentes dispositions, ce fut notre maison centrale qui reçut notre première visite. Notre respectable Sœur Visitatrice devait naturellement être la première à partager notre bonheur. Grande et générale fut l'allégresse dans toute la maison. Ma sœur Rose, à qui elle rappelle de si précieux souvenirs, s'échappa un instant pour aller au séminaire se prosterner aux pieds de la statue de Marie, celle-là même qui fut témoin de ses premiers pas dans la famille de saint Vincent.

Nous arrivons enfin chez madame Hayden, femme forte et si éminemment chrétienne que, plusieurs fois déjà, elle a protesté à Notre-Seigneur être prête à tous les sacrifices qu'il pourra exiger de son amour maternel ; néanmoins, après lui avoir dit : *Mon Dieu, prenez-moi et guérissez ma fille !...*

Nous ayant vainement attendues la veille, fête de la Purification, qui, dans sa pensée et la nôtre, devait être le jour du prodige, si le Seigneur daignait l'opérer, cette grande âme, qui espère lorsque tout le monde a cessé d'espérer, va se réfugier aux pieds de Marie, où elle demeure jusqu'à une heure du matin, lui répétant cette

unique et bien simple prière, qui devait être exaucée à la lettre : *Ma bonne Mère, je vous demande cette grâce ; que ma pauvre fille dorme bien cette nuit et que demain elle se réveille guérie !...*

Cette bien chère compagne a été si spontanément et entièrement guérie que, sans l'ombre d'inconvénient, elle a marché les trois jours suivants plus peut-être qu'elle ne l'avait fait pendant les trois années précédentes.

Toute douleur a disparu à l'épine dorsale, qui a repris sa forme naturelle, à la gorge, à la tête, etc. Elle est aussi délivrée de cette odeur fétide qui l'incommodait depuis plus de deux ans. Enfin, qu'on me permette de semblables détails : hier, premier jour de carême, elle a dîné de fort bon appétit avec de la morue et des lentilles, n'ayant plus besoin que d'une portion copieuse. Au réfectoire, notre chère Sœur a repris sa semaine de lecture, ce que depuis plus de deux ans elle n'avait pu faire, etc.

En déposant ce tribut de ma reconnaissance aux pieds de notre Mère immaculée, qui a daigné descendre jusqu'à nous et marquer sa présence par un prodige, j'ose répéter :

La bonne Marie, notre douce Mère, veut être invoquée sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur !!!

S^r SAUGÈRE,

filie de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul.

(*Annales françaises*, janvier 1876).

HAÏTI.

CONVERSION A L'HEURE DE LA MORT D'UN MALHEUREUX JEUNE HOMME.

Le Cap-Haïtien, août 1882.

Monsieur le Directeur,

Louange et amour à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui vient d'accorder, à la prière de ses enfants, une bonne mort à un pauvre jeune homme ! Il avait toute sa vie vécu sans aucun principe de religion ; nous avons prié pour lui Notre-Dame, et nous avons persévéré avec confiance dans notre prière. Lui-même a demandé à se confesser : ce qu'il a fait avec toute sa connaissance. Immédiatement après son entretien avec son confesseur, il est entré dans une

douce agonie, qui a duré une heure ; puis il a rendu son âme à Dieu, mourant entre les bras de la Mère de miséricorde, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui l'avait sauvé, et de saint Joseph son patron.

En vous faisant part de cette grâce, M. le Directeur, j'acquitte une dette que j'avais contractée envers *Notre-Dame*, pour le cas où elle nous accorderait la conversion de ce pauvre jeune homme. C'est au-delà de nos espérances que nous avons été exaucés. Que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* soit donc bénie, louée et exaltée à jamais !

Recevez, etc.

DOMINIQUE ARNONÉ,
à l'évêché du Cap-Haïtien.

(*Annales françaises*, février 1883).

AMÉRIQUE DU NORD.

CANADA.

Saint-Roch. Québec, 14 septembre 1886.

Mon Très Révérend Père,

Depuis longtemps, trop longtemps peut-être, je voulais offrir à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* un légitime tribut de reconnaissance pour les faveurs qu'Elle m'a obtenues. Si j'ai tant tardé, c'est afin de m'assurer mieux de la protection persévérante de cette tendre Mère sur son indigne serviteur. Ma bonne Mère, j'en suis convaincu, me pardonnera ce retard. N'est-ce pas pour Elle, pour lui témoigner mieux ma reconnaissance, que je me le suis imposé ? Au lieu d'une simple fleur que j'aurais pu d'abord ajouter à son immortelle couronne, aujourd'hui j'ai une ample moisson à lui offrir.

Voici les faits :

Diverses circonstances m'avaient amené à un état voisin du désespoir ; mes affaires étaient déplorables ; je me voyais dans la gêne la plus pénible ; on me devait et je n'avais aucune espérance de recouvrer ce qui m'était dû ; je devais et mes créanciers seraient peut-être sans pitié. C'étaient là comme autant d'épines qui venaient à chaque instant s'enfoncer dans mon cœur et le déchirer ; ou, si vous aimez mieux, je me voyais comme enfermé entre les murailles

d'une étroite prison d'où il me semblait impossible de pouvoir jamais sortir.

L'automne dernier, la Congrégation dont j'ai le bonheur d'être membre, faisait une neuvaine à saint François-Xavier ; je demandai des prières à mon intention et je recommandai mes affaires à l'auguste Reine de la Congrégation, par l'intermédiaire de saint François-Xavier. Je suivais avec ferveur ces pieux exercices ; je priais de toute mon âme, mais je ne fus pas exaucé. Je le vois maintenant, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* voulait faire connaître aux enfants du Canada combien il lui est doux d'être nommée *Trésorière du Cœur de Jésus*.

Quatre mois plus tard, j'étais abonné aux *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur* et j'apprenais, dans ce charmant recueil, à recourir à l'*Espérance des désespérés*. Alors, rempli d'une nouvelle confiance, je remis ma cause entre les mains de cette puissante Avocate, et je vous demandai, mon Révérend Père, une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Dès les premiers jours de cette neuvaine, je reconnus visiblement la protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; Elle me conduisit Elle-même vers un ami dont le dévouement et la générosité pour moi n'ont plus connu de bornes. Aussi son nom sera toujours sur mes lèvres et son souvenir gravé dans mon cœur. Il m'a sauvé des angoisses et de la misère peut-être. Depuis ce temps, l'ordre a été rétabli dans mes affaires ; je le publie hautement à la gloire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui, j'en ai la confiance, achèvera son œuvre.

Mais ce n'est pas tout, mon Révérend Père, ce monsieur, ce charitable ami que notre bonne Mère m'avait donné, fut aussi à son tour affligé de la manière la plus sensible. Un de ses enfants, âgé de deux ans, fut atteint d'une maladie cruelle qui le jetait toutes les nuits dans des convulsions alarmantes ; dans ces crises, ses bras se tordaient, ses doigts se crispaient au point de déchirer ses habits et de rompre même les cordons de son scapulaire ; c'était pitié de voir ce cher enfant. Le père, la mère surtout, qui est d'une faible santé, obligés à des veilles continuelles, malgré leurs nombreuses occupations, tombaient de fatigue et, plus encore, de chagrin. Le médecin lui-même, après avoir épuisé les ressources de son art, avait perdu tout espoir. Je crus l'occasion des plus favorables pour commencer à acquitter ma dette de reconnaissance envers cet ami, et pour faire éclater la puissance et la bonté de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Affligé profondément de l'affliction même de mon ami, je vous demandai alors une neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et quinze

jours plus tard, c'est-à-dire à l'époque où ma lettre devait arriver à Issoudun, j'invitais le père et la mère à se joindre aux prières de l'Association. Aujourd'hui, j'ai la consolation de vous informer, mon Révérend Père (je l'ai appris de la bouche des parents eux-mêmes), que, dès les premiers jours, la maladie commença à perdre de son intensité, qu'elle a entièrement disparu avec les derniers jours de la neuvaine. Pendant la neuvaine, j'avais fait passer à mon ami les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; il a lu avec admiration la longue suite des faveurs signalées qu'elles renferment. Cette lecture l'a vivement impressionné ; hier il me demandait des instructions pour entrer dans cette consolante Association. Il m'arrive ce soir, et il me demande des billets d'admission pour lui et sa femme et pour vingt et quelques personnes qu'il a enrôlées sous la bannière de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. La joie et le bonheur brillent sur son visage ; il ne peut se lasser de publier la gloire de son auguste Bienfaitrice. La faveur qu'il vient d'obtenir et le zèle dont il a déjà fait preuve nous font espérer qu'il attirera un nombreux cortège à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Voilà, mon Révérend Père, le beau diadème, comme je le disais en commençant, que je viens déposer aux pieds de la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Gloire à cette bonne Mère ! Non, jamais je ne pourrai assez la louer ! Veuillez, cher Père, demander aux Associés des prières d'actions de grâces pour ces deux faveurs obtenues, et dire, à cet effet, une Messe à l'autel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

ÉTATS-UNIS.

Une Religieuse avait écrit des États-Unis pour recommander à l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* les intérêts spirituels de tout son Ordre et plusieurs intentions spéciales dont les effets devaient produire un grand bien, si elles étaient exaucées. Or, voici ce que, peu de temps après, elle écrivait de nouveau :

« Je suis heureuse de vous annoncer les faveurs que nous a obtenues *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elle a entendu les prières que vous lui avez adressées pour nous. Enfin, après bien des difficultés, les obstacles ont été levés. Voilà un grand pas de fait. Après des bienfaits aussi signalés, nous ne pouvons que sentir notre confiance redoubler et Lui offrir notre légitime reconnaissance. »

INCENDIE ET NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Bordeaux, 14 février 1890.

Il y a déjà plus de 25 ans, j'étais jeune fille alors et dans le lointain pays d'Amérique, j'entendis parler de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun. C'est sous cette tendre appellation que je commençai vraiment à connaître et à aimer la Très Sainte Vierge. Vers cette époque, un marchand d'une de nos grandes villes des États-Unis reçut quelques statues de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ce devait être, sans doute, les premières introduites dans ces contrées d'au-delà de l'océan. Je fus toute heureuse à la pensée d'en placer une dans l'église paroissiale de notre campagne et une autre dans mon oratoire privé, considérant désormais cette puissante Reine comme la protectrice assurée de notre foyer. J'aimais à passer chaque jour quelques heures dans ces deux sanctuaires chéris que j'ornais de fleurs, de guirlandes et de lumières. Il me serait impossible d'énumérer toutes les grâces, dans l'ordre spirituel, dont la Trésorière du Cœur de Jésus a daigné nous favoriser. Je n'en veux cependant signaler que deux, de l'ordre temporel. — C'était vers l'an 1871. Entre deux et trois heures du matin, nous fûmes réveillés par un coup de tonnerre suivi de la foudre qui, en tombant sur un bâtiment contigu à notre habitation, lui communiqua le feu. Les flammes, poussées par un vent violent et brûlant, devaient tout dévorer en peu d'instant. Loin surtout des pompiers et de tout secours immédiat, le péril était imminent. A ce moment, ma mère me trouve en prière devant *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; elle me dit que, tout espoir étant perdu, il fallait que j'aidsse à sauver au moins les objets de plus grande valeur, ce qui ne m'empêcherait pas de continuer à prier, en travaillant au salut commun, car aucune illusion n'était possible de conserver les immeubles, le vent portant les flammes sur l'habitation ; qu'un miracle seul, en déplaçant les vents, pourrait nous sauver. « Eh bien, dis-je, ce miracle, il faut le demander à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. » Nous nous mettons à genoux, ma mère et moi, et récitons le *Souvenez-vous*. Aussitôt, nous entendons, du dehors, crier : « Grand Dieu, le vent change ! Quelle providence ! nous allons pouvoir maîtriser le feu ! » En effet, en peu d'instant tout danger avait cessé ; les décombres incendiés furent transportés au loin, et là s'arrêtèrent les traces du désastre. La plupart des témoins de cet incendie et de la façon subite dont il s'était arrêté, presque tous, quoique protestants,

reconnurent et exaltèrent l'action et l'intervention de la divine Providence ; moi seule, dans mon cœur, je savais aussi quelle part *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avait eue dans ce prodige qu'elle avait obtenu de son divin Fils. Elle voulut non seulement récompenser notre foi, mais aussi empêcher la destruction d'une résidence si souvent sanctifiée par la présence de son Fils au saint Sacrement de l'Autel.

SAUVÉS D'UN NAUFRAGE.

Deux ou trois années plus tard, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* nous a manifesté sa puissante protection dans une autre circonstance de même importance, plus grande encore, car il s'agissait de la vie de deux de mes frères qui, ayant projeté avec quelques-uns de leurs amis une partie de chasse sur eau, faillirent périr. S'étant embarqués, par un temps très calme, dans un tout petit bateau, ils s'avancèrent au large dans l'intérieur de la baie. Le ciel était sans nuages, la surface de l'eau calme et limpide comme un miroir ; rien ne pouvait faire présager l'orage, et cependant, à quelques moments de là, le ciel s'obscurcissait ; le vent s'éleva violent, impétueux, empêchant de diriger les rames, et livrant le frêle esquif à la merci des flots en furie. Aucun secours humain n'est possible, toute espérance devient illusoire, il faut se résigner à la mort. — « Il y a 45 ans que j'habite ce rivage, dit un témoin du danger, et je n'ai jamais vu une telle tempête. » Mais Celle qui est l'étoile de la mer et qui était aussi notre bonne étoile et la protectrice de notre famille, veillait sur les têtes si chères que notre amour confiait à sa garde, car en ce moment-là, bien que distant de plus d'une lieue du sinistre, je m'étais trouvée saisie d'une immense angoisse, que rien assurément n'expliquait, mais qui, m'envahissant tout entière, me fit abandonner un travail qui me captivait complètement. Je me rendis chez ma mère et lui dis : « Oh ! je vous en supplie, maman, prions pour mes frères qui en ce moment courent un grand danger ; j'en ai l'impression horrible. » Ma mère désapprouva ce qu'elle appelait une folie, ou tout au moins une exagération blâmable, puisque rien n'expliquait cette idée venue subitement à mon imagination. N'importe ! je regagne mon oratoire, je me jette aux pieds de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et la supplie de veiller sur les jours de ceux qui en ce moment se trouvaient en danger de périr. Je retrouve de suite le calme et je puis attendre avec moins d'anxiété le retour de ces êtres si tendrement aimés. Je dis à ma

mère : « Ils sont sauvés ! » et ma mère de répondre que j'étais une insensée dont l'imagination s'exaltait d'une façon ridicule. Le soir, j'étais la première à la voiture qui ramenait mes frères et je leur dis que, même après une absence de deux ans, je n'étais pas si heureuse de les revoir qu'en ce moment. — « Et avec raison, me répondirent-ils. Car il a fallu que le bon Dieu fit un miracle pour que nous ayons tous le bonheur de nous revoir. » Ce fut alors un récit palpitant du danger qu'ils avaient couru. Comme en ce moment-là nous sentions tous nos cœurs remplis de reconnaissance et d'amour pour notre divine Mère, Espérance de ceux qui l'invoquent, Espérance des désespérés ! Vous le voyez, ce m'est une double et très douce obligation que j'ai contractée envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et pour avoir tant tardé à m'acquitter, mon cœur n'en éprouve que plus vivement le besoin de faire publier et d'exalter la bonté infinie de Marie toute-puissante sur le Cœur de son divin Fils, Jésus-Christ.

(*Annales françaises*, octobre 1890).

OCÉANIE

L'ILE DE PAQUES OU L'ILE DE RAPA-NUI
OU DE VAHIOU, SURNOMMÉE L'ILE DES VOLEURS.

Dès 1865, le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avait déjà traversé les mers, et était salué avec amour en Océanie. Mgr Tepano Jausen, évêque d'Axieri, et vicaire apostolique d'O'Thaïti, adressait, à cette époque, la lettre suivante, à Issoudun :

Thaïti, 5 novembre 1865.

Au moment où une tempête violente est venue s'abattre sur notre mission de Gambier et menace de la renverser, la notice sur l'Association en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* m'est tombée entre les mains, je ne sais comment.

Si c'est le Seigneur qui nous l'envoie par les mains de Marie comme un signe de sauvegarde, qu'Il soit béni !...

(*Annales*, mars 1866).

Le pieux évêque ne se trompait pas dans ses espérances ; *Notre-Dame du Sacré-Cœur* lui donna une preuve bien éclatante de son pouvoir.

L'île de Pâques, la dernière île à l'orient de l'Océanie, était à évangéliser pour la première fois. Depuis deux ans à peine, elle avait pu être étudiée, pendant quelques mois, au milieu des dangers les plus imminents, par le frère Eugène Eyraud, de la Congrégation des Missionnaires des saints Cœurs de Jésus et de Marie. Cette population barbare, païenne, corrompue et adonnée entièrement au vol, ne promettait pas beaucoup de consolations ; mais le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ranime le courage des missionnaires, et cette puissante Avocate des causes désespérées fut choisie pour patronne spéciale de cette nouvelle mission.

« Oui, mon Père, prions beaucoup *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, écrivait-on à cette époque-là au nom des missionnaires, et bientôt nous verrons ces pauvres sauvages sortir de leurs ténèbres pour louer et glorifier le très miséricordieux Cœur de Jésus, ainsi que celui de sa très douce Mère, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ¹. »

Ce pressentiment s'est réalisé à la lettre... La mission s'est donnée avec un succès si extraordinaire que, le 14 août 1868 au matin, il ne restait plus que sept païens dans l'île ; avant le soir, les sept avaient reçu le Baptême et promis de vivre selon les saintes lois de la religion. Marie avait terminé complètement sa conquête : tous les neuf cents habitants de l'île de Pâques, sans en excepter un seul, étaient devenus catholiques ; et ce merveilleux résultat était celui de la première mission prêchée dans l'île sous la protection spéciale de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ².

Ce nom si touchant avait donc bien été envoyé par Marie comme un signe de sauvegarde au milieu de la tempête.

Depuis lors, les deux immenses Vicariats apostoliques de la Mélanésie et de la Micronésie ont été confiés par S. S. Léon XIII à la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur, qui les ont consacrés à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont la protection s'est plusieurs fois visiblement et admirablement manifestée à l'égard de ses courageux apôtres.

VICARIATS APOSTOLIQUES DE LA MÉLANÉSIE ET DE LA MICRONÉSIE.

Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu confier à notre humble Société deux immenses Vicariats, perdus au sein de l'Océan : la Mé-

¹ *Annales*, mars 1867.

² *Annales*, avril 1869.

lanésie et la Micronésie. Ces peuplades féroces étaient l'épouvante de tous les navigateurs qui abordaient sur leurs rivages, ils étaient massacrés et dévorés sans pitié.

Les Missionnaires du Sacré-Cœur n'allaient pas sans crainte dans ces contrées inhospitalières. Armés seulement de la croix de Jésus-Christ et de la confiance qu'il inspire, ils placèrent ces pauvres sauvages sous la puissante protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. A peine arrivés, ils en reçoivent le meilleur accueil. Ils plantent sur ce sol idolâtre la bannière de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Chacun veut voir le missionnaire et l'entendre. Aujourd'hui ce peuple vient en foule se faire instruire et demander le Baptême.

Outre la station de la Nouvelle-Bretagne, qui vient d'être érigée en Vicariat apostolique, les Missionnaires du Sacré-Cœur ont fondé dix stations en Nouvelle-Guinée, qui donnent les plus belles espérances ; et les habitants des îles Gilbert dans la Micronésie brisent leurs idoles ; 5,000 ont déjà reçu le Baptême, et tous désirent embrasser le christianisme. *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous l'espérons, aura bientôt achevé son œuvre.

II.

EX-VOTO

Ainsi que nous le disions au commencement de ce chapitre, depuis 1864 jusqu'à ce jour, plus de *cing cent mille actions de grâces*, envoyées de tous les pays, signées de tous les noms, nous sont parvenues et sont conservées avec un religieux respect dans les archives de l'Association. N'est-ce pas le plus beau panégyrique de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ? Cette source de grâces, qui coule depuis vingt-huit ans, est d'une fécondité étonnante ; chaque jour voit arriver tant à *Issoudun* qu'à *Rome* et aux autres principaux centres de l'*Archiconfrérie*, une quantité considérable de lettres, pour recommander aux prières de l'Association des affaires *humainement perdues*, des pécheurs dont le cœur est *depuis longtemps endurci*, des tentations *que rien ne peut chasser*, des épreuves *désolantes*, des maladies *incurables*, des difficultés *de toutes sortes* auxquelles la main de Dieu seule peut remédier.

Le nombre de tous ces cris de détresse, de tous ces gémissements, de toutes ces demandes arrive à plus de *cent mille* par mois, à plus *d'un million* par année...

Chaque année aussi, sur le nombre extraordinaire de grâces obtenues, il y en a beaucoup dont on nous envoie le récit détaillé.

Nous ne pouvons pas toujours le publier, comme nos correspondants le désirent ; mais nous conservons avec soin tous les récits édifiants qui nous parviennent : classés par numéros d'ordre et réunis en volumes, ils forment un véritable monument à la gloire de l'Avocate des causes désespérées.

Beaucoup, non contents de faire connaître les faveurs qu'ils ont reçues, ont voulu encore que les murs des sanctuaires consacrés à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* portassent, en *ex-voto*, le témoignage public de leur reconnaissance ; dans la Basilique de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*¹ à Issoudun, des milliers de plaques de marbre aux plus touchantes inscriptions, racontent aux pèlerins étonnés la puissance merveilleuse de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Cette pratique d'exprimer sa reconnaissance par des *ex-voto* n'est pas une nouveauté.

Sous l'ancienne Loi, Moïse fait conserver dans le temple une urne d'or renfermant la manne ; Aaron, la verge fleurie ; David, l'épée avec laquelle il décapita Goliath, et Judith, les armes et le rideau d'Holopherne. Ce sont des monuments, des trophées, chargés de raconter à la postérité combien le Seigneur est bon et combien aussi on conserve le souvenir de ses bienfaits.

Sous la Loi de Grâce, c'est-à-dire depuis que le Cœur de Jésus se fut entr'ouvert sous la lance du soldat, comme pour laisser écouler sur le monde une source intarissable de grâces, les témoignages de la reconnaissance ne pouvaient que se multiplier. Aussi voit-on, à toutes les époques du christianisme, d'innombrables *ex-voto* décorer les chapelles, les églises et les basiliques, et proclamer l'union merveilleuse du ciel et de la terre.

De là l'origine de ces riches *ex-voto en marbre* qui se pressent si nombreux dans l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun* : il était naturel que là, où sous l'influence des ineffables prières de Marie surabondaient les effusions miséricordieuses du Cœur de Jésus, surabondassent aussi les symboliques souvenirs de reconnaissance.

Ces *marbres* ne sont pas froids ; ils parlent et avec éloquence ; ils ne sont pas inertes, ils remplissent une pieuse et salutaire mission,

¹ Dans les actions de grâces la piété reconnaissante se révèle sous les formes les plus variées. A Rome, les fidèles offrent le plus ordinairement en *ex-voto* des cœurs d'argent, comme pour signifier par ce touchant et expressif symbole toute la force de leur gratitude et de leur amour. Aussi la muraille de la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dans l'église que Sa Sainteté Léon XIII lui a dédiée au centre de la Ville éternelle, est-elle déjà recouverte de ces cœurs d'argent de toutes dimensions. Au-dessus de la statue miraculeuse on ne peut lire, sans une vive et profonde émotion, ces paroles de saint Ephrem, tracées en grands caractères formés avec ces cœurs et qui en sont le plus éloquent commentaire : SPES DESPERANTUM, ESPÉRANCE DES DÉSPÉRÉS !

ils rendent *publique, perpétuelle et apostolique* notre gratitude ou notre affection envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Je dis *publique* ; puisque le cri de la reconnaissance ou du dévouement, gravé en caractères d'or sur le marbre, se trouve exposé à tous les regards sur les murailles de l'église et retentit comme une éloquente prédication à tous les cœurs.

Perpétuelle ; alors que nous ne pourrons plus rien dire ni rien faire ici-bas pour étendre la gloire de Marie, ces *ex-voto* continueront à parler encore ; ils nous survivront, se confondront avec l'église, verront passer sur eux de longues années, peut-être des siècles ; et ils ne failliront pas une seule minute à la mission qui leur est donnée de parler à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au nom de ceux qui ont été ses enfants privilégiés.

Apostolique ; nous pouvons dire, par l'expérience de chaque jour, que les pèlerins qui viennent visiter le béni sanctuaire d'Issoudun, sont saisis d'une émotion indicible, à la vue de ces milliers d'*ex-voto*, dont chacun, d'une manière différente, publie les grandeurs de Marie. Les hommes les plus insensibles et les plus éloignés des pratiques religieuses, ne peuvent refuser un regard d'admiration ; ils sont touchés de ce concert unanime de louanges que tiennent ici les pierres de la maison de Dieu... Ils s'approchent, lisent une inscription, puis une seconde, puis une troisième ; ils continuent cette lecture pleine des plus nobles sentiments, et souvent une simple inscription, répondant au besoin le plus intime de leur âme, réveille tous les souvenirs d'une jeunesse pieuse et chrétienne... On était entré par curiosité, on s'est laissé surprendre par la grâce ; on s'agenouille, on prie, et l'Avocate des causes difficiles et désespérées compte une âme de plus qui lui doit sa conversion et son retour à Dieu. Un jour nous connaissons dans le ciel tous les prodiges que la grâce aura opérés d'une manière sensible par ces pierres qui parlent sans cesse, et qui à toute heure sont prêtes à exercer leur sublime apostolat.

Chacune de ces plaques de marbre a son *caractère* à part, sa date, son nom, son invocation à elle, et sa mission spéciale à remplir. Avec les unes, on entend les bénédictions des mères qui se reconnaissent redevables à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* de la conservation de leurs enfants, les remerciements des familles qui ont obtenu la guérison d'un père ou d'une mère bien-aimée, l'allégresse des âmes qui sont sorties victorieuses de mille périls ; avec les autres, on retrouve l'expression de la confiance qui prie, du malheur qui pleure, de la piété qui se consacre, de l'amour filial qui voudrait tout dire et tout faire pour que le monde entier aimât *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Écoutons plutôt quelques inscriptions que nous prenons au hasard, en taisant quelquefois par délicatesse les signatures qu'elles portent.

— A *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, la plus puissante et la plus tendre des mères, reconnaissance. amour et confiance. (Belgique.)

— Oh ! qu'elle est bonne *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !!! Elle a guéri notre malade. (Les Sables d'Olonne, juin 1868.)

— O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, je suis un prodige de vos bienfaits, daignez me les continuer toujours. (Pradelle, octobre 1866.)

— Merci, ma bonne Mère, de vous être servie de moi pour vous faire honorer sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. (Arbois, 1866.)

— *Notre-Dame du Sacré-Cœur* m'a fait triompher dans la plus désespérée des causes. (Turin, Italie, 1866.)

— Pèlerin fatigué des longueurs de la route,
Ici près de ta mère, un instant pose-toi ;
Oublie un monde vain, sèche tes pleurs ; écoute,
SI TU N'ESPÈRES PLUS, ESPÈRE ENCORE EN MOI.
Au Cœur de mon Enfant je demande à toute heure
Un baume pour tes maux, pour ton âme un secours.
Ce Cœur dont j'ai la clef s'ouvre à toi pour demeure,
Où pourrais-tu, mon fils, couler de meilleurs jours ?

— A *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elle a ramené notre mère au sein de l'Église. (Montpellier, décembre 1865.)

— Pour une conversion demandée depuis 44 ans. (Flaix.)

— A *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Albano, Bagnorca, Mentana. (Reconnaissance de quelques zouaves pontificaux.)

— Merci, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Vous m'avez ouvert les portes du Carmel. (Londres, août 1867.)

— O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, Vous avez guéri mon corps et mon âme, daignez me maintenir dans mes bonnes résolutions. (Paris, 1868.)

— O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, c'est par Vous que l'œuvre a pu s'établir. Faites-la prospérer pour la gloire de Dieu. (Grenoble, 1867.)

— Reconnaissance sans bornes. Consécration de mes enfants et de leurs descendants à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. (Orbec-en-Auge, 1868.)

— Voyageur d'un jour, j'apprends ici votre titre glorieux ! ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus*, je tombe aux pieds de votre ravissante image, et je me relève votre missionnaire pour la vie!!!...

En une seconde, quelle grâce !! Quelle vocation !... Mille fois merci, ô ma Mère. (Un miss. du S.-C., 28 décembre 1864. Issoudun.)

— Mon affaire était désespérée, je dois sa décision à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. (Fontenay-le-Comte, 1863.)

— Homm. de reconn. à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. J'étais devenue muette, et par son intercession la parole m'a été rendue. (Aix-les-Bains, novembre 1868.)

— Grande grâce obtenue le 8 mai 1869 par *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. O Mère, nous t'aimerons toujours. (Un curé du D. de Fréjus.)

— A *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les associés de Québec (Canada), pour de nombreuses faveurs. Mars 1866. (Plusieurs ex-voto ont été envoyés au nom de ces associés.)

— A *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Pour les faveurs dont Elle nous a comblés. Plusieurs associés de Montluçon. (Juillet 1866.)

— O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, souvenez-vous toujours de vos enfants de l'Équateur... (Cuença, 1867.)

— La Congrégation des Sœurs de Ste-Croix rend de solennelles actions de grâces à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*..... Saint-Laurent. (Haut-Canada.)

— Les îles Bourbon, Maurice, Madagascar et Seychelles, à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. (1844-1866.)

— La Congrégation des domestiques de Rennes. Hommage de reconnaissance pour la guérison inespérée de leur directeur. (Décembre 1869.)

— Vous m'avez exaucé, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, soyez mille fois bénie de la guérison de mon fils.

— *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, je te dois ma vocation au sacerdoce. (Léon de Bruyne, Tamise-Belgique, 3 décembre 1879.)

— Hommage de reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour la guérison de M^{me} Raynaud de Nicolaiew. (Russie.)

— En reconnaissance d'une grâce signalée, obtenue par l'intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. (Les Ursulines de Venray, Hollande.)

— Mille actions de grâces pour une guérison désespérée. (Courtrai, mai 1880, Alix.)

— Reconnaissance éternelle à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour une affaire temporelle dont l'issue était désespérée.

— Un rayon de ton Cœur
Est parti, ô ma Mère,
Et cette âme si chère
A trouvé le bonheur !

(Lydia Geneste, enf. de Marie.)

— Reconnaissance. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a brisé les liens qui me retenaient dans le monde. (A. G. 1872-1880.)

— Actions de grâces à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour les Sacrements obtenus à un mourant. (Palerme, 14 février 1878.)

— Reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour une guérison merveilleuse. (Mont-s.-Marchienne. Belgique, F. Sottiaux.)

— Vous m'avez miraculeusement guéri, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Amour et reconnaissance. Je vous consacre notre enfant, veillez toujours sur lui. (E. S. L. S. Reims, 1^{er} août 1880.)

— Reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elle a sauvé la mère et l'enfant. (Juillet 1880.)

— Hommage de reconnaissance et d'amour à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui m'a conservé mon enfant. (Pointe-à-Pitre, juin 1880.)

— Merci, ô Marie, vous avez rendu une mère à ses sept enfants désolés. (E. de T. V., 27 juillet 1880.)

— Merci, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, vous avez changé les dispositions d'un cœur éprouvé. (T. 26 novembre 1880.)

— Actions de grâces à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour une conversion obtenue. (2 septembre 1880, E. T.)

— Oh ! qu'Elle est bonne, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !!! Les Élèves brevetées du Bon-Sauveur d'Alby. (Tarn, 9 mars 1881.)

— Merci, bonne Mère, vous avez rendu la santé à ma fille ; je la dépose ainsi que toute ma famille dans le Cœur de Jésus.

— Hommage de reconnaissance des Enfants de Marie, du Sacré-Cœur de Lemberg, à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour l'heureuse réussite d'une dangereuse opération subie par une de leurs sœurs. (1^{er} mai 1881.)

— Amour et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour l'établissement de mon fils. (Juillet 1881. J. M.)

— Reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Elle m'a accordé une grande grâce que je lui avais demandée. (11 janvier 1882, S. M. V.)

— Amour et reconnaissance à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui a guéri mon enfant. (J. de M., Angers, 16 juin 1882.)

Fac ut ardeat cor meum
In amando Christum Deum
Ut Tibi complaceam.

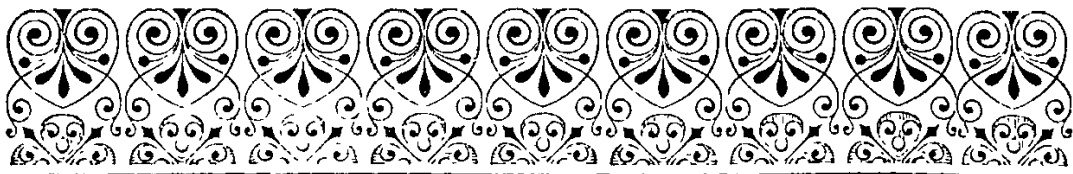
(N. L.)

Nous pourrions continuer ces citations longtemps encore, si l'espace nous le permettait ; qu'il nous suffise de savoir que ces milliers d'inscriptions, de prières, d'invocations, bien que différentes par l

forme, se confondent et s'unissent dans un même chant de louange, de reconnaissance et d'amour à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Pour clore ce long chapitre SUR L'EFFICACITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, nous nous contenterons d'ajouter : *Si l'arbre se juge par ses fruits, on peut maintenant apprécier la Dévotion à NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.*





LIVRE QUATRIÈME

OEUVRES, PRATIQUES ET PRIÈRES

EN L'HONNEUR DE

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

CHAPITRE PREMIER.

L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

DEUX prêtres, comme nous l'avons vu, désireux d'établir une société toute dévouée au Sacré Cœur de Jésus, avaient promis à Marie, pendant une neuvaine préparatoire à la grande fête de l'Immaculée-Conception, en 1854, que, si Elle leur obtenait la réalisation de leur projet, ils prendraient le titre de Missionnaires du Sacré-Cœur et rendraient à leur puissante Protectrice *un culte spécial* dont ils se feraient les Apôtres¹. Ils furent pleinement exaucés; et fidèles à leur promesse, ils donnèrent à Marie le beau nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont nous avons expliqué dans cet ouvrage la touchante signification. Bientôt, encouragés par la Dévotion toujours croissante des peuples envers la céleste Trésorière du Cœur de Jésus, ils fondèrent l'*Association de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, si florissante aujourd'hui, et dont nous nous proposons de parler dans ce chapitre.

La fin ou le but de cette Association est :

¹ Mariæ item promissum fuit novos sacerdotes, si postulata impetrarent, dicendos esse *Missionarios Sacratissimi Cordis JESU... demum SPECIALEM CULTUM cœlesti Matri exhibituros et ab aliis præstantium curaturos.* (Constit. Missionariorum SS. C. J., c. 1, n. 2.)

1^o D'exalter la gloire de notre Mère par ce nouveau titre qui fait ressortir si admirablement ses glorieuses prérogatives.

2^o De rendre au Cœur de Jésus, par l'intermédiaire de Marie, le culte d'adoration, d'amour et surtout de réparation qu'il demande.

3^o De glorifier le pouvoir d'intercession de la Sainte Vierge sur le Cœur de son divin Fils, en lui confiant le succès des causes difficiles, extrêmes et désespérées, tant dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel ¹.

Les pratiques auxquelles s'adonnent les pieux Associés de cette Confrérie sont les pratiques communes à toute dévotion, avec cette note distinctive qu'elles sont destinées à réparer, en union avec *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, les outrages que reçoit le Cœur de Jésus par les péchés des hommes.

I.

HISTOIRE DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

A peine le nom si doux de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fut-il connu dans le monde, et son image répandue, qu'une confiance des plus filiales s'éleva dans les cœurs. On se sentait attiré à s'unir dans une commune prière, pour honorer d'un culte spécial cette libérale Trésorière du Cœur de Jésus. On écrivait à Issoudun pour demander à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* les grâces les plus ardemment désirées : on lui recommandait *les causes les plus difficiles* ; plusieurs fidèles envoyaient leurs noms pour une Association qui n'existait

¹ Bien des personnes confondent la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* avec la dévotion au *Saint Cœur de Marie* : ces deux dévotions sont cependant bien distinctes.

1^o L'une a pour objet l'ineffable pouvoir de Marie auprès du Cœur sacré de son divin Fils, tandis que l'autre honore le Cœur béni de cette Mère admirable et les ineffables perfections qu'il renferme.

2^o La première a pour but spécial de conduire les hommes au Cœur de Jésus par Marie et de glorifier la puissance de Marie sur le Cœur de Jésus en lui confiant les causes les plus désespérées.

Autrefois, comme aujourd'hui, on avait recours à la Sainte Vierge dans les nécessités les plus extrêmes ; mais on n'avait pas eu la pensée de lui rendre un culte particulier en sa qualité de *Patronne des causes désespérées*, sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

La seconde de ces dévotions a été établie tout spécialement pour obtenir la conversion des pécheurs, par l'intercession du Cœur Immaculé de Marie. Prêchée il y a deux siècles par le célèbre P. Eudes, elle est propagée de nos jours par l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, dédiée précisément au Saint et Immaculé Cœur de Marie, et fondée en 1836 par le Vénérable M. Des Genettes, sur les indications de la sœur Labouré, fille de Saint-Vincent-de-Paul, à qui la Très Sainte Vierge apparut telle qu'elle est représentée sur la Médaille miraculeuse.

pas encore, même en projet ; un grand nombre d'autres en pressaient l'érection, et voulaient être les premiers inscrits.

Sa Grandeur Mgr de La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, vit dans ces communications le doigt de Dieu, et manifesta le désir de voir promptement établie cette Association, qui promettait de si heureux résultats. Le 29 janvier 1864, fête de saint François de Sales, Sa Grandeur approuvait les statuts du règlement de la Confrérie nouvelle, qui fut ainsi érigée canoniquement, par lettre épiscopale, dans la chapelle des Missionnaires du Sacré-Cœur. Le 6 avril suivant, l'Association se montrait au jour pour la première fois et commençait sa vie publique, ses réunions régulières, ses exercices de zèle et ses prières, qui devaient être couronnés des succès les plus éclatants... Mgr de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, assista à cette première assemblée, présidée par Mgr l'Archevêque de Bourges, et publia, avant tout autre, du haut de la chaire chrétienne, la gloire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Dire l'enthousiasme de la population, son affluence extraordinaire et la joie universelle que reflétaient tous les visages, serait chose impossible. Cette chère population d'Issoudun semblait pressentir toutes les grâces que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* allait répandre sur la cité choisie entre toutes, et le retentissement que la Confrérie naissante allait avoir bientôt dans le monde entier.

D'Issoudun, cette humble Association, comme un feu divin poussé par un souffle du ciel, se répandit avec une étonnante rapidité dans le diocèse, dans la France entière et dans les contrées les plus éloignées. On était encore, pour ainsi dire, à admirer l'apparition subite de cette dévotion que déjà, des cinq parties du monde, arrivaient des témoignages de reconnaissance. L'univers catholique allait bientôt recueillir ces nouveaux trésors de grâces, que Marie se disposait à puiser dans le Cœur Sacré de Jésus. C'était comme une suprême ressource que la Miséricorde divine réservait à notre siècle si tourmenté par l'esprit d'indifférence et d'irréligion, d'égoïsme et de sensualité.

L'Association fondée à Issoudun devait grandir encore : elle était appelée à s'établir à Rome pour y devenir le centre d'une *Archiconfrérie universelle*.

Les Associations formées entre personnes chrétiennes dans un but de piété, pour se procurer certains avantages spirituels, portent le nom de Confréries. Ordinairement elles s'établissent sous l'autorité de l'Évêque qui examine et approuve les statuts. L'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, se trouvant dans ces conditions, n'était donc dans le principe qu'une simple confrérie locale, mais pouvant admettre parmi ses membres toute personne qui en exprimait le

désir. « Quand une Confrérie est élevée par le Souverain Pontife à la dignité d'*Archiconfrérie*, elle possède la supériorité, la prééminence sur les Confréries du même nom. Les Archiconfréries sont des *Confréries-Mères*, qui jouissent de privilèges plus étendus, avec la faculté de s'affilier les simples Confréries du même titre, lesquelles participent dès lors à tous les privilèges de la Confrérie principale ou Archiconfrérie ¹. »

Plusieurs centres de dévotions ou Confréries ayant été établis en divers lieux *en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à l'instar de la Confrérie d'Issoudun, on exprima de tous côtés le désir de participer à ses privilèges : c'est pourquoi Mgr l'Archevêque de Bourges, quelques années après sa fondation, fit des démarches auprès du Saint-Siège afin qu'elle fût érigée en Archiconfrérie. Les désirs du pieux prélat furent exaucés partiellement. En février 1869, la Confrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* devenait Archiconfrérie diocésaine, pouvant s'affilier d'autres Confréries, mais dans le diocèse de Bourges seulement.

Les Missionnaires du Sacré-Cœur espéraient que dans un prochain avenir le Saint-Siège mettrait le comble à ses faveurs, en lui accordant les privilèges d'Archiconfrérie universelle, avec pouvoir de s'affilier des Confréries dans le monde entier. Ces espérances ne devaient pas se réaliser de sitôt.

Les Romains sont connus par leur dévotion envers la Sainte Vierge ; ils n'eurent pas plus tôt appris qu'elle était honorée sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qu'ils voulurent l'invoquer sous ce vocable ; et, dès l'année 1872, ils avaient une Confrérie érigée canoniquement dans l'église de Saint-André du Quirinal. Le 8 juillet 1873, leur Confrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* était enrichie de tous les avantages spirituels concédés à Issoudun, et, le 5 août suivant, elle fut érigée en Archiconfrérie universelle.

Depuis quelque temps, les Missionnaires du Sacré-Cœur avaient le désir de s'établir dans la Ville éternelle, pour y recevoir plus directement les inspirations du Saint-Siège. Sur ces entrefaites, une antique église abandonnée depuis longtemps, *Saint-Jacques des Espagnols*, se trouvait en vente. Le R. P. Supérieur Général de l'Institut avait songé depuis longtemps à en faire l'acquisition ; mais effrayé des dépenses que nécessiterait l'exécution de ce projet, il l'avait complètement abandonné. Léon XIII, qui venait de succéder à Pie IX, craignant que l'antique monument ne tombât au pouvoir de l'hérésie qui voulait s'en emparer, pensa de lui-même aux Missionnaires du Sacré-Cœur, pour qu'ils en fissent l'acquisition. Il

¹ Guillois. *Catéch.*, t. IV.

savait qu'ils étaient à Rome et qu'ils cherchaient à s'y fixer. Ignorant entièrement la pensée première du R. P. Supérieur, Sa Sainteté lui fit écrire par un Prélat du Vatican pour l'engager à se porter comme acquéreur, l'assurant de son appui et de sa protection ; de plus, il promit que l'église, une fois relevée de ses ruines, deviendrait le siège de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et que la direction en serait confiée à son Institut.

Sur la parole du Souverain Pontife, la vieille église fut achetée, en juillet 1878 ; et, en mai 1879, elle était partiellement restaurée, et en état de servir au culte. L'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* y fut solennellement installée, au nom de N. S. P. le Pape, en vertu d'un Bref du 26 avril 1879, par Son Éminence le Cardinal-Vicaire, assisté d'un grand nombre de prélats. Mgr Mermillod, qui était présent, voulut bien, en cette circonstance, glorifier *Notre-Dame du Sacré-Cœur* par sa parole éloquente.

Désormais l'Archiconfrérie romaine est identifiée avec celle d'Issoudun ; l'une et l'autre se confondent et n'en font plus qu'une, qui est *universelle* et dont le *centre* est dans la Ville éternelle. Il n'y a plus qu'une seule mère pour les Enfants de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, réunis dans une même famille.

L'Archiconfrérie et la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* sont connues aujourd'hui du monde entier, et il n'est pas de contrée catholique où elles ne fleurissent.

ROME, avec Issoudun, est le lieu de prédilection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; nous avons vu comment son culte s'y est introduit et développé d'une façon toute merveilleuse.

La grande et belle église dédiée à Marie, sous son vocable nouveau dans la Ville éternelle, sera bientôt entièrement restaurée, si la charité des fidèles veut bien y apporter son généreux concours : elle a été solennellement consacrée le 7 décembre 1881, veille de la fête de l'Immaculée-Conception. Cette consécration a été faite par Son Éminence le Cardinal Monaco de la Valette, vicaire de Sa Sainteté, assisté par LL. GG. Mgr Marchal, archevêque de Bourges, et Mgr Forcade, archevêque d'Aix. Mgr Marchal fit, à la cérémonie du soir, une allocution pleine de charme et d'intérêt. Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, en signe de dévotion personnelle, a accordé, pendant trois jours, une indulgence plénière à tous les fidèles qui viendraient y prier à ses intentions pour les besoins de la sainte Église. Ce bel édifice, avec son élégant sanctuaire, ses trois grandes nefs et ses quatorze chapelles, ne cesse d'être visité par les habitants de Rome, et par les pèlerins qui, du monde entier, se donnent rendez-vous dans la Ville éternelle. Son Éminence le Car-

dinal Nina a donné le magnifique tabernacle du maître-autel ; et chaque jour de nouvelles libéralités attestent la reconnaissance des pieux fidèles envers leur céleste Bienfaitrice. Mais Rome n'est pas la seule ville d'Italie qui honore la Patronne des causes désespérées : Osimo, Turin, Naples, Reggio, etc., l'invoquent aussi avec ferveur.

La FRANCE, le royaume de Marie, se distingue toujours par sa dévotion de plus en plus profonde envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il n'est peut-être pas un seul diocèse, où elle n'ait plusieurs temples ou sanctuaires, et un grand nombre de statues. On ne saurait énumérer les paroisses, les pensionnats, les communautés, les familles, les âmes pieuses qui connaissent et aiment Marie sous son nouveau titre, et qui l'honorent par de touchantes fêtes et de pieux exercices. Il nous serait impossible de compter les Zélateurs et Zélatrices qui ont pris l'engagement de répandre de plus en plus son culte. C'est de la France que nous viennent le plus grand nombre d'inscriptions d'associés, de recommandations et d'actions de grâces.

La BELGIQUE, après la France, l'emporte sur toutes les autres contrées de l'Europe par sa fervente dévotion envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les Missionnaires, appelés à exercer le ministère dans ce royaume si travaillé par la révolution, mais pourtant si chrétien, font le plus bel éloge de la piété des Belges envers la puissante Médiatrice des hommes auprès de Dieu. Les nombreux sanctuaires qu'elle y possède sont fréquentés par les pieux fidèles. A Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Mons, Liège, Namur, Malines, Louvain, Tournai, Diest, Lierre, Tirlemont, Courtrai ; dans les premières cités belges, aussi bien que dans les villes moins importantes, et dans les petites paroisses, partout *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est connue, aimée et honorée. Le magnifique sanctuaire qui lui est dédié à Averbode, par les RR. PP. Prémontrés, est devenu un lieu de pèlerinage très fréquenté des populations si chrétiennes des provinces d'Anvers, du Limbourg et du Brabant. On peut bien penser et dire, après cela, que l'auguste Trésorière du Cœur de Jésus protège tout particulièrement la Belgique, qui lui est si dévouée dans la lutte qu'elle soutient depuis longtemps pour la conservation de sa foi.

La HOLLANDE, surtout dans le Limbourg et le Brabant, suit de près la Belgique dans sa piété envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les *Annales*, publiées en hollandais et en allemand par les Missionnaires du Sacré-Cœur établis à Tilburg et à Anvers, font rayonner de plus en plus notre chère dévotion dans ces contrées.

LA BAVIÈRE accepte la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dès son début et la propage avec enthousiasme.

EN AUTRICHE, les grands centres, établis à Insbruck dans le Tyrol, à Salzbourg où les Missionnaires du Sacré-Cœur ont une maison, à Budweis en Bohême, à Balaton-Fured en Hongrie, à Cracovie et Lemberg, sur le territoire polonais, ne cessent de la propager. Ils ont leurs *Annales* et nos brochures traduites dans leur idiome national ; ils enregistrent chaque jour de nouveaux adhérents dont les noms sont envoyés à Issoudun et à Rome.

LA SUISSE compte plusieurs ferventes Zélatrices, qui entretiennent avec Issoudun des relations suivies, et travaillent à grossir le nombre des Associés.

EN ESPAGNE, les *Annales* espagnoles, que publient les Missionnaires du Sacré-Cœur établis à Barcelone, répandent dans toutes les provinces la dévotion avec ses pratiques et son Association. Les grands centres de Tarragone, de Madrid, de Santander, qui sont toujours florissants, la propagent avec un zèle infatigable.

EN PORTUGAL, à Lisbonne, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul en sont depuis longtemps les apôtres, tandis qu'à Porto et ailleurs, de nobles dames exercent le même apostolat.

EN ANGLETERRE, la grande église paroissiale dédiée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à Londres, par Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Westminster, est toujours visitée par les catholiques qui deviennent de jour en jour plus nombreux. A Madeley, et surtout à Glastonbury où les Missionnaires du Sacré-Cœur possèdent une résidence, la dévotion à *Notre-Dame* est florissante ; ils y ont établi une confrérie et publient les *Annales* anglaises. D'autres localités de l'Angleterre et aussi de l'Irlande envoient des recommandations à Issoudun.

EN AMÉRIQUE, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* règne dans tout le Canada, surtout à Québec, à Ottawa, où elle a sa chapelle dans la cathédrale. A Indiana, dans les États-Unis, la statue colossale de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* reçoit toujours les hommages des fidèles. Les *Annales* anglaises des Missionnaires du Sacré-Cœur de Watertown, États-Unis, propagent le culte de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans ces vastes régions. Il est très populaire à Cuba, dans les Antilles et dans l'Amérique centrale. Au Vénézuéla, Mgr l'Évêque de Caracas a fait venir de Paris une splendide statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui mesure 1 mètre 80, et il veut que cette auguste Reine soit la Souveraine de son diocèse. A Quito, Équateur, la dévotion à Notre-Dame a gagné tous les cœurs.

AU BRÉSIL, à Rio de Janeiro sa capitale, le pensionnat de l'Enfant-Jésus est dirigé par une Zélatrice fervente. La chapelle de l'établissement, consacrée à notre bonne Mère, est bien connue de toutes les personnes pieuses de la cité.

EN AFRIQUE, la mort a enlevé l'illustre Mgr Comboni, vicaire apostolique de l'Afrique centrale, qui avait consacré à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* les cent millions d'habitants compris dans son immense vicariat. Nous espérons que Notre-Dame exaucera les vœux que son grand serviteur lui a adressés, en mourant, en faveur de toutes ces âmes. Quelques mois avant sa mort, ce saint Évêque écrivait à Issoudun : « Nous avons réussi à construire à El-Obeid, ville d'environ 100,000 âmes, capitale du Kordofan, l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur, Reine de la Nigritie*, église qui est le plus beau et le plus grand temple qui ait jamais existé dans l'Afrique centrale. Dans les stations de ma mission, le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est sur toutes les lèvres. » — L'église dédiée à cette aimable Souveraine par les RR. PP. Jésuites, dans l'île de Madagascar, en 1869, est visitée souvent par les nouveaux convertis de cette île. Mais c'est surtout à l'île de la Réunion, non loin de là, que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est honorée et répand ses faveurs à profusion. M. l'abbé Martin, originaire d'Issoudun, curé de Notre-Dame des Avirons, district de Saint-Louis, a construit, en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, une charmante église sur le sommet d'une haute montagne. Rien de plus touchant que les relations des fêtes et des pèlerinages qui ont lieu chaque mois dans ce sanctuaire. Près de 3,000 personnes se sont fait inscrire ; on a enregistré des milliers de recommandations, et au moins 800 actions de grâces, nous écrivait ce prêtre zélé en 1882.

EN OCÉANIE, à Batavia, l'Association a son centre chez les Ursulines ; elle est également connue à Sourabaya. L'île de Pâques a été depuis longtemps consacrée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, après avoir été convertie par Elle : une chapelle a été élevée à l'île Hawaï, la plus grande des îles Sandwich, en mémoire de cette conversion. Les îles Gambier, les îles Marquises et de Thaïti lui ont aussi été consacrées par leurs missionnaires apostoliques, les RR. PP. Picpuiciens.

C'est dans l'Océanie aussi que se trouvent les deux immenses vicariats de la Mélanésie et de la Micronésie, confiés en 1881 aux Missionnaires du Sacré-Cœur. Ils ont pris possession de ce vaste territoire, au nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; et aujourd'hui les pauvres sauvages, convertis en grand nombre, l'acclament avec enthousiasme et la prient avec ferveur. Nous demandons à tous les

Associés le secours de leurs plus ferventes prières. C'est la prière qui multipliera les ouvriers et les ressources nécessaires à cette intéressante mission dont les fruits sont déjà si abondants.

Tel est l'*abrégé historique* de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Les grâces innombrables et insignes dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, obtenues dans son sein par l'entremise de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et dont nous avons déjà parlé, montrent assez la force de ses 18 millions de membres unis dans la prière, et font ressortir éloquemment son utilité. Cette Archiconfrérie a ouvert sur le monde une source nouvelle et féconde de grâces ; aimant à être invoquée sous le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, Marie a voulu manifester son pouvoir ineffable sur le Cœur de son Fils en en prodiguant les trésors. Que cette bienfaisante Association se répande davantage, et le fleuve de grâces, qui déjà s'en écoule, deviendra une mer immense ; qu'elle prenne une extension universelle, et cette mer deviendra un déluge : ce sera alors le règne du Cœur de Jésus promis à ces derniers temps ; et à qui en serons-nous redevables ? A *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Nous croyons donc rendre un véritable service aux âmes, à la sainte Église et à la société en travaillant de toutes nos forces à la diffusion de la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et de son Archiconfrérie, et nous convions toutes les âmes zélées à s'y employer avec nous.

II.

LES MEMBRES DE L'ARCHICONFRÉRIE.

Voici les conditions à remplir pour faire partie de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, les avantages qu'elle procure à ses membres, et les pratiques qu'elle recommande.

1^o CONDITIONS A REMPLIR.

1. Envoyer ou faire envoyer son nom de baptême et son nom de famille à M. le Directeur de l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à Issoudun (Indre), France, pour qu'il soit inscrit au centre général. Le nom de religion, pour les religieux et religieuses, peut remplacer les autres noms.

2. Réciter, une fois le matin et une fois le soir, cette courte invocation : « *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, priez pour nous. » (100

jours d'indulgence, une fois par jour, pour les Associés ; Pie IX, 26 juin 1867.)

Tous les catholiques ayant l'âge de raison, de quelque sexe et de quelque nation qu'ils soient, peuvent faire partie de cette Association ; mais aucun ne peut être inscrit à son insu *comme associé*, ainsi qu'on le verra par la note ci-jointe, relative à l'*inscription des absents*¹.

On invite les Associés à faire, s'ils le peuvent, au jour de leur admission, une légère offrande, pour les besoins de l'Association. Mais cette offrande n'est nullement obligatoire.

2^o AVANTAGES.

1. Protection spéciale de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.
2. Messe, tous les jeudis de l'année, à l'autel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Celle du premier jeudi de chaque mois est appliquée aux Associés défunts.
3. Deux Messes célébrées chaque jour, à perpétuité, aux intentions des Associés, dont une à Issoudun et une à Rome.
4. Recommandation de tous les besoins qu'on fera connaître aux prières de l'Association.
5. Participation aux indulgences accordées à *toutes les prières et bonnes œuvres des Missionnaires du Sacré-Cœur et de tous les membres de l'Association*².

¹ N. B. Inscription des absents. L'agrégation des fidèles à une pieuse Confrérie est un acte religieux, puisque l'Église accorde des indulgences pour le jour où il s'accomplit. Voilà pourquoi il est soumis à certaines prescriptions.

En droit, celui qui veut entrer dans une Confrérie est tenu de se présenter en personne devant celui qui a qualité pour le recevoir ; et le 13 avril 1878, la Sacrée Congrégation des Indulgences a renouvelé cette loi, qui paraissait tombée en désuétude. Mais, sur la demande de plusieurs Evêques, ladite Congrégation, par décret du 26 novembre 1880, a statué qu'il y avait lieu de faire des exceptions en faveur de certaines associations dont le but est général, et qui inscrivent leurs membres, sans qu'il soit besoin d'observer aucun cérémonial, comme cela se pratique dans la réception des divers scapulaires, par exemple.

Donc le Saint-Siège, pour favoriser la piété des fidèles et le développement des Confréries du genre de celle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, accorde la faculté d'inscrire les absents, qui demandent leur admission par lettres ou par des intermédiaires.

Néanmoins, tout en dispensant de la loi, il veut qu'on en respecte la pensée, l'esprit et le but, c'est-à-dire qu'on ne vise pas seulement à augmenter le nombre des Associés, mais aussi à procurer leur intérêt spirituel ; que par conséquent les Zélateurs et Zélatrices ne doivent pas recueillir des noms en masse, avec imprudence et légèreté, mais avec discernement ; de manière à n'inscrire que ceux qui désirent véritablement être admis, et qui ont l'intention d'accomplir les œuvres prescrites et de gagner les indulgences. Il est permis cependant, et nous le conseillons vivement, de recommander nominale-ment aux prières de l'Association des personnes vivantes, même sans qu'elles le sachent, pour leur obtenir, soit des grâces de conversion, soit d'autres faveurs spirituelles et temporelles ; il est aussi permis de recommander nominale-ment les défunts.

² Voir au paragraphe V^o de ce chapitre la liste des Indulgences accordées à l'Archiconfrérie.

3^o PRATIQUES RECOMMANDÉES.

Ces pratiques, sans être nullement obligatoires, ne sauraient être trop recommandées à nos Associés.

Sa Sainteté Pie IX, dans son magnifique *Bref* pour l'érection de la Confrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ramenait ces pratiques à trois vertus principales : la *piété*, la *charité* et le *zèle*.

I. *La piété*. — Pie IX demande que les Associés s'attachent à produire le plus grand nombre possible d'œuvres de *piété* et de *charité*, *quam plurima pietatis et charitatis opera exercere intendunt*.

C'est la raison pour laquelle l'Association a en honneur et recommande toutes les pratiques de piété en usage dans la sainte Église ; son but principal étant d'obtenir le *succès des causes difficiles et désespérées*, tant au spirituel qu'au temporel, elle est essentiellement une *Association de prières*.

Le choix de ces prières demeure libre : c'est l'assistance au Saint Sacrifice de la Messe, la sainte Communion, la récitation du rosaire, etc... Il en est quelques-unes, cependant, qui sont plus particulièrement chères à l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

1^o La prière en forme de neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, neuvaine de *messes* que l'on fait dire ou que l'on entend, neuvaine de *communions*, neuvaine de *prières* que l'on fait en union avec le centre même de l'Association d'Issoudun, neuvaine de *Souvenez-vous* à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de *litanies* de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de *chapelets* ou couronnes à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; de toutes pratiques, en un mot, qui ont pour but d'honorer Marie et le Sacré Cœur de Jésus.

La petite couronne ou chapelet de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* se compose de *trente-trois* grains, en l'honneur des trente-trois années pendant lesquelles Marie a exercé ici-bas, d'une manière visible, son ineffable pouvoir sur le Cœur de son divin Fils. Sur la médaille, on commence par dire : *Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus*. A chaque grain, on dit : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous*. Aux grains qui séparent les dizaines, on dit : *Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous*.

2^o On recommande d'offrir toutes ses prières et ses bonnes œuvres à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour le succès de toutes les causes recommandées.

3^o On conseille de communier aux principales fêtes de l'Association qui sont : *Noël*, la *Circoncision*, l'*Épiphanie de Notre-Seigneur*, l'*Annonciation*, la *Visitation*, l'*Assomption*, la *Nativité de Marie*, l'*Immaculée-Conception*, les *fêtes de Notre-Dame du Sacré-Cœur*,

de *saint Jean l'Évangéliste*, de *saint Bernard*, de *saint Augustin*, de *saint François de Sales*, de la *bienheureuse Marguerite-Marie* (17 octobre).

4° On engage aussi les Associés à porter sur eux une médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et la *livrée* des Enfants de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Depuis que la France a été solennellement consacrée à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, chaque famille chrétienne doit tenir à s'assurer le bénéfice de cette Association.

II. *La charité*. — Le Cœur de Jésus, que Marie veut nous ouvrir, est le tabernacle de la divine charité... Voilà le modèle offert à notre imitation. Charité pour Dieu, pour les âmes, pour les misères à soulager ; mais entre toutes les œuvres de pieuse charité que les Associés pratiquent, il en est deux qui portent d'une manière visible le cachet de l'Association.

La *première* est l'*œuvre du denier de saint Pierre*, en faveur du *Souverain Pontife*, si indignement dépouillé de ses États et des ressources nécessaires à l'exercice de son autorité pontificale.

La *deuxième* s'appelle la *Petite-Œuvre du Sacré-Cœur*. Elle a pour but de procurer les ressources matérielles nécessaires aux enfants pauvres qui sont appelés à devenir prêtres missionnaires et à glorifier *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

III. *Le zèle*. — La concession de nombreuses indulgences à notre Association a eu, entre autres motifs, celui de faire aimer notre chère Confrérie, *pour qu'elle prenne tous les jours de nouveaux accroissements*. Ce sont les paroles mêmes de Pie IX : *ut confraternitas hujusmodi majora in dies suscipiat incrementa*. (Bref d'Approbatation, juin 1864.)

Un véritable *Enfant de Notre-Dame du Sacré-Cœur* s'intéressera à répandre, autant que possible, cette sainte Association, à inspirer l'amour et la confiance en sa divine Mère, à propager tout ce qui concerne son culte ; en un mot, il s'efforcera, autant que ses travaux et ses moyens le lui permettront, de devenir zéléteur ou zélatrice de l'Association.

III.

ORGANISATION DE L'ARCHICONFRÉRIE.

Il nous faut parler des *Zélateurs* et des *Zélatrices* et des formalités concernant les *Agrégations*.

1^o ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES ¹.

I. *Leurs fonctions.* — L'Œuvre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* doit son extension au zèle des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui se sont dévouées pour la faire connaître. Ces personnes sont justement appelées *zélateurs* et *zélatrices* de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nom glorieux que les enfants de Marie s'honorent de porter sur la terre, et qui sera pour eux un titre de gloire dans l'éternité. Ces courageux apôtres d'une dévotion chère à la Reine du ciel méritent bien quelques paroles de félicitation ; nous leur donnerons en même temps quelques conseils, quelques indications qui les aideront à exercer fructueusement leur zèle.

D'abord tous peuvent aspirer aux fonctions de *zélateurs* ou *zélatrices*. Sans doute, tous n'ont pas le même temps, ni les mêmes ressources à consacrer aux œuvres de zèle ; mais tous pourront offrir à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* le tribut de leur bonne volonté ; or, avec de la bonne volonté on trouvera toujours quelques moyens de s'utiliser à son service. Ames pieuses, répondez donc à la douce invitation de votre bonne Mère. Elle s'adresse aux plus petits : *Si quis est parvulus, veniat ad me*² ; elle s'adresse même à ceux qui se sont écartés des voies de la sagesse : *Insapientibus locuta est*³. Ne cherchez donc pas des excuses pour vous abstenir.

O vous, qui avez résolu de faire connaître et aimer *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, considérez la mission qui vous est confiée, voyez comme elle est belle ! En remplissant vos humbles fonctions vous êtes associé à la Très Sainte Vierge pour la plus grande œuvre qui se puisse imaginer, pour le salut du monde, en général, et de la France, en particulier.

Pour sauver le monde, le Sauveur nous présente son divin Cœur comme un drapeau qui nous conduira à la victoire, comme un arsenal où nous trouverons des armes, comme une source où nous puiserons des grâces. Mais qui portera ce drapeau ? qui mettra les mains dans cet arsenal ? qui ouvrira cette source ? Marie seule aura assez d'autorité, assez de puissance, pour intervenir efficacement auprès du Cœur de son Fils ; mais pour amener les peuples à cette

¹ Les personnes qui veulent être Zélateurs ou Zélatrices de l'Œuvre s'adresseront directement à M. le Directeur, pour recevoir de lui toutes les instructions nécessaires.

Le livre intitulé : *La Zélatrice de Notre-Dame du Sacré-Cœur* (prix : 30 cent.) donne à ceux qui veulent propager l'Association d'utiles renseignements et des conseils précieux que nous résumons dans ce paragraphe.

² *Prover.* IX, 4.

³ *Ibidem.*

source de vie, Marie a besoin d'auxiliaires : il lui faut des capitaines de recrutement, pour enrôler des soldats dans cette armée immense dont elle s'est déclarée la généralissime. Vous êtes ces capitaines de recrutement, ô Zélateurs et Zélatrices de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* : à vous la noble mission de préparer les voies à votre auguste Souveraine, à vous de propager son culte et son amour.

Et ce n'est point là un honneur sans profit ; car on ne peut travailler au salut du prochain sans travailler à sa propre sanctification. Si le méchant reçoit le châtement du mal qu'il a fait commettre par ceux qu'il a pervertis, l'apôtre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* recueillera la récompense du bien dont il aura déposé le germe dans une âme, en l'attirant dans l'Association. Et si cette âme, à son tour, en réunit d'autres, et s'il en résulte, pendant une longue suite d'années, un nombre considérable d'associés dévoués, quelle gloire pour celui qui aura été la cause première de tout ce bien !

Dans une Œuvre qui demande le concours de plusieurs, l'entente est nécessaire parmi les ouvriers. Tous doivent se proposer le même but et se concerter ensemble sur les moyens à prendre pour l'atteindre. Cette unité d'action ne pourra s'établir qu'autant que les Zélateurs et Zélatrices prendront leurs inspirations au centre général de l'Association qui est à Issoudun, avec lequel ils entretiendront des relations plus ou moins fréquentes, suivant les occasions. Bon nombre de correspondants écrivent chaque mois, pour envoyer leurs recommandations et signaler les grâces obtenues.

Si les Zélateurs et Zélatrices ont l'avantage de se trouver dans un milieu où la Dévotion est connue, où elle a son autel, ses réunions et ses fêtes publiques, ils travailleront à grossir le nombre des associés, à entretenir parmi eux l'amour de notre bonne Mère, et ils seront heureux de communiquer au centre de l'Œuvre les résultats de leur zèle.

II. *Organisation des zélateurs et zélatrices, conseils et avis.* — Quand les Zélatrices ¹ sont assez nombreuses dans une contrée, qui possède un centre d'association avec un directeur local, il serait très utile d'en choisir quelques-unes pour former un conseil. Le Directeur ou une Zélatrice influente prendrait l'initiative. Entre personnes qui veulent la gloire de Dieu et qui aiment la Sainte Vierge l'entente serait facile. Le conseil donc serait organisé et fonctionnerait suivant le mode indiqué par le Directeur général,

¹ Les conseils qui suivent s'adressent spécialement aux Zélatrices, parce qu'elles sont ordinairement plus nombreuses que les Zélateurs : mais évidemment rien n'empêche ceux-ci de prendre pour eux ce que nous disons pour celles-là.

dans une lettre donnée par les *Annales* de juin 1883, et dont nous transcrivons une partie.

« Ce Conseil aurait pour président le directeur local ; une vice-présidente pour le suppléer au besoin ; une secrétaire, deux conseillères au moins, et quatre au plus. — En cas de partage, la voix du président ou de la vice-présidente, si celle-ci présidait, serait prépondérante.

« Les réunions ordinaires auraient lieu dans le local approuvé par M. le Directeur, quatre fois par an, vers les fêtes de l'*Immaculée-Conception*, de l'*Annonciation*, de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de la *Nativité de la Sainte Vierge*. M. le Directeur aurait le droit de convoquer extraordinairement le Conseil chaque fois qu'il le jugerait opportun.

« Ces réunions s'ouvriraient par la récitation du *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et se termineraient par la prière : *Nous recourons à Vous comme à notre refuge, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Elles seraient consacrées aux intérêts de l'Association. On y traiterait des moyens d'attirer de nouveaux associés ; d'exciter une confiance sans limite dans l'intervention de la Très Sainte Vierge auprès du Cœur de Jésus, source unique de toutes les grâces spirituelles et temporelles ; de propager, *sous toutes ses formes*, la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; d'amener les associés, en nombre toujours plus considérable, aux réunions du jeudi et du dimanche, et de stimuler, par de pieuses industries, le zèle des Enfants de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

« En donnant ces indications sur la formation et le fonctionnement des Conseils, nous ne prétendons enchaîner personne à cette méthode. MM. les directeurs locaux aviseront à ce qui leur paraîtra le plus praticable, selon l'esprit et les habitudes de chaque endroit ; on doit évidemment tenir compte de ces circonstances. Mais nous engageons les amis de l'Œuvre, toutes les personnes dévouées aux intérêts de l'Association, à favoriser de tout leur pouvoir l'organisation de ces Conseils. Est-il besoin d'ajouter que nous serons particulièrement heureux d'apprendre les essais qui seront faits, la manière dont les Conseils auront été établis, et les résultats de leurs opérations, par l'envoi de quelques comptes-rendus ? »

Des Zélateurs ou Zélatrices pourront trouver l'heureuse occasion d'introduire *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans une communauté, une paroisse, une ville qui ne la connaît pas encore ; ils sauront en profiter et jetteront ainsi les premiers fondements d'un nouveau centre, d'une nouvelle Confrérie, ils deviendront *Fondateurs* ou *Fondatrices* : c'est un lien plus étroit qui les unira à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; leur place dans l'Association sera plus importante,

leurs rapports avec Issoudun plus nécessaires, leurs privilèges plus grands, leur part aux prières des Missionnaires et des Associés beaucoup plus large. On leur facilitera autant que l'on pourra, par les conseils de l'expérience, les moyens de réussir dans leur sainte entreprise.

Quelques-uns enfin, désireux de perpétuer leur apostolat, même après leur mort, et bien persuadés que la solidité d'un édifice dépend surtout du soin que l'on prend d'en consolider les fondations, prennent une part plus intime à tout ce que le centre de l'Œuvre est obligé de faire, pour entretenir la vie extérieure et intérieure de cette immense Association ; ils portent le nom de *Bienfaiteurs* et de *Bienfaitrices*. Leur participation aux biens spirituels de l'Œuvre sera évidemment proportionnée à l'importance des services qu'ils auront rendus.

En fait de direction nous nous bornerons à indiquer, en quelques mots, aux Apôtres de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, envers quelles personnes et dans quels milieux ils auront à exercer leur zèle.

Les enfants sont les premiers invités au royaume des cieux, puisqu'on ne peut y entrer qu'à la condition de devenir semblable à eux ; ils seront donc le premier objet de la sollicitude de nos Zélateurs et Zélatrices. Dès qu'ils auront appris à la connaître, ces jeunes agneaux seront heureux de se consacrer à la divine Bergère qui sauvegardera leur innocence ; et, pour peu qu'ils soient guidés et encouragés, ils deviendront eux-mêmes d'utiles auxiliaires pour faire aimer, dans leurs familles, la céleste Trésorière du Cœur de Jésus.

Dans les pensionnats de jeunes filles, les maîtresses ont toute facilité pour établir le culte de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* parmi leurs élèves. Si les plus grandes et les plus exemplaires s'honorent déjà du titre d'*enfants de Marie*, il ne leur en coûtera pas d'y joindre celui d'*Enfant de Notre-Dame du Sacré-Cœur*. S'il n'y a point de Congrégation dans la maison, ce serait le moment d'en établir une. On trouverait sans peine, parmi les plus capables, des dignitaires qui s'entendraient pour envoyer, tous les mois, au Directeur de l'Association d'Issoudun, les recommandations de l'établissement et le récit des grâces obtenues.

Les Congrégations paroissiales peuvent aussi fournir leur contingent pour le recrutement de l'armée de l'aimable Trésorière du Cœur de Jésus : il suffit que l'une des congréganistes les plus influentes prenne la chose à cœur. Que d'éléments encore on trouvera dans les ouvriers et ateliers de jeunes filles, quand ils sont dirigés par des maîtresses chrétiennes ! Et quand même la piété n'y serait pas en honneur, serait-il impossible d'y faire des conquêtes,

en distribuant, à propos, de bonnes paroles avec des médailles et des images de notre Mère du ciel ?

Les jeunes gens ne sont pas aussi insensibles qu'on le croit aux attrait de la dévotion. Des Zélateurs fervents ont surgi dans les séminaires, les collèges et les plus humbles écoles, ils ont fait et font encore d'abondantes moissons au milieu de leurs condisciples.

Mais c'est surtout au sein des familles chrétiennes et dans leurs relations habituelles que nos pieux ouvriers et ouvrières de Marie trouveront l'occasion de faire honorer la Patronne des causes désespérées : en effet que d'infortunes, que de misères spirituelles et corporelles, que d'accidents fâcheux réclament sa puissante intercession ! Ici c'est un pauvre malade qui n'a plus d'espérance qu'en Elle ; là c'est une famille ruinée, dans la dernière détresse, qui Lui demande du secours. Aujourd'hui c'est un pécheur endurci qui refuse les sacrements et dont on sollicite la conversion ; demain c'est un malheureux prodigue qui s'est éloigné du toit paternel et dont on veut le retour ; un autre jour, c'est une mère éplorée qui a perdu son mari, ses enfants, et qui ne peut être consolée que par la suprême Consolatrice des affligés !... On le voit, les occasions ne manquent pas pour grossir chaque jour la liste des recommandations et des Associés de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

2^o FORMALITÉS A REMPLIR POUR L'AGRÉGATION D'UNE CONFRÉRIE
A L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

L'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* élevée, comme nous l'avons dit, à la dignité d'Archiconfrérie universelle, pourra désormais communiquer la fécondité aux confréries locales qu'elle adoptera pour filles. A cet effet son Centre général jouit de deux privilèges importants qu'il faut bien remarquer : le premier est de délivrer tous les diplômes d'affiliation ; le second est de pouvoir inscrire et associer les *absents*¹, en quelque lieu qu'ils soient.

Une confrérie locale, au contraire, quelle que soit son importance, ne peut ni délivrer de diplômes d'affiliation à d'autres confréries, ni même inscrire et associer personne en dehors du territoire pour lequel elle est canoniquement érigée ; tous les noms des *absents* ou

¹ Pour une confrérie locale, on entend par *absents* ou *étrangers*, ceux qui résident en dehors des limites du lieu ou du territoire pour lequel elle est érigée. Pour une confrérie universelle à l'égard de laquelle il n'y a pas d'étrangers au sens qu'on vient de dire, on entend par *absents*, tous ceux qui ne se présentent pas en personne soit au centre lui-même de l'Archiconfrérie, soit à l'un de ses délégués, zélateur ou zélatrice, mais qui sollicitent leur inscription par lettre ou par intermédiaire. (Urbis et orbis declaratio decreti diei 13 aprilis 1878, de non subscribendis vel piis sollicitudines absentibus.)

étrangers qu'elle pourrait recueillir, elle doit les envoyer au Centre général qui seul a le droit de les associer.

Ces principes posés, disons quelles sont les formalités à remplir pour fonder et agréger une confrérie locale.

Lorsqu'une paroisse ou une communauté désire cette faveur, on adresse sa demande au Directeur général de l'Association à Issoudun (Indre), ou selon la proximité à l'un des centres dirigés par les Missionnaires du Sacré-Cœur¹.

On reçoit en retour des formules à remplir pour constater que la Confrérie à affilier réunit les conditions requises.

Ces conditions sont : 1^o qu'elle ait une existence canonique, c'est-à-dire qu'elle soit érigée canoniquement par l'Ordinaire dans une église ou oratoire public, et placée sous la direction d'un prêtre agréé par ledit Ordinaire ; 2^o qu'elle soit éloignée de quatre ou cinq kilomètres au moins de toute autre Confrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, car plusieurs Confréries de même nom, excepté celles du Saint-Sacrement, ne peuvent exister dans un même lieu, à moins d'un Indult spécial.

Ces formules, étant remplies et munies de la signature personnelle de l'Évêque (celle du grand vicaire ne suffirait pas), sont envoyées au centre où l'on avait adressé sa demande ; et alors on reçoit le diplôme d'Agrégation, qui n'est exécutoire qu'après avoir été reconnu par l'Ordinaire².

En vertu du diplôme d'affiliation, la Confrérie agréée est en possession de tous les avantages spirituels concédés à l'Archiconfré-

¹ Ces centres sont en Italie, via della Sapienza 32, Rome, qui est le centre général de l'Archiconfrérie et où le Directeur général a son représentant ; en Espagne, 45 Calle de Rosellon, *Gracia, Barcelone* ; en Hollande, Maison des Missionnaires du Sacré-Cœur, *Tilburg* ; à *Auers* (Belgique) où les Pères du Sacré-Cœur ont leur Séminaire des Missions, 38 rue Terloo ; en Angleterre, Maison des Missionnaires à *Glastonbury* ; à *Salzbourg* (Autriche) où les Missionnaires ont une résidence ; en Amérique à *Watertown, New-York, États-Unis* ; à *Sydney-Ronchirich*, Australie, maison des Missionnaires du Sacré-Cœur. L'Archiconfrérie, par décret du Saint-Siège, en date du 26 avril 1879, étant indissolublement unie à la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur qui en ont exclusivement la direction, on comprend qu'on peut indifféremment s'adresser aux centres ci-dessus, soit pour envoyer les noms des nouveaux Associés, soit pour obtenir des diplômes d'agrégation, soit pour tout ce qui a rapport à l'Association et à la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. À cause de leur relation continuelle avec le centre de l'Archiconfrérie d'Issoudun et le Supérieur général de la Société qui en est de droit le Directeur général, les Zéloteurs et les Zélatrices devront continuer à s'y adresser. De fait, Issoudun a été jusqu'ici et sera toujours avec raison le lieu privilégié des amis de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. On n'oubliera jamais que ce lieu béni est le berceau de la Dévotion et de l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, le rendez-vous d'innombrables pèlerins et comme la source d'où la céleste Trésorière du Cœur de Jésus fait écouler tant de grâces sur le monde. Aussi Issoudun sera toujours le centre préféré de notre chère dévotion et par là même de relation pour les membres de l'Archiconfrérie.

² Les formalités d'affiliation nécessitent certains frais qui s'élèvent à la somme de 30 fr.

rie de Rome, sauf les deux privilèges particuliers au Centre général et dont nous avons parlé plus haut. Son Directeur inscrit sur un registre les noms des personnes de la localité qui veulent s'associer, et envoie les noms de ceux qui sont étrangers à la localité au Centre général d'Issoudun qui ne fait qu'un avec celui de Rome, car il y a entre eux union morale. L'église de cette nouvelle Confrérie est privilégiée comme celle de Rome, et on gagne, en la visitant, les mêmes indulgences. On y célèbre la fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*¹.

Quand l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'était encore Archiconfrérie que pour le diocèse de Bourges, la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* s'était répandue dans le monde entier. Cette merveilleuse diffusion s'était opérée par le moyen de centres ou confréries, qui s'étaient établis, sous le souffle de quelques apôtres de l'auguste Vierge, dans un grand nombre de paroisses et de communautés. La plupart de ces associations locales s'étaient organisées à l'instar de celle d'Issoudun, recevant ses inspirations, lui empruntant ses moyens d'action, et par un esprit de piété filiale lui envoyant les noms de leurs associés.

Depuis que l'Association est devenue Archiconfrérie universelle, tous les membres de ces centres primitifs, dont les noms nous ont été envoyés, se trouvent régulièrement associés.

Bien que quelques-uns de ces centres aient demandé et obtenu la faveur de l'affiliation, ils ont continué leurs relations avec Issoudun, non seulement en y envoyant les noms des *absents*, qu'ils ne peuvent inscrire, mais aussi ceux de leurs Associés² eux-mêmes.

Maintenant encore, de nouvelles confréries s'établissent sur les bases d'autrefois. Pour cela, il n'y a, pour ainsi dire, aucune formalité à remplir. Il suffit de se mettre en relation avec Issoudun ou un des centres indiqués et d'y envoyer, quand il en est besoin, les noms des personnes qui veulent s'associer. Ce mode est plus simple et offre aux Associés les mêmes avantages.

Il convient qu'il y ait, à la disposition des Associés, les objets de piété, livres, statues, couronnes de Notre-Dame du Sacré-Cœur, médailles, etc., en usage dans l'Association³.

¹ Pour la Messe, on ne peut pas, à moins d'un Indult, se servir de l'office accordé spécialement aux Missionnaires du Sacré-Cœur : on doit prendre la Messe *de Beata*.

² Si MM. les Directeurs des Confréries locales affiliées ne nous envoient pas les noms de leurs propres associés, ce qui en effet n'est nullement requis, cependant nous les engageons vivement, dans l'intérêt général de l'Œuvre, de nous faire connaître de temps en temps le nombre de leurs associés et tout ce qui a rapport au progrès de l'Archiconfrérie.

³ Le dépôt de ces objets pourra se trouver chez quelque *sélateur* ou *sélatrice*, ou chez un honnête marchand qui se contentent d'un gain modéré, et ne font

IV.

LE PÈLERINAGE ET LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR
D'ISSOUDUN.1^o PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR D'ISSOUDUN.

La chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun est devenue, en peu de temps, un lieu célèbre de pèlerinage, non seulement pour le diocèse de Bourges, mais pour la France et le monde entier.

En tout temps, même pendant l'hiver, la piété, le besoin d'une grâce à demander, ou la reconnaissance pour une faveur obtenue y amènent de bien loin des âmes chrétiennes.

Les jeudis et dimanches, pendant tout le cours de l'année, des exercices publics ont lieu dans la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, pour l'Association et les pèlerins.

Le jeudi ¹, à huit heures et demie, la sainte Messe est célébrée pour tous les Associés ; à l'évangile, lecture publique des diverses recommandations que les habitants d'Issoudun, ou les pèlerins de passage dans la ville, ont déposées aux pieds de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; prières spéciales pour toutes les recommandations. Une allocution accompagne toujours cette pieuse cérémonie, et la Messe est suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le dimanche au soir, à quatre heures et demie en hiver et à huit heures en été, réunion publique pour les recommandations et actions de grâces reçues des diverses parties du monde pendant la semaine ; après le chant des cantiques, lecture de quelques lettres, instruction et salut du Saint Sacrement.

Quand le divin Sauveur est rentré dans le silence de son tabernacle, quand le prêtre, revêtu des ornements sacerdotaux et suivi de tous les jeunes lévites qui servent à l'autel, a quitté le sanctuaire, et que les orgues ont cessé leurs harmonies..., la foule, saintement avide, ne se retire point encore, mais on la voit se lever, se diriger

pas de ce commerce un objet de spéculation. Le catalogue de ces objets se trouve chez M. le Directeur de l'Association à Issoudun, ou aux centres dirigés par les Missionnaires du Sacré-Cœur.

¹ Le jeudi est consacré à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pour deux motifs : le premier, c'est qu'il est comme l'aurore du vendredi, qui est dédié au *Sacré-Cœur* ; le deuxième, c'est que le jeudi étant le jour du Saint Sacrement, nous rendons, par *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, des hommages particuliers au divin Cœur de Jésus renfermé dans l'adorable Eucharistie.

par les nefs latérales vers la basilique de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui s'ouvre derrière le maître-autel de l'église du *Sacré-Cœur* ; et là, chacun, dans un silence recueilli, qui se prolonge longtemps, fait monter vers Marie l'hommage de sa dévotion particulière. Cette charmante chapelle est alors insuffisante pour la foule qui s'y presse. Il est neuf heures du soir ; le trône de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* seul rayonne des feux de toutes ces lampes et de tous ces cierges que la piété des fidèles de tous pays y entretient jour et nuit. Une clarté mystérieuse se répand sur les fidèles agenouillés ! Il y a là un moment que nous pourrions dire le plus précieux et le plus consolant de la journée... C'est le moment de la moisson et de la récolte des grâces... On est sous l'impression du discours entendu ; la fumée embaumée de l'encens rappelle la bénédiction de l'adorable Eucharistie ; la fatigue du jour fait penser au soir de la vie, et le repos que l'on goûte est une image de la joie ineffable qui nous saisira, lorsqu'aux portes de l'éternité nous verrons apparaître devant nous la douce et radieuse figure de Marie, de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Les pèlerins trouveront, tous les jours, plusieurs Messes successives dans la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à partir de six heures jusqu'à huit heures et demie. Les familles, communautés, confréries ou paroisses qui ne peuvent arriver qu'à une heure plus avancée, sont priées de s'entendre auparavant avec le Directeur de l'Association, si elles veulent avoir une Messe à leur convenance.

Les dimanches et jours de fête, trois Messes sont régulièrement fixées aux heures suivantes : six heures et demie, sept heures et demie, et neuf heures. Les hommes seuls peuvent assister à celle de sept heures et demie, une courte instruction leur est adressée. — Prône à l'évangile de la Messe de neuf heures.

Depuis le mois de *mai* jusqu'au mois d'*octobre*, l'affluence est plus considérable au pèlerinage, et offre un spectacle des plus touchants.

Au mois de *mai*, en effet, tous les titres de Marie résonnent à la fois dans l'univers catholique ; celui de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ne peut manquer à cet immense concert de louanges, et les pèlerins ne pourraient choisir un plus beau mois. Le 31 mai est la fête principale de l'Association¹. Ce jour-là, de nombreux pèlerins se donnent rendez-vous auprès de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun ; les Associés qui ne peuvent assister à cette solennité s'u-

¹ Ce jour béni est encore l'aurore du mois de juin, qui est consacré au divin Cœur de Jésus, auquel *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a mission de nous conduire. La fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au 31 mai, est précédée d'un *triduum* de prédication.

nissent à nous en célébrant avec le plus de pompe possible, dans les sanctuaires de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* établis partout, cette fête patronale de la Confrérie... Marie a eu toujours en réserve, pour le 31 mai, des grâces abondantes et inespérées. Puisse ce jour devenir chaque année de plus en plus glorieux pour Marie, et de plus en plus cher à ses enfants !

Le mois de *juin*, consacré au Sacré Cœur de Jésus, est particulièrement suivi, dans notre Basilique, par les Associés de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Tous les jours, exercices de piété en l'honneur du Cœur de Jésus. Une neuvaine sert de préparation à la fête du Sacré-Cœur.

Le 8 *septembre*, fête de la Nativité de Marie, après une retraite prêchée en faveur des pèlerins, on célèbre l'anniversaire du Couronnement de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au nom du Souverain Pontife. Ce jour-là, les exercices ont lieu comme aux plus grandes solennités de l'année...

Une autre date offre aussi une heureuse occasion de pèlerinage : c'est le 17 *octobre*, fête de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, et anniversaire de la consécration publique de la France à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au nom des soixante-quatre évêques de France, en 1872. On ne peut choisir un meilleur jour pour se consacrer d'une manière solennelle à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

L'expulsion des Missionnaires du Sacré-Cœur de leur paisible demeure et la fermeture de la Basilique de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* mise sous les scellés, le 5 novembre 1880, ont obscurci l'éclat des pèlerinages d'Issoudun ; mais les pieux pèlerins n'ont jamais oublié le chemin du sanctuaire qui fut le berceau de leur dévotion chérie ; ne pouvant plus pénétrer ouvertement et en foule comme autrefois dans ce temple auguste, ils venaient cependant prier devant ses portes fermées, et de là, par une porte intérieure, ils se rendaient aux pieds de la Madone ; et quand ils avaient exhalé leur douleur et leurs regrets, ils se transportaient au sanctuaire de l'église paroissiale qui a donné provisoirement à notre céleste Reine un refuge public en attendant l'ouverture officielle du célèbre sanctuaire.

L'Association, en effet, n'a pas eu d'intermittence dans sa vie, dans son mouvement, dans ses exercices. Avec la permission de l'Ordinaire, elle a été transférée à l'église de Saint-Cyr, confiée depuis plusieurs années aux soins des Missionnaires du Sacré-Cœur. C'est là que l'aimable Trésorière du Cœur de Jésus trônait dans une des plus gracieuses chapelles de l'antique collégiale, nouvellement et providentiellement reconstruite ; c'est là qu'Elle entendait les vœux et les prières de ses dévots serviteurs. Tous les privilèges, accordés

à la Basilique, siège de l'Association, avaient été transférés provisoirement à l'église paroissiale, en décembre 1880, à la prière de Mgr Marchal, archevêque de Bourges, par une faveur spéciale de Sa Sainteté Léon XIII.

Aujourd'hui, les portes de la Basilique sont ouvertes et les pèlerins y reviennent comme par le passé rendre leurs hommages à la puissante Patronne des causes difficiles et désespérées.

2^o BASILIQUE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Nous ne pouvons parler du pèlerinage de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* sans faire connaître sa Basilique. Nous examinerons d'abord son histoire et les formes extérieures de son architecture ; ensuite, pénétrant à l'intérieur, nous contemplerons les richesses de ses décorations.

I. *Construction de la Basilique et son extérieur.* — Quand les Missionnaires du Sacré-Cœur s'établirent au nord de la ville d'Issoudun, à l'extrémité d'une place connue sous le nom de *place de Vouet*, ils ne trouvèrent, au lieu où s'élève actuellement notre chère Basilique, qu'une pauvre grange, qu'ils transformèrent en chapelle. Malgré tous leurs efforts pour la meubler et l'orner convenablement, son dénûment rappelait trop l'étable de Bethléem. Cependant les nouveaux Missionnaires y célébraient leurs offices et les fidèles venaient y prier avec une dévotion dont les anciens ont gardé un doux souvenir.

Hélas ! la chapelle improvisée n'était pas solide. Ses murs lézardés menaçaient ruine de tous les côtés. L'Autorité diocésaine crut devoir interdire le Sanctuaire, et les Missionnaires se virent dans la nécessité d'aller célébrer leur messe à l'église paroissiale. L'épreuve était sensible, mais Dieu avait ses desseins... C'est alors que les nouveaux apôtres songèrent à édifier au Sacré Cœur de Jésus, dont ils se glorifiaient de porter le nom, un temple digne de Lui et de sa bien-aimée Trésorière.

Les ressources manquaient, mais les dons et le produit d'images, placées au profit de l'Œuvre par un grand nombre de zélateurs et de zélatrices, permirent bientôt de commencer la construction. Elle s'éleva assez rapidement ; et, grâce aux offrandes que les pieux fidèles voulurent bien envoyer, la nouvelle église était terminée, et consacrée solennellement, sous le vocable du Sacré-Cœur, le 2 juillet 1864, par Mgr Guibert, archevêque de Tours, et mort cardinal sur le siège de Paris.

Dans cette église, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'avait qu'une

humble chapelle, à l'extrémité de la nef latérale, du côté de l'épître. Son culte prenant chaque jour de nouveaux accroissements, et son Association ayant été érigée canoniquement (1864), on comprit qu'un autre sanctuaire était nécessaire pour recevoir les pèlerins qui commençaient à affluer. Il fut donc arrêté qu'on bâtirait en son honneur, derrière le chevet de l'église, une chapelle relativement vaste et spacieuse. Les Associés ayant répondu avec empressement à l'appel qui leur fut adressé, cette chapelle put être inaugurée le jour même de la solennité du Couronnement, le 8 septembre 1869.

Elle est en style gothique de la fin du XIII^e siècle, comme l'église du Sacré-Cœur à laquelle elle fait suite.

Déjà cette première église était embellie, à l'intérieur, par de magnifiques peintures, tandis que les murs du nouveau sanctuaire se trouvaient sans ornements. Ce contraste ne pouvait pas durer longtemps ; en effet, les Enfants de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* faisant assaut de générosité, la nouvelle chapelle fut enrichie d'*ex-voto*, de fresques et de verrières d'une beauté incomparable.

Avant de pénétrer dans son enceinte, examinons l'extérieur de la Basilique. La façade n'a pas le grandiose de celles de nos vieilles cathédrales ; cependant elle n'est pas sans dignité ; il y a de la hardiesse dans sa flèche qui s'élance dans les airs, à une hauteur de quarante mètres environ ; le sommet de cette flèche sert de base à une statue, en pierre, du Sacré-Cœur : cette statue domine toute la contrée, et apparaît au loin comme un signe de salut et un gage de bénédiction.

Approchons-nous des portes d'entrée ; elles offrent en relief les quatre Évangélistes, sculptés avec leurs symboles traditionnels. Au-dessus Notre-Seigneur, assis dans la gloire, présente son Cœur, et reçoit les adorations des Anges. De chaque côté du portail, les apôtres saint Pierre et saint Paul, debout et adossés à la muraille, semblent garder l'entrée du lieu saint. Plus haut, sur la pierre du tympan, Notre-Seigneur est attaché à la Croix ; à sa gauche, la Synagogue, qui a méprisé ses enseignements et qui va disparaître, est figurée par une femme qu'un bandeau aveugle, et qui s'appuie sur des ruines et sur un sceptre brisé ; tandis qu'à droite, l'Église, qui vient de naître, se montre sous la forme d'une jeune reine pleine d'avenir : elle tient dans sa main une coupe toute remplie du sang qui s'échappe du Cœur de son divin Fondateur. Elle puise dans ce sang une force mystérieuse qui la rendra toujours triomphante jusqu'à la fin des temps ; mais cette grâce vivifiante lui viendra par Marie : c'est pourquoi la statue de cette Vierge bénie domine le groupe dont on vient de parler. Elle nous apparaît au bas du grand vitrail de la façade, comme *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

II. *Intérieur de l'église du Sacré-Cœur.* — Le seuil du temple est franchi et nous voilà dans un vestibule, tapissé de plaques de marbre portant des inscriptions : ce sont des *ex-voto* ; comme nous en rencontrerons d'autres, entrons sans nous arrêter. Enfin nous sommes dans l'enceinte sacrée ; nous avons devant nous une vaste nef, coupée par la balustrade du sanctuaire, et terminée par le maître-autel et l'abside ; tandis que, de chaque côté, deux petites nefs longent les murailles latérales et se perdent derrière le sanctuaire. Nos yeux sont d'abord frappés par ce jour mystérieux qui vient des vitraux, par cette admirable variété de couleurs et de dessins qui couvrent les piliers et les murailles, partout où ils ne sont pas revêtus d'*ex-voto* ; car on en découvre de toutes parts ; ils sont en marbre et artistement plaqués sur le pourtour des nefs latérales, sur les surfaces des piliers, dans les embrasures des fenêtres... C'est bien là le plus bel ornement de la Basilique, celui qui publie avec le plus d'éclat l'ineffable puissance de Marie auprès du Cœur de Jésus.

Pénétrés d'un sentiment religieux, avançons ; nous voici à la balustrade du sanctuaire ; agenouillons-nous pour saluer l'adorable Cœur de Jésus, dont l'image apparaît de tous les côtés.

Maintenant considérons les merveilles aussi pieuses qu'artistiques que nous avons sous les yeux : ces deux rangées de stalles sculptées, qui longent le sanctuaire et disparaissent derrière l'autel ; cet autel admirable, tout en pierre et si bien polychromé ; ce groupe de Notre-Seigneur et de la Samaritaine, en relief, sur le tombeau. Arrêtons-nous devant ce tabernacle splendide d'un genre tout nouveau ; il a la forme d'un cœur tout étincelant d'or, couronné d'épines, surmonté des flammes de la charité et de la croix du sacrifice ; la plaie de ce cœur sert de passage à la clef ; sous la main du prêtre elle devient béante et laisse apparaître l'auguste Eucharistie qui semble en jaillir comme un fleuve d'amour ; et le divin Captif, sorti de sa prison volontaire, se donne avec bonheur aux âmes affamées. De chaque côté de ce tabernacle symbolique, on remarque douze statuette figurant les Apôtres ; et au-dessus, une superbe exposition avec ses tourelles et ses clochetons si bien dentelés.

Élevons nos regards et portons-les sur ces charmantes verrières qui couronnent l'abside. Il y en a cinq. Au milieu, c'est la célèbre apparition de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie ; à droite, ce sont les papes Grégoire XVI et Pie IX, avec plusieurs Cardinaux, et Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, qui tous ont travaillé à la béatification de la célèbre Visitandine. A gauche, on voit les papes Clément XIII et Pie VI, le roi Louis XVI et NN SS. Languet et Belzunce, qui ont tous honoré le Sacré-Cœur et

propagé son culte avec zèle. Enfin, à la deuxième verrière de droite et de gauche, Notre-Seigneur confie aux nouveaux Missionnaires la charge de faire connaître et aimer son Cœur, et de réparer les outrages qu'il reçoit de la part des hommes.

Tournons-nous maintenant vers l'entrée du lieu saint. Nous découvrons, au-dessus du vestibule, les grandes orgues qui font entendre leurs sons harmonieux aux grandes solennités ; l'arceau qui les encadre nous offre une fresque aussi belle que touchante : Notre-Seigneur est au sommet, assis dans sa gloire ; il montre son Cœur et invite les mortels à venir s'y reposer comme dans un refuge assuré. Toutes les misères humaines diversement personnifiées répondent à cette douce invitation du Sauveur, et gravitent vers le *centre des miséricordes*.

Derrière les orgues se cache un grand vitrail, où Notre-Seigneur en croix est transpercé par le soldat. Isaïe et Zacharie apparaissent dans les deux petites fenêtres adjacentes, prophétisant la source des grâces renfermées dans le Sacré-Cœur¹ et l'ouverture de ce divin Cœur². Au-dessous de la tribune, à droite et à gauche des portes, deux autres prophètes sont peints sur la muraille : Ézéchiël et Daniel annonçant la réunion des hommes dans un seul Cœur, celui de Jésus³, et nous invitant à nous approcher de ce Cœur sublime⁴. Dans la grande nef, à quelques pas, la chaire à prêcher est adossée à un pilier du côté de l'évangile, elle est ornée de nombreuses sculptures : l'Esprit-Saint plane au-dessus du prédicateur pour l'inspirer ; mais Jésus, montrant son Cœur par derrière, fait voir qu'il est la source de cette inspiration ; tout autour de la chaire sont figurés des apôtres et des évangélistes, parce que c'est leur doctrine qui est enseignée dans l'Église ; enfin, au-dessous, trois statues symbolisant la foi, l'espérance et la charité, bases de la perfection chrétienne, soutiennent ce véritable objet d'art qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

Les quatorze stations du chemin de la Croix ont fourni le sujet des admirables peintures que nous remarquons au-dessus des sept arceaux ouverts de chaque côté de la grande nef. Ce chef-d'œuvre, car c'en est un, est dû au pinceau de M. Paute, élève de Flandrin. L'espace laissé à droite et à gauche du sommet de chaque arceau est occupé par des anges portant des emblèmes ou des inscriptions. Les grandes verrières, ouvertes au-dessus des stations, portent les

¹ *Is.* XII, 3.

² *Zach.* XII, 10.

³ *Ezech.* XI, 19.

⁴ *Ps.* LXIII, 8.

images des saints qui ont excellé dans l'amour du Sacré-Cœur. En marchant lentement vers les grandes portes, et en revenant sur nos pas, nous contemplerons leurs visages rayonnants : ce sont, du côté de l'évangile, saint Alphonse de Liguori et saint Louis de Gonzague, saint Philippe de Néri et saint Thomas de Villeneuve, saint Antonin et saint Bernardin de Sienne, saint Vincent Ferrer et saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin et saint François d'Assise, saint Bernard et saint Laurent Justinien, saint Thomas apôtre et saint Jean l'Évangéliste. Du côté de l'épître, ce sont : sainte Angèle de Foligno et sainte Ludgarde, sainte Gertrude et sainte Claire de Montefalco, sainte Marguerite de Cortone et sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte de Suède et sainte Mechilde, sainte Françoise Romaine et sainte Catherine de Gènes, sainte Jeanne de Valois et sainte Thérèse, sainte Rose de Lima et sainte Madeleine de Pazzi.

Il faut parcourir maintenant les nefs latérales, en commençant par le côté de l'évangile : nous n'avons que cinq arceaux dans chacune, les autres étant occupés par des chapelles que nous visiterons plus tard. Chacun de ces arceaux est éclairé par un magnifique vitrail, ouvrage de M. Lobin, de Tours ; et, sur chaque côté, la muraille porte l'image d'un saint personnage qui a glorifié particulièrement le Sacré Cœur par sa sainteté ou sa doctrine. Voici l'ordre des sujets peints sur les verrières avec leurs fresques latérales, en descendant du sanctuaire du côté de l'évangile : 1^o guérison de l'aveugle de Jéricho, bienheureux Henri Suzo et saint Elzéar ; 2^o Ascension de Jésus-Christ, saint Antoine de Padoue et saint Pierre Damien ; 3^o saint Michel archange ¹, saint Isidore de Séville et saint Eucher de Lyon ; 4^o saint François de Sales avec les Visitandines, saint Jean Chrysostome et saint Antiochus de Ptolémaïde ; 5^o saint Augustin, saint Ambroise et saint Cyprien. — Enfin, au détour et en face de la nef, une fresque nous montre saint Pierre assis sur les ruines de Rome païenne ; l'artiste s'est dépassé ; cette peinture est une merveille.

En nous transportant dans la nef du côté de l'épître, nous trou-

¹ Saint Michel est représenté sous les traits d'un jeune guerrier, au visage rayonnant, armé d'une épée flamboyante, et tenant haut le drapeau du Sacré Cœur. Il touche du pied le globe terrestre enveloppé par les ténèbres de l'erreur, amoncelées spécialement sur l'Europe où régnaient les sociétés secrètes. L'Archange est tout environné d'une auréole céleste, formée par des rayons de lumière et des dards aigus et enflammés, lancés dans toutes les directions, pour combattre les suppôts de Satan. Si nous en croyons le donateur du vitrail, le Prince de la milice des anges serait apparu, sous cette forme, à une sainte âme et lui aurait dit : « C'est au nom du Cœur adorable du Verbe incarné, source de toutes grâces et centre de tout, que j'ai terrassé autrefois l'orgueil de Lucifer. C'est avec le drapeau du Sacré Cœur que je détruirai son empire, dans ces derniers temps, lorsque viendra la lutte suprême. Fais reproduire l'image de cette apparition, et tu l'offriras au Sanctuaire de... et si on la refuse, c'est Issoudun qui la possédera. »

vons un tableau, parallèle à celui de saint Pierre : c'est saint Paul, debout avec son glaive, au-dessus d'un confessionnal ; puis viennent les sujets qui suivent, en montant vers le sanctuaire : 1^o Madeleine repentante aux pieds de Jésus, bienheureuse Marguerite de Hongrie et bienheureuse Julienne-Gabrielle de Fiesole ; 2^o saint Vincent de Paul et les Filles de la Charité, bienheureuse Julienne Falconieri et bienheureuse Élisabeth de l'Ordre des Prémontrés ; 3^o sermon sur la montagne, bienheureuse Philippa de Lorraine et sainte Jeanne-Françoise de Chantal ; 4^o Jésus enfant au milieu des docteurs, bienheureuse Marie des Anges et vénérable Anne-Marguerite Clément ; 5^o saint Simon Stock recevant le scapulaire, vénérable Marie de l'Incarnation et bienheureuse Marie-Victoire-Angélique, de l'Ordre des Servites.

Il nous reste à visiter les chapelles latérales, qui rayonnent de chaque côté du sanctuaire, avant d'arriver à la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il y en a deux plus spacieuses et plus richement ornées, consacrées, l'une, du côté de l'épître, à saint Joseph, ami du Sacré-Cœur, et l'autre, du côté de l'évangile, à saint Jean l'Évangéliste. Elles se composent d'une travée et d'une abside, et se regardent de face. Elles ont chacune un autel parfaitement peint et sculpté, et sont éclairées par deux fenêtres latérales ; au-dessus de chaque autel se trouve une niche circulaire, creusée dans l'épaisseur du mur ; cette niche reçoit le jour par en haut ; et ce jour, dont le regard curieux ne saisit pas l'origine, est si bien ménagé que la *magnifique statue de saint Joseph*, en marbre de Carrare, et le groupe, en pierre polychromée, de *saint Jean reposant sur le Cœur de Jésus* sont environnés d'une lumière mystérieuse, qui en fait ressortir toute la beauté.

Les vitraux de saint Joseph représentent l'intérieur de Nazareth et la mort du saint Patriarche. Quatre fresques nous le montrent contractant mariage avec la Sainte Vierge, adorant l'Enfant Jésus nouveau-né, recevant l'ordre de fuir en Égypte et voyageant dans les déserts.

Les vitraux de saint Jean le représentent penché sur le Cœur de Jésus pendant la Cène, et se tenant debout au pied de la Croix, recevant Marie pour Mère. Les peintures nous rappellent sa vocation à l'Apostolat, son extrême vieillesse, son martyre et sa célèbre vision dans l'île de Patmos.

Trois autres chapelles se succèdent à la suite de celles de Saint-Joseph et de Saint-Jean. Elles se composent d'une simple abside plus ou moins profonde, avec un autel au milieu. Elles sont dénommées du sujet peint sur leur unique vitrail. Du côté de Saint-Joseph, chapelle de la bienheureuse Marguerite-Marie, chapelle de

l'Ange-Gardien, chapelle de Saint-Joachim et de Sainte-Anne; du côté de Saint-Jean, chapelle des âmes du Purgatoire, chapelle du Rosaire, petite chapelle de Saint-Joseph, destinée à devenir chapelle du Christ¹.

III. *Intérieur de la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur.* — Enfin nous arrivons à la *chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur*. On y pénètre par trois arcades, dont une plus grande au milieu : leurs arceaux sont richement sculptés et décorés ; mais que font ces anges qui se tiennent debout de chaque côté, avec un visage si gracieux ? L'un a reçu l'humble mission de quêter des offrandes pour les besoins de l'Association, l'autre vous invite à déposer vos recommandations dans le tronc qu'il tient entre ses mains.

En parcourant la chapelle dans sa longueur, nous trouverons qu'elle a trois travées jusqu'à la balustrade de son sanctuaire. A genoux, un salut et une prière à la Patronne des causes désespérées ! Pour l'heure, détournons les yeux de sa statue et faisons quelques pas en arrière, pour admirer ces merveilleux vitraux, qui sont, comme les plus beaux du Sacré Cœur, l'ouvrage de M. Lobin. Les premiers qu'on rencontre à gauche et à droite sont deux magnifiques présents de la pieuse famille de Parme : l'un représente l'*Annonciation*, l'autre la *Visitation* ; dans l'arceau suivant nous trouvons l'*Adoration des bergers* et celle des *Rois mages*, offrande de la famille Munster de l'Angleterre ; enfin viennent la *Présentation de Notre-Seigneur* au temple et le *Couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans le ciel : ces deux verrières ont été données par M^{me} Moore, de Londres. En retournant à la balustrade, voyons ces trois confessionnaux, espacés de chaque côté et à moitié enfoncés dans le mur, au-dessous des verrières ; quel beau travail, quelles riches sculptures ! comme l'artiste a bien exprimé par divers emblèmes les effets du sacrement de Pénitence !

Nous voici dans le sanctuaire, sous le regard de la divine Mère : considérons cette merveilleuse statue couronnée par Pie IX ; qu'elle est ravissante ! En la voyant, comme on dit volontiers avec cet immortel Pontife : *Qu'elle est bonne Notre-Dame du Sacré-Cœur !*

Un peu plus élevée que la statue de saint Joseph, celle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est, comme elle, en marbre blanc de Carrare.

¹ Dans ces derniers temps, un Christ, en ivoire, d'un mètre d'élévation et d'une seule pièce, était exposé, dans une ville d'eaux, au milieu d'objets d'art de la dernière inconvenance. Ce Christ, sculpté au xvii^e siècle par un maître italien, faisait l'admiration des baigneurs intelligents : chacun s'arrêtait devant ce chef-d'œuvre incomparable. Un prêtre, en le contemplant, se disait : Ah ! si ce Christ m'appartenait, je lui rendrais un culte public, pour réparer les outrages qu'il reçoit au milieu de ces turpitudes. Ce Christ entendit cette prière... et aujourd'hui il appartient aux Missionnaires du Sacré-Cœur ; il attend l'exécution de la promesse qui lui fut faite.

Si le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* traduit dans un seul mot toutes les relations qui existent entre le Cœur de Jésus et celui de Marie, son *image* n'est pas moins heureuse à montrer à tous les yeux cette sublime pensée ; elle est reproduite par millions d'exemplaires et répandue dans tout l'univers catholique ; il sera facile à nos lecteurs de la rencontrer, s'ils ne la possèdent déjà. Un regard sur cette délicieuse représentation de Marie leur en dira plus que tous les discours ; et leur cœur se sentira captivé.

Notre-Dame du Sacré-Cœur s'offre à nous, d'abord, sous les dehors si aimables d'une Vierge Mère dans l'extase de la prière et de l'amour ; ses yeux se portent, avec une ineffable tendresse, sur Jésus, le fruit béni de son incomparable virginité. C'est l'épouse des Cantiques, oubliant tout ce qui l'entoure pour s'écrier, dans le saisissement de la joie : « Je l'ai trouvé, le bien-aimé de mon âme : *Inveni quem diligit anima mea* ¹. Voilà l'objet de mon éternelle contemplation, je le retiens auprès de moi, je ne le laisserai point aller : *Tenui eum, nec dimittam* ². Des liens indissolubles m'attachent à Lui. Mon Fils, donnez-moi votre Cœur : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi* ³. »

Mais, devant notre bonne Mère, une autre figure attire, à son tour, nos regards : c'est Jésus âgé de douze ans, le Verbe fait chair par amour pour nous, le Fils de Dieu reconnaissant Marie pour sa Mère.

Il est là, debout, avec toutes les amabilités de son enfance et toute la majesté de sa nature divine. D'une main, il présente au ciel et à la terre, aux hommes et aux anges, aux siècles passés et aux siècles futurs, à nous et à sa Mère, son *Cœur*, véritable fournaise de l'amour, source de toutes les grâces, centre et royaume de tous les cœurs... ; de l'autre main, et d'un geste expressif, que la plume ne peut rendre, il montre Marie, en disant : « Voici ma Mère et la vôtre ; c'est de son sang virginal que mon Cœur adorable a été formé ; Elle peut l'ouvrir à son gré. Je La proclame *Intendante* de ce royaume, *Dispensatrice* officielle de ses biens, sous ce titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. »

La statue est dans une niche et couronnée par un dais, elle est surmontée par un vaste vitrail, au sommet duquel apparaît la première image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, peinte sur verre par l'artiste que nous connaissons.

Aux côtés de la statue, des écussons représentent les divers éta-

¹ *Cant.* III, 1.

² *Ibidem.*

³ *Pror.* XXIII, 26.

blissements des Missionnaires du Sacré Cœur et différentes contrées du Berry.

Abaissons nos regards sur le grand autel : quelles richesses de sculpture, de peinture de décor ! que ce tabernacle est gracieux ! Admirons, à droite et à gauche, ces tourelles si élégantes, qui servent de base aux chandeliers, et ces anges si frais, si beaux, si pieux qui portent les attributs de Marie. Sur le tombeau, cette Vierge bénie nous apparaît bien comme la Patronne des causes désespérées. Assise sur un trône, elle a devant elle son Jésus debout et toujours montrant son Cœur ; elle est occupée à rendre ce Cœur propice à une foule de misérables qui se pressent autour d'elle.

Mais n'oublions pas les chapelles latérales du sanctuaire. Elles sont éclairées chacune par une belle verrière géminée. Ces verrières, ainsi que les deux autres qui donnent sur le grand autel, représentent des épisodes du temps de la guerre 1870-71 : ce sont des témoignages de reconnaissance offerts par les villes de Bourges, de Châteauroux et d'Issoudun. Au-dessous des vitraux, les espaces qui ne sont point envahis par les *ex-voto* sont occupés par des peintures du premier mérite. Elles nous représentent les auteurs sacrés qui ont loué ou prophétisé Marie. Ce sont, dans les petites chapelles, les quatre Evangélistes, et en face Moïse, Isaïe, David et Salomon. Mais quels sont ces médaillons encadrés par les dessins les plus riches et les plus variés et qui encadrent eux-mêmes si gracieusement les petits autels ? Il y en a trois, un grand au milieu, deux petits à droite et à gauche. Dans la chapelle qui est du côté de l'épître, celui du milieu figure *le festin des noces de Cana* : on voit à droite *les serviteurs qui remplissent les urnes*, et à gauche *les Apôtres émerveillés confessant la divinité de Jésus-Christ*. Dans la chapelle qui est du côté de l'évangile, celui du milieu représente *la Cène* : on voit à droite *l'intervention de Marie dans l'institution de l'Eucharistie* et à gauche *sa première communion* des mains de saint Pierre. Au pied du grand autel, la muraille nous offre, de chaque côté, deux personnages en pied : ce sont les docteurs qui ont spécialement exalté le pouvoir de la Sainte Vierge auprès de Dieu ; du côté de l'épître, *saint Éphrem* et *saint Bonaventure* ; du côté de l'évangile, *saint Bernard* et *saint Pierre Damien*.

Si, en finissant, nous levons les regards vers la voûte, parmi les nombreux dessins polychromés qui la décorent avec tant d'élégance, nous découvrons des personnages : ce sont des anges qui tiennent dans leurs mains des banderolles à la gloire de la Reine du ciel ; ce sont les bustes des femmes célèbres qui ont figuré Marie, sous l'ancien Testament : Ève, Ruth, Jahel, Sara, Rachel, la femme sage de Thécua, la veuve de Sarepta, Judith, et finale-

ment Esther et Bersabée accompagnées de leurs époux royaux.

Au-dessous de la chapelle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, se trouve une crypte ou chapelle souterraine de la même grandeur. Elle n'est ouverte au public que dans les grandes circonstances ; visitons-la. Elle est bien simple et dépourvue d'ornements : cependant nous y verrons des *ex-voto* qui n'ont pas trouvé place dans l'église supérieure : un vaste et magnifique marbre, avec une inscription lapidaire, retraçant en quelques lignes les faits les plus saillants du glorieux pontificat du regretté Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, insigne bienfaiteur de l'Association des Missionnaires du Sacré-Cœur ; un autel en pierre sculptée ; et, dans l'abside, trois petites verrières, qui méritent d'être examinées : au milieu, c'est *Notre-Dame des Sept-Douleurs*, tenant sur ses genoux le corps inanimé de Jésus ; à droite, c'est *le Saint Cœur de Marie*, répandant des grâces de conversion sur diverses classes de pécheurs personnifiant les sept péchés capitaux. Enfin, à droite, c'est *le Cœur agonisant de Jésus*, répandant des grâces particulières sur les infortunés qui agonisent, et quittent la vie par divers genres de mort.

IV. *Sanctuaire provisoire de Notre-Dame du Sacré-Cœur à l'église paroissiale.* — L'église de Saint-Cyr, la seule église paroissiale d'Issoudun, où se trouvait le nouveau sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, est une ancienne collégiale nouvellement réparée et en partie reconstruite. Son architecture est le gothique flamboyant. Bâtie sur de vastes proportions, elle a trois nefs dont une, celle du milieu, est immense : ces trois nefs ont la même longueur et comprennent onze travées. Des chapelles rayonnent dans toute la longueur des bas-côtés ; de plus, il y a deux sacristies monumentales dont la profondeur n'est pas uniforme. On admire pour sa grandeur un immense vitrail, qui forme le fond de l'église, derrière le grand autel ; on admire encore, suspendue au-dessus des grandes portes, une vaste et sublime descente de Croix sur toile, original du célèbre Jean Boucher, et, dans les nefs latérales, un beau chemin de Croix, inauguré en 1883.

La façade de cette belle église, avec ses deux flèches gothiques, reste encore à construire, faute de ressources !!!

La *chapelle provisoire de Notre-Dame du Sacré-Cœur* est au milieu de l'église, auprès de la porte latérale du nord, en montant vers l'autel. Depuis que l'auguste Exilée en avait pris possession, à toutes les heures du jour, on trouvait des personnes en prières devant sa balustrade.

La statue qu'on voit là n'est pas celle de la Basilique ; mais elle en est une fidèle reproduction ; même taille, mêmes traits, même

attitude. Si elle n'est pas en marbre précieux, elle a l'avantage d'être richement polychrômée, et elle gagne, par le décor, ce qu'elle perd du côté de la matière. Notre puissante Reine est donc debout avec son divin Enfant, sur un trône modeste, au bas d'un splendide vitrail, où figurent quatre personnages : saint Jean-Baptiste, sainte Marguerite, vierge et martyre, saint Augustin et sainte Félicité martyre avec son enfant entre ses bras, don précieux de la famille Guignard et Dardy, d'Issoudun.

V.

APPROBATIONS ET FAVEURS ACCORDÉES PAR LE SAINT-SIÈGE.

Ces approbations et faveurs diverses se rapportent à la *Congrégation* des Missionnaires du Sacré-Cœur, à l'*Association* et autres *Œuvres* dont nous avons à parler. Nous les mentionnerons ici dans leur ordre chronologique, en citant, dans leur entier, les Brefs les plus importants concernant l'Archiconfrérie.

BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

APPROUVANT L'ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

PIE IX, PAPE.

A PERPÉTUITÉ.

Ayant appris que, dans l'église récemment construite en l'honneur du très saint Cœur de Jésus, en la ville d'Issoudun, diocèse de Bourges, il existe une pieuse Confrérie de fidèles de l'un et de l'autre sexe, canoniquement érigée ou qui doit l'être bientôt, sous le titre de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, vulgairement appelée *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, dont les membres s'adonnent ou veulent s'adonner avec zèle aux œuvres de piété et de charité ; désirant que cette Confrérie prenne de jour en jour de nouveaux accroissements, et Nous confiant en la miséricorde du Dieu tout-puissant et en l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, Nous accordons aux fidèles des deux sexes, qui à l'avenir s'y feront agréger, une Indulgence plénière pour le jour de leur réception, pourvu que, véritablement contrits et s'étant confessés, ils reçoivent le très saint Sacrement de l'Eucharistie ; de même,

tant à ceux qui sont déjà inscrits, qu'à ceux qui se feront inscrire plus tard dans ladite Confrérie, Indulgence plénière à l'article de la mort, pourvu qu'ils se confessent et communient, ou que, en cas d'impossibilité, pénétrés au moins d'une vive contrition, ils invoquent dévotement de bouche, s'ils le peuvent, sinon de cœur, le nom de Jésus.

En outre, à tous les Confrères présents ou futurs qui, après s'être confessés et avoir communié, visiteront pieusement la chapelle ou l'oratoire de la Confrérie, le jour où ladite Confrérie célèbre sa fête principale, jour fixé par eux une fois pour toutes, avec l'approbation de l'Ordinaire, et le jour de la Conception, de la Nativité et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée, depuis les premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil, et qui y prieront pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église ; pour chacun de ces jours, Nous leur accordons miséricordieusement dans le Seigneur une Indulgence plénière, et rémission de tous leurs péchés. De plus, à tous les Confrères qui, au moins contrits de cœur, visiteront avec dévotion cette église, ou chapelle, ou cet oratoire susdit aux quatre jours de fêtes désignés, une fois pour toutes, dans le courant de l'année par le même Ordinaire, et y prieront comme il a été dit ci-dessus, une Indulgence de sept ans et de sept quarantaines ; et pour toute bonne œuvre qu'ils auront accomplie, Nous leur remettons, en la forme accoutumée de l'Église, soixante jours des pénitences qu'ils auraient encourues ; Nous accordons aussi que toutes ces Indulgences, tous ces pardons de péchés et toutes ces rémissions de pénitences puissent être appliqués, par mode de suffrage, aux âmes des fidèles qui sont sorties de cette vie, unies à Dieu par la charité. Et ce nonobstant toute disposition contraire. Les présentes vaudront à perpétuité.

Donné à Saint-Pierre de Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le 7 juin 1864, dix-huitième année de Notre Pontificat.

N. Card. PARACCIANI CLARELLI.

PIUS PP. IX.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Cum sicut accepimus, in ecclesia, quæ nuper ædificata fuit in honorem sanctissimi Cordis Jesu loci, vulgo « Issoudun » nuncupat. Bituricen. diœc. pia et devota utriusque sexus Christifidelium Confraternitas sub titulo B. M. V. Imm., vulgo « *Notre-Dame du Sacré-Cœur* » nuncupat., canonice erecta vel erigenda existat, cujus

Confratres et Consorores quam plurima pietatis et charitatis opera exercere consueverunt, seu intendunt; Nos, ut Confraternitas hujusmodi majora in dies suscipiat incrementa, de Omnipotentis Dei misericordia ac B. Petri et Pauli Apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus utriusque sexus Christifidelibus, qui dictam Confraternitatem in posterum ingredientur, die primo eorum ingressus, si vere pœnitentes et confessi, sanctissimum Eucharistiæ sacramentum sumpserint, plenariam, ac tam descriptis, quam pro tempore describendis in dicta Confraternitate Confratribus et Consororibus, in cujuslibet eorum mortis articulo, si vere quoque pœnitentes et confessi, ac sancta Communione refecti, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti, nomen Jesu ore, si potuerint, sin minus corde devote invocaverint, etiam plenariam; nec non eisdem nunc, et pro tempore existentibus dictæ Confraternitatis Confratribus et Consororibus, vere pœnitentibus et confessis ac sancta Communione refectis, qui prædictæ Confraternitatis ecclesiam, seu capellam vel oratorium, die festo principali dictæ Confraternitatis per eosdem Confratres semel tantum eligendo, et ab Ordinario approbando, necnon Conceptionis, Nativitatis et Assumptionis B. M. V. I. festivitibus a primis Vesperis usque ad occasum solis dierum hujusmodi, singulis annis, devote visitaverint et ibi pro Christianorum principum concordia, hæresum extirpatione, ac sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione, pias ad Deum preces effuderint, quo die prædictorum id egerint, plenariam similiter omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Insuper dictis Confratribus et Consororibus saltem corde contritis, qui ecclesiam, seu capellam, vel oratorium hujusmodi, in quatuor anni festis per eundem Ordinarium semel eligendis, devote visitaverint, ibique, ut supra oraverint, septem annos totidemque quadragenas; pro quolibet opere bono autem, quod peregerint, sexaginta dies de injunctis eis, seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis, in forma Ecclesiæ consueta relaxamus: quas omnes et singulas Indulgentias, peccatorum remissiones, ac pœnitentiæ relaxationes etiam animabus Christifidelium, quæ Deo in charitate conjunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicari posse etiam in Domino indulgemus. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die VII Junii MDCCCLXIV, Pontificatus Nostri anno decimo octavo.

N. Card. PARACCIANI CLARELLI.

BREF

DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.
DONNÉ PAR PIE IX.

A Notre vénérable frère l'Archevêque de Bourges.

Vénérable frère, Salut et bénédiction apostolique. Nous aussi, nous honorons de cœur Marie, sainte Mère de Dieu et toujours Vierge, et Nous faisons tout ce qui dépend de Nous pour que les fidèles lui rendent un culte et une vénération qui croissent de jour en jour. C'est donc bien volontiers que Nous avons accueilli les demandes de Notre cher Fils Jules Chevalier, Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, à Issoudun, diocèse de Bourges, qui, au nom des membres de la Confrérie, formée sous le patronage de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie et sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, canoniquement instituée, comme on nous l'assure, dans l'église desdits Missionnaires, bâtie en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, nous a demandé humblement que l'Image de l'Immaculée Vierge Mère de Dieu, honorée sous ce titre, et devenue très célèbre par la piété et le culte, non seulement des membres de la Confrérie, mais de tous les fidèles répandus au loin, puisse être, avec notre permission, ornée d'un diadème. Puisqu'il en est ainsi, après avoir supplié cette céleste Patronne qu'elle ne cesse jamais de Nous assister de son puissant secours, Nous et l'univers catholique, et de Nous soutenir parmi tant et de si grandes fluctuations; Nous Vous chargeons, Vénérable Frère, par la teneur des présentes et par Notre autorité Apostolique de *couronner* en Notre nom la susdite Image au jour désigné par Vous. Et pour que cette solennité tourne aussi au bien spirituel des fidèles, Nous accordons, par la même Autorité et par la teneur des présentes, à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, le jour même du Couronnement, ou l'un des sept jours qui suivront immédiatement, s'étant confessés avec un vrai repentir, et nourris de la sainte Communion, visiteront ladite église, et devant l'Image de la Mère de Dieu, ornée de son diadème, adresseront dévotement à Dieu de ferventes prières pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église, Indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés; indulgence qui pourra même être appliquée, par forme de suffrage,

aux âmes des fidèles qui, unies à Dieu par la charité, auront quitté cette vie. Les présentes valables seulement pour cette fois.

Donné à Saint-Pierre de Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le 23 février 1869, de Notre Pontificat l'an 23^e.

(Place du sceau).

N. Card. PARACCIANI CLARELLI.

PIUS PP. IX.

VENERABILI FRATRI ARCHIEPISCOPO BITURICENSI.

Venerabilis Frater, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Sanctam Dei Matrem eandemque semper Virginem Mariam et Nos ex animo colimus, utque fideles effusiori in dies obsequio et veneratione prosequantur, quacumque ope possumus, procuramus. Itaque lubenti animo excepimus dilecti filii Julii Chevalier moderatris Missionariorum Sanctissimi Cordis Jesu Exsolduni, vulgo Issoudun, Bituricensis Dñs postulationes, qui nomine Confratrum et Consororum Confraternitatis sub Patrocinio B. Mariæ Virginis Immaculatæ, vulgo *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, quæ nominatur, in ecclesia eorundem Missionariorum, in honorem SSmi Cordis Jesu, ut asseritur, institutæ, ut humiliter a Nobis petiit, ut Immaculatæ Virginis Deiparæ Imago, illo sub titulo, non modo Confratrum et Consororum, sed omnium late fidelium pietate et religione maxime insignis, diademate augeri, impetrata a Nobis venia, possit. Quæ cum ita sint, Cœlestem Patronam adprecati ut nunquam desistat Nos et Catholicum Orbem præsentis ope tueri et in tot tantisque fluctibus fortunare, tibi Venerabilis Frater, eas partes vi præsentium, auctoritate Nostra Apostolica committimus. ut, die per te designando memoratæ Imagini *Coronam* Nostro nomine imponas. Quo autem solemnities hujusmodi vel in spirituale cedant fidelium bonum, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus, qui Coronationis die aut uno ex septem diebus continuis immediate subsequentibus, vere pœnitentes et confessi ac sacra Communionem refecti, dictam ecclesiam visitaverint, et ante simulacrum Deiparæ diademate auctum devote pro christianorum principum concordia, hæresum extirpatione ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quæ etiam animabus Christifidelium, quæ Deo in charitate conjunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii, applicari poterit, eadem Auctoritate tenore præsentium concedimus. Præsentibus una hac vice valituris.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die XXIII Februarii MDCCCLXIX. Pontificatus Nostri anno vigesimo tertio.

(Locus Sigilli).

N. Card. PARACCIANI CLARELLI.

— Sa Sainteté Pie IX, après avoir béni et encouragé l'œuvre des Missionnaires du Sacré-Cœur, d'Issoudun, a daigné, par rescrit du 8 septembre 1860, accorder, une fois le jour, 100 jours d'indulgence à l'invocation : *Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus !*

— Indulgence de 100 jours, une fois le jour, accordée par Sa Sainteté Pie IX, aux associés du diocèse de Bourges, à la récitation du *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*, 13 février 1869.

(*Annales*, mai 1869.)

— Bref de N. S. Père le Pape Pie IX, en février 1869, érigeant l'Association en Archiconfrérie pour le diocèse de Bourges.

(*Annales*, 1875.)

— Lettre de N. S. Père le Pape Pie IX, le 15 juin 1870, félicitant l'Association de son accroissement, de son dévouement à la sainte Église et de sa foi à l'Infaillibilité pontificale.

(*Annales*, juillet 1870.)

— Indulgence de *cent jours*, une fois le jour, accordée le 26 juin 1867, par N. S. Père le Pape à l'invocation : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !*

(*Annales*, août 1867.)

— Lettre du cardinal Antonelli, août 1868, annonçant à la baronne de Chabert que le Saint-Père bénit sa chapelle sous l'invocation de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

(*Annales*, novembre 1868.)

— L'indulgence de *cent jours*, déjà accordée aux associés du diocèse de Bourges, pour la récitation du *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*, est étendue à *tous les Associés, quelque lieu qu'ils habitent*, 13 juin 1870.

— Notre T. S. Père le Pape Pie IX s'est inscrit lui-même dans

les rangs de l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, au mois de février 1869.

(*Annales*, mars 1869.)

— Lettre de N. T. S. Père le Pape, félicitant l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* de son zèle à répandre la dévotion envers le Sacré Cœur de Jésus.

(*Annales*, mai 1871.)

— Bref du Souverain Pontife, accordant à l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun l'indulgence de la *Portiuncule*, 27 février 1872.

(*Annales*, juillet 1872.)

— Indulgence plénière accordée par N. T. S. Père le Pape pour la célébration de la fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, 31 mai 1872, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent de la rue Monceaux, Paris.

(*Annales*, juillet 1872.)

— Bénédiction du Souverain Pontife aux Missionnaires du Sacré-Cœur et à l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, en l'audience du 7 juillet 1872.

(*Annales*, août 1872.)

— Pie IX donne un *sou d'or* pour les enfants de la Petite-Œuvre du Sacré-Cœur, d'Issoudun.

(*Annales*, août 1872.)

— Bénédiction du Souverain Pontife aux pèlerins réunis à Issoudun pour la consécration de la France à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

(*Annales*, novembre 1872.)

— Lettre du Souverain Pontife, félicitant Mgr l'Archevêque de Bourges au sujet du pèlerinage catholique accompli à Issoudun, le 17 octobre 1872.

(*Annales*, février 1873.)

— Bénédiction du Souverain Pontife au pèlerinage accompli à Issoudun, le 8 septembre 1873.

(*Annales*, octobre 1873.)

— Décret du Souverain Pontife, accordant le couronnement solennel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à Sittard (Hollande).

(*Annales*, février 1874.)

— Indulgence de 100 jours accordée par Pie IX à toute personne qui priera aux intentions du Souverain Pontife devant une image représentant la statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun, couronnée par Mgr l'Archevêque de Bourges, le 8 septembre 1869.

(*Annales*, juillet 1874.)

— Bref du Souverain Pontife, érigeant l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun en Basilique mineure, le 17 juillet 1874.

(*Annales*, août 1874.)

— Indulgences et faveurs accordées par Pie IX aux prêtres affiliés aux Missionnaires du Sacré-Cœur, d'Issoudun.

(*Annales*, août 1874.)

— Lettre du Souverain Pontife, remerciant l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun d'un album envoyé au nom de douze millions d'Associés.

(*Annales*, août 1874.)

— Décret du Souverain Pontife, approuvant l'Institut des Missionnaires du Sacré-Cœur, d'Issoudun, le jour de la fête du Sacré-Cœur, 1874.

(*Annales*, août 1874.)

— Indulgences et faveurs accordées par Pie IX aux enfants et aux bienfaiteurs de la Petite-Œuvre du Sacré-Cœur, d'Issoudun.

(*Annales*, août 1874.)

— Bénédiction apostolique envoyée par Pie IX, le 8 septembre 1874, aux évêques et aux pèlerins réunis à Issoudun.

(*Annales*, septembre 1874.)

— Bref du Souverain Pontife, accordant 300 jours d'indulgence aux fidèles qui visitent le sanctuaire d'Issoudun.

(*Annales*, novembre 1874.)

— Bref du Souverain Pontife, accordant diverses indulgences et faveurs à la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur, d'Issoudun.

(*Annales*, novembre 1874.)

— Bref du Souverain Pontife, accordant le couronnement solennel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* à Insbruck (Autriche), le 8 mai 1874.

(*Annales*, janvier 1875.)

— Lettre du Souverain Pontife, remerciant l'Association d'Issoudun de *trois millions* de suppliques demandant la consécration solennelle de tous les chrétiens au Sacré Cœur de Jésus, 10 février 1875.

(*Annales*, avril 1875.)

— Pie IX a daigné consacrer un calice d'or destiné au sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun et s'en servir à la sainte Messe.

(*Annales*, juillet 1870.)

— Sa Sainteté Pie IX a daigné pareillement, en juin 1874, se servir à la sainte Messe d'un ornement qui appartenait à la Petite-Œuvre d'Issoudun, et qui devait servir désormais à la première Messe des prêtres de la Petite-Œuvre.

— Lettre de Mgr l'Archevêque de Bourges, en date du 1^{er} mai 1875, déclarant, au nom du Saint-Père, la confirmation de tous les privilèges, faveurs spirituelles, indulgences, dont la bonté du Souverain Pontife a daigné enrichir l'image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, la Basilique d'Issoudun et l'immense Association dont elle est le centre.

(*Annales*, mai 1875.)

— Lettre du Souverain Pontife, janvier 1876, remerciant Mgr l'Archevêque de Bourges de la *Rose d'or* et des *vingt-cinq mille francs* envoyés par l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* d'Issoudun.

— Décret du Souverain Pontife, 12 juin 1877, approuvant les Constitutions des Missionnaires du Sacré-Cœur.

— Lettre du Souverain Pontife, 24 janvier 1878, remerciant Mgr l'Archevêque de Bourges des *bijoux* et des *dix mille francs* envoyés par l'Association d'Issoudun.

— Bref du Souverain Pontife, 29 janvier 1878, enrichissant d'indulgences le *Tiers-Ordre* du Sacré Cœur de Jésus fondé par les Missionnaires du Sacré-Cœur.

— Rescrit de Sa Sainteté Léon XIII, le 16 novembre 1878, permettant de dédier à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* l'ancienne église de Saint-Jacques des Espagnols, à Rome.

-- *Décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, conférant entièrement, par ordre de Sa Sainteté Léon XIII, à la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus, d'Issoudun, la direction générale de l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur pour le monde entier.*

DÉCRET.

En 1854, commença à fleurir à Issoudun, Archidiocèse de Bourges, en France, une Société de prêtres qui consacrerent leurs forces, leur intelligence et leurs soins à cultiver la vigne du Seigneur, principalement par les saintes missions. Ils prirent le nom de *Missionnaires du Sacré Cœur de Jésus*.

Pour attirer sur eux et sur leur œuvre les faveurs de Marie, Mère de Dieu, ils se réfugièrent sous sa protection, et, le 8 décembre, jour de si heureux présage, où fut placée parmi les dogmes de l'oi sa Conception Immaculée, ils commencèrent *les premiers* à honorer Marie sous le titre de NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR. Mais la diffusion de ce culte parmi les fidèles du Christ fut tellement rapide qu'une Confrérie sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fut établie dans *leur église d'Issoudun*, par l'autorité de l'Ordinaire, le 26 janvier 1864.

Le Saint-Siège non seulement gratifia cette Confrérie des plus amples indulgences, l'érigea en Archiconfrérie, et donna à l'Archevêque de Bourges l'autorisation d'en couronner la statue en son propre nom ; mais encore il proclama l'union très étroite et *indissoluble* de l'Institut lui-même avec la Confrérie. Car dans le décret de louange rendu en faveur de l'Institut par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 8 mars 1869, les membres en sont appelés *Missionnaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et, le 17 juillet 1874, Pie IX, de sainte mémoire, décora *leur église d'Issoudun* du titre et des privilèges de *Basilique mineure*.

Mais Rome qui surpasse de beaucoup les autres villes, et par sa dévotion et par sa piété ardente envers Marie, Mère de Dieu, commença à l'honorer *sous ce même vocable* : et le 8 décembre 1872, la *Confrérie* de Notre-Dame Immaculée *d'Issoudun* fut régulièrement établie dans l'église de Saint-André du Quirinal. Des lettres Apostoliques, du 8 juillet 1873, accordèrent à ladite Confrérie de jouir des indulgences dont celle d'Issoudun avait été enrichie, et d'autres lettres, en forme de brefs, en date du 5 août, lui donnèrent les titres et les droits d'Archiconfrérie. Elle fut transférée ensuite

de l'église de Saint-André du Quirinal à celle de Saint-Venant, et de cette dernière à l'église de Saint-André della Valle.

Or, la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur, ayant acheté dans cette auguste ville, il y a quelques mois, l'église de Saint-Jacques des Espagnols, sur la place Navone, pour la relever de ses ruines et de la dégradation où elle était tombée, et la rendre à son antique splendeur, obtint du Souverain Pontife, le 16 novembre 1878, la faculté de la consacrer à *Notre-Dame du Sacré Cœur de Jésus*, et d'y construire un couvent pour ses Missionnaires. Le prêtre Jules Chevalier, Fondateur et Supérieur général de ladite Société, adressa à notre Très Saint Père le Pape Léon XIII d'instantes prières pour que l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré Cœur de Jésus*, qui est présentement établie à Saint-André della Valle et qui tire son origine de l'Archiconfrérie d'Issoudun, fût transférée par l'Autorité Apostolique dans l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* de la place Navone, et confiée aux soins et à la direction de son Institut.

Notre Très Saint Père, ayant pesé les motifs allégués et déférant avec bienveillance aux prières du suppliant, a ordonné et ordonne par le présent Décret que l'Archiconfrérie soit transférée dans l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sur la place Navone, et confiée entièrement aux soins et à la direction des Missionnaires du Sacré Cœur de Jésus, avec les droits et privilèges accordés à ladite Archiconfrérie, à la condition toutefois que ladite Archiconfrérie, ainsi confiée aux soins et à la direction des Missionnaires, soit en tout soumise au seul Éminentissime Cardinal-Vicaire.

Cependant Sa Sainteté, afin de laisser dans l'église de Saint-André della Valle un souvenir de l'Archiconfrérie, a voulu que l'image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, exposée dans cette église au culte public, y fût maintenue ; que les ex-voto déjà donnés par les fidèles, y fussent conservés ; que les Messes, fondées jusqu'à ce jour, se célébrassent comme dans le passé, et qu'à l'avenir on y fit seulement les prières demandées par la dévotion et la piété des fidèles.

Et ce, nonobstant la règle *de Jure quæsito non tollendo*, et tout autre, *in contrarium*, quelle qu'elle soit, digne même de mention et dérogation spéciales et individuelles.

A ces causes, le Saint Père a ordonné que le présent Décret soit fait et notifié à qui de droit.

Donné à Rome, de la Secrétairerie de la Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques, le 26 avril 1879.

Al. Cardinal OREGLIA a S. Stephano, préf.

Place † du sceau.

A. PANICI, secrétaire.

DECRETUM

Ab anno 1854. Presbyterorum Societas Exsolduni in Archidiecesi Bituricensi in Galliis florere cœpit, qui vires, consilia et operam ad vineam Domini, sacris expeditionibus potissimum excolendam, contulerunt, quique Missionarii audiunt Sacratissimi Cordis Jesu. Ut autem Dei Matris Mariæ opem sibi et operi conciliarent, ad Ejus præsidium confugerunt, Eamque Dominam Nostram a Sacratissimo Corde, vulgo: *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, primitus venerari cœperunt auspiciatissimo die octavo decembris, quo Ejus Immaculatus Conceptus inter fidei dogmata relatus est. Hic vero cultus inter Christifideles brevi ita diffusus est, ut Sodalitas Beatissimæ Virginis a Sacro Corde Jesu titulo gaudens in sacra æde Exsoldunensi, auctoritate ordinaria, die vigesima nona Januarii 1864, fuerit instituta.

Apostolica Sedes non modo hujusmodi Sodalitatem amplissimis Indulgentiarum muneribus locupletavit, in Archisodalitatem erexit et nomine proprio coronam simulacro imponendi facultatem largita est Archiepiscopo Bituricensi; verum etiam Institutum ipsum cum eadem Sodalitate arcto et indissolubili nexu conjunctum edixit. In Decreto enim, quo Institutum laudatur, edito per Sacram Congregationem Episcoporum et Regularium die 8 Martii 1869, Missionarii ipsi a Domina Nostra Sacratissimi Cordis Jesu nomen habere dicuntur, eorumque Exsoldunensem ecclesiam Pius IX sa: m: die 17 Julii 1874 minoris Basilicæ titulo et privilegiis ornavit.

Roma vero quæ inter alias urbes in cultu et pietatis studio erga Matrem Dei Mariam longe eminent, eodem titulo Sanctam Dei Parentem colere cœpit, et die octavo Decembris anno 1872 in ecclesia S. Andreae in colle Quirinali rite instituta fuit Sodalitas Immaculatæ Dominae Nostræ Exsoldunensis: cui Sodalitati Litteris apostolicis die octavo Julii anno 1873, datum fuit frui Indulgentiis quæ tributæ fuerant Societati Exsoldunensi; et aliis litteris, Brevibus datis, die quinto Augusti, Archiconfraternitatis nomine et juribus decorata fuit. Hæc vero ab ecclesia S. Andreae ad ædem S. Venantii, et ab hac ad S. Andream vico Vallis translata fuit.

Itaque cum ab hinc paucis mensibus præfata Missionariorum Societas, Alma in hac Urbe, ædem olim S. Jacobi, Nationis Hispanicæ, in foro Agonali emptam, a squalore et ruinis ad novum decus vindicavit, eamque facultate habita a Summo Pontifice, die 16 No-

vembris, anno 1878, Beatæ Mariæ Virgini a Sacro Corde Jesu dedicaverit; et ibi sibi conclavia suis Missionariis incolenda attribuerit; sacerdos Julius Chevalier, ejusdem Societatis Fundator et Superior Generalis, Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII supplices admovit preces, ut Archisodalitas Beatissimæ Virginis a Sacro Corde Jesu, quæ in ecclesia S. Andreæ de Valle in præsentis est, quæque suam ab Archisodalitate Exsoldunensi originem ducit, ad Ecclesiam Beatæ Mariæ Virginis Dominæ Nostræ a Sacro Corde Jesu, in foro Agonali Apostolica Auctoritate transferri ac omnimodæ curæ ac regimini suæ Societatis committi dignaretur.

Sanctissimus, perpensis expositis, libenter oratoris precibus annuens, præsentis Decreto mandavit, prout mandat, Archisodalitatem in Ecclesiam Beatæ Mariæ Virginis Dominæ Nostræ a Sacro Corde Jesu in foro Agonali transferri, ac omnimodæ curæ ac regimini Societatis Missionariorum Sacratissimi Cordis Jesu committi cum juribus ac privilegiis eidem Archisodalitati concessis, ea tamen lege ut Archisodalitas ipsa curæ ac regimini Missionariorum sic commissa uni Eminentissimo in Urbe Vicario in omnibus subsit.

Ne autem memoria pereat Archisodalitatem in ecclesia S. Andreæ de Valle extitisse, Eadem Sanctitas sua voluit ut Imago Dominæ Nostræ a Sanctissimo Corde Jesu ibidem publico cultui exposita remaneat; ad Eam votiva dona pertineant a fidelibus oblata; in eadem ecclesia Missarum oneribus in honorem Dominæ Nostræ satisfiat, quæ hactenus satisfieri consueverunt; piæque preces persolvantur, quæ ex solo fidelium cultu et devotione postulantur.

Non obstantibus regula *de Jure quæsito non tollendo* ceterisque quamvis speciali atque individua mentione ac derogatione dignis in contrarium facientibus quibuscumque.

Hoc propterea Decretum Idem sanctissimus fieri, et iis, quorum interest, communicari mandavit.

Datum Romæ, ex Secretaria S. Congregationis Indulgentiis sacrisque Reliquiis præpositæ, die 26 Aprilis 1879.

Al. Card. OREGLIA a S. Stephano præf.

Locus † Sigilli.

A. PANICI, secretarius.

— Sa Sainteté Léon XIII, le 4 septembre 1879, honore d'un Bref l'ouvrage du R. P. Chevalier sur *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

— Bénédiction apostolique, accordée le 4 février 1880, à une généreuse bienfaitrice pour la fondation d'une Messe quotidienne dans l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à Rome.

-- Bénédiction particulière du Souverain Pontife aux Missionnaires du Sacré-Cœur, lors de leur expulsion de leur Maison-Mère d'Issoudun, novembre 1880.

-- Félicitations et encouragements de Léon XIII aux premiers souscripteurs pour l'achèvement de l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* à Rome, le 10 mai 1881.

-- Sa Sainteté Léon XIII, le 24 juin, fête du Sacré-Cœur, confie aux Missionnaires du Sacré-Cœur les Vicariats apostoliques de la Mélanésie et de la Micronésie (Océanie).

-- Rescrit du Souverain Pontife du 20 décembre 1881 concédant l'Office de Notre-Dame des Grâces, pour la fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, élevée au rite de première classe avec octave.

-- En 1883, pour établir de plus en plus l'unité de l'Association, la Sacrée Congrégation du S. Office reconnaît et approuve un seul texte du *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et en confirme la propriété exclusive aux Missionnaires du Sacré-Cœur, ainsi que de tout ce qui regarde les publications de l'Archiconfrérie, et les objets relatifs à la Dévotion de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

LE SOUVENEZ-VOUS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR ¹.

*Traduction latine approuvée par la Sacrée Congrégation
des Indulgences.*

Memorare, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, quam ineffabilem tibi potentiam Filius tuus divinus contulerit in suum ipsius Cor adorabile. Pleni nos fiduciæ in meritis tuis accedimus implorantes tuum præsidium. O Cordis Jesu Thesauraria cœlestis, illius Cordis, fontis inexhausti gratiarum omnium, quod potes ipsa pro tua voluntate recludere, ut defluant inde in homines divitiæ amoris et misericordiæ, luminis et salutis quæ in ipso continentur, concede nobis, obsecramus, beneficia quæ petimus..... Nulla nobis, nulla a te erit repulsa, et quoniam Mater tu nostra es, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, preces nostras benigne habe et benigne exaudi. Amen.

(100 jours d'ind. Pie IX.)

¹ Cette prière, dont l'efficacité est démontrée par les grâces innombrables dues à sa récitation, est particulièrement recommandée aux Associés. Il convient de la réciter chaque jour.

Versionem supra scriptam, utpote fidelissime ab originali lingua redditam, commendamus.

Ex Æd. Vicar., die 21 novembris 1886.

L. S.

L. M., Card. Vic.

Nostra Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.

(100 jours d'ind. Pie IX)

On reconnaît la susdite prière comme la seule et la véritable admise par la Suprême S. Congrégation. Ita est.

L. † S.

† FR. VINCENTIUS LEO SALLUA,

O. P. Commiss. Général, Archevêque de Chalcédoine.

LETTRES D'AGREGATION ¹

A L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS,

canoniquement établie dans l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur de la place Navone.

JULES CHEVALIER, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES MISSIONNAIRES DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, DONT LA MAISON-MÈRE EST A ISSOUDUN, DIOCÈSE DE BOURGES, A TOUS ET A CHACUN DE CEUX QUI LIRONT LES PRÉSENTES LETTRES, SALUT DANS LE TRÈS SAINT ET TOUT AIMABLE CŒUR DE JÉSUS, NOTRE DIVIN SAUVEUR.

Le Rédempteur du genre humain, embrasé du désir de sauver les hommes qui se perdaient, et enflammé d'une immense charité pour ces ingrats et ces égarés, a voulu, alors qu'ils étaient absorbés par l'affection aux biens terrestres, les attirer à Lui par un objet pur et ineffable, en proposant à leur adoration et à leur amour son propre Cœur de chair, tout consumé des divines ardeurs, comme s'Il leur disait : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. »

Et comme la Bienheureuse Vierge a concouru à la Rédemption dans une large mesure au point qu'on l'a justement honorée du titre de *Coopératrice*, il était de la plus grande convenance que les cœurs des hommes fussent conduits au Cœur de Jésus par son en-

¹ Ces lettres et le Sommaire d'Indulgences ci-joint composent le Diplôme d'Aggrégation à l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

tremise. N'est-ce pas Elle qui a engendré le divin Sauveur ? La chair, le Cœur du Christ ne sont-ils pas le fruit de son sein virginal ? Son intercession de mère auprès de son Fils est donc de la *plus grande efficacité*, et ce qu'Elle demande Elle l'obtient sans jamais essayer de refus.

Ne nous étonnons donc pas de voir notre époque, à laquelle Jésus-Christ a daigné manifester la dévotion à son Sacré-Cœur, devenir l'heureux témoin du nouveau culte de Marie, sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

En effet, en 1854, commença à fleurir à Issoudun, Archidiocèse de Bourges, en France, une Société de prêtres qui consacrèrent leurs forces, leur intelligence et leurs soins à cultiver la vigne du Seigneur, principalement par les saintes Missions. Ils prirent le nom de Missionnaires du Sacré Cœur de Jésus.

Pour attirer sur eux et sur leur œuvre les faveurs de Marie, Mère de Dieu, ils se réfugièrent sous sa protection, et, le 8 décembre, jour de si heureux présage, où fut placée parmi les dogmes de Foi sa Conception Immaculée, ils commencèrent les premiers à honorer Marie sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Mais la diffusion de ce culte parmi les fidèles du Christ fut tellement rapide qu'une Confrérie sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fut établie dans leur église d'Issoudun, par l'autorité de l'Ordinaire, le 29 janvier 1864.

Le Saint-Siège non seulement gratifia cette Confrérie des plus amples indulgences, l'érigea en Archiconfrérie et donna à l'Archevêque de Bourges l'autorisation d'en couronner la statue en son propre nom, mais encore *proclama l'union très étroite et indissoluble de l'Institut lui-même avec la Confrérie*.

Mais, tout en plaçant au milieu d'une nation le centre où Elle veut recevoir les hommages de ses enfants et leur dispenser ses bienfaits, la miséricordieuse Vierge a voulu faire participer à cette même faveur tous les fidèles de Jésus-Christ, en faisant accueillir de tout l'univers et principalement de Rome les nouveaux titres et hommages par lesquels la piété confiante d'un peuple L'avait spécialement honorée : Rome, en effet, est le centre du monde catholique où toutes les différentes expressions de la piété viennent recevoir leur force et leur sanction, de même que tous les fleuves affluent d'eux-mêmes dans le vaste sein de l'Océan.

Aussi, en peu de temps, ladite Confrérie s'est répandue dans tout l'univers, et ses membres ont tellement crû en nombre et en piété que Rome a établi et approuvé une Confrérie sous le vocable de la Vierge Immaculée d'Issoudun, appelée vulgairement *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Érigée d'abord canoniquement dans l'église de Saint-André du Quirinal, elle fut transférée dans l'église de Saint-Venant, et de là dans l'église de Saint-André della Valle.

Sur ces entrefaites, après l'acquisition de l'église de Saint-Jacques des Espagnols, faite par la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur, dans le dessein de la relever de ses ruines et de la rendre à son antique splendeur, après la solennelle dédicace de cette même église à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, l'Autorité apostolique de notre très saint Père le Pape Léon XIII, heureusement régnant, y transféra l'Archiconfrérie et *en confia la direction exclusive à la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur*, avec tous ses droits et privilèges, et de plus, la faculté d'agréger les autres Confréries du même nom et du même but ; le tout en observant la forme et la teneur de la Constitution de Clément VIII, et en y ajoutant cette clause spéciale, que ladite Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, confiée à la seule direction des *Missionnaires du Sacré-Cœur*, sera en tout soumise à l'autorité de l'Éminentissime Cardinal Vicaire.

Ayant donc appris que dans l'église de il existe une pieuse Union ou Confrérie, canoniquement fondée et établie, sous le titre et le vocable de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, après avoir reçu de très vives instances pour l'union et l'agrégation de ladite Confrérie à notre Archiconfrérie de Rome, nous avons voulu nous conformer à la susdite Constitution de Clément VIII *Quæcumque* du 7 décembre 1604, relative aux agrégations et à la participation des célestes trésors de l'Église, sans négliger toutefois les modifications introduites, avec l'approbation du Souverain Pontife Pie IX, par le décret de la S. Congrégation des Indulgences, le 8 janvier 1861, (l'on trouvera sur une feuille à part et ci-jointe à cette lettre le sommaire de cette Constitution et de ces modifications, conformément au décret de la même S. Congrégation, du 19 octobre 1866) ; c'est pourquoi, après avoir pris connaissance du consentement et des lettres testimoniales du R^{me} Évêque de attestant l'érection, le zèle et la piété de ladite Confrérie, en vertu de la faculté, à nous accordée par le Siège apostolique, nous unissons et agrégeons à notre Archiconfrérie ladite Confrérie que, par les présentes patentes, nous voulons et déclarons être unie et agrégée à notre Archiconfrérie (pourvu qu'elle n'ait pas déjà été agrégée à une autre Archiconfrérie, et que, dans le même endroit, il n'existe pas une autre Confrérie canoniquement agrégée par nous : laquelle agrégation ne sera valable que dans les lieux où notre Institut n'est pas établi et pour le temps seulement qu'il n'y aura pas fondé l'une de ses maisons). De plus, nous accordons et communiquons à ladite Confrérie, ainsi qu'à tous ses Confrères et Consœurs, présents et futurs,

les indulgences et faveurs spirituelles nommément, expressément et précisément concédées par le Siège apostolique à notre Archiconfrérie et contenues dans le Sommaire suivant, dûment reconnu par la S. Congrégation des Indulgences.

Enfin, usant du privilège que le Saint-Siège a concédé à notre Société, nous faisons participer tous les pieux fidèles des deux sexes, agrégés, inscrits ou à inscrire, à toutes les bonnes œuvres que, moyennant le secours de la miséricorde divine, on pratique dans notre Congrégation, ainsi qu'aux mérites des missions, travaux apostoliques, messes, communions, prières, pénitences et autres œuvres de piété et de dévotion.

Nous offrons au divin Cœur de Jésus d'humbles prières pour que, sous les auspices de sa Mère immaculée, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, il daigne, du haut des cieux, ratifier et confirmer notre présente concession et agrégation, et, qu'après avoir comblé, durant cette vie, de grâces et de bénédictions tous les Confrères, il leur accorde, dans l'éternité, la couronne de la gloire céleste. Marie priera pour nous le très doux Cœur de Jésus et sera exaucée. Elle aplanira toutes les difficultés : et fussions-nous désespérés, Marie, *espérance des désespérés*, s'approchera du Cœur de Jésus ; elle lui parlera : alors nous pourrons espérer, sa prière sera exaucée.

« Qui est plus digne que vous, heureuse Marie, s'écrie saint Bernard, de parler au Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Vous lui parlerez, ô Souveraine, car votre Fils vous écoute, et tout ce que Vous lui demanderez, Vous l'obtiendrez. »

Donné à Rome de notre couvent du Sacré-Cœur, 32, rue de la Sapience, le . . . du mois . . . de l'année du Seigneur 18..

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

SOMMAIRE DES INDULGENCES

ACCORDÉES A L'ARCHICONGRÉGATION ÉTABLIE SOUS LE TITRE ET LE VOCABLE DE LA B. V. M. NOTRE-DAME DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS ET AUX CONFRÉRIES QUI LUI SONT CANONIQUEMENT AGRÉGÉES.

Plénières.

- 1^o Le jour de l'admission.
- 2^o A l'article de la mort.
- 3^o Aux fêtes de la Nativité, de l'Épiphanie, de Pâques et de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4° A la fête du Sacré Cœur de Jésus.

5° Aux fêtes de la Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification, de l'Assomption et de la Maternité de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée.

6° Le 31 mai, fête patronale de Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou un des jours de l'octave.

7° Une fois le mois pour ceux qui récitent chaque jour la couronne de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

8° Également une fois par mois pour les Zélateurs et Zélatrices qui sont investis de cette fonction par l'Archiconfrérie.

De sept années et sept quarantaines.

1° Le jeudi ou le dimanche de chaque semaine.

2° Aux fêtes de la Présentation et de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie.

3° Aux fêtes de saint François de Sales, 29 janvier ; de saint Jean l'Évangéliste, 27 décembre ; de saint Jean-Baptiste, 24 juin ; de saint Bernard abbé, 20 août ; de saint Augustin, 28 août.

4° Aux quatre autres fêtes désignées, une fois pour toutes, par l'Ordinaire.

N. B. *Son Éminence le Cardinal Vicaire a déterminé, pour les Associés de Rome, les fêtes suivantes :*

1° *le saint Nom de Marie ; 2° la Pureté de la Très Sainte Vierge ; 3° sainte Anne, 26 juillet ; 4° saint Joachim, dimanche de l'octave de l'Assomption.*

5° A un autre jour déterminé, une fois pour toutes, par l'Ordinaire.

N. B. *Son Éminence le Cardinal Vicaire a fixé le dernier jour de l'année, où l'on a coutume dans l'Archiconfrérie de rendre grâces à Dieu des bienfaits reçus.*

De sept ans.

Toutes les fois que les Associés :

1° Prient pour les agonisants au son de la cloche ;

2° Assistent à la sépulture d'un défunt ;

3° Entendent la Messe un jour qui n'est pas de précepte ;

4° Examinent leur conscience ;

5° Visitent les pauvres, les malades, les prisonniers, ou réconcilient des ennemis.

De trois cents jours.

Une fois le jour aux Associés qui récitent la couronne de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

De cent jours.

Une fois le jour pour la récitation du *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur.*

De soixante jours.

Pour toute bonne œuvre.

N. B. *Toutes les indulgences, ci-dessus mentionnées, peuvent être appliquées aux âmes du Purgatoire par manière de suffrages.*

La Sacrée Congrégation, préposée aux Indulgences et aux Saintes Reliques, a reconnu comme authentique ce Sommaire, après l'avoir collationné avec les originaux qui ont été présentés à la même Sacrée Congrégation, et a permis de l'imprimer et de le publier.

Donné à Rome de la Secrétairerie de la même Sacrée Congrégation le 21 Juillet 1880.

L. † 8.

Le Secrétaire,
PIUS DELICATI.

LITTERÆ AGGREGATIONIS

AD ARCHISODALITATEM NOSTRÆ DOMINÆ A SACRATISSIMO CORDE JESU

*in ecclesia ejusdem nominis de urbe in foro Agonali
canonice erectam.*

JULIUS CHEVALIER, PRÆPOSITUS GENERALIS MISSIONARIORUM SACRATISSIMI CORDIS JESU CUIUS DOMUS PRINCEPS, EXSOLDUNI, DIOEC. BITURICEN. FLORESCIT, UNIVERSIS ET SINGULIS PRÆSENTES NOSTRAS LITTERAS INSPECTURIS, IN SACRATISSIMO ATQUE AMANTISSIMO CORDE JESU SALVATORIS NOSTRI, SALUTEM.

Servator generis humani desiderio flagrans salvandi quod perierat, immensa in ingratos et devios charitate exardens, ut homines in materiæ immersos affectu, objecto immaculato, ineffabili, ad se

traheret, Cor suum carneum divino incensum ardore, adorabile amoris objectum humanitati monstravit, velut inquiring : « Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus. »

Cum vero B^{ma} Virgo X^{ti} Redemptionis tam particeps exitit, ut merito titulo *Cooperatricis* cohonestetur, optime decebat ut per Eam humana pectora ad Cor Jesu accederent. Natum divinum Ipsa genuit. Caro Christi, Cor Christi Virginei sinus sunt fructus : maternis igitur precibus *validissime* ab isto impetrat, quod quærit invenit et frustrari non potest.

Quid mirum igitur, si temporibus hisce, ubi Christus cultum sui Divini Cordis revelare dignatus, Cultus pariter Mariæ sub titulo Dominæ Nostræ a Sacro Corde feliciter exortus ?

Et revera ab anno 1854 Presbyterorum Societas Exsolduni in Archidiœcesi Bituricensi in Galliis florere cœpit, qui vires, consilia, et operam ad vineam Domini sacris expeditionibus excolendam contulerunt, quique Missionarii audiunt Sacratissimi Cordis Jesu. Ut autem Dei Matris Mariæ opem sibi et operi conciliarent, ad ejus præsidium confugerunt, Eamque Dominam Nostram a Sacratissimo Corde Jesu « *Notre-Dame du Sacré-Cœur* » primitus venerari cœperunt auspiciatissimo die octavo Decembris, quo ejus Immaculatus Conceptus inter Fidei dogmata relatus est. Hic vero cultus inter Christi fideles brevi ita diffusus est, ut Sodalitas B^{ma} Virginis a Sacro Corde Jesu titulo gaudens, in Sacra Æde Exsoldunensi auctoritate Ordinaria, die 29 Januarii 1864 fuerit instituta.

Apostolica Sedes non modo hujusmodi Sodalitatem amplissimis Indulgentiarum muneribus locupletavit, in Archisodalitatem erexit, et nomine proprio coronam simulacro imponendi facultatem elargita est Archiepiscopo Bituricensi ; verum etiam Institutum ipsum cum eadem Sodalitate arcto et indissolubili nexu conjunctum edixit.

Sed benignissima Virgo certis populis suas obsequii munerumque sedes ita constituit, ut quæ propria unius sunt, in omnium Christi fidelium bonum propagentur, et in omni gente alterius pietatis nuncupatio, memoria, fides merito revolatur ; maxime vero in hac, rei Catholicæ Capite, Urbe Roma, in qua veluti omnium fluminum aquæ in Oceani vastitatem nativo pondere confluunt, cuncta plane divini cultus genera et argumenta, centrum, virtutem auctoritatemque sortiuntur.

Hac igitur de causa effectum est ut cum brevi quidem tempore superius memoratum Sodalitium ubique terrarum propagaretur ac majori in dies frequentia et religione excresceret, Romæ quoque adprobata et instituta fuerit hæc Pia Sodalitas Immaculatæ D^{ma} Nostræ Exsoldunensis quæ vulgo nuncupatur « *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ».

Quæ instituta canonice primitus in Æde Divi Andreae Apostoli in colle Quirinali, ab ista Ecclesia ad Ædem S. Venantii, inde ad S. Andream vico Vallis translata fuit.

Cum interea præfata Missionariorum Societas Alma in hac Urbe, ædem olim S. Jacobi Nationis Hispanicæ in foro Agonali emptam, a squalore et ruinis ad novum decus vindicarit, et hæc Sacra .Edes B. Mariæ Virgini a Sacro Corde anno 1879 solemniter dedicata fuerit, ibi Archisodalitas item Apostolica Summi Pontificis Leonis XIII gloriose regnantis fuit auctoritate translata, ac omnimodæ curæ ac regimini Societatis Missionariorum Sacri Cordis Jesu commissa cum omnibus suis juribus et privilegiis necnon facultate ceteras omnes Sodalitates ejusdem nominis et Instituti aggregandi, servata forma et tenore Constitutionis Clementis VIII, ea tamen lege ut Archisodalitas ipsa curæ ac regimini Missionariorum SS^{mi} Cordis Jesu sic commissa uni Eminentissimo in Urbe Vicario in omnibus subsit.

Cum itaque Nobis renunciatum fuerit in Ecclesia canonicè erectam et institutam existere Piam Unionem seu Sodalitatem sub titulo et invocatione Nostræ Dominæ a Sacro Corde Jesu, simulque enixæ Nobis preces porrectæ fuerint, ut dictam Piam Unionem Archisodalitati Nostræ de Urbe adjungere et aggregare velimus; laudatæ inhærentes Constitutioni fel. rec. Clementis VIII, incipienti « Quæcumque, » die VII Decembris MDCIV, super hujusmodi aggregationibus, et cœlestis Ecclesiæ thesauri communicatione editæ, nec non variationibus a Summo Pontifice Pio IX per Decretum S. Congregationis Indulgentiarum die VIII Januarii MDCCCLXI approbatis (cujus quidem Constitutionis præcipuæ capita una cum dictis variationibus juxta Decretum ejusdem S. Congregationis diei XIX Octobris MDCCCLXVI simul cum hisce Litteris in adnexo Folio communicantur); attentis consensu ac Litteris Testimonialibus, quibus præfatae Piæ Unionis Institutum, pietas ac religio commendantur: virtute facultatis a Sede Apostolica Nobis concessæ memoratam Piam Unionem seu Sodalitatem (dummodo ipsa alteri Archiconfraternitati non sit aggregata, neque in eodem loco altera ejusdem nominis Sodalitas a Nobis canonicè jam aggregata existat et id fiat in locis et quanto tempore domus nostri Instituti Missionariorum SS^{mi} Cordis Jesu haud extiterint) Archisodalitati Nostræ adjungimus atque aggregamus, atque patentibus hisce Litteris adjunctam et aggregatam esse volumus ac declaramus. Præterea dictæ Sodalitati, ejusque Confratribus et Consonoribus præsentibus atque futuris, Indulgentias et gratias spirituales Archisodalitati nostræ a Sede Apostolica nominatim, expresse et præcise concessas, atque in adjecto Summario a S. C. Indul-

gentiarum rite recognito descriptas largimur et communicamus.

Tandem virtute facultatis a Sancta Sede nostræ Societati Missionariorum SS^{mi} Cordis Jesu concessæ, omnes utriusque sexus Christifideles præfatæ Piæ Sodalitati aggregatos adscriptos, vel in posterum adscribendos, bonorum operum, quæ, Dei misericordia opitulante, in nostra Congregatione peraguntur, nec non meritorum sive ex Missionibus aliisque laboribus Apostolicis, sive ex SS. Sacrificiis et Communionibus, orationibus, pœnitentiis, cæterisque piis ac devotis exercitiis provenientium, participes facimus.

Divinum vero Cor Jesu humiliter obsecramus, ut, auspice Immaculata Ejus Matre Nostra Domina a Sacro Corde Jesu, hanc nostram concessionem et aggregationem de Cœlo ratam ac firmam habeat, cunctosque sodales omni gratia et benedictione cumulet in hac vita, ac cœlestis gloriæ corona remuneret in æternum. Maria pro Nobis adprecans ad Cor Jesu dulcissimum exaudietur, cujusvis sit asperitatis Causa per Eam devincetur: desperata quidem sit, Desperantium Spes Maria ad Cor Jesu accedet, loquetur, spes exorietur, exaudita erit petitio.

« Quis tam idoneus, Bernardus exclamat, ut loquatur ad Cor Domini Nostri Jesu Christi, ut tu felix Maria! Loquere, Domina, quia audit Filius tuus, et quæcumque petieris impetrabis. »

Datum Romæ e Collegio nostro SS^{mi} Cordis Jesu, 32 Via Sapientiæ die . . . Mensis Anno Dⁿⁱ 18 . .

MODERATOR GENERALIS.

SUMMARIUM INDULGENTIARUM

ARCHISODALITATI SUB TITULO ET INVOCATIONE B. M. V. NOSTRÆ DOMINÆ A SACRATISSIMO CORDE JESU, NECNON SODALITATIBUS IPSI CANONICE AGGREGATIS CONCESSARUM.

Plenariæ.

- 1^o Die qua quis in Sodalitatem ingreditur (*Brev. 24 aug. 1877*).
- 2^o In articulo mortis (*Id. Brev.*).
- 3^o In festis Nativitatis, Epiphaniæ, Paschatis, Resurrectionis et Ascensionis D. N. J. C. (*Id. Brev.*).
- 4^o In festo Sacratissimi Cordis Jesu (*Id. Brev.*).
- 5^o In festis Conceptionis, Nativitatis, Annuntiationis, Purifica-

tionis, Assumptionis, et Maternitatis B. Mariæ Virginis Immaculatæ (*Id. Brev.*).

6^o In ultima die mensis maii qua titolare festum Dominæ Nostræ a Sacro Corde celebratur, vel uno ex septem diebus continuis immediate sequentibus (*Id. Brev.*).

7^o Semel in mense, si recitatur quotidie Corona in honorem Nostræ Dominæ a Sacro Corde (*Brev. 7 jul. 1876*).

8^o Semel in mense pro Zelatoribus et Zelatricibus qui de Archiconfraternitatis mandato, et cum respectivorum Ordinariorum consensu id muneris funguntur (*Brev. 7 mart. 1877*).

Septem annorum totidemque quadragenarum.

1^o Feria quinta, vel Dominica cujuscumque hebdomadæ (*Brev. 24 aug. 1877*).

2^o In festis Præsentationis et Visitationis B. M. V. (*Id. Brev.*).

3^o In festis S. Francisci Salesii (29 januarii), S. Joannis Ap. et Ev. (27 decembris), S. Joannis Baptistæ (24 junii), S. Bernardi Ab. (20 augusti), S. Augustini (28 aug.) (*Id. Brev.*).

4^o In quatuor aliis anni festis diebus per respectivum Ordinarium semel tantum statuendis (*Id. Brev.*).

N. B. *Emus Urbis Vicarius pro sodalibus Romæ degentibus constituit dies festos:*

1^o SS^{mi} Nominis B. M. V. (*Dom. infr. oct. Nativ.*); 2^o Puritatis ejusd. B. M. V. (*Dom. III oct.*); 3^o S. Annæ (26 jul.); 4^o S. Joachim (*Dom. infr. octavam Assumptionis B. M. V.*) (*Reser. 5 nov. 1877*).

5^o In uno alio anni die per Ordinarium pariter semel eligendo.

N. B. *Emus Urbis Vicarius constituit ultimum anni diem quo solet pia sodalitas de acceptis a populo Christiano beneficiis publicas Deo gratias agere (Rescript. ut supr.).*

Septem annorum.

Quoties sodales:

1^o Campanæ signo dato pro agonizantibus preces fuderint;

2^o Defunctos ad sepulturam associaverint;

3^o Sacrosancto Missæ sacrificio diebus ab Ecclesia non præceptis devote adstiterint;

4^o Conscientiam examinaverint;

5^o Pauperes, ægrotantes, carcere detentos inviserint, et pacem inter inimicos composuerint (*Rescript. 24 aug. 1877*).

Trecentorum dierum.

Semel in die pro recitatione Coronæ in honorem Nostræ Dominæ a Sacro Corde (*Brev. 7 jul. 1876*).

Centum dierum semel in die.

Pro recitatione orationis gallicæ : *Souvenez-vous, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur*, a S. M. Pii IX approbatæ 13 junii 1870 et in quocumque idiomate, dummodo versio sit fidelis, unica, a V. Archiconfraternitate recognita, et a S. Cong. Indulg. approbata.

Sexaginta dierum.

Pro quolibet opere bono (*Brev. 24 aug. 1877*).

N. B. *Omnes hæ recensitæ Indulgentiæ per modum Suffragii animabus in purgatorio degentibus applicari possunt* (*Brev. 24 august. 1877*).

S. Congregatio Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita præsens Summarium cum suis originalibus eidem Sacræ Congregationi exhibitis collatum uti authenticum recognovit, ac typis imprimi et publicari permisit.

Datum Romæ ex Secretaria ejusdem Sacræ Congregationis die 21 mensis julii anni 1880.

L. † S.

Secretarius,
PIUS DELICATI.

N. B. Plusieurs personnes nous ont témoigné le regret que l'établissement de la Dévotion de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et de son Archiconfrérie ne reposât pas sur quelque intervention surnaturelle et prodigieuse. Elles trouveront une réponse à la fin du volume dans l'Appendice II^e sur les prophéties modernes.

 VI.

ADHÉSIONS ET APPROBATIONS ÉPISCOPALES RELATIVES AU TITRE ET A LA DÉVOTION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Le TITRE de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, la DÉVOTION qui s'y rattache et l'explication doctrinale que nous lui donnons, avaient besoin d'une sanction divine.

Cette sanction nous apparaît déjà éclatante dans le chapitre précédent : par ces prodiges et ces grâces sans nombre, dus à l'intercession de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, c'est Dieu qui a parlé et qui approuve.

La sainte Église, dépositaire et juge infaillible de la foi, devait parler à son tour, et par sa propre approbation rendre comme *juridique* l'approbation divine.

Elle a parlé d'abord par l'empressement admirable des fidèles à accueillir le nouveau TITRE de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. A peine fut-il prononcé et expliqué qu'il produisit de toute part comme une explosion de joie, d'espérance et d'amour. Les affligés, les pauvres, les faibles, les pécheurs, les âmes pieuses, tous ceux qui avaient besoin d'assistance acclamèrent, en *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, l'ESPÉRANCE DES DÉSESPÉRÉS, l'AVOCATE DES CAUSES DIFFICILES ET DÉSESPÉRÉES, et la CÉLESTE TRÉSORIÈRE DU CŒUR DE JÉSUS. Alors commença un grand et irrésistible courant de dévotion dont Issoudun devint le centre, et après quelques années seulement plus de 15 millions de fidèles de tout âge, de toute condition, de tout rang, jaloux de s'abriter sous un *Nom* si doux et si puissant, s'étaient fait inscrire dans son Association.

Un attrait, une impulsion si spontanée de tant d'âmes vers la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* serait inexplicable si on ne l'attribuait au divin Esprit qui inspire et dirige l'Église selon le besoin des temps.

A l'empressement des fidèles vinrent s'ajouter, presque en même temps, les adhésions et les approbations de l'Épiscopat. Pasteurs et Docteurs, les Évêques ont lumière et grâce pour guider leur troupeau dans la foi ; et sous la vigilance et la dépendance du Vicaire infaillible de Jésus-Christ, ils participent à l'autorité doctrinale de l'Église. Or, à cette heure, plus de quatre cent cinquante Archevêques ou Évêques des cinq parties du monde ont approuvé et recommandé la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, par des mandements, des discours ou des lettres conservées dans nos archives.

Nous indiquons plus loin dans une liste les noms des diocèses et la date de l'approbation. Ces documents forment, dans leur ensemble, le plus beau et le plus solide exposé doctrinal du Titre et de la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; ne pouvant les reproduire, *in extenso*, dans cet ouvrage, nous en donnerons au moins quelques extraits.

Enfin, loin de réclamer contre l'élan des fidèles et les approbations de l'Épiscopat, les Souverains Pontifes, dans la personne de Pie IX de sainte mémoire et dans celle de Léon XIII son auguste

successeur, ont multiplié les encouragements envers cette Dévotion par des documents solennels et des faveurs signalées mentionnées plus haut ; et ainsi le TITRE de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, la DÉVOTION qui s'y rapporte, et la *doctrine* qui en est le fondement ont reçu, pour parler le langage du Card. Pie¹ à propos de la dévotion envers le Sacré-Cœur, comme *le sceau authentique de l'autorité infallible de l'Église*².

EXTRAITS DES MANDEMENTS, DISCOURS ET LETTRES' DE NOSSEIGNEURS
LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

INVITO SACRO
DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL VICAIRE

*pour la célébration de la fête patronale
de l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur au Cirque Agonal.*

RAPHAEL DU TITRE DE SAINTE CROIX EN JÉRUSALEM, DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE PRÊTRE CARDINAL MONACO LA VALLETTA, DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE VICAIRE GÉNÉRAL, DE LA COUR ROMAINE ET DE SON DISTRICT JUGE ORDINAIRE, ET ABBÉ COMMENDATAIRE DE SUBIACO.

Tandis que nous devons, pour des circonstances bien connues, voir profanées, et souvent encore détruites, tant d'églises de cette religieuse cité de Rome, qui mériterait par son caractère d'être regardée tout entière comme un temple auguste dans toute l'étendue de son enceinte, ce n'est pas une faible consolation qu'ont dû apporter à votre cœur, ô Romains, la réouverture et la restauration déjà entreprise de l'église Saint-Jacques des Espagnols au Cirque Agonal, interdite au culte depuis plusieurs lustres, acquise maintenant pour leur résidence par les Missionnaires du Sacré-Cœur, et dédiée à *Notre-Dame du Sacré Cœur de Jésus*.'

C'est là que l'amour le plus tendre envers le Cœur divin du Sauveur a voulu pieusement s'unir à la confiance la plus filiale en-

¹ Card. Pie, évêque de Poitiers, Allocution dans l'église de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

² Pour donner plus d'autorité à cet ouvrage, nous avons voulu que la première édition fût imprimée à Rome sous les yeux du Saint-Siège et soumise à l'examen attentif et à l'*imprimatur* du Maître du Sacré Palais.

vers cette Mère si sainte, qui nous a donné Jésus-Christ et par là même ce Cœur précisément dans lequel nous adorons, toute palpitante d'amour pour nous, son excessive charité.

Aussi est-ce pour nous un grand sujet de joie de voir l'empressement des Associés et des autres fidèles à visiter souvent cette bénite Vierge, honorée là sous un titre si cher, et l'assistance des personnes de toute condition aux divers offices célébrés tous les jours dans cette église à la gloire de Notre-Dame et à l'avantage spirituel de ses enfants dévoués...

Nous sommes certains, ô Fidèles, qu'animés d'un véritable sentiment de foi, vous accourez avec une sainte émulation aux pieds de Marie qui peut, mieux que tout autre, avoir accès auprès de son divin Fils, et obtenir que de son adorable Cœur jaillissent en abondance sur le monde les plus opportunes miséricordes.

Vous voyez comme s'accroît, chaque jour davantage, l'audace de l'incrédulité, le scandale de tous les vices, la perversion des intelligences et des cœurs, l'indifférence et l'inertie pour les devoirs les plus indispensables du salut, de l'éducation des enfants, de la charité envers le prochain et du zèle envers la Religion. Il est nécessaire que du Cœur de Jésus-Christ descendent sur nous les grâces les plus capables de relever l'humanité, de sanctifier les peuples, de consoler l'Église, mais c'est par l'efficace intercession de Marie que nous devons obtenir ce bienfait. Elle seule peut solliciter ce Cœur à triompher *finale*ment des obstacles que lui opposent la perfidie et la froideur du cœur des hommes.

Que ce soit là particulièrement le but et le fruit de cette toujours sainte et si douce Dévotion à *Notre-Dame du Sacré Cœur de Jésus-Christ*, et là aussi le but et le fruit de la fête principale qui vous appelle et vous attend à son pieux autel, à la clôture de ce beau mois tout consacré à Marie.

De notre résidence, le 26 avril 1880.

RAPHAEL, Cardinal Vicaire.

TANCREDI, Chanoine FAUSTI, Secrétaire.

« Pour nous lorsque nous examinons, au double flambeau de la tradition et de la doctrine, ce TITRE si touchant et si beau de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous le trouvons juste, exact, légitime : nous le croyons théologiquement justifié. Nous le croyons surtout admirablement accommodé aux besoins de notre époque ; nous voyons qu'il a ses racines dans la sainte Écriture et dans les Pères ; nous constatons qu'il a reçu les approbations de l'Église, et nous

bénéissons la Providence, qui a placé parmi nous le berceau et le centre de cette magnifique et si douce Dévotion. »

Mgr C. A. DE LA TOUR D'AUVERGNE,
archevêque de Bourges.

(Extrait du Mandement pour le couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur, 8 septembre 1869).

ALLOCUTION

prononcée par le cardinal Pie, évêque de Poitiers, dans l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Rome¹, le 10 avril 1880.

Et vous, invoquez le Seigneur, et parlez au Roi en notre faveur.

Et tu, invoca Dominum, et loquere Regi pro nobis.

(ESTH., xv, 3.)

Mes Très Chers Frères,

I. Ce qui prend naissance sur un point quelconque de la chrétienté n'atteint son développement régulier et n'obtient sa consécration suprême qu'autant que Rome se prête à l'accueillir dans son sein.

Aussi longtemps que cette naturalisation n'est pas acquise, les choses ne sont guère encore qu'à leur état de germe ou de début. Et comme la prudence est la grande loi de la Ville éternelle, ordinairement ce n'est qu'après des lenteurs prolongées qu'est octroyé ce droit de cité. Ainsi en a-t-il été de la dévotion même au Sacré Cœur de Jésus. Par conséquent, combien nous avons à bénir la divine Providence à propos du titre sous lequel l'Autorité apostolique a déjà placé le sanctuaire dans lequel nous sommes rassemblés!

II. Oui, pour le culte même du Sacré-Cœur, Rome a opposé aux premiers empressements de la France de longues et nécessaires temporisations.

Le détail en est intéressant, et il montre par quelles évolutions graduelles, par quels progrès continus, une dévotion qui se lie à la doctrine est susceptible de se généraliser et de recevoir enfin le

¹ Étaient présents : Mgr Sallua, archevêque de Chalcédoine, Mgr Lequette, évêque d'Arras, Mgr Boyer, évêque de Clermont.

sceau authentique de l'autorité infaillible de l'Église. Simple culte local toléré tout d'abord par les Ordinaires des lieux, extension successive à des églises particulières, concessions d'indulgences et de faveurs spirituelles : il n'a guère moins fallu que deux siècles pour que la fête du Sacré-Cœur, jusque-là facultative, devînt fête de précepte dans le monde entier ; par suite de quoi Rome a enfin résolu et entrepris de bâtir un temple sous ce vocable.

Durant ce long espace de temps, l'étude de la doctrine, base obligée de toute dévotion légitime, se continuait sans interruption : les desseins providentiels d'en Haut se révélaient ; les faits même les plus étrangers à la cause en amenaient le développement.

C'est ainsi qu'en l'année mil huit cent cinquante-six, l'Épiscopat français, assemblé à Paris autour d'un Légat *a latere* pour une solennité nationale, profitait de l'occasion pour émettre un vœu qui allait aboutir à l'inauguration définitive de l'office du Sacré-Cœur dans le cycle de la liturgie romaine et universelle. Parmi les fêtes et les réjouissances de la terre, les évêques, à l'exemple du Seigneur Jésus, savent avoir souci des choses qui sont de leur Père : *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse*¹. « Les sages du monde, écrivions-nous à cette époque, les habiles, les politiques souriraient de pitié s'ils nous entendaient dire que c'est là, pour l'avenir, le plus grand résultat de la venue d'un représentant du Pape dans la capitale de l'empire français et de la convocation de tout l'Épiscopat autour de lui². » De fait, le jeune prince dont la naissance avait provoqué tout ce grand mouvement, nous l'avons vu disparaître douloureusement de la scène de ce monde, et avec lui toutes les espérances, tous les pronostics qui s'attachaient à son berceau ; tandis que l'acte apostolique motivé sur la démarche *du très florissant et très fidèle Épiscopat des Gaules* restera inscrit dans le calendrier de l'année chrétienne jusqu'à la fin des siècles³.

Conquête infiniment précieuse. Car, disions-nous encore dès ce temps, « le culte du Cœur adorable de Jésus, c'est la quintessence même du christianisme, c'est l'abrégé et le sommaire substantiel de toute la religion. Le christianisme, œuvre d'amour dans son début, dans son progrès et dans sa consommation ; le christianisme, dont l'histoire est tout entière dans ce mot sublime : « Dieu a aimé le monde, *Dilexit*⁴, » et dont le symbole se réduit à ces quatre paroles du disciple bien-aimé : « Nous croyons à l'amour de Dieu pour

¹ S. Luc. II, 49.

² Lettre synodale de décembre 1857.

³ Décret pontifical du 23 août 1856.

⁴ S. Joann. III, 16.

nous ¹, » c'est-à-dire, nous croyons que, dans l'œuvre divine, c'est le cœur qui a tout fait ; le christianisme, dont toute la morale est dans ce seul mot : « *Diliges* ², Tu aimeras, » c'est-à-dire, tu me rendras amour pour amour, tu me donneras ton cœur en échange de tout ce que le mien a fait pour toi ; le christianisme ne saurait s'identifier aussi absolument avec aucune dévotion comme avec celle du Sacré-Cœur. » Avoir donné naissance à cette dévotion, c'est donc pour la France avoir bien mérité de Dieu et de l'Église. Avoir adopté et consacré cette dévotion, c'est de la part de Rome un bienfait dont la chrétienté entière comprendra tout le prix.

III. Et maintenant, mes très chers Frères, la dévotion établie authentiquement à Rome dans cette ancienne église de l'apôtre saint Jacques, l'invocation de Marie sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, n'est autre chose qu'une déduction et qu'un appendice de la dévotion au Cœur Sacré de Jésus. Là encore l'origine est française, et le second Paray-le-Monial s'appelle Issoudun ; mais là aussi nous avons la consolation et la joie de pouvoir dire que la sanction romaine n'a pas fait défaut. Ce que Pie IX avait encouragé pour la France, Léon XIII l'a introduit à Rome. Après avoir subi l'épreuve du temps et de la contradiction, après avoir été éclairci par les explications que le temps amène et que la contradiction provoque, le culte de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est demeuré intact ; et désormais il appelle ici aux pieds de l'image consacrée la foule des pieux fidèles, soutenus par l'exemple de la confiance du plus auguste des suppliants.

Assurément aucun des dévots clients de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* n'a la prétention que ce titre doive apporter à la sainte Mère de Dieu un nouveau degré de grandeur et de gloire jusqu'ici inconnu de la tradition, et combler ainsi un vide, une lacune regrettable dans la doctrine des saints Pères : ce serait là une témérité digne de censure. Tout au contraire, il ne s'agit que d'une forme nouvelle d'un culte doctrinal et traditionnel pratiqué par tous les siècles chrétiens.

Israël tout entier, par la bouche de Mardochée, disait à Esther : « *Et tu, invoca Dominum, et loquere Regi pro nobis* : Et vous, invoquez le Seigneur, et parlez au Roi en notre faveur. » C'est exactement le langage que nous tenons à notre royale Esther de la Loi nouvelle. Sans doute, nous n'hésitons point à nous adresser directement nous-mêmes à ce Cœur adorable de Jésus, dont l'accès

¹ I *Jouan.* iv, 16.

² S. *Moth.* xxii, 37-39 ; *Deuter.* vi, 5.

nous est toujours largement ouvert. Toutefois, nous savons que personne ne connaît et ne sait trouver, comme Marie, les avenues de ce Cœur sacré qui, durant tant d'années, a reposé et palpité sur son propre cœur. Toutes les pensées, toutes les dispositions du Cœur de son Fils Jésus, comme aussi toutes les souffrances, toutes les détresses du cœur des chrétiens, ses fils adoptifs, sont en quelque sorte à nu et à découvert pour ses yeux maternels, et d'elle aussi l'on peut dire que rien de ce qui concerne la créature humaine n'est invisible à son regard ¹. Or, parce que le Cœur du Fils est ainsi transparent pour l'œil de la Mère, parce que le Cœur du Fils est tout entier acquis aux volontés de la Mère, parce qu'elle exerce sur lui cette toute-puissance suppliante qu'ont affirmée et qu'ont célébrée les saints Docteurs, nous faisons appel à cet empire merveilleux, assurés qu'il déterminera dans le Cœur miséricordieux du Sauveur des mouvements de compassion, des sentiments de pardon, des transports de charité et de tendresse, dont nous serons redevables à cette bienheureuse entremise. Oui, une invocation, une parole, jetée du cœur de la Mère dans le Cœur du Roi, son Fils, et notre cause sera gagnée : *Et tu, invoca Dominum, et loquere Regi pro nobis.*

IV. En considérant la statue placée au-dessus de cet autel, en voyant cette main de Marie posée sur le Cœur de Jésus, un texte du livre des Proverbes s'est présenté à mon esprit : *Sicut divisiones aquarum, ita cor regis in manu Domini : quocumque voluerit, inclinabit illud* ².

Voyez-vous ce bassin, cette source, dont les eaux peuvent être partagées et conduites ici ou là par une main habile et puissante ? Ainsi en est-il du cœur du roi dans la main du Seigneur : elle l'inclinera partout où elle voudra. Or, l'on peut, dans une certaine mesure, et en maintenant toujours la notion de l'*omnipotentia supplex*, dire la même chose du Cœur du Roi Jésus dans les mains de sa Mère : elle a le privilège d'en diriger comme à son gré les mouvements, les effusions, et de les faire abonder davantage où elle porte sa préférence : *Ita et Cor regis in manu illius : quocumque voluerit, inclinabit illud.*

O vous donc, gracieuse et charitable Rébecca, qui êtes en permanence auprès de cette riche fontaine, daignez incliner l'urne vers moi. *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, abaissez ce vase de miséricorde et de grâce jusqu'à mes lèvres, afin que je boive et que je me dé-

¹ *Hebr.* iv, 15.

² *Prov.* xxi, 1.

saltere : *Inclina hydriam tuam ut bibam*¹. Que dis-je? ma demande est trop réservée; plus serviable encore que votre devancière, ô Marie, vous voulez, vous aussi, puiser à la source de quoi rafraîchir tout le troupeau : *Quin et hauriam.... donec cuncti bibant*². Ouvrez donc, ô Marie, ouvrez-nous cette veine d'eau vive dont votre Fils a dit que le sein dans lequel elle sera versée deviendra lui-même une fontaine d'eau jaillissante jusque dans la vie éternelle³. Ouvrez-la à tant et tant de cœurs qui ont soif de mieux connaître et d'aimer davantage votre divin Fils; ouvrez-la à tant d'âmes que dévorent, à l'heure présente, la douleur et l'inquiétude; ouvrez-la, cette source du Cœur de Jésus, à ces peuples infortunés qui le renient, à ces sociétés mourantes qui l'abandonnent; ouvrez-la à cette France qui eut l'honneur de la double initiative du culte de ce Cœur adorable et de votre invocation sous le Nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*; ouvrez-la à cette capitale de la chrétienté qui se plaît à ratifier les élans partis du cœur de la France; ouvrez-la à cette famille religieuse, restauratrice et gardienne de votre sanctuaire, à ces jeunes lévites qui seront les apôtres de votre culte et du culte du Cœur Sacré de Jésus. Enfin, en l'ouvrant aux troupeaux, ouvrez-la plus libéralement encore, cette source divine, aux pasteurs des bercails, particulièrement au Chef de tous les pasteurs et de tous les troupeaux, à ce Léon dont nous saluons aujourd'hui la fête, et qui plus d'une fois a fait directement appel à votre qualification de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Permettez, ô Vierge sainte, qu'en terminant cette allocution, je lui adresse du pied de votre autel, comme un bouquet de fête, le souhait que nos prédécesseurs des Gaules envoyaient à son glorieux devancier, saint Léon le Grand :

*Nous félicitant nous-mêmes et bénissant le Seigneur de ce qu'il a donné un Pontife d'une si grande sainteté, d'une si grande foi et d'une si grande doctrine à ce Siège apostolique, d'où la source et l'origine de notre religion s'est répandue dans le monde entier, nous le conjurons de nous conserver bien longtemps le présent qu'il nous a fait en votre personne pour l'édification de toutes les Églises. Et quant à nous, bien qu'inférieurs en mérites, animés pourtant d'une même foi, si, ce qu'à Dieu ne plaise, quoi que ce soit de sinistre était tenté contre l'Église catholique par des attaques profanes, nous sommes prêts, avec l'aide de Dieu, à livrer nos âmes avec vous pour la doctrine et à faire hommage de notre vie à l'auteur de notre salut et au dispensateur de la vie éternelle*⁴. — AMEN.

¹ *Gen.* XXIV, 14.

² *Ibid.* 19.

³ *S. Joann.* IV, 14.

⁴ Gratulantes quo l tante sanctitatis, tante fidei, tantæque doctrine apostoli-

« Ce Nom si glorieux, ce Nom si doux de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ne peut manquer d'être accueilli favorablement par les pieux fidèles, et de plaire à Notre-Seigneur comme à sa très sainte Mère.

« Cette *invocation* offre en particulier l'avantage de réunir dans une même pensée les deux grandes dévotions qui ont, maintenant surtout, plus d'actualité, et qui doivent sauver le monde, si le monde peut encore être sauvé. »

Mgr MELLON JOLLY,
archevêque de Sens, 1863.

« C'est une pensée sainte et consolante que celle d'honorer et d'invoquer Marie sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. En prenant la nature humaine, le Verbe divin s'est approprié tous les éléments qui la composent, dans l'état de perfection à laquelle l'éleva l'union hypostatique : *Debit per omnia fratribus similari* ¹. Notre-Seigneur possède donc dans le degré le plus éminent le sentiment de l'amour filial, l'un des plus nobles du cœur humain ; et loin de s'en dépouiller depuis sa Résurrection et sa glorieuse Ascension, il l'eût dilaté, fortifié, élevé à sa plus haute puissance, s'il était permis de le dire, dans son état de transfiguration bienheureuse où il est assis à la droite de son Père. De là, il est facile de conclure que l'auguste Vierge Marie exerce auprès de son Cœur divin un ineffable pouvoir. C'est pourquoi Elle a été appelée justement, par un de ses plus dévots serviteurs, une toute-puissance Suppliante : *omnipotentia Supplex*. On est donc assuré d'aller au Cœur de Jésus par le Cœur de Marie, et c'est une douce consolation pour les pauvres humains que d'invoquer comme leur tendre Mère Celle qui peut, comme le Père céleste lui-même, dire à notre grand Médiateur : « Vous êtes mon fils. »

Mgr l'Évêque de Rodez, 1868.

« Il serait trop long de vous dire tout ce que je pense de votre pieuse Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Il me semble que vous avez réalisé une pensée qui descend de la *Croix* : c'est

en Sedi, unde religionis nostrae, propitio Deo, fons et origo manavit, antistitem dederit; petentes etiam ut datum concessumque munus pontificii vestri, longissima ad aedificationem Ecclesiarum suarum aetate custodiat. Nos autem, etsi meritis impares, pari tamen fide, si quid, quod absit, contra Ecclesiam catholicam profana infestatione tentetur, parati sumus, confortante Domino, cum Beatitudine vestra pro veritate fidei animas nostras ponere, et vitam hanc auctori salutis et largitori aeternitatis impendere. (Epist. Rarenni et aliorum Episcoporum Galliae ad Leonem Papam, Opp. S. Leon., post. epist. I. I.)

¹ Hebr. II, 17.

durant la passion et surtout durant les heures de l'agonie, que le *Cœur du Fils* et *celui de la Mère* étaient tendrement unis et souffraient ensemble les mêmes douleurs ; c'est en ce moment que le *Cœur de Marie* acquit un ineffable pouvoir sur le *Cœur de Jésus*. Aussi ces deux dévotions doivent être *inséparables*. *Priez qu'elles se répandent de plus en plus dans mon cher diocèse, et qu'elles m'obtiennent la conversion des pécheurs.* »

Mgr PATRICE CRUCE,
évêque de Marseille, 1864.

« Ce titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dit tout ce que la piété peut inspirer de délicat et d'affectueux envers la Reine des Anges. L'invoquer sous ce vocable, c'est proclamer sa puissance sur le Cœur de son divin Fils. »

Mgr J.-B. LYONNET, évêque de Valence, 1863,
mort archevêque d'Albi.

« Je fais des vœux ardents pour que la Très Sainte Vierge, connue et invoquée sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ouvre aux justes et aux pécheurs les sources de grâce et de miséricorde contenues dans le Cœur de son divin Fils. »

Mgr C. FILLION, évêque du Mans, 1863.

« Je ne puis mieux faire que de m'associer aux éminents suffrages que vous avez déjà reçus. Ils sont bien de nature à vous encourager dans votre pieuse entreprise.

« N'ai-je pas d'ailleurs un motif et une obligation spéciale de m'intéresser à tout ce qui touche au culte du Sacré-Cœur et en facilite la diffusion, puisque c'est dans le diocèse d'Autun que ce Cœur adorable du Sauveur Jésus a daigné se révéler à son humble servante, et recevoir les premiers hommages de la piété chrétienne? Je bénis donc bien volontiers votre travail, et je souhaite qu'il se répande en faisant partout aimer davantage Jésus-Christ et sa douce Mère, qui veut être aussi la nôtre. »

Mgr DE MARGUERIE,
évêque d'Autun et de Châlons, 1863.

« Je n'ai nullement tardé à approuver votre gracieuse et pieuse pensée, de grouper en une seule les deux dévotions si douces de Marie et du Cœur de Jésus. Rien n'est plus cher à une mère que le cœur de son fils ; et le cœur d'un fils n'aime rien tant que sa mère.

Puissiez-vous ainsi déterminer beaucoup d'âmes à s'enrôler sous la double bannière de Marie et du Sacré-Cœur ! Le Sacré Cœur de Jésus est la féconde source de toutes les grâces ; mais saint Bernard nous avertit qu'entre les grâces de Dieu et nous, il y a toujours Marie : *Omnia nos voluit habere per Mariam.* »

Mgr FRANÇOIS DE LA BOUILLERIE,
évêque de Carcassonne, 1866, mort coadjuteur de Bordeaux.

« Ce titre est aimable et touchant ; il doit être doux au Cœur de la Mère et parler au cœur de ses enfants. Il rappelle si bien le pouvoir que Notre-Seigneur a donné sur son Cœur à Celle de qui Il a voulu recevoir la vie ! Il unit ensemble deux dévotions dont l'une conduit à l'autre et qui se soutiennent mutuellement. Le culte du plus saint et du plus aimable de tous les cœurs, si doux et si attrayant par lui-même, le devient encore plus, s'il est possible, lorsqu'on le place sous les auspices de Celle qui l'a aimé du plus pur et du plus ardent amour ; il devient surtout plus efficace lorsqu'on s'adresse, pour le toucher et pour le gagner, à Marie qui n'a qu'à demander pour obtenir. Je ne m'étonne donc pas de l'attrait que ce nom a pour les âmes pieuses et des grâces qu'il obtient à ceux qui le prononcent avec confiance et amour. »

Mgr l'Évêque de Mende, 1863.

« C'est avec un sens profond des choses, que saint Bernard appelait Marie dans sa gloire : « Une toute-puissance Suppliante : *Omni-potentia Supplex.* » Sur la terre, cette auguste Vierge *commandait* à son adorable Fils ; dans le Ciel, Elle ne fait plus que le bénir et le prier. Mais son intercession n'est pas moins puissante que son autorité. Quand Elle donnait des ordres, Jésus obéissait : *Et erat subditus* ; quand Elle adresse des prières, Jésus ne résiste pas davantage. En consacrant cette douce persuasion de l'Église, le titre que vous décernez à Marie sera précieux à ses enfants et contribuera, je l'espère, à développer dans leurs âmes ces sentiments de confiance qui vont si bien au culte de cette divine Mère. »

Mgr H. PLANTIER, évêque de Nîmes, 1863.

« J'ai visité aujourd'hui l'église heureusement acquise par la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, d'Issoudun, le couvent merveilleusement construit au-dessus de l'église, et la réunion des Scolastiques de cet Institut.

« Dieu est là.

« Cette Congrégation vérifie son nom si bien porté, et ce nom est pour elle la garantie d'un grand avenir. Que ses membres veuillent bien dire quelquefois pour moi et à mes intentions un *Ave Maria* à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. »

Son Éminence le Card. DECHAMPS,
archevêque de Malines, 1880.

« J'ai confiance dans les fruits de bénédiction que doit produire, pour la sanctification des âmes, la nouvelle et *significative* appellation de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* donnée à la Mère de la *divine grâce*... »

Mgr P. LE BRETON, évêque du Puy, 1863.

« J'approuve de tout cœur et sans réserve l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et je désire la voir établie et répandue dans tout mon diocèse. »

Son Éminence le Card. MANNING,
arch. de Westminster.

« La fin que se propose l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a droit à ma plus chaleureuse approbation. Le nom sous lequel vous désignez cette Association est plein d'une *puissante* et pieuse signification. Une telle Confrérie et un tel nom paraissent *compléter* la couronne qu'en témoignage d'honneur les fidèles déposent aux pieds de la Mère immaculée du Verbe fait chair. »

Mgr l'Évêque de Menevia et Newport.

ADHÉSIONS DE NN. SS. LES ÉVÊQUES.

EUROPE.

FRANCE.

BOURGES. — Mgr de La Tour d'Auvergne, archevêque, a le premier béni, encouragé et érigé canoniquement l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, fait une admirable lettre pastorale pour le Couronnement, prononcé plusieurs discours des plus remarquables sur *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, approuvé tous les di-

vers opuscules des Missionnaires du Sacré-Cœur sur cette dévotion naissante ; Sa Grandeur n'a cessé de donner à l'Archiconfrérie toutes les marques les plus sensibles de bienveillance et de paternelle affection. (Septembre 1867, août 1868, octobre 1869, novembre 1870.)

S. Ex. Mgr Chigi, Nonce apostolique de Sa Sainteté, a bien voulu adhérer à l'acte de la consécration de la France à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. (Octobre 1872.)

CARDINAUX-ARCHEVÊQUES.

Alger (1883).	Chambéry (1872).
Besançon (1866).	Paris (1872).
Bordeaux (1860).	Rouen (1868).

ARCHEVÊQUES.

Aix (1869).	Paris, Mgr Darboy (1868).
Albi (1870).	Reims (1871).
Auch (1869).	Rennes (1870).
Avignon (1868).	Sens (1866).
Cambrai (1870).	Toulouse (1870).
Lyon (1870).	Tours (1866).

ÉVÊQUES.

Agen (1872).	Cahors (1872).
Ajaccio (1868).	Carcassonne (1867).
Aire (1871).	Châlons (1871).
Angers (1869).	Chartres (1872).
Angoulême (1872).	Saint-Claude (1867).
Annecy (1880).	Coutances et Avranches (1871).
Amiens (1869).	Clermont (1870).
Arras (1869).	Saint-Dié (1867).
Autun (1869).	Dijon (1870).
Bayeux (1870).	Digne (1881).
Bayonne (1867).	Saint-Denis de la Réunion (1881).
Beauvais (1872).	Evreux (1881).
Belley (1870).	Saint-Flour (1870).
Blois (1869).	Fréjus et Toulon (1872).
Saint-Brieuc et Tréguier (1866).	

Grenoble (1871).
 Langres (1869).
 Laval (1868).
 Limoges (1869).
 Luçon (1870).
 Le Mans (1866).
 Saint-Jean de Maurienne
 (1869).
 La Martinique (1880).
 Meaux (1870).
 Mende (1866).
 Metz (1881).
 Moulins (1860).
 Montauban (1872).
 Marseille (1866).
 Montpellier (1867).
 Nancy et Toul, Mgr Foulon.
 Nantes (1870).
 Nevers (1874).
 Nice (1872).
 Nîmes (1868).
 Orléans (1880).

Oran (1881).
 Pamiers (1866).
 Périgueux (1869).
 Perpignan (1870).
 Poitiers (1866).
 Le Puy (1866).
 Quimper (1880).
 Rodez (1866).
 La Rochelle (1869).
 Sées (1870).
 Soissons (1869).
 Strasbourg (1881).
 Tarbes (1870).
 Tarentaise (1870).
 Troyes (1869).
 Tulle (1869).
 Valence (1866).
 Vannes (1870).
 Verdun (1880).
 Versailles (1870).
 Viviers (1871).

ÉVÊQUES IN PARTIBUS.

Mgr Lacarrière, ancien Evêque
 de la Basse-Terre. (Octobre
 1869.)
 Mgr de Charbonnel, ancien Evê-

que de Toronto. (Février 1866).
 Mgr Hillion, Evêque du Cap
 Haïtien (1874).

ITALIE.

Naples (1869).
 Reggio (1869).
 Castellamare (1863).
 Soixante-douze Archevêques et
 Evêques d'Italie, à la tête des-
 quels se trouve Monseigneur

l'Evêque d'Osimo, ont ap-
 prouvé publiquement dans
 leurs diocèses l'Association de
 Notre-Dame du Sacré-Cœur.
 Leurs noms sont indiqués
 dans la notice italienne.

ANGLETERRE.

Westminster (1866).
 Southwark (1868).
 Menevia et Newport (1868).

Shrewsbury (1882).
 Leeds (1882).

HOLLANDE.

Utrecht (1870).

Ruremonde (1867).

Harlem (1870).

Bois-le-Duc (1867).

Bredo (1869).

ESPAGNE.

Barcelone (1867).

Depuis 1867, quarante-cinq Archevêques et Evêques de l'Espagne ont approuvé publique-

ment l'Association dans leurs diocèses; leurs noms ont été publiés dans les Annales espagnoles.

PRUSSE-RHÉNANE.

Cologne (1870).

Depuis lors, plusieurs autres Archevêques et Evêques de l'Autriche et des États de l'Al-

lemagne ont approuvé publiquement l'Association dans leurs diocèses.

BELGIQUE.

S. Ex. Mgr Catani, Nonce apostolique (1869), a consacré une église à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à Mons.

Malines (1869).

Tournai (1868).

Liège (1870).

Gand (1880).

SUISSE.

Genève (1872).

Lausanne et Fribourg (1868).

IRLANDE.

Hexam et Newcastle (1869).

AMÉRIQUE.

Ogdensburg (1876).

Galveston-Texas (1867).

Montréal (1867).

Cincinnati (1866).

Baltimore (1866).

Fort Wayne (1866).

Derenay.

Ottawa (1869).

Québec (1869).

Toronto (1874).

Milwaukee (1866).

Buffalo (1866).

Mexico (1869).	Floride (1869).
Guadeloupe (1869).	Panama (1869).
Saint-Paul (1866).	Serena (1869).
Cleveland (1866).	Canada septentrional (1874).

ASIE.

Pondichéry (1869).	Jaffna (1868).
Coïmbatour (1869).	Batavia (1867).
Thibet (1868).	Selma (1870).

AFRIQUE.

Les Deux-Guinées (1869).	Madagascar (1868).
--------------------------	--------------------

OCÉANIE.

Sydney (Australie) (1888).	Iles Gilbert, Micronésie (1889).
Taïti (1866).	Port-Victoria (1883).
Yules, Nouvelle-Guinée (1888).	Nouvelle-Bretagne (1889).

Note importante. — Nous n'avons cité dans cette liste que les diocèses dont les Évêques ont concouru personnellement à l'extension du culte de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et dont nous avons les témoignages entre les mains. Nous prions instamment les Zélateurs et Zélatrices des autres diocèses du monde, qui auraient reçu ou recevraient de leurs Évêques respectifs des témoignages d'approbation écrite, de vouloir bien nous en faire avoir une *copie exacte* et, s'il se peut, visée de l'Évêché. Nous tenons à conserver dans nos archives ces pièces précieuses.

LE XXV^e ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Le 8 septembre 1894 fera époque dans l'histoire de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Afin d'exciter davantage la piété des fidèles et pour déterminer un mouvement de pèlerinage, nous avons sollicité du Souverain Pontife, par la bienveillante entremise de Mgr Boyer, archevêque de Bourges, avec un jubilé solennel, de hautes faveurs spirituelles

dont nos lecteurs trouveront l'énumération dans les documents qui suivent.

Ces lettres ne manqueront pas, nous en sommes sûr, d'intéresser nos lecteurs :

I.

LETTRE DU T. R. P. CHEVALIER, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES MISSIONNAIRES
DU SACRÉ-CŒUR, A M^{GR} BOYER, ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

Issoudun, le 6 mars 1894.

Monseigneur,

Il y aura vingt-cinq ans, le 8 septembre prochain, que Mgr de la Tour d'Auvergne, de vénérée mémoire, couronnait solennellement à Issoudun, au nom du grand Pie IX, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, en présence de dix-sept évêques, de cinq cents prêtres et de trente mille pèlerins.

Cette fête inoubliable, où l'enthousiasme était à son comble, fut le point de départ d'une dévotion qui ne fit que grandir depuis lors. Aujourd'hui *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est acclamée dans le monde entier, et son nom béni se trouve sur toutes les lèvres. Ses adhérents se sont tellement multipliés qu'ils dépassent le chiffre de dix-huit millions. Plus de deux cents bannières, venues de tous les points de l'Europe, lui furent offertes dans les différents pèlerinages qui se sont succédé. Les nombreux ex-voto en marbre qui couvrent littéralement sa Basilique depuis le dallage jusqu'aux voûtes, proclament sa puissance autant que sa bonté et disent la reconnaissance des pieux fidèles.

Nous osons, Monseigneur, au nom de tous nos Associés, solliciter de votre paternelle bienveillance et de votre piété si connue l'autorisation de célébrer, sous le haut Patronage et sous la Présidence de Votre Grandeur, les Noces d'argent du Couronnement de la divine Trésorière du Cœur de Jésus qui nous rappelle de si pieux souvenirs. Cette imposante cérémonie ne pourra qu'augmenter la confiance, déjà si grande, du peuple chrétien envers la Patronne des causes difficiles et désespérées, hélas, si nombreuses à notre époque !

Notre joie serait à son comble, Monseigneur, si Votre Grandeur pouvait obtenir du Saint-Père, à cette occasion, la grâce d'un Jubilé pendant le mois de septembre de la présente année, avec Indulgence Plénière en faveur des fidèles qui feraient au moins une

fois la sainte Communion pendant le courant du mois, dans notre Basilique, et une Indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour chaque visite des pèlerins dans le cours du Jubilé.

Le grand Pontife, Léon XIII, serait, je crois, d'autant plus porté à accorder ces faveurs, sur la demande si autorisée de Votre Grandeur pour laquelle Il professe autant d'estime que d'affection, que Lui-même, n'étant encore que Cardinal-Évêque de Pérouse, a établi la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans son église cathédrale, et que, depuis qu'il est sur le siège de Pierre, Il n'a cessé de lui donner des marques de son extrême bienveillance. En effet, c'est lui qui a daigné ériger en Archiconfrérie pour le monde entier notre chère Association et qui a désigné notre église de la place Navone, à Rome, pour en être le centre universel. Souvent, Sa Sainteté, en souvenir de grâces obtenues et pour en solliciter de nouvelles, envoie un de ses pieux chapelains célébrer la sainte Messe à l'autel de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et fait déposer à ses pieds de splendides bouquets composés des fleurs des jardins du Vatican.

Dans l'espérance, Monseigneur, que vous voudrez bien accueillir favorablement notre humble requête, nous nous jetons aux pieds de Votre Grandeur en La priant d'agréer l'hommage de notre profond respect et de nous accorder sa plus paternelle bénédiction.

J. CHEVALIER,
Miss. du S.-C.

Cette première lettre en contenait une seconde que voici, adressée au Souverain Pontife :

II.

LETTRE DU T. R. P. CHEVALIER A SA SAINTÉTÉ LÉON XIII.

Issoudun, le 12 mars 1894.

Très Saint Père,

Le 8 septembre prochain, il y aura vingt-cinq ans que Mgr de la Tour d'Auvergne, de vénérée mémoire, archevêque de Bourges, couronnait solennellement à Issoudun, au nom de Sa Sainteté Pie IX, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, en présence de dix-sept évêques, de cinq cents prêtres et de trente mille pèlerins.

Cette imposante cérémonie imprima un prodigieux élan à notre chère Association, établie pour le succès des causes difficiles et dé-

sespérées, si nombreuses, hélas, dans les temps mauvais que nous traversons. Cette dévotion ne fit que grandir depuis lors.

Aujourd'hui, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est acclamée dans le monde entier et son nom béni se trouve sur toutes les lèvres. Ses adhérents se sont tellement multipliés qu'ils dépassent le chiffre de *dix-huit millions*, comme nos archives en font foi. Plus de deux cents bannières, venues de tous les points de l'Europe, lui furent offertes par les différents pèlerinages qui se sont succédé. Les nombreux *ex-voto* en marbre, qui couvrent littéralement sa Basilique depuis le dallage jusqu'aux voûtes, proclament sa puissance autant que sa bonté et disent la reconnaissance des pieux fidèles.

Nous osons, Très Saint Père, au nom de notre illustre et bien-aimé Archevêque, Mgr Boyer, et de tous nos Associés, solliciter de Votre Sainteté la grâce d'un *Jubilé* pendant le mois de septembre de la présente année à l'occasion des Noces d'argent du Couronnement de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, avec une *Indulgence plénière* en faveur des fidèles qui feraient au moins une fois la sainte Communion pendant le courant du mois dans notre Basilique, et une *Indulgence de sept ans et de sept quarantaines* pour chaque visite des pèlerins dans le cours de ce Jubilé aux conditions ordinaires.

Votre tendre dévotion, Très Saint Père, envers *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous donne le doux espoir que Vous voudrez bien accueillir favorablement notre humble requête. Nous n'oublierons jamais tout ce que vous avez déjà fait pour Elle. Si on La connaît et si on L'invoque avec ferveur à Pérouse, c'est à Vous qu'Elle le doit ! Elle Vous doit en outre l'érection de son Association en Archiconfrérie universelle et sa belle église de la place Navone où le peuple romain accourt en foule La prier et La remercier des grâces qu'Elle lui obtient du Cœur de son divin Fils.

Nous supplions donc Votre Sainteté de mettre le comble à ses bontés, en daignant exaucer le désir que nous déposons à ses pieds. La confiance déjà si grande des fidèles envers la céleste Trésorière du Cœur de Jésus ne pourra que s'augmenter encore par cette insigne faveur.

Que Dieu, Très Saint Père, daigne garder Votre Sainteté et La conserver longtemps encore pour le bonheur de l'Église et de la France.

Vos enfants respectueux et soumis *in Corde Jesu*,

J. CHEVALIER,
Miss. du S.-C.

Mgr Boyer a daigné apostiller cette supplique dans les termes suivants :

Je serais personnellement très heureux que Sa Sainteté daignât exaucer la prière du R. P. Général, en accordant les faveurs spirituelles ici demandées et dont profiteront les innombrables Associés de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, établie à Issoudun.

Bourges, 13 mars 1894.

† J.-Pierre BOYER,
Archevêque de Bourges.

Voici d'ailleurs, avec le texte et la traduction de la supplique sollicitant des Indulgences, la réponse de Rome :

Très Saint Père,

Jules Chevalier, Supérieur Général des Missionnaires du Sacré-Cœur, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, expose qu'au 8 septembre prochain, s'achèvera la vingt-cinquième année depuis que la Statue de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, honorée à Issoudun d'un culte tout particulier, a été couronnée par l'autorité et au nom du Souverain Pontife Pie IX, de sainte mémoire. Pour exciter encore davantage le culte et la piété des fidèles envers cette Image de la Bienheureuse Vierge Marie, le suppliant s'est proposé de fêter solennellement le vingt-cinquième anniversaire de ce couronnement, c'est pourquoi il vient demander à Votre Sainteté de vouloir bien en cette heureuse solennité ouvrir aux fidèles le trésor des Indulgences, en accordant : 1° une Indulgence plénière au jour que chacun pourra choisir pendant le courant du mois de septembre prochain à tous les fidèles qui, après s'être confessés et avoir communiqué, visiteront la Basilique où se conserve la dite statue et y prieront quelque temps à l'intention de Votre Sainteté ; 2° une Indulgence de sept ans et sept quarantaines à gagner une fois, n'importe quel jour du mois, par tous les fidèles qui visiteront avec un cœur contrit et dans des sentiments de piété la même Image et prieront comme ci-dessus.

La Sacrée Congrégation préposée aux Indulgences et aux Saintes Reliques, usant des facultés qui lui ont été spécialement concédées par Sa Sainteté Léon XIII, consent à tout ce qui a été demandé. Valable seulement pour cette année, sans aucune expédition de Bref, nonobstant tout ce qui pourrait être contraire. Donné à Rome,

au Secrétariat de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des
Saintes Reliques, le 29 mars 1894.

Fr. IGNACE Cardinal PERSICO,
Préfet.

Vu et permis.

Bourges, 7 mai 1894.

† J.-PIERRE,
Archevêque de Bourges.

B̄me Pater,

Jul. Chevalier, Superior Genlis Missionariorum a SSmo Corde Jesu, ad pedes S. V. provolutus, exponit hoc anno die 8 Septembris annus vigesimus quintus revolvitur, ex quo Imago B. Mariæ V. a SSmo Corde nuncupatæ, insigni religione et pietate in civitate Exoldunensi cultæ, aurea corona, auctoritate et nomine s. m. Pii IX Pontificis Maximi, redimita fuit. Quo erga hanc B. Mariæ Virginis Imaginem insignis religio et pietas Christifidelium magis foveatur, Orator annum vigesimum quintum ab hujusmodi coronæ impositione jam prope elapsurum sibi proposuit solemnè pompa recensere. Quare suppliciter adit S. V. ut Christifidelibus hac solemnitate feliciter recurrente Indulgentiarum thesauros benigne reserare dignetur, et concedere : 1° Plenariam Indulgentiam lucrandam semel quolibet die cujusque arbitrio eligendo infra mensem septembrem hujus anni, iis Christifidelibus qui vere pœnitentes, confessi ac Sacra Synaxi refecti Basilicam visitaverint in qua præfata Imago asservatur, ibique aliquo temporis spatio ad mentem S. V. pie oraverint ; 2° Indulgentiam vero septem annorum totidemque quadragenarum semel quolibet prædicti mensis die acquirendam, iis Christifidelibus qui memoratam SSmæ Virginis Imaginem corde saltem contrito ac devote visitaverint, eaque coram uti supra preces effuderint. Quam gratiam.

S. C. Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita, utendo facultatibus a SS. D. N. Leone Pp. XIII sibi specialiter tributis, benigne annuit pro gratia in omnibus juxta preces. Præsenti hoc anno tantum valituro, absque ulla Brevis expeditione, contrariis quibuscumque non obstantibus. Datum Romæ ex Secria ejusdem S. Congnis die 29 Martii 1894.

Fr. IGNATIUS Card. PERSICO, Præfectus.
Visum et usui datum

Biturici, 7 Maii 1894.

† J. PETRUS,
Archiepiscopus Bituricen.

Le *Triduum* préparatoire s'ouvre devant une foule immense accourue de tous les côtés. Le vendredi, veille de la fête, vit arriver

les premiers groupes de pèlerins étrangers. Issoudun contemplait les files interminables sillonnant ses rues, montant vers la chère église du Sacré-Cœur. Il y avait comme un renouveau dans ce spectacle, quelque chose de mystérieux qui chantait un alleluia de résurrection. Dès midi, Mgr Bardel, évêque titulaire de Parium et auxiliaire de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Bourges, faisait son entrée parmi nous, précédant de quelques heures seulement son Éminence le Cardinal Meignan, archevêque de Tours, leurs Grandeurs Mgr Laborde, évêque de Blois, et Mgr Theuret, évêque de Monaco.

Aux splendeurs de la nuit passée en adoration allaient maintenant succéder les splendeurs de la journée anniversaire. Le Saint Sacrifice, commencé à 1 h. du matin, ne cessa pas aux nombreux autels du sanctuaire. A la messe de communion, célébrée par son Éminence le Cardinal Meignan, on vit une foule d'âmes pieuses assiéger la Table sainte. La Basilique ne suffisait déjà plus à contenir les flots mouvants des pèlerins.

La place du Sacré-Cœur est noire de monde. Et incessamment, les trains nous amènent des phalanges nombreuses de Vierzon, de Châteauroux, de Bourges, de Saint-Amand, de Tours, de Paris, de la Normandie elle-même. La Belgique, vaillante comme toujours, n'a pas oublié *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

La journée s'annonce splendide. Les décorations des alentours de la Basilique, où flotte le drapeau national, et du parc sont d'un goût achevé. Partout des roses aux couleurs vives font ressortir la verdure des arbustes. Le long des allées, d'interminables guirlandes déploient gracieusement leurs courbes et leurs festons. L'avenue de Notre-Dame, en particulier; fait honneur aux orphelines de Saint-Vincent de Paul et aux habiles maîtresses qui les dirigent. Au-dessus de cette profusion d'ornements s'élève, hardi et fier, un arc de triomphe, tout de verdure, aux croisements des allées principales. De toutes parts, des mâts élancés portent dans les airs les couleurs de la Vierge et celles du Souverain Pontife. La brise, encore légère, donne à tous ces décors un mouvement qui double leur effet. Tout est prêt pour le triomphe.

A 10 h., Messe Pontificale chantée dans la Basilique par des artistes distingués.

A onze heures, Mgr Theuret, évêque de Monaco, célèbre la Messe dans le parc, en plein air, devant une foule immense. La fanfare, qui l'a conduit à l'autel, le précède encore pour le ramener à la sacristie. Tout est joie et enthousiasme. A 3 h. vêpres pontificales, à 8 h. salut solennel.

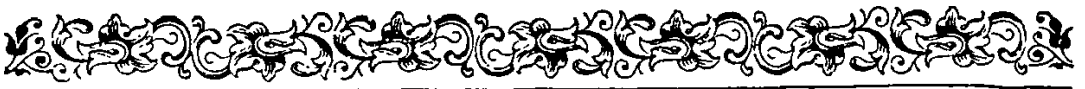
Plus de 5,000 Pèlerins et 400 Prêtres assistaient à ces fêtes, sans

compter la nombreuse population d'Issoudun qui voulut prendre part à cette imposante manifestation.

Pendant tout le mois de septembre, il y eut des Pèlerinages des villes environnantes et d'ailleurs qui vinrent rendre leurs hommages à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et solliciter ses faveurs.

Ces fêtes incomparables vivront longtemps dans les cœurs.





CHAPITRE II.

DES ŒUVRES SE RATTACHANT A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

SOCIÉTÉ DES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR
ÉTABLIE A ISSOUDUN, INDRE, FRANCE.

Approuvée par Mgr de la Tour d'Auvergne, Mgr Marchal, archevêque de Bourges, Mgr Boyer, et bénie par Léon XIII.

I. SON ORIGINE. — 1^o Elle remonte à l'origine même de l'Association de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Dès les premiers jours où l'on donna à Marie le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, on ne put se défendre de penser que cette divine Mère se formerait bientôt une cour d'honneur qui, à sa suite, et sous sa protection, se consacrerait entièrement au service du Cœur de Notre-Seigneur.

2^o Cet heureux pressentiment est réalisé avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bourges et la Bénédiction du Saint-Père.

3^o La Communauté des Religieuses de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est régulièrement constituée.

II. SON BUT. — 1^o Se dévouer au Cœur de Jésus, par l'entremise de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; 2^o rendre à ce divin Cœur un culte d'adoration et de réparation ; 3^o le glorifier en le faisant connaître et aimer, et en propageant le culte de la Sainte Vierge sous le nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; 4^o enfin, procurer la sanctification de ses membres par l'imitation des vertus de ce divin Cœur et de *Notre-Dame*.

III. LES ŒUVRES. — 1^o L'adoration diurne perpétuelle du Cœur de Jésus dans l'Eucharistie.

Pendant toute la journée il y a constamment, à tour de rôle, une ou plusieurs adoratrices pour répondre à cette plainte que fit un jour Notre-Seigneur à la Bienheureuse : « J'ai une soif ardente

d'être honoré des hommes dans le Saint Sacrement, et je ne trouve presque personne qui s'efforce de me désaltérer selon mon désir. »

2^o L'éducation et la préservation de l'enfance et de la jeunesse ;
3^o le *soin des malades* ; 4^o les *Missions étrangères*, même parmi les sauvages.

IV. SON GOUVERNEMENT. — La Congrégation est gouvernée par une Supérieure générale, élue pour six ans, et aidée, dans son administration, par plusieurs assistantes et dignitaires.

V. LES MEMBRES. — Ils se divisent en deux classes : 1^o les *Sœurs coadjutrices* destinées aux travaux matériels ; elles suivent la même règle que les Religieuses de chœur, à l'exception de l'office remplacé par des prières vocales. Après *deux années* de probation, elles sont admises à faire chaque année, pendant *cinq ans*, et ensuite à *perpétuité*, les trois vœux de *paupreté*, de *chasteté* et d'*obéissance*.

2^o Les *Religieuses de chœur* : leurs occupations quotidiennes varient selon leurs aptitudes, et se partagent entre l'adoration diurne perpétuelle, l'éducation des jeunes filles, les travaux d'aiguille, etc.

Après *deux ans* de probation, elles font chaque année, pendant *cinq ans*, les trois vœux ordinaires. Elles sont ensuite admises à la profession perpétuelle. Bien qu'elles ne soient pas cloîtrées, elles ne sortent pas cependant, à moins d'une grande nécessité.

RÈGLEMENT. — Le règlement des Filles de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est semblable à celui des communautés les plus sérieuses qui ont le même genre de vie. Le lever est à 4 heures 1/2 du matin et le coucher à 9 heures du soir. Le petit déjeuner après la messe ; le dîner qui a lieu à midi, et le souper à 7 heures, sont suivis d'une récréation. La prière du matin se fait en commun à 5 heures et est suivie d'une heure d'oraison. Le reste du temps est pris par l'adoration diurne, la récitation de l'office, l'examen particulier, le chapelet, la lecture spirituelle, et les divers ministères auxquels on est appliqué ; enfin, la journée se termine par la prière, l'examen général, la préparation de l'oraison, et une amende honorable au Cœur de Jésus.

CHAQUE SEMAINE. — La confession et les communions de règle. — Le *vendredi*, exercice de la coulpe.

CHAQUE MOIS. — Le premier *vendredi* du mois, jour de retraite spirituelle, examen des fautes du mois, et préparation à la mort.

CHAQUE ANNÉE. — Retraite de huit jours et confession générale des fautes de l'année.

D'après l'usage, les Filles de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ne font qu'une simple collation le vendredi soir ; la règle ne leur impose pas d'autres austérités, en dehors des abstinences et des jeûnes prescrits par l'Église ; mais elle ne défend pas de suivre leur attrait à celles qui veulent pratiquer des mortifications corporelles, pourvu qu'elles le fassent avec permission.

CONDITIONS D'ADMISSION. — Pour être admis, il faut réunir les qualités requises qui sont : 1° *une vraie vocation* à la vie religieuse, reposant sur l'appel de Dieu et non sur des motifs humains ; 2° *un attrait spécial* pour la dévotion au Sacré Cœur, à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et les œuvres entreprises par la Société ; 3° *une santé suffisante* pour suivre la règle ; 4° *une naissance légitime* ; 5° *une bonne réputation* et des antécédents irréprochables ; 6° avoir la liberté de disposer de sa personne sans être retenu par des devoirs de famille ou des engagements contractés envers des tiers ; 7° fournir une dot, pour ne pas être une charge à la Communauté ; 8° une religieuse qui aurait été dans une autre Communauté, même comme Novice, ne pourrait être admise.

Costume. — Il se compose d'une tunique de serge blanche, retenue à la taille par un cordon bleu ; d'une guimpe blanche et d'un voile bleu ; d'un long scapulaire bleu ; au cordon est fixé un chapelet. Elles portent suspendue sur la poitrine une grande médaille de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. — La tunique des Sœurs coadjutrices est noire ; le reste du costume est semblable à celui des Religieuses de chœur.

NOTA. — I. En faisant sa demande, la postulante donnera avec franchise les renseignements nécessaires pour constater qu'elle réunit les qualités requises ; elle fera connaître : 1° sa détermination bien libre et bien fixe de prendre les engagements de la vie religieuse ; 2° les motifs qui la portent à le faire et à entrer de préférence dans la Congrégation des Filles de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; 3° son âge, sa profession, ses aptitudes, l'état de sa santé, ses infirmités si elle en a ; 4° sa naissance (si elle est légitime), l'état de sa famille, ses antécédents, le nombre de ses frères et sœurs, leurs fonctions ; 5° ses dettes, si elle en a ; les obligations de justice et de charité qu'elle aurait pu contracter ; 6° elle dira si ses parents n'auraient pas besoin d'être secourus par elle dans l'avenir ; 7° elle donnera l'adresse de quelques personnes honorables dont elle est connue et auprès desquelles on pourrait se renseigner à son sujet.

II. La postulante ne doit pas perdre de vue que les obligations de la vie religieuse, à laquelle elle aspire, sont très sérieuses. La règle des Filles de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* exige de leur part : 1^o un entier renoncement à leur propre volonté et une obéissance absolue ; 2^o un grand esprit d'humilité, de simplicité, de sacrifice et de mortification ; 3^o un éloignement bien prononcé pour le monde et ses vanités ; 4^o un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; 5^o une dévotion véritable pour le Sacré Cœur de Jésus, la sainte Eucharistie, la Sainte Vierge et saint Joseph ; 6^o une vie régulière et conforme en tout à l'esprit et à la lettre des Constitutions ; 7^o le renoncement à sa famille.

N.-B.— Sur la demande du Saint-Siège, les Religieuses de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ont déjà envoyé un grand nombre de leurs sujets dans les Missions de l'Océanie, confiées à la Société des Missionnaires du Sacré Cœur de Jésus. On n'envoie dans ces contrées lointaines que les Religieuses qui en font positivement la demande et qui réunissent les qualités voulues.

Adresser les demandes d'admission à M^{me} la Supérieure des Filles de Notre-Dame du Sacré-Cœur, place du Sacré-Cœur, n^o 10, Issoudun (Indre). (France.)

A. M. S. C. J. G.

II.

CONGRÉGATION DES ENFANTS DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR
APPROUVÉE PAR M^{GR} DE LA TOUR D'AUVERGNE
ET M^{GR} MARCHAL, ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

Notions préliminaires.

Le Cœur de Jésus avait une prédilection marquée pour les enfants ; *sinite parvulos venire ad me*¹. Voilà pourquoi nous avons cru utile d'établir une Association sous le patronage de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Bourges, où Marie conduirait elle-même les enfants au Cœur de son divin Fils.

1^o On n'acceptera au nombre des *Enfants de Notre-Dame du*

¹ *Marc.* x, 14.

Sacré-Cœur que ceux ou celles qui le demanderaient avec instance et sur la persévérance desquels on pourrait compter.

2° On s'assurera le concours de M. le Curé de la paroisse ou de M. l'Aumônier de l'établissement ou d'un autre ecclésiastique agréé par eux pour être directeur de l'Association.

3° C'est au *Supérieur des Missionnaires du Sacré-Cœur*, à *Issoudun (Indre)*, qu'on s'adressera pour obtenir un diplôme d'agrégation.

4° On soumettra ce diplôme à l'approbation de Mgr l'Évêque du diocèse.

5° Ces formalités remplies, on pourra procéder à l'organisation de l'Association. Le choix des premiers Associés est laissé à la prudence du Directeur et du Président ou de la Présidente. Ils auront soin de ne prendre que les enfants les plus pieux et les plus édifiants. S'ils trouvent en eux toutes les garanties désirables, ils peuvent, après quelques mois d'essai, leur conférer le titre d'*Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, en suivant le cérémonial des réceptions, et nommer les principaux dignitaires.

6° Ces dignitaires formeront le Conseil ; c'est lui qui sera chargé de prononcer sur l'admission ou le rejet des enfants dans l'Association.

7° Si le nombre des *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur* ne dépasse pas dix ou douze, on n'élira qu'un Assistant ou une Assistante, un Conseiller ou une Conseillère, jusqu'à ce que le chiffre en étant augmenté, on puisse aussi augmenter les dignitaires.

Règlement de la Congrégation des Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

1° Tous les enfants catholiques, de l'un et de l'autre sexe, qui ont atteint l'âge de raison et qui n'ont pas encore fait la Première Communion, peuvent faire partie de cette pieuse Congrégation.

2° Elle est établie pour inspirer de bonne heure aux enfants la dévotion, si précieuse, au Sacré Cœur de Jésus, sous la protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et les préparer à mériter d'être admis dans la *Congrégation des Enfants du Sacré-Cœur*.

3° La fête de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, le 31 mai, est la fête patronale de la Congrégation. Les autres fêtes secondaires sont : l'Immaculée Conception (8 décembre) ; la Nativité (8 septembre) ; l'Annonciation (25 mars) ; la Visitation (2 juillet) ; l'Assomption (15 août) ; et les saints Anges Gardiens (2 octobre).

4° Les vertus sont : l'innocence, la piété, et l'obéissance.

5° La Congrégation se compose de deux sortes de membres, d'*Aspirants* et d'*Associés*.

6° Pour être admis au nombre des *Aspirants* et des *Aspirantes*, un enfant devra avoir passé trois mois dans l'école, et avoir témoigné, par sa conduite, qu'il mérite cette faveur.

7° Nul *Aspirant* ou *Aspirante* ne pourra être admis qu'après trois mois d'épreuve et une conduite édifiante.

8° Il sera dressé un catalogue des *Aspirants* et des *Aspirantes*, des *Associés* et des *Associées*.

9° Les *Aspirants* ou *Aspirantes* porteront une *médaille de Notre-Dame du Sacré-Cœur* avec un ruban bleu, et les *Associés* avec un ruban blanc.

10° C'est M. le Curé de la paroisse, ou M. l'Aumônier de l'école, ou un autre prêtre désigné par eux, qui sera le Directeur de la *Congrégation des Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

11° Le Président ou la Présidente sera le maître ou la maîtresse de l'établissement, ou tout autre choisi par eux et agréé par le Directeur.

12° L'*Assistant* ou l'*Assistante* sera pris, autant que possible, parmi les dignitaires de l'Association.

13° Le Directeur, le Président ou la Présidente, l'*Assistant* ou l'*Assistante* formeront le Conseil de la Congrégation sous la présidence du Directeur, ou du Président ou de la Présidente.

C'est le Conseil qui statuera sur les demandes d'admission, et réglera tout ce qui peut intéresser l'Association.

14° Le Conseil se réunira le deuxième dimanche du mois, plus souvent même si c'était nécessaire.

C'est à lui qu'il appartient de prononcer sur l'admission des *Aspirants* ou des *Aspirantes* et des *Enfants de N.-D. du Sacré-Cœur*. Les uns comme les autres seront reçus à la majorité des voix ; en cas de partage, celui ou celle qui préside a voix prépondérante.

15° Les admissions des *Aspirants* ou *Aspirantes*, des *Associés* ou *Associées* auront lieu au scrutin.

16° Les délibérations du Conseil doivent être tenues secrètes.

17° Les Assistants et les Assistantes, les Conseillers et les Conseillères pourront être renouvelés tous les ans.

18° C'est le Président ou la Présidente qui proposera au Conseil l'admission des *Aspirants* et des *Aspirantes*, des *Associés* et des *Associées*. L'un ou l'autre lui fera connaître aussi, après s'être concerté avec le Directeur, les abus qui se seraient glissés, comme tout ce qu'il saurait de grave sur la conduite des différents membres.

19° Le Conseil peut faire donner par le Président ou la Présidente des avertissements aux enfants qui l'auraient mérité.

Il devrait même, si la faute était importante, et s'il le jugeait nécessaire pour le bien de la Congrégation, non seulement imposer des pénitences, ôter la médaille pour quelques semaines, priver pendant plusieurs mois de l'assistance aux réunions, suspendre ou déposer les dignitaires de leurs fonctions, mais encore exclure de la Congrégation.

20° Voici les principaux cas d'exclusion :

1° Résistance formelle et opiniâtre aux ordres des maîtres ou des maîtresses ;

2° Injurier notablement quelques-uns des membres de la Congrégation ;

3° L'esprit de critique ou de murmure soit contre les Supérieurs de la Congrégation, soit contre ses usages et ses pratiques ;

4° La dissipation habituelle ou le manquement habituel à quelque point du règlement de la maison ;

5° La lecture de livres dangereux ;

6° Les mauvaises conversations ;

7° Entretenir des amitiés particulières, après avoir été averti ;

8° Ne tenir nul compte des avis qui auraient été donnés par le Directeur ou le Président et la Présidente ;

9° Fréquenter de mauvaises compagnies ou des lieux de dissipation ;

10° S'abstenir des offices le dimanche et donner le mauvais exemple.

21° Hors le cas d'une faute notoirement scandaleuse, nul *Enfant de Notre-Dame du Sacré-Cœur* ne sera exclu qu'après avoir reçu trois admonitions : la première de la part du Président ou de la Présidente, la deuxième de la part du Conseil, la troisième de la part du Directeur, et avoir subi une pénitence publique imposée par le Conseil.

22° Quand l'exclusion d'un *Enfant de Notre-Dame du Sacré-Cœur* aura été prononcée par le Conseil, le Président ou la Présidente en préviendra l'Enfant qui lui remettra son ruban et sa médaille. Son nom sera rayé sur le registre.

23° Aucun Enfant renvoyé ne pourra se présenter pour être de nouveau admis qu'après un intervalle de six mois et les épreuves ordinaires.

24° Les *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur* devront assister régulièrement à tous les offices paroissiaux et donner toujours le bon exemple. En conséquence, ils fuiront les assemblées mondaines, les sociétés suspectes, etc.

25° Si, par impossible, le mauvais esprit s'emparait de la plus

grande partie des *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, le Directeur pourrait dissoudre la Congrégation.

26° Les noms des *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur* devront être inscrits sur un registre qui sera déposé entre les mains du Président ou de la Présidente.

27° Les membres admis dans la Congrégation réciteront chaque jour le *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et cette courte invocation : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous*.

28° Ils se confesseront au moins une fois chaque mois et communieront selon l'avis de leur Directeur.

29° Ils se réuniront à une heure déterminée tous les dimanches dans un local désigné, sous la surveillance du Président ou de la Présidente. Cette réunion sera présidée une fois par mois par le Prêtre directeur ou sous-directeur.

Dans les réunions hebdomadaires ou mensuelles, on chantera quelques strophes d'un cantique à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; puis on fera pendant un quart d'heure une lecture de piété dans un livre bien choisi, ou une petite allocution. La lecture ou l'instruction finie, le Président ou la Présidente ou le Directeur donnera les avis qui lui paraîtront nécessaires pour le bien de la Congrégation.

Les enfants chanteront un autre cantique avant de se retirer.

30° Ces réunions hebdomadaires ou mensuelles commenceront toujours par les prières suivantes : *ŷ. Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus ! ŀ. A jamais. — Venez, Esprit-Saint, etc. — Je vous salue, Marie, etc., et ces invocations : ŷ. Cœur Sacré de Jésus, ŀ. Ayez pitié de nous. ŷ. Cœur immaculé de Marie, ŀ. Priez pour nous. — ŷ. Saint Joseph, ŀ. Priez pour nous. Et se termineront par : ŷ. Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus ! ŀ. A jamais ; le *Sub tuum* de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, etc. Puis les trois invocations qui précèdent.*

Avant la lecture ou l'instruction, on récitera dans ces réunions une *dizaine* de chapelet pour les Associés malades ou défunts, et pour les besoins des divers membres de la Congrégation.

31° Si quelque *Enfant de Notre-Dame du Sacré-Cœur* venait à mourir, les membres de la Congrégation se feraient un devoir, s'ils le pouvaient, d'assister à son enterrement, et de lui appliquer toutes les prières et bonnes œuvres qu'ils feraient pendant le mois.

32° Ils auront pour les *premiers vendredis* de chaque mois, pour le *mois du Sacré-Cœur* et celui de Marie, *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, une dévotion toute particulière.

33° La fête patronale est celle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

34° Les autres fêtes de la Congrégation sont : la *Circoncision*, la

Présentation de Notre-Seigneur, l'Annonciation, le Jeudi-Saint, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la fête du Précieux Sang, Noël, l'Immaculée-Conception, la Nativité de la Très Sainte Vierge, sa Présentation, son Assomption, les fêtes de saint Jean l'Évangéliste, de saint François de Sales et de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Les *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur* s'appliqueront à mériter de communier pour les fêtes de la Congrégation ou au moins une fois tous les mois.

Des réceptions générales.

1^o Les réceptions des *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur* pourront avoir lieu six fois par an : 1^o le jour de la *fête du Sacré-Cœur* ; 2^o de la *Présentation de la Sainte Vierge* (21 novembre) ; 3^o de l'*Immaculée-Conception* (8 décembre) ; 4^o de la *Présentation de Notre-Seigneur* (2 février) ; 5^o de l'*Annonciation* (25 mars) ; 6^o de la *fête de Notre-Dame du Sacré-Cœur* (31 mai).

2^o Le Conseil, en des cas exceptionnels, pourra autoriser des réceptions particulières, qui devront, autant que possible, avoir lieu un jour de fête de la Congrégation.

3^o Les réceptions générales se feront avec la plus grande solennité à l'heure indiquée par le Prêtre directeur.

4^o La réception des *Aspirants* et des *Aspirantes* pourra avoir lieu en tout temps ; on choisira cependant de préférence les jours de fête de la Congrégation ou au moins un jour de réunion mensuelle.

CÉRÉMONIAL DES RÉCEPTIONS.

1^o *Réception des Aspirants ou des Aspirantes dans la Congrégation.*

1^o La cérémonie commencera par le chant d'un *cantique à Notre-Dame du Sacré-Cœur* ou de l'hymne *Ave maris stella*. Le Directeur, s'il le juge à propos, fera ensuite une petite allocution appropriée à la circonstance ; puis les Enfants qui doivent être reçus viendront se mettre à genoux aux pieds de l'autel, devant le Directeur. Celui-ci debout, revêtu d'un surplis et d'une étole, adressera les questions suivantes :

D. Mon enfant, que désirez-vous ?

R. Mon Père, je désire être reçu *Aspirant* ou *Aspirante* dans la Congrégation des *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

D. Nous vous accordons la grâce que vous sollicitez, mon enfant. Prononcez donc votre acte de consécration.

Acte de Consécration à Notre-Dame du Sacré-Cœur.

C'est avec bonheur, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, que je me mets sous votre puissante et maternelle protection et que je me consacre à Vous aujourd'hui. Que je sois toujours l'objet de votre tendre sollicitude. Veillez sur moi, conservez-moi l'innocence et la santé. Que je grandisse sous votre regard dans la sagesse et la vertu. Faites que je sois la joie de mes parents et la gloire de l'Église, et qu'après avoir servi Dieu dans le temps, j'aie la récompense des saints dans l'éternité.

C'est la grâce que je Vous demande, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ainsi soit-il.

O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, j'attends tout de votre amour ; aidez-moi, protégez-moi. Ainsi soit-il.

2° *Le Directeur bénit ici la médaille (voir la formule page 495), puis il la remettra aux Aspirants sans rien dire.*

3° *La cérémonie se termine par le chant d'un cantique.*

2° Réception des Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur dans la Congrégation.

La cérémonie commencera par le chant d'un *cantique à Notre-Dame du Sacré-Cœur* ou de l'hymne *Ave maris stella*. Le Directeur adressera ensuite une allocution, puis les Enfants qui doivent être reçus dans la Congrégation, viendront, un cierge à la main, se mettre à genoux aux pieds de l'autel, devant le Directeur. Celui-ci, revêtu d'un surplis et d'une étole, adressera les questions suivantes :

D. Mon enfant, que demandez-vous ?

R. Mon Père, je demande humblement d'être reçu *enfant de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

D. Promettez-vous d'accomplir le règlement de la Congrégation et de travailler à acquérir les vertus de Marie, votre Mère ?

R. Oui, mon Père, je le promets avec la grâce *du Sacré-Cœur* et la protection de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

D. Mon enfant, en considération de votre désir et des bonnes dispositions que vous manifestez, nous vous recevons avec joie dans la Congrégation des *Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur*,

et pour rendre vos engagements plus sacrés, faites publiquement votre acte de consécration ¹.

Acte de Consécration des enfants à Notre-Dame du Sacré-Cœur.

O Notre-Dame du Sacré-Cœur, Mère de la divine miséricorde, porte du Ciel, dispensatrice des dons de Dieu, je me jette à vos pieds.

Puisque vous êtes la *Vierge souveraine*, la Trésorière du Cœur de Jésus, le *refuge des pécheurs*, la *consolatrice des affligés*, le salut de tous, soyez aussi ma consolation, mon refuge et mon salut. On vous appelle la *confiance des justes*, l'*espérance des désespérés*, la *force du faible* et la *paix des cœurs agités* ²; c'est pourquoi, ô *Notre-Dame du Sacré Cœur*, je tourne vers vous un regard suppliant et je me mets pour toujours sous votre puissante et maternelle protection; je vous consacre aujourd'hui mon esprit avec toutes ses pensées, mon cœur avec toutes ses affections, et mon être tout entier.

O Notre-Dame du Sacré-Cœur, venez à mon aide, écartez de moi les pièges du démon: faites que j'aime Dieu sur la terre, que je le serve avec fidélité et que j'aie le bonheur de mourir dans son saint amour, pour régner avec vous dans la gloire. Ainsi soit-il.

Benédiction de la Médaille.

ÿ. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

℞. Qui fecit cœlum et terram.

ÿ. Domine, exaudi orationem meam.

℞. Et clamor meus ad te veniat.

ÿ. Dominus vobiscum.

℞. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus omnipotens qui eximia charitate nos dilexisti, bene †dicere et sancti †ficare dignare hanc imaginem (*vel* has imagines) in honorem Beatæ Mariæ Virginis adaptatam (*vel* adaptatas), ut hic famulus tuus (*aut* hæc famula tua, *vel* hi famuli tui, *aut* hæc famulæ tuæ) qui (*aut* quæ) illam (*vel* illas) devote ac reverenter in signum

¹ Si le nombre des enfants à recevoir était un peu considérable, le Directeur ne ferait les questions qu'à un d'entre eux qui, seul, prononcerait l'acte de consécration au nom de tous les autres.

² S. Aug., Pierre de Blois, S. Bernard, S. Ans., S. Bernardin de Sienne, S. Pierre Dam., S. Bonav., S. Ildéf., S. Euch.

filialis affectus gestaverit (*vel* gestaverint), ejusdem Beatae Mariæ Virginis virtutibus induatur (*vel* induantur) et ipsius meritis apud te clementiam consequatur (*vel* consequantur). Per eundem Christum.

Le Directeur asperge d'eau bénite le ruban et la médaille.

En donnant la médaille, il dit : Recevez, mon enfant, ce ruban et cette médaille comme le gage et le signe extérieur de votre consécration à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; souvenez-vous, en les portant, que vous devez vous montrer digne de son amour et de votre beau titre par l'innocence et la sainteté de votre vie.

En remettant le manuel des Enfants de Notre-Dame du Sacré-Cœur, le Directeur dit : Recevez ce livre où sont renfermées les règles et pieuses pratiques de la Congrégation, et soyez toujours fidèle à les bien accomplir.

Ensuite le Directeur tourné vers les Congréganistes récite la formule suivante :

Ego, auctoritate qua fungor, admitto vos in Congregatione Dominae Nostræ a Sacro Corde Jesu et vos facio participes omnium bonorum spiritualium ejusdem Congregationis. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.

On termine la cérémonie par le chant du *Magnificat* et par la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Il y aura tous les dimanches une réunion de la Congrégation sous la présidence du Directeur ou du Président ou de la Présidente. On y récitera les invocations de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Puis on chantera un cantique en l'honneur de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. On terminera, après avoir donné quelques conseils, par la lecture à haute voix du *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Toutes les assemblées commenceront par la prière : « Venez, Esprit-Saint, » etc., avec verset, oraison, suivis de « Je vous salue, Marie, » et de cette triple invocation : *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous*.

Elles se termineront par le *Sub tuum* de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, suivi de la même invocation.

LE SOUVENEZ-VOUS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Memorare, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, quam ineffabilem tibi potentiam Filius tuus divinus contulerit in suum ipsius Cor adorabile. Pleni nos fiducia in meritis tuis accedimus implorantes tuum præsidium. O Cordis Jesu Thesauraria cœlestis, illius

Cordis, fontis inexhausti gratiarum omnium, quod potes ipsa pro tua voluntate recludere, ut defluant inde in homines divitiæ amoris et misericordiæ, luminis et salutis quæ in ipso continentur, concede nobis, obsecramus, beneficia quæ petimus... Nulla nobis, nulla a te erit repulsa, et quoniam Mater tu nostra es, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, preces nostras benigne habe et benigne exaudi. Amen.

(100 jours d'ind. Pie IX.)

Versionem supra scriptam, utpote fidelissime ab originali lingua reditam, commendamus.

Ex Ed. Vicar., die 21 novembris 1886.

L. S.

L. M. Card. Vic.

Nostra Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.

(100 jours d'ind. Pie IX.)





CHAPITRE III.

NEUVAINES EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

NEUVAINES DU SOUVENEZ-VOUS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

PREMIER JOUR ¹.

LE POUVOIR INEFFABLE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Souvenez-vous, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur, de l'ineffable pouvoir que votre divin Fils vous a donné sur son Cœur adorable!

Nous voici agenouillés devant vous, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et vous savez le motif qui nous fait commencer aujourd'hui cette neuvaine de prières. Nous sommes faibles, et nous venons, épuisés de fatigue, vous montrer le lourd fardeau de nos épreuves, la difficulté de nos entreprises, la grandeur de nos luttes.

Vous êtes puissante, ô Marie, et vous pouvez nous venir en aide.

Oui, nous le dirons, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* : grande est la puissance de Josué arrêtant le soleil, merveilleux est le pouvoir de Moïse faisant sortir l'eau du rocher, étonnante la vertu d'Élie se faisant obéir des éléments ; mais plus grand encore, plus merveilleux et plus sublime est le pouvoir que vous a accordé le Cœur Sacré de votre Fils, Jésus !...

Plus noble que celle des prophètes, plus durable que celle des rois, plus sublime que celle des anges, plus illimitée que celle de tous les esprits célestes, votre puissance se répand sur le monde tout entier ; une seule prière tombée de vos lèvres bénies, un seul

¹ Cette neuvaine est la plus usitée. Elle est éditée en petite brochure. Plus de 50,000 exemplaires ont été écoulés en trois ans. (Voir le prix au catalogue.)

de vos regards acquiert sur le Cœur de votre divin Fils une influence inénarrable.

A la voix de sa Mère Immaculée, notre Souverain Juge suspend les foudres vengeresses toutes prêtes à punir nos crimes, ferme l'abîme des enfers entr'ouvert sous nos pieds, nous rouvre la porte du ciel, fait descendre sur nous des grâces salutaires, et nous obtient tous les moyens nécessaires pour arriver à la patrie bienheureuse des élus.

Voilà ce qui m'engage, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à avoir recours à vous. La seule pensée que vous pouvez me faire du bien me console et me fortifie ; et j'ai lieu de tout espérer d'une mère qui est tout à la fois si puissante et si bonne.

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

DEUXIEME JOUR.

LA MEILLEURE AVOCATE.

Pleins de confiance en vos mérites.

O Marie, pour obtenir une grâce, nos mérites ne nous sont pas de grande utilité, car ils sont faibles, peu nombreux, et souvent hélas ! ensevelis dans nos fautes de chaque jour.

Il est donc nécessaire de choisir une avocate qui puisse plaider efficacement pour nous auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cette avocate c'est vous, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Enfants d'Ève, malheureux exilés, nous élevons nos cris vers vous.

Nous soupirons vers vous, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes.

Oh ! de grâce, notre Avocate, tournez vers nous vos regards pleins de miséricorde.

A vous seule, vous avez plus de mérites que tous les Saints ensemble. Immense est votre amour pour nous, toute-puissante est votre prière, sans refus est votre demande.

Courage donc, ô mon âme !... précieuse est la grâce que tu sollicites, plus précieuse encore la protection dont t'environne Marie. Jette-toi dans ses bras maternels et dis-lui : « O ma Mère, daignez

nous venir en aide ! Je ne vois personne plus digne que vous de parler au Cœur de Jésus¹ ; je ne connais pas de miséricorde au-dessus de la vôtre, après celle de Jésus, pour prendre nos intérêts et faire triompher notre cause. »

Nous implorons donc votre généreuse assistance, ô notre bien-aimée Souveraine ! jetez un voile sur nos indignités ; couvrez-nous, nous vous en conjurons, du manteau de vos vertus ; revêtez-nous de vos mérites innombrables.

Nous vous le demandons, au nom de l'amour ardent que vous avez toujours eu pour votre divin Fils, au nom du dévouement sans bornes que vous lui avez constamment témoigné, et surtout au nom de la part abondante que vous avez prise aux angoisses et aux cruelles amertumes de son Cœur.

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

TROISIÈME JOUR.

LA PROTECTION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Nous venons implorer votre protection.

Quel royaume que notre cœur !... la nature et la grâce l'assiègent tour à tour ; l'esprit du bien et l'esprit du mal se le disputent à l'envi, et c'est nous seuls qui sommes maîtres de le donner à qui il nous plaît.

Mais infiniment plus désirable est le Cœur de Jésus, ce vaste royaume où habite l'Amour divin avec ses infinies miséricordes ! Là se trouvent la justice et la paix ; les richesses de l'éternité y abondent, toutes les vertus y fleurissent ; la terre et le ciel s'y rencontrent. Dieu et l'homme s'y donnent le baiser de réconciliation, et c'est Marie qui peut seule nous introduire dans cet asile du vrai bonheur.

Vous avez toujours libre accès auprès de lui, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Vous pouvez en obtenir l'entrée à ceux que votre amour protège.

O Mère bien-aimée, souvenez-vous que nous sommes vos en-

¹ Saint Bernard.

fants ; que nous sommes sous votre protection ; que nous voulons demeurer avec vous dans le royaume de l'éternel amour, et aujourd'hui voyez-nous humblement prosternés à vos pieds, pour vous demander une nouvelle preuve de votre maternelle et auguste libéralité !

O céleste Trésorière du Cœur de Jésus, vous êtes riche et nous sommes pauvres : vous avez tout et nous n'avons que le néant ! En nous voyant prosternés devant vous, resterez-vous sourde à nos gémissements ?... Est-ce en vain que nous serons près de vous et que nous frapperons à la porte du Cœur de votre divin Fils ?... N'êtes-vous pas la Mère de miséricorde ?

Ne dédaignez pas de porter secours à des enfants qui gémissent sous le poids de tant d'épreuves, de les délivrer de tant de maux qui les accablent, et d'écarter d'eux les attaques de leur infernal ennemi.

O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, que votre manteau virginal abrite toujours vos enfants ! Gardez-les, ils sont à vous sans retour.

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

QUATRIÈME JOUR.

LA SOURCE INTARISSABLE DE TOUT BIEN.

O céleste Trésorière du Cœur de Jésus, de ce Cœur qui est la source intarissable de toutes les grâces, et que vous pouvez ouvrir à votre gré !...

Chaque jour, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, des torrents de grâces se répandent par vos mains dans le monde entier !

Grâces de conversion, de persévérance, de martyre, d'apostolat, de résistance à la tentation, de générosité dans le service de Dieu ;

Grâces de prières, de vertus, de consolations, de secours, de repentir, de ferveur ;

Grâces pour chaque instant de la vie, pour chaque circonstance heureuse ou malheureuse, pour chaque difficulté... et toutes ces grâces temporelles ou spirituelles sortent à la fois du Cœur de Jésus, du Cœur de votre divin Fils.

Depuis des siècles, cette source jaillissante n'a cessé de produire

ces eaux merveilleuses qui rafraîchissent et désaltèrent les âmes, fortifient toute faiblesse, guérissent toute langueur, dégoûtent des faux plaisirs d'ici-bas et donnent la soif des vrais biens du Ciel.

Jusqu'à la fin des siècles, cette source, que rien ne peut épuiser, et qui semble de jour en jour devenir plus abondante, répandra partout avec profusion les richesses de la vie..... Les fidèles entendront toujours Jésus leur dire en leur montrant son Cœur : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive ! »

Mais où se trouve l'aqueduc admirable qui fait communiquer les âmes altérées avec cette source de délices?... Quelle main a reçu la douce mission de diriger ces eaux bienfaisantes, et de veiller de préférence à ce que les terres les plus abandonnées, les âmes les plus accablées d'épreuves, les cœurs les plus malades les reçoivent et trouvent la paix?...

C'est vous, ô *Notre-Dame*, vous qui pouvez ouvrir à votre gré le Cœur de Jésus, distribuer ses grâces et combler vos enfants de ses plus précieuses faveurs. Comme cette pensée me ranime et me réjouit !

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

CINQUIÈME JOUR.

L'AMOUR ET LA MISÉRICORDE.

Pour répandre sur les hommes tous les trésors d'amour et de miséricorde du Sacré-Cœur.

Vous aimer, ô mon Dieu, et être aimé de vous, voilà bien l'unique nécessaire !

Vous aimer, ô mon Dieu, c'est vous donner avec joie, entièrement et pour toujours, tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons : notre corps, notre âme, notre volonté, notre avenir !

Être aimé de vous, c'est être prévenu de vos grâces, enrichi de vos bienfaits, appelé à votre éternel héritage, consommé dans votre union et transformé en vous pour ne plus faire qu'un seul Cœur !

Franchissant tous les obstacles, dépassant toutes les limites, se dérochant à toutes mesures, ces deux amours, plus forts que la mort, ont couvert le monde des plus étonnants prodiges :

L'amour que vous nous portez, a inventé la crèche, la croix, l'autel ;

L'amour que vous nous inspirez, a inventé la virginité, l'apostolat, le martyr.

Tous deux sont allés jusqu'aux derniers sacrifices ; tous deux cependant poursuivent leur généreuse lutte, faisant l'admiration des hommes et des Anges.

Comme une nouvelle preuve de votre infinie charité, ô Jésus, vous nous manifestez maintenant plus que jamais votre Cœur avec tous les trésors d'amour qu'il renferme, et vous voulez nous le transmettre par les mains de Marie !

C'est donc vous, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui nous communiquerez cet éclatant témoignage des bontés divines !

C'est entre vos mains que nous irons déposer notre cœur pour que vous l'offriez de notre part à votre divin Fils.

Mais, pour obtenir la grâce d'aimer Dieu, un pécheur comme moi a surtout besoin des trésors de la divine miséricorde.

J'ai de grandes dettes à payer ; mes fautes sont nombreuses ; je suis demi-mort sur le chemin de la vie, dépouillé de mérites, affaibli par le mal ; je suis trop souvent hélas ! la malheureuse victime du démon.

Avant tout, ô ma Mère ! obtenez-moi la compassion du Cœur de Jésus, et versez sur les plaies de mon âme le baume qu'il vous offrira.

Hélas ! il m'a pardonné tant de fois, que la crainte et la honte m'empêchent de réclamer de lui un nouveau pardon. Vous disposez de ce Cœur où se trouvent les trésors de sa miséricorde : j'espère, par votre entremise, obtenir pour moi et pour les pécheurs auxquels je m'intéresse, la grâce d'une sincère et durable conversion.

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

SIXIÈME JOUR.

LA LUMIÈRE ET LE SALUT.

Les trésors de lumière et de salut que renferme le Sacré-Cœur.

Le chemin du Ciel est étroit, couvert de ronces et d'épines, hérissé de rochers, bordé de précipices sans fond, infesté de voleurs qui arrêtent et dépouillent les âmes.

Il est difficile à connaître, pénible à gravir.

Malheur à celui qui s'y engage tout seul, sans défense, au milieu des ténèbres du péché !

Malheur à celui qui, pour accomplir ce glorieux mais rude pèlerinage, ne se munit pas d'un bon guide, d'une lumière sûre, d'une arme puissante ! Il court sûrement à sa perte et se trouve incapable de ravir le royaume des Cieux.

Pour éviter un pareil malheur, ô ma bien-aimée Souveraine ! je cherche et je trouve en vous tous les moyens qui me sont nécessaires : la lumière vous environne comme d'un vêtement ; le Cœur Sacré de Jésus est le resplendissant foyer de cette lumière, et c'est à votre maternel pouvoir qu'il appartient d'en faire arriver jusqu'à nous les plus doux rayons.

Éclairez-nous, ô Marie ! Faites-nous connaître la voie que nous devons suivre, les demandes que nous devons faire, les périls que nous devons éviter ; éclairez-nous sur nos misères, pour nous les faire déplorer ; sur les grandeurs de Dieu, pour nous les faire adorer ; sur les bontés du Cœur de Jésus, pour nous les faire aimer ; sur votre sollicitude si pleine de tendresse à notre égard, pour nous exciter à une juste et continuelle confiance.

Ne vous contentez pas, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de nous montrer le chemin, soyez aussi notre conductrice ! Jésus sera avec vous ; dans son Cœur que vous nous tiendrez toujours ouvert, nous trouverons des armes pour combattre victorieusement les plus mortels ennemis de notre salut.

Notre salut., ô ma Mère ! quand je pense que vous pouvez m'obtenir, pour moi et pour tous ceux qui me sont chers, cette grâce des grâces, j'oublie toutes les autres ; en effet, de quoi nous serviraient la science, la santé, la réussite de nos affaires, la fin de nos épreuves, les consolations même de la piété, si nous ne devions un jour mourir de la mort des justes, et si nos derniers moments ne devaient être semblables à ceux des Saints ?

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

SEPTIÈME JOUR.

LA DEMANDE.

Accordez-moi, je vous en conjure, la faveur que je sollicite...

Quand même je serais tout seul à vous adresser ma prière, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! la vue de ma faiblesse, de mes fautes, de mes ingrattitudes ne serait pas capable de détruire la filiale confiance que j'ai en vous ; je fermerais les yeux sur mon indignité, et le cri de mon âme arriverait jusqu'au pied de votre trône...

Mais je suis loin de me trouver seul à vous prier.

Heureux membre de cette pieuse et chère Archiconfrérie qui vous acclame sous le beau Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, j'ai des millions de frères et de sœurs qui prient avec moi et pour moi. Il y a, dans cette nouvelle armée de Chrétiens consacrés à votre gloire, de nombreux et saints Évêques qui se rangent autour du Pontife suprême ; des légions de Missionnaires et de Prêtres ; des troupes de vierges, des congrégations entières de Religieux, une multitude de fidèles de tout âge et de tout mérite : et cette grande famille, répandue sur la surface de la terre, ne forme qu'un seul cœur et qu'une seule âme ; toutes les intentions sont réunies, et chacun prie à l'intention de tous.

Je vous offre donc, ô *Notre-Dame* ! toutes les prières de tant d'âmes ferventes, et en considération de leurs vertus, je vous conjure de m'accorder la faveur que je sollicite...

Si jamais vous n'aviez exaucé de pécheurs, ô ma bonne Mère, ma témérité serait grande de me présenter le premier ; quelque chose cependant m'engagerait à le faire sans crainte !... Mais, il serait plus facile de compter les grains de sable du rivage que de calculer le nombre des pécheurs favorisés de votre protection, et exaucés dans leurs demandes...

Et dans votre chère Association, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! ne voyons-nous pas avec quel empressement vous nous faites du bien ?

Que de milliers d'actions de grâces montent chaque jour vers vous du milieu de nos frères ! !

Que de guérisons réputées impossibles !

¹ Aujourd'hui elles s'élèvent à plus de *cinq cent mille*.

Que de conversions éclatantes qui paraissaient désespérées !

Que de preuves authentiques de ces merveilles dans votre insigne Basilique d'Issoudun !

Que d'*ex-voto*, que de plaques de marbre racontant vos bienfaits !

Que de lampes et de cierges allumés à votre autel en témoignage de reconnaissance !

Voulez-vous donc, ô Marie ! que je sois le seul à vous avoir invoquée en vain ? Ne voulez-vous pas me contraindre à vous remercier et à me faire connaître encore une fois que vous êtes véritablement *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ?

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

HUITIÈME JOUR.

POINT DE REFUS.

Non, je ne puis essayer de refus...

Marie est trop puissante sur le Cœur de son divin Fils pour ne pouvoir m'obtenir la grâce que je demande. J'entends un de ses dévots serviteurs s'écrier : « Prions-la donc avec saint Bernard, qu'elle parle pour nous au Cœur de son Fils : *Loquatur ad Cor Domini nostri Jesu Christi*.

« Oui, certainement, ô Marie ! c'est à vous qu'il appartient de parler à ce Cœur, à vous qui avez un fidèle correspondant, je veux dire l'amour filial, qui s'avancera pour recevoir l'amour maternel et qui préviendra ses désirs.

« Devez-vous craindre un refus quand vous parlerez au Sauveur ? Son amour intercède en notre faveur ; la nature même le sollicite pour nous. On se rend facilement aux prières lorsqu'on est déjà vaincu par son affection.

« C'est pour cette raison que Marie parle toujours avec efficacité ; parce qu'elle parle à un cœur déjà tout gagné ; parce qu'elle parle à un cœur de Fils...

« Intercédez pour nous, ô bienheureuse Marie ! vous avez entre vos mains, si j'ose le dire, la clef des bénédictions divines. C'est

votre Fils qui est cette clef mystérieuse par laquelle sont ouverts les coffres du Père éternel ¹. »

Non, je ne puis essayer de refus... *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est trop bonne pour ne pas vouloir m'accorder la grâce que j'implore, lorsqu'elle le peut si facilement et que mes larmes et mes prières la lui demandent si instamment.

Non, il ne sera pas dit, j'en ai la ferme confiance, ô ma douce Mère ! que j'ai frappé à la porte de votre miséricorde sans la voir s'ouvrir ; que j'ai eu besoin de votre protection sans la recevoir ; et que j'ai cherché votre secours sans le rencontrer.

Non, je ne puis essayer de refus... car l'affaire pour laquelle j'ai recours à vous est importante, difficile, désespérée : il n'y a plus de ressource qu'en votre puissance, ô Marie, ô ma Souveraine ! je vous en conjure par ce que vous avez de plus cher, obtenez-moi la grâce que je sollicite du Cœur de Jésus.

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

NEUVIÈME JOUR.

L'ESPÉRANCE.

Et puisque vous êtes notre mère, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur ! accueillez favorablement nos prières, et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

Je viens à vos pieds, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, terminer ma neuvaine de prières, et j'éprouve le besoin de vous remercier avant même de connaître le résultat de ma demande.

Le calme que j'éprouve, l'espérance qui grandit dans mon âme, l'amour plus ardent que mon cœur ressent pour vous, me font croire avec raison que je n'ai pas vainement sollicité votre secours.

Vous avez voulu me donner une nouvelle preuve de votre amour ; soyez-en mille fois bénie, ô la meilleure de toutes les mères, ô la plus puissante de toutes les reines !

Si, comme je l'espère, ma prière est exaucée aujourd'hui, rien ne sera capable d'arrêter le transport de ma reconnaissance et le

¹ Bossuet.

sentiment de ma vive allégresse ; je publierai vos louanges, je dirai hautement que le plus sûr moyen d'obtenir la grâce est de s'adresser à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et qu'il faut aller en toute confiance à ce trône de l'éternelle miséricorde.

Si la faveur que j'implore est différée de quelque temps, je l'attendrai avec patience, sans cesser de vous la demander ; loin de me décourager, je renouvellerai chaque jour avec plus d'ardeur mes supplications, parce que j'espère toujours en votre bonté et que vous savez mieux que moi, l'heure et le moment où il me sera plus utile de recevoir l'objet de mes désirs.

Enfin, ce qu'à Dieu ne plaise, si la grâce que je sollicite était changée pour moi en quelque épreuve redoutée ou en quelque sacrifice inattendu, c'est alors surtout, ô *Notre-Dame* ! que vous auriez à venir à mon aide, à me renouveler dans l'esprit de foi et dans la résignation chrétienne, et à me faire comprendre que cette mystérieuse conduite de la Providence est en vue d'un plus grand bien.

Mais, maintenant, ô ma céleste Providence ! j'ai agi envers vous comme un enfant vis-à-vis de sa mère bien-aimée, je vous ai fait connaître mes souffrances et mes craintes, mes peines, mes tentations, ma faiblesse, mes périls ; je me jette dans vos bras, je m'abandonne à vous, je sais que vous ne me laisserez pas périr.

O *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de nouveau je vous conjure d'écouter ma prière et de m'accorder toutes les grâces que j'ai sollicitées pendant cette neuvaine ; étendez votre protection sur moi et sur toutes les personnes que je vous ai tant de fois recommandées ; obtenez-nous du Cœur de Jésus le bonheur de l'aimer ici-bas et de régner avec lui dans le ciel ! Ainsi soit-il.

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous !

NOTA.

On recommande instamment aux personnes qui sont favorisées d'une grâce de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, d'en envoyer le récit le plus détaillé à M. le Directeur de l'Archiconfrérie de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, à Issoudun (Indre), pour que ce témoignage de reconnaissance, selon le désir que l'on manifestera dans la lettre, soit publié dans les *Annales* ou religieusement conservé dans la collection de toutes les actions de grâces.

! Les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur* ont déjà publié beaucoup de grâces obtenues après une neuvaine ; mais elles en ont publié un très grand nombre qui n'ont été obtenues qu'après plusieurs neuvaines successives. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* veut quelquefois éprouver la confiance de ses enfants, et la persévérance dans la prière est le moyen le plus sûr d'obtenir la faveur que l'on demande.

LE SOUVENEZ-VOUS À NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Traduction latine approuvée par la S. Congr. des Indulg.

Memorare, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, quam ineffabilem tibi potentiam Filius tuus divinus contulerit in suum ipsius Cor adorabile. Pleni nos fiducia in meritis tuis accedimus implorantes tuum præsidium. O Cordis Jesu Thesauraria cœlestis, illius Cordis, fontis inexhausti gratiarum omnium, quod potes ipsa pro tua voluntate recludere, ut defluant inde in homines divitiæ amoris et misericordiæ, luminis et salutis quæ in ipso continentur, concede nobis, obsecramus, beneficia quæ petimus... Nulla nobis, nulla a te erit repulsa, et quoniam Mater tu nostra es, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, preces nostras benigne habe et benigne exaudi. Amen.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

Versionem supra scriptam, utpote fidelissime ab originali lingua redditam, commendamus.

Ex .Ed. Vicar., die 21 novembris 1886.

L. S.

L. M. Card. Vic.

Nostra Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

II.

NEUVAINES A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Notions préliminaires.

L'usage des neuvaines, autorisé par l'Église, est très louable et très salubre, quand on les fait bien.

Ce serait sans doute une superstition de faire dépendre du nombre 9 l'efficacité de nos prières ; mais ce n'est point une superstition d'attacher une certaine idée de religion à des nombres que Dieu lui-même a consacrés.

Ainsi, le nombre 3 nous rappelle les trois divines Personnes ; le

nombre 7 a été béni de Dieu, dès l'origine du monde : *Benedixit diei septimo*¹. Ainsi retrouve-t-on fréquemment le nombre 7 dans l'Écriture sainte et dans l'enseignement de l'Église : tout le monde connaît les sept dons du Saint-Esprit, les sept Sacrements, les sept péchés capitaux, les sept Églises et les sept Anges de l'Apocalypse.

Nous connaissons dans la vie future les mystérieuses harmonies des nombres ; mais, puisqu'il s'agit maintenant du nombre 9, rappelons-nous qu'il est doublement sacré, d'abord à cause de son rapport avec l'adorable Trinité, ensuite à cause des neuf chœurs des Anges, qu'il nous rappelle.

Nous ferons remarquer à ce sujet que le pape saint Grégoire le Grand, qui a signalé dans l'Écriture sainte les noms des neuf chœurs des Anges, est aussi le même qui a fixé à 9 le nombre des *Kyrie* de la Messe, dont les trois premiers s'adressent à Dieu le Père, les trois autres à Dieu le Fils, les trois derniers au Saint-Esprit.

C'est donc en union avec les trois Personnes divines et avec les neuf chœurs des Anges, que l'on fait des neuvaines : et il faut s'en souvenir pour s'exciter tout à la fois à la ferveur et à la confiance.

Au reste, pour qu'il y ait neuvaine, il n'est pas nécessaire de prier pendant neuf jours : il suffit que le nombre 9 se trouve représenté d'une manière ou d'une autre. Ainsi, on peut faire une neuvaine dans un jour, dans une heure, et même moins, si les neuf prières sont courtes.

Que l'on récite par exemple neuf *Ave Maria*, en l'honneur des neuf chœurs des Anges : voilà une neuvaine bien courte, et qui peut faire beaucoup de bien.

Dans les maisons d'éducation ou dans les familles nombreuses, neuf personnes peuvent se réunir pour dire ensemble une même prière, ou se partager neuf prières différentes, qu'elles diront ou à la même heure, ou à des heures différentes ; ou bien une seule personne priera d'heure en heure, jusqu'à ce qu'elle ait prié neuf fois. Voilà autant de moyens de faciliter les neuvaines sans nuire à leur efficacité.

Le plus souvent, néanmoins, on entend par *neuvaine* neuf jours de prières : c'est pourquoi nous distribuons en neuf jours les petits exercices de la neuvaine à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; mais rien n'empêchera de les faire tous en un jour si l'on veut, ou de remplacer les jours par des heures, ou même par des personnes, comme nous venons de l'expliquer.

Les prières que nous donnons ici ne sont nullement obligatoires : on peut y faire un choix, ou même les omettre entièrement, les

¹ *Gen.* II, 3.

remplacer par d'autres ; on peut répéter chaque jour une même prière, selon le goût que l'on y trouvera. L'essentiel, c'est d'avoir un vrai désir d'honorer Marie sous le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et de recevoir par Elle les grâces du Cœur de Jésus.

PREMIER JOUR.

LA PRIÈRE DE MARIE.

La prière de l'âme qui s'humilie pénétrera les nues, et elle ne se retirera point que le Très-Haut ne l'ait exaucée. (Ecclés., xxxv, 21.)

1^o Considérez Marie adolescente, hâtant par ses prières la venue du Messie et, par conséquent, exerçant déjà une grande puissance d'attraction sur le Cœur du Fils de Dieu, qui allait bientôt s'incarner en Elle.

2^o Humiliez-vous de ce que vos prières ont été jusqu'à ce jour si peu efficaces, parce que vous n'étiez pas du nombre de ceux que l'Écriture sainte appelle hommes de désirs, ou parce que vous n'aviez pas assez de confiance en Dieu et en Marie.

Dites avec ferveur et confiance cette prière, dont le fond est emprunté à saint Éphrem, diacre d'Édesse, qui, dès le IV^e siècle, reconnaissait le pouvoir de Marie sur le Cœur de Jésus, en L'appelant la plus puissante avocate des pécheurs.

PRIÈRE.

O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Vous êtes la Reine des saints, l'Espérance des Patriarches, la joie des prédestinés, l'avocate des pécheurs, le port assuré de celui qui a fait naufrage, la consolation des affligés, la rédemption des captifs, la joie des infirmes, le refuge et le salut du monde.

Mettez-nous à couvert sous les ailes de votre miséricorde, et montrez la compassion que Vous inspirent nos misères. Nous recourons à Vous, et nous Vous supplions d'empêcher que votre Fils, irrité par nos crimes, nous abandonne au pouvoir du démon.

Saluez Marie comme fille bien-aimée du Père, et récitez un *Ave Maria*, en union avec le premier chœur des Anges pour obtenir la piété.

Terminez par les invocations suivantes :

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie. (100 jours d'indulgence.)

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. (100 jours d'indulgence.)

Jésus, Marie, Joseph, faites que j'expire paisiblement en votre sainte compagnie. (100 jours d'indulgence.)

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous. (100 jours d'indulgence.)

Cœur très pur de Marie, priez pour nous. (100 jours d'indulgence.)

Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous. (100 jours d'indulgence.)

Saint Joseph, Modèle et Patron des amis du Sacré Cœur, priez pour nous. (100 jours d'indulgence.)

DEUXIÈME JOUR.

L'ANNONCIATION.

Ne craignez point, Marie: car Vous avez trouvé grâce d'avant Dieu. (Luc. 1. 30.)

1^o Considérez Marie recevant l'ambassade de l'Ange; admirez sa modestie, son recueillement, sa piété, son humilité. Saluez-La en union avec l'ange, qui reconnaît déjà dans cette humble Vierge la Reine du ciel et de la terre.

2^o Entendez et méditez les paroles de l'Ange, et surtout la réponse de Marie, qui exprime tout à la fois une humilité si profonde et un si parfait abandon à la volonté divine.

3^o Adorez le Verbe divin, qui à l'instant même se fait chair et habite déjà parmi nous, quoique invisible. Dès lors, il se met sous la dépendance de Marie, et lui donne tous les trésors de son Cœur.

PRIÈRE.

Notre-Dame du Sacré-Cœur! ô Vierge sainte et immaculée! Vous qui fûtes devant Dieu la plus humble et la plus accomplie de toutes les créatures, Vous avez mérité par là qu'Il Vous choisît pour sa mère, qu'Il Vous élevât à la dignité de Reine du ciel et de la terre, et qu'Il Vous établît Trésorière de son Cœur. Je remercie le Seigneur de ce rang sublime qu'Il Vous a donné; je me réjouis avec Vous de ce qu'Il Vous a unie à Lui plus intimement qu'aucune autre créature ne saurait l'espérer.

Obtenez-moi, je Vous en conjure, une grande partie de la grâce dont Vous êtes remplie: *gratia plena*.

Le Seigneur est avec Vous. Il a toujours été avec Vous dès le premier

instant de votre création, mais cette union est devenue beaucoup plus intime depuis l'instant où Il devint votre Fils.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Ah ! daignez m'obtenir aussi une de ces bénédictions divines que Vous puisez à la source même, qui est le Cœur de votre Fils.

Le fruit de vos entrailles est béni. O heureuse plante, qui avez donné au monde un fruit si noble et si saint !

Mère de Dieu ! Oui, je confesse, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, que Vous êtes la véritable Mère de Dieu, et je mourrais mille fois pour attester cette vérité. Mais, puisque ce Dieu, qui est votre Fils, ne peut rien Vous refuser, priez pour nous, car Vous êtes encore notre mère, malgré nos trop nombreux péchés, puisque Jésus-Christ sur la croix nous a déclarés vos enfants.

Priez donc pour nous, ô puissante Dispensatrice des grâces du Cœur de Jésus, maintenant et toujours et surtout à l'heure de notre mort.

Après cette touchante prière, saluez Marie comme Mère de Dieu le Fils, et demandez, par le chœur des Archanges, l'humilité.

Si vous n'avez pas le temps de dire les litanies, dites au moins les invocations suivantes :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

TROISIÈME JOUR.

LA VISITATION.

Dès qu'Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein, et Élisabeth fut remplie du Saint-Esprit.
(Luc, 1. 41.)

1^o Considérez Marie sortant, malgré son amour pour la solitude, et se hâtant d'aller, à travers les montagnes de la Judée, communiquer à sa cousine Élisabeth les grandes choses que Dieu vient d'opérer en Elle : *Fecit mihi magna qui potens est.*

2^o Remerciez le Cœur de Jésus de cette première effusion extérieure de ses grâces ; Il les avait déjà répandues avec abondance dans le Cœur de Marie : maintenant Il La presse de les communiquer, et la montre ainsi déjà comme la Dispensatrice des grâces de son Cœur.

3^o Priez Marie de vous visiter vous-même et de vous communiquer les grâces qu'Elle puise dans le Cœur de Jésus ; demandez sur-

tout les vertus dont Elle vous donne l'exemple dans ce mystère : reconnaissance envers Dieu, zèle pour sa gloire, charité envers le prochain.

PRIÈRE.

Notre-Dame du Sacré-Cœur ! puisque Vous êtes la dispensatrice universelle de toutes les grâces divines, vers Vous se tournent les regards de tous les hommes. Je rends grâces à Dieu, qui m'a fait connaître que Vous êtes le canal de ses bénédictions et que je dois recourir à Vous pour les obtenir. O ma Souveraine ! venez visiter la maison de ma pauvre âme. Hâtez-vous, Vous savez mieux que moi combien je suis dénué de tout et rempli de mille infirmités. Vous pouvez m'enrichir, ô Trésorière de Dieu ! Vous pouvez me guérir de toutes mes maladies ; visitez-moi donc pendant ma vie ; visitez-moi spécialement à l'heure de ma mort, parce qu'en ce dernier moment votre assistance me sera plus nécessaire que jamais.

Saluez Marie comme épouse du Saint-Esprit, en union avec le troisième chœur des Anges, que saint Paul appelle les Principautés ; priez-les de vous obtenir du Saint-Esprit, par *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, la charité envers le prochain.

Ave Maria, ou au moins ces invocations :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

QUATRIÈME JOUR.

LA NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Gloire à Dieu au plus haut des cieux,
et paix sur la terre aux hommes de bonne
volonté ! (Luc, II, 14.)

Méditation extraite des exercices de saint Ignace.

1^o Considérez comment Notre-Dame partit de Nazareth, assise, comme on peut pieusement le méditer, sur une ânesse, accompagnée de Joseph et d'une servante menant un bœuf. Ils vont à Bethléem payer le tribut imposé par César. Voyez des yeux de l'imagination le chemin de Nazareth à Bethléem, sa longueur, sa largeur, ses aspérités.

2^o Considérez la grotte où naît le Sauveur : Est-elle grande ou

petite ? Est-elle haute ou basse ? Comment est-elle préparée ? (Faible image de l'âme pécheresse.) Contemplez Notre-Dame, Joseph, l'Enfant Jésus. Tenez-vous en leur présence comme un mendiant, un petit esclave indigne de paraître devant eux. Servez-les dans leurs besoins, avec tout l'empressement dont vous êtes capable, comme si vous étiez réellement présent.

3^o Observez, remarquez ce qu'ils disent, leur silence même. Contemplez ce qu'ils font, comme ils ont voyagé, comme ils souffrent déjà ; et cela pour que le Seigneur de toutes choses naisse dans une extrême pauvreté, et qu'après tant de travaux, après avoir enduré la faim, la soif, la chaleur, le froid, les injures et les affronts, Il meure sur la croix ; et tout cela pour moi ! (Ici finit la méditation de saint Ignace.)

Demandez au Sacré Cœur de Jésus, par les prières de Notre-Dame et l'intercession de saint Joseph, la connaissance intime du Seigneur qui s'est fait homme (qui s'est fait petit enfant) pour vous, afin de l'aimer avec plus d'ardeur et de le suivre avec plus de fidélité. (Ces mots sont encore de saint Ignace.)

PRIÈRE.

O Jésus ! où donc est le véritable royaume que désire habiter votre Cœur ? Nazareth Vous méprise, Bethléem Vous refuse, Jérusalem Vous proscrit... Vous avez dit Vous-même, Seigneur, que le royaume de Dieu est au dedans de nous : *Regnum Dei intra vos est*¹. Nous pouvons donc tous être de ce royaume privilégié de votre Cœur. Mais de tous les cœurs, il en est un qui a reçu le doux privilège d'être à jamais le siège de votre souverain empire : ce Cœur est celui de Marie ; là, Vous fûtes reçu avec les transports du plus pur amour ; vos paroles furent écoutées comme des oracles ; vos moindres désirs exécutés comme des ordres ; et il me semble Vous entendre dire en prenant possession de ce trône de gloire : « Je suis établi roi sur la montagne de Sion. » (Ps. II.)

Que d'autres soupirent, Seigneur, après les royaumes passagers de ce monde ; que d'autres Vous cherchent dans la puissance et les richesses ; qu'ils vous craignent comme un roi redoutable. Pour moi, Cœur sacré, je ne veux d'autre souverain maître que Vous ; je ne veux Vous rechercher que dans l'amour ; je ne veux Vous trouver, Vous adorer, Vous prier que dans le Cœur de Marie, ou entre ses bras maternels, qui furent votre premier trône à Bethléem. Là, je serai sûr d'être exaucé, puisque c'est par Marie que Vous vous donnez à moi. *Nobis datus, nobis natus ex intacta Virgine.*

Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.

¹ Luc. XVII, 21.

Saluez de nouveau Marie comme Mère de Dieu le Fils, en union avec le quatrième chœur des Anges, que saint Paul nomme les Puissances ; priez-les de vous obtenir du divin Enfant le détachement des biens de la terre.

Ave Maria, les litanies, ou au moins ces invocations :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

CINQUIÈME JOUR.

LA PURIFICATION DE MARIE.

Votre âme sera transpercée d'un glaive.
(Luc, II, 35.)

1^o Considérez la disposition du Cœur de l'Enfant Jésus, réalisant déjà par cette offrande extérieure ce qu'Il avait dit à son Père céleste dès son Incarnation : « Me voici, Seigneur, pour faire votre volonté. » (Ps. XXXIX.)

2^o Considérez la disposition du Cœur de Marie, entrant dans le même esprit de sacrifice, consentant à passer pour une femme ordinaire, consentant surtout à la grande immolation que Siméon Lui annonce, et acquérant par là de nouveaux mérites et un nouveau crédit auprès du Cœur de Celui qu'Elle offre pour nous au Père Éternel.

3^o Considérez la disposition de saint Joseph, qui, selon une pieuse tradition, fut si affligé de la prophétie du saint vieillard, que Marie elle-même, bien plus affligée que lui, mais aussi bien plus forte, fut obligée de le consoler par de saintes et douces paroles.

Unissez-vous aux Cœurs de Jésus et de Marie et à saint Joseph, priez-les de vous communiquer leurs saintes dispositions.

Divin Cœur de Jésus, ayez pitié de nous.

Cœur très pur de Marie, priez pour nous.

Saint Joseph, Modèle et Patron des amis du Sacré-Cœur, priez pour nous.

PRIÈRE.

Notre-Dame du Sacré-Cœur ! ô sainte Mère de Dieu, ma tendre Mère ! Vous aviez tellement à cœur mon salut, que Vous êtes allée jusqu'à offrir à la mort l'objet le plus cher de votre vie, votre bien-aimé Jésus !

O Vierge bénie ! après Dieu je place en Vous toutes mes espérances. Ah ! par le mérite du sacrifice que Vous fîtes de votre Fils, et qui Vous a valu un si grand pouvoir auprès de son Cœur, priez-Le qu'Il ait pitié de mon âme, pour laquelle cet Agneau sans tache s'est immolé sur la croix.

A votre exemple, je voudrais, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, faire une offrande à Dieu, celle de mon cœur ; mais je crains qu'Il ne la rejette, voyant ce pauvre cœur si peu conforme à ses désirs ; cependant, si Vous le Lui offrez, Il ne le refusera pas. C'est donc à Vous que je me présente avec toute ma misère. Dites-Lui que Vous voulez mon salut ; et j'ai la certitude qu'Il Vous exaucera ; car Il Vous a donné, surtout depuis le Calvaire, un pouvoir ineffable sur son Cœur adorable.

Saluez de nouveau Marie comme Mère de Dieu le Fils, en union avec le cinquième chœur des Anges, que l'Écriture sainte appelle les Vertus ; demandez encore la connaissance intime du Dieu qui s'est fait petit enfant pour vous, afin de l'aimer avec plus d'ardeur et de le servir avec plus de fidélité. (Comme au quatrième jour.) Demandez en particulier l'esprit de sacrifice.

Ave Maria, les litanies, ou au moins ces invocations :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

SIXIÈME JOUR.

MARIE AU CALVAIRE.

Femme, voilà votre Fils. (Jean, xix, 26.)

1^o Considérez sur le Calvaire, le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie se transperçant, pour ainsi dire, l'un l'autre, par un échange mystérieux et ineffable de tout ce que la douleur a de plus poignant, et l'amour de plus généreux, de plus héroïque.

2^o Entendez Jésus qui vous dit : « *Voilà votre Mère*. Elle était ma Mère par l'Incarnation ; Elle le devient plus encore par sa compassion ; mais Elle devient aussi la vôtre. Je Lui communique mes droits ; Je La fais dépositaire de mes trésors, ministre de ma puissance, dispensatrice de toutes les grâces dont mon Cœur est la source. »

3^o Considérez le coup de lance qui, en nous ouvrant le Cœur de Jésus, achève de réaliser en Marie la prophétie de Siméon et de

Lui assurer un pouvoir ineffable auprès du Cœur de Jésus : priez-La d'user en votre faveur du droit qu'Elle a ainsi conquis de puiser sans mesure à cette source de toutes les grâces.

PRIÈRE.

Notre-Dame du Sacré-Cœur! ô Mère la plus affligée de toutes les mères! Il est donc mort ce Fils si noble, si aimable, et qui avait pour Vous une affection si tendre! Qui pourra jamais Vous consoler? La seule consolation qui puisse adoucir votre douleur, est de penser que Jésus, par sa mort, a vaincu l'Enfer, ouvert le Paradis, et gagné une infinité d'âmes. Sur ce trône de la Croix, Il deviendra le Roi de tous les cœurs que son amour s'est acquis. Mais Vous aussi, ô Marie, par la grande part que Vous avez à son sacrifice, Vous devenez avec Lui Reine de tous les cœurs, et toute-puissante Médiatrice auprès de son Cœur. O ma Mère, permettez que je m'approche de Vous, pour mêler mes larmes aux vôtres. Ah! j'ai bien plus sujet de pleurer que Vous, à cause de mes péchés, qui ont blessé ce divin Rédempteur. O Mère de miséricorde! c'est d'abord par la mort de mon Sauveur, puis par les mérites de vos douleurs, que j'espère mon pardon. O Marie! ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur!* Vous êtes la consolatrice de tous les hommes; soyez la mienne. Ainsi soit-il.

Ne nous laissons pas de saluer *Notre-Dame du Sacré-Cœur* comme Mère de Dieu le Fils, puisque c'est Lui qui est l'objet de tous ces mystères. Saluez-La en union avec le sixième chœur des Anges, que l'Écriture sainte appelle les Dominations; et priez-les de vous obtenir du Cœur de Jésus, par les douleurs de Marie, l'esprit de componction, qui est tout à la fois comme une contrition habituelle et une tristesse pleine de consolation, à la vue des souffrances du Sauveur, des maux de l'Église, des égarements des pécheurs, et de nos propres misères.

Au lieu de l'*Ave Maria*, vous pourriez réciter ici trois fois :

Sancta Mater, istud agas :
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide.

Très sainte Mère, faites-moi cette grâce, gravez dans mon cœur les plaies du divin Crucifié.

Vous pourriez même dire le *Stabat* tout entier, au lieu des litanies, ou au moins sept *Ave Maria*, en l'honneur des sept Douleurs de Marie. Mais nous répétons que tout ceci n'est point essentiel pour la neuvaine. Vous pouvez donc vous contenter de ces courtes invocations :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

SEPTIÈME JOUR.

LA RÉSURRECTION.

A proportion de la multitude des douleurs dont mon cœur a été inondé, vos consolations, Seigneur, ont réjoui mon âme. (Ps. xciii, 9.)

1^o Considérez avec quelle ardeur le Cœur de Jésus ressuscité se porte vers Marie ! Comme Il est impatient de La rendre témoin et participante de sa félicité ! Comme Il s'élance en un clin d'œil du fond de son tombeau à l'humble demeure de sa Mère ! Contemplez la splendeur de Jésus, l'admiration de Marie.

2^o Considérez comment le Cœur de Marie fut consolé selon la multitude des douleurs qui avaient inondé son âme. Priez-La de vous communiquer les consolations qu'Elle puise avec surabondance dans le Cœur de Jésus.

3^o Considérez, dans l'Ascension de Jésus, le Cœur de Marie partagé entre la joie de Le voir triomphant et glorieux, et la douleur de rester après Lui sur la terre : priez-La de vous aider à traverser courageusement comme Elle le désert de cette vie, en vous appuyant sur Elle, et par Elle sur le Cœur de Jésus.

Récitez debout l'antienne *Regina cœli*, avec le verset et l'oraison ; puis mettez-vous à genoux pour réciter le *Salve Regina*. Remarquez surtout ces mots : *Ad te clamamus, exules filii Evæ..... et Jesum... nobis post hoc exilium ostende.*

Si vous ne savez pas ces deux prières, dites le *Pater* et l'*Ave*, qui peuvent convenir en toute circonstance. *Pater noster, qui es in cœlis... adveniat regnum tuum.*

PRIÈRE.

Que je suis heureux, ô mon Dieu ! de Vous avoir pour père ! que j'ai de joie de songer que le ciel, où Vous êtes, doit être un jour ma demeure !

Et Vous, Marie, pleine de grâce, Vous que nous appelons *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, donnez-nous de cette plénitude que Vous recevez du Cœur de Jésus.

O divine Trésorière du Sacré-Cœur ! priez pour nous maintenant, c'est-à-dire, dans nos besoins actuels, si grands, si nombreux, si pressants ! priez pour nous pendant l'exil de cette vie ; mais surtout à l'heure de notre mort, exercez en notre faveur le pouvoir que Vous avez sur le Cœur de votre divin Fils.

Demandez par le septième chœur des Anges, que saint Paul appelle les Trônes, la vertu d'espérance, et terminez par ces invocations :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

HUITIÈME JOUR.

MARIE AU CÉNACLE.

Ils persévéraient dans la prière avec Marie.
(Act., I, 14.)

1^o Considérez les disciples réunis dans le Cénacle après l'Ascension du Sauveur : « Ils persévéraient tous ensemble dans la prière, avec les saintes femmes et avec Marie, Mère de Jésus. » (S. Luc, *Act. des Ap.*, 1.)

2^o Considérez Marie, plus fervente que tous les autres ensemble, hâtant par ses prières la venue du Saint-Esprit, dont Elle reçoit la plénitude pour la répandre sur toute l'Église, et dans toute la suite des générations.

3^o Priez-La de vous obtenir du Cœur de Jésus, si intimement uni au Saint-Esprit, la connaissance et l'amour de cet Esprit divin, la docilité à ses inspirations, l'union persévérante avec les trois Personnes divines dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie.

PRIÈRE.

Attirez-moi à Vous, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! afin que je coure à l'odeur de vos parfums. Attirez-moi, car je suis retenu par le poids de mes péchés et par la malice de mes ennemis. De même que personne ne va à votre Fils s'il n'y est attiré par son Père, je ne crains pas de dire que personne, en quelque sorte, ne va à votre Fils, si Vous ne l'y attirez par vos saintes prières. C'est Vous qui enseignez la vraie sagesse ; c'est Vous qui, par l'accès que Vous avez auprès du Cœur de Jésus, obtenez la grâce aux pécheurs ; c'est Vous qui êtes leur Avocate ; c'est Vous qui promettez la gloire à ceux qui Vous honorent, parce que Vous êtes la Trésorière des grâces et que Vous possédez la clef du divin Cœur qui les renferme toutes.

On pourrait ici réciter sept *Ave Maria*, pour obtenir les sept dons du Saint-Esprit, qui sont indiqués dans le prophète Isaïe (ch. XI), ou douze *Ave Maria*, pour obtenir les douze fruits du

Saint-Esprit. (Gal., v ; *épître du quatorzième dimanche après la Pentecôte.*) Ces prières pourraient remplacer les litanies. Mais nous répétons que tout cela ne fait point partie essentielle de la neuvaine.

Saluez *Notre-Dame du Sacré-Cœur* comme Épouse du Saint-Esprit, en union avec le huitième chœur des Anges, les Chérubins ; et priez-les de vous obtenir le don de la Foi.

Récitez l'*Ave Maria*, et les litanies, ou les prières ci-dessus, ou au moins ces invocations :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

NEUVIÈME JOUR.

L'ASSOMPTION DE MARIE.

Le Roi a donné à la Reine tout ce qu'Elle lui a demandé. (III Rois, x, 13.)

1° Considérez que Marie, ayant aimé Dieu toute sa vie plus que tous les Anges et les Saints ensemble, L'aima jusqu'à la fin, et que l'ardeur toujours croissante de son amour fut la seule cause de sa mort.

2° Voyez comment vous avez aimé Dieu jusqu'ici ; priez Marie de vous aider à mourir non seulement dans l'amour habituel de Dieu, mais dans l'acte même de l'amour, qui vous assurera, pour l'éternité, un degré de gloire et de bonheur proportionné au degré d'amour que vous aurez à l'instant de la mort.

3° Considérez que Marie, déjà si puissante sur le Cœur de Jésus, en vertu de l'Incarnation, et de la Passion de son divin Fils, est devenue plus puissante encore et plus glorieuse au jour de son Assomption. « Allez donc avec confiance à ce trône de la grâce, pour obtenir miséricorde et pour trouver le secours selon vos besoins. » (Hébr., iv, 16.)

PRIÈRE.

Notre-Dame du Sacré-Cœur ! glorieuse Reine du Ciel et de la terre ! c'est surtout au jour de votre Assomption que Vous devenez puissante auprès du Cœur de Jésus. Prosternés au pied de votre trône, nous Vous offrons, de cette vallée de larmes, nos plus respectueux hommages. Nous sommes heureux de la gloire immense à laquelle le Seigneur Jésus

Vous a élevée, de l'ineffable pouvoir qu'Il Vous a donné sur son Cœur. Maintenant que Vous êtes dans la gloire, n'oubliez pas, nous Vous en conjurons, de nous secourir, puisque nous sommes vos enfants. Vous tenez entre les mains tous les trésors de la divine miséricorde. Obtenez-nous surtout une humilité profonde, un détachement sincère des biens de la terre, une résignation parfaite à la volonté de Dieu, la grâce dans le temps et la gloire dans l'éternité.

Saluez une dernière fois *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, couronnée par l'adorable Trinité ; glorifiez-La en union avec le neuvième chœur des Anges, les Séraphins ; demandez-leur l'amour de Dieu.

Récitez l'*Ave Maria*, et les litanies, ou au moins ces invocations :

Jésus, Marie, Joseph, etc., comme au premier jour.

LE SOUVENEZ-VOUS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Traduction latine approuvée par la S. Congr. des Indulgences.

Memorare, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, quam ineffabilem tibi potentiam Filius tuus divinus contulerit in suum ipsius Cor adorabile. Pleni nos fiducia in meritis tuis accedimus implorantes tuum præsidium. O Cordis Jesu Thesauraria cœlestis, illius Cordis, fontis inexhausti gratiarum omnium, quod potes ipsa pro tua voluntate recludere, ut defluant inde in homines divitiæ amoris et misericordiæ, luminis et salutis quæ in ipso continentur, concede nobis, obsecramus, beneficia quæ petimus... Nulla nobis, nulla a te erit repulsa, et quoniam Mater tu nostra es, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, preces nostras benigne habe et benigne exaudi. Amen.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

Versionem supra scriptam, utpote fidelissime ab originali lingua red-ditam, commendamus.

Ex .Ed. Vicar., die 21 novembris 1886.

L. S.

L. M. Card. Vic.

Nostra Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

III.

AUTRE NEUVAINNE A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Avis. Nous conseillons aux personnes qui font une neuvaine à Notre-Dame du Sacré-Cœur de la terminer par la sainte Communion, afin d'obtenir plus sûrement ce qu'elles désirent.

PREMIER JOUR.

ANNONCIATION.

C'est dans ce jour, ô Marie, que vous êtes choisie par Dieu pour former de votre sang virginal le Cœur adorable du Rédempteur. Ce Cœur est votre trésor, vous êtes vraiment la dispensatrice de toutes les grâces qu'il renferme ; daignez en disposer en notre faveur.

Aspiration. — *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, obtenez-moi, pour tous les jours de ma vie, la conformité à la volonté de Dieu.

Résolutions. — Je veux être attentif aux inspirations de la grâce et dire avec Marie : « Voici la servante du Seigneur. »

Récitez le *Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur*, pour obtenir la grâce particulière que l'on demande pendant cette neuvaine.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Souvenez-vous, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, de l'ineffable pouvoir que votre divin Fils vous a donné sur son Cœur adorable. Plein de confiance en vos mérites, je viens implorer votre protection. O céleste Trésorière du Cœur de Jésus, de ce Cœur qui est la source intarissable de toutes les grâces, et que vous pouvez ouvrir à votre gré, pour répandre sur les hommes tous les trésors d'amour et de miséricorde, de lumière et de salut qu'il renferme, accordez-moi, je vous en conjure, les faveurs que je sollicite... (*Spécifier la grâce demandée.*) Non, je ne puis essuyer de refus, et, puisque vous êtes ma Mère, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*,

accueillez favorablement ma prière et daignez l'exaucer. Ainsi soit-il. (100 j. d'ind., Pie IX.)

Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous. (Trois fois.)

DEUXIÈME JOUR.

NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

C'en est fait, la terre a son Sauveur ! et c'est vous, ô Marie, qui l'avez donné. Puisque vous êtes la Mère de ce Dieu fait homme, vous avez déjà un grand pouvoir sur son Cœur, et tous les trésors qu'il renferme vous appartiennent. Pauvres et dénués de tout, nous viendrons à vous et vous nous comblerez de biens.

Aspiration. — *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, puisez pour moi à cette source féconde que vous avez fait jaillir au milieu de nous.

Résolutions. — Jésus vient sur la terre pour être mon modèle. A l'exemple de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, je veux me mettre à sa suite et marcher généreusement sur ses traces.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, avec trois fois l'invocation.

TROISIÈME JOUR.

MARIE PRÉSENTE JÉSUS AU TEMPLE.

O Marie, il faut une victime au genre humain, et cette victime ne peut être que votre Fils... Qu'allez-vous faire ? Ah ! n'écoutez que votre amour pour nous, vous l'offrez au Seigneur, et, par cet acte héroïque, vous répondez aux sentiments de son Cœur, qui vous est et qui vous sera toujours intimement uni.

Aspiration. — O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! faites qu'à votre exemple je sois généreux dans tous les sacrifices que Dieu pourra me demander dans le cours de ma vie.

Résolutions. — S'offrir au Cœur de Jésus par Marie ; réitérer cette offrande souvent dans la journée.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, etc.

QUATRIÈME JOUR.

MARIE ET JÉSUS A NAZARETH.

C'est dans votre humble demeure de Nazareth, ô Marie, que vous exercez surtout sur le Cœur de Jésus votre maternel pouvoir : vous parlez, et Il vous obéit ; ce n'est pas assez, Il prévient même tous vos désirs. O mystère ineffable !

Aspiration. — O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! qu'on est heureux sous votre empire ! Aussi je me place pour toujours sous votre puissante protection.

Résolutions. — Je me déclare l'enfant de Notre-Dame. Qu'Elle règne sur moi avec le Cœur de son Fils.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, etc.

CINQUIÈME JOUR.

MARIE AUX NOCES DE CANA.

O Marie, c'est en cette circonstance solennelle que vous montrez au monde la puissance que Jésus votre Fils vous a donnée sur son divin Cœur. Vous Lui demandez un miracle, et, quoique son heure ne soit pas encore venue, Il l'opère cependant pour montrer à tous qu'Il ne peut rien vous refuser.

Aspiration. — O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! apprenez-moi à attendre avec patience les moments de la Providence, et à demander, avec une confiance illimitée, les grâces dont j'ai besoin, même quand tout semble désespéré.

Résolutions. — Je veux recourir à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans mes différents besoins, et lui parler surtout de mes détresses spirituelles.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, etc.

SIXIÈME JOUR.

MARIE MONTANT AU CALVAIRE.

Si jamais votre Cœur, ô Marie, fut uni au Cœur de votre divin Fils, c'est bien dans cette circonstance douloureuse, car une mère n'est jamais plus à son enfant que lorsqu'il est sous le poids de l'épreuve, de l'angoisse et du chagrin. En partageant ainsi les souffrances de Jésus, vous acquérez un nouveau titre à son amour.

Aspiration. — *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, soyez mon soutien dans mes peines et ma consolation dans mes souffrances.

Résolutions. — Dans les épreuves de la vie, je ne me séparerai jamais de ma divine Mère; avec Elle, ma faiblesse sera moins grande, et ma croix moins pesante.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, etc.

SEPTIÈME JOUR.

MARIE AU PIED DE LA CROIX.

C'est là, debout, ô Marie, que vous voyez la lance du soldat ouvrir le Cœur sacré de votre Fils; et comme Jésus-Christ vous a établie la Trésorière de son Cœur, vous recueillez les grâces qui en découlent par torrents, afin de nous les distribuer dans votre tendresse.

Aspiration. — Je reçois avec vous le dernier soupir de Jésus, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur!* je m'enfonce avec vous dans la divine blessure de son Cœur que lui a faite son amour pour nous.

Résolutions. — Aujourd'hui, je ne négligerai rien pour mériter les faveurs dont *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est la dispensatrice: j'implorerai souvent son secours.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, etc.

HUITIÈME JOUR.

MARIE A LA RÉSURRECTION.

Votre divin Fils est ressuscité, ô Marie ; vous pouvez de nouveau reposer sur sa poitrine sacrée et ressentir les battements de son divin Cœur. Il vous l'offre ce Cœur adorable ; c'est votre bien et vous pouvez dire : *Il est tout à moi et je suis toute à lui.*

Aspiration. — O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! je veux sortir enfin du tombeau de ma tiédeur et de mon indifférence, et mener désormais une vie nouvelle. — De moi-même, je ne puis rien, mais avec vous je puis tout. O bonne Mère, aidez-moi.

Résolutions. — Je veux ressusciter à une vie de piété et de ferveur. Comme *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, j'irai à Jésus ; je me reposerai sur son sein, et les sentiments de son divin Cœur seront désormais les miens.

Le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, etc.

NEUVIÈME JOUR.

MARIE AU CIEL.

L'exil de la terre est fini, ô Marie ; vous êtes pour toujours unie au Cœur de votre Fils. — Maintenant que vous êtes dans la gloire, j'aime à vous proclamer non seulement la Reine du Ciel et de la terre, des Anges et des Saints, mais encore *Notre-Dame du Sacré Cœur de Jésus.*

Aspiration. — Que je sois un jour près de vous et de votre divin Fils, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! Je remets mon âme entre vos mains ; avec vous je crois, j'espère, j'aime pour vous aimer éternellement, ô ma Mère !

Résolutions. — Je ferai tout pour le Ciel, c'est la patrie du Chrétien... Là, je trouverai *Notre-Dame du Sacré-Cœur* dans tout l'éclat de sa gloire, et, avec Elle, je jouirai du bonheur de Dieu lui-même avec une sécurité parfaite.

LE SOUVENEZ-VOUS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Traduction latine approuvée par la S. Congr. des Indulgences.

Memorare, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, quam ineffabilem tibi potentiam Filius tuus divinus contulerit in suum ipsius Cor adorabile. Pleni nos fiducia in meritis tuis accedimus implorantes tuum præsidium. O Cordis Jesu Thesauraria cœlestis, illius Cordis, fontis inexhausti gratiarum omnium, quod potes ipsa pro tua voluntate recludere, ut defluant inde in homines divitiæ amoris et misericordiæ, luminis et salutis quæ in ipso continentur, concede nobis, obsecramus, beneficia quæ petimus. Nulla nobis, nulla a te erit repulsa, et quoniam Mater tu nostra es, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, preces nostras benigne habe et benigne exaudi. Amen.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

Versionem supra scriptam, utpote fidelissime ab originali lingua redditam, commendamus.

Ex Æd. Vicar., die 21 novembris 1886.

L. S.

L. M. Card. Vic.

Nostra Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

IV.

TRIDUUM D' ACTIONS DE GRACES A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

PREMIER JOUR.

LE TRIPLE SOUVENIR.

I. *Vous vous êtes souvenue, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur ! à la vue de notre misère et de notre faiblesse, que, malgré notre indignité, nous sommes toujours vos enfants ; Vous nous avez accueillis avec tendresse, votre bonté nous a tendu une main secourable ; Vous*

nous avez écoutés avec bienveillance chaque jour de la Neuvaine, alors que, prosternés à vos pieds, nous méditions la belle prière du *Souvenez-vous*.

Nous Vous en remercions mille et mille fois, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! ô Vous, la meilleure des mères !!..

II. *Vous vous êtes souvenue, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! au cri de notre douleur, du pouvoir ineffable que votre Fils Vous a donné sur son Cœur adorable, et prenant en mains notre cause, Vous avez daigné la plaider avec toute la force de votre puissante intercession.

Nous Vous en remercions mille et mille fois, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! ô Vous, notre céleste et victorieuse Avocate !

III. *Vous vous êtes souvenue, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! pour notre plus grand avantage, que le Cœur de Jésus est la source intarissable de toutes les grâces, et que Vous pouvez l'ouvrir à votre gré pour en répandre sur les hommes tous les trésors d'amour et de miséricorde, de lumière et de salut qu'il renferme ; et Vous avez daigné les répandre sur nous avec profusion !

Nous Vous en remercions mille et mille fois, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! ô céleste Trésorière du Cœur de Jésus !

Et Vous, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! du haut de votre trône de gloire, Vous jetez les yeux sur vos enfants, et Vous dites à chacun d'entre nous ces paroles que nous voulons graver dans notre cœur en caractères de feu comme un triple et suave souvenir :

Souvenez-vous à tout jamais, ô mes enfants, que je suis votre Mère, l'Espérance des désespérés, et la Trésorière du Cœur de Jésus.

Toujours, oui toujours, nous nous en souviendrons, ô Marie, aidez-nous du secours de votre intercession et de la grâce de votre divin Fils. Ainsi soit-il.

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.

DEUXIÈME JOUR.

LE TRIPLE AVANTAGE.

I. *Nous nous souviendrons toujours, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! pour notre propre sanctification, de la grâce insigne que Vous avez daigné nous accorder. Vous avez accueilli avec bienveil-

lance notre cause, au plus grand profit de notre salut éternel, pour nous élever à des pensées de foi, de dévotion et de piété ; nous raffermir dans le sentier de la vertu, et graver en nous la pensée de l'éternité. Cette faveur obtenue est pour nous une étincelle venue du Ciel qui enflamme notre âme tiède et languissante ; une flèche lancée par la miséricorde divine qui transperce notre cœur ; un rayon de lumière qui nous éclaire au milieu des ténèbres d'un monde pervers ; un stimulant salubre qui excite notre volonté et la porte à une plus grande ferveur.

II. *Nous nous souviendrons toujours, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur ! pour votre propre gloire, de la grâce insigne que Vous avez daigné nous accorder. Touchée à la vue de notre faiblesse, Vous avez plaidé notre cause près du Cœur de Jésus ; si ce divin Cœur a exaucé votre demande, c'est à cause de l'amour qu'il Vous porte. A l'exemple de Jésus, nous voulons nous aussi, ô Mère bien-aimée ! Vous témoigner tout notre amour à jamais, ô Marie ! nous sommes vôtres.*

III. *Nous nous souviendrons toujours, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur ! pour la plus grande gloire du Cœur de Jésus, de la grâce insigne que Vous avez daigné nous accorder. Votre plus ardent désir est de nous attirer à ce Cœur adorable. La faveur dont notre âme, naguère si éprouvée, vous est redevable, est comme une modeste fleur de cet immense jardin, une petite pierre précieuse d'un si grand trésor, une goutte de ces torrents de miel, un faible avant-goût de ce paradis de délices. Cette faible part de bonheur qui nous est échue en partage, n'a pas d'autre but, nous le savons, que de nous engager à tourner notre pauvre cœur vers le divin Cœur de notre aimable Jésus. Ainsi soit-il.*

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.

TROISIÈME JOUR.

LE TRIPLE APOSTOLAT.

I. *Le souvenir de vos bienfaits, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur ! se répand sur toute la terre comme un suave parfum..... Vous êtes l'Espérance des désespérés... Nous voulons être avec Vous les Apôtres de l'Espérance, près de ceux qui souffrent et pleurent, ac-*

cablés par les dures souffrances de cette vallée de larmes, fortement éprouvés par les séductions du monde, poursuivis par d'amères perplexités, et par les ombres funestes du désespoir.

II. *Le souvenir de vos bienfaits, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur !* se répand sur toute la terre comme un suave parfum.... *Vous êtes la céleste Trésorière du Cœur de Jésus*, et nous voulons être, *ô Notre-Dame du Sacré-Cœur ! les Apôtres de votre glorieux titre*, les Apôtres de la dévotion qu'il inspire, de l'Association qui porte ce nom, et nous vous promettons de nous inscrire pour un si consolant apostolat, au nombre de vos plus fidèles serviteurs, de vos plus dévoués zélateurs, de vos fils les plus aimants.

III. *Le souvenir de vos bienfaits, ô Notre-Dame du Sacré-Cœur !* se répand sur toute la terre comme un suave parfum.... *Vous êtes par excellence l'Apôtre du Sacré Cœur de Jésus* : en union avec Vous, nous voulons être les Apôtres de cet aimable Cœur, afin de lui offrir de dignes hommages d'amour et de réparation pour les opprobres dont un monde ingrat et pervers l'abreuve.

C'est là, sans aucun doute, l'acte le plus noble que nous puissions accomplir pour exprimer à votre Cœur immaculé, et au Cœur adorable de votre divin Fils, notre éternelle gratitude. *O Notre-Dame du Sacré-Cœur !* nous Vous promettons d'user de toute notre influence pour propager le culte du Sacré Cœur ; à l'avenir, nous n'aurons pas d'autre désir que de voir ce divin Cœur aimé partout chaque jour et sans réserve. Ah ! puisse se réaliser cette belle devise, qui est la vôtre et qui par cela même doit être aussi la nôtre : « Aimé soit partout le Sacré Cœur de Jésus : *Ametur ubique terrarum Cor Jesu Sacratissimum.* »

Récitez le Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ou au moins trois fois l'invocation : Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.

V.

LA SEMAINE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

DIMANCHE. — *O Notre-Dame du Sacré-Cœur !* j'adore, en union avec Vous, le Père des lumières, et son Fils Jésus-Christ, *vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, et le Saint-Esprit, qui est tout à la fois *lumière et amour*.

Je remercie l'adorable Trinité des faveurs inestimables dont Elle Vous a enrichie ; je remercie surtout le Fils de Dieu de ce qu'en Vous prenant pour Mère, Il Vous a donné un pouvoir ineffable sur son Cœur.

O Notre-Dame du Sacré-Cœur ! demandez pour moi, aux trois divines Personnes, la lumière pour Les connaître et pour vous connaître Vous-même, l'amour pour répondre à leur amour et au vôtre.

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. (300 jours d'indulgence.)

Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous. (100 jours d'indulgence.)

LUNDI. — *O Notre-Dame du Sacré-Cœur !* j'adore plus particulièrement aujourd'hui, en union avec Vous, le Saint-Esprit, Dieu comme le Père et le Fils, procédant de l'un et de l'autre.

Obtenez-moi de ce divin Esprit, dont Vous êtes l'*Épouse*, et du Cœur de Jésus dont Vous êtes la *Trésorière*, les lumières et les grâces nécessaires pour sanctifier les travaux de cette semaine, pour en supporter les épreuves, et pour rapporter tout à la gloire de Dieu, à la vôtre, à l'édification du prochain, à ma propre sanctification.

Souvenez-vous, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur !* des âmes du Purgatoire.

Doux Cœur de Marie, etc. (Comme au dimanche.)

MARDI. — *O Notre-Dame du Sacré-Cœur !* je Vous salue aujourd'hui comme la *Reine* des Anges ; je prie l'Archange Gabriel et tous les Chœurs célestes et plus particulièrement mon Ange Gardien, de Vous saluer, de Vous aimer, de Vous invoquer pour moi, afin que le tribut de leurs hommages, la ferveur de leurs prières, l'ardeur de leur amour, suppléant à mon insuffisance, m'aident à devenir moi-même un ange de vertu sur la terre, et que je mérite ainsi d'aller célébrer éternellement, avec la Cour céleste, votre puissance et votre bonté, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur !*

Doux Cœur de Marie, etc. (Comme au dimanche.)

MERCREDI. — *O Notre-Dame du Sacré-Cœur !* je Vous salue aujourd'hui comme épouse de saint Joseph ; je remercie ce glorieux patriarche du soin respectueux qu'il a pris de Vous et de votre divin Enfant. Je l'invoque avec confiance, persuadé qu'il a une grande puissance sur votre Cœur très pur, ô Marie ! et par Vous, sur le Cœur sacré de Jésus ; je le prie de m'aider à rendre mon cœur toujours plus semblable à ces trois modèles, et à mériter ainsi

toujours davantage votre puissante protection, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Doux Cœur de Marie, etc. (Comme au dimanche.)

JEUDI. — O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! voici le jour qui Vous est spécialement consacré, puisque c'est à Vous qu'il appartient de nous disposer à honorer demain le Sacré Cœur de Jésus ; nous Le remercions dès aujourd'hui, en union avec Vous, pour l'institution de la divine Eucharistie, qui nous met en possession de tous les trésors de son Cœur. Aidez-moi à le recevoir toujours dignement et à montrer dans ma conduite les salutaires effets de cet aliment divin.

Doux Cœur de Marie, etc. (Comme au dimanche.)

VENDREDI. — O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! voici le jour de vos grandes douleurs ; mais c'est aussi le jour où Vous avez conquis, par le plus généreux des sacrifices, le nouveau titre sous lequel nous Vous invoquons avec autant d'amour que de confiance. Plus nous compatissons aux douleurs qu'il Vous a coûtées, plus nous sommes assurés d'en ressentir les salutaires effets. Obtenez-nous du divin Cœur, avec lequel Vous avez tant souffert, la grâce de le suivre généreusement avec Vous jusqu'au Calvaire, pour Vous rejoindre ensuite au Ciel.

Doux Cœur de Marie, etc. (Comme au dimanche.)

SAMEDI. — O *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ! ce jour Vous était depuis longtemps consacré ; Vous y étiez honorée sous différents titres, aussi glorieux pour Vous que salutaires au monde ; mais nous aimons à les résumer tous dans celui que l'Église vient de Vous décerner, et qui est tout à la fois le plus doux à nos cœurs, et le plus propre à nous inspirer une confiance inaltérable au milieu même des plus grandes épreuves. Nous Vous saluons donc une dernière fois, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, Espérance des désespérés ! Aidez-nous à bien terminer cette semaine, et surtout à bien achever le pèlerinage de cette vie, pour aller Vous bénir à jamais dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Doux Cœur de Marie, etc. (Comme au dimanche.)

VI.

CONSÉCRATION DES ENFANTS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

MOTIFS DE CETTE CONSÉCRATION.

Depuis l'origine de l'Association, les lecteurs des *Annales* ont pu s'apercevoir que *Notre-Dame du Sacré-Cœur* se plaît à couvrir d'une protection toute particulière les petits enfants. Que de fois, en effet, nous l'avons vue les préserver d'un danger imminent, les guérir subitement lorsque tout espoir était perdu, leur conserver miraculeusement l'innocence ou la santé, etc.

La vue de ces bienfaits journaliers et si multipliés a inspiré à un grand nombre de mères chrétiennes la pensée de *vouer*, de *consacrer* leurs chers petits anges à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Plusieurs nous ont manifesté ce désir. Nous l'avons accueilli comme une inspiration du Ciel, il a été confié à notre bonne Mère le jour de sa fête ; elle le bénira, nous en avons la conviction.

Comme signe de la *Consécration* des enfants à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous tenons à la disposition des parents qui nous en feront la demande, un gracieux emblème aux couleurs de Marie, que nous pourrons bénir et faire toucher à la *statue couronnée*. Quant aux chers petits enfants qui nous seront présentés, nous les bénirons nous-même et les consacrerons par une formule spéciale à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

CONSÉCRATION.

C'est avec bonheur, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, que je mets sous votre maternelle et puissante protection ce cher enfant et que je Vous le consacre aujourd'hui. Qu'il soit toujours l'objet de votre tendre sollicitude. Veillez sur lui, conservez-lui l'innocence et la santé. Qu'il grandisse sous votre regard dans la sagesse et la vertu. Faites qu'il soit la joie de ses parents et la gloire de l'Église, et qu'après avoir servi Dieu dans le temps, il ait la récompense des saints dans l'éternité.

C'est la grâce que je Vous demande, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Ainsi soit-il.

VII.

RECOMMANDATIONS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR VENUES
DU MONDE ENTIER AU SEUL SANCTUAIRE D'ISSOUDUN.

Depuis l'origine de l'Association (25 ans), le nombre des recommandations a toujours été en augmentant. — Chaque mois, nous en recevons 160,000 environ ; chaque année, 2 millions : ce qui élèverait le chiffre total, depuis 1864, à 50 millions. Nous pourrions dire 100 millions, si toutes les recommandations des autres centres de l'Association nous étaient transmises.

Ainsi le sanctuaire de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* a été le rendez-vous de plus de 50 millions de cris de détresse ! — Que d'angoisses, que de larmes, que de supplications se sont renfermées dans ces élans du cœur vers la Patronne des causes difficiles et désespérées ; aussi cette bonne et tendre Mère est-elle heureuse de répandre sur tant d'infortunés qui l'invoquent, les faveurs les plus signalées. Nous en avons enregistré plus de 500 mille. Et si tous ceux qui ont obtenu des grâces nous les avaient fait connaître, c'est par millions que nous devrions les compter. Qu'on en juge par les dix Lépreux de l'Évangile : tous sont guéris, un seul vient témoigner à Notre-Seigneur sa reconnaissance. L'humanité est toujours la même.

VIII.

LES ASSOCIÉS DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Ils se multiplient de jour en jour. Depuis longtemps, nous en comptons 15 millions. Nous avons voulu par nous-même nous rendre un compte exact du chiffre des fidèles inscrits dans l'Archiconfrérie. Après avoir vérifié toutes nos listes, nous avons acquis la conviction que les noms inscrits à Issoudun seulement s'élèvent aujourd'hui au moins à 18 millions. Que serait-ce si tous les centres d'inscriptions nous avaient envoyé le nombre de leurs adhé-

rents ? Je crois que, sans exagérer, nous pourrions élever le chiffre à 25 ou 30 millions.

Que prouve ce mouvement prodigieux ? que cette Association, approuvée par l'Église, a été inspirée du Ciel, et qu'elle répond d'une manière efficace aux besoins des temps présents.

IX.

MESSES, NEUVAINES ET PRIÈRES DEMANDÉES A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Les Messes et les Neuvaines de prières demandées par les Associés sont en rapport avec la confiance que leur inspire *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

Rien n'est plus capable, en effet, de toucher le Cœur de Jésus que de remettre entre les mains de Marie les fruits abondants du Saint Sacrifice ; rien ne saurait lui être plus agréable que de nous voir prendre pour Avocate auprès de lui, Celle à qui il a confié la clef de tous ses divins trésors. Les fidèles le savent par expérience ; voilà ce qui explique ces demandes si nombreuses de Neuvaines de prières ou de Messes qui se multiplient chaque jour. Il est rare qu'une action ne suive pas comme récompense.

X.

LAMPES ENTRETENUES DANS LE SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

La piété des fidèles ne se contente pas de réclamer des Messes et des prières, elle a recours à un autre genre de supplication pour obtenir les faveurs qu'elle désire : c'est d'entretenir soit à perpétuité, soit pendant un an, un mois, ou 9 jours, des *Lampes* qui se consomment devant la statue miraculeuse de *Notre-Dame du Sacré-*

Cœur, comme pour conjurer cette bonne Mère d'exaucer les vœux qu'on lui adresse. Oh ! quel ravissant spectacle ! Qu'il est édifiant de voir 104 *Lampes* brûler sans interruption, nuit et jour, dans le sanctuaire privilégié de Notre-Dame, surtout quand on sait que c'est la foi des Associés qui en fait tous les frais ! Quel beau témoignage de confiance et d'amour !

XI.

MÉDAILLES, IMAGES. STATUES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Pour répondre aux désirs des fidèles et favoriser leur dévotion, nous avons fait frapper des médailles, graver des images et exécuter des statues de toutes sortes et de diverses grandeurs. C'est par milliers que nous expédions ces différents objets. Les Associés sont heureux de suspendre les médailles à leur cou, comme un bouclier qui les protège contre les traits du démon, de placer dans leurs livres ou dans leurs chambres une gravure de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* qui leur rappelle la tendresse et la puissance de leur divine Mère, ou de mettre sa statue sous leurs regards pour en contempler les traits ravissants et attirer sur la maison ses bénédictions.

Que de pécheurs, que de malades, que de voyageurs, que de soldats, que d'Associés ont dû leur conversion, leur guérison, leur préservation d'un danger, la réussite dans une affaire difficile, le succès dans leur entreprise, etc., à une médaille, à une image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* !

Ici, c'est un pécheur endurci qui résiste à toute sollicitation, à toute prière ; une médaille glissée par une main amie dans un de ses vêtements, opère subitement un changement radical et ramène à Dieu la brebis égarée. Ailleurs, c'est un malade que rien n'a pu toucher, toutes les avances ne font qu'exciter ses blasphèmes, et cependant la mort est là qui va le saisir, le temps presse ; une médaille ou une image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est placée discrètement sous son oreiller et le voilà qui de lui-même demande vite le prêtre ! Oh ! triomphe de la grâce ! Là, c'est un militaire qui court affronter la mort sur les champs de bataille : une mère, une sœur, suspend sur sa poitrine la médaille de Notre-Dame. Le feu s'ouvre, mais la balle qui le frappe au cœur s'aplatit sur ce bouclier

d'un nouveau genre et demeure inoffensive. Dans une ville que nous pourrions nommer, c'est une jeune fille de 20 ans devenue aveugle sans espoir de guérison ; les médecins l'ont abandonnée en déclarant le mal sans remède. On nous demande deux médailles de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Pendant 9 jours, on les applique sur les yeux éteints, et à la fin de la neuvaine la vue est complètement rendue. Chez une autre Associée, c'est une plaie réputée incurable ; chez une autre, un cancer dont l'opération n'est plus possible, une image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, reposant sur ces plaies pendant quelques jours, a suffi pour les guérir sans retour.

XII.

PRIÈRES ET INVOCATIONS EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

LE SOUVENEZ-VOUS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Traduction latine approuvée par la S. Congr. des Indulgences.

Memorare, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, quam ineffabilem tibi potentiam Filius tuus divinus contulerit in suum ipsius Cor adorabile. Pleni nos fiducia in meritis tuis accedimus implorantes tuum præsidium. O Cordis Jesu Thesauraria cœlestis, illius Cordis, fontis inexhausti gratiarum omnium, quod potes ipsa pro tua voluntate recludere, ut defluant inde in homines divitiæ amoris et misericordiæ, luminis et salutis quæ in ipso continentur, concede nobis, obsecramus, beneficia quæ petimus... Nulla nobis, nulla a te erit repulsa, et quoniam Mater tu nostra es, o Domina Nostra a Sacro Corde Jesu, preces nostras benigne habe et benigne exaudi. Amen.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

Versionem supra scriptam, utpote fidelissime ab originali lingua reditam, commendamus.

Ex A. Ed. Vicar., die 21 novembris 1886.

L. S.

L. M. Card. Vic.

Nostra Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.

(100 j. d'ind. Pie IX.)

LE SUB TUUM A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Nous recourons à Vous comme à notre refuge, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ne dédaignez pas les prières que nous Vous adressons dans nos pressants besoins, mais délivrez-nous en tout temps de tout péril, ô céleste Trésorière du Cœur de Jésus. Amen.

INVOCATIONS A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

Jésus-Christ, exaucez-nous.

Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, reine de la paix et de la clémence,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, dispensatrice des dons de Dieu,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, conquérante des cœurs,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, mère de miséricorde,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, mère de la divine grâce,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, doux présent du ciel,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, souveraine bienfaitrice,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, trésorière incomparable,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, auguste médiatrice,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, secours assuré dans tous les périls,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, assistance de ceux qui sont abandonnés,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, mère des orphelins et des délaissés,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, espérance des désespérés,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, vous que les générations bénissent,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, vous dont la suavité surpasse la douceur du miel,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, vous dont les prières sont toujours exaucées du Tout-Puissant,

Notre-Dame du Sacré-Cœur, terre bénie qui avez produit le Fruit de vie,

priez pour nous.

priez pour nous.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, lis immaculé dont les parfums em-
 baument l'univers,
 Notre-Dame du Sacré-Cœur, fontaine mystérieuse,
 Notre-Dame du Sacré-Cœur, sûr asile contre tous les dangers du
 monde,
 Notre-Dame du Sacré-Cœur, la plus pure et la plus aimable
 des créatures,
 Daignez agréer nos louanges et exaucer nos vœux, ô Notre-Dame
 du Sacré-Cœur.
 Que le Ciel vous révère,
 Que la terre publie vos bienfaits,
 Que la jeunesse s'abrite sous votre manteau virginal,
 Que les mères vous confient leur famille,
 Que les vieillards vous invoquent et vous bénissent,
 Convertissez les pécheurs les plus endurcis,
 Triomphez de l'insensibilité de nos cœurs,
 Faites couler de nos yeux les larmes du repentir,
 Soyez notre armure quand Satan nous assiège,
 Daignez nous aider à sanctifier nos peines,
 Daignez bénir et féconder nos travaux,
 Daignez partout nous garder sous votre égide,
 Que dans nos chutes nous ne vous oublions jamais,
 Laissez-vous attendrir par nos plaies, nos dangers et nos maux,
 Daigne votre charité nous offrir vos bras pour refuge,
 Daigne votre compassion couvrir nos fautes,
 Daigne votre tendresse ne nous abandonner jamais,
 Daigne votre humilité vaincre notre orgueil,
 Daigne votre amour nous conduire au Cœur de Jésus,
 Daigne votre prière nous assister à notre dernière heure,
 Daigne votre défense nous protéger au tribunal de Dieu,
 Conservez-nous notre Souverain Pontife-Roi,
 Conservez la foi à la France qui vous aime,
 Dirigez les Evêques et le Clergé dans les voies de la Sainteté,
 Protégez l'Europe catholique contre les efforts de l'impiété,
 Ramenez à l'Église de Jésus-Christ les hérétiques et les schis-
 matiques,
 Faites briller la lumière de l'Évangile aux yeux des infidèles,
 Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, etc.

priez pour nous.

ô Notre-Dame du Sacré-Cœur.

ô Notre-Dame du Sacré-Cœur.

ÿ. Priez pour nous, ô céleste Trésorière du Cœur de Jésus.

℞. Afin que, par vous, ô sublime Espérance des désespérés, nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ, votre Fils.

ORAISON.

Mon Dieu, qui avez voulu, pour le triomphe de votre miséricorde et le salut de nos âmes, donner à Marie, Vierge immaculée, un ineffable pouvoir d'intercession sur le Cœur de Jésus, accordez-nous, par ses prières et ses mérites, la grâce de vivre et de mourir dans votre saint amour. Nous vous le demandons par le même Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

XIII.

CONSÉCRATION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

O Notre-Dame du Sacré-Cœur, Mère de la divine miséricorde, porte du Ciel, dispensatrice des dons de Dieu, je me jette à vos pieds.

Puisque Vous êtes la *Vierge souveraine, la Trésorière du Cœur de Jésus, le refuge des pécheurs, la consolatrice des affligés*, le salut de tous, soyez aussi ma consolation, mon refuge et mon salut. On vous appelle la *confiance des justes, l'espérance des désespérés, la force du faible et la paix des cœurs agités*¹ ; c'est pourquoi, ô *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, je tourne vers Vous un regard suppliant et je me mets pour toujours sous votre puissante et maternelle protection ; je Vous consacre aujourd'hui mon esprit avec toutes ses pensées, mon cœur avec toutes ses affections, et mon être tout entier.

O Notre-Dame du Sacré-Cœur, venez à mon aide, écartez de moi les pièges du démon : faites que j'aime Dieu sur la terre, que je le serve avec fidélité et que j'aie le bonheur de mourir dans son saint amour, pour régner avec Vous dans la gloire. Ainsi soit-il.

Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous. (100 jours d'ind. une fois le jour pour les Membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur.)

Vu et approuvé
 † F. Archev. de Bourges.

A. M. S. C. J. G.

¹ S. Aug., Pierre de Blois, S. Ber., S. Ans., S. Bernardin de Sienna, S. Pierre Dam., S. Bonav., S. Ildef., S. Euch.



APPENDICE

RELATIF AU CHAPITRE II.

(Issoudun et Notre-Dame du Sacré-Cœur).

APOSTOLICITÉ DES PRINCIPALES ÉGLISES DE FRANCE, ET EN PARTICULIER DE CELLE DE BOURGES.

I.

Jusqu'au commencement du xvii^e siècle, on croyait en France que la mission des premiers apôtres des Gaules remontait à l'origine du Christianisme. A partir de 1603 une opinion contraire a prévalu. La plupart des historiens ont fixé au règne de Dèce l'envoi de ces généreux missionnaires.

Cette opinion, malgré les efforts triomphants d'une critique éclairée, est encore généralement maintenue et propagée.

Qui a pu faire abandonner l'ancienne tradition, qui a pour elle des titres aussi concluants qu'authentiques ? L'acceptation trop précipitée d'un texte de Grégoire de Tours et certaines découvertes modernes : ce texte et ces découvertes ont suffi, sous l'influence d'une école ouvertement hostile à l'Église romaine, pour faire adopter scientifiquement le iii^e siècle comme date des origines chrétiennes de la Gaule.

Saint Ursin, l'apôtre du Berry, que tant de monuments antiques nous font un devoir de considérer comme un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, est rangé, par les partisans de cette école, parmi les prédicateurs que le Pape saint Fabien aurait envoyés dans nos contrées, l'an 250.

Le passage de saint Grégoire qu'ils invoquent est tiré de son *Histoire des Francs* ; mais ils n'ont donc pas lu, dans son ouvrage intitulé : *La Gloire des confesseurs*, ces paroles significatives qui le mettent en opposition avec lui-même :

La ville de Bourges reçut la parole du salut de saint Ursin qui fut ordonné par les Apôtres et envoyé par eux dans les Gaules, comme nous le lisons dans ses actes ¹.

Si l'on s'en rapportait à ce simple témoignage de l'Évêque de Tours, de toutes les Églises de France celle des Bituriges serait en droit de revendiquer pour elle seule le privilège insigne d'avoir été évangélisée dès le 1^{er} siècle.

Cependant, un des derniers *historiens du Berry*, après avoir traité de « légende un peu confuse » les traditions de l'Église de Bourges ², finit par donner à entendre que saint Ursin pourrait bien être le Nathanaël de l'Évangile ³. « Il est en effet bizarre, dit-il, que saint Grégoire, après avoir parlé de saint Ursin comme de l'Apôtre du Berry, envoyé dans les Gaules par les disciples des Apôtres ⁴, ne nomme pas, dans son *Histoire des Francs*, qui paraît avoir été écrite plus tard ⁵, le disciple qui fut envoyé à Bourges lors de la prédication des sept Évêques ⁶. Il emploie d'ailleurs les expressions différentes pour exprimer les deux missions : *Saint Ursin est consacré évêque et destiné à la Gaule par les disciples des Apôtres* : ce qui semble se rattacher à une plus haute antiquité ; *il prêche pour la première fois l'Évangile à Bourges* ; tandis que Grégoire, en précisant l'époque de la mission des sept Evêques, sous l'empereur Dèce, ne dit pas qu'alors l'Évangile ait été annoncé pour la *première fois* aux habitants de Bourges ⁷. »

Notre éminent historien, pour tout concilier, pense donc, avec quelques auteurs, qu'il s'agit ici de deux missions distinctes dans notre Berry : l'une entreprise par saint Ursin, au 1^{er} siècle, et l'autre, en 250, sous le pontificat de Fabien. Ce saint Pape sachant sans doute que la religion chrétienne, jadis si florissante dans le

¹ Biturica urbs a S. Ursino, qui, ab Apostolis ordinatus episcopus, in Gallias destinatus est, sicut in ejus actibus invenitur, verbum salutis accepit, ecclesiam Bituricensem primus instruxit, rexit. (Gregor. Turon., lib. de Glor. confess., c. LXXX.)

— De la Thaumassière, *Histoire du Berry*, liv. IV, c. XIII, p. 283.

² *Histoire du Berry*, par M. Raynal, 1 vol., c. iv, p. 121, édit. 1817.

³ *Id.*, *ibid.*, p. 130.

⁴ Biturgia vero urbs primum a S. Ursino, qui a discipulis Apostolorum episcopus ordinatus, in Gallias destinatus est, etc. (Greg. Tur., de Glor. conf., c. LXXX.) — D'après certains critiques le texte primitif de saint Grégoire de Tours ne dit pas *a discipulis Apostolorum*, mais bien *ab Apostolis*. (Voir de la Thaumassière, *Histoire du Berry*, liv. IV, c. XIII, p. 283.)

⁵ Dom Ruinart, préface aux *Œuvres de Grégoire de Tours*, n. 81.

⁶ De horum (septem episcoporum) vero discipulis quidam Biturig. civitatem aggressus, salutare omnium. Christum Dominum populis nuntiavit. Ex his ergo pauci admodum credentes, clerici ordinati, etc. (Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. I, c. XXIX, t. LXXI, col. 176, édit. Migne, ainsi que pour les autres saints Pères.)

⁷ M. Raynal, *Histoire du Berry*, 1 vol., liv. II, c. iv, p. 130.

pays des Bituriges, menaçait de disparaître à cause de la persécution qui sévissait avec violence, y aurait envoyé un nouveau missionnaire pour ranimer sa foi ; *discipulus quidam* ¹. Cette opinion est très acceptable.

Quant à l'auteur de la *Statistique monumentale du département du Cher*, malgré les nouvelles découvertes de la paléographie et les preuves architecturales que lui fournit la cathédrale de Bourges, il croit pouvoir affirmer que la mission de saint Ursin ne s'est exercée, dans nos contrées, que vers le milieu du III^e siècle ². Cette opinion, du reste, est soutenue par des hommes très honorables et des savants distingués : *in dubiis libertas*.

Le célèbre archéologue a oublié, sans doute, que des études plus approfondies et des recherches plus laborieuses ont exhumé des bibliothèques d'anciens manuscrits qui ont changé le courant d'opinion et l'ont ramené dans sa direction naturelle. Son œuvre, étant une œuvre monumentale, destinée à passer à la postérité, aurait gagné, selon nous, à être mise en rapport avec les sculptures du portail Saint-Ursin, dont il nous fait une description aussi fidèle qu'intéressante ³.

Comme l'apostolat de saint Ursin se rattache à celui des premiers missionnaires envoyés dans les Gaules, établissons d'abord par des preuves incontestables que la mission des sept Évêques, dont parle l'histoire, remonte au I^{er} siècle du Christianisme ; nous examinerons ensuite celle de l'Apôtre du Berry.

II.

Au commencement du XVII^e siècle, Louis Servin, avocat général au Parlement de Paris, s'écriait dans un plaidoyer célèbre où il poursuivait la condamnation du nouveau *Bréviaire* d'Angers : « Si nous souffrons que nos saints des Gaules soient ôtés de notre calendrier, il viendra un temps où les peuples en auront perdu le souvenir, malgré toutes les preuves qu'a fournies l'antiquité, malgré les monuments de l'histoire et nos vieux livres, malgré nos

¹ De horum (septem episcoporum) vero discipulis *quidam* Biturigās civitatem aggressus, salutare omnium, Christum Dominum populis nuntiavit. (Gregor. Turon., *Hist. Franc.*, l. I, c. xxix, t. LXXI, col. 176. — Voir *Hist. du Berry*, par M. Raynal, liv. I, p. 131.)

² *Histoire et Statistique monumentale du département du Cher*, par M. Buhet de Kersers, VI^e fascicule, p. 105. — Voir la note au bas.

³ *Id.*, *ibid.*, p. 114.

traditions et les anciennes chartes, malgré tout ce. qu'en rapporte le docte Hilduin dans ses écrits et le célèbre Hincmar de Reims et ce que nous lisons dans les histoires de nos rois ¹. »

Ces craintes, hélas ! ne se sont que trop réalisées ! L'abandon des traditions antiques est devenu tellement universel, après deux siècles de propagande, qu'on ne semble même pas se douter qu'elles furent celles de toute notre histoire. Et, chose étrange, ceux qui s'efforcent de les rétablir passent pour des novateurs !

Voyons donc de quel côté se trouve la vérité. Puisque nos adversaires se retranchent derrière le fameux texte de Grégoire de Tours, qu'ils trouvent concluant, nous allons l'examiner avec soin.

« Sous l'empereur Dèce ², dit-il, de nombreuses guerres s'élevèrent contre le nom des chrétiens, il y eut un tel massacre de fidèles qu'on ne saurait les compter. Sixte, évêque de l'Église romaine. Laurent, son archidiacre, et Hippolyte souffrirent le martyre pour la confession du nom de Jésus-Christ. Valentinien et Novatien, hérésiarques fameux, cédant aux suggestions de l'homme ennemi, propagent leurs erreurs contre notre foi. Sous le règne de ce prince, sept Evêques furent envoyés pour prêcher la foi dans les Gaules, comme l'atteste l'histoire de la passion du *saint martyr Saturnin*. Il est dit, en effet, que « sous le consulat de Dèce et de « Gratus ³, la ville de Toulouse reçut son premier évêque, saint « Saturnin. » Voici donc ceux qui furent envoyés : à Tours, l'évêque Gratien ; à Arles, l'évêque Trophime ; à Narbonne, l'évêque Paul ; à Toulouse, l'évêque Saturnin ; à Paris, l'évêque Denys ; aux Arvernes ⁴, l'évêque Austremoine ; à Limoges, l'évêque Martial ⁵. »

Ces lignes renferment bien des erreurs ; contentons-nous d'en signaler quelques-unes.

¹ Servin, *Plaidoyers*, in-4°, 1631. — Voir aussi Dussausay. *De Mysticis Galliarum scriptoribus*, p. 793, in-4°, 1639.

² Dèce monta sur le trône en 249 et mourut en 251.

³ Ce consulat tombe à la date de 250.

⁴ Clermont, capitale des Arvernes.

⁵ Sub Decio vero imperatore, multa bella adversum nomen christianorum exoriuntur. et tanta strages de credentibus fuit, ut nec numerari queant... Sixtus Romanæ ecclesiæ episcopus, et Laurentius archidiaconus, et Hippolytus, ob Dominici nominis confessionem, per martirium consummati sunt. Valentinianus et Novatianus, maximi tunc hæreticorum principes, contra fidem nostram, inimico impellente, grassantur. Hujus tempore, septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : « Sub Decio et Grato consulibus, sicut fidei recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere coepit sacerdotem. » Illi ergo missi sunt : Turonicis, Gratianus episcopus : Arelatensibus, Trophimus episcopus ; Narbonæ, Paulus episcopus ; Tolosæ, Saturninus episcopus ; Parisiacis, Dionysius episcopus ; Arvernensibus, Stremonius episcopus : Lemovicinis Martialis est destinatus episcopus. (S. Gregor. Tur., *Hist. Francor.*, lib. I, c. xxviii, t. LXXI, col. 175.)

D'après Grégoire de Tours, c'est sous le règne de Dèce que Valentinien et Novatien auraient répandu leur fausse doctrine. D'abord nous ferons remarquer qu'il n'y a pas d'hérésiarque sous le nom de Valentinien. L'historien veut parler de Valentin, mais Valentin vivait, non pas sous l'empereur Dèce, en 249, mais *cent huit ans* auparavant, sous le règne d'Antonin le Pieux, en 141. Quant à Novatien, c'est du temps du Pape saint Corneille, sous le gouvernement de Gallus et de Volusien, qu'il sema ses erreurs.

Ces anachronismes ont été relevés par tous les auteurs qui ont étudié la question ¹, mais ce ne sont pas les seuls que nous ayons à mentionner.

Saint Grégoire fait précéder son *Histoire des Francs*, qui est son œuvre principale, d'un abrégé très succinct de l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'au martyre de saint Pierre et de saint Paul. Puis il expose très sommairement les événements les plus remarquables de l'histoire ecclésiastique, depuis Trajan jusqu'à Dèce.

Une fois arrivé à Antonin le Pieux, mort en 161, il passe immédiatement à Dèce, qu'il semble lui donner comme successeur, puisque, faisant dogmatiser l'hérésiarque Valentin sous le règne du premier, il nous le montre continuant à répandre ses erreurs sous le gouvernement du second. Or, tout le monde sait qu'un espace de près de *cent ans* sépare le règne d'Antonin le Pieux de celui de Dèce et que dans cet intervalle ont paru sur le trône du monde *dix-sept* empereurs que Grégoire de Tours passe entièrement sous silence ².

Dans le xvii^e chapitre de son *Histoire des Francs*, Grégoire de Tours affirme que le philosophe Justin subit la mort pour la foi du Christ sous Antonin, quand on sait pertinemment que c'est sous Marc-Aurèle. Il place de même, sous le règne d'Antonin, le martyre de saint Polycarpe et de saint Pothin, qui eut lieu également sous Marc-Aurèle, en 179, et celui de saint Irénée, qui n'arriva qu'en 205, sous Septime-Sévère, pendant la cinquième persécution générale.

Quelle est donc la cause principale de ces confusions? Saint Grégoire lui-même nous la fait connaître dans la préface de son *Histoire des Francs*, c'est l'absence des documents dont il aurait eu besoin. « Au moment où je trace ces lignes, dit-il, la culture des lettres est en pleine décadence, ou plutôt elle a péri au milieu

¹ Voir Darras, *Hist. génér. de l'Église*, t. V, p. 518.

² Voici leurs noms : Marc-Aurèle, Commode, Pertinax, Didius, Julianus, Sévère, Pescennius, Niger, Caracalla, Macrin, Héliogabale, Alexandre-Sévère, Maximien, Maxime l'upien et Balbin, Gordien et Philippe.

des cités de la Gaule, dans le tumulte des événements bons ou mauvais, parmi les invasions des Barbares et les fureurs des rois. On ne trouverait plus, parmi nous, un seul écrivain capable de transmettre en prose ou en vers un récit à la postérité. La foule s'écrie en gémissant : Malheur à nos jours ! L'étude des lettres a péri parmi nous ¹. »

Il ne faut donc pas s'étonner si, dans ces temps de trouble, où le désordre régnait partout, l'Évêque de Tours, privé des renseignements qui pouvaient l'instruire, ait commis des erreurs.

D'après lui, Dèce n'aurait pas régné en 250, comme le lui font dire gratuitement nos contradicteurs, mais en 155, puisqu'il ne compte que six empereurs depuis le règne de Claude I^{er} à celui de Dèce ².

Quoi qu'il en soit, c'est sous ce dernier empereur, d'après le passage que nous avons cité, que saint Grégoire fit pénétrer la foi dans les Gaules : cependant, dans un autre de ses écrits, il dit positivement que cette même foi y fut implantée dès l'origine du Christianisme, puisqu'il affirme que le fondateur de l'Église de Bourges fut ordonné par les Apôtres et envoyé par eux dans le pays des Bituriges ³.

Où est la vérité ? La critique moderne va nous l'apprendre.

III.

Ne nous étonnons pas si Grégoire de Tours, dans son *Livre de la gloire des confesseurs*, fait venir de la Judée et remonter au berceau du Christianisme l'apôtre du Berry, saint Ursin. Son témoignage est d'accord, en cela, avec la tradition tout entière. « Du temps des Apôtres, dit Eusèbe, une foule incalculable de missionnaires obtinrent de saint Pierre et de saint Paul l'autorisation et le pouvoir d'aller prêcher l'Évangile dans le monde entier ⁴. Après

¹ Decedente atque immo potius pereunte ab urbibus gallicanis liberalium cultura litterarum, cum nonnullæ res gererentur vel recte, vel improbe, ac feritas gentium desæviret, regum furor acueretur.... nec reperiri posset quisquam peritus in arte dialectica grammaticus, qui hæc aut stylo prosaico, aut metrico depingeret versu. Ingemiscebant sæpius plerique dicentes : Væ diebus nostris, quia periit studium litterarum a nobis ¹ (S. Gregor. Turon., *Hist. Franc.*, præfat., t. LXXI, col. 159.)

² Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Adrien et Antonin. (S. Gregor. Tur., *Hist. Franc.*, lib. I, c. XXIV, XXV et XXVI, ibid., col. 173 et 174. — Voir Darras, t. V de l'*Hist. de l'Église*, p. 523.)

³ Biturica urbs a S. Ursino, etc. Voir plus haut.

⁴ Præterquam illos, quos ex ipsius Apostoli verbis facile quivis possit colligere, hujus enim prope *innumerabiles adjutores*, et, ut ipse nominat, commilitones fuerunt. (Euseb., *Hist.*, lib. III, c. IV, t. XXI, col. 219.)

avoir jeté les fondements de la foi dans les contrées *les plus éloignées et les plus barbares*, ils y établissaient des pasteurs à qui ils confiaient le soin de la nouvelle plantation ; puis, heureux de ce résultat, ils dirigeaient leurs pas vers d'autres nations et d'autres pays. Armés de la toute-puissance de l'Esprit-Saint, ils opéraient de nombreux miracles ; en sorte que, à leur première parole, des multitudes immenses embrassaient, d'un cœur joyeux, le culte du vrai Dieu ¹. »

Et dans le chapitre suivant de son *Histoire de l'Église*, le même auteur nous apprend que, « sous le pontificat du Pape saint Clément, au 1^{er} siècle, Dieu suscita *une immense phalange d'hommes admirables*, qui, après avoir distribué leurs biens aux pauvres, abandonnèrent leur patrie, et allèrent annoncer l'Évangile les uns dans les contrées où les Apôtres avaient déjà jeté les fondements de la foi, et les autres *dans les régions lointaines* et abandonnées ². »

Voilà bien l'explication naturelle du fameux texte de Sulpice Sévère que les partisans de l'École grégorienne voudraient nous opposer : *Serius trans Alpes Dei religione suscepta* ³. Oui, les Apôtres commencèrent et leurs disciples vinrent ensuite.

Si la propagation de l'Évangile n'avait pénétré dans les Gaules que vers l'an 250, sous le Pape saint Fabien, Eusèbe, qui vivait presque à cette époque, l'aurait su et l'aurait dit. Faisant le panégyrique de ce grand Pontife, rappelant sa miraculeuse élection, les principaux événements de son règne et son glorieux martyre, pendant la persécution de Dèce ⁴, le célèbre historien n'aurait pas manqué de transmettre à la postérité un fait de cette gravité.

Mais ce qui donne aux textes d'Eusèbe, que nous venons de citer, une importance exceptionnelle, c'est que cet auteur est confirmé par Lactance son contemporain. Voici ce que ce dernier écrivait au commencement du 4^e siècle : « L'Église, depuis le

¹ Qui discipuli tantorum virorum (Apostolorum), relicta patria, peregre proficiscentes, munus obibant Evangelistarum, iis qui fidei sermonem nondum audivissent, Christum predicare, et sacrorum Evangeliorum libros tradere satagentes. Hi, postquam in remotis quibusdam ac barbaris regionibus fundamenta fidei jecerant, *aliosque pastores constituerunt*, et novellæ plantationis curam iisdem commiserant, eo contenti, ad alias gentes ac regiones, comitante Dei gratia ac virtute, properabant. Quippe divini spiritus vis ac potentia, multa per eosdem miracula etiam operabatur. Adeo ut prima statim audita prædicatione, *universi simul populi*, veri Numinis cultum promptissimo animo suscipere, etc. (*Id.*, *ibid.*, c. xxxvii, col. 291 et 294.)

² Ecclesiarum fundamenta quæ variis in locis Apostoli prius jecerant, additis ædificiis, exstruxerunt. (*Id.*, *ibid.*)

³ *Histor. Sacr.*, lib. II, c. xxxii, t. XX, col. 147.— Sulpice Sévère naquit vers l'an 363 en Aquitaine et mourut en 406 ou 410.

⁴ Eusèbe, *Hist.*, lib. VI, c. xxix-xxxix

tyran Domitien, ne fut pas seulement rétablie dans son premier état, mais encore elle apparut plus éclatante et plus florissante que jamais. En effet, dans les temps qui suivirent, pendant lesquels plusieurs bons princes tinrent les rênes de l'empire romain, n'ayant eu à subir aucune persécution violente, elle étendit ses bras à l'Orient et à l'Occident, à tel point que, dès lors, il n'y eut plus *un seul coin de terre, si éloigné qu'il fût, où la religion chrétienne n'eût pénétré*, pas de nation si sauvage qui n'eût adouci ses mœurs par l'influence du culte de Dieu qu'elle avait reçu. Mais cette longue paix fut enfin détruite par l'empereur Dèce ¹. »

Ainsi il est donc certain que déjà, avant le Pape saint Fabien, en 250, l'Évangile était répandu dans le monde entier, connu jusqu'alors, et par cela même dans les Gaules qui faisaient partie de l'empire romain. Aussi Eusèbe ne craint pas de dire que du temps de l'empereur Adrien, l'an 117, « les Églises brillaient alors *dans tout l'univers* comme des astres resplendissants, et *par toutes les nations* était florissante la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ ². »

Saint Ignace d'Antioche affirme de son côté, dans son épître aux Ephésiens, qu'il écrivait au commencement du 11^e siècle, que *des sièges épiscopaux étaient établis partout* ³. « Ce que l'âme est au corps, dit un contemporain des Apôtres, les chrétiens le sont au monde. L'âme est répandue dans tous les membres du corps, les chrétiens, *dans toutes les cités du monde* ⁴. »

L'auteur du *Pasteur*, qui vivait aux temps apostoliques, affirme également que « toutes les nations qui sont sous le ciel ont entendu la parole de l'Évangile, et ont cru ⁵. » « Il n'est pas une seule race du monde connu, s'écrie saint Justin, au 11^e siècle, au sein de la-

¹ Rescissis igitur actis tyranni Domitiani, non tantum in statum pristinum Ecclesia restituta est, sed etiam multo clarius ac floridius enituit; secutisque temporibus, quibus multi ac boni principes Romani imperii clavum regimenque tenuerunt, nullos inimicorum impetus passa, manus suas in Orientem Occidentemque porrexit; ut jam nullus esset terrarum angulus tam remotus, quo non religio penetrasset; nulla denique natio tam feris moribus vivens, ut non suscepto Dei cultu, ad justitiæ opera mitesceret! Sed enim postea longa pax reputata est, Decius, etc. (Lact., *De morte Persecut.*, c. III, t. VII, col. 199 et 200.)

² Porro Ecclesiis jam per universum orbem instar clarissimorum siderum fulgentibus, et vigente per omnes nationes fide in Dominum ac Salvatorem nostrum J. C. (Euseb., *Hist.*, lib. IV, c. VII, t. XXI, col. 313.)

³ Etenim Jesus Christus, inseparabilis vita nostra, sententia Patris est, ut et Episcopi, per tractus terræ constituti. (Ignat., *Epist. ad Eph.*, c. III, t. V, col. 647.)

⁴ Quod est in corpore anima, hoc sunt in mundo christiani. Dispersa est per omnia corporis membra anima, et christiani per mundi civitates (dispersi sunt). (Epist. ad Diognet., c. VI, t. II, col. 1175.)

⁵ Quoniam universæ nationes, quæ sub cœlo sunt, audiverunt et crediderunt et uno nomine Filii Dei vocati sunt. (S. Hermas, *Pastor.*, lib. III, simil. 9, c. XVII, t. II, col. 998.)

quelle, au nom de Jésus crucifié, des prières et des actions de grâces ne s'élèvent vers le Père et le Créateur de toutes choses ¹. »

Écoutons saint Irénée qui vivait à la même époque ; s'adressant aux hérétiques, il leur dit : « Voici la foi qu'a reçue des Apôtres et de leurs disciples l'Église disséminée par *tout le globe terrestre et jusqu'aux extrémités de la terre* : Je crois en un seul Dieu, etc. ² » Si toute la Gaule celtique, la Belgique et l'Aquitaine eussent été plongées dans l'idolâtrie, saint Irénée, évêque de Lyon, aurait-il pu dire, au milieu du II^e siècle, que l'Église de Jésus-Christ étendait ses rameaux *sur l'univers tout entier* ³.

Origène tient le même langage. Voici ses paroles : « Notre-Seigneur, qui est la vertu de Dieu, est répandu *dans tout l'univers*... et il est avec ceux-là mêmes qui sont séparés de notre continent, les insulaires de la Bretagne, et avec les habitants de la Mauritanie, et avec tous ceux qui, sous le soleil, ont cru en lui ⁴. »

Dans son ouvrage contre Celse il exprime encore la même pensée ⁵.

Dans son *Traité sur l'âme*, Tertullien affirme que *nulle nation* n'est désormais étrangère à Dieu, la lumière de l'Évangile resplendissant *sur toute la terre* et jusqu'aux extrémités de l'univers connu ⁶. Mais c'est dans son *Livre contre les Juifs* que se trouve le texte le plus important : « Le Saint-Esprit, dit-il, a prédit, par les Prophètes, que le nom de Dieu serait invoqué dans tous les lieux... et que la prédication des Apôtres devait s'étendre à toute la terre... c'est ce que nous voyons de nos yeux accompli à la lettre. *Toutes les nations* ont ajouté foi au Christ, telles que les diverses branches des Gétules, les nombreux peuples qui habitent les confins de la Mauritanie, toutes les divisions des Espagnes et *les diverses nations des Gaules*, et les parties de la Bretagne, restées inaccessibles aux Romains, mais soumises au Christ, sans compter les Sarmates, les Daces, les Germains, les Scythes et une multitude de peuplades ignorées ⁶. »

¹ Nullum enim omnino genus est, sive Græcorum, sive Barbarorum, sive quolibet nomine appellentur... in quo non, per nomen crucifixi Jesu, preces et gratiarum actiones Patri et Creatori universorum flant. (S. Justinus, *Dialog. cum Tryphon.*, c. cxvii, t. VI, col. 749.)

² Ecclesia enim per universum orbem usque ad fines terræ seminata, et ab Apostolis et a discipulis eorum accepit eam fidem, quæ est in unum Deum, Patrem omnipotentem, etc. (S. Irenæus, *contra Hæres.*, lib. I, c. x, n. 1, t. VII, col. 550.)

³ Dominus noster Jesus, qui Virtus est Dei, in omnem diffusus est orbem... et cum his est qui ab orbe nostro in Britannia dividuntur, et cum his qui in Mauritania, et cum universis qui sub sole in nomine ejus crediderunt. (Origènes, *Homil. 6, in Luc.*, t. XIII, col. 1816.)

⁴ *Id.*, *contra Cels.*, lib. II, c. xiii, t. XI, col. 823.

⁵ Tertull., *De Anima*, c. xliv, t. II, col. 733-734.

⁶ Et cæteræ gentes crediderunt : ut jam Getularum varietates... et *Galliarum*

Le docteur africain confirme donc de point en point les témoignages irrécusables de Justin, d'Irénée et d'Origène. Comme eux, il atteste qu'au début du III^e siècle, le Christianisme étendait son empire non seulement *dans les Gaules*, mais bien au delà du monde romain. Si nous voulions multiplier les citations, nous pourrions encore invoquer l'autorité de saint Cyprien ¹, de saint Jean Chrysostome ², de saint Jérôme ³, de saint Epiphane ⁴, de saint Athanase ⁵, de Théodoret ⁶, etc.

Terminons cette partie de notre travail par ces paroles remarquables du grand évêque de Poitiers, saint Hilaire, dont la profonde érudition est vantée par saint Jérôme lui-même : « Les Apôtres, dit-il, ont établi une multitude de tabernacles, et ont préparé à Dieu un nombre immense d'habitations dans toutes les parties de l'univers où l'on pouvait aborder, que dis-je ? jusque dans les îles de l'Océan. Voilà pourquoi le Prophète-roi ne désire pas seulement un tabernacle, tel que celui de Moïse, mais un grand nombre et d'innombrables, car encore que l'Église universelle soit une, cependant *chaque ville* possède son église. *Églises qui doivent leur origine aux Apôtres eux-mêmes*, par qui elles ont reçu commencement, églises qui, fondées sur les bases les plus solides, ont été constituées *dans le monde entier*. »

En présence de cette chaîne de témoins qui commence au I^{er} siècle et se termine à la fin du III^e, est-il encore possible de soutenir que nos contrées, où régnaient en maîtres les Romains, eussent été privées jusqu'en 250, du bienfait de la foi ? Le lecteur peut en juger déjà.

IV.

Nous savons donc, d'après la tradition des premiers siècles et les documents historiques les plus certains, que, au début du Christianisme, une légion d'apôtres se répandit partout, jusqu'aux extré-

diversa nationes. et Britannorum, etc. (Tertull., *adv. Juchos*, c. VII, t. II, col. 610.)

¹ S. Cyprian., *De unit. Ecclesie*, c. v, t. IV, col. 502.

² S. Joan. Chrysost., *homil. contra Juchos et Gentiles*, n. 12 et 13, t. I, col. 820-832.

³ S. Hieron., *in Isaiam*, lib. X, c. xxxiv, t. XXIV, col. 370.

⁴ S. Epiphane., *Heres.* 61, n. 2, t. XLI, col. 1042.

⁵ S. Athan., *orat. de Incarnat. Verbi*, n. 46 et 47, t. XXV, col. 178-182.

⁶ Theodoret., *de Græcor. affre. curat.*, serm. 9, *de Legibus*, tom. LXXXIII, col. 1034 et seq.

mités du monde connu, pour prêcher l'Évangile, et que la foi de Jésus-Christ fut embrassée par les peuplades les plus barbares. Nos contrées, qui, à cette époque, formaient une des plus riches provinces de l'empire romain, durent recevoir, sans contredit, la semence de la parole divine. L'apostolat de saint Pothin et de saint Irénée, à la fin du 1^{er} siècle et au commencement du 11^e, en est une preuve irréfutable.

La diffusion de la doctrine du Christ parmi nous, s'est-elle renfermée, au temps de saint Pierre ou de son successeur, dans les seules limites de la métropole lyonnaise ? Non, évidemment. Nous avons entendu Tertullien nous dire, au 11^e siècle, que *les diverses nations des Gaules étaient soumises au Verbe incarné. Devant lui, ajouta-t-il, les portes de toutes les cités se sont ouvertes, et aucune d'elles ne Lui a été fermée*¹.

Avaricum, l'antique capitale des Celtes, selon Tite-Live², la plus belle ville de la Gaule, du temps des Césars³, et la métropole de la vaste province d'Aquitaine, formée par l'empereur Auguste, dut être assurément, à cause de son importance, une des premières à recevoir le flambeau de la foi.

Dans cette grave question de l'évangélisation du pays des Francs par les disciples du Sauveur, nous ne sommes pas réduits à quelques témoignages isolés ; c'est par centaines que nous pourrions les produire.

A la dispersion des Apôtres, la foi fut de suite implantée dans l'Italie et l'Espagne. Saint Paul écrivait aux Romains : « Lorsque j'aurai commencé le voyage que je projette en Espagne, j'espère que je pourrai vous visiter en passant... Ainsi, quand j'aurai rempli ma mission à Jérusalem, je me rendrai, par chez vous, en Espagne⁴. » La tradition tout entière affirme cette vérité.

Le grand Apôtre, d'après saint Jérôme⁵, Théodoret⁶, et Fortunat⁷, alla aussi porter la lumière de la vérité jusqu'aux îles

¹ Cui (Christo) crediderunt... Galliarum diversæ nationes... Ante quem omnium civitatum portæ sunt apertæ, et cui nullæ sunt clausæ. (Tertull., *adv. Judæos*, c. VII, t. II, col. 610 et 611.)

² Tite-Live, lib. V, c. xxxiv.

³ Pulcherrimam prope totius Galliæ urbem. (Cæs., *Com.* VII, 15.)

⁴ Cum in Hispaniam proficisci cœpero, spero quod præteriens videam vos.... Per vos proficiscar in Hispaniam. (*Rom.* xv, 21-28.) — Tout le monde sait que saint Jacques le Majeur évangélisa aussi l'Espagne.

⁵ S. Hieron., *de Viris illustrib.*, c. v, t. XXIII, col. 615.

⁶ Paulus cunctis nationibus leges evangelicas attulit. neque solum Romanos... et Britannos ac Germanos, etc., adduxit. (Theodoret., *Grec. affect. curat.* s. 9, *de Legibus*, t. LXXXIII, col. 1038.)

⁷ Venant. Fortunat., *de Vit. S. Martin.* lib. III, vers. 488-496, t. LXXXVIII, col. 405 et 406.

Britanniques ; quoi qu'il en soit, l'Angleterre reçut assurément la semence de l'Évangile dès le berceau du Christianisme, dit saint Hilaire ; Gildas, auteur breton fort estimé du vi^e siècle, affirme cette vérité¹ ; le vénérable Bède partage également ce sentiment², que Tertullien émettait au ii^e siècle, avec autant d'éloquence que d'autorité³. La religion chrétienne fit tant de progrès dans ces contrées que, en 314, nous voyons figurer au Concile d'Arles trois Évêques bretons, métropolitains des trois provinces les plus civilisées de cette île soumise aux Romains⁴.

Est-il possible d'admettre que la Gaule, l'une des plus intéressantes et des plus riches conquêtes de l'empire, n'aurait reçu la foi qu'au iii^e siècle, quand nous savons que les trois royaumes qui l'environnent furent évangélisés au temps des Apôtres et qu'ils avaient, bien avant Dèce et Fabien, des Églises constituées, jusque dans les plus petites villes ? Toutes les lois de l'induction protestent contre une pareille supposition.

Poursuivons nos recherches : au concile de Rimini qui se tint au milieu du iv^e siècle (350), six cent cinquante Évêques, dit saint Augustin, étaient réunis⁵ ; ceux de la Gaule en formaient la plus grande majorité⁶. Or, à qui persuadera-t-on qu'une contrée qui, dans une réunion si importante, dominait par son épiscopat, était encore au berceau de sa croyance ?

Saint Athanase nous parle du synode de Sardique, au commencement du iv^e siècle ; 344 Évêques le composaient⁷, et dans la liste incomplète que ce grand docteur nous en a laissée figurent 34 Évêques de la Gaule⁸.

L'an 314, l'Église d'Afrique est affligée par un schisme déplorable. Les fidèles s'adressent à Constantin et demandent à être jugés

¹ Gildas Sapient., *Hist. de excidio Britannior.* c. vi et vii, t. LXIX, col. 337.

² Bède, *Hist. ecclésiast.* lib. I, c. iv, t. XCV, col. 30.

³ Et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita. (Tertull., *adv. Judæos*, c. vii, t. II, col. 610.)

⁴ Eborius, évêque d'York ; Restitutus, métropolitain de Londres, et Aephius, évêque de la colonia Camolodunensium. (Marchi, *Concil.* VII, 88.)

⁵ Sed in Synodo Ariminensi... de sexcentis et quinquaginta, ut fertur, episcopis (S. Aug., *opus imperfect.*, lib. I, c. LXXV, t. XLV, col. 1100 et 1101.)

⁶ Sulpic. Sev., *Hist. Sacra*, lib. II, c. xli, t. XX, col. 152. — S. Hilar., *De Synod.* præf., 2 et 8. — Voir aussi *Mém. de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXXVII, p. 266-271.

⁷ Una omnes trecenti quadraginta quatuor. (S. Athan., *Apolog. contra Arianos*, n. 50, t. XXV, col. 342.)

⁸ *Revue des questions histor.*, janvier 1767, pag. 83. — D'après la liste qui nous reste, il résulte que, dans le Concile de Sardique, les Provinces du nord de la Gaule étaient représentées dans la proportion de 19 contre 9. (*Id.*, *ib.*) — Voir les *Eglises du monde romain*, par dom Chamard, page 215.

par des Évêques *gaulois* ¹. L'empereur réunit un concile à Rome où peu d'Évêques se rendirent ; la Gaule n'en comptait que trois. Les Donatistes réclamèrent et ne voulurent pas se soumettre à la sentence qui leur était défavorable ; ils demandèrent une autre réunion où les *Evêques des Gaules seraient en grand nombre*. Le jeune empereur chrétien voulut bien leur donner satisfaction. Il convoqua à Arles un grand concile où une multitude presque infinie d'Évêques se rendirent ². Saint Augustin en élève le nombre à un chiffre prodigieux ³. Mais, en nous appuyant sur des documents authentiques, nous pouvons l'évaluer au moins à 600 ⁴. *Les Évêques gaulois en composaient la majorité* ⁵. Cette multitude d'Évêques des Gaules, en 314, ne saurait nous étonner, si nous nous rappelons ce que les monuments des premiers siècles nous ont appris des Évêques ruraux qu'on désigna sous le nom de Chorévêques ⁶.

Ainsi, il est donc acquis à la science historique que, dès l'année 314, l'épiscopat gaulois était assez abondant pour former une majorité relative dans un concile de 600 Évêques, venus des seules provinces de l'Illyrie, de l'Italie et de la Sicile, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et de la Gaule, l'Afrique n'en ayant député qu'un petit nombre ⁷.

Voilà sans doute ce qui explique pourquoi saint Cyprien, au milieu du III^e siècle, s'écriait que déjà, dans toutes les provinces et dans chacune des cités du monde (romain) et dans les Gaules, par conséquent, il y avait des Évêques constitués ⁸. Cette exubérance de sièges épiscopaux constatés par l'Évêque de Carthage, en 249, ne pouvait provenir évidemment des cinq ou six Évêques que Grégoire de Tours fait venir, en 250, évangéliser pour la première fois nos contrées. Au reste Tertullien, qui vivait cinquante

¹ *Petimus ut de Gallia nobis iudicis dari præcipiat pietas tua.* (S. Optat., *De Schism. Donat.*, lib. I, c. XXII, t. XI, col. 930.)

² *Quoniam igitur plurimos ex diversis ac prope infinitis locis episcopos in urbem Arelatensem intra kalendas augusti iussimus convenire.* (Euseb., *Hist. eccl.*, lib. X, c. v, t. XXI, col. 890.)

³ *Nec in illis solis episcopis Afris erat ecclesia.... Millia quippe collegarum transmarina restabant, ubi apparebat eos judicari posse... Dedit ille (Imperator) aliud Arelatense iudicium.* (S. Aug., *contra Epist. Parmeniani*, lib. I, c. II, n. 2.)

⁴ Mansi, *Concil.*, II, 469, not. A, 473, 486. — *Patrol. lat.*, t. CXXIII, col. 92. — *Ballerini*, pars II, c. x, § 1, n. 3. — D. Marten., *Thesaur. Anec.*, t. IV, col. 58.

⁵ *A l'quam urbem (Arelatensem) ex omnibus mundi partibus, præcipue, Galliarum, sub S. Martini tempore, legitur celebratum fuisse concilium.* (Mansi, *Concil.*, VII, 883.)

⁶ Quand ils furent supprimés, leurs sièges devinrent des archiprêtres. (*Les Églises du monde romain*, par D. Chamard.)

⁷ Voir *les Églises du monde romain*, notamment celles des Gaules, pendant les trois premiers siècles, par le R. P. dom Chamard.

⁸ *Cum jampridem per omnes provincias et per urbes singulas ordinati sunt episcopi.* (S. Cyprian., *epist.* 10, *ad Antonianum*, n. 24, t. III, col. 790.)

ans auparavant, n'affirme-t-il pas que, de son temps, *chacune des nations gauloises était soumise au Christ* ¹. Et saint Irénée, qui lui est antérieur d'un quart de siècle, voulant prouver l'unité répandue dans tout l'univers, écrit ces paroles remarquables : « Bien qu'il y ait dans le monde diverses langues, les Églises constituées dans l'extrême Orient comme dans l'Occident, chez les Ibères d'Espagne ou *chez les Celtes*... ont toutes la même doctrine ². » Selon le saint Docteur, *ces Églises sont établies sur des bases solides et durables* (ἰδὲ σφαιερικῶς), et la foi reçue des Apôtres s'y conserve et s'y transmet par les Pasteurs qui les gouvernent, aussi bien que dans les Églises constituées au centre même de ce vaste empire romain, qu'on appelle l'univers.

Sous le Pontificat du Pape saint Victor (189-197), une grave controverse s'éleva dans l'Église, au sujet de la fête de Pâques. Saint Irénée, dit Eusèbe, réunit un concile, composé en grande partie d'Évêques gaulois, afin d'examiner la question. Il y fut décidé qu'on s'en tiendrait à l'usage venant de la tradition des Apôtres ³.

Devant tous ces témoignages, que devient l'opinion qui fait évangéliser les Gaules au III^e siècle ? Mais continuons : sept Évêques dont l'histoire nous a conservé les noms ⁴, adressent à sainte Radegonde de Poitiers une lettre où nous lisons ces paroles remarquables : « Dès l'origine même du Christianisme, les éléments de la foi divine furent enseignés dans les Gaules, et jusque dans nos contrées qui confinent à l'Océan ; mais néanmoins les mystères ineffables de la Sainte Trinité ne parvinrent, dans ces provinces extrêmes, qu'à la connaissance du petit nombre... ⁵. » Qui nous transmet ce document si précieux ? Saint Grégoire de Tours lui-même !!!

Ainsi voilà donc les Évêques de Nantes, d'Angers, de Rennes, du Mans, de Tours, de Rouen et de Paris qui, en 544, reconnaissent, dans un titre authentique, que leurs Églises remontent aux temps

¹ *Et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero sub lita.* (Tertullian., *advers. Judæos*, c. vii, t. II, col. 610.)

² *Ecclesia et quidem in universum mundum disseminata, diligenter custodit... et similiter credit iis.... Virtus traditionis una eadem est. Et neque hæc quæ in Germania sunt fundatæ Ecclesiæ aliter credunt, aut aliter tradunt ; neque hæc quæ in Hiberis sunt, neque quæ in Celtis... neque hæc quæ in medio mundi constitutæ, etc.* (S. Irénæus, *advers. Hæreses*, lib. I, c. x, n. 2, t. VII, col. 551 et 554.)

³ *Epistola quoque Ecclesiarum Gallicæ extat, quibus præerat Irenæus. Qui omnes eandem fidem eandemque doctrinam præferentes, unam elidere sententiam.* (Eusèb., *Hist. eccles.*, lib. V, c. xxiii, t. XXI, col. 491.)

⁴ Euphone, évêque de Tours ; Pr-textat, de Rouen ; Germain, de Paris ; Félix, de Nantes ; Domitien, d'Angers ; Victorius, de Rennes, et Donnole, du Mans. (S. Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. IX, c. xxxix, t. LXXI, col. 516.)

⁵ *Itaque cum ipso catholice religionis exortu, cupissent Gallicanis in finibus venerandæ fidei primordia respirare, et adhuc ad paucorum notitiam tunc ineffabilia pervenissent Trinitatis dominicæ sacramenta.* (*Id.*, *ib.*)

apostoliques. Ces témoignages, du reste, sont en parfait accord avec ceux des historiens et des Pères des premiers siècles, comme nous l'avons vu.

Que vont nous dire maintenant les Pontifes d'Arles, de Toulouse, de Narbonne, de Clermont, de Limoges et de Bourges, de la prédication de l'Évangile parmi les peuples ? La critique moderne va nous répondre.

V.

Dans les articles précédents, nous croyons avoir clairement établi que le Christianisme, dès son origine, a pénétré dans toutes les contrées de la Gaule, et que les villes de ces régions, décorées du droit de cité, possédaient un Évêque bien avant le III^e siècle. « Il y en avait même jusque dans les principaux centres de population des campagnes ¹. »

Les preuves historiques ne sont pas aussi péremptoires pour déterminer d'une manière précise les noms des pontifes qui fondèrent ces primitives Églises. Nous en trouvons la cause dans l'absence d'un grand nombre de documents qui ont disparu, dans les commotions politiques des premiers siècles et dans les invasions des Barbares qui ont tout détruit, jusqu'aux archives où ces faits étaient consignés ².

La Gaule n'est pas la seule province de l'empire romain privée de ces titres précieux : l'Orient et l'Italie ont perdu le souvenir de la plupart de leurs premiers fondateurs. Ainsi Césarée de Cappadoce est mentionnée dans les Actes des Apôtres (xviii, 22), comme une Église constituée par saint Pierre et visitée par saint Paul ; néanmoins, saint Grégoire de Nysse nous apprend que la tradition seule avait transmis le nom de son premier Évêque ³. Les Églises d'Anagni, d'Ostie, de Tusculum et tant d'autres, établies incontes-

¹ *Les Églises du monde romain, notamment celles des Gaules*, par dom Charnard, bénédictin, p. 365

² *Nam nostra quidem scripta cur ignibus meruerunt dari ? Cur immaniter conventicula dirui, in quibus summus oratur Deus ?* (Arnob., auteur contemporain, *contra Gentes*, lib. IV, c. xxxvi, t. V, col. 1076.)

— *Non illas paginas negligentia perdidit : nec casus abolevit. Nec vetustas in-curiosa corruptit : sed malitia persecutoris invidit.* (*Missale Mozarab.*, t. LXXXV, col. 729.)

— Tilmont., *Hist. eccl.*, t. V, p. 21, 27. — Euseb., *Hist. eccl.*, lib. VIII, c. II, t. XXI, col. 743.

— *Revue des questions hist.*, janv. 1869, p. 51 et suiv.

³ La Quien, *Oriens christ.*, t. I, p. 367.

tablement aux temps apostoliques, ont même perdu toute notion de leurs fondateurs ¹. Est-ce une raison pour nier leur apostolicité ? Non assurément.

Bien qu'il y ait des réserves à faire sur tel ou tel Evêque, qu'on donne comme étant du nombre des soixante-douze disciples, il ne s'ensuit pas que tous doivent être mis en suspicion. Dès que le héros d'une légende sérieusement écrite est représenté comme *ayant jeté les premières semences de la foi* dans une cité gauloise et dans toute une province, il faut *nécessairement* admettre qu'il a vécu pendant la période apostolique ; car placer sa mission au III^e siècle, serait se mettre en flagrante opposition avec les documents historiques que nous avons produits dans le cours de ce travail ².

Examinons maintenant l'origine des Églises les plus remarquables par leur antiquité. Commençons par celle d'Arles que saint Grégoire place sous l'empereur Dèce, l'an 250.

Le Pape saint Zosime, en 417, reconnaît, dans une lettre qu'il écrivait alors, que saint Trophime en était le premier Evêque, et qu'il y fut envoyé par les Apôtres ³. Aussi confirma-t-il tous les privilèges de cette célèbre métropole et les étendit-il même plus qu'il n'aurait fallu. Quelques années après, dix-neuf Evêques de la province s'adressèrent au Pape saint Léon, en l'an 445, pour le prier de rendre à l'Église d'Arles certains droits dont elle était dépouillée depuis peu. Voici ce qu'ils lui dirent dans leur supplique : *Toutes les contrées de la Gaule savent, et la très sainte Église romaine n'ignore pas que la première de la Gaule (Narbonnaise), la cité d'Arles, a mérité de recevoir pour Pontife saint Trophime, envoyé par l'apôtre saint Pierre* ⁴.

Ce texte écrasant renverse par la base le système grégorien, puisque, selon l'Evêque de Tours, ce ne fut qu'au III^e siècle que saint Trophime a été envoyé à Arles, par le Pape saint Fabien, pour y fonder une Église. Or cette date est absolument inadmissible, en présence des témoignages véridiques que nous venons de produire.

¹ Dom Chamard, *loc. cit.*

² Nous ne voulons pas dire par là qu'il n'y eut point d'apôtres de la foi au troisième siècle ; nous irions contre la vérité.

³ Sane quoniam metropolitanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum, ad quam primum ex hac sede Trophimus, summus Antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt, directus est. (S. Zosim., epist. 1, c. III, t. XX, col. 644 et 645.)

⁴ Omnibus etenim regionibus Gallicanis notum est, sed nec sacrosanctæ Ecclesiæ romanæ habetur incognitum, quod prima inter Gallias Arelatensis civitas missum a B. Petro Apostolo sanctum Trophimum habere meruit. (S. Leo, epist. 65, c. II, t. LIV, col. 880.)

De nos jours, un savant aussi modeste que distingué, M. Faillon de la Société de Saint-Sulpice, a découvert à la Bibliothèque nationale un manuscrit du ^{vi}^e siècle, appartenant autrefois à l'Église d'Arles, portant le n^o 5537, où l'apostolicité des principales Églises des Gaules est clairement établie. Voici cette pièce d'un intérêt capital : *Sous Claude, l'Apôtre Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher aux Gentils la foi de la Trinité, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières : ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin, Valère, et plusieurs autres que le bienheureux Apôtre leur avait désignés pour compagnons*¹. Nous trouvons donc dans ce texte la confirmation de toutes les preuves que la tradition et les saints Pères nous ont fournies en faveur de l'ancienneté de nos Églises.

A Arles, à l'extrémité des *Aliscamps* (champs élisés), dans l'église, aujourd'hui en ruine, de Saint-Honorat, appelée aussi *Notre-Dame des Grâces*, se trouvait enchâssée une petite chapelle antique qu'une tradition unanime dit avoir été fondée par saint Trophime. Au fronton de ce précieux sanctuaire, on lisait, il y a peu de temps encore, cette inscription gravée sur la pierre : *Virgini Deiparæ adhuc viventi ; à la Vierge Mère de Dieu, encore vivante*. Ce marbre précieux fut transporté dans un des musées de Rome, où il fait aujourd'hui l'admiration des visiteurs.

A Florence, la science faisait, presque en même temps, une autre découverte inespérée. Elle exhumait de la bibliothèque Ricardi les actes du martyr de saint Saturnin, portant le n^o 223, où se trouvent ces paroles remarquables : *Après l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel, au commencement de la prédication évangélique, Saturnin, profondément affermi dans la foi, devint le disciple et l'envoyé de l'Apôtre saint Pierre*². Ces actes, d'après une critique consciencieuse et éclairée, remontent à la fin du ^v^e siècle³.

Le savant Macedo, dans son ouvrage *sur la Propagation rapide du Christianisme*, s'exprime ainsi : *Le Seigneur était à peine monté au ciel que les Apôtres commencèrent à prêcher l'Évangile ; Saturnin, homme profondément convaincu, s'attache généreusement*

¹ Sub Claudio igitur, Petrus apostolus quosdam discipulos misit in Gallias ad prædicandam gentibus fidem Trinitatis ; quos discipulos singulis urbibus delegavit. Fuerunt hi : Trophimus, Paulus, Martialis, Austremonius, Gratianus, Saturninus, Valerius et plures alii, qui comites a B. Apostolo illis prædestinati fuerant. (*Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine*, par M. Faillon, vol. II, p. 373-375. — Voir l'abbé Darras, *Hist. générale de l'Église*, 6 vol. p. 540).

² Post Salvatoris nostri Domini ad cœlos ascensum, in primordio prædicationis evangelicæ, Saturninus sanctissimæ fidei certissime credulus, apostoli Petri extitit discipulus. (Voir Darras, *ibid.*, p. 544.)

³ Dom Chamard, *ibid. cit.*, p. 313-314.
— *Gallia christ.*, t. XIII, p. 1.

à saint Pierre¹. Ces paroles ne semblent-elles pas être une traduction fidèle du manuscrit de Florence ? Fortunat regarde aussi l'Apôtre de Toulouse comme un de ces missionnaires intrépides, que le Saint-Siège envoie de Rome pour porter le nom de Jésus-Christ parmi les Tectosages².

En présence de tous ces textes si affirmatifs, que devient celui de saint Grégoire qui place au III^e siècle l'envoi de saint Saturnin dans les Gaules³ ?

Évidemment, ou il y a interpolation dans ce passage de son *Histoire des Francs*, ou son système chronologique s'appuie sur de fausses données. Tous les documents apportés dans cette discussion nous amènent forcément à cette conclusion. Nous sommes d'autant plus autorisés à parler ainsi que l'Évêque de Tours, dans son ouvrage sur la *Gloire des Martyrs*, place saint Saturnin aux temps apostoliques. Voici ses paroles : *Saint Saturnin martyr, ayant été, dit-on, ordonné par les disciples des Apôtres, fut envoyé à la cité de Toulouse*¹.

L'École grégorienne sera-t-elle plus heureuse dans l'apostolat de saint Paul de Narbonne, qu'elle fait apparaître aussi au III^e siècle ? Nous ne le pensons pas.

Que nous dit, en effet, saint Adon de Vienne, dans son martyrologe ?

« C'est à Narbonne, dans les Gaules, écrit-il, que mourut saint Paul, évêque et confesseur, et disciple des Apôtres². » *Selon la tradition, dit-il ailleurs, il serait le même que le proconsul Sergius,*

¹ Post Salvatoris nostri Domini ad caelos ascensum, in primordio prædicationis apostolicæ, Saturninus sanctæ fidei certissime credulus, Apostoli Petri perfectus extitit discipulus. (Macedo, *de celeri Propagatione Evangelii*, c. v, n. 31, p. 29, Bononiæ, 1798, in-4°.)

² Qui cum Romana properasset ab urbe Tolosam. (Venant. Fortunat., *Miscellanea*, lib. II, c. 1, t. LXXXVIII, col. 401.)

³ Sub Decio vero imperatore... septem viri episcopi ordinati ad prædicandum in Gallias missi sunt, sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. Ait enim : « Sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recordatione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere coeperat sacerdotem. » Hi ergo missi sunt : Turonicis, Gratianus episcopus ; Arelatensibus, Trophimus episcopus ; Narbonæ, Paulus episcopus ; Tolosæ, Saturninus episcopus ; Parisiacis, Dionysius episcopus ; Arvernensibus, Stremonius episcopus ; Lemovicinis Martialis est destinatus episcopus. (S. Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. I, c. xxviii, t. LXXI, col. 175.)

⁴ Saturninus vero martyr, ut fertur, ab Apostolorum discipulis ordinatus, in urbem Tolosatium est directus. (S. Greg. Turon., *de Gloria mart.*, lib. I, c. xlviij, col. 719.)

Ce mot *disciple* a la même signification que celui d'*apôtre*. — Irenæi, viri apostolici, qui occidentem illustravit, proferam testimonium. (Theodoret., *Hæretic. fabul. compend.*, lib. I, c. v, t. LXXXIII, col. 351. — Item S. Basil., lib. *de Spiritu Sancto*, c. xxix, t. XXXII, col. 202. — S. Epiphân., *Hæres.* 24, n. 8, t. XLI, col. 315.)

⁵ In Galliis, civitate Narbona, natale sancti Pauli episcopi et confessoris, discipuli Apostolorum. (S. Adon., *Martyrol.*, *ad diem 22 Martii*, t. CXXIII, col. 241.)

cet homme prudent (Act. Ap., XIII, 7), à qui l'apôtre saint Paul lui-même emprunta son nom. Ce même Apôtre, se rendant en Espagne pour y prêcher la foi, le laissa à Narbonne, en paix, couronné de l'auréole des miracles ¹.

Notker et Usuard, dans leurs martyrologes, tiennent le même langage ².

Ici l'archéologie vient nous prêter son puissant concours. On a découvert, non loin de Narbonne, une inscription romaine que Paulus Sergius fit graver sur la tombe de sa mère ; la voici : *Paulus Sergius à sa mère, Julia Paula, fille de Sergius* ³.

A toutes ces preuves de l'apostolat de saint Paul de Narbonne, au 1^{er} siècle, nous pourrions joindre celles qui sont tirées des actes authentiques de saint Trophime d'Arles et de saint Saturnin de Toulouse que nous venons de reproduire.

Arrivons à l'Apôtre des Aquitaines. Aucun des sept Évêques énumérés par saint Grégoire ne représente aussi complètement que saint Martial les caractères d'un missionnaire du 1^{er} siècle. M. l'abbé Arbellot, dans ses *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial* et dans ses *Observations critiques sur la légende de saint Austremoine*, porte cette vérité jusqu'à la dernière évidence ⁴. Les martyrologes de Florus, d'Hilduin, de saint Adon, et l'auteur de la vie de saint Deicole ne laissent aucun doute sur ce point.

L'opinion qui fait de saint Martial un disciple de saint Pierre, venu comme lui de la Palestine, remonte aux temps les plus anciens. Ce qui lui donne un caractère d'authenticité incontestable, c'est qu'elle se généralisa et fut acceptée par diverses Églises d'Italie et jusqu'à Rome. Paul Diacre y fait allusion dans l'histoire de Metz à la fin du vi^e siècle. Les Églises de l'Espagne, de l'Angleterre et même de l'Orient, d'après les dépositions faites au Concile de Li-

¹ Quem tradunt eundem ipsum fuisse Sergium Paulum proconsulem, virum prudentem, a quo ipse Paulus sortitus est nomen ; qui que ab eodem sancto Apostolo, cum ad Hispanias prædicandi gratia pergeret, apud præfatam urbem Narbonam relictus, prædicationis officio non segniter impleto, clarus miraculis coronatus sepelitur. (S. Adon, *Martyrol.*, ad diem 22 Martii, t. CXXIII, col. 191.)

² Bolland., *Act. SS.*, t. III, martii, p. 369.

— Usuard., *Martyrol.*, ad 12 decemb., t. CXXIV, col. 791.

³ D. M. IVLIE SERGI FILLE PAULINE M. SERGIUS PAVLVS MATRI P. M. Alexandre du Mège, *Mém. de la Société archéol. du Midi de la France*, 1852, t. VI, p. 78, sous ce titre : *Recueil de quelques inscriptions romaines inédites ou peu connues ou perdues aujourd'hui*. « Ce marbre, écrivait M. du Mège, en 1852, existait naguère encore non loin de la ville capitale des Consoranni. »

— In Galliis, civitate Narbone, natalis S. Pauli episcopi et confessoris, discipuli apostolorum Christi, quem tradunt eundem fuisse Sergium Paulum proconsulem virum prudentem, a quo ipse Paulus sortitus est nomen, quia ipse eum fidei subegerat. (Ven. Beda, *Martyrol.*, t. XCIV, col. 861.)

— Paulus Narbonensis episcopus, Sergius dictus. (*De myst. Gallie script.*, pag. 974.)

⁴ 1 vol. in-8°, 1860 pag. 32-60.

moges de 1031, attestaient la même tradition dans leurs livres liturgiques respectifs. Aussi saint Martial était-il placé dans leurs litanies immédiatement après les Apôtres.

Le vénérable Bède partage le sentiment de tous les auteurs que nous venons de citer. Il affirme, sans hésiter, que notre Saint « est un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, et qu'il fut envoyé de Rome par saint Pierre vers nos contrées pour annoncer l'Évangile dans la ville de Limoges¹. »

La mission de saint Austremonie à Clermont, de saint Gatien à Tours et de saint Denis à Paris, au 1^{er} siècle, est une conséquence des principes que nous avons établis. Au reste, les témoignages sont assez abondants pour fixer ce point de notre histoire.

Les actes authentiques des fondateurs des Églises d'Arles, de Toulouse et de Limoges ne mentionnent-ils pas les trois Évêques que nous venons de citer, comme appartenant à la période apostolique ? Qu'on se rappelle aussi la lettre des sept Évêques à sainte Radegonde, affirmant l'apostolicité de leurs Églises. Ces preuves seraient amplement suffisantes.

Un vieux manuscrit, provenant de l'Église de Lérins, nous dit « que le glorieux Austremonie fut du nombre des disciples de Jésus-Christ, et qu'il vint, plein de courage, vers la nation des Arvernes, pour y annoncer la foi². »

L'apostolat de saint Denis, au 1^{er} siècle, n'est pas moins certain. Les Évêques, réunis à Paris, des diverses parties de l'empire carlovingien, en 825, attestent formellement au Pape Eugène II que, selon l'antique tradition de leurs Églises, saint Clément avait donné à saint Denis et à douze autres prédicateurs de la foi, la mission de venir répandre la lumière de l'Évangile dans le nord de la Gaule³.

Ces documents joints à tant d'autres doivent suffire pour la démonstration de notre thèse. Nous pourrions donc clore ici la discussion, car l'apostolat de saint Ursin, au 1^{er} siècle de l'Église, en res-

¹ Lemoviciana civitate depositio Martialis episcopi, qui fuit unus ex septuaginta duobus, qui a Romana urbe a B. Petro in Gallias missus, in urbe Lemoviciana prædicare exorsus est. (Ven. Bedæ. *Martyrol.*, t. XCIV, col. 961.)

Lemovicenses plauditant civis, qui Christi filium immoratum tenent Martialem episcopum et consanguineum B. Principis Apostolorum. (Bolland., *Act. SS.*, *18 januar.*, t. II, p. 561, éd. Palmé.)

² *Acta Sancti Austremonii* ex veteri miss. codice ecclesie Lirinensi.

— Post gloriosissimam igitur Domini nostri Ascensionem, B. Petrus, princeps Apostolorum... misit... Avernicam inter eos monarchiam Austremonius inclytus martyr post Deum suscepit regendam. (P. Labbe, *Nove biblioth. manuscr.*, t. II, p. 482.)

³ Linea veritatis quæ ab antiquis patribus nostris usque ad nos inflexibiliter ducta est, B. Dionysio scilicet, qui a S. Clemente B. Petri Apostoli, primus ejus successor extitit, in Gallias cum duodenario numero primus prædicator directus. (Mansi, *Concil.*, XIV, 466. — Baron., *Annal.* an. 825, n. 31.)

sort naturellement. Cependant donnons à cette dernière question tout le développement et l'intérêt qu'elle mérite.

VI.

Avant d'aborder les preuves qui établissent directement l'apostolat de saint Ursin au 1^{er} siècle, mettons en lumière un fait important qui vient à l'appui de notre thèse.

Bourges ou *Avaricum*, l'ancienne capitale des Celtes, selon Tite-Live ¹, l'une des villes les plus remarquables de la Gaule, d'après César ², ne perdit pas de son importance sous la domination romaine. Devenue métropole de la vaste province d'Aquitaine, formée par l'empereur Auguste ³, ses Évêques durent participer à toutes ses prérogatives.

En effet, en remontant aux temps les plus reculés du Christianisme, nous les voyons, comme ceux d'Arles et de Lyon, décorés du nom de Patriarches et étendre leur suprématie sur plusieurs provinces à la fois ⁴. « Ce titre *patriarcal*, disent les historiens les plus anciens, appartient de droit à la ville principale des provinces ; son Pontife en devient le *Primat*, et c'est vers lui que les autres Églises métropolitaines, qui en dépendent, doivent recourir comme à leur propre juge, s'il y a nécessité ». « Sans doute, la dignité sacerdotale est commune à tous les Évêques, écrit le Pape saint Léon le Grand, mais non pas l'ordre hiérarchique ; aussi, parmi les Apôtres, tous étaient égaux dans la dignité apostolique, mais il y avait entre eux de la différence dans la puissance. C'est de ce modèle qu'est sortie la distinction qui existe dans la hiéar-

¹ Celtarum... Tarquinio prisco Romæ regnante. penes Bituriges summa imperii fuit. Hi regem Celtico dabant. (Tit. Liv., *Décad.*, I, lib. V.)

² Avaricum fuisse pulcherrimam Galliæ urbem. (Cæs., *Comm.*, lib. IV.)

³ Provincia Aquitania, Metropolis civitas Biturigum. (Le P. Longueval ; — le P. Sirmond, *Nol.* in lib. VII. epist. 5. Sidonis Apollinaris.)

A cette époque, cette province de l'Aquitaine s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire, qu'elle suivait dans tout son cours. (L'abbé Jager, *Hist. de l'Église catholique en France*, t. II, p. v-xvi.)

⁴ Saint Didier de Cahors, alors suffragant de Bourges, donne à saint Sulpice de Bourges, vers l'an 630, le titre de *patriarche*. (S. Desiderius Cadurc., epist. 12, t. LXXXVII, col. 251. et apud D. Bouquet, t. IV, p. 40.)

⁵ In capite provinciarum ubi dudum primates legis sæculi erant... ipsis quoque in civitatibus, patriarchas vel primates legis divinæ et ecclesiasticæ poni et esse jusserunt, ad quos episcopi (si necesse fuerit) conflugerent eosque appellarent, et ipsi primatum nomine fruerentur, et non alii ; reliquis vero metropolitanæ civitates, quæ minores judices habebant, haberent metropolitanos suos qui prædictis jure obedirent primatibus. (Mansi, *Concil.*, I, 612.)

chie épiscopale. On a établi, par une règle générale, que tous les Evêques ne revendiqueraient pas les mêmes droits, mais qu'un seul, dans chaque province, serait nanti du pouvoir de juger les causes en première instance, que *quelques-uns, dont les sièges sont constitués dans des villes plus importantes*, seraient chargés d'une sollicitude plus étendue, et que, par leur moyen, le soin de l'Église universelle convergerait vers l'unique siège de Pierre ¹. En réalité, ils ont une suprématie à laquelle on ne saurait se soustraire ². Tous les Evêques des métropoles ne pourraient prétendre au titre de *Patriarche* ou de *Primat* : *il n'y a que ceux qui ont leurs sièges dans les villes dont la primatie remonte aux temps anciens* ³. »

Or, si nous en croyons la critique moderne la plus autorisée, c'est sous Dioclétien, en 297, que l'Aquitaine fut divisée civilement en trois provinces, la Lyonnaise en quatre et la Narbonnaise aussi ⁴. D'où il résulte, d'après les règles établies, que les Evêques de Bourges, comme ceux d'Arles et de Lyon, étaient devenus *primats de toutes les contrées sur lesquelles s'étendaient autrefois leur juridiction, et que leurs Églises, ayant, depuis cette époque, conservé leur titre patriarcal et primatial*, remontent par cela même bien au delà du III^e siècle qui a donné lieu à cette distinction.

Le doute sur cette question n'est donc plus possible.

Saint Ursin appartient, sans conteste, aux temps apostoliques.

¹ Quibus cum dignitas sit communis, non est tamen ordo generalis : quoniam et inter B. Apostolos in similitudine honoris fuit quædam discretio potestatis. De qua forma episcoporum quoque est orta distinctio ; et magna ordinatione provisum est ne omnes sibi omnia vindicarent : sed essent in singulis provinciis singuli, quorum inter fratres haberetur prima sententia : et rursus quidam, in majoribus urbibus constituti, sollicitudinem susciperent ampliore, per quos ad unam Petri solum universalis Ecclesie cura conflueret. (S. Leo Magnus, epist. 11. c. xi, t. LIV, col. 676.)

² Nihil sine primatibus oportet inquiri. (*Id.*, epist. 58. c. 1, col. 1011.)

³ Episcoporum ordo unus est, licet sint primates illi qui primas civitates tenent, qui et in quibusdam locis patriarchæ a nonnullis vocantur. Illi autem qui in metropoli... constituti sunt, non omnes *primates* aut *patriarchæ* esse possunt ; sed *illæ urbes* quæ priscis temporibus *primatum* tenebant, patriarcharum aut primatum nomine fruuntur ; reliquæ vero metropoles, archiepiscoporum aut metropolitanorum. (Mansi, *Council.*, 1, 618.)

⁴ Voici les noms de ces provinces : La *première Aquitaine* se composait de Bourges pour métropole, Clermont, Rodez, Albi, Cahors, Limoges, Gabales ou Javouls dont le siège a été transféré à Mende, puis la capitale du Velay, *civitas Villarorum*. On croit que c'est la ville aujourd'hui nommée *Saint-Paulien*, dont le siège a été transféré au Puy en Velay.

La *seconde Aquitaine* se composait de Bordeaux pour métropole, d'Agen, d'Angoulême, de Saintes, de Poitiers, de Périgueux.

La *troisième province* s'appelait la *Norempopulanie*, elle avait Eauze pour métropole, aujourd'hui Auch ; elle se composait d'Acqs, Lectourne, Comminges, Consorans, Bayonne, Lescar, Aire, Basas, Tarbes, Oléron, Auch.

L'Église de Bourges, en 297, étendait donc son *patriarcat* et sa *primatie* sur toutes ces villes. (*Géographie de la Gaule*, par le P. Longueval ; — *Histoire de l'Église catholique en France*, par M. l'abbé Jager, p. 20.)

Outre le témoignage des anciens écrivains ¹, nous avons encore celui de saint Grégoire qui, au risque de se contredire, ne craint pas d'affirmer « que la ville de Bourges reçut la parole du salut de saint Ursin, qui fut ordonné Évêque par les Apôtres et envoyé par eux dans les Gaules ; c'est ce grand Saint, dit-il, qui fonda et dirigea la première Église parmi les Bituriges : *Biturica urbs a S. Ursino, qui, ab Apostolis ordinatus, Episcopus in Gallias destinatus est, sicut in ejus actibus invenitur, verbum salutis accepit; ecclesiam Bituricensem primus instruxit, rexit* ². »

Mais où l'Évêque de Tours a-t-il pris ce qu'il avance ? Il le dit lui-même, dans les *Actes de saint Ursin* : *Sicut in ejus actibus invenitur*. Ces *Actes* étaient donc en circulation de son temps ? Il les a vus ; il s'en est servi. Ce texte si précieux de saint Grégoire était connu non seulement de tous les vieux historiens du Berry, bien antérieurs au xvii^e siècle, comme nous le raconte de la Thaumassière, mais encore de Raban-Maur, archevêque de Mayence, au viii^e siècle ³, de Vincent de Beauvais, au viii^e, de Baronius, au xvi^e ⁴.

Mais ces *Actes de saint Ursin*, que nous voyons presque entièrement reproduits dans son histoire primitive et dans les leçons de l'ancien *Bréviaire de Bourges* antérieur au ix^e siècle ⁵, que sont-ils

¹ Le P. Labbe, *Histoire du Berry abrégée*, dans l'*Eloge panégyr. de la ville de Bourges*, 2^e partie, § 3, p. 19 ; — de la Thaumass., *Hist. du Berry*, liv. IV, c. XIII, p. 283 ; — Vincent de Beauvais ; — Volateran ; — le Frère Jean de la Gogue, *prieur de Saint-Gildas* ; — Guillaume de Nangis, *Hist. de Deols, Chronique de France* ; — Baronius, *Annal.* c. xxxiv, l. I, etc.

² Ce texte est cité par de la Thaumassière, *Hist. du Berry*, liv. IV, c. XIII, qui dit l'avoir tiré de saint Grégoire de Tours, (*Glor. confess.*, c. lxxx.) — Il est vrai qu'une nouvelle édition des œuvres de saint Grégoire porte *a discipulis Apostolorum*. Les disciples des Apôtres touchant au berceau du Christianisme, saint Ursin appartient évidemment, même d'après saint Grégoire de Tours, aux temps apostoliques.

³ Voir M. Faillon, *Monuments inédits*, t. II, p. 422.

⁴ Voir de la Thaumassière, *Hist. du Berry*, p. 283.

⁵ Voici le texte de ces anciennes leçons : Sed cum jam ad Deum innumera fidelium multitudo conveniret, concilio majorum civitatis, datis sibi trecentis aureis in magno vase argenteo, Lugdunum adiit, ubi tunc temporis princeps Leocadius, qui totam Aquitaniam et Burgundiam regerat, morabatur. Quem cum mitissimus princeps, quis esset et quid peteret interrogasset, dedit ei aulam suam regiam Bituricensem, ut ecclesiam Deo et B. martyri Stephano consecraret, et in ea ipsius sancti protomartyris cruoris reliquias honorifice collocaret ; in qua postmodum ecclesia ipse princeps cum filio suo Lusore parvulo, et cum toto exercitu suo baptizatus est.

Postquam autem ipse princeps secularis justitie curam deposuit, tanto fidei calore exarsit, ut pene omnes antiquissimos Bituricensis vicos in quibus proprias possidebat aulas cum redditibus universis sancto protomartyri Christi Stephano et famulis ecclesie sue deservientibus perpetuo delegavit. Quam quidem ecclesiam ex regali aula in brevi temporis curriculo one largiflua, et opere contigua consummavit idem B. Pontifex Ursinus, ipso die kalendarum octobrium, in nomine Sancte Trinitatis et B. protomartyris Stephani solemniter dedicavit. Ordinavit post hæc sanctissimus pontifex Ursinus per diocesim suam ecclesias sacerdotisque et levitas et cujuscumque ordinis viros qui inibi fideliter deservirent. (P. Labbe, *Biblioth. nov.*, t. II, p. 459.)

devenus ? Grâce aux intelligentes recherches de l'éminent auteur des *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Madeleine*, « les *Actes de saint Ursin*, qui étaient perdus depuis longtemps, ont été retrouvés, exempts de toutes les additions apocryphes qu'on a mêlées, dans la suite, à la vie de ce Saint ¹. » Ce trésor incomparable, qui fixe les origines chrétiennes de nos principales Églises de France et de celle de Bourges en particulier, était enfoui sous les manuscrits de la Bibliothèque nationale portant le n^o 369 ; ces manuscrits appartenaient autrefois à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Ces *Actes* remontent au moins au v^e siècle ou au commencement du vi^e ². En effet, saint Grégoire de Tours, qui vivait vers le milieu du vi^e siècle, parle de plusieurs circonstances mémorables dont les *Actes de saint Ursin* ne disent rien, par exemple, de l'invention miraculeuse de son corps, au vi^e siècle, du lieu de sa sépulture, de sa fête, célébrée avec pompe dans l'église de Bourges, et de la beauté de sa basilique : *Miro opere composita*. Si l'auteur des *Actes* de notre glorieux Apôtre garde le silence sur ces faits importants, c'est qu'ils n'existaient pas encore, sans quoi il n'aurait certainement pas oublié de les mentionner.

Nous sommes donc en droit de conclure que ces *Actes* sont au moins de l'époque que nous leur assignons.

D'après eux ³, « saint Ursin est un des soixante-douze disciples

¹ *Mon. inédits*, par M. Faillon, t. II, p. 405.

² *Id.*, *ibid.*

³ Sanctissimus igitur de septuaginta Domini Jesu Christi, discipulus Ursinus, Biturige urbis primus fuit episcopus, qui a sanctis Apostolis ab urbe Roma, cum pretiosissimo protomartyris Christi Stephani sanguine comitibusque qui sunt sanctus Dionysius Parisiacensis, sanctus Saturninus Tholosensis, Trophimus Arelatensis, Paulus Narbonensis... Austremonius Arvernensis, et sanctus Gattianus episcopus, evangelii semina sparsurus Galliis directus fuisset, Biturigenis fines ingressus est. Hic namque Justus cum B. Ursino, ad urbem Biturigam properans, orientali in urbis plaga, milliario ab urbe nono, super alveum Utrionem feliciter migravit ad Christum; ibidem a B. sepultus est Ursino.

Porro B. Ursinus, ut coeperat, iter ad urbem arripiens, ad eandem pervenit intrepidus, quia Domini erat auxilio munitus, et hospitio impetrato manere coepit securus. Succedentibus itaque diebus, Evangelii semina quibus potuit dare studuit, Christi gratia imbutus. Coepere namque ad ejus prædicationem, primum pauperes, ac veterani utriusque sexus convenire, dehinc mediocres; et post, adjuvante eum Domini protectione crescente, majoris dignitatis viri ac feminæ per eum fidem Christi suscipientes, baptizabantur sacro in fonte.

Tunc antiquus hostis humani generis semper inimicus coepit hunc servo Dei multimoda scandala præparare, qualiter eum ab hoc sancto opere potuisset inhibere....

Sed idem Beatissimus, quasi agricola studiosissimus, . majora populis prædicationum seminabat, adeo usque ut, audito circumquaque Christi nomine, ac fama ejus omnipotentis, innumera populorum frequentia ad ejus concurreret sacra documenta, et quasi cervus fontem aquæ sitiens, potum supernæ prædicationis ab eodem exhaustum, sponte baptizarentur sacro in fonte.

Erat itaque illo in tempore quidam nobilissimus senator Leocadius nomine, qui licet paganus religiosam tamen gerebat vitam. Qui sub potestate Romani impe-

de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le premier Evêque de la ville de Bourges. Il fut ordonné par les Apôtres et envoyé de Rome, par eux, dans les Gaules, vers le pays des Bituriges. Il emporta avec lui du sang de saint Étienne, premier martyr. Il fut suivi dans cet apostolat par saint Denis de Paris ¹, saint Saturnin de Toulouse, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Martial de Limoges ², Austremonne de Clermont, et Gatien, évêque.

ratoris constitutus in Burgundiam atque Aquitaniam potentissime principabatur... Habebat namque in Lugduno civitate propriam primamque aulae regalis sedem, secundam vero Bituriga in urbe...

Sed cum tam innumera fidelium multitudo ad eundem Christi servum convenire cupisset... majoris ac nobilioris ætatis viri... ad Lugdunum civitatem, ubi tunc temporis sæpe dictus morabatur princeps, cum sancto viro adierunt.

Mitissimus princeps eum interrogavit dicens : Quisnam es, aut unde venis, vel quo appellaris nomine ? — Respondit se omnipotentis Domini Jesu Christi discipulum, christianum esse, et Ursinum appellari vocabulo : et quia a sanctis ejusdem Domini Jesu Christi Apostolis, ab urbe Roma, cum pretiosissimo protomartyris Christi Stephani sanguine ad urbem Biturigam ubi non parvam plebem adquisierat directus fuisset, asseruit. — Quid, inquiens, a nobis vis impetrari ? — Ait sane B. Ursinus : Si facere volueris quod expeto, aulam quam in Biturgia possides urbe, Altissimo omnipotentique Deo, et ejus primo martyri Stephano tribue, ubi ejus reliquias magno cum honore collocem. Nutu autem Domini ejus pia voluntas preces B. Ursini suscipiens, ita eum clementer respondit : Utinam placuisset Altissimo Domino, ut domus mea domus orationis fuisset !...

Statimque, acceptis ab eodem principe litteris, Biturgam ad urbem alacer regressus est, et ostensis litteris, memoratam aulam... in honore Dei omnipotentis, beatique protomartyris Stephani solemniter dedicavit, ac præmissas reliquias perpetuo mansuras nobiliter ibidem collocavit. Basilicam itaque illam ubi ante memoratas posuerat reliquias baptisterii consecravit domum.

Laborante quippe eo in vinea Domini, non post multo tempore, sæpe dictus princeps ad Biturigam remeans urbem, huic sanctissimus occurrit alacri vultu Ursinus ; et mutuo per pauca loquentes ab invicem recesserunt. Postea autem die adveniens cum fidelibus catholicis B. Ursinus ad eundem principem, omnem viam fidei christianæ ac Deitatis omnipotentiam, juxta quod melius potuit purissimo et evidentissimo monstravit sermone. Quia ergo viam fidei catholicæ mitissimus princeps audiens certissime Deum credidit, seque baptizari in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti poposcit : nec mora, continuo ab eodem Antistite, ut petierat, sacro in fonte cum religiosissimo Lusore filio suo adhuc puerulo baptizatus, in gentilitatis errore germano suo Caremuselo permanente. Catholicus denique effectus tanto fidei calore exarsit, ut pene omnes antiquissimos Biturigensis pagi vicos, ubi proprias possidebat aulas...

Præfatas namque aulas idem pontifex in honorem B. protomartyris Stephani ecclesias postmodum dedicavit, impositis ibidem ipsis reliquiis.

Ipsæ finem sui exitus prænosceus, fideles discipulos, utpote bonus pastor sacris institutionibus validius instruens, firmiores ac promptiores in Dei opere reliquit. Et constituto, imo consecrato Seneciano viro satis religiosissimo atque sanctissimo in opere Pontificum, vicesimo septimo anno prædicationis suæ, die quarto kalendarum januarium, Abrahamæ patriam felice migravit excessu. (Manuscrit de la bibliothèque du roi, Saint-Germain, fonds de M. de Harlay, n. 369, 2^e pièce pointée au x^e siècle. *Catalogue de la bibliothèque*, article *Vita Sancti Ursini*.)

N. B. — On peut voir les *Actes* en entier au tome II des *Monuments inédits*, p. 423-424.

¹ Il paraît établi par des documents certains que saint Denis fut envoyé dans les Gaules par le Pape saint Clément au premier siècle et non par les Apôtres eux-mêmes. Il s'est glissé une erreur dans les *Actes*. On y a substitué saint Denis de Paris à saint Valère de Trèves. (*Monuments inédits*, p. 414, t. II, par M. Faillon.)

² Le nom de saint Martial a été raturé de ces *Actes* à l'occasion du concile de Limoges en 1031. (*Id., ibid.*, p. 419.)

« Saint Ursin était accompagné d'un disciple nommé Just qui mourut, avant d'arriver à Bourges, à neuf milles de cette ville, du côté oriental, sur les bords de l'Auron. Après l'avoir enseveli dans cet endroit, notre glorieux Apôtre, rempli d'un courage intrépide que lui donnait la grâce du Christ, continua sa route et arriva dans la capitale des Bituriges où il résida avec sécurité sous un toit hospitalier. Il répandit autour de lui la divine semence de l'Évangile. Il s'adressa d'abord aux pauvres et aux vieillards de l'un et l'autre sexe, puis aux personnes de médiocre condition, et enfin, Dieu aidant et bénissant ses efforts, il attira à la foi du Sauveur des hommes et des femmes d'un rang plus élevé et leur conféra le saint Baptême.

« Satan, jaloux des succès de notre Saint, lui suscita une violente persécution ; cette persécution s'apaisa peu à peu, et l'homme de Dieu fit de nombreuses conversions,...

« Ayant besoin d'un local plus étendu que celui qu'on lui avait déjà concédé (puisque le nombre des chrétiens augmentait de jour en jour), il alla trouver un noble sénateur qui, comme gouverneur des Aquitaines, au nom de l'empereur romain, possédait à Bourges un vaste palais ; il se proposait de lui en faire la demande. Ce sénateur, du nom de Léocade, avait aussi l'administration de la Bourgogne. Il résidait en ce moment à Lyon. Quoique païen, il menait une vie irréprochable..... Il reçut avec une extrême bienveillance le saint Missionnaire. Puis il lui dit avec bonté : « Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Comment vous appelez-vous ?
 « — Ursin est mon nom ; je suis chrétien, disciple de Jésus-Christ ; *j'ai été envoyé de Rome par les Apôtres dans la ville des Bituriges* où j'ai gagné à notre sainte religion un peuple déjà nombreux. J'ai apporté avec moi du sang de saint Étienne, le premier martyr. — Que voulez-vous de moi ? reprit Léocade. —
 « Illustre prince, répondit saint Ursin, si vous condescendez à mes désirs, vous offrirez au Dieu tout-puissant et à son serviteur saint Étienne le palais que vous possédez à Bourges, afin que j'y dépose avec honneur les reliques que j'ai de ce premier martyr du Christ. — Ah ! plaise à Dieu, s'écria le clément sénateur, que ma maison devienne une maison de prière !..... » Puis il lui en fit la concession par écrit.....

« Ursin retourna joyeux vers son peuple et prit possession du palais qu'il convertit en église ; il dédia solennellement cette église à saint Étienne, y transporta ses reliques et fit un baptistère de la première basilique qui les renfermait. Grâce au zèle de notre bienheureux Apôtre, aux miracles nombreux qu'il opérait, les conversions se multiplièrent de plus en plus....

« Sur ces entrefaites Léocade vint à Bourges. Ursin alla avec empressement lui témoigner sa reconnaissance, et profita de cette circonstance pour lui parler de la religion chrétienne, il le fit avec tant de force et d'éloquence qu'il le gagna à la foi et le baptisa avec son fils Lusor, encore enfant. Léocade appréciant tout son bonheur ne se contenait plus de joie et, pour exprimer sa profonde gratitude, il abandonna au saint Évêque presque toutes ses possessions du Berry où des églises furent aussitôt établies en l'honneur de saint Étienne.

« Saint Ursin, sentant sa fin approcher, ne voulut pas laisser son troupeau sans pasteur, il ordonna évêque Senicien qui lui succéda sur le siège de Bourges, et mourut la 27^e année de sa prédication, le quatrième jour des calendes de janvier. »

VII.

Ici se présente une difficulté : si les *Actes* de saint Ursin sont authentiques (et on ne saurait en douter, d'après toutes les preuves que nous avons fournies), le sénateur Léocade a donc vécu au temps de notre Bienheureux ? Cependant saint Grégoire dit expressément, dans son *Histoire des Francs*, que ce même Léocade vivait au III^e siècle et descendait de Vectius Épagathe, martyrisé à Lyon avec saint Pothin, en 177 : *qui de stirpe Vectii Epagati fuit*.

Il y a erreur, c'est évident. Qui l'a commise ? L'Évêque de Tours seul, nous ne saurions en douter. « Non, disent nos adversaires, Grégoire doit connaître ce qu'il avance, puisqu'il affirme descendre de Léocade par sa mère¹ ; racontant des souvenirs de famille, il ne peut se tromper. » Ce n'est pas notre avis. Expliquons-nous. Saint Grégoire fait ici confusion.

Sachant que Léocade et Épagathe étaient de la même famille à laquelle sa propre mère appartenait, il en avait oublié l'origine. Épagathe était mort pour la foi, depuis plus de 400 ans, lorsque l'Évêque de Tours écrivait son *Histoire* ; et Léocade, d'après les *Actes* de saint Ursin, ayant vécu plus de 500 ans auparavant, faut-il s'étonner si, dans ces temps de guerre et de trouble du VI^e siècle où les barbares avaient tout détruit, saint Grégoire, par faute de documents, n'ait pas su quel était celui des deux qui avait vécu le premier ?

S'étant trompé dans la date qu'il assigne aux premiers Apôtres de

¹ *Vie de saint Grégoire de Tours*, par M. de la Ravalière.— *Mémoires de l'Académie*, t. XI, vol. in-12, 1771, p. 219.

la Gaule en les faisant venir au III^e siècle avec saint Ursin et Léocade, il était naturel que, pour rester conséquent avec lui-même, il fit descendre Léocade d'Épagathe qu'il savait avoir été martyrisé en 177.

Mais allons plus loin, et prouvons que l'Évêque de Tours, dans son propre récit, semble démontrer lui-même que Léocade était l'un des aïeux d'Épagathe. Il rapporte, en effet, dans son *Histoire*, dont les adversaires de la tradition apostolique veulent se prévaloir, que Léocade était encore païen et, de plus, premier sénateur des Gaules lorsque saint Ursin alla le trouver à Lyon.

Or, ces deux faits, dit M. Faillon, indiquent assez que Léocade n'était point l'un des descendants de Vectius Épagathe. Serait-il bien croyable, en effet, que les enfants d'un si généreux athlète de la foi n'eussent pas été élevés dans le Christianisme, ou, ce qui serait sans exemple dans les enfants des martyrs, qu'ils l'eussent ensuite abandonné pour retourner au culte des faux dieux ? Car, non seulement Léocade, mais encore ses deux fils professaient le paganisme.

En second lieu, la dignité de premier sénateur des Gaules dont jouissait Léocade montre encore qu'il n'était point petit-fils de Vectius Épagathe, puisqu'on ne comprendrait pas que les empereurs romains eussent élevés à de si grands honneurs le petit-fils d'un homme condamné à un supplice infâme et mis à mort, sous Marc-Aurèle, par les mains des bourreaux.

Le don que Léocade fit de son palais pour le transformer en église n'a rien d'in vraisemblable, si l'on suppose que Léocade vivait au premier siècle où l'on sait que les chrétiens jouirent d'une grande liberté, principalement sous le règne de Claude qui fut, d'après le monument de l'église d'Arles, l'époque de la mission des sept prédicateurs. Mais si l'on rapporte cette histoire au temps de Dèce, elle devient tout à fait invraisemblable, puisque ces temps furent extrêmement orageux et que jamais l'Église ne fut plus cruellement persécutée que depuis l'avènement de Dèce à l'empire jusqu'à la fin du même siècle. Ce fut alors qu'on vit se succéder partout les horribles persécutions de Dèce, de Galère, de Valérien, de Maxime-Galère, de Dioclétien, et que le Saint-Siège compta presque autant de martyrs que de pontifes qui l'occupèrent ¹.

A tous ces témoignages nous pouvons en joindre un autre d'une grande valeur.

L'Église de Limoges a toujours regardé saint Martial, son premier apôtre, comme un des soixante-douze disciples du Sauveur.

¹ Voir *Monuments inédits*, par M. Faillon, t. II, p. 115.

Tous les monuments anciens sont d'accord avec elle sur ce point ¹. Que raconte-t-elle de son bienheureux fondateur ? Qu'il convertit à la foi sainte Valérie, la fille de ce même Léocade que baptisa saint Ursin ².

VIII.

Parlerons-nous maintenant de l'antique liturgie du Berry ? Elle n'a jamais varié sur le point que nous cherchons à établir. Elle n'hésite pas à affirmer que « saint Ursin est le *Nathanaël* de l'Évangile, qu'il eut l'avantage de se trouver à la Cène, qu'il assista au martyre de saint Étienne dont il était l'ami fidèle, et qu'il suivit saint Pierre à Rome ³. »

La tradition s'est empressée de fixer ces précieux souvenirs. « On voit encore au grand séminaire de Bourges, dit M. Faillon, trois lambeaux d'une ancienne tapisserie, dont l'un représente saint Ursin, appelé sous le nom de *Nathanaël* par Notre-Seigneur ; l'autre, saint Ursin lisant à la Cène, et le troisième, ce même Saint recueillant le sang de saint Étienne. »

La sculpture voulut aussi apporter son témoignage. A la cathédrale de Bourges se trouve un portail qu'on appelle le *Portail de saint Ursin*. On y voit l'Apôtre du Berry béni et envoyé par le Pape saint Clément. Il chemine, tenant les reliques de saint Étienne dans un coffret avec son compagnon saint Just. Celui-ci meurt à Chambon, et saint Ursin, vêtu en évêque, le dépose dans un tombeau en s'inclinant sur lui. L'âme de saint Just monte au ciel, saint Ursin prêche à Bourges. A la seconde zone, saint Ursin est assis environné de plusieurs personnages à genoux devant lui. — Il bénit une église et y dépose les reliques de saint Étienne. — Au som-

¹ Voir les *Monuments inédits*, ibid., p. 575, et l'*Histoire de saint Martial*, par M. Arbellot.

² *Martialis Lemovicis advenit ; qua in urbe ut primum prædicare cepit, credidit ac professa est præ cæteris Christi nomen Valeria Leocadii senatoris filia.* (*Brev. Parisiens.*, 1 *julii sancti Martialis*, lect. 2.)

³ *Brev. Bituricen.*, lect. 4. — Unus ex septuaginta duobus discipulis Domini, juxta quosdam Nathanaël nomine, Ursinus in baptismo vocatus, a sanctis Apostolis ab urbe Roma secum deferens pretiosissimum protomartyris Stephani sanguinem, in Gallias missus est.

— Sanctus iste, cujus annum festum honore recolimus, in prima nativitate Nathanaël, in secunda Ursinus vocatus est.

Dominicis plenissime imbutus sacramentis ad ipsum sanctissimæ Cœnæ convivium a Domino deputatus est officio legendi : cum Petro apostolo Romam venit. (Labbe, *Nor. Bibl.*, t. II, p. 459, de *Brev. Bituric. veter. Antiphonæ ad psalmos.*)

met du tympan, saint Ursin baptise Léocade et Lude ou Lusor dans une piscine ; plusieurs personnages y assistent.

Il est donc incontestable, d'après tous ces documents, que saint Ursin est un des soixante-douze disciples.

Mais comment se fait-il que ses *actes* primitifs nous disent qu'il fut envoyé par les Apôtres : *a sanctis Apostolis ab urbe Roma..... Galliis directus fuisset, Biturigensium fines ingressus est* ; ou par saint Pierre, comme le raconte la vieille liturgie de Limoges¹ et de l'église d'Arles², tandis que celle de Bourges, postérieure au XI^e siècle, et les sculptures de la cathédrale nous le représentent recevant sa mission du Pape saint Clément, vers la fin du premier siècle³ ?

Si nous voulons avoir la clef de cette contradiction, reportons-nous au moyen âge où une lutte assez vive s'éleva au sujet de l'apostolat de saint Martial dans les Aquitaines.

IX.

Toutes les Églises de France avaient constamment honoré ce grand Saint comme l'un des sept Évêques envoyés par saint Pierre dans les Gaules ; et saint Martial étant désigné pour évangéliser les Aquitaines, la tradition le considéra avec raison comme le premier Apôtre de ces contrées : telle était la croyance générale. Mais comme dans la suite plusieurs Eglises donnaient aussi à leurs fondateurs particuliers les titres d'Apôtres, les Évêques d'Aquitaine prirent l'alarme et se réunirent en concile à Limoges, en 1031, pour conserver à saint Martial sa prééminence.

L'archevêque de Bourges, Aymon de Bourbon, tout dévoué à sa cause, soutenait avec chaleur « qu'on ne devait donner le nom d'*apôtre* qu'à ceux qui avaient reçu de Notre-Seigneur lui-même le pouvoir de prêcher la foi, et que Martial, étant *seul* de ce nombre

¹ *Acta sancti Austremouii, ex ceteri miss. codice ecclesie Lirinensis.*

² *Monuments inédits*, par M. Faillon, t. II, p. 275.

³ Suscepta B. Clemens Ecclesie cura sollicitus eorum quæ sibi a B. Petro apostolo fuerant commendata, videlicet ut fides catholica per orbis climata prædicatione fidelium propagaretur, misit in Gallias quam plurimos prædicatores disertos et constantes in fide, de quibus sanctus Ursinus cum uno tantum discipulo meritis et nomine Justo Bituricensium fines, Spiritu Sancto ducente, ingressus est. (*In Brer. antiq. novem lectiones.*)

— A Clemente læta mente missus in Bituricam. (*Prosa.*)

— B. Petrus cum ex præcepto Neronis imperatoris crucifigeretur, S. Ursinus ante crucem adfuit. Suscepta B. Clemens Ecclesia, prædicatores disertos et constantes in fide ad Evangelii fidem direxit in Gallias. (*In Brer. antiq. Bitur. Antiphonæ et psalmos*)

parmi les premiers prédicateurs de l'Évangile dans l'Aquitaine, lui seul méritait ce titre ; qu'à la vérité les disciples du Sauveur, c'est-à-dire ceux qui crurent en lui, avaient été en grand nombre, mais que parmi ceux-ci Notre-Seigneur n'en avait choisi que soixante-douze, à qui il avait donné le pouvoir de prêcher dans l'univers, leur disant : *Allez, je vous envoie comme des agneaux parmi les loups* ; et que ni saint Denis, ni saint Saturnin, ni saint Ursin, ni saint Austremonie, ni saint Front, ni saint Julien, qui avaient vu les Apôtres ou avaient pu les voir et avaient été envoyés dans les Gaules, les uns par saint Pierre, les autres par saint Clément ou par d'autres Papes, n'avaient point été du nombre des soixante-douze ! »

La prétention d'Aymon de Bourbon, en restreignant ainsi à saint Martial seul l'honneur d'avoir été des soixante-douze disciples, n'était point fondée, puisque, d'après les *Actes* de saint Austremonie et de saint Ursin, nous avons vu que celui-ci jouissait incontestablement de ce glorieux privilège. Si, avant tous ces débats, l'Archevêque de Bourges, se reposant sur la tradition de son Église, hésitait à trancher la question et à ravir à son peuple un de ses plus chers trésors, c'est que la politique vint peut-être lui dicter sa décision.

A cette époque, Guillaume, duc d'Aquitaine, s'étant rendu aussi puissant que redoutable dans ces contrées, ne voulait plus que l'Église de Limoges dépendît de celle de Bourges. Il intervint au Concile et fit connaître aux Prélats le désir qu'il avait que saint Martial eût la suprématie sur saint Ursin dans l'apostolat.

Le roi de France, Robert II, qui régnait alors sur tout le Berry, prétendait le contraire. Fulbert, évêque de Chartres, craignant sans doute une lutte entre les deux souverains, et par cela même de nouveaux malheurs, députa un de ses moines à l'Archevêque de

¹ Archiepiscopus (Bituricensis) ita respondit : Nullus nostrum ignorat hodiernorum omnibus rationabiliter esse definitum... quia qui potestatem ligandi atque solvendi proprie a Christo in terris in carne adhuc degente acceperunt, absque dubio apostoli sunt. Et quia nemo contradicere vero potest, B. Martialem a Christo in terris in carne adhuc degente potestatem ligandi atque solvendi cum reliquis Apostolis accepisse... Et profecto constat multitudinem fuisse discipulorum Domini, illosque specialiter fuisse Apostolos de quibus ipse Lucas ait : « Designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos dicens : Ite, ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos ? »

Sed qui contendunt de B. Dionysio, et aliis Patribus antiquis Galliarum, numquid Dionysius et Saturninus, genere gentiles, ab ipso Jesu, antequam in celos ascenderet, acceperunt potestatem ligandi atque solvendi cum his qui Dominum in carne viderunt et secuti sunt ?... Quod denique de Beatis Dionysio et Saturnino dictum est, eodem modo dicitur de Ursino et Austremonio, de Frontone genere Petracorico, de Juliano Cenomenensi genere romano, et de aliis qui Apostolos viderunt in carne vel videre poterant, qui tam a B. Petro quam a B. Clemente sive successoribus ejus in Galliam post B. Martialem prælicare missi sunt. (P. Labbe, *Noë. Biblioth. manuscript.*, t. II, p. 182.)

Bourges, pour l'engager à souscrire aux vœux de Guillaume¹. Puis il écrivit à Guillaume lui-même pour le prévenir de la démarche qu'il venait de faire².

C'est alors qu'Aymon de Bourbon fit le discours que nous venons de rapporter. Le Concile, partageant l'avis du Métropolitain, formula son décret.

Pour se conformer à cette décision, on dut composer un autre office de saint Ursin, car celui dont on s'était servi jusqu'ici renfermait tous les anciens actes de notre glorieux Apôtre.

Les leçons de ce nouvel office, publié par le P. Labbe, d'après un ancien bréviaire de Bourges³, sont tirées des *actes* primitifs dont quelquefois elles rapportent les propres expressions, en y mêlant cependant plusieurs circonstances qui altèrent la simplicité et la pureté de la source première. On y a supprimé tous les endroits qui attribuaient à saint Ursin l'honneur d'avoir été du nombre des soixante-douze disciples, et pour qu'on ne pût pas l'assimiler à saint Martial, que les anciens monuments faisaient venir de Rome sous saint Pierre, on mit dans les leçons de cet office qu'il n'était venu à Bourges qu'après la mort du Prince des Apôtres, et y avait été envoyé par saint Clément⁴.

Mais sur quelles preuves sérieuses s'appuie-t-on? On n'en cite aucune.

L'Archevêque de Bourges, en supposant que saint Martial avait reçu sa mission immédiatement de Notre-Seigneur et qu'il était venu dans les Gaules avant tous les autres prédicateurs envoyés par saint Pierre, était dans l'erreur, puisque, outre les témoignages produits plus haut qui disent positivement le contraire, saint Innocent I^{er} assure que « tous les prédicateurs venus dans les Gaules pour prêcher la foi ont reçu leur mission de saint Pierre ou de ses successeurs⁵. »

D'ailleurs tous les documents anciens, que nous avons rapportés dans le cours de ce travail, mettent, en effet, saint Martial au nombre des sept Evêques envoyés par saint Pierre.

¹ *Hic charissimo nobis principi Guillelmo... monuisse quoque Bituricensem Archiepiscopum per quemdam monachum suum. ut sese pacare non negligat cum ipso domino Guillelmo et episcopis ejus, priusquam sibi exinde scandalum oriatur.* (Fulb. Carn., epist. 64, *ad Hildegar.*, t. CLXI, col. 232 et 233.)

² *... Fecissetque Bituric. archiepiscopus juxta concilium nostrum, nisi eum regulariter iræ formido detineret. Sed quia rex proximo rugitu, ut dicitur, venire habet in silvam Legium... ego quoque... illuc ire disposui.* (Epist. 71, *ad Guill. ducent*, col. 236.)

³ P. Labbe, *Norce Biblioth.*, t. II, p. 459.

⁴ A Clemente leta mente
Missus in Bituricam. (P. Labbe, *Prosa*, id., *ibid.*)

⁵ *Monuments inédits*, par M. Faillon, t. II, p. 122.

Quoi qu'il en soit, les *Actes de saint Ursin* qui donnent à ce glorieux Apôtre du Berry la qualité de disciple de Jésus-Christ, sont un monument bien antérieur au Concile de Limoges, et ils sont confirmés, en ce point, par Raban-Maur aux VIII^e et IX^e siècles, puisqu'il rapporte que saint « Pierre choisit le fondateur de l'Église de Bourges parmi les soixante-douze ¹. »

Nous croyons donc avoir démontré d'une manière péremptoire que saint Ursin est venu dans le Berry au I^{er} siècle, du temps des Apôtres.

Ce travail fut jugé digne, par l'autorité ecclésiastique, de paraître dans la *Semaine religieuse du diocèse de Bourges*. Son insertion fixa l'attention des deux derniers historiens du Berry. Partisans de l'École grégorienne, ils crurent devoir protester ; c'était leur droit.

X.

Le savant auteur de *la Statistique monumentale du Cher*, dans une lettre publique, défend sa cause, en disant que nous traitons la question « d'une façon incomplète et superficielle, que nous ne donnons pas au débat toute l'ampleur qu'il mérite et que nous négligeons les arguments sociaux, épigraphiques, archéologiques, et les questions de liturgie et d'onomastique, et la chronologie des sièges épiscopaux, qui faisait dire à l'auteur bénédictin du Patriarcat de Bourges, au milieu du XVI^e siècle (bien avant 1603), que la date du I^{er} siècle était *absurdum et a ratione prorsus alienum* ².

« Certes, ajoute-t-il, si mon éminent contradicteur eût envisagé les faces si multiples de la question, il eût hésité à donner l'épithète, au moins prématurée, de *triomphante* à une école qui a eu contre elle dans le passé les Bénédictins et les Bollandistes, dans le présent l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, école à laquelle des découvertes journalières, comme la colonne de saint Martial à Limoges, donnent sans cesse les plus cruels démentis.

« J'avais donc le droit de m'en tenir à d'aussi sérieux témoignages. Cependant, puisque M. l'abbé Chevalier semble faire appel à mes impressions personnelles, je puis lui affirmer que mes recherches, conformes en cela à celles de M. E. Le Blant, et contrairement à mes sincères désirs, n'ont découvert aucune trace du

¹ *Monuments inédits*, par M. Faillon, t. II, p. 122.

² Labbe, *Bibl. nova*, P. G.

Christianisme dans nos contrées aux premiers siècles de notre ère.

« Par contre, j'ai trouvé singulièrement intelligibles et justifiés sur les lieux les récits de l'apostolat de saint Ursin au troisième siècle.

« Ainsi, on nous le représente s'approchant de Bourges par la voie romaine de Lyon. Son compagnon, saint Just, tombe malade et meurt près du bourg ancien de Chambon, mais à un village portant le nom latin, et même de basse latinité, de *Villa-Nova* ou *Nova-Villa*, vers le neuvième milliaire de Bourges. Ce village nouveau, dont le nom indique une origine romaine, cette voie sur laquelle des villages ont eu le temps de se construire, ce milliaire dont nous ne connaissons de similaire qu'au troisième siècle, tout cela convient-il au premier siècle ?

« Saint Ludre ou Lusor, le fils de Léocade, meurt et son corps est déposé dans un sarcophage. Cette circonstance sied absolument à la résidence habituelle de Léocade à Lyon, où l'usage des cercueils de marbre est général. Le sarcophage de saint Ludre, que nous avons, est du troisième siècle, avec un couvercle du deuxième ; l'édifice qui l'entoure avec assises de briques a aussi des apparences contemporaines. Quelle absolue concordance entre les monuments et les textes ! Combien l'Église de Bourges a droit d'être fière d'un si rare concours qui affirme si nettement la sincérité de ses récits d'origine !

« Pour bien d'autres Églises de la Gaule centrale, il en est de même.

« Je le dirai donc, puisqu'on m'y force, je vois avec un profond regret les efforts qui sont faits pour détruire cet accord entre les récits et les choses, au risque de jeter un discrédit complet sur les vestiges les plus augustes de nos Églises primitives.

« Mais quelle que soit la solution qui doive prévaloir et que fassent triompher des rencontres ultérieures, il est déplorable de voir attribuer un système historique qui compte tant d'anciens et de pieux défenseurs, à une influence hostile à l'Église Romaine. Pour repousser ces insinuations, j'emprunterai les lignes suivantes au savant bollandiste qui fixe au III^e siècle l'apostolat de saint Martial : *Ea sunt quæ veritatis studio investigavi et scripsi, Martialis aut alterius sancti dignitati derogandi animo minime ductus, (neque enim tempus gratiæ illis a Deo collatæ, aliquid addere aut demere potest : vel minor est eorum sanctitas, quod tardius vixerint,) verum ut quorumdam facilitati succurram qui fabulosis narrationibus pietatis et religionis prætextu toto animo incumbentes, sacram nostram historiam maculis aspergunt*¹. »

¹ Ed. Viet. Palmé, t. VII, junii, p. 499.

Le célèbre auteur de l'*Histoire du Berry* affirme de son côté que, dans la question qui nous occupe, « il s'est borné à suivre les leçons des savants critiques qui, depuis trois siècles, ont éclairé l'histoire de l'Église, les Mabillon, les Labbe, les Lenain de Tillemont, et tant d'autres illustres écrivains. »

Puis il ajoute : « Sur la critique historique, ses règles et ses convenances, et notamment sur l'apostolicité des Églises, je citerai seulement l'opinion des Bollandistes, telle qu'elle a été récemment exprimée par l'un d'eux, le R. P. de Smedt, dans son livre intitulé : *Principes de la critique historique*, livre d'une haute impartialité et dont je me permets de recommander la lecture à tous ceux qui se livrent à ces sortes d'études. »

« Il ne suffit pas, dit le P. de Smedt, pour établir la certitude d'une aussi antique origine, de montrer qu'il existe dans les Églises une tradition qui remonte au VIII^e et même aux VII^e et VI^e siècles, pour se continuer pendant le moyen âge. Et surtout nous ne voyons pas à quel titre certains écrivains modernes se croient permis d'ériger l'objet d'une pareille tradition en vérité catholique, et de ranger parmi les rationalistes ceux qui ne partagent pas leur intrépide assurance à affirmer cette vérité... Du reste, *la vraie science ne se laisse pas effrayer par de gros mots*. Elle suspend son jugement et continue ses recherches. S'il est un ordre de faits où cette réserve soit particulièrement de rigueur, ce sont assurément ceux qui nous sont transmis par la tradition, surtout lorsque la tradition se manifeste chez un peuple et dans un siècle naturellement disposés à lui faire bon accueil, sans examiner de trop près la valeur des titres qui la recommandent à leur attention¹. »

« J'ajoute, sans vouloir entrer avec M. l'abbé Chevalier dans une discussion qui serait interminable, tant il faudrait relever d'assertions contestables, de lacunes dans la série des preuves et de citations dont le nombre n'augmente pas l'autorité, que M. l'abbé de Lutho, dans une monographie spéciale, a traité la prétendue identité de Nathanaël et de saint Ursin, la thèse même de M. l'abbé Chevalier, de *fable* et de *pieux roman*, imaginé *pour l'édification de nos aïeux*, et qu'il reconnaît aussi que le Martyrologe Romain, dont il est assurément difficile de ne pas tenir compte, présente saint Ursin comme ayant été ordonné, non par les Apôtres, ou les

¹ *Principes de la critique historique*, par le P. de Smedt, S. J., Bollandiste. 1 vol. in-12 Liège, 1883, p. 211. — V. aussi, p. 285 et suiv., le jugement très sévère que porte le P. de Smedt sur les *Histoires générales* des abbés Darras et Rohrbacher et sur leur école.

disciples, médiats ou immédiats, des Apôtres, mais par leurs successeurs, ce qui est bien différent ¹. »

XI.

VOICI MA RÉPONSE AUX OBJECTIONS DE MES HONORABLES CONTRADICTEURS.

Dans les articles précédents, je crois avoir solidement établi l'apostolicité de nos Églises de France, et en particulier celle de notre antique métropole. Si j'en juge d'après les appréciations qui m'ont été transmises, la démonstration de ma thèse n'est ni trop « incomplète » ni trop « superficielle ». Je l'ai développée avec concision, il est vrai, mais aussi avec une certaine « ampleur ». « Les arguments sociaux, épigraphiques, archéologiques, et les questions de liturgie, d'onomastique, de chronologie » et même d'ethnographie sont loin d'avoir été négligés. Pour s'en convaincre, il suffit de lire attentivement le travail qui précède.

Mon éminent contradicteur semble s'étonner de l'importance que j'ai cru devoir donner aux preuves tirées de l'histoire de l'Église, des saints Pères et de la tradition. Mais ces preuves sont les plus concluantes. De quoi s'agit-il, en effet ? D'élucider une question purement ecclésiastique. Or, à qui demanderons-nous des lumières ? N'est-ce pas aux juges compétents, c'est-à-dire, aux écrivains contemporains les mieux instruits en cette matière ? Quels témoins plus autorisés que le savant Eusèbe de Césarée, qui avait lu, ce semble, tout ce qui avait été écrit, jusqu'au iv^e siècle, sur les origines de l'Église ; que saint Justin, attestant ce qu'il voyait de ses yeux, au i^e siècle ; que Tertullien, l'auteur le plus érudit de son temps ; que saint Irénée, Origène, saint Cyprien, saint Jérôme, saint Augustin, Théodoret, et tant d'autres, dont les écrits, pleins de science et de doctrine, sont parvenus jusqu'à nous ? Ils parlent tous d'après des ouvrages contemporains, aujourd'hui perdus, mais dont ils citent fidèlement les fragments ou dont ils reproduisent les pensées. Leurs affirmations sont, à proprement parler, *les seuls documents historiques incontestables* qui nous restent sur les origines du Christianisme. Contre ces preuves écrasantes et péremptoires, que peuvent les découvertes d'une inscription, d'une borne milliaire ou d'un tombeau à date indécise ? Que

¹ *Saint Ursin, apôtre du Berry*, par M. l'abbé de Lutho, vicaire général, in-18, Bourges, E. Pigelet, éditeur, 1858, pp. 60, 61 et 65.

peuvent des systèmes de chronologie aventurés, manquant absolument de données certaines, au moins pendant les trois premiers siècles des persécutions, où les sièges épiscopaux furent plus d'une fois vacants ?

L'auteur de la *Statistique du Cher* nous oppose la science épigraphique de M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut, derrière laquelle il se retranche, comme derrière une forteresse inexpugnable. L'illustre savant, dans son ouvrage sur *les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, réimprimé sous le titre de *Manuel d'épigraphie chrétienne*, soutient que l'Évangile n'a dû être prêché dans nos contrées qu'au III^e siècle, parce qu'aucune inscription tumulaire n'est antérieure à cette époque ; que, s'il en était autrement, on aurait trouvé des dates remontant aux temps apostoliques, tandis qu'il n'en est rien. Voilà à peu près le fond de son argumentation.

L'*épigraphie*, assurément, est, de toutes les branches de la science archéologique, celle qui est appelée à rendre les plus grands services à l'histoire ; mais, de l'aveu de M. Edmond Le Blant lui-même, « il ne faut ni en exagérer, ni en méconnaître l'importance ¹. »

Dans la question qui nous occupe, le docte académicien semble ignorer la loi de prudence qu'imposait aux premiers chrétiens la crainte des persécuteurs.

Puisque M. de Rossi est, aux yeux de M. Le Blant, comme aux nôtres, le Mabillon de l'épigraphie chrétienne et le prince de cette science, voici ce qu'il nous dit, dans son livre intitulé : *Inscriptiones christianæ urbis Romæ* ² : « On peut assigner deux causes à l'excessive rareté des *tituli* à dates certaines et antérieures à la paix de l'Église : ou bien, *l'usage des inscriptions fut extrêmement rare pendant cette période primitive du Christianisme*, ou bien, tout en ne négligeant pas absolument cet usage, les chrétiens *n'eurent aucun soin d'y noter l'année*.

« La vérité de cette dernière supposition est démontrée par une infinité d'arguments et d'indices. Les plus anciens *tituli* des chrétiens sont presque tous des tumulaires. Or, parmi les *tituli* de ce genre, un petit nombre seulement porte l'indication du jour et de l'année des premiers Césars ; mais cet usage même tomba presque aussitôt en désuétude, et il ne fut repris que plus tard, et peu à peu, par les chrétiens.... Au contraire, les inscriptions qui sont contemporaines du III^e siècle environ, indiquent souvent le jour ou le mois.... Vers la fin du même III^e siècle, les exemples se multiplient. Enfin, au IV^e siècle, cette coutume devint, de plus en plus, une loi

¹ *Manuel d'épigraphie*, p. 97.

² *Introduct.*, p. 108.

générale, dans les inscriptions chrétiennes. » — « Pendant les siècles des persécutions, dit-il ailleurs, les monuments écrits et figurés des fidèles eurent, généralement parlant, des conditions diverses de liberté, selon qu'ils purent être placés dans des cryptes ou, en plein soleil, dans des aires légalement déterminées et destinées aux inhumations... Pour l'ordinaire, les tombeaux restèrent nus et anépigraphes ; ou bien, s'ils avaient des inscriptions et des ornements, c'était sans aucune allusion religieuse. Les inscriptions, évidemment chrétiennes, portent presque toutes des dates consulaires dont les plus anciennes remontent au temps de Gratien et de Théodose, de 375 à 394.... Je n'y découvre aucun indice d'épigraphes antérieures à la paix constantinienne. Mais ce qui importe à mon sujet, c'est qu'aucun des tombeaux des martyrs ne présentait le moindre signe extérieur de christianisme ¹. »

Ainsi, en présence des conclusions du célèbre archéologue romain, devenues des principes dans la science archéologique et épigraphique, que devient la théorie de M. Ed. Le Blant qu'on nous donne comme le représentant autorisé de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, et les recherches de notre savant compatriote ? Nous laissons nos lecteurs juges de la question.

M. de Rossi n'est pas le seul savant qui vienne nous apporter l'appui de son autorité ; nous pourrions encore citer M. Paulin Paris, membre de l'Institut, qui s'est fait un nom justement célèbre dans la science. Cet homme aussi modeste que distingué, vaincu par l'évidence, s'est cru obligé d'avouer « qu'il avait longtemps professé les mêmes sentiments que Tilmont, dom Rivet, etc., sur les origines du Christianisme dans les Gaules ; mais que les *nouveaux arguments* présentés par les souteneurs de l'opinion contraire l'avaient complètement ramené à la conviction que Rome, où le Christianisme faisait chaque jour de nouveaux progrès, depuis le règne de Néron, était dans un rapport trop immédiat, trop continu avec les Gaules pour que les prêtres et les confesseurs chrétiens n'eussent pas fréquemment passé dans les Gaules, pépinières de rhéteurs, de philosophes et de grammairiens qui ne cessaient de venir, d'aller et de courir de Rome à Lyon, à Arles, Marseille, Toulouse, Nîmes et Narbonne. Non, ajoute notre illustre savant, cela semble aujourd'hui moralement impossible, car nos grandes cités gauloises (et Bourges était du nombre) vivaient de la vie, des sentiments, des mœurs de la Rome impériale ; et supposer que le Christianisme, qui avait déjà envahi les Germains et l'Espagne, n'eût pas alors assez de retentissement pour que le bruit en arrivât

¹ *Bulletin d'archéol. chrét.*, édit. franç., an. 1871, p. 86.

dans les Gaules, pourtant si voisines, c'est aller contre le sentiment de Sénèque, de Pline et de Tacite, c'est *fermer les yeux à la lumière de l'histoire* ¹. »

Mon illustre contradicteur semble méconnaître l'origine, je ne dis pas de l'opinion, mais de l'école grégorienne, qui s'intitule fièrement *école historique* ². Le sentiment qu'il défend a été soutenu, dans le passé, par des hommes intelligents, pieux, honnêtes et de bonne foi, comme il l'est encore aujourd'hui, j'en conviens ; mais son érection *en système*, appuyé sur « la critique éclairée des temps modernes », ou, si on l'aime mieux, en *école historique*, s'est opérée au xvii^e siècle, « sous l'influence d'un parti ouvertement hostile à l'Église Romaine ³. » Plus ou moins imbu des idées de tolérance, ce parti voulut contester à nos Églises leurs origines apostoliques que patronnait le Saint-Siège afin de ménager les Protestants. Le père de cette école fut le fameux Launois, que l'histoire a baptisé le *Dénicheur de Saints*. « Tous les lundis, nous dit son biographe, il rassemblait chez lui un certain nombre d'érudits *pour réviser les légendes des Saints et leur faire la guerre*. Ces conférences furent une espèce d'école académique où l'on prétendait assigner au iii^e siècle l'introduction de la foi dans les Gaules. » Son ouvrage intitulé : *De tempore quo primum in Gallis suscepta est Christi fides* ⁴, devint un arsenal où la science moderne alla puiser des armes.

Pour combattre la mission de saint Ursin, aux temps apostoliques, et nous forcer à l'admettre au iii^e siècle, notre savant adversaire met encore en avant plusieurs raisons que nous allons examiner :

« On nous représente saint Ursin, dit-il, s'approchant de Bourges par la voie romaine de Lyon. Son compagnon, saint Just, tombe malade et meurt près du bourg ancien de Chambon, mais à un village portant le nom latin, et même de basse latinité, de *Villa-Nova* ou *Nova-Villa*, vers le neuvième milliaire de Bourges. Ce village nouveau, dont le nom indique une origine romaine, cette voie sur laquelle des villages ont eu le temps de se construire, ce milliaire dont nous ne connaissons de similaire qu'au iii^e siècle, tout cela convient-il au i^{er} siècle ? »

L'argument n'est pas concluant. D'abord, faisons remarquer que

¹ *Histoire Littéraire de la France*. t. I, 1^{re} partie, note XXII, p. 411.

² M. Ed. Le Blant. *Manuel d'épigraphie*, p. 98.

³ L'Église, en admettant l'évangélisation de la Gaule au i^{er} siècle, n'impose pas cette croyance comme un dogme de foi catholique, mais son enseignement sur ce point nous paraît bien préférable à celui de Mabillon, de Labbe et de Lelain de Tillemont.

⁴ Paris, 1659, 1 vol. in-8.

les *Actes* de saint Ursin, que j'ai rapportés, ne parlent ni de Chambon, ni de Villa-Nova, ni de villages, et je n'en ai nullement fait mention ; cette objection contre ma thèse tombe donc à faux. Mais admettons qu'une tradition respectable en fasse mention : qu'y aurait-il d'étonnant que la ville de Bourges, regardée du temps de César comme la plus belle des Gaules, ait eu à proximité, sur les bords de sa rivière, une villa appartenant à quelque riche Romain ? Cicéron, Horace, Ovide et tant d'autres nous parlent de faits semblables. Je ne vois pas qu'il soit besoin de recourir au III^e siècle, pour expliquer cette maison de campagne, et l'existence d'un village, afin de lui laisser le temps de se former. De Jules César qui conquiert *Avaric* (Bourges), vers l'an 52 avant l'ère chrétienne, jusqu'à la fin du I^{er} siècle, il s'est écoulé plus d'années qu'il n'en fallait pour élever quelques bourgades.

Quant au milliaire en question, est-ce bien sérieusement qu'on place au III^e siècle son existence parmi nous ? Tout le monde sait que cette mesure des distances fut imposée par C. Gracchus, vers l'an 133 avant Jésus-Christ, et que les Romains en couvrirent toutes leurs routes ; peut-on croire qu'ils seraient restés si longtemps sans l'introduire dans les Gaules, sur leurs grandes voies de communication ? J'accepte, pour un instant, que cette *Villa-Nova* et ce *milliaire* n'existaient qu'au III^e siècle ; s'ensuivrait-il que saint Ursin ne serait apparu parmi nous qu'à cette époque ? Nullement. Nous pourrions dire que le narrateur de la légende, qui vivait deux ou trois siècles plus tard, s'est exprimé comme les écrivains de son temps, en se servant des dénominations alors en usage. L'objection n'aurait de force que dans le cas où l'on prétendrait donner à la rédaction des actes de notre saint Apôtre une date antérieure ou contemporaine au III^e siècle ; mais il n'en est rien, puisque la critique la plus autorisée place cette rédaction à la fin du V^e siècle ou au commencement du VI^e.

On se flatte encore de trouver dans le tombeau de saint Ludre ou Lusor, fils du sénateur Léocade, une nouvelle preuve que le Christianisme n'aurait pénétré parmi les Bituriges qu'au III^e siècle. « Ce sarcophage, dit-on, est du III^e siècle, avec un *couvercle* du II^e ; l'édifice qui l'entoure avec assises de briques a aussi des *apparences* contemporaines. » Voilà une assertion ! Mais la preuve ?

Ce monument porte-t-il une date certaine ? Non. — Est-il de construction uniforme ? Non. — Son support et la crypte qui le renferme s'harmonisent-ils avec l'ensemble ? Sont-ils de la même époque ? Ils en ont seulement l'*apparence* ! Mais, de l'aveu de notre contradicteur, il y a deux époques au moins ; à laquelle appartient ce sarcophage ? La science archéologique est-elle bien sûre d'elle-

même, lorsqu'il s'agit de déterminer si un tombeau, du genre de celui que nous décrivons, qui ne porte aucune date, appartient plutôt au III^e siècle qu'au I^{er} ou au II^e ? Les plus habiles s'y trompent ; et beaucoup affirment que les nuances architecturales qui séparent les deux ou trois premiers siècles sont parfois tellement imperceptibles qu'ils hésitent à se prononcer. Au reste, des hommes également compétents, après avoir examiné avec soin les sarcophages de saint Ludre et de saint Léocade, placés à droite et à gauche du maître-autel de l'église de Déols, leur assignent une époque encore plus rapprochée de nous. — Quoi qu'il en soit, en admettant que ces monuments remontent au III^e siècle, serait-ce une preuve certaine, indubitable que les saints qui y reposent vivaient à cette époque ? Non. Car, étant du I^{er} siècle, ils auraient très bien pu être inhumés suivant les lois romaines, alors en vigueur, ou déposés dans des tombeaux provisoires et transportés ensuite dans ceux que nous voyons aujourd'hui. Cet argument ne prouve donc rien contre nous. Il ne détruit en aucune manière le témoignage de Jean de la Gogue. Voici ce qu'il affirme, dans son histoire manuscrite, chap. III, dont l'original fut entre les mains de la Thaumassière : « Léocade, dit-il, était un noble sénateur romain de la parenté de l'empereur Claude.... Il fut envoyé, environ l'an 42 de l'empire d'Auguste ou peu après, pour être gouverneur du Lyonnais et du Berry ¹. »

On nous parle encore de la découverte d'une colonne de saint Martial qui nous donnerait « le plus cruel démenti. »

Quelques savants modernes, il est vrai, ont cru trouver une objection péremptoire contre la tradition de tant d'Églises, dans cette borne milliaire, récemment découverte, non pas à Limoges, comme l'affirme mon honorable contradicteur, mais au Moutier d'Ahun. « Cette pierre, disent-ils, *d'après une antique tradition*, serait la colonne à laquelle saint Martial aurait été enchaîné pour subir le supplice de la flagellation. Or, d'après l'inscription qu'elle porte, elle aurait été dédiée à l'empereur Gordien III, l'an 240 de notre ère. »

« Pour toute réponse, s'écrie le docte bénédictin, dom Chamard, nous opposons une fin de non recevoir à *la prétendue tradition* qui rattache un souvenir quelconque de saint Martial à ce monument. C'est une fable inventée par le zèle indiscret d'Adhemar le Chabanais. Si le sang du grand Apôtre de l'Aquitaine avait réellement coulé sur cette pierre, elle eût été honorée comme une re-

¹ De la Thaumassière, liv. VII, c. VII, p. 501.

lique, au lieu d'être reléguée sur la voie publique et dans des lieux profanes ¹. »

Enfin, l'éminent auteur de la seconde lettre nous oppose, comme un argument sans réplique, un texte d'un savant Bollandiste qui fixe au III^e siècle la mission de saint Martial et par cela même celle de saint Ursin, sans doute. Mais nous en avons cité vingt qui disent le contraire ! En voici un d'un autre Bollandiste non moins érudit : *Non minori lætitia Lemoricenses plauditant cives qui sanctissimum Christi filium immoratum tenent Martialem episcopum et consanguineum B. Principis Apostolorum* ².

Aux témoignages que nous avons déjà produits en faveur de l'apostolat de saint Martial, au I^{er} siècle, nous pouvons ajouter encore ceux d'Albert le Grand, de saint Thomas, d'Anselme de Laon, de Pierre Comestor, de Gerald de Frachet, d'Adam de Clermont, de Durand de Mende, de Nicolas de Lyre, de Ludolphe le Chartreux, de saint Abbon, de l'abbé de Fleury, de saint Antonin, de Bernard Guidonis, etc. ³. — J'ai tort, sans doute, de faire tant de citations, puisque « le nombre n'augmente pas l'autorité. »

Dans la deuxième réponse, on prétend en outre « que M. l'abbé de Lutho, dans une monographie spéciale, a traité la prétendue identité de Nathanaël et de saint Ursin, *la thèse même* de M. l'abbé Chevalier, de *fable* et de *pieux roman*, imaginé pour l'édification de nos aïeux. » Non, ce n'est point là ma thèse, il est impossible de s'y méprendre. Ma thèse, ma vraie thèse a été de prouver que l'apostolat de saint Ursin n'a pas eu lieu au III^e siècle, mais bien au I^{er}, je crois avoir réussi. Quant à l'identité de Nathanaël et de saint Ursin, ce n'est qu'une question tout à fait accessoire. Je n'ai mentionné cette antique tradition que parce qu'elle est consignée dans le nouveau Propre de notre Bréviaire, rédigé par Mgr de la Tour d'Auvergne et approuvé par Pie IX, après avoir été révisé par une commission compétente de la Congrégation des Rites, le 25 juin 1863 ; cette commission et la Sacrée Congrégation n'ont donné leur adhésion qu'après s'être convaincues que les faits et légendes relatés dans les leçons de la fête de saint Ursin avaient été puisés à des sources légitimes et autorisées. *E legitimis probatisque fontibus desumptis Orationibus et Lectionibus propriis a suo Clero (Bituricensi) recitandis.* (Card. Patrizi, S. R. C. Præfectus, ad Archiep. Bituric.)

Cette tradition n'est donc pas si mal fondée ; autrement Rome et

¹ *Les Églises du monde romain*, 1 vol. in-8, p. 388, par dom Chamard.

² Bolland., *Act. SS. ad 18 januar.*, t. II, p. 564, édit. Palmé.

³ Voir les *PP. Bollandistes*, t. VI, 30 juin.

l'Autorité diocésaine n'auraient pas proposé à la piété des Prêtres une légende qui ne serait qu'une *fable* et un *pieux roman*, imaginé pour l'*édification* de nos aïeux. Penser le contraire, serait peu flatteur pour le clergé berrichon.

Non, M. de Lutho, bien qu'il ne fasse pas autorité, ne présente pas saint Ursin « comme ayant été ordonné, non par les Apôtres ou les disciples, médiats ou immédiats, des Apôtres, mais par leurs successeurs, ce qui est bien différent ». M. le vicaire général n'a qu'un but dans son opuscule, c'est de nous prouver que saint Ursin appartient aux temps apostoliques et qu'il est du nombre des soixante-douze disciples. Voici ce qu'il dit à la page 65 : « Mais, quoi qu'il en soit, d'après ce même texte, le premier Evêque de Bourges *appartient* aux temps apostoliques et est *du nombre des premiers disciples*. N'est-il pas juste de lui laisser le titre dont il est en possession, malgré la décision qui a prétendu l'en priver, et d'attendre des preuves solides et incontestables pour le lui retirer ? Jusque-là, nous aimerons à voir dans saint Ursin *un disciple* proprement dit, *un des soixante-douze*. C'est une vieille tradition chère à la piété ; pour l'abandonner, il faudrait une certitude contraire. »

En terminant cette trop longue discussion, nous dirons aux partisans de l'École grégorienne : « Ne soyez pas plus romains que le Pape, c'est-à-dire plus exigeants que votre maître. Écoutez l'un des plus doctes et des plus chauds partisans de l'*école historique* de M. Ed. Le Blant, M. l'abbé Casimir Chevalier, aujourd'hui Clerc national à Rome et président de la société archéologique de la Touraine. « Tout le monde, dit-il, est d'accord sur ce point fondamental : *il n'est pas douteux* qu'une première mission chrétienne ait été envoyée en Gaule du temps même des Apôtres ou de leurs successeurs immédiats, et particulièrement de saint Clément... Saint Grégoire de Tours mentionne saint Eutrope de Saintes, évêque et martyr, envoyé, dit-on, *fertur*, dans les Gaules, par le Pape Clément 1^{er} à la fin du premier siècle, et *saint Ursin de Bourges, ordonné Evêque par les disciples des Apôtres* pour évangéliser les Gaules ¹. »

Ainsi donc, en dehors de toutes les preuves que nous avons fournies, il est avéré, d'après l'École grégorienne elle-même, que plusieurs contrées des Gaules reçurent la foi du temps des Apôtres ou de leurs successeurs immédiats, et que le Berry fut évangélisé par saint Ursin au 1^{er} siècle.

¹ *Les origines de l'Église de Tours*, par M. Casimir Chevalier, p. 2. — S. Gregor. Turon., *de Gloria martyr.*, lib. I, c. LXVI; *de Gloria confess.*, c. LXXX.



II^e APPENDICE.

LES PROPHÉTIES MODERNES. — CE QU'IL FAUT EN PENSER.

I.

Plusieurs Associés nous ont écrit pour nous témoigner leur étonnement de ce que le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et la Dévotion qui s'y rattache ne reposaient pas sur un fait surnaturel : une révélation ou une prophétie.

Voici notre réponse :

Puisque, d'après la sainte Église, tout nous vient par Marie ¹, il est naturel que Celle qui a formé de son propre sang le Cœur sacré de Jésus soit la *Dispensatrice* des trésors qu'il renferme.

Il est naturel encore que, à l'époque où ce divin Cœur s'offre au monde pour être son salut, Marie soit invoquée sous un *nom spécial* qui marque sa coopération à cette régénération des âmes et de la Société par le Cœur de son Fils, et à cette nouvelle effusion des grâces dont il est la source ; ce Nom, mis en réserve par la Providence, est celui de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, qui exprime si bien le ministère de la Très Sainte Vierge dans la distribution des dons du Cœur de Jésus. Il n'était donc pas nécessaire que le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fût révélé dans une vision céleste, et que la précieuse Dévotion que nous propageons vînt directement du ciel par un prodige éclatant. Le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* se lie si intimement et si naturellement à la Dévotion au Sacré Cœur de Jésus, qu'il en sort comme la fleur de sa tige, comme le ruisseau de sa source.

Au reste, le Saint-Siège n'a-t-il pas approuvé, par les documents les plus authentiques, ce beau Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et la Dévotion qu'il exprime ? Nous trouvons donc dans cette sanction souveraine plus de garanties que ne pourrait nous fournir une révélation particulière ou une prophétie quelconque.

¹ *Omnia per Mariam.*

Maintenant si nous voulions raconter ce qui nous a été dit, que de choses merveilleuses nous aurions à faire connaître...

Les apparitions de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et les prophéties n'auraient pas manqué si nous ajoutions foi à un grand nombre de nos correspondants. « Un jour, nous écrit-on, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* apparut à N^{***}, du diocèse de... Le Cœur de l'Enfant Jésus était brillant comme un soleil ; d'innombrables rayons s'en échappaient et se concentraient sur Marie. L'auguste Vierge voulait les diriger vers la terre. Hélas ! d'épaisses ténèbres mettaient obstacle à cette diffusion, et *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pleurait. N^{***} lui demande ce que signifiaient ces rayons, ces larmes qu'elle versait et ces épaisses ténèbres. Ces rayons, dit-elle, signifient les grâces que je suis chargée de répandre sur les hommes, mais leurs péchés s'y opposent : voilà l'explication de ma tristesse. »

Une lettre de X^{***} nous dit : « *Notre-Dame du Sacré-Cœur* environnée de gloire et de splendeur m'est apparu debout, sur un globe terrestre. Du Cœur de son Fils jaillissait une source abondante ; mais cette source, au lieu de couler sur l'Europe, semblait se détourner en grande partie de son cours, et tombait en cascade, de roche en roche, pour aller sortir d'un côté tout opposé, où se trouvait un sol aride et brûlé par le soleil. Demandant l'explication de ce mystère, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* me répondit : « Oui, « mon enfant, il y a là un mystère de justice et d'amour. Les chré-
« tiens ont abusé des dons du Cœur de mon Fils ; ses grâces sont
« repoussées... Eh bien ! elles prennent une autre direction et vont
« vers les peuples idolâtres, où elles trouveront plus de docilité et
« de correspondance. »

L'année dernière, un excellent prêtre nous écrivait ce qui suit : « Dans ma paroisse, j'ai une âme privilégiée. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* lui apparaît souvent... Le 25 du mois de mars dernier, elle la vit, environnée des Anges, au sein d'une lumière éclatante ; elle était comme dans un monde supérieur. La terre paraissait ensevelie dans une obscurité profonde. Un faible rayon, traversant un point de cette obscurité, laissait entrevoir un spectacle étrange. Des reptiles de toutes sortes s'agitaient en sens divers, et paraissaient tout envahir. On aurait dit qu'ils étaient maîtres du monde que nous habitons. Cette armée d'un nouveau genre était commandée par des dragons ailés et des monstres à figures humaines. Au milieu des cris tumultueux qui perçaient les airs, elle entendait des voix harmonieuses qui montaient vers le ciel. Plus le concert se continuait, plus l'issue qui donnait passage au rayon de lumière s'élargissait ; peu à peu l'obstacle s'évanouit.

« La lumière devint alors resplendissante, et remplaça totale-

ment les ténèbres ; les reptiles avaient disparu. De tous les points de la terre s'éleva l'hymne de la reconnaissance, et les Anges vinrent se mêler à ce chant du triomphe.

« La voyante demandant l'explication de cette vision, *Notre-Dame du Sacré-Cœur* lui répondit : « Ma fille, cette lumière dans
« laquelle tu me vois plongée, c'est la figure de la grâce dont le
« Cœur de mon Fils est la source ; ces ombres qui couvrent la
« terre, représentent le mal qui a tout envahi ; ces reptiles et ces
« monstres sont les sectaires des sociétés secrètes qui règnent par-
« tout en maîtres absolus : ce faible rayon qui permet aux justes de
« voir ce qui se passe dans ces régions qu'ils habitent, est une fa-
« veur insigne que j'ai pu leur obtenir par ma puissante interces-
« sion ; ces voix harmonieuses sont les prières des âmes pieuses
« qui, montant par moi vers le Cœur de Jésus, ont forcé la fissure
« de s'agrandir pour laisser descendre la grâce avec plus d'abon-
« dance ; enfin, cette lumière qui inonde le monde, c'est le triomphe
« de l'Église, c'est la conversion des âmes, c'est la joie, c'est la paix,
« c'est le bonheur. »

Que de révélations, que de visions, que de communications données comme célestes, regardant la Dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, nous pourrions rapporter encore, mais nous devons être circonspects et prudents. Puisque l'occasion se présente, disons donc un mot des prophéties modernes.

II.

Jamais siècle, peut-être, n'a vu circuler autant de prophéties que le nôtre. A d'anciennes prédictions, que des mains habiles ont su rajeunir, beaucoup de nouvelles sont venues se joindre, et forment de nombreux volumes. Aujourd'hui, chaque diocèse, pour ainsi dire, possède son *Extatique*, et bientôt chaque paroisse aura sa *Voyante*. De tous les côtés, on nous annonce des événements heureux ou malheureux, selon les circonstances. On va jusqu'à leur assigner une époque déterminée, et souvent une date précise. Cette époque coïncide toujours avec la nôtre, cette date est ordinairement l'année que nous traversons ; et si les prévisions sont déjouées, les raisons ne manquent jamais pour les remettre à un autre temps plus ou moins rapproché.

Cette soif du merveilleux, il faut en convenir, a toujours existé. La fièvre de connaître les secrets de l'avenir n'est pas une maladie

nouvelle. Il y a quatre siècles, le pieux Gerson s'en plaignait déjà, et dans son *traité de la distinction des fausses et des vraies révélations*, il établit solidement que « cette curiosité affaiblit le bon sens et met la foi des faibles en danger. »

A l'heure qu'il est, nous sommes en pleine *épidémie prophétique* ; et le fléau tend encore à faire de nouveaux progrès. Des libraires spéculateurs et intéressés s'emparent de ces faits, les acceptent sans contrôle, les entassent dans des livres et les jettent avec empressement dans le public, toujours avide de ces nouveautés.

J'ai sous les yeux un *prospectus* dans lequel je lis ces lignes : « *Grand Phare prophétique* » « *Tableau de l'avenir d'après les voyantes modernes... Ce tableau décrit les grands événements de l'avenir jusqu'au xx^e siècle..... Aucun français, digne de ce nom, aucun catholique ne peut, à cette heure, se dispenser de s'instruire sur l'immensité des prochaines catastrophes qui frapperont la France, l'Église et la Papauté, etc...* »

Toutes ces prédictions sont-elles authentiques ? Il est permis d'en douter.

Mais ce que l'on peut dire, c'est que le don de prophétie n'a pas disparu de la sainte Église. Dieu peut, quand il le juge à propos, révéler aux hommes ses desseins et leur faire connaître l'avenir.

Saint Paul, dans son épître aux Thessaloniens, recommande de ne pas dédaigner les prophéties : *Prophetias nolite spernere*, mais il ajoute qu'il faut les examiner, les éprouver, *omnia autem probate*.

Et saint Jean, de son côté, nous dit : « Ne croyez pas à tout esprit ; assurez-vous s'il vient de Dieu, car il y a de faux prophètes¹. »

Qui doit faire cette épreuve ? ... Les juges ordinaires de la foi, c'est-à-dire les Evêques. C'est à eux qu'il appartient d'apprécier et de juger les faits surnaturels qui se passent dans leurs diocèses ; et s'ils croient nécessaire ou prudent de ne pas en parler, de ne pas les approuver, il y aurait témérité à les publier, sans leur autorisation.

Il est si facile de s'égarer dans une affaire aussi délicate, et de prendre pour une inspiration divine, une apparition céleste, une communication surnaturelle, ce qui n'est que l'effet d'une hallucination, d'une imagination vive, ardente, passionnée, ou d'une pieuse rêverie. Qui ne connaît l'extrême sensibilité de certaines femmes, la délicatesse de leur constitution, parfois la vivacité de leur exaltation, l'action prodigieuse que les nerfs exercent souvent sur elles, et leur excessive impressionnabilité ; joignons à cela leur

¹ *Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint, quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum. (I Joan. iv, 1.)*

amour du merveilleux, leur tendance à se croire l'objet de certains privilèges, et nous comprendrons facilement qu'elles puissent quelquefois, même avec une solide piété et les meilleures intentions, être le jouet d'illusions ou des ruses du démon.

Aussi le septième Concile de Latran, dans sa première constitution, prononce-t-il l'anathème contre ceux qui se font les propagateurs de prophéties et de révélations non approuvées par l'Évêque.

Le saint Concile de Trente, dans son décret sur le culte des Saints, se montre aussi sévère et édicte la même peine.

Mais quelles règles devons-nous suivre dans cette grave question ?

Voici celles que nous tracent les théologiens :

1^o Aucun miracle ne doit être admis comme tel, aucune prophétie ne saurait être propagée sans l'assentiment de l'Autorité ecclésiastique.

2^o Quand un fait ne présente pas des caractères clairement divins ou diaboliques, il faut suspendre son jugement.

3^o Quand l'Église s'est prononcée sur la valeur d'une révélation, d'une guérison surnaturelle ou d'une prophétie, il faut accepter pleinement sa décision.

4^o Si l'Ordinaire donne l'*Imprimatur* à des livres contenant des faits merveilleux ou des prophéties, nous devons considérer ces livres comme ne renfermant rien contre la foi ni contre les mœurs : cet *Imprimatur* ne garantit, en aucune manière, l'authenticité des faits rapportés, et ne nous impose point l'obligation d'y adhérer.

III.

Nous ne sommes pas tenus d'ajouter foi aux prophéties que l'Église n'a pas approuvées, c'est vrai, nous dira-t-on ; mais, si nous le voulons, sommes-nous libres d'y croire ?

Nous pouvons ranger les prophéties modernes en trois catégories :

1^o Celles dont l'authenticité est douteuse et qui précisent les dates ou l'époque de leur accomplissement ;

2^o Celles qui sont dues à des personnages connus par leur piété ;

3^o Celles qui ont été faites par des saints canonisés.

Les premières ne sauraient avoir aucune valeur ; souvent elles sont l'œuvre de mystifications ou d'imaginations malades, quand elles n'ont pas le démon pour auteur.

On comprend le danger qu'il peut y avoir et pour la dignité de la Religion et même pour la foi, à accréditer de pareilles prophéties. Il ne faut pas cependant les confondre avec les prédictions fondées sur des inductions ou des connaissances historiques, qui permettent à leurs auteurs d'annoncer l'avenir, dans une certaine mesure. Ainsi un homme versé dans les saintes Écritures et dans l'histoire de l'Église, en voyant les crimes qui se commettent, le débordement des mœurs, le mépris universel de Dieu et de sa loi, peut, à coup sûr, prophétiser des calamités, et des calamités d'autant plus effroyables que l'iniquité est plus audacieuse et plus étendue. Il peut aussi prédire avec assurance le triomphe de la Religion dans un temps plus ou moins éloigné.

L'abbé Margotti, en suivant d'un œil observateur la marche des événements, comprit, en homme politique, où ils devaient fatalement aboutir ; et, le 23 septembre 1866, il annonçait dans un journal de Turin, la chute de Napoléon III, comme Joseph de Maistre avait prophétisé celle de Napoléon I^{er}. Il terminait son article, en recommandant à ses lecteurs de garder soigneusement le numéro qui le contenait, afin de vérifier la justesse de ses conclusions. Heureux de ce succès, il se crut, sans doute, inspiré ; et, en septembre 1870, il prédit dans les mêmes termes et avec la même assurance, dans *l'Unità cattolica*, le renversement du gouvernement italien et le triomphe final de Pie IX..... Sa prophétie, cette fois, resta sans effet. Cette fausse prédiction nous donne le droit de conclure que si parfois des hommes instruits et sagaces peuvent pronostiquer l'avenir, il leur arrive souvent aussi de se tromper. En tout cas, de pareilles prévisions n'ont rien de surnaturel.

Examinons maintenant les prophéties dues à des personnages connus par leur piété, fixant des dates ou des époques approximatives.

Ces prophéties, sans doute, ne doivent pas être rejetées aussi facilement que les précédentes, mais il faut bien se garder cependant d'ajouter une foi trop prompte aux événements qu'elles annoncent.

D'abord, on n'est pas sûr, malgré les apparences, de la sainteté réelle des personnages qui se disent inspirés. Que de prétendues voyantes ont été le jouet de leur imagination ou l'instrument du démon !

Le Père Saint-Jure cite l'exemple d'une religieuse qui trompa tout son siècle et les esprits les plus éminents de son temps, par des prodiges surprenants attribués à sa vertu, tandis qu'ils n'étaient que l'œuvre de Satan, comme elle le déclara aux juges ecclésiastiques chargés de l'interroger.

A toutes les époques un peu saillantes de notre histoire, la France fut inondée de prophéties de tout genre, qu'on ne manquait jamais de donner comme authentiques. En 1870, les Prussiens font le siège de Paris ; une héroïne, venue du Sud-Est de la France, se dit envoyée de Dieu ; elle prophétise la délivrance de la capitale et la défaite de l'armée ennemie ; elle pénètre jusqu'au général en chef pour lui transmettre les ordres du ciel ! Les âmes pieuses espèrent, et attendent avec confiance le résultat de cette mission qu'on dit être divine. Qu'est-il arrivé ? Une amère déception.

Qui n'a entendu parler de la fameuse Prophétie de Blois ? Elle annonçait le salut de la France et le triomphe de l'Église. La capitale assiégée par l'étranger devait être délivrée, etc., etc.

Tous ces événements étaient annoncés pour l'année 1870 ou 1871, M. l'abbé X... s'en portait garant... Le monde pieux y croyait généralement. Quelle mystification !

En 1876, de pieuses religieuses nous communiquèrent une prophétie. Elle était faite, disait-on, par une sainte fille, favorisée de plusieurs apparitions de la Très Sainte Vierge. Tout était merveilleux dans sa vie, depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort, qui arriva en 1877.

Cette prophétie, après avoir annoncé avec précision la révolution de 1830 et celle de 1870, disait que la persécution religieuse irait en augmentant, pendant *dix ans*, et qu'alors aurait lieu le triomphe de l'Église. Elle fut imprimée, en 1878, dans un livre sérieux ; et les documents qu'on citait à l'appui, semblaient dissiper tous les doutes. Ce livre, nous l'avons parcouru ; il nous fit impression. Beaucoup attendaient avec impatience l'époque déterminée, 1880. Plusieurs même avaient ajourné des projets importants pour les années suivantes, tant ils comptaient sur ces prédictions.

Eh bien, qu'est-il arrivé ? Au lieu de la paix et du triomphe nous avons eu l'expulsion des religieux, la fermeture de leurs chapelles, la laïcisation des écoles et des hôpitaux, la guerre au Christ et à la religion, les séminaristes envoyés à la caserne, le droit d'accroissement, etc.

Qui pourrait compter toutes les prophéties mises en circulation dans ces derniers temps, annonçant, comme choses certaines, la restauration d'Henri V sur le trône de France, la délivrance de Pie IX et le triomphe de l'Église ? Henri V est mort dans l'exil, Pie IX s'est éteint dans sa prison du Vatican, et l'Église est plus que jamais en butte à la persécution.

Que dire des prophéties attribuées aux Saints ? D'abord elles sont rares ; de plus, saint Thomas affirme que les Saints eux-mêmes

peuvent quelquefois se tromper dans les prédictions qu'ils font. Les Saints qui reçoivent des communications surnaturelles ne sont point, par le seul fait de cette faveur, préservés de toute erreur. Ils peuvent se tromper en comprenant mal ce qu'ils voient ou entendent ; ils peuvent être dupes des illusions du démon ; ils peuvent mêler, sans le vouloir, leurs propres idées à celles qui viennent de Dieu ; ils peuvent rendre d'une manière inexacte ce qui leur a été révélé. Il faut remarquer d'ailleurs que les prédictions sont assez souvent conditionnelles, et que leur accomplissement dépend de la manière dont les conditions sont remplies. Aussi l'Église, lorsqu'elle approuve les révélations privées, ne fait autre chose que déclarer, après mûr examen, qu'on peut les publier pour l'édification des fidèles, et qu'elles s'appuient sur des preuves assez solides pour qu'on les croie pieuses. Les écrivains sacrés ont eu seuls le privilège de l'infailibilité pour recevoir les inspirations divines et pour les transmettre aux autres.

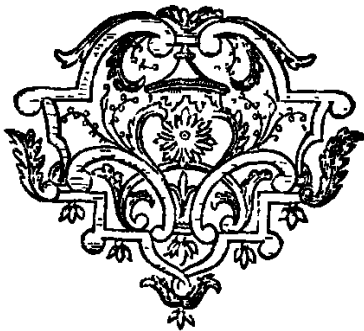
En 1847, vivait à Rome une sainte âme... Elle avait 18 ans lorsque Pie IX monta sur le trône pontifical ; jouissant d'une parfaite santé, elle s'offrit en victime pour lui. Immédiatement elle fut saisie d'une maladie inconnue qui la cloua sur un lit de douleur jusqu'à sa mort : sa vie ne fut qu'un long martyre. Les extases étaient fréquentes. Toute la société romaine allait s'édifier auprès d'elle. Emporté par le courant, nous nous trouvons un jour au chevet de son lit ; c'était en 1867, elle avait un ravissement ; ayant repris ses sens, elle nous raconta des choses merveilleuses. Trois fois la semaine, le Souverain Pontife, disait-on, faisait demander de ses nouvelles. Dans une audience particulière, nous obtenons du Pape la permission de dire la Messe dans l'oratoire de la voyante. De son lit, elle apercevait le prêtre à l'autel. Nous lui portâmes la sainte Communion, elle paraissait en extase ; à notre approche, elle eut un tressaillement, et la sainte Eucharistie se plaça, pour ainsi dire, d'elle-même sur ses lèvres. Elle avait la réputation d'une sainte, et cette réputation, je le crois, était méritée. Quand on l'interrogeait sur les malheurs de l'Italie et sur la spoliation du Saint-Père, elle affirmait que tout rentrerait dans l'ordre, et que Pie IX verrait le triomphe !!! Hélas !

La vénérable Anne-Marie Taïgi, de sainte mémoire, n'avait-elle pas prédit, elle aussi, comme Marie Lataste, que les plans de l'impiété révolutionnaire, en ce qui concerne Rome, ne réussiraient jamais ? Elle avait également prophétisé le triomphe final de Pie IX ! On sait ce qui est arrivé.

De tout ce qui précède on peut conclure que Dieu ne se révèle pas à ses créatures aussi souvent qu'on le dit, et que les véritables

voyantes sont plus rares qu'on ne pense ; en second lieu, que la divulgation ou l'acceptation trop facile de toutes les révélations ou prophéties modernes, non revêtues des caractères d'authenticité requis, et non sanctionnées par l'Église, est imprudente, dangereuse même, et peut, comme le dit Gerson, « affaiblir le bon sens, et mettre la foi des faibles en danger. »

A. M. S. C. J. G.





III^e APPENDICE.

PLURALITÉ DES MONDES HABITÉS ¹.

Faut-il restreindre la vie à la terre que nous foulons aux pieds, ou l'étendre à ces mondes prodigieux qui roulent dans l'espace ? Beaucoup de savants et de théologiens distingués partagent ce dernier sentiment. La question mérite donc d'être étudiée.

Si notre globe n'est pas le seul qui ait le privilège de posséder des êtres capables de connaître et de louer leur Auteur, Dieu paraîtra plus grand dans ses œuvres, et ses divins attributs resplendiront davantage. Si, au contraire, l'homme est le but unique de l'univers, il faut en conclure que ces myriades d'étoiles fixes, soleils immenses suspendus dans l'espace à des distances incommensurables et dont le plus grand nombre restera probablement à jamais invisible, ne sont là que pour attirer un moment nos regards distraits ou pour servir aux observations de quelque astronome.

Ceux qui ne goûtent pas cette dernière opinion, et ils sont nombreux, affirment que la science moderne, la sagesse de Dieu et la religion autorisent à croire à l'habitabilité des mondes.

I.

La création ne s'étend pas seulement à la terre que nous foulons et à ces millions de luminaires qui frappent nos sens et que le génie de l'homme peut découvrir, au moyen des instruments que la science met à sa disposition ? Évidemment non. Car au delà de ces nébuleuses stellaires, poussière étincelante dont les grains sont autant de soleils volumineux, au delà, dis-je, de tous ces mondes visibles, s'en trouvent d'autres plus nombreux encore qui se perdent dans l'infini et qui se comptent par myriades de myriades ².

¹ Voir le chap. iv, L'Immaculée-Conception, § IV.

² La science compte jusqu'à 2.500 *nébuleuses*. La voie lactée, qui n'est qu'une nébuleuse, ne renferme pas moins de *deux-huit millions* d'étoiles. (W. Herschel, Flammarion, *Merveilles célestes*.)

Aujourd'hui les étoiles composées, de la première à la troisième grandeur inclusivement, sont évaluées à 43 millions ; et l'étoile la plus rapprochée de nous est à 8 trillions et demi de lieues environ. *Sirius* est à 52 trillions ; l'étoile *polaire*, à 73 trillions 948 milliards de lieues ; la *chèvre*, à 170 trillions 392 mille millions de lieues, et cette dernière n'est pas encore la plus éloignée ¹.

Qu'est donc la terre au milieu de ces incalculables créations ? Un point dans l'immensité ! une goutte d'eau dans l'Océan !

Si encore la terre était le globe le plus volumineux, le plus important de tous ceux qui existent, celui qui fait tout mouvoir dans la sphère céleste et de qui tous les astres dépendent, elle aurait peut-être le droit de revendiquer pour elle seule le privilège de l'intelligence et de la vie. Mais il n'en est pas ainsi. Comme une esclave elle est sous le joug d'un maître, le soleil, dont elle subit la domination absolue. Elle reçoit tout de lui : la lumière, la chaleur, la fécondité. Elle est comme un atome devant cet astre roi, dont le volume est à peu près *un million quatre cent mille fois* plus gros que le sien ². Que dirons-nous de *Sirius* qui est *4860 fois* plus volumineux que le soleil lui-même ³ ?

Au moins, la terre a-t-elle l'avantage sur les autres planètes qui, comme elle, gravitent autour du soleil et le reconnaissent pour leur souverain ? Non, elle n'occupe parmi elles que le quatrième rang. Ainsi *Uranus*, par exemple, est *82 fois* plus considérable et *18 fois* plus étendu en surface, il a *six lunes* qui éclairent ses nuits ; *Jupiter* est *14 cents fois* plus volumineux que la terre et possède *quatre* brillants satellites ⁴.

Mais ce n'est pas tout, nous dit la science ; positivement au moyen du *Spectroscope*, invention merveilleuse, on connaît la composition chimique des astres ; on sait que les corps planétaires ont leurs atmosphères, leurs continents, leurs mers, leurs cours d'eau, leurs montagnes et leurs vallées, leurs saisons, leurs jours et leurs nuits, un sol où règne la végétation. L'examen de ces conditions, dit M. C. Flammarion, montre que ces planètes peuvent être habitées aussi bien que notre terre ⁵. « En effet, ajoute-t-il, notre globe n'est pas mieux établi que les autres pour être le siège exclusif de la vie et de l'intelligence. Il n'a aucune prééminence marquée de manière à être le seul monde habité. Les autres planètes ont une importance

¹ W. Herschel. Flammarion, *Merveilles célestes*.

² *La Pluralité des mondes habités*, par M. C. Flammarion, t. II, p. 96.

³ *Les Soleils dans l'infini*, par le même, p. 744.

⁴ *La Pluralité des mondes habités*, par le même, p. 71-101.

⁵ *Les mondes Planétaires*, par le même, p. 106-107.

au moins égale à la sienne dans la destinée générale des systèmes du monde¹. »

Donc les planètes sont habitables ! Mais sont-elles habitées ?

II.

En contemplant l'immensité de l'univers, nous nous écrivons avec le Psalmiste : *Seigneur, que vos œuvres sont belles ! Les Cieux proclament votre puissance et publient vos louanges.* Mais si tous ces millions de millions de mondes, qui se balancent dans l'espace, et qui nous échappent pour la plupart, possèdent des êtres capables de connaître et d'aimer Dieu, qui oserait dire que leur chant d'amour et de reconnaissance ne procurerait pas au Créateur de tant de merveilles une gloire plus grande encore que celle qu'il reçoit dans l'hypothèse contraire ?

Le monde où nous vivons est un corps sphérique et d'une grandeur déterminée ; il occupe sa place particulière dans l'espace. Mais quand nous explorons l'étendue illimitée, pour ainsi dire, de cet espace qui, de toute part, nous environne, nous rencontrons d'autres sphères d'une dimension égale ou supérieure, et d'où notre terre serait invisible, ou, tout au plus, ne paraîtrait que comme un de ces points scintillants qu'on aperçoit sur la voûte étoilée. Pourquoi donc supposer que ce petit coin de terre, petit du moins dans l'immensité qui l'entoure, serait exclusivement le séjour de la vie et de l'intelligence ? Quelle raison de penser que ces globes supérieurs qui se meuvent dans d'autres parties de la création et que la science affirme être des mondes, sous le rapport des dimensions, du climat, de la composition chimique et de la constitution physique, ne sont pas aussi des mondes sous le rapport de l'usage et de la dignité ! N'est-il pas aussi rationnel que chrétien de penser que Dieu, créateur de tous les êtres, infini dans sa sagesse comme il l'est dans sa puissance, n'a pas appelé à l'existence ces magnifiques demeures pour les laisser inhabitées ?

Quand nous sommes sur les bords de la mer et que nous portons nos regards vers une côte éloignée, nous ne voyons qu'une bande bleuâtre qui s'étend obscurément à l'horizon dans le lointain. La distance nous empêche d'apercevoir la richesse de son paysage et d'entendre le bruit de ses habitants. Pourquoi ne pas

¹ *La Pluralité des mondes*, par M. C. Flammarion, p. 214-260.

conclure la même chose des parties encore plus éloignées de l'univers ? Quels que puissent être ces globes planétaires ou stellaires, du point reculé d'observation où nous sommes, pouvons-nous voir autre chose qu'une simple rondeur ? Sommes-nous donc fondés à dire, pour cela, qu'ils ne sont que des solitudes vastes et dépeuplées, que la désolation règne dans toutes les parties de l'univers, hormis celle que nous habitons ; que toute l'énergie des attributs divins s'est épuisée sur un coin insignifiant de ces magnifiques ouvrages, et qu'à cette Terre seule appartient la fleur de la végétation, la faveur de la vie ou la dignité d'une existence raisonnable et immortelle ? Dieu n'a-t-il propagé la vie humaine que sur le petit globe qui nous appartient ? Eh quoi ! il n'y a pas dans nos rivières, dans nos lacs, dans l'océan, une goutte d'eau qui ne soit pleine d'êtres vivants, il n'y a pas un arbre, une plante, un brin d'herbe qui ne possède des animalcules à l'infini ! et il n'existerait rien parmi tant d'astres qui peuplent le ciel !!! Quoi, il n'y aurait d'intelligence suprême et de bonté divine précisément que là où nous sommes ! et dans ces globes rayonnants et innombrables, dans ces champs presque infinis de lumière qui les environnent, il n'y aurait qu'un espace sans vie et pas un seul adorateur ¹ !!!

« Dans quel but, s'écrie John Herschel, devons-nous supposer que les étoiles aient été créées, et que des corps aussi magnifiques aient été dispersés dans l'immensité de l'espace ? Ce n'a pas été, sans doute, pour éclairer nos nuits, objet que pourrait mieux remplir une lune de plus qui n'aurait que la millième partie du volume de la nôtre, ni pour briller comme un spectacle vide de sens et de réalité et nous égarer dans de vaines conjectures. Ces astres sont, il est vrai, utiles à l'homme comme points permanents auxquels il peut tout rapporter avec exactitude, mais il faudrait avoir retiré peu de fruits de l'étude de l'Astronomie pour pouvoir supposer que l'homme soit le seul objet des soins du Créateur et pour ne pas voir, dans ce vaste et imposant appareil qui nous entoure, des séjours destinés à d'autres races d'êtres vivants ². »

« Est-il possible de croire que l'être infiniment sage n'aurait orné la voûte céleste de tant de corps d'une si prodigieuse grandeur que pour la satisfaction de nos yeux, que pour nous procurer une scène magnifique ? Aurait-il créé ces soleils innombrables uniquement afin que les habitants de notre petit globe puissent contempler au firmament ces points lumineux dont même la plus grande

¹ *Le Dogme chrétien et la Pluralité des mondes habités*, par l'abbé Pioger, p. 46.

² J. Herschel, *Traité d'Astronomie*, t. VIII, § 572.

partie est si peu remarquée ou nous est tout à fait insensible ? On ne saurait se faire une telle idée, si l'on considère qu'il y a partout dans la nature une admirable harmonie entre les œuvres de Dieu et les fins qu'il se propose, et que, dans tout ce qu'il fait, il a pour but non seulement sa gloire, mais encore l'utilité et le plaisir de ses créatures. Aurait-il donc créé des astres qui peuvent darder leurs rayons jusque sur la terre, sans avoir aussi produit des mondes qui puissent jouir de leur bénigne influence ? Non ; ces millions de soleils ont chacun, comme notre soleil, leurs planètes particulières, et nous entrevoyons autour de nous une multitude inconcevable de mondes servant de demeure à différents ordres de créatures, et peuplés comme notre terre d'habitants qui peuvent admirer et célébrer la magnificence des œuvres de Dieu¹. »

Ainsi donc la science contemporaine et la sagesse divine nous portent à croire que ces myriades de mondes, qui sont des millions de fois plus volumineux que le nôtre, sont habités par des êtres capables de connaître et d'adorer leur Auteur. Et Dieu, dans sa tendresse de Père et dans sa puissance infinie, a dû leur donner des corps et des organes appropriés aux milieux dans lesquels ils vivent soit pour résister à l'intensité d'une chaleur extrême, soit pour braver les rigueurs d'un climat glacial.

Il nous reste maintenant à démontrer que la pluralité des mondes n'est point en contradiction avec l'enseignement de l'Église catholique et le dogme de la Rédemption.

III.

Cette opinion se concilie parfaitement avec nos Livres Saints, et plusieurs textes semblent même l'autoriser².

« J'ai eu mission de la Commission de l'Index romain, dit le savant abbé Moigno, de déclarer formellement à l'auteur de la *Pluralité des mondes habités* que l'Incarnation et la Rédemption ne sont nullement un obstacle à l'existence d'autres mondes, d'autres soleils, d'autres planètes, etc.³ »

Écoutez sur cette question le P. Félix ; il s'adresse à la science

¹ *Leçons de la Nature présentées à l'esprit et au cœur*, par Cousin Despréaux, liv. VIII, consid. 320, 325.

² Ps. VIII ; Job IX, 9 ; II Esd. IX, 6, etc.

³ Cité par M. l'abbé Pioget, *Le Dogme chrétien et la Pluralité des mondes habités*, p. 400.

contemporaine et lui dit : « Voulez-vous que les planètes, les soleils, les étoiles aient leurs habitants capables, comme nous, de connaître, d'aimer et de glorifier le Créateur ? J'ai hâte de le proclamer, le dogme n'y répugne pas. Il ne nie, ni n'affirme rien, sur cette libre hypothèse. L'économie générale du Christianisme regarde la terre, rien que la terre ; elle embrasse l'humanité, rien que l'humanité, l'humanité descendue d'Adam et rachetée par le Christ. En dehors de cette grande économie du Christianisme, atteignant l'humanité adamique, peut-on admettre dans les globes célestes des natures intelligentes qui aient avec la nôtre quelques analogies ? Joseph de Maistre dont l'austère orthodoxie n'est un mystère pour personne, inclinait à le croire ; de grands penseurs, dans la catholicité, y inclinent avec lui ¹. »

Si tous ces mondes existent, qu'ils aient prévarié ou non, rien ne s'oppose à ce qu'ils aient pu, comme le nôtre, participer aux bienfaits de l'Incarnation du Verbe et de son sacrifice sur la croix.

En effet qui pourrait y mettre obstacle ? La puissance de Dieu ? non évidemment ; son amour ? moins encore ; l'éloignement, la séparation des globes ? pas davantage.

Lorsque Notre-Seigneur mourut sur le Calvaire, au commencement de notre ère, l'influence de sa mort bienheureuse s'étendit en arrière, dans le passé, à des millions d'hommes qui n'avaient jamais entendu son nom, et en avant dans l'avenir, à des millions encore qui ne devaient jamais l'entendre ².

Les effets de cette mort régénératrice eurent du retentissement dit le grand Apôtre, jusque dans les profondeurs incommensurables des Cieux.

Le sang du Christ, répandu sur la croix, opéra partout, dans les sphères visibles comme dans les mondes invisibles, la *réconciliation* et la *pacification* ³ : la *réconciliation*, pour ceux qui avaient prévarié, la *pacification*, pour ceux qui, partageant, comme les anges, la colère de Dieu contre les hommes qui l'avaient offensé par leurs péchés, avaient besoin d'être apaisés ⁴.

Et l'Église, interprète infallible de la vérité, ne craint pas d'affirmer que les *astres ont aussi été purifiés par ce même sang qui*,

¹ Le P. Félix, cité par M. l'abbé Pioger, *Le Dogme chrétien*, p. 401.

² Voir *Le Dogme chrétien*, par M. l'abbé Pioger, p. 453.

³ Quoniam in ipso condita sunt universa in cœlis et in terra, visibilia et invisibilia... et omnia in ipso constant... quia in ipso complacuit omnem plenitudinem habitare et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per Sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt. (*Coloss.* 1, 20). — Proponuit instaurare omnia in Christo quæ in cœlis et quæ in terra sunt. (*Éphes.* 1, 10.)

⁴ S. J. Chrys. — Voir le comment. d'Allioli ; Ép. de S. Paul aux Colossiens, chap. 1, 20.

comme un fleuve de vie, s'est échappé des plaies sacrées du Sauveur ¹.

« Quoiqu'elle ne rayonnât que dans la cité sainte, la Rédemption s'étendit aux terres les plus éloignées et à toute race vivant dans l'ancien et le nouveau monde. La distance dans le temps ou dans l'espace n'atténua point sa vertu salutaire. Ce fut une force *insaisissable par les pensées créées* que la distance ne modifia point. Toute-puissante pour le Larron sur la croix, en contact avec la Source divine, elle conserva la même puissance en descendant les âges, soit pour l'Indien ou le Peau-Rouge de l'Occident, soit pour l'Arabe sauvage, ou l'Océanien de l'Orient. Par une puissance que nous ne comprenons pas, le Père céleste étendit jusqu'à eux son pouvoir salutaire. Or, émanant de la planète moyenne du système, c'est-à-dire de la terre, peut-être parce que cette dernière le réclamait davantage, pourquoi cette puissance n'aurait-elle pu s'étendre à des races planétaires du passé, lorsque le jour de leur Rédemption fut venu, et à celles de l'avenir, lorsque la mesure des temps sera comblée ². »

« Supposons, ajoute le savant anglais, qu'après la Rédemption accomplie, la terre, par suite d'un cataclysme affreux, fût séparée en deux parties, et que ces parties aient été emportées dans l'espace, à des distances incommensurables, est-ce que ces deux mondes qui autrefois n'en faisaient qu'un et qui continuent à subsister avec leurs habitants, ne continueraient pas à recevoir le bienfait du salut? Personne n'oserait soutenir le contraire ³. »

Tous ces soleils qui roulent au-dessus de nos têtes étant l'œuvre de Dieu, comme notre planète, leurs habitants, s'ils en possèdent, sortent également de ses mains divines. Les ayant doués d'intelligence pour le connaître, l'adorer et le bénir, rien donc ne s'oppose à ce qu'il leur fasse une application spéciale des mérites du sang de son divin Fils, pour les purifier de leurs crimes et les rendre dignes d'un bonheur éternel. Et s'ils se sont conservés dans l'innocence, s'ils ont toujours vécu dans la justice originelle, nous pouvons affirmer encore que Dieu n'a pu les abandonner; il dut très probablement se communiquer à eux comme il se communiqua à nos premiers parents, au jour de la création, en leur révélant les grandeurs de leurs destinées, comme aussi les mystères de sa puissance et de son amour.

Pourquoi ne les aurait-il pas instruits, soit par lui-même, soit par des messagers célestes, de la révolte d'Adam, des tristes consé-

¹ Terra, pontus — Astra, mundus — quo lavantur flumine. (*Hym. in temp. Pass.*)

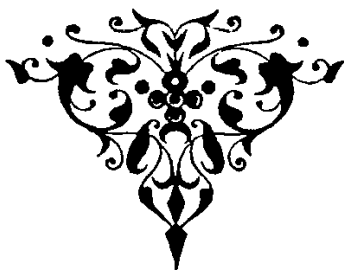
² David Bruwster, cité par M. l'abbé Pioger, *Le Dogme chrétien*.

³ *Id., ib.*

quences qui en résultaient pour sa race, et de l'Incarnation de son Verbe pour la restauration de toutes choses dans le monde des esprits et des corps ? Rien ne répugne à le croire. Rien ne s'oppose non plus à admettre que les Anges, qui avaient un commerce aussi fréquent que familier avec le premier homme et la première femme sous les ombrages de l'Éden, aient également visité les habitants des autres mondes et conversé avec eux.

Il est donc vraisemblable que chacun de ces nombreux luminaires qui se balancent dans l'immensité des cieux, soit le théâtre de hautes et divines communications, qu'un chemin ouvert aux messagers de Dieu s'y soit partout maintenu, que leurs habitants soient admis à prendre part aux méditations et aux contemplations des Anges, qu'ils aient l'esprit familiarisé avec le mystère de l'Incarnation du Verbe au sein de la création, et qu'ils en connaissent les sublimes desseins.

Ah ! comme il est bien plus beau, bien plus grand et plus digne de Dieu, cet univers habité par des êtres intelligents, capables de connaître, d'aimer, de servir le Créateur ! Qui dira le nombre et le degré de sainteté de ces élus que les astres envoient au ciel ? S'ils sont appelés à la grâce et par la grâce à la gloire, quelle monde de merveilles ! Mais ce monde n'est rien en comparaison de Marie. Elle seule a reçu plus de grâces, plus de vie divine que tous les Anges, que tous les prédestinés quels qu'ils soient.





IV^e APPENDICE.

ARCHEVÊCHÉ
DE
BOURGES

Bourges, le 26 juin 1895.

Mon cher Père,

Votre NOTICE, *telle* que vous me la communiquez, est claire, nette et vraie. Mais je ne comprends pas le motif pour lequel elle ne serait pas livrée à la grande publicité. Car en acceptant, dans son texte et dans son esprit, le dernier Décret qui ordonne de ne plus se servir, même pour le culte privé, du premier modèle, vous donnez un exemple excellemment salutaire d'obéissance absolue au Chef suprême de la sainte Église, qui ne peut qu'être à l'honneur de votre chère Congrégation, et qui serait une leçon dont notre siècle a malheureusement tant besoin !

Du fond du cœur, je ne saurais trop vous louer, et affirmer au Très Saint Père tout ce que votre noble conduite a de méritoire.

A vous, mon cher Père, et à votre Œuvre, avec mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† J. PIERRE,
Archevêque de Bourges.

LES DEUX STATUES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

On fut étonné, sans doute, de voir deux statues de formes différentes représenter le même objet et traduire la même pensée. On se demandait d'où venait cette divergence, qui semblait jeter la confusion dans les esprits, et pourquoi le modèle d'Issoudun si aimé et seul en usage, pendant vingt ans, dans l'Association, ne l'est plus? C'est pour répondre à ces questions que nous avons tracé les lignes suivantes.

PREMIÈRE STATUE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.

Quand le beau Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* fut inspiré, il fallut rendre sensible à tous les regards la Dévotion qui s'y rattachait. Les Missionnaires du Sacré-Cœur firent alors exécuter, par un des plus habiles sculpteurs de Paris, une statue en marbre de Carrare, vrai chef-d'œuvre d'art¹. Pie IX, de sainte mémoire, la couronna, le 8 septembre 1869, par les mains de Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, en présence de 15 Evêques, de 500 Prêtres et de 30,000 étrangers accourus de tous les côtés. Un mot d'explication de cette merveilleuse représentation nous en dira plus que tous les discours.

Ce qui fixe d'abord notre attention, dans cette admirable statue, c'est Marie. Elle s'offre à nous sous les dehors aimables d'une Vierge Mère dans l'extase de la prière et de l'amour, écrasant sous son pied vainqueur la tête du serpent infernal. Nous reconnaissons en elle la Femme, prédite par Dieu lui-même, au moment de la chute originelle, et annoncée par les Prophètes comme devant enfanter le Sauveur du monde. Ses yeux se portent, avec une ineffable tendresse, sur Jésus, le fruit béni de son incomparable Virginité. C'est l'épouse des Cantiques, oubliant tout ce qui l'entoure pour s'écrier dans le saisissement de la joie : « Je l'ai trouvé

¹ Cette statue n'était que la reproduction fidèle d'un superbe vitrail que nous avons commandé en 1868 à M. Lobin, de Tours, pour notre église lors de l'inauguration de la Dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur.

le bien-aimé de mon âme, *inveni quem diligit anima mea* ¹. Il est l'objet de mon éternelle contemplation, je le retiens auprès de moi et ne le laisserai plus aller : *Tenui eum nec dimittam* ². Des liens indissolubles m'attachent à lui ; il a entendu cette prière que je lui ai faite : Mon Fils, donnez-moi votre Cœur : *Præbe, Fili mi, Cor tuum mihi* ³. Donnez-le-moi, avec tous ses trésors, afin que je les répande sur les hommes, grands et petits, riches ou pauvres, justes ou pécheurs, car tous sont mes enfants. » Puis, étendant les mains vers la terre, elle nous invite à nous adresser à elle : « Ayez confiance, nous dit-elle, avec moi se trouvent les richesses et la gloire : *Mecum sunt divitiæ et gloria* ⁴. Les biens que je possède et que je vous offre l'emportent sur l'or le plus pur et sur le diamant le plus précieux : *Melior est enim fructus meus auro et lapide pretioso* ⁵. Ces biens, qui forment mon domaine, c'est Jésus et son Cœur, fruit béni de mon chaste sein : *Fructus meus*. Aussi quiconque viendra m'implorer trouvera la vie et obtiendra de Dieu son salut : *Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino* ⁶. »

Mais devant l'auguste Vierge une autre figure frappe nos regards, c'est Jésus enfant, le Verbe fait chair par amour pour nous, le Fils de Dieu reconnaissant Marie pour sa Mère. Il est là debout, à l'âge de douze ans, âge qu'il a choisi pour enseigner, dans le Temple, les Docteurs de la Loi. Il se montre à nous avec toutes les amabilités de son enfance et toute la majesté de sa nature divine.

D'une main il présente au ciel et à la terre, aux hommes et aux Anges, aux siècles passés et aux siècles futurs, à nous et à sa Mère, son Cœur, véritable fournaise d'amour, *fornax amoris*, source de toutes les grâces, *fons omnium gratiarum*, centre et roi de tous les cœurs, *Rex et centrum cordium*, objet de tous les hommages et de toutes les adorations.

De l'autre main, et d'un geste expressif que la plume ne peut rendre, il montre Marie. Que va-t-il dire, ce divin Docteur ? Écoutons : « Voici ma Mère et la vôtre ; c'est de son sang virginal que mon corps fut formé et par là même mon Cœur adorable : elle peut l'ouvrir à son gré, car je lui en ai donné la clef. Aussi je la proclame non seulement la Dépositaire, mais encore la Dis-

¹ *Cant.* III, 4.

² *Id.*, *ibid.*

³ *Prov.* XXIII, 26.

⁴ *Parab. Sal.* VIII, 9.

⁵ *Id.*, *ibid.*

⁶ *Id.*, *ibid.*

pensatrice de tous ses trésors : *Thesaurizaria gratiarum ejus*¹ ; *Dispensatrix omnium gratiarum*². Voilà pourquoi je désire qu'on s'adresse à elle pour les obtenir ; c'est la loi que j'ai établie : *Totum nos habere voluit per Mariam*³. Aussi lui ai-je conféré le Pouvoir de les distribuer à qui elle veut, quand elle le veut, de la manière qu'elle le veut et autant qu'elle le veut : *Quibus vult, quando vult, quomodo vult, et quantum vult*⁴. »

Voilà l'explication sommaire du beau Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et de la Statue d'Issoudun qui la représente.

II.

Cette statue fut reproduite, à l'infini, en gravure, en sculpture, en peinture, sous toutes les formes et dans toutes les dimensions. Le commerce, par esprit de spéculation, s'en empara, sans aucun droit, et la répandit dans le monde entier. Par malheur, il ne la reproduisit pas toujours fidèlement. Des contrefaçons altérèrent sensiblement ou plutôt défigurèrent le type si beau, si expressif, si théologique que nous venons de décrire. Elles représentaient l'Enfant Jésus dans un âge trop tendre et dans une attitude malséante pour la majesté du Fils et pour la dignité de la Mère.

Ces représentations inconvenantes malédifiaient les fidèles ; d'ailleurs certains esprits exagérés, comme il s'en trouve toujours, interprétaient le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* et la pose de l'Enfant Jésus aux pieds de sa Mère dans un mauvais sens. D'après eux, la Sainte Vierge aurait sur le Cœur de Notre-Seigneur un pouvoir *indépendant*, un empire *absolu* ; or ceci est évidemment contraire à l'enseignement de l'Église et bien éloigné de la pensée de ceux qui ont propagé les premiers la nouvelle dévotion. Le Souverain Pontife, pour obvier à ces abus, introduits surtout en Pologne, crut devoir prendre une mesure radicale, annoncée pour la première fois dans une lettre particulière à l'Évêque de Przemysl (Galicie, Autriche), en réponse à une consultation adressée par ce prélat à la Congrégation du Saint-Office.

Son Éminence le Cardinal Patrizi, à la date du 25 février 1875,

¹ *Bib. a S. Laur., de Laud. B. M. V.*, lib. II, c. 1.

² *S. Bern. Sen., pro fest. V. M.*, s. 13, n° 2, c. III, de *Exalt. B. V.*

³ *S. Bern., Serm. de Aqueduct.*, n° 7.

⁴ *Id., Serm. pro fest. Nativ. B. M.*, cap. VIII, art. 1, n. 5.

répond donc à l'illustre consultant : 1^o que, pour écarter les abus signalés plus haut, il doit conserver dans la traduction polonaise, comme on doit le faire dans toutes les langues, le sens exact de l'invocation française : *Notre-Dame du Sacré-Cœur* ; 2^o que, dans le même but et pour éviter toute équivoque, le Souverain Pontife avait donné l'ordre (*mandavit*) qu'à l'avenir (*in posterum*) les images et statues destinées au culte (*cultui dicandæ*) représenteraient l'Enfant Jésus sur les bras de sa Mère et non devant elle ¹.

III.

La lettre du Cardinal, n'étant adressée qu'au seul Évêque de Przemyśl, on pouvait croire que les prescriptions du Saint-Père ne regardaient que son diocèse et n'étaient point imposées à l'universalité des chrétiens. Cependant la réponse du Saint-Office fut *instantanément* publiée par tous les organes de la presse catholique, bien avant que Mgr de Bourges et les Missionnaires du Sacré-Cœur en eussent connaissance, et elle eut un immense retentissement dans le monde entier.

Des hommes animés d'un zèle outré, croyant voir dans cette réponse une condamnation implicite de la Statue d'Issoudun, commencèrent à lui déclarer une guerre ouverte : à les entendre dire, on ne pouvait pas la conserver plus longtemps, il fallait sans retard la mettre de côté, partout où elle se trouvait. De là un grand émoi parmi les innombrables *Associés de Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Les Missionnaires du Sacré-Cœur, on le pense bien, ne pouvaient pas être indifférents à tout ce bruit ; ils étaient dans une étrange et douloureuse surprise, en entendant répéter que leur Statue *approuvée, couronnée par Pie IX, en 1869, était condamnée par le même Pontife, en 1875*. La chose n'était pas possible, il y avait une méprise évidente.

Mgr de la Tour d'Auvergne, qui avait suivi, depuis sa naissance, et favorisé, avec une sollicitude toute paternelle, les progrès de l'Œuvre de Notre-Dame du Sacré-Cœur, partageait l'étonnement

¹ Ut quoque se refert decretum jam editum, quo instantibus probari titulum verbis polonis redditum, quæ significabant : *Regina Cor Iis Jesu*, præscriptum fuit servandam esse invocationem gallicam : *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sub quoque idiomate. Huc demum subsequens Pontificis mandatum ut simulacra seu picturæ cultui dicandæ representare debeant Virginem, Puerum Jesum non ante genua, sed in ulna gestantem. (Voir les Annales de N.-D. du S.-C. Année 1875, mai, p. 98.)

de ses Missionnaires. Pour faire cesser des incertitudes pénibles, il demanda à Rome des explications par la lettre suivante :

« Très Saint Père,

« Avec tout le respect et toute la soumission que je dois à Votre Personne sacrée, et dont, avec la grâce de Dieu, j'espère bien ne me départir jamais, je viens en toute confiance présenter à Votre Sainteté quelques humbles observations, au sujet d'une décision qu'Elle aurait prise récemment concernant les images et *Statues de Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

« Il résulterait des renseignements publiés par plusieurs journaux que Votre Sainteté aurait, en quelque sorte, *désapprouvé* la Statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur, telle qu'elle est vénérée dans le sanctuaire d'*Issoudun*, berceau de la dévotion, et qu'Elle aurait ordonné qu'à l'avenir la Vierge fût représentée portant l'Enfant Jésus sur son bras.

« J'ai lieu de penser, Très Saint Père, que l'image qui a été soumise à Votre Sainteté n'est pas la reproduction *exacte* de celle d'*Issoudun*. — Dans celle d'*Issoudun*, l'Enfant Jésus est représenté à l'âge de 10 à 12 ans, c'est-à-dire, à un âge où il serait difficile de le supposer sur les bras de sa Mère. La statue, en marbre blanc, d'un très grand prix et d'une très belle exécution, est très modeste et très pieuse ; elle inspire la dévotion à tous ceux qui la voient ; elle a été visitée et vénérée par des centaines de mille de pèlerins ; elle est répandue dans plus de 3000 *sanctuaires* ou églises ; elle est connue et honorée par plus de 12 millions d'Associés ; enfin elle a été *couronnée* solennellement au nom du Saint-Père, d'abord à *Issoudun*, en 1869 ; puis à *Sittard*, en Hollande, et à *Insbruck*, en Tyrol, en présence d'un grand nombre d'Évêques et de foules innombrables. — Aujourd'hui, s'il fallait proscrire cette statue, trois fois couronnée au nom du Saint-Père, adoptée dans plus de 400 diocèses et vénérée par des millions de fidèles, il en résulterait une perturbation immense. — Au nom des Associés de Notre-Dame du Sacré-Cœur qui sont dans l'inquiétude, j'ose supplier le Saint-Père de vouloir bien prendre en considération les raisons qui précèdent. Que Votre Sainteté daigne donc faire savoir, de la manière qui lui paraîtra la plus opportune, qu'Elle n'a pas entendu révoquer toutes les faveurs spirituelles qu'Elle a accordées à Notre-Dame du Sacré-Cœur d'*Issoudun* et que la Statue couronnée en son nom *pourra continuer, comme par le passé, à recevoir les hommages des fidèles*.

« Je baise humblement les pieds de Votre Sainteté, et en implorant la bénédiction Apostolique, je suis, Très Saint Père,

de Votre Sainteté,
le très humble, très fidèle et très soumis serviteur et
fils en N.-S.,

« † C.-A., Arch. de Bourges.

« Bourges, le 10 avril 1875. »

Les explications sollicitées par notre éminent Archevêque ne se firent pas attendre. A la date du 14 avril 1875, le Cardinal Patrizi, tout en lui notifiant la volonté formelle du Pape, le rassure pleinement au sujet de la *Statue d'Issoudun*. Il proteste au vénérable Métropolitain « que la réponse du Saint-Office à l'Évêque de
« Przemysl ne contient pas un mot, pas une insinuation contre la-
« dite Statue, et que le Saint-Siège ne songe pas le moins du monde
« à la réprover, ibi namque nec vola nec verbum occurrit relate
« ad formam simulacri seu imaginis quæ Issolduni veneratur,
« proindeque perperam conjicitur ipsam proscripam damnatamque
« fuisse. Que le Saint-Office n'avait qu'un but, faire connaître au
« prélat polonais, qui l'avait consulté, la volonté du Souverain
» Pontife ; or, cette volonté, c'est qu'à l'avenir les statues et images
« de Notre-Dame du Sacré-Cœur, destinées au culte, soient modi-
« fiées de manière à écarter les abus signalés : c'est-à-dire que
« l'Enfant Jésus devra être sur les bras de sa Mère et non devant
« ses genoux¹. »

Désormais plus de doutes sur les intentions du Saint-Siège, elles sont clairement exprimées par Son Éminence le Cardinal Vicaire. Le Saint-Père n'a pas voulu toucher à la Statue d'Issoudun, pas plus qu'aux statues et images qui en sont la reproduction fidèle : *par conséquent on peut les conserver partout où elles ont été installées*, avant l'apparition de la lettre du Card. Patrizi. Il n'y a donc aucune nécessité de les changer. Sa Sainteté n'exprime pas le moindre désir à ce sujet, ses prescriptions regardent l'avenir uniquement. *Quod voluit Pontifex, expressit ; scilicet mandavit ut « in posterum » simulacra seu picturæ « CULTUI DICANDÆ » aliam formam præ se ferrent.... « Sed nullo jure argui posset, id ad imaginem Issolduni, quæ jam a pluribus annis colitur, referri². »* Il

¹ Lettre du Card. Patrizi.

² Voici, du reste, la lettre latine du Cardinal Patrizi à Mgr l'Archevêque de Bourges :

Lettre du Cardinal Patrizi à Monseigneur l'Archevêque de Bourges.

Ill^m ac R^m Domine uti frater. Folia nuper tradita a D. Canonico Druon dele-

restait donc à éclaircir ce qu'on devait entendre par ces mots :
DESTINÉES AU CULTE, *Cultui dicandæ*.

Voici les paroles mêmes que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Bourges transmit au Supérieur d'Issoudun par une lettre en date du 1^{er} mai 1875.

Mon Révérend Père,

Je suis heureux de pouvoir vous rassurer entièrement au sujet de la réponse faite dernièrement par Son Êm. le Cardinal Patrizi à Mgr l'Évêque de Przemysl en Galicie.

Cette lettre publiée dans divers journaux, avec des commentaires plus ou moins exacts, avait produit une grande émotion. On s'était imaginé que le Saint-Siège avait désapprouvé la Statue de N.-D. du Sacré-Cœur d'Issoudun. Heureusement ces craintes sont sans fondement.

Le Cardinal Patrizi, par une lettre spéciale, me fait connaître que dans la réponse adressée à l'Évêque de Przemysl, il n'y a pas un

gato Amplitudinis Tuæ ac a Superiore Missionariorum Issolduni referunt angores ac maximam perturbationem, qua asseritur istis percussos fuisse moderatores ac laicos ven: Archisodalitii, quod audit Notre-Dame du Sacré-Cœur, ob evulgationem per ephemerides factam cujusdam responsionis ex me datæ R. P. D. Episcopo Presmisljen. Latinorum, nomine supremæ S. Congregationis Universalis Inquisitionis summo auctorante Pontifice, circa adoptionem nominis sodalitio in ejus diocesi erecto tribuendi, quod in lingua polonica gallicæ invocationi supra memoratæ responderet, quasi per ipsam proscribi ac damnari voluerit forma simulacri Virginis cum puero Jesu quæ in sanctuario Issolduni veneratur, ac insimul ejusdem imagines impressæ quæ inter fideles diffunduntur, prævidentes id causam fore ut fideles ipsi querantur ac murmurationes elferant, quasi decepti hucusque fuerint in colenda imagine, quam modo reprobam audirent. Hinc urgent declarationem quæ anxietates hujusmodi dispellat. At vero Eminentiissimi Fratres Cardinales una mecum inquisitores generales quibus res delata est, hujusmodi recursum ac querimoniam solido fundamento destitutam agnoverunt prout etiam Amplit. Tuæ perspectum esse debuit pacato animo memoratam epistolam expendenti. Ibi namque nec vola nec verbum occurrit relate ad formam simulacri seu imaginis quæ Issolduni veneratur, proinde perperam conjicitur ipsam proscriptam damnatamque fuisse. Quod voluit Pontifex, expressit: scilicet mandavit ut in posterum simulacrum seu picturæ *cultui dicandæ* aliam formam præ se ferrent, quod quidem justis de causis factum fuisse nemo ibit inficias. Sed nullo jure argui posset id ad imaginem Issolduni, quæ jam a pluribus annis colitur, referri.

.....
Hæc innuisse sufficiat Amplit. Tuæ ut probe intelligat quæ fuerit super hujusmodi negotio S. Sedis mens ac propositum, utque ea quæ prestat prudentia dubios anxiosque recreet eosque in proposito veræ pietatis ac devotionis erga Deiparam Virginem confirmet.

Post hæc impensos animi mei sensus Amplitudini Tuæ testatos volo eique fausta omnia a Domino precor.

addictissimus uti frater, Ampl. Tuæ.

Romæ die 14 aprilis 1875.

C. Carl. PATRIZI.

mot qui concerne *la forme* de la Statue de N.-D. du Sacré-Cœur qui est vénérée à Issoudun ; que c'est donc à tort qu'on a conclu qu'elle était désapprouvée par le Saint-Siège. La seule chose que le Saint-Père ait voulue, c'est qu'à *l'avenir* les statues et peintures de N.-D. du Sacré-Cœur destinées au *culte public*, fussent modifiées de manière à écarter certains abus qui se sont produits en pays étrangers.

Les nombreux Associés de N.-D. du Sacré-Cœur peuvent donc se rassurer. La belle Statue d'Issoudun qu'en 1869 nous avons couronnée au nom du Saint-Père restera dans son sanctuaire vénéré. Les représentations et images qui la reproduisent peuvent être maintenues et conservées. Tous les privilèges, faveurs spirituelles, indulgences, dont la bonté du Souverain Pontife a enrichi l'Image de N.-D. du Sacré-Cœur, la Basilique d'Issoudun et l'immense Association dont elle est le centre, demeurent dans toute leur intégrité.

Quant à la nouvelle forme à donner aux sculptures et aux peintures destinées *au culte*, je sais, mon Révérend Père, que Vous êtes déjà allé au-devant de la pensée du Pontife suprême. Vous avez soumis un nouveau type à son auguste sanction, et il a daigné l'approuver et le bénir. Je ne puis que Vous féliciter de ce résultat qui prouve tout ensemble et la paternelle bienveillance du Saint-Père et Votre entière soumission à ses ordres.

Agréez, mon cher Père, l'assurance de mes dévoués sentiments en N.-S.

† C.-A., Archev. de Bourges.

Archev. de Bourges, 1^{er} mai 1875.

A la suite de cette lettre, que Mgr de la Tour d'Auvergne fit insérer dans la *Semaine Religieuse* de Bourges (n^o du 15 mai 1875), nous lisons ces paroles :

« Comme on le voit, d'après cette lettre, la réponse de Rome ne laisse subsister aucun doute :

1^o L'Image de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun n'est ni condamnée, ni réprouvée, ni blâmée d'une manière quelconque par le Saint-Siège.

2^o Les statues et images qui ont été livrées au culte depuis l'origine de la dévotion jusqu'aujourd'hui sont maintenues et conservées. Rome n'a pas entendu y toucher.

3^o A *l'avenir* et pour les seules images qui devront être *l'objet d'un culte public* il faudra prendre le nouveau type approuvé par Notre Saint-Père le Pape Pie IX, le 26 avril 1875.

4^o *Pour la dévotion privée*, il n'existe aucune défense de continuer à se servir des anciennes images et médailles, et de les propager comme par le passé. »

Mais le bruit prolongé qui se fit encore autour de cette question dans la presse religieuse raviva les malentendus et motiva cette seconde lettre de Mgr l'Archevêque de Bourges :

Lettre de S. G. Mgr l'Archevêque de Bourges au T. R. P. Chevalier, supérieur des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun.

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

Bourges, le 14 août 1875.

Mon cher Père,

Plusieurs *Semaines Religieuses*, en parlant des derniers actes du Saint-Siège relativement à Notre-Dame du Sacré-Cœur, laissent entendre que la Statue du sanctuaire d'Issoudun a été *prohibée* et qu'elle doit être remplacée.

C'est une erreur complète ; il importe de ne point la laisser s'accréditer.

Le Cardinal Patrizi, dans une lettre à moi adressée, le 14 avril dernier, et dont je vous ai déjà transmis un résumé fidèle par ma lettre du 1^{er} mai suivant, déclare formellement que dans la réponse faite à Mgr l'Évêque de Przémysl, en Galicie, *il n'y a pas un mot qui regarde la forme de la statue ou de l'image qui est vénérée à Issoudun : et que, par suite, c'est A TORT que l'on en conclut qu'elle a été proscrite et condamnée.* IBI NAMQUE NEC VOLA NEC VERBUM OCCURRIT RELATE AD FORMAM SIMULACRI SEU IMAGINIS QUÆ ISSOLDUNI VENERATUR, PROINDEQUE PERPERAM CONJICITUR IPSAM PROSCRIPTAM DAMNATAMQUE FUISSE.

Son Éminence ajoute ensuite : « *Ce que le Saint-Siège a voulu, il l'a exprimé ;* » il a ordonné que, *DANS L'AVENIR, les statues ou peintures destinées au CULTE présentassent une autre forme... Mais on n'en peut déduire à aucun droit que ceci se rapporte à l'Image d'Issoudun, qui est déjà honorée depuis plusieurs années.* QUOD VOLUIT PONTIFEX EXPRESSIT : SCILICET MANDAVIT UT IN POSTERUM SIMULACRA SEU PICTURÆ CULTUI DICANDÆ ALIAM FORMAM PRÆ SE FERRENT... SED NULLO JURE ARGUI POSSET, ID AD IMAGINEM ISSOLDUNI, QUÆ JAM A PLURIBUS ANNIS COLITUR, REFERRI.

Devant ces déclarations aussi nettes et aussi claires, toute hésitation doit cesser. Vos innombrables Associés peuvent donc se rassu-

rer complètement. La Vierge d'Issoudun, que nous avons couronnée solennellement, au nom du Souverain Pontife, le 8 septembre 1869, ne sera pas changée. *Elle n'a été nullement prohibée* : elle restera dans son splendide sanctuaire, où elle continuera, comme par le passé, à recevoir les hommages des fidèles.

J'ajoute que toutes les autres images et statues de Notre-Dame du Sacré-Cœur, *déjà livrées au culte*, peuvent être conservées : elles ne sont frappées d'aucune prohibition. Ce n'est que *dans l'avenir*, IN POSTERUM, que les images ou statues *destinées au culte*, CULTUI DICANDÆ, devront être conformes au nouveau modèle approuvé par le Saint-Siège le 26 avril dernier.

Agréez, mon cher Père, l'assurance de mes affectueux et dévoués sentiments en N.-S.

† C.-A., Archev. de Bourges.

Le Souverain Pontife laisse donc les choses dans l'état où elles ont été jusque-là, rien à modifier pour le passé ni pour le présent : mais A L'AVENIR les statues ou images destinées *au culte* devront être modifiées comme il a été dit. Quant à celles qui n'ont point cette destination, qu'elles soient empreintes sur le métal, ou sculptées sur une matière solide, ou gravées sur le papier, ou peintes sur la toile ; qu'elles soient exposées comme ornement dans les maisons particulières, ou portées religieusement par les personnes pieuses, elles peuvent, comme par le passé, porter les traits de la Statue d'Issoudun.

Quelques personnes trop zélées les ont mises de suite de côté ou même détruites, croyant obtempérer aux ordres ou du moins aux désirs du Souverain Pontife. Sans doute, elles étaient libres de substituer un nouveau type à l'ancien, et nous voulons croire qu'en le faisant elles étaient animées des meilleures intentions ; mais, en se croyant obligées d'agir ainsi, elles se trompaient très certainement. Pie IX ne l'avait point commandé. Qu'il ait ordonné de détruire les mauvaises contrefaçons de la Statue d'Issoudun, c'est très possible ; mais qu'il ait enjoint d'anéantir ce que lui-même avait naguère approuvé et recommandé, non pas une fois, mais à plusieurs reprises, on ne le croira jamais, car tous les documents prouvent le contraire.

Si les opposants à la Statue d'Issoudun n'avaient pas de motifs sérieux pour mettre de côté les images qui la représentent, les Missionnaires du Sacré-Cœur en avaient de très graves pour les conserver et les maintenir. En effet, si d'eux-mêmes, sans y être obligés par aucune nécessité, ils avaient osé détruire la Statue couronnée

par Pie IX, déclarée irréprochable en tous points par le Cardinal Patrizi, qui écrit au nom du Saint-Père, n'auraient-ils pas commis un acte d'inconvenance, injurieux au Souverain Pontife lui-même ? Assurément. Ils devaient donc, par respect pour Pie IX, et ses prescriptions, conserver religieusement la Statue qu'ils vénéraient depuis l'origine de la dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Or, obligés de conserver cette Statue, pouvaient-ils mettre de côté et renoncer à propager les images qui la représentent, surtout quand le pieux Vicaire de Jésus-Christ avait daigné en accepter une et la signer de son propre nom, après l'avoir examinée attentivement et trouvée aussi gracieuse qu'irréprochable ¹ ?

Sachant que Rome elle-même déclarait que leur Statue non seulement n'était pas atteinte, mais qu'elle était irréprochable, les Missionnaires d'Issoudun pouvaient-ils sur des bruits de journaux, suspendre tout d'un coup la propagation de cette image vénérée, devant laquelle ont été obtenues tant de faveurs, tant de grâces merveilleuses racontées dans les Annales ? Non. Aussi ont-ils continué à la répandre pour l'usage privé avec celle du nouveau modèle, sur la recommandation de leur pieux Archevêque.

Dans les sanctuaires fondés depuis le décret de 1875, ils se sont religieusement conformés aux prescriptions du Souverain Pontife, en adoptant la nouvelle statue, approuvée par Rome, qu'ils se firent un devoir de propager partout où l'ancienne n'avait pas d'existence légale.

Inutile d'ajouter que la défense du Saint-Siège relativement à l'image de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* est purement disciplinaire, et qu'elle pourra un jour être retirée, s'il plaît au Souverain Pontife. Des retraits de ce genre ne sont pas sans exemple. Dans ses commencements, la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, maintenant si populaire, eut à souffrir bien d'autres contradictions. Certaines images de ce divin Cœur qui aujourd'hui sont pieusement vénérées, furent alors prohibées.

La médaille miraculeuse, si connue en France, fut d'abord improuvée de Rome ; or personne n'ignore qu'elle est actuellement répandue dans tous les pays du monde et qu'elle a été autorisée du Ciel par des prodiges de grâces.

¹ Pie IX a bien voulu nous remettre cette image, que nous conservons précieusement dans nos archives. lorsqu'il nous donna son nom pour faire partie, lui aussi, de l'Association de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

NOUVELLE STATUE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR
ADOPTÉE PAR L'ASSOCIATION D'ISSOUDUN.

I.

Nous avons parlé d'une nouvelle image, d'un nouveau modèle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, c'est ici l'occasion d'en dire un mot et d'en faire connaître l'origine.

La dévotion à *Notre-Dame du Sacré-Cœur* pénétra à Rome l'année de son couronnement, en 1869, à la suite de la guérison remarquable d'une pieuse princesse de la ville. Voyant les faveurs se multiplier, plusieurs personnes d'un haut rang nous prièrent d'y établir son Association. Nous nous prêtâmes d'autant plus à ce désir que Florence, Anagni, Osimo, etc., jouissaient déjà de ce privilège. Un comité directif fut constitué sous la présidence d'un prélat distingué, et l'église de Saint-André du Quirinal fut choisie pour être le centre de cette Association. En 1872, elle comptait déjà 4000 adhérents. Les membres du comité témoins du succès de cette œuvre, voulurent se rendre indépendants d'Issoudun et faire de la Capitale de la catholicité le centre universel. Ils obtinrent du Cardinal Patrizi, par un décret en date du 8 décembre de la même année, que leur Association fût érigée en Confrérie pour la seule ville de Rome. Quatre mois s'étaient à peine écoulés qu'ils sollicitèrent du Saint-Siège que leur confrérie fût reconnue archiconfrérie universelle pour le monde entier. Le Bref tant désiré leur fut accordé le 5 août 1873. C'est alors qu'ils voulurent avoir une *statue spéciale* à leur Archiconfrérie qui serait seule adoptée par toutes les nouvelles affiliations. Pour atteindre ce but ils présentèrent au Saint-Père un nouveau type où l'Enfant Jésus était sur les bras de sa Mère. Dans leur requête ils firent ressortir que le modèle d'Issoudun, tout irréprochable qu'il fût, ne pouvait convenir aux Italiens qui étaient habitués à voir toujours l'Enfant Dieu sur les genoux ou les bras de Marie. Le Souverain Pontife consentit à leur désir et approuva sans réserve la nouvelle statue pour l'Archiconfrérie universelle. Mais Sa Sainteté eut soin deux ans plus tard, lorsque sont survenues les difficultés suscitées par l'Évêque de Przemysl, de faire écrire par le Cardinal Patrizi à Mgr de la Tour d'Auvergne, comme nous l'avons vu plus haut, que celle d'Issoudun ne méritait aucun blâme, qu'elle n'était en aucune façon condamnée et qu'elle pouvait être proposée au *culte*

partout où elle se trouvait déjà, mais qu'à l'avenir, *in posterum*, on devrait la remplacer par le nouveau modèle. C'est ce que firent et conseillèrent à tous leurs Associés les Missionnaires du Sacré-Cœur.

Aussitôt qu'ils connurent avec certitude les intentions du Souverain Pontife, ils se firent un devoir de s'y conformer, en adoptant un nouveau type pour le *culte public*. De toutes les statues ou représentations qui se trouvaient alors dans les conditions voulues, aucune ne leur agréait ; c'est pourquoi ils soumièrent au Saint-Père une nouvelle image, que Sa Sainteté daigna approuver, le 26 avril 1875 ; cette nouvelle image était l'œuvre d'un des plus grands artistes de Rome ; elle présente toutes les grâces de la Madone d'Issoudun. C'est bien elle en effet, c'est son visage si pur, c'est son regard si plein de bonté, de piété et de tendresse. Elle a pris l'Enfant Jésus sur son bras, mais ce divin Enfant est bien le même : s'il est représenté dans un âge plus tendre, son regard n'en est pas moins rempli de mansuétude et de douceur ; il l'abaisse amoureux-ement sur les hommes : d'une main entr'ouvrant son vêtement, il montre son Cœur qui vient de s'échapper de sa poitrine pour se reposer dans la main de Marie, de l'autre il indique sa Mère. A ce double geste qui ne reconnaît l'idée mère, le type original ? Chacun comprend l'invitation qui lui est faite d'aimer et de glorifier *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Aussi l'apparition de cette nouvelle image a-t-elle donné un plus grand élan à la dévotion qu'elle symbolise, et cela devait être, car cette manière de représenter *Notre-Dame du Sacré-Cœur* exprime peut-être d'une façon encore plus précise, plus forte et plus sensible le pouvoir ineffable que Notre-Seigneur a donné à la Très Sainte Vierge sur son Cœur adorable. Marie tient dans sa main le Cœur de Jésus, comme étant son bien, son trésor¹. C'est maintenant que saint Bernard peut dire avec toute son éloquence : « Qui est plus digne de parler au Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ que Vous, heureuse Marie ! Vous qui, dans les ardeurs d'un éternel midi, reposez avec suavité dans les embrassements les plus mystiques de votre Fils très aimant... Parlez, ô Dame, parce que votre Fils écoute, et tout ce que vous demanderez vous l'obtiendrez². »

Les Missionnaires d'Issoudun où la Dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur avait pris naissance ne pouvaient consentir sans ré-

¹ In manibus tuis sunt thesauri miserationum Domini. (S. Pet. Dam., serm. I. in Nativ. B. M. V.)

² Quis tam idoneus ut loquatur ad Cor Domini Nostri Jesu Christi, ut tu, felix Maria ? Loqueris, Domina, quia audit Filius tuus, et quocumque petieris impetrabis. (S. Bern., serm. III, de Pave. Virg.)

clamation à se voir dépouiller de la direction d'une œuvre qu'ils avaient fondée et propagée dans le monde entier. Ils adressèrent alors un mémoire au Saint Père pour revendiquer leurs droits : Les tribunaux de Rome examinèrent longtemps la question sans la résoudre. Elle resta pendante jusqu'à l'avènement de Léon XIII. Sa Sainteté, sur leurs instances réitérées, fit étudier de nouveau le dossier, et après avoir reconnu tous leurs droits, Elle ordonna par un décret, en date du 26 avril 1879, que la direction de l'Archiconfrérie serait désormais confiée à perpétuité à leur société, et qu'elle aurait pour centre leur église de la Place Navone, à Rome, sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

II.

La Sacrée Congrégation du Saint-Office, afin d'éviter la confusion et de mettre l'uniformité dans les reproductions des statues, images et médailles de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, vient d'ordonner, par un Décret daté du 15 avril 1895, que, même pour le culte privé, toutes ces reproductions devront être désormais conformes au nouveau modèle déjà prescrit depuis 1875 pour le culte public, lequel modèle représente l'Enfant sur les bras de sa Mère. En conséquence, elle enjoint que dans les endroits où les anciennes ont été tolérées on les fasse disparaître, autant que possible, *quantum fieri possit*, avec prudence et discrétion, *caute prudenterque*, *Issoudun excepté*, pour les remplacer par les images du nouveau type, seul approuvé pour l'Archiconfrérie universelle, et elle défend de les proposer à la vénération et à la piété des fidèles. Au reste, voici le texte même du Décret :

« A la Suprême Congrégation des Éminentissimes et Révéren-
 « dissimes Pères Inquisiteurs généraux contre la perversité des
 « Hérétiques, on s'est occupé plusieurs fois des Règles à prescrire
 « à l'Archiconfrérie romaine et à la confrérie des Religieux d'Is-
 « soudun, sur le culte de la B. V. Marie, Mère de Dieu, honorée
 « sous le Titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, et sur les Images
 « de la même B. Vierge, qui la représentent debout, les mains
 « étendues, et l'Enfant Jésus également debout devant ses genoux.
 « Il a été décrété qu'à la vérité on pouvait admettre le Titre, mais
 « non pas approuver les Images qui devaient être soustraites à la
 « vénération publique, et restaient tolérées seulement dans l'É-
 « glise d'Issoudun ; qu'il fallait, autant que possible, les remplacer
 « par des Images de la B. V. Marie portant l'Enfant Jésus dans ses

« bras. On avait lieu d'espérer que ces prescriptions de la Suprême
 « Congrégation seraient reçues avec l'obéissance qui leur est due
 « et fidèlement exécutées. Mais loin de là ; on a découvert, non
 « sans peine, que ces Images non approuvées, réimprimées à plu-
 « sieurs exemplaires, étaient répandues ça et là et distribuées aux
 « fidèles, contrairement aux Décrets et aux intentions de cette Su-
 « prême Congrégation...

« C'est pourquoi la sainte Assemblée, pleine de la plus grande
 « sollicitude pour que la manière de prier corresponde à la ma-
 « nière de croire, après avoir mûrement pesé la chose, confirme
 « et, autant qu'il en est besoin, renouvelle les précédents Décrets.
 « Elle improuve de nouveau les Images dont il est question plus
 « haut et défend de les proposer à la vénération et à la piété des
 « fidèles, et ordonne que dans les lieux où elles ont été tolérées, on
 « les fasse disparaître avec prudence et discrétion, pour les rem-
 « placer par des Images approuvées ¹... »

Rome, 15 Avril 1895.

J. MANCINI, Can. S. R. et U. I. Not.

III.

Le récent Décret, eu égard à tout ce qui précède, demandait des explications. Aussi le R. P. Supérieur s'est-il rendu à Rome, sur les conseils de notre pieux Archevêque, Mgr Boyer. « Le mardi

¹ S. Rom. et Univers. Inquisitionis Decretum. Feria IV die 3^a Aprilis 1895.

— In suprema Congregatione Emōrum ac Rmōrum Patrum contra hæreticam gravitatem Gētilium Inquisitorum non semel actum est de norma præscribenda Archiconfraternitati Romanæ et sodalitati Religiosorum Issoldunensium colendi B. Virginem Dei Genitricem Mariam sub titulo Domine Nostræ a Sacro Corde Jesu et de Imaginibus ipsius B. Virginis, quæ illam representant expansis manibus stantem et Puerum Jesum ante illius genua item stantem. Et titulum quidem admitti posse. Imagines autem non probari, et a publica veneratione removendas esse decretum est, ac tolerari tantummodo in Ecclesia Issoldunensium, inducendas vero esse, quantum fieri possit, Imagines B. Mariæ Virginis Puerum Jesum in ulnis gestantis. Sperandum fuerat has Supremæ Congregationis præscriptiones debita obediencia excipiendas esse et executioni fideliter mandandas. At contra non sine agritudine compertum est Imagines non probatas pluribus exemplaribus iterum impressas passim vulgari et fidelibus distribui adversum Decreta et mentem hujus S. Congregationis... Hinc Sacer Ordo summopere sollicitus de lege supplicandi, quæ legi credendi respondeat, re mature perpensa, priora Decreta confirmando et, quatenus opus sit, innovando, Imagines, de quibus supra, iterum improbat, et fidelium venerationi ac pietati proponi vetat, et, ubi tolerate fuerunt, caute prudenterque removeri, et earum loco probatas substitui præcepit...

J. MANCINI, Can. S. R. et U. I. Not.

11 juin, lisons-nous dans les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous fûmes reçus, en audience particulière, par un des principaux membres du Saint-Office ; nous étions trois : le P. Carrière, le P. Védère et celui qui écrit ces lignes.

Après lui avoir montré la lettre de Son Ém. le Cardinal Patrizi, écrite au nom du Saint-Père, et celles de Mgr de la Tour d'Auvergne dont il est mention plus haut, déclarant irréprochable la statue d'Issoudun et nous autorisant à en propager les reproductions pour l'usage privé seulement, nous lui demandâmes si le blâme infligé à ceux qui avaient répandu dans le public les images de l'ancien modèle depuis la défense faite par le Décret du 14 avril 1875, s'adressait également aux Missionnaires du Sacré-Cœur. Il nous fut répondu que le blâme était général et qu'il visait ceux qui avaient propagé *indûment* les reproductions de l'ancien type, mais qu'il ne fallait plus, sous aucun prétexte, le faire à l'avenir.

Comme le Décret dit encore qu'il faut remplacer, *autant que possible, avec prudence et précaution*, les statues où l'Enfant Jésus est debout devant les genoux de sa Mère, là où elles ont été tolérées jusqu'ici, par le nouveau modèle seul approuvé où la Bienheureuse Vierge tient l'Enfant sur ses bras, nous l'interrogeâmes pour savoir si nous devions aussi changer la Statue d'Issoudun, couronnée par Pie IX en 1869 et vénérée par les fidèles depuis l'origine de l'Association. « Non, non, nous dit-il, et si vous le faisiez, vous iriez contre le Décret qui vous autorise à la garder et contre les intentions de la Suprême Congrégation.

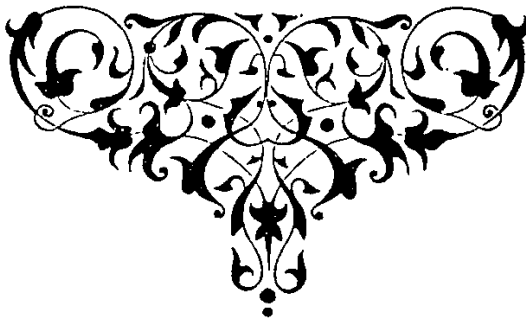
« Quant aux autres, en dehors d'Issoudun, exposées à la vénération publique, on doit les remplacer par le nouveau modèle, à moins que leur enlèvement ne soit l'objet de trouble et de scandale. L'Evêque dans ce cas devient Juge, car le Décret dit : *autant que possible, avec prudence et précaution*. Ce que l'on veut, c'est qu'il n'y ait qu'un seul type représentant Notre-Dame du Sacré-Cœur et qu'on fasse disparaître l'ancien, pour y substituer le nouveau, s'il n'y a pas à craindre de graves inconvénients. »

C'est donc avec autant d'empressement que de soumission que nous accueillons ces prescriptions du Saint-Siège. Aussi, à partir de ce jour, nous nous ferons un devoir de ne propager, même pour le culte privé, que les reproductions de la statue où l'Enfant Jésus repose sur les bras de la Très Sainte Vierge.

Quelle que soit la préférence de nos Associés pour l'ancien modèle, ils devront, eux aussi, accepter sans restriction la décision de Rome, aussi longtemps qu'elle la maintiendra. *Notre-Dame du Sacré-Cœur* récompensera cette obéissance aveugle à tout ce que commande le Pontife suprême. Cette décision, qui ne touche qu'à

la forme de la statue, donnera un nouvel élan à notre chère dévotion qui reçoit encore par là une sanction souveraine. Cette uniformité devenue nécessaire régnera désormais dans l'Association, fera disparaître toute confusion dans les esprits et réjouira davantage le cœur de notre divine Mère. »

A. M. S. C. J. G.





CALENDRIER

DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

JANVIER.

Pendant le cours de ce mois béni, *O Notre-Dame!* s'opèrent de grands mystères ; Vous donnez à Votre Enfant le nom suradorable de Jésus, et Vous offrez déjà pour nous les prémices de son sang. Vous voyez des Rois prosternés à ses pieds et Vous leur obtenez de son Cœur sacré des trésors plus précieux que ceux qu'ils lui présentent. Sollicitez pour nous les mêmes faveurs.

PRATIQUE. — *L'Esprit de foi dans toutes nos actions.*

FÉVRIER.

Vous vous rendez au Temple, *O Notre-Dame!* offrir à Dieu votre Fils pour le salut du monde. Vous y prenez l'engagement de consentir un jour à son immolation sur le Calvaire, où vous recueillerez le sang tombant de son Cœur transpercé pour nous en faire une application spéciale.

PRATIQUE. — *L'Esprit du sacrifice.*

MARS.

O Mystère ineffable ! Le Fils de Dieu vient s'incarner dans votre sein virginal, *O Notre-Dame!* Il Vous donne, par cela même, tout pouvoir sur son divin Cœur et Vous confère le privilège de répandre sur vos enfants toutes les grâces dont Il est la source. Daignez nous les accorder avec abondance !

PRATIQUE. — *Confiance illimitée en Notre-Dame du Sacré-Cœur.*

AVRIL.

C'est bien pendant la Passion de votre divin Fils et au pied de la Croix, *O Marie!* que Vous méritez encore le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Jésus, après Vous avoir donné pour Mère à

tous les hommes, dépose entre vos mains tous les trésors de son Cœur pour que Vous nous en rendiez participants. Parlez-lui souvent de vos enfants.

PRATIQUE. — *Avoir une grande dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur.*

M A I.

O Notre-Dame ! Vous voyez Jésus monter au Ciel. Il entre dans sa Gloire et va nous préparer des places à ses côtés. Puisque Vous avez tant d'empire sur son Cœur adorable, obtenez-nous la grâce de posséder un jour le bonheur éternel. Nous vous demanderons cette faveur pendant tout ce beau mois qui Vous est consacré.

PRATIQUE. — *Le désir du Ciel.*

J U I N.

C'est un mois privilégié. On y célèbre la Pentecôte, la fête du Saint Sacrement, où le Cœur de Jésus palpite d'amour pour nous, et la fête de ce divin Cœur lui-même. N'oublions pas que c'est à *Notre-Dame* que nous devons ce *Trésor* des trésors et qu'Elle peut nous l'ouvrir à son gré.

PRATIQUE. — *La communion fréquente.*

J U I L L E T.

Saluons *Notre-Dame* dans le mystère de la Visitation. Elle sent à peine battre, dans son chaste sein, le Cœur d'un Dieu, qu'Elle court en porter les trésors dans la maison de sa cousine Élisabeth. Méditons sur tous les prodiges qui s'opèrent dans cette sainte Visite par l'entremise de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

PRATIQUE. — *La docilité à la grâce.*

A O U T.

Notre-Dame monte au Ciel escortée par les Esprits célestes. Son divin Fils la couronne Reine du Ciel et de la Terre, des Anges et des Hommes, et dépose entre ses mains tous les trésors de son Cœur et l'en établit la dispensatrice officielle.

PRATIQUE. — *Imitation des vertus de Marie.*

S E P T E M B R E.

Le 8 est l'anniversaire de la naissance de *Notre-Dame*. Le Ciel se réjouit, la Terre espère et l'Enfer tremble. Ce n'est pas encore

le Sauveur promis, mais c'est celle qui doit lui donner le jour. Elle lui fournira un Corps pour l'immoler et un Cœur pour nous aimer. C'est bien *Notre-Dame du Sacré-Cœur* que nous saluons en ce beau jour.

PRATIQUE. — *Fidélité à Marie.*

OCTOBRE.

Nous sommes dans le mois du Saint Rosaire, où se déroulent les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Tous sont sortis du Cœur de Jésus comme autant d'effusions de son amour. Et ce divin Cœur, qui nous l'a donné ? N'est-ce pas *Notre-Dame* ? Que d'actions de grâces nous avons à lui rendre !

PRATIQUE. — *Récitation du Chapelet.*

NOVEMBRE.

Ce mois est témoin de la Présentation de *Notre-Dame* au Temple. Elle se donne à Dieu sans retard, sans réserve et pour toujours. Elle consacre tout son temps à la prière et au travail, et devient ainsi l'objet des complaisances du Très-Haut. Imitons son exemple.

PRATIQUE. — *Prier pour les âmes du Purgatoire.*

DÉCEMBRE.

Nous honorons pendant ce mois deux grands mystères : l'Immaculée Conception de *Notre-Dame* et la Naissance de Jésus-Christ ; l'un ne va pas sans l'autre. Si donc nous voulons que Jésus vienne en nous, évitons le péché. Demandons cette grâce à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*.

PRATIQUE. — *La fuite des occasions du péché.*

J. C., Miss. S. C.

A. M. S. C. J. G.

Propriété des Missionnaires du Sacré-Cœur. ISSOUDUN (Indre).

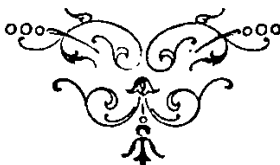




TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Hommage de la 1 ^{re} édition à LÉON XIII et à Mgr MARCHAL, archevêque de Bourges.	V
DÉCLARATION DE L'AUTEUR.	IX

A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR SOUS LES SCELLÉS.

L'hosanna du triomphe. — Le deuil. — Pourquoi la basilique de Notre-Dame du Sacré-Cœur est sous les scellés. — Du tombeau que lui a fait l'impiété, espérons-le, Notre-Dame du Sacré-Cœur sortira bientôt triomphante et plus aimée que jamais.	X
Dédicace de cette nouvelle édition à Mgr BOYER, archevêque de Bourges	XVII
Réponse de Sa Grandeur	XX

LIVRE PREMIER.

ORIGINE DU TITRE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR ET FONDEMENT DE SA DÉVOTION.

CHAPITRE 1^{er}.

DU TITRE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR ET DE LA BASILIQUE D'ISSOUDUN.

I. Le 8 décembre 1854 fut l'aurore de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Desseins de Dieu sur Issoudun. — Projet de fondation des Missionnaires du Sacré-Cœur. — Cette Congrégation, née le 8 décembre 1854, grâce à Marie Immaculée, donne en reconnaissance à la Vierge le titre de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Admirable coïncidence. — Pénibles débuts... Première chapelle, sa prompte ruine. Nouvelle construction en 1857, grâce à la charité des fidèles. — Notre-Dame du Sacré-Cœur a dans ce nouveau sanctuaire son premier autel et son premier vitrail. — Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus ! La beauté de cette invocation se révèle de plus en plus. — Approbation du premier opuscule à ce sujet

ISSOUDUN ET NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

- II. Issoudun est le berceau de l'Association. — Sa situation naturelle, civile et artistique 6
Issoudun antique. Au moyen âge, capitale du Bas-Berry. — Son origine bien plus ancienne que celle de Rome. — Son importance au moment de la conquête des Gaules par César. Le Berry envoie à l'étranger de puissantes colonies. — Ses fils, conquérants en Italie sous Brennus, puis humiliés par César, qui détruit Bourges. 7
 Incertitude de l'époque de la fondation d'Issoudun. — Étymologie probable du mot : *Issoudun* 8
- III. *Issoudun religieux.* Saint Ursin, un des disciples du Sauveur, envoyé vers les Gaules, s'arrête à Bourges, visite le sénateur Léocade. — Il évangélise Issoudun où il élève deux églises, l'une à saint Étienne et l'autre à la Mère de Dieu, sur les ruines mêmes d'un temple élevé à la Mère du Soleil. — Première persécution. Les deux martyrs Thalasius et Baïus 9
- IV. Les vicissitudes de la primitive église de Notre-Dame. — Conciles tenus à Issoudun. — Amour traditionnel des habitants d'Issoudun pour la Très Sainte Vierge 12
 Nombreuses églises à Issoudun. — Origine de la collégiale de Saint-Cyr. Fusion de la collégiale et de la cure en 1547. — Richard Cœur de Lion bâtit en forme de cœur la tour d'Issoudun, sur les ruines de la vieille basilique de Notre-Dame. 12
- V. On entrevoit les desseins de Dieu sur Issoudun. — Il a comme autrefois sa Théols mystique. — Il a reçu dans son enceinte, aux jours mémorables du 2 juillet 1864, du 8 septembre 1869 et 1873, plus nombreux qu'autrefois, les successeurs des anciens Évêques qui la visitèrent au temps de ses conciles. — Issoudun était le plus riche joyau de la dot de la Reine Blanche ; — il est aujourd'hui une des possessions les plus aimées de la Vierge-Mère. — Louis XIV loua et récompensa royalement la fidélité des Issoldunois ; — quelles ne seront donc pas les largesses du Roi des rois, du Sacré Cœur de Jésus, s'ils lui sont fidèles ? 15

CHAPITRE II.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR DANS LE PLAN DIVIN.

- I. Dieu en lui-même... ; sa vie d'intelligence et d'amour est nécessairement féconde ; — en se contemplant, il engendre son Verbe éternel ; — le Père et le Verbe, en s'aimant, produisent de toute éternité le Saint-Esprit : c'est la Trinité par

	laquelle Dieu se manifeste et se communique à lui-même. — Voulant se manifester et se communiquer au dehors, il dé- crète l'union personnelle de son Verbe avec la nature hu- maine, et pour ce Fils une Mère immaculée, Marie.	19
II.	Après Jésus, Marie est la première-née de toute créature. — Elle en est aussi après, mais avec Jésus, la cause finale. — Elle est le vase de toute élection, éternellement présent à la pensée divine en même temps que l'Homme-Dieu, dont elle fut et sera toujours inséparable	22
III.	Le Christ futur est présenté à l'adoration des Anges comme leur Dieu, et Marie à leur vénération comme leur Reine. — C'est le grand signe apparu dans le ciel aux regards de l'A- pôtre saint Jean. — Les Anges fidèles et les Anges rebelles. — Jésus, sa Mère et tous les justes sont demeurés l'objet de la haine du Dragon infernal et de tous les anges déchus	25
IV.	Par suite de sa prédestination à la Maternité divine, Marie devient comme le tabernacle du Verbe Incarné, et par là même de son Sacré Cœur.	28

CHAPITRE III.

PRÉPARATION FIGURATIVE DE MARIE.

	Création et chute de nos premiers parents. — La miséricorde divine leur promet le salut par l'entremise d'une femme, Marie, Mère de Jésus. — Cherchons-en la figure dans la loi antique	30
I.	Rapports entre Ève et Notre-Dame du Sacré-Cœur.	31
II.	Étude de Sara comme figure de la Dispensatrice des trésors du Cœur de Jésus.	32
III-IV.	Étude, au même point de vue, de Rachel. — Commentaire de l'Éminentissime Cardinal Pie, évêque de Poitiers, dans l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Rome.	33-34
V-VI-VII.	Marie, sœur de Moïse, Jahel, Judith, Débora, Bethsabée sont autant de types de Notre-Dame du Sacré-Cœur	36-37
VIII.	Elle est enfin admirablement figurée par Esther, dont la vie et le nom annoncent le pouvoir de Marie sur le Cœur de Jésus	38

CHAPITRE IV.

ANNONCES PROPHÉTIQUES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.	Marie dans les prophéties. — Elle est promise à l'aurore des siècles. — David l'a vue assise à la droite du Roi des cieux.	44
II.	Salomon décrit les magnificences de sa prédestination. — Ap- plication à Marie du texte du Cantique des Cantiques : <i>Vul- nerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum</i>	45

III. Jérémie chante la Virginité féconde de la Mère du nouvel Adam. — Quelques belles paroles de saint Augustin et de Corneille de la Pierre. — On entrevoit déjà pourquoi toutes les grâces du Cœur de Jésus doivent passer par les mains de Marie.	46
IV. Élie a vu l'image de la Vierge dans ce nuage s'élevant de la mer et versant sur la terre une pluie bienfaisante	49
V. Isaïe s'arrête à nous décrire avec complaisance l'excellence, les grandeurs du Fils de la Vierge. — Une fleur sur sa tige . .	50

CHAPITRE V.

L'IMMACULÉE CONCEPTION.

I. Comment Marie était de race royale et sacerdotale : cette double noblesse était comme requise dans la Mère de Celui qui devait être prêtre et roi. — C'est surtout la noblesse du Cœur et la pureté intérieure que le Christ a voulues pour sa Mère et pour Lui.	52
II. Anne et Joachim. — Naissance de Marie. — Sa Conception Immaculée	54
III. Raisons de cette Conception Immaculée. Belles paroles d'Yves de Chartres, de Bossuet, de saint Épiphané, de saint François de Sales	56
IV. Grâces qui accompagnèrent en Marie sa Conception Immaculée. — Qu'est-ce que la grâce ? La vie même de Dieu communiquée à une âme. — La grâce nous fait enfants de Dieu. Elle doit constamment croître en nous et de fait, en une foule d'âmes la vie divine s'est merveilleusement développée. — Ses magnificences dans le monde angélique... peut-être aussi dans le monde des sphères célestes, racheté ou préservé par le Christ. — Eh bien ! Marie est un monde plus riche à lui seul, aux yeux de Dieu, que tous ces mondes. — De son âme se sont épanchées les grâces dont toutes les autres sont pleines. Et toutes ces richesses, elle les possède dès le premier instant de sa vie.	59
V. Ce privilège de l'Immaculée Conception, cette pureté parfaite suffisent à expliquer l'amour du Fils de Dieu pour Marie, et le pouvoir ineffable qu'il lui a donné sur son Cœur. . . .	64
VI. Allégresse de l'Église et splendeurs religieuses, le 8 décembre 1854. — Ce jour fut un nouveau triomphe pour Marie et pour le Sacré Cœur. Témoignage de Mgr Gay	65
VII. La grâce de l'Immaculée Conception, étant la première qui ait été accordée en prévision des mérites du Cœur de Jésus transpercé, est exprimée par le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Coïncidence remarquable entre la procla-	

mation du dogme de l'Immaculée Conception et ce nouveau titre	68
VIII. Marie glorifiée par Jésus glorifié à son tour le Sacré Cœur. — Comment depuis la promulgation du dogme de son Immaculée Conception, en 1854, Elle n'a cessé de travailler à l'établissement du règne du Cœur de Jésus. — Faits à l'appui : Béatification de la Vierge de Paray-le-Monial ; consécration de tous les fidèles au Cœur de Jésus ; érection de la Basilique de Montmartre ; Lourdes ; extension du culte de saint Joseph ; dogme de l'Infaillibilité Pontificale, etc., etc..... Daigne la Vierge Immaculée faire triompher Jésus dans tous les cœurs !	70

CHAPITRE VI.

LA MATERNITÉ DIVINE.

I. Elle est le fondement de toutes les gloires de Marie... Si les prières de la Vierge sont si puissantes sur le Cœur de Dieu, c'est parce qu'Elle est la Mère de Dieu. — Paroles de Mgr de la Tour d'Auvergne établissant cette doctrine. — Remarque sur la nature de l'autorité de Marie sur Jésus : ce n'est qu'une autorité de <i>supplication</i>	73
II. Le mystère de l'Incarnation. Dieu ne veut l'opérer qu'avec le consentement de Marie. — Il le lui demande. — Si Elle le donne, ce sera avec la connaissance parfaite des souffrances auxquelles Elle se voue. — Saint Bernard nous montre le monde Angélique s'intéressant au succès de l'ambassade de l'Ange Gabriel. — Explication des paroles de l'Ange empruntée à Mgr Gay. — Marie donne son consentement	74
III. Marie devient la Mère de Dieu, qui dépose ainsi en Elle la plénitude de tout bien. — Marie a pour fils le Fils de Dieu. — Cette Maternité virginale a son modèle dans la génération éternelle du Verbe. — Fils unique de Dieu, le Verbe, en tant qu'incarné, est le Fils unique de Marie ; il est aussi son trésor. — Richesses de ce trésor. — Excellence unique de l'âme de Jésus d'après le P. Faber. — Sa vie est une vie divine ; son amour, un monde merveilleux. — Perfection du corps de Jésus. — Son Sacré Cœur est une merveille.	79
IV. De quelle manière Dieu est encore présent dans la Vierge. — Par Marie, Dieu donne à son Verbe un nouveau mode d'être.	84
V. En quel sens Marie a pu être appelée par les saints Docteurs le complément de la Trinité. — Pleine de grâce, Elle possède même la source de la grâce : Elle en est le canal, toutes choses qu'exprime très bien ce titre : Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Témoignage de Marie elle-même parlant à sainte Élisabeth de Hongrie	85

CHAPITRE VII.

GRANDEUR DES PRÉROGATIVES QUE CONFÈRE A MARIE
LA MATERNITÉ DIVINE.

- Note préliminaire sur la nature des prérogatives de Marie par rapport à Dieu. 89
- I. La Maternité divine est pour Marie une source de grandeurs, un océan de grâces, une participation à tous les trésors divins. — Union intime de Marie avec le Verbe Incarné. — Nulle dignité au-dessus de celle de Mère de Dieu. — La Maternité divine est encore au-dessus de toute intelligence créée, angélique ou humaine. 90
- II. Marie a exercé sur Jésus une autorité maternelle. — Elle lui a donné seule son Corps sacré. Développements de Mgr Gay. — Que le Christ ait voulu se soumettre à sa Mère, on le prouve par les témoignages de Suarez, de Corneille de la Pierre, de saint Ildéfonse, de saint Bernard, de Gerson, de Richard de Saint-Laurent....., etc... Conclusion en faveur de l'efficacité de l'intercession de la Mère de Dieu 93
- III. La Vierge répand sur les hommes les grâces dont Jésus-Christ est la source.... Ainsi parlent saint Amédée de Lausanne, Albert le Grand, Suarez...., etc. 96
- IV. Double mystère opéré en Marie : la génération éternelle du Verbe par le Père, la génération temporelle du Christ par sa Mère. — Preuves à l'appui. — Marie est l'arbre mystérieux qui devait produire le fruit de salut. — C'est par Marie que Dieu fit passer jusqu'au Cœur de Jésus toutes ses grâces ; il convient que ce soit par Marie que ce Cœur Sacré les répande sur les hommes. — Paroles de Mgr Gay, de Bossuet, de Bourdaloue, etc. 97
- V. Autre mystère. — L'humanité en Jésus, associée à la génération passive du Verbe, l'est aussi à la spiration active de l'Esprit-Saint par le Père et le Verbe... Elle est comme un pur cristal recevant sans l'affaiblir la splendeur du soleil. — Tandis qu'il se revêtait de la nature humaine dans le sein de la Vierge, il y produisait la troisième personne de la Sainte Trinité avec le Père. — N'est-il donc pas juste que la Vierge ait une certaine juridiction sur les effusions temporelles de cet Esprit d'amour, sur ses dons et ses grâces ? Témoignage de saint Bernardin de Sienna 103

CHAPITRE VIII.

LE MYSTÈRE DE LA VISITATION DE MARIE.

- I. Les dons de Jésus commencent à se répandre par Marie sur le monde. — Marie chez Élisabeth est le premier missionnaire

de l'amour du Sacré Cœur. — Mission et grandeur future de saint Jean-Baptiste. — Pour sanctifier le Précurseur dans le sein d'Élisabeth, Dieu attend que Marie soit devenue, par l'Incarnation, la Mère de la divine grâce. — Merveilleux effets de la salutation de la Vierge sur le saint Précurseur. — Ayant donné le Rédempteur lui-même, Marie continue à donner les fruits de la Rédemption	108
II. Grâces nombreuses qu'Élisabeth elle-même reçoit de la visite de Marie. — L'Épouse de Zacharie les doit toutes à la Mère de Dieu	111
III. Le <i>Magnificat</i> . — Pourquoi et comment Marie agrandit Dieu. Commentaire de Mgr Bertaud	114
IV. Trois grandes choses que le Seigneur a faites : l'Incarnation, la Maternité divine, la Vision béatifique. — Or, ces trois merveilles qui résument le monde de la grâce et de la gloire, c'est par Marie qu'elles ont eu leur accomplissement . . .	118
V. Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. — Étonnante réalisation de cette prophétie	120
VI. C'est à l'humilité que Marie doit ses grandeurs. — Perfection de cette humilité due à la grâce du Cœur de Jésus	121
VII. Bénédiction que la Vierge Mère apporte à la maison de Zacharie. — Le cantique : <i>Benedictus</i> . — Ces bénédiction, Marie les puise dans le Cœur du Verbe Incarné. — Prière à Notre-Dame du Sacré-Cœur.	123

CHAPITRE IX.

LES MYSTÈRES DE BETHLÉEM.

I. Les temps sont accomplis. — L'édit de César Auguste. — Marie et Joseph à Bethléem. — Prière de Marie dans la grotte, d'après sainte Brigitte. — Naissance de Jésus. — Adoration et sentiments maternels de Marie : Paroles de Mgr Gay. — Pourquoi une crèche pour berceau. — Marie nourrit de son lait l'Auteur même de la vie. — Les oracles muets. — Paix universelle. — Vision d'Auguste César. — L'autel du premier-né de Dieu. — Une source d'huile coule à Rome le jour même de la naissance de Jésus, là où s'élève aujourd'hui Sainte-Marie au Transtévère	126
II. La bonne nouvelle annoncée aux bergers et aux Mages. — Le <i>Gloria in Excelsis</i> . — Pourquoi les bergers sont-ils les premiers appelés ? — Marie, ostensor de Jésus. — Elle parle pour Jésus aux Mages ; les Mages lui racontent comment ils sont venus. — Elle est là, la Dispensatrice des trésors de Jésus, des bénédiction de son Cœur. — S'il est vrai qu'une eau limpide jaillit du rocher de la grotte de Bethléem, il est	

- bien plus vrai que du sein de Marie jaillit le Christ, vraie fontaine de vie 133
- III. La Circoncision ordonnée de Dieu : elle était la figure du Baptême de l'ancienne loi. — Jésus s'y soumet pour trois motifs principaux. — Elle eut lieu dans la grotte et de la main de Marie, seule digne d'offrir ainsi à Dieu les prémices du sang Rédempteur. 137
- IV. A l'Enfant circoncis il fallait un nom. — Jésus, nom adorable imposé par Dieu. — Ce qu'il signifie. — Il est à l'âme qui le savoure une lumière, une nourriture, un remède : développements de saint Bernard. — Le nom de Jésus nous dit la mission et la vie de Notre-Seigneur, ainsi que les heureux fruits de ses grâces. — Il renferme tous les autres noms donnés au Messie. Il était souvent sur les lèvres du grand Apôtre, de saint Ignace d'Antioche. — Puissance de ce nom. — C'est Marie qui reçut la mission de le donner à l'Enfant. — Coopération de Joseph dans ces deux derniers mystères. — Richesses et beautés du nom de Jésus, qui est le nom du Fils de Marie. 139
- V. L'étoile des Mages prédite par Balaam. — Légende sur l'apparition aux Mages. — Les Mages, prêtres et rois, étaient les représentants de la gentilité. — Ils reconnaissent l'étoile de Jacob, quittent tout et la suivent. — Leur arrivée à la grotte. — Pieux dialogue entre Marie et les Mages. — Réflexions de saint Bernard. — Marie instruit les Mages. — Elle reçoit leurs présents et leur en explique le sens. — Paroles que saint Éphrem met sur les lèvres des Mages. — Leur retour dans leur patrie. — Marie est à la crèche ce qu'elle fut et sera toujours, inséparable de Jésus, dispensatrice des dons du Sacré Cœur. — Admirable exposé de cette doctrine par le P. Moralès 145

CHAPITRE X.

LA PRÉSENTATION DE NOTRE-SEIGNEUR AU TEMPLE.

- I. Accomplissement de la prophétie de Malachie par la venue du Messie dans le temple de Jérusalem. — Marie le présente aux adorations de saint Siméon et de sainte Anne qui proclament sa divinité 154
- II. La Sainte Vierge en remettant Jésus aux mains du vieillard Siméon qui représente la lignée des patriarches, le présente à la nation juive, et Jésus, en saluant le Judaïsme, l'abroge pour lui substituer un peuple nouveau 157
- III. Siméon, enfant de la synagogue, représente le peuple nouveau, c'est-à-dire l'Église, et reçoit comme tel Notre-Seigneur des mains de la Très Sainte Vierge. 158

- IV. Jésus principe de résurrection et en même temps principe de ruine pour beaucoup : Cause de joie pour Marie et en même temps d'une amère douleur pour cette tendre Mère. . . . 159
- V. Rencontre de la justice et de la miséricorde : Celle-ci paie la rançon exigée par Celle-là et c'est par Marie que s'opère ce paiement. 160
- VI. Sens mystérieux de l'offrande que Marie fait de Jésus au Père éternel. Jésus offert en qualité de premier-né des créatures et de représentant de l'humanité, offert comme victime d'une dignité infinie à la Majesté divine. Offert par la Sainte Vierge comme il s'est offert lui-même au moment de son Incarnation. 163
- VII. Marie offre Jésus en qualité de mère. — Elle offre Jésus comme son fils sur lequel Elle a reçu des droits et une sorte de juridiction. — Par avance Elle le voue à la mort, Elle l'immole et coopère ainsi au grand mystère de notre Rédemption. Aussi au pied de l'autel Elle fait l'office de prêtre et de sacrificeur. On voit dans la cérémonie qui s'opère aujourd'hui le vrai ministère de Marie : c'est par Elle que Jésus s'est donné à nous, c'est par Elle qu'il s'offre à Dieu pour apaiser sa justice. C'est par Elle et toujours par Elle qu'il répandra sur le monde les grâces dont son Cœur est la source . . . 165

LIVRE DEUXIÈME.

DE LA MISSION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

CHAPITRE I^{er}.

L'INTERCESSION TOUTE-PUISSANTE DE MARIE.

- I. Jésus-Christ est le seul *Médiateur*. Entre Dieu irrité et l'homme coupable il fallait un médiateur, Dieu et homme, homme pour expier, Dieu pour donner une valeur infinie à l'expiation. — Le Médiateur demande grâce, ou propose les conditions de la réconciliation, ou satisfait lui-même. — C'est ainsi que Jésus est médiateur, et il est seul à l'être ainsi. — La Vierge n'a qu'une Toute-Puissance *d'intercession* auprès de cet unique et seul vrai médiateur 169
- II. La prière, tel est donc le moyen d'action de Marie. — Qu'est-ce que la prière ? — D'où lui vient son efficacité ? — Le bon

- plaisir de Dieu, unique explication de l'accueil favorable qu'il fait à nos prières 172
- III. Différence entre les prières de Marie et les nôtres : 1^o les nôtres ne sont pas toujours conformes aux volontés divines ; celles de la Vierge toujours et parfaitement. — Pourquoi ? Magnifique réponse des saints Docteurs. — 2^o Que de biens accordés à nous ou à d'autres par Dieu indépendamment de toute prière de notre part ! — Il n'en est pas ainsi pour la Vierge. — Notre-Dame du Sacré-Cœur est la dispensatrice de *tous* les trésors de Dieu 174
- IV. Pourquoi ne le serait-elle pas ? Rien ne s'y oppose du côté de Dieu. Un centre unique de toutes choses, un astre Roi, Jésus, et là, dans ce centre, dans la splendeur de ce divin Soleil, Marie toute-puissante par sa prière. — Pourquoi cette toute-puissance suppliante ? Parce que Dieu l'a voulue : elle lui est très glorieuse. — Aussi, parfois, au témoignage de saint Anselme, de saint Georges de Nicomédie, se voit-on plus tôt exaucé en s'adressant à la Mère de Dieu qu'en s'adressant à Dieu lui-même 178

CHAPITRE II.

MARIE COOPÉRATRICE A L'ŒUVRE DE LA RÉDEMPTION.

- I. Cette coopération de Marie bien exprimée par le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Marie est la nouvelle Ève comme Jésus est le nouvel Adam. — C'est à Ève qu'il faut en grande partie attribuer le péché de l'homme. — Adam toutefois en demeure seul responsable. 183
- II. La Rédemption est l'œuvre de Jésus-Christ, cause totale de notre justification. — Marie a coopéré à notre rachat par le consentement qu'Elle a donné à tous les mystères qui l'ont opéré. — Autorité de saint Chrysostome et de saint Bernard. — Il convenait que la Mère du Messie ne fût pas vouée, sans y avoir consenti, à toutes les souffrances inséparables de sa coopération à l'œuvre de notre salut. — Comment Marie a-t-elle pu avoir besoin d'être sauvée elle-même ? 184
- III. Explication du mystère de la Présentation 187
- IV. En quel sens à la Présentation, comme au Calvaire, Notre-Dame est, avec Jésus, prêtre et victime 188
- V. Jésus et Marie ont travaillé à notre salut bien plus qu'Adam et Ève n'ont concouru à notre perte 189
- VI. Adam et Ève n'ont pas voulu la perte de chaque homme en particulier. Jésus et Marie, au contraire, ont voulu la Rédemption de tous les hommes et de chacun en particulier ; de telle sorte que toute âme peut se dire : « C'est pour moi que Marie a prié, a souffert.... » et avec l'Apôtre : « Le Christ

- m'a aimé, et s'est livré pour moi. » Témoignage de Suarez, d'Albert le Grand, de J.-B. Novati, etc., etc. 190
- VII. Les mérites de Jésus nous ont réconciliés avec Dieu. — Marie a coopéré à cette réconciliation. — Pleine effusion des mérites de N.-S. sur le monde, à partir de la Pentecôte. — Cette effusion des dons du Saint-Esprit est le fruit de la présence au ciel de notre divin Médiateur, offrant pour nous, sur la demande de sa Mère, ses mérites à son Père. — Paroles de saint Vincent Ferrier. — Au jour de la Pentecôte, Marie reçoit toute l'abondance des dons et des grâces du Saint-Esprit, pour les communiquer ensuite aux Apôtres, et, depuis ce jour, aux enfants de l'Église 193
- VIII. Jésus-Christ est l'unique Rédempteur. — Mais, son œuvre de Rédemption, toute suffisante qu'elle soit par elle-même, ne s'étant accomplie qu'avec le consentement de Marie, nous restons redevables à cette divine Mère de la Rédemption elle-même et des grâces qui nous en appliquent les fruits. — *Patre propitiante, Filio interpellante, Matre supplicante*, Dieu, le Sacré Cœur de Jésus, Notre-Dame du Sacré-Cœur, tels sont les trois échelons par lesquels descendent sur nous les richesses divines. — S'ensuit-il que nous ne puissions jamais, dans nos prières, nous adresser directement à Notre-Seigneur ? Évidemment non. 195
- IX. Notre-Dame du Sacré-Cœur ! Explication de ce nom. — Conséquence de la coopération de Marie à l'œuvre de notre salut 197

CHAPITRE III.

MARIE, MÈRE DES HOMMES.

- I. Entre Jésus, notre chef, et nous, membres de son corps mystique, il n'y a qu'une même vie, la vie même de Dieu se répandant ici-bas sur les âmes par la grâce, et dans le ciel par la gloire. — Mais que d'âmes mortes à la grâce ! — Ne seraient-elles plus l'objet de l'amour de Marie ? — Marie est la mère de tous les hommes. — Les cinq degrés par lesquels arrivent aux hommes les influences de cette maternité. — Dieu a voulu pour tous les hommes la renaissance à la vie de la grâce par la médiation de Jésus et la coopération de Marie. — Marie est donc la Mère des vivants. — Paroles de saint Bernardin de Sienne. — Les réprouvés n'appartiennent plus à Marie en qualité d'enfants. 201
- II. Marie au pied de la croix. — C'est là qu'Elle devient notre Mère. — Nous sommes ses enfants selon la grâce, comme le Christ est son fils selon la nature. — Paroles de saint Antonin 206

- III. C'est par Marie que le corps mystique du Christ reçoit sa plénitude. — Travailler à l'achèvement de ce corps mystique, tel est le premier devoir de Marie, tel est aussi le complément de sa maternité divine. — Ce que Marie doit à ses enfants. — Dieu l'a mise à même de pouvoir être parfaitement notre Mère. — Une Mère nourrit ses enfants, pourvoit à leurs besoins. — C'est par Marie que nous pourrions obtenir les fruits de la Rédemption. — D'après Richard de Saint-Laurent, nous lui devons les sacrements ; d'après saint Éphrem, et plusieurs autres pieux auteurs, Elle a demandé pour nous à Jésus l'Eucharistie. Jésus, baume divin, confié à la garde de Marie et appliqué par Elle aux maux de ses enfants. — Notre-Dame du Sacré-Cœur est le canal des grâces du Cœur de Jésus 208

CHAPITRE IV.

MARIE, MÈRE DES VIVANTS.

- I. C'est par la grâce surtout que Dieu se donne. — Dieu voulant que toutes ses grâces nous arrivent par l'entremise de Marie, Marie est justement appelée : *Mère de la grâce* 216
- II. Sentiments de Marie pour les âmes du Purgatoire. — Ce qu'Elle fait pour elles. — Pourquoi leur fait-Elle l'application des indulgences ? — Là encore Elle est la Dispensatrice des trésors du Sacré Cœur 219
- III. Ce qu'est Marie à l'égard des Anges 220
- IV. Mère des *vivants* au ciel, Marie est pour les Bienheureux le canal de la vie divine parfaite. — Ils en reçoivent la gloire comme ils en reçurent ici-bas la grâce. — Comparaison tirée de la circulation du sang. — Beauté du spectacle de l'Église du ciel ! — Marie apparaissant Mère du Christ, Mère de la vie. — Notre-Dame du Sacré-Cœur 221

LIVRE TROISIÈME.

SIGNIFICATION DU TITRE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

CHAPITRE I^{er}.

EXPLICATION ET LÉGITIMITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

- I. Efficacité de la supplication de Marie sur le Cœur de Jésus. — *Erat subditus illis*. — Étude de deux faits qui semblent en opposition avec ce pouvoir : l'acte de Jésus restant au temple

sans prévenir Marie, et la réponse que lui fait Jésus à Cana. — En Jésus deux volontés. — <i>De droit</i> , sa volonté d'Homme-Dieu n'est nullement soumise à Marie ; <i>de fait</i> , il veut bien la lui soumettre. — Il quitte en effet le temple et revient à Nazareth. — A Cana, c'est l'Homme-Dieu qui dit : <i>Femme, que vous importe à vous et à moi ?</i> — C'est le Fils qui par <i>condescendance</i> fait la volonté de sa Mère, et l'eau est changée en vin. — Effet de ce premier miracle, dû à l'efficace intervention de Marie	225
II. Le pouvoir de Marie sur le Cœur de Jésus, qu'est-il actuellement ? — L'a-t-Elle encore ? Oui, répond toute la tradition, avec Suarez, saint Bernard, saint Germain de Constantinople, Richard de Saint-Laurent, saint Pierre Damien, saint Bernardin de Sienne, Isidore de Saint-Michel, saint Antonin.	229
III. Conclusion.	234

CHAPITRE II.

SIGNIFICATION DU SAINT NOM DE MARIE ET LE TITRE
DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Origine céleste du nom de Marie. — Ses sens les mieux établis.	236
I. Premier sens du mot : Marie, d'après saint Ambroise : <i>Deus ex genere meo, Dieu est de ma race.</i> — C'est la Maternité divine.	237
II. Deuxième sens : Souveraine, Dame, Princesse. — Autorité de la Tradition résumée par Corneille de la Pierre	239
III. Troisième sens : Maîtresse de la mer, <i>Domina maris</i>	240
IV. Quatrième sens, d'après Christophe de Véga, <i>DOMINA CRIBRI</i> , Souveraine qui commande aux puissances de l'enfer	241

CHAPITRE III.

CONVENANCE ET OPPORTUNITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME
DU SACRÉ-CŒUR.

I. Convenance et opportunité de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur à un double titre. 1 ^o Comme réunissant en Elle les deux grandes dévotions de ce siècle. 2 ^o Comme nous livrant à la fois la source et le canal de toutes les grâces. — Le Cœur de Jésus est bien en effet le trésor de toutes les grâces de « sanctification et de salut nécessaires pour tirer les hommes de l'abîme de perdition. » Or, Marie peut ouvrir ce trésor.	244
II. Qu'importe que la cause de notre siècle soit une cause désespérée ! Notre-Dame du Sacré-Cœur est précisément l'avocate des causes perdues	246

- III. La louange de Marie est inépuisable. C'est une source qui ne tarit jamais. Dieu seul en connaît l'étendue. Ceux qui cherchent à connaître et à aimer Marie, à publier ses grandeurs, ont droit à des bénédictions spéciales. 247

CHAPITRE IV.

LA ROYAUTÉ DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

- I. Marie avec son divin Fils est la cause finale de la création tout entière. — Elle est inséparable de son Fils. — Elle partage tous ses biens. — Elle étend son empire sur tous ses domaines, aussi sa royauté est-elle universelle 249
- II. La Royauté de Notre-Dame du Sacré-Cœur repose sur le droit naturel, sur le droit divin, sur le droit d'hérédité 250
- III. La Royauté de Notre-Dame du Sacré-Cœur embrasse le ciel, la terre et les enfers. — Le ciel. 252
- IV. Le Purgatoire est aussi son domaine. 254
- V. La Royauté de Notre-Dame du Sacré-Cœur s'exerce aussi dans les enfers. 255
- VI. Elle est la Reine des Anges et la Reine de tous les hommes. 257

CHAPITRE V.

EFFICACITÉ DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

- I. Libéralité de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Elle possède tous les trésors du Cœur de Jésus et peut en disposer à son gré en faveur de ses enfants 261
- II. Merveilleuse efficacité de la Dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur. — *Cinq cent mille* faveurs inscrites dans les Archives de l'Association en font foi 261
- L'influence de Notre-Dame du Sacré-Cœur s'étend sur les cinq parties du Monde. 261

EUROPE.

<i>France</i> , grâces prodigieuses.	262
<i>Italie</i>	302
<i>Espagne</i>	329
<i>Portugal</i>	333
<i>Belgique</i>	335
<i>Hanovre</i>	342
<i>Hollande</i>	343
<i>Angleterre</i>	346
<i>Autriche</i>	349

ASIE.

<i>Bulgarie</i>	350
<i>Turquie d'Asie</i>	352
<i>Nazareth</i>	354
<i>Asie Mineure. Beaucoup d'autres centres</i>	355
<i>Indes.</i>	356
<i>Thibet</i>	359
<i>Indes Orientales.</i>	365
<i>Indes Anglaises</i>	368
<i>Liban</i>	371
<i>Palestine</i>	372

AFRIQUE.

<i>Afrique centrale.</i>	373
<i>Ile Bourbon</i>	376
<i>Algérie</i>	377
<i>Sénégal.</i>	378

AMÉRIQUE DU SUD.

<i>Guatemala.</i>	380
<i>Brésil</i>	383
<i>Haïti.</i>	390

AMÉRIQUE DU NORD.

<i>Canada. — Québec.</i>	391
<i>Etats-Unis.</i>	393

OCÉANIE.

<i>Ile de Pâques.</i>	396
<i>Thaïti</i>	396
<i>Mélanésie et Micronésie</i>	397
<i>Nouvelle-Bretagne</i>	398
III. <i>Ex-voto, etc.</i>	398

LIVRE QUATRIÈME.

ŒUVRES, PRATIQUES ET PRIÈRES EN L'HONNEUR
DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.CHAPITRE 1^{er}.

I. <i>L'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur</i>	405
<i>Histoire de l'Archiconfrérie.</i>	406

<i>Établissement</i> des Missionnaires du Sacré-Cœur à Rome . . .	408
<i>Consécration</i> de l'Église de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Rome	409
<i>Érection</i> de nouvelles Confréries de Notre-Dame du Sacré-Cœur en France, en Belgique	410
En <i>Hollande</i>	410
En <i>Bavière</i> , en <i>Autriche</i> , en <i>Suisse</i> , en <i>Espagne</i> , en <i>Portugal</i> , en <i>Angleterre</i> , en <i>Amérique</i>	411
Au <i>Brésil</i>	412
En <i>Afrique</i>	412
A <i>Batavia</i> (Océanie).	412
II. Les membres de l'Archiconfrérie	412
Conditions à remplir pour en faire partie	413
<i>Avantages</i> spirituels	414
<i>Pratiques</i> recommandées dans l'Archiconfrérie	415
III. Organisation de l'Archiconfrérie. — Zélateurs et Zélatrices	416
Conseils et avis	418
Réunions	419
Formalités à remplir pour l'agrégation d'une Confrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur.	421
IV. Le Pèlerinage de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun	424
La Basilique de Notre-Dame du Sacré-Cœur	427
Explication des peintures et des vitraux	429
L'intérieur de la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur	433
Église paroissiale d'Issoudun	436
V. Approbations et faveurs accordées par le Saint-Siège	437
Bref de Sa Sainteté Pie IX approuvant l'Association de Notre-Dame du Sacré-Cœur	437
Bref du couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur	440
Autres faveurs	442
Décret conférant aux Missionnaires du Sacré-Cœur la direction générale de l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur pour le monde entier	446
Autres faveurs accordées par le Saint-Siège	449
Approbation du Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur par la Sacrée Congrégation des Indulgences	450
Lettres d'agrégation à l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur.	451
Sommaire des indulgences accordées à l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur.	454
VI. Adhésions épiscopales au Titre et à la Dévotion de Notre-Dame du Sacré-Cœur	461
Extraits des mandements et discours de NN. SS. les Évêques.	463
Discours de Mgr Pie, évêque de Poitiers, prononcé à Rome en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur	465
Lettres de plusieurs autres Évêques	471
Adhésions des Évêques des cinq parties du monde.	473

25 ^e Anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Issoudun	477
Lettre du T. R. P. Chevalier à l'Archevêque de Bourges.	478
Lettre à Sa Sainteté Léon XIII	479
Supplique du T. R. P. Chevalier à Sa Sainteté Léon XIII demandant la faveur d'un Jubilé pendant le mois de septembre en faveur des Pèlerins	481
Bref accordant le Jubilé	482
Cérémonies du Triduum préparatoire et du jour de la fête jubilaire	482

CHAPITRE II.

DES ŒUVRES SE RATTACHANT A NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I. Société des Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur	485
II. Son but, — ses œuvres, — son gouvernement	485
III. Conditions d'admission	487
IV. Le costume	487
V. Le Postulat. — Le Noviciat. — Les Vœux	488

CONGRÉGATION DES ENFANTS DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I. Son Règlement	488
II. Les qualités exigées de ses membres.	489
III. Des réceptions	493

CHAPITRE III.

NEUVAINES EN L'HONNEUR DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I. La neuvaine du Souvenez-vous à Notre-Dame du Sacré-Cœur par le P. Jouët	498
II. Autre neuvaine à Notre-Dame du Sacré-Cœur	509
III. Autre petite neuvaine à Notre-Dame du Sacré-Cœur.	523
IV. Triduum d'actions de grâces	528
V. La semaine de Notre-Dame du Sacré-Cœur	531
VI. Consécration des enfants à Notre-Dame du Sacré-Cœur.	534
VII. Recommandations à Notre-Dame du Sacré-Cœur venues du monde entier	535
VIII. Les Associés de Notre-Dame du Sacré-Cœur	535
IX. Messes, neuvaines et prières demandées à Notre-Dame du Sacré-Cœur.	536
X. Lampes entretenues devant Notre-Dame du Sacré-Cœur	536
XI. Médailles, images, statues de Notre-Dame du Sacré-Cœur.	537
XII. Prières et invocations à Notre-Dame du Sacré-Cœur.	538
XIII. Consécration à Notre-Dame du Sacré-Cœur	541

I^{er} APPENDICERelatif au chapitre I^{er} (Issoudun et Notre-Dame du Sacré-Cœur).APOSTOLICITÉ DES PRINCIPALES ÉGLISES DE FRANCE
ET EN PARTICULIER DE CELLE DE BOURGES.

I. Opinion contraire à l'apostolicité de l'Église de Bourges.	542
II. Examen de cette opinion	544
III. Contradiction de saint Grégoire de Tours.	547
IV. Certitude historique de l'apostolicité	551
V. Objections des adversaires, réfutation	556
VI. Mission de saint Ursin envoyé par les Apôtres chez les Bituriges	562
VII. Authenticité des Actes de saint Ursin	568
VIII. L'antique liturgie du Berry reconnaît saint Ursin comme étant le Nathanaël de l'Évangile	570
IX. Saint Martial de Limoges est un des 72 disciples envoyé avec saint Ursin dans les Gaules	571
X. Nouvelles objections des adversaires.	574
XI. Réponse.	577

II^e APPENDICE.

LES PROPHÉTIES MODERNES ; CE QU'IL FAUT EN PENSER.

I. Si nous voulions nous en rapporter à certaines révélations qui nous ont été transmises, les faits surnaturels n'auraient pas manqué à la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur	585
II. Les prophéties abondent de tous les côtés. C'est une véritable <i>épidémie</i> . — Que faut-il en penser.	587
III. Les prophéties modernes peuvent être rangées en trois catégories. — Règles à suivre. — Illusions faciles. — Déceptions amères. — Prudence extrême	589

III^e APPENDICE.

PLURALITÉ DES MONDES HABITÉS.

(Voir le chapitre V du Livre premier : L'Immaculée Conception, § IV, page 59).

Faut-il restreindre la vie de l'intelligence et de l'amour à la terre seule ou l'étendre à ces myriades de mondes qui roulent dans l'espace ? Les avis sont partagés.		595
I. La science moderne, la sagesse de Dieu et la Religion autorisent à croire à l'habitabilité des mondes. — La Terre n'est qu'un point presque imperceptible dans l'espace si on la		

	compare à ces millions de millions d'astres qui sont des millions de millions de fois plus gros qu'elle. Pourquoi aurait-elle seule le privilège d'être habitée ?	595
II.	La science nous fait connaître la composition chimique des corps planétaires, la nature de leur sol, leurs continents, leurs mers, leurs jours et leurs nuits, et montre qu'ils sont habitables. — Tout prouve qu'ils sont habités, si l'on en juge d'après la science contemporaine et la sagesse de Dieu.	597
III.	Cette opinion se concilie parfaitement avec nos Livres Saints, l'enseignement de l'Église et le Dogme de la Rédemption. — Sentiment de J. de Maistre. — Sentiment du docteur David Bruwster. — Que les habitants de ces séjours lointains aient prévarié ou non, les bienfaits de la Rédemption ont pu leur être appliqués. — Comme cet univers ainsi peuplé est bien plus beau, plus grand et plus digne de Dieu ! — Quel que soit le nombre incalculable de ces habitants appelés à la grâce et par la grâce à la gloire, formant tout un monde de merveilles, ce monde n'est rien encore en comparaison de Marie	599

IV^e APPENDICE.

I.

LES DEUX STATUES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

I.	Première statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur	604
II.	Reproductions informées par le commerce. — Lettre du Cardinal Patrizi à l'évêque de Przemysl	606
III.	Fausse interprétation de cette lettre. — Intervention de Mgr de la Tour d'Auvergne	607
	Réponse de l'éminent Cardinal au nom du Saint-Père déclarant que la statue d'Issoudun est irréprochable, qu'elle n'est nullement condamnée, qu'elle doit rester en place et continuer à recevoir les hommages publics des fidèles, ainsi que toutes celles qui ont été exposées à la vénération avant le Décret de 1875, mais qu'à l'avenir il faut se servir pour le culte public du nouveau modèle où l'Enfant est sur les bras de sa Mère. — Quant au culte privé, on peut répandre les reproductions de l'ancien modèle	609

II.

NOUVELLE STATUE DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

	Introduction de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur en Italie et à Rome en 1869	615
	Association rivale de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Rome	615

Origine de la nouvelle statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur	615
Érection en Confrérie et en Archiconfrérie de l'Association romaine.	615
Les Missionnaires du Sacré-Cœur, le 26 avril 1875, firent approuver par le Souverain Pontife une nouvelle statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur où l'Enfant était sur les bras de sa Mère	616
Description de cette statue	616
Les Missionnaires du Sacré-Cœur ne voulant pas se laisser dépouiller de leurs privilèges réclament auprès du Saint-Siège, qui après un examen fort long et sur des instances réitérées résout le litige et leur donne la direction de l'Archiconfrérie universelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur dont leur église de la place Navone devient le siège	617
II. Nouveau Décret du Saint-Siège ordonnant de ne plus propager, même pour le culte privé, l'ancien modèle et de le remplacer partout où il existe par le nouveau	617
III. Voyage à Rome, explication de ce Décret.	618
La statue d'Issoudun, couronnée par Pie IX, reste en place et doit continuer à être exposée à la vénération publique	619
Quant aux autres qui la représentent, elles doivent être remplacées par le nouveau modèle, <i>autant que faire se peut</i> , avec <i>prudence et précaution</i>	619
Soumission pleine et entière au nouveau Décret	619
Le Calendrier de Notre-Dame du Sacré-Cœur	621

A. M. S. C. J. G.

